



HAL
open science

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral et montagne)

Aleksandra Barczak, Dominik Cremer-Schulte, Mohamed Hilal, Marie M. Houdart, F.P. Tourneux, Yves Schaeffer

► To cite this version:

Aleksandra Barczak, Dominik Cremer-Schulte, Mohamed Hilal, Marie M. Houdart, F.P. Tourneux, et al.. Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral et montagne). irstea. 2011, pp.936. hal-02597417

HAL Id: hal-02597417

<https://hal.inrae.fr/hal-02597417>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Etude DATAR

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral et montagne)

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Acte d'engagement : n° 1002894 du 30/11/2010

Volume n° 1 : Synthèses des résultats

L'UMR CESAER, l'UMR ThéMA, l'UR DTR et l'UMR METAFORT ont réalisé pour le compte de la DATAR plusieurs typologies qui concernent les espaces ruraux métropolitains, le littoral, la montagne et les départements d'Outre-mer. Ces typologies abordent simultanément trois champs thématiques : la population et les conditions de vie, les dynamiques économiques et le paysage. Ce volume regroupe les synthèses relatives aux quatre typologies produites.

UMR 1041 CESAER (Inra / AgroSup Dijon)
26 bd Docteur-Petitjean, BP 87999, 21079 Dijon cedex

UMR 6049 ThéMA (Université de Franche-Comté / CNRS)
32 rue Mégevand, 25030 Besançon cedex

UR DTM (Cemagref)
2 rue de la papeterie, BP 76, 38402 Saint-Martin-d'Hères cedex

UMR 1273 METAFORT (AgroParisTech / Cemagref / Inra / VetAgroSup)
24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière cedex

Novembre 2011

Contributions

L'ensemble de l'étude a été coordonné par Mohamed Hilal (Inra), Aleksandra Barczak (Inra) et Caroline Larmagnac (Datar).

Les traitements et la rédaction de ce volume ont été assurés par Aleksandra Barczak (Inra), Dominik Cremer-Schulte (Cemagref), Mohamed Hilal (Inra), Marie Houdart (Cemagref), François-Pierre Tourneux (université de Franche-Comté) et Yves Schaeffer (Cemagref), avec la collaboration de Francis Aubert (AgroSup Dijon), Hélène Avocat (université de Franche-Comté), Lucie Bettinger (université de Franche-Comté), Vincent Briquel (Cemagref), Céline Clauzel (université de Franche-Comté), Cécile Détang-Dessendre (Inra), Abdoul Diallo (AgroSup Dijon), Jean-Christophe Dissart (Cemagref), Daniel Joly (CNRS), Denis Lépicier (AgroSup Dijon), Guillaume Royer (Inra), Alain Sauter (université de Franche-Comté), Stéphanie Truchet (Cemagref).

Le travail a bénéficié des conseils avisés de Pascal Bérion (université de Franche-Comté), Nathalie Bertrand (Cemagref), Marie-Laure Breuillé (Inra), Jean-Jacques Collicard (Cemagref), Laurent Dobremez (Cemagref), Eric Perret (Cemagref), Hélène Rapey (Cemagref) et Bertrand Schmitt (Inra) qu'ils en soient ici remerciés.

Le comité de pilotage de l'étude était composé de Christophe Bernard (ADCF), Lorraine Bertrand (Datar), Odile Bovar (Datar), Pierre Bretel (ANEM), Xavier Chauvin (Datar), Florence Clermont-Brouillet (Datar), Margo Cointreau (OCDE), Bernard Duvoux (Ministère de l'Agriculture), Benjamin Eloire (ADF), Nathanaël Fournier (Datar), Marc Gastambide (FPNR), Emmanuel Grolleau (région Auvergne représentant l'ARF), Marie-Hélène Kerouanton (Datar), Caroline Larmagnac (Datar), Edouard Mathieu (Datar), Guillaume Millot (Ministère de l'Agriculture), Jack Plaisir (Ministère de l'Outre-mer), Gilles Rey-Giraud (ETD), Fabienne Rosenwald (Ministère de l'Agriculture), Jean-Claude Teurlay (Ministère de l'Agriculture), Raffaele Trapasso (OCDE).

Sommaire

En synthèse	5
Précautions de lecture, méthodologie	7
Typologie des campagnes françaises	9
Typologie du littoral.....	23
Typologie de la montagne	35
Typologie des départements d'Outre-mer	47

En synthèse

Les campagnes métropolitaines présentent une grande variété de visages. A proximité des villes, du littoral et des vallées urbanisées, les communes connaissent une forte croissance résidentielle depuis une trentaine d'années. Elles rassemblent 16 millions d'habitants. Les conditions de vie des populations et l'économie des territoires sont, plus ou moins fortement, liées aux dynamismes des métropoles et des villes environnantes. Joutant ce premier ensemble, les campagnes agricoles et industrielles rassemblent quelques 10 500 communes et 5,5 millions d'habitants sur un vaste espace. Les dynamiques économiques et démographiques sont très contrastées et les territoires profitent ou subissent les influences urbaines parfois très lointaines. Les campagnes de très faibles densités constituent un troisième ensemble. Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et parfois un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française. Enfin toutes les communes ne profitent pas du renouvellement économique que permet l'émergence des activités résidentielles et touristiques.

Entre littoralisation, vulnérabilité du milieu naturel et activités agricoles, **les littoraux** forment un espace spécifique. Sur les dix-neuf millions de Français qui habitent à moins d'une heure des côtes, 80 % résident, souvent au proche contact des rivages, dans des communes urbaines et périurbaines où l'artificialisation entre en concurrence avec le milieu naturel. A côté de cet espace du plein, 20 % de la population résident dans du rural de type atlantique ou méditerranéen qui associent des campagnes dynamiques et des espaces peu peuplés. Ces types se combinent en cinq ensembles régionaux avec des portées différentes de l'effet littoral. De l'estuaire de la Seine au Pas-de-Calais, une étroite frange littorale artificialisée jouxte des campagnes en openfield, des bourgs et du périurbain des villes intérieures. De la Seine à la Gironde, l'urbanisation et la périurbanisation des littoraux sont fortes ; l'arrière littoral rassemble des campagnes souvent dynamiques mais où certaines parties forment des poches rurales profondes, et des villes intérieures largement étalées. Le littoral aquitain est très contrasté de proche en proche. L'arc littoral méditerranéen connaît une forte métropolisation en cadre semi-naturel, avec des transitions rapides entre les communes urbanisées de la côte et les communes majoritairement du type rural peu peuplé et âgé de l'arrière-pays aux paysages accidentés et semi-naturels. Ce dernier type domine également en Corse hormis Bastia et Ajaccio.

Les espaces de montagne ont plusieurs caractéristiques communes. Les milieux naturels sont d'une grande richesse et les activités agricoles, sylvicoles et pastorales y sont particulièrement adaptées ; l'importance des contraintes physiques et des risques naturels conditionne l'implantation des activités et des hommes. Cependant, ils accueillent également des activités économiques nombreuses et diversifiées et s'appuient sur une armature de grandes et petites villes qui structurent de façon variée les différents massifs. Les six massifs de France métropolitaine, délimités par la loi montagne, rassemblent 8,5 millions d'habitants. Trois grands ensembles territoriaux se distinguent en leur sein : la montagne urbanisée, qui concentre 63 % de la population sur seulement 13 % du territoire des massifs, la moyenne montagne industrielle ou agricole, la plus étendue, qui couvre plus de la moitié du territoire (58 %) et rassemble un quart des habitants, et enfin la haute et moyenne montagne résidentielle et touristique, la moins peuplée, avec 11 % des habitants sur 28 % du territoire. La diversité des espaces de montagne s'exprime également à l'intérieur de ces ensembles, où se rencontrent des situations contrastées en termes de population, de contexte socio-économique et de paysage.

La typologie réalisée pour **les quatre départements d'Outre-mer** (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) permet de dégager huit types d'espace qui caractérisent les 89 433 km² sur lesquels résident 1 805 448 personnes. Quatre types urbains rassemblent 75 % de la population sur 4 % du territoire. Les différences reposent principalement sur les dynamiques migratoires et les conditions socio-économiques. Les quatre types ruraux couvrent 96 % du territoire pour 25 % de la population. Ils se distinguent entre eux selon les composantes résidentielles, touristiques et agricoles qui jouent des rôles plus ou moins marqués.

Précautions de lecture, méthodologie

Précaution de lecture

Les traitements statistiques réalisés (cf. Méthodologie) visent à synthétiser de grandes masses d'informations. Les résultats obtenus se réfèrent à l'ensemble des descripteurs utilisés dans l'analyse. Il est donc important de garder à l'esprit qu'il ne faut pas comparer la carte du résultat final à celle d'un descripteur pris séparément.

Les regroupements des communes en classes se font en fonction de leurs ressemblances statistiques sur plusieurs descripteurs. Par exemple, une commune caractérisée par une densité de population relativement forte peut se retrouver dans une classe où les densités sont en moyenne plutôt faibles du fait de sa ressemblance avec les autres communes sur la grande majorité des autres descripteurs. Il est donc peu pertinent de considérer l'appartenance à une classe d'une commune prise isolément.

Méthodologie

Dans une typologie, on cherche à trier des objets en mettant ensemble, dans la mesure du possible, dans un même type ceux qui apparaissent proches entre eux, et dans des types séparés ceux qui sont éloignés entre eux.

Les objets, par exemple des communes, appartenant à un même type possèdent des caractéristiques identiques ou suffisamment voisines pour être mis ensemble. Les objets appartenant à des types distincts ont des caractéristiques différentes.

Plusieurs méthodes permettent de construire une typologie, selon les caractéristiques des descripteurs utilisés, et selon les finalités recherchées. Certaines typologies peuvent être dirigées en privilégiant des différenciations simples suivant des critères choisis. Par exemple, en retenant comme descripteurs la densité de population et le niveau de formation, il est possible de distinguer les communes selon qu'elles ont une densité de population faible, moyenne ou élevée mais aussi selon que les habitants ont un niveau de formation faible, moyen ou élevé. Le croisement des deux descripteurs permet de regrouper les communes en distinguant 9 types. Les communes à : (i) densité faible et formation faible ; (ii) densité faible et formation moyenne ; (iii) densité faible et formation forte ; (iv) densité moyenne et formation faible ; etc. Le croisement devient rapidement très complexe lorsque le nombre de descripteurs augmente. En outre, certains descripteurs peuvent être redondants comme par exemple la densité de population et la densité d'espace bâti, le niveau des revenus et le niveau de formation, etc. Dans ce cas, on privilégie une méthode statistique qui permet au préalable d'identifier les relations statistiques entre les différents descripteurs et les différentes communes. C'est le choix qui a été fait pour cette étude.

La méthode retenue, plutôt que de fixer des règles de classement *a priori*, crée des types en fonction des ressemblances et des différences entre les descripteurs et entre les communes grâce à une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM), puis effectue une classification ascendante hiérarchique (CAH).

L'analyse factorielle des correspondances multiples identifie les relations statistiques existant entre des descripteurs observés pour toutes les communes, et résume en quelques facteurs les structures majeures disséminées dans les tableaux de données en réduisant la redondance de l'information initiale et en l'ordonnant de façon hiérarchique. Cette phase est suivie d'une classification ascendante hiérarchique qui regroupe les communes ayant des caractéristiques similaires sur les facteurs issus de la synthèse des descripteurs. Les communes peuvent être regroupées en un nombre très variable de classes, allant d'une seule à autant de classes qu'il y a de communes. Au départ, les deux communes les plus ressemblantes sont mises ensemble, formant un premier regroupement appelé agrégat. Un second agrégat est ensuite formé entre les deux communes les plus ressemblantes suivantes, ou entre le premier agrégat et la commune qui lui est la plus similaire, et ainsi de suite jusqu'à l'obtention de l'agrégat final qui englobe toutes les communes. La ressemblance est déterminée par une distance statistique calculée à chaque étape sur l'ensemble des communes et des agrégats déjà formés. Au final, on obtient une classification qui agrège de proche en proche les communes pour constituer des agrégats qui eux-mêmes seront agrégés pour former un seul ensemble, d'où le nom de classification ascendante hiérarchique.

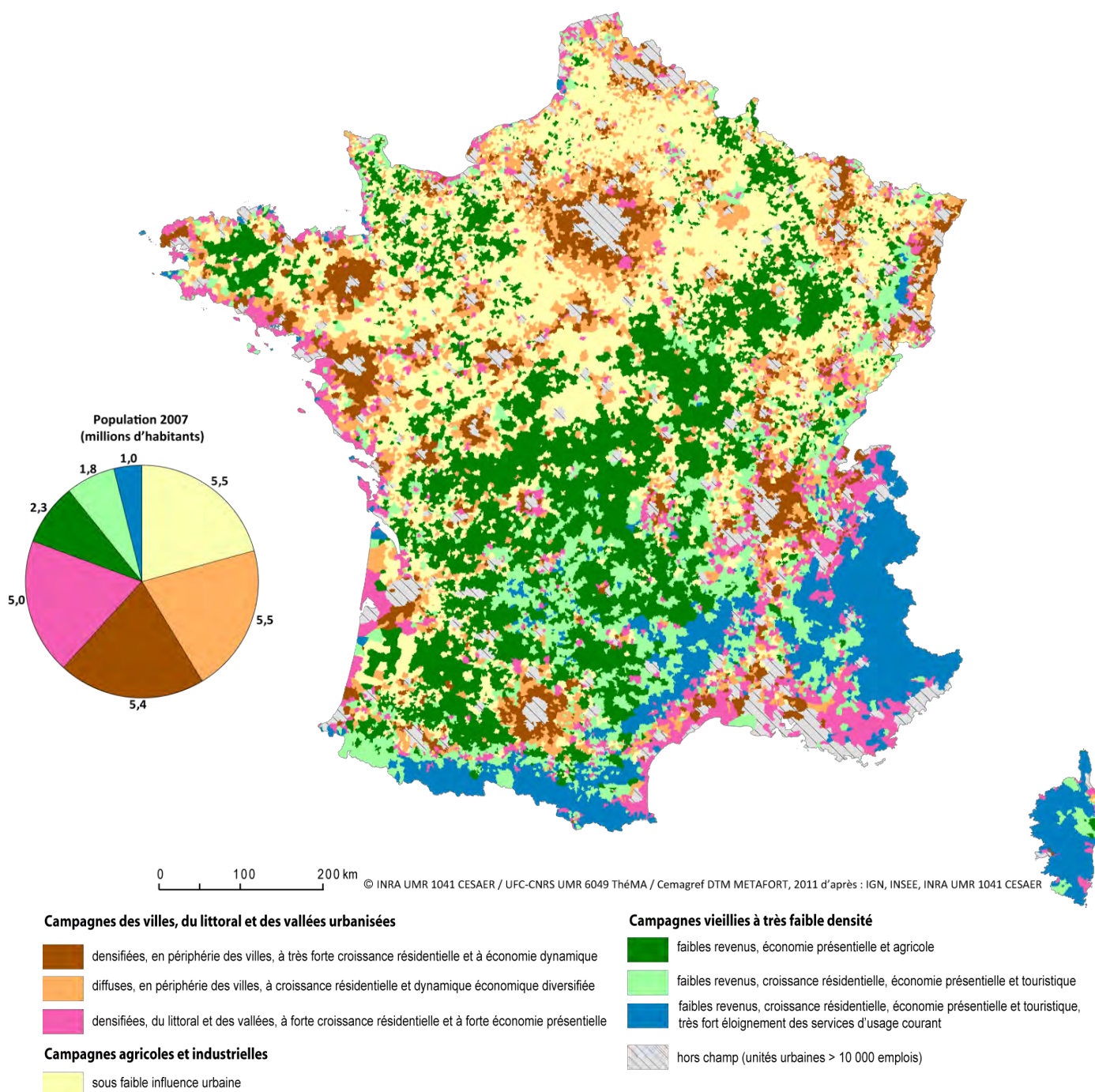
La dernière phase du traitement consiste à déterminer à quel niveau il faut stopper l'agrégation de façon à conserver des groupes distincts. Le meilleur moment est celui qui permet d'obtenir une partition pour laquelle les différences entre les classes (les types) sont plus importantes que les différences à l'intérieur de chacune. Ainsi, les classes constituées sont statistiquement bien différenciées les unes des autres, et les ressemblances sont importantes à l'intérieur de chacune.

Typologie des campagnes françaises

La variété des campagnes françaises

Les campagnes métropolitaines présentent une grande variété de visages. A proximité des villes, du littoral et des vallées urbanisées, les communes connaissent une forte croissance résidentielle depuis une trentaine d'années. Elles rassemblent 16 millions d'habitants. Les conditions de vie des populations et l'économie des territoires sont, plus ou moins fortement, liées aux dynamismes des métropoles et des villes environnantes. Joutant ce premier ensemble, les campagnes agricoles et industrielles rassemblent quelques 10 500 communes et 5,5 millions d'habitants sur un vaste espace. Les dynamiques économiques et démographiques sont très contrastées et les territoires profitent ou subissent les influences urbaines parfois très lointaines. Les campagnes de très faible densité constituent un troisième ensemble. Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et parfois un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française. Enfin toutes les communes ne profitent pas du renouvellement économique que permet l'émergence des activités résidentielles et touristiques.

Carte 1 – la variété des campagnes françaises



Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

16 millions d'habitants résident dans des communes denses à forte croissance résidentielle à proximité des grandes métropoles ou des villes moyennes.

Le premier type, dénommé « **campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique** », rassemble 5,5 millions d'habitants (9 % de la population métropolitaine) et concerne 3 000 communes (8 %) sur une superficie de 39 000 km² (7 %). Les communes se localisent essentiellement dans la proche périphérie des grandes agglomérations et dans les espaces les plus urbanisées (régions Île-de-France et Alsace, département du Rhône, sillon mosellan et les périphéries de Rennes, Nantes, Toulouse) ; plus rarement, elles apparaissent dans la périphérie des petites et moyennes villes.

Les communes affichent des densités de population très élevées et en forte augmentation. Elles bénéficient du desserrement résidentiel des grandes métropoles et d'un bilan naturel positif grâce à la présence d'une population jeune. Ces espaces attirent des catégories socioprofessionnelles « supérieures », mais peuvent aussi connaître des départs de cadres et de chefs d'entreprises, et également de personnes âgées de 55 ans et plus.

La situation socio-économique est très favorable. Les communes sont très bien pourvues en services et commerces, les revenus des ménages sont élevés, avec de faibles disparités. La situation face au marché du travail est particulièrement propice, avec un bon niveau de qualification des actifs et une bonne insertion professionnelle. Les emplois sont en augmentation, du fait de la croissance résidentielle et du desserrement des activités économiques des grandes métropoles, cependant ils demeurent insuffisants car de très nombreux actifs travaillent dans des communes éloignées de leur lieu de résidence.

Les paysages sont très fortement marqués par l'artificialisation, avec un bâti fragmenté et étendu souvent associé à des zones humides ou fluviales. Reliefs doux et terres arables constituent aussi une composante importante du paysage.

Le deuxième type, appelé « **campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée** », totalise 5,5 millions d'habitants et 4 800 communes (13 %) sur 61 000 km² (11 %). Majoritairement situé en périphérie des villes, il forme les secondes couronnes des grandes agglomérations et les couronnes des villes moyennes. Cette classe prend parfois, comme dans la moitié nord de l'Hexagone, une forme fragmentée avec des communes éparpillées et isolées au milieu des autres classes.

Les communes sont situées dans un environnement fortement métropolisé en moyenne et sont densément peuplées, avec une population qui augmente grâce à un excédent naturel et migratoire. Les communes attirent toutes les catégories socioprofessionnelles et un large éventail de classes d'âge. Cependant, dans certaines communes, on assiste également au départ des catégories sociales « supérieures » et des personnes âgées de 55 ans et plus.

Les conditions de vie sont favorables dans ces espaces. Les revenus des ménages sont élevés avec de faibles disparités. Les habitants sont proches des services d'usage courant et les scolaires de leurs lieux d'étude. En revanche, de nombreux actifs travaillent loin de leur commune de résidence car le nombre d'emplois qui y est offert est très inférieur au nombre d'actifs qui y résident malgré l'augmentation des emplois due au desserrement résidentiel et économique. Les activités industrielles sont importantes contrairement à celles des sphères agricole et agro-alimentaire et du tourisme qui ont un faible poids. La part des activités résidentielles est légèrement inférieure à la moyenne générale. Le niveau de qualification des actifs est élevé et le taux de chômage faible. Peu d'actifs travaillent à temps partiel.

Les paysages, aux reliefs doux, fortement artificialisés, se caractérisent par une présence affirmée du bâti fragmenté et des terres arables. Les cultures permanentes (vignobles, vergers), les zones humides et eaux continentales, traditionnellement associées au bâti dense, participent aussi à la composition des paysages.

Le troisième type, « **campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle** », se compose de 2 500 communes (7 %) pour 40 500 km² (7,5 %) et totalise 5 millions d'habitants (8 %). Il englobe des communes situées dans le midi méditerranéen, les littoraux de l'Atlantique, de la

Manche, de la mer du Nord, les grandes vallées fluviales et les vallées alpines. Il apparaît aussi plus localement autour de quelques agglomérations marquées par la présence du milieu semi-naturel comme Clermont-Ferrand, Limoges, Saint-Etienne ou Besançon.

Les densités communales sont élevées et en augmentation. La croissance démographique est alimentée par un excédent naturel, là où la population est jeune, mais surtout par l'arrivée de populations de tous âges et de toutes catégories socioprofessionnelles. Les distances moyennes de migration sont les plus élevées dans cette classe.

Les habitants bénéficient d'un excellent accès aux services et aux emplois. Les revenus sont supérieurs à la moyenne, avec toutefois des disparités accentuées entre les ménages.

Malgré une forte croissance des emplois et un bon niveau de qualification des actifs, le taux de chômage reste élevé et la part des actifs travaillant à temps partiel – donc en situation potentiellement précaire – dépasse la moyenne générale. L'activité économique est orientée vers les secteurs résidentiel et touristique, alors que la sphère agricole est peu présente.

Les territoires communaux sont fortement marqués par l'artificialisation. Le bâti est fréquemment associé aux cultures permanentes. Les milieux semi-naturels et les espaces agricoles hétérogènes jouent un rôle important dans la composition des paysages. Les communes se caractérisent également par des reliefs accentués et une présence importante de l'eau dans les paysages du fait des situations côtières ou fluviales.

Les campagnes agricoles et industrielles

Avec 10 500 communes réparties sur 140 000 km², cette classe, dénommée « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine», est la plus étendue de la typologie. Elle totalise 5,5 millions d'habitants soit 9 % de la population française.

Les densités de population sont faibles avec des évolutions contrastées. La population est jeune et la plupart des communes enregistrent un accroissement démographique grâce à un bilan naturel et un solde migratoire excédentaires. Cependant, une partie des communes de cette classe, notamment les bourgs et petites villes, perd des habitants à cause d'un déficit migratoire. Ce sont surtout les catégories socioprofessionnelles « supérieures » qui quittent ces communes alors que les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les employés et les ouvriers viennent s'y installer. Les migrations résidentielles sont pour la plupart de courte distance. Les habitants bénéficient d'un bon accès aux services, aux commerces et aux établissements scolaires.

La situation économique présente quelques fragilités : l'accessibilité potentielle des emplois est plus faible que sur l'ensemble du territoire, le chômage est important, le niveau de qualification des actifs peu élevé et la croissance des emplois faible. Les emplois disponibles sont marqués par une prépondérance des activités industrielles et une présence affirmée de la sphère agricole et agro-alimentaire, les secteurs résidentiel et touristique étant peu représentés. Les revenus des ménages sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale.

Ce type, situé principalement dans la moitié nord de l'Hexagone, s'étend au-delà des pôles urbains et de leurs couronnes périurbaines denses. L'espace est constitué d'une mosaïque de bassins de vie, animés par des pôles d'emploi, des bourgs, des petites villes qui conservent la fonction de pôle de services mais dont le dynamisme économique n'est pas toujours suffisant pour absorber la main-d'œuvre résidant à proximité. Le taux de chômage est élevé et les actifs travaillent loin de leur commune de résidence. Dans le Nord-Est, ce type prend en écharpe l'agglomération parisienne et concerne plus de la moitié des communes des départements de la Somme, l'Aisne, les Ardennes, la Marne, la Meuse, l'Aube. A l'Ouest, il s'insère entre les principales agglomérations, avec une présence très marquée en Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Sarthe et Mayenne.

Les paysages ont une topographie plane et associent des terres agricoles à un bâti fragmenté et peu dense. On y trouve notamment les espaces de grande culture.

Les campagnes vieilles à très faible densité

Elles rassemblent 5,2 millions d'habitants sur 42 % de la superficie métropolitaine. Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et pour une partie d'entre elles un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française.

Le premier ensemble, appelé « **campagnes à faibles revenus, économie présentielle et agricole** », regroupe seulement 2,3 millions d'habitants (4 %) répartis sur 120 000 km² (22 %) et 7 200 communes (20 %). Cette classe rassemble des espaces très faiblement peuplés. Elle s'étend des Ardennes et du sud lorrain aux pieds des Pyrénées, en dessinant une large diagonale dans laquelle s'inscrivent quelques rares agglomérations avec leurs couronnes périurbaines et des communes profondément rurales. Ce type se retrouve également en Basse-Normandie et dans la Bretagne intérieure.

Les communes ont des densités de population très faibles et sont situées dans un environnement très rural et éloigné de l'influence des grandes métropoles. Cependant, ces communes connaissent un intense brassage de populations et plus de la moitié d'entre elles enregistre un accroissement démographique, alimenté par un excédent migratoire auquel s'ajoute parfois un excédent naturel. Les communes confrontées à une déprise démographique perdent des habitants principalement par déficit naturel.

Toutes les catégories socioprofessionnelles et un large éventail des classes d'âge participent au chassé-croisé migratoire qui touche les communes de cette classe. Cependant, les départs concernent surtout les catégories « supérieures » et les actifs avec leurs enfants, alors que les arrivées sont dominées par les employés, les ouvriers et les seniors, ce qui renforce un vieillissement de la population déjà marqué. Les temps de trajet pour se rendre dans les commerces, services et établissements scolaires sont supérieurs à la moyenne des communes du champ, alors qu'ils sont inférieurs pour les trajets domicile-travail malgré un déficit du nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs.

L'économie est très marquée par les secteurs agricole et agro-alimentaire qui occupent un emploi sur quatre. Avec 56 % des emplois, la part des activités de la sphère présentielle est inférieure de 3 points à la moyenne du champ. Le tourisme a également un poids plus faible. Le nombre d'emplois augmente mais il reste nettement en deçà de la moyenne. La part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans est la plus faible des communes du champ. Le taux de chômage et le recours à l'emploi à temps partiel dépassent légèrement la moyenne. Enfin, les revenus des ménages sont les plus faibles.

Ces campagnes collinaires et vallonnées, aux reliefs modérés, sont peu bâties et peu artificialisées. L'habitat est dispersé et les paysages sont composés de prairies, d'espaces agricoles hétérogènes et de forêts.

Le deuxième ensemble, dénommé « **campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique** » rassemble 1,8 million d'habitants (3 %) répartis sur 56 000 km² (10 %) et 3 500 communes (10 %). Il ne présente des plages continues que dans quelques secteurs montagneux¹ du Massif central, des Pyrénées, des Alpes du sud et de Corse.

Les densités communales sont très faibles avec une croissance qui reste très lente. Les communes se situent dans un environnement fortement rural, loin de l'influence de grandes métropoles. Cependant, la population augmente dans les trois quarts des communes, alimentée par un excédent migratoire auquel est souvent associé un solde naturel positif. Les communes connaissent un brassage de populations important. Elles attirent des personnes de tous âges et de toutes catégories socioprofessionnelles. Cependant de nombreuses communes sont marquées par l'arrivée des seniors, ce qui a pour effet d'accentuer le vieillissement déjà important de la population. Les migrations résidentielles s'effectuent sur des distances importantes.

Les temps d'accès aux commerces, services et établissements scolaires sont supérieurs à la moyenne des communes du champ. Les temps de trajet domicile – travail sont plutôt courts et l'accessibilité potentielle de

¹ Les territoires de montagne font l'objet d'une typologie spécifique (cf. 8 pages de synthèses « Typologie de la montagne »).

l'emploi moyenne. La croissance de l'emploi et le niveau de qualification des actifs ont également des valeurs moyennes. Mais le taux de chômage et la part du travail à temps partiel sont très importants. Les revenus des ménages sont faibles. L'économie locale est marquée par les emplois résidentiels, agricoles, agro-alimentaires et touristiques qui ont un poids supérieur à celui des communes du champ.

Les paysages à relief accentué sont composés principalement de prairies et de forêts, avec une présence du bâti et des espaces artificialisés peu marquée.

Le troisième type, « **campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant** », concerne seulement un million d'habitants (moins de 2 %) répartis sur 51 000 km² (9 %) et 2 100 communes (6 %). Il constitue la plus petite classe et caractérise une partie de France montagnaise¹.









Les densités communales sont très faibles et n'augmentent que très lentement. Ces territoires correspondent à des espaces, souvent difficiles d'accès, sur lesquels les grandes métropoles n'exercent que peu d'influence.

Le vieillissement de la population est sensible. Pourtant, 80 % des communes connaissent un accroissement démographique qui résulte d'un excédent migratoire parfois combiné avec un solde naturel positif. Ces territoires attirent des populations de toutes catégories socioprofessionnelles et de tous âges malgré un éloignement très important des services et commerces d'usage courant et des établissements scolaires. Le brassage de populations y est intense. En même temps qu'il arrive de nouveaux habitants, des populations de catégories socioprofessionnelles et d'âges divers quittent ces territoires. Les migrations résidentielles s'effectuent sur de très longues distances.

L'accessibilité des emplois y est légèrement meilleure que pour l'ensemble du champ d'étude et la situation économique est plutôt favorable. Ce dynamisme repose sur une sphère présentielle et un secteur touristique très développés. L'appareil productif semble en revanche peu diversifié : les activités agricoles sont peu présentes et l'industrie marginale. La situation sur le marché du travail est plus mitigée. Bien que ces communes présentent une forte croissance de l'emploi et un bon niveau de qualification des actifs, le travail à temps partiel et le chômage y sont très présents ce qui explique en partie les faibles revenus des ménages.

Les territoires de cette classe bénéficient de la qualité de leurs aménités environnementales. Leurs paysages de montagne, la forte présence de milieux semi-naturels et des forêts sont sans doute à l'origine de l'attrait touristique et résidentiel. Ces paysages, caractérisés par des reliefs accidentés, sont peu marqués par les activités agricoles et par le bâti qui s'organise en habitat dispersé. Ils présentent un faible niveau d'artificialisation.

Tableau 1 - Répartition des communes, de la superficie et de la population selon les types d'espace

Types d'espace		Nombre de communes	Superficie (km ²)	Population 2007
Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées				
	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique	3 070	39 161	5 445 075
	diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	4 843	60 642	5 499 432
	densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle	2 535	40 552	5 037 498
Les campagnes agricoles et industrielles				
	sous faible influence urbaine	10 523	139 890	5 522 739
Les campagnes vieilles à très faible densité				
	faibles revenus, économie présentielle et agricole	7 222	119 938	2 282 416
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique	3 528	55 628	1 836 720
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant	2 134	51 319	1 036 597
Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)				
	Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	2 715	36 810	35 134 761

Source : INSEE, RP-2007

Enjeux pour les territoires

La métropolisation, avec l'émergence d'un réseau de grandes et moyennes villes de province, remet en question le rôle important que les bourgs et petites villes jouent dans l'animation et le fonctionnement des territoires. La littoralisation et l'urbanisation des vallées fluviales et alpines questionnent les modes de gestion des milieux remarquables dans un contexte de densification des populations et des activités. La périurbanisation qui touche des espaces de plus en plus étendus à la périphérie de toutes les villes françaises, en plus de soulever les problèmes liés à la dépendance automobile, à une pression croissante sur les ressources naturelles, sur le foncier et les conflits d'usage qui en découlent, interpelle l'accessibilité des emplois et des services dans des espaces en forte croissance résidentielle. Elle interroge aussi les modalités de gouvernance locale souvent fragmentée dans ces espaces. Ces processus, synonymes d'artificialisation et de consommation d'espace, génèrent un tri sociospatial qui met les populations les plus modestes à l'écart des aménités urbaines.

Les territoires situés en marge de ces processus en ressentent aussi les répercussions. En effet, les espaces de faible densité, après une longue période d'exode agricole et rural, connaissent un brassage important de population, avec certes de nouveaux arrivants mais également de nombreux départs de jeunes. Là où l'érosion démographique s'est accompagnée d'une érosion des activités agricoles et industrielles, les territoires sont confrontés à de nombreux défis économiques et sociaux. Le rétablissement de la cohésion sociale, dans un contexte de vieillissement de la population et de précarisation des jeunes ménages, l'amélioration des conditions d'accès aux commerces et services constituent des enjeux majeurs et une condition de l'équité territoriale. La préservation des milieux remarquables et la mise en valeur des ressources naturelles et patrimoniales font aussi partie des enjeux de ces espaces.

Les orientations économiques des campagnes, les caractéristiques de leur appareil productif et leur situation face au marché du travail sont également à l'origine d'enjeux importants. Leurs fonctions productives, longtemps mises en avant, soulèvent les questions d'une forte spécialisation et de la nécessité de protéger les espaces agricoles dans un contexte de concurrence internationale et d'émergence de tensions alimentaires. Les stratégies de développement économique doivent prendre en compte la nécessité d'une diversification des activités, l'objectif d'excellence productive, mais aussi résidentielle et touristique. Enfin, un enjeu de taille consiste à accompagner la croissance des emplois dans les territoires ruraux afin de garantir une meilleure insertion des actifs sur le marché du travail.






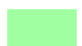

Méthodologie

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Les résultats (cf. présentation des typologies thématiques ci-après) ont été combinés selon la même méthodologie pour produire la typologie générale des espaces ruraux.

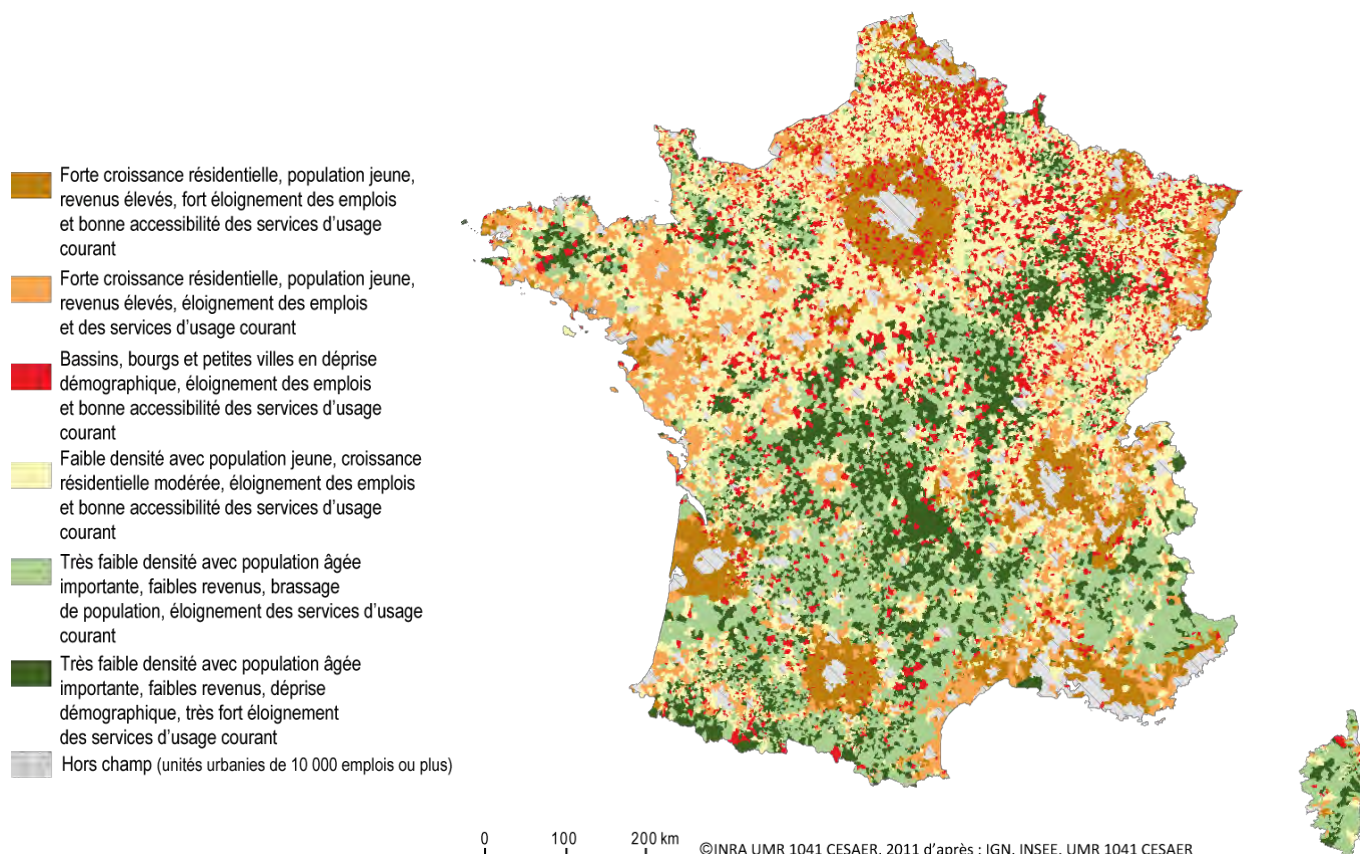
Champ spatial

Toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine ayant plus de 10 000 emplois ont fait l'objet de cette typologie. L'analyse a été menée à l'échelle communale afin de conserver l'échelle spatiale la plus fine possible. Cependant, pour des raisons de significativité statistique, certains indicateurs des champs « Espace, population et conditions de vie » et « Emplois et activités économiques » ont été calculés au niveau des cantons-villes ou de leurs regroupements de façon à utiliser systématiquement des unités spatiales comptant au moins 2 000 habitants.

Tableau 2 - Points de vigilance distinctifs des classes de la typologie

Classe de la typologie	Points de vigilance en termes de durabilité	Points de vigilance pour l'action publique	
Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées			
	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique	Consommation d'espaces naturels et agricoles Transports et congestion des réseaux Tri social	Gestion de la consommation d'espace, maintien des îlots agricoles, forestiers et naturels Mixité fonctionnelle et sociale, relevant des logiques de couronne et de corridor qui structurent les territoires concernés par cette classe
	diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	Mitage de l'espace par le bâti Enjeux environnementaux (alimentation en eau potable et traitement des eaux usées, conflits d'usage) Dépendance automobile	Vulnérabilité énergétique des ménages modestes Fragilité en termes d'accès à l'emploi Organisation des transports Planification urbaine, cohésion territoriale, planification spatiale
	densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle	Pression soutenue de l'artificialisation (bâtis et réseaux) sur les ressources et les milieux naturels ou semi-naturels Tri social	Préservation des ressources et des milieux naturels ou semi-naturels Dimensionnement des réseaux et des équipements dans le contexte d'une grande variabilité saisonnière de la population Planification urbaine Maintien des activités productives
Les campagnes agricoles et industrielles			
	sous faible influence urbaine	Exposition aux fluctuations du marché agricole Intégration plus forte entre les bassins de production et de consommation Monotonie et faible diversité paysagère Poches de pauvreté en milieu rural, dépendance automobile, tri social	Protection des espaces agricoles Spécialisation fonctionnelle vers l'agriculture productive et planification spatiale complexe dans les espaces où cette classe est discontinue Articulation ville-campagne Pérennité du maillage urbain Maintien de la biodiversité Gestion de l'eau (usages, pollution etc.)
Les campagnes vieilles à très faible densité			
	faibles revenus, économie présentielle et agricole	Cohésion sociale (vieillesse, faibles revenus) Situations sociales et individuelles contrastées	Extension des activités en lien avec l'agriculture et diversification des activités Accès aux services
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique	Cohésion sociale (vieillesse, faibles revenus) Coûts de transport	Diversification des activités Capacité de saisir les opportunités offertes par le développement du tourisme durable Accès aux services
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant	Milieux remarquables à ménager Anticipation et adaptation au changement climatique	Services aux populations, viabilités et compensation des surcoûts liés à la situation montagnarde Fragilisation du tissu économique par une forte spécialisation touristique - diversification des activités Coût du dimensionnement des réseaux et des équipements Durée et extension des saisons touristiques

Typologie thématique du champ « Espace, population, conditions de vie »



Les espaces ruraux sont structurés par leur position par rapport aux villes, depuis les grandes métropoles jusqu'aux petites villes qui maillent le territoire. La distance aux centres urbains fait apparaître un gradient de densité de population, détermine l'accessibilité des commerces et services d'usage courant. Les pôles urbains concentrent aussi les emplois et drainent les actifs résidents dans les territoires sous leur influence, alors que dans les espaces éloignés des villes les emplois sont davantage disponibles sur place pour un nombre restreint d'actifs qui y résident. La position relative par rapport aux pôles urbains détermine aussi les dynamiques démographique et économique en stimulant les espaces localisés dans l'aire des pôles dynamiques. Elle explique enfin les différences de conditions de vie en faisant apparaître un gradient de revenus qui diminuent avec la distance aux espaces urbains.

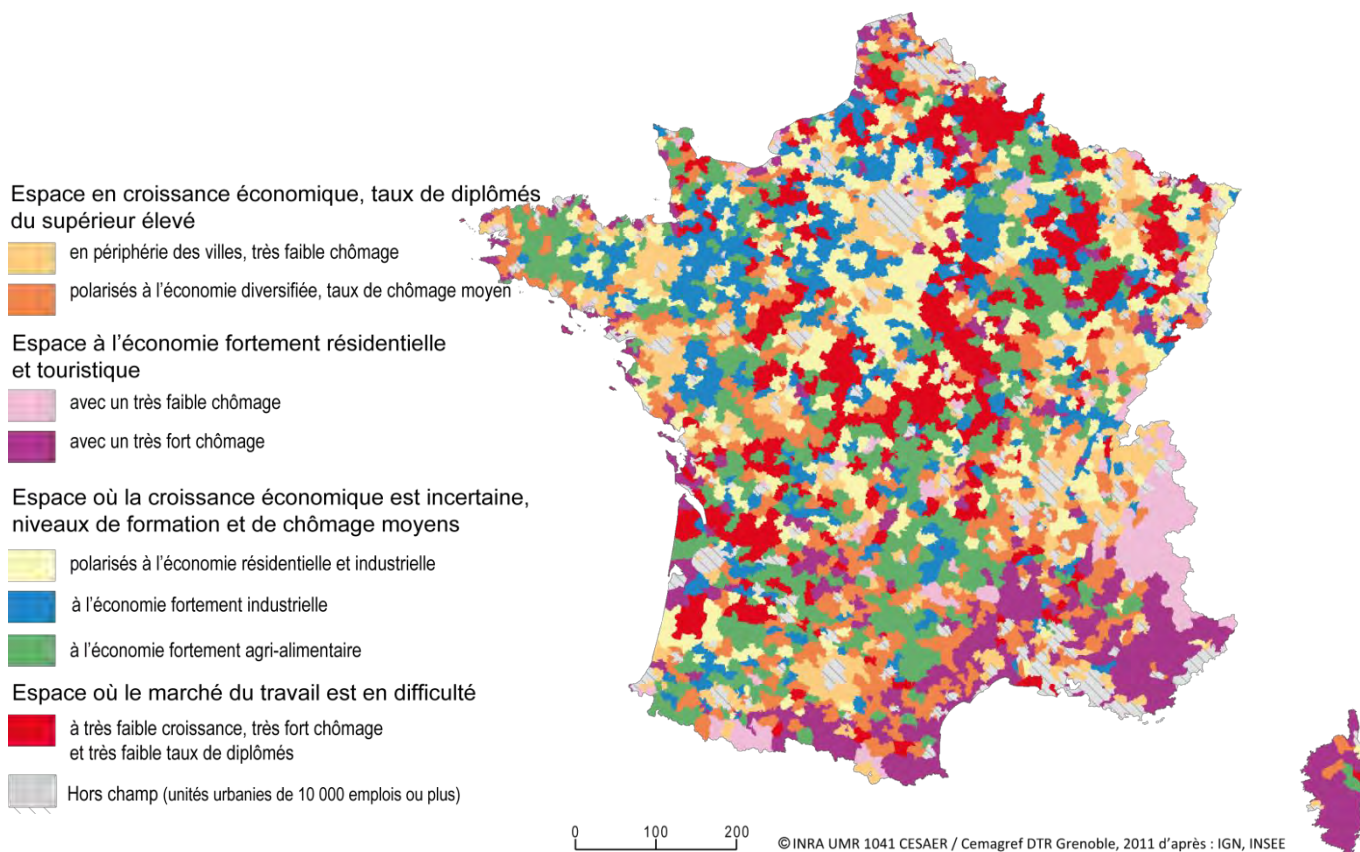
Indicateurs du champ

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes ; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : temps de trajet aux services d'usage courant ; longueur des déplacements domicile-travail ; longueur des déplacements domicile-étude ; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie) ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; distance moyenne des migrations résidentielles ; revenu fiscal médian par unité de consommation ; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Typologie thématique du champ « Emploi et activités économiques »



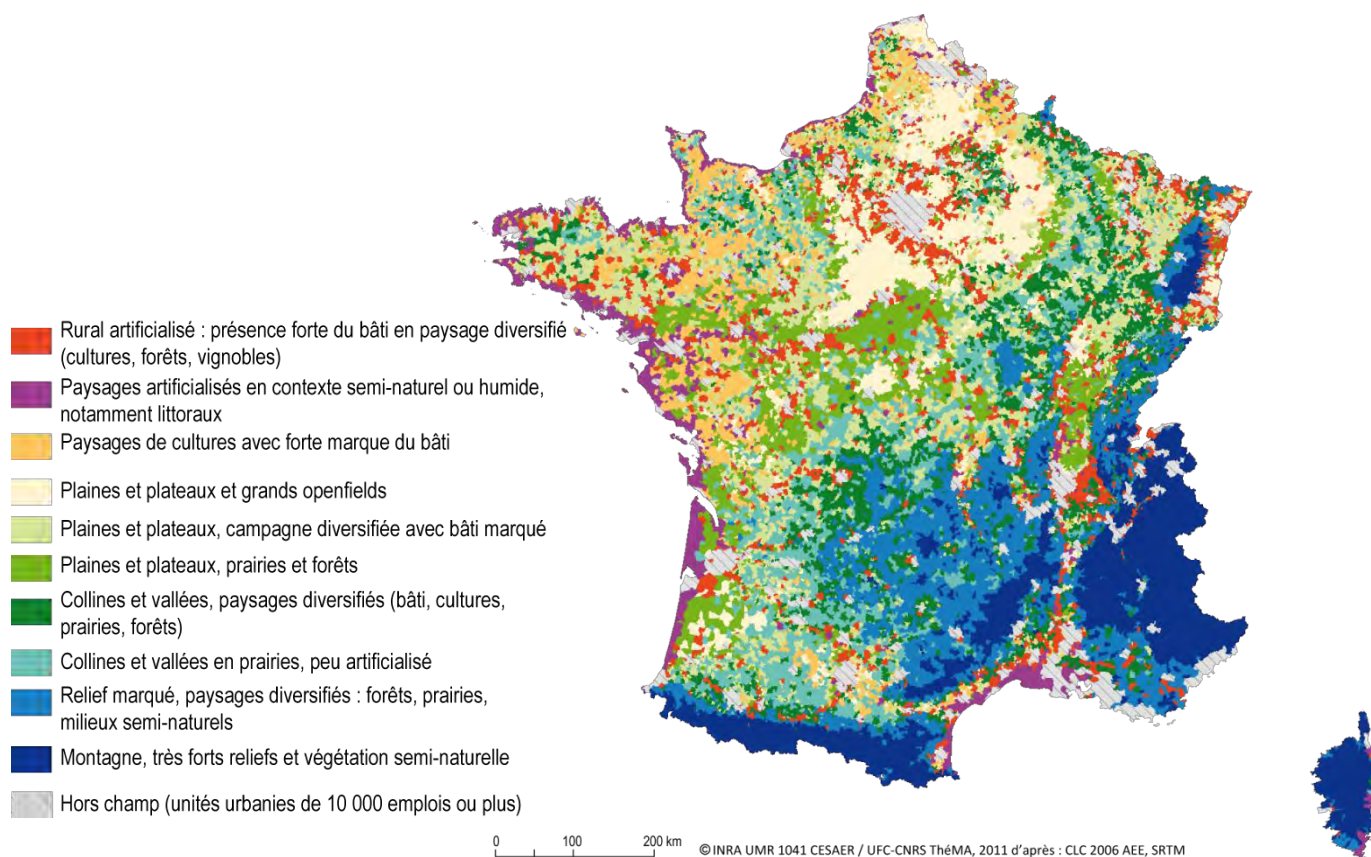
L'organisation et la structure des espaces ruraux résultent des caractéristiques de leur économie. Les territoires se différencient selon le niveau de la spécialisation fonctionnelle ou structurelle, ou encore selon le niveau de diversification de leur appareil productif. Ils se distinguent aussi par les caractéristiques de leur main-d'œuvre, et notamment les niveaux de qualification et d'insertion sur le marché du travail, ainsi que par leur capacité à répondre aux sollicitations de l'appareil productif. Enfin, le dynamisme de l'emploi est une caractéristique essentielle des territoires et préfigure leur croissance économique.

Indicateurs du champ

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère résidentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Typologie thématique du champ « Paysages »



La France rurale est structurée par les conditions naturelles qui façonnent ses paysages. L'environnement physique et en particulier les reliefs influencent la forme de peuplement et peuvent jouer sur les conditions de l'accessibilité. La présence d'aménités naturelles stimule l'attractivité résidentielle et touristique. Les ressources naturelles déterminent les bassins de production agricole. Plus généralement, les ressources naturelles jouent dans la définition des stratégies du développement local au travers de leur mise en valeur. Les différents niveaux de richesses et de diversité biologique qui constituent le patrimoine naturel influencent le développement et les modalités de gouvernance des territoires notamment par l'existence de dispositifs de protection ou de gestion des espaces naturels et agricoles. La différenciation des territoires se fait aussi selon la fragilité des milieux remarquables aux pressions anthropiques qui s'y exercent ou qui peuvent s'y exercer dans le futur.

Indicateurs du champ :

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties ; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne ; dénivellation

Typologie du littoral

Typologie du littoral

Entre littoralisation, vulnérabilité du milieu naturel et activités agricoles, les littoraux forment un espace spécifique. Sur les dix-neuf millions de Français qui habitent à moins d'une heure des côtes, 79 % résident, souvent au proche contact des rivages, dans des communes urbaines et périurbaines où l'artificialisation entre en concurrence avec le milieu naturel. A côté de cet espace du plein, 20 % de la population résident dans du rural de type atlantique ou méditerranéen qui associent des campagnes dynamiques et des espaces peu peuplés. Ces types se combinent en cinq ensembles régionaux avec des portées différentes de l'effet littoral. De l'estuaire de la Seine au Pas-de-Calais, une étroite frange littorale artificialisée jouxte des campagnes en openfield, des bourgs et du périurbain des villes intérieures. De la Seine à la Gironde, l'urbanisation et la périurbanisation des littoraux est forte ; l'arrière littoral rassemble des campagnes souvent dynamiques mais où certaines parties forment des poches rurales profondes, et des villes intérieures largement étalées. Le littoral aquitain est très contrasté de proche en proche. L'arc littoral méditerranéen connaît une forte métropolisation en cadre semi-naturel, avec des transitions rapides entre les communes urbanisées de la côte et les communes majoritairement du type rural peu peuplé et âgé de l'arrière-pays aux paysages accidentés et semi-naturels. Ce dernier type domine également en Corse hormis Bastia et Ajaccio.

Un espace spécifique

L'observatoire du littoral parle d'un « espace menacé et convoité », où se conjuguent au moins trois grandes problématiques.

- La littoralisation. Artificialisation, urbanisation, densification marquent les littoraux, avec des arrivées importantes de flux migratoires, résidentiels et saisonniers. La fréquentation touristique, le développement des activités touristiques vont de pair avec un vieillissement de la population résidente, et une forte part du secteur résidentiel dans l'emploi. A l'échelle locale, les écarts de revenus sont importants.
- La fragilité du milieu naturel. Interfaces entre mer et continent, les littoraux abritent des milieux particuliers, constituent des passages écologiques, mais sont vulnérables aux apports provenant de la mer comme du continent, et à l'artificialisation.
- Le maintien de l'agriculture et des activités associées. Entre artificialisation et milieux naturels, l'agriculture occupe une part importante mais concurrencée des espaces proches du littoral, avec des "ceintures dorées" et des situations très inégales selon les régions. Le secteur agricole et agro-alimentaire forme parfois un trait de caractère des régions littorales.

Les littoraux ont d'autres singularités, avec les activités halieutiques et conchylicoles, et avec des fonctions portuaires en mutation. Ces spécificités (en dehors de l'emploi) ne sont pas reprises dans cette étude, qui s'attache à relever les grands traits de différenciation combinés par les situations démographiques, sociales, ainsi que par les paysages.

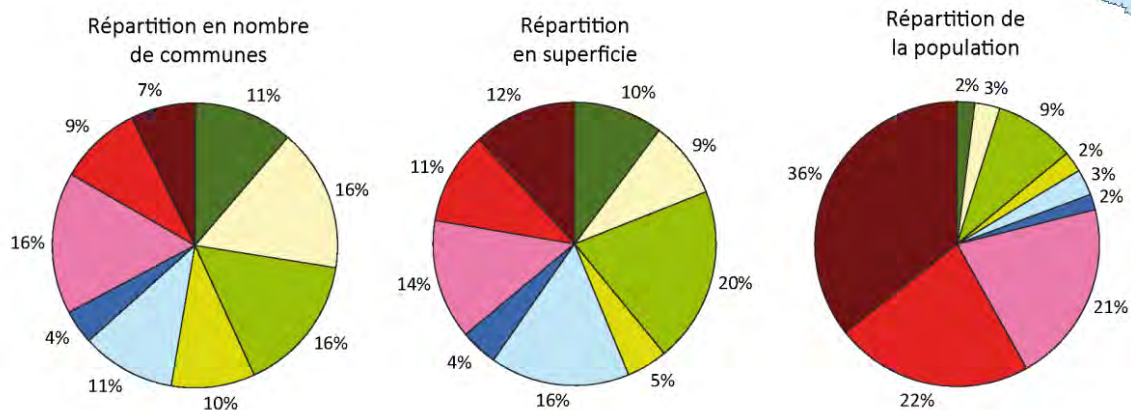
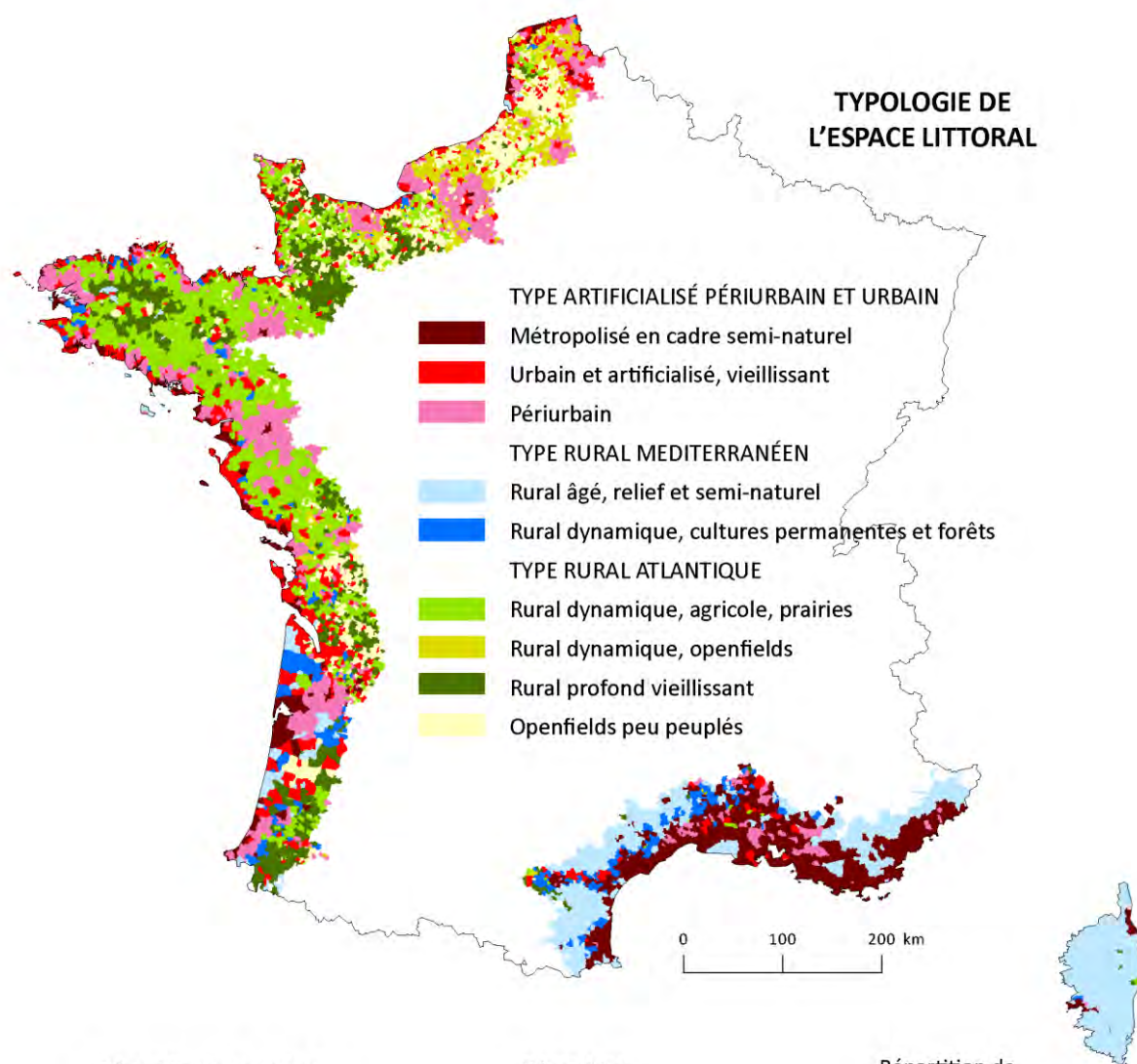
Méthodologie

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples par groupes (AFCM avec un groupe par champ thématique), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Neuf types ont été retenus à l'issue de la classification.

Un terrain d'étude élargi : les communes situées à moins d'une heure des rivages par la route

La plupart des études abordent l'espace littoral par des mailles administratives (cantons, départements) comprenant au moins une commune située en bord de mer. Ici, la zone retenue comprend l'ensemble des communes situées à moins d'une heure de trajet en voiture des rivages océaniques et maritimes, elle englobe donc autant les riverains de la ligne de côte que les habitants de l'arrière littoral. Cette zone déborde sur des espaces où l'influence du littoral n'est plus patente sur la population et ses activités. Ce périmètre d'étude permet d'examiner sans a priori la portée de l'effet littoral, qui varie selon les régions. Cet effet est souvent associé à d'autres structures d'organisation de l'espace : métropolisation (exemple : arc méditerranéen), centralité urbaine et périurbanisation (exemple : Caen), axes d'artificialisation au long et autour des vallées (exemple : Seine). L'ensemble observé regroupe environ 19 millions d'habitants (29 % de la population française), sur 140.000 km² (un quart du territoire métropolitain).

Neuf types littoraux organisés en trois groupes



Le littoral artificialisé urbain et périurbain

- les communes des ensembles métropolisés, attractifs, au cadre à la fois artificialisé et semi-naturel, caractéristiques du littoral méditerranéen continental
- les communes urbaines ou artificialisées, souvent touristiques mais à la population vieillissante : villes de l'arrière littoral, villes du littoral, et chapelets riverains du littoral Atlantique et Manche
- les communes des périphéries urbaines, attractives et à la population souvent plus jeune

Le littoral de type rural méditerranéen (avec quelques sites côté Atlantique)

- les communes rurales âgées mais touristiques, au cadre semi-naturel souvent montagneux (presque totalité de la Corse et arrière-pays méditerranéen)
- les communes rurales plus ou moins dynamiques, caractérisées par les cultures permanentes (vignobles) et les milieux semi-naturels, notamment situées en Languedoc

Le littoral de type rural atlantique, avec des oppositions sur les densités de population et sur les paysages

- communes rurales dynamiques, plutôt attractives, en paysage d'openfield ou de prairie
- communes rurales peu peuplées, en openfield dans un cas, et en bocage dans l'autre, ce dernier cas regroupant des communes nettement vieillissantes

LITTORAL ARTIFICIALISE URBAIN ET PERIURBAIN

Métropolisé en cadre semi-naturel

Espaces urbains métropolisés attractifs, économie présentielle et touristique, cadre artificialisé et semi-naturel



Avec une densité de population forte et croissante (en moyenne 457 habitants par kilomètre carré), une attractivité résidentielle à longue distance, des revenus élevés et des indices de métropolisation, ces communes appartiennent :

- le plus souvent à la métropole méditerranéenne ;
- aux centres des grandes agglomérations les plus dynamiques de la façade atlantique (Rouen, Rennes, Nantes, La Rochelle, Bordeaux) ;
- à de nombreuses petites villes et/ou stations balnéaires de la Manche et de l'Atlantique comme par exemple Le Touquet, l'île de Ré, Arcachon.

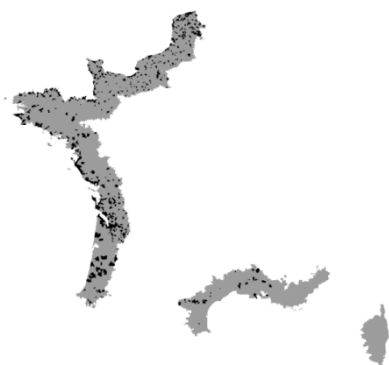
L'emploi est marqué par les parts importantes des sphères présentielle et touristique, mais avec un fort taux de travail à temps partiel et un chômage

élevé. L'évolution de l'emploi est plutôt favorable.

L'occupation du sol est fortement marquée par l'artificialisation dans un paysage forestier et semi-naturel, avec la marque du vignoble côté méditerranéen. Le relief est souvent accusé, particulièrement du côté méditerranéen.

Urbain et artificialisé, vieillissant

Espaces urbains ou fortement artificialisés, touristiques et vieillissants



Ces communes présentent une forte densité de population (en moyenne 378 habitants par kilomètre carré), stable ou en diminution. La population est plutôt âgée (moyenne de l'indice de vieillissement à 101) et bénéficie d'une bonne accessibilité des services d'usage courant. Les navettes domicile - travail sont de courte portée.

Emploi touristique et temps partiel caractérisent l'emploi, marqué par un fort taux de chômage, mais avec une évolution relativement favorable.

L'occupation du sol est caractérisée par une forte artificialisation, qui va de pair avec les emprises des cultures et les espaces semi-naturels.

Façade de la Manche et de l'Atlantique :

- chapelet de communes au bord des rivages, du Pas-de-Calais à la Gironde

- semis de petites villes et centres de plus grandes agglomérations

Façade méditerranéenne : quelques communes au sein de l'ensemble métropolisé.

Espaces périurbains



Ces communes ont une forte densité de population (en moyenne 232 habitant au kilomètre carré), en hausse, et connaissent un excédent migratoire. La population, jeune, aux revenus élevés, bénéficie d'une bonne accessibilité des services. Les navettes domicile-travail sont importantes, soulignant le caractère périurbain de cet ensemble. L'évolution de l'emploi est favorable, avec une forte part de diplômés du supérieur. L'emploi agricole et agro-alimentaire est peu présent, l'emploi touristique à peine plus.

L'occupation du sol est nettement diversifiée, avec pour trait commun une forte empreinte de l'artificialisation par le bâti.

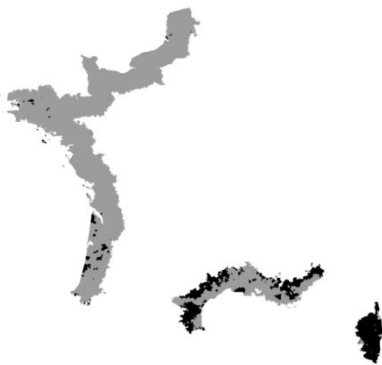
- Larges auroles autour des grandes villes de la façade de la Manche et de l'Atlantique, plus restreintes autour des villes plus modestes.

- Localement, communes riveraines du littoral (sud de la Bretagne), ou de l'arrière littoral (Bretagne, Picardie).
- Côté méditerranéen, type peu représenté car la majeure partie des communes urbaines ou périurbaines appartient au « littoral métropolisé ».

LITTORAL DE TYPE RURAL MEDITERRANEEN

Rural âgé, relief et semi-naturel

Reliefs forestiers et semi-naturels, rural attractif mais âgé, touristique mais faiblesse de l'emploi



Communes très peu peuplées (en moyenne 32 habitants au kilomètre carré), avec une densité en faible progression mais une attractivité à longue portée et un excédent migratoire. L'indice de vieillissement est très élevé (196 en moyenne), les revenus faibles, et les services éloignés.

L'emploi touristique et le travail à temps partiel caractérisent nettement ce type, qui connaît également des taux de chômage parmi les plus élevés.

Le paysage est marqué par le relief, avec une très faible artificialisation, et une forte emprise des forêts et des milieux semi-naturels.

Ce type est surtout caractéristique des régions méditerranéennes. Il couvre la presque totalité de la Corse, l'arrière littoral provençal et une large partie de

l'arrière littoral languedocien. De façon ponctuelle, on retrouve quelques communes de ce type sur la façade atlantique, surtout en Aquitaine et dans le Finistère.

Rural dynamique, cultures permanentes et forêts

Vignobles et forêts, milieux semi-naturels, campagnes peuplées et dynamiques



Communes plutôt peuplées (en moyenne 87 habitants au kilomètre carré, en évolution positive), attractives sur une grande portée, aux revenus élevés, mais peu métropolisées.

L'emploi dans la sphère présentielle est important, avec une forte part de diplômés du supérieur, mais un travail à temps partiel très développé.

L'artificialisation est forte, et les cultures permanentes (vignobles) singularisent cette classe. Au-delà du bâti et de la vigne, l'occupation du sol est bien marquée par les forêts et les milieux semi-naturels.

Cette classe concerne d'abord l'arrière littoral languedocien, entre le ruban urbanisé du rivage et l'arrière-pays montagneux. De façon moindre, on la

retrouve aux environs de Bordeaux (Médoc, Graves), et parfois sur les littoraux bretons.

LITTORAL DE TYPE RURAL ATLANTIQUE

Rural dynamique, agricole, prairies

Rural peuplé, démographie dynamique



Ces communes assez densément peuplées (en moyenne 67 habitants au kilomètre carré) voient leur densité progresser, avec une attractivité résidentielle certaine, et des gains par excédents naturel et migratoire. Les revenus des ménages sont relativement élevés et les navettes domicile-travail de courte portée.

L'emploi est faiblement marqué par la sphère présentielle et le tourisme. L'emploi agricole et agro-alimentaire est important, avec un taux de chômage plutôt faible.

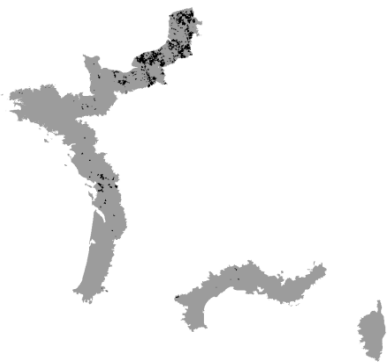
Le cadre de vie est peu artificialisé, peu marqué par les milieux semi-naturels : ce sont les labours, les prairies et les emprises agricoles hétérogènes qui

forment la trame du paysage.

Fortement régionalisé, ce type concerne principalement la Bretagne intérieure, la Vendée et, de façon partielle, la Basse-Normandie, la Charente-Maritime et le sud aquitain.

Rural dynamique, openfields

Rural peuplé, démographie dynamique



Communes assez densément peuplées (en moyenne 69 habitants au kilomètre carré), avec une densité en progression, et un accroissement de population par excédents naturel et migratoire. La portée des migrations résidentielles est courte (moins de 70 km), soulignant l'origine régionale des nouveaux arrivants. L'indice de vieillissement est faible et les navettes domicile - travail de longue portée. Ces caractères indiquent une tendance à la périurbanisation.

La structure de l'emploi est marquée par un léger avantage pour la sphère agricole et agro-alimentaire.

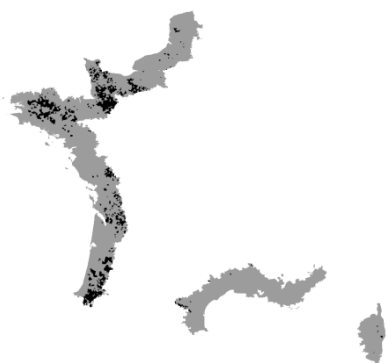
L'occupation du sol montre une artificialisation élevée, dans un paysage très

marqué par les grandes cultures (openfields) et de façon moindre par les prairies.

Ce type est très régionalisé : arrières littoraux de l'est de la Manche, en Haute-Normandie (lointaines périphéries de Rouen et du Havre), en Picardie (environs d'Amiens et axe de la Somme), et en Nord-Pas-de-Calais (retombée sud de l'Artois et Flandre).

Rural profond vieillissant

Rural peu peuplé et en panne démographique



Très faible densité de population (en moyenne 28 habitants au kilomètre carré) stable ou à la baisse, communes peu attractives, en déclin démographique par déficit naturel et migratoire. L'indice de vieillissement est élevé (en moyenne 105), et les revenus sont faibles. Les services d'usage courant sont plutôt éloignés. Ces communes sont écartées des agglomérations métropolitaines.

Forte part de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi, les autres secteurs occupant une part plus faible qu'ailleurs. L'emploi est plutôt à la baisse, mais le taux de chômage demeure relativement bas. Les diplômés du supérieur sont rares.

Le paysage, peu artificialisé, est surtout marqué par les prairies et les emprises agricoles hétérogènes.

Ces communes sont situées du côté de l'Atlantique et de l'ouest de la Manche, avec de nets regroupements, principalement dans les collines normandes, dans le centre de la Bretagne (monts d'Arrée) et dans les collines basques.

Openfields peu peuplés

Rural peu peuplé et en panne démographique



Ces communes montrent une faible densité de population (en moyenne 49 habitants au kilomètre carré), stable ou à la baisse, avec un déclin plutôt dû au déficit migratoire. Elles demeurent à l'écart des zones de métropolisation, mais l'accès aux services courants est relativement rapide.

La sphère agricole et agro-alimentaire marque la structure de l'emploi (de façon générale plutôt à la baisse), avec peu de diplômés du supérieur.

Le paysage est peu artificialisé, fortement marqué par les grandes cultures en openfield.

Ce type concerne principalement de larges zones de la Picardie et de la Haute-Normandie (du pays de Caux au Ponthieu). On le retrouve en mosaïque en Basse-Normandie (pays d'Auge) et dans le sud du Poitou (Angoumois, Double).

Répartition de la surface et de la population sur les 9 classes : l'opposition des vides et des pleins

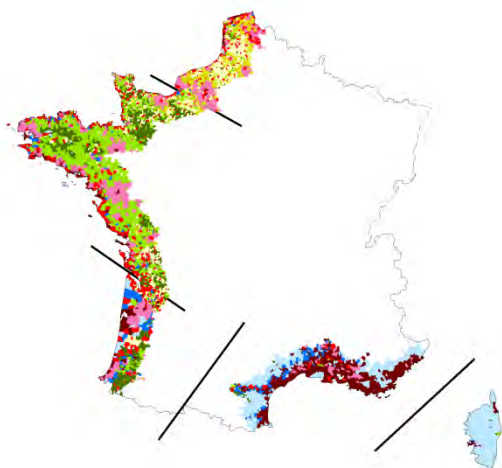
- 35 % de l'espace est "plein" (avec 79 % de la population pour les trois types périurbains et urbains), souvent au proche contact des rivages
- 30 % de l'espace porte des communes "dynamiques" (mais avec seulement 13 % de la population), et 35 % de l'espace est faiblement occupé (avec à peine 8 % de la population) : il peut s'agir autant de campagnes intérieures (centre breton), de campagnes proches du littoral (bocage bas-normand), que des espaces semi-naturels méditerranéens, littoraux ou non.

Les communes métropolisées représentent à elles seules plus du tiers de la population totale, pour seulement 7 % de la superficie.

Les types caractérisés par les milieux semi-naturels couvrent 28 % de l'espace... dont les deux cinquièmes pour les espaces métropolisés qui associent étroitement artificiel et semi-naturel.

Ainsi, sur les dix-neuf millions de Français qui habitent à moins de 60 minutes des côtes, 80 % résident dans des communes couvrant le tiers de cet espace, souvent très près des rivages, où l'artificialisation entre en concurrence avec le milieu naturel. A l'opposé, 35 % de ce territoire est faiblement peuplé. Au-delà de l'opposition entre les façades de l'Atlantique et de la Méditerranée qui demeure, cinq ensembles régionaux se distinguent, avec des portées différentes de l'effet littoral.

Deux façades et cinq ensembles régionaux



L'opposition de la façade atlantique et de la façade méditerranéenne est vigoureuse, avec trois ensembles régionaux d'un côté et deux de l'autre.

La façade Atlantique et Manche comporte au moins trois ensembles régionaux

- L'ensemble est-Manche, de l'estuaire de la Seine au Pas-de-Calais : étroite frange littorale artificialisée, campagne en openfield et bourgs, large périurbanisation autour des centres urbains.

- L'ensemble ouest-Manche et centre-Atlantique, de la Seine à la Gironde, avec une forte urbanisation et périurbanisation des littoraux, un arrière littoral, aux campagnes souvent dynamiques mais où certaines parties forment des poches

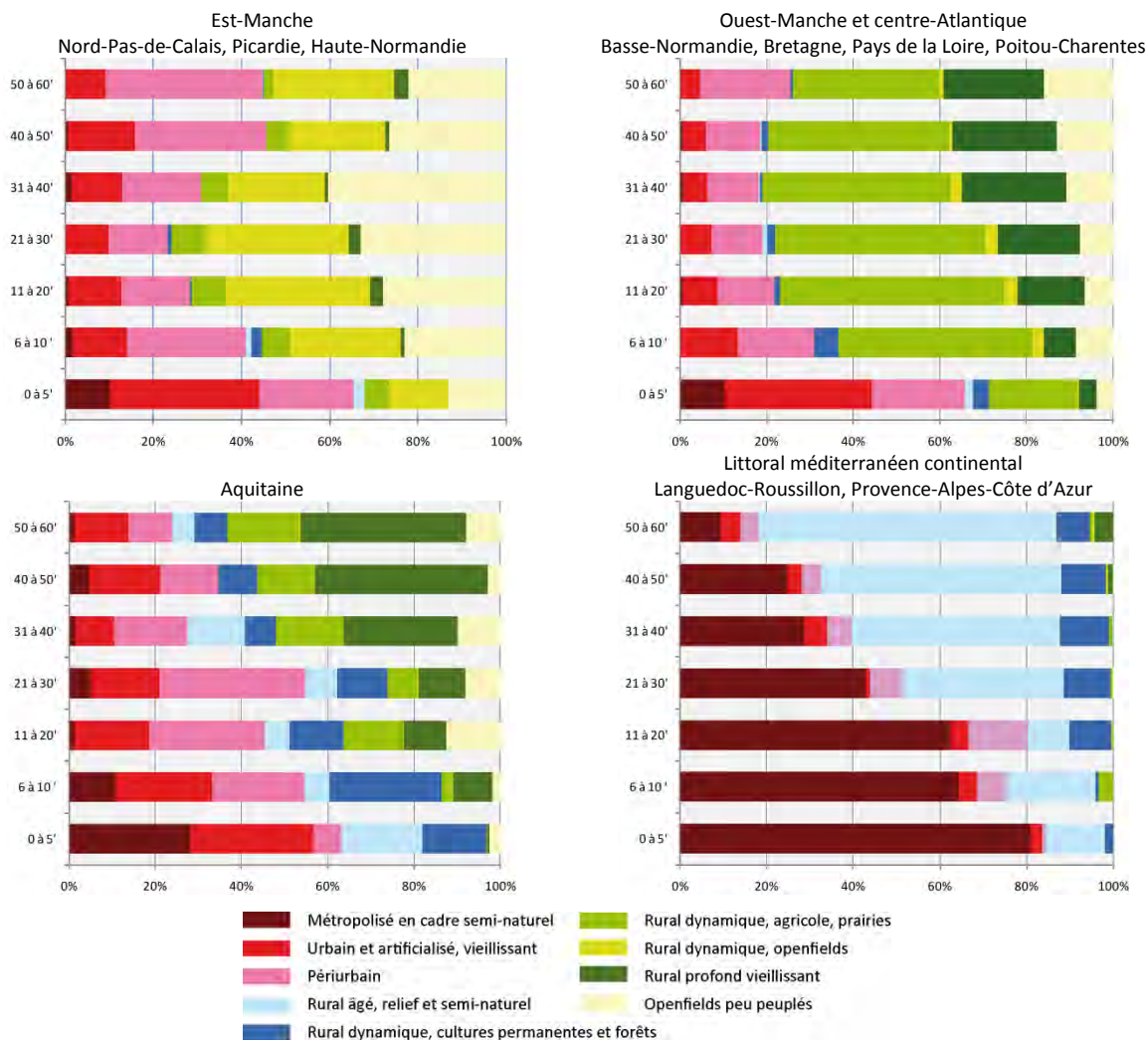
rurales profondes, et des villes intérieures largement étalées.

- L'ensemble aquitain, très contrasté de proche en proche.

La façade méditerranéenne et la Corse

- L'arc littoral continental, où le type « métropolisé en cadre semi-naturel » couvre la majeure partie des communes urbanisées, avec des transitions rapides vers les communes peu peuplées de l'arrière-pays qui appartiennent majoritairement au type « rural âgé, relief et semi-naturel ».
- La Corse, où ce dernier type domine de façon presque exclusive (hormis Bastia et Ajaccio).

La portée de l'effet littoral, par ensembles régionaux



Ces graphiques montrent la répartition (en superficie) de chacune des neuf classes selon l'éloignement à la côte, en distance temps pour des déplacements en voiture. Les quatre ensembles régionaux continentaux sont présentés, la Corse étant pour sa part très homogène dans cette typologie.




Le pic d'artificialisation est toujours atteint pour la classe de distance la plus faible (0 à 5 minutes des côtes). La limite de l'effet littoral est mesurée par la distance au-delà de laquelle la part des types artificialisés est minimale. Par exemple, pour la façade est-Manche, la surface cumulée des trois types artificialisés (métropolisé, urbain, périurbain) est minimale pour la classe de distance de 21 à 30 minutes : l'effet littoral se termine sur la classe de 11 à 20 minutes.

- La façade est-Manche montre un effet littoral d'une portée de 20 minutes, avec un très fort décalage entre les deux premières classes de distance (65 % d'artificialisé entre 0 et 5 minutes, 40 % entre 6 et 10 minutes). A plus de 40 minutes on trouve le pic des villes intérieures.
- La façade ouest-Manche et centre-Atlantique montre également un effet littoral d'une portée de 20 minutes (avec un pic très fort au contact des côtes).



- La façade aquitaine est plus complexe, mais la portée semble être de 30 minutes du fait de la périurbanisation ; urbanisation et métropolisation marquent davantage le contact des rivages.
- Sur la façade méditerranéenne continentale, la portée moyenne de l'effet littoral est d'au moins 50 minutes, avec une métropolisation sur plus de 60 % de la superficie jusqu'à 20 minutes du littoral, et un pic de 80 % à moins de 5 minutes du littoral.

Points de vigilance pour le littoral


LITTORAL ARTIFICIALISE URBAIN ET PERIURBAIN

	Forces	Faiblesses	Vulnérabilité - fragilité (société, économie, environnement)	Enjeux de durabilité
Métropolisé en cadre semi-naturel 	Attractivité Accessibilité des services Revenus élevés Jeunesse Tourisme Milieu semi-naturel	Chômage Emploi à temps partiel Ecart de revenus Navettes longues Très forte artificialisation	Forte pression démographique Mobilités quotidiennes Emploi et disparités des revenus Forte artificialisation en milieu semi-naturel et relief	Attractivité et saturation des capacités de l'espace et des milieux Transports et congestion des réseaux, dépendance énergétique Opposition / coopération entre [population - activités] et milieu Attractivité et fragilité de l'emploi
Urbain et artificialisé, vieillissant 	Accessibilité des services Navettes courtes Emploi touristique Evolution de l'emploi Emploi agricole et agro-alimentaire Milieu semi-naturel Maintien agricole	Signes de recul démographique Vieillesse Ecart de revenus Emploi à temps partiel Forte artificialisation	Vieillesse et recul démographique Ecart de revenus Artificialisation de la bande littorale	Renouvellement de la population Tri sociospatial Milieu semi-naturel et artificialisation, notamment à proximité du littoral
Périurbain 	Démographie dynamique Attractivité Population jeune Qualifications Revenus Accessibilité des services	Navettes longues Artificialisation étalée Faiblesse des secteurs agricole, agro-alimentaire et touristique	Vieillesse à moyen terme Effacement relatif du secteur agricole et agro-alimentaire Artificialisation des espaces agricoles Navettes longues	Attractivité et artificialisation Dépendance automobile et vulnérabilité énergétique Maintien du secteur agricole face à l'artificialisation et aux enjeux environnementaux




LITTORAL DE TYPE RURAL MEDITERRANEEN

	Forces	Faiblesses	Vulnérabilité - fragilité (société, économie, environnement)	Enjeux de durabilité
Rural âgé, relief et semi-naturel 	Milieux semi-naturels Forêts Faible artificialisation Attractivité touristique Excédent migratoire	Densité de population Vieillesse Revenus faibles Accessibilité des services Chômage Activité agricole et agro-alimentaire	Vieillesse et isolement Revenus, chômage, activité saisonnière	Maintien et renouvellement de la population face à l'isolement, l'emploi et les revenus Relations entre milieux semi-naturels, économie et société
Rural dynamique, cultures permanentes et forêts 	Démographie dynamique Attractivité Qualifications Revenus Vignobles Milieux semi-naturels et forêts	Artificialisation Emploi à temps partiel	Emploi à temps partiel Artificialisation	Maintien des activités agricoles et de la diversité des paysages face à l'artificialisation au contact des aires métropolisées Extension de la métropolisation

LITTORAL DE TYPE RURAL ATLANTIQUE

	Forces	Faiblesses	Vulnérabilité - fragilité (société, économie, environnement)	Enjeux de durabilité
Rural dynamique, agricole, prairies 	Densité de population Démographie dynamique Population jeune Attractivité Navettes courtes Emploi Activité agricole et agro-alimentaire Diversité paysagère	Emploi sphère résidentielle Tourisme très faible Milieux semi-naturels très rares	Faiblesse des milieux semi-naturels	Extension de la périurbanisation Pérennité du maillage des petites villes Exposition aux fluctuations des marchés et orientations agricoles Pression sur les ressources naturelles Concurrence entre agriculture et milieux semi-naturels

LITTORAL DE TYPE RURAL ATLANTIQUE (suite)

	Forces	Faiblesses	Vulnérabilité - fragilité (société, économie, environnement)	Enjeux de durabilité
Rural dynamique, openfields 	Densité de population Démographie dynamique Attractivité résidentielle Population jeune	Navettes longues Tourisme très faible Artificialisation Uniformité des paysages Milieux semi-naturels très rares	Navetteurs longue distance Economie sous domination urbaine Spécialisation de l'activité agricole Uniformité paysagère	Périurbanisation par accroissement des mobilités (dépendance automobile, tri socio-spatial) Dissociation entre économie et activité locale Exposition aux fluctuations des marchés et orientations agricoles Pression sur les ressources naturelles Faiblesse de la diversité paysagère
Rural profond vieillissant 	Chômage faible Emploi sphère agricole et agro-alimentaire Faible artificialisation Prairies et bocages	Densité de population Déclin démographique Vieillesse Revenus faibles Accessibilité des services Emploi autre qu'agricole et agro-alimentaire Evolution de l'emploi Qualifications faibles Tourisme faible	Déclin démographique Déclin de l'emploi et faibles revenus	Maintien et renouvellement de la population face à l'isolement, l'emploi et les revenus Relation entre milieux naturels, économie et société
Openfields peu peuplés 	Jeunesse relative Emploi sphère agricole et agro-alimentaire Faible artificialisation	Densité de population Panne démographique Déficit migratoire Revenus modestes Accessibilité des services Chômage Evolution de l'emploi Qualifications faibles Uniformité paysagère Milieux semi-naturels très rares	Panne démographique Faiblesse des secteurs autres qu'agricole et agro-alimentaire Uniformité paysagère	Revitalisation démographique face à l'éloignement des services et face à l'emploi Amélioration de la diversité paysagère Effets du faible éloignement des zones urbaines (risque de périurbanisation)

Les descripteurs en entrée de la typologie

Indicateurs du champ « espace, population, conditions de vie »

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes ; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : temps de trajet aux services d'usage courant ; longueur des déplacements domicile-travail ; longueur des déplacements domicile-étude ; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie) ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; distance moyenne des migrations résidentielles ; revenu fiscal médian par unité de consommation ; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Indicateurs du champ « emploi et activités économiques »

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ « paysages »

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties ; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne ; dénivellation.

Typologie de la montagne

Typologie de la montagne

Les espaces de montagne ont plusieurs caractéristiques communes. Les milieux naturels sont d'une grande richesse et les activités agricoles, sylvicoles et pastorales y sont particulièrement adaptées ; l'importance des contraintes physiques et des risques naturels conditionne l'implantation des activités et des hommes. Cependant, ils accueillent également des activités économiques nombreuses et diversifiées et s'appuient sur une armature de grandes et petites villes qui structurent de façon variée les différents massifs.

Les six massifs métropolitains, délimités par la loi montagne, rassemblent 8,5 millions d'habitants. Trois grands ensembles territoriaux se distinguent en leur sein : la montagne urbanisée, qui concentre 63 % de la population sur seulement 13 % de la superficie des massifs ; la moyenne montagne industrielle ou agricole, la plus étendue, qui couvre plus de la moitié du territoire (58 %) et rassemble un quart des habitants ; enfin la haute et moyenne montagne résidentielle et touristique, la moins peuplée, avec 11 % des habitants sur 28 % du territoire. La diversité des espaces de montagne s'exprime également à l'intérieur de ces ensembles qui présentent des situations contrastées en termes de population, de contexte socio-économique et de paysage.

Un espace spécifique

Les espaces de montagne sont concernés par une grande variété d'enjeux, reflétant la diversité de leurs caractéristiques, qui se structurent notamment autour de trois grandes problématiques :

- *la raréfaction des espaces urbanisables* : dans un cadre fortement contraint par le milieu physique et l'exposition aux risques, les espaces urbains les plus attractifs continuent à se densifier et à s'artificialiser, exacerbant ainsi la concurrence entre les divers usages anthropiques du foncier (résidentiel, récréatif, agricole, industriel, logistique, etc.) et la pression sur leurs milieux naturels.
- *le vieillissement de la population et les exigences croissantes en matière de cadre de vie* : ces deux phénomènes conjugués accentuent les risques de désertification et de marginalisation économique des zones de montagne les moins accessibles et interpellent, du point de vue de la qualité de leur environnement naturel et paysager, celles où l'artificialisation progresse rapidement.
- *la vulnérabilité au réchauffement climatique* : ses effets attendus sur les milieux naturels, les risques gravitaires, la viabilité des systèmes agricoles ou encore les modes de développement basés sur le tourisme hivernal en font un enjeu crucial pour l'avenir ; la lutte contre les émissions de gaz à effets de serre accentue en outre les enjeux liés à la congestion des corridors de circulation routière et ferroviaire de montagne.

Cette étude s'attache à relever les grands traits de la différenciation des territoires de montagne par la combinaison des situations démographiques, sociales et économiques, ainsi que les paysages.

Méthodologie

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples par groupes (AFCM avec un groupe par champ thématique), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Sept types ont été retenus à l'issue de la classification.

Les six massifs métropolitains de la loi montagne comme terrain d'étude

Le champ spatial correspond aux six massifs de France métropolitaine délimités par la loi montagne : les Alpes, le Jura, le Massif central, la Corse, les Pyrénées et les Vosges.

L'ensemble couvre 167 000 km² (30 % du territoire métropolitain) et compte environ 8,5 millions d'habitants (13% de la population métropolitaine).

Une typologie en sept classes, avec 3 groupes principaux

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

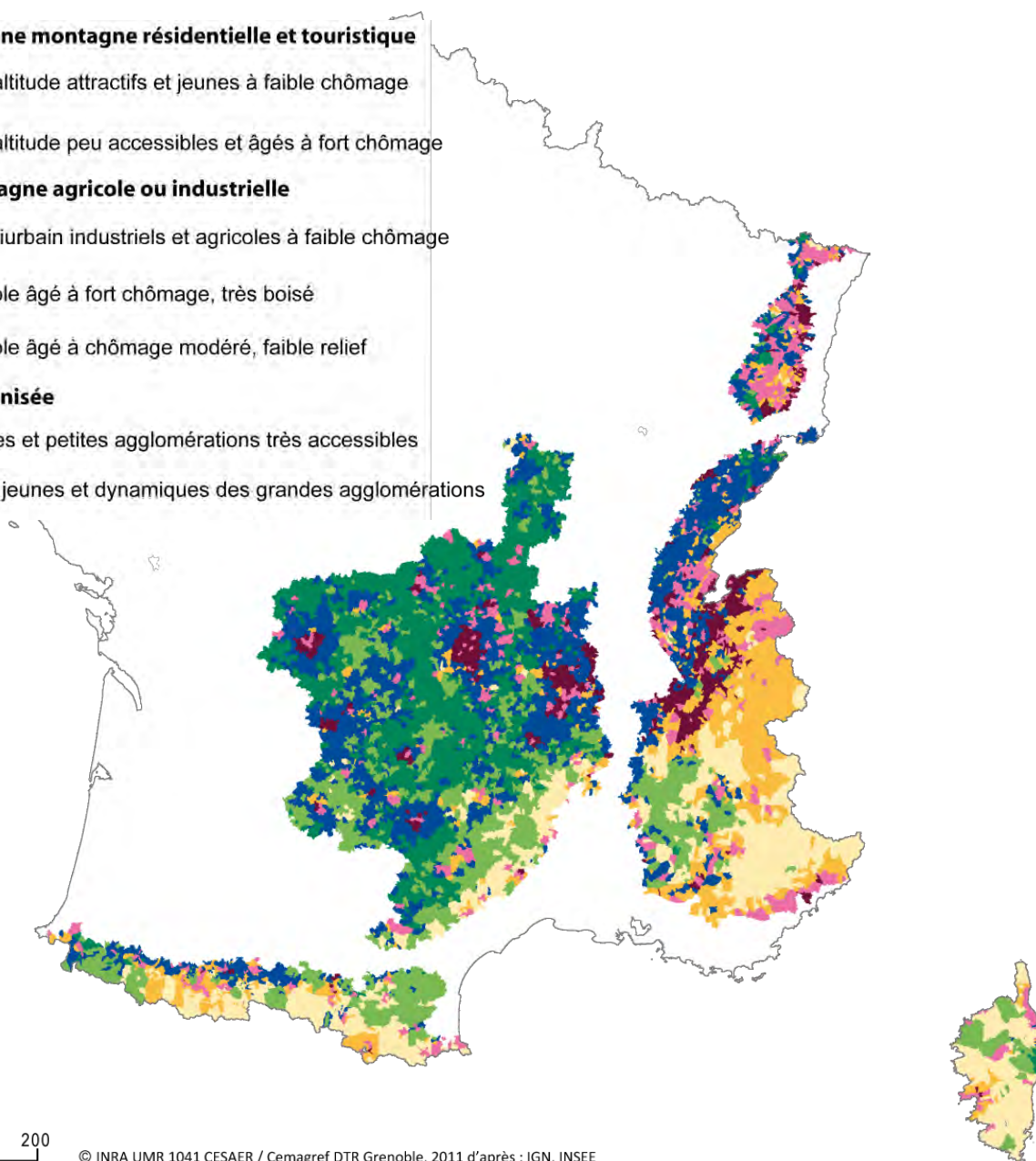
- Espaces d'altitude attractifs et jeunes à faible chômage
- Espaces d'altitude peu accessibles et âgés à fort chômage

La moyenne montagne agricole ou industrielle

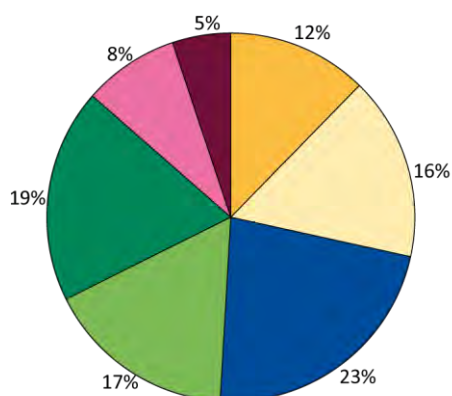
- Rural et périurbain industriels et agricoles à faible chômage
- Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé
- Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief

La montagne urbanisée

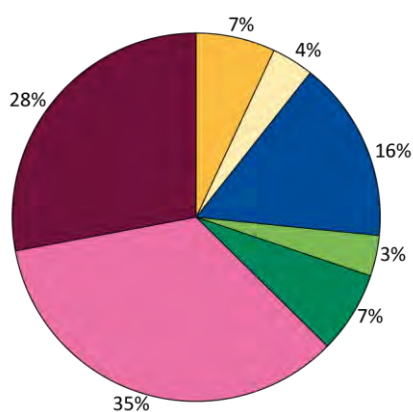
- Villes-centres et petites agglomérations très accessibles
- Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations



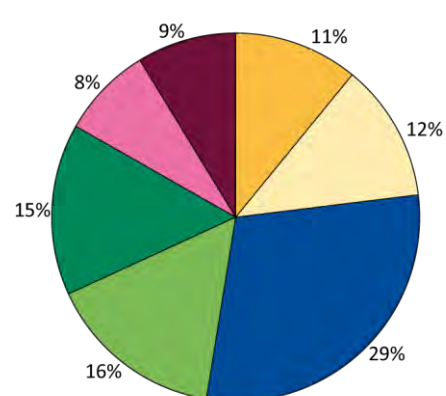
Répartition en superficie



Répartition de la population



Répartition en nombre de communes



La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

- communes d'altitude très attractives, à la population souvent jeune, aux revenus élevés et au faible taux de chômage, fortement concentrées dans le nord-est des Alpes
- communes d'altitude peu accessibles, à la population souvent âgée, aux revenus faibles et au fort taux de chômage, caractéristiques de la Corse, des Pyrénées et du sud-est des Alpes

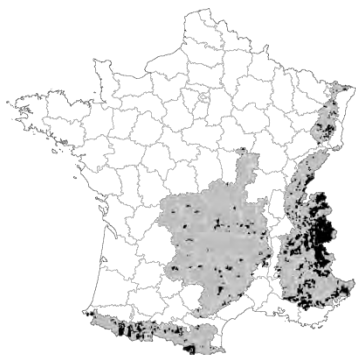
La moyenne montagne agricole ou industrielle

- communes industrielles et agricoles, aux revenus élevés et au faible taux de chômage, situées en seconde couronne des agglomérations du Massif central et sur l'ensemble du Jura
- communes agricoles boisées, à la population âgée, aux revenus faibles et au fort taux de chômage, présentes au sud du Massif central, dans les Pyrénées et au sud-ouest des Alpes
- communes agricoles à faible relief, à la population âgée, peu diplômée et aux faibles revenus, localisées essentiellement dans le Massif central

La montagne urbanisée

- villes-centres et petites agglomérations très bien dotées en commerces et écoles
- communes urbaines et périurbaines des grandes agglomérations, souvent en forte croissance démographique et économique, à la population très jeune, très diplômée, aux revenus élevés et à très faible taux de chômage

LA HAUTE ET MOYENNE MONTAGNE RESIDENTIELLE ET TOURISTIQUE



Espaces d'altitude attractifs et jeunes, à faible chômage

Cette classe rassemble un peu plus d'un demi-million d'habitants, soit 7 % de la population de montagne. Elle concerne 11 % des communes et couvre 12 % du territoire de montagne. Ces communes sont principalement situées dans la partie septentrionale du massif alpin, à l'est des agglomérations du sillon alpin. En moindre proportion, elles sont localisées à l'extrême sud de ce massif, dans l'arrière-pays des grandes agglomérations de la Côte d'Azur. Elles se rencontrent de manière plus sporadique dans les autres massifs.

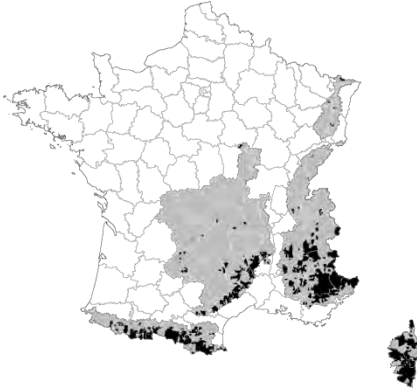
Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire à laquelle s'ajoute, pour un peu plus de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

La situation socio-économique de ces communes est favorable. En dépit de reliefs très marqués, leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. L'économie locale est dominée par les activités résidentielles et touristiques, et ces dernières sont en fort développement, soutenant la croissance de l'emploi face à la stagnation ou au déclin des emplois industriels et agricoles. Parmi ces communes se trouvent les grandes stations de sports d'hiver dotées de capacités d'hébergement touristique très élevées.

Les paysages, de haute et moyenne montagne, sont faiblement artificialisés et principalement boisés. Prairies et milieux semi-naturels occupent toutefois une portion significative du territoire.

Espaces d'altitude peu accessibles et âgés, à fort chômage

Cette classe compte environ 312 000 habitants, soit seulement 4 % de la population de montagne, mais couvre une proportion du territoire de 16 %. Elle concerne 12 % des communes de montagne, situées pour la plupart dans un environnement très rural, dans des zones de haute et moyenne montagne à distance des grandes agglomérations. On les trouve avant tout dans les Alpes du sud, en Corse, le long de la frange méridionale du Massif central et dans les Pyrénées.



d'une population très âgée.

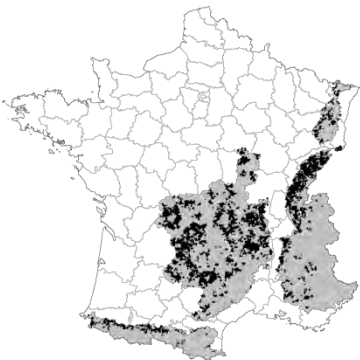
Ces communes affichent de très faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire, qui s'exerce le plus souvent pour l'ensemble des classes d'âge et l'ensemble des groupes socioprofessionnels. La croissance naturelle est plus incertaine, conséquence

La situation socio-économique est globalement défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et en commerces et les établissements d'enseignement sont peu accessibles. Les revenus des ménages sont peu élevés et le chômage très fréquent. L'économie résidentielle et touristique, qui constitue le cœur de l'activité économique, est en forte croissance. Certaines communes disposent d'une capacité d'hébergement touristique très élevée, en particulier au regard de la population résidente. Toutefois, la croissance des activités résidentielles et touristiques est le plus souvent insuffisante pour compenser les pertes d'emploi liées au déclin des activités agricoles et industrielles. Le taux de jeunes sans diplôme est élevé.

Les paysages sont marqués par des altitudes et des dénivellations élevées. L'artificialisation est très faible et la forêt prédomine. Les milieux semi-naturels sont également très présents.

LA MOYENNE MONTAGNE AGRICOLE OU INDUSTRIELLE

Rural et périurbain industriels et agricoles à faible chômage



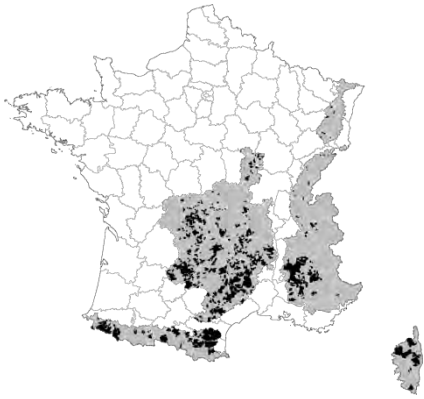
Cette classe rassemble 1,3 million d'habitants (16 % de la population de montagne). Elle concerne le plus grand nombre de communes de montagne (29 %) et la plus importante superficie (22,5 %). Ces communes couvrent presque intégralement le massif du Jura. Elles sont très présentes dans le Massif central, où elles forment de larges couronnes autour des pôles urbains. Enfin, on les trouve sur les contreforts des Pyrénées occidentales, à l'ouest du massif alpin et dans les Vosges.

Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une attractivité migratoire élevée, dont la portée spatiale est toutefois limitée et qui s'exerce plus spécifiquement sur les familles d'actifs avec enfants. S'ajoute à cette attractivité, pour un peu moins de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

La situation socio-économique de ces communes est assez favorable. Leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. Les revenus des ménages sont élevés et le chômage peu fréquent. En tendance toutefois, l'emploi est globalement décroissant sous l'effet du déclin des activités agricoles et industrielles.

Les plateaux et les collines, qui dominent dans le paysage, sont faiblement artificialisés : les étendues de prairie, d'espaces agricoles hétérogènes et de forêts sont fragmentées par le bâti et les infrastructures qui se développent.

Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé



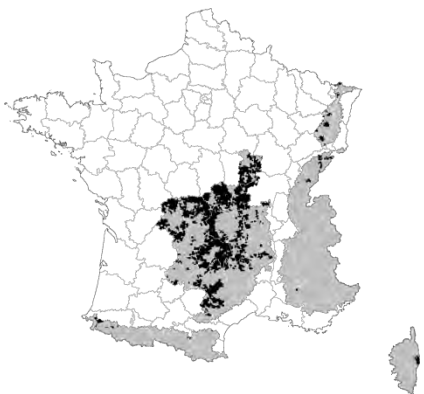
Cette classe compte environ 300 000 habitants, soit un peu moins de 4 % de la population de montagne. Elle couvre une proportion du territoire de 17 % et concerne 16 % des communes. Celles-ci sont situées principalement dans des zones de moyenne montagne et dans un environnement très rural : au sud-ouest du massif alpin, dans le Massif central surtout dans sa moitié sud, dans les Pyrénées et en Corse.

Ces communes présentent de très faibles densités de population et une population particulièrement âgée. Le solde naturel est le plus souvent négatif. L'attractivité migratoire est en revanche assez forte et s'exerce pour l'ensemble des classes d'âge et des groupes socioprofessionnels.

La situation socio-économique est assez défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et commerces et les établissements d'enseignement sont difficilement accessibles. Les revenus des ménages sont faibles et le chômage très élevé. L'agriculture, dont la part d'emploi représente le double de celle de l'industrie manufacturière, occupe une place importante dans l'économie locale. Néanmoins, comme ailleurs, la tendance de ce secteur est au déclin et la croissance relative des activités résidentielles et touristiques est le plus souvent insuffisante pour assurer la croissance de l'emploi total.

Les paysages de moyenne montagne sont très faiblement artificialisés et très boisés. Par ailleurs, prairies, espaces agricoles hétérogènes et milieux semi-naturels occupent une proportion significative du territoire.

Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief



Cette classe rassemble un peu plus de 600 000 habitants, soit 7 % de la population de montagne. Elle concerne 15 % des communes et couvre 19 % du territoire. Ces communes se trouvent presque exclusivement dans le Massif central, plus particulièrement au nord et au centre de ce massif, et le plus souvent à distance des grandes villes.

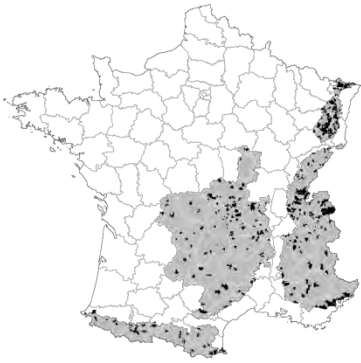
Ces communes affichent de faibles densités de population. La tendance dominante est en outre à la stagnation ou la décroissance, sous l'effet d'un solde naturel négatif et d'une attractivité migratoire très limitée, particulièrement faible pour les familles avec enfants. La population est âgée.

La situation socio-économique est contrastée. Ces communes affichent les temps de trajet domicile-travail les plus courts parmi toutes les classes de la typologie et présentent de meilleures conditions d'accès aux établissements d'enseignement. Toutefois, elles s'avèrent peu pourvues en commerces et services. En outre, revenus et qualifications des ménages sont peu élevés. Le travail à temps partiel est peu répandu et le taux de chômage plutôt faible, mais le chômage est souvent de longue durée. L'économie locale, très agricole, se caractérise en tendance par une forte régression des emplois agricoles et industriels et une faible augmentation des emplois résidentiels et touristiques. Cette classe présente ainsi la plus forte décroissance de l'emploi total.

Les plateaux et les collines prédominent. Ils sont faiblement artificialisés et couverts par des prairies, des espaces agricoles hétérogènes et des bois.

LA MONTAGNE URBANISEE

Villes-centres et petites agglomérations très accessibles



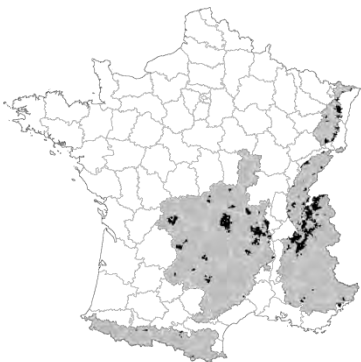
Cette classe rassemble 2,9 millions d'habitants, soit la plus grande proportion de population de montagne (35 %). Elle concerne 8 % des communes et 8 % du territoire. Ces communes sont le plus souvent situées à proximité des grands pôles urbains. Elles sont localisées de manière dispersée au sein de l'ensemble des massifs et forment quelques tâches plus concentrées dans les Vosges, les Alpes-Maritimes et le Var. Les communes de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Limoges appartiennent également à cette classe.

Ces communes affichent de fortes densités de population et une forte augmentation de cette densité. La croissance s'explique par un accroissement naturel, dû en partie à une population jeune, et à une attractivité résidentielle. Cependant dans une partie des communes, les flux migratoires sortants d'actifs avec enfants et de retraités dominant.

La situation socio-économique de ces communes est favorable. Elles sont très bien pourvues en commerces et en services, l'accès aux lieux d'enseignements est très aisé et les déplacements domicile-travail de courte durée. Les revenus des ménages sont élevés, tandis que le taux de chômage est moyen. L'emploi total augmente, sous l'effet de la croissance des activités résidentielles et touristiques et d'un déclin mesuré des activités industrielles, qui occupent ici une part significative de l'emploi. Certaines communes, notamment situées dans les Alpes, disposent d'une capacité d'hébergement touristique très élevée.

Les paysages sont marqués par une présence affirmée du bâti et un degré d'artificialisation élevé, dans des zones de moyenne montagne ou plus rarement de haute montagne. Sur ces espaces prédominent par ailleurs la forêt et, dans une moindre mesure, les prairies et les espaces agricoles hétérogènes.

Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations



Cette classe rassemble 2,4 millions d'habitants (28 % de la population de montagne). Elle concerne 9 % des communes et seulement 5 % du territoire de montagne. Ces communes sont essentiellement celles des agglomérations et de leur environnement immédiat. Dans le massif alpin, elles matérialisent le sillon alpin reliant les villes d'Annecy, Chambéry et Grenoble. Au sein du Massif central, les communes situées en périphérie de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Limoges se distinguent tout particulièrement.

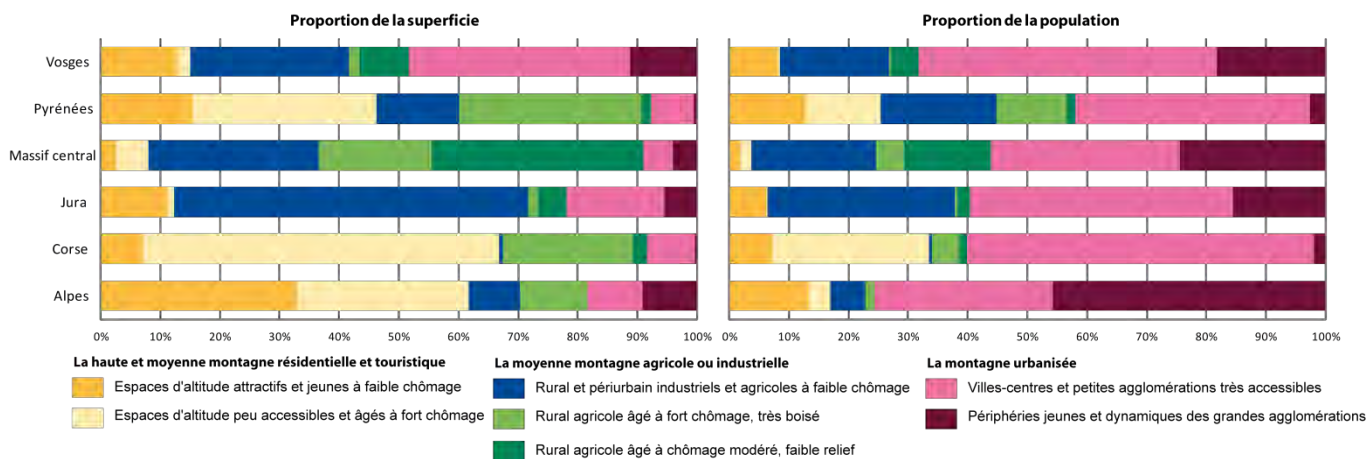
Ces communes affichent de fortes densités de population et une très forte augmentation de cette densité, qui s'explique par des accroissements naturel et migratoire combinés. La population est très jeune et l'attractivité migratoire est particulièrement marquée pour les cadres, professions intermédiaires et entrepreneurs.

La situation socio-économique de ces communes est très favorable. L'étalement urbain génère des temps de trajet domicile-travail très longs. Les niveaux d'accès aux services et commerces et aux lieux d'enseignements sont très bons. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. Le taux d'emploi des seniors est élevé et les cadres des fonctions métropolitaines représentent une proportion significative des actifs. L'emploi est en forte croissance, tiré par le fort développement des

activités résidentielles et touristiques, mais également par la croissance des activités industrielles, bien implantées et très diversifiées.





Les paysages sont marqués par une forte présence du bâti et un degré d'artificialisation très élevé, dans des zones où altitude et dénivellation sont moyennes. Prairies, espaces agricoles hétérogènes et forêts prédominantes, mais les terres arables sont présentes dans des proportions remarquables.




Répartition de la superficie et de la population entre types au sein de chaque massif



Ces graphiques montrent la répartition en superficie et en population selon les types au sein de chacun des massifs. La forte densité de la montagne urbanisée est manifeste dans l'ensemble des massifs, dans une moindre mesure cependant dans les Vosges. Ce groupe rassemble au minimum 45 % des habitants (dans les Pyrénées) et jusqu'à trois quarts de la population (dans les Alpes) sur 10 à 20 % du territoire. Dans les Vosges, il couvre près de 50 % de la superficie du massif. On constate par ailleurs la prédominance en superficie de la montagne résidentielle et touristique en Corse et dans les Alpes (> 60 %), ainsi que dans les Pyrénées (> 40 %). Les deux types appartenant à ce groupe sont présents dans des proportions équilibrées dans les Alpes et des Pyrénées, tandis que le type au contexte socio-économique le moins favorable domine nettement en Corse. En superficie comme en population, la moyenne montagne agricole ou industrielle a une importance particulière dans le Massif central et le Jura. Les types agricoles et le type industriel et agricole sont présents dans des proportions voisines dans le Massif central, tandis que le second est nettement prédominant dans le Jura.

Points de vigilance pour les classes de la typologie de la montagne

TYPE		Force	Faiblesse	Vulnérabilité - fragilité	Enjeux de durabilité
LA HAUTE ET MOYENNE MONTAGNE RESIDENTIELLE ET TOURISTIQUE	Espaces d'altitude attractifs et jeunes à faible chômage 	Attractivité migratoire Solde naturel plutôt positif Population jeune Revenus élevés Population qualifiée Insertion sociale Développement du résidentiel et du tourisme Valeur de paysages et milieux semi-naturels	Relief marqué Accessibilité variée Déclin agricole et industriel Pression touristique	Pression touristique sur le foncier, assurance de services de proximité, maintien d'une population jeune Spécialisation dans l'économie résidentielle et touristique Pression touristique sur les milieux naturels, conséquences paysagères du déclin agricole, risques naturels	Adéquation de l'immobilier résidentiel et de loisir Diversification des activités économiques Rôle de l'agriculture et du pastoralisme Services écosystémiques et paysages, biodiversité Adaptation et mitigation face au changement climatique Prévention des risques naturels
	Espaces d'altitude peu accessibles et âgés à fort chômage 	Attractivité migratoire Valeur des paysages et milieux semi-naturels Forêt Tourisme	Croissance naturelle incertaine Population âgée Assurance de services de proximité coûteuse Accessibilités faibles Manque de services de proximité Risques naturels Chômage Education Revenus faibles Déclin fort dans l'agriculture et l'industrie	Vieillesse et isolement Spécialisation dans l'économie résidentielle et touristique Marginalisation économique et exclusion sociale Pression touristique sur les milieux naturels, conséquences paysagères du déclin agricole	Revitalisation démographique Qualité du cadre de vie et de l'offre de services Création d'emploi et diversification d'activités économiques Services écosystémiques et paysages
LA MOYENNE MONTAGNE AGRICOLE OU INDUSTRIELLE	Rural et périurbain industriel et agricole à faible chômage 	Attractivité migratoire locale Solde naturel plutôt positif Population jeune Accessibilité Revenus élevés Insertion	Emploi agricole et industriel en décroissance Forte part des emplois agricoles et industriels	Vieillesse de la population Déclin industriel et agricole Biodiversité paysagère	Maitrise de l'étalement urbain Qualité du cadre de vie et de l'offre de services Création d'emploi
	Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé 	Attractivité assez forte Forte part d'emplois agricoles	Population âgée Solde naturel négatif Accessibilité des commerces, services et établissements scolaires Revenus faibles Emplois agricoles et industriels en fort déclin	Vieillesse de la population Déclin agricole, marginalisation économique et exclusion sociale	Attractivité démographique Cadre de vie Renouveau des activités économiques, compensation du déclin agricole

	Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief 	Accessibilité plutôt bonne Part d'emplois agricole fort	Attractivité migratoire Solde naturel plutôt négatif Population âgée Population peu qualifiée Chômage Chômage de longue durée élevé Décroissance d'emploi Déclin agricole et industriel Croissance faible des emplois résidentiels et touristiques	Vieillesse, dépopulation Inadéquation des qualifications et marginalisation économique	Qualité de l'offre de formation initiale et continue et employabilité de la main-d'œuvre Attractivité démographique Renouvellement des activités économiques, compensation du déclin agricole
LA MONTAGNE URBANISEE	Villes-centres et petites agglomérations très accessibles 	Solde naturel positif Population assez jeune Forte accessibilité des services et établissements scolaires Revenus élevés Navettes de courte durée Emplois industriels importants	Forte artificialisation Disparités de revenus Flux migratoires sortant d'actifs dans certaines communes Chômage	Déficit d'attractivité Déclin industriel, chômage, disparités des revenus Forte artificialisation, pression urbaine sur les milieux naturels et les paysages	Renouvellement des activités économiques Mixité sociale et fonctionnelle Attractivité démographique Qualité des paysages et services écosystémiques
	Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations 	Attractivité migratoire Population jeune Forte accessibilité des services et établissements scolaires Revenus très élevés Population très diplômée Chômage faible Emplois industriels importants	Navettes domicile-travail longues Très forte artificialisation Disparités des revenus	Congestion des réseaux de transport, disparités des revenus, prix immobiliers Pression urbaine sur le foncier agricole Forte artificialisation, pression sur les milieux naturels et les paysages, risque d'inondation, pollution liée aux transports	Système durable de transports urbains Forme urbaine durable (développement résidentiel et économique), mixité sociale et fonctionnelle Circuits alimentaires courts et espaces récréatifs Qualité des paysages et services écosystémiques

Les descripteurs en entrée de la typologie

Indicateurs du champ « espace, population, conditions de vie »

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes ; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : temps de trajet aux services d'usage courant ; longueur des déplacements domicile-travail ; longueur des déplacements domicile-étude ; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie) ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; distance moyenne des migrations résidentielles ; revenu fiscal médian par unité de consommation ; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Indicateurs du champ « emploi et activités économiques »

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ « paysages »

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties ; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne ; dénivellation

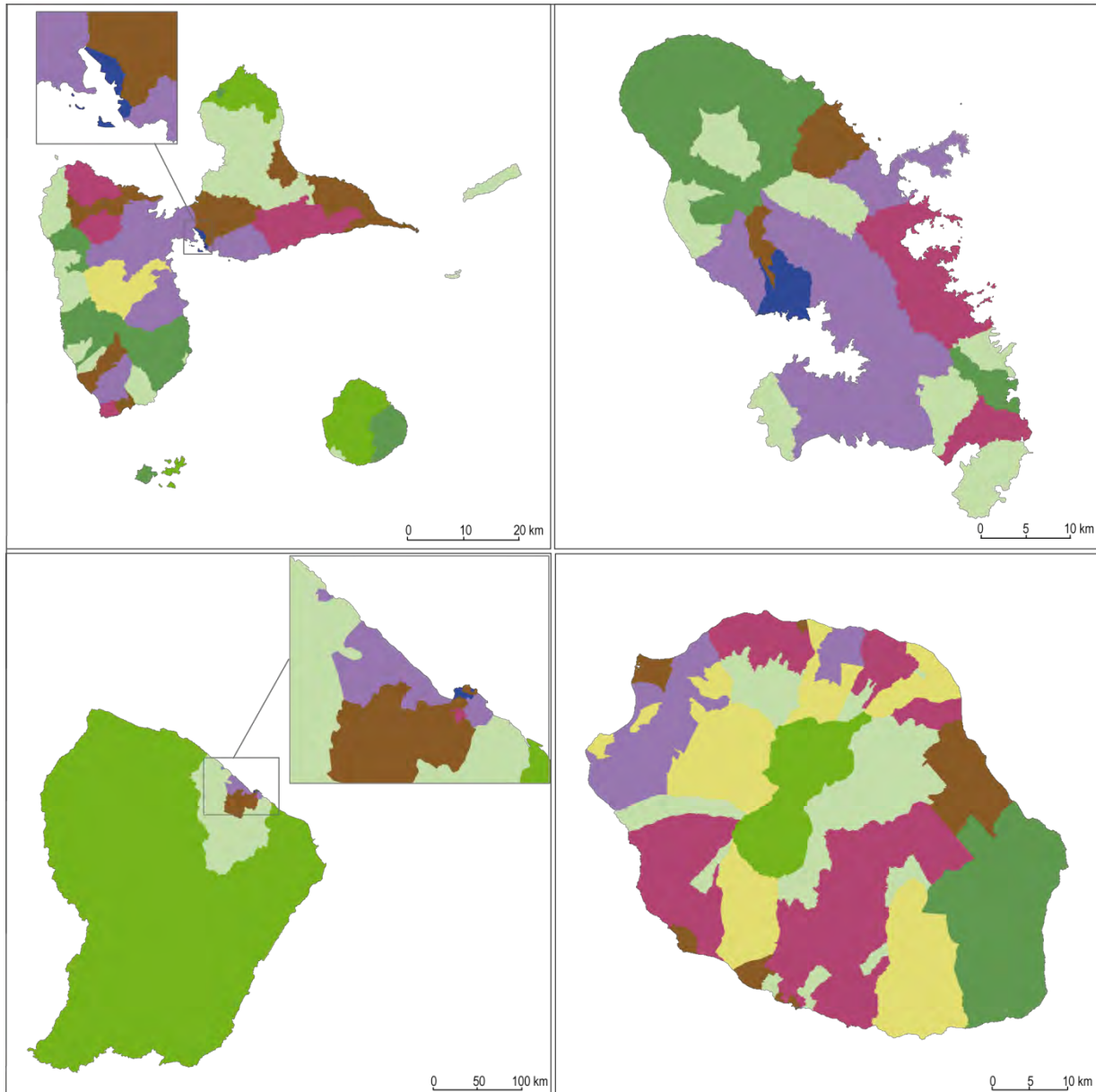
Typologie des départements d'Outre-mer

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion

Typologie des départements d'Outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion

La typologie réalisée pour les quatre départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) permet de dégager huit types d'espace qui caractérisent les 89 433 km² sur lesquels résident 1 805 448 personnes : quatre types sont urbains, avec des différences qui reposent principalement sur les dynamiques migratoires et les conditions socio-économiques ; quatre types sont ruraux, avec des composantes résidentielles, touristiques et agricoles qui jouent des rôles plus ou moins marqués.

Carte 1 – Les espaces urbanisés rassemblent 75 % de la population sur 4 % du territoire ; les espaces ruraux 25 % des habitants et 96 % du territoire



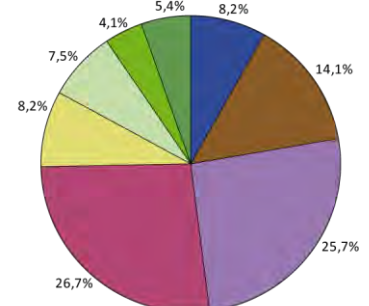
1. Des espaces urbanisés

- 1.1. Espaces urbanisés centraux à forte densité de population et d'emploi, avec un solde migratoire négatif
- 1.2. Espaces urbanisés à densités modérées, à revenus très élevés en croissance de population et d'emploi
- 1.3. Espaces urbanisés en déprise démographique, à forte densité de population et d'emploi, à revenus faibles et population modeste
- 1.4. Espaces urbanisés denses et bien équipés, à revenus élevés, en croissance de population et d'emploi

2. Des espaces ruraux

- 2.1. Espaces sous influence urbaine à densité modérée, à revenus faibles et population modeste
- 2.2. Espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et population modeste
- 2.3. Espaces agricoles très peu denses, avec baisse de l'emploi et exode rural, à revenus très faibles et population très modestes
- 2.4. Espaces agricoles, forestiers et touristiques, peu denses, en croissance de population et à forte croissance d'emploi, à revenus très faibles et population jeune

Répartition de la population des DOM selon les classes de la typologie



Des espaces urbanisés

Les espaces urbanisés des DOM concernent 1 348 784 personnes (75 %) sur une superficie de 3 551 km² (4 %).

1.1. Espaces urbanisés centraux à très forte densité de population et d'emploi, avec un solde migratoire négatif

Ces espaces occupent seulement 0,05 % du territoire domien mais concentrent une partie importante de sa population (8 %) et sont marqués par une très forte densité de population (5 484 habitants au kilomètre carré). La présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » est affirmée par rapport aux autres classes et le revenu moyen des foyers fiscaux est équivalent à la moyenne des DOM. Concernant le marché de l'emploi, cette classe se caractérise principalement par un faible taux de chômage associé à une faiblesse du taux d'emploi à temps partiel, à un important niveau de qualification et à une très bonne accessibilité de l'emploi. La densité est cependant en très forte baisse et la population est vieillissante. On retrouve dans ce type les chefs-lieux de département : Cayenne en Guyane, Fort-de-France en Martinique et Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, la classe étant absente à la Réunion. Excepté pour la Martinique, ce type est majoritairement concerné par une urbanisation sur des pentes faibles, ou sur des terres basses ou planes.

1.2. Espaces urbanisés à densité modérée, à revenus très élevés, en croissance de population et d'emploi

Ces espaces concentrent un peu plus du quart de leur population (26 %) sur seulement 1 % de la superficie des DOM. Ils se distinguent principalement par un fort accroissement de la population et des emplois. En effet, la densité de la population, bien que peu élevée (1 267 habitants au kilomètre carré), a un taux d'évolution parmi les plus forts. A cette croissance démographique s'ajoute un des plus forts taux de croissance de l'emploi. Les taux de chômage et d'emploi à temps partiel sont faibles, de même que la part des allocataires des minima sociaux. Le revenu moyen des foyers fiscaux est le plus élevé. Ces espaces possèdent des paysages très diversifiés : pentes faibles à fortes et terres basses ou planes, urbanisation fragmentant des espaces naturels, agricoles ou de la forêt. A la Guadeloupe, ce type concerne la périphérie de Basse-Terre et celle de Pointe-à-Pitre. En Guyane, il concerne le centre-ville de Kourou, ainsi que les périphéries est et ouest de Cayenne. A la Martinique, il occupe une place très importante, depuis le centre de l'île, en longeant la bande côtière caraïbe jusqu'à la presqu'île des Trois-Ilets. A la Réunion, il concerne les parties basses de Saint-Paul et de la Possession et la partie basse de Sainte-Marie.

1.3. Espaces urbanisés en déprise démographique, à forte densité de population et d'emploi, à revenus faibles et population « modeste »²

Ces espaces occupent 1 % du territoire des DOM et concernent 14 % de leur population. La densité de population est forte (2 690 habitant au kilomètre carré), de même que la densité d'emplois. L'accessibilité de l'emploi est bonne, cependant le niveau de qualification est assez faible et le taux de chômage plutôt élevé. La population, diversifiée selon la structure socioprofessionnelle, est dans l'ensemble défavorisée ; les revenus moyens des foyers fiscaux sont faibles. La majorité de ces espaces est urbanisée sur des terres basses ou planes, fragmentant des espaces agricoles et naturels. Pour la Martinique, ce type correspond aux hauteurs de Fort-de-France et à la commune de Sainte-Marie. A la Guadeloupe, il se retrouve à la fois sur Basse Terre et sur Grande Terre. En Guyane, il occupe une partie de Cayenne. A la Réunion, il concerne les communes de Saint-Benoît, Le Port, Sainte-Marie, Etang-Salé et Saint-Pierre.

1.4. Espaces urbanisés denses et bien équipés, à revenus élevés, en croissance de population et d'emploi

Ces espaces connaissent une très forte croissance de la densité de la population qui atteint 2 663 habitants au kilomètre carré. La population concernée est importante (27 % des DOM) mais l'emprise spatiale est très faible (1 %). Ce type se distingue par son très fort niveau d'équipement en commerces et services d'usage courant et par la présence de populations au niveau de vie élevé. Concernant l'emploi, l'élément remarquable est le fort taux de croissance. Ce type est principalement concerné par de l'urbanisation en pentes fortes, fragmentant des espaces agricoles et forestiers. Il s'agit dans ce cas uniquement d'espaces de la Réunion. A la Guadeloupe, ce type est moins présent et se retrouve plus souvent sur des pentes faibles, en contexte agricole que fragmente l'urbanisation, de même qu'à la Martinique. En Guyane, il ne concerne que la partie sud de la commune de Cayenne.

² La qualification « population modeste » se réfère à la prédominance des ouvriers et employés dans la structure socioprofessionnelle de la population, et au nombre élevé des allocataires des minima sociaux pour 100 ménages.

Des espaces ruraux

Sur 85 880 km² (96 %), les espaces ruraux des DOM concernent seulement 456 663 personnes (25 %).

2.1. Espaces sous influence urbaine à densité modérée, à revenus faibles et population « modeste »

Connaissant une croissance démographique et de l'emploi, ce type se distingue par la forte présence des ouvriers et employés et des allocataires de minima sociaux, aux revenus faibles. Le taux de chômage et la part d'actifs travaillant à temps partiel restent importants et le niveau de qualification des 25-49 ans est faible. Absent de la Martinique et de la Guyane, ce type n'occupe qu'une petite partie de la commune de Petit-Bourg en Guadeloupe et, en contrepartie, est très présent à la Réunion. Il correspond dans ce cas à l'extension des quartiers résidentiels vers des hauteurs aux pentes fortes. Au total, ce type concerne moins de 1 % du territoire domien et concentre 8 % de la population.

2.2. Espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et population « modeste »

Le type occupe 8 % de l'espace domien et concerne 8 % de sa population. Il est principalement marqué par des espaces ruraux peu denses et en décroissance. La population apparaît jeune, avec des conditions de vie modestes. Par ailleurs, ce type se distingue par un faible taux de croissance de l'emploi. La sphère agricole et agro-alimentaire occupe une place importante dans la structure de l'emploi. Une grande partie des paysages est caractérisée par des roches nues et des replats et, dans une moindre mesure, par des terres basses ou planes et des espaces agricoles et naturels fragmentés. A la Guadeloupe, ce type correspond principalement aux communes de la côte ouest de Basse Terre, ainsi qu'à la partie centre-ouest de Grande Terre et à la Désirade. En Guyane, il occupe toute la périphérie de Cayenne. A la Réunion, il concerne des espaces reculés et difficiles d'accès. A la Martinique, il correspond à des espaces éloignés des centres urbains.

2.3. Espaces agricoles très peu denses, avec baisse de l'emploi et exode rural, à revenus très faibles et population très « modeste »

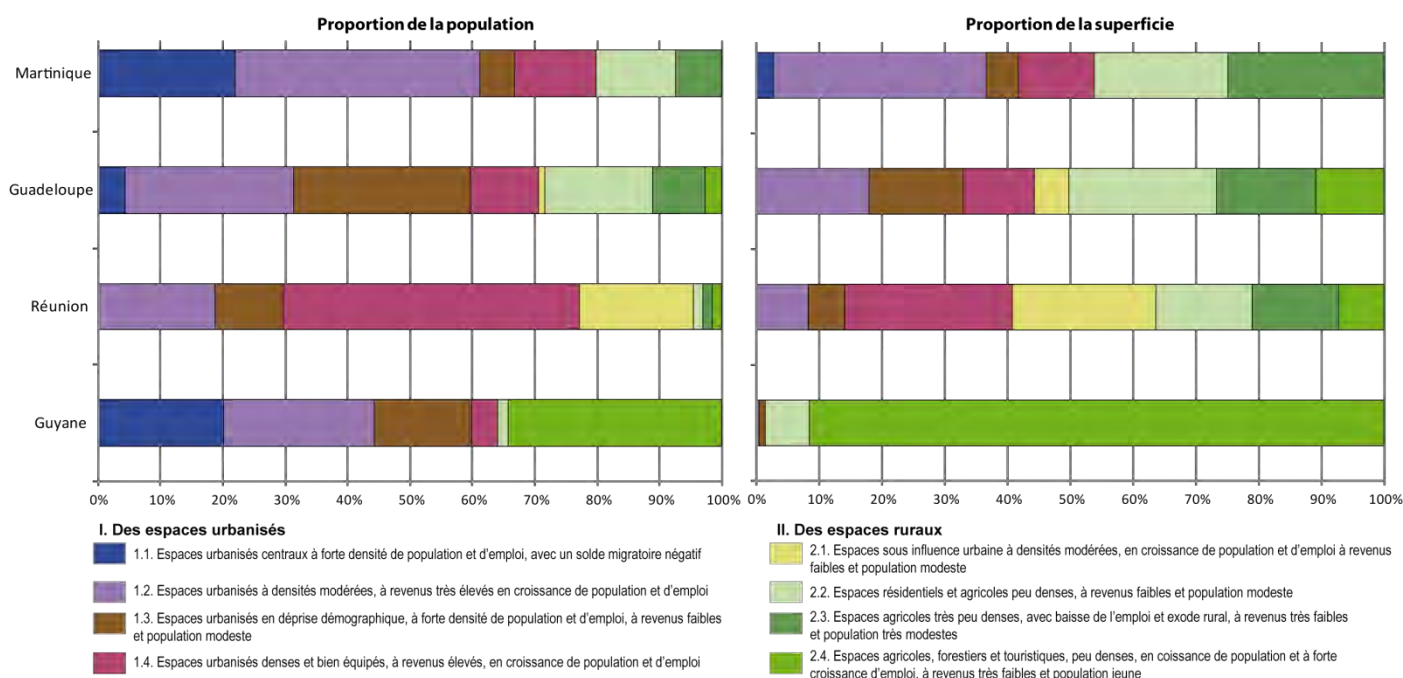
Le type concerne seulement 1 % de la superficie et 4 % de la population. Il se distingue par le poids important de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total (20 %). Le taux d'évolution de l'emploi entre 1999 et 2007 est décroissant. Le niveau de qualification est l'un des plus faibles, le taux de chômage l'un des plus élevés et la part des actifs occupés à temps partiel la plus élevée. Confronté au déclin essentiellement migratoire d'espace à densité très faible, ce type se trouve en situation d'exode rural avec une population assez âgée. L'accessibilité de l'emploi est la plus faible des DOM, et les revenus moyens des foyers fiscaux sont parmi les plus faibles. Aucune modalité paysagère ne prévaut pour ce type : pentes faibles à très fortes, forêt plus ou moins morcelée, hauts semi-naturels, îlots artificiels et agricoles. A la Guadeloupe, on trouve ce type essentiellement dans le sud de Basse Terre, ainsi qu'à Marie Galante, et aux Saintes. A la Martinique, il occupe principalement le nord de l'île. A la Réunion, il concerne les communes de Saint-Philippe et Sainte-Rose. Ce type est absent de la Guyane.

2.4. Espaces agricoles, forestiers et touristiques peu denses, en croissance de population et à forte croissance d'emploi, à revenus très faibles et population jeune

Le type occupe la part la plus importante du territoire domien (87 % de la superficie) mais concentre seulement 5 % de la population. La Guyane est très représentée dans ce type par l'importance de ses espaces en forêt et topographie plane (80 % de la superficie). Il existe également au nord de la Guadeloupe, de même qu'à Marie Galante et aux Saintes, et à la Réunion, au centre de l'île. Ce type est absent de la Martinique. L'économie repose pour grande partie sur l'activité agricole et agro-alimentaire. Le tourisme y est aussi très présent. Sur ces espaces peu denses, la population est la plus jeune des DOM. C'est également la population aux revenus les plus faibles, avec des écarts de revenus les plus forts. Bien que très peu pourvue en services et commerces d'usage courant, ce type se caractérise par un accroissement démographique. Par ailleurs, le taux de chômage est le plus important des DOM, le niveau de qualification est le plus faible, cependant le taux de croissance de l'emploi est très fort.

Répartition des types et modèles d'organisation selon les départements

Les deux graphiques ci-dessous montrent le poids démographique et l'emprise spatiale de chacun des types dans chaque département. D'une manière générale, les espaces urbanisés rassemblent une part très importante de la population (environ 75 %) mais n'occupent que peu de territoire (4 %). A l'inverse, les espaces ruraux qui concernent seulement 25 % de la population occupent 96 % du territoire.



L'importance relative des types diffère d'un département à l'autre, donnant lieu à des modèles d'organisation spatiale parfois assez éloignés. En **Guyane**, les espaces urbains centraux (1.1 et 1.3) sont situés sur la bande côtière. Ces territoires perdent de la population au profit des espaces urbanisés qui s'étendent vers l'ouest (1.2). Autour de ce noyau d'espaces urbains gravitent les espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et populations modestes (2.2). Au sud, la très grande majorité de l'espace guyanais évolue en dehors de toute dynamique urbaine : ce sont les espaces agricoles, touristiques et forestiers peu denses (2.4). La situation dans les départements insulaires est plus complexe. La **Martinique** et la **Guadeloupe** ont comme principal point commun la position le plus souvent périphérique des espaces ruraux (2.2, 2.3, 2.4), tandis que les espaces urbanisés ou sous influence urbaine sont centraux (1.1, 1.2, 1.3, 1.4 et 2.1). Le modèle **martiniquais** se caractérise par un noyau d'espaces urbains étendu sur tout le centre de l'île au sein duquel prédominent largement les espaces de type 1.2, à forte croissance démographique et d'emploi. Les territoires qui fonctionnent en dehors de cette dynamique (toute la partie nord de l'île et, de manière plus fragmentée au sud) ne trouvent pas les moyens de leur développement et souffrent du départ de leur population et de conditions de l'emploi difficiles. Le modèle **guadeloupéen** est complexifié par la présence de deux pôles urbains principaux : le premier sur Grande Terre, le second sur Basse Terre. Les espaces urbains, dont l'emprise spatiale est équivalente à la Martinique, sont moins dominés par les espaces en croissance de population. Le modèle **réunionnais** se démarque des trois précédents : l'île est plus fortement marquée par une logique de littoralisation et par l'importance de la topographie dans l'organisation spatiale. Sur ces territoires où les espaces urbanisés de type 1.1 n'existent pas, les plus fortes densités de population et les activités se concentrent sur les côtes, de manière fragmentée : espaces urbains en déprise démographique (1.3) alternent avec des espaces en croissance démographique (1.2, 1.4 et 2.1), à l'emprise spatiale beaucoup plus forte. Parmi ces derniers les espaces dont les populations ont majoritairement des revenus peu élevés (1.4 et 2.1) prédominent. Sur les pentes fortes du volcan, au centre de l'île, se trouvent les espaces ruraux peu denses en déclin démographique, à population aux revenus peu élevés, et aux conditions du marché du travail difficiles (2.2). Enfin, les deux derniers types d'espaces ruraux (2.3 et 2.4) occupent l'intérieur de l'île (cirques et piton des Neiges), et le sud-est (piton de la Fournaise).

Points de vigilance pour les quatre départements d'Outre-mer

	Réunion	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Type 1.1		Départ de la population / Mixité sociale / Structure démographique (déséquilibrée) / Risques naturels (densités et pentes fortes)		
Type 1.2	Mitage de l'espace / Forte croissance de population et d'emploi			
Type 1.3	Départ de la population / Mixité sociale / Accès à l'emploi			
Type 1.4	Mitage de l'espace / Risques naturels (densités et pentes fortes)	Mitage de l'espace		
Type 2.1	Mixité sociale / Accès à l'emploi			
Type 2.2	Economie embryonnaire et peu diversifiée / Accès aux services et aux emplois			
Type 2.3	Economie embryonnaire et peu diversifiée / Départ de la population / Structure démographique (déséquilibrée)			
Type 2.3	Economie embryonnaire / Ressources naturelles et milieux remarquables à ménager / Mixité sociale		Economie embryonnaire / Ressources naturelles et milieux remarquables à ménager / Mixité sociale	

Méthodologie et champ spatial

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Les résultats (cf. présentation des typologies thématiques ci-après) ont été combinés selon la même méthodologie pour produire la typologie d'ensemble.

Le département de Mayotte n'a pas été retenu en raison de l'absence des données sur tous les champs thématiques. La taille des communes n'étant pas toujours bien adaptée pour décrire les quatre autres départements d'Outre-mer, et notamment la Guyane, nous avons essayé, dans la mesure du possible, de mobiliser des données et des découpages infracommunales. Ainsi certaines données statistiques de l'Insee ont été utilisées à l'échelon des IRIS (Ilots regroupés pour l'information statistique). Cependant, ce découpage ne résout pas pour autant le problème de l'hétérogénéité communale : les IRIS découpent les communes d'au moins 10 000 habitants et à partir de 5 000 habitants les communes qui appartiennent à une agglomération de plus de 50 000 habitants. Dans les quatre départements retenus, seules 72 communes sur les 112 sont découpées en IRIS, les 40 communes restantes participent à l'analyse à l'échelon communal. Par ailleurs, la taille des IRIS n'est pas homogène. Pour une même commune, on aura de nombreux petits IRIS découpant les secteurs très peuplés et des grands IRIS pour de vastes étendues communales très peu peuplées. Pour le champ « Paysage », nous avons utilisé une maille de 500 mètres de côté. En raison de ces spécificités, il convient de rester prudent quant aux résultats de cette typologie des départements d'Outre-mer.

Une précaution particulière s'impose pour la Guyane. Les données du champ « Paysages » n'étant disponibles que pour la bande côtière de 20 km de large, lors du passage au niveau des IRIS, les espaces non couverts par les données se sont vus attribuer un type *a priori*. De manière générale, le travail de restitution des données à l'échelle des IRIS a amené à une uniformisation d'une très grande partie du territoire dans un même type. Par ailleurs, il est à noter que sur 23 communes guyanaises seulement 7 ont fait l'objet d'un découpage en IRIS, le reste du territoire étant représenté selon la maille communale. Le recours à ces unités spatiales de grandes dimensions, bien qu'elles soient les plus fines disponibles, ne permet pas de tenir compte des faits locaux, tels que les noyaux agricoles ou les petites localités de l'intérieur guyanais. De surcroît, la très forte spécificité du cas guyanais, où les conditions socio-économiques et environnementales sont très éloignées de celles des trois autres départements, a contribué à la forte appartenance des espaces étendus à un seul type (2.4). Ces précautions s'imposent également pour la Réunion : par exemple, les IRIS de Mafate (cirque du nord-ouest) sont classés dans un type d'espaces urbanisés en croissance de population et d'emploi (2.1). Or le cirque de Mafate correspond à un espace presque vierge de population. Ce décalage résulte de l'application des données du champ 2 et d'une partie des données du champ 1 à toute la commune de la Possession à laquelle appartiennent les IRIS de Mafate.

Les descripteurs en entrée de la typologie

Indicateurs du champ « espace, population, conditions de vie »

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : position dans le ZAUER (au RP 1999).

Accessibilité des services et des emplois : niveau d'équipement en services d'usage courant ; densité d'emploi.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; indice de diversité sociale ; revenu moyen des foyers fiscaux ; rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables ; nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages.

Indicateurs du champ « emploi et activités économiques »

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ « paysages »

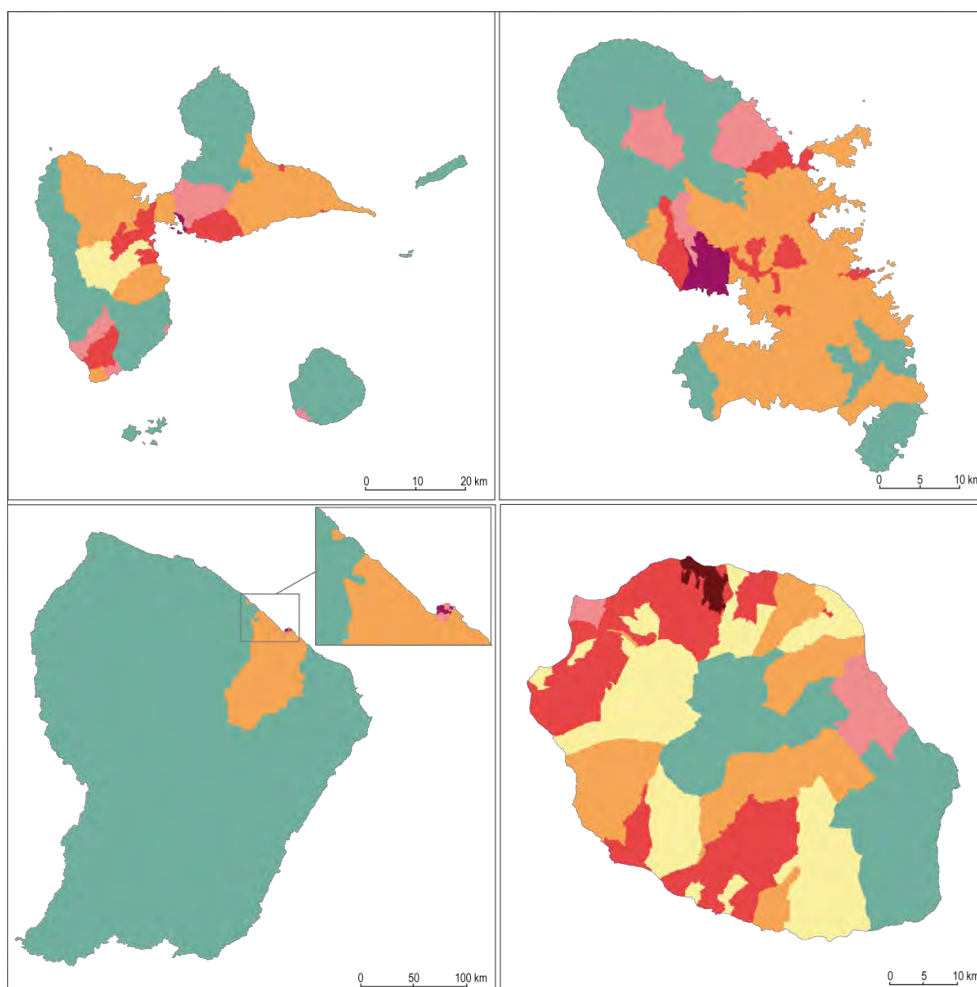
Composition de l'occupation du sol : densités d'artificial bâti, d'artificial non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau, continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties ; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne ; dénivellation.

Zoom sur la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

La typologie du champ « Espace, population et conditions de vie » fait apparaître des espaces urbanisés en distinguant les classes en déprise démographique (1.1. et 1.2) et des classes en croissance démographique (2.1., 2.2., 2.3.). La majorité de ces espaces joue le rôle de pôles d'emploi et de services, principaux (1.2., 1.1., 2.1.) ou secondaires (classe 2.2). Ils se différencient également par leur composition sociale et la présence des problématiques de précarité de la vie quotidienne. Trois classes se caractérisent par la présence forte de populations aisées (2.1., 2.2., 1.1.). Deux autres voient leur population moins diversifiée en termes de composition socioprofessionnelle et avec des revenus moins élevés (classes 1.2. et 2.3.). La classe 3 présente des caractéristiques typiques des espaces périurbains : un fort éloignement des emplois, une importante croissance résidentielle, des revenus des ménages moyens et homogènes. Enfin, les espaces ruraux peu denses (4) perdent des habitants et ont une structure par âge déséquilibrée. Les ouvriers et employés prédominent et les revenus des ménages sont les plus faibles et marqués par de fortes disparités.



1. Espaces urbains en déprise démographique

- 1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi
- 1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et catégories socioprofessionnelles "modestes"

2. Espaces urbains en croissance démographique

- 2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu et des population jeunes
- 2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu, des populations jeunes et accessibilité moyenne à l'emploi
- 2.3. Espaces défavorisés sous influence urbaine

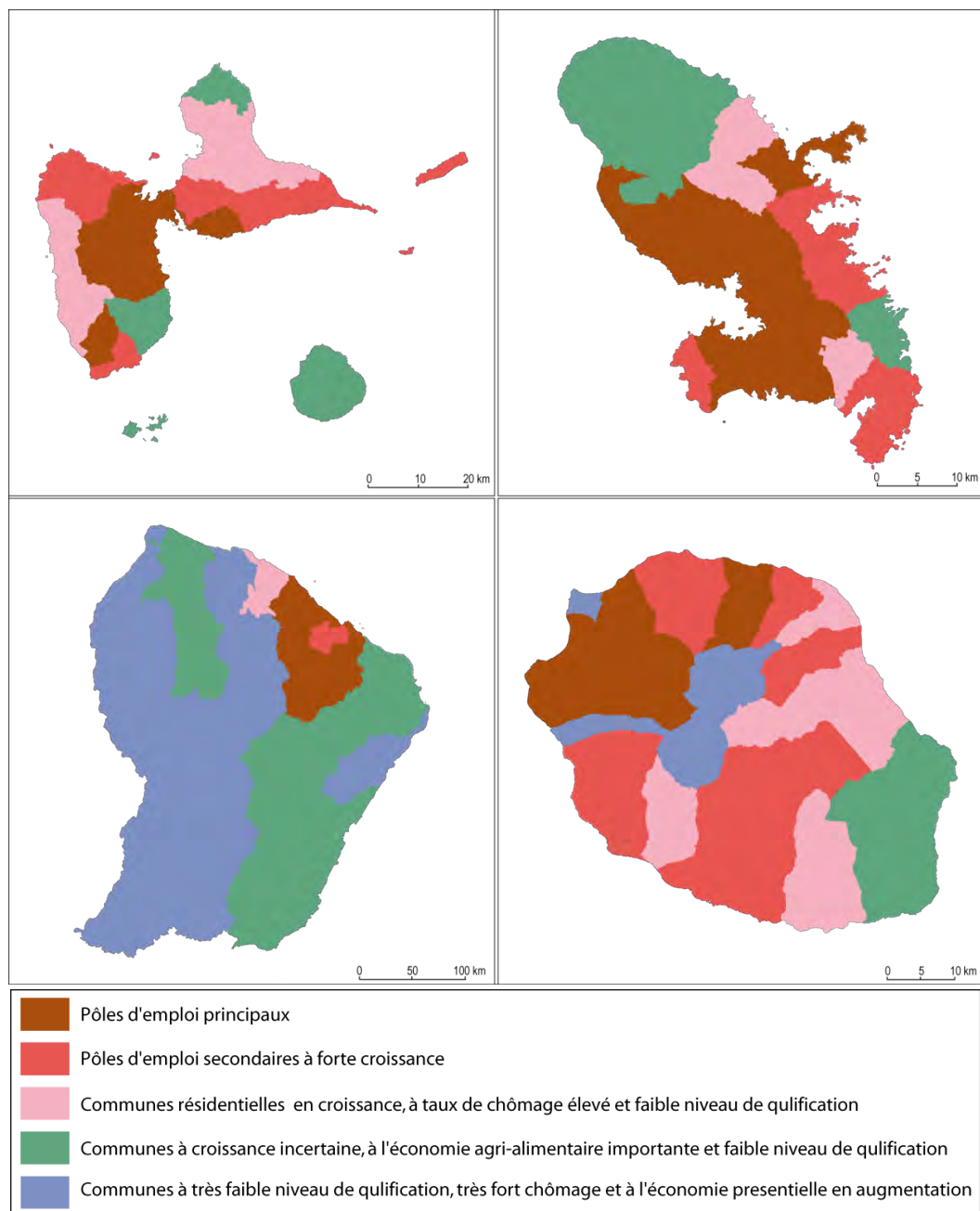
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique

- 4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations "modestes", très jeunes ou vieillissantes

© INRA UMR 1041 CESAER, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

Zoom sur la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

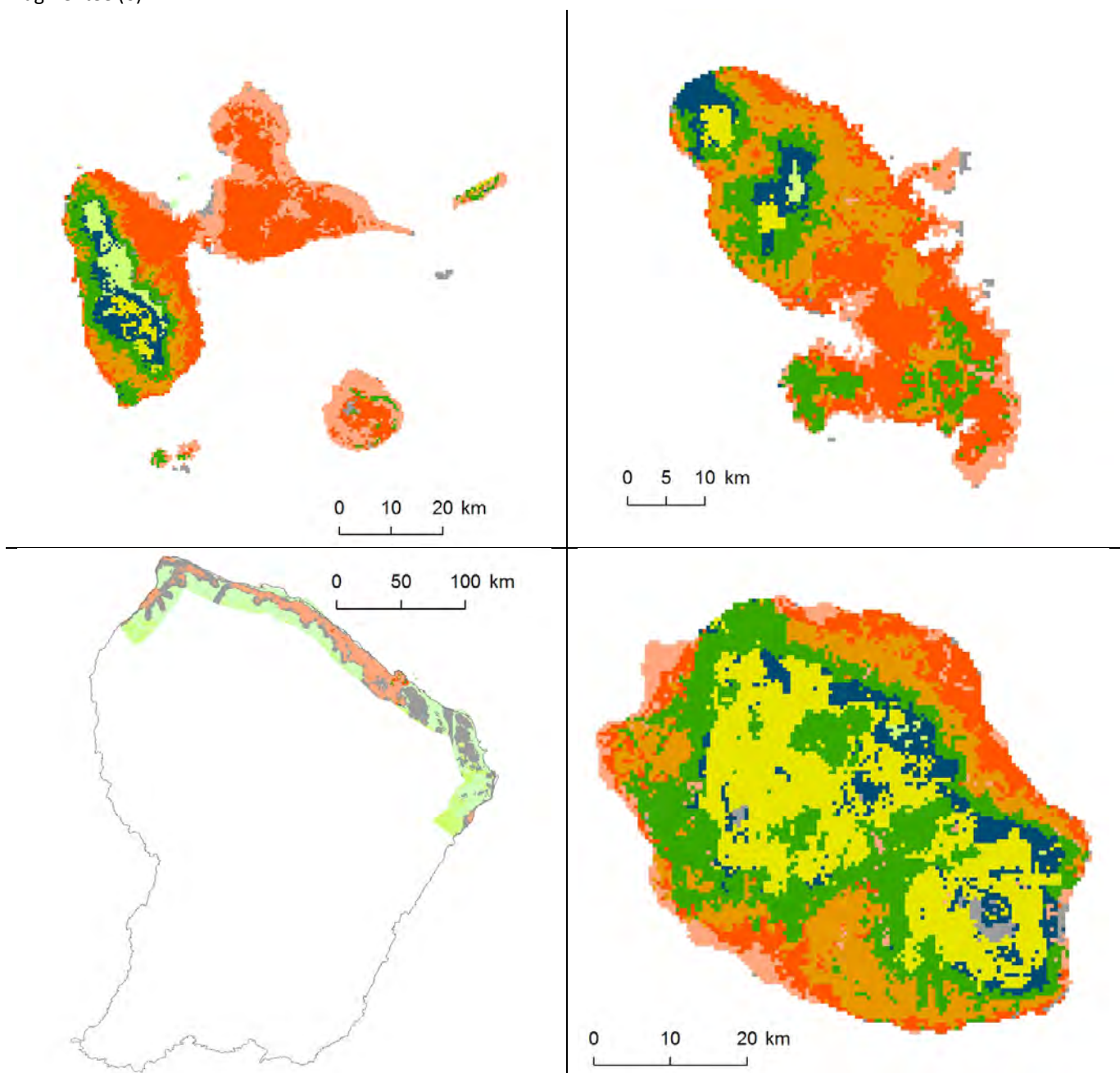
La typologie du champ « **Emploi et activités économiques** » fait émerger 5 classes. Les 2 premières incluent des communes dans une situation favorable, tant du point de vue de la croissance de l'emploi que du niveau de qualification : il s'agit des pôles d'emploi principaux (1) et des pôles d'emplois secondaires à forte croissance (2). A l'inverse, les classes 3 et 4 repèrent les communes en difficulté, et se différencient l'une de l'autre en raison de la prédominance de l'économie résidentielle et de l'émergence du tourisme pour la première, de l'importance de l'activité agricole pour la seconde. On retrouve dans ces classes les communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification (3) et les communes à la croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification (4). Enfin, la cinquième classe se trouve seulement à la Réunion et en Guyane et, tout en étant la moins développée, présente le plus grand dynamisme économique. Elle regroupe des communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie résidentielle en très forte croissance (5).








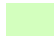



© INRA UMR 1041 CESAER / Cemagref DTR Grenoble / Cemagref METAFORT Clermont-Ferrand, 2011 d'après : IGN, INSEE

Zoom sur la typologie du champ « Paysages »

La typologie du champ « **Paysage** » fait émerger 9 types d'espaces. Les trois premiers sont marqués par l'urbanisation qui fragmente des espaces agricoles ou forestiers (1, 2 et 3). Ils se différencient les uns des autres principalement par le relief, absent pour le type 1, plus ou moins accidenté pour les types 2 et 3. Parmi les 6 autres types, quatre se caractérisent par une forte présence des forêts (4, 5, 8 et 9). La forte densité forestière marque les types 5, 8 et 9, sur des pentes très fortes (5), des pentes faibles (9) ou en topographie plane (8). Les forêts du type 4 intègrent quant à elles des îlots artificiels ou agricoles. Enfin, les deux derniers types sont plus rares : roches, sable et forêt morcelée (7) et hauts semi-naturels avec forêt fragmentée (6).



- | | |
|--|---|
|  1- Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté |  5- Pentes très fortes et forêts |
|  2- Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole |  6- Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée |
|  3- Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt |  7- Roche, sable et forêt morcelée |
|  4- Pentes fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles |  8- Forêts en topographie calme |
| |  9- Forêt des pentes faibles |

Etude DATAR

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral et montagne)

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Acte d'engagement : n° 1002894 du 30/11/2010

Volume n° 2 : Résultats détaillés

L'UMR CESAER, l'UMR ThéMA, l'UR DTR et l'UMR METAFORT ont réalisé pour le compte de la DATAR plusieurs typologies qui concernent les espaces ruraux métropolitains, le littoral, la montagne et les départements d'Outre-mer. Ces typologies abordent simultanément trois champs thématiques : la population et les conditions de vie, les dynamiques économiques et le paysage. Ce volume détaille les résultats des quatre typologies produites.

UMR 1041 CESAER (Inra / AgroSup Dijon)

26 bd Docteur-Petitjean, BP 87999, 21079 Dijon cedex

UMR 6049 ThéMA (Université de Franche-Comté / CNRS)

32 rue Mégevand, 25030 Besançon cedex

UR DTM (Cemagref)

2 rue de la papeterie, BP 76, 38402 Saint-Martin-d'Hères cedex

UMR 1273 METAFORT (AgroParisTech / Cemagref / Inra / VetAgroSup)

24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière cedex

Novembre 2011

Contributions

Ce travail a été coordonné par Mohamed Hilal (Inra), Aleksandra Barczak (Inra) et Caroline Larmagnac (Datar).

Les traitements et la rédaction ont été assurés par Aleksandra Barczak (Inra), Dominik Cremer-Schulte (Cemagref), Mohamed Hilal (Inra), Marie Houdart (Cemagref), François-Pierre Tourneux (université de Franche-Comté) et Yves Schaeffer (Cemagref), avec la collaboration de Francis Aubert (AgroSup Dijon), Hélène Avocat (université de Franche-Comté), Lucie Bettinger (université de Franche-Comté), Vincent Briquel (Cemagref), Céline Clauzel (université de Franche-Comté), Cécile Détang-Dessendre (Inra), Abdoul Diallo (AgroSup Dijon), Jean-Christophe Dissart (Cemagref), Daniel Joly (CNRS), Denis Lépicier (AgroSup Dijon), Guillaume Royer (Inra), Alain Sauter (université de Franche-Comté), Stéphanie Truchet (Cemagref).

Le travail a bénéficié des conseils avisés de Pascal Bérion (université de Franche-Comté), Nathalie Bertrand (Cemagref), Marie-Laure Breuillé (Inra), Jean-Jacques Collicard (Cemagref), Laurent Dobremez (Cemagref), Eric Perret (Cemagref), Hélène Rapey (Cemagref) et Bertrand Schmitt (Inra) qu'ils en soient ici remerciés.

Le comité de pilotage de l'étude était composé de Christophe Bernard (ADCF), Lorraine Bertrand (Datar), Odile Bovar (Datar), Pierre Bretel (ANEM), Xavier Chauvin (Datar), Florence Clermont-Brouillet (Datar), Margo Cointreau (OCDE), Bernard Duvoux (Ministère de l'Agriculture), Benjamin Eloire (ADF), Nathanaël Fournier (Datar), Marc Gastambide (FPNR), Emmanuel Grolleau (région Auvergne représentant l'ARF), Marie-Hélène Kerouanton (Datar), Caroline Larmagnac (Datar), Edouard Mathieu (Datar), Guillaume Millot (Ministère de l'Agriculture), Jack Plaisir (Ministère de l'Outre-mer), Gilles Rey-Giraud (ETD), Fabienne Rosenwald (Ministère de l'Agriculture), Jean-Claude Teurlay (Ministère de l'Agriculture), Raffaele Trapasso (OCDE).

Sommaire

En synthèse.....	5
Chapitre introductif	7
Les quatre champs géographiques.....	9
Les mailles d'analyse	10
Les trois entrées thématiques	12
Méthodologie	13
Précaution de lecture	14
Partie 1 - Typologies des campagnes françaises	15
Chapitre 1 – Typologie du thème « Espace, population et condition de vie »	17
Champ spatial et indicateurs retenus.....	17
Analyse factorielle des descripteurs retenus	17
Une typologie en six classes	19
Analyse des types identifiés	25
Chapitre 2 – Typologie du thème « Emploi et activités économiques »	40
Champ spatial et indicateurs retenus.....	40
Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)	40
Huit classes pour décrire l'économie	44
Analyse des types identifiés	48
Chapitre 3 – Typologie du thème « Paysages ».....	68
Choix des variables actives	68
Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)	69
Dix classes de paysages et quatre groupes principaux.....	75
Analyse des types identifiés	77
Chapitre 4 – Typologie de synthèse des campagnes françaises	97
Analyse factorielle des descripteurs retenus	97
La classification ascendante hiérarchique	103
Analyse des types identifiés	106
Caractérisation des classes par statistiques descriptives des indicateurs.....	152
Comparaison de la typologie de synthèse avec les « trois France rurales » (SEGESA, 2003)	174
Comparaison de la typologie de synthèse avec les orientations économiques des bassins de vie	188
Comparaison de la typologie de synthèse avec les professions et catégories socioprofessionnelles	204
Partie 2 - Typologies du littoral et de la montagne	214
Chapitre 5 – Typologie du littoral	216
Le littoral et l'arrière littoral : un espace aux enjeux spécifiques	216
Un terrain d'étude élargi : les communes situées à moins d'une heure des rivages, par trajet routier.....	216
Les descripteurs en entrée de la typologie.....	217
Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)	217
Typologie du littoral en 9 classes.....	229
Analyse des types identifiés	231
Chapitre 6 – Typologie de la montagne.....	260
Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)	261
Typologie de la montagne en sept types.....	268

Analyse des types d'espaces de montagne	271
Partie 3 - Typologies des départements d'Outre-mer	292
Chapitre 7 – Typologies thématiques des départements d'Outre-mer	294
Typologie du thème « Espace, population, conditions de vie »	294
Typologie du thème « Emploi et activités économiques ».....	337
Typologie du thème « Paysages »	360
Annexe : Typologie communale du thème « Espace, population, conditions de vie ».....	381
Chapitre 8 - Typologie de synthèse des départements d'Outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion	395
L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)	395
Typologie de synthèse en huit types	408
Analyse des types identifiés	411

En synthèse

Les campagnes métropolitaines présentent une grande variété de visages. A proximité des villes, du littoral et des vallées urbanisées, les communes connaissent une forte croissance résidentielle depuis une trentaine d'années. Elles rassemblent 16 millions d'habitants. Les conditions de vie des populations et l'économie des territoires sont, plus ou moins fortement, liées aux dynamismes des métropoles et des villes environnantes. Joutant ce premier ensemble, les campagnes agricoles et industrielles rassemblent quelques 10 500 communes et 5,5 millions d'habitants sur un vaste espace. Les dynamiques économiques et démographiques sont très contrastées et les territoires profitent ou subissent les influences urbaines parfois très lointaines. Les campagnes de très faibles densités constituent un troisième ensemble. Après une longue période d'exode rural, ces campagnes connaissent un brassage de populations et parfois un regain démographique. Cependant, le vieillissement de la population reste important, le niveau de revenus parmi les plus faibles et l'accessibilité très en deçà de la moyenne française. Enfin toutes les communes ne profitent pas du renouvellement économique que permet l'émergence des activités résidentielles et touristiques.

Entre littoralisation, vulnérabilité du milieu naturel et activités agricoles, **les littoraux** forment un espace spécifique. Sur les dix-neuf millions de Français qui habitent à moins d'une heure des côtes, 80 % résident, souvent au proche contact des rivages, dans des communes urbaines et périurbaines où l'artificialisation entre en concurrence avec le milieu naturel. A côté de cet espace du plein, 20 % de la population résident dans du rural de type atlantique ou méditerranéen qui associent des campagnes dynamiques et des espaces peu peuplés. Ces types se combinent en cinq ensembles régionaux avec des portées différentes de l'effet littoral. De l'estuaire de la Seine au Pas-de-Calais, une étroite frange littorale artificialisée jouxte des campagnes en openfield, des bourgs et du périurbain des villes intérieures. De la Seine à la Gironde, l'urbanisation et la périurbanisation des littoraux sont fortes ; l'arrière littoral rassemble des campagnes souvent dynamiques mais où certaines parties forment des poches rurales profondes, et des villes intérieures largement étalées. Le littoral aquitain est très contrasté de proche en proche. L'arc littoral méditerranéen connaît une forte métropolisation en cadre semi-naturel, avec des transitions rapides entre les communes urbanisées de la côte et les communes majoritairement du type rural peu peuplé et âgé de l'arrière-pays aux paysages accidentés et semi-naturels. Ce dernier type domine également en Corse hormis Bastia et Ajaccio.

Les espaces de montagne ont plusieurs caractéristiques communes. Les milieux naturels sont d'une grande richesse et les activités agricoles, sylvicoles et pastorales y sont particulièrement adaptées ; l'importance des contraintes physiques et des risques naturels conditionne l'implantation des activités et des hommes. Cependant, ils accueillent également des activités économiques nombreuses et diversifiées et s'appuient sur une armature de grandes et petites villes qui structurent de façon variée les différents massifs. Les six massifs de France métropolitaine, délimités par la loi montagne, rassemblent 8,5 millions d'habitants. Trois grands ensembles territoriaux se distinguent en leur sein : la montagne urbanisée, qui concentre 63 % de la population sur seulement 13 % du territoire des massifs, la moyenne montagne industrielle ou agricole, la plus étendue, qui couvre plus de la moitié du territoire (58 %) et rassemble un quart des habitants, et enfin la haute et moyenne montagne résidentielle et touristique, la moins peuplée, avec 11 % des habitants sur 28 % du territoire. La diversité des espaces de montagne s'exprime également à l'intérieur de ces ensembles, où se rencontrent des situations contrastées en termes de population, de contexte socio-économique et de paysage.

La typologie réalisée pour **les quatre départements d'Outre-mer** (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) permet de dégager huit types d'espace qui caractérisent les 89 433 km² sur lesquels résident 1 805 448 personnes. Quatre types urbains rassemblent 75 % de la population sur 4 % du territoire. Les différences reposent principalement sur les dynamiques migratoires et les conditions socio-économiques. Les quatre types ruraux couvrent 96 % du territoire pour 25 % de la population. Ils se distinguent entre eux selon les composantes résidentielles, touristiques et agricoles qui jouent des rôles plus ou moins marqués.

Chapitre introductif

Chapitre introductif

« La notion de ruralité est entrée dans une phase d'indétermination et a perdu son caractère d'évidence ». Cette citation extraite d'un récent rapport de l'INRA reprend le constat de nombreux autres travaux contemporains qui montrent la difficulté à définir les espaces ruraux. Par le passé, ceux-ci étaient appréhendés au travers de l'économie rurale, notamment les activités agricoles et artisanales, et par rapport aux sociétés rurales, c'est-à-dire des organisations collectives attachées à la terre et au territoire. Sous l'effet de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la tertiarisation, les espaces ruraux sont aujourd'hui intégrés dans un système sociopolitique et économique unifié qui bouleverse les rapports ville-campagne. La transformation porte sur les logiques d'occupation de l'espace et les usages (productifs, résidentiels, récréatifs, environnementaux, etc.), et entraîne une recomposition démographique et sociale des populations. Dorénavant, villes et campagnes connaissent des dynamiques de transformations conjointes (essor des mobilités, périurbanisation, fin de l'exode rural et attrait des campagnes, reconfiguration des dynamiques économiques en lien avec les phénomènes de métropolisation et de mondialisation, diversification des usages des territoires, réorganisation institutionnelle des compétences territoriales, émergence des enjeux liés à la nature et à l'environnement).

Face à ce constat, la délimitation des espaces ruraux, l'identification des différentes situations qui les caractérisent et l'analyse des enjeux qui les concernent au regard de l'action publique constituent autant de défis conceptuels et méthodologiques. Si on se place dans une perspective d'aménagement du territoire, les espaces que l'on qualifie de « ruraux » sont sujets à des problèmes qui pèsent aussi bien en termes de cohésion sociale que de préservation de l'environnement ; ils portent aussi un ensemble d'opportunités de développement territorial à partir desquelles peuvent être pensées les stratégies qui engagent l'avenir. Pour les identifier, nous mobilisons un ensemble d'analyses préexistantes des dynamiques qui affectent l'ensemble du territoire et marquent spécialement les espaces ruraux. Ces dynamiques seront déclinées sur quatre territoires, soient « les espaces ruraux métropolitains », « le littoral », « la montagne » et « les départements d'Outre-mer », au travers d'une grille d'analyse qui combine trois champs de problématiques « espace, population et conditions de vie », « emploi et activités économiques » et « paysages ».

Les quatre champs géographiques

Les espaces ruraux métropolitains

La typologie des espaces ruraux métropolitains est établie sur la base des communes métropolitaines de moins de 10 000 emplois, ce qui correspond au nouveau seuil que l'Insee vient d'adopter pour fixer la taille minimale des grands pôles urbains dans la version 2011 du zonage en aires urbaines. Sont ainsi exclues du champ d'analyse uniquement les grandes agglomérations. Toutes les autres communes font partie du champ géographique : que ce soient les moyennes et petites aires urbaines, centrées respectivement sur des pôles ayant de 10 000 à 5 000 emplois ou de 5 000 à 1 500 ; ou les autres communes hors aires urbaines (communes multipolarisées, communes rurales, bourgs et autres petites villes). Les dates de production et de diffusion du nouveau zonage de l'Insee étant bien antérieures à celle du démarrage de cette étude, nous avons été amenés à appliquer le seuil de 10 000 emplois en utilisant le recensement de population de 2007. Le champ géographique ainsi retenu concerne 33 855 communes (92 %) et 26,7 millions de personnes (42 %) dont 15,7 millions habitent une commune rurale et 11 millions une unité urbaine (ayant moins de 10 000 emplois).

Le littoral

La plupart des études abordent l'espace littoral par des mailles administratives (cantons, départements) comprenant au moins une commune située en bord de mer. Ici, la zone retenue comprend l'ensemble des communes situées à moins d'une heure de trajet en voiture des rivages océaniques et maritimes, elle englobe

donc autant les riverains de la ligne de côte que les habitants de l'arrière littoral. Cette zone déborde sur des espaces où l'influence du littoral n'est plus patente sur la population et ses activités. Ce périmètre d'étude permet d'examiner sans *a priori* la portée de l'effet littoral, qui varie selon les régions. Cet effet est souvent associé à d'autres structures d'organisation de l'espace : métropolisation (exemple : arc méditerranéen), centralité urbaine et périurbanisation (exemple : Caen), axes d'artificialisation au long et autour des vallées (exemple : Seine). L'ensemble observé regroupe environ 19 millions d'habitants (29 % de la population française), sur 140 000 km² (un quart du territoire métropolitain).

La montagne

Le champ spatial correspond aux six massifs de France métropolitaine délimités par la loi montagne : les Alpes, le Jura, le Massif central, la Corse, les Pyrénées et les Vosges. L'ensemble couvre 167 000 km² (30 % du territoire métropolitain) et compte environ 8,5 millions d'habitants (13 % de la population métropolitaine).

Les départements d'Outre-mer

La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion ont été retenues pour l'analyse. Nous avons tenté de mobiliser les mêmes indicateurs statistiques que ceux disponibles pour la France métropolitaine, avec quelques ajustements en ce qui concerne les calculs d'accessibilité (pas de distancier) et les données décrivant l'occupation du sol (disponibles uniquement dans une bande de 20 km de large pour la Guyane). En raison de la taille des communes, la maille d'analyse a été adaptée à l'échelon infra communal (cf. partie Les mailles d'analyse ci-après). Le département de Mayotte n'a pas été retenu en raison de l'absence de données sur tous les champs thématiques.

Les mailles d'analyse

La maille d'analyse varie selon la disponibilité, la fiabilité statistique et la « pertinence d'échelle » des indicateurs. Nous avons privilégié la maille communale, afin de disposer d'une base permettant de raisonner l'espace en continu et de procéder à toute agrégation ultérieure. Toutefois, la maille peut varier du niveau infracommunal (par exemple pour les indicateurs décrivant les caractéristiques paysagères) à l'échelon cantonal lorsque les statistiques ne sont pas disponibles ou fiables à l'échelle de la commune (données tirées de l'exploitation complémentaire, dite RP au 1/4, des recensements de la population).

Pour l'utilisation des données du RP au 1/4, il est nécessaire de disposer de mailles d'au moins 2 000 habitants. Nous avons donc construit un découpage *ad hoc* en utilisant la maille des cantons métropolitains. Le croisement avec le champ géographique des espaces ruraux métropolitains permet de distinguer parmi les 3 689 cantons : 2 446 cantons entièrement intégrés dans le champ spatial (cantons « ruraux »), 633 cantons intégralement hors champ (cantons « urbains ») et 610 cantons « mixtes » dont une partie seulement des communes est dans le champ (partie « rurale »), l'autre étant hors champ (partie « urbaine »). Les cantons « ruraux » et les parties « rurales » de moins de 2 000 habitants sont traités de la façon suivante : chaque entité a été fusionnée manuellement à une entité voisine (canton « rural » ou partie « rurale »). La règle est répétée à l'agrégat ainsi formé et son voisin jusqu'à ce que la zone constituée dépasse 2 000 habitants. Une fois les agrégats constitués, on obtient 2 861 zones ayant chacune plus de 2 000 habitants et dont toutes les communes sont dans le champ géographique. Cette opération a également été réalisée pour produire un découpage cantonal *ad hoc* pour le littoral et la montagne.

La taille des communes n'étant pas toujours bien adaptée pour décrire les quatre départements d'Outre-mer, et notamment la Guyane, nous avons essayé, dans la mesure du possible, de mobiliser des données et des découpages infracommunaux. Ainsi certaines données statistiques de l'Insee ont été utilisées à l'échelon des IRIS (Ilots regroupés pour l'information statistique). Cependant, ce découpage ne résout pas pour autant le problème

de l'hétérogénéité communale : les IRIS découpent les communes d'au moins 10 000 habitants et à partir de 5 000 habitants les communes qui appartiennent à une agglomération de plus de 50 000 habitants. Dans les quatre départements retenus, seules 72 communes sur les 112 sont découpées en IRIS, les 40 communes restantes participent à l'analyse à l'échelon communal. Par ailleurs, la taille des IRIS n'est pas homogène. Pour une même commune, on aura de nombreux petits IRIS découpant les secteurs très peuplés et des grands IRIS pour de vastes étendues communales très peu peuplées. Pour le champ « Paysages », nous avons utilisé une maille de 500 mètres de côté. En raison de ces spécificités liées à la taille des communes, il convient de rester prudent quant aux résultats de cette typologie des départements d'Outre-mer.

Tableau 1 - Description du champ spatial pour la typologie des espaces ruraux métropolitains

	Communes		Superficie		Population 2007	
	Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
(1) Dans le champ	33 855	92,3	507 130	80,2	26 660 477	41,9
<i>communes rurales</i>	30 612	83,5	44 3923	70,2	15 711 577	24,7
<i>unités urbaines</i>	3 243	8,8	63 207	10,0	10 949 900	17,2
(2) Hors champ	2 715	7,4	36 810	5,8	35 134 761	55,2
(3) Métropole (1) + (2)	36 570	99,7	543 941	86,0	61 795 238	97,1
(4) DOM	112	0,3	88 794	14,0	1 805 452	2,9
France (3) + (4)	36 682	100	632 735	100	63 600 690	100

Source : recensement de la population de 2007, INSEE

Tableau 2 - Caractéristiques du découpage cantonal *ad hoc* (zones de plus de 2 000 habitants)

	Zones de plus de 2 000 habitants		Superficie		Population 2007	
	Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
(1) Dans le champ	2 861	81,9	507 130	93,2	26 660 477	43,1
(2) Hors champ	633	18,1	36 810	6,8	35 134 761	56,9
(3) Métropole (1) + (2)	3 494	100,0	543 941	100,0	61 795 238	100,0

Sources : INRA UMR1041 CESAER d'après recensement de la population de 2007 (INSEE)

Tableau 3 - Description du champ spatial pour la typologie du littoral (communes à moins de 60 minutes de la côte)

	Communes		Superficie		Population 2007	
	Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
Dans le champ	8 779	24	139 930	26	19 235 243	31
<i>dont communes rurales</i>	7 047	19	102 207	19	4 865 142	8

<i>dont en unité urbaine</i>	1 732	5	37 723	7	14 370 101	23
Hors champ	27 791	76	404 011	74	42 559 995	69
France	36 570	100	543 941	100	61 795 238	100

Sources : INRA UMR1041 CESAER d'après recensement de la population de 2007 (INSEE)

Tableau 4 - Description du champ spatial pour la typologie montagne

	Communes		Superficie		Population 2007	
	Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
Dans le champ	8 857	24	167 324	31	8 455 242	14
<i>dont communes rurales</i>	7 806	21	147 346	27	3 421 360	6
<i>dont en unité urbaine</i>	1 051	3	19 978	4	5 033 882	8
Hors champ	27 713	76	376 617	69	53 339 996	86
France	36 570	100	543 941	100	61 795 238	100

Source : recensement de la population de 2007, INSEE

Les trois entrées thématiques

Les dynamiques territoriales des espaces ruraux métropolitains, du littoral, de la montagne et des départements d'Outre-mer sont déclinées au travers d'une grille d'analyse qui combine trois champs de problématiques constituant, au moins, autant d'entrées typologiques :

- Espace, population et conditions de vie : organisation spatiale, accessibilité, démographie ;
- Emploi et activités économiques : marché du travail, structure économique ;
- Paysages : occupation du sol, relief.

Champ 1 : Espace, population et conditions de vie

La position relative des territoires par rapport aux pôles de peuplement, aux pôles d'activité, aux axes de communications, permet de comprendre comment les différentes communes s'insèrent dans leur environnement naturel, économique, social. Elle permet aussi de qualifier la nature et l'intensité de liens avec les pôles urbains. La description des différentes formes de l'intercommunalité de projet permet d'analyser les modalités de gouvernance locale et rend compte de la capacité de mobilisation et d'action locale des territoires.

L'équipement des territoires et la répartition optimale des services et équipements sont des préoccupations importantes d'aménagement du territoire. Les conditions d'accès des populations résidentes aux emplois et à tout un ensemble d'équipements et de services constituent une dimension essentielle de l'équité territoriale et de dynamisme économique et social, et également d'attractivité résidentielle et touristique des territoires.

La répartition et la dynamique de la population différenciées selon un gradient urbain-rural et selon des oppositions régionales marquées (oppositions entre le Nord et le Sud, le littoral et l'intérieur, etc.), structurent l'espace économique et social. Il s'agit ici de révéler les tendances démographiques récentes en tenant compte de phénomènes importants, tels que le vieillissement de la population. L'analyse des flux migratoires et de leur impact par âge et catégories sociales (populations âgées, jeunes ménages, ouvriers, cadres, retraités, etc.) permet de quantifier et de qualifier l'attractivité résidentielle des espaces. Enfin la description des conditions de vie des populations en termes d'accès aux biens et services et d'inégalités monétaires permet de mettre en évidence des phénomènes de polarisation sociale ou de stratification spatiale par le revenu et d'identifier des espaces potentiellement exposés aux risques sociaux.

Champ 2 : Emploi et activités économiques

L'organisation et la structure des espaces ruraux résultent des caractéristiques de leur économie. Les territoires se différencient selon le niveau de la spécialisation fonctionnelle ou structurelle, ou encore selon le niveau de diversification de leur appareil productif. Ils se distinguent aussi par les caractéristiques de leur main-d'œuvre, et notamment les niveaux de qualification et d'insertion sur le marché du travail, ainsi que par leur capacité à répondre aux sollicitations de l'appareil productif. Enfin, le dynamisme de l'emploi est une caractéristique essentielle des territoires et préfigure leur croissance économique.

Champ 3 : Paysages

L'analyse du paysage privilégie deux axes : l'occupation du sol et le relief qui permettent de dresser un cadre d'ensemble de l'environnement physique et naturel.

La composition de l'occupation de l'espace permet de connaître et de différencier les cadres de vie ruraux, modelés par l'agriculture, les pratiques forestières, les différentes formes d'artificialisation... Ces différentes formes s'excluent ou se conjuguent, déclinant pour partie des paysages uniformes, et pour partie des paysages très diversifiés caractéristiques des campagnes.

La configuration de l'occupation de l'espace permet de préciser la fragmentation des paysages ruraux et la dispersion de leurs composants. La configuration saisie le caractère homogène à hétérogène des paysages, ainsi que leur aspect fermé à ouvert.

L'occupation du sol évolue sous l'effet de processus concurrents ou complémentaires : périurbanisation, spécialisations ou déprise agricole, reconquêtes naturelles, aménagements d'infrastructures. Ces mutations redessinent les paysages ruraux, et sont avancées comme arguments de l'évolution de leurs qualités.

La topographie différencie fortement les espaces ruraux français, dans leur physionomie, dans l'implantation des sociétés et le fonctionnement de leur économie. Le caractère plus ou moins accentué ou accidenté des reliefs peut être considéré comme source de handicap (agriculture, transport) ou comme facteur de résilience (biodiversité).

Méthodologie

Dans une typologie, on cherche à trier des objets en mettant ensemble, dans la mesure du possible, dans un même type ceux qui apparaissent proches entre eux, et dans des types séparés ceux qui sont éloignés entre eux.

Les objets, par exemple des communes, appartenant à un même type possèdent des caractéristiques identiques ou suffisamment voisines pour être mis ensemble. Les objets appartenant à des types distincts ont des caractéristiques différentes.

Plusieurs méthodes permettent de construire une typologie, selon les caractéristiques des descripteurs utilisés, et selon les finalités recherchées. Certaines typologies peuvent être dirigées en privilégiant des différenciations simples suivant des critères choisis. Par exemple, en retenant comme descripteurs la densité de population et le niveau de formation, il est possible de distinguer les communes selon qu'elles ont une densité de population faible, moyenne ou élevée mais aussi selon que les habitants ont un niveau de formation faible, moyen ou élevé. Le croisement des deux descripteurs permet de regrouper les communes en distinguant 9 types. Les communes à : (i) densité faible et formation faible ; (ii) densité faible et formation moyenne ; (iii) densité faible et formation forte ; (iv) densité moyenne et formation faible ; etc. Le croisement devient rapidement très complexe lorsque le nombre de descripteurs augmente. En outre, certains descripteurs peuvent être redondants comme par exemple la densité de population et la densité d'espace bâti, le niveau des revenus et le niveau de formation, etc. Dans ce

cas, on privilégie une méthode statistique qui permet au préalable d'identifier les relations statistiques entre les différents descripteurs et les différentes communes. C'est le choix qui a été fait pour cette étude.

La méthode retenue, plutôt que de fixer des règles de classement *a priori*, crée des types en fonction des ressemblances et des différences entre les descripteurs et entre les communes grâce à une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM), puis effectue une classification ascendante hiérarchique (CAH).

L'analyse factorielle des correspondances multiples identifie les relations statistiques existant entre des descripteurs observés pour toutes les communes et résume en quelques facteurs les structures majeures disséminées dans les tableaux de données en réduisant la redondance de l'information initiale et en l'ordonnant de façon hiérarchique. Cette phase est suivie d'une classification ascendante hiérarchique qui regroupe les communes ayant des caractéristiques similaires sur les facteurs issus de la synthèse des descripteurs. Les communes peuvent être regroupées en un nombre très variable de classes, allant d'une seule à autant de classes qu'il y a de communes. Au départ, les deux communes les plus ressemblantes sont mises ensemble, formant un premier regroupement appelé agrégat. Un second agrégat est ensuite formé entre les deux communes les plus ressemblantes suivantes, ou entre le premier agrégat et la commune qui lui est la plus similaire, et ainsi de suite jusqu'à l'obtention de l'agrégat final qui englobe toutes les communes. La ressemblance est déterminée par une distance statistique calculée à chaque étape sur l'ensemble des communes et des agrégats déjà formés. Au final, on obtient une classification qui agrège de proche en proche les communes pour constituer des agrégats qui eux-mêmes seront agrégés pour former un seul ensemble, d'où le nom de classification ascendante hiérarchique.

La dernière phase du traitement consiste à déterminer à quel niveau il faut stopper l'agrégation de façon à conserver des groupes distincts. Le meilleur moment est celui qui permet d'obtenir une partition pour laquelle les différences entre les classes (les types) sont plus importantes que les différences à l'intérieur de chacune. Ainsi, les classes constituées sont statistiquement bien différenciées les unes des autres, et les ressemblances sont importantes à l'intérieur de chacune.

Précaution de lecture

Les traitements statistiques réalisés ici visent à synthétiser de grandes masses d'informations. Les résultats obtenus se réfèrent à l'ensemble des descripteurs utilisés dans l'analyse. Il est donc important de garder à l'esprit qu'il ne faut pas comparer la carte d'une typologie à celle d'un descripteur pris séparément.

Les regroupements des communes en classes se font en fonction de leurs ressemblances statistiques sur plusieurs descripteurs. Par exemple, une commune caractérisée par une densité de population relativement forte peut se retrouver dans un type où les densités sont en moyenne plutôt faibles du fait de sa ressemblance avec les autres communes sur la grande majorité des autres descripteurs. Il est donc peu pertinent de considérer l'appartenance à une classe d'une commune prise isolément.

Partie 1 - Typologies des campagnes françaises

Chapitre 1 – Typologie du thème « Espace, population et condition de vie »

Ce chapitre concerne le premier champ thématique. Il aborde les espaces ruraux du point de vue de l'organisation de l'espace, de l'accessibilité des services et des emplois, de la répartition spatiale de la population et des dynamiques démographiques.

Les espaces ruraux sont structurés par leur position par rapport aux villes, depuis les grandes métropoles jusqu'aux petites villes qui maillent le territoire. La distance aux centres urbains fait apparaître un gradient de densité de population, détermine l'accessibilité des commerces et services d'usage courant. Les pôles urbains concentrent aussi les emplois et drainent les actifs résidents dans les territoires sous leur influence, alors que dans les espaces éloignés des villes les emplois sont davantage disponibles sur place pour un nombre restreint d'actifs qui y résident. La position relative par rapport aux pôles urbains détermine aussi les dynamiques démographique et économique en stimulant les espaces localisés dans l'aire des pôles dynamiques. Elle explique enfin les différences de conditions de vie en faisant apparaître un gradient de revenus qui diminuent avec la distance aux espaces urbains.

Champ spatial et indicateurs retenus

Toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine ayant plus de 10 000 emplois ont fait l'objet de cette typologie. L'analyse a été menée à l'échelle communale afin de conserver la maille spatiale la plus fine possible. Cependant, pour des raisons de significativité statistique, certains indicateurs de ce champ ont été calculés au niveau des cantons, pseudo-cantons ou de leurs regroupements de façon à utiliser systématiquement des mailles comptant au moins 2 000 habitants.

Variables actives :

Organisation de l'espace : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon d'une heure ; poids de la population rurale dans un rayon d'une heure.

Accessibilité des services et des emplois : accessibilité des services d'usage courant ; longueur des déplacements domicile-travail ; longueur des déplacements domicile-étude ; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie) ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; distance moyenne des migrations résidentielles ; revenu fiscal médian par unité de consommation (CT) ; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages (CT).

Variables illustratives :

Organisation de l'espace : nature de l'EPCI principal, appartenance à un EPCI comportant une ville importante, appartenance à une structure territoriale (pays, PNR ou PN)

Analyse factorielle des descripteurs retenus

Parmi un ensemble de 29 indicateurs potentiellement candidats pour décrire les thèmes du premier champ (cf. volume 3 – Référentiel des indicateurs), 17 indicateurs ont été sélectionnés et participent en tant que variables actives dans l'analyse factorielle des correspondances multiples. Le choix de ces variables a été motivé par l'analyse de leurs liens statistiques. Parmi les indicateurs fortement corrélés, comme par exemple les indicateurs qui décrivent les accessibilités, on a écarté les plus redondants d'entre eux. Les indicateurs portant sur les modalités de gouvernance locale participent à l'analyse en tant que variables illustratives, la description complète

de la gamme des compétences des intercommunalités aurait été intéressante mais elle est difficile à mesurer à l'échelle métropolitaine.

A l'issue de l'analyse, l'essentiel de l'information est résumé par les deux premiers axes factoriels qui conservent 81 % de l'information de départ, le premier axe factoriel explique à lui seul 71 % de l'inertie totale.

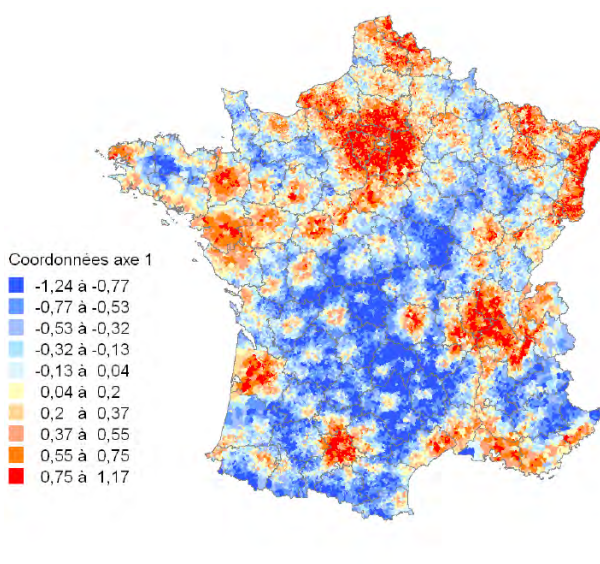
Ce premier axe oppose les communes selon l'influence urbaine qui s'exerce sur eux (fig. 3). Il exprime le contraste entre d'un côté les espaces :

- vieillis qui connaissent de faibles densités de population et où les densités stagnent ou diminuent,
- enclavés en termes d'accès aux services d'usage courant, mais où les déplacements domicile-travail sont de courte durée,
- où les revenus fiscaux médians des ménages sont faibles et peuvent connaître de fortes disparités,
- où le poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 minutes de trajet par route est important et celui des habitants de grandes métropoles est très faible,
- qui connaissent des départs d'actifs avec leurs enfants et des départs de toutes les catégories socioprofessionnelles,
- qui peuvent connaître soit un déclin démographique d'origine naturelle ou migratoire, soit un accroissement grâce à un solde migratoire positif ;

et de l'autre les espaces :

- où la population est plutôt jeune,
- qui sont densément peuplés et où les densités augmentent,
- où les revenus sont élevés,
- où le poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. dans un rayon de 60 minutes de trajet par route est important, alors que celui de la population rurale est faible,
- où l'accessibilité des services d'usage courant est bonne, mais où les navettes domicile – travail sont longues,
- qui connaissent un accroissement démographique par excédent naturel et migratoire,
- qui connaissent des départs des personnes âgées de 55 ans et plus.

Figure 1. Coordonnées du premier axe factoriel



La carte des coordonnées factorielles (fig. 1) permet de visualiser l'opposition exprimée par le premier axe d'un gradient urbain-rural, avec d'un côté en rouge, les espaces situés à proximité de grandes métropoles et de pôles urbains de moindre importance, et de l'autre en bleu, les espaces éloignés des villes.

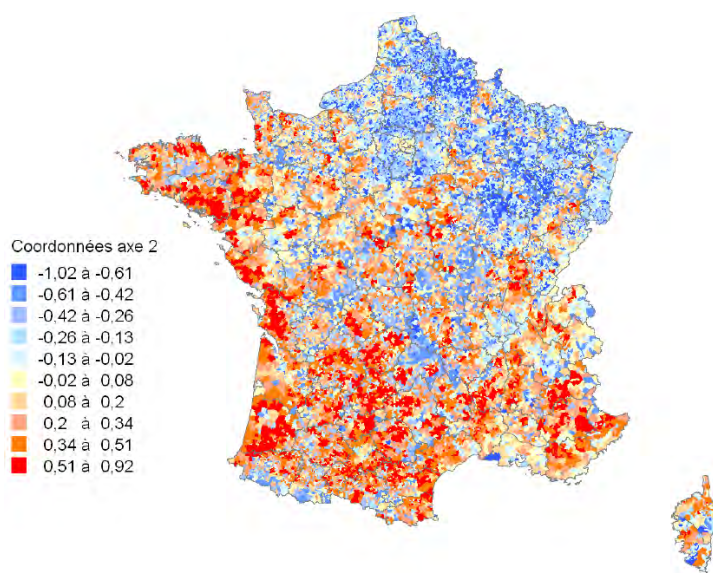
Le deuxième axe oppose les espaces selon leur dynamique démographique (fig. 4a) et la répartition de la population sur le territoire communal (fig. 4b). Il permet, d'une part, d'identifier les communes :

- qui connaissent un déclin démographique à cause d'un déficit migratoire, migratoire et naturel ou naturel,
- qui connaissent des départs des classes d'âges avancés, d'actifs avec leurs enfants, ou de toutes les classes d'âge, ainsi que des départs de toutes les catégories socioprofessionnelles ou des catégories « supérieures »¹ et qui sont concernés par des migrations résidentielles de faible portée géographique,
- où l'habitat est concentré et situé à proximité de la mairie ;

D'autre part, il met en évidence les espaces :

- qui connaissent des arrivées de toutes les catégories socioprofessionnelles, des catégories « supérieures » ou « modestes »², ainsi que des classes d'âge de 4 à 74 ans,
- qui connaissent une croissance démographique due à un accroissement naturel et migratoire ou migratoire et où les arrivants viennent de loin,
- où la population est répartie uniformément sur le territoire communal et où les zones habitées sont situées, en moyenne, loin du chef-lieu de la commune.

Figure 2. Coordonnées du deuxième axe factoriel



La carte des coordonnées factorielles du deuxième facteur (fig. 2) met en évidence les territoires à démographie dynamique (en rouge), attirant de nouvelles populations, situés dans le midi, dans l'ouest, et en particulier sur les littoraux méditerranéens et atlantiques, ainsi que dans certaines couronnes périurbaines. Les territoires à démographie déclinante (en bleu) se trouvent dans le nord et le nord-est, dans les zones de montagne, et en particulier dans le Massif central.

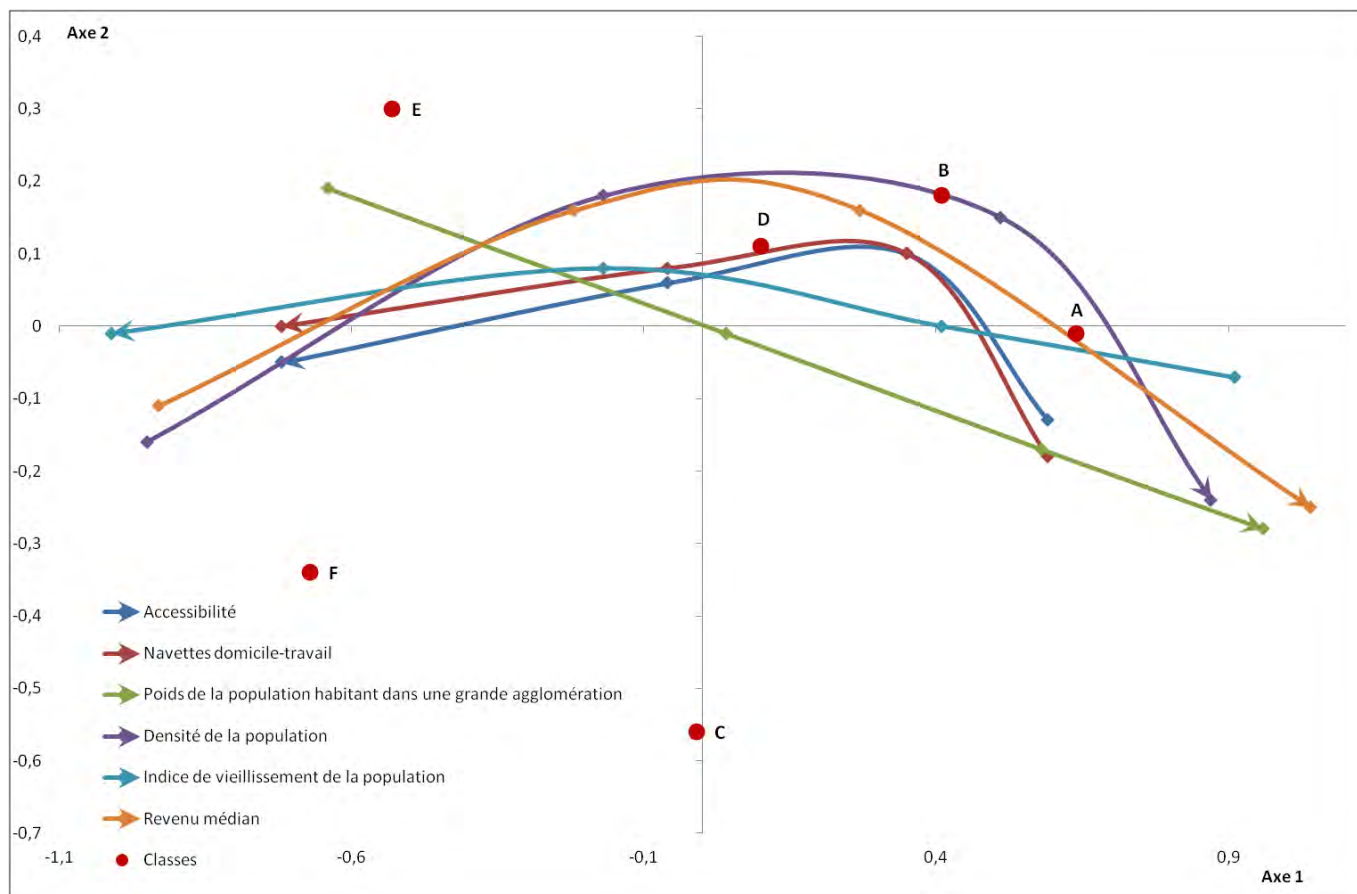
Une typologie en six classes

La classification ascendante hiérarchique, réalisée sur les coordonnées issues de l'analyse factorielle des correspondances multiples, a permis d'identifier six types de territoires qui s'ordonnent principalement selon le degré d'influence urbaine et la dynamique démographique, comme le montre la projection des barycentres de classes sur le premier plan factoriel (axes 1 et 2). Sur la figure 3, les classes A et B, celles des communes densément peuplées, situées en périphérie des agglomérations, s'opposent aux classes E et F caractérisées par des faibles densités de population, une population âgée et des faibles revenus. Entre les deux se projettent les classes C et D, composées de communes rurales sous influence urbaine lointaine animées par des bourgs ou des petites villes.

¹ Les catégories socioprofessionnelles « supérieures » correspondent au regroupement de deux catégories de la nomenclature PCS de l'Insee en 8 postes, à savoir cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires.

² Les catégories socioprofessionnelles « modestes » correspondent au regroupement de deux catégories de la nomenclature PCS de l'Insee en 8 postes, à savoir employés et ouvriers.

Figure 3. Les modalités des variables structurant fortement le premier plan : le degré d'influence urbaine



Classes de la typologie

- A** - Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant
- B** - Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant
- C** - Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant

- D** - Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant
- E** - Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant
- F** - Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant

Figure 4a. Trajectoires des modalités des variables actives fortement structurant le facteur 2 : dynamique démographique

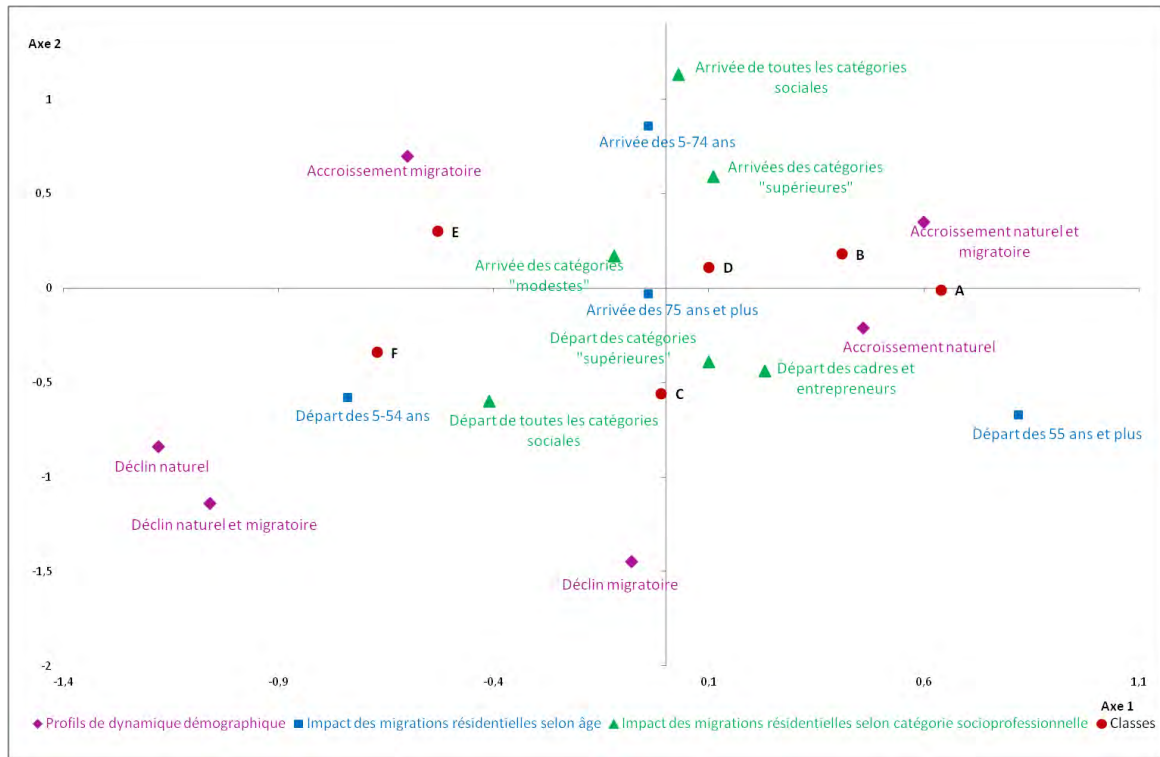
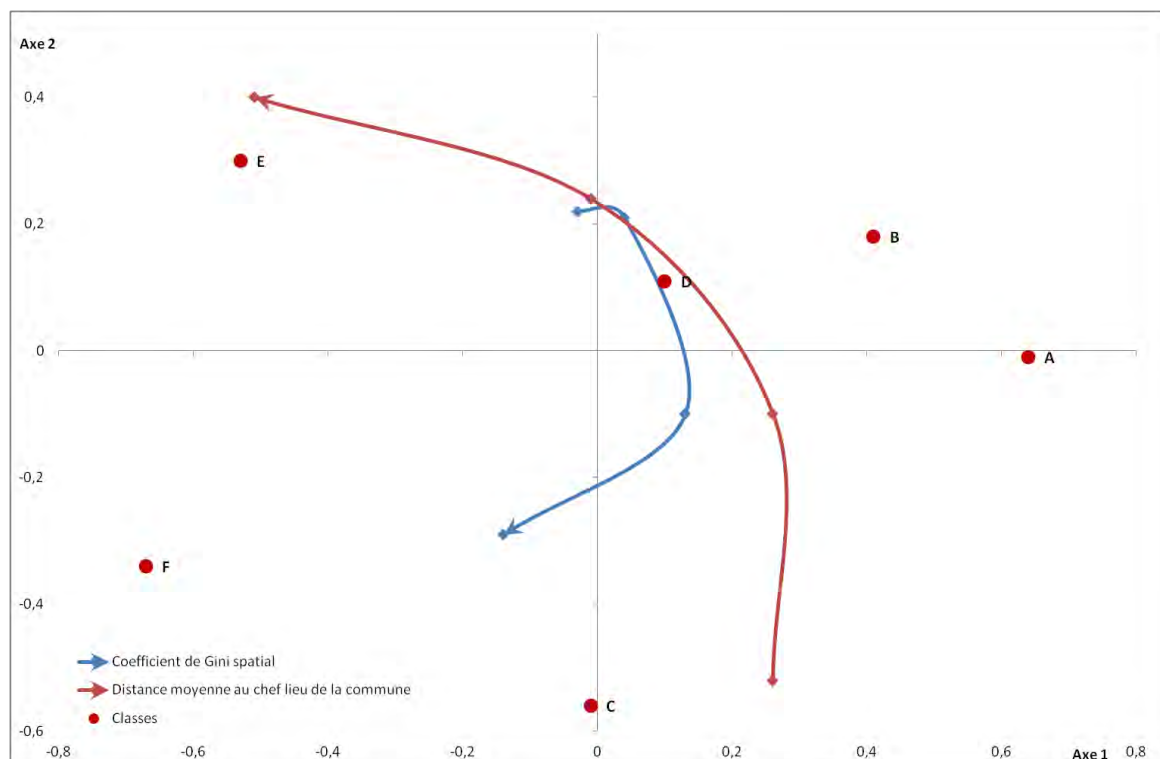


Figure 4b. Trajectoires des modalités des variables actives fortement structurant le facteur 2 : répartition de la population sur le territoire communal



Classes de la typologie

A - Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant

B - Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant

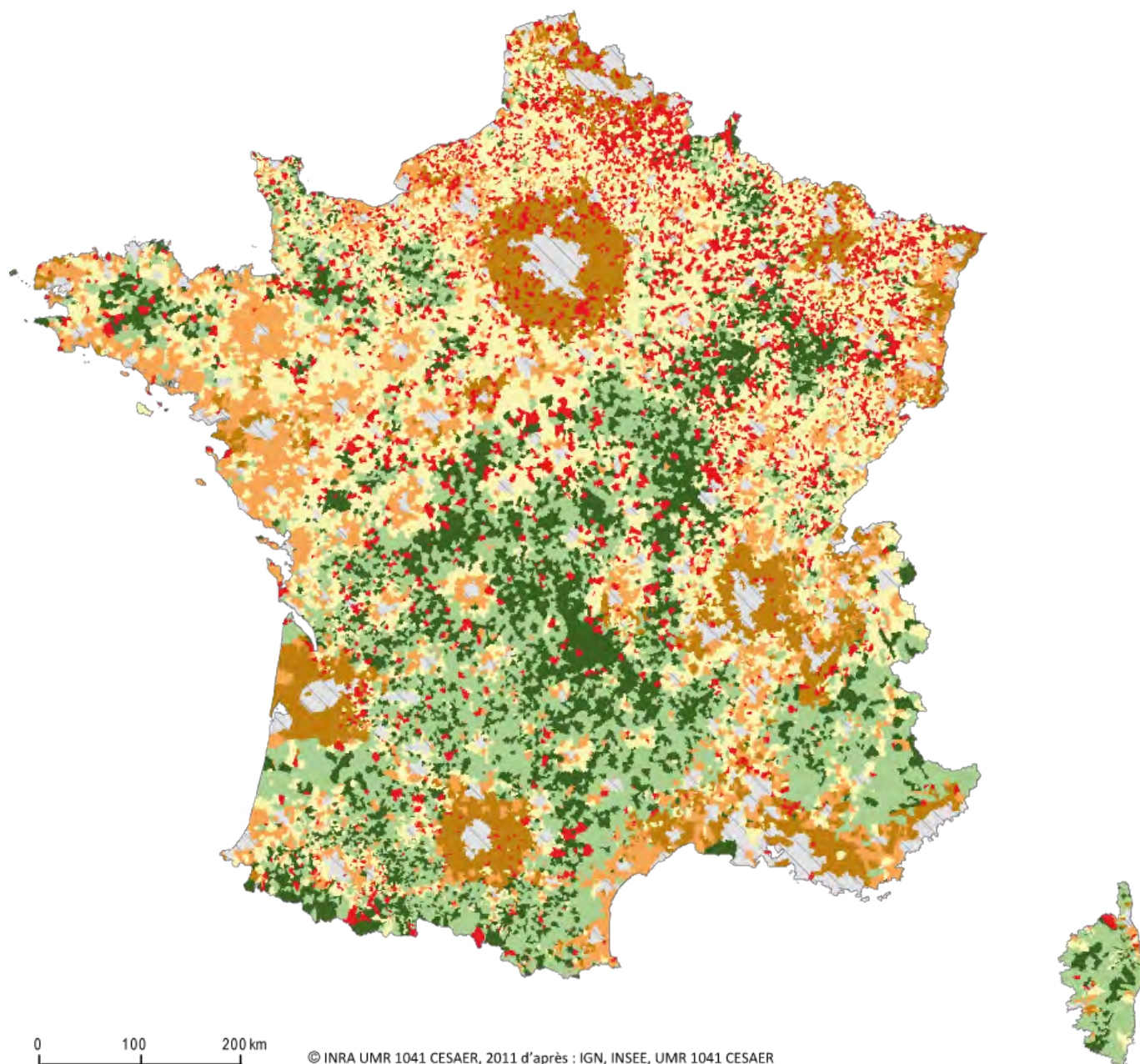
C - Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant

D - Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant

E - Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant

F - Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant

Figure 5. « Espace, population et conditions de vie » - la France en six classes

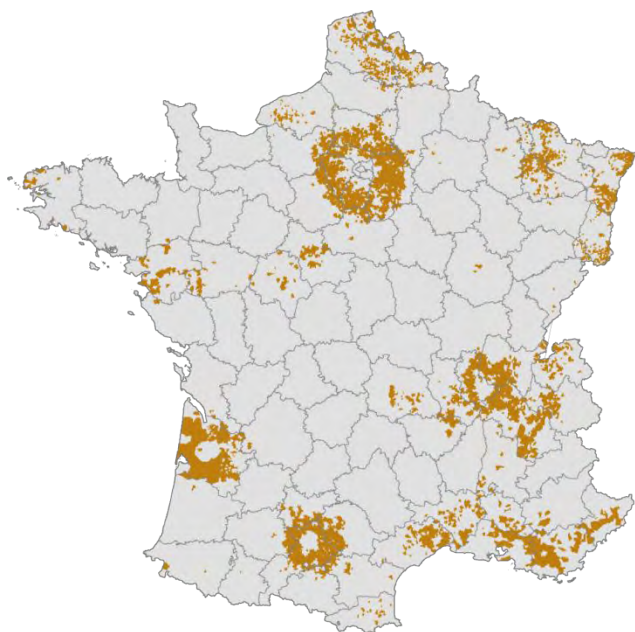


- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant |  | Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant |
|  | Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant |  | Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant |
|  | Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant |  | Hors champ (unités urbaines de 10 000 emplois ou plus) |
|  | Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant | | |

Analyse des types identifiés

1. Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
4 188	12,4	11,5	51 843	10,2	9,5	5 395 464	20,2	8,7



Composée de près de 4 200 communes (12 %) sur une superficie de 52 000 km² (10 %), cette classe regroupe 5,4 millions d'habitants soit 9 % de la population métropolitaine et 20 % de la population du champ d'étude.

Ces territoires, où les densités de population sont très élevées et en forte croissance, bénéficient du desserrement résidentiel des grandes agglomérations voisines et d'un bilan naturel positif grâce à la présence d'une population jeune. Ces espaces attirent toutes les catégories socioprofessionnelles et les catégories « supérieures » en particulier, ainsi qu'un large éventail de classes d'âge (5 à 74 ans). Ils voient cependant partir les jeunes retraités (personnes âgées de 55 ans et plus). On observe également des départs des catégories « supérieures » qui

vraisemblablement migrent tout au long de leur carrière entre les différents espaces périurbains des grandes métropoles. Les distances de migrations résidentielles sont importantes pour cette classe.

Très bien pourvues en services et commerces, ces communes, où les temps d'accès aux services et les trajets des scolaires sont courts, connaissent cependant les temps de déplacements domicile – travail les plus longs. La proximité de grands pôles d'emploi et la croissance résidentielle de ces espaces sont à l'origine de ces longues navettes, mais aussi du fait que le nombre d'emplois dans un rayon de 45 minutes y est insuffisant par rapport au nombre d'actifs résidents.

Dans les communes de cette classe les revenus fiscaux des ménages sont, en moyenne, les plus élevés.

Les communes sont localisées dans un environnement fortement métropolisé. Le poids de la population vivant dans une grande métropole dans un rayon de 60 minutes de trajet par route y est largement supérieur à la moyenne globale et, corrélativement, le poids de la population rurale est très faible. Dans ces communes où les habitations sont généralement localisées à proximité de la mairie, la population peut être répartie plus ou moins uniformément, il peut donc s'agir de différentes formes de peuplement.

Cette classe s'associe en premier lieu avec des grandes agglomérations qui se trouvent hors du champ de cette étude. Elle constitue une zone tampon entre ces métropoles et d'autres classes, principalement les campagnes à « faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant », comme autour de la large périphérie de l'agglomération parisienne ou autour de Lyon – Grenoble - Saint-Etienne. Elle s'associe également avec les espaces à « très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant », comme par exemple en périphérie de Nice ou de Bordeaux. Dans ces zones de passage entre les

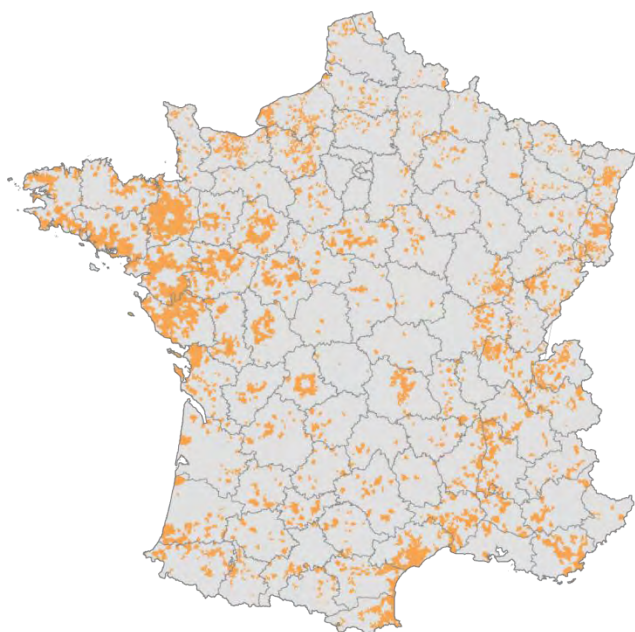
espaces fortement métropolisés et ceux où l'influence urbaine s'exerce moins, cette classe s'associe aussi avec les espaces à « forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et des services d'usage courant ». La configuration la plus caractéristique de cette classe se présente sous forme d'auréole étendue observable autour de Paris, de Bordeaux, de Toulouse et sous une forme moins circulaire autour de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne. Cette classe peut aussi former des couronnes de moindres dimensions, comme à Montpellier, à Nice ou à Strasbourg où elle ne forme pas une auréole continue. Autour des agglomérations de Metz – Nancy, dans la région lilloise et dans l'arrière-pays marseillais elle forme des plages de taille moyenne. Enfin, elle apparaît aussi ponctuellement, souvent en association avec les espaces à « forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et des services d'usage courant », jouxtant des villes moyennes, comme par exemple Clermont-Ferrand, Dijon ou Blois. Cette classe est très présente en Ile-de-France ou plus de la moitié des communes (51,5 %) en font partie. La grande auréole de la métropole parisienne déborde des limites régionales, surtout au nord dans le département de l'Oise. Cette classe est aussi largement représentée en Alsace (27,5 % de communes), dans le Nord-Pas-de-Calais (26,3 %) et en Rhône-Alpes (24,6 %).

Tableau 5. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	8	10	0	0	48	56	4	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	22	15	0	0	89	508	10	12
Temps médian de trajet domicile – étude [min.]	9	10	0	0	338	648	9	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	87	92	47	34	127	459	12	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	53	18	0	0	98	98	19	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	18	38	1	0	61	100	7	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	127	66	3	0	2 631	4 008	176	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	1,8	0,6	0	-36,9	95,7	95,7	3,6	1,86
Indice de vieillissement de la population	52	91	6	0	440	3 900	25	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0	0	1	1	0,2	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	909	1007	11	0	10 215	14 942	488	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	124	121	28	0	557	557	66	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	19 452	17 187	11 726	10 650	34 014	34 014	2 751	2 241
Rapport inter-déciles des revenus	4,3	4,2	0	0	497,7	1 362	10,8	8,4
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
3 139	563	473	-		-		-	
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Départ des 5 – 54 ans		Arrivée des 65 ans et plus		Départ des 55 ans et plus		Arrivée des 5 - 74 ans		
155		732		1 933		1 368		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS		Départ des CS « supérieures »		Départ de toutes les CS	
683	590	348	760		1 218		589	

2. Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et des services d'usage courant

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
4 638	13,7	12,7	68 551	13,5	12,6	7 717 211	28,9	12,5



La plus importante en termes de population concernée, cette classe totalise 7,7 millions d'habitants soit 13 % de la population métropolitaine et presque 30 % de la population du champ d'étude. Elle regroupe plus de 4 600 communes (13 %) et occupe presque 69 000 km² (13 %).

Dans ces campagnes densément peuplées où les densités continuent à augmenter fortement, le bilan démographique est positif grâce à la jeunesse de la population et au desserrement résidentiel des grandes et moyennes agglomérations. C'est, par ailleurs, la classe où la population est la plus jeune et où les densités et leur évolution sont les plus fortes. Les communes de cette classe attirent toutes les catégories socioprofessionnelles et en particulier les

catégories « supérieures ». Ce sont toutes les classes d'âge de 5 à 74 ans qui viennent s'installer ici. Alors que les jeunes retraités (âgés de 55 ans et plus) quittent ces espaces, les personnes âgées de 75 ans et plus arrivent pour s'installer près de leurs enfants et à proximité des pôles de services.

Les habitants de ces communes bénéficient de bonnes accessibilités des services et des emplois. Le rapport entre le nombre d'emplois et d'actifs résidents dans un rayon de 45 minutes y est le plus favorable parmi les classes de la typologie. Dans ces communes bien desservies, les trajets domicile – étude sont courts. Cependant les habitants gardent leurs emplois dans les pôles urbains voisins ce qui rend les navettes domicile-travail légèrement plus longues que la moyenne de l'ensemble du champ d'étude.

Les revenus fiscaux des ménages dans les communes de cette classe, dont le niveau est significativement supérieur à la moyenne globale, reflètent la prospérité de ces territoires.

Le poids de la population rurale dans l'environnement des communes comprises dans cette classe est proche de la moyenne globale. La situation est similaire en ce qui concerne la population de grandes métropoles dont le poids est légèrement supérieur à la moyenne de l'ensemble des classes. Les habitants de ces communes vivent assez près du chef-lieu de leur commune et l'indice d'uniformité de l'occupation du territoire communal (coefficient de Gini spatial) prend des valeurs proches de la moyenne. Cette configuration évoque la figure classique d'une commune périurbaine avec ses zones pavillonnaires plutôt étendues et ses espaces non habités à vocation agricole ou industrielle.

Les espaces concernés par cette classe s'associent spatialement avec ceux à « faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant ». Ils jouxtent aussi les zones urbaines qui se trouvent hors du champ de cette étude. Cette classe apparaît également de manière plus diffuse sur un fond de classes profondément rurales. Elle s'associe aussi, bien que moins systématiquement, avec les espaces à « forte croissance résidentielle, population jeune, revenus

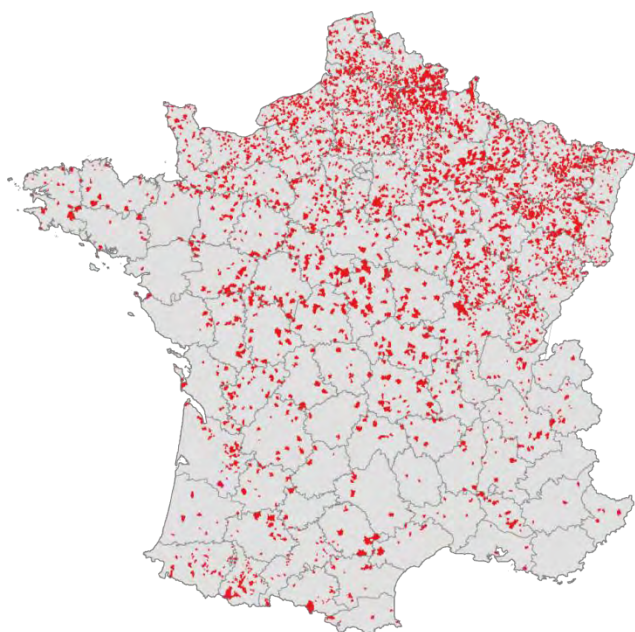
élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant ». Elle est présente notamment sur les franges extérieures du périurbain métropolisé toulousain, bordelais, montpelliérain, sur les franges orientales du périurbain entre Lyon et Grenoble, ou encore entre Strasbourg et Haguenau. La présence de cette classe est la plus affirmée dans le nord-ouest de l'Hexagone où elle forme de larges auréoles autour des agglomérations moyennes et grandes comme Nantes ou Rennes, dont l'ensemble de l'aire urbaine est compris dans cette classe. Autour d'autres villes cette classe forme des auréoles moins étendues (comme pour Le Mans, Limoges, Caen) ou moins continues (comme pour Dijon, Besançon, Clermont-Ferrand, Angers ou Orléans). Sur la côte atlantique entre Quimper et la Rochelle cette classe occupe une bande quasi continue. Cette configuration ressemble à celle qu'on retrouve entre Perpignan et Sète, ou encore en Alsace où, en se mêlant avec les espaces à « forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant », elle forme une plage assez continue entre Mulhouse et Haguenau. 37,8 % des communes bretonnes sont compris dans cette classe. Elle est aussi très présente dans les Pays-de-la-Loire (30,8 %), en Alsace (28,7 %), en Languedoc-Roussillon (23,4 %) et en Haute-Normandie (21,3 %).

Tableau 6. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	7	10	0	0	30	56	3	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	16	15	0	0	58	508	9	12
Temps médian de trajet domicile – étude [min.]	6	10	0	0	71	648	6	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	96	92	45	34	459	459	11	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	18	18	0	0	80	98	17	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	35	38	0	0	100	100	11	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	132	66	10	0	2 796	4 008	148	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	2,0	0,6	0	-36,9	40,2	95,7	2,3	1,86
Indice de vieillissement de la population	64	91	3	0	355	3 900	37	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0	0	1	1	0,2	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	963	1007	0	0	11 418	14 942	500	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	143	121	0	0	557	557	73	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	18 242	17 187	11 220	10 650	27 041	34 014	1964	2 241
Rapport inter-déciles des revenus	4,2	4,2	0	0	1362	1362	20,0	8,4
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
3 530	160	940	-		-		-	
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Départ des 5 – 54 ans		Arrivée des 65 ans et plus		Départ des 55 ans et plus		Arrivée des 5 - 74 ans		
256		1 593		1 032		1 757		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS		Départ des CS « supérieures »		Départ de toutes les CS	
830	862	521	1 108		883		434	

3. Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
4 266	12,6	11,7	50 742	10	9,3	4 369 307	16,4	7,1



Cette classe, la plus petite en termes de superficie, occupe environ 51 000 km² (9 %), regroupe 4 200 communes (12 %) et totalise 4,3 millions d'habitants, soit 7 % de la population métropolitaine et 16 % de la population du champ d'étude.

Les communes de cette classe, qui n'ont pas encore été significativement marquées par le vieillissement de la population, se caractérisent par le déclin démographique le plus prononcé parmi toutes les classes. Ce déclin est dû principalement au déficit migratoire mais aussi au déficit naturel. Les densités de population qui restent assez fortes connaissent une baisse importante. Les départs concernent les classes d'âge de 5 à 54 ans, c'est-à-dire les actifs avec leurs enfants, mais aussi les jeunes retraités (55

ans et plus). Ce sont aussi toutes les catégories socioprofessionnelles et en particulier les cadres supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et les professions intermédiaires qui vont s'installer ailleurs. Seules les personnes âgées de 75 ans et plus sont attirées par ces communes, probablement du fait de la bonne accessibilité des services dont elles bénéficient. Ces espaces sont concernés par des migrations résidentielles de proximité.

Les temps d'accès aux services, mais aussi les navettes domicile – travail et domicile - étude sont inférieurs à la moyenne de l'ensemble des classes. Le nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 minutes de trajet par route est inférieur de la moyenne globale ce qui peut être interprété comme le moteur de leur déclin démographique.

Les revenus fiscaux des ménages sont légèrement supérieurs à la moyenne de l'ensemble du champ d'étude et les disparités de revenus sont faibles.

Les communes de cette classe ne sont pas très éloignées de grandes métropoles. Le poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 minutes y est légèrement supérieur à la moyenne de l'ensemble des classes, alors que le poids de la population rurale est légèrement inférieur à la moyenne globale. Dans les communes appartenant à cette classe l'habitat est groupé sous forme de bourgs, villages ou petites villes. Leur population est concentrée et les habitations localisées près de la mairie.

La répartition spatiale de cette classe se présente sous forme d'un semi de communes au sein des autres classes avec des concentrations plus ou moins importantes au nord-est de l'Hexagone. Ce semi de communes est assez régulier à l'exception de certains départements où elle est presque absente, par exemple la Loire-Atlantique, la Vendée, le Var, les Alpes-de-Haute-Provence, ou encore la Corrèze et le Lot. Cette classe s'associe principalement avec les classes où les densités de population sont faibles (« faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant », « très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des

services d'usage courant », « très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant ». Au contraire, elle s'associe rarement avec les espaces à « forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et des services d'usage courant », si ce n'est ponctuellement comme par exemple dans l'estuaire de la Seine. La présence de cette classe est plus affirmée dans les couronnes de grandes métropoles formées par les espaces à « forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant ». Elle concerne la couronne de Toulouse, l'est du périurbain bordelais et dans une moindre mesure le grand espace périphérique qui se dessine entre Lyon, Grenoble et Saint-Etienne. Cette classe concerne en particulier la grande couronne qui ceinture Paris où les communes qui en font partie forment un semis assez dense, et même quelques concentrations, comme par exemple au sud de Compiègne ou dans le Vexin. Elle est aussi très présente dans l'espace périurbain lillois. La Lorraine, la Picardie, la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais regroupent à elles seules 45 % des communes appartenant à cette classe. Elle totalise dans ces quatre régions plus de 20 % de communes, et en Picardie la part de communes concernées atteint presque 30 %. La concentration la plus importante de cette classe est située sur le territoire qui comprend le sud du département du Nord et le nord du département de l'Aisne.

La présence de cette classe paraît associée avec celle de l'industrie en difficulté parfois depuis longtemps, comme par exemple dans la Meuse, ou en Saône-et-Loire minière. Il est plus étonnant que cette classe soit aussi assez présente dans les régions viticoles, par exemple sur la côte viticole bourguignonne ou dans le bordelais.

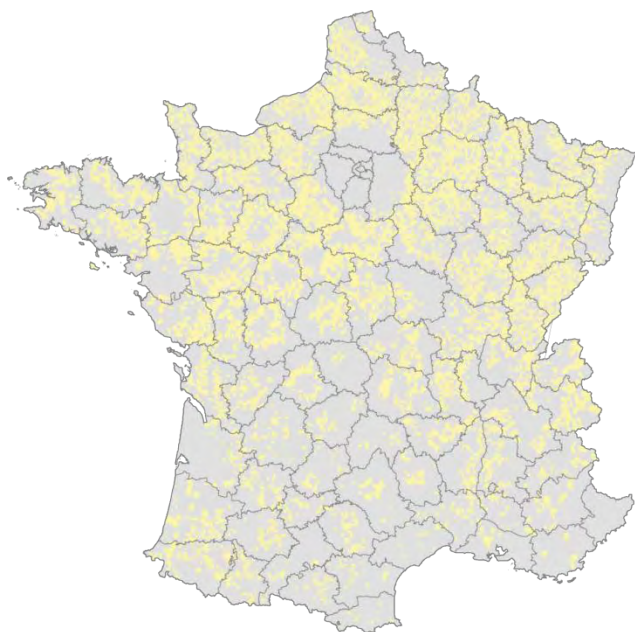
Tableau 7. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	9	10	0	0	47	56	4	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	14	15	0	0	143	508	10	12
Temps médian de trajet domicile – étude [min.]	9	10	0	0	321	648	13	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	90	92	52	34	123	459	10	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	23	18	0	0	94	98	22	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	35	38	2	0	100	100	12	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	98	66	0,1	0	4 008	4 008	200	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	-0,6	0,6	-37,0	-36,9	0	95,7	1,4	1,86
Indice de vieillissement de la population	85	91	0	0	1 567	3900	57	91
Coefficient de Gini spatial	0,7	0,6	0	0	1	1	0,2	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	790	1007	0	0	5 225	14 942	422	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	96	121	32	0	463	557	44	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	17 476	17 187	11 971	10 650	34 014	34 014	2 299	2 241
Rapport inter-déciles des revenus	4,1	4,2	0	0	17,5	1362	1	8,4
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
-	-	-	885		559		2 821	
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Départ des 5 – 54 ans		Arrivée des 65 ans et plus		Départ des 55 ans et plus		Arrivée des 5 - 74 ans		
858		1 488		1 295		625		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par catégories socioprofessionnelles								
Départ des cadres		Arrivée des CS		Arrivée de toutes		Départ des CS		Départ de toutes les

et entrepreneurs	« supérieures »	« modestes »	les CS	« supérieures »	CS
989	246	533	207	1 487	804

4. Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
10 968	32,4	30	148 634	29,3	27,3	5 742 462	21,5	9,3



La plus importante en termes de nombre de communes concernées et de superficie, composée de près de 11 000 communes (30 %) et occupant presque 150 000 km² (27 %), cette classe regroupe 5,7 millions d'habitants soit environ 9 % de la population métropolitaine et 22 % de la population du champ d'étude.

Les communes appartenant à cette classe se caractérisent par des densités de population assez faibles qui connaissent une évolution positive mais modérée. Cet ensemble, épargné par le vieillissement de la population, connaît une croissance démographique du fait d'un excédent migratoire et naturel ou d'un excédent naturel. Elles attirent des personnes âgées de 65 ans et plus. Les catégories socioprofessionnelles

« modestes » (ouvriers, employés) viennent également s'y installer. On observe le départ simultané des cadres, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise et des professions intermédiaires. Ces campagnes qui connaissent un essor démographique, attractives pour des populations qui viennent pour bénéficier d'un foncier plus accessible, d'un cadre de vie plus vert et de l'influence des pôles urbains qui s'exprime par la proximité des services et des emplois, sont concernées par des migrations résidentielles de proximité.

Les communes de cette classe ne souffrent pas d'un éloignement des commerces et services. Le temps d'accès aux services de la gamme intermédiaire est légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble du champ d'étude. Les temps de déplacements domicile – travail et domicile – étude sont également proches de la moyenne globale. L'accessibilité potentielle de l'emploi est aussi moyenne dans ces campagnes.

Les revenus fiscaux des ménages se placent au niveau de la moyenne de l'ensemble du champ d'étude et les disparités de revenus sont les plus faibles.

Les communes faisant partie de cette classe se trouvent dans un environnement rural. Le poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes y dépasse légèrement la moyenne de l'ensemble du champ d'étude, alors que le poids des habitants des grandes agglomérations est légèrement inférieur à la moyenne globale. Dans ces communes la population est concentrée et les zones habitées sont situées à proximité du chef-lieu de la commune. Une telle répartition de la population sur le territoire communal évoque un peuplement en habitat groupé sous forme de bourgades, de villages ou de gros hameaux.

Ces campagnes constituent souvent une sorte d'arrière-pays des couronnes périurbaines des grandes agglomérations et des villes moyennes. Dans de nombreux endroits elles constituent l'interface plus ou moins étendue entre les espaces sous forte influence urbaine et les campagnes profondes qu'elles soient attractives ou en perte de population. Cette classe est très bien représentée dans la moitié nord de l'Hexagone. Assez présente en Bretagne et en Vendée, elle s'associe avec d'importantes zones périurbaines des vallées de la Loire, de la Sarthe, du Maine. Près d'un tiers des communes bretonnes (29,9 %) et picto-charentaises (29,3 %) fait partie de

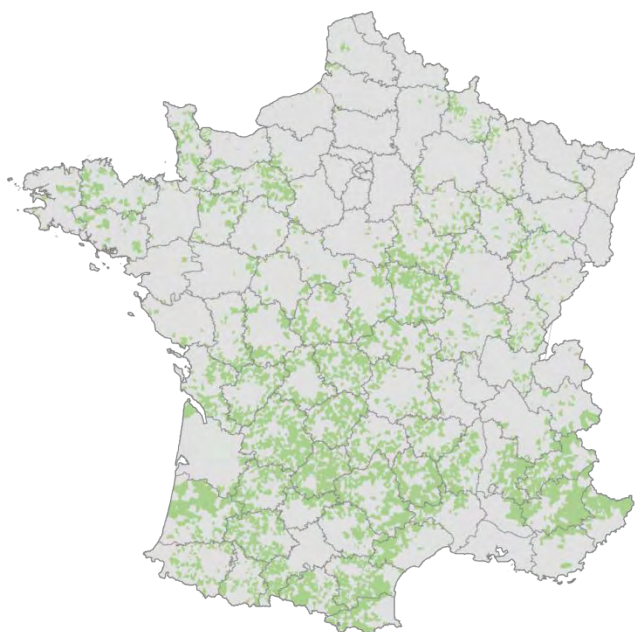
cette classe. Dans les Pays-de-la-Loire, 43 % des communes sont concernées. Cette classe est très présente sur les franges extérieures du Bassin parisien, en Beauce, en Sologne, mais aussi en Normandie, sur le plateau Picard et en Champagne. Elle est largement représentée, avec plus de 40 % de communes concernées, en Haute (40,1 %) et Basse-Normandie (41,5 %), en Champagne-Ardenne (45,9 %), en Picardie (47,4 %), et dans le Centre (40,9 %). Dans le nord-est, entre les Collines de l'Artois et les Vosges, plus qu'avec les espaces à caractère périurbain, cette classe s'associe avec les « bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant ». Dans le grand-est, elle est très présente en Lorraine (41,8 %), en Bourgogne (34,4 %), et en Franche-Comté, où presque la moitié des communes appartient à cette classe (49 %). Elle descend, plus mitée, avec le couloir rhodanien et concerne une partie des Alpes du Nord. Sa présence est moins continue dans les zones où le maillage urbain est lâche et où elle s'associe avec des zones urbaines ou leurs espaces périurbains, comme par exemple autour de Limoges, de Clermont-Ferrand et Vichy, de Rodez, ou encore d'Angoulême.

Tableau 8. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	10	10	0	0	36	56	3	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	16	15	0	0	303	508	9	12
Temps médian de trajet domicile – étude [min.]	10	10	0	0	295	648	10	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	92	92	47	34	133	459	10	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	16	18	0	0	82	98	17	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	39	38	7	0	88	100	11	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	43	66	0	0	1 283	4008	49	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,5	0,6	0	-36,9	16,1	95,7	0,5	1,86
Indice de vieillissement de la population	69	91	0	0	1500	3900	37	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0	0	1	1	0,2	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	932	1007	0	0	4 894	14 942	497	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	104	121	5	0	519	557	50	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	17 185	17 187	11 971	10 650	27 041	34 014	1576	2 241
Rapport inter-déciles des revenus	4	4,2	0	0	17,5	1362	0,8	8,4
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
6 875	1 653	2 353	-		-		-	
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Départ des 5 – 54 ans		Arrivée des 65 ans et plus		Départ des 55 ans et plus		Arrivée des 5 - 74 ans		
1 859		4 525		2 037		2 547		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS		Départ des CS « supérieures »		Départ de toutes les CS	
2 216	1 135	1 959	1 377		2 951		1 330	

5. Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
5 683	16,8	15,6	111 389	22	20,5	2 119 506	7,9	3,4



Cette classe qui occupe 111 000 km² (21 %) et regroupe 5 600 communes (16 %), ne totalise que 2,1 millions d'habitants soit 3 % de la population métropolitaine et 8 % de la population du champ d'étude.

Les communes regroupées dans cette classe ont un bilan démographique positif grâce à leur solde migratoire. Elles doivent leur attractivité résidentielle principalement à leur cadre de vie. Ces territoires, fortement vieillis, connaissent un intense brassage de populations, ils attirent différents types de population mais assistent aussi à leurs départs. Ces campagnes accueillent toutes les classes d'âge de 5 à 74 ans, toutes les catégories socioprofessionnelles et en particulier des catégories « supérieures ». Les distances de migrations résidentielles des nouveaux arrivants y

sont très importantes. Simultanément à cet afflux considérable de population, on assiste aux départs des classes d'âge de 5 à 54 ans, c'est-à-dire des actifs avec leurs enfants et aux départs de toutes les catégories socioprofessionnelles. Ces échanges importants de population peuvent s'expliquer par le départ des populations originaires de ces communes qui partent pour se rapprocher des pôles urbains et l'arrivée des personnes attirées par les aménités environnementales, que ce soit les actifs avec leurs enfants ou les personnes âgées. Les densités de population dans ces communes sont parmi les plus faibles et connaissent une stagnation ou une faible croissance, résultat des chassés-croisés migratoires.

La situation en termes d'accessibilités des services et commerces, ainsi que des établissements scolaires est défavorable avec les temps d'accès aux services de la gamme intermédiaire et les trajets domicile-étude très longs. Quant à l'accessibilité des emplois, elle est bien meilleure, vraisemblablement en lien avec la forte présence du secteur touristique et la part importante de la sphère agricole et agro-alimentaire dans la structure des emplois. Les déplacements domicile – travail sont courts et le rapport entre le nombre d'emplois et d'actifs résidents dans un rayon de 45 minutes est moyen ou favorable.

Les revenus fiscaux des ménages sont inférieurs à la moyenne globale et les disparités de revenus sont, en moyenne, les plus importantes parmi toutes les classes.

Le poids de la population de grandes métropoles y est très faible et corrélativement le poids de la population rurale est très fort. La population est répartie uniformément sur le territoire communal et les habitations situées loin de la mairie ce qui évoque une forte dispersion de l'habitat.

Cette classe se trouve souvent en contact avec les espaces à « faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant ». Plus rarement elle jouxte les espaces sous forte influence urbaine. C'est le cas autour de Bordeaux, de Toulouse ou au nord de Nice, où elle se trouve en contact avec les couronnes périurbaines de ces agglomérations. Ce type

s'associe aussi souvent avec les espaces à « très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant ». Sans être systématique, dans certaines régions, par exemple dans le Bocage normand, dans le Massif armoricain ou encore en périphérie de Limoges, un gradient entre les trois types à faible densité de population peut être observé. Cette classe est principalement présente au centre et au sud de l'Hexagone. De nombreuses communes qui s'y inscrivent se trouvent en arrière-pays provençal et dans les Alpes du Sud. Presque deux tiers (59,4 %) des communes corses et un tiers des communes de la région PACA y appartiennent. Le couloir rhodanien rompt la continuité spatiale de cette classe qui réapparaît dans l'arrière-pays languedocien. En Languedoc-Roussillon, 35 % de communes en font partie. Ce type est particulièrement présent dans le Bassin aquitain. Plus d'un tiers des communes midi-pyrénéennes (35,4 %) et presque un tiers des communes aquitaines (27,7 %) se trouvent dans cette classe. Il est aussi présent plus au nord, avec un quart des communes picto-charentaises (25 %) et plus de 40 % des communes limousines (41,1 %). Une plage assez importante apparaît également en Bourgogne (18,9 % de communes), elle comprend le nord de l'Yonne et une grande partie de la Nièvre. Cette classe est largement représentée dans le Massif central, notamment dans les Cévennes et dans les Causses, avec presque un quart des communes auvergnates (24,4 %). La moitié nord de l'Hexagone est peu concernée par cette classe où elle apparaît de manière discontinue dans le Massif armoricain, dans le Bocage normand, dans le Perche, mais aussi sous la forme de regroupements de petite taille dans le Cotentin et dans les Ardennes.

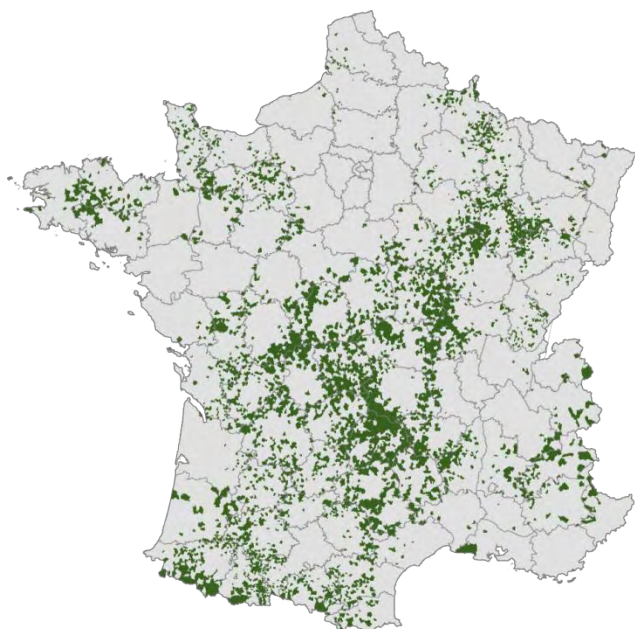
Tab. 9. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	14	10	0	0	56	56	6	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	11	15	0	0	508	508	13	12
Temps médian de trajet domicile – étude [min.]	14	10	0	0	648	648	24	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	93	92	34	34	144	459	10	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	4	18	0	0	95	98	10	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	49	38	3	0	100	100	13	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	22	66	0	0	999	4008	27	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,2	0,6	0	-36,9	8,1	95,7	0,4	1,86
Indice de vieillissement de la population	137	91	0	0	3900	3900	135	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0	0	1	1	0,2	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 276	1 007	0	0	14 942	14 942	671	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	145	121	28	0	499	557	57	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	15 613	17 187	10 650	10 650	26 507	34 014	1358	2 241
Rapport inter-déciles des revenus	4,4	4,2	0	0	17,5	1362	1,7	8,4
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
1 236	278	4 113	-		-		-	
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Départ des 5 – 54 ans		Arrivée des 65 ans et plus		Départ des 55 ans et plus		Arrivée des 5 - 74 ans		
1 504		1 478		179		2 522		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Départ des cadres	Arrivée des CS	Arrivée des CS	Arrivée de toutes	Départ des CS	Départ de toutes les			

et entrepreneurs	« supérieures »	« modestes »	les CS	« supérieures »	CS
505	827	778	1 386	999	1 188

6. Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
4 112	12,1	11,2	75 972	15	14	1 316 527	4,9	2,1



La plus petite en termes de population et de nombre de communes concernées, cette classe regroupe 4 100 communes (11 %), occupe 76 000 km² (14 %) et ne totalise que 1,3 millions d'habitants, soit 2 % de la population métropolitaine et 5 % de la population du champ d'étude.

Dans les communes comprises dans cette classe les densités de la population sont très faibles et connaissent une baisse considérable. Ces espaces, où le vieillissement de la population est le plus avancé, souffrent d'un déclin démographique à cause d'un déficit migratoire et/ou naturel. Les départs concernent les actifs avec leurs enfants (classes d'âge de 5-54 ans) et toutes les catégories socioprofessionnelles. Les nouveaux arrivants,

bien qu'ils soient peu nombreux, viennent de loin, attirés par les aménités naturelles de ces campagnes. Le cadre de vie ne suffit pourtant pas pour inverser la tendance à la déprise démographique. Cette situation n'est pas sans lien avec l'absence d'un maillage urbain dans l'environnement de ces communes et la mauvaise accessibilité des commerces et des services dont elles souffrent.

Les habitants de ces espaces éloignés des villes mettent beaucoup plus de temps pour accéder aux services d'usage courant que les habitants des communes appartenant à d'autres classes. Les scolaires effectuent également de longs trajets pour se rendre à leur lieu d'étude. Au contraire, les déplacements domicile-travail sont courts et l'accessibilité potentielle des emplois prend des valeurs proches de la moyenne globale, dans ces campagnes où la part des emplois agro-alimentaires est importante et où la présence du secteur touristique est forte.

Les revenus fiscaux des ménages y sont très faibles et se caractérisent par de faibles disparités.

Les communes de cette classe se trouvent en dehors de l'influence de grandes métropoles. Le poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. y est en moyenne de seulement 4 % (pour une moyenne globale de 18 %), et celui de la population rurale atteint 50 %, dépassant largement la moyenne de l'ensemble des classes. Dans les communes regroupées dans cette classe, les zones habitées se trouvent loin de la mairie et la population est répartie uniformément sur le territoire communal. Cette configuration évoque l'habitat dispersé sous forme de petits hameaux.

Le plus souvent, cette classe s'associe spatialement avec les espaces à « très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant » au sein desquelles elles s'insèrent. Beaucoup plus rare est la configuration où cette classe se trouve en contact avec les espaces à « faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant », comme c'est le cas dans les confins orientaux du plateau de Langres. Ses associations avec d'autres classes sont encore plus rares. Assez mitée, la répartition spatiale de cette

classe se présente rarement sous forme de grandes plages continues, mais plusieurs zones de concentration se dessinent sur la carte, surtout au centre de l’Hexagone. Il s’agit en premier lieu du Massif central, en particulier entre les monts Dore au nord et le Cantal au sud, ainsi que du plateau de Millevaches. Plus d’un tiers des communes limousines (34,3 %) et auvergnates (31,1 %) se trouvent dans cette classe. D’autres zones importantes de concentration de cette classe se trouvent dans le Morvan, sur le seuil du Poitou, sur les plateaux sud-champenois, ainsi que dans les Pyrénées-Atlantiques. Des concentrations moins importantes se trouvent entre autres en Corse, dans les Alpes du sud, dans le Tarn, dans le Bocage normand et en Bretagne intérieure.

Tableau 10. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ
Temps d’accès aux services d’usage courant [min.]	13	10	1	0	55	56	5	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	10	15	0	0	419	508	15	12
Temps médian de trajet domicile – étude [min.]	14	10	0	0	378	648	20	15
Nombre d’emplois pour 100 actifs	93	92	59	34	130	459	10	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	4	18	0	0	66	98	11	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	50	38	5	0	100	100	12	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	22	66	0,1	0	1 756	4008	47	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	-0,2	0,6	-11,6	-36,9	0	95,7	0,4	1,86
Indice de vieillissement de la population	164	91	0	0	2 800	3900	145	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0	0	1	1	0,2	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 213	1007	0	0	7 957	14 942	630	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	131	121	28	0	466	557	50	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	15 573	17 187	10 726	10 650	22 730	34 014	1 428	2 241
Rapport inter-déciles des revenus	4,2	4,2	0	0	13,2	1362	1,5	8,4
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
-	-	-	1 749		1 358		997	
Nombre de communes par type d’impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Départ des 5 – 54 ans		Arrivée des 65 ans et plus		Départ des 55 ans et plus		Arrivée des 5 - 74 ans		
1 522		1 272		259		1 059		
Nombre de communes par type d’impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS		Départ des CS « supérieures »		Départ de toutes les CS	
510	408	593	468		953		1 180	

Chapitre 2 – Typologie du thème « Emploi et activités économiques »

Champ spatial et indicateurs retenus

Pour le champ « Emploi et activités économiques », 28 indicateurs ont été calculés à la maille cantonale. Bien que la majorité des indicateurs des deux autres champs thématiques soit collectée au niveau communal et que l'analyse finale soit également menée au niveau des communes, le choix de la maille cantonale pour le champ « Emploi et les activités économiques » a été retenu afin de garantir la validité statistique de ces indicateurs. Par ailleurs, compte tenu des contraintes liées au champ spatial de l'étude (l'exclusion des communes faisant partie des pôles urbains de 10 000 emplois ou plus a provoqué, dans certains secteurs, le fractionnement des cantons-ou-villes de l'Insee dont seule la partie hors grands pôles urbains a été retenue), les périmètres des pseudo-cantons ont été reconstitués de façon à regrouper systématiquement au moins 2 000 habitants. Parmi les indicateurs calculés, 7 ont été retenus pour participer en tant que variables actives à une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM). Dans un second temps, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été réalisée sur les coordonnées factorielles issues de l'AFCM et a permis d'identifier 7 types de territoires. Le classement des cantons au sein des types a été ensuite consolidé par nuées dynamiques. A l'issue de ces traitements statistiques, une classe a été fractionnée en deux sous-classes pour rendre compte d'une forte opposition territoriale interne sur un indicateur jugé crucial, le taux de chômage³. En définitive, selon les critères portant sur l'emploi et les activités économiques l'analyse met en évidence 8 types d'espace.

Variables actives :

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007)

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique

Variables illustratives :

Marché du travail : part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire, part des personnes sans diplômes dans la population non scolarisée de 15-29 ans, taux de chômage de longue durée, taux d'emploi des 55-64 ans

Appareil productif : taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle, taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle, taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire, taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme, capacité d'hébergement touristique, taille moyenne des établissements industriels, salaire net horaire moyen des ouvriers non qualifiés, part des retraités dans la population de plus de 15 ans, part des emplois publics, typologie des bassins de production agricole, part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 sans successeur connu

Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Le choix de variables actives dans l'AFCM a été effectué sur la base d'une appréciation de leur pertinence et en prenant en compte les liens statistiques entre l'ensemble des indicateurs. En particulier, les indicateurs montrant les corrélations les plus fortes ont été écartés. Ceux reposant sur le Recensement Agricole de 2000 ont été écartés en raison de la date d'enquête jugée trop ancienne.

³ Le taux de chômage est calculé à partir des données du recensement de la population (2007). La fiabilité de cette source, eu égard à des biais potentiels liés à la date d'enquête (durant l'hiver), a été contrôlée à partir des données trimestrielles par zones d'emploi du Pôle Emploi. A noter en particulier que la différence très nette de taux de chômage entre le bassin méditerranéen et les Alpes prévaut quelle que soit la période de l'année et que le fractionnement de la classe 7 apparaît très robuste.

La majorité de l'information est captée par les deux premiers axes factoriels, qui rendent compte de 92 % de l'inertie totale (67,23 % pour le premier et 24,77 % pour le second).

Le premier axe factoriel oppose les territoires aux marchés du travail dynamiques et à l'économie orientée vers la demande résidentielle et touristique à des territoires aux marchés du travail plus en difficulté, à l'économie plus agricole et agro-alimentaire.

Il met en évidence le contraste entre des espaces (coordonnées positives) :

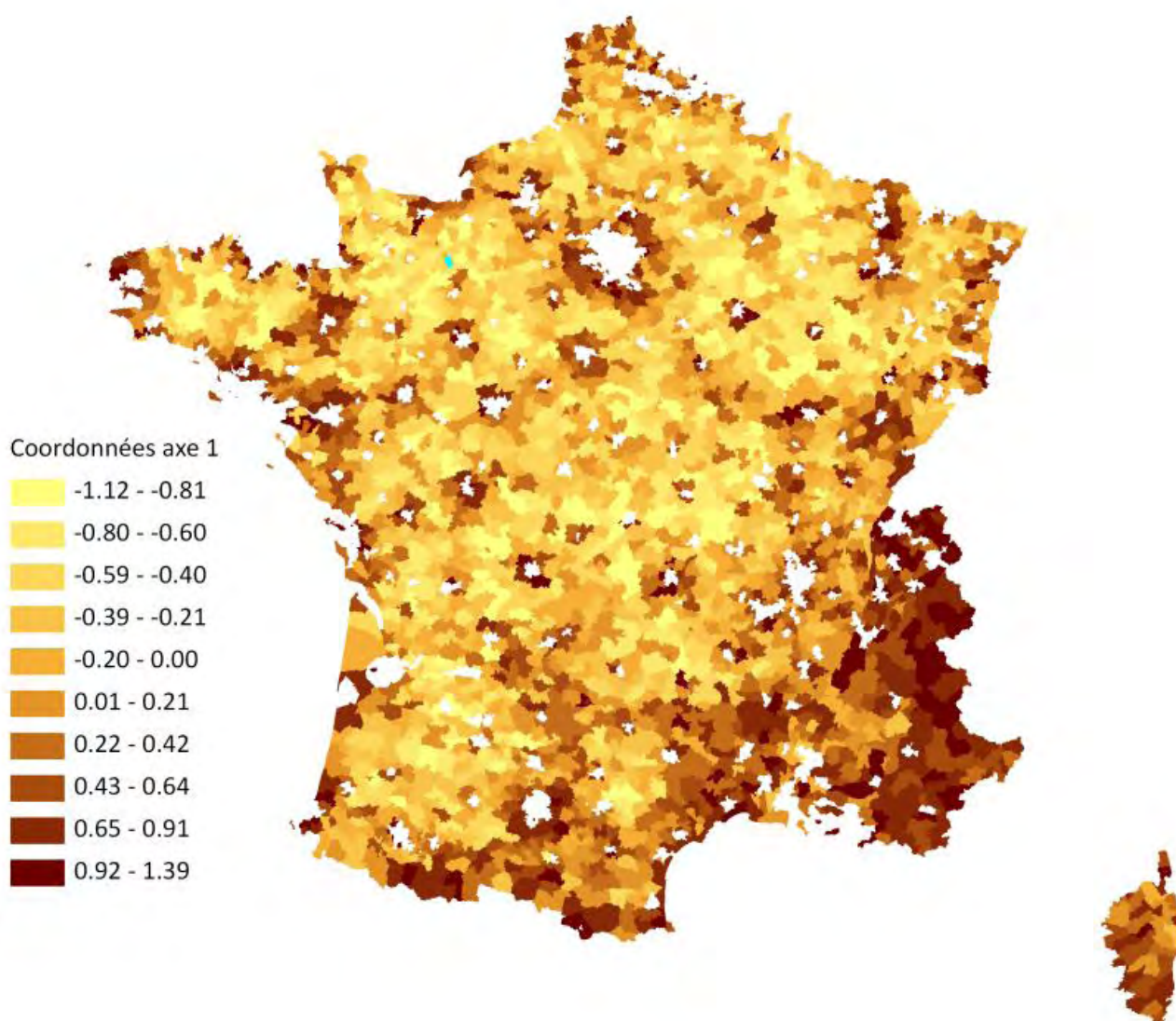
- à fort capital humain,
- affichant un faible chômage et une forte croissance de l'emploi,
- où la part de l'emploi de la sphère présentielle (résidentielle ou touristique) est élevée,
- où l'emploi touristique est fortement surreprésenté ;

et d'autres (coordonnées négatives) :

- à faible capital humain,
- avec un chômage plus élevé,
- où le taux de croissance des emplois est faible,
- avec une part des activités agricoles et agro-alimentaires dans l'emploi élevée et une faible part des activités liés au tourisme.

La carte des coordonnées factorielles (fig. 6.) permet d'observer la répartition spatiale de l'opposition exprimée par le premier axe. Les territoires ayant des coordonnées positives sont fortement représentés à proximité des pôles urbains, le long du littoral, dans les Alpes et les Pyrénées et dans le Sud-Est.

Figure 6. Coordonnées du premier axe factoriel.



Le deuxième axe oppose au contraire des territoires aux marchés du travail performants marqués par une économie assez fortement industrielle à des territoires d'orientation présentielle ou agricole, au marché du travail plus en difficulté.

Il permet d'identifier les espaces (coordonnées positives) :

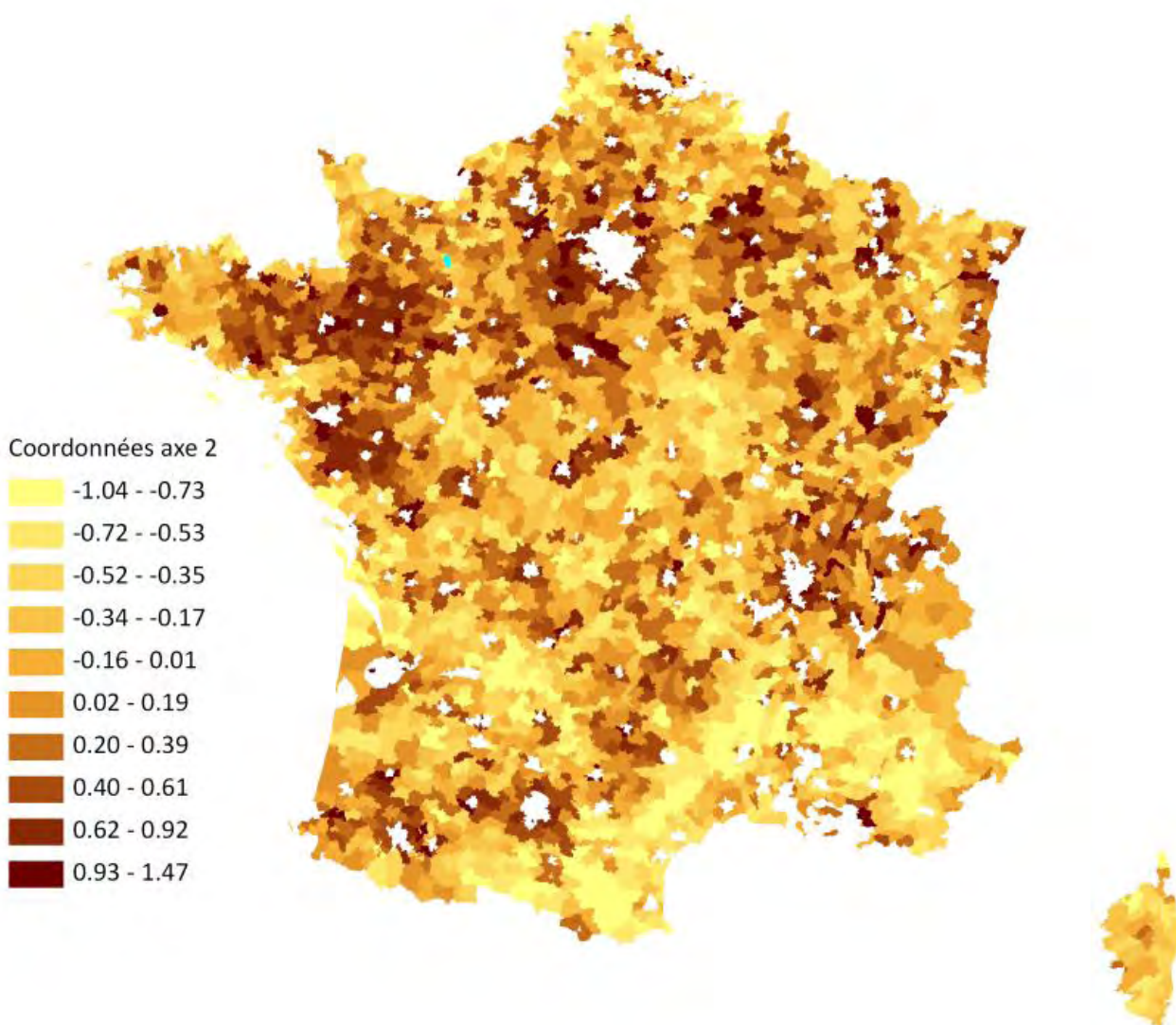
- à fort capital humain et faible chômage,
- où la croissance de l'emploi est forte et le travail à temps partiel peu fréquent,
- où les parts d'emploi des sphères présentielle et non présentielle sont équilibrées,
- où l'emploi touristique est sous-représenté ;

et à l'opposé, des espaces (coordonnées négatives) :

- à fort taux de chômage et fort taux d'actifs à temps partiel,
- où le capital humain est faible,
- où la part d'emploi de la sphère présentielle est élevée,
- où la part des activités agricoles et agro-alimentaires dans l'emploi est également élevée.

La carte des coordonnées factorielles du second facteur (fig. 7.) met en évidence la répartition spatiale de l'opposition exprimée par le second axe. Les territoires aux coordonnées positives sont situés autour des agglomérations, mais aussi de façon étendue en Bretagne, dans la région nantaise, en Rhône-Alpes et en Champagne-Ardenne. Les territoires aux coordonnées négatives sont notamment situés dans le sud, le long du littoral et au centre de la France.

Figure 7. Coordonnées du second axe factoriel.



La représentation des modalités des variables actives sur le plan factoriel formé par ces deux axes permet de rendre compte graphiquement de ces oppositions (fig. 8.), mais aussi de positionner les types obtenus à l'issue de l'étape de classification.

Huit classes pour décrire l'économie

La classification réalisée sur les coordonnées issues de l'AFCM a permis d'identifier 7 types de territoires. Les barycentres de ces 7 types sont représentés sur le plan factoriel formé par les deux premiers axes (fig. 8.). L'analyse de ce graphique fait apparaître trois groupes de territoires :

- Les espaces en croissance économique et à fort capital humain

La classe 1 se situe dans le quadrant nord-est du graphique, où se trouvent aussi les modalités les plus élevées des indicateurs de la part de diplômés de l'enseignement supérieur et du taux de croissance de l'emploi, ainsi que les modalités les plus faibles du taux de chômage et des parts d'emploi agricole et agro-alimentaire. On trouve également dans ce quadrant la classe 2, située toutefois plus proche des modalités intermédiaires de ces mêmes indicateurs.

- Les espaces à l'économie fortement résidentielle et touristique

La classe 7 se situe dans le quadrant sud-est du graphique, à proximité des modalités les plus fortes des indicateurs d'emploi présentiel, d'emploi touristique et de temps partiel. Elle apparaît assez proche des modalités élevées du chômage, mais une analyse plus fine montre une partition entre des cantons à très fort taux de chômage et d'autre à très faible taux de chômage, formant deux ensembles territoriaux clairement distincts. Pour en rendre compte, cette classe a été fractionnée en deux sous-classes à faible et fort chômage.

- Les espaces où la croissance économique est incertaine ou faible et les niveaux de formation et de chômage moyen ou faible

Les classes 4, 5 et 6 présentent des coordonnées voisines sur le premier axe factoriel. Elles se trouvent du côté des modalités faibles des indicateurs de taux de croissance de l'emploi, de taux de diplômés du supérieur et de la part d'emploi présentiel, et du côté des modalités élevées de la part d'emploi agricole et agro-alimentaire. La classe 3 se situe également du côté ouest du graphique, mais plus proche des valeurs moyennes de ces indicateurs. La classe 4 se distingue nettement sur l'axe 2. Son économie est encore plus faiblement présente et faiblement touristique, ce qui signale une forte présence des emplois industriels. La classe 5 est la plus proche des valeurs élevées de la part d'emploi agricole et la classe 6 est la plus proche des valeurs élevées du taux de chômage. Ces deux classes se distinguent fortement sur le troisième axe factoriel au regard de ces deux mêmes indicateurs. Pour en rendre compte, la classe 6, constituée des cantons les plus en difficulté sur le marché du travail, est présentée comme un quatrième groupe.

Figure 8 : Trajectoires des modalités des 7 variables actives sur les axes factoriels 1 et 2

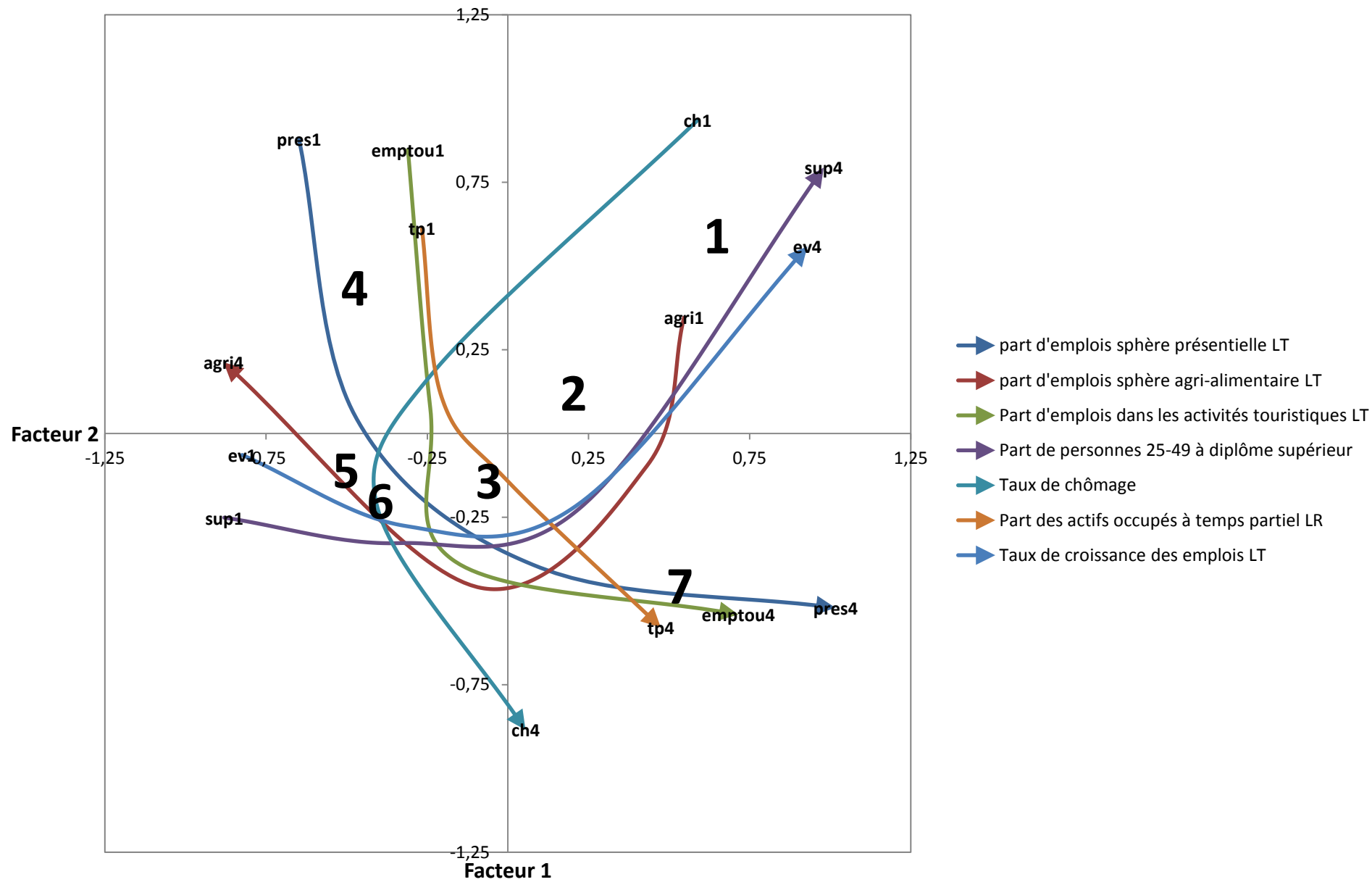
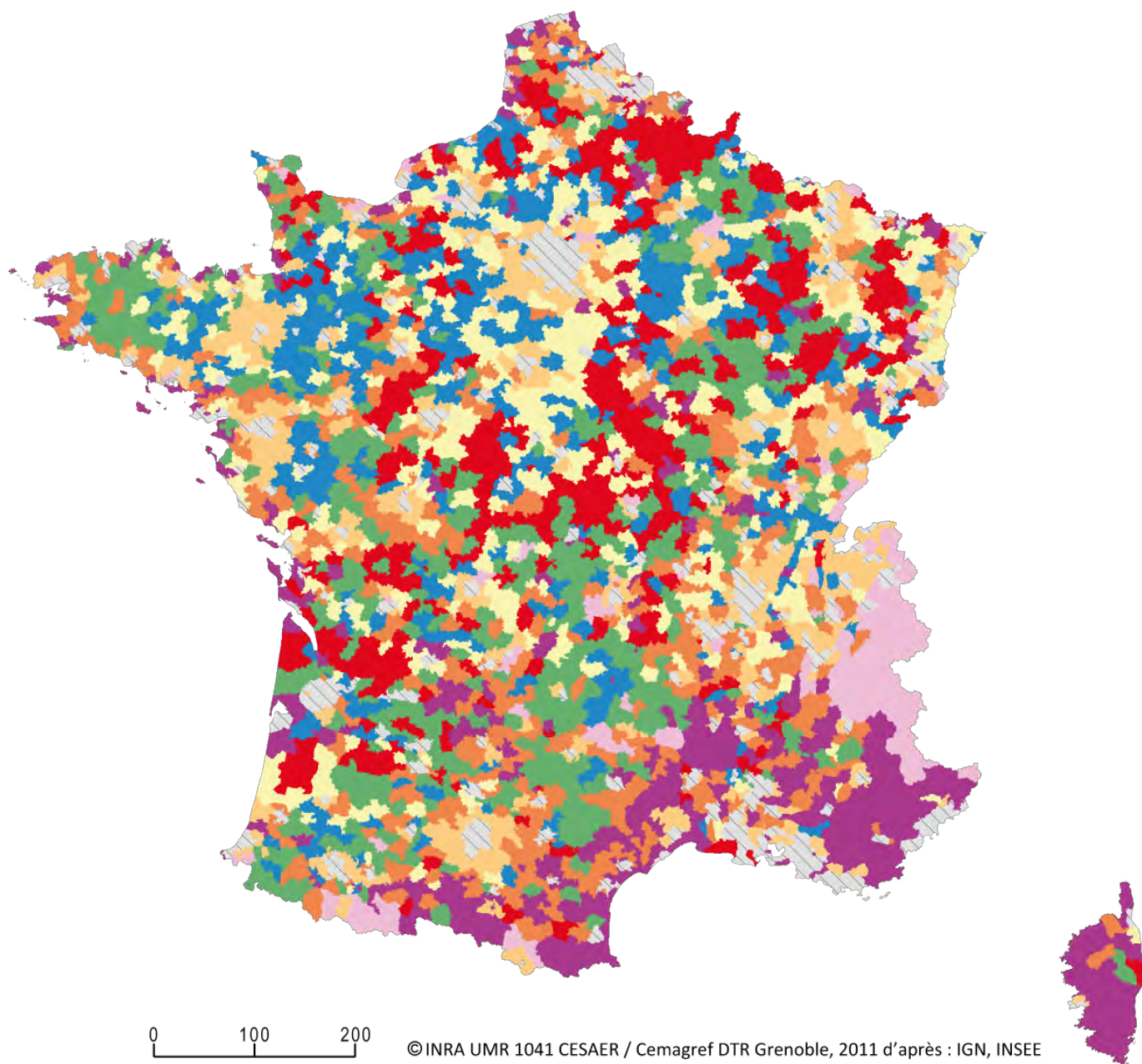






Figure 9. Typologie du champ « Emploi et activités économiques »






Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé

-  en périphérie des villes, très faible chômage
-  polarisés à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen



Espace à l'économie fortement résidentielle et touristique

-  avec un très faible chômage
-  avec un très fort chômage

Espace où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens

-  polarisés à l'économie résidentielle et industrielle
-  à l'économie fortement industrielle
-  à l'économie fortement agri-alimentaire

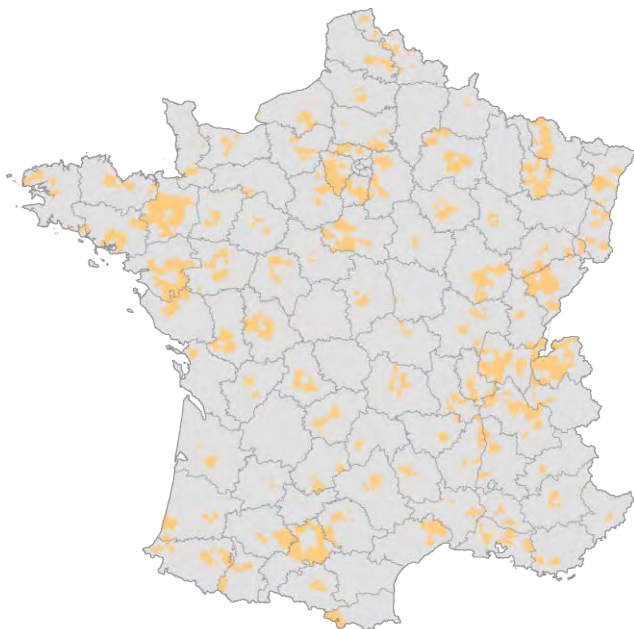
Espace où le marché du travail est en difficulté

-  à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés
-  Hors champ (unités urbaines de 10 000 emplois ou plus)

Analyse des types identifiés

1.1. Espaces en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage

Effectif	Cantons		Superficie			Population 2007		
	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
475	16,6	12,9	55 688	10,89	10,15	5 261 965	20,3	8,27



La plus importante en termes de nombre de cantons concernés et de population résidente, regroupant 16 % des cantons d'étude et recouvrant 10 % du territoire de France métropolitaine, cette classe compte 5,2 millions d'habitants soit 8,3 % de la population française.

Les cantons de cette classe se distinguent de ceux des autres classes par les caractéristiques très favorables de leurs marchés locaux du travail. Le capital humain - plus spécifiquement la part de personnes diplômées de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans - apparaît très élevé dans cette classe. Agissant dans le même sens, la part de sans diplômes parmi les jeunes non scolarisés est la plus faible dans l'ensemble des classes. Dans ces espaces, l'insertion sur le

marché du travail est bonne : le taux de chômage varie autour de 6,5 % et le taux de chômage de longue durée reste en dessous de la moyenne du champ. En outre, l'emploi de ces cantons affiche une forte croissance moyenne entre 1999 et 2007. Les atouts économiques de ces territoires sont également mis en évidence par une part de cadres des fonctions métropolitaines très importante (5,8 %), un taux de création d'établissements marchands non agricoles élevé (20,8 %) et une taille élevée des établissements industrielle (18,0 postes).

Sur le plan structurel, l'économie de ces cantons est dominée par les activités présentielle (résidentielles ou touristiques). Leur proportion dans l'emploi correspond à la moyenne nationale (59 %), mais ces activités sont ici en très forte expansion (3,3 %). Les activités non présentielle affichent une croissance plus modérée. La part des activités agricoles et agro-alimentaires dans l'emploi est faible et en décroissance. L'industrie, relativement diversifiée, représente 13 % de l'emploi (égal à la moyenne nationale). Quant au tourisme, les cantons appartenant à cette classe se caractérisent par une forte croissance des emplois des activités dites touristiques. En même temps les part de ces activités dans l'emploi total reste en-dessous la moyenne nationale.

Ces campagnes bénéficient de leur localisation spatiale à proximité immédiate des grandes agglomérations, là où les effets de diffusion de croissance économique opèrent et où l'accessibilité des services et des emplois qualifiés est haute. Les régions où cette classe concerne la plus grande proportion de communes sont l'Île-de-France (29 % de communes), la Bretagne, le Rhône-Alpes et la Franche-Comté (> 20 %). Les régions dont les communes sont les moins représentées dans cette classe sont la Corse, la Picardie, l'Aquitaine et la Basse-Normandie (5 % ou inférieur).

Tableau 11. Statistiques des indicateurs actifs et passifs pour la classe et le champ

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]*	34,5	24,8	19,1	10,6	69,8	69,8	6,7	
Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire [%]	83,4	85,5	63,1	58,0	92,3	93,6	3,7	
Part des sans diplômés dans la population non scolarisée de 15-29 ans [%]	7,7	10,9	2,5	2,5	20,1	35,3	2,4	
Taux de chômage [%]	6,5	9,1	3,2	1,6	12,9	28,7	1,5	
Taux de chômage de longue durée [%]	30,7	32,5	15,7	1,6	44,2	48,8	4,8	
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	17,3	17,5	10,3	8,7	24,6	30,2	2,4	
Taux d'emploi des 55-64 ans	39,1	34,6	29,6	18,3	57,9	57,9	4,4	
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	2,8	1,1	-2,8	-9,3	21,0	21,0	2,1	
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	59,9	59,4	22,9	18,5	91,0	92,7	12,2	
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle [%]	3,3	2,2	-10,8	-10,8	23,9	23,9	2,4	
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle [%]	1,3	-0,2	-8,8	-13,5	17,2	17,2	3,2	
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	10,4	16,4	0,4	0,0	45,5	68,4	7,2	
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	-2,2	-2,0	-20,5	-100,0	21,1	21,1	4,9	
Part des emplois dans l'industrie hors agro-alimentaire (NA 38) [%]	13,3	12,8	0,0	0,0	52,9	67,6	9,4	
Part des emplois dans l'industrie agro-alimentaire (NA 38) [%]	3,4	4,1	0,0	0,0	25,9	55,7	4,0	
Part des emplois dans l'agriculture (NA 38) [%]	7,0	12,3	0,0	0,0	42,4	65,7	5,7	
Taille moyenne des établissements industriels [salariés]	18,0	16,6	1,5	1,0	127,0	249,4	14,9	
Taux de création d'établissements marchands hors agriculture [%]	20,8	19,4	5,9	3,2	47,1	51,4	5,2	
Indice de diversification industrielle	0,6	0,6	0,0	0,0	0,9	0,9	0,2	
Part cadres des fonctions métropolitaines [%]	5,8	3,9	0,0	0,0	38,9	38,9	3,7	
Capacité d'hébergement touristique [lits]	2216,6	5064,6	0,0	0,0	125662,4	275601,6	7327,6	
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme [%]	2,1	1,3	-20,1	-25,0	62,7	62,7	6,7	
Poids relatif de l'emploi touristique	0,8	1,0	0,0	0,0	7,0	11,4	0,8	
Part des emplois publics	26,7	27,5	8,1	5,8	69,4	76,4	9,9	
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	23,7	30,1	7,7	7,7	42,1	51,4	4,2	
Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans sans succession ou avec succession non connue	34,7	33,0	8,3	0,0	60,7	85,7	7,5	
Nombre de lits touristiques pour 1000 hab.	289	751	0	0	23633	72574	985	
Répartition des communes de la typologie champ 2 entre les types de la typologie par OTEX** (%)							Classe 1.1	Champ
<i>Bassins mono-orientés</i>								
Grandes cultures							37,3	27,9
Cultures permanentes (vignes, vergers)							10,1	9,9
Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)							23,8	28,5
<i>Bassins bi-orientés</i>								
Grandes cultures et cultures permanentes							4,5	4,9
Grandes cultures et herbivores							19,2	23,0
Cultures permanentes et herbivores							2,3	2,7
<i>Bassins spécifiques</i>								

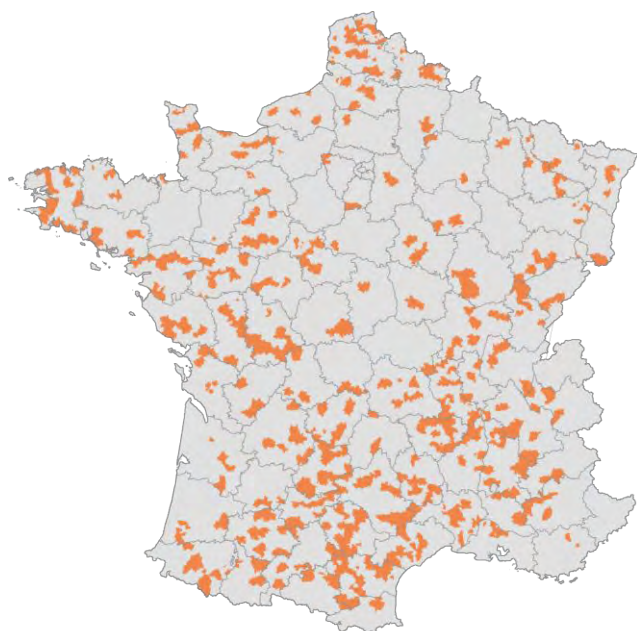
* Trame de fond grise : variable active dans l'analyse factorielle de correspondances multiples

** Orientations technico-économiques des exploitations agricoles, Agreste, recensement agricole, 2000

Horticulture, maraîchage	1,2	1,0
Granivores (porcins, volailles)	1,6	2,0

1.2. Espaces en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisés à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen

Cantons			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
428	15	12	75 007	14,7	13,1	3 816 014	14,7	6,0



La classe 1.2 de la typologie représente 15 % du champ d'étude, 13 % du territoire métropolitain et 6 % de la population française (soit 3,8 millions).

Ce type rural se caractérise par une économie relativement diversifiée, avant tout présenteielle (62,4 % de l'emploi), mais aussi agricole (13,2 %) et industrielle (13,8 % agro-alimentaire compris, avec une taille moyenne modeste des établissements industriels de 12,6 postes). En tendance toutefois, la prédominance des activités présentesielles se renforce : celles-ci sont en croissance (+2,4 %), tandis que les activités non présentesielles déclinent (-0,3 %). Le déclin des activités agricoles et agro-alimentaire est encore plus marqué (-1,9 %). Par ailleurs, le tourisme ne représente pas une activité majeure au sein de ces territoires, caractérisés par un quotient de localisation proche de 1, une

croissance moyenne des emplois touristiques et une faible capacité d'hébergement touristique.

Quant au marché du travail, il s'agit de cantons avec un capital humain supérieur à la moyenne : plus d'un quart de la population entre 25 et 49 ans dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur et la part des jeunes sans diplôme est inférieure à la moyenne. L'insertion sur le marché du travail est relativement bonne, avec un taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne. En outre, grâce au développement de la sphère présenteielle, l'emploi total est en expansion. Néanmoins, le chômage de longue durée joue un rôle plus important dans cette classe (32,9 %) et la part d'actifs occupés à temps partiel - potentiellement en situation précaire - est élevée (18,7 %).

En définitive, la classe 1.2 représente une économie relativement diversifiée et dynamique, avec des caractéristiques du marché du travail plutôt favorables. Les effets de la proximité urbaine sont perceptibles, en particulier en termes de croissance de l'emploi, bien qu'ils soient nettement plus limités que dans les territoires périurbains de la classe 1.1. En tendance, les activités résidentielles se renforcent et les activités touristiques également, à un rythme cependant plus modeste. Les activités agricoles et agro-alimentaires déclinent rapidement et les activités non présentesielles plus faiblement.

On repère les communes appartenant à ce groupe sur tout le territoire métropolitain. Les régions où ce type est le plus présent sont le Languedoc-Roussillon, le Midi-Pyrénées, le Nord-Pas-de-Calais et le Rhône-Alpes (toutes 20 % et plus). Les régions les moins concernées par ce type sont l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne, la Haute-Normandie et la Corse (toutes < 7 %).

Tableau 12. Statistiques des indicateurs actifs et passifs pour la classe et le champ

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type
	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]*	26,2	24,8	15,5	10,6	43,6	69,8	4,4
Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire [%]	85,2	85,5	69,6	58,0	92,6	93,6	3,2
Part des sans diplômes dans la population non scolarisée de 15-29 ans [%]	10,0	10,9	2,8	2,5	27,8	35,3	3,0
Taux de chômage [%]	8,9	9,1	3,9	1,6	17,7	28,7	2,4
Taux de chômage de longue durée [%]	32,9	32,5	17,6	1,6	47,1	48,8	4,7
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	18,7	17,5	11,8	8,7	26,7	30,2	2,1
Taux d'emploi des 55-64 ans	34,3	34,6	21,9	18,3	44,7	57,9	4,2
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	1,3	1,1	-3,6	-9,3	5,1	21,0	1,0
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	62,4	59,4	29,6	18,5	81,5	92,7	5,7
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle [%]	2,4	2,2	-2,3	-10,8	9,6	23,9	1,7
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle [%]	-0,3	-0,2	-10,2	-13,5	8,6	17,2	2,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	17,1	16,4	1,6	0,0	34,8	68,4	5,8
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	-1,9	-2,0	-16,9	-100,0	11,1	21,1	3,2
Part des emplois dans l'industrie hors agro-alimentaire (NA 38) [%]	9,9	12,8	0,0	0,0	28,4	67,6	6,0
Part des emplois dans l'industrie agro-alimentaire (NA 38) [%]	3,9	4,1	0,0	0,0	15,0	55,7	3,1
Part des emplois dans l'agriculture (NA 38) [%]	13,2	12,3	0,3	0,0	32,2	65,7	5,9
Taille moyenne des établissements industriels [salariés]	12,6	16,6	1,0	1,0	100,8	249,4	9,1
Taux de création d'établissements marchands hors agriculture [%]	20,0	19,4	3,2	3,2	40,1	51,4	5,2
Indice de diversification industrielle	0,6	0,6	0,0	0,0	0,8	0,9	0,1
Part cadres des fonctions métropolitaines [%]	3,8	3,9	0,0	0,0	9,9	38,9	1,5
Capacité d'hébergement touristique [lits]	3942,2	5064,6	8,2	0,0	71235,5	275601,6	6168,4
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme [%]	1,4	1,3	-24,0	-25,0	31,6	62,7	4,8
Poids relatif de l'emploi touristique	0,9	1,0	0,1	0,0	7,3	11,4	0,7
Part des emplois publics	29,5	27,5	9,9	5,8	63,4	76,4	6,6
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	30,4	30,1	17,5	7,7	46,9	51,4	5,8
Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans sans succession ou avec succession non connue	33,6	33,0	0,0	0,0	62,5	85,7	6,8
Nombre de lits touristiques pour 1000 hab.	719	751	0	0	60570	72574	1579
Répartition des communes de la typologie champ 2 entre les types de la typologie par OTEX** (%)						Classe 1.2	Champ
<i>Bassins mono-orientés</i>							
Grandes cultures						20,6	27,9
Cultures permanentes (vignes, vergers)						13,1	9,9
Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)						25,0	28,5
<i>Bassins bi-orientés</i>							
Grandes cultures et cultures permanentes						6,2	4,9
Grandes cultures et herbivores						28,2	23,0
Cultures permanentes et herbivores						4,2	2,7
<i>Bassins spécifiques</i>							
Horticulture, maraîchage						0,4	1,0

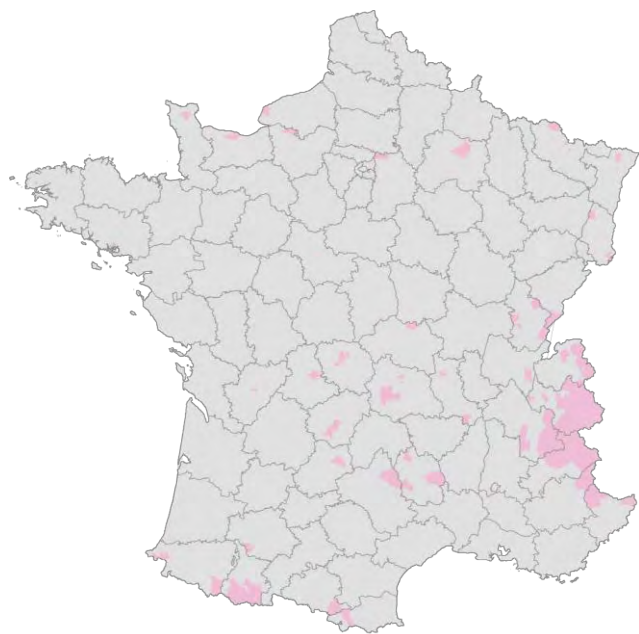
* Trame de fond grise : variable active dans l'analyse factorielle de correspondances multiples

** Orientations technico-économiques des exploitations agricoles, Agreste, recensement agricole, 2000

Granivores (porcins, volailles)	2,2	2,0
---------------------------------	-----	-----

2.1. Espace à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
92	3,2	2,5	22 302	4,4	4,1	8 121	0,03	0,01



Le type 2.1 est le plus petit dans l'ensemble de types et ne concerne que 92 cantons, couvrant une superficie de 4,1 % du territoire français et comptant une population de 8 000 personnes, soit 0,01 % de la population française. Il a été séparé de la classe 2.2 afin de rendre compte d'une situation opposée concernant le degré d'insertion des actifs sur le marché du travail. Au contraire du type 2.2, cette classe est caractérisée par un taux de chômage très faible (6,1 % soit le plus faible de l'ensemble des classes). Ces conditions d'insertion favorables sont mises en évidence également par la part des jeunes non scolarisée sans diplôme (9,1 %), qui est ici inférieure à la moyenne. Ses autres caractéristiques sont qualitativement similaires à

celles de sa classe voisine : fort capital humain, emploi à temps partiel fréquent, forte orientation présentielle, forte présence du tourisme, fort dynamisme de l'économie et faible taux de chômage de longue durée.

Bien que ces caractéristiques soient assez similaires, on note toutefois des différences d'intensité. Le capital humain y est sensiblement plus élevé (28,5 %). Le taux de chômage de longue durée est le plus faible dans l'ensemble des classes (26,6 %). L'emploi à temps partiel un peu moins répandu.

L'économie de cette classe est encore plus marquée par la sphère présentielle et surtout par le tourisme (en capacité d'hébergement et en emploi). La croissance de l'emploi est plus modérée que dans la classe précédente, que l'on considère le total ou les différents secteurs d'activités, à l'exception de la sphère agricole et agro-alimentaire, qui décroît plus faiblement. Le taux de création d'établissements marchands hors agriculture est ici plus faible que la moyenne.

Les régions les plus concernées sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Rhône-Alpes (autour de 10 % des communes dans ce type).

Tableau 13. Statistiques des indicateurs actifs et passifs pour la classe et le champ

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type
	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]*	28,5	24,8	19,2	10,6	52,5	69,8	5,9
Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire [%]	83,4	85,5	74,9	58,0	90,4	93,6	3,7
Part des sans diplômes dans la population non scolarisée de 15-29 ans [%]	9,1	10,9	2,9	2,5	22,4	35,3	3,3
Taux de chômage [%]	6,1	9,1	1,6	1,6	8,0	28,7	1,6
Taux de chômage de longue durée [%]	26,6	32,5	8,7	1,6	43,0	48,8	7,3
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	18,8	17,5	11,6	8,7	24,0	30,2	2,6
Taux d'emploi des 55-64 ans	38,9	34,6	25,4	18,3	52,5	57,9	5,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	1,4	1,1	-1,4	-9,3	5,8	21,0	1,1
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	76,7	59,4	53,0	18,5	92,7	92,7	9,0
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle [%]	1,9	2,2	-2,9	-10,8	6,0	23,9	1,4
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle [%]	0,0	-0,2	-6,5	-13,5	10,1	17,2	2,9
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	8,5	16,4	2,1	0,0	24,2	68,4	5,2
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	-1,7	-2,0	-12,3	-100,0	14,2	21,1	4,1
Part des emplois dans l'industrie hors agro-alimentaire (NA 38) [%]	6,9	12,8	0,0	0,0	37,4	67,6	6,8
Part des emplois dans l'industrie agro-alimentaire (NA 38) [%]	2,3	4,1	0,5	0,0	9,1	55,7	1,4
Part des emplois dans l'agriculture (NA 38) [%]	6,3	12,3	0,6	0,0	20,2	65,7	4,6
Taille moyenne des établissements industriels [salariés]	9,3	16,6	1,5	1,0	64,9	249,4	8,0
Taux de création d'établissements marchands hors agriculture [%]	16,7	19,4	6,5	3,2	29,9	51,4	4,9
Indice de diversification industrielle	0,5	0,6	0,0	0,0	0,8	0,9	0,1
Part cadres des fonctions métropolitaines [%]	3,5	3,9	0,0	0,0	7,2	38,9	1,5
Capacité d'hébergement touristique [lits]	18530,8	5064,6	34,8	0,0	117671,9	275601,6	23635,7
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme [%]	2,5	1,3	-12,1	-25,0	29,7	62,7	4,8
Poids relatif de l'emploi touristique	3,7	1,0	0,4	0,0	11,4	11,4	3,2
Part des emplois publics	32,0	27,5	10,3	5,8	76,4	76,4	11,0
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	27,3	30,1	14,5	7,7	44,8	51,4	6,0
Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans sans succession ou avec succession non connue	37,2	33,0	0,0	0,0	85,7	85,7	9,7
Nombre de lits touristiques pour 1000 hab.	3007	751	0	0	72574	72574	5504
Répartition des communes de la typologie champ 2 entre les types de la typologie par OTEX** (%)						Classe 2.1	Champ
<i>Bassins mono-orientés</i>							
Grandes cultures						11,1	27,9
Cultures permanentes (vignes, vergers)						0,3	9,9
Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)						69,2	28,5
<i>Bassins bi-orientés</i>							
Grandes cultures et cultures permanentes						0,6	4,9
Grandes cultures et herbivores						15,3	23,0
Cultures permanentes et herbivores						2,5	2,7
<i>Bassins spécifiques</i>							
Horticulture, maraîchage						0,8	1,0

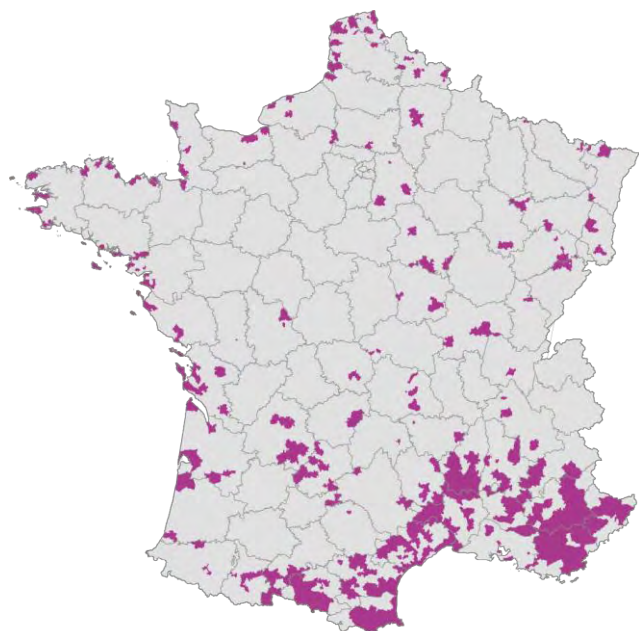
* Trame de fond grise : variable active dans l'analyse factorielle de correspondances multiples

** Orientations technico-économiques des exploitations agricoles, Agreste, recensement agricole, 2000

Granivores (porcins, volailles)	0,1	2,0
---------------------------------	-----	-----

2.2. Espace à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
339	11,9	9,2	62 486	12,2	11,4	3 798 846	14,7	5,8



La classe 2.2, comprenant 339 cantons et couvrant 11,4 % de la superficie, concerne presque 6 % de la population française. Il s'agit ici des campagnes à orientation résidentielle et touristique qui sont dynamiques mais marquées par un fort taux de chômage.

Le marché du travail de cet ensemble de communes est caractérisé par une proportion assez élevée de diplômés de l'enseignement supérieur (25,1 %) et par une assez forte croissance de l'emploi (+1,8 %), dans un contexte où l'emploi à temps partiel est particulièrement répandu (19,1 %). Le dynamisme de cette classe se traduit également par un taux de création d'établissements marchands élevé (20,4 %) et par la part de chômeurs de longue durée la plus faible dans l'ensemble des classes (30,4 %). A contrario, le taux de chômage lui-même est très élevé (12,3

%), ainsi que le taux de jeunes sans diplômes (13 %).

L'appareil productif de ce groupe est marqué par la sphère résidentielle qui concentre 74 % des emplois. De plus, cette sphère est en forte expansion (2,8 % annuelle). Les activités agricoles et agro-alimentaires sont au contraire en fort déclin (-1,8 %). L'agriculture et l'agro-alimentaire sont ici des activités relativement marginales sur le plan de l'emploi (7,8 % et 2,8 % respectivement). Le tourisme occupe une place plus importante dans l'économie de cet ensemble, en ayant une part de presque 10 % d'emplois en moyenne (quotient de localisation 1,8). Les activités touristiques affichent de surcroît un très fort développement avec un taux de 2 point supérieur à la celui de l'ensemble des types (3,3 % contre 1,3 %). La capacité d'hébergement est trois fois plus élevée que la moyenne du champ entier (16 534 lits).

Les communes qui appartiennent à ce groupe se situent surtout à proximité du littoral, en moyenne montagne et sur le pourtour du bassin méditerranéen. Les régions les plus concernées sont la Corse, le Languedoc-Roussillon et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (> 40 % des communes appartiennent à cette classe).

Tableau 14. Statistiques des indicateurs actifs et passifs pour la classe et le champ

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type
	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]*	25,1	24,8	13,5	10,6	48,6	69,8	5,1
Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire [%]	81,6	85,5	58,0	58,0	90,6	93,6	5,0
Part des sans diplômés dans la population non scolarisée de 15-29 ans [%]	13,0	10,9	4,1	2,5	32,4	35,3	4,0
Taux de chômage [%]	12,3	9,1	8,0	1,6	23,2	28,7	2,7
Taux de chômage de longue durée [%]	30,4	32,5	1,6	1,6	48,3	48,8	7,6
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	19,1	17,5	8,7	8,7	30,2	30,2	3,2
Taux d'emploi des 55-64 ans	31,4	34,6	18,3	18,3	46,4	57,9	4,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	1,8	1,1	-4,5	-9,3	8,5	21,0	1,5
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	74,2	59,4	45,7	18,5	89,9	92,7	6,2
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle [%]	2,6	2,2	-3,5	-10,8	11,9	23,9	1,8
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle [%]	0,2	-0,2	-13,5	-13,5	10,0	17,2	2,8
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	10,6	16,4	1,2	0,0	37,2	68,4	5,9
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	-1,8	-2,0	-17,6	-100,0	19,2	21,1	3,7
Part des emplois dans l'industrie hors agro-alimentaire (NA 38) [%]	6,4	12,8	0,4	0,0	31,1	67,6	4,4
Part des emplois dans l'industrie agro-alimentaire (NA 38) [%]	2,8	4,1	0,0	0,0	12,4	55,7	1,8
Part des emplois dans l'agriculture (NA 38) [%]	7,8	12,3	0,2	0,0	33,4	65,7	5,4
Taille moyenne des établissements industriels [salariés]	9,4	16,6	1,5	1,0	45,1	249,4	6,5
Taux de création d'établissements marchands hors agriculture [%]	20,4	19,4	8,6	3,2	38,2	51,4	5,6
Indice de diversification industrielle	0,6	0,6	0,1	0,0	0,9	0,9	0,1
Part cadres des fonctions métropolitaines [%]	3,9	3,9	0,7	0,0	10,8	38,9	1,5
Capacité d'hébergement touristique [lits]	16534,1	5064,6	25,1	0,0	275601,6	275601,6	28270,2
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme [%]	3,3	1,3	-19,5	-25,0	20,5	62,7	4,1
Poids relatif de l'emploi touristique	1,8	1,0	0,1	0,0	6,9	11,4	1,1
Part des emplois publics	34,1	27,5	14,8	5,8	68,6	76,4	8,5
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	32,7	30,1	9,3	7,7	49,0	51,4	6,0
Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans sans succession ou avec succession non connue	35,9	33,0	8,8	0,0	64,3	85,7	7,1
Nombre de lits touristiques pour 1000 hab.	1948	751	0	0	44722	72574	3175
Répartition des communes de la typologie champ 2 entre les types de la typologie par OTEX** (%)						Classe 2.2	Champ
<i>Bassins mono-orientés</i>							
Grandes cultures						11,6	27,9
Cultures permanentes (vignes, vergers)						27,8	9,9
Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)						31,3	28,5
<i>Bassins bi-orientés</i>							
Grandes cultures et cultures permanentes						3,1	4,9
Grandes cultures et herbivores						15,4	23,0
Cultures permanentes et herbivores						6,9	2,7
<i>Bassins spécifiques</i>							
Horticulture, maraîchage						3,4	1,0

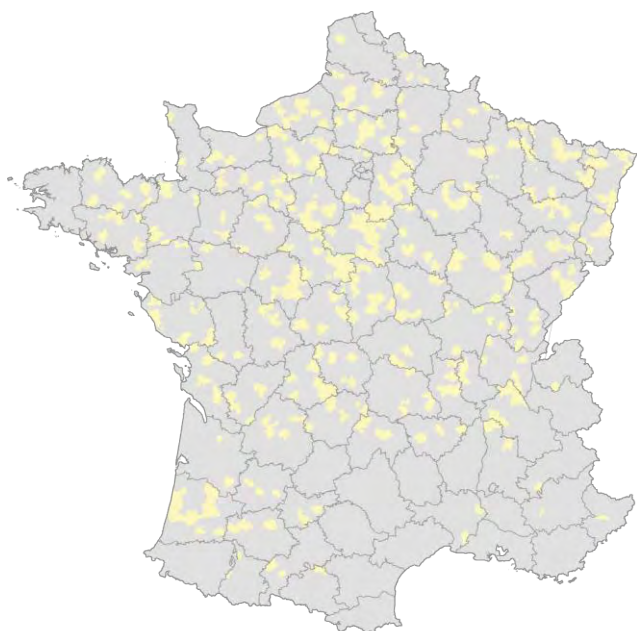
* Trame de fond grise : variable active dans l'analyse factorielle de correspondances multiples

** Orientations technico-économiques des exploitations agricoles, Agreste, recensement agricole, 2000

Granivores (porcins, volailles)	0,6	2,0
---------------------------------	-----	-----

3.1. Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
374	13,1	10,0	71 643	14,0	13,0	4 339 993	16,7	6,8



Cette classe est la deuxième plus grande en termes de population concernée en totalisant 4,3 millions d'habitants, soit 6,8 % de la population française. Ces campagnes regroupent 12,8 % des cantons et occupent 13 % du territoire.

L'économie de cette classe repose sur la sphère présenteielle (60 % des emplois) et sur un secteur industriel relativement développé (19,4 % agro-alimentaire compris). Elle se distingue par la taille moyenne des établissements industriels la plus élevée de l'ensemble des classes (18,4 postes en moyenne). Toutefois, la tendance est à la croissance des activités présenteielles, tandis que les activités non présenteielles et en particulier agricoles et agro-alimentaires reculent. Quant au tourisme, il demeure une activité marginale et affiche une croissance très modérée. En

définitive, ces territoires présentent une croissance annuelle de l'emploi inférieure à la moyenne nationale (0,7 % contre 1,1 %).

Ces campagnes sont par ailleurs marquées par un capital humain assez faible et une orientation des diplômés de l'enseignement secondaire vers les formations professionnelles (86,7 %). Le taux de jeunes sans diplômes est élevé (11,7 %). Les marchés du travail de ces cantons semblent toutefois être en mesure d'insérer une bonne partie de cette main-d'œuvre moins qualifiée. En effet, le taux de chômage ne dépasse pas la moyenne nationale et le taux d'actifs travaillant à temps partiel admet une valeur faible (16,1 %). En revanche, le taux de chômage de longue durée est légèrement supérieur à la moyenne du champ (33,5 %).

Les communes appartenant à ce type couvrent surtout le nord du pays. Les régions les plus concernées sont l'Alsace, le Centre et la Haute-Normandie (> 25 % des communes). Les régions les moins concernées sont le Midi-Pyrénées, la Corse, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon (< 5 %).

Tableau 15. Statistiques des indicateurs actifs et passifs pour la classe et le champ

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type
	Classe 3.1	Champ	Classe 3.1	Champ	Classe 3.1	Champ	Classe 3.1
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]*	22,8	24,8	14,6	10,6	39,1	69,8	3,2
Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire [%]	86,7	85,5	68,5	58,0	91,3	93,6	2,6
Part des sans diplômes dans la population non scolarisée de 15-29 ans [%]	11,7	10,9	4,9	2,5	22,4	35,3	2,8
Taux de chômage [%]	9,0	9,1	4,5	1,6	18,0	28,7	1,7
Taux de chômage de longue durée [%]	33,5	32,5	16,0	1,6	47,5	48,8	5,3
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	16,1	17,5	10,3	8,7	22,5	30,2	2,1
Taux d'emploi des 55-64 ans	34,2	34,6	21,9	18,3	45,5	57,9	3,7
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	0,7	1,1	-2,5	-9,3	5,9	21,0	1,2
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	60,3	59,4	32,8	18,5	84,7	92,7	8,7
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle [%]	2,0	2,2	-4,5	-10,8	10,6	23,9	1,6
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle [%]	-0,8	-0,2	-7,0	-13,5	6,9	17,2	2,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	11,9	16,4	0,8	0,0	32,7	68,4	5,9
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	-2,3	-2,0	-14,1	-100,0	14,2	21,1	3,3
Part des emplois dans l'industrie hors agro-alimentaire (NA 38) [%]	16,1	12,8	0,8	0,0	54,2	67,6	8,7
Part des emplois dans l'industrie agro-alimentaire (NA 38) [%]	3,3	4,1	0,0	0,0	17,0	55,7	2,8
Part des emplois dans l'agriculture (NA 38) [%]	8,6	12,3	0,0	0,0	27,5	65,7	5,3
Taille moyenne des établissements industriels [salariés]	18,4	16,6	1,8	1,0	105,5	249,4	11,3
Taux de création d'établissements marchands hors agriculture [%]	18,8	19,4	8,8	3,2	33,3	51,4	4,6
Indice de diversification industrielle	0,6	0,6	0,0	0,0	0,9	0,9	0,1
Part cadres des fonctions métropolitaines [%]	3,8	3,9	0,0	0,0	11,9	38,9	1,4
Capacité d'hébergement touristique [lits]	3426,5	5064,6	20,0	0,0	165959,9	275601,6	9133,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme [%]	1,1	1,3	-13,9	-25,0	25,9	62,7	4,2
Poids relatif de l'emploi touristique	0,8	1,0	0,1	0,0	4,1	11,4	0,4
Part des emplois publics	29,1	27,5	10,6	5,8	70,7	76,4	8,7
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	29,2	30,1	17,8	7,7	51,4	51,4	5,5
Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans sans succession ou avec succession non connue	32,6	33,0	10,0	0,0	77,8	85,7	7,3
Nombre de lits touristiques pour 1000 hab.	405	751	0	0	24761	72574	827
Répartition des communes de la typologie champ 2 entre les types de la typologie par OTEX** (%)						Classe 3.1	Champ
<i>Bassins mono-orientés</i>							
Grandes cultures						41,5	27,9
Cultures permanentes (vignes, vergers)						3,2	9,9
Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)						22,9	28,5
<i>Bassins bi-orientés</i>							
Grandes cultures et cultures permanentes						4,3	4,9
Grandes cultures et herbivores						24,6	23,0
Cultures permanentes et herbivores						0,9	2,7
<i>Bassins spécifiques</i>							
Horticulture, maraîchage						0,4	1,0

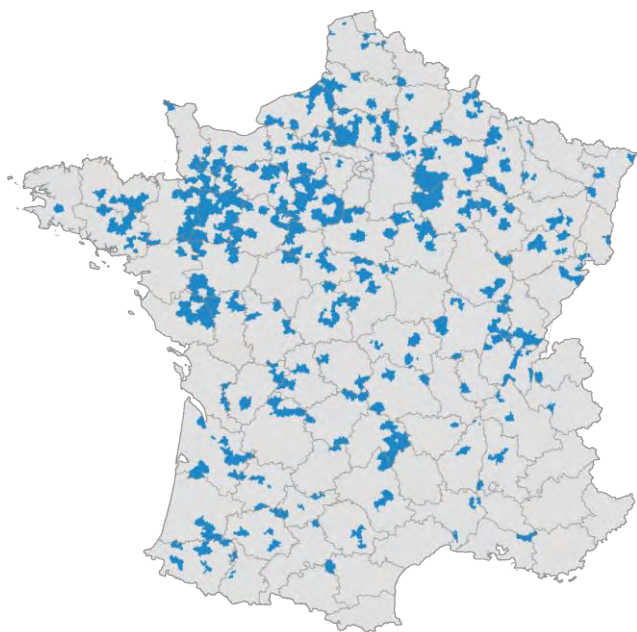
* Trame de fond grise : variable active dans l'analyse factorielle de correspondances multiples

** Orientations technico-économiques des exploitations agricoles, Agreste, recensement agricole, 2000

Granivores (porcins, volailles)	2,1	2,0
---------------------------------	-----	-----

3.2. Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, à l'économie fortement industrielle

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
382	13,4	10,4	66 453	13	12,1	3 214 520	12,4	5,1



Cette classe regroupe 382 cantons français, soit 10,4 %. Elle totalise 3,2 millions d'habitants (5,1 %) sur 12,1 % du territoire français.

Ces territoires se caractérisent avant tout par une économie très peu orientée vers la satisfaction des besoins de la population locale ou touristique. La part des activités de la sphère présentielle dans l'emploi total n'atteint que le chiffre de 44 %. L'économie s'appuie ainsi sur un secteur industriel fort : en additionnant la part remarquable du secteur agro-alimentaire (6,4 %) à celle des autres secteurs industriels (21,5 %), l'emploi dans l'industrie atteint environ 28 % de l'emploi total, soit le double de la part du secteur agricole (14 %). La taille moyenne des établissements industriels est la plus élevée de

toutes les classes, et l'industrie y apparaît plus spécialisée qu'ailleurs. En tendance toutefois, les activités non présentes sont en recul (-0,4 %), tandis que les activités présentes se développent (+1,7 %). Il s'agit surtout du développement de services à la population, car le tourisme est stagnant et joue ici un rôle aussi marginal que dans le type 3.1, ayant la valeur la plus faible parmi toutes les classes.

Les marchés locaux du travail des cantons de cette classe sont comparables à ceux de la classe 3.1 : ils présentent certaines caractéristiques favorables au côté d'autres révélant une fragilité potentielle. Les actifs y sont encore moins qualifiés, mais encore mieux insérés au regard du taux de chômage, qui s'élève à 8,5 %. Le taux d'actifs occupés à temps partiel est également faible. Pourtant, le taux de croissance des emplois est moitié moindre que pour l'ensemble du champ (0,6 %). En revanche, le taux de chômeurs de longue durée est élevé.

Les communes concernées se trouvent au Nord et à l'Ouest de la France. Les régions les plus représentées par cette classe sont la Picardie, le Centre, la Champagne-Ardenne, la Haute-Normandie et les Pays-de-la-Loire (>20 %). En revanche, dans les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France, cette classe se trouve faiblement représentée (< 5 %).

Tableau 16. Statistiques des indicateurs actifs et passifs pour la classe et le champ

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type
	Classe 3.2	Champ	Classe 3.2	Champ	Classe 3.2	Champ	Classe 3.2
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]*	21.5	24.8	10.6	10,6	39.8	69,8	4.6
Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire [%]	87.7	85.5	78.0	58,0	93.6	93,6	2.6
Part des sans diplômes dans la population non scolarisée de 15-29 ans [%]	11.3	10.9	2.8	2,5	35.3	35,3	3.4
Taux de chômage [%]	8.4	9.1	3.6	1,6	16.9	28,7	2.0
Taux de chômage de longue durée [%]	33.5	32.5	12.3	1,6	47.8	48,8	5.0
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	15.4	17.5	9.3	8,7	23.5	30,2	2.1
Taux d'emploi des 55-64 ans	35,1	34,6	23,2	18,3	50,9	57,9	4,3
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	0.6	1,1	-5.0	-9,3	6.3	21,0	1.5
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	44.1	59,4	18.5	18,5	81.2	92,7	8.6
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle [%]	1.7	2,2	-6.5	-10,8	8.8	23,9	1.9
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle [%]	-0.4	-0,2	-11.9	-13,5	9.0	17,2	2.3
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	20.5	16,4	0.0	0,0	68.4	68,4	14.2
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	-1.9	-2,0	-100.0	-100,0	16.0	21,1	6.0
Part des emplois dans l'industrie hors agro-alimentaire (NA 38) [%]	21.5	12,8	0.0	0,0	67.6	67,6	13.2
Part des emplois dans l'industrie agro-alimentaire (NA 38) [%]	6.0	4,1	0.0	0,0	55.7	55,7	7.4
Part des emplois dans l'agriculture (NA 38) [%]	14.5	12,3	0.0	0,0	65.7	65,7	12.5
Taille moyenne des établissements industriels [salariés]	28.7	16,6	1.5	1,0	249.4	249,4	23.0
Taux de création d'établissements marchands hors agriculture [%]	18.2	19,4	5.9	3,2	43.1	51,4	5.0
Indice de diversification industrielle	0.5	0,6	0.0	0,0	0.8	0,9	0.2
Part cadres des fonctions métropolitaines [%]	3.8	3,9	0.0	0,0	22.0	38,9	2.0
Capacité d'hébergement touristique [lits]	1868.1	5064,6	36.5	0,0	8562.3	275601,6	1448.7
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme [%]	0.2	1,3	-25.0	-25,0	22.8	62,7	4.6
Poids relatif de l'emploi touristique	0.5	1,0	0.0	0,0	2.7	11,4	0.3
Part des emplois publics	19,7	27,5	5,8	5,8	61,9	76,4	6,5
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	29,7	30,1	13,9	7,7	46,2	51,4	5,9
Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans sans succession ou avec succession non connue	31,7	33,0	12,2	0,0	56,7	85,7	7,4
Nombre de lits touristiques pour 1000 hab.	377	751	0	0	20627	72574	603
Répartition des communes de la typologie champ 2 entre les types de la typologie par OTEX** (%)						Classe 3.2	Champ
<i>Bassins mono-orientés</i>							
Grandes cultures					34,5		27,9
Cultures permanentes (vignes, vergers)					6,9		9,9
Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)					27,1		28,5
<i>Bassins bi-orientés</i>							
Grandes cultures et cultures permanentes					4,4		4,9
Grandes cultures et herbivores					21,6		23,0
Cultures permanentes et herbivores					1,5		2,7
<i>Bassins spécifiques</i>							
Horticulture, maraîchage					0,4		1,0

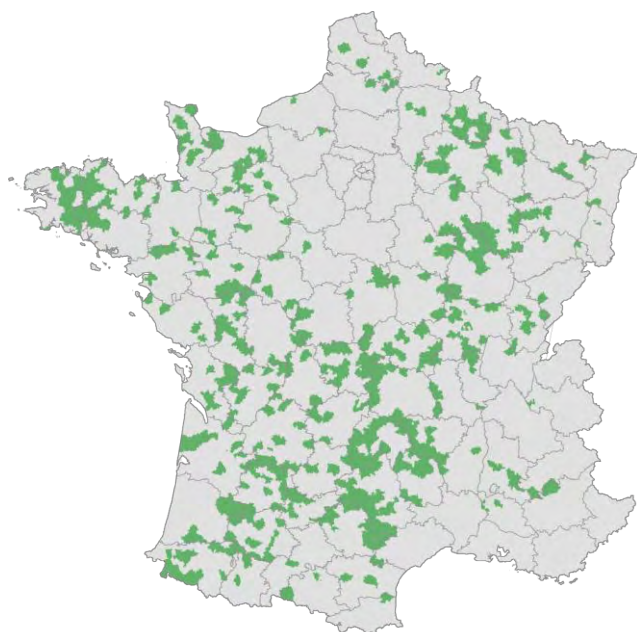
* Trame de fond grise : variable active dans l'analyse factorielle de correspondances multiples

** Orientations technico-économiques des exploitations agricoles, Agreste, recensement agricole, 2000

Granivores (porcins, volailles)	3,6	2,0
---------------------------------	-----	-----

3.3. Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
407	14,2	11,0	85 675	16,8	15,6	2 363 069	9,1	3,7



Ces campagnes comprennent les territoires le plus marqués par l'activité agricole en termes d'emploi. Les plus rurales et les moins denses, elles regroupent 407 cantons, qui couvrent 85 000 km², soit 15,6 % du territoire français. Il s'agit ainsi de la classe la plus grande en termes de superficie. Faiblement peuplée, elle représente 9 % de la population du champ d'étude et seulement 3,7 % de la population totale.

L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire concentrent ensemble 30,6 % d'emplois, dont 6,3 % dans le secteur d'agro-alimentaire. A contrario, l'industrie - secteur agro-alimentaire exclu - ne représente que 7,6 % de l'emploi. La part des activités de la sphère présentielle dans l'emploi est la seconde plus faible de l'ensemble

des classes. L'industrie dans son ensemble est assez spécialisée (notamment sous l'effet du poids du secteur agro-alimentaire) et la taille moyenne des établissements industriels est assez faible (12,4 postes). En tendance cependant, comme dans les trois classes précédentes, les activités non présentes, ainsi que agricole et agro-alimentaires sont en recul (respectivement -0,7 % et -0,6 %), tandis que les activités présentes ont une évolution positive (+1,6 %). La croissance des activités touristiques n'apparaît pas motrice dans cette évolution (+0,9 %). Au final, l'emploi total affiche une très faible croissance (trois fois plus faible que la croissance moyenne pour le champ).

Quant au marché du travail, ses caractéristiques sont comparables à celles des deux classes précédentes, révélant à nouveau une fragilité relative. Le taux de chômage est assez faible, mais le taux de chômage de longue durée est moyen et l'emploi stagnant. La proportion d'actifs travaillant à temps partiel est élevée, reflétant peut-être l'importance de ces emplois dans la sphère agricole et agro-alimentaire. La proportion de jeunes sans diplômes ne dépasse pas la moyenne du champ, mais le capital humain en termes de diplômés de l'enseignement supérieur est limité (22,2 %). Il s'agit par ailleurs des communes les plus marquées par les formations professionnelles au sein des diplômés de l'enseignement secondaire (87 %).

La classe concerne avant tout les régions Aquitaine, Limousin et Auvergne (> 25 % de communes). En revanche, elle est quasi absente du Bassin parisien et très faiblement représentée en Alsace, en Picardie, en Haute-Normandie et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (< 5 %).

Tableau 17. Statistiques des indicateurs actifs et passifs pour la classe et le champ

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type
	Classe 3.3	Champ	Classe 3.3	Champ	Classe 3.3	Champ	Classe 3.3
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]*	22,2	24,8	12,4	10,6	41,5	69,8	4,5
Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire [%]	86,9	85,5	65,9	58,0	92,6	93,6	3,0
Part des sans diplômes dans la population non scolarisée de 15-29 ans [%]	10,1	10,9	3,1	2,5	21,3	35,3	3,2
Taux de chômage [%]	8,4	9,1	2,9	1,6	17,2	28,7	2,0
Taux de chômage de longue durée [%]	32,8	32,5	17,5	1,6	47,0	48,8	5,1
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	18,1	17,5	12,1	8,7	27,3	30,2	2,1
Taux d'emploi des 55-64 ans	34,7	34,6	23,2	18,3	50,1	57,9	4,2
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	0,4	1,1	-5,6	-9,3	3,7	21,0	1,0
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	53,4	59,4	24,7	18,5	71,2	92,7	7,3
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle [%]	1,6	2,2	-6,6	-10,8	8,5	23,9	1,7
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle [%]	-0,7	-0,2	-7,3	-13,5	6,7	17,2	2,0
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	30,6	16,4	3,0	0,0	68,3	68,4	8,1
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	-1,6	-2,0	-9,2	-100,0	9,8	21,1	2,5
Part des emplois dans l'industrie hors agro-alimentaire (NA 38) [%]	7,6	12,8	0,0	0,0	32,0	67,6	5,6
Part des emplois dans l'industrie agro-alimentaire (NA 38) [%]	6,3	4,1	0,0	0,0	35,2	55,7	6,5
Part des emplois dans l'agriculture (NA 38) [%]	24,3	12,3	1,5	0,0	59,4	65,7	9,2
Taille moyenne des établissements industriels [salariés]	12,4	16,6	1,0	1,0	65,0	249,4	10,3
Taux de création d'établissements marchands hors agriculture [%]	19,4	19,4	7,4	3,2	46,7	51,4	5,7
Indice de diversification industrielle	0,5	0,6	0,0	0,0	0,9	0,9	0,2
Part cadres des fonctions métropolitaines [%]	3,0	3,9	0,0	0,0	9,1	38,9	1,4
Capacité d'hébergement touristique [lits]	3319,8	5064,6	95,1	0,0	51252,6	275601,6	4168,7
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme [%]	0,8	1,3	-22,3	-25,0	18,3	62,7	4,6
Poids relatif de l'emploi touristique	0,9	1,0	0,1	0,0	3,7	11,4	0,5
Part des emplois publics	24,8	27,5	9,4	5,8	52,6	76,4	6,0
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	34,1	30,1	20,8	7,7	49,5	51,4	6,0
Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans sans succession ou avec succession non connue	30,8	33,0	8,3	0,0	66,7	85,7	7,5
Nombre de lits touristiques pour 1000 hab.	788	751	0	0	30000	72574	1172
Répartition des communes de la typologie champ 2 entre les types de la typologie par OTEX** (%)						Classe 3.3	Champ
<i>Bassins mono-orientés</i>							
Grandes cultures						16,3	27,9
Cultures permanentes (vignes, vergers)						10,7	9,9
Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)						36,6	28,5
<i>Bassins bi-orientés</i>							
Grandes cultures et cultures permanentes						7,6	4,9
Grandes cultures et herbivores						21,0	23,0
Cultures permanentes et herbivores						3,1	2,7
<i>Bassins spécifiques</i>							
Horticulture, maraîchage						1,1	1,0

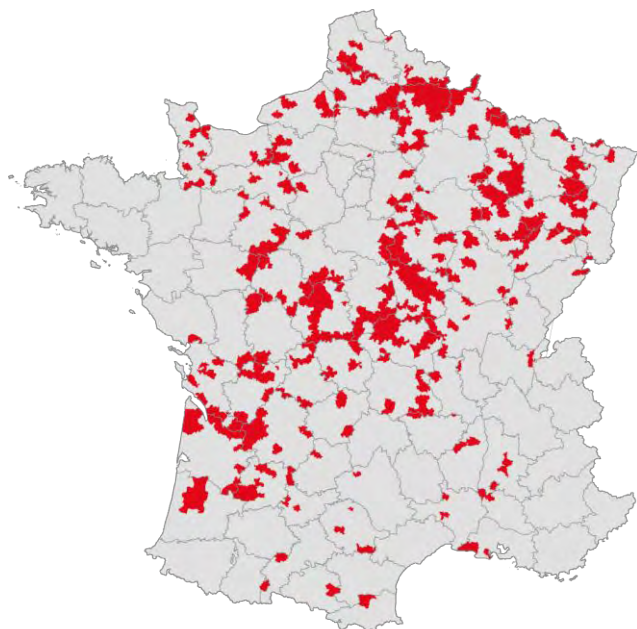
* Trame de fond grise : variable active dans l'analyse factorielle de correspondances multiples

** Orientations technico-économiques des exploitations agricoles, Agreste, recensement agricole, 2000

Granivores (porcins, volailles)	3,6	2,0
---------------------------------	-----	-----

4. Espaces où le marché du travail est en difficulté

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
364	12,7	9,9	72 094	14,1	13,2	3 118 697	12,0	4,9



Cette classe compte 364 cantons et regroupe 13 % du territoire français. Plus que 3 millions d'habitants sont concernés par cette classe, soit 5 % de la population totale. Ce groupe de cantons comprend les territoires aux marchés du travail les plus déprimés à l'aune des indicateurs retenus.

Les indicateurs du marché du travail mettent en évidence une situation défavorable. Le taux de chômage est très élevé (12,1 %). Le taux de chômage de longue durée s'avère également très supérieur à la moyenne du champ (35,5 %). En outre, le capital humain est le plus faible, avec la plus faible part de personnes diplômées de l'enseignement supérieur (17,7 %) et la plus forte proportion de jeunes sans diplômes dans l'ensemble des types (14,6 %). Enfin, le taux de

croissance de l'emploi est nul, le développement de l'emploi présentiel compensant la décroissance des activités non présentes, notamment agricoles et agro-alimentaires.

L'appareil productif de ces espaces est assez diversifié, au regard des proportions assez élevées et similaires d'emploi industriel (16 %) et agricole et agro-alimentaire (15,2 %). Ces parts sont néanmoins déséquilibrées en faveur de l'industrie puisque l'agriculture ne représente ici que 11,7 % de l'emploi total. Le secteur industriel de cette classe se distingue aussi par sa relative spécialisation et par la taille élevée de ses établissements.

Les communes de cette classe sont principalement localisées sur un axe sud-ouest/nord-est traversant la France de Bordeaux à Metz et remontant vers le nord. Elles se concentrent dans les régions Picardie (> 35 % des communes), Lorraine, Bourgogne et Champagne-Ardenne (> 20 %), Poitou-Charentes et Centre (19 %). Les régions où cette classe est très peu représentée sont la Bretagne (0 %), la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon, le Rhône-Alpes, le Midi-Pyrénées et la Corse (< 4 %).

Tableau 18. Statistiques des indicateurs actifs et passifs pour la classe et le champ

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type
	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]*	17,7	24,8	11,5	10,6	35,3	69,8	2,6
Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire [%]	87,4	85,5	73,0	58,0	93,3	93,6	2,5
Part des sans diplômes dans la population non scolarisée de 15-29 ans [%]	14,6	10,9	8,2	2,5	31,4	35,3	3,6
Taux de chômage [%]	12,1	9,1	6,2	1,6	28,7	28,7	2,9
Taux de chômage de longue durée [%]	35,5	32,5	12,0	1,6	48,8	48,8	5,0
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	17,5	17,5	12,0	8,7	27,5	30,2	2,1
Taux d'emploi des 55-64 ans	31,0	34,6	21,6	18,3	40,3	57,9	3,2
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	0,0	1,1	-9,3	-9,3	6,0	21,0	1,2
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	58,6	59,4	36,0	18,5	83,3	92,7	9,0
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle [%]	1,4	2,2	-3,3	-10,8	5,5	23,9	1,4
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle [%]	-1,4	-0,2	-10,8	-13,5	15,6	17,2	2,3
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	15,2	16,4	1,0	0,0	43,2	68,4	8,5
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	-2,4	-2,0	-10,9	-100,0	11,2	21,1	2,9
Part des emplois dans l'industrie hors agro-alimentaire (NA 38) [%]	16,0	12,8	0,5	0,0	45,2	67,6	9,4
Part des emplois dans l'industrie agro-alimentaire (NA 38) [%]	3,5	4,1	0,0	0,0	28,7	55,7	3,7
Part des emplois dans l'agriculture (NA 38) [%]	11,7	12,3	0,2	0,0	39,8	65,7	7,6
Taille moyenne des établissements industriels [salariés]	18,4	16,6	1,3	1,0	93,3	249,4	12,0
Taux de création d'établissements marchands hors agriculture [%]	18,3	19,4	8,7	3,2	51,4	51,4	5,1
Indice de diversification industrielle	0,5	0,6	0,1	0,0	0,9	0,9	0,1
Part cadres des fonctions métropolitaines [%]	3,1	3,9	0,0	0,0	7,5	38,9	1,2
Capacité d'hébergement touristique [lits]	3004,2	5064,6	21,2	0,0	37306,6	275601,6	3461,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme [%]	0,3	1,3	-18,2	-25,0	12,7	62,7	3,9
Poids relatif de l'emploi touristique	0,8	1,0	0,1	0,0	10,1	11,4	0,7
Part des emplois publics	28,2	27,5	9,8	5,8	52,2	76,4	7,2
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	33,2	30,1	16,1	7,7	50,7	51,4	6,0
Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans sans succession ou avec succession non connue	32,0	33,0	12,2	0,0	77,8	85,7	7,8
Nombre de lits touristiques pour 1000 hab.	588	751	0	0	15176	72574	850
Répartition des communes de la typologie champ 2 entre les types de la typologie par OTEX** (%)						Classe 4	Champ
<i>Bassins mono-orientés</i>							
Grandes cultures						33,7	27,9
Cultures permanentes (vignes, vergers)						5,0	9,9
Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)						25,2	28,5
<i>Bassins bi-orientés</i>							
Grandes cultures et cultures permanentes						4,5	4,9
Grandes cultures et herbivores						29,8	23,0
Cultures permanentes et herbivores						1,2	2,7
<i>Bassins spécifiques</i>							
Horticulture, maraîchage						0,5	1,0

* Trame de fond grise : variable active dans l'analyse factorielle de correspondances multiples

** Orientations technico-économiques des exploitations agricoles, Agreste, recensement agricole, 2000

Granivores (porcins, volailles)	0,1	2,0
---------------------------------	-----	-----

Les principaux apports de la typologie du champ « Emploi et activités économiques » sont les suivants :

- La typologie met en évidence un effet favorable de la proximité urbaine sur les caractéristiques des marchés locaux du travail, dont la portée varie cependant fortement selon les pôles urbains ; dans le même temps, elle souligne la grande diversité interne à l'espace périurbain (au sens du ZAUER), où tous les types se trouvent représentés de manière significative ;
- Dans les espaces faiblement polarisés, la typologie permet d'identifier des campagnes rencontrant des difficultés importantes du point de vue des caractéristiques de leurs marchés du travail, mais également des campagnes agricoles ou industrielles aux marchés du travail plus favorables ;
- Enfin, la typologie met en évidence les spécificités des campagnes rurales et périurbaines du bassin méditerranéen et des massifs pyrénéen et alpin, beaucoup plus marquées par l'emploi résidentiel et touristique, dynamiques et dotées en capital humain, mais hétérogènes dans leur capacité à assurer une bonne insertion professionnelle.

Chapitre 3 – Typologie du thème « Paysages »

La France rurale est structurée par les conditions naturelles qui façonnent ses paysages. L'environnement physique et en particulier les reliefs influencent les formes de peuplement et peuvent jouer sur les conditions de l'accessibilité. La présence d'aménités naturelles stimule l'attractivité résidentielle et touristique. Les ressources naturelles déterminent les bassins de production agricole. Plus généralement, les ressources naturelles jouent dans la définition des stratégies du développement local au travers de leur mise en valeur. Les différents niveaux de richesses et de diversité biologique qui constituent le patrimoine naturel influencent le développement et les modalités de gouvernance des territoires notamment par l'existence de dispositifs de protection ou de gestion des espaces naturels et agricoles. La différenciation des territoires se fait aussi selon la fragilité des milieux remarquables aux pressions anthropiques qui s'y exercent ou qui peuvent s'y exercer dans le futur.

Choix des variables actives

Le thème « environnement » a été analysé à partir d'un ensemble de 16 indicateurs, sélectionnés comme variables actives parmi l'ensemble des indicateurs construits sur ce champ. Cinq éléments ont motivé le choix de ces variables actives :

- les indicateurs les plus corrélés entre eux ont été ramenés à un indicateur unique (par exemple la pente moyenne, corrélée avec l'écart-type des pentes) ;
- les indicateurs dont le niveau d'échelle est très différent de celui du maillage communal ont été écartés : ceci concerne les indicateurs climatiques ;
- les indicateurs portant sur les périmètres d'action en faveur de la biodiversité ont été écartés, dans la mesure où ils décrivent un engagement ou une action plus qu'un état ;
- les indicateurs portant sur les inventaires de la biodiversité ont également été écartés, pour cause de problèmes dans l'homogénéité des données au niveau national (ZNIEFF) ;
- les indicateurs de dynamique de l'occupation du sol ont été écartés, au profit des seuls indicateurs d'état.

Les indicateurs non retenus en variables actives ont toutefois été analysés comme variables illustratives : ils ne participent pas à la construction de la typologie, mais peuvent être positionnés parmi les résultats. Ils peuvent également faire l'objet d'analyses particulières, notamment pour examiner la répartition des différents types sur des périmètres d'action ou d'inventaire, ou sur des ensembles climatiques.

Les descripteurs retenus en variables actives concernent la composition et la configuration de l'occupation du sol, ainsi que le relief. Ils décrivent donc les composants du paysage.

Liste des variables actives

Descripteurs de la composition de l'occupation du sol (d'après CORINE Land-Cover 2006)

- Densité moyenne du bâti
- Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis
- Densité moyenne des terres arables
- Densité moyenne des cultures permanentes
- Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes
- Densité moyenne des forêts
- Densité moyenne des milieux semi-naturels
- Densité moyenne des zones humides et eaux continentales
- Densité moyenne des zones humides et eaux marines

Descripteurs de la configuration de l'occupation du sol

- Nombre de zones bâties pour 10 km²
- Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km²

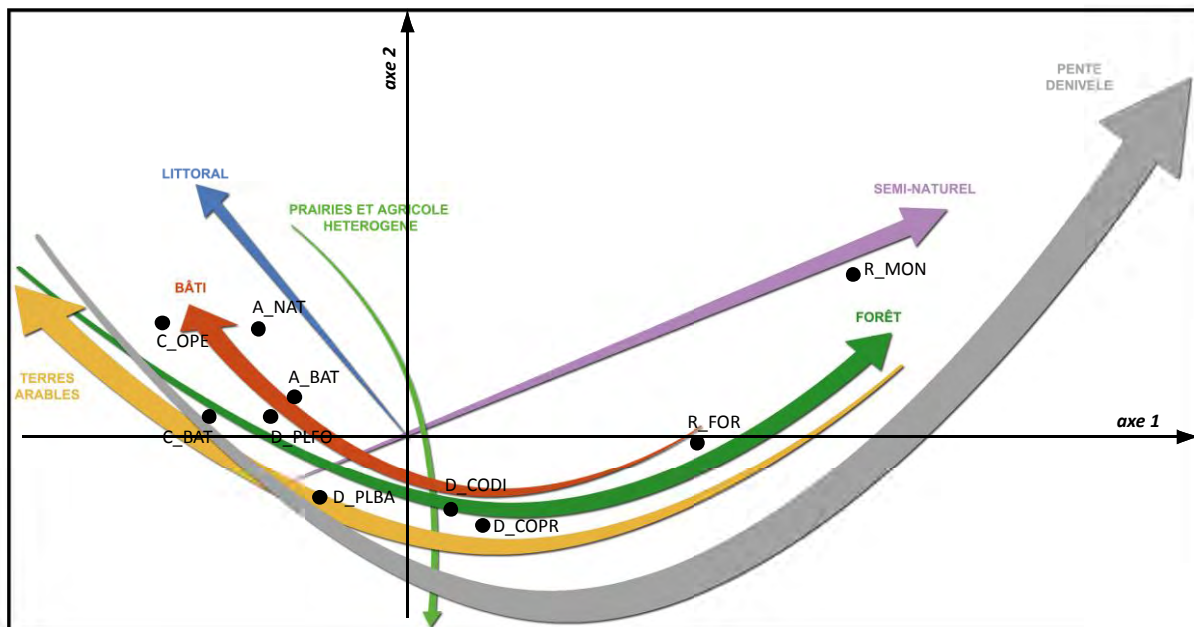
- Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km²
 - Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km²
 - Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km²
- Descripteurs du relief
- Pente moyenne
 - Amplitude du relief

Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Les variables, quantitatives, ont été discrétisées en modalités qualitatives :

- correspondant aux quartiles pour les variables les plus représentées (densité moyenne du bâti, densité moyenne des terres arables, densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes, densité moyenne des forêts, nombre de zones bâties pour 10 km², longueur de bordure des zones bâties pour 10 km², longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km², longueur de bordure des zones forestières pour 10 km²) ;
- en présence ou absence pour les variables les moins représentées (densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis, densité moyenne des cultures permanentes, densité moyenne des milieux semi-naturels, densité moyenne des zones humides et eaux continentales, densité moyenne des zones humides et eaux marines, longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km²) ;
- en modalités déterminées manuellement pour la pente (5 modalités) et la dénivellation (6 modalités).

Figure 10. Plan factoriel des axes 1 et 2 de l'AFCM sur le champ « paysages » descripteurs les plus structurants



Les points noirs figurent les centres des classes

Codes des classes :

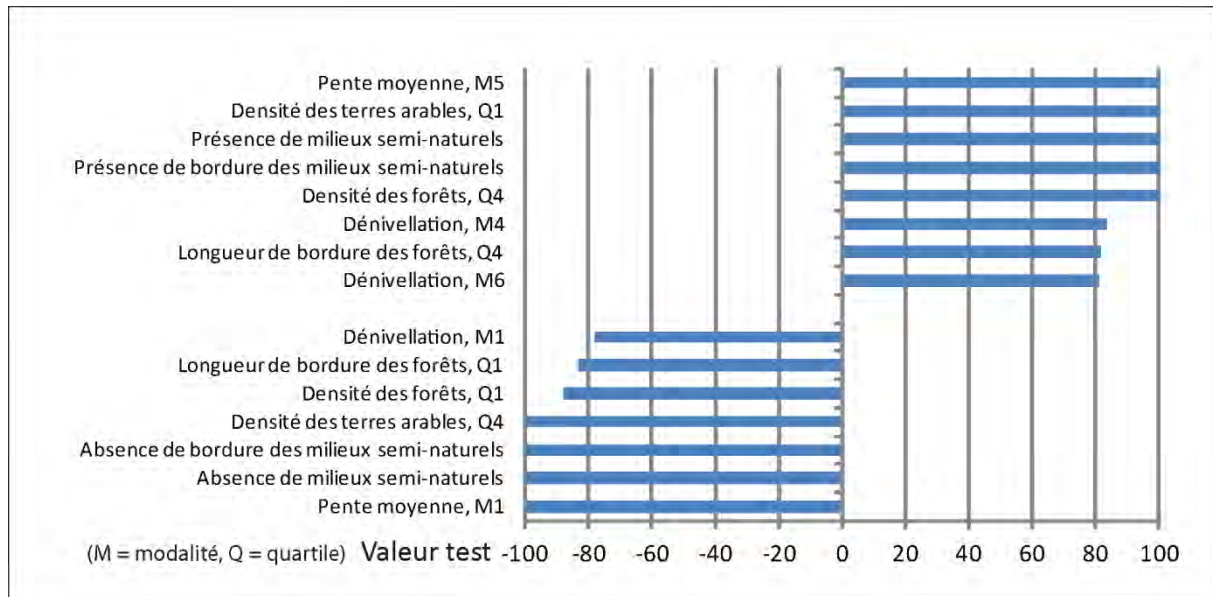
- A_BAT : Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)
- A_NAT : Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux
- C_BAT : Paysages de cultures avec forte marque du bâti
- C_OPE : Plaines et plateaux et grands openfields
- D_PLBA : Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué
- D_PLFO : Plaines et plateaux, prairies et forêts
- D_CODI : Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)
- D_COPR : Collines et vallées en prairies, peu artificialisées

R_FOR : Relief marqué, paysages diversifiés : forêt, prairies, milieux semi-naturels

R_MON : Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle

L'axe 1 oppose d'une part les paysages marqués par des reliefs animés, par la forêt et les milieux semi-naturels, et d'autre part les paysages en relief calme, occupés par les labours ou par le bâti. Entre ces deux extrêmes, les différents composants de l'occupation du sol forment des associations diversifiées.

Figure 11. Axe 1, modalités des variables actives présentant les plus fortes et plus faibles valeurs-test.



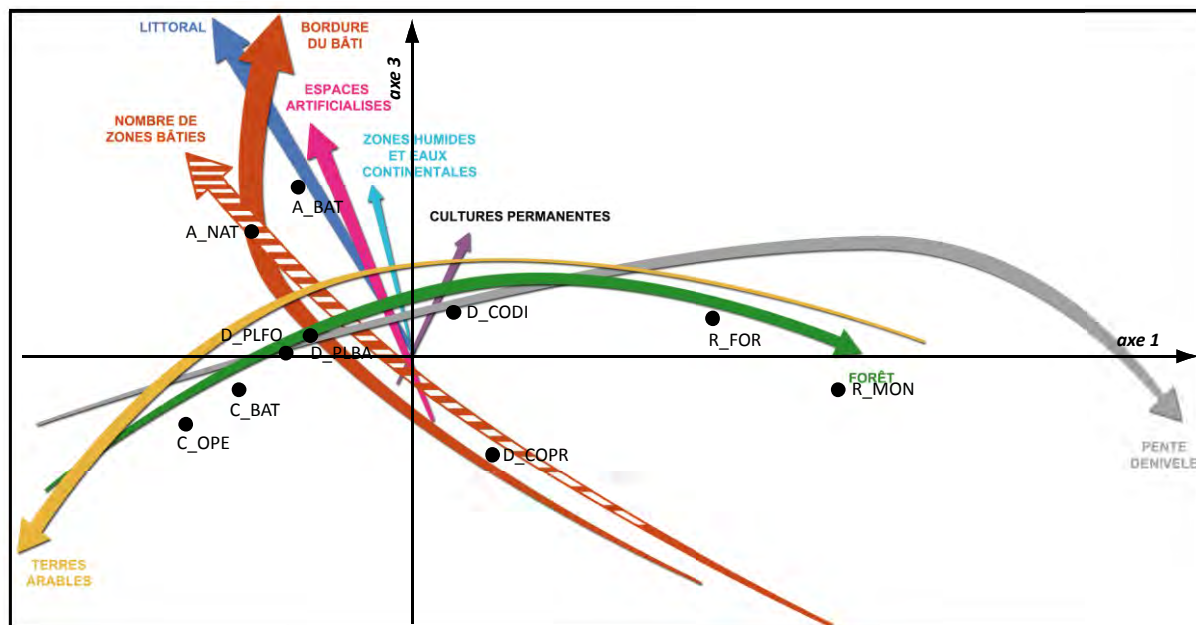
Les modalités des variables actives présentant les valeurs-test les plus fortes ou les plus faibles soulignent ces contrastes : d'un côté les grands contrastes topographiques, les milieux semi-naturels et les forêts (ainsi que la rareté des labours), de l'autre la topographie plane et les terres arables.

Les variables illustratives les plus détachées sur l'axe 1 montrent, du côté positif, la marque du climat de montagne (ou du climat méditerranéen altéré), et la présence de dispositifs de protection de la biodiversité. Du côté négatif, le type climatique est « océanique dégradé des plaines du centre et du nord », et on note l'absence des dispositifs de protection ou d'inventaire de la biodiversité (ce qui ne signifie pas que ces dispositifs soient absents, mais signifie qu'ils sont statistiquement beaucoup moins représentés).

L'axe 2 oppose d'un côté les paysages relativement homogènes, comme des montagnes couvertes de forêts ou des plateaux en openfield, et d'un autre côté les paysages hétérogènes, qui associent diverses formes de relief et d'occupation du sol, par exemple des collines et vallées accueillant des prairies, des forêts, et des espaces bâtis. Le gradient de densité des prairies (et des espaces agricoles hétérogènes) s'établit à l'inverse de l'axe 2 : les prairies entrent donc dans la composition de paysages plutôt hétérogènes. A l'opposé, la présence de zones humides maritimes ou de zones en eau maritimes est caractéristique des paysages homogènes.

Les variables illustratives les plus détachées sur l'axe 2 montrent, du côté positif, la note du climat méditerranéen et du climat océanique dégradé, ainsi que la présence de parcs naturels régionaux et de sites du conservatoire du littoral. Du côté négatif apparaît le climat semi-continental.

Figure 12. Plan factoriel des axes 1 et 3 de l'AFCM sur le champ « paysages », descripteurs les plus structurants



Les points noirs figurent les centres des classes

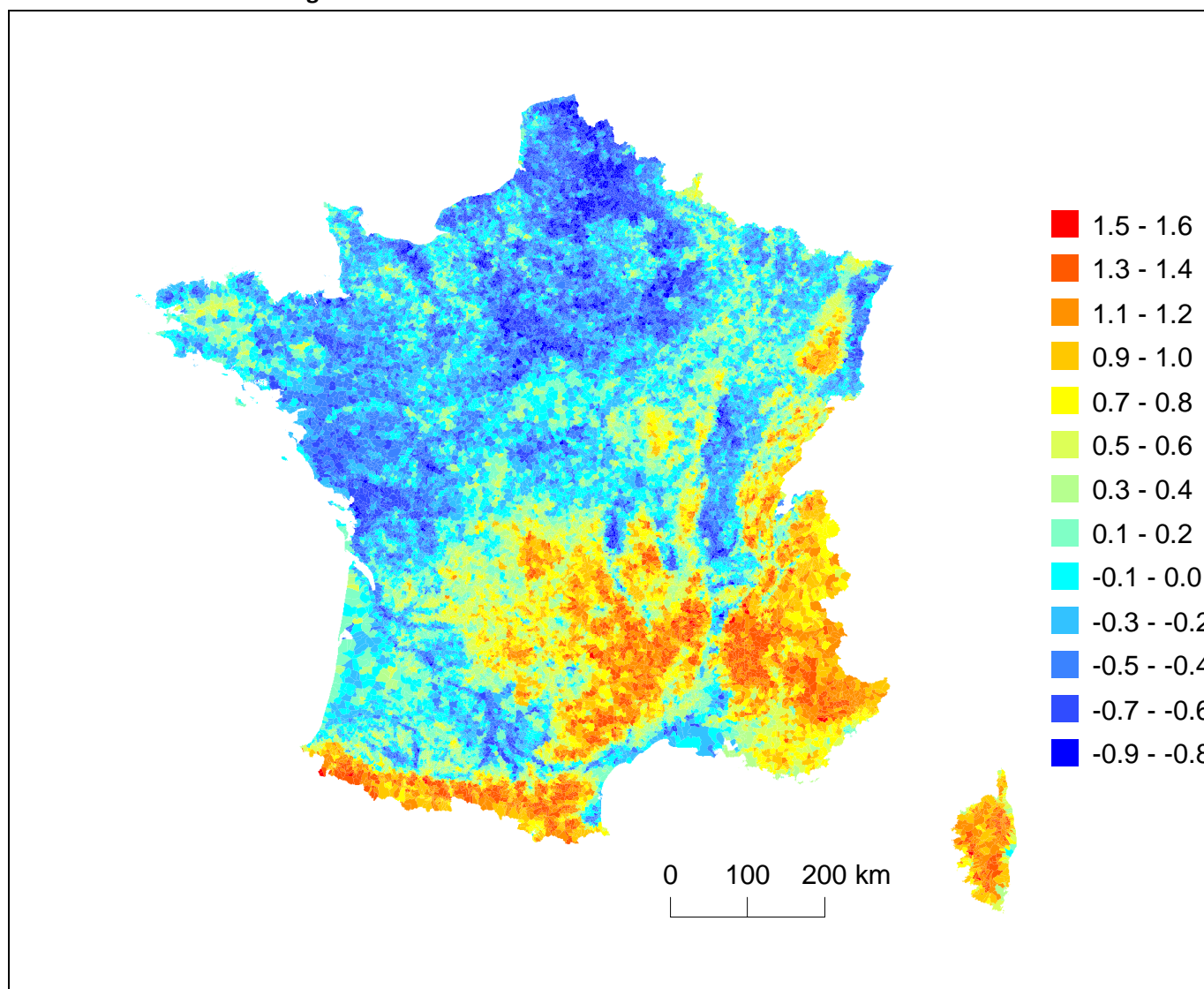
Codes des classes :

- A_BAT : Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)
- A_NAT : Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux
- C_BAT : Paysages de cultures avec forte marque du bâti
- C_OPE : Plaines et plateaux et grands openfields
- D_PLBA : Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué
- D_PLFO : Plaines et plateaux, prairies et forêts
- D_CODI : Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)
- D_COPR : Collines et vallées en prairies, peu artificialisées
- R_FOR : Relief marqué, paysages diversifiés : forêt, prairies, milieux semi-naturels
- R_MON : Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle

L'axe 3 oppose d'une part les paysages comportant une forte densité d'espace artificialisé (bâti ou non), d'eau maritime ou continentale, et d'autre part les paysages les moins artificialisés, occupés par les forêts ou par les labours. Sur cet axe d'artificialisation, on lit aisément la relation entre le bâti et l'eau, qu'il s'agisse de rivages maritimes associant des nombreuses zones bâties à la présence d'eaux littorales, ou de vallées associant des concentrations de villes et villages aux cours d'eau et aux zones humides. On peut noter que les descripteurs de configuration du bâti (nombre de zones, longueur de bordure) sont très discriminants au long de l'axe 3. Enfin, la présence de cultures permanentes (vignes et vergers) est partiellement associée à l'artificialisation.

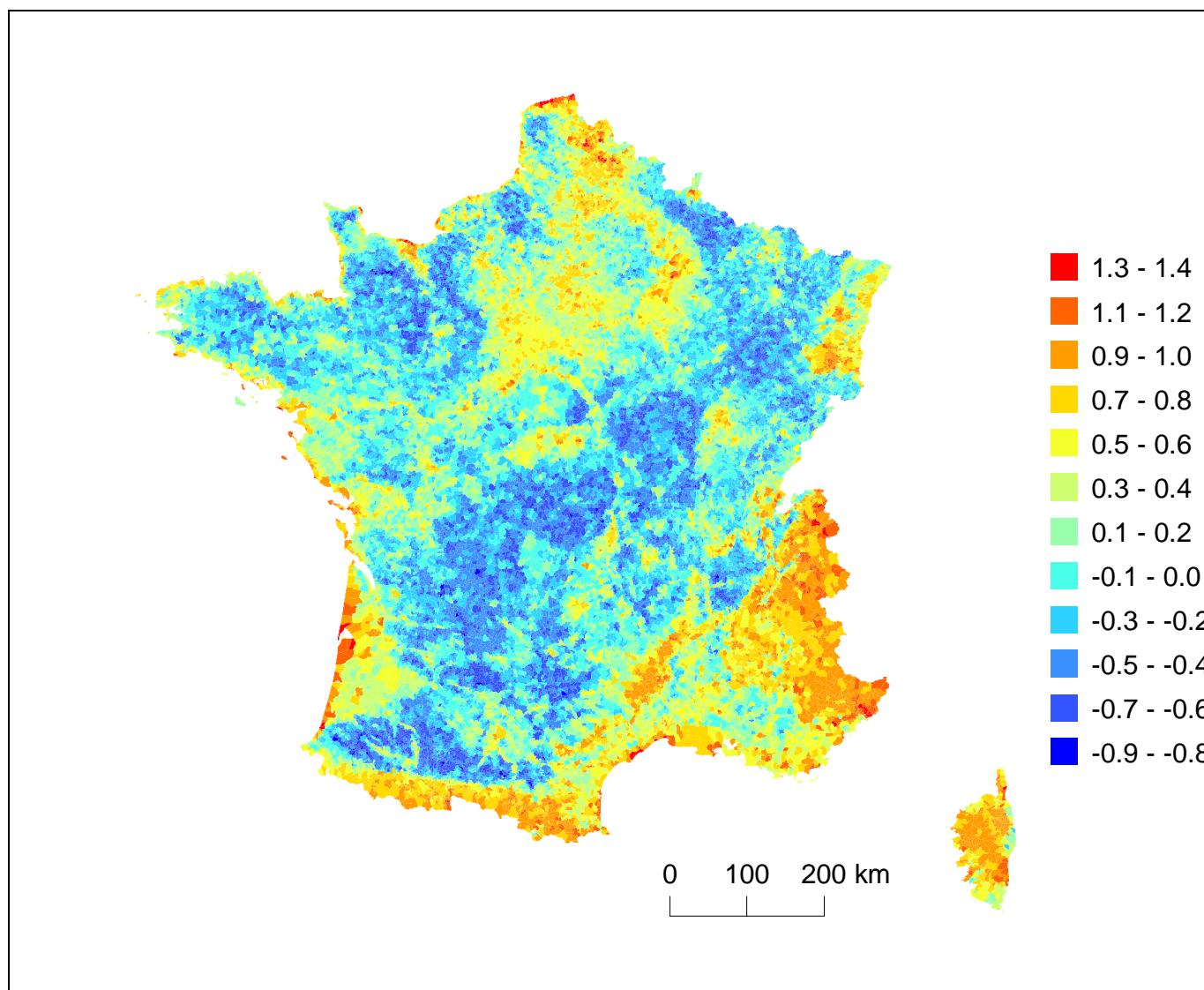
Les variables illustratives les plus détachées sur l'axe 3 montrent, du côté positif, la faiblesse des dispositifs de protection de la biodiversité. Ces dispositifs sont par contre bien représentés sur le côté négatif de l'axe.

Figure 13. Carte des coordonnées des communes sur l'axe 1



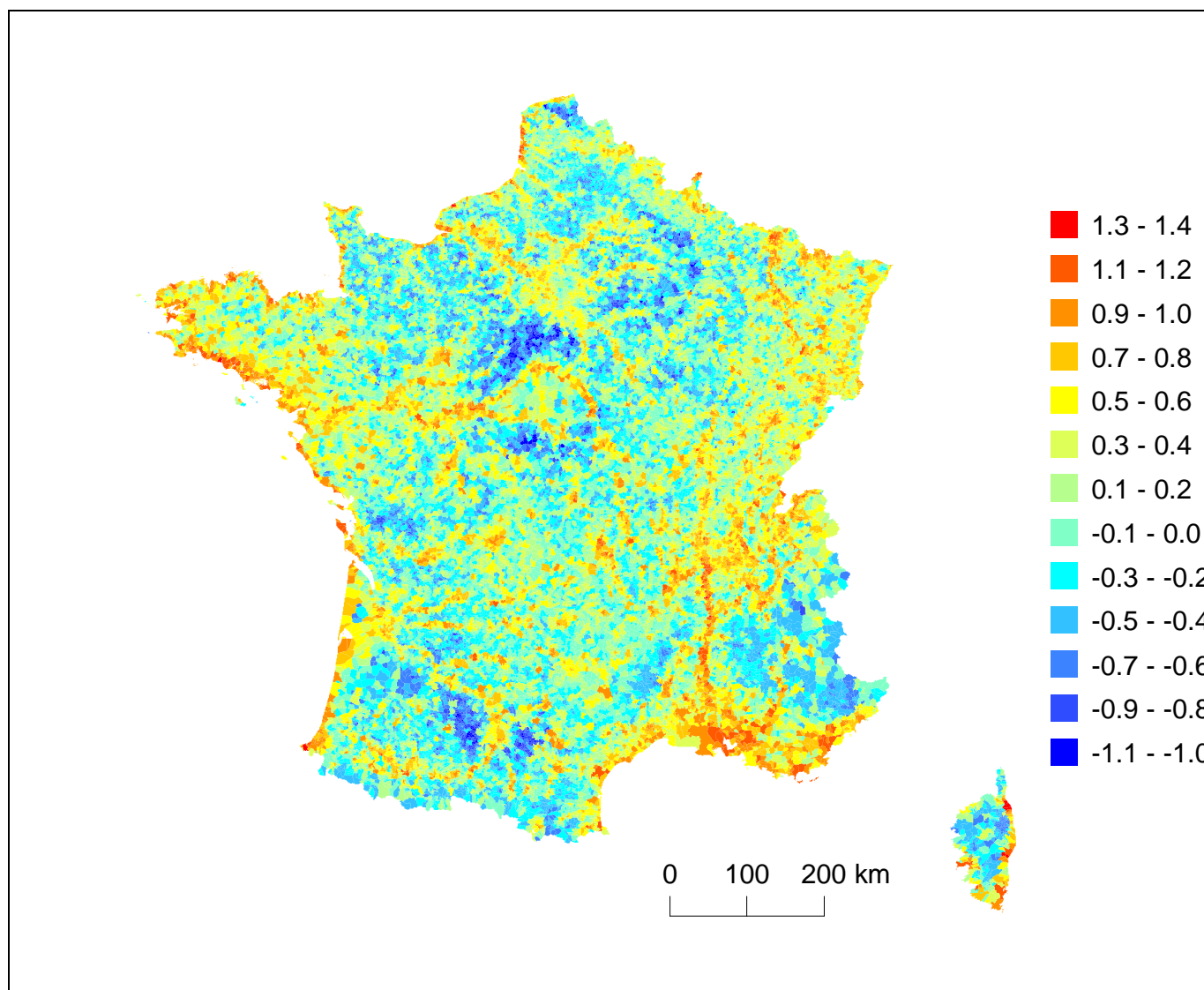
Au premier abord, la carte des coordonnées des communes sur l'axe 1 oppose de façon presque caricaturale les montagnes (avec leurs forêts et leurs milieux semi-naturels) aux plaines et plateaux (avec leur occupation agricole et leur artificialisation). Entre ces deux extrêmes apparaît une large palette de nuances, suivant la combinaison des ampleurs topographiques (par exemple les côtes du Bassin parisien, les collines normandes), de la densité des labours (par exemple la Beauce, le val de Saône et l'Alsace) et de l'artificialisation (par exemple dans le sillon alpin).

Figure 14. Carte des coordonnées des communes sur l'axe 2



La carte des coordonnées des communes sur l'axe 2 montre le gradient de différenciation entre les paysages « homogènes », dominés par une caractéristique particulière (montagnes, littoraux, openfields, aires urbaines, grands couloirs alluviaux), et les paysages de la diversité rurale (centre breton, bocage normand, Limousin, plateaux jurassien et lorrain...).

Figure 15. Carte des coordonnées des communes sur l'axe 3



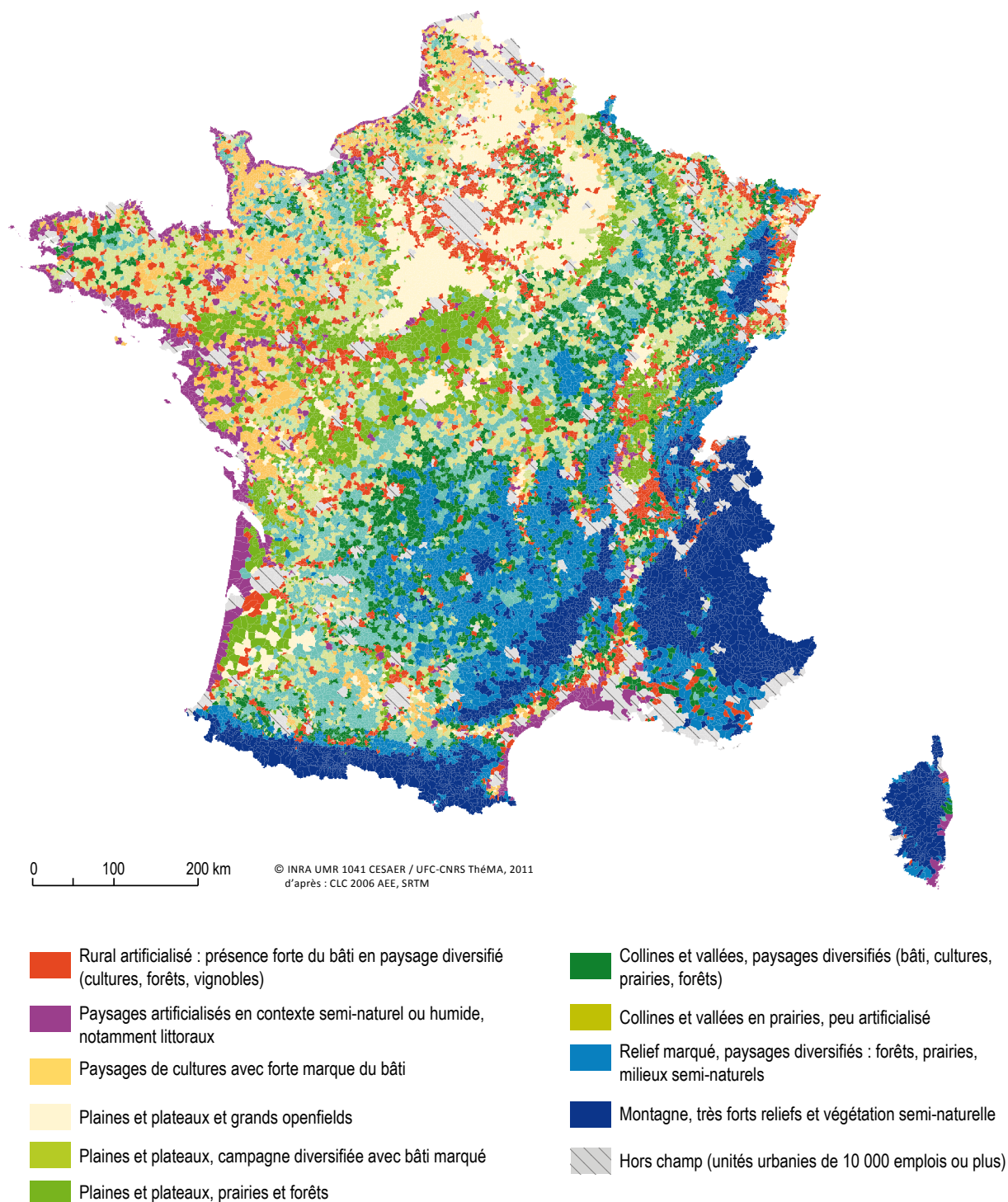
La carte des coordonnées des communes sur l'axe 3 dessine la France de l'artificialisation et de son négatif. On reconnaît les positions des villes, mais c'est surtout dans le gradient d'artificialisation des campagnes que cet axe prend tout son intérêt, avec la marque de la périurbanisation (comprise au sens morphologique), avec la marque des bourgs ruraux, et bien sûr avec les dessins en rubans de l'artificialisation au long des axes hydrographiques ou au long des littoraux marins et lacustres. Toutefois, on peut être étonné par la marque relativement faible de l'artificialisation sur certains espaces, comme la grande périphérie toulousaine : ici, c'est peut-être la limite de résolution de Corine Land Cover (25 ha) qui biaise le résultat. À l'opposé de l'axe, côté négatif, apparaissent les régions peu artificialisées (centre de la Corse, massifs alpins du sud, Cévennes, sud des Landes...) et les espaces fortement occupés par les grandes cultures (Beauce, Champagne).

Dix classes de paysages et quatre groupes principaux

La partition retenue distingue 10 classes, qui peuvent être regroupées en 4 catégories principales :

- Les campagnes artificialisées (classes 1 à 2)
- Les campagnes des grandes cultures (classes 2 à 4)
- Les campagnes diversifiées (classes 5 à 8)
- Les campagnes des reliefs (classes 9 à 10)

Figure 16. Carte de la typologie communale du champ « paysages »

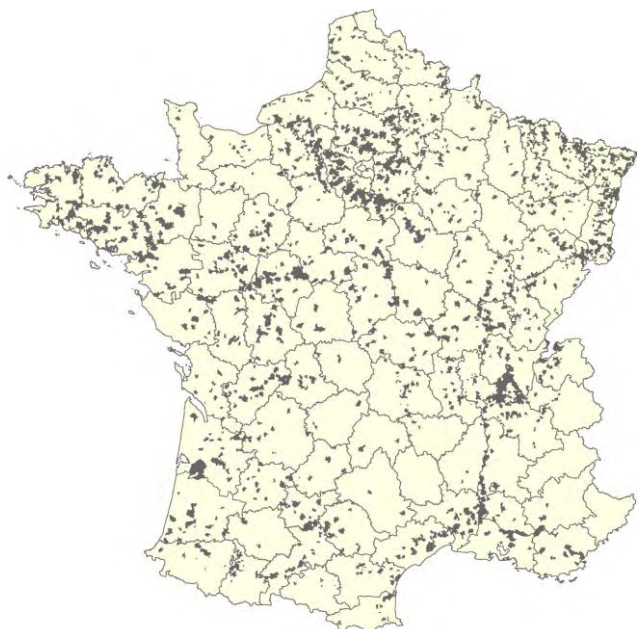


Analyse des types identifiés

1. Les campagnes artificialisées

1.1 Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
3 311	9,7	45 602	9	7 333 800	26,5 %



Ces communes sont parmi les plus artificialisées : le bâti (en composition et configuration) et l'artificiel non bâti y atteignent des valeurs très élevées, mais sans association avec les milieux semi-naturels ou littoraux, association qui se trouve dans la classe des « paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux ».

Ces communes correspondent à des petites villes, des bourgs et des espaces périurbains qui associent :

- des zones humides continentales et des eaux continentales, notamment le long des axes alluviaux artificialisés ;
- les cultures permanentes (vignobles et vergers), allant souvent de pair avec une densité

élevée de bâti ;

- les cultures, les forêts, et de façon moindre les prairies, le tout marqué par un morcellement assez élevé (cf. descripteurs de configuration), qui souligne le caractère rural et diversifié des paysages.

Ces communes accueillent plus du quart de la population du champ d'étude, sur 9 % de sa superficie.

Les variables illustratives montrent que ces espaces sont assez bien couverts par les zonages au titre de la biodiversité (ZNIEFF 1 et 2, Natura 2000, Réserves).

Cette classe ne comprend pas l'ensemble des campagnes artificialisées. On repère néanmoins sans difficulté :

- la grande couronne urbaine et périurbaine francilienne ;
- les axes artificialisés des fleuves et rivières - souvent associés aux cultures permanentes, par exemple au long de la Loire, du Rhône, de la Garonne, de la Saône, de la Moselle ;
- l'Alsace-Moselle, la grande périphérie lyonnaise, les arrière littoraux languedocien et breton ;
- et la myriade des périphéries urbaines, des petites villes et des bourgs ruraux.

La « diagonale du vide » ressort en négatif, ainsi qu'une grande partie des Alpes et de la Corse.

Tableau 19. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	Champ
Densité moyenne du bâti ⁴	10,12	3,18	0,18	0,00	61,10	61,10	6,02	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	1,07	0,34	0,00	0,00	31,97	46,03	2,36	1,37
Densité moyenne des terres arables	30,97	33,84	0,00	0,00	86,19	100,00	20,65	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	4,53	2,68	0,00	0,00	83,34	93,99	12,39	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	24,87	29,45	0,00	0,00	89,68	99,11	19,25	22,87
Densité moyenne des forêts	23,79	25,06	0,00	0,00	88,51	99,78	15,54	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,87	2,83	0,00	0,00	74,19	97,95	4,20	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	1,44	0,58	0,00	0,00	46,49	82,10	3,13	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,11	0,26	0,00	0,00	48,72	80,90	1,56	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	4,09	2,25	1,00	0,00	9,00	9,00	1,22	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	153,68	66,98	22,00	0,00	305,00	312,00	41,84	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	216,99	223,18	0,00	0,00	415,00	464,00	87,02	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	205,24	191,21	4,00	0,00	412,00	469,00	59,87	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	15,39	28,94	0,00	0,00	335,00	419,00	43,57	69,26
Pente moyenne	3,06	4,66	0,42	0,00	17,26	34,12	1,86	4,83
Amplitude du relief	105,1	157,49	12,64	0,00	886,57	1 587,81	74,39	195,22

⁴ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

1. Les campagnes artificialisées

1.2 Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
1 344	3,9	23 612	4,7	3 594 238	13,0



Cette classe correspond à des communes très marquées par l'artificialisation, qui accueillent des milieux semi-naturels, et surtout des zones humides littorales ou des zones en eaux maritimes, ainsi que zones humides continentales ou des eaux continentales. C'est donc l'artificialisation et la présence de milieux naturels, notamment humides, qui singularise cette classe typique des littoraux.

Outre ces caractères discriminants, le paysage est :

- fortement marqué par l'agriculture (70 % de l'occupation du sol en moyenne) ;
- très peu forestier (5 % en moyenne) ;
- sans empreinte du relief.

Les zonages au titre de la biodiversité (traités en variables illustratives) sont bien associés à cette catégorie (hormis les parcs nationaux).

La plus grande partie du littoral languedocien et atlantique appartient à ce type, qui se poursuit au long de la Manche en Bretagne et Basse-Normandie, et apparaît encore (mais sous forme moins régulière) sur les littoraux de Haute-Normandie, de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais. Les littoraux provençaux n'appartiennent pas à cette catégorie (du fait de l'urbanisation ou de leur caractère montagnard) de même que les littoraux corses (classés en catégories de montagne).

Quelques communes continentales s'associent à cet ensemble, notamment en raison de la présence d'une forte artificialisation en contexte semi-naturel (Ouest de la Dombes - Est Lyonnais, par exemple), ou en raison de la présence de grands axes hydrographiques (Loire).

Cette catégorie ne recouvre que 4,7 % de la superficie du champ étudié. Elle englobe par contre 13 % de sa population.

Tableau 20. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2	Champ
Densité moyenne du bâti ⁵	10,55	3,18	0,00	0,00	55,86	61,10	7,84	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	1,02	0,34	0,00	0,00	23,17	46,03	2,05	1,37
Densité moyenne des terres arables	31,67	33,84	0,00	0,00	92,29	100,00	23,84	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	5,58	2,68	0,00	0,00	87,09	93,99	15,52	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	34,13	29,45	0,00	0,00	93,78	99,11	20,56	22,87
Densité moyenne des forêts	5,23	25,06	0,00	0,00	90,18	99,78	12,31	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	2,34	2,83	0,00	0,00	67,75	97,95	6,68	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	1,52	0,58	0,00	0,00	82,10	82,10	4,17	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	5,80	0,26	0,00	0,00	80,90	80,90	11,53	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	3,67	2,25	0,00	0,00	9,00	9,00	1,34	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	145,47	66,98	0,00	0,00	308,00	312,00	52,14	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	242,72	223,18	0,00	0,00	406,00	464,00	75,17	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	81,95	191,21	0,00	0,00	385,00	469,00	75,60	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	36,87	28,94	0,00	0,00	346,00	419,00	55,32	69,26
Pente moyenne	1,64	4,66	0,00	0,00	12,38	34,12	1,12	4,83
Amplitude du relief	53,91	157,49	0,00	0,00	403,52	1 587,81	37,10	195,22

⁵ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

2. Les campagnes des grandes cultures

2.1. Paysages de cultures avec forte marque du bâti

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
3 407	7,3	34 036	6,7	2 015 847	7,3



Dans un contexte topographique peu accidenté, on trouve ici des campagnes très agricoles, surtout caractérisées par les labours (54 % de l'occupation du sol en moyenne) et de façon moindre par les prairies (37 %). La forêt est particulièrement rare (moins de 2 %). Le bâti est bien représenté pour une catégorie de ce groupe (presque 3 %).

Les milieux semi-naturels, les zones humides et les zones en eau apparaissent peu (moins de 0,5 % au total) dans ce cadre agricole, dont les reliefs sont faibles.



Le type climatique est surtout océanique, et les zonages au titre de la biodiversité sont plutôt rares.

Ce type est principalement représenté à l'ouest, de la Charente au Pas-de-Calais, mais il n'apparaît que peu en Bretagne. On le retrouve de façon plus isolée dans l'Aisne, ou en périphérie toulousaine.

Avec 6,7 % de la superficie du champ d'étude et 7,3 % de sa population, cette catégorie correspond à une densité de population située dans la moyenne du champ.

Tableau 21. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

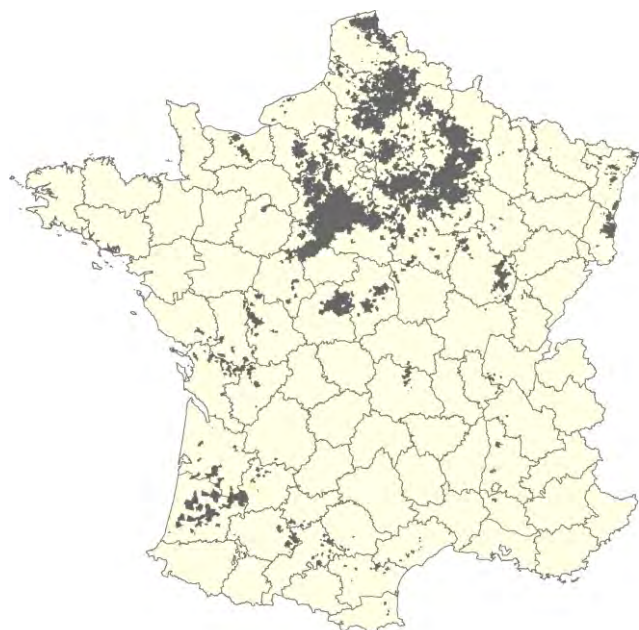
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1	Champ
Densité moyenne du bâti ⁶	2,78	3,18	0,00	0,00	41,82	61,10	2,55	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,19	0,34	0,00	0,00	24,97	46,03	0,91	1,37
Densité moyenne des terres arables	53,83	33,84	0,00	0,00	94,70	100,00	24,78	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	2,64	2,68	0,00	0,00	93,11	93,99	12,16	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	36,80	29,45	0,40	0,00	99,11	99,11	23,93	22,87
Densité moyenne des forêts	1,65	25,06	0,00	0,00	39,02	99,78	2,13	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,08	2,83	0,00	0,00	33,46	97,95	1,04	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,27	0,58	0,00	0,00	25,77	82,10	1,45	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,10	0,26	0,00	0,00	63,50	80,90	1,60	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	2,48	2,25	0,00	0,00	7,00	9,00	1,28	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	65,55	66,98	0,00	0,00	242,00	312,00	35,17	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	239,56	223,18	42,00	0,00	414,00	464,00	64,25	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	52,16	191,21	0,00	0,00	228,00	469,00	36,17	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	1,88	28,94	0,00	0,00	369,00	419,00	14,67	69,26
Pente moyenne	1,95	4,66	0,31	0,00	7,74	34,12	0,86	4,83
Amplitude du relief	62,48	157,49	7,14	0,00	239,91	1 587,81	24,79	195,22

⁶ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

2. Les campagnes des grandes cultures

2.2 Plaines et plateaux et grands openfields

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
3 776	11,0	3 776	8,6	2 507 052	9,1



Ces paysages très spécialisés sont caractérisés par les cultures (79 % de l'occupation du sol en moyenne), et l'horizontalité. Le bâti atteint une densité moyenne de 4 %, avec une forte dispersion des villages.

La forêt n'occupe qu'une faible fraction du territoire (10 %), et les milieux semi-naturels, les zones humides ou en eau sont particulièrement rares (de l'ordre de 0,5 % en moyenne).

Les zonages au titre de la biodiversité sont pratiquement absents.

C'est par excellence le type des grands openfields du centre du Bassin parisien (Beauce, Brie, Champagne, Picardie). On le retrouve de façon plus fragmentaire en Flandre, mais aussi dans le

sud-ouest (Chalosse), au centre de l'Alsace, en Val de Saône, ou en Champagne berrichonne.

Tableau 22. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

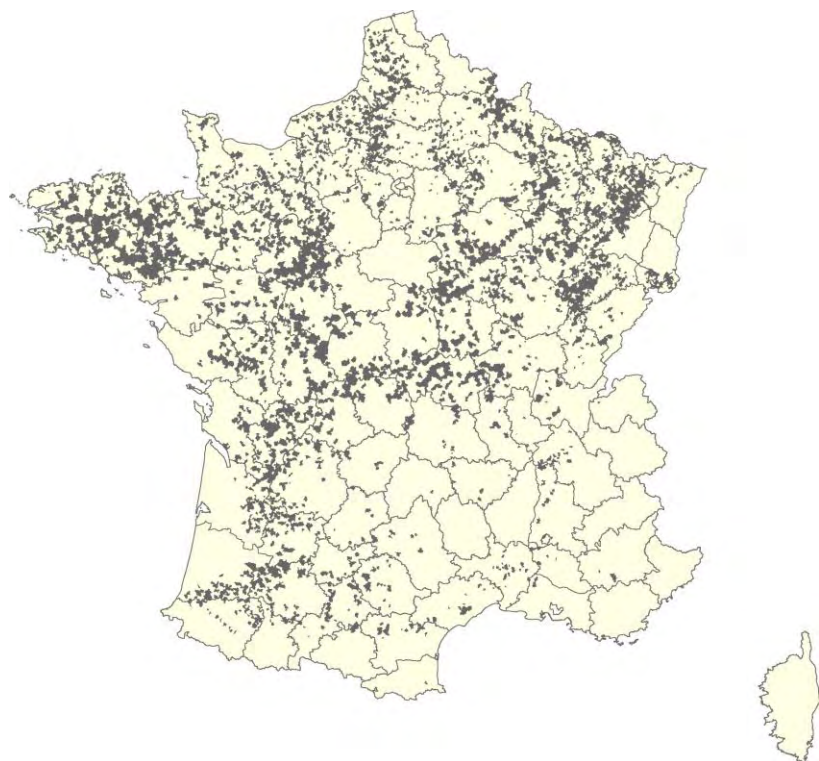
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2	Champ
Densité moyenne du bâti ⁷	3,91	3,18	0,00	0,00	44,03	61,10	4,01	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,44	0,34	0,00	0,00	46,03	46,03	2,03	1,37
Densité moyenne des terres arables	79,43	33,84	0,00	0,00	100,00	100,00	17,41	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	1,08	2,68	0,00	0,00	93,99	93,99	8,55	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	3,04	29,45	0,00	0,00	95,32	99,11	3,20	22,87
Densité moyenne des forêts	9,91	25,06	0,00	0,00	98,73	99,78	14,54	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,14	2,83	0,00	0,00	51,48	97,95	1,69	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,42	0,58	0,00	0,00	27,53	82,10	1,84	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,00	0,26	0,00	0,00	0,00	80,90	0,00	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	2,82	2,25	0,00	0,00	7,00	9,00	1,30	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	72,50	66,98	0,00	0,00	273,00	312,00	41,74	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	72,93	223,18	0,00	0,00	281,00	464,00	47,04	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	111,40	191,21	0,00	0,00	379,00	469,00	77,82	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	2,81	28,94	0,00	0,00	345,00	419,00	21,17	69,26
Pente moyenne	1,51	4,66	0,00	0,00	12,94	34,12	0,85	4,83
Amplitude du relief	48,04	157,49	0,00	0,00	445,46	1 587,81	24,77	195,22

⁷ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

3. Les campagnes diversifiées

3.1 Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
4 934	14,4	72 948	14,4	3 022 241	10,9



Ces communes ont un relief doux, la moyenne des pentes étant inférieure à 3 degrés et celle des dénivellations à 100 mètres. L'occupation du sol est diversifiée, avec une emprise majoritaire de l'agriculture : en moyenne, la densité des terres arables est de 40 %, celle des prairies et espaces agricoles hétérogènes de 32 %. Les forêts couvrent en moyenne un cinquième de l'espace (contre un quart en moyenne sur le champ). La densité du bâti (2,3 % en moyenne) n'est pas faible pour des communes rurales.

Les milieux semi-naturels, zones humides et zones en eau sont par contre peu représentés (le total de leurs moyennes n'est que de 0,6 %).

Les variables illustratives dénotent le peu d'emprise des zonages de protection ou d'inventaire des milieux naturels (peu de parcs naturels régionaux, de réserves, de zones Natura 2000 ou encore de ZNIEFF).

Ces campagnes sont situées dans une large moitié nord-ouest de la France, de la Gascogne au plateau lorrain, avec des emprises notables sur les périphéries du Bassin parisien et à proximité de ses côtes, ainsi que dans le centre de la Bretagne. Les communes appartenant à cette classe ne forment pas d'ensembles régionaux homogènes. Leur emprise couvre 14,4 % de la surface du champ étudié, ce qui en fait la catégorie la plus étendue. Avec presque 11 % de la population du champ, cette classe est la plus peuplée des classes rurales reconnues par cette typologie.

Tableau 23. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 3.1	Champ	Classe 3.1	Champ	Classe 3.1	Champ	Classe 3.1	Champ
Densité moyenne du bâti ⁸	2,34	3,18	0,00	0,00	35,09	61,10	1,76	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,22	0,34	0,00	0,00	19,94	46,03	0,98	1,37
Densité moyenne des terres arables	39,72	33,84	0,00	0,00	91,96	100,00	21,24	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	2,42	2,68	0,00	0,00	85,56	93,99	9,96	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	32,10	29,45	0,00	0,00	95,91	99,11	20,26	22,87
Densité moyenne des forêts	20,68	25,06	0,51	0,00	88,12	99,78	14,69	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,19	2,83	0,00	0,00	47,93	97,95	1,75	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,38	0,58	0,00	0,00	24,50	82,10	1,49	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,03	0,26	0,00	0,00	31,55	80,90	0,61	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	2,47	2,25	1,00	0,00	7,00	9,00	1,03	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	65,50	66,98	4,00	0,00	232,00	312,00	28,79	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	245,32	223,18	0,00	0,00	424,00	464,00	68,23	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	191,82	191,21	53,00	0,00	410,00	469,00	59,96	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	4,34	28,94	0,00	0,00	331,00	419,00	24,03	69,26
Pente moyenne	2,69	4,66	0,64	0,00	14,92	34,12	0,70	4,83
Amplitude du relief	82,70	157,49	33,65	0,00	441,12	1 587,81	23,47	195,22

⁸ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

3. Les campagnes diversifiées

3.2 Plaines et plateaux, prairies et forêts

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
2 307	6,7	45 948	9,1	1 722 986	6,2



Les communes de cette classe appartiennent aux régions basses et planes (pente moyenne 1 degré, dénivellation moyenne 42 mètres). L'occupation du sol est composite, très marquée par l'agriculture (44 % en densité moyenne de terres arables, 27 % pour les prairies et espaces agricoles hétérogènes). Les forêts couvrent en moyenne 21 % de l'espace. Le bâti est présent mais plutôt dispersé.

La présence de zones humides continentales ou d'eaux continentales est importante, ce qui forme un trait original de cette classe.

Les variables illustratives montrent une bonne concordance avec :



- le climat océanique dégradé des plaines

du centre et du Nord,

- les zonages Natura 2000 et les ZNIEFF 2 (en relation avec la présence de zones humides)

La régionalisation est bien marquée, avec trois ensembles à l'Est (Bresse et Dombes, Woëvre, Champagne Humide), de grandes emprises au centre (Sologne Bourbonnaise et Sologne Orléanaise, Brenne), et une séquence à l'arrière du littoral atlantique (basse Loire, Seuil du Poitou, Saintonge et Médoc, Landes).

Tableau 24. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 3.2	Champ	Classe 3.2	Champ	Classe 3.2	Champ	Classe 3.2	Champ
Densité moyenne du bâti ⁹	2,02	3,18	0,00	0,00	38,92	61,10	2,07	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,42	0,34	0,00	0,00	22,94	46,03	1,55	1,37
Densité moyenne des terres arables	43,70	33,84	0,00	0,00	88,90	100,00	21,79	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	2,46	2,68	0,00	0,00	78,09	93,99	8,76	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	27,04	29,45	0,00	0,00	91,75	99,11	16,25	22,87
Densité moyenne des forêts	20,99	25,06	0,00	0,00	94,21	99,78	19,10	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,13	2,83	0,00	0,00	22,93	97,95	1,11	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	1,25	0,58	0,00	0,00	54,27	82,10	3,70	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,06	0,26	0,00	0,00	31,32	80,90	1,07	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	2,16	2,25	0,00	0,00	7,00	9,00	1,02	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	62,22	66,98	0,00	0,00	226,00	312,00	33,55	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	241,42	223,18	0,00	0,00	408,00	464,00	57,80	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	189,25	191,21	0,00	0,00	383,00	469,00	64,30	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	3,54	28,94	0,00	0,00	220,00	419,00	18,77	69,26
Pente moyenne	1,35	4,66	0,00	0,00	12,31	34,12	0,49	4,83
Amplitude du relief	42,49	157,49	0,00	0,00	493,79	1 587,81	21,35	195,22

⁹ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

3. Les campagnes diversifiées

3.3 Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
3 816	11,2	54 899	11,2	2 214 547	8,0



La topographie contribue fortement à la définition de cette classe : la moyenne des pentes est de 5 degrés, celle des dénivellations de presque 150 mètres. L'occupation du sol est dominée par l'agriculture, avec une part des prairies (en moyenne 39 %) double de celle des terres arables (en moyenne 20 %). Les forêts dépassent leur valeur moyenne sur le champ (32 % contre 25 %), mais les espaces semi-naturels sont peu représentés (1,1 % contre 2,8 %). L'artificialisation n'est pas absente, mais discrète : le bâti atteint une densité de 2,25 %.



Les variables illustratives les plus représentatives sont les types climatiques, notamment le climat de montagne et le climat semi-continentaux des marges montagnardes.

La répartition spatiale montre une diagonale principale allant du sud-ouest au nord-est, passant par le piémont pyrénéen, le Périgord, le Limousin, la Bourgogne, une partie du Jura et les côtes lorraines. Quelques périphéries montagnardes se rattachent à ce type (Lubéron, plateau des Garrigues, Bas Dauphiné), ainsi que les collines de l'ouest (Bray, bocage normand, monts d'Arrée...). Cette catégorie des "campagnes diversifiées" se rapproche souvent de la première classe des « reliefs ».

Tableau 25. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

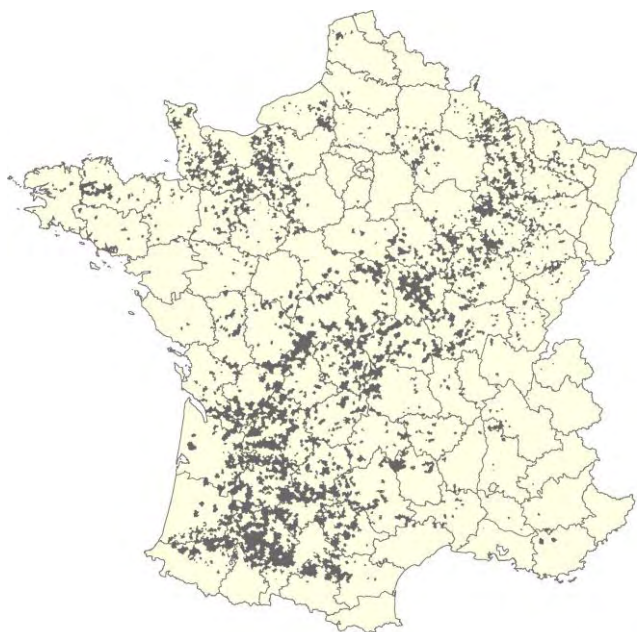
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 3.3	Champ	Classe 3.3	Champ	Classe 3.3	Champ	Classe 3.3	Champ
Densité moyenne du bâti ¹⁰	2,25	3,18	0,00	0,00	25,87	61,10	2,14	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,20	0,34	0,00	0,00	14,19	46,03	0,76	1,37
Densité moyenne des terres arables	19,70	33,84	0,00	0,00	81,38	100,00	18,45	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	3,09	2,68	0,00	0,00	79,19	93,99	10,32	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	38,84	29,45	0,00	0,00	98,91	99,11	23,42	22,87
Densité moyenne des forêts	32,44	25,06	0,00	0,00	93,92	99,78	17,17	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	1,12	2,83	0,00	0,00	70,12	97,95	5,20	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,45	0,58	0,00	0,00	28,79	82,10	1,72	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,04	0,26	0,00	0,00	28,15	80,90	0,74	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	2,34	2,25	1,00	0,00	7,00	9,00	1,08	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	63,31	66,98	1,00	0,00	234,00	312,00	32,37	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	256,24	223,18	0,00	0,00	454,00	464,00	79,66	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	243,68	191,21	0,00	0,00	450,00	469,00	67,83	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	17,06	28,94	0,00	0,00	376,00	419,00	50,37	69,26
Pente moyenne	4,72	4,66	0,87	0,00	16,36	34,12	1,09	4,83
Amplitude du relief	141,87	157,49	21,15	0,00	563,40	1 587,81	35,84	195,22

¹⁰ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

3. Les campagnes diversifiées

3.4 Collines et vallées en prairies, peu artificialisées

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
4 732	13,8	59 016	11,6	1 087 218	3,9



Cette classe correspond à une topographie assez animée : la moyenne des pentes est d'environ 4 degrés, celle des dénivellations de 100 mètres. La faible densité du bâti (0,08 %) distingue cette classe des autres. L'occupation du sol est dominée par l'agriculture, avec une densité moyenne de prairies et d'espaces agricoles hétérogènes (40 %) supérieure à celle des terres arables (31 %). Les forêts occupent en moyenne le quart du territoire (ce qui correspond à la moyenne observée sur le champ).

Ces communes représentent presque 12 % de la superficie du champ étudié, pour moins de 4 % de sa population. Ce sont des campagnes peu denses, de collines et de vallées, au paysage de prairies et de polyculture, modestement boisées.

Peu de zonages au titre de la biodiversité recoupent ces espaces ruraux « profonds ».

L'organisation spatiale est d'abord structurée au long de la « diagonale du vide », qu'on retrouve sous le dessin d'un semis irrégulier de communes qui dénote le caractère spatialement hétérogène de cet ensemble. Les communes de la classe des « collines et vallées, paysages diversifiés : bâti, cultures, prairies, forêts », autant marquées par le relief mais davantage bâties, complètent souvent les lacunes de ce semis.

A l'ouest, on retrouve dans cette classe un ensemble normand (bocage normand et pays d'Auge, avec une prolongation vers le Perche) et un ensemble breton (monts d'Arrée).

Tableau 26. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

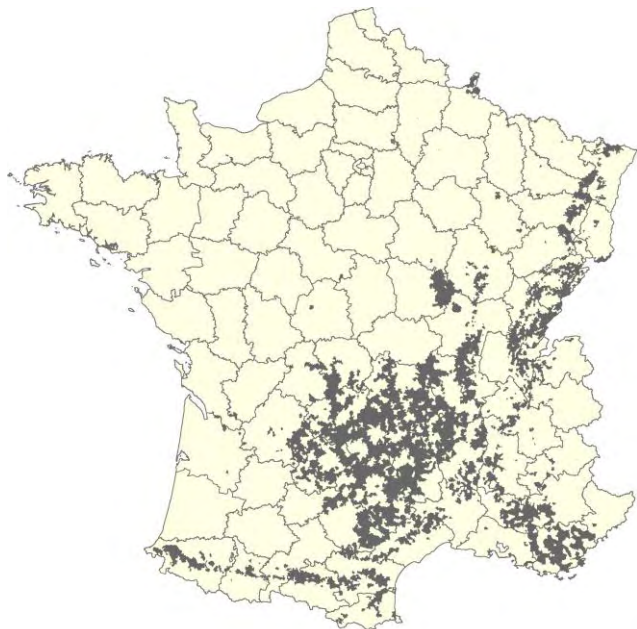
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 3.4	Champ	Classe 3.4	Champ	Classe 3.4	Champ	Classe 3.4	Champ
Densité moyenne du bâti ¹¹	0,08	3,18	0,00	0,00	2,17	61,10	0,19	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,09	0,34	0,00	0,00	22,11	46,03	0,65	1,37
Densité moyenne des terres arables	30,76	33,84	0,00	0,00	99,80	100,00	24,93	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	2,56	2,68	0,00	0,00	93,18	93,99	10,51	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	40,04	29,45	0,00	0,00	98,76	99,11	24,46	22,87
Densité moyenne des forêts	24,15	25,06	0,00	0,00	99,78	99,78	20,07	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,63	2,83	0,00	0,00	77,21	97,95	4,68	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,19	0,58	0,00	0,00	30,24	82,10	1,01	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,02	0,26	0,00	0,00	20,25	80,90	0,52	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	0,57	2,25	0,00	0,00	3,00	9,00	0,55	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	10,40	66,98	0,00	0,00	107,00	312,00	12,32	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	240,82	223,18	0,00	0,00	460,00	464,00	73,77	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	203,83	191,21	0,00	0,00	469,00	469,00	88,18	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	7,47	28,94	0,00	0,00	364,00	419,00	36,32	69,26
Pente moyenne	3,67	4,66	0,53	0,00	15,09	34,12	1,50	4,83
Amplitude du relief	104,58	157,49	14,86	0,00	580,68	1 587,81	40,49	195,22

¹¹ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

4. Les campagnes des reliefs

4.1 Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
3 565	10,4	61 482	12,1	2 514 013	9,1



Les communes appartenant à cette classe sont d'abord caractérisées par le relief : la moyenne des pentes est de l'ordre de 8 degrés, et celle des dénivellations de 266 mètres. Il ne s'agit pourtant pas des plus forts reliefs, regroupés dans la classe « montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle ».

L'occupation du sol est dominée par la forêt (44 % en densité moyenne) et par les prairies (39 %), étroitement associées dans le paysage ainsi que le montrent les indices de longueur des bordures. Les milieux semi-naturels sont présents à hauteur moyenne de 4,8 % (soit presque le double de la moyenne du champ). La densité moyenne du bâti est de 2 %, ce qui n'est pas particulièrement faible pour des communes rurales.

Les communes de cette classe occupent 12 % de la superficie du champ étudié, et regroupent 9 % de sa population : en moyenne, il ne s'agit donc pas de montagnes « vides ».

Les variables passives les plus représentatives sont le type « montagne » en catégorie climatique, et les zonages au titre de la biodiversité suivants : parcs naturels régionaux, zones Natura 2000, ZNIEFF 1 et 2.

La répartition spatiale de ces communes recoupe partiellement celle des « moyennes montagnes » : Massif central, Préalpes du sud, Jura, Vosges, Morvan, Ardenne. On trouve également des piémonts (Alpes et Pyrénées). Quelques grandes côtes vini-viticoles sont associées à cette classe (Côte-d'Or, monts du Mâconnais, du Beaujolais et du Lyonnais).

Tableau 27. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

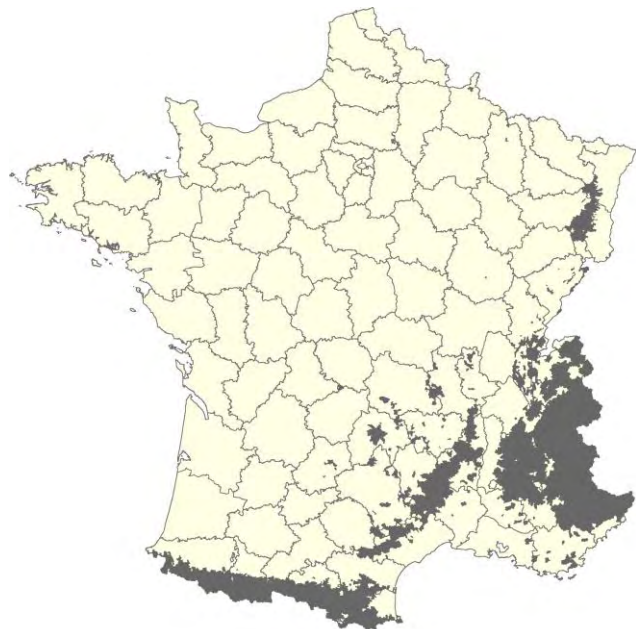
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 4.1	Champ	Classe 4.1	Champ	Classe 4.1	Champ	Classe 4.1	Champ
Densité moyenne du bâti ¹²	1,99	3,18	0,00	0,00	30,99	61,10	3,30	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,14	0,34	0,00	0,00	13,72	46,03	0,63	1,37
Densité moyenne des terres arables	4,34	33,84	0,00	0,00	69,18	100,00	8,55	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	3,30	2,68	0,00	0,00	78,85	93,99	9,73	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	38,94	29,45	0,08	0,00	96,46	99,11	19,50	22,87
Densité moyenne des forêts	44,37	25,06	0,21	0,00	98,27	99,78	18,09	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	4,76	2,83	0,00	0,00	75,53	97,95	10,80	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,51	0,58	0,00	0,00	42,49	82,10	1,96	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,00	0,26	0,00	0,00	1,42	80,90	0,03	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	1,79	2,25	0,00	0,00	9,00	9,00	1,46	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	54,53	66,98	0,00	0,00	312,00	312,00	52,18	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	282,97	223,18	23,00	0,00	464,00	464,00	71,32	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	287,57	191,21	24,00	0,00	450,00	469,00	65,02	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	62,85	28,94	0,00	0,00	416,00	419,00	89,38	69,26
Pente moyenne	8,27	4,66	1,05	0,00	20,08	34,12	2,02	4,83
Amplitude du relief	266,25	157,49	31,47	0,00	727,93	1 587,81	69,07	195,22

¹² Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

4. Les campagnes des reliefs

4.2. Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
3 024	8,8 %	65 852	13	1 628 742	5,9



Les communes de cette classe sont caractérisées par de très fortes pentes (en moyenne 17 degrés) et dénivellations (en moyenne 677 mètres). L'occupation du sol est caractéristique des paysages de montagne, avec une prédominance des espaces forestiers (densité moyenne 57 %) et des espaces semi-naturels (densité moyenne 21 %). Les espaces agricoles sont surtout des prairies (densité moyenne 16 %). La part d'artificialisation est faible, avec une densité moyenne de 1,4 % pour les espaces bâtis.

Les variables illustratives les plus représentatives de cette classe sont :

- les types climatiques « montagne » et « méditerranéen altéré » ;
- les zonages au titre de la biodiversité : PNR, ZNIEFF 1 et 2, sites Natura 2000, réserves.

Les communes de cette classe couvrent 13 % de la superficie du champ d'étude, et seulement 6 % de sa population.

Cette classe concerne les massifs alpins et pyrénéens, les hautes Vosges, la quasi-totalité de la Corse, et la bordure sud-est du Massif central (Vivarais et Cévennes, jusqu'aux monts du Minervois). De façon plus isolée, on note les sommets d'Auvergne (Cantal, Sancy, sommets du Forez), les monts du Jura sud, et quelques grands reliefs en creux (gorges en Franche-Comté).

Tableau 28. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 4.2	Champ	Classe 4.2	Champ	Classe 4.2	Champ	Classe 4.2	Champ
Densité moyenne du bâti ¹³	1,44	3,18	0,00	0,00	42,97	61,10	2,91	4,53
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,18	0,34	0,00	0,00	14,48	46,03	0,89	1,37
Densité moyenne des terres arables	1,24	33,84	0,00	0,00	41,56	100,00	4,07	29,61
Densité moyenne des cultures permanentes	0,97	2,68	0,00	0,00	67,98	93,99	4,19	10,30
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	15,91	29,45	0,00	0,00	76,10	99,11	13,28	22,87
Densité moyenne des forêts	57,31	25,06	0,00	0,00	98,44	99,78	19,70	22,40
Densité moyenne des milieux semi-naturels	21,00	2,83	0,00	0,00	97,95	97,95	21,62	9,94
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,38	0,58	0,00	0,00	42,88	82,10	2,18	2,23
Densité moyenne des zones humides et eaux marines	0,00	0,26	0,00	0,00	1,71	80,90	0,03	2,69
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	1,40	2,25	0,00	0,00	8,00	9,00	1,39	1,51
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	45,54	66,98	0,00	0,00	304,00	312,00	51,39	54,28
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	202,49	223,18	0,00	0,00	431,00	464,00	87,42	91,76
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	265,14	191,21	26,00	0,00	428,00	469,00	54,71	96,11
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	168,23	28,94	0,00	0,00	419,00	419,00	92,14	69,26
Pente moyenne	17,38	4,66	1,29	0,00	34,12	34,12	4,98	4,83
Amplitude du relief	677,48	157,49	46,70	0,00	1586,81	1 587,81	259,77	195,22

¹³ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Chapitre 4 – Typologie de synthèse des campagnes françaises

Analyse factorielle des descripteurs retenus

Les résultats de l'analyse des trois thèmes : « Espace, population et conditions de vie », « Emploi et activités économiques » et « Paysages », ont été synthétisés au sein d'une typologie globale des espaces ruraux. Les trois typologies thématiques avec leurs 27 modalités associées correspondant aux types identifiés au sein de chaque champ ont participé en tant que variables actives dans l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM). L'ensemble des indicateurs actifs des typologies par champ ont également participé à l'analyse en tant que variables illustratives.

Variables actives :

Résultats de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie » ; résultats de la typologie du champ « Emploi et activités économiques » ; résultats de la typologie du champ « Paysages ».

Variables illustratives :

Champ « Espace, population et conditions de vie » : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes ; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes ; accessibilité des services d'usage courant ; longueur des déplacements domicile-travail ; longueur des déplacements domicile-étude ; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes ; densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie) ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; distance moyenne des migrations résidentielles ; revenu fiscal médian par unité de consommation ; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

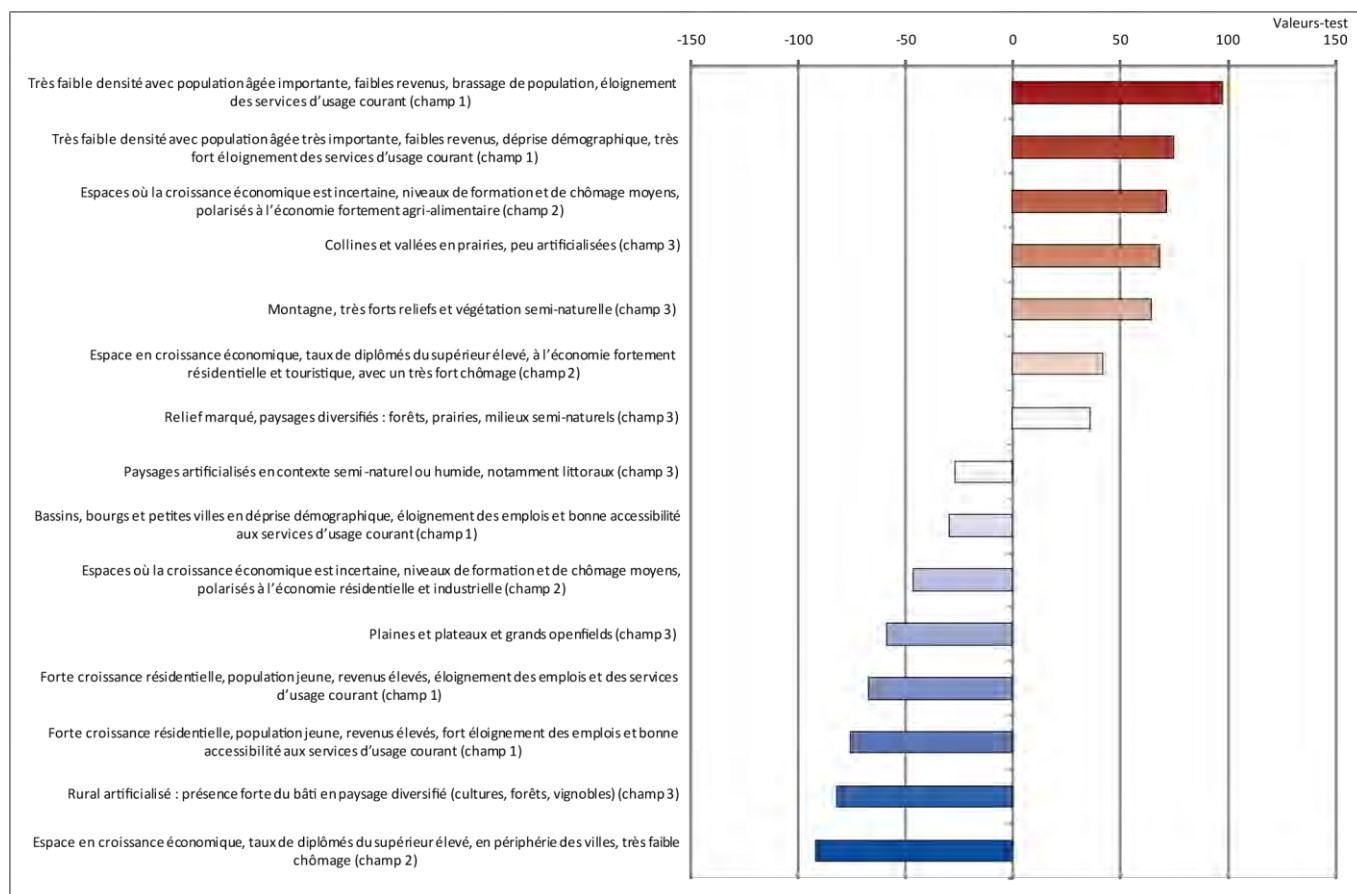
Champ « Emploi et activités économiques » : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007) ; poids de la sphère pré-sentuelle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Champ « Paysages » : densités d'artificial bâti, d'artificial non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et en eau continentales, des zones humides et en eau marines ; nombre de zones bâties ; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles ; pente moyenne ; dénivellation.

L'essentiel de l'information est résumé par les deux premiers axes factoriels qui expliquent 89.4 % de l'inertie totale. Le premier axe explique 56,23 % et le deuxième 33,17 % de l'inertie.

Le premier axe oppose les territoires en plutôt bonne santé économique et en croissance démographique, caractérisés par des paysages artificialisés et agricoles aux territoires présentant une fragilité face au marché de l'emploi, qui connaissent un important brassage de populations, qui peuvent être touchés par le déclin démographique et qui sont caractérisés par des paysages de campagnes diversifiées collinaires et montagneuses (fig.17, fig. 21).

Figure 17. Caractérisation du premier axe factoriel par les modalités des variables actives



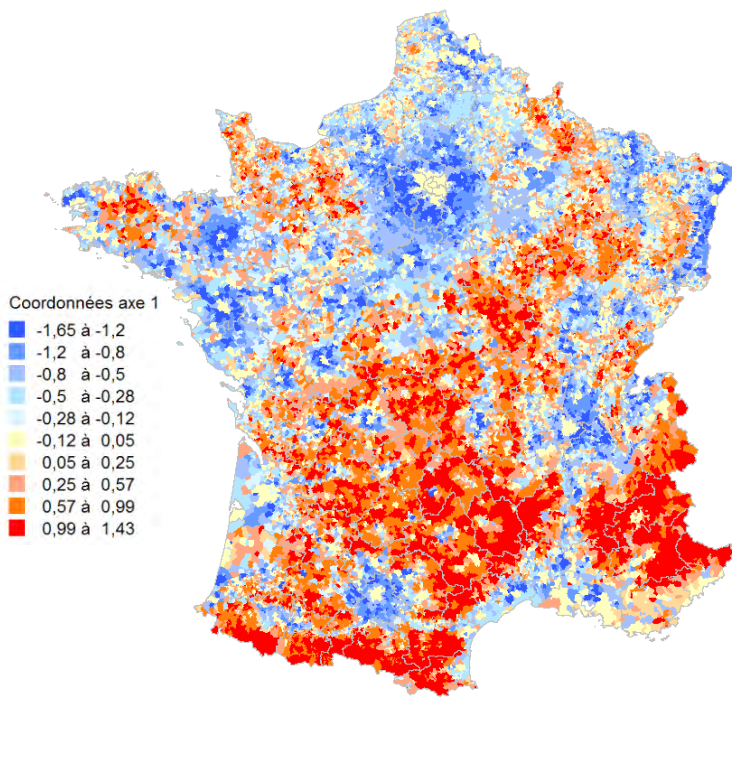
La description des axes par les variables illustratives permet de préciser qu'il s'agit d'une part des espaces :

- qui connaissent des départs des personnes âgées de 55 ans et plus, ainsi que des catégories socioprofessionnelles « supérieures », mais où le bilan démographique est globalement positif grâce l'excédent naturel et migratoire,
- où les revenus sont élevés,
- où le bâti fragmenté est très présent dans le paysage local,
- où le poids des habitants de grandes métropoles dans un rayon de 60 minutes est très fort,
- où les terres arables sont importantes dans le paysage local,
- où les densités de population et leurs évolutions sont fortes,

et de l'autre, des espaces :

- qui, s'ils ne connaissent pas un accroissement démographique grâce à leur solde migratoire positif, sont touchés par un déclin démographique et qui connaissent des départs des classes d'âges de 5 à 54 ans et de toutes les catégories socioprofessionnelles,
- où le poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 minutes est important,
- où les pentes et les dénivellations sont assez marquées,
- où le vieillissement de la population est avancé,
- où la part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire est importante,
- où la forêt et les espaces semi-naturels sont importants dans le paysage local.

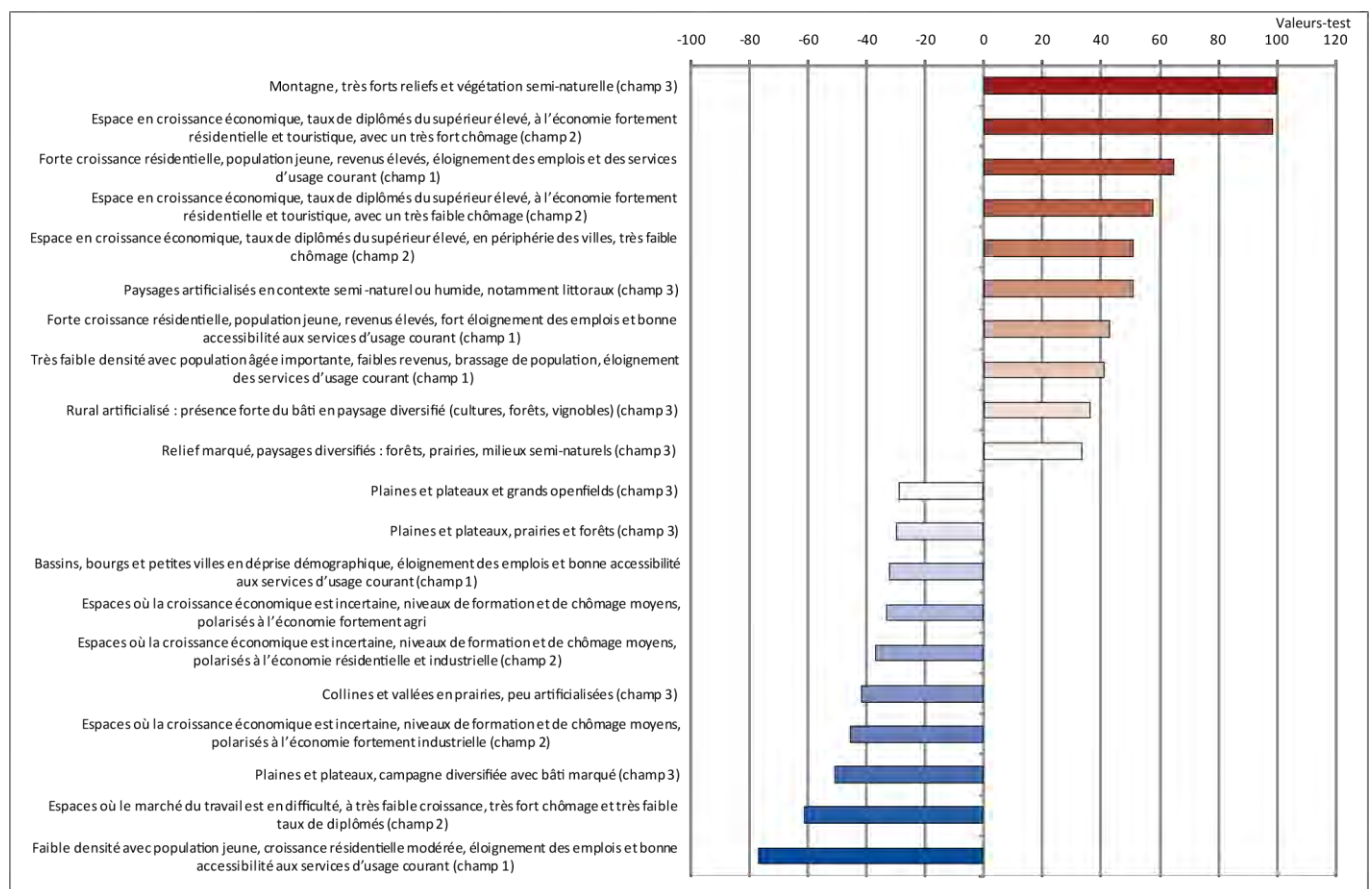
Fig. 18. Coordonnées du premier axe factoriel



La carte des coordonnées factorielles (fig. 18) permet d'observer la répartition spatiale de l'opposition exprimée par le premier axe, avec d'un côté, les espaces artificialisés situés dans l'aire d'influence de pôles urbains importants, mais aussi des campagnes d'agriculture productive, et de l'autre, les espaces éloignés des villes.

Le deuxième axe oppose les territoires à dynamique démographique contrastée, défavorisés face au marché du travail, à l'économie spécialisée et caractérisés par les paysages des plaines et plateaux, aux territoires où les reliefs sont accusés, les densités de population plutôt élevées et qui jouissent d'un fort capital humain et d'une bonne situation économique (fig. 19, fig. 20).

Fig. 19. Caractérisation du deuxième axe factoriel par les modalités des variables actives



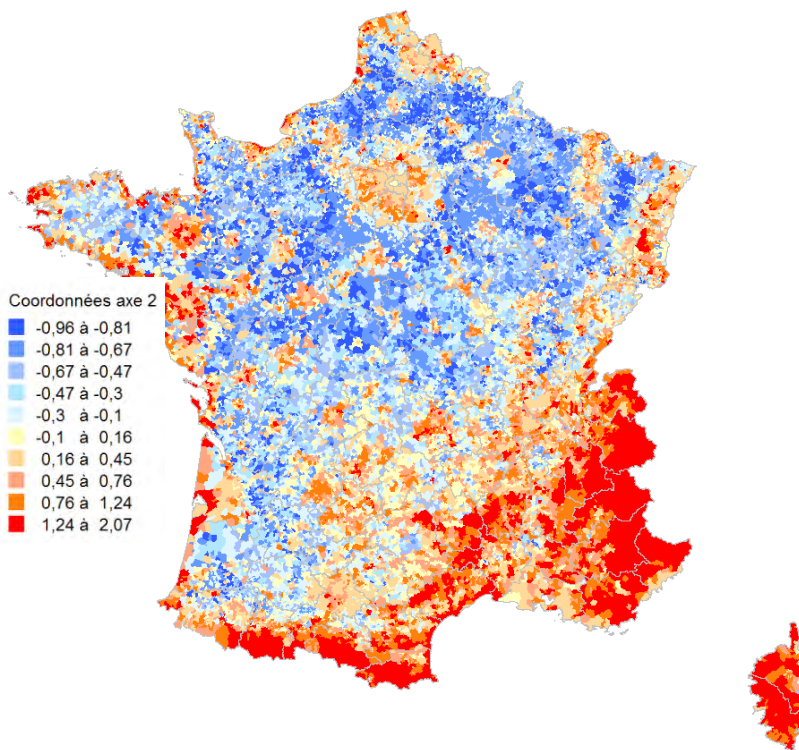
La description des axes par les variables illustratives permet de préciser qu'il s'agit d'une part des espaces :

- où les terres arables sont un élément important des paysages,
- en déclin démographique dû à leurs soldes migratoire et naturel déficitaires, qui connaissent des départs des classes d'âges de 5 à 54 ans, ainsi que des cadres et artisans, commerçants et chefs d'entreprise,
- où la part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire est importante,
- où le poids des habitants de communes rurales dans un rayon de 60 minutes est fort,
- où les prairies et espaces agricoles hétérogènes sont importants dans le paysage local,
- où le chômage est élevé,

et de l'autre, des espaces :

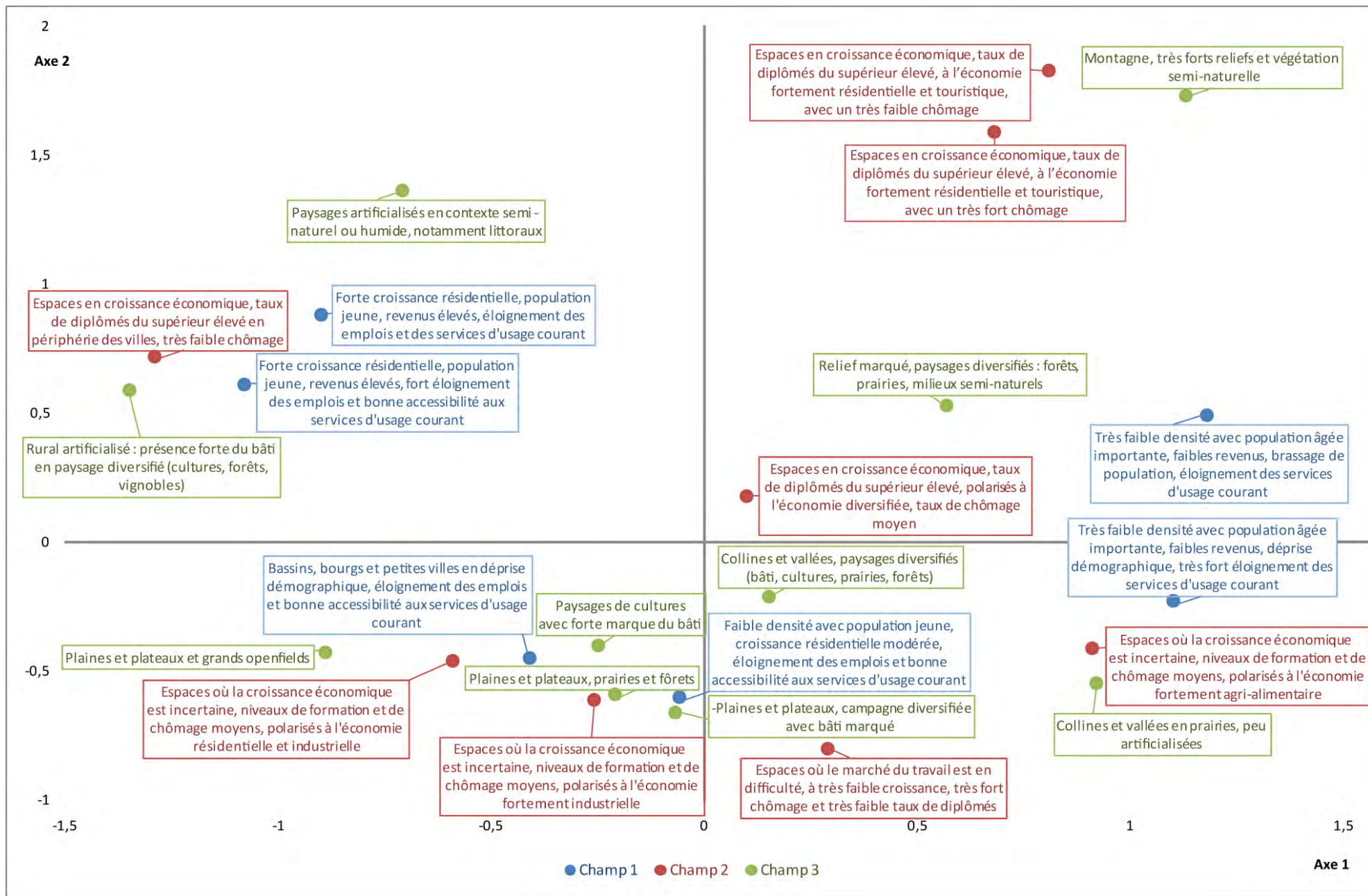
- où les dénivellations et les pentes sont fortes,
- où les espaces semi-naturels, souvent fragmentés, constituent un élément important des paysages,
- qui sont concernés par les migrations résidentielles d'une grande portée géographique,
- où la part de l'emploi de la sphère présentielle dans l'emploi total est importante,
- où la part des personnes à formation supérieure est élevée dans les classes d'âge de 25 à 49 ans,
- où le poids relatif des emplois touristiques est élevé,
- où le taux d'évolution annuel moyen des emplois est aussi élevé.

Fig. 20. Coordonnées du deuxième axe factoriel



La répartition spatiale des coordonnées factorielles du deuxième facteur (fig. 20) met en évidence les territoires à fort capital humain et à économie dynamique, attractifs pour les migrants résidentiels venant de loin, où les reliefs sont accentués ou dont les paysages sont marqués par la présence des espaces semi-naturels. Ces espaces correspondent aux massifs de montagne, aux couronnes périurbaines et aux zones littorales. D'autre part les territoires à démographie déclinante, fragilisés face au marché de l'emploi et dont les paysages sont marqués par les terres agricoles sont particulièrement présents dans la moitié nord de l'Hexagone.

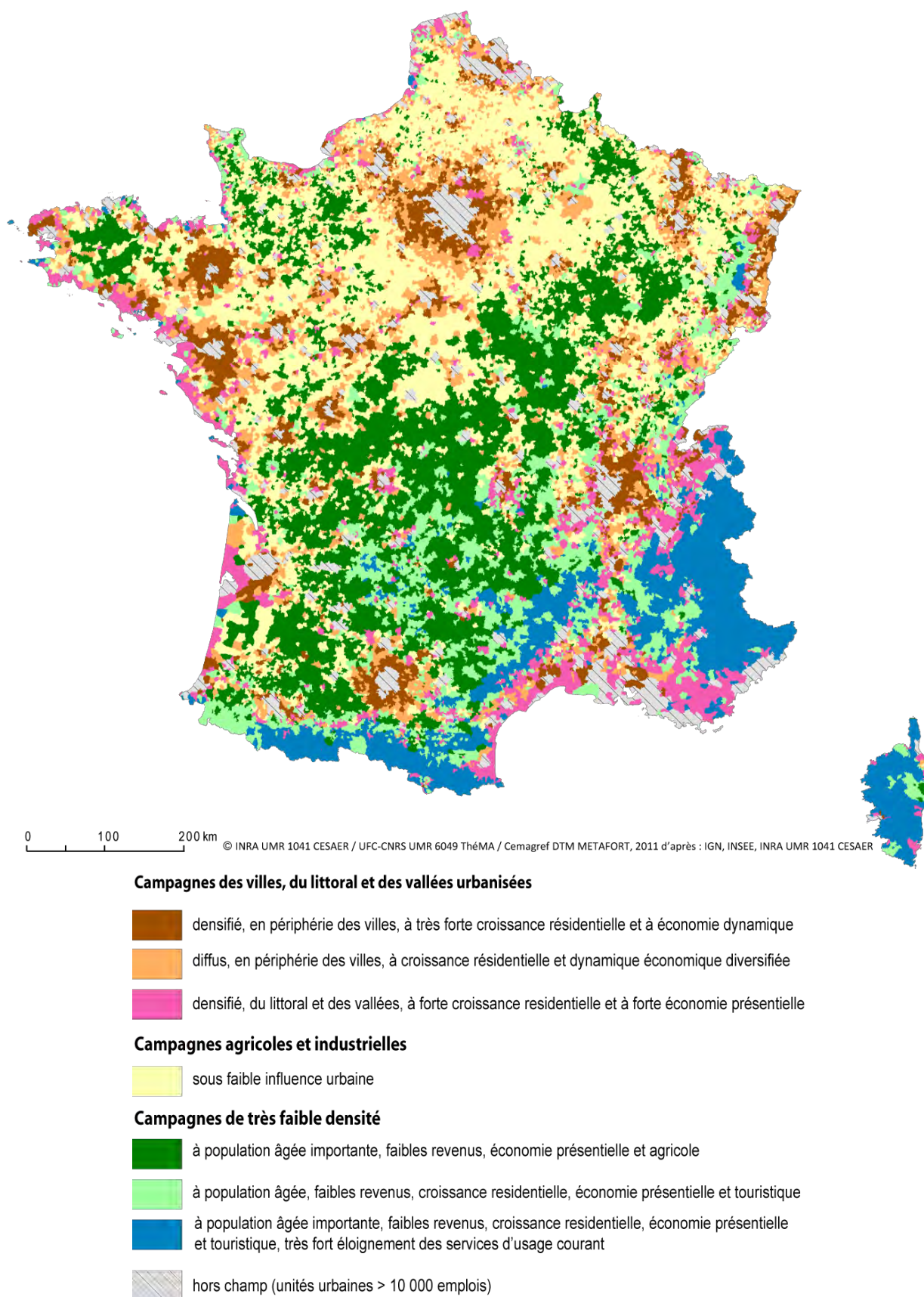
Fig.21. Position des modalités des variables actives sur le plan factoriel (axe 1 et 2)



La classification ascendante hiérarchique

La classification ascendante hiérarchique réalisée sur les coordonnées issues de l'analyse factorielle de correspondances multiples, a permis d'identifier sept types de territoires.

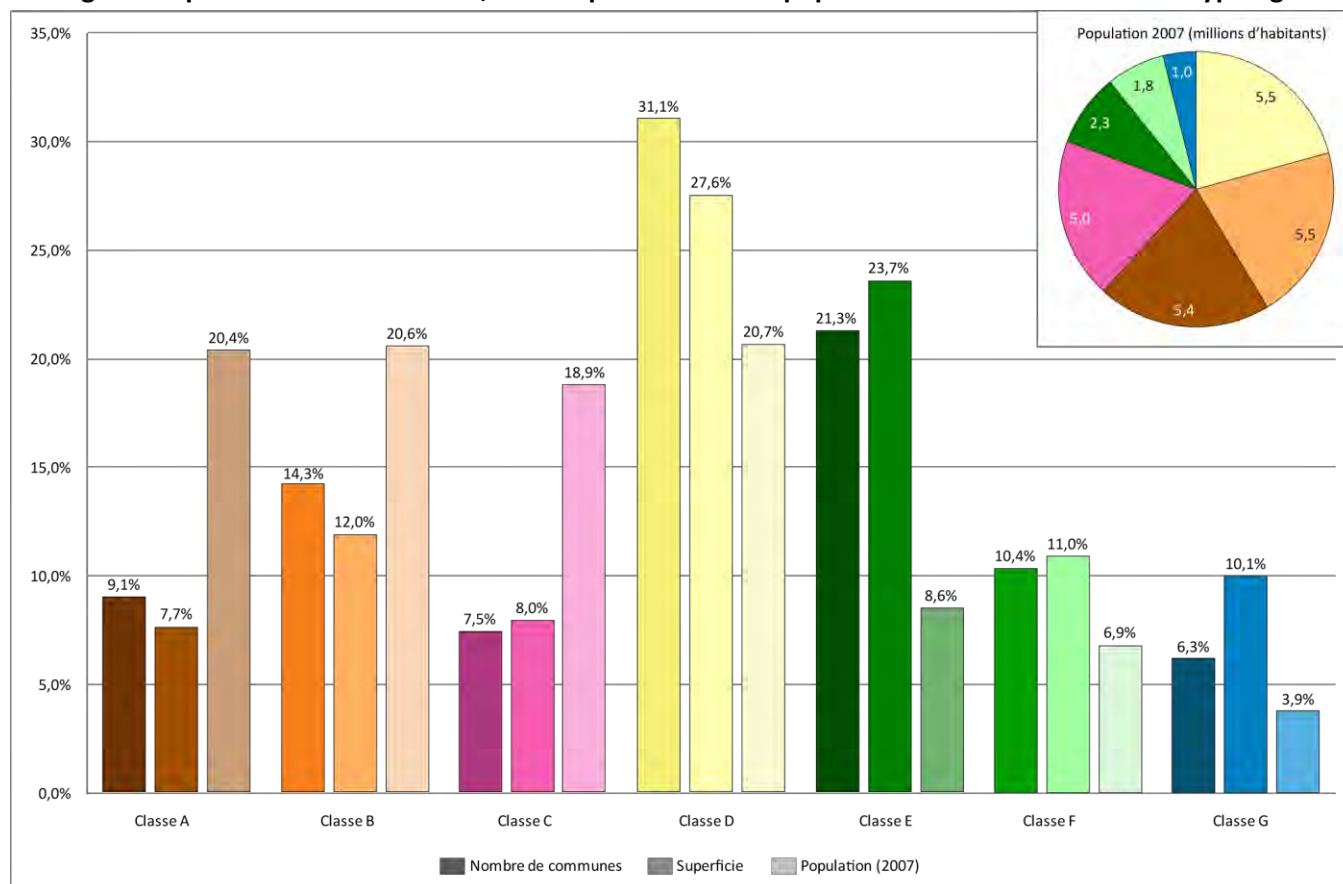
Fig. 22. La variété des campagnes françaises



La population du champ d'étude est répartie dans les classes de façon équilibrée. D'une part, les trois classes faisant partie de l'ensemble « campagnes des villes, du littorale et des vallées urbanisées », ainsi que la classe « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » totalisent environ 5 millions d'habitants chacune. Et de l'autre, les trois classes faisant partie de l'ensemble « campagnes de très faible densité » regroupent ensemble également environ 5 millions d'habitants.

Alors que le poids de la population s'équilibre entre les classes, les superficies qu'elles concernent varient fortement. Deux classes occupent des surfaces qui approchent un quart de la superficie du champ d'étude (« campagnes de très faible densité à population âgée importante, faibles revenus, économie présentielle et agricole » avec 23,7 % et « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » avec 27,6 %). Les espaces occupés par les autres classes oscillent autour de 10 % en prenant des valeurs comprises entre 8 et 12 %. La structure de la répartition des communes dans les classes de la typologie est proche de celle des superficies. Deux classes, qui couvrent par ailleurs les superficies les plus importantes, regroupent une part de communes largement plus importante que les autres. Les « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » totalisent plus d'un tiers des communes du champ d'étude et la part des communes appartenant aux « campagnes de très faible densité, à population âgée importante, faibles revenus, économie présentielle et agricole » dépasse 20 %. Les autres classes concernent des effectifs de communes moins importants. « Campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée » regroupent toutefois plus de 14 % de communes. Deux classes (« campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique » et « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique ») concernent environ 10 % de communes et deux classes restantes en totalisent moins de 10 % (fig. 23).

Fig. 23. Répartition des communes, de la superficie et de la population selon les classes de la typologie



Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

A - densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique

B - diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée

C - densifié, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

Campagnes agricoles et industrielles

D - sous faible influence urbaine

Campagnes vieilles à très faible densité

E - à faibles revenus, économie présentielle et agricole

F - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique

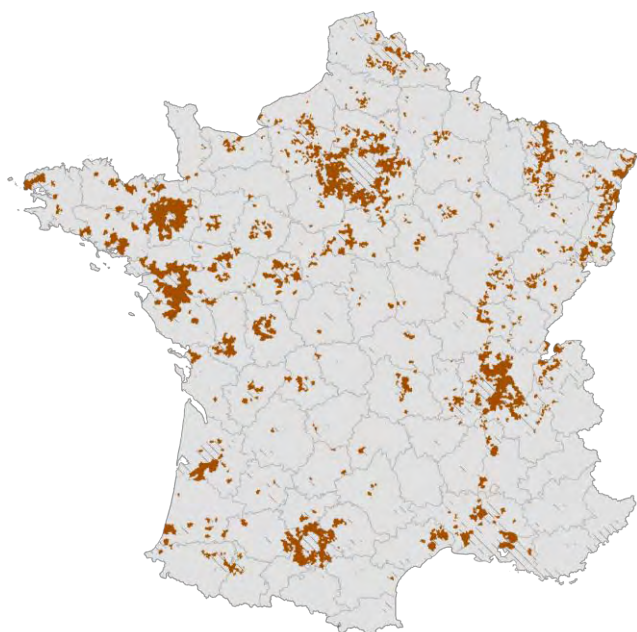
G - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

Analyse des types identifiés

1. Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

1.1 ...densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
3 070	9,1	8,4	39 161	7,7	7,2	5 445 075	20,4	8,8



Cette classe rassemble 5,5 millions d'habitants (9 % de la population métropolitaine, soit 20 % de la population du champ d'étude), regroupe environ 3 000 communes (8 %) et occupe 39 000 km² (7 %) – la superficie la plus restreinte parmi les types.

Ces communes les plus densément peuplées parmi toutes les classes connaissent aussi la croissance des densités de la population la plus forte. L'environnement de ces communes est fortement métropolisé. Le poids de la population des grandes métropoles dans un rayon de 60 minutes y atteint 41 % contre une moyenne générale de 18 %. De même, la population rurale est présente dans l'environnement de ces communes dans une faible proportion (26 %, contre une moyenne générale de 38 %) ¹⁴.

Ces communes connaissent un essor démographique. Elles bénéficient du desserrement résidentiel des grandes agglomérations voisines et d'un bilan naturel positif de par la présence d'une population jeune. Par ailleurs l'indice de vieillissement de la population y est, en moyenne, le plus faible parmi toutes les classes. Ces espaces attirent des catégories socioprofessionnelles « supérieures », mais peuvent aussi connaître les départs des cadres et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, ainsi que des personnes âgées de 55 ans et plus. Les distances de migrations des nouveaux arrivants y sont légèrement plus longues que pour l'ensemble du champ d'étude.

Ces espaces présentent une situation socio-économique favorisée. Ils sont très bien pourvus en services et commerces. Les temps d'accès au panier de services d'usage courant et les temps de trajets domicile-étude y sont les plus courts. Cette classe se distingue par le niveau de revenus fiscaux médians des ménages le plus élevé parmi toutes les classes. En outre, les revenus y sont légèrement plus homogènes que pour l'ensemble du champ d'étude.

La situation face au marché du travail y est particulièrement favorable. Elle se caractérise par un fort capital humain et une bonne insertion des actifs. La part des personnes diplômées de l'enseignement supérieur y est la plus importante parmi toutes les classes. Elle atteint 32,4 % contre une moyenne générale de 24 %. Le taux de

¹⁴ Les valeurs moyennes des indicateurs quantitatifs et la répartition des communes selon les modalités des variables nominales pour l'ensemble des classes sont reprises en fin de ce sous-chapitre afin de faciliter la comparaison des classes de la typologie. Une description plus détaillées de chaque classe par les indicateurs (moyenne, maximum, minimum, écart-type) et la répartition des communes selon les classes des trois typologies thématiques se trouve à la suite de ce sous-chapitre dans la « Caractérisation des classes par statistiques descriptives des indicateurs ».

chômage est le plus faible dans les communes de cette classe. Il s'élève à 7,1 %, alors que la moyenne pour l'ensemble du champ d'étude est égale à 9,2 %. Le travail à temps partiel y est aussi peu répandu. *Ex aequo* avec les classes « campagnes agricole et industrielles sous faible influence urbaine » et « campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée », la part des actifs employés à temps partiel y est la plus faible. Ces communes bénéficient aussi de la croissance des emplois la plus rapide, dépassant largement la moyenne générale (2,3 %, contre 0,9 % pour l'ensemble du champ d'étude). Quant à l'accessibilité potentielle des emplois elle se place également parmi les valeurs les plus fortes (*ex aequo* avec deux autres classes), mais dépasse seulement légèrement la moyenne générale, avec, en moyenne, 93 emplois pour 100 actifs (contre 92 pour l'ensemble du champ). Il est aussi à noter que dans ces communes fortement intégrées aux espaces urbains qu'elles jouxtent, les navettes domicile-travail sont les plus longues (21 minutes contre une moyenne générale de 15 minutes).

Sur le plan structurel, la sphère agricole et agro-alimentaire est la moins présente dans la structure des emplois des communes de cette classe. Elle cumule seulement 10,5 % des emplois pour une moyenne générale de 17,9 %. Le poids relatif des emplois touristiques y est aussi très faible (moyenne la plus faible *ex aequo* avec les classes « campagnes agricole et industrielles sous faible influence urbaine » et « campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée »). Quant aux emplois de la sphère présente, ils sont présents dans une proportion proche de la moyenne générale (58,4 % contre 58,8 %). Les caractéristiques économiques de cette classe sont assez homogènes. En effet, 76,1 % des communes qui en font partie se retrouvent dans la classe à économie la plus vigoureuse de la typologie du champ 2 : « Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage ».

Les paysages de cette classe sont le plus fortement marqués par l'artificialisation et la présence du bâti. Les zones bâties y sont fragmentées (nombre de zones bâties pour 10 km² le plus élevé parmi toutes les classes) et étendues (longueur de bordure des zones bâties pour 10 km² la plus élevée également). L'habitat y est localisé à proximité de la mairie et réparti assez uniformément sur le territoire communal. Il n'est pas étonnant que la marque du bâti s'associe avec une présence affirmée des zones humides et eaux continentales. Dans ces espaces à reliefs doux les terres arables constituent aussi une composante importante du paysage. En revanche, les forêts, les espaces semi-naturels ou encore les prairies et espaces agricoles hétérogènes sont peu présents. Ces caractéristiques paysagères sont confirmées par une appartenance de plus de la moitié de ces communes à la classe « rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles) » de la typologie du champ 3.

Cette classe est localisée essentiellement en périphérie de grandes agglomérations et dans les régions les plus urbanisées. Elle forme souvent des plages assez étendues et de larges couronnes autour des villes. Elle peut cependant apparaître également dans la périphérie des villes moyennes ou petites et même ponctuellement associée à des classes à caractère profondément rural, comme c'est le cas par exemple dans les Landes.

L'association spatiale la plus caractéristique pour cette classe est le contact avec les unités urbaines de plus de 10 000 emplois qui se trouvent hors du champ de l'étude. Elle constitue une interface entre ces espaces hors champ et d'autres classes de la typologie ; le plus souvent il s'agit des deux autres classes faisant partie de l'ensemble « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées », mais aussi de la classe « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine », et plus rarement des classes à caractère rural prononcé faisant partie des « campagnes vieilles à très faible densité ».

Son occurrence la plus étendue correspond à la large auréole qu'elle constitue autour de l'agglomération parisienne. En Ile-de-France elle totalise plus d'un tiers des communes, mais seulement 7 % de la population régionale. Ce même type de large couronne formée par cette classe, bien que de moindres dimensions, apparaît autour des agglomérations de Rennes, Nantes, et Toulouse, ainsi que dans une configuration spatiale moins

régulière dans l'est lyonnais. En Bretagne cette classe concerne 18 % de communes et regroupe presque 20 % de la population. Sa présence est également forte en Rhône-Alpes avec 13,5 % de communes et 11,7 % de la population qui en font partie, ou encore dans les Pays-de-la-Loire où elle concerne 12,2 % des communes et presque 15 % de la population. On observe sa présence aussi dans les auroles périurbaine de certaines villes moyennes. Elle est particulièrement affirmée autour d'Orléans, de Poitiers, de Niort, de la Rochelle, de Tours, ou d'Angers. Cette présence est plus modérée en périphérie de Clermont-Ferrand, de Limoges, d'Angoulême, de Dijon, de Besançon, de Rouen, de Caen etc.

Emboîtée avec « les campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée », elle est fortement présente en Alsace et y regroupe 22,1 % des communes et 19,3 % de la population. Une configuration spatiale similaire, mais de taille moins importante, apparaît autour de l'agglomération Metz-Nancy. Toutefois sa présence est faible dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle est aussi peu prononcée dans le midi méditerranéen.

Tableau 29. Situation, trajectoires et points de vigilance de la classe

Situation et trajectoires	
Espace de plus en plus intégré à la ville	
Points de vigilance	
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - consommation d'espaces naturels et agricoles ; - transports et congestion des réseaux ; - tri social.
Action publique	<ul style="list-style-type: none"> - gestion de la consommation d'espace, maintien des îlots agricoles, forestiers et naturels ; - mixité fonctionnelle et sociale, relevant des logiques de couronne et de corridor qui structurent les territoires concernés par cette classe.

Figure 24. Appartenance des communes et de la population régionale à la classe A

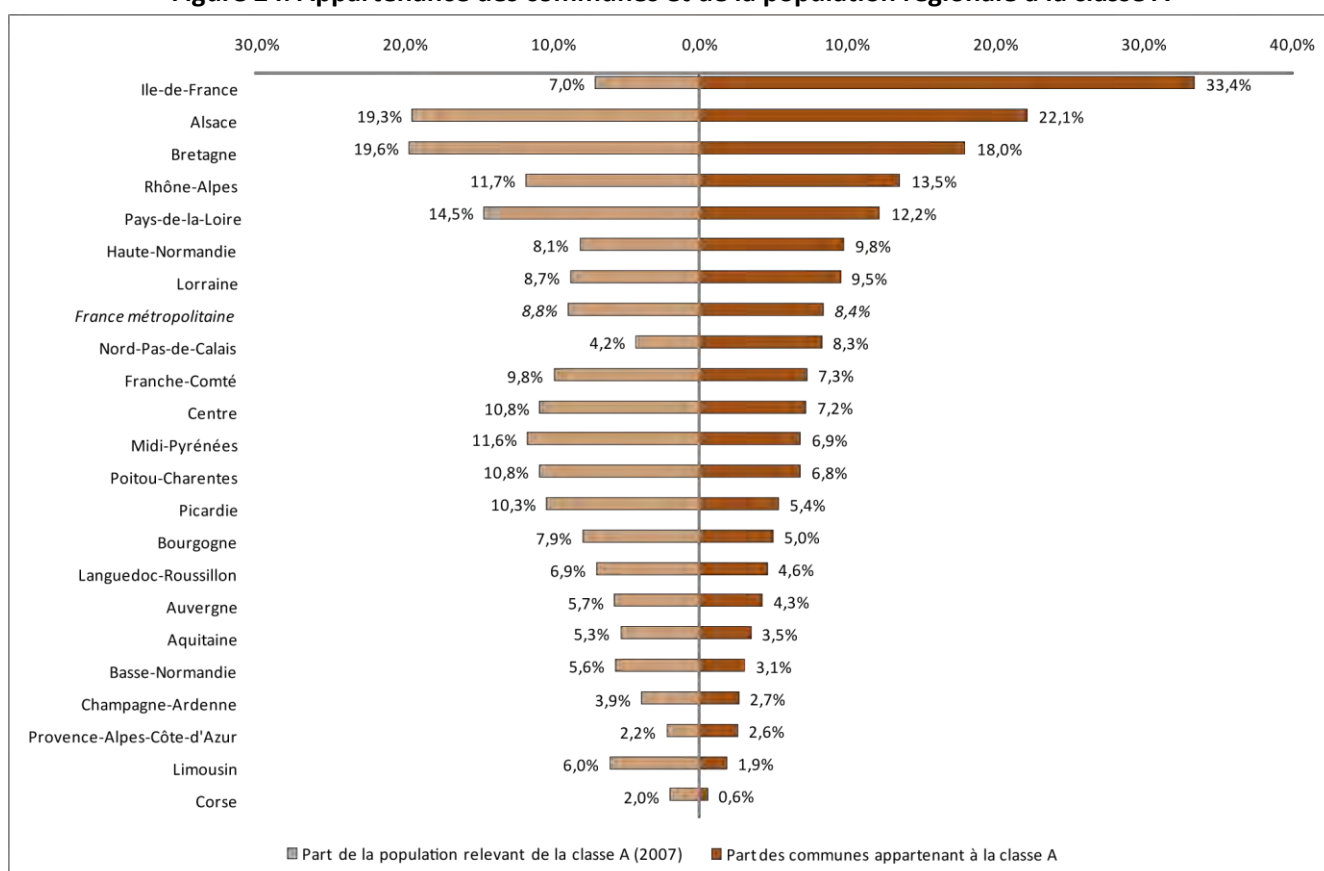
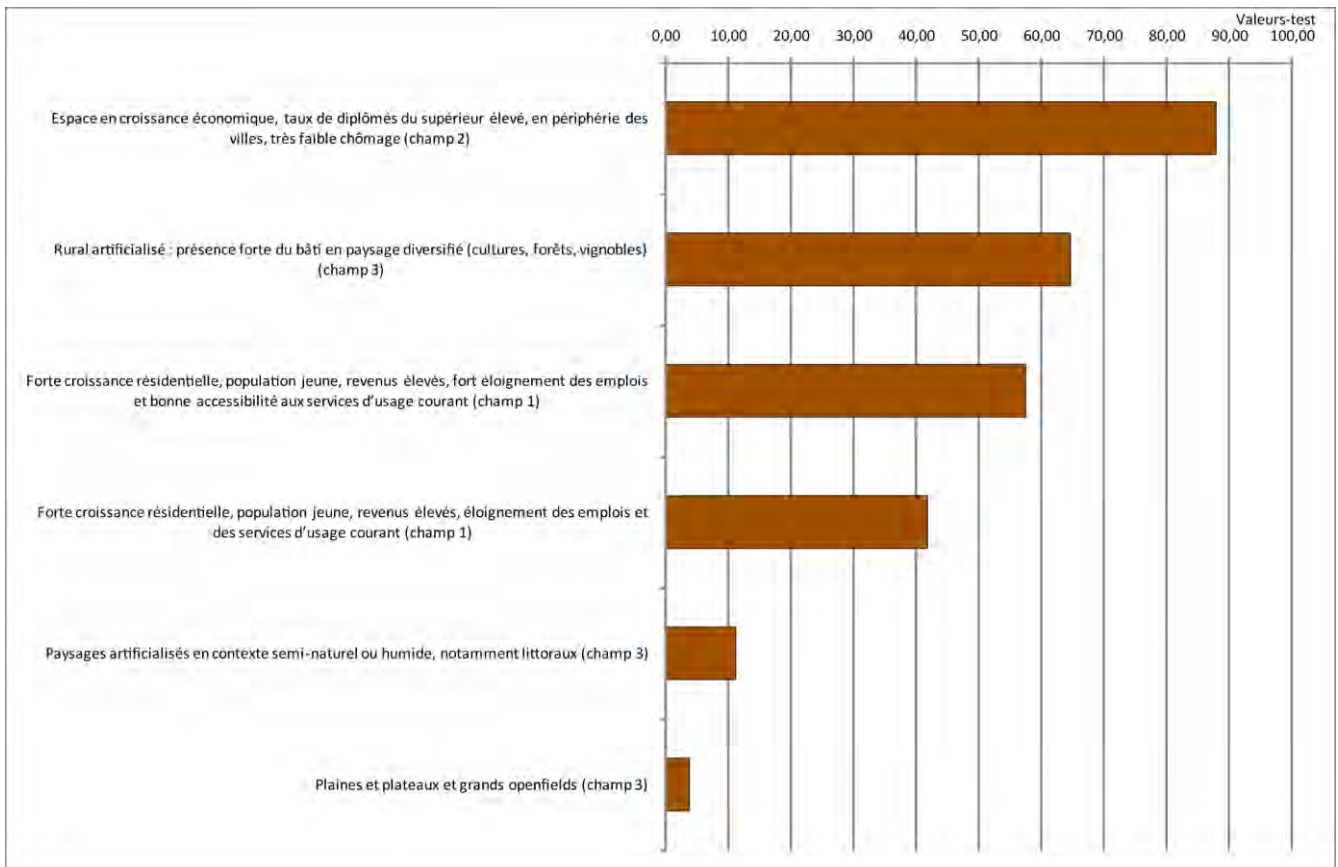
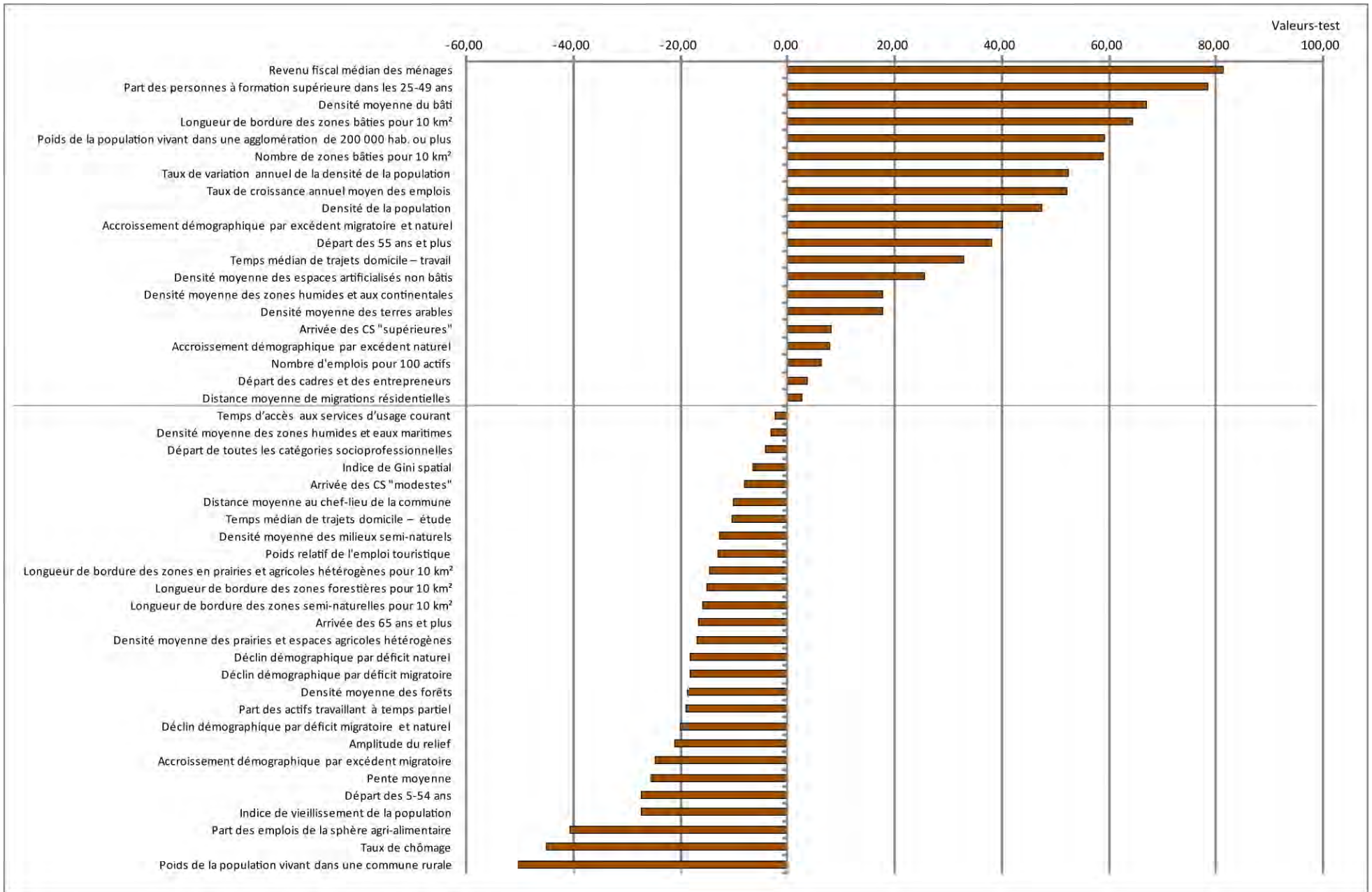


Figure 25. Caractérisation de la classe A par les modalités des variables actives¹⁵



¹⁵ Les valeurs-test présentés sur ce graphique et ce graphique sont des indicateurs de caractérisation d'une classe d'individus qui permettent de comparer entre elles des valeurs de variables différentes. La valeur absolue de la valeur-test indique le degré de caractérisation d'une classe par une variable (ou plus précisément par une modalité) ; le signe positif ou négatif indique le sens de cette caractérisation (moyenne de classe plus basse ou plus élevée que la moyenne générale).

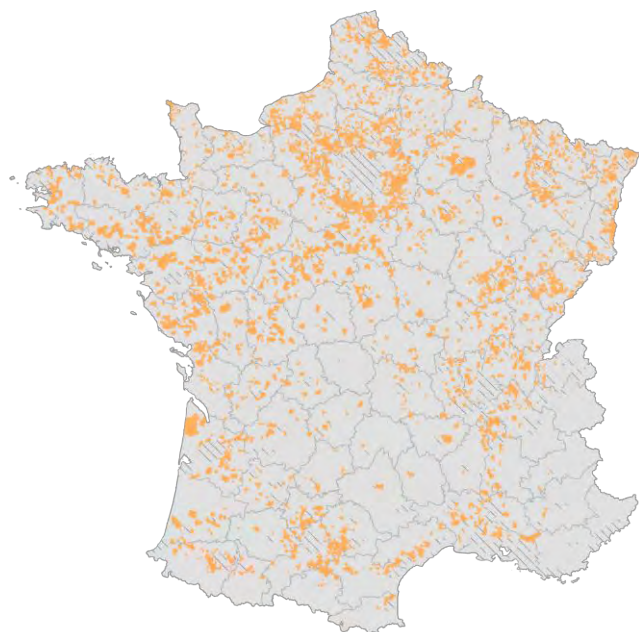
Figure 26. Caractérisation de la classe A par les variables illustratives



1. Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

1.2. ... diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
4 843	14,3	13,2	60 642	12	11,1	5 499 432	20,6	8,9



Composée de 4 800 communes (13 %) sur une superficie de presque 61 000 km² (11,1 %), cette classe totalise 5,5 millions d'habitants soit 9 % de la population française et 21 % de la population du champ d'étude.

Les communes concernées par cette classe sont densément peuplées et connaissent une croissance des densités de la population. Leur environnement est fortement métropolisé avec la proportion des habitants des agglomérations de 200 000 habitants ou plus qui atteint 30 % pour une moyenne générale de 18 %. Corrélativement, le poids de la population des communes rurales y est assez faible. Il représente en moyenne 30 % pour une moyenne générale de 38 %. Ces communes connaissent, pour la plupart d'entre elles, une dynamique démographique positive

grâce à l'excédent migratoire et naturel qui résulte de la présence d'une population jeune et du desserrement résidentiel des grandes et moyennes agglomérations. La portée de migrations résidentielles y est en moyenne plus faible que pour l'ensemble du champ d'étude. Les profils des populations attirées par ces communes sont assez diversifiés. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées, ainsi que les classes d'âge de 5 à 74 ans et de 65 ans et plus. Toutefois, une partie de ces communes est concernée par des mouvements migratoires à impact négatif, avec notamment les départs des catégories socioprofessionnelles « supérieures » et des personnes âgées de 55 ans et plus.

Les conditions de vie sont favorables dans ces espaces. Les revenus fiscaux médians des ménages sont supérieurs à la moyenne générale et se caractérisent par des disparités les plus faibles et parmi toutes les classes. L'accessibilité des services d'usage courant et des établissements scolaires est également bonne. En revanche, dans ces communes situées en périphéries des villes, les temps de trajets domicile-travail sont plus longs que pour l'ensemble du champ d'étude. L'accessibilité potentielle de l'emploi y est aussi légèrement inférieure à la moyenne générale. Néanmoins les caractéristiques du marché du travail y sont favorables. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont présents en proportion plus élevée que la moyenne générale (26,2 % contre 24 %). Le taux de chômage est sensiblement plus faible qu'en moyenne sur l'ensemble du territoire d'étude (8,5 % contre 9,2 %). La part des actifs employés à temps partiel est également faible. Les communes de cette classe affichent une croissance de l'emploi prononcée. Leur économie se caractérise par une faible part de la sphère agricole et agro-alimentaire dans la structure des emplois. Le poids relatif de l'emploi touristique y est aussi très faible, avec la moyenne de classe la plus faible pour cet indicateur (*ex aequo* avec les classes « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » et « campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique »). La part des activités présentes est proche de la moyenne générale, bien que légèrement inférieure. Les activités industrielles sont importantes dans une grande partie des communes de cette classe. En effet, 44,6 % d'entre elles ont été identifiées dans la typologie du champ

2 comme des « espaces (...) polarisés à l'économie résidentielle et industrielle » ou « fortement industrielle ». Par ailleurs, 46 % de ces communes se retrouvent dans les deux classes de la typologie du champ 2 où les caractéristiques économiques sont les plus favorables (« espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage » et « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen »).

Les paysages des communes concernées par cette classe se caractérisent par une forte présence du bâti fragmenté et des terres arables, mais aussi des zones artificialisées non bâties. L'habitat est par ailleurs situé à proximité des chefs-lieux des communes. Les cultures permanentes, traditionnellement associées au bâti dense, y sont également présentes. Les zones humides et eaux continentales participent également à la composition des paysages de manière plus significative que pour l'ensemble du champ d'étude. Au contraire, les forêts, les prairies et espaces agricoles hétérogènes, ou encore les milieux semi-naturels sont peu présents dans ces espaces. Les reliefs y sont doux avec des faibles pentes et dénivelés.

Cette classe est très présente en périphérie des villes. Dans sa configuration spatiale la plus caractéristique elle forme des secondes couronnes périurbaines de grandes agglomérations et des couronnes, souvent uniques, des villes moyennes. Très souvent elle constitue une zone de transition entre les « campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique », très intégrées à la ville et les « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine ». Elle apparaît aussi, surtout dans la partie nord de l'Hexagone, sous forme d'un semis de communes plus diffus, inséré au sein de la classe « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine ». Dans la partie méridionale du pays ce semis est moins dense et s'inscrit dans un fond formé par les « campagnes vieilles à très faible densité à faibles revenus, économie résidentielle et agricole ». Elle s'associe aussi fréquemment avec « les campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie résidentielle ». Ces deux classes cohabitent dans l'arrière-pays littoral de la façade atlantique, dans le couloir rhodanien, dans le midi méditerranéen, mais aussi dans certaines couronnes périurbaines.

La concentration la plus forte de cette classe correspond à la grande couronne francilienne où elle apparaît imbriquée avec « les campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique » et ponctuée par les « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine ». Cette concentration se poursuit dans la vallée de la Seine jusqu'au Havre. En Ile-de-France 22,4 % des communes, mais seulement 3,1 % de la population sont concernés. En Haute-Normandie plus d'un quart des communes et près de 20 % de la population appartiennent à cette classe. Elle est très présente dans d'autres régions fortement urbanisées. En Alsace pas loin d'un tiers des communes et 11,5 % de la population en font partie. Dans le Nord-Pas-de-Calais elle regroupe 22,3 % des communes et 11,4 % de la population, et se concentre autour de l'agglomération lilloise. Elle est également bien présente dans la périphérie de l'agglomération Metz - Nancy. Sa présence dans le couloir rhodanien et autour de l'agglomération lyonnaise est très fragmentée. On retrouve cette même discontinuité dans l'arrière-pays méditerranéen. Sa plus grande concentration dans le sud de l'Hexagone correspond au périurbain toulousain.

Dans l'ouest du pays elle est présente à proximité du littoral, souvent à l'arrière des « campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie résidentielle », ou en périphérie des villes côtières. Elle concerne fortement la Bretagne, avec 15,5 % des communes et 11 % de la population, où en plus de son occurrence en lien avec la côte, elle est très présente en périphérie de l'agglomération rennais. Dans les Pays-de-la-Loire elle apparaît aussi à proximité de la côte, dans le périurbain nantais et suit la vallée de la Loire. Elle y totalise 18,2 % des communes et 13,7 % de la population. Elle poursuit le cours de la Loire dans la région Centre où elle regroupe 18 % des communes et 17,2 % de la population.

Certaines villes moyennes possèdent de larges auréoles formées par cette classe, seule ou en association avec «les campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique ». C'est le cas par exemple d'Orléans, du Mans, de Châlons-en-Champagne, de Besançon, ou encore de Dijon. Dans d'autres cas elle apparaît discontinue et peu étendue, comme autour d'Amiens ou de Bourges.

Tableau 30. Situation, trajectoires et points de vigilance de la classe

Situation et trajectoires	
Diffusion périurbaine stimulée par du foncier abondant et moins cher	
Points de vigilance	
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - mitage de l'espace par le bâti ; - enjeux environnementaux (alimentation en eau potable et traitement des eaux usées, conflits d'usage etc.), mais présents dans une moindre mesure que pour la classe D ; - dépendance automobile.
Action publique	<ul style="list-style-type: none"> - vulnérabilité énergétique des ménages modestes ; - fragilité en termes d'accès à l'emploi ; - organisation des transports ; - planification urbaine, cohésion territoriale, planification spatiale.

Figure 27. Appartenance des communes et de la population régionale à la classe B

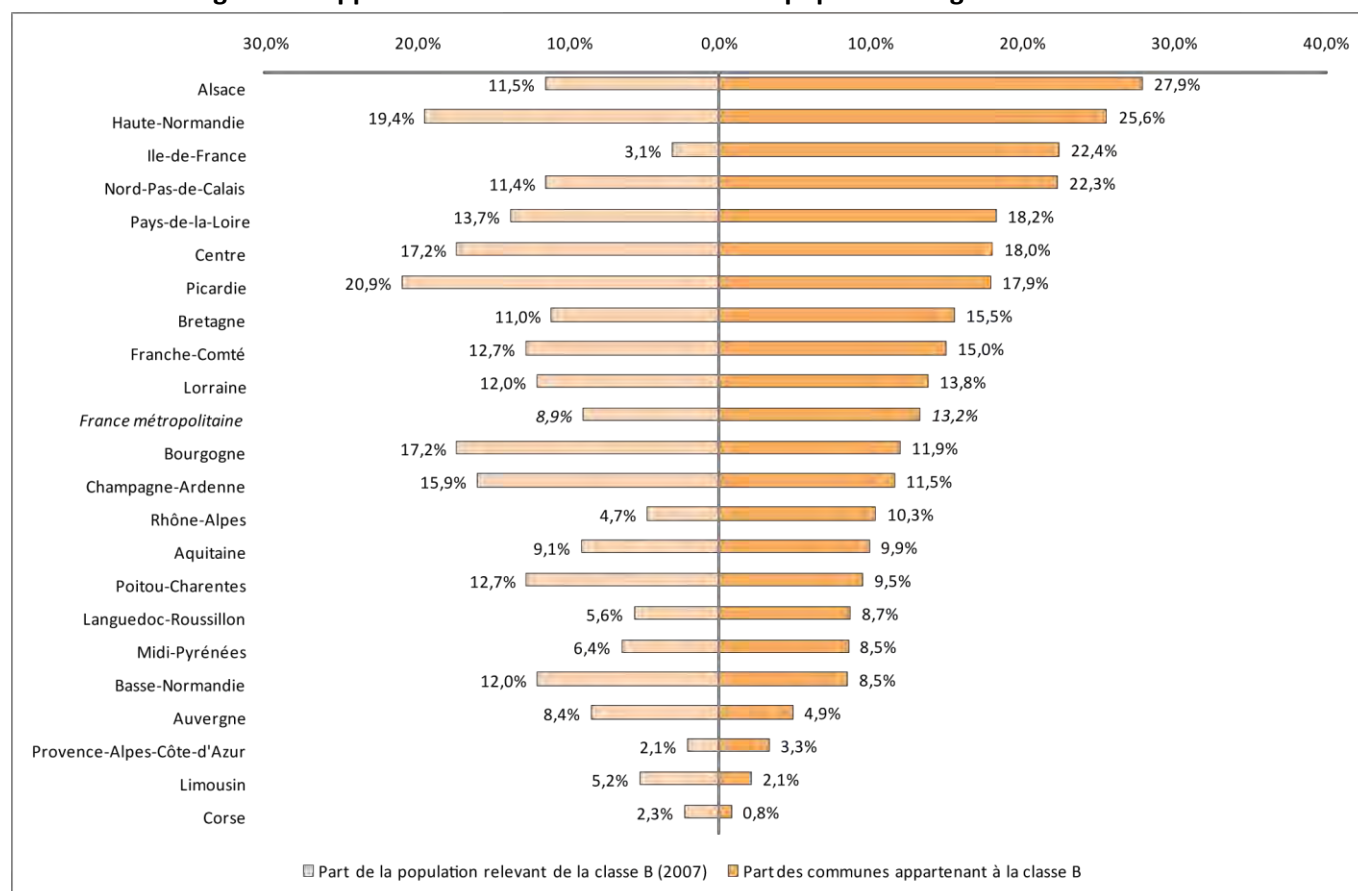


Figure 28. Caractérisation de la classe B par les modalités des variables actives

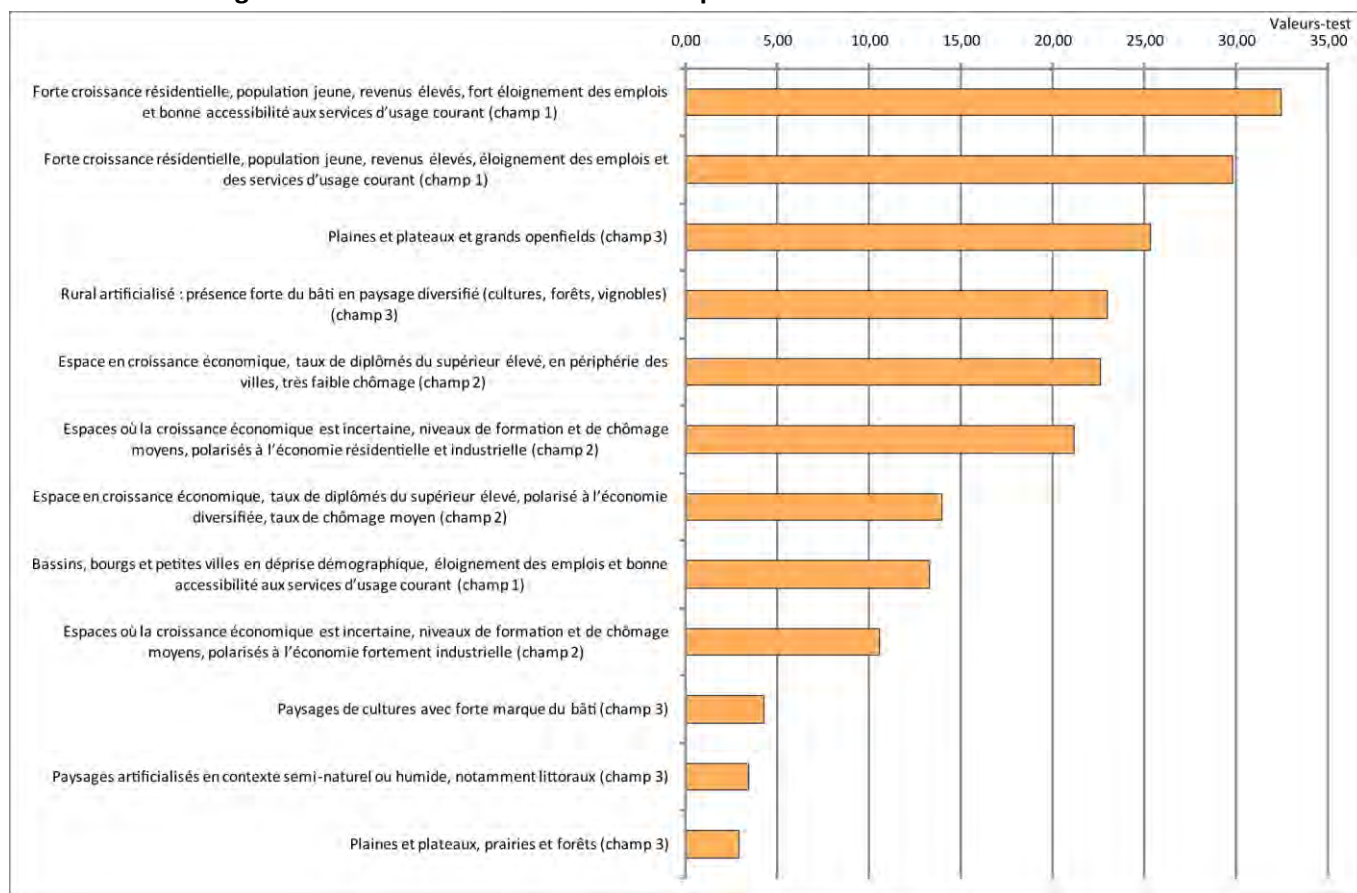
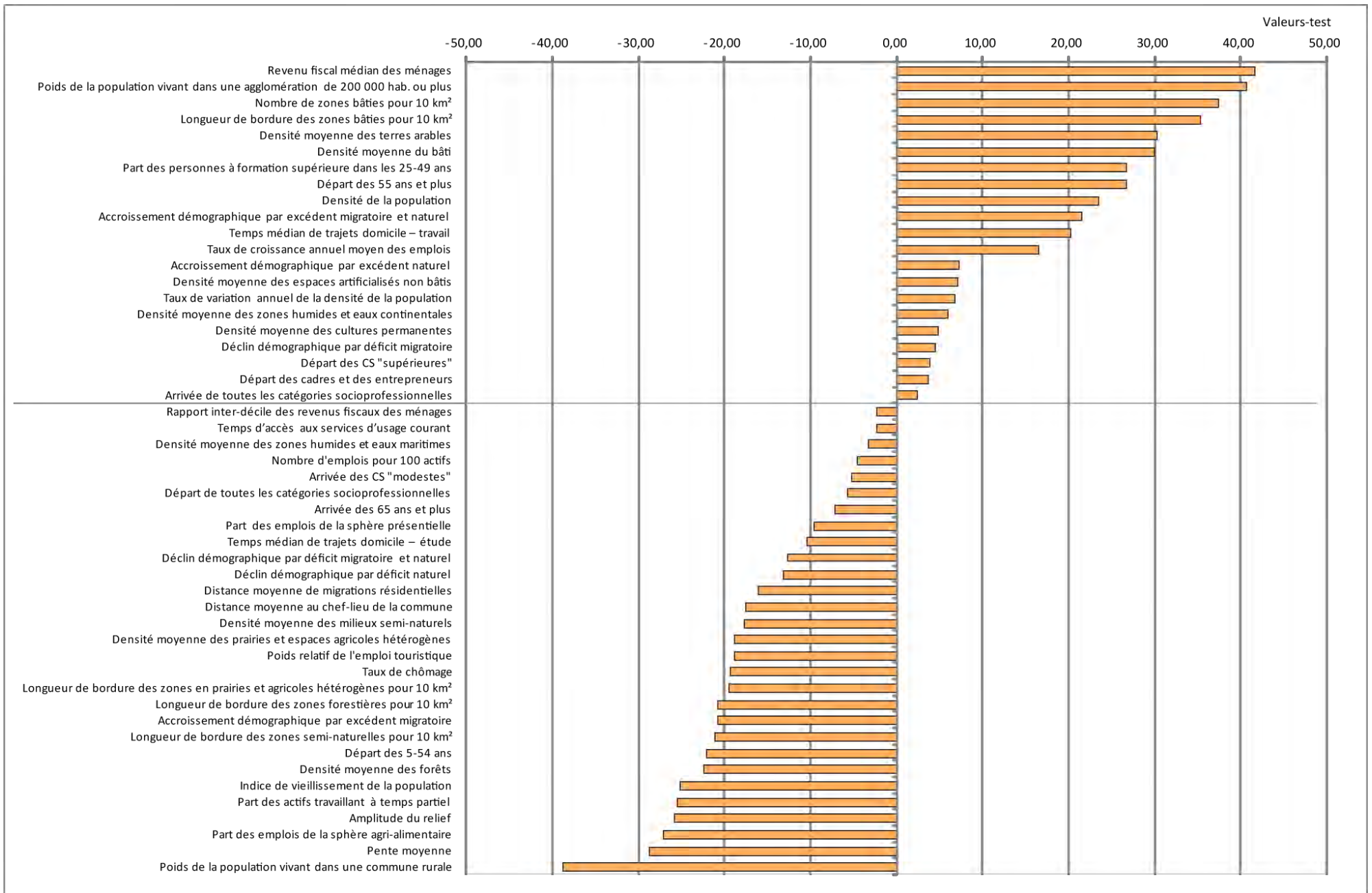


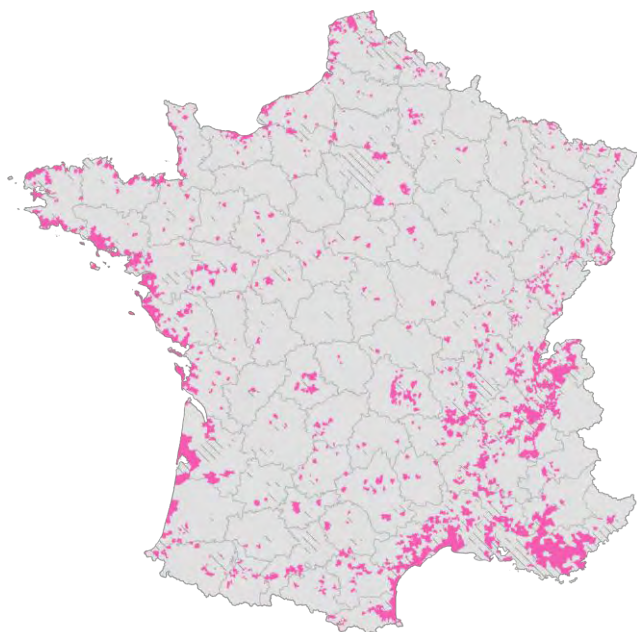
Figure 29. Caractérisation de la classe B par les variables illustratives



1. Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

1.3. ... densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
2 535	7,5	6,9	40 552	8	7,5	5 037 498	18,9	8,2



Composée de seulement 2 500 communes (7 %) sur 40 500 km² (7,5 %), cette classe totalise 5 millions d'habitants, soit 19 % de la population du champ d'étude et 8 % de la population métropolitaine.

Les espaces concernés par cette classe sont densément peuplés (166 hab./km² contre une moyenne générale de 66 hab./km²) et connaissent une croissance des densités de population. Les communes de cette classe sont situées dans un environnement métropolisé, avec le poids des habitants de grandes agglomérations supérieur à la moyenne générale (24 % contre 18 %). Au contraire, le poids de la population rurale dans les communes environnantes y est plus faible que pour la plupart des autres classes.

La majorité de ces communes, où la population reste encore jeune, gagne de la population grâce à un excédent naturel et migratoire ou migratoire et dans une moindre mesure grâce au seul excédent naturel. Ces espaces se caractérisent par une très forte attractivité résidentielle. Ils attirent toutes les catégories socioprofessionnelles et en particulier les catégories « supérieures », ainsi que les personnes de tous âges. La portée géographique des migrations y est très forte avec les nouveaux résidents qui parcourent en moyenne 171 km pour s'installer dans ces communes (contre une moyenne générale de 121 km).

Les communes de cette classe bénéficient d'une excellente accessibilité des services et des emplois. Les temps d'accès aux services courants et aux établissements scolaires, mais aussi les navettes domicile-travail y sont plus courts que dans la plupart des classes. L'accessibilité potentielle des emplois est également légèrement meilleure que la moyenne générale. Dans ces espaces, qui semblent favorisés au regard des conditions de vie, les revenus fiscaux médians des ménages sont élevés. Toutefois les disparités des ressources monétaires dont disposent les ménages y sont les plus accentuées. En effet, le rapport inter-déciles de revenus y est égal à 4,8, contre une moyenne générale de 4,2.

Les communes concernées par cette classe présentent des atouts par rapport à leur situation face au marché du travail. Elles disposent d'un fort capital humain avec une proportion élevée des personnes à formation supérieure parmi les personnes âgées de 25 à 49 ans (28,4 % contre une moyenne générale de 24 %). La croissance des emplois y est très forte et seules « campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique » affichent une croissance plus rapide. Cependant, le taux de chômage y est assez élevé et dépasse légèrement la moyenne générale (9,4 % contre 9,2 %). La part des actifs disposant d'un emploi à temps partiel – donc potentiellement précaire – dépasse aussi la moyenne générale. La répartition des communes de cette classe au sein de la typologie du champ 2 reflète cette situation économique contrastée. Alors que plus de 90 % des communes de cette classe appartiennent aux classes identifiées comme des espaces

« en croissance économique »¹⁶, près de 40 % d'entre elles font partie des classes identifiées comme des espaces « à très fort chômage »¹⁷.

L'économie des communes de cette classe s'appuie sur les activités présentes et touristiques, alors que la sphère agricole et agro-alimentaire est peu présente dans la structure des emplois. La part des emplois de la sphère présente et le poids relatif des emplois touristiques affichent pour cette classe des moyennes sensiblement supérieures à celles de l'ensemble du champ d'étude : respectivement 66 % contre 58,8 % et 1,3 contre 1. Dans le même temps, la part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire figure parmi les plus faibles de la typologie.

Les communes de cette classe portent une forte marque de l'artificialisation et du bâti. Simultanément, les milieux semi-naturels jouent dans ces espaces un rôle important dans la composition des paysages. On y retrouve également une forte présence de cultures permanentes en association avec les zones bâties, mais aussi des prairies et des espaces agricoles hétérogènes. En revanche, les terres arables y sont très peu présentes. Enfin ces communes se caractérisent par des reliefs accentués et la présence de l'eau dans leurs paysages côtiers et fluviaux.

Cette classe est associée plus fortement que les autres à une situation littorale. Elle s'intègre aussi dans les espaces périurbains et dans les vallées de grands fleuves (Loire, Rhône, Seine aval).

Les deux plus grandes zones d'occurrence de cette classe se trouvent dans la moitié méridionale de l'Hexagone. La première est située dans le midi-méditerranéen. En Languedoc-Roussillon, où elle concerne 21 % de communes et plus d'un tiers de la population, elle englobe les communes littorales et une grande partie du périurbain de Perpignan, Narbonne, Béziers, Montpellier et Nîmes. Dans la région PACA, où elle regroupe presque 20 % des communes et 12,2 % de la population, elle ne se trouve que rarement directement sur la côte, mais domine dans l'arrière-pays provençal, en particulier entre les agglomérations d'Aix - Marseille et Nice. La seconde grande zone d'occurrence de cette classe correspond au sillon alpin, surtout entre Annemasse - Annecy et Grenoble. Elle totalise 18,9 % de communes rhône-alpines et 12,1 % de la population régionale. Ces deux zones importantes se rejoignent par sa présence assez prononcée dans le couloir du Rhône.

L'ensemble du littoral atlantique est fortement concerné par cette classe. Sa présence est particulièrement soutenue entre le plateau Bigouden et l'estuaire de la Gironde, mais aussi autour du bassin d'Arcachon. En Bretagne cette classe regroupe 13,6 % de communes et 16,5 % de la population, dans les Pays-de-la-Loire il s'agit respectivement de 7,7 % et 10,3 %. Sur le littoral manchois elle apparaît sous forme d'une lisière fine et discontinue, mais forme quelques concentrations à proximité des agglomérations de Caen et du Havre, ainsi que sur la Côte d'Opale et au bord de la baie de Somme.

¹⁶ Il s'agit des classes suivantes : « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage » 39,7 % de communes, « espaces en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage » 23,2 %, « espaces en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifié, taux de chômage moyen » 20 %, « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage » 8,4 %

¹⁷ Il s'agit de « l'espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage » 39,7 % de communes et de manière marginale de « l'espace où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et à très faible taux de diplômés » 0,6 %

Cette classe est aussi présente dans le périurbain de certaines agglomérations, il s'agit en particulier de Limoges, Besançon, Clermont-Ferrand, Toulouse, Saint-Etienne et de l'ouest lyonnais. Elle est aussi bien représentée en Alsace avec 12,2 % de communes et 7 % de la population qui en font partie.

Elle apparaît avec une moindre intensité dans le piémont pyrénéen entre Pau et Toulouse et, ponctuellement, dans le Massif central.

Tableau 31. Situation, trajectoires et points de vigilance de la classe

Situation et trajectoires	
Pression croissante de l'urbanisation résidentielle et touristique en lien avec les aménités naturelles	
Points de vigilance	
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - pression soutenue de l'artificialisation (bâti et réseaux) sur les ressources et les milieux naturels ou semi-naturels ; - tri social.
Action publique	<ul style="list-style-type: none"> - préservation des ressources et des milieux naturels ou semi-naturels ; - dimensionnement des réseaux et des équipements dans un contexte d'une grande variabilité saisonnière de la population - planification urbaine.

Figure. 30. Appartenance des communes et de la population régionale à la classe C

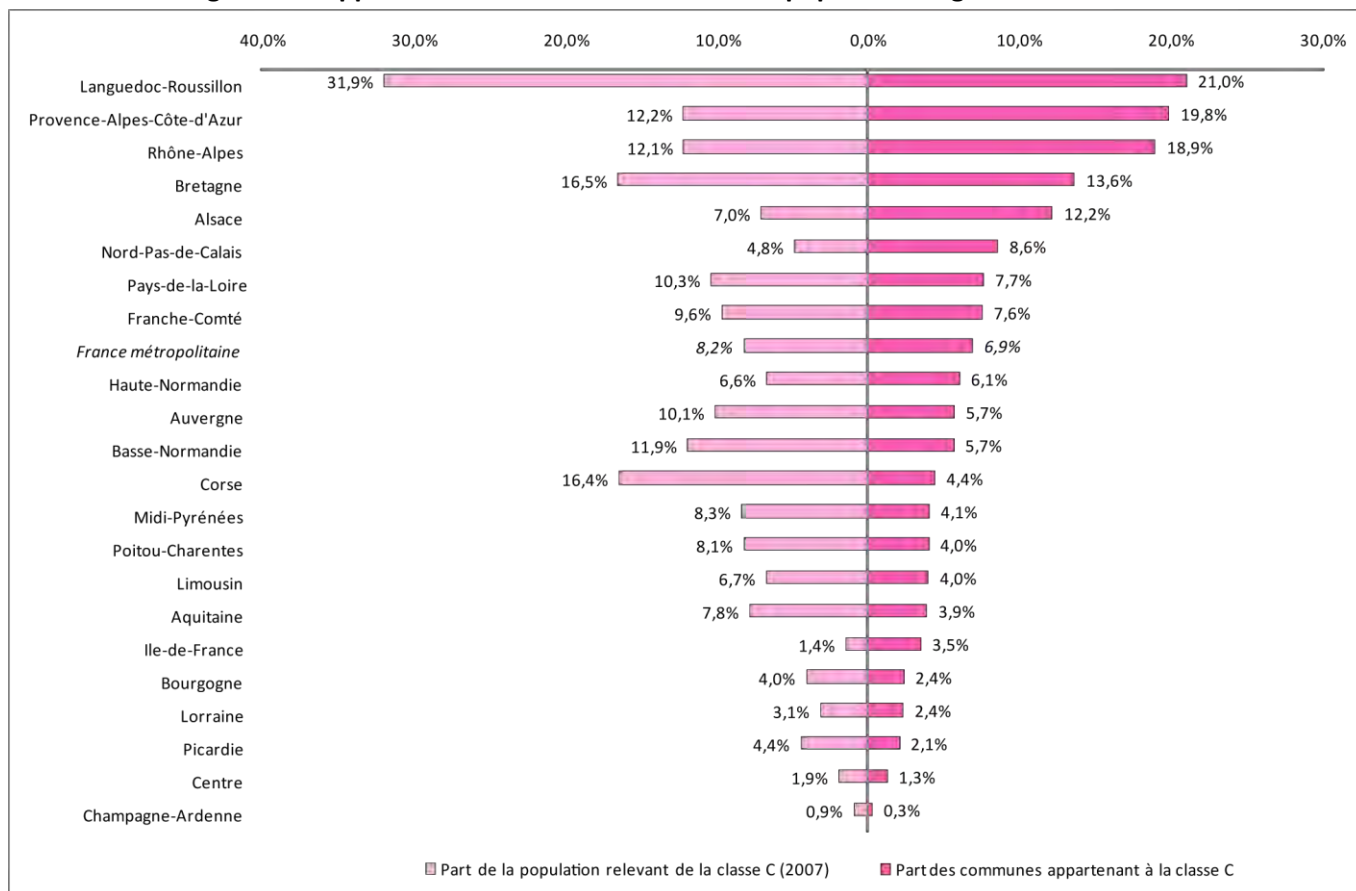


Figure 31. Caractérisation de la classe C par les modalités de variables actives

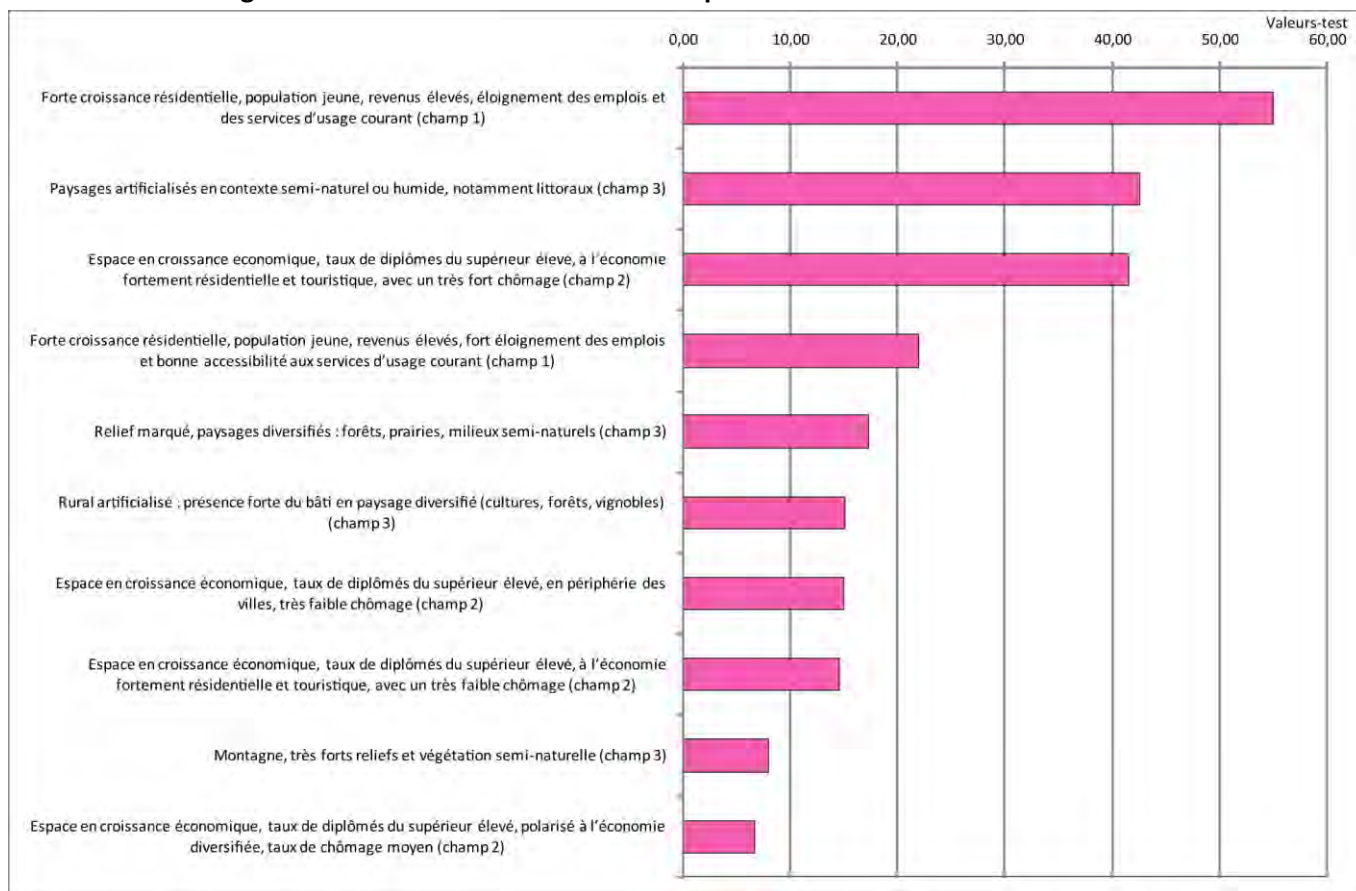
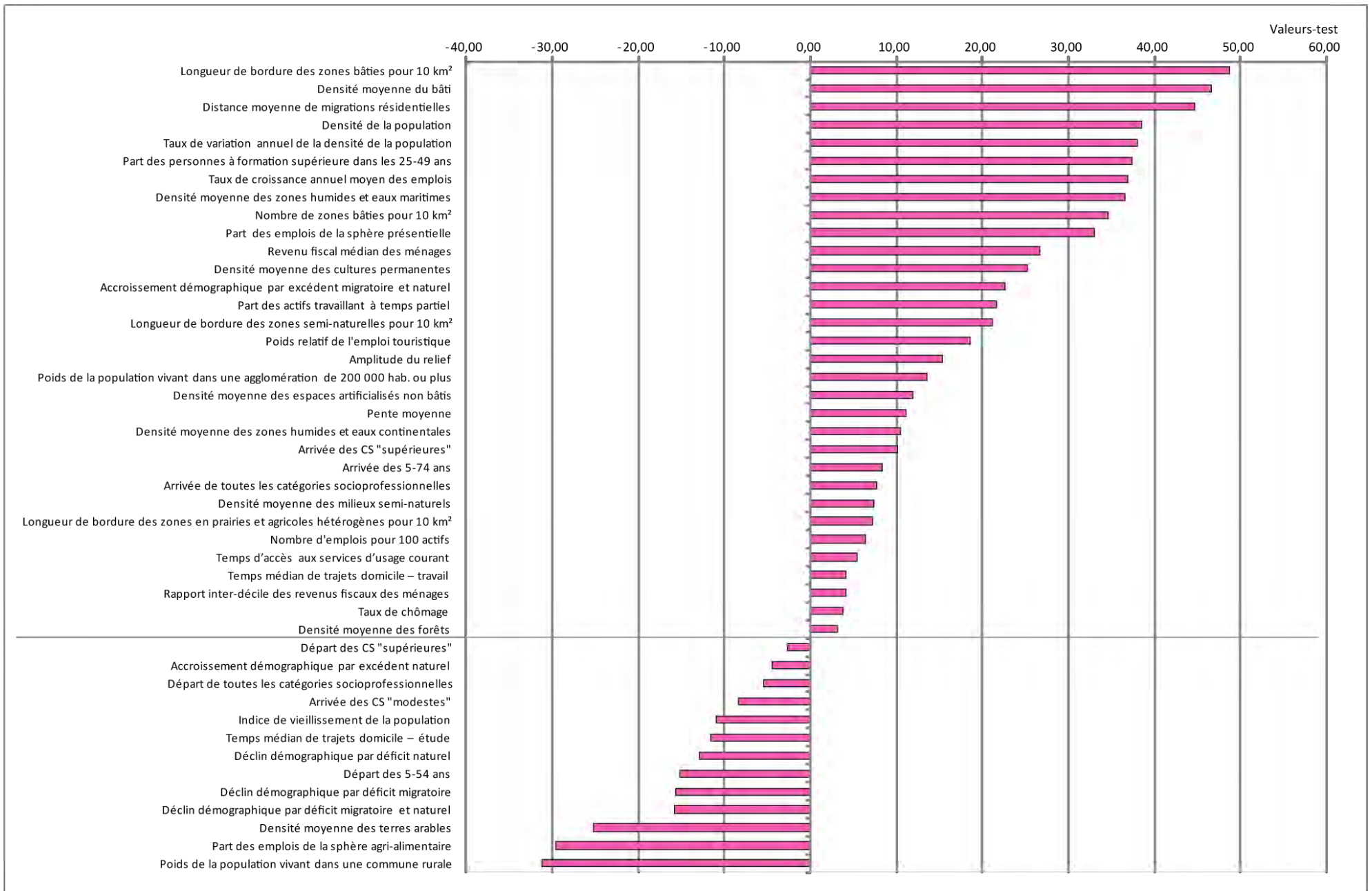
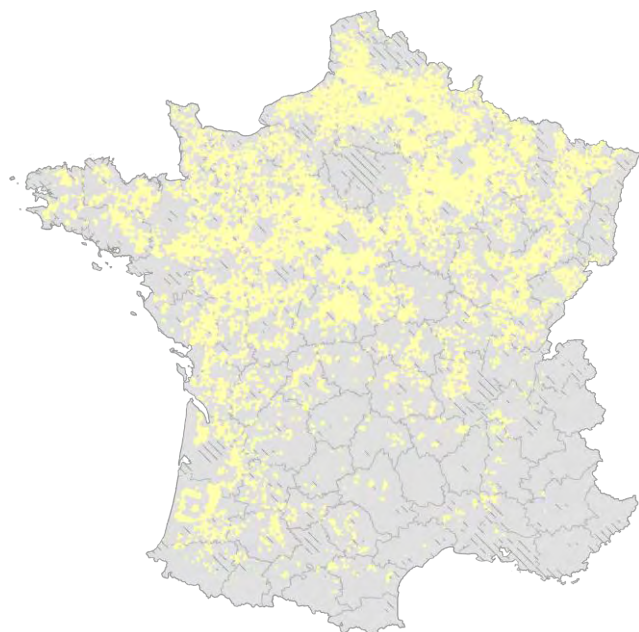


Figure 32. Caractérisation de la classe C par les variables illustratives



2. Campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
10 523	31,1	28,8	139 890	27,6 %	25,7	5 522 739	20,7	8,9



La plus importante en termes de superficie et de nombre de communes concernées, cette classe rassemble 10 500 communes (presque 30 %) sur 140 000 km² (26 %), et totalise 5,5 millions d'habitants soit 9 % de la population française et 20 % de la population du champ d'étude.

Cette classe concerne des espaces à faibles densités de population qui connaissent une légère évolution positive ou même un recul entre 1999 et 2007. La plupart des communes de cette classe, où la population est jeune, connaît un accroissement démographique grâce à leur solde naturel et migratoire. Cependant une partie d'entre elles est concernée par un déclin dû principalement au déficit migratoire. Ces espaces

sont en particulier touchés par les départs des catégories socioprofessionnelles « supérieures ». Les communes de cette classe sont concernées par des migrations résidentielles de proximité, la distance moyenne des migrations y étant en moyenne la plus faible. Les communes de cette classe sont attractives pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Les ouvriers et employés viennent aussi s'installer ici. Un des facteurs qui rendent ces territoires attractifs pour ces populations est probablement la bonne accessibilité des services et commerces. Les temps d'accès aux services d'usage courant et de trajets domicile-étude y sont en moyenne plus courts que sur l'ensemble du territoire d'étude.

Toutefois la situation face au marché du travail n'y est pas favorable. L'accessibilité potentielle de l'emploi est légèrement plus faible dans les communes de cette classe que sur l'ensemble du territoire d'étude. Le taux de chômage y est légèrement supérieur à la moyenne générale (9,5 % contre 9,2 %). La croissance des emplois est faible et enregistre la deuxième valeur la plus faible de la typologie (0,5 % contre une moyenne générale de 0,9 %). La faiblesse en termes du capital humain s'exprime par une proportion des personnes à formation supérieure parmi les 25-49 ans inférieure à la moyenne générale. Ces espaces se caractérisent aussi par le niveau de revenus fiscaux des ménages légèrement inférieur de la moyenne globale (21,4 % contre 24 %). La fragilité du marché de l'emploi et la prépondérance des activités industrielles dans la structure de l'économie caractérisent la situation économique des communes de cette classe. En effet, plus de la moitié d'entre elles (51,2 %) a été identifiée dans la typologie du champ 2 en tant que « espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle ou fortement industrielle », alors que près d'un quart de ces communes sont des « espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés ». En outre, l'économie y est peu orientée vers la satisfaction des besoins des populations locales ou vers le tourisme. Le poids relatif de l'emploi touristique y est aussi faible que pour les classes à caractère périurbain (« campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée » et « campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique »), et la part des emplois de la sphère

présentielle présente la moyenne de classe la plus faible. Quant à la sphère agricole et agro-alimentaire elle y est présente, avec la part des emplois agricoles légèrement supérieure à la moyenne générale (18,6 % contre 17,9 %).

Cette classe se caractérise par une forte présence de l'agriculture en tant que composante du paysage. Les espaces compris dans cette classe se distinguent par une très forte proportion de terres arables dans l'occupation des sols. La présence du bâti fragmenté et concentré à proximité des chefs-lieux des communes y est affirmée, bien que les espaces bâtis ne soient pas très denses. A contrario, les milieux semi-naturels, les cultures permanentes, les forêts, ou encore les prairies et espaces agricoles hétérogènes y sont très peu présents. Ces espaces se distinguent également par leur topographie plane avec les pentes et les dénivellations en moyenne les plus faibles parmi toutes les classes.

Fortement associée au maillage urbain, cette classe est constituée d'une mosaïque de bassins de vie animés soit par des pôles d'emploi de taille assez importante comme c'est le cas à l'ouest du pays, soit par des bourgs et petites villes qui conservent leur fonction de pôles de services, mais dont le dynamisme économique ne permet pas toujours absorber la main-d'œuvre locale.

Les espaces concernés par cette classe se trouvent principalement dans la moitié nord de l'Hexagone. Elle constitue l'arrière-pays des couronnes périurbaines prenant forme d'un espace interstitiel qui s'étend entre les agglomérations, dans cette configuration elle s'associe principalement avec les « campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée ». Elle forme fréquemment une zone de transition entre les espaces sous forte influence urbaine faisant partie de l'ensemble « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées » et les classes à caractère rural prononcé (« campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, économie présente et agricole » et dans une moindre mesure « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique »).

Cette classe est très présente dans le Bassin parisien où elle apparaît en larges zones continues et prend en écharpe la métropole parisienne. Elle domine en Picardie avec presque 65 % de communes et plus de 30 % de la population concernées. Plus de la moitié des communes et un quart de la population en Champagne-Ardenne se trouvent dans cette classe. La région Centre est presque aussi fortement concernée par cette classe avec plus de la moitié de ses communes et 22 % de la population qui en font partie. La large zone occupée par cette classe s'étend au nord jusqu'aux collines de l'Artois avec plus d'un tiers de communes de la région Nord-Pas-de-Calais mais seulement 6,8 % de la population concernée. Au sud cette zone compacte s'étend jusqu'à la Champagne Berrichonne en formant des plages assez étendues autour de Bourges et de Châteauroux.

A l'est de l'Hexagone cette classe occupe une grande partie de la Lorraine où elle totalise près de 45 % de communes et 17,3 % de la population. Elle rejoint ensuite les plateaux francs-comtois et bourguignons, où elle est aussi très présente, notamment dans la vallée de la Saône et manière plus fragmentée dans la Bresse. 35,5 % des communes franc-comtoises et 17,2 % de la population appartiennent à cette classe. En Bourgogne il s'agit d'un tiers des communes et de 18,4 % de la population.

Dans la partie occidentale du pays cette classe apparaît plus mitée. Notamment en Normandie, où elle s'associe principalement avec les « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, économie présente et agricole ». Elle concerne presque 15 % de la population et 43,3 % des communes haute-normandes, tandis que 40,2 % des communes et 23,6 % de la population bas-normande en font également partie. En Vendée et en Bretagne cette classe forme des plages plus continues qu'en Normandie, mais sans occuper des territoires aussi vastes que dans le Bassin parisien. En Bretagne elle se concentre dans la partie orientale de la région en formant l'arrière-pays du périurbain rennais. Plus d'un quart des communes bretonne et 10 % de sa population sont concernés. Dans les Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes cette classe forme un fond quasi-continu sur lequel

apparaissent les agglomérations d'Angers, Tours, Poitiers. Un tiers des communes picto-charentaises et 18,8 % de la population se retrouve dans cette classe. Dans les Pays-de-la-Loire il s'agit de 43,7 % des communes et 15,3 % de la population. Le rétro littoral atlantique est également marqué par la présence de cette classe. Cette configuration spatiale apparaît en Bretagne occidentale, et, bien que fragmentée, au sud de Nantes entre la Rochelle et l'agglomération Bayonne - Biarritz. Elle est bien présente dans le périurbain bordelais, puis suit la vallée de la Garonne pour apparaître plus ponctuellement dans la périphérie toulousaine.

Sur le reste du territoire national : dans le Massif central, dans le couloir rhodanien, en Aquitaine, ou encore dans le midi méditerranéen cette classe apparaît très ponctuellement, le plus souvent à proximité des pôles urbains. Sa présence est cependant plus prononcée entre Clermont-Ferrand et Moulins et dans une configuration spatiale similaire entre Saint-Etienne et Roanne.

Il est à noter que cette classe est très présente dans les régions à fortes traditions industrielles.

Tableau 32. Situation, trajectoires et points de vigilance de la classe

Situation et trajectoires	
Agriculture productive de grandes exploitations (grenier) ; bassin alimentaire des villes ; disjonction entre usages agricoles et résidentiels (conflits, contestation)	
Points de vigilance	
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - exposition aux fluctuations du marché agricole ; - intégration plus forte entre les bassins de production et de consommation ; - monotonie et faible diversité paysagère ; - poches de pauvreté en milieu rural, dépendance automobile, tri social ;
Action publique	<ul style="list-style-type: none"> - protection des espaces agricoles ; - spécialisation fonctionnelle vers l'agriculture productive et planification spatiale complexe dans les espaces où cette classe est discontinue ; - articulation ville-campagne ; - pérennité du maillage urbain ; - maintien de la biodiversité ; - gestion de l'eau (usages, pollution etc.).

Figure 33. Appartenance des communes et de la population régionale à la classe D



Figure 34. Caractérisation de la classe D par les modalités de variables actives

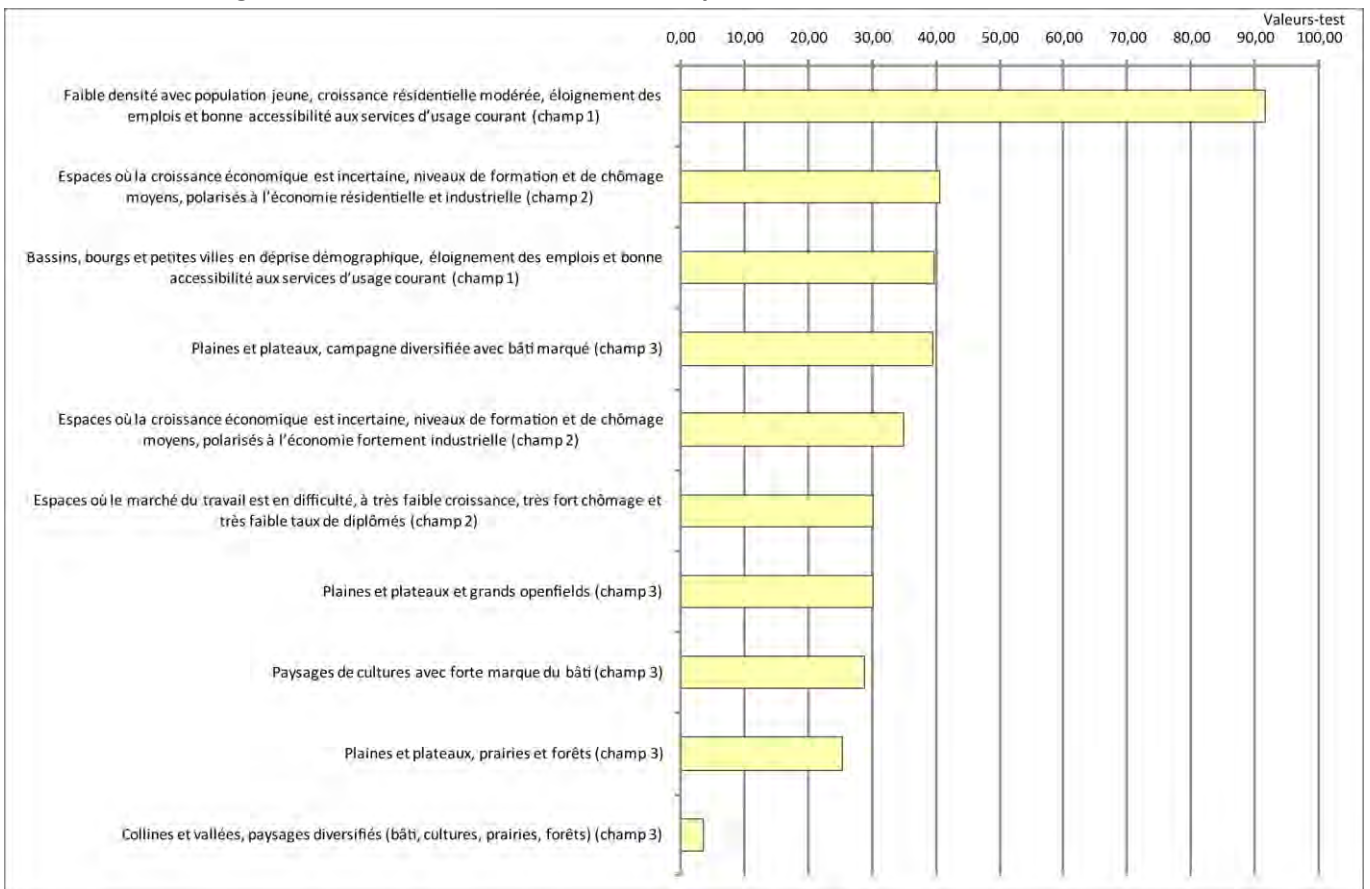
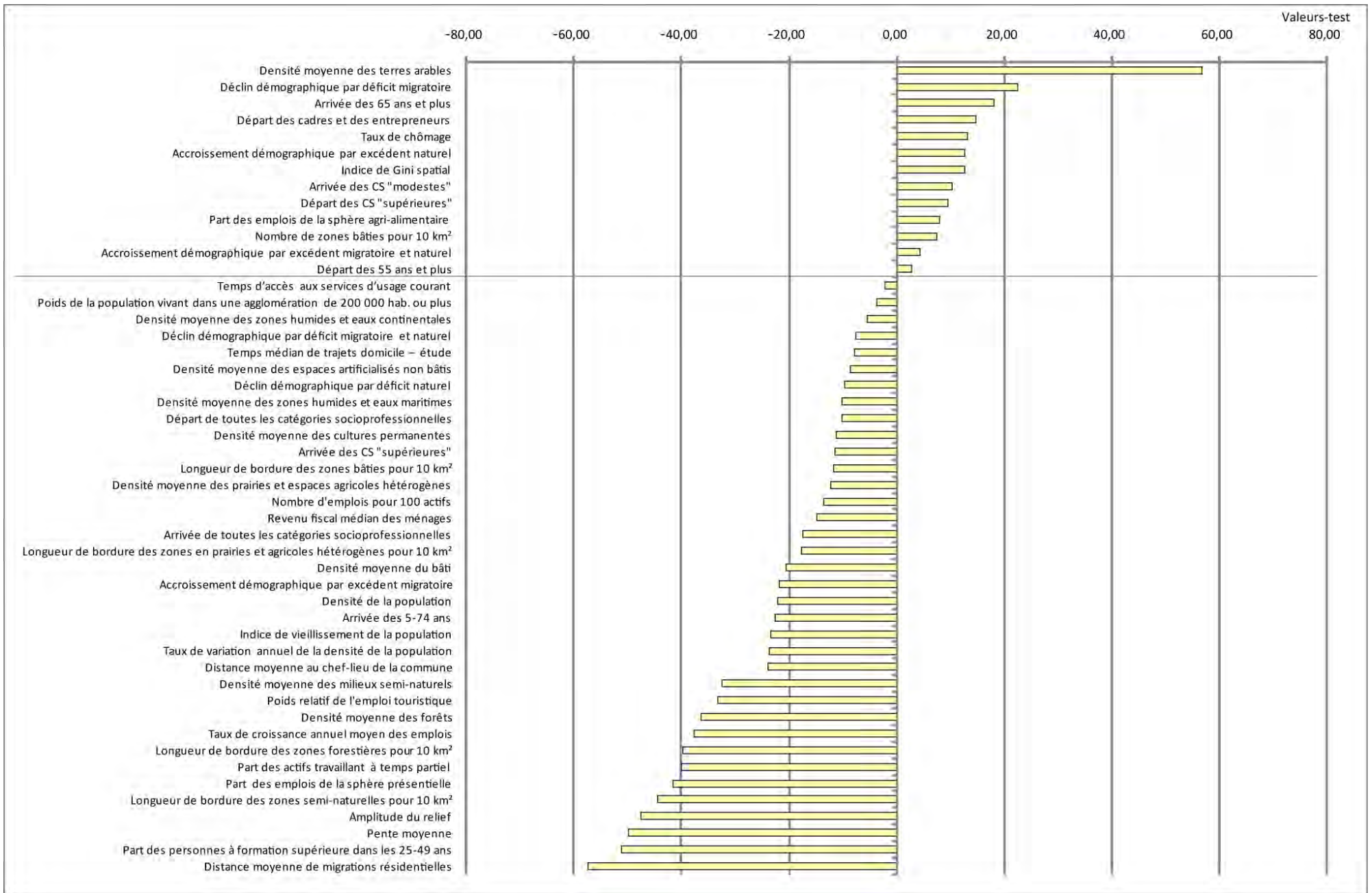


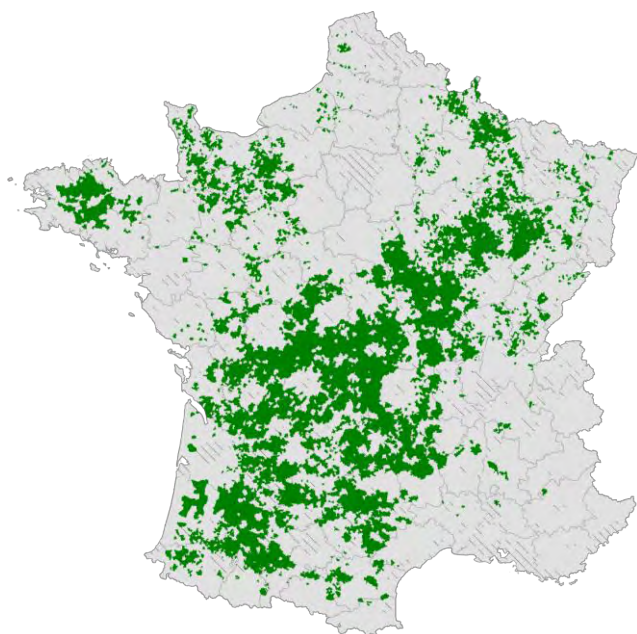
Figure 35. Caractérisation de la classe D par les variables illustratives



3. Campagnes vieilles à très faible densité...

3.1 ... à faibles revenus, économie présenteielle et agricole

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
7 222	21,3	19,7	119 938	23,7	22	2 282 416	8,6	3,7



Cette classe regroupe seulement 2,3 millions d'habitants (4 % de la population métropolitaine et 9 % de la population du champ d'étude) répartis sur 120 000 km² (22 %) et 7 200 communes (20 %).

Les communes appartenant à cette classe se caractérisent par les densités de la population les plus faibles parmi toutes les classes (22 hab./km² contre une moyenne générale de 66 hab./km²). L'évolution des densités de la population y est aussi la plus faible. Elles sont situées dans un environnement profondément rural et très éloignées de l'influence de grandes métropoles. En effet, presque la moitié des habitants des communes environnantes vit dans une communes rurale (48 % contre une moyenne

générale de 38 %), tandis que seulement 4 % des habitants des communes situées dans un rayon de 60 minutes de trajet par route vivent dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus (contre une moyenne générale de 18 %).

Ces communes connaissent un intense brassage de populations. Si elles enregistrent un accroissement démographique, c'est avant tout grâce à leurs soldes migratoires excédentaires et dans une moindre mesure grâce à l'excédent migratoire et naturel. Toutefois une proportion importante de ces communes est confrontée à la déprise démographique due au déficit migratoire et naturel. Les départs concernent toutes les catégories socioprofessionnelles et les catégories « supérieures » en particulier, ainsi que les actifs avec leurs enfants (classes d'âge de 5 à 54 ans). Or, ces espaces attirent des personnes âgées de 65 ans et plus, et dans une moindre mesure des classes d'âge de 5 à 74 ans. Une partie de ces communes est aussi concernée par l'impact positif des migrations de toutes les catégories socioprofessionnelles et des catégories « modestes » en particulier.

Ces espaces, confrontés à un vieillissement de la population très marqué (130 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans), souffrent de l'éloignement des services et commerces. Les temps d'accès au panier des services de la gamme intermédiaires et les trajets domicile-étude y sont plus longs qu'en moyenne pour l'ensemble du champ d'étude (12 minutes contre 10 pour les deux temps d'accès). Cependant les navettes domicile-travail y sont les plus courtes (11 minutes contre une moyenne de 15) et l'accessibilité potentielle des emplois se situe au niveau de la moyenne générale. Ce faible éloignement des emplois peut s'expliquer par l'importance de l'agriculture dans l'appareil productif local. En effet, la structure des emplois est dominée dans ces communes par une forte proportion des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire qui atteint la moyenne de classe la plus élevée (25,9 % contre une moyenne générale de 17,9 %). La sphère présenteielle et les activités touristiques y sont moins représentées que dans l'ensemble du champ d'étude. Ces espaces sont défavorisés face au marché du travail. Le capital humain y est assez faible avec la part des personnes

à formation supérieure la moins élevée (20,6 % contre une moyenne générale de 24 %). Le taux de chômage y est proche à la moyenne générale, mais la dépasse légèrement (9,4 % contre 9,2 %). Il en est de même pour la part des actifs travaillant à temps partiel légèrement supérieure à la moyenne générale (17,8 % contre 17,5 %). Cette classe se caractérise aussi par la croissance des emplois la plus faible (0,3 % contre une moyenne générale de 0,9 %) et par les plus bas revenus fiscaux médians des ménages (15 705 € contre une moyenne générale de 17 187). Les caractéristiques économiques des communes de cette classe se traduisent par leur répartition au sein de la typologie du champ 2. En effet, elles appartiennent à 45 % à la classe « Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire » et à 26,8 % à la classe « Espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés ».

Les paysages caractéristiques pour cette classe se distinguent par une très faible présence du bâti et par une faible artificialisation. Un fort éloignement des résidents du chef-lieu de la commune évoque une forme de peuplement en habitat dispersé. Les composantes principales de ces paysages modelés par l'élevage sont des prairies et espaces agricoles hétérogènes et également des forêts. Les terres arables et les cultures permanentes y sont très peu présentes. Les pentes et dénivelés légèrement inférieures à la moyenne du champ d'étude reflètent les reliefs modérés de ces campagnes collinaires et vallonnées.

Cette classe occupe une large diagonale de l'Hexagone en formant une zone quasi-continue dans laquelle s'inscrivent d'une part les agglomérations avec leurs couronnes formées par les classes faisant partie de l'ensemble « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées », puis les « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine », et d'autre part les communes profondément rurales appartenant à la classe « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique ». Dans la partie nord du pays cette classe s'associe spatialement principalement avec les « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine ». Elle est aussi souvent emboîtée avec les « campagnes vieilles à très faible densité à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique ». Dans le Massif central elle est parfois en contact avec les « campagnes vieilles à très faible densité à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant ».

La large zone d'occurrence de cette classe est plus limitée au nord-est du pays, puis elle s'élargit dans la partie centrale et s'étend dans l'ouest et le sud-ouest. Au nord-est elle occupe le plateau de Langres, le plateau Barrois, une grande partie du Châtillonnais et se prolonge dans le Morvan, dans la Puisaye et le Nivernais. Cette classe concerne près de 40 % de communes bourguignonnes et 12,6 % de la population régionale. En Champagne-Ardenne elle totalise presque un tiers des communes et 8,9 % de la population. Elle s'étend ensuite sur de vastes territoires dans le Massif central avec près de 60 % de communes limousines et 23,5 % de la population concernés, ainsi que plus de 45 % des communes auvergnates et 16,5 % de la population. Elle se prolonge dans le Périgord et jusqu'à la Champagne Charentaise et occupe des espaces importants dans le Bassin aquitain. Elle regroupe presque 40 % des communes aquitaines, mais moins de 10 % de la population. En Poitou-Charentes elle concerne aussi presque 40 % des communes et 12,1 % de la population. Dans le Midi-Pyrénées plus d'un tiers des communes et 10,1 % de la population font partie de cette classe.

Dans la moitié nord de la France cette classe apparaît ponctuellement, par exemple sur le plateau Picard et plus généralement dans le Bassin parisien, en Champagne, en Vendée, ou sous forme de concentrations assez importantes mais discontinues dans le Bocage normand, le Perche, le Cotentin, dans les Ardennes et sous forme un peu plus compacte dans l'intérieur breton. En Bretagne cette classe totalise 13,9 % des communes et 4,2 % de la population et en Basse-Normandie respectivement 29,3 % et 10,1 %.

Tableau 33. Situation, trajectoires et points de vigilance de la classe

Situation et trajectoires	
Faiblesse démographique et économique	
Enjeux distinctifs de la classe	
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - cohésion sociale (vieillesse, faibles revenus) ; - situations sociales et individuelles contrastées.
Action publique	<ul style="list-style-type: none"> - extension des activités en lien avec l'agriculture et diversification des activités ; - économie résidentielle ; - accès aux services.

Figure 36. Appartenance des communes et de la population régionale à la classe E

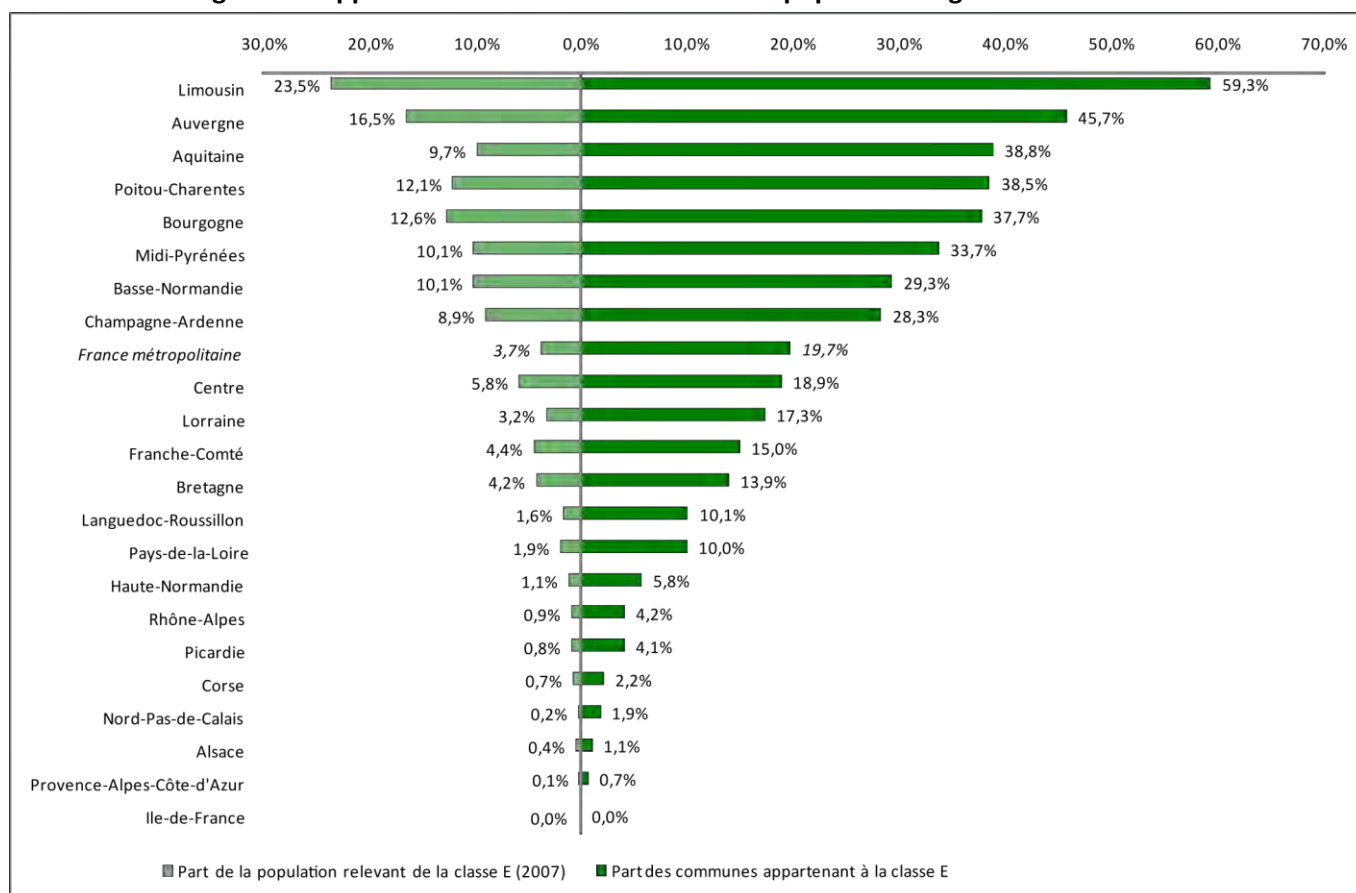


Figure 37. Caractérisation de la classe E par les modalités de variables actives

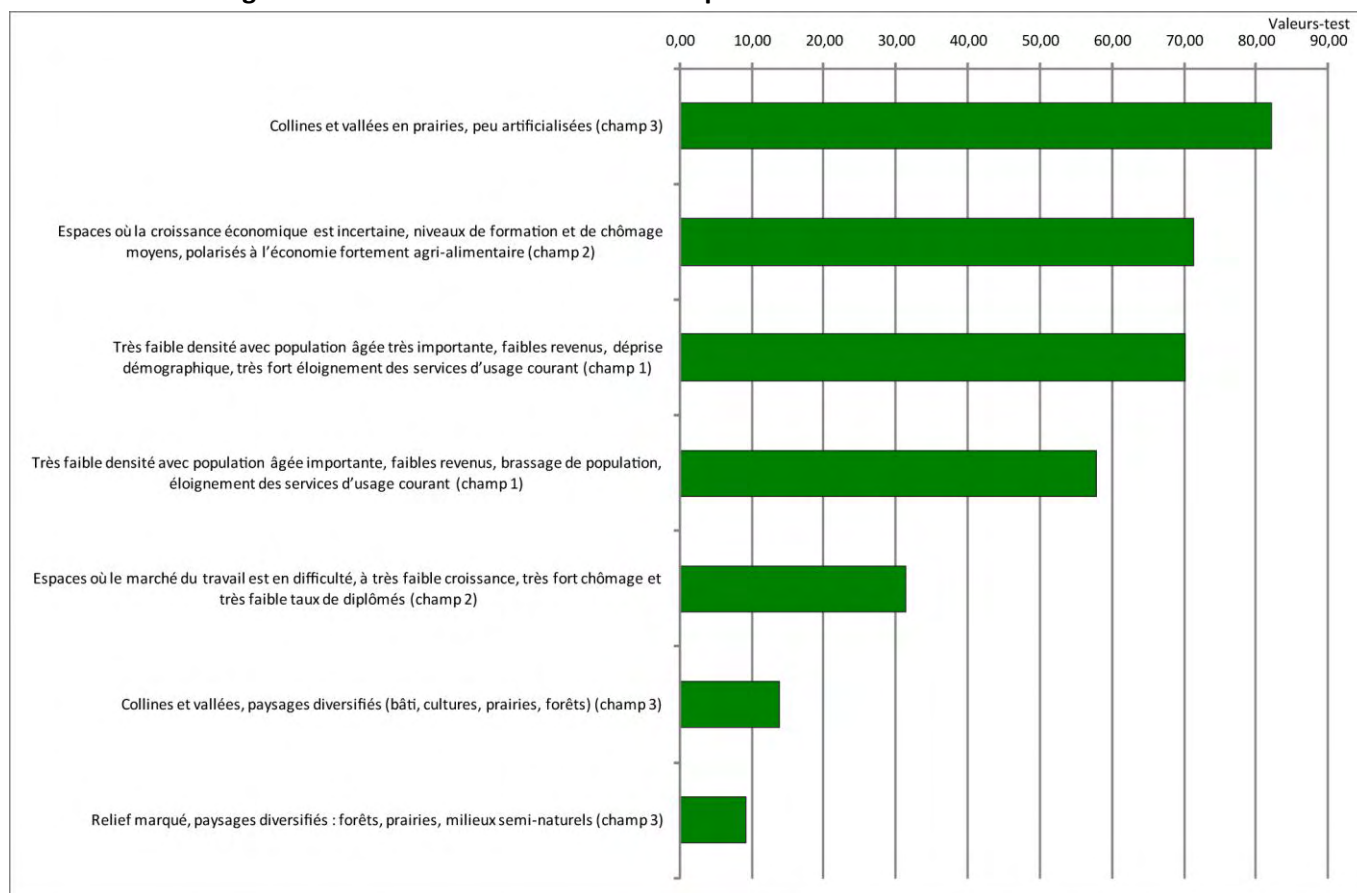
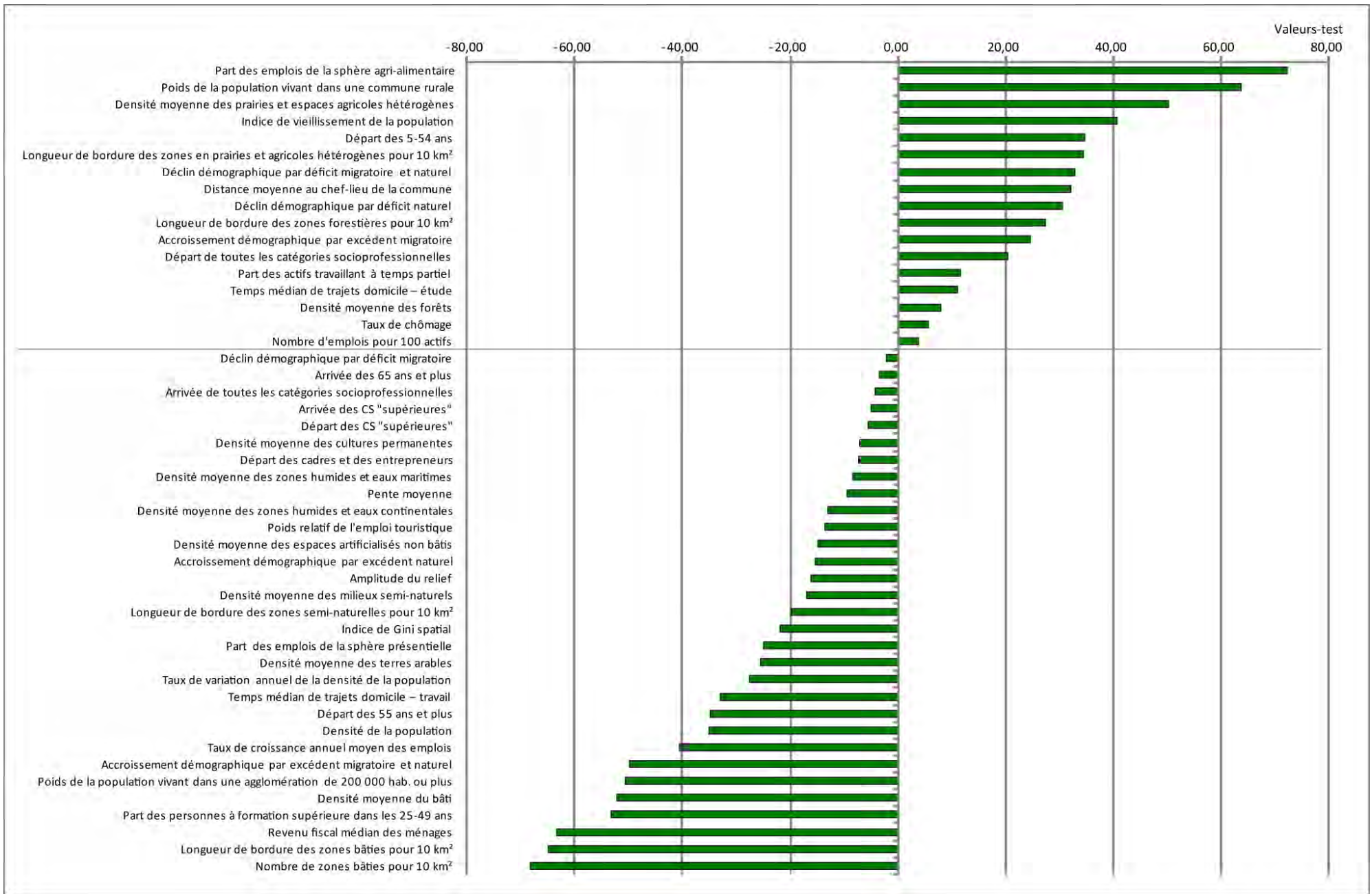


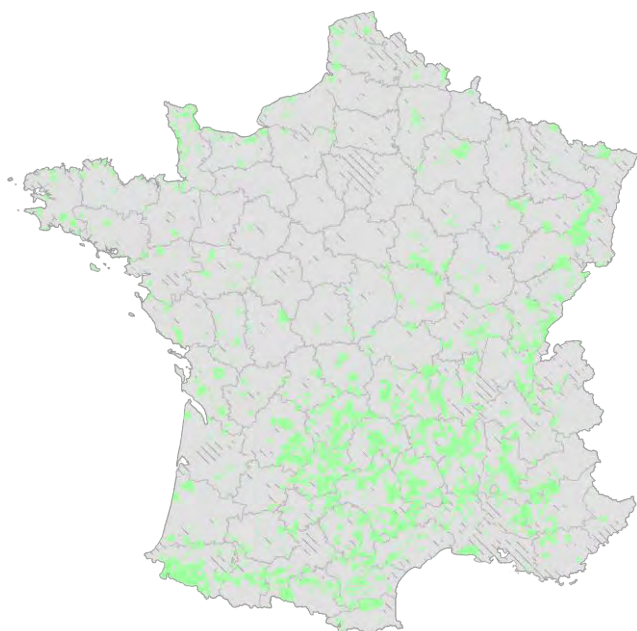
Figure 38. Caractérisation de la classe E par les variables illustratives



3. Campagnes vieillies à très faible densité...

3.2 ...à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
3 528	10,4	9,6	55 628	11	10,2	1 836 720	6,9	3



Cette classe qui occupe 56 000 km² (10 %) et rassemble 3 500 communes (10 %) ne totalise que 1,8 millions d'habitants soit 3 % de la population française et 7 % de la population du champ d'étude.

Elle concerne des espaces à faibles densités de population (en moyenne 41 hab./km² contre 66 pour l'ensemble du champ d'étude). La croissance des densités y est aussi très lente et reste largement inférieure à la moyenne générale. Ces communes se situent dans un environnement fortement rural puisque le poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes de trajet par route y atteint 43 % et dépasse largement la moyenne générale (38 %). Elles se trouvent aussi loin de l'influence de grandes métropoles avec le poids de la population des agglomérations de

200 000 hab. ou plus inférieur à la moyenne du champ d'étude (10 % contre 18 %).

Le vieillissement de la population dans les espaces concernés par cette classe est assez prononcé (116 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans, contre 91 pour l'ensemble du champ d'étude), avec toutefois d'importants contrastes puisque 40 % des communes appartiennent aux classes de la typologie du champ 1 affichant plutôt des populations jeunes¹⁸. Les trois quarts des communes de cette classe connaissent un essor démographique. Cette croissance est principalement liée à un excédent migratoire souvent associée à un solde naturel positif. Ces territoires connaissent un brassage de populations important. Ils attirent des populations de tous âges et de toutes catégories socioprofessionnelles, avec cependant une proportion non négligeable de communes marquées par l'arrivée des personnes âgées de 65 ans et plus. Dans le même temps, de nombreuses communes assistent au départ des classes d'âge de 5 à 54 ans et des catégories socioprofessionnelles « supérieures ». Ces migrations résidentielles s'effectuent sur des distances importantes : en moyenne 141 km contre 121 km pour l'ensemble du champ d'étude.

L'accessibilité des services d'usage courant et des équipements scolaires est en moyenne plus faible que pour l'ensemble du champ d'étude. En revanche les temps de trajets domicile – travail y sont plus courts que dans la plupart des classes. Quant à l'accessibilité potentielle de l'emploi, elle est identique à la moyenne générale.

¹⁸ Il s'agit des classes : « faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant » 29,3 % de communes, « forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant » 6,3 % et « forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant » 4,3 %.

L'examen du marché du travail semble confirmer ce dernier constat : la croissance de l'emploi est moyenne (1 % contre 0,9 % pour l'ensemble du champ) et la part des diplômés du supérieur également (24,3 % contre 24 %). Le taux de chômage et la part des personnes travaillant à temps partiel sont quant à eux supérieurs à la moyenne observée pour l'ensemble des communes du champ d'étude (respectivement 9,6 % contre 9,2 % et 19 % contre 17,5 %). Ces espaces se caractérisent aussi par le niveau de revenus fiscaux médians des ménages inférieurs à la moyenne générale. La situation économique reste toutefois plutôt favorable puisque presque 70 % des communes de cette classe appartiennent à des espaces connaissant une croissance économique selon la typologie du champ 2¹⁹.

L'appareil productif de ces territoires semble largement tourné vers la satisfaction des besoins des résidents et des touristes avec 63,8 % d'emplois dans la sphère présentielle (contre une moyenne générale de 58,8 %) et le poids relatif des emplois touristiques important (1,2). La part des activités agricoles et agro-alimentaires est également non négligeable et supérieure à celle observée pour l'ensemble du champ d'étude (18,5 % contre 17,9 %).

Le cadre de vie plutôt agréable que proposent les communes de cette classe est probablement à l'origine de l'attrait touristique et résidentiel qu'elles suscitent. Ces espaces où le bâti est peu présent montrent aussi un très faible degré d'artificialisation. Environ 55 % des communes de cette classe appartiennent aux classes de la typologie du champ 3 caractérisées par la montagne et la présence importante de milieux semi-naturels²⁰, et près d'un quart présentent des paysages alternant collines et vallées²¹. Ces paysages à reliefs accentués, sont également marqués par l'élevage puisque la densité moyenne des prairies y est bien supérieure à celle observée pour l'ensemble du champ d'étude. La forêt constitue aussi une composante importante des paysages de ces communes. Les cultures sont en revanche peu présentes (la densité moyenne des terres arables y est deux fois plus faible que celle du champ d'étude).

Le plus souvent, les communes de cette classe s'associent spatialement avec les « campagnes de très faible densité à population âgée importante, faibles revenus, économie présentielle et agricole » dans laquelle elles s'insèrent. Cette configuration est particulièrement visible dans une grande partie du Massif central. On retrouve cette classe également au contact des « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant » et des « campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle » sur le piémont pyrénéen, dans l'arrière-pays languedocien, dans les Alpes du sud, en Corse ou encore en Bretagne.

Cette classe présente un aspect mité, elle apparaît rarement sous forme de grandes plages continues. Plusieurs zones de concentration se dessinent toutefois, surtout au centre de l'Hexagone. Il s'agit en premier lieu du Massif central. Près de 20 % des communes limousines et presque 10 % de la population se trouvent dans cette classe.

¹⁹ Il s'agit des classes suivantes : « espaces en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifié, taux de chômage moyen » 31,5 % de communes, « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage » 28,7 %, « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage » 5,8 % « espaces en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage » 2,8 %.

²⁰ Il s'agit des classes : « relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels » et « montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle ».

²¹ Classes « collines et vallées, paysages diversifiés : bâti, culture, prairies, forêts » et « collines et vallées en prairies, peu artificialisées » de la typologie du champ 3.

En Auvergne elle totalise 20,4 % des communes et 8,7 % de la population. Les Pyrénées sont également largement concernées. Cette classe y forme une bande fine s'étirant sur l'ensemble du piémont et se retrouve de manière plus continue à l'ouest dans la partie sud des Pyrénées-Atlantiques. 22,2 % des communes de la région Midi-Pyrénées et près de 10 % de sa population en font partie, tandis que 12,4 % des communes aquitaines mais seulement 5,8 % de la population appartiennent à cette classe. D'autres zones de concentration assez importantes se trouvent dans les Alpes du sud (13,4 % des communes de la région PACA, mais seulement 1,8 % de la population), en Corse (14,2 % des communes de cette région et 4,7 % de la population). Plus au nord, cette classe apparaît dans le Jura en regroupant près de 15 % des communes franc-comtoises et 7,9 % de la population. Cette zone d'occurrence de ce type se poursuit vers le sud jusqu'aux alentours de Chambéry. En Rhône-Alpes cette classe concerne plus de 15 % des communes mais seulement 4 % de la population. Elle est aussi bien présente dans les Vosges où elle occupe une zone assez compacte, ou encore de manière plus diffuse en Bourgogne principalement dans l'Yonne et dans le Charolais. Cette classe est également présente de manière assez dispersée dans le rétro littoral normand surtout sur la presqu'île du Cotentin, au contact des communes littorales en Bretagne et sur la Côte d'Opale. Elle apparaît ponctuellement dans le Bassin aquitain, en Vendée, ou encore en Champagne.

Tableau 34. Situation, trajectoires et points de vigilance de la classe

Situation et trajectoires	
Reprise démographique à confirmer ; éloignement des pôles de services	
Points de vigilance	
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - cohésion sociale (vieillesse, faibles revenus) ; - coûts de transport.
Action publique	<ul style="list-style-type: none"> - diversification des activités (dans une moindre mesure que la classe E) ; - capacité de saisir les opportunités offertes par le développement du tourisme durable ; - accès aux services.

Figure 39. Appartenance des communes et de la population régionale à la classe F

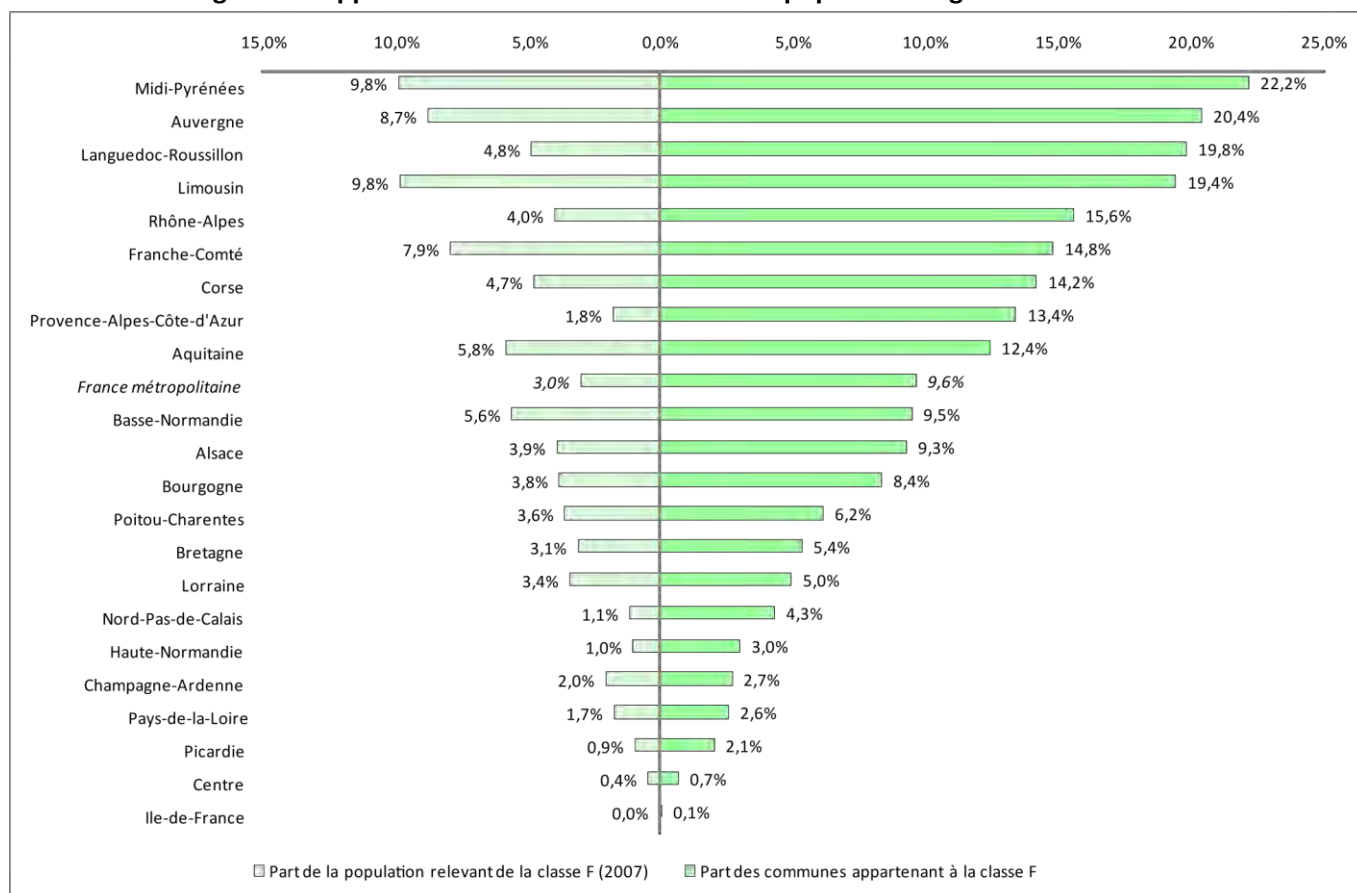


Figure 40. Caractérisation de la classe F par les modalités de variables actives

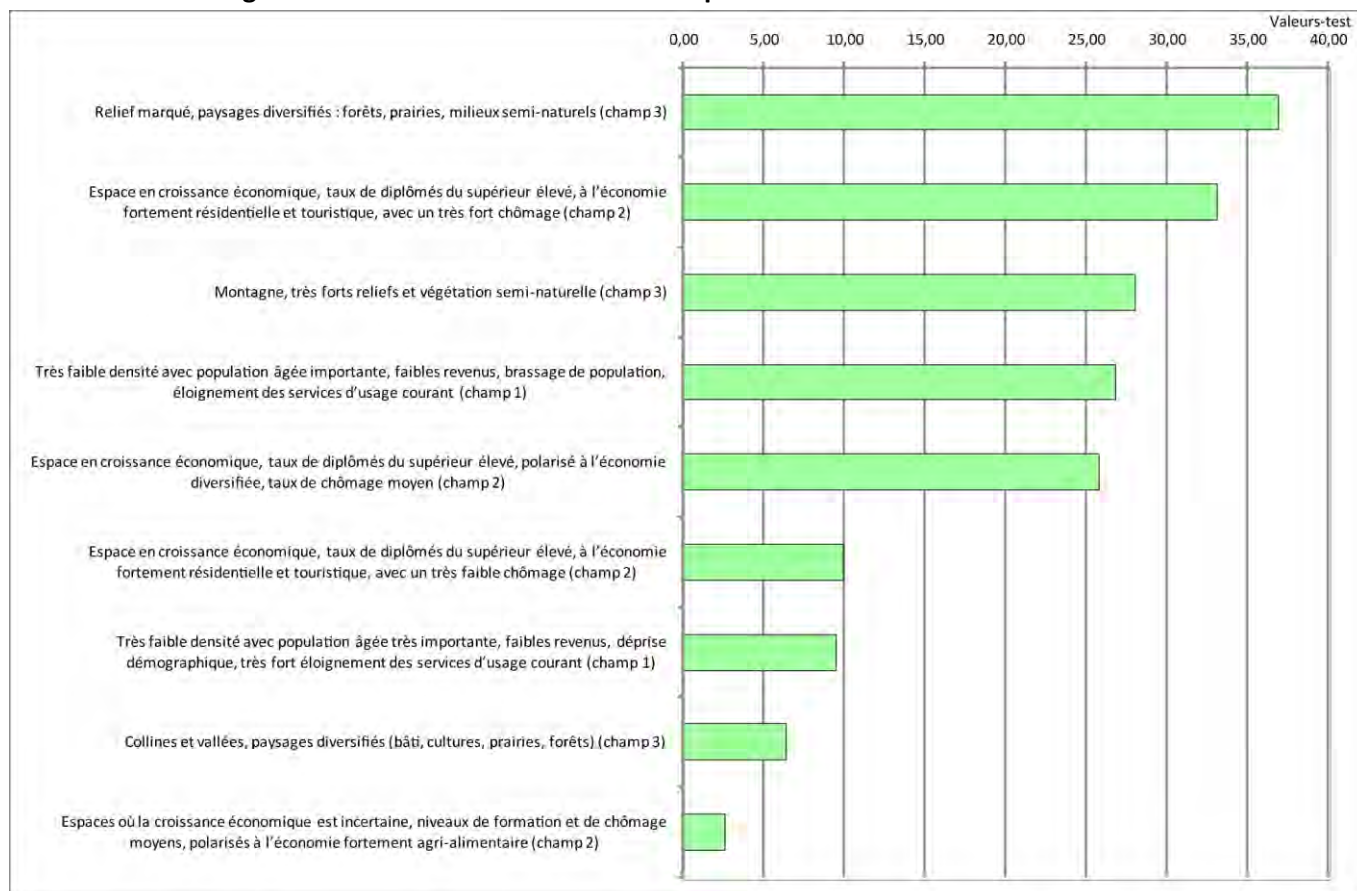
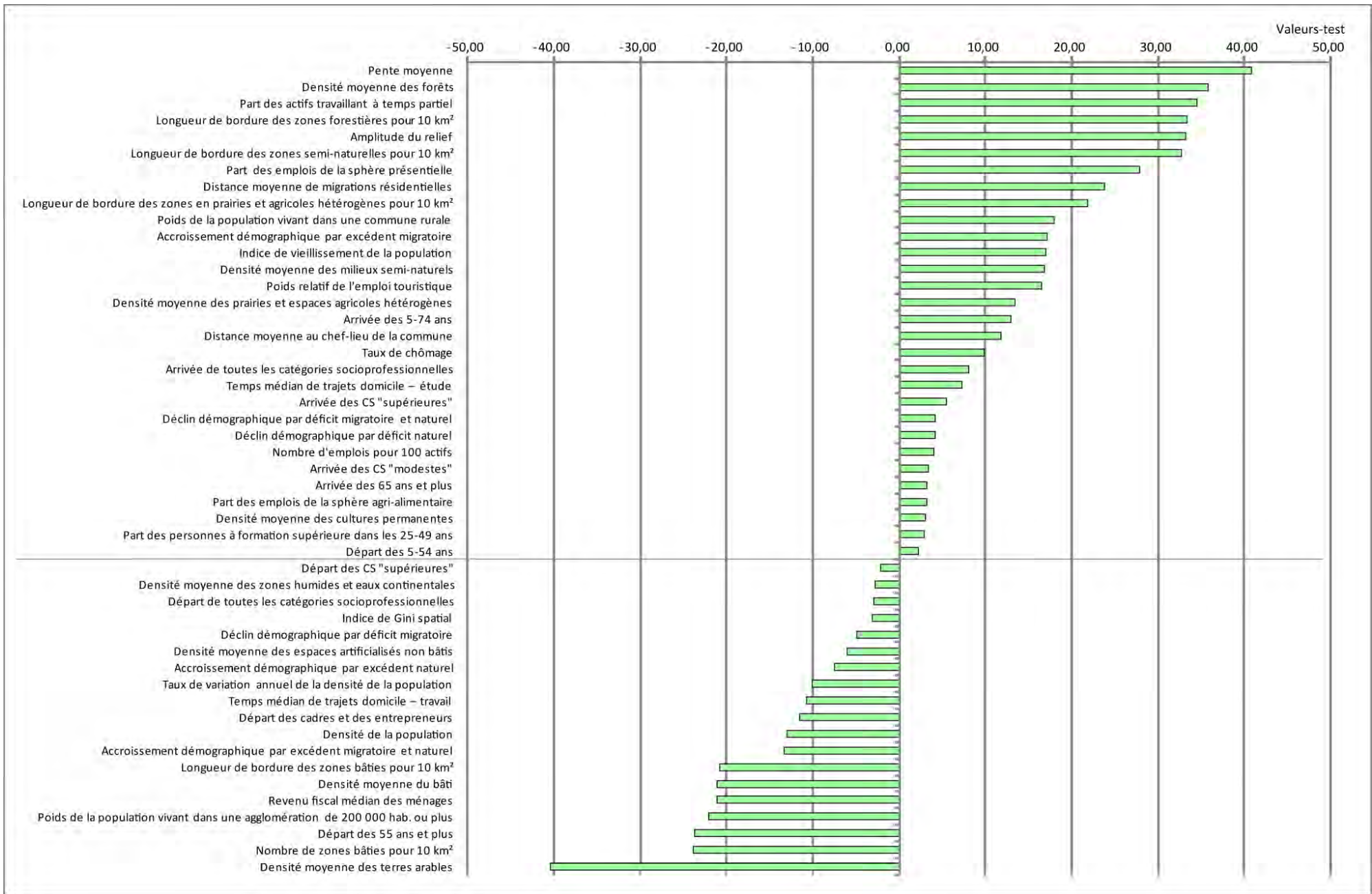


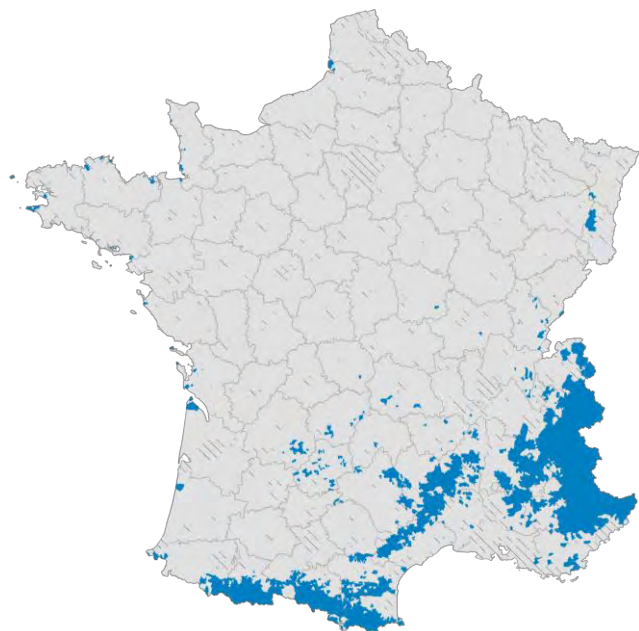
Figure 41. Caractérisation de la classe F par les variables illustratives



3. Campagnes vieillies à très faible densité...

3.3. ...à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
2 134	6,3	5,8	51 319	10,1	9,4	1 036 597	3,9	1,7



La moins importante en termes de nombre de communes et de population concernés, cette classe qui occupe 51 000 km² (9,4 %) et regroupe 2 100 communes (6 %) et ne totalise qu'un million d'habitants soit moins de 2 % de la population métropolitaine et 4 % de la population du champ d'étude.

Elle correspond à des espaces à très faibles densités de population (en moyenne 29 hab./km² contre une moyenne générale de 66) et qui connaissent une très faible évolution positive des densités, largement inférieure à la moyenne du champ d'étude. Sur ces territoires l'influence de grandes métropoles s'exerce peu. Seuls 7 % de la population dans un rayon de 60 minutes vivent dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus,

contre une moyenne générale 18 %. En outre, l'environnement de ces communes affiche une forte proportion de la population rurale (44 %, contre 38 % pour l'ensemble du champ).

Le vieillissement de la population y est sensible, cette classe possède l'indice de vieillissement le plus élevé parmi toutes les classes. On y compte 158 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans, contre 91 pour l'ensemble du champ d'étude. Pourtant, 80 % des communes de cette classe connaissent un accroissement démographique. Cette croissance résulte principalement d'un excédent migratoire parfois combiné avec un solde naturel positif. Ces territoires attirent des populations appartenant à toutes les catégories socioprofessionnelles et de tous âges malgré l'éloignement très importants des services d'usage courant et des équipements scolaires. En effet, cette classe enregistre les temps d'accès aux commerces et services les plus longs de la typologie (17 minutes contre une moyenne générale de 10). Il en est de même pour la longueur des déplacements des scolaires (19 minutes contre 10 pour l'ensemble du champ d'étude). Le brassage de populations y est intense car en même temps qu'il arrive de nouveaux habitats, des populations de catégories socioprofessionnelles et d'âges très divers quittent ces territoires. Les migrations résidentielles s'effectuent sur de longues distances (en moyenne 181 km contre 121 km pour l'ensemble du champ), les plus importantes observées parmi les classes de cette typologie. L'accessibilité potentielle de l'emploi y est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des communes du champ d'étude, et les navettes domicile – travail légèrement plus courtes.

La situation économique des communes de cette classe semble en effet plutôt favorable car selon la typologie du champ 2 elles ont été identifiées en tant que faisant partie des quatre classes « en croissance économique »²². Ce

²² Il s'agit de classes : « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle ou touristique, avec un très fort chômage » 64,5 % de communes, « espace en croissance économique, taux de

dynamisme repose principalement sur une sphère présentielle et un secteur touristique très développés qui témoignent d'une économie fortement tournée vers la satisfaction des besoins des résidents et des touristes. Le poids relatif de l'emploi touristique et la part des emplois de la sphère présentielle sont les plus élevés parmi toutes les classes (respectivement 2,8, contre une moyenne générale de 1, et 74,6 % contre 58,8 %). L'appareil productif de ces territoires semble en revanche peu diversifié : les activités agricoles sont peu présentes et l'industrie marginale.

La situation sur le marché du travail est plus mitigée. Bien que ces communes présentent un fort taux de croissance de l'emploi (1,4 % contre 0,9 % pour le champ d'étude) et une proportion des diplômés de l'enseignement supérieur plus élevée que la moyenne du champ d'étude (25,5 % contre 24 %), le travail à temps partiel et le chômage y sont en moyenne très présents. En raison probablement du caractère saisonnier de très nombreux emplois, 20 % des actifs sont concernés par le travail à temps partiel et 10,9 % par le chômage ; les taux les plus élevés de cette typologie. Ces propos méritent toutefois d'être nuancés car les situations des communes sont assez contrastées : un quart d'entre elles appartient aux classes de la typologie du champ 2 affichant un très faible chômage²³ et presque 10 % - un taux de chômage moyen²⁴. La situation précaire de nombreuses personnes sur le marché de l'emploi explique peut-être en partie les revenus fiscaux en moyenne inférieurs à ceux du champ d'étude.

Les territoires de cette classe bénéficient de la qualité de leurs aménités environnementales. Leurs paysages de montagne, la forte présence de milieux semi-naturels et des forêts, ainsi que leur climat favorable (en grande partie méditerranéen) sont sans doute à l'origine de l'attrait touristique mais également résidentiel qu'ils suscitent. Les paysages de ces espaces, souvent difficile d'accès, caractérisés par de fortes pentes et dénivelés, sont peu marqués par les activités agricoles (les densités des terres arables, des cultures permanentes et des prairies sont les plus faibles du champ d'étude) et présentent un faible niveau d'artificialisation. Le bâti est aussi peu présent dans le paysage. Un fort éloignement de l'habitat des chefs-lieux des communes et sa concentration sur une fraction du territoire communal témoignent d'un peuplement dispersé.

Cette classe est caractéristique de la France méridionale montagnaise. On la retrouve en vastes plages dans les principaux massifs, très souvent au contact les « campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle » et dans une moindre mesure de la classe les « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique ». Ce phénomène est très visible tout au long de l'arc alpin, sur les contreforts sud-est du Massif central et dans une moindre mesure sur le piémont pyrénéen.

Une grande partie des Alpes constitue la zone la plus étendue d'occurrence de cette classe. Dans la région PACA 40 % des communes sont concernées mais seulement 4,3 % de la population. En Rhône-Alpes 17,1 % des communes et 5,1 % de la population en font partie. Cette classe est très présente dans la montagne corse puisque 75 % des communes et 31,3 % de la population de cette région y appartiennent. Elle se déploie

diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle ou touristique, avec un très faible chômage » 24,5 %, « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen » 9,3 %, « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage » 1,7 %

²³ Classes : « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle ou touristique, avec un très faible chômage » 24,5 % et « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage » 1,7 %

²⁴ Classe : « espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen » 9,3 %

également à l'ouest du couloir rhodanien à partir des monts du Vivarais jusqu'à la montagne Noire couvrant ainsi une bonne partie de l'arrière-pays languedocien : 28 % de la région Languedoc-Roussillon et 6,7 % de sa population sont concernés. L'essentiel du massif pyrénéen s'inscrit dans cette classe avec 13,3 % des communes midi-pyrénéennes et 4,1 % de la population. On la retrouve également, mais de manière très éparse, dans la partie occidentale du Massif central principalement dans les Causses du Quercy, et plus à l'ouest dans le Périgord et de manière plus continue dans l'Aubrac. Elle concerne aussi le cœur des Vosges. Elle représente 3,4 % des communes alsaciennes et presque 2 % de la population. Sa présence dans d'autres régions françaises est beaucoup plus marginale. On la retrouve très ponctuellement sur le littoral atlantique et manchois et dans le Jura.

Tableau 35. Situation, trajectoires et points de vigilance de la classe

Situation et trajectoires	
Contextes variés avec permanence de l'économie touristique et présentielle	
Points de vigilance	
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - milieux remarquables à ménager ; - anticipation et adaptation au changement climatique.
Action publique	<ul style="list-style-type: none"> - services aux populations, viabilités et compensation des surcoûts liés à la situation montagnarde ; - fragilisation du tissu économique par une forte spécialisation touristique - diversification des activités ; - coût de dimensionnement des réseaux et des équipements ; - durée et l'extension des saisons touristiques.

Figure 42. Appartenance des communes et de la population régionale à la classe G

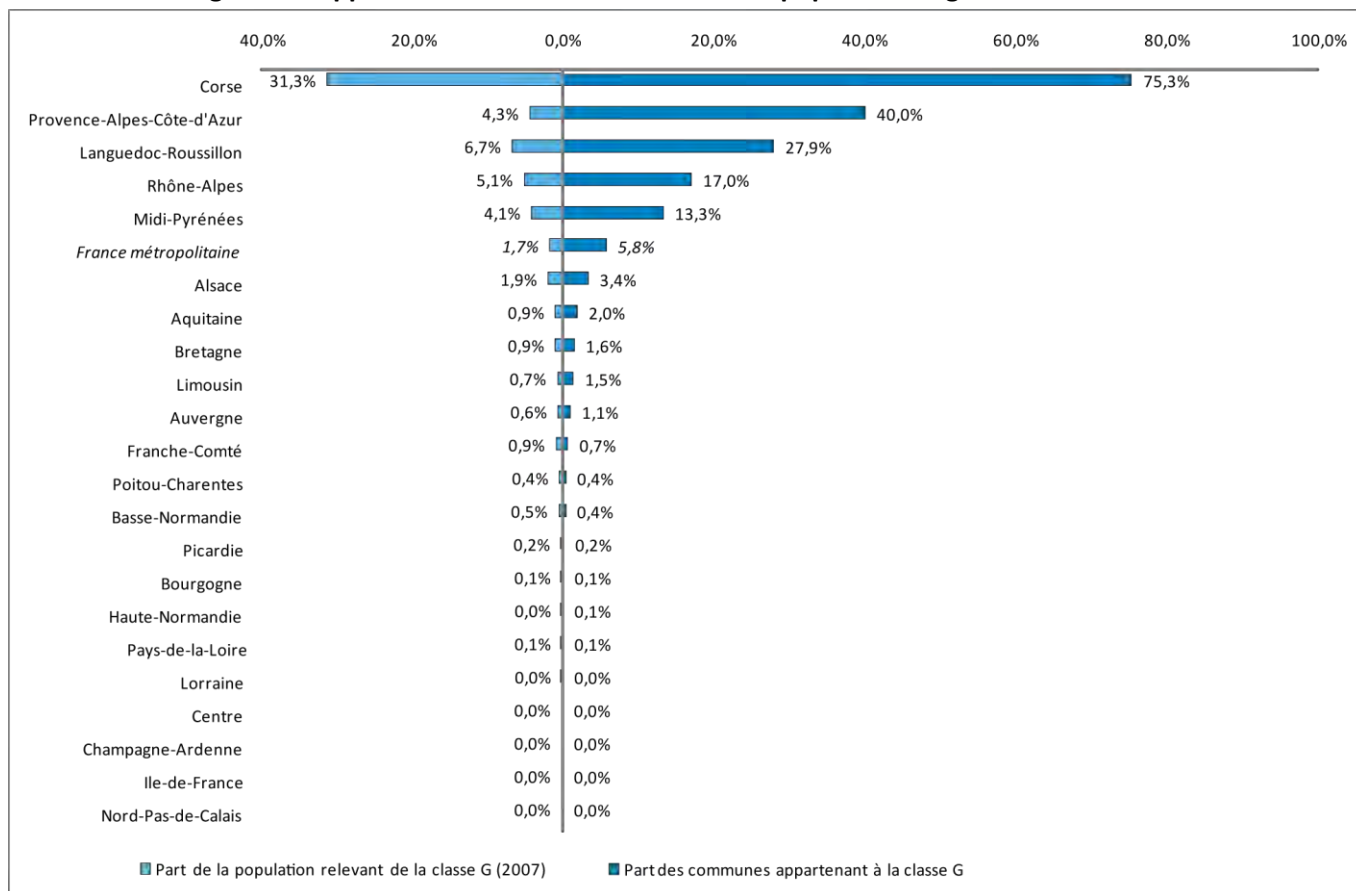


Figure 43. Caractérisation de la classe G par les modalités de variables actives

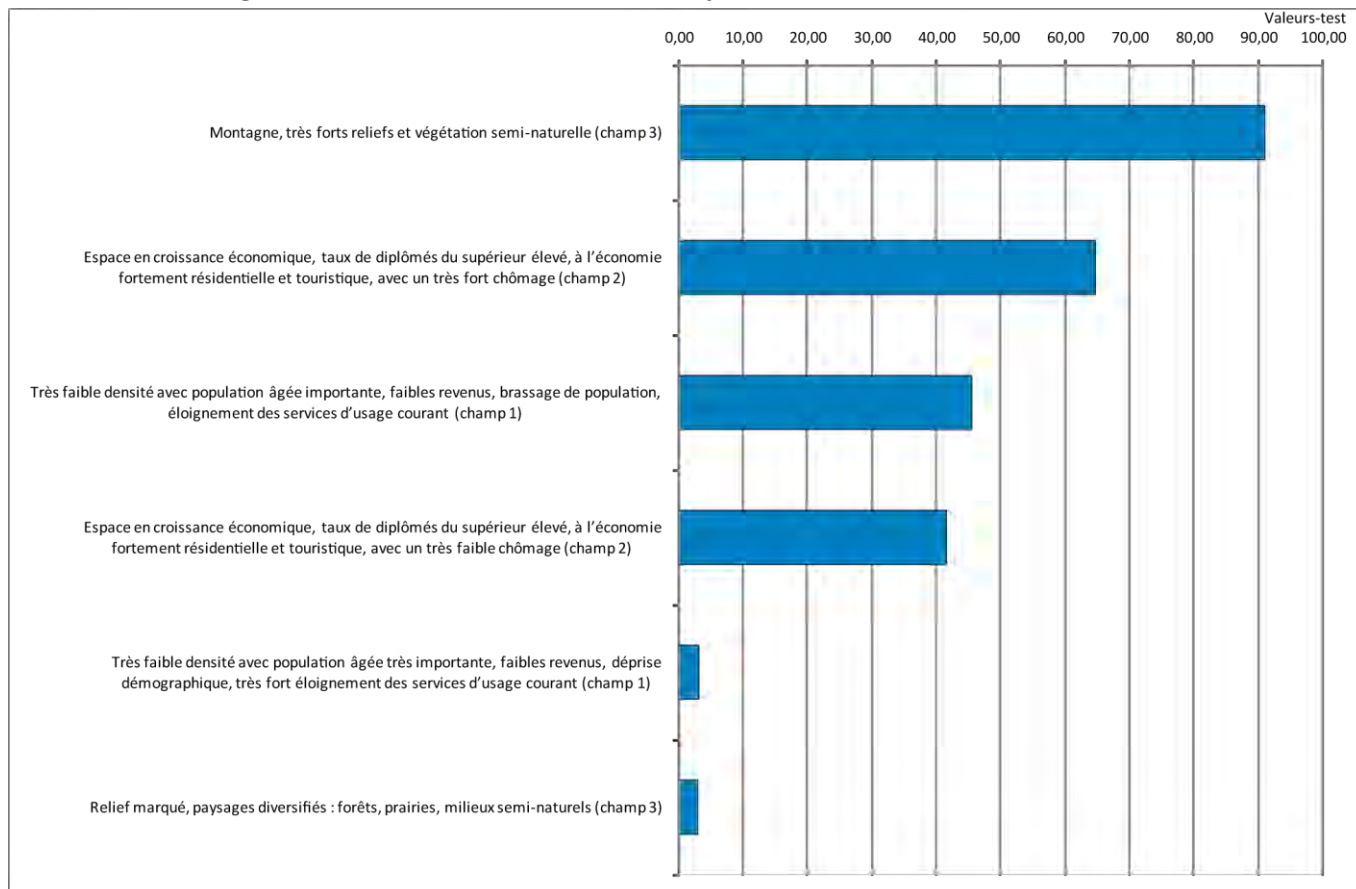


Figure 44. Caractérisation de la classe G par les variables illustratives

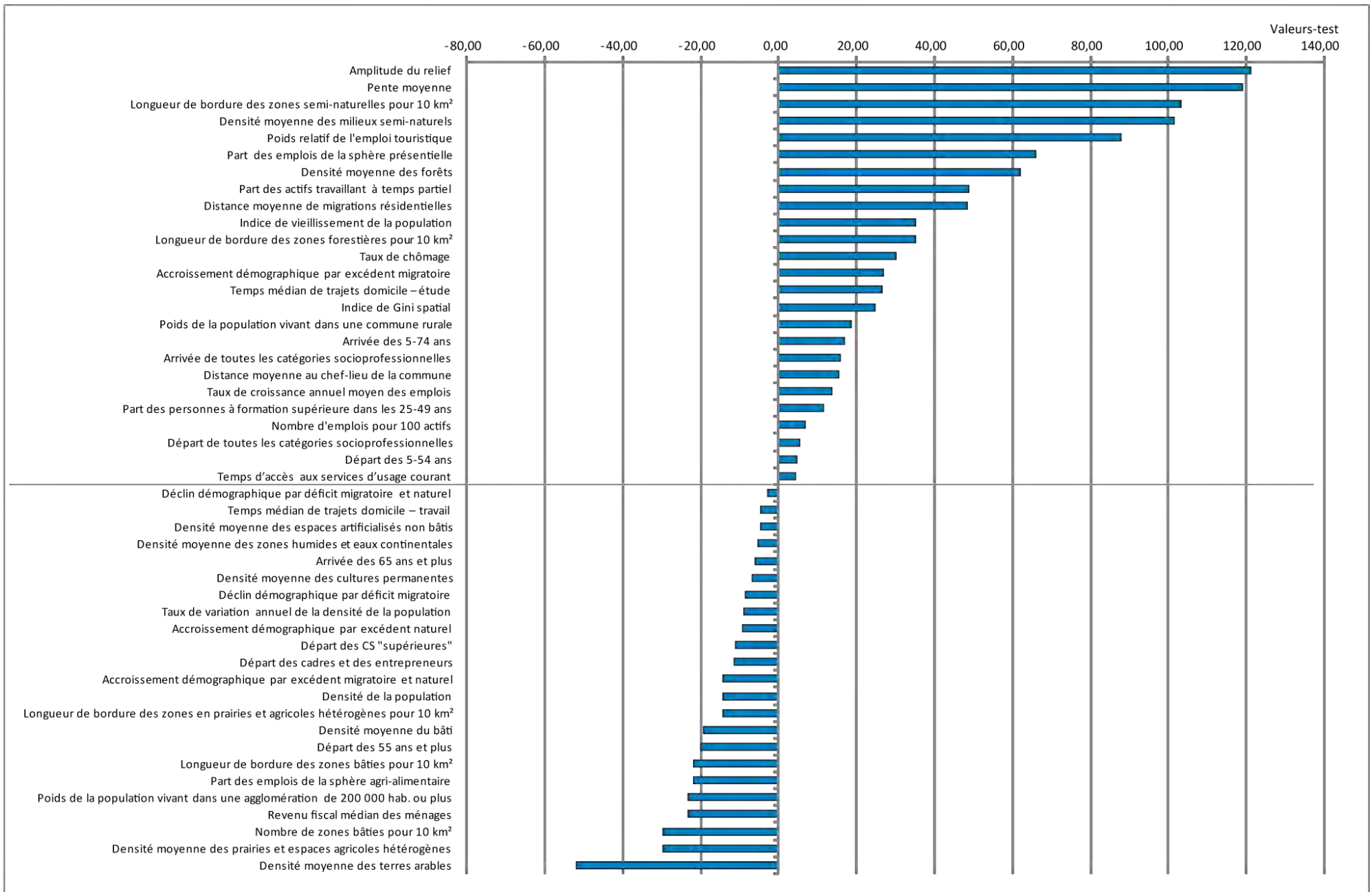

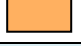

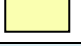

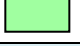



Tableau 36. Valeurs moyennes des indicateurs issus des trois champs thématiques

	Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées			Campagnes agricoles et industrielles	Campagnes de très faible densité			Champ d'étude
	Classe A 	Classe B 	Classe C 	Classe D 	Classe E 	Classe F 	Classe G 	
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	7	8	26	10	12	12	25	12
Temps médian de trajets domicile – travail [min.]	21	18	16	15	11	13	14	15
Temps médian de trajets domicile – étude [min.]	8	8	7	9	12	12	19	10
Nombre d'emplois pour 100 actifs	93	91	93	91	92	92	93	92
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	41	30	24	18	6	10	7	18
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	26	31	30	38	48	43	44	38
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	166	105	156	45	22	41	29	66
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	2,28	0,78	1,96	0,25	0,08	0,31	0,26	0,61
Indice de vieillissement de la population	49	61	72	74	130	116	158	91
Coefficient de Gini spatial	0,61	0,63	0,63	0,65	0,59	0,62	0,73	0,63
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	908	876	994	898	1 196	1 113	1 189	1 007
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	124	108	171	94	122	143	181	121
Revenu fiscal médian des ménages [€]	20 321	18 426	18 327	16 920	15 705	16 433	16 093	17 187
Rapport inter-déciles des revenus fiscaux	4,1	3,9	4,8	4,0	4,2	4,2	4,3	4,2
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	58,4	57,3	66,0	54,9	55,8	63,8	74,6	58,8
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	10,5	14,1	12,0	18,6	25,9	18,5	13,1	17,9
Poids relatif de l'emploi touristique	0,7	0,7	1,3	0,7	0,8	1,2	2,8	1,0
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans [%]	32,4	26,2	28,4	21,4	20,6	24,3	25,5	24,0
Taux de chômage [%]	7,1	8,5	9,4	9,5	9,4	9,6	10,9	9,2
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	16,6	16,6	18,6	16,6	17,8	19,0	20,2	17,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	2,3	1,3	2,0	0,5	0,3	1,0	1,4	0,9
Densité moyenne du bâti ²⁵	8,4	5,0	7,2	2,4	0,7	1,7	1,3	3,2
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	1,0	0,5	0,7	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3
Densité moyenne des terres arables	42,9	45,8	19,6	47,5	26,0	14,8	1,6	33,8
Densité moyenne des cultures permanentes	3,0	3,3	7,7	1,7	1,9	3,2	1,2	2,7
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	22,8	23,7	28,8	27,2	41,4	34,3	15,1	29,5
Densité moyenne des forêts	17,8	18,4	26,4	18,5	26,9	37,9	54,2	25,1
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,6	0,5	4,3	0,2	1,0	5,6	24,1	2,8
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	1,3	0,8	1,0	0,5	0,3	0,5	0,3	0,6
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,1	0,1	2,2	0,0	0,0	0,3	0,4	0,3
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	3,8	3,0	3,2	2,3	1,2	1,7	1,3	2,2
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	127,1	92,5	117,4	61,8	30,3	49,0	42,2	67,0
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	200,0	199,4	235,7	210,1	256,2	255,1	195,4	223,2
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	166,2	164,7	191,2	160,3	218,9	242,3	261,7	191,2
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	10,0	9,5	56,8	4,0	14,7	65,1	178,4	28,9
Pente moyenne	2,5	2,8	5,7	2,7	4,2	7,8	16,7	4,7
Amplitude du relief	87	90	214	82	125	261	654	157

²⁵ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Tableau 37. Appartenance des communes par profil de dynamique démographique







	Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées			Campagnes agricoles et industrielles	Campagnes vieilles à très faible densité			Total champ d'étude
	Classe A 	Classe B 	Classe C 		Classe D 	Classe E 	Classe F 	
Accroissement par excédent migratoire	218	593	609	1 679	2 486	1 245	1 049	7 879
Accroissement par excédent naturel	360	512	142	1 125	279	169	67	2 654
Accroissement par excédent naturel et migratoire	2 385	2 806	1 652	4 779	1 361	1 175	622	14 780
Déclin par déficit migratoire	83	639	78	1 816	763	313	126	3 818
Déclin par déficit migratoire et naturel	15	177	29	650	1 289	341	133	2 634
Déclin par déficit naturel	4	100	24	414	999	256	120	1 917
Communes stable	5	16	1	60	45	28	17	172
Total général	3 070	4 843	2 535	10 523	7 222	3 528	2 134	33 855

Tableau 38. Appartenance des communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge




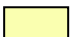

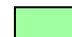



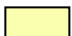

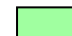
	Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées			Campagnes agricoles et industrielles	Campagnes vieilles à très faible densité			Total champ d'étude
	Classe A 	Classe B 	Classe C 		Classe D 	Classe E 	Classe F 	
Départ des classes d'âge de 5 à 54 ans	87	376	201	1 951	2377	692	470	6154
Arrivée des classes d'âge de 65 ans plus	608	1 374	868	4 173	2247	1241	577	11088
Départ des classes d'âge de 55 ans plus	1 496	1 691	538	2 192	484	225	109	6735
Arrivée des classes d'âge de 5 à 74 ans	879	1 402	928	2 207	2114	1370	978	9878
Total général	3 070	4 843	2 535	10 523	7222	3528	2134	33855

Tableau 39. Appartenance des communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles

	Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées			Campagnes agricoles et industrielles	Campagnes vieilles à très faible densité			Total champ d'étude
	Classe A 	Classe B 	Classe C 		Classe D 	Classe E 	Classe F 	
Arrivée des CS « supérieures »	513	570	476	954	748	528	279	4068
Arrivée des CS « modestes »	286	563	221	1782	1030	561	289	4732
Arrivée de toutes les CS	466	816	539	1128	1019	723	615	5306
Départ des CS « supérieures »	594	911	398	2259	1021	368	182	5733
Départ des cadres, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	791	1326	581	2998	1631	834	330	8491
Départ de toutes les CS	420	657	320	1402	1773	514	439	5525
Total général	3070	4843	2535	10523	7222	3528	2134	33855

Caractérisation des classes par statistiques descriptives des indicateurs

Répartition des classes selon leur appartenance aux typologies des trois champs thématiques

1. Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

1.1 ... densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique

Tableau 40. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe A	Champ	Classe A	Champ	Classe A	Champ	Classe A	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	7	10	0	0	18	56	3	5
Temps médian de trajets domicile – travail [min.]	21	15	0	0	69	508	9	12
Temps médian de trajets domicile – étude [min.]	8	10	0	0	55	648	7	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	93	92	47	34	116	459	11	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	41	18	0	0	94	98	26	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	26	38	2	0	89	100	13	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	166	66	3	0	2 972	4 008	187	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	2,28	0,61	-26,89	-36,96	94,51	95,65	3,68	1,86
Indice de vieillissement de la population	49	91	3	0	200	3 900	21	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0,0	0,0	0,9	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	908	1 007	0	0	4 999	14 942	435	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	124	121	40	0	335	557	55	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	20 321	17 187	13 245	10 650	34 014	34 014	2 568	2 241
Rapport inter-déciles des revenus fiscaux	4,1	4,2	0	0,0	497,7	1362,1	12,6	8,4
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	58,4	58,8	18,6	18,5	89,2	92,7	11,3	11,5
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	10,5	17,9	0,6	0,0	57,3	67,0	6,5	10,5
Poids relatif de l'emploi touristique	0,7	1,0	0,0	0,0	4,8	11,4	0,5	1,0
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans [%]	32,4	24,0	15,0	10,6	69,8	69,8	7,0	6,2
Taux de chômage [%]	7,1	9,2	3,2	1,6	18,0	28,7	1,7	2,7
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	16,6	17,5	10,3	8,7	24,6	30,2	2,4	2,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	2,3	0,9	-4,3	-9,3	21,0	21,0	1,9	1,5
Densité moyenne du bâti ²⁶	8,4	3,2	0,0	0,0	53,5	61,1	6,4	4,5
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	1,0	0,3	0,0	0,0	31,6	46,0	2,4	1,4
Densité moyenne des terres arables	42,9	33,8	0,0	0,0	99,4	100,0	25,2	29,6
Densité moyenne des cultures permanentes	3,0	2,7	0,0	0,0	77,6	94,0	10,0	10,3
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	22,8	29,5	0,0	0,0	89,7	99,1	19,5	22,9
Densité moyenne des forêts	17,8	25,1	0,0	0,0	93,8	99,8	16,0	22,4
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,6	2,8	0,0	0,0	74,2	97,9	3,8	9,9
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	1,3	0,6	0,0	0,0	38,8	82,1	3,3	2,2
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,1	0,3	0,0	0,0	40,6	80,9	1,5	2,7
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	3,8	2,2	0,0	0,0	9,0	9,0	1,4	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	127,1	67,0	0,0	0,0	305,0	312,0	54,8	54,2
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	200,0	223,2	0,0	0,0	415,0	464,0	95,5	91,8
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	166,2	191,2	0,0	0,0	420,0	469,0	82,3	96,1
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	10,0	28,9	0,0	0,0	282,0	419,0	34,3	69,2
Pente moyenne	2,5	4,7	0,4	0,0	17,3	34,1	1,7	4,8
Amplitude du relief	87	157	9	0	887	1 587	70	195

²⁶ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Tableau 41. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
2 385	360	218	15	4	83
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 5 – 54 ans	Arrivée des 65 ans et plus	Départ des 55 ans et plus	Arrivée des 5 - 74 ans		
87	608	1 496	879		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS	Départ des CS « supérieures »	Départ de toutes les CS
594	513	286	466	791	420

Tableau 42. Répartition des communes de la classe A selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	52,0 %
Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant	42,5 %
Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	3,3 %
Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	2,1 %
Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant	0,0 %
Très faible densité avec population âgée très importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant	0,0 %

Tableau 43. Répartition des communes de la classe A selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage	76,1 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen	2,7 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage	0,0 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage	0,0 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle	13,3 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement industrielle	7,9 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire	0,0 %
Espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés	0,0 %

Tableau 44. Répartition des communes de la classe A selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Paysages »

Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)	52,0 %
Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux	8,2 %
Paysages de cultures avec forte marque du bâti	8,8 %
Plaines et plateaux et grands openfields	13,3 %
Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué	10,1 %
Plaines et plateaux, prairies et forêts	4,8 %
Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)	2,8 %
Collines et vallées en prairies, peu artificialisées	0,0 %
Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels	0,0 %
Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle	0,0 %

1. Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

1.2. ... diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée

Tableau 45. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe B	Champ	Classe B	Champ	Classe B	Champ	Classe B	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	8	10	0	0	25	56	3	5
Temps médian de trajets domicile – travail [min.]	18	15	0	0	74	508	10	12
Temps médian de trajets domicile – étude [min.]	8	10	0	0	227	648	9	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	91	92	54	34	123	459	11	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	30	18	0	0	91	98	23	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	31	38	3	0	88	100	12	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	105	66	1	0	4 008	4 008	162	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,78	0,61	-36,96	-36,96	95,65	95,65	2,35	1,86
Indice de vieillissement de la population	61	91	0	0	371	3 900	32	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	876	1 007	0	0	4 111	14 942	449	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	108	121	35	0	335	557	50	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	18 426	17 187	13 017	10 650	30 515	34 014	2 063	2 241
Rapport inter-déciles des revenus fiscaux	3,9	4,2	0	0,0	17,5	1362,1	0,8	8,4
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	57,3	58,8	18,6	18,5	91,0	92,7	10,8	11,5
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	14,1	17,9	1,1	0,0	66,8	67,0	8,2	10,5
Poids relatif de l'emploi touristique	0,7	1,0	0,0	0,0	7,3	11,4	0,5	1,0
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans [%]	26,2	24,0	10,6	10,6	57,4	69,8	5,9	6,2
Taux de chômage [%]	8,5	9,2	3,6	1,6	23,7	28,7	2,4	2,7
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	16,6	17,5	10,3	8,7	23,7	30,2	2,4	2,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	1,3	0,9	-5,0	-9,3	9,9	21,0	1,4	1,5
Densité moyenne du bâti ²⁷	5,0	3,2	0,0	0,0	55,9	61,1	5,0	4,5
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,5	0,3	0,0	0,0	43,4	46,0	1,6	1,4
Densité moyenne des terres arables	45,8	33,8	0,0	0,0	100,0	100,0	29,5	29,6
Densité moyenne des cultures permanentes	3,3	2,7	0,0	0,0	93,1	94,0	12,2	10,3
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	23,7	29,5	0,0	0,0	97,4	99,1	20,5	22,9
Densité moyenne des forêts	18,4	25,1	0,0	0,0	95,4	99,8	18,1	22,4
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,5	2,8	0,0	0,0	74,7	97,9	2,9	9,9
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,8	0,6	0,0	0,0	82,1	82,1	2,5	2,2
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,1	0,3	0,0	0,0	57,6	80,9	1,5	2,7
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	3,0	2,2	0,0	0,0	9,0	9,0	1,4	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	92,5	67,0	0,0	0,0	289,0	312,0	53,0	54,2
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	199,4	223,2	0,0	0,0	426,0	464,0	99,8	91,8
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	164,7	191,2	0,0	0,0	423,0	469,0	93,7	96,1
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	9,5	28,9	0,0	0,0	369,0	419,0	34,6	69,2
Pente moyenne	2,8	4,7	0,3	0,0	16,7	34,1	2,1	4,8
Amplitude du relief	90	157	6	0	563	1 587	68	195

²⁷ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Tableau 46. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
2 806	512	593	177	100	639
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 5 – 54 ans	Arrivée des 65 ans et plus	Départ des 55 ans et plus	Arrivée des 5 - 74 ans		
376	1 374	1 691	1 402		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS	Départ des CS « supérieures »	Départ de toutes les CS
911	570	563	816	1 326	657

Tableau 47. Répartition des communes de la classe B selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	28,1 %
Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant	28,6 %
Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	18,8 %
Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	24,1 %
Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant	0,3 %
Très faible densité avec population âgée très importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant	0,1 %

Tableau 48. Répartition des communes de la classe B selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage	23,7 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen	22,3 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage	0,1 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage	0,4 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle	26,1 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement industrielle	18,5 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire	2,4 %
Espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés	6,5 %

**Tableau 49. Répartition des communes de la classe B selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ
« Paysages »**

Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)	19,7 %
Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux	4,9 %
Paysages de cultures avec forte marque du bâti	10,7 %
Plaines et plateaux et grands openfields	22,8 %
Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué	14,8 %
Plaines et plateaux, prairies et forêts	7,8 %
Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)	10,8 %
Collines et vallées en prairies, peu artificialisées	2,3 %
Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels	6,3 %
Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle	0,0 %

1. Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

1.3. ... densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présente

Tableau 50. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe C	Champ	Classe C	Champ	Classe C	Champ	Classe C	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	8	10	0	0	30	56	4	5
Temps médian de trajets domicile – travail [min.]	16	15	0	0	89	508	10	12
Temps médian de trajets domicile – étude [min.]	7	10	0	0	88	648	7	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	93	92	49	34	459	459	13	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	24	18	0	0	96	98	23	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	30	38	0	0	100	100	14	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	156	66	3	0	3 648	4 008	216	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	1,96	0,61	-15,42	-36,96	47,59	95,65	2,88	1,86
Indice de vieillissement de la population	72	91	5	0	380	3 900	41	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	994	1 007	0	0	6 814	14 942	525	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	171	121	0	0	557	557	87	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	18 327	17 187	11 220	10 650	27 926	34 014	2 214	2 241
Rapport inter-déciles des revenus fiscaux	4,8	4,2	0	0,0	1362,1	1362,1	27,0	8,4
Part des emplois de la sphère présente [%]	66,0	58,8	18,5	18,5	91,0	92,7	10,6	11,5
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	12,0	17,9	0,0	0,0	44,5	67,0	6,3	10,5
Poids relatif de l'emploi touristique	1,3	1,0	0,1	0,0	9,5	11,4	1,0	1,0
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans [%]	28,4	24,0	12,6	10,6	67,2	69,8	6,6	6,2
Taux de chômage [%]	9,4	9,2	3,2	1,6	28,7	28,7	3,2	2,7
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	18,6	17,5	8,7	8,7	30,2	30,2	2,4	2,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	2,0	0,9	-2,2	-9,3	9,9	21,0	1,4	1,5
Densité moyenne du bâti ²⁸	7,2	3,2	0,0	0,0	61,1	61,1	6,8	4,5
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,7	0,3	0,0	0,0	46,0	46,0	2,1	1,4
Densité moyenne des terres arables	19,6	33,8	0,0	0,0	99,4	100,0	23,8	29,6
Densité moyenne des cultures permanentes	7,7	2,7	0,0	0,0	94,0	94,0	17,4	10,3
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	28,8	29,5	0,0	0,0	94,3	99,1	19,9	22,9
Densité moyenne des forêts	26,4	25,1	0,0	0,0	98,7	99,8	23,2	22,4
Densité moyenne des milieux semi-naturels	4,3	2,8	0,0	0,0	76,3	97,9	9,9	9,9
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	1,0	0,6	0,0	0,0	46,5	82,1	3,2	2,2
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	2,2	0,3	0,0	0,0	76,6	80,9	7,9	2,7
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	3,2	2,2	0,0	0,0	9,0	9,0	1,4	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	117,4	67,0	0,0	0,0	312,0	312,0	59,4	54,2
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	235,7	223,2	0,0	0,0	454,0	464,0	85,3	91,8
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	191,2	191,2	0,0	0,0	434,0	469,0	102,8	96,1
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	56,8	28,9	0,0	0,0	222,0	419,0	79,3	69,2
Pente moyenne	5,7	4,7	0,3	0,0	30,7	34,1	5,4	4,8
Amplitude du relief	214	157	6	0	1 513	1 587	238	195

²⁸ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Tableau 51. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
1 652	142	609	29	24	78
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 5 – 54 ans	Arrivée des 65 ans et plus	Départ des 55 ans et plus	Arrivée des 5 - 74 ans		
201	868	538	928		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS	Départ des CS « supérieures »	Départ de toutes les CS
398	476	221	539	581	320

Tableau 52. Répartition des communes de la classe C selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	27,9 %
Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant	57,6 %
Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	5,1 %
Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	7,8 %
Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant	1,6 %
Très faible densité avec population âgée très importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant	0,1 %

Tableau 53. Répartition des communes de la classe C selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage	23,2 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen	20,0 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage	8,4 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage	39,7 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle	3,7 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement industrielle	2,9 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire	1,5 %
Espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés	0,6 %

Tableau 54. Répartition des communes de la classe C selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Paysages »

Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)	19,3 %
Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux	26,0 %
Paysages de cultures avec forte marque du bâti	2,7 %
Plaines et plateaux et grands openfields	3,3 %
Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué	2,2 %
Plaines et plateaux, prairies et forêts	1,2 %
Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)	9,8 %
Collines et vallées en prairies, peu artificialisées	0,0 %
Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels	21,8 %
Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle	13,6 %

2. Campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine

Tableau 55. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe D	Champ	Classe D	Champ	Classe D	Champ	Classe D	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	10	10	0	0	24	56	3	5
Temps médian de trajets domicile – travail [min.]	15	15	0	0	100	508	9	12
Temps médian de trajets domicile – étude [min.]	9	10	0	0	321	648	10	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	91	92	54	34	119	459	9	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	18	18	0	0	87	98	18	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	38	38	4	0	76	100	11	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	45	66	0	0	1 605	4 008	60	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,25	0,61	-18,67	-36,96	16,15	95,65	0,71	1,86
Indice de vieillissement de la population	74	91	0	0	1 255	3 900	41	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	898	1 007	0	0	5 225	14 942	486	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	94	121	35	0	326	557	39	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	16 920	17 187	12 857	10 650	24 247	34 014	1 481	2 241
Rapport inter-déciles des revenus fiscaux	4,0	4,2	0,0	0,0	17,5	1362,1	0,8	8,4
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	54,9	58,8	18,5	18,5	84,7	92,7	10,2	11,5
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	18,6	17,9	0,0	0,0	66,8	67,0	10,0	10,5
Poids relatif de l'emploi touristique	0,7	1,0	0,0	0,0	7,3	11,4	0,6	1,0
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans [%]	21,4	24,0	10,6	10,6	51,3	69,8	4,1	6,2
Taux de chômage [%]	9,5	9,2	3,6	1,6	21,6	28,7	2,3	2,7
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	16,6	17,5	10,3	8,7	24,6	30,2	2,1	2,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	0,5	0,9	-9,3	-9,3	8,7	21,0	1,2	1,5
Densité moyenne du bâti ²⁹	2,4	3,2	0,0	0,0	41,8	61,1	2,6	4,5
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,2	0,3	0,0	0,0	25,9	46,0	1,1	1,4
Densité moyenne des terres arables	47,5	33,8	0,0	0,0	100,0	100,0	28,4	29,6
Densité moyenne des cultures permanentes	1,7	2,7	0,0	0,0	93,2	94,0	8,3	10,3
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	27,2	29,5	0,0	0,0	99,1	99,1	22,7	22,9
Densité moyenne des forêts	18,5	25,1	0,0	0,0	98,3	99,8	18,8	22,4
Densité moyenne des milieux semi-naturels	0,2	2,8	0,0	0,0	56,9	97,9	1,7	9,9
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,5	0,6	0,0	0,0	54,3	82,1	2,0	2,2
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,0	0,3	0,0	0,0	52,1	80,9	0,9	2,7
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	2,3	2,2	0,0	0,0	9,0	9,0	1,2	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	61,8	67,0	0,0	0,0	273,0	312,0	37,7	54,2
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	210,1	223,2	0,0	0,0	446,0	464,0	93,1	91,8
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	160,3	191,2	0,0	0,0	433,0	469,0	88,2	96,1
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	4,0	28,9	0,0	0,0	345,0	419,0	22,3	69,2
Pente moyenne	2,7	4,7	0,0	0,0	18,5	34,1	1,8	4,8
Amplitude du relief	82	157	0	0	490	1 587	54	195

²⁹ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Tableau 56. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
4 779	1 125	1 679	650	414	1 816
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 5 – 54 ans	Arrivée des 65 ans et plus	Départ des 55 ans et plus	Arrivée des 5 - 74 ans		
1 951	4 173	2 192	2 207		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS	Départ des CS « supérieures »	Départ de toutes les CS
2 259	954	1 782	1 128	2 998	1 402

Tableau 57. Répartition des communes de la classe D selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	2,0 %
Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant	1,2 %
Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	23,7 %
Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	67,4 %
Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant	1,9 %
Très faible densité avec population âgée très importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant	3,6 %

Tableau 58. Répartition des communes de la classe D selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage	1,2 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen	12,5 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage	0,0 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage	0,0 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle	27,6 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement industrielle	23,6 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire	11,7 %
Espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés	23,4 %

Tableau 59. Répartition des communes de la classe D selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Paysages »

Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)	2,0 %
Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux	0,3 %
Paysages de cultures avec forte marque du bâti	15,9 %
Plaines et plateaux et grands openfields	19,1 %
Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué	26,3 %
Plaines et plateaux, prairies et forêts	12,2 %
Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)	12,2 %
Collines et vallées en prairies, peu artificialisées	8,6 %
Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels	3,3 %
Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle	0,0 %

3. Campagnes vieilles à très faible densité...

3.1 ... à faibles revenus, économie présentielle et agricole

Tableau 60. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe E	Champ	Classe E	Champ	Classe E	Champ	Classe E	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	12	10	1	0	36	56	3	5
Temps médian de trajets domicile – travail [min.]	11	15	0	0	508	508	11	12
Temps médian de trajets domicile – étude [min.]	12	10	0	0	378	648	16	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	92	92	58	34	124	459	9	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	6	18	0	0	82	98	14	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	48	38	7	0	83	100	12	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	22	66	0	0	1 400	4 008	29	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,08	0,61	-18,75	-36,96	4,81	95,65	0,41	1,86
Indice de vieillissement de la population	130	91	11	0	2 800	3 900	95	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 196	1 007	0	0	7 747	14 942	583	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	122	121	33	0	315	557	44	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	15 705	17 187	10 726	10 650	24 048	34 014	1 344	2 241
Rapport inter-déciles des revenus fiscaux	4,2	4,2	0,0	0,0	17,5	1362,1	1,1	8,4
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	55,8	58,8	19,7	18,5	87,8	92,7	9,2	11,5
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	25,9	17,9	1,8	0,0	67,0	67,0	10,8	10,5
Poids relatif de l'emploi touristique	0,8	1,0	0,1	0,0	7,3	11,4	0,6	1,0
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans [%]	20,6	24,0	10,6	10,6	35,3	69,8	4,4	6,2
Taux de chômage [%]	9,4	9,2	2,9	1,6	23,3	28,7	2,4	2,7
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	17,8	17,5	9,3	8,7	27,5	30,2	2,2	2,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	0,3	0,9	-9,3	-9,3	4,3	21,0	1,1	1,5
Densité moyenne du bâti ³⁰	0,7	3,2	0,0	0,0	24,6	61,1	1,2	4,5
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,1	0,3	0,0	0,0	14,3	46,0	0,5	1,4
Densité moyenne des terres arables	26,0	33,8	0,0	0,0	99,0	100,0	24,5	29,6
Densité moyenne des cultures permanentes	1,9	2,7	0,0	0,0	89,5	94,0	8,3	10,3
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	41,4	29,5	0,0	0,0	98,8	99,1	23,9	22,9
Densité moyenne des forêts	26,9	25,1	0,0	0,0	99,8	99,8	20,9	22,4
Densité moyenne des milieux semi-naturels	1,0	2,8	0,0	0,0	77,2	97,9	5,5	9,9
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,3	0,6	0,0	0,0	30,2	82,1	1,3	2,2
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,0	0,3	0,0	0,0	25,0	80,9	0,6	2,7
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	1,2	2,2	0,0	0,0	7,0	9,0	1,0	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	30,3	67,0	0,0	0,0	217,0	312,0	31,1	54,2
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	256,2	223,2	0,0	0,0	459,0	464,0	73,3	91,8
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	218,9	191,2	0,0	0,0	451,0	469,0	90,2	96,1
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	14,7	28,9	0,0	0,0	364,0	419,0	48,7	69,2
Pente moyenne	4,2	4,7	0,0	0,0	24,7	34,1	2,5	4,8
Amplitude du relief	125	157	0	0	946	1 587	79	195

³⁰ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Tableau 61. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
1 361	279	2 486	1 289	999	763
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 5 – 54 ans	Arrivée des 65 ans et plus	Départ des 55 ans et plus	Arrivée des 5 - 74 ans		
2 377	2 247	484	2 114		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS	Départ des CS « supérieures »	Départ de toutes les CS
1 021	748	1 030	1 019	1 631	1 773

Tableau 62. Répartition des communes de la classe E selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	0,5 %
Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant	0,2 %
Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	3,5 %
Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	15,8 %
Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant	41,2 %
Très faible densité avec population âgée très importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant	38,8 %

Tableau 63. Répartition des communes de la classe E selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage	0,2 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen	12,1 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage	0,2 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage	0,6 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle	4,8 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement industrielle	10,3 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire	45,0 %
Espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés	26,8 %

Tableau 64. Répartition des communes de la classe E selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Paysages »

Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)	0,1 %
Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux	0,0 %
Paysages de cultures avec forte marque du bâti	4,5 %
Plaines et plateaux et grands openfields	1,4 %
Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué	11,9 %
Plaines et plateaux, prairies et forêts	5,2 %
Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)	16,0 %
Collines et vallées en prairies, peu artificialisées	46,9 %
Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels	13,6 %
Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle	0,5 %

3. Campagnes vieilles à très faible densité...

3.2 ...à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique

Tableau 65. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe F	Champ	Classe F	Champ	Classe F	Champ	Classe F	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	12	10	0	0	42	56	5	5
Temps médian de trajets domicile – travail [min.]	13	15	0	0	329	508	12	12
Temps médian de trajets domicile – étude [min.]	12	10	0	0	648	648	20	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	92	92	54	34	128	459	10	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	10	18	0	0	95	98	17	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	43	38	2	0	94	100	15	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	41	66	0	0	1 996	4 008	76	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,31	0,61	-11,63	-36,96	20,97	95,65	0,82	1,86
Indice de vieillissement de la population	116	91	0	0	3 400	3 900	119	91
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,6	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 113	1 007	0	0	7 522	14 942	600	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	143	121	5	0	519	557	55	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	16 433	17 187	10 726	10 650	24 048	34 014	1 751	2 241
Rapport inter-déciles des revenus fiscaux	4,2	4,2	0	0,0	10,6	1362,1	1,5	8,4
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	63,8	58,8	19,8	18,5	89,2	92,7	9,8	11,5
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	18,5	17,9	1,1	0,0	58,7	67,0	9,8	10,5
Poids relatif de l'emploi touristique	1,2	1,0	0,1	0,0	10,1	11,4	0,8	1,0
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans [%]	24,3	24,0	11,5	10,6	45,5	69,8	4,5	6,2
Taux de chômage [%]	9,6	9,2	3,4	1,6	23,7	28,7	2,9	2,7
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	19,0	17,5	10,7	8,7	30,2	30,2	2,8	2,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	1,0	0,9	-5,6	-9,3	9,9	21,0	1,2	1,5
Densité moyenne du bâti ³¹	1,7	3,2	0,0	0,0	34,9	61,1	2,7	4,5
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,2	0,3	0,0	0,0	20,9	46,0	0,9	1,4
Densité moyenne des terres arables	14,8	33,8	0,0	0,0	98,8	100,0	22,9	29,6
Densité moyenne des cultures permanentes	3,2	2,7	0,0	0,0	91,9	94,0	11,2	10,3
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	34,3	29,5	0,0	0,0	96,7	99,1	21,6	22,9
Densité moyenne des forêts	37,9	25,1	0,0	0,0	98,3	99,8	24,3	22,4
Densité moyenne des milieux semi-naturels	5,6	2,8	0,0	0,0	86,7	97,9	12,0	9,9
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,5	0,6	0,0	0,0	30,1	82,1	1,9	2,2
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,3	0,3	0,0	0,0	80,9	80,9	2,4	2,7
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	1,7	2,2	0,0	0,0	8,0	9,0	1,4	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	49,0	67,0	0,0	0,0	282,0	312,0	46,0	54,2
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	255,1	223,2	0,0	0,0	464,0	464,0	81,6	91,8
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	242,3	191,2	0,0	0,0	469,0	469,0	97,1	96,1
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	65,1	28,9	0,0	0,0	416,0	419,0	94,8	69,2
Pente moyenne	7,8	4,7	0,3	0,0	29,3	34,1	5,4	4,8
Amplitude du relief	261	157	8	0	1 301	1 587	205	195

³¹ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Tableau 66. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs quantitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
1 175	169	1 245	341	256	313
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 5 – 54 ans	Arrivée des 65 ans et plus	Départ des 55 ans et plus	Arrivée des 5 - 74 ans		
692	1 241	225	1 370		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS	Départ des CS « supérieures »	Départ de toutes les CS
368	528	561	723	834	514

Tableau 67. Répartition des communes de la classe F selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	4,3 %
Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant	6,3 %
Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	8,6 %
Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	29,3 %
Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant	34,2 %
Très faible densité avec population âgée très importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant	17,3 %

Tableau 68. Répartition des communes de la classe F selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage	2,8 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen	31,5 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage	5,8 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage	28,7 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle	4,8 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement industrielle	4,2 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire	17,0 %
Espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés	5,2 %

Tableau 69. Répartition des communes de la classe F selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Paysages »

Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)	1,4 %
Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux	3,1 %
Paysages de cultures avec forte marque du bâti	5,3 %
Plaines et plateaux et grands openfields	1,9 %
Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué	6,3 %
Plaines et plateaux, prairies et forêts	2,6 %
Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)	14,6 %
Collines et vallées en prairies, peu artificialisées	9,6 %
Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels	31,6 %
Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle	23,6 %

3. Campagnes vieilles à très faible densité...

3.3 ... à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

Tableau 70. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe G	Champ	Classe G	Champ	Classe G	Champ	Classe G	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	17	10	0	0	56	56	9	5
Temps médian de trajets domicile – travail [min.]	14	15	0	0	419	508	22	12
Temps médian de trajets domicile – étude [min.]	19	10	0	0	485	648	35	15
Nombre d'emplois pour 100 actifs	93	92	34	34	144	459	14	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	7	18	0	0	98	98	19	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	44	38	2	0	100	100	20	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	29	66	0	0	1 232	4 008	60	122
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,26	0,61	-10,17	-36,96	9,27	95,65	0,73	1,86
Indice de vieillissement de la population	158	91	0	0	3 900	3 900	215	91
Coefficient de Gini spatial	0,7	0,6	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 189	1 007	0	0	14 942	14 942	878	563
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	181	121	28	0	557	557	80	59
Revenu fiscal médian des ménages [€]	16 093	17 187	10 650	10 650	26 507	34 014	1 910	2 241
Rapport inter-déciles des revenus fiscaux	4,3	4,2	0	0,0	13,2	1362,1	2,4	8,4
Part des emplois de la sphère présentielle [%]	74,6	58,8	29,6	18,5	92,7	92,7	8,8	11,5
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire [%]	13,1	17,9	2,1	0,0	37,7	67,0	7,7	10,5
Poids relatif de l'emploi touristique	2,8	1,0	0,1	0,0	11,4	11,4	2,4	1,0
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans [%]	25,5	24,0	15,1	10,6	46,1	69,8	4,2	6,2
Taux de chômage [%]	10,9	9,2	1,6	1,6	23,2	28,7	4,0	2,7
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	20,2	17,5	8,7	8,7	30,2	30,2	3,7	2,6
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	1,4	0,9	-4,5	-9,3	9,9	21,0	1,5	1,5
Densité moyenne du bâti ³²	1,3	3,2	0,0	0,0	43,0	61,1	3,0	4,5
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,2	0,3	0,0	0,0	14,5	46,0	1,0	1,4
Densité moyenne des terres arables	1,6	33,8	0,0	0,0	78,0	100,0	5,6	29,6
Densité moyenne des cultures permanentes	1,2	2,7	0,0	0,0	65,1	94,0	5,1	10,3
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	15,1	29,5	0,0	0,0	72,4	99,1	14,0	22,9
Densité moyenne des forêts	54,2	25,1	0,0	0,0	98,4	99,8	21,9	22,4
Densité moyenne des milieux semi-naturels	24,1	2,8	0,0	0,0	97,9	97,9	22,9	9,9
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,3	0,6	0,0	0,0	41,0	82,1	1,8	2,2
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,4	0,3	0,0	0,0	68,1	80,9	3,6	2,7
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	1,3	2,2	0,0	0,0	8,0	9,0	1,3	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	42,2	67,0	0,0	0,0	255,0	312,0	48,7	54,2
Longueur de bordure des zones en prairies et des espaces agricoles hétérogènes pour 10 km ²	195,4	223,2	0,0	0,0	431,0	464,0	89,5	91,8
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	261,7	191,2	0,0	0,0	432,0	469,0	61,3	96,1
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	178,4	28,9	0,0	0,0	419,0	419,0	90,2	69,2
Pente moyenne	16,7	4,7	0,0	0,0	34,1	34,1	6,4	4,8
Amplitude du relief	654	157	0	0	1 587	1 587	314	195

³² Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Tableau 71. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
622	67	1 049	133	120	126
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 5 – 54 ans	Arrivée des 65 ans et plus	Départ des 55 ans et plus	Arrivée des 5 - 74 ans		
470	577	109	978		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Départ des cadres et entrepreneurs	Arrivée des CS « supérieures »	Arrivée des CS « modestes »	Arrivée de toutes les CS	Départ des CS « supérieures »	Départ de toutes les CS
182	279	289	615	330	439

Tableau 72. Répartition des communes de la classe G selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »

Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, fort éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	5,9 %
Forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant	5,5 %
Bassins, bourgs et petites villes en déprise démographique, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	3,3 %
Faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant	12,3 %
Très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant	58,6 %
Très faible densité avec population âgée très importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant	14,4 %

Tableau 73. Répartition des communes de la classe G selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, en périphérie des villes, très faible chômage	1,7 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, polarisé à l'économie diversifiée, taux de chômage moyen	9,3 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très faible chômage	24,5 %
Espace en croissance économique, taux de diplômés du supérieur élevé, à l'économie fortement résidentielle et touristique, avec un très fort chômage	64,5 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie résidentielle et industrielle	0,0 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement industrielle	0,0 %
Espaces où la croissance économique est incertaine, niveaux de formation et de chômage moyens, polarisés à l'économie fortement agricole et agro-alimentaire	0,0 %
Espaces où le marché du travail est en difficulté, à très faible croissance, très fort chômage et très faible taux de diplômés	0,0 %

Tableau 74. Répartition des communes de la classe G selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ « Paysages »

Rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié (cultures, forêts, vignobles)	0,0 %
Paysages artificialisés en contexte semi-naturel ou humide, notamment littoraux	2,4 %
Paysages de cultures avec forte marque du bâti	0,0 %
Plaines et plateaux et grands openfields	0,0 %
Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué	0,0 %
Plaines et plateaux, prairies et forêts	0,0 %
Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)	0,0 %
Collines et vallées en prairies, peu artificialisées	0,0 %
Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels	12,6 %
Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle	85,0 %

Comparaison de la typologie de synthèse avec les « trois France rurales » (SEGESA, 2003)

Les deux typologies rurales, produites à huit ans d'intervalle, ont été réalisées selon des méthodologies différentes ce qui rend la comparaison mal aisée. Notamment, il est risqué de conclure sur les trajectoires ou les évolutions des espaces ruraux à partir d'une simple confrontation de l'appartenance des communes aux classes des typologies aux deux dates. L'exercice permet cependant de saisir quelques tendances majeures et de juger de la cohérence entre les deux études dont l'objectif est d'identifier les principaux types d'espaces ruraux.

Les principales différences méthodologiques sont : la liste des indicateurs statistiques mobilisés en entrée des analyses, les périmètres concernés et la maille spatiale de référence.

Dans la typologie réalisée en 2003, 24 critères ont été retenus couvrant des données de peuplement, la structure démographique, les caractéristiques de l'emploi, les groupes socioprofessionnels et le logement. Certains indicateurs, et en particulier ceux relatifs aux deux derniers champs thématiques, n'ont pas été intégrés dans la typologie de 2011. Pour celle-ci, 40 indicateurs sont retenus, issus de trois champs thématiques : « Espace, population et conditions de vie », « Emploi et activités économiques » et « Paysages ». Ils participent à l'analyse en tant que variables actives, avec parmi eux certains indicateurs originaux. Les champs thématiques nouveaux par rapport à la typologie de 2003 décrivent : la composition et la configuration des paysages ; les impacts des migrations résidentielles sur la structure par âge de la population et sur la répartition des catégories socioprofessionnelles ; le capital humain ; ou encore la concentration ou la dispersion de la population au sein du périmètre communal.

Alors que pour la typologie de 2003, il a été fait le choix du canton comme niveau d'analyse, en 2011 la maille spatiale de référence correspond à la commune. Toutefois, pour garantir la fiabilité statistique quelques indicateurs ont été calculés aux niveaux d'agréats cantonaux de plus de 2000 habitants, avant d'être désagrégés au niveau communal pour participer à l'analyse.

Enfin, les champs spatiaux des deux études sont différents. En 2003, ont été exclus de l'analyse les cantons dont 100 % de la population habitent dans un pôle urbain (zonage en aires urbaines de 1996), à l'exception toutefois des cantons entièrement urbains dont la densité est inférieure à 150 habitants au km² en 1999. Ont également été exclus les cantons ayant une densité d'au moins 500 habitants au km² et ceux comptant plus de 100 000 habitants. La typologie de 2003 a porté sur 2 726 cantons comprenant 33 305 communes. En 2011, le champ spatial de la nouvelle typologie couvre les communes de France métropolitaine à l'exception de celles faisant partie des pôles urbains de 10 000 emplois ou plus (Insee, RP-2007). 33 855 communes sont analysées. Les champs spatiaux des deux typologies ne se recouvrent pas. Si la typologie de 2011 porte sur un plus grand nombre de communes que celle de 2003 elle ne couvre pas entièrement le périmètre étudié en 2003.

Comparaison de classement des espaces ruraux selon les typologies de 2003 et 2011

De manière générale, la cohérence entre les deux typologies est apparente. Les dénominations des types à deux dates pointent les mêmes caractéristiques principales des espaces étudiés, qu'il s'agisse de la périurbanisation, de l'orientation économique vers des activités agricoles, industrielles ou touristique, ou encore des caractéristiques démographiques. La comparaison des deux typologies fait apparaître la stabilité dans le temps de certains types. Elle permet aussi de déduire les évolutions qui ont touché d'autres types où les processus identifiés en 2003 se sont poursuivis jusqu'en 2011 ou au contraire, ont pris des trajectoires inattendues (ou plutôt non souhaitées).

Les campagnes des villes

Le caractère périurbain de cet ensemble reconnu en 2003 se trouve confirmé en 2011. En effet, huit ans après il se retrouve en grande majorité au sein des « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées » de la nouvelle typologie.

Les communes faisant partie des cantons identifiés en 2003 comme « périurbain de proximité » se retrouvent en 2011 à 70 % dans les campagnes densifiées, en périphérie des villes et, dans une moindre mesure, diffuses ou sur le littoral et dans les vallées urbanisées. Cette répartition laisse supposer une intégration progressive à la ville dans ces espaces. Par ailleurs, 20 % d'entre elles se trouvent en 2011 hors champ de l'étude, ce qui montre que ces communes font aujourd'hui partie des grands pôles urbains.

Le « rural en voie de périurbanisation » se trouve en 2011 à plus de 40 % dans les types à caractère périurbain confirmé (« campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées, (i) densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique, ou (ii) diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et à dynamique économique diversifiée »). Un tiers de ces communes appartient toujours à un type où l'influence urbaine est moindre, mais où, pour certains espaces, une tendance à la périurbanisation est perceptible ; il s'agit des « campagnes agricoles et industrielles sous faibles influence urbaine ».

Les campagnes fragiles

La situation de cet ensemble apparaît plutôt stable entre les deux dates, car les deux types qui en font partie se retrouvent majoritairement dans des classes analogues.

Presque 60 % des communes classées dans le « rural agricole vieilli et peu dense » appartiennent en 2011 aux « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, économie présentielle et agricole ». Le vieillissement de la population se poursuit et la faiblesse de la densité est confirmée. Si les activités agricoles restent importantes pour la majorité de ces communes, une orientation touristique apparaît pour presque 30 % d'entre elles.

Le « rural ouvrier » correspond en 2011 pour la majeure partie des communes au « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine ». La caractérisation de la nouvelle typologie par les professions et catégories socioprofessionnelles confirme le caractère de ces campagnes de loin le plus ouvrier parmi toutes les classes. On découvre pour ces espaces une tendance à la périurbanisation, où même pour 13 % des communes une réalité de ce phénomène. Cependant 15 % de ces espaces, où la présence des industries agro-alimentaires a été soulignée en 2003, se retrouvent dans les « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, économie présentielle et agricole ». Cette appartenance confirme leur fragilité identifiée dès 2003.

Les nouvelles campagnes

Deux classes de cet ensemble caractérisées par l'importance des activités touristiques présentent une forte stabilité sur la période 2003 – 2011. Quant au « rural en transition », la transformation amorcée semble avoir échoué, car ces communes se partagent entre deux classes aux caractéristiques marquées par les difficultés économiques ou démographiques.

Le « rural à économie touristique » présente la plus forte stabilité parmi toutes les classes. Ce type se retrouve à plus de 80 % dans les « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant ». Un peu moins de 10 % appartiennent aux « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées : densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle ». Bien que très différents par leurs

caractéristiques démographiques et l'organisation de l'espace, ces deux types possèdent une économie fortement orientée vers les activités touristiques.

La stabilité entre 2003 et 2011 caractérise aussi le « rural à attractivité touristique et résidentielle ». Ce type se partage entre trois classes de la nouvelle typologie qui cumulent à elles trois presque 80 % de ses communes. Il s'agit des (i) « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique » et (ii) « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant », ainsi que des (iii) « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées : densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle ». Dans ces trois types l'importance des activités touristiques est affirmée. Si l'attractivité résidentielle de ces espaces est confirmée par la typologie de 2011, elle est nuancée, car dans les campagnes de faible densité on assiste davantage à un chassé-croisé migratoire où en même temps que certaines populations viennent s'installer, d'autres quittent ces territoires. Le bilan migratoire reste toutefois positif et suffit, parfois même accompagné par un excédent naturel, à assurer une croissance démographique dans la plupart de ces communes.

La trajectoire du « rural en transition » est différente de celles des deux types précédents. En 2003 ces espaces de faible densité se caractérisaient par l'importance de l'agriculture dans la structure des emplois, par la forte présence de l'industrie, souvent agro-alimentaire, par une intense tertiarisation de l'économie et par le faible poids des activités liées au tourisme. Le bilan démographique, positif mais fragile était assuré par le solde migratoire compensant les pertes naturelles. En 2011 ces espaces se partagent entre les « campagnes agricoles sous faible influence urbaine » (presque 50 %) et « campagnes vieilles à très faible densité, faibles revenus, économie présentielle et agricole » (plus de 30 %). Pour la moitié de ces communes le bilan démographique est donc plutôt positif, mais le tissu économique reste fragile. Pour un tiers, l'excédent migratoire – si on l'observe – ne suffit pas à assurer la croissance démographique. Le poids de l'agriculture et de l'industrie est resté important et les activités liées au tourisme ne se sont toujours pas développées.

Petites villes rurales

Ce type apparaît comme le plus dispersé parmi les classes de la nouvelle typologie.

La plus grande partie de ces communes, presque un tiers, se retrouve en 2011 dans la classe « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine », où, le plus probablement, elles correspondent aux bourgs et petites villes qui en font partie et qui jouent le rôle des pôles de services pour les espaces alentours. Un quart des « petites villes rurales » rejoint en 2011 les « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées » en s'inscrivant dans les périphéries diffuses des villes, ou dans l'espace densifié du littoral et des vallées urbanisées. Cependant, 13 % des communes de ce type se retrouvent dans une classe à faible densité de population (« campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique »).

Tableau 75. Croisement de la typologie des « trois France rurales » (Segesa, 2003) avec la nouvelle typologie des espaces ruraux

2003 2011	Périurbain de proximité		Rural en voie de périurbanisation		Rural agricole vieilli et peu dense		Rural ouvrier		Rural à économie touristique		Rural à attractivité touristique résidentielle		Rural en transition		Petites villes rurales		Urbanisé		Total général
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
A	1145	41,0 %	960	14,0 %	9	0,2 %	142	2,7 %	1	0,3 %	38	1,9 %	59	0,9 %	343	7,5 %	373	11,4 %	3070
B	539	19,3 %	1924	28,1 %	98	1,9 %	707	13,3 %	3	0,9 %	133	6,7 %	511	8,0 %	664	14,6 %	264	8,1 %	4843
C	322	11,5 %	628	9,2 %	110	2,2 %	190	3,6 %	28	8,3 %	478	23,9 %	104	1,6 %	479	10,5 %	196	6,0 %	2535
D	109	3,9 %	1985	29,0 %	439	8,6 %	2943	55,4 %	15	4,4 %	109	5,5 %	3095	48,4 %	1327	29,2 %	501	15,4 %	10523
E	28	1,0 %	480	7,0 %	2978	58,6 %	790	14,9 %	2	0,6 %	124	6,2 %	2128	33,3 %	375	8,3 %	317	9,7 %	7222
F	60	2,1 %	565	8,3 %	882	17,3 %	293	5,5 %	8	2,4 %	418	20,9 %	467	7,3 %	594	13,1 %	240	7,4 %	3528
G	24	0,9 %	129	1,9 %	561	11,0 %	59	1,1 %	282	83,2 %	674	33,7 %	21	0,3 %	226	5,0 %	158	4,8 %	2134
Hors champ	566	20,3 %	170	2,5 %	8	0,2 %	184	3,5 %	0	0,0 %	24	1,2 %	11	0,2 %	537	11,8 %	1214	37,2 %	2715
Total général	2793	100 %	6841	100 %	5085	100 %	5308	100 %	339	100 %	1998	100 %	6396	100 %	4545	100 %	3263	100 %	36570

Classes de la typologie des espaces ruraux (INRA UMR CESAER, UFC/CNRS UMR 6049 THEMA, CEMAGREF DTM METAFORT, 2011)

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

- A - densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
- B - diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
- C - densifié, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présente






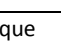



Campagnes agricoles et industrielles

- D - sous faible influence urbaine

Campagnes vieillies à très faible densité

- E - à faibles revenus, économie présente et agricole
- F - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique
- G - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

Tableau 76. Croisement de la nouvelle typologie des espaces ruraux avec la typologie des « trois France rurales » (Segesa, 2003)

	2011	Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées						Campagnes agricoles et industrielles		Campagnes vieilles à très faible densité						Hors champ	Total général	
		densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique		diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée		densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présente		sous faible influence urbaine		à faibles revenus, économie présente et agricole		à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique		à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant				
2003		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Périurbain de proximité		1145	37,3 %	539	11,1 %	322	12,7 %	109	1,0 %	28	0,4 %	60	1,7 %	24	1,1 %	566	20,8 %	2793
Rural en voie de périurbanisation		960	31,3 %	1924	39,7 %	628	24,8 %	1985	18,9 %	480	6,6 %	565	16,0 %	129	6,0 %	170	6,3 %	6841
Rural agricole vieilli et peu dense		9	0,3 %	98	2,0 %	110	4,3 %	439	4,2 %	2978	41,2 %	882	25,0 %	561	26,3 %	8	0,3 %	5085
Rural ouvrier		142	4,6 %	707	14,6 %	190	7,5 %	2943	28,0 %	790	10,9 %	293	8,3 %	59	2,8 %	184	6,8 %	5308
Rural à économie touristique		1	0,0 %	3	0,1 %	28	1,1 %	15	0,1 %	2	0,0 %	8	0,2 %	282	13,2 %		0,0 %	339
Rural à attractivité touristique résidentielle		38	1,2 %	133	2,7 %	478	18,9 %	109	1,0 %	124	1,7 %	418	11,8 %	674	31,6 %	24	0,9 %	1998
Rural en transition		59	1,9 %	511	10,6 %	104	4,1 %	3095	29,4 %	2128	29,5 %	467	13,2 %	21	1,0 %	11	0,4 %	6396
Petites villes rurales		343	11,2 %	664	13,7 %	479	18,9 %	1327	12,6 %	375	5,2 %	594	16,8 %	226	10,6 %	537	19,8 %	4545
Urbanisé		373	12,1 %	264	5,5 %	196	7,7 %	501	4,8 %	317	4,4 %	240	6,8 %	158	7,4 %	1214	44,7 %	3263
(vide)												1				1		2 ³³

³³ Il s'agit de Rosoy (89 326) et Lieoux (31 300) communes rétablies en 2008.

Total général	3070	100 %	4843	100 %	2535	100 %	10523	100 %	7222	100 %	3528	100 %	2134	100 %	2715	100 %	36570
---------------	------	-------	------	-------	------	-------	-------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	-------

Figure 45. Typologie des espaces ruraux (Segesa 2003)

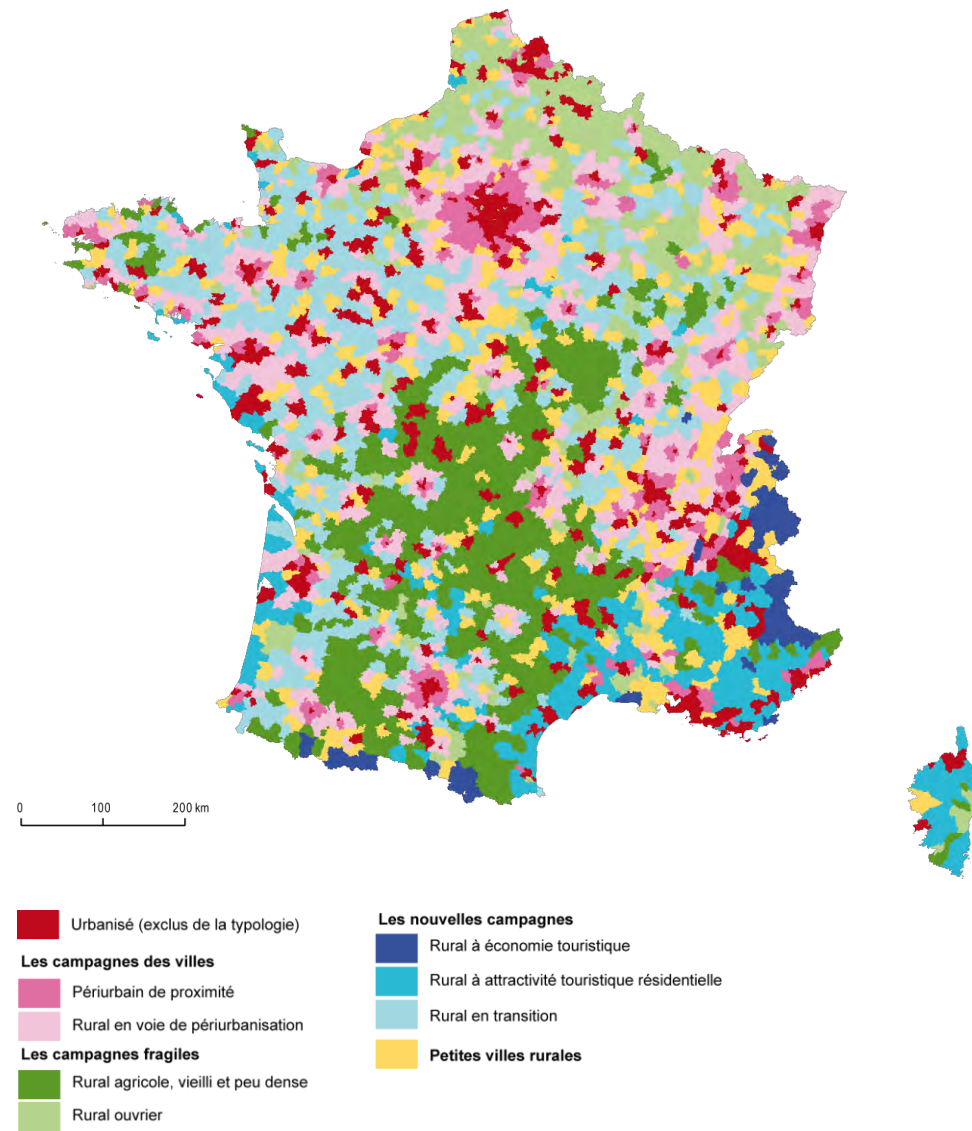
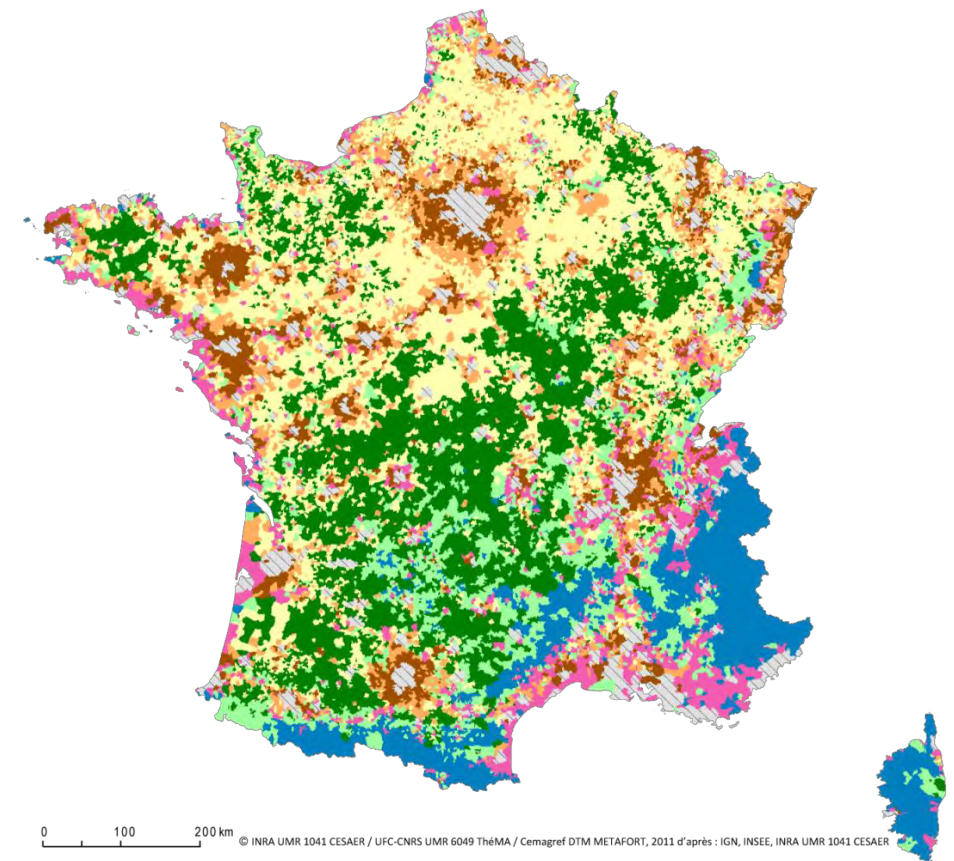






Figure 46. Typologie des espaces ruraux (INRA, Théma, Cemagref, 2011)







Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

-  densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
-  diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
-  densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

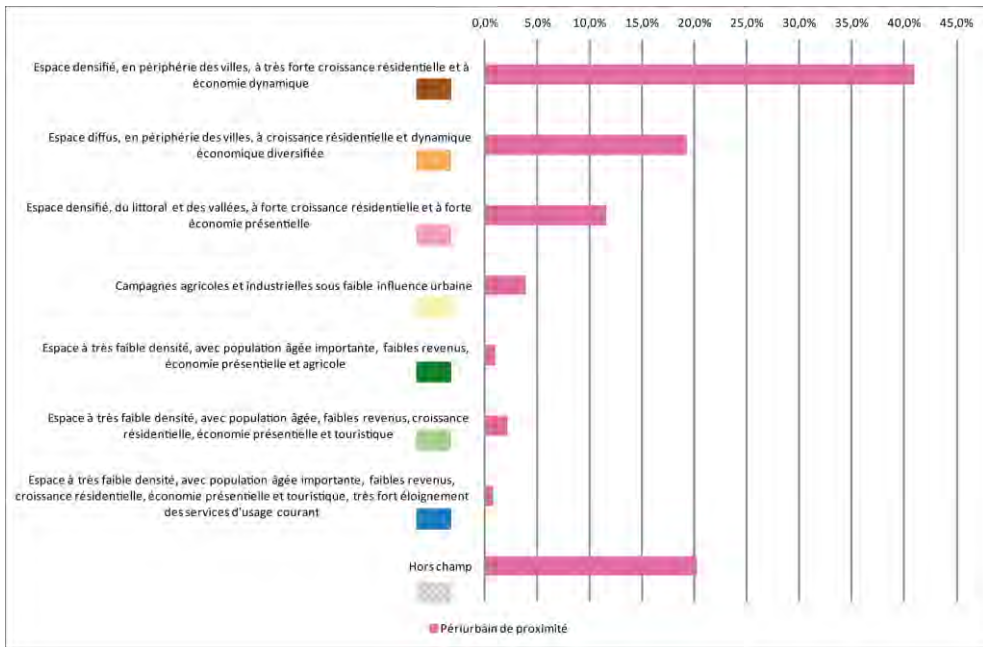
Campagnes agricoles et industrielles

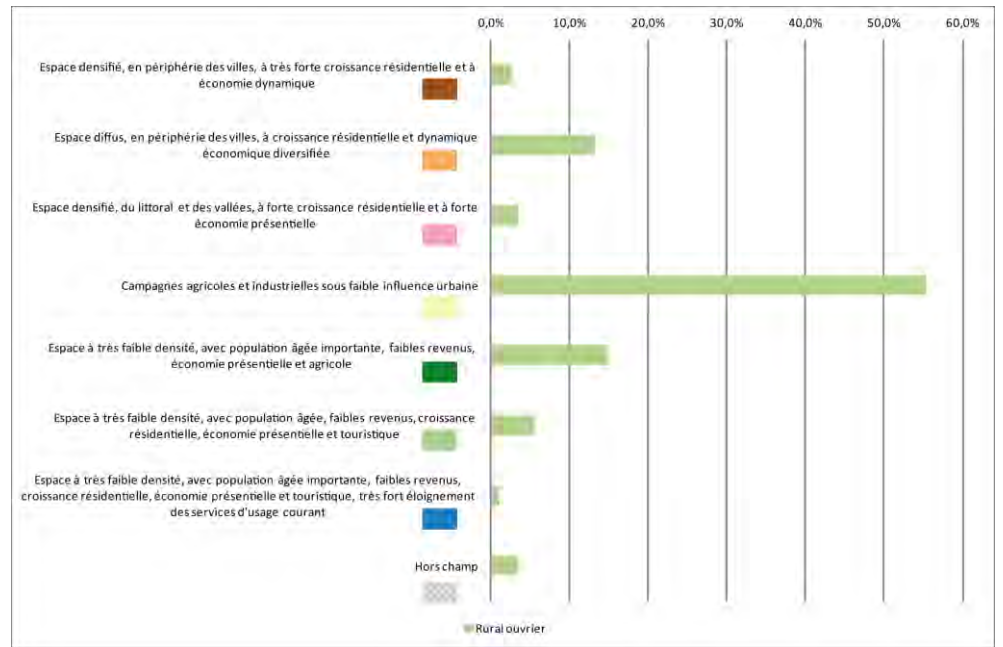
-  sous faible influence urbaine

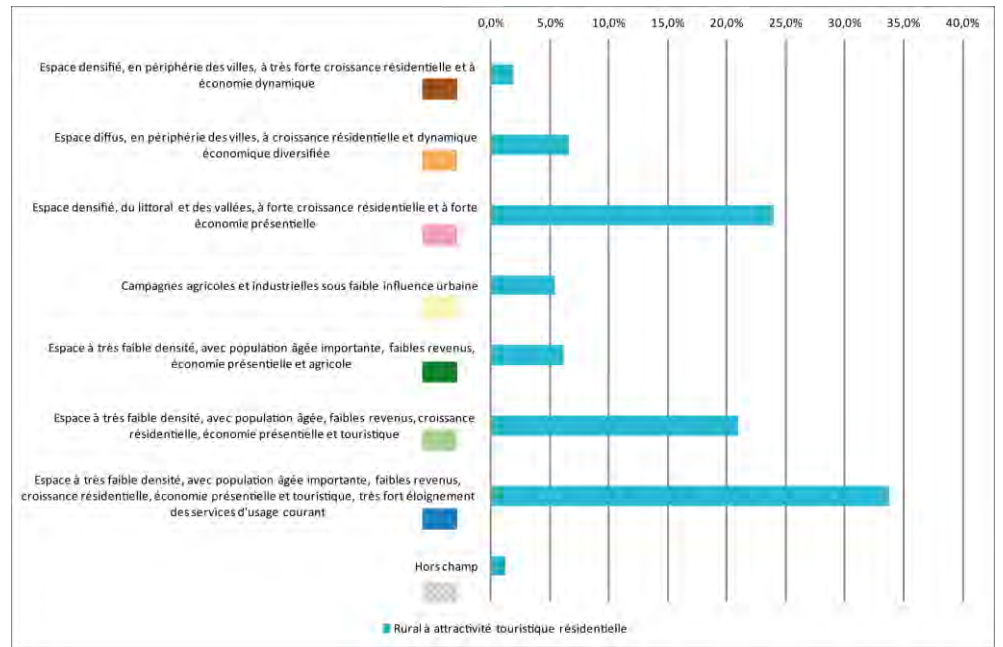
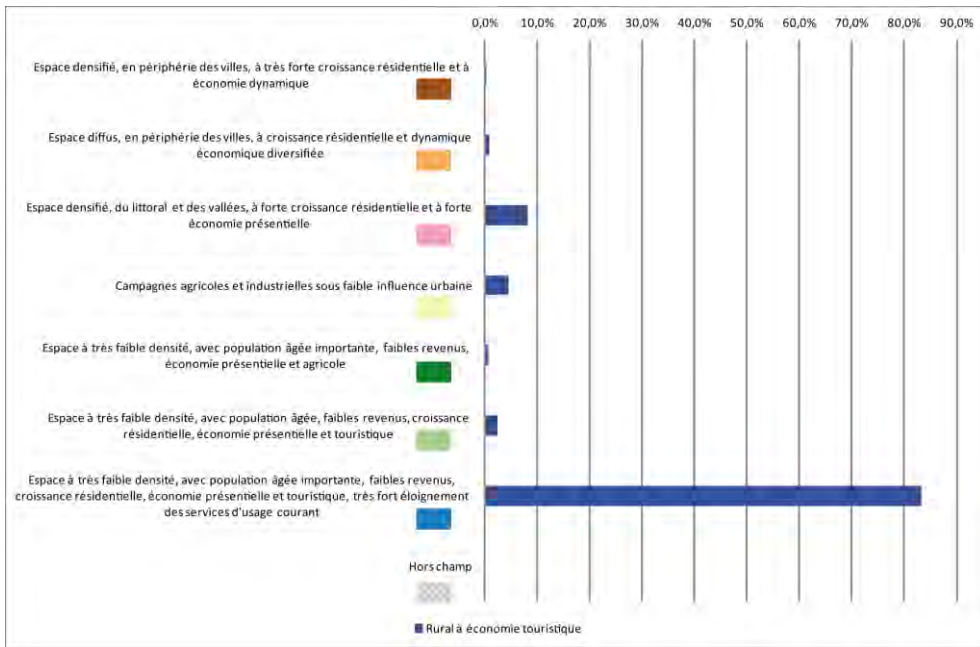
Campagnes vieilles à très faible densité

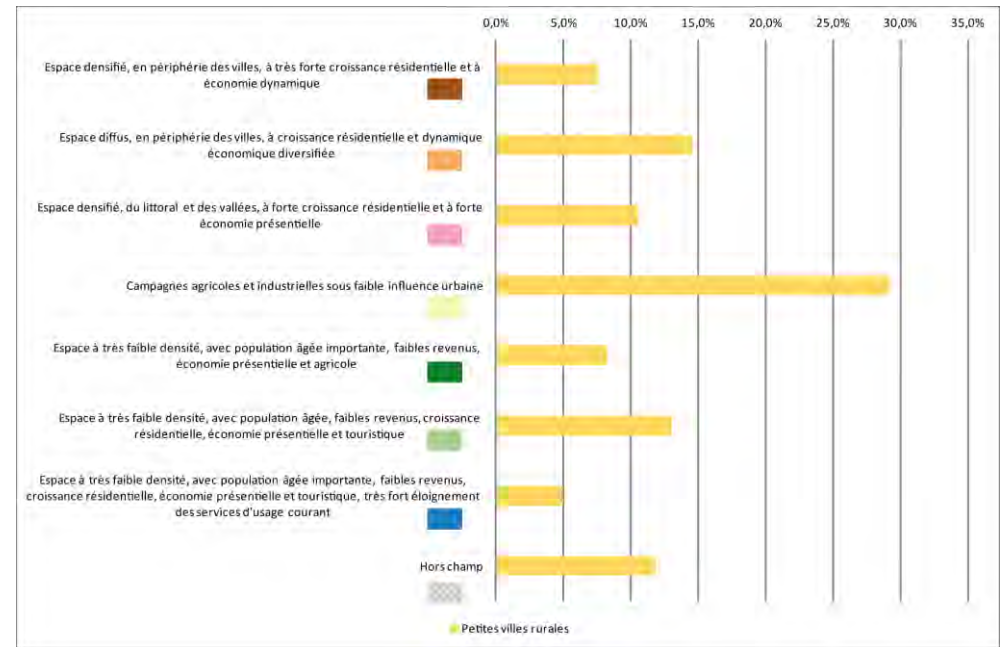
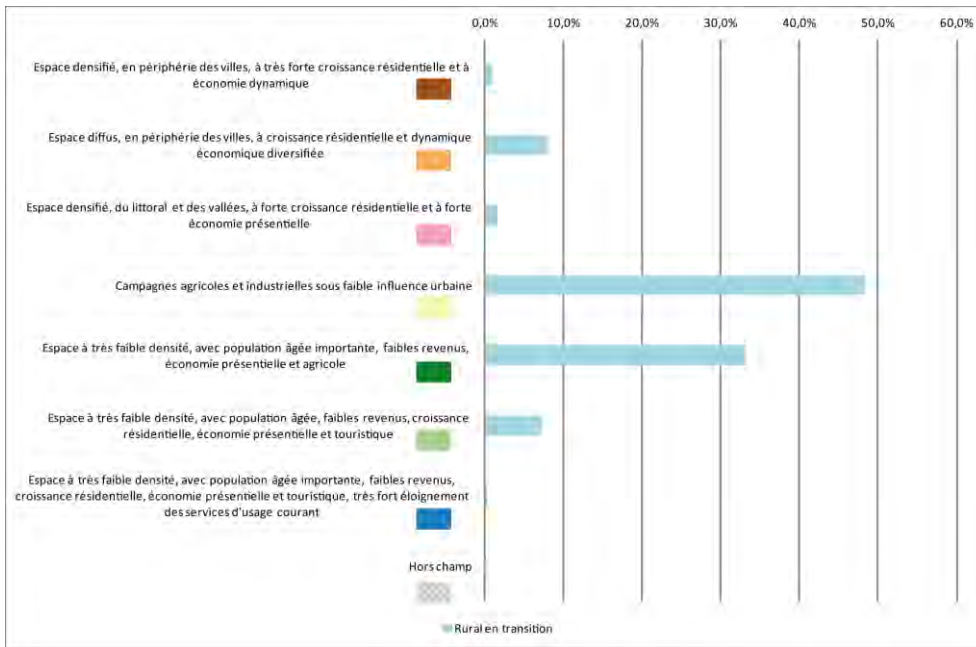
-  à faibles revenus, économie présentielle et agricole
-  à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique
-  à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant
-  hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)

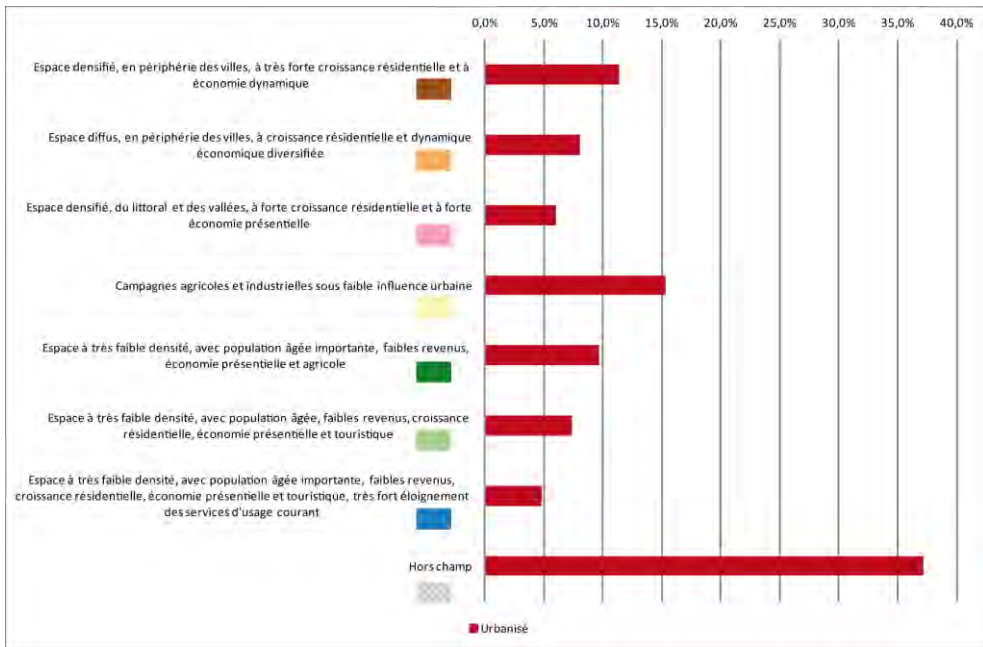
Croisement de la typologie des « trois France rurales » (Segesa, 2003) avec la nouvelle typologie des espaces ruraux











Comparaison de la typologie de synthèse avec les orientations économiques des bassins de vie³⁴

Le croisement de la typologie de synthèse avec la typologie de l'orientation économique des bassins de vie permet d'identifier des profils économiques, nettement différenciés, qui caractérisent les différentes classes. Trois classes de la typologie se distinguent par l'importance des activités industrielles dans la structure de leur économie. Il s'agit des classes : « campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et économie dynamique », « campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et économie diversifiée », et « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine ». Cette dernière montre également une appartenance affirmée de ses communes aux bassins de vie agricoles et agro-alimentaires. La classe « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, économie présentielle et agricole » possède un profil marqué par une très forte appartenance de ses communes aux bassins de vie agricoles et agro-alimentaires. Ce type de bassins concerne aussi une forte proportion des communes de la classe « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique », mais avec une présence très importante des activités résidentielles. Les classes « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant » et « campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle » se caractérisent par une prédominance de la sphère résidentielle dans la structure de leur économie. Cette spécialisation est particulièrement marquée pour les « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant » dont presque la moitié des communes appartient à des bassins de vie fortement résidentiels et touristiques.

Il est à noter que le champ d'étude de la typologie des espaces ruraux et celui de l'analyse de l'orientation économique des bassins de vie ne se recouvrent pas. La typologie des espaces ruraux a été réalisée pour l'ensemble des communes ne faisant pas partie d'une unité urbaine de 10 000 emplois ou plus en 2007 (Insee-RP, 2007). Les orientations économiques ont été identifiées pour les bassins de vie faisant partie du référentiel rural restreint qui comprend les 1 745 bassins appuyés sur une commune ou une unité urbaine de moins de 30 000 habitants en 1999. De ce fait une partie des communes qui font partie du champ d'étude de la typologie des espaces ruraux se trouve hors référentiel rural restreint. Il s'agit de 6 090 communes, ou de 18 % du champ d'étude de la typologie. Les classes faisant partie de l'ensemble « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées » se caractérisent par ailleurs par une forte proportion de communes situées hors référentiel rural restreint. Dans le même temps pour une partie des communes ne faisant pas partie du champ de la typologie des espaces ruraux les orientations économiques ont été identifiées – il s'agit de 254 communes.

³⁴ INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie, Rapport d'étude, [en ligne]* URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf

Tableau 77. Répartition des communes des classes de la typologie des espaces ruraux selon l'orientation économique des bassins de vie dont elles font partie

Orientation économique des bassins de vie	Classe A	Classe B	Classe C	Classe D	Classe E	Classe F	Classe G	Champ	Hors champ	France métropolitaine
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance agricole (Aag)	0,8 %	2,2 %	1,3 %	4,8 %	14,1 %	6,6 %	0,5 %	5,7 %	0,0 %	5,3 %
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance alimentaire (Aal)	1,5 %	1,5 %	0,4 %	2,4 %	2,6 %	1,8 %	0,0 %	1,9 %	0,0 %	1,7 %
Bassins très industriels non monospécialisés (lin)	5,0 %	3,8 %	2,0 %	2,2 %	0,9 %	2,1 %	0,2 %	2,3 %	0,0 %	2,1 %
Bassins très industriels monospécialisés (lis)	3,4 %	4,0 %	2,0 %	2,9 %	1,3 %	2,3 %	0,7 %	2,5 %	0,0 %	2,3 %
Bassins plutôt industriels et non monospécialisés (Ins)	10,3 %	14,1 %	5,0 %	16,0 %	8,0 %	6,4 %	1,1 %	10,7 %	2,3 %	10,1 %
Bassins plutôt industriels et monospécialisés (Isp)	3,2 %	5,2 %	2,7 %	8,4 %	5,7 %	2,4 %	0,7 %	5,4 %	0,0 %	5,0 %
Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricole et agro-alimentaire (R)	20,8 %	21,9 %	32,6 %	24,8 %	27,0 %	35,6 %	24,3 %	26,2 %	4,2 %	24,6 %
Bassins fortement résidentiels et touristiques (R T)	0,3 %	0,7 %	11,1 %	0,5 %	2,6 %	10,3 %	49,9 %	5,9 %	0,7 %	5,5 %
Bassins fortement résidentiels et agricole et agro-alimentaires (R A)	3,0 %	5,4 %	6,4 %	6,5 %	14,9 %	11,6 %	3,7 %	8,1 %	0,0 %	7,5 %
Bassins fortement résidentiels et industriels (R I)	10,7 %	12,0 %	9,0 %	11,5 %	6,3 %	7,1 %	1,6 %	9,1 %	1,8 %	8,6 %
Bassins "diversifiés" (Div)	1,4 %	3,6 %	1,8 %	6,7 %	5,3 %	1,9 %	1,0 %	4,3 %	0,3 %	4,0 %
Hors référentiel rural restreint (HRRR)	39,5 %	25,5 %	25,8 %	13,5 %	11,1 %	11,8 %	16,3 %	18,0 %	90,6 %	23,4 %
Total général	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Bassins agricole et agro-alimentaires (Aag + Aal)	2,3 %	3,7 %	1,8 %	7,1 %	16,8 %	8,4 %	0,6 %	7,6 %	0,0 %	7,0 %
Bassins industriels (lin + lis + Ins + Isp)	21,9 %	27,2 %	11,6 %	29,4 %	16,0 %	13,3 %	2,7 %	20,9 %	2,3 %	19,5 %
Bassins résidentiels (R + R T + R A + R I)	34,8 %	40,0 %	59,0 %	43,2 %	50,8 %	64,6 %	79,5 %	49,3 %	6,7 %	46,2 %

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

- A - densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
- B - diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
- C - densifié, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

Campagnes agricoles et industrielles

- D - sous faible influence urbaine

Campagnes vieilles à très faible densité

- E - à faibles revenus, économie présentielle et agricole
- F - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique
- G - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

...densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique

Les communes de cette classe sont en grande partie localisées dans des bassins n'appartenant pas au référentiel rural restreint (presque 40 %). Elles se caractérisent également par une appartenance forte aux bassins industriels bien que celle-ci soit moins marquée que pour les classes « campagnes industrielles et agricoles sous faible influence urbaine » et « campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée » : 21,9 % sont localisés dans des bassins industriels (Isp + Ins + Iis + Iin) contre 20,9 % pour l'ensemble du champ d'étude et 10,7 % dans des bassins fortement résidentiels et industriels contre 9,1 %. L'appartenance des communes aux bassins à vocation résidentielle (R A + R I + R + R T) y est la plus faible parmi toutes les classes (34,8 % contre 49,3 % pour l'ensemble du champ d'étude). En particulier, les bassins résidentiels et touristiques, ainsi que les bassins résidentiels et agricole et agro-alimentaires rassemblent des parts de communes les plus petites parmi les classes de la typologie : respectivement 0,3 % contre 5,9 % pour l'ensemble du champ d'étude et 3 % contre 8,1 %. Les bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal) y sont également faiblement représentés avec 2,3 % de communes contre 7,6 % pour l'ensemble du champ d'étude. Cependant la part des communes situées dans les bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance alimentaire reste proche de celle observée pour l'ensemble du champ d'étude (1,5 % contre 1,9 %), alors que les bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole regroupent très peu de communes : 0,5 % contre 2,3 %. Enfin, l'appartenance des communes de cette classe aux bassins diversifiés reste faible : 1,4 % contre 4,3 % pour l'ensemble du champ d'étude.

Figure 47. Appartenance des communes de la classe A aux classes de la typologie de l'orientation économique des bassins de vie

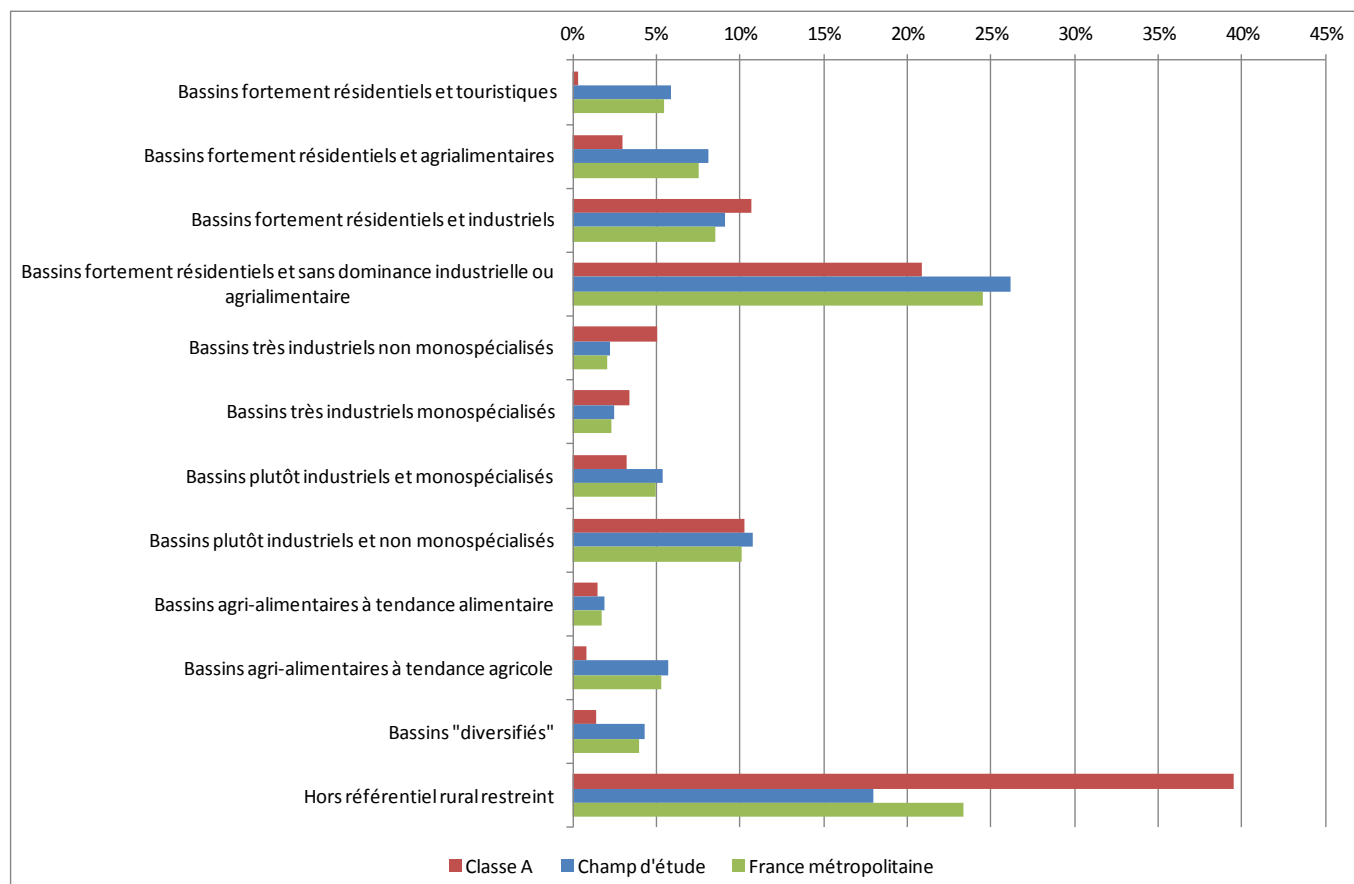


Tableau 78. Répartition des communes, de la superficie et de la population de la classe A selon l'orientation économique des bassins de vie

Orientation économique des bassins de vie	Nombre de communes	% de communes	Superficie [km²]	% de superficie	Population en 2007	% de population en 2007
Bassins "diversifiés" (Div)	44	1,4	928	2,4	103 319	1,9
Bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole (Aag)	26	0,8	652	1,7	60 199	1,1
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance alimentaire (Aal)	45	1,5	861	2,2	89 199	1,6
Bassins fortement résidentiels, agricoles et agro-alimentaires (R A)	91	3,0	1 294	3,3	148 217	2,7
Bassins fortement résidentiels et industriels (R I)	328	10,7	4 042	10,3	632 490	11,6
Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricoles et agro-alimentaires (R)	640	20,8	8 586	21,9	1 253 876	23,0
Bassins fortement résidentiels et touristiques (R T)	9	0,3	205	0,5	23 734	0,4
Bassins plutôt industriels et monospécialisés (Isp)	99	3,2	1 711	4,4	239 189	4,4
Bassins plutôt industriels et non monospécialisés (Ins)	315	10,3	4 730	12,1	586 872	10,8
Bassins très industriels monospécialisés (Iis)	105	3,4	1 250	3,2	222 866	4,1
Bassins très industriels non monospécialisés (Iin)	154	5,0	1 760	4,5	343 442	6,3
Hors référentiel rural restreint (HRRR)	1 214	39,5	13 143	33,6	1 741 633	32,0
Total général	3 070	100,0	39 161	100,0	5 445 037	100,0
Bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal)	71	2,3	1 512	3,9	149 398	2,7
Bassins résidentiels (R A + R I + R + R T)	1 068	34,8	14 127	36,1	2 058 318	37,8
Bassins industriels (Isp + Ins + Iis + Iin)	673	21,9	9 450	24	1 392 370	25,6

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

...diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée

Cette classe présente un profil proche de celui des « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine ». Nombreuses y sont les communes appartenant à un bassin industriel (Isp + Ins + Iis + Iin) (27,2 % contre 20,9 % pour l'ensemble du champ d'étude) ou à un bassin fortement résidentiel et industriel (12 % contre 9,1 % pour l'ensemble des communes du champ). L'importance des bassins résidentiels, et notamment des bassins résidentiels et touristiques, y est également faible. Cette classe se différencie toutefois du profil des « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » par la faible présence de ses communes dans des bassins diversifiés (3,6 % contre 4,3 % pour l'ensemble du champ d'étude) ainsi que agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal) (3,7 % contre 7,6 %). Enfin, elle se caractérise par l'importance des communes classées hors référentiel rural restreint dans la typologie de l'orientation économique des bassins de vie (25,5 %).

Figure 48. Appartenance des communes de la classe B aux classes de la typologie de l'orientation économique des bassins de vie

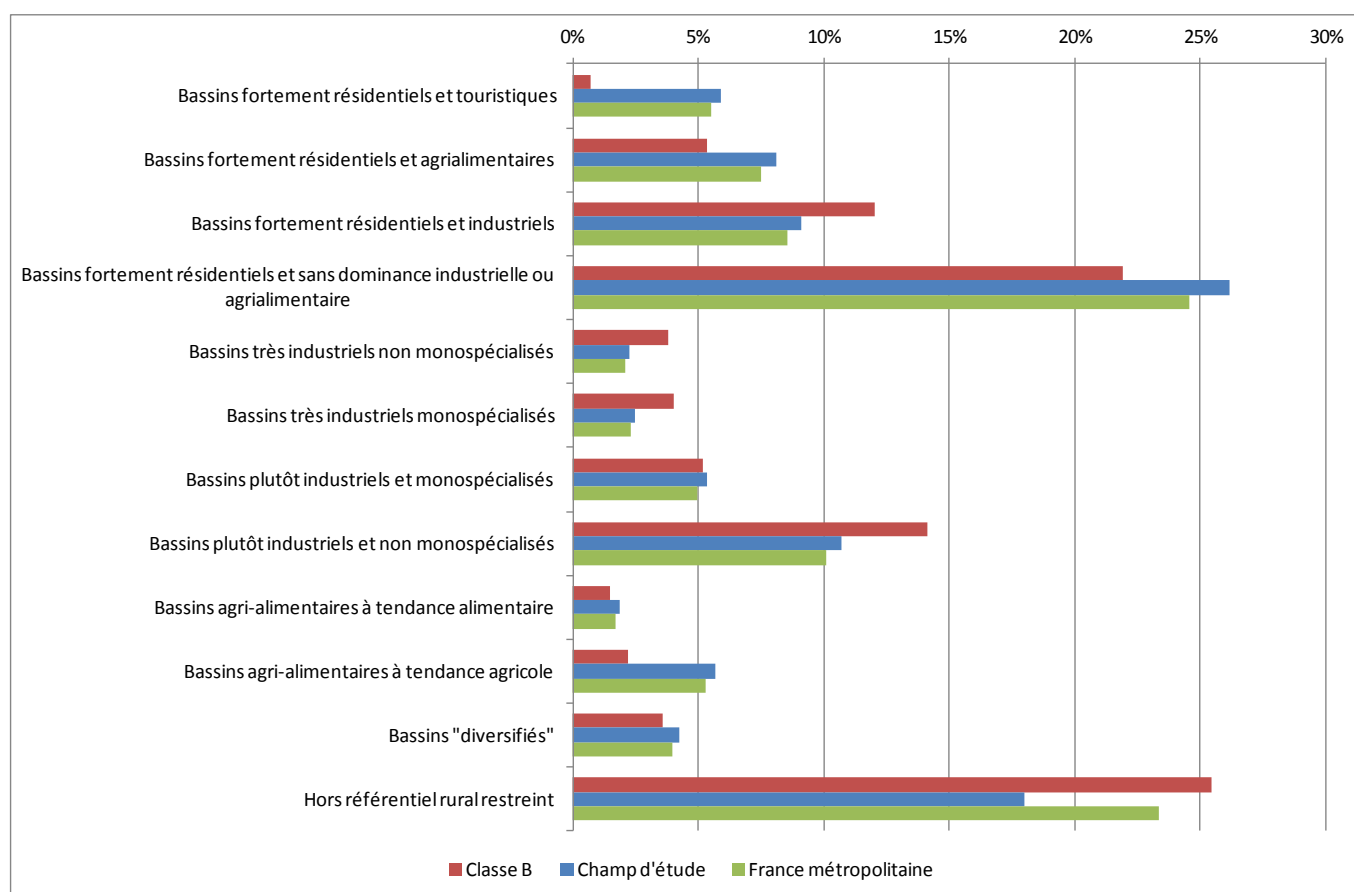


Tableau 79. Répartition des communes, de la superficie et de la population de la classe B selon l'orientation économique des bassins de vie

Orientation économique des bassins de vie	Nombre de communes	% de communes	Superficie [km²]	% de superficie	Population en 2007	% de population en 2007
Bassins "diversifiés" (Div)	175	3,6	2 912	4,8	267 196	4,9
Bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole (Aag)	108	2,2	1 673	2,8	126 669	2,3
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance alimentaire (Aal)	71	1,5	1 443	2,4	115 154	2,1
Bassins fortement résidentiels, agricoles et agro-alimentaires (R A)	260	5,4	3 632	6,0	264 702	4,8
Bassins fortement résidentiels et industriels (R I)	582	12,0	7 015	11,6	743 040	13,5
Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricoles et agro-alimentaires (R)	1 063	21,9	12 852	21,2	1 139 474	20,7
Bassins fortement résidentiels et touristiques (R T)	34	0,7	1 039	1,7	48 887	0,9
Bassins plutôt industriels et monospécialisés (Isp)	251	5,2	3 121	5,1	316 548	5,8
Bassins plutôt industriels et non monospécialisés (Ins)	684	14,1	8 829	14,6	827 317	15,0
Bassins très industriels monospécialisés (Iis)	196	4,0	2 083	3,4	249 781	4,5
Bassins très industriels non monospécialisés (Iin)	185	3,8	2 042	3,4	270 064	4,9
Hors référentiel rural restreint (HRRR)	1 234	25,5	14 001	23,1	1 130 588	20,6
Total général	4 843	100,0	60 642	100,0	5 499 418	100,0
Bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal)	179	3,7	3 116	5,1	241 823	4,4
Bassins résidentiels (R A + R I + R + R T)	1 939	40,0	24 538	40,5	2 196 102	39,9
Bassins industriels (Isp + Ins + Iis + Iin)	1 316	27,2	16 074	27	1 663 709	30,3

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

...densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

Les communes de cette classe, que l'on retrouve principalement sur les littoraux et dans les vallées des grands fleuves, présentent une orientation résidentielle très marquée puisque 59 % d'entre elles sont comprises dans des bassins fortement résidentiels (R A + R I + R + R T). Cette proportion est de 49,3 % pour l'ensemble des communes du champ d'étude (46,2 % pour l'ensemble des communes françaises). Cette classe se caractérise par la présence assez importante de ses communes dans des bassins fortement résidentiels et touristiques : 11,1 % des communes de la classe contre 5,9 % pour l'ensemble des communes du champ d'étude. Ces communes présentent aussi une forte appartenance aux bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricole et agro-alimentaire : 32,6 % contre 26,2 % pour l'ensemble du champ d'étude. Les bassins à vocation industrielle (Isp + Ins + Iis + Iin) y sont faiblement représentés : ils rassemblent 11,6 % de communes contre 20,9 % pour l'ensemble du champ d'étude. Les bassins de vie agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal) sont également peu représentés avec 1,8 % de communes de cette classe qui en font partie contre 7,6 % pour l'ensemble du champ. Il en est de même pour les bassins diversifiés avec seulement 1,8 % de communes contre 4,3 %.

Figure 49. Appartenance des communes de la classe C aux classes de la typologie de l'orientation économique des bassins de vie

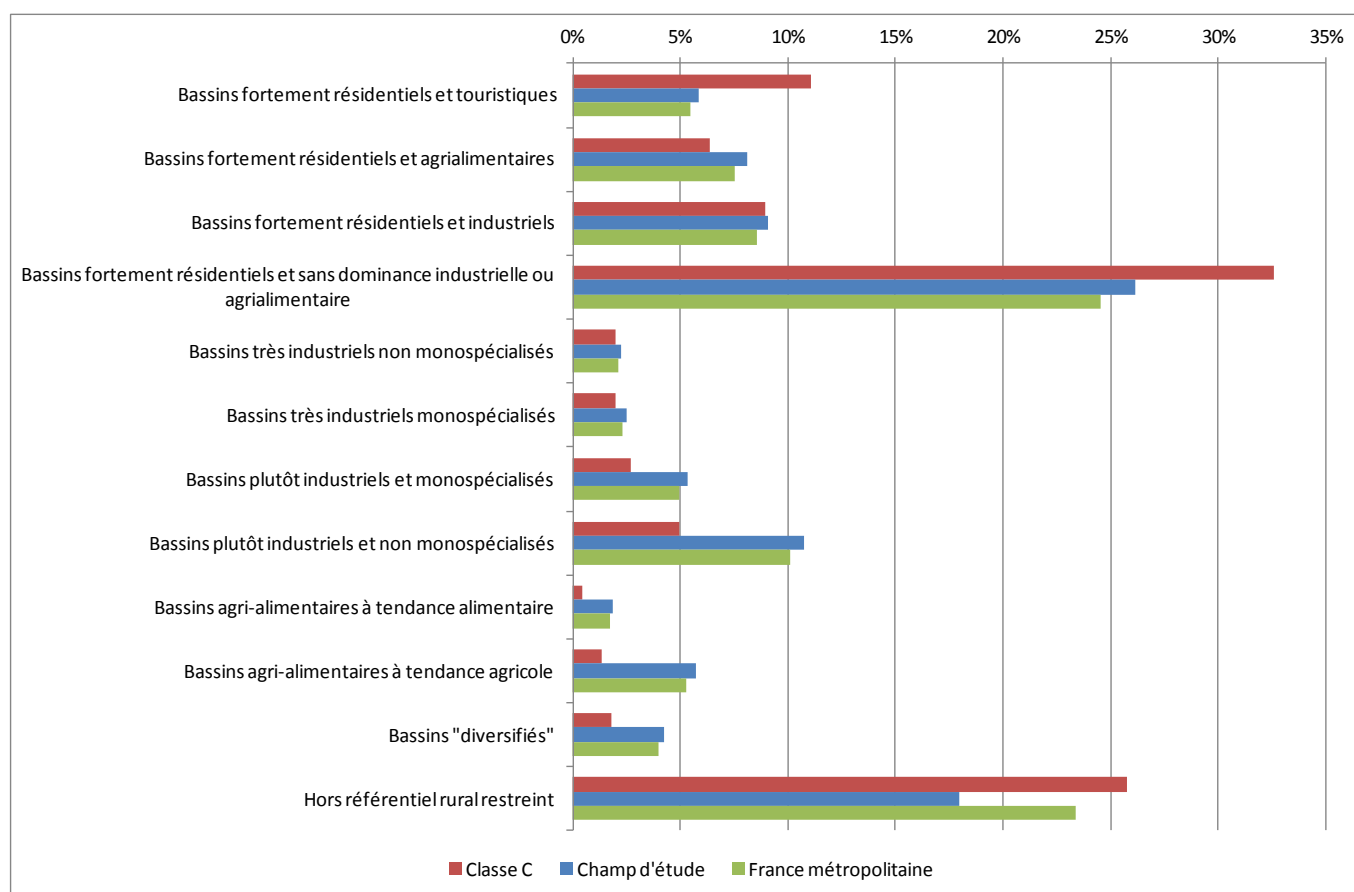


Tableau 80. Répartition des communes, de la superficie et de la population de la classe C selon l'orientation économique des bassins de vie

Orientation économique des bassins de vie	Nombre de communes	% de communes	Superficie [km²]	% de superficie	Population en 2007	% de population en 2007
Bassins "diversifiés" (Div)	46	1,8	1 214	3,0	117 574	2,3
Bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole (Aag)	34	1,3	620	1,5	82 359	1,6
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance alimentaire (Aal)	11	0,4	164	0,4	23 726	0,5
Bassins fortement résidentiels, agricoles et agro-alimentaires (R A)	161	6,4	2 456	6,1	296 089	5,9
Bassins fortement résidentiels et industriels (R I)	227	9,0	2 772	6,8	374 800	7,4
Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricoles et agro-alimentaires (R)	826	32,6	13 594	33,5	1 832 124	36,4
Bassins fortement résidentiels et touristiques (R T)	281	11,1	6 483	16,0	782 567	15,5
Bassins plutôt industriels et monospécialisés (Isp)	69	2,7	919	2,3	105 515	2,1
Bassins plutôt industriels et non monospécialisés (Ins)	126	5,0	2 016	5,0	227 265	4,5
Bassins très industriels monospécialisés (Iis)	50	2,0	710	1,8	82 840	1,6
Bassins très industriels non monospécialisés (Iin)	50	2,0	591	1,5	61 976	1,2
Hors référentiel rural restreint (HRRR)	654	25,8	9 011	22,2	1 050 662	20,9
Total général	2 535	100,0	40 552	100,0	5 037 496	100,0
Bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal)	45	1,8	785	1,9	106 085	2,1
Bassins résidentiels (R A + R I + R + R T)	1 495	59,0	25 306	62,4	3 285 580	65,2
Bassins industriels (Isp + Ins + Iis + Iin)	295	11,6	4 236	10,4	477 595	9,5

Campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine

Les communes de cette classe présentent la plus forte appartenance aux bassins de vie industriels parmi toutes les classes de la typologie. En effet, 29,4 % des communes de cette classe appartiennent à des bassins de vie à vocation industrielle (Isp + Ins + Iis + Iin) contre 20,9 % pour l'ensemble des communes du champ d'étude. Ce fait est confirmé par la forte présence de ces communes dans des bassins fortement résidentiels et industriels (11,5 % contre 9,1 % pour l'ensemble des communes du champ). Il faut également souligner leur forte appartenance aux bassins de vie diversifiés (6,7 % contre 4,3 % pour les communes du champ d'étude). L'appartenance des communes de cette classe aux bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal) est proche de celle observée pour l'ensemble du champ d'étude (7,1 % contre 7,6 %), mais cette valeur la situe en troisième place parmi les classes de la typologie. Les bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance alimentaire (2,4 % contre 1,9 %) y sont particulièrement bien représentés. L'appartenance des communes de cette classe aux bassins à vocation résidentielle (R A + R I + R + R T) est plutôt faible comparée à d'autres classes. En particulier, les bassins fortement résidentiels et touristiques y sont parmi les moins représentés avec 0,5 % de communes qui en font partie contre 5,9 % pour l'ensemble du champ d'étude. Seule la classe « campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et économie dynamique » affiche une appartenance plus faible à ce type de bassins de vie.

Figure 50. Appartenance des communes de la classe D aux classes de la typologie de l'orientation économique des bassins de vie

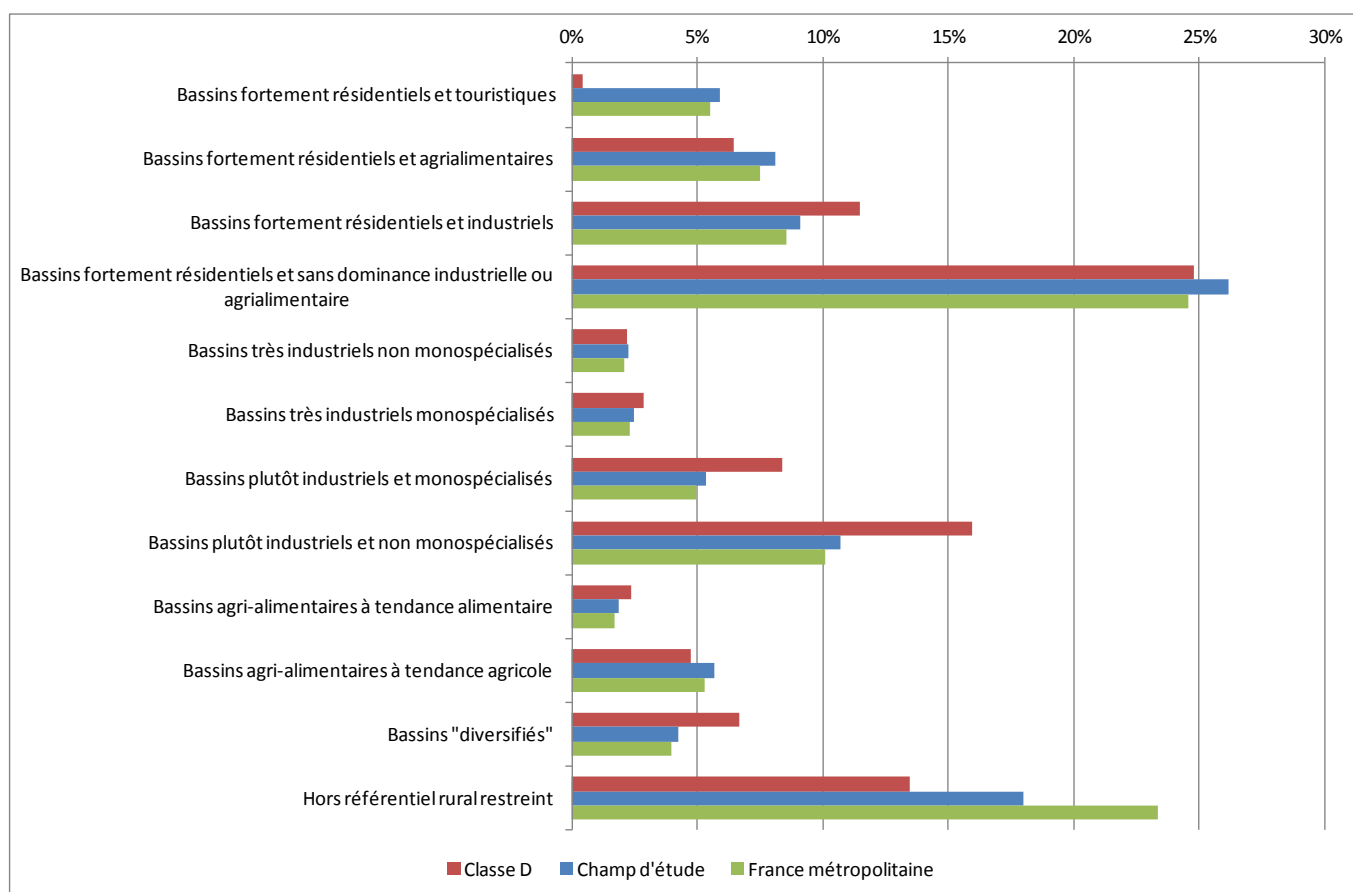


Tableau 81. Répartition des communes, de la superficie et de la population de la classe D selon l'orientation économique des bassins de vie

Orientation économique des bassins de vie	Nombre de communes	% de communes	Superficie [km²]	% de superficie	Population en 2007	% de population en 2007
Bassins "diversifiés" (Div)	705	6,7	10 074	7,2	340 112	6,2
Bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole (Aag)	500	4,8	7 416	5,3	300 578	5,4
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance alimentaire (Aal)	251	2,4	4 257	3,0	183 036	3,3
Bassins fortement résidentiels, agricoles et agro-alimentaires (R A)	82	6,5	9 593	6,9	371 548	6,7
Bassins fortement résidentiels et industriels (R I)	1 210	11,5	16 233	11,6	621 520	11,3
Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricoles et agro-alimentaires (R)	2 609	24,8	32 187	23,0	1 200 956	21,7
Bassins fortement résidentiels et touristiques (R T)	48	0,5	897	0,6	33 039	0,6
Bassins plutôt industriels et monospécialisés (Isp)	884	8,4	10 500	7,5	404 513	7,3
Bassins plutôt industriels et non monospécialisés (Ins)	1 680	16,0	23 324	16,7	940 763	17,0
Bassins très industriels monospécialisés (Iis)	301	2,9	3 670	2,6	208 801	3,8
Bassins très industriels non monospécialisés (Iin)	233	2,2	2 442	1,7	144 600	2,6
Hors référentiel rural restreint (HRRR)	1 420	13,5	19 296	13,8	773 196	14,0
Total général	10 523	100,0	139 890	100,0	5 522 662	100,0
Bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal)	751	7,1	11 674	8,3	483 614	8,8
Bassins résidentiels (R A + R I + R + R T)	4 549	43,2	58 910	42,1	2 227 063	40,3
Bassins industriels (Isp + Ins + Iis + Iin)	3 098	29,4	39 937	28,5	1 698 676	30,8

Campagnes vieilles à très faible densité...

... à faibles revenus, économie présentielle et agricole

Les communes de cette classe sont les plus présentes parmi toutes les classes de la typologie dans les bassins de vie agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal) : 16,8 % contre 7,6 % des communes du champ d'étude. La part des communes appartenant aux bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole y est la plus importante parmi les classes de la typologie et dépasse de loin la valeur observée pour l'ensemble du champ d'étude avec 14,1 % de communes contre 5,7 %. Leur appartenance aux bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance alimentaire est aussi la plus forte de la typologie mais reste plus proche de la valeur observée pour l'ensemble du champ (2,6 % contre 1,9 %). L'importance de l'agriculture dans l'économie de ces communes est confirmée par leur présence importante dans les bassins fortement résidentiels et agricoles et agro-alimentaires (14,9 % contre 8,1 % pour l'ensemble des communes du champ d'étude). On les retrouve également assez bien représentées dans les bassins diversifiés : 5,3 % des communes de cette classe contre 4,3 % pour les communes du champ d'étude. Le niveau d'appartenance des communes de cette classe aux bassins résidentiels (R A + R I + R + R T) est proche de celui observé pour l'ensemble du champ d'étude (50,8 % contre 49,3 %). Les bassins à vocation industrielle (Isp + Ins + Iis + Iin) totalisent une part des communes de cette classe moins importante que pour l'ensemble du champ d'étude (16 % contre 20,9 %). Seuls les bassins plutôt industriels et monospécialisés sont représentés à un niveau très légèrement supérieur à celui observé pour l'ensemble du champ d'étude (5,7 % contre 5,4 %).

Figure 51. Appartenance des communes de la classe E aux classes de la typologie de l'orientation économique des bassins de vie

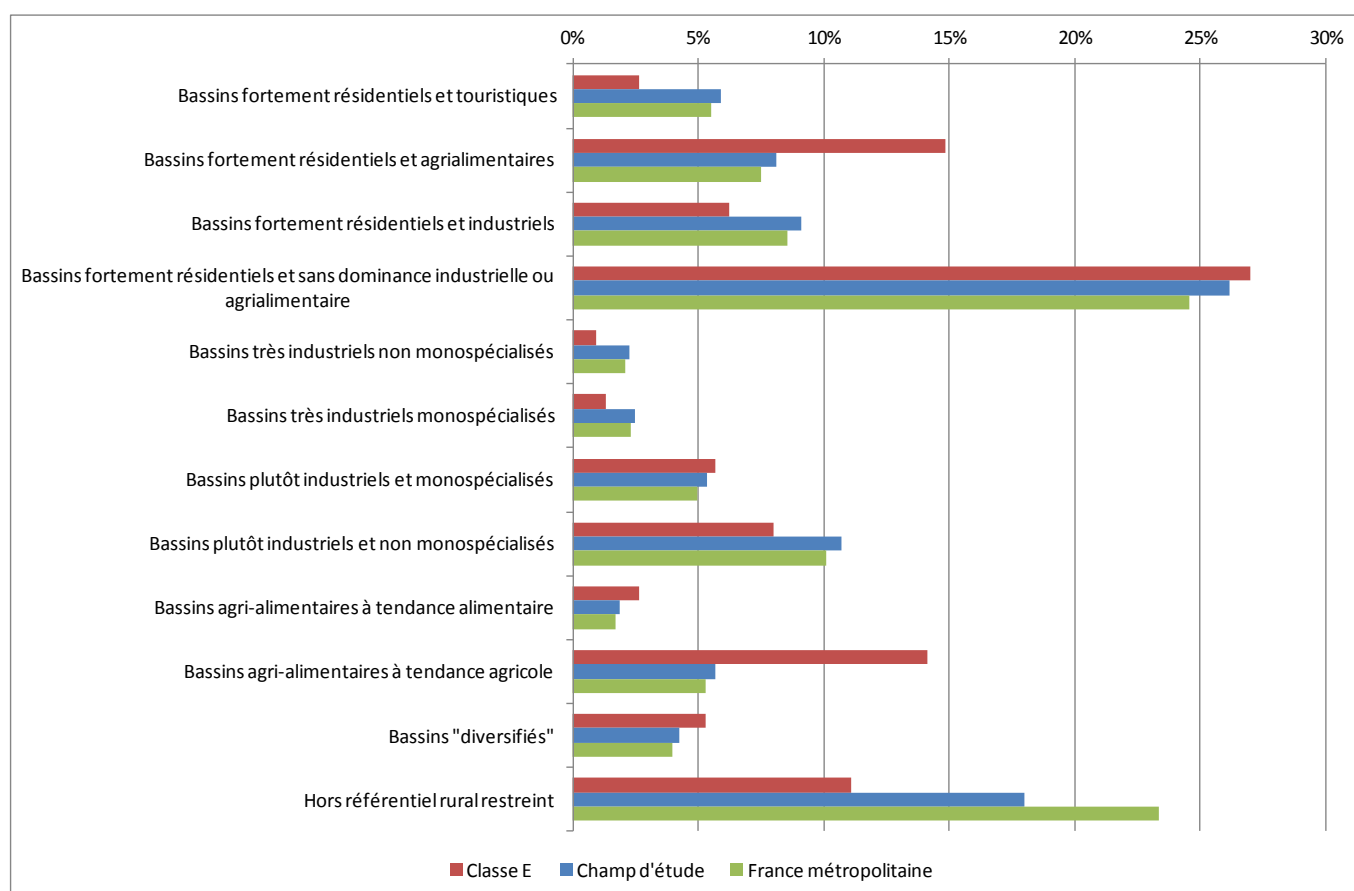


Tableau 82. Répartition des communes, de la superficie et de la population de la classe E selon l'orientation économique des bassins de vie

Orientation économique des bassins de vie	Nombre de communes	% de communes	Superficie [km²]	% de superficie	Population en 2007	% de population en 2007
Bassins "diversifiés" (Div)	384	5,3	5 795	4,8	116 459	5,1
Bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole (Aag)	1 021	14,1	17 893	14,9	358 129	15,7
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance alimentaire (Aal)	191	2,6	3 433	2,9	68 244	3,0
Bassins fortement résidentiels, agricoles et agro-alimentaires (R A)	1 074	14,9	17 751	14,8	318 857	14,0
Bassins fortement résidentiels et industriels (R I)	452	6,3	6 215	5,2	124 528	5,5
Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricoles et agro-alimentaires (R)	1 952	27,0	33 043	27,6	590 256	25,9
Bassins fortement résidentiels et touristiques (R T)	191	2,6	4 576	3,8	59 478	2,6
Bassins plutôt industriels et monospécialisés (Isp)	412	5,7	7 134	5,9	134 996	5,9
Bassins plutôt industriels et non monospécialisés (Ins)	580	8,0	9 208	7,7	183 350	8,0
Bassins très industriels monospécialisés (Iis)	95	1,3	1 620	1,4	34 242	1,5
Bassins très industriels non monospécialisés (Iin)	67	0,9	637	0,5	23 297	1,0
Hors référentiel rural restreint (HRRR)	803	11,1	12 633	10,5	270 523	11,9
Total général	7 222	100,0	119 938	100,0	2 282 358	100,0
Bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal)	1 212	16,8	21 326	17,8	426 373	18,7
Bassins résidentiels (R A + R I + R + R T)	3 669	50,8	61 585	51,3	1 093 118	47,9
Bassins industriels (Isp + Ins + Iis + Iin)	1 154	16,0	18 600	15,5	375 884	16,5

Campagnes vieilles à très faible densité...

... à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique

Cette classe se distingue par une très forte présence de ses communes dans les bassins à vocation résidentielle (R A + R I + R + R T) : 64,6 % d'entre elles appartiennent à des bassins de vie de ce type contre 49,3 % pour l'ensemble des communes du champ d'étude. Les bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricole y sont particulièrement surreprésentés : 35,6 % contre 26,2 % pour l'ensemble du champ d'étude. Cette classe présente également une spécialisation agricole : 8,4 % de ses communes sont situées dans des bassins agricoles et agro-alimentaires (principalement à tendance agricole) contre 7,6 % pour l'ensemble des communes du champ d'étude. Son profil tourné à la fois vers l'agriculture et vers les activités de la sphère résidentielle est confirmé par la forte présence des communes de cette classe dans des bassins résidentiels et agricoles et agro-alimentaires (11,6 % contre 8,1 % pour l'ensemble du champ d'étude). Cette classe présente également un caractère touristique affirmé puisque 10,3 % de ses communes appartiennent à des bassins à vocation résidentielle et touristique contre 5,9 % pour l'ensemble des communes du champ. Enfin, l'orientation industrielle (Isp + Ins + Iis + Iin) concerne peu cette classe avec 13,3 % de communes appartenant aux bassins de ce type contre 20,9 % pour l'ensemble du champ d'étude.

Figure 52. Appartenance des communes de la classe F aux classes de la typologie de l'orientation économique des bassins de vie

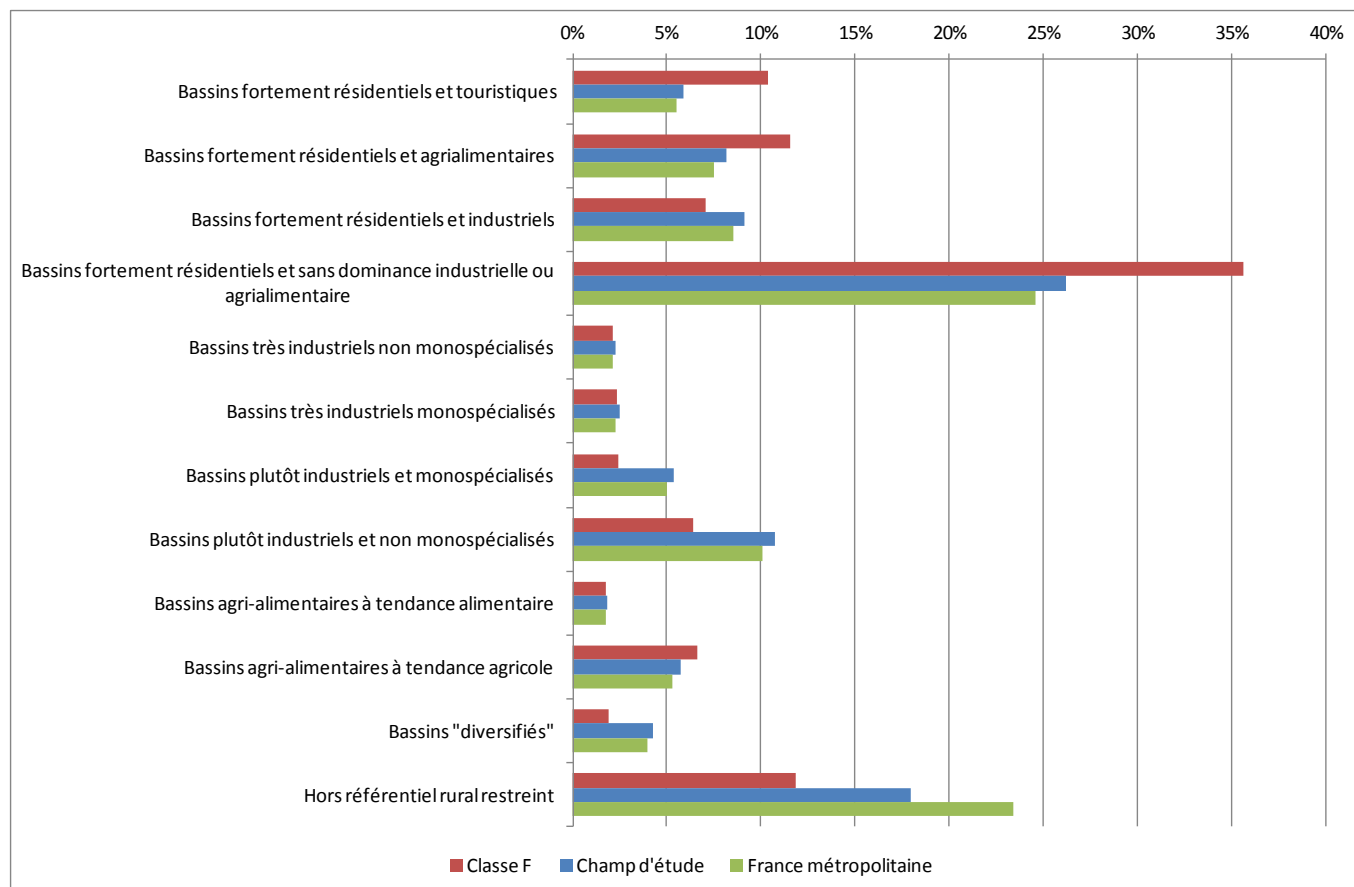


Tableau 83. Répartition des communes, de la superficie et de la population de la classe F selon l'orientation économique des bassins de vie

Orientation économique des bassins de vie	Nombre de communes	% de communes	Superficie [km²]	% de superficie	Population en 2007	% de population en 2007
Bassins "diversifiés" (Div)	68	1,9	1 213	2,2	46 903	2,6
Bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole (Aag)	233	6,6	4 466	8,0	149 832	8,2
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance alimentaire (Aal)	62	1,8	1 065	1,9	44 499	2,4
Bassins fortement résidentiels, agricoles et agro-alimentaires (R A)	408	11,6	6 266	11,3	188 268	10,3
Bassins fortement résidentiels et industriels (R I)	249	7,1	3 140	5,6	157 786	8,6
Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricoles et agro-alimentaires (R)	1 257	35,6	18 944	34,1	556 124	30,3
Bassins fortement résidentiels et touristiques (R T)	365	10,3	7 059	12,7	171 669	9,3
Bassins plutôt industriels et monospécialisés (Isp)	85	2,4	1 195	2,1	56 470	3,1
Bassins plutôt industriels et non monospécialisés (Ins)	227	6,4	3 096	5,6	114 614	6,2
Bassins très industriels monospécialisés (Iis)	82	2,3	1 124	2,0	46 008	2,5
Bassins très industriels non monospécialisés (Iin)	74	2,1	1 222	2,2	73 230	4,0
Hors référentiel rural restreint (HRRR)	418	11,8	6 838	12,3	231 296	12,6
Total général	3 528	100,0	55 628	100,0	1 836 698	100,0
Bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal)	295	8,4	5 531	9,9	194 331	10,6
Bassins résidentiels (R A + R I + R + R T)	2 279	64,6	35 409	63,7	1 073 847	58,5
Bassins industriels (Isp + Ins + Iis + Iin)	468	13,3	6 637	11,9	290 321	15,8

Campagnes vieillies à très faible densité...

...à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

Les communes de cette classe se distinguent avant tout par une très forte appartenance aux bassins fortement résidentiels et touristiques. 49,9 % de ces communes en font partie contre 5,9 % des communes du champ d'étude. Toutes les autres orientations économiques concernent cette classe dans une proportion inférieure à celle observée pour l'ensemble du champ d'étude. Notamment, les orientations industrielles (Isp + Ins + Iis + Iin) et agricoles (Aag + Aal) y sont marginales avec respectivement : 2,7 % de communes de cette classe contre 20,9 % pour l'ensemble du champ d'étude et 0,6 % contre 7,6 %. Seuls les bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricole concernent cette classe dans une proportion proche de celle observée pour l'ensemble du champ bien qu'elle reste inférieure : 24,3 % contre 26,2 %.

Figure 53. Appartenance des communes de la classe G aux classes de la typologie de l'orientation économique des bassins de vie

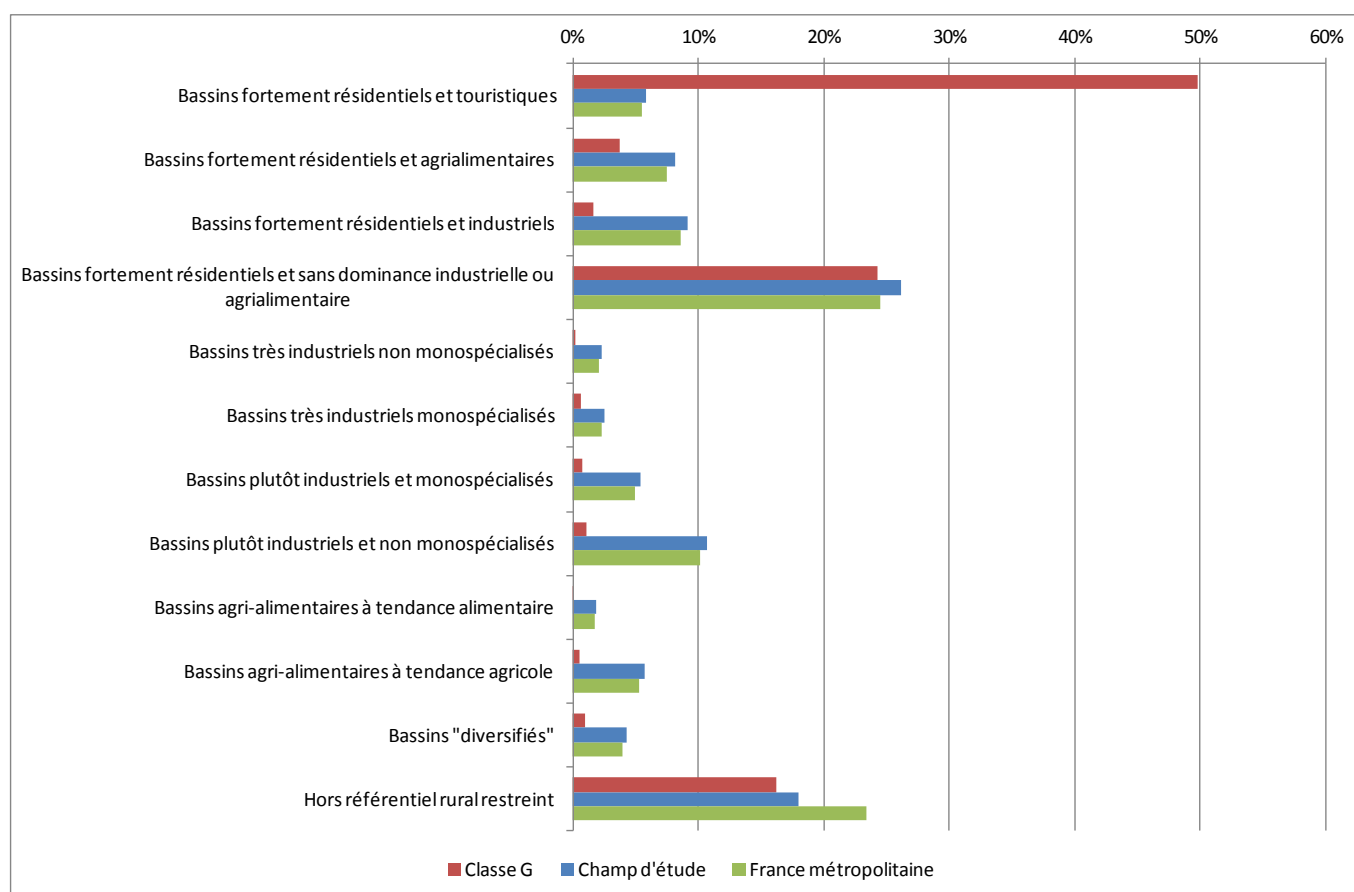


Tableau 84. Répartition des communes, de la superficie et de la population de la classe G selon l'orientation économique des bassins de vie

Orientation économique des bassins de vie	Nombre de communes	% de communes	Superficie [km ²]	% de superficie	Population en 2007	% de population en 2007
Bassins "diversifiés" (Div)	21	1,0	337	0,7	2 562	0,2
Bassins agricoles et agro-alimentaires à tendance agricole (Aag)	11	0,5	271	0,5	3 132	0,3
Bassins agricole et agro-alimentaires à tendance alimentaire (Aal)	1	0,0	50	0,1	85	0,0
Bassins fortement résidentiels, agricoles et agro-alimentaires (R A)	79	3,7	1 364	2,7	35 954	3,5
Bassins fortement résidentiels et industriels (R I)	35	1,6	488	1,0	14 193	1,4
Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricoles et agro-alimentaires (R)	519	24,3	9 645	18,8	230 180	22,2
Bassins fortement résidentiels et touristiques (R T)	1 064	49,9	30 368	59,2	526 497	50,8
Bassins plutôt industriels et monospécialisés (Isp)	16	0,7	294	0,6	6 761	0,7
Bassins plutôt industriels et non monospécialisés (Ins)	23	1,1	402	0,8	16 387	1,6
Bassins très industriels monospécialisés (Iis)	14	0,7	285	0,6	18 100	1,7
Bassins très industriels non monospécialisés (Iin)	4	0,2	76	0,1	1 048	0,1
Hors référentiel rural restreint (HRRR)	347	16,3	7 740	15,1	181 687	17,5
Total général	2 134	100,0	51 319	100,0	1 036 585	100,0
Bassins agricoles et agro-alimentaires (Aag + Aal)	12	0,6	322	0,6	3 217	0,3
Bassins résidentiels (R A + R I + R + R T)	1 697	79,5	41 864	81,6	806 824	77,8
Bassins industriels (Isp + Ins + Iis + Iin)	57	2,7	1 057	2,1	42 296	4,1

Comparaison de la typologie de synthèse avec les professions et catégories socioprofessionnelles

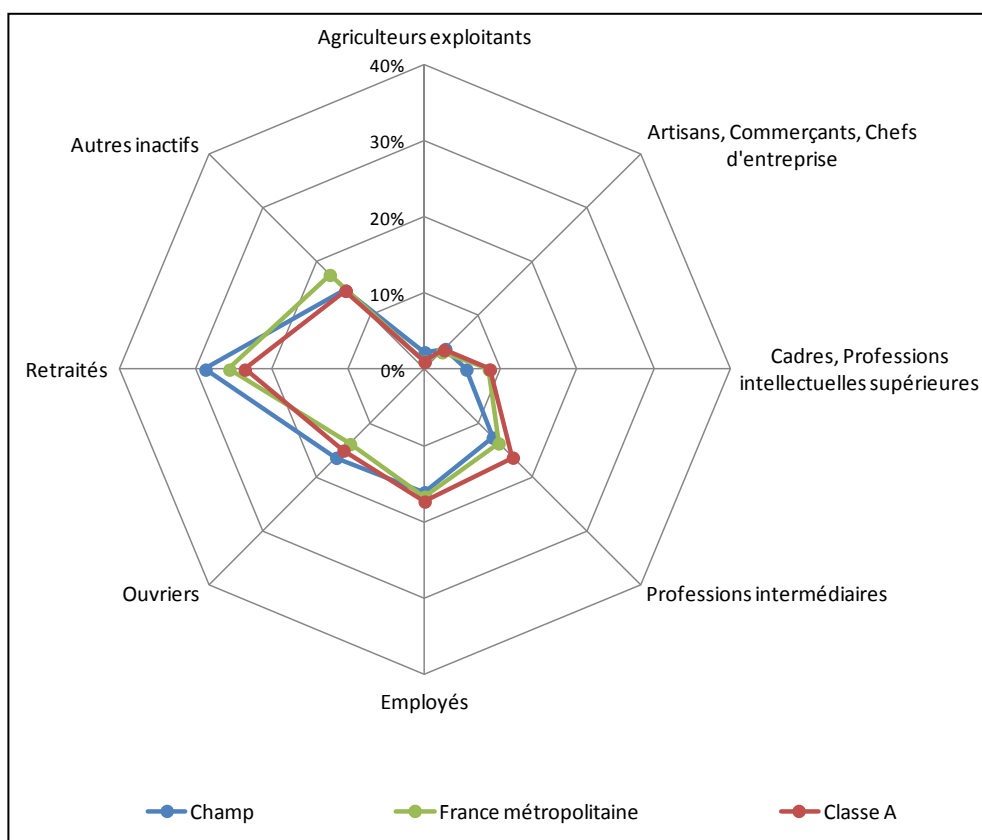
Le croisement de la typologie de synthèse avec les catégories socioprofessionnelles permet d'identifier les profils de la population des différentes classes. Cette analyse révèle que chacun des types possède une identité socioprofessionnelle assez marquée. La classe « campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique » se caractérise par un profil proche des espaces urbains avec un poids important des catégories « supérieures » et des employés. La classe « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » possède une forte identité ouvrière. Dans une moindre mesure un profil ouvrier correspond aussi à la classe « campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée » qui par ailleurs se rapproche beaucoup du profil moyen. Les classes « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, économie présenteielle et agricole » et « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présenteielle et touristique » se distinguent par l'importance des agriculteurs et des retraités dans leurs profils socioprofessionnels. La classe « campagnes vieilles à très faible densité, à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présenteielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant » est celle des entrepreneurs. Enfin, la classe « campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présenteielle » possède un profil socioprofessionnel marqué par une faible présence des ouvriers et des agriculteurs et très proche de celui qui caractérise l'ensemble du champ d'étude.

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

...densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique

La structure socioprofessionnelle de la population de cette classe est la plus proche de celle des territoires urbains. C'est la classe qui compte la proportion la plus importante de catégories « supérieures » (8,5 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures et 16,3 % pour les professions intermédiaires) et d'employés (17,2 %). Au contraire, la part des agriculteurs exploitants (1 %) et des retraités (23,6 %) est la plus faible de toutes les classes de la typologie. Les ouvriers y sont également légèrement sous représentés (15 %).

Figure 54. La structure socioprofessionnelle de la classe A



	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Total
Classe A	1,0 %	3,6 %	8,5 %	16,3 %	17,3 %	15,0 %	23,6 %	14,6 %	100,0 %
Champ	2,3 %	3,8 %	5,5 %	12,6 %	16,1 %	16,4 %	28,7 %	14,7 %	100,0 %
France métropolitaine	1,1 %	3,2 %	8,4 %	13,7 %	16,7 %	13,8 %	25,6 %	17,6 %	100,0 %

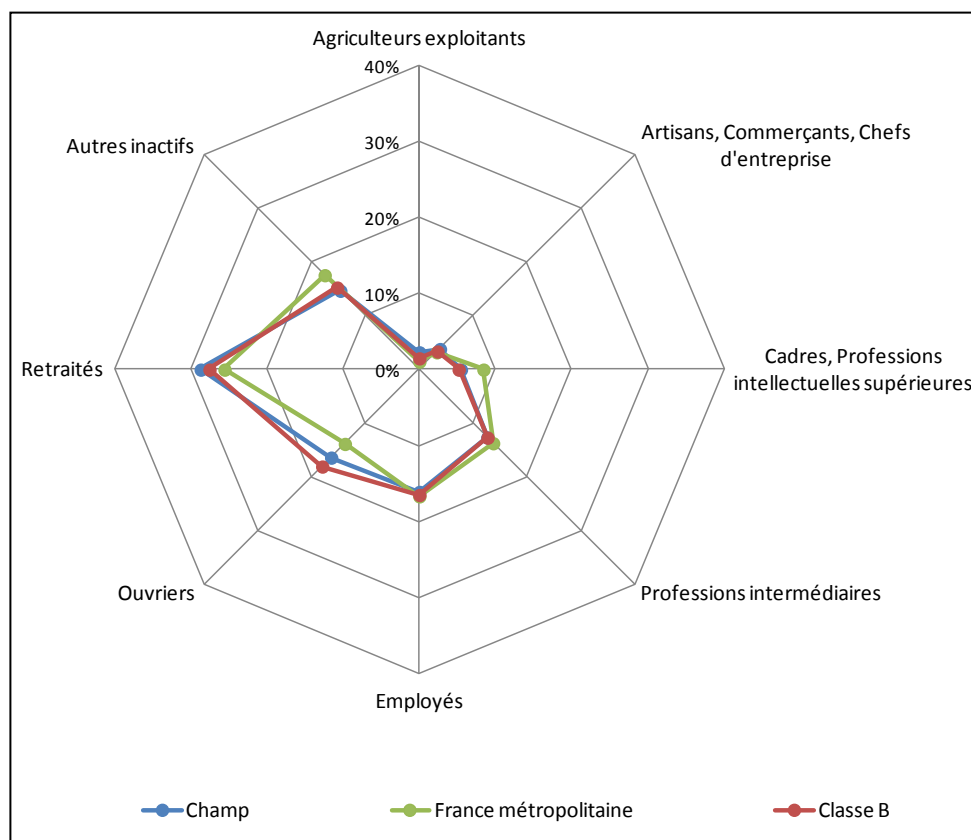
Source : Insee, RP-2007

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

...diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée

Le profil socioprofessionnel de la population de cette classe est très proche du profil moyen observé pour le champ d'étude. Il est toutefois marqué par une présence importante des ouvriers (18 % contre une moyenne générale de 16,4 %) et par une légère sous-représentation des retraités (27,5 % contre 28,7 % pour le champ d'étude) et des agriculteurs exploitants (1,5 % contre 2,3 %).

Figure 55. La structure socioprofessionnelle de la classe B



	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Total
Classe B	1,5 %	3,4 %	5,2 %	12,7 %	16,5 %	18,0 %	27,5 %	15,3 %	100,0 %
Champ	2,3 %	3,8 %	5,5 %	12,6 %	16,1 %	16,4 %	28,7 %	14,7 %	100,0 %
France métropolitaine	1,1 %	3,2 %	8,4 %	13,7 %	16,7 %	13,8 %	25,6 %	17,6 %	100,0 %

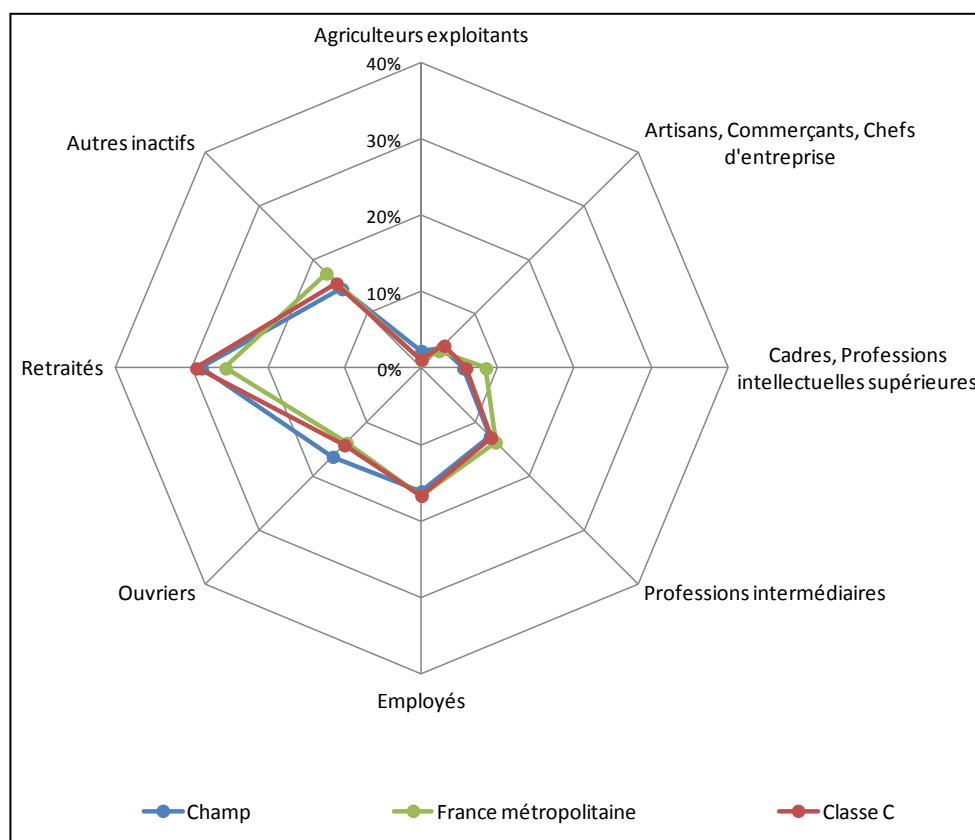
Source : Insee, RP-2007

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées...

...densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

Cette classe présente un profil socioprofessionnel très proche du profil moyen. Elle s'en différencie toutefois par une proportion d'agriculteurs exploitants inférieure à la moyenne (1,2 % contre 2,3 % pour le champ d'étude) et par la faible présence des ouvriers (14,2 % contre 16,2 %). Bien que proches des moyennes générales les autres catégories sont légèrement surreprésentées. Enfin, cette classe possède la proportion la plus importante de personnes appartenant à la catégorie « autres inactifs » (15,7 % contre 14,7 % pour le champ d'étude).

Figure 56. La structure socioprofessionnelle de la classe C



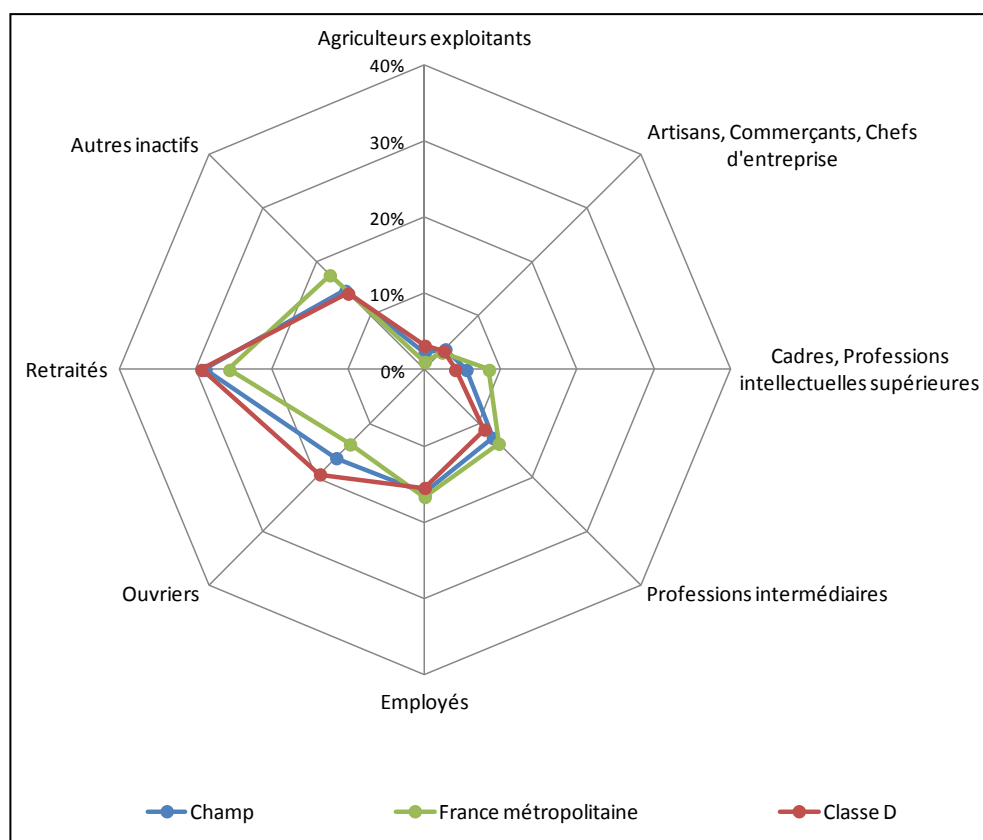
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Total
Classe C	1,2 %	4,2 %	5,8 %	12,8 %	16,7 %	14,2 %	29,4 %	15,7 %	100,0 %
Champ	2,3 %	3,8 %	5,5 %	12,6 %	16,1 %	16,4 %	28,7 %	14,7 %	100,0 %
France métropolitaine	1,1 %	3,2 %	8,4 %	13,7 %	16,7 %	13,8 %	25,6 %	17,6 %	100,0 %

Source : Insee, RP-2007

Campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine

La population de cette classe compte une proportion importante d'ouvriers (19,4 %) comparée à celle du champ d'étude (16,4 %) et a fortiori à celle de la France métropolitaine (13,4 %). C'est la classe où les ouvriers prennent la place la plus importante. Les agriculteurs exploitants (3,2 % contre 2,3 % pour le champ d'étude) y sont également légèrement surreprésentés. En revanche, les catégories « supérieures » y apparaissent légèrement sous représentées avec 4 % de cadres et professions intellectuelles supérieures (contre 5,5 % pour le champ d'étude) et 11,1 % de professions intermédiaires (contre 12,6 % pour le champ d'étude).

Figure 57. La structure socioprofessionnelle de la classe D



	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Total
Classe D	3,2 %	3,5 %	4,0 %	11,1 %	15,5 %	19,4 %	29,2 %	14,2 %	100,0 %
Champ	2,3 %	3,8 %	5,5 %	12,6 %	16,1 %	16,4 %	28,7 %	14,7 %	100,0 %
France métropolitaine	1,1 %	3,2 %	8,4 %	13,7 %	16,7 %	13,8 %	25,6 %	17,6 %	100,0 %

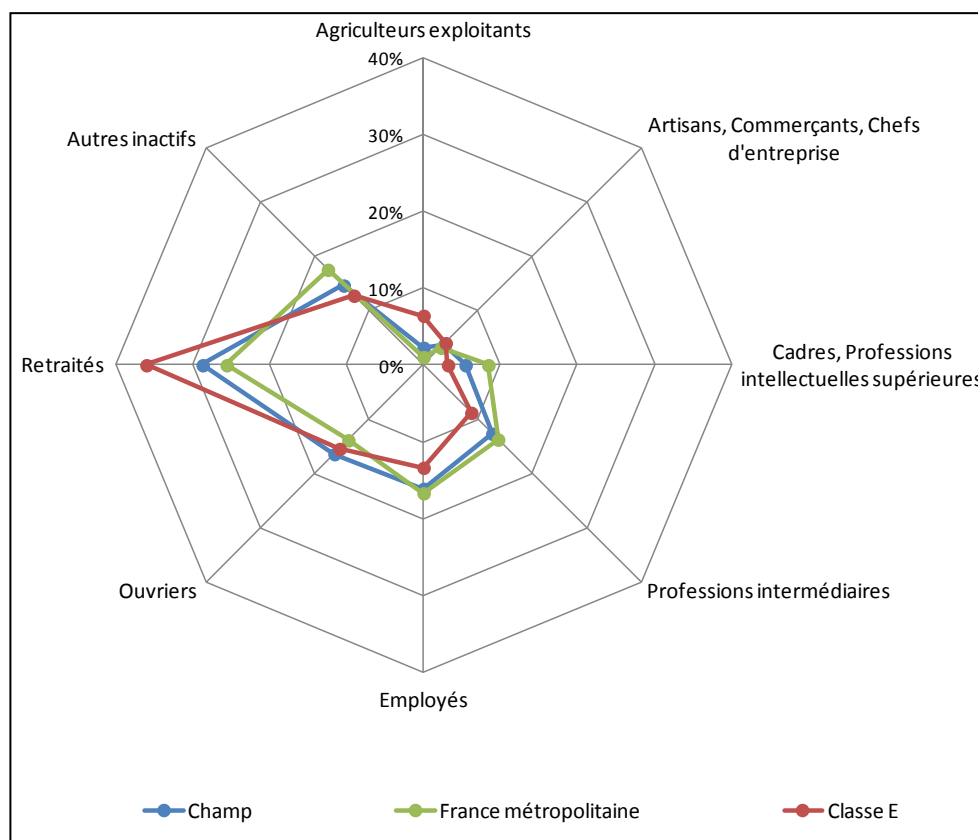
Source : Insee, RP-2007

Campagnes vieilles à très faible densité...

... à faibles revenus, économie présentielle et agricole

Le profil socioprofessionnel de cette classe est, à peu de choses près, le négatif de celui des « campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée ». C'est dans cette classe que les agriculteurs exploitants (6,4 % contre une moyenne générale de 2,3 %) et les retraités (36 % contre 28,7 %) prennent la place la plus importante. C'est également la classe où la proportion des catégories « supérieures » est la plus faible (3,2 % de cadres et professions intellectuelles supérieures contre 5,5 % et 8,8 % de professions intermédiaires contre 12,6 %). Les ouvriers y sont également légèrement sous représentés (15,4 % contre 16,4 % pour l'ensemble du champ d'étude).

Figure 58. La structure socioprofessionnelle de la classe E



	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Total
Classe E	6,4 %	4,1 %	3,2 %	8,8 %	13,4 %	15,4 %	36,0 %	12,8 %	100,0 %
Champ	2,3 %	3,8 %	5,5 %	12,6 %	16,1 %	16,4 %	28,7 %	14,7 %	100,0 %
France métropolitaine	1,1 %	3,2 %	8,4 %	13,7 %	16,7 %	13,8 %	25,6 %	17,6 %	100,0 %

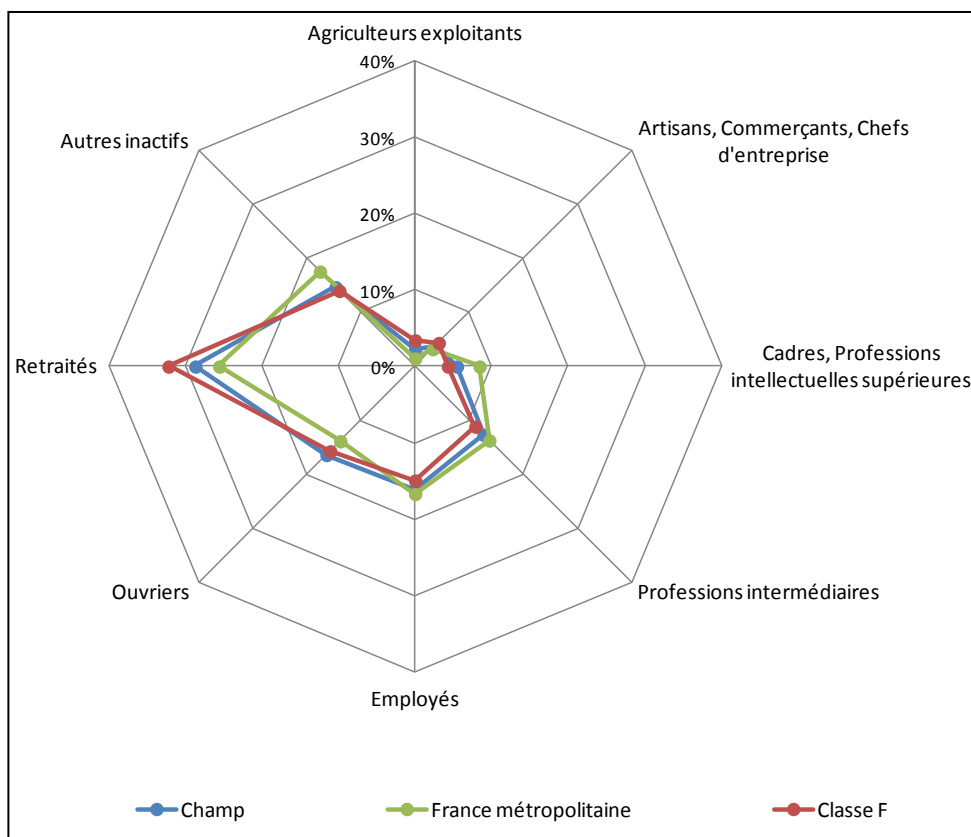
Source : Insee, RP-2007

Campagnes vieilles à très faible densité...

... à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique

Cette classe est caractérisée par le pourcentage élevé de retraités (32,2 % contre 28,7 % pour l'ensemble du champ d'étude) et une surreprésentation des agriculteurs exploitants (3,4 % contre 2,3 %). Les catégories « supérieures » (4,3 % de cadres et professions intellectuelles supérieures contre 5,5 % et 11,1 % de professions intermédiaires contre 12,6 %) et les employés (14,9 % contre une moyenne générale de 16,1 %) y sont en revanche légèrement sous représentés. Il en est de même pour les ouvriers (15,7 % contre 16,4 %). On note cependant une légère surreprésentation des entrepreneurs (4,4 % contre 3,8 %).

Figure 59. La structure socioprofessionnelle de la classe F



	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Total
Classe F	3,4 %	4,4 %	4,3 %	11,1 %	14,9 %	15,7 %	32,2 %	14,0 %	100,0 %
Champ	2,3 %	3,8 %	5,5 %	12,6 %	16,1 %	16,4 %	28,7 %	14,7 %	100,0 %
France métropolitaine	1,1 %	3,2 %	8,4 %	13,7 %	16,7 %	13,8 %	25,6 %	17,6 %	100,0 %

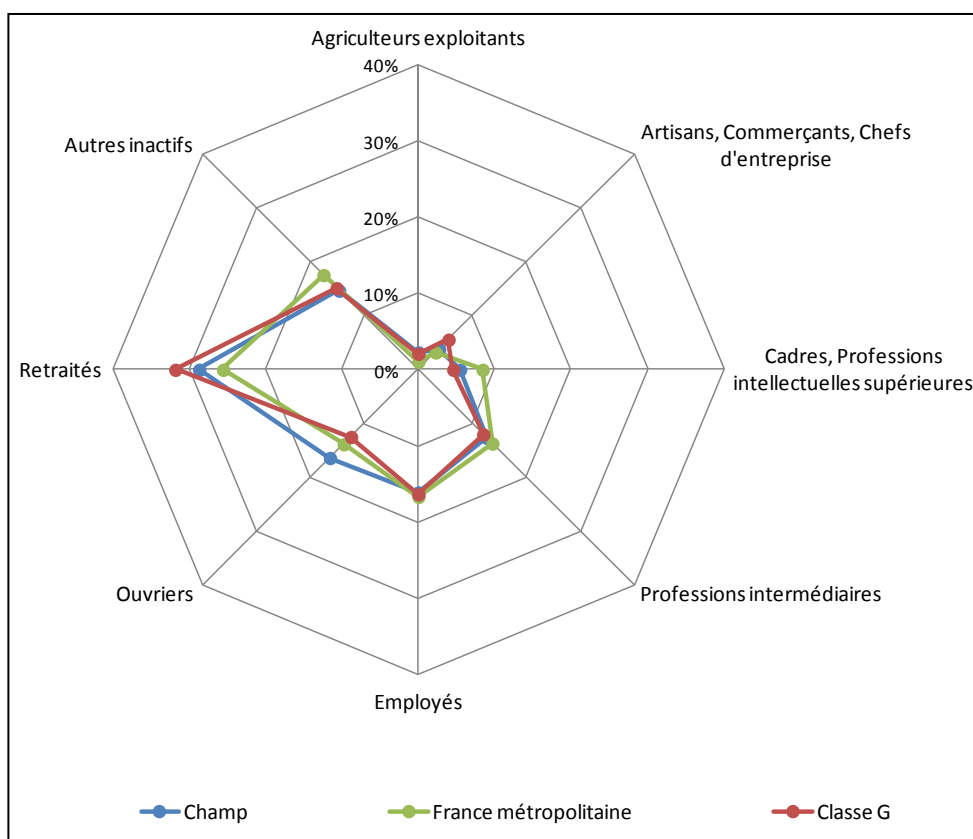
Source : Insee, RP-2007

Campagnes vieilles à très faible densité...

...à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

Cette classe est caractérisée par sa forte proportion d'artisans, commerçants et chef d'entreprises (5,6 % contre 3,8 % pour le champ d'étude), la plus élevée de la typologie, et par une présence importante des retraités (31,8 % contre une moyenne générale de 28,7 %). Les catégories « supérieures » y sont légèrement sous représentées (4,6 % de cadres et professions intermédiaires contre 5,5 % et 12 % de professions intermédiaires contre 12,6 %) et la part des ouvriers (12,5 % contre 16,4 %) est la plus faible observée dans cette typologie.

Figure 60. La structure socioprofessionnelle de la classe G





	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Total
Classe G	2,1 %	5,6 %	4,6 %	12,0 %	16,3 %	12,5 %	31,8 %	15,1 %	100,0 %
Champ	2,3 %	3,8 %	5,5 %	12,6 %	16,1 %	16,4 %	28,7 %	14,7 %	100,0 %
France métropolitaine	1,1 %	3,2 %	8,4 %	13,7 %	16,7 %	13,8 %	25,6 %	17,6 %	100,0 %

Source : Insee, RP-2007

Tableau 85. Profils par professions et catégories socioprofessionnelles des classes de la typologie des espaces ruraux

Professions et catégories socioprofessionnelles	Classe A	Classe B	Classe C	Classe D	Classe E	Classe F	Classe G	Champ	Hors champ	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	1,0 %	1,5 %	1,2 %	3,2 %	6,4 %	3,4 %	2,1 %	2,3 %	0,1 %	1,1 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,6 %	3,4 %	4,2 %	3,5 %	4,1 %	4,4 %	5,6 %	3,8 %	2,8 %	3,2 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,5 %	5,2 %	5,8 %	4,0 %	3,2 %	4,3 %	4,6 %	5,5 %	10,6 %	8,4 %
Professions intermédiaires	16,3 %	12,7 %	12,8 %	11,1 %	8,8 %	11,1 %	12,0 %	12,6 %	14,5 %	13,7 %
Employés	17,3 %	16,5 %	16,7 %	15,5 %	13,4 %	14,9 %	16,3 %	16,1 %	17,1 %	16,7 %
Ouvriers	15,0 %	18,0 %	14,2 %	19,4 %	15,4 %	15,7 %	12,5 %	16,4 %	11,9 %	13,8 %
Retraités	23,6 %	27,5 %	29,4 %	29,2 %	36,0 %	32,2 %	31,8 %	28,7 %	23,2 %	25,6 %
Autres inactifs	14,6 %	15,3 %	15,7 %	14,2 %	12,8 %	14,0 %	15,1 %	14,7 %	19,7 %	17,6 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

 valeur maximale observée pour la PCS
 valeur minimale pour la PCS

Source : INSEE, RP-2007

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

- A - densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
- B - diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
- C - densifié, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

Campagnes agricoles et industrielles

- D - sous faible influence urbaine

Campagnes vieilles à très faible densité

- E - à faibles revenus, économie présentielle et agricole
- F - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique
- G - à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

Partie 2 - Typologies du littoral et de la montagne

Chapitre 5 – Typologie du littoral

Le littoral et l'arrière littoral : un espace aux enjeux spécifiques

L'observatoire du littoral parle d'un "espace menacé et convoité", où se conjuguent au moins trois grandes problématiques.

- La littoralisation. Un peu plus de 10 % de la population métropolitaine réside dans les 885 communes littorales, soit 4 % du territoire. La dynamique démographique est positive, mais l'analyse des cantons littoraux montre un gain relatif de population plus important dans les communes de l'arrière-pays que dans les communes littorales. Artificialisation, urbanisation, périurbanisation et densification marquent les littoraux, avec des arrivées importantes de flux migratoires, résidentiels et saisonniers. La fréquentation touristique, le développement des activités touristiques vont de pair avec un vieillissement de la population résidente, et une forte part de l'emploi dans le secteur résidentiel. A l'échelle locale, les écarts de revenus sont importants.
- La richesse et la fragilité du milieu naturel. Interfaces entre mer et continent, les littoraux abritent des milieux particuliers, constituent des passages écologiques, mais sont vulnérables aux apports provenant de la mer comme du continent, et à l'artificialisation.
- Le maintien de l'agriculture et des activités associées. Entre artificialisation et milieux naturels, l'agriculture occupe une part importante mais concurrencée des espaces proches du littoral, avec des "ceintures dorées" et des situations très inégales selon les régions. Le secteur agricole et agro-alimentaire forme parfois un trait de caractère des régions littorales.

Les littoraux ont d'autres singularités, avec les activités halieutiques et conchylicoles, et avec des fonctions portuaires en mutation. Ces spécificités (en dehors de l'emploi) ne sont pas reprises dans cette étude, qui s'attache à relever les grands traits de différenciation combinés par les situations démographiques, sociales, ainsi que par les paysages.

Un terrain d'étude élargi : les communes situées à moins d'une heure des rivages, par trajet routier

La plupart des travaux précédents abordent l'espace littoral par des mailles administratives (cantons, départements) comprenant au moins une commune située en bord de mer. Ici, la zone étudiée comprend l'ensemble des communes situées à moins d'une heure en voiture (trajet en heures creuses) des rivages océaniques et maritimes, elle englobe donc autant les riverains de la ligne de côte que les habitants de l'arrière littoral. Cette zone déborde sur des espaces où l'influence du littoral n'est plus patente sur la population et ses activités. Ce périmètre d'étude permet d'examiner sans *a priori* la portée de l'effet littoral, qui varie selon les régions. Cet effet est souvent associé à d'autres structures d'organisation de l'espace : métropolisation (exemple : arc méditerranéen), centralité urbaine et périurbanisation (exemple : Caen), axes d'artificialisation au long et autour des vallées (exemple : Seine).

L'ensemble observé regroupe environ 19 millions d'habitants (29 % de la population française), sur 140.000 km² (un quart du territoire métropolitain).

Les descripteurs en entrée de la typologie.

40 indicateurs ont été mobilisés en variables actives sur les 3 champs thématiques suivants :

- Espace, population, conditions de vie : 17 indicateurs relatifs à l'année 2007, et aux évolutions intervenues entre 1999 et 2007
- Emploi et activités économiques : 7 indicateurs relatifs à l'année 2007 ou 2008, et aux évolutions intervenues entre 1999 et 2007
- Paysages : 17 indicateurs relatifs à l'année 2006

Indicateurs du champ "espace, population, conditions de vie"

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes ; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : accessibilité des services d'usage courant ; longueur des déplacements domicile-travail ; longueur des déplacements domicile-étude ; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie) ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; distance moyenne des migrations résidentielles ; revenu fiscal médian par unité de consommation ; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Indicateurs du champ "emploi et activités économiques"

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ "paysage et cadre de vie"

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau, continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties ; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne ; dénivellation.

Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Les descripteurs quantitatifs ont été discrétisés, en quartiles pour la majorité d'entre eux. Cinq descripteurs aux occurrences plus rares ont été discrétisés de façon binaire (présence ou absence), ils concernent la composition de l'occupation du sol :

- Part des espaces artificiels non bâtis
- Part des cultures permanentes
- Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol
- Part des zones humides continentales et des zones en eau continentales
- Part des zones humides maritimes et des zones en eau maritimes

Les trois descripteurs qualitatifs n'ont pas fait l'objet de modification (profil de dynamique démographique, impact des migrations selon la structure par âge, impact des migrations selon la structure par professions et par catégories socioprofessionnelles).

Les axes 1, 2 et 3 produits par l'AFCM regroupent respectivement 12,2 %, 9,1 % et 2,6 % de l'inertie, soit un total de 25 %.

Description des axes

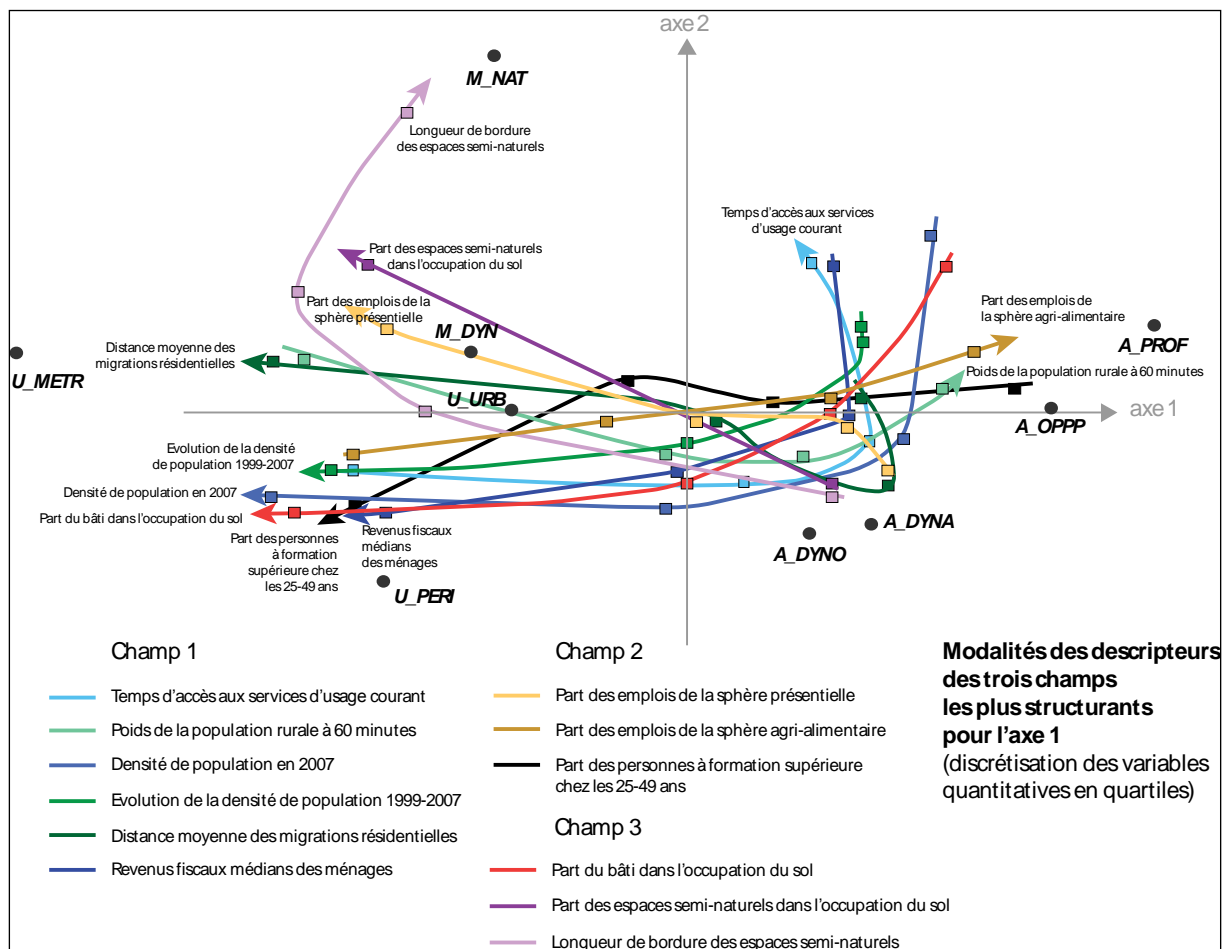
Schématiquement, l'axe 1 oppose d'une part les communes rurales (coordonnées positives) et d'autre part les communes artificialisées (coordonnées négatives), éventuellement en cadre semi-naturel. Au long de l'axe, on voit diminuer la densité de population, son taux d'évolution, le revenu fiscal des ménages, la distance moyenne des migrations résidentielles, la part des diplômés du supérieur, la part des emplois de la sphère présente, et la part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol. On voit par contre augmenter le temps d'accès aux services d'usage courant, la part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire, le poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 km.

L'axe 2 oppose d'une part les communes à la population âgée, peu artificialisées, en cadre semi-naturel, marquées par le relief, et d'autre part les communes à population jeune et démographie dynamique, peu marquées par les espaces semi-naturels et par le relief. Dans le sens de l'axe, on voit croître l'indice de vieillissement, les écarts de revenus des ménages, le temps d'accès aux services d'usage courant, le taux de chômage, la part des espaces semi-naturels et des forêts, la pente moyenne et l'amplitude du relief. On voit par contre décroître l'artificialisation, la densité de population et les revenus des ménages.

L'axe 3 oppose d'une part des communes en cadre rural bénéficiant d'une bonne accessibilité des services d'usage courant et caractérisées par de courts temps de trajet domicile – travail (petits pôles ruraux), et d'autre part des communes caractérisées par de longs trajets domicile - travail, des migrations résidentielles de courte portée et une population jeune (forme de périurbanisation).

Les figures 61, 62 et 63 représentent les plans factoriels formés par les axes 1 et 2 de l'AFCM, en indiquant les positions ou les trajectoires des descripteurs les plus structurants pour l'axe 1 (fig. 61) et pour l'axe 2 (fig. 62 et 63).

Figure 61. Plan factoriel des axes 1 et 2 de l'AFCM sur les communes de l'espace littoral et arrière littoral, descripteurs les plus structurants de l'axe 1 pour les trois champs



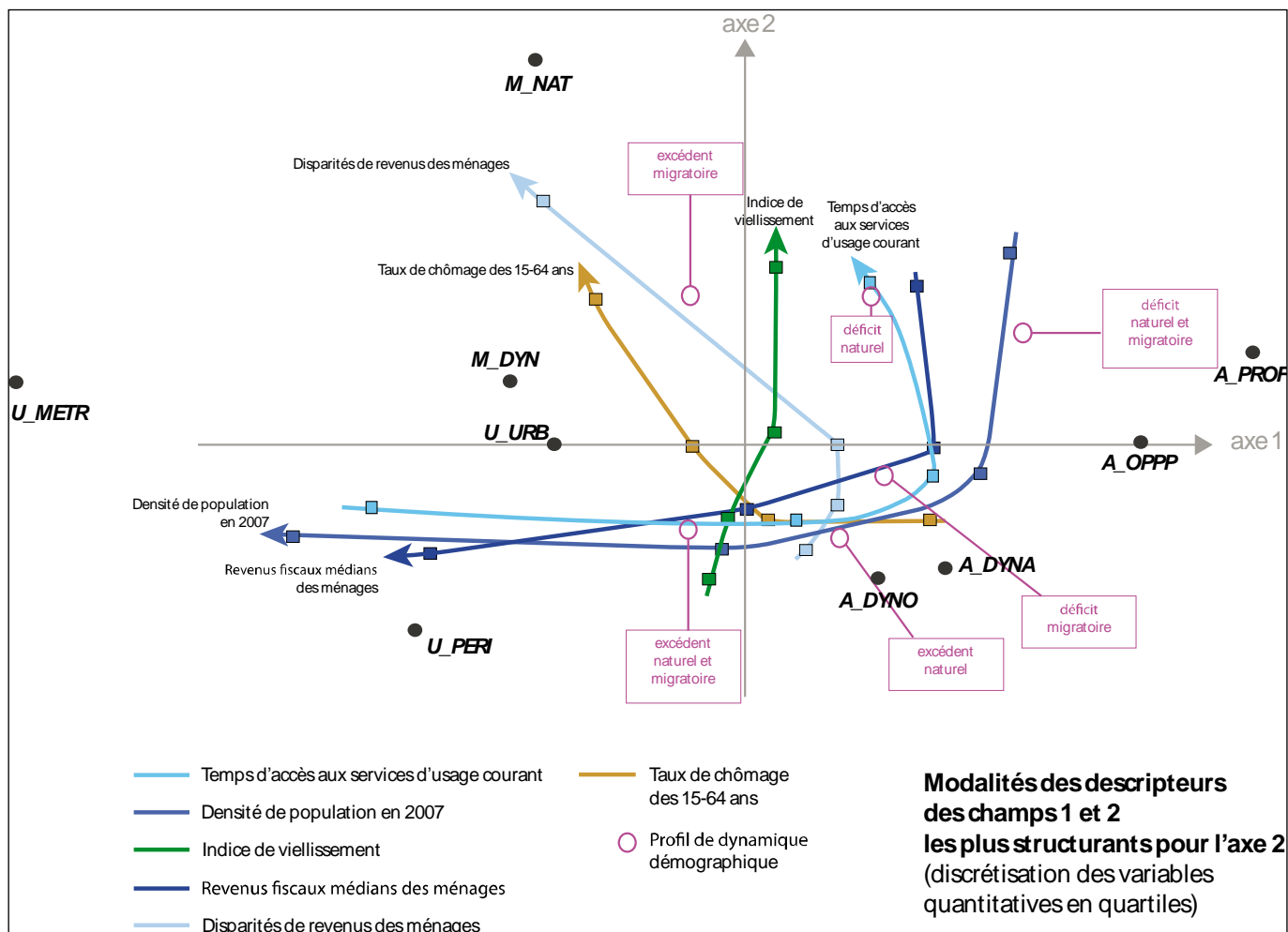
Chaque flèche représente la trajectoire reliant les modalités d'un même descripteur.

Ces modalités sont constituées par les quartiles des descripteurs, leurs positions sont indiquées par des carrés de couleur, le sens de la flèche va du premier au quatrième quartile.

Les disques noirs situent les points moyens des 9 classes de communes, avec le codage suivant :

- U_METR = Métropolisé en cadre semi-naturel,
- U_URB = Urbain et artificialisé, vieillissant,
- U_PERI = Espaces périurbains,
- M_NAT = Rural âgé, relief et semi-naturel,
- M_DYN = Rural dynamique, cultures permanentes et forêts,
- A_DYNA = Rural dynamique agricole, prairies,
- A_DYNO = Rural dynamique, openfields,
- A_PROF = Rural profond vieillissant,
- A_OPPP = Openfields peu peuplés

Figure 62. Plan factoriel des axes 1 et 2 de l'AFCM sur les communes de l'espace littoral et arrière littoral, descripteurs les plus structurants de l'axe 2 pour les champs 1 et 2



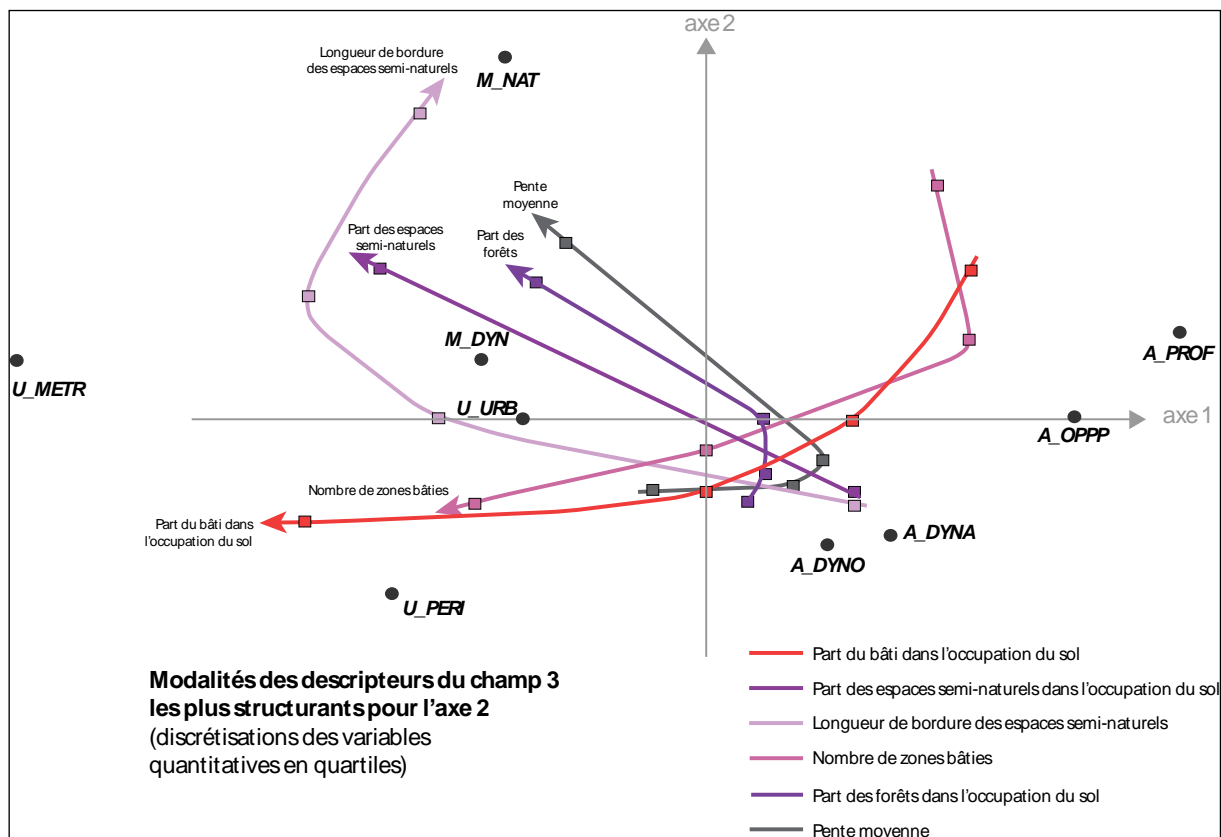
Chaque flèche représente la trajectoire reliant les modalités d'un même descripteur.

Ces modalités sont constituées par les quartiles des descripteurs, leurs positions sont indiquées par des carrés de couleur, le sens de la flèche va du premier au quatrième quartile.

Les disques noirs situent les points moyens des 9 classes de communes, avec le codage suivant :

- U_METR = Métropolisé en cadre semi-naturel,
- U_URB = Urbain et artificialisé, vieillissant,
- U_PERI = Espaces périurbains,
- M_NAT = Rural âgé, relief et semi-naturel,
- M_DYN = Rural dynamique, cultures permanentes et forêts,
- A_DYNA = Rural dynamique agricole, prairies,
- A_DYNO = Rural dynamique, openfields,
- A_PROF = Rural profond vieillissant,
- A_OPPP = Openfields peu peuplés

Figure 63. Plan factoriel des axes 1 et 2 de l'AFCM sur les communes de l'espace littoral et arrière littoral, descripteurs les plus structurants de l'axe 2 pour le champ 3



Chaque flèche représente la trajectoire reliant les modalités d'un même descripteur.

Ces modalités sont constituées par les quartiles des descripteurs, leurs positions sont indiquées par des carrés de couleur, le sens de la flèche va du premier au quatrième quartile.

Les disques noirs situent les points moyens des 9 classes de communes, avec le codage suivant :

- U_METR = Métropolisé en cadre semi-naturel,
- U_URB = Urbain et artificialisé, vieillissant,
- U_PERI = Espaces périurbains,
- M_NAT = Rural âgé, relief et semi-naturel,
- M_DYN = Rural dynamique, cultures permanentes et forêts,
- A_DYNA = Rural dynamique agricole, prairies,
- A_DYNO = Rural dynamique, openfields,
- A_PROF = Rural profond vieillissant,
- A_OPPP = Openfields peu peuplés

Trajectoires formées par les modalités des descripteurs les plus structurants

Les trajectoires dessinées par les modalités des descripteurs les plus structurants dessinent 3 principaux faisceaux sur le plan formé par les axes 1 et 2 de l'AFCM, qui reprennent de grandes problématiques de l'espace littoral : littoralisation, présence de milieux semi-naturels, ruralité. Deux descripteurs montrent des trajectoires particulières : la distance moyenne des migrations résidentielles (qui montre l'attractivité des espaces littoraux), et l'indice de vieillissement (caractéristique souvent avancée pour les espaces littoraux).

NB : les descripteurs les plus structurants ont été déterminés suivant leur contribution totale à chaque axe.

Artificialisation, urbanisation, littoralisation. Premier faisceau en 'J', orienté à rebours de l'axe 1 du 2^{ème} au 4^{ème} quartile et à rebours de l'axe 2 du 1^{er} au 2^{ème} quartile :

- Densité de population en 2007
- Evolution de la densité de population entre 1999 et 2007
- Revenus fiscaux médians des ménages
- Part des personnes à formation supérieure chez les 25-49 ans (trajectoire un peu écartée des autres pour les premiers quartiles)
- Part du bâti dans l'occupation du sol
- Nombre de zones bâties

Ce premier faisceau suit un gradient d'artificialisation, de densification, de périurbanisation et d'urbanisation, associé ou non à la littoralisation. Les revenus médians des ménages, et le niveau de formation suivent ce gradient. La dynamique démographique en excédent naturel et migratoire apparaît sur la fin du gradient. La zone d'arrivée des trajectoires est celle des communes métropolisées, urbanisées ou périurbanisées, et la zone de départ des trajectoires est celle des communes rurales agricoles, littorales ou de l'arrière littoral.

Ruralité. Deuxième faisceau en 'J', orienté de façon opposée au précédent, dans le sens de l'axe 1 du 1^{er} au 3^{ème} ou au 4^{ème} quartile, et dans le sens de l'axe 2 du 3^{ème} au 4^{ème} quartile :

- Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 minutes
- Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire
- Temps d'accès aux services d'usage courant

Ce deuxième faisceau suit un gradient de ruralité. Les dynamiques démographiques en déficit apparaissent sur la fin du gradient.

Milieux semi-naturels. Troisième faisceau orienté en diagonale, du bas et de la gauche vers le haut et à droite (donc à rebours de l'axe 1 et dans le sens de l'axe 2) :

- Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol (absence / présence)
- Longueur de bordure des espaces semi-naturels
- Part des forêts dans l'occupation du sol
- Pente moyenne (et amplitude du relief)
- Disparité des revenus des ménages
- Taux de chômage des 15-64 ans
- Part des emplois de la sphère présentielle (trajectoire un peu tassée au long de l'axe 1, se rapprochant des trajectoires du premier faisceau)

Ce troisième faisceau suit le gradient de proportion des espaces semi-naturels et des forêts dans le paysage, en relation avec le gradient de vigueur du relief. Ce gradient, qui reprend celui de l'axe 2, s'étire également à rebours de l'axe 1 : une partie des communes les plus marquées par les espaces semi-naturels le sont aussi par l'artificialisation. Les descripteurs de disparité des revenus des ménages et du taux de chômage suivent ce gradient : les fortes inégalités de revenus et le chômage sont donc plutôt caractéristiques des communes

artificialisées et/ou semi-naturelles que des communes rurales agricoles. La dynamique démographique en excédent migratoire apparaît dans la fin du gradient.

Attractivité résidentielle. Le descripteur « distance moyenne des migrations résidentielles » occupe une trajectoire intermédiaire entre celles du premier et du troisième faisceau. Les communes attractives sur une longue portée appartiennent donc autant aux ensembles artificialisés qu'aux ensembles semi-naturels.

Viellissement. L'indice de vieillissement présente une trajectoire originale, presque callée sur l'axe 2, donc indépendante de l'axe 1 : le vieillissement paraît ne pas être lié à la littoralisation, mais plutôt au caractère semi-naturel de l'environnement (associé ou non à l'artificialisation).

Modalités des variables actives les plus structurantes

Les modalités présentant les plus fortes valeurs-test positives pour l'axe 1 (fig. 64) désignent des communes rurales agricoles peu marquées par les traits habituels du littoral : absence d'espace semi-naturels, faiblesse de l'artificialisation, de l'emploi touristique, de la création d'emploi, du niveau de formation, mais présentant une part élevée de l'emploi dans la sphère agricole et agro-alimentaire. A l'opposé, les modalités atteignant les valeurs-test négatives les plus basses sur ce même axe désignent des communes très marquées par les caractéristiques majeures de l'espace littoral : l'artificialisation et le cadre semi-naturel, avec une densité de population forte et en hausse forte, à l'attractivité résidentielle de longue portée, avec une bonne accessibilité des services d'usage courant, un niveau de formation élevé, mais une faible part de l'emploi agricole et agro-alimentaire.

Les modalités présentant les plus fortes valeurs-test positives pour l'axe 2 (fig. 65) désignent des communes montagnardes à très faible densité de population : reliefs les plus accentués, milieux semi-naturels les plus présents, mais très faibles densités de terres cultivées, et fort indice de vieillissement. A l'opposé, les modalités atteignant les valeurs test négatives les plus basses sur ce même axe désignent des communes à la population jeune, en accroissement naturel et migratoire, sans milieux semi-naturels.

Figure 64. Axe 1 : modalités des variables actives présentant les plus fortes et plus faibles valeurs test

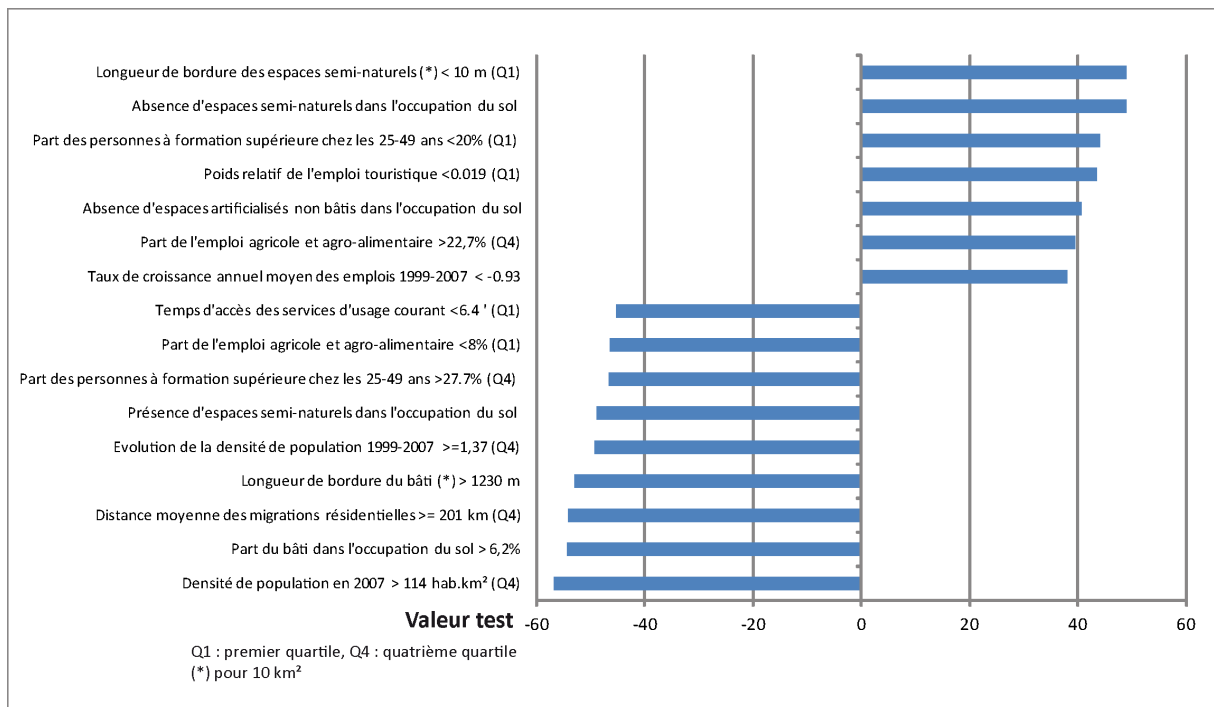
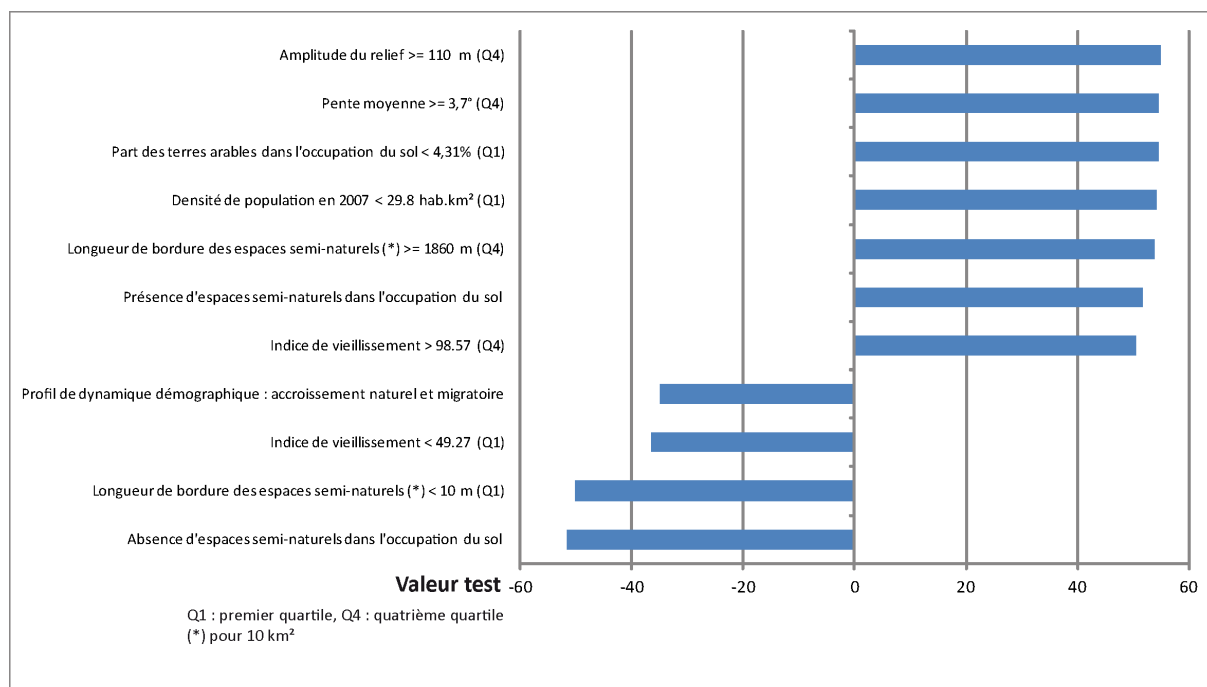


Figure 65. Axe 2 : modalités des variables actives présentant les plus fortes et plus faibles valeurs test



Carte des coordonnées des communes sur les axes factoriels

La carte des coordonnées des communes sur l'axe 1 (fig. 66) fait clairement ressortir les espaces fortement artificialisés (coordonnées négatives, couleurs chaudes) :

- largement développés sur le littoral et l'arrière littoral de la région PACA ;
- en ruban presque continu au long du littoral de la région Languedoc-Roussillon, avec des connexions artificialisées entre le littoral et les agglomérations urbaines de l'arrière littoral ;
- très limités en Corse (agglomérations de Bastia et d'Ajaccio) ;
- bipolaires sur le littoral Aquitain ;
- en frange littorale presque continue de la Gironde au Mont-St-Michel, avec des agglomérations urbaines intérieures détachées de cette frange ;
- en tirets espacés sur les littoraux normands et picards, avec les emprises bien identifiables des agglomérations littorales ;
- à nouveau en ruban littoral sur les rivages du Nord-Pas-de-Calais, avec un arrière littoral artificialisé en Flandre.

A l'opposé, les espaces ruraux agricoles (valeurs positives, couleurs froides) ressortent nettement sur l'arrière littoral atlantique, avec des gradients de transition bien dessinés vers les espaces urbains. Les coordonnées factorielles ne s'élèvent pas beaucoup sur la façade méditerranéenne : les communes peu urbanisées ou peu littoralisées sont en position presque centrale sur l'axe 1.

La carte des coordonnées des communes sur l'axe 2 (fig. 67) montre une spécificité méditerranéenne pour les valeurs positives : la Corse, l'arrière littoral languedocien et quelques secteurs de l'arrière littoral provençal se détachent nettement avec leurs reliefs, leurs milieux semi-naturels et leurs forêts, leur faible densité de population, leur vieillissement. Côté atlantique, les valeurs fortement positives n'apparaissent que rarement (Pays basque, Médoc, monts d'Arrée). Les valeurs négatives les plus basses sont par contre largement représentées sur la façade de la Manche et de l'Atlantique (surtout au nord de la Gironde), qu'il s'agisse de zones urbaines, périurbaines ou rurales : faible représentation des milieux semi-naturels, reliefs faibles, artificialisation.

Figure 66. Carte des coordonnées des communes sur l'axe 1

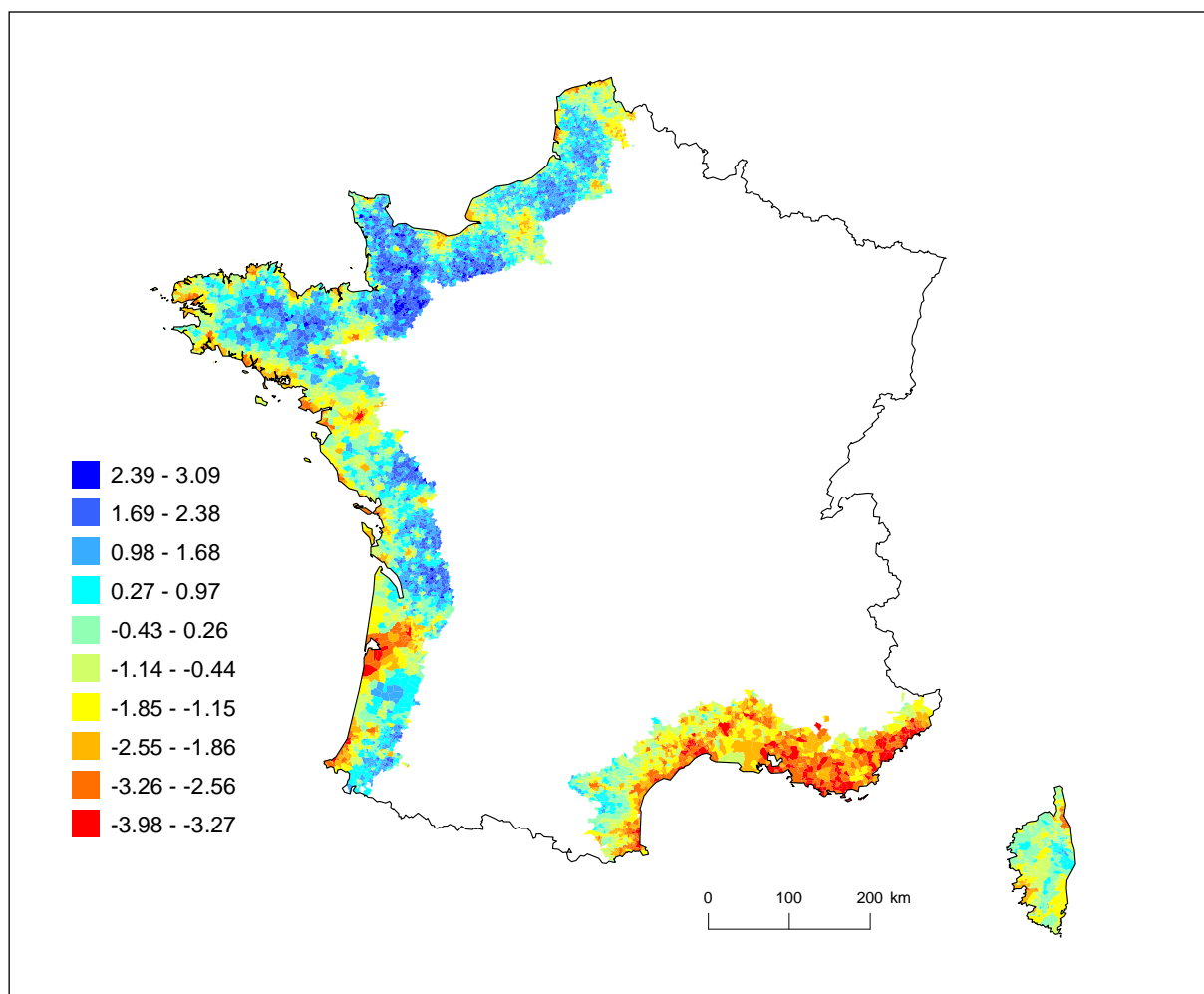
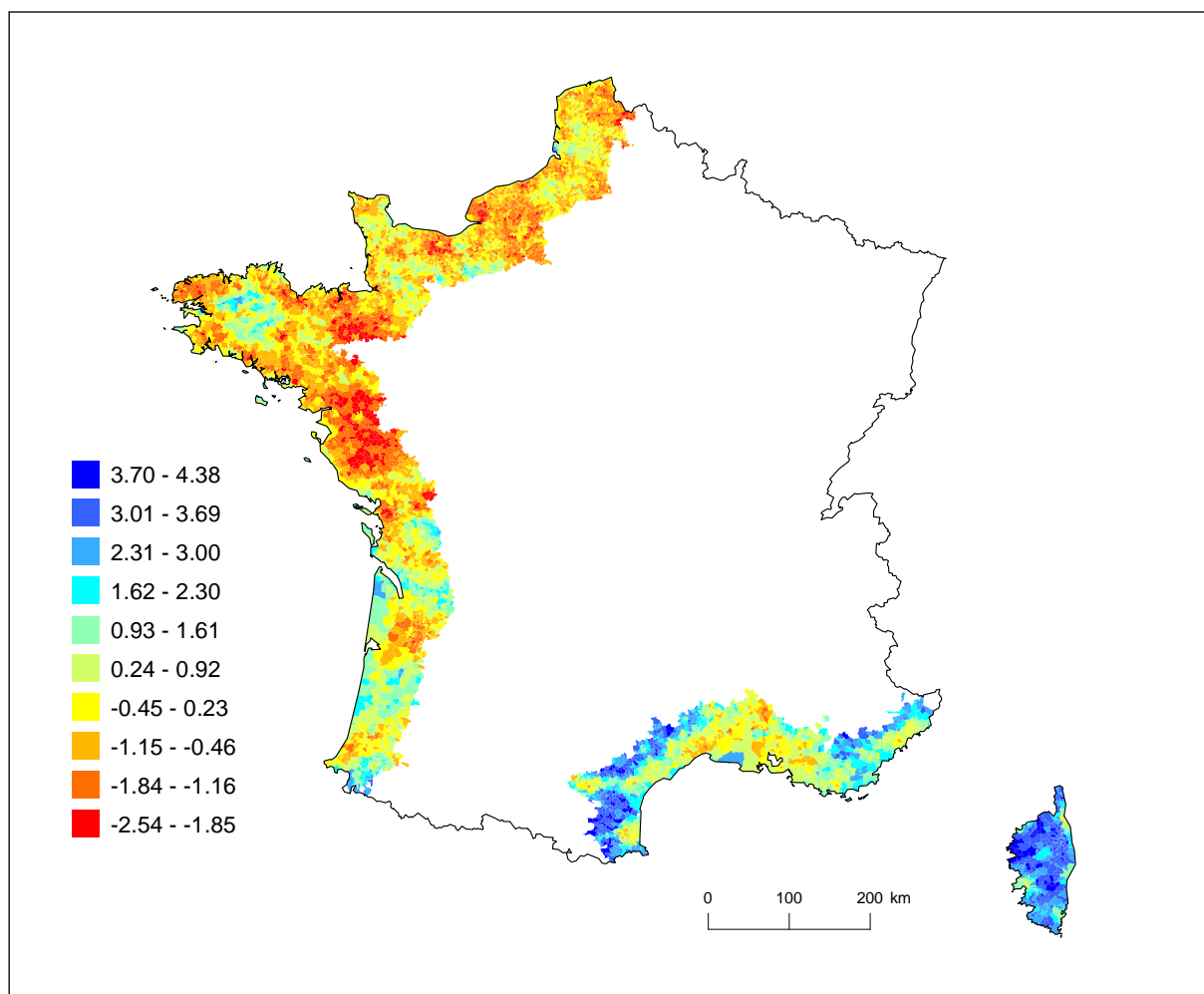
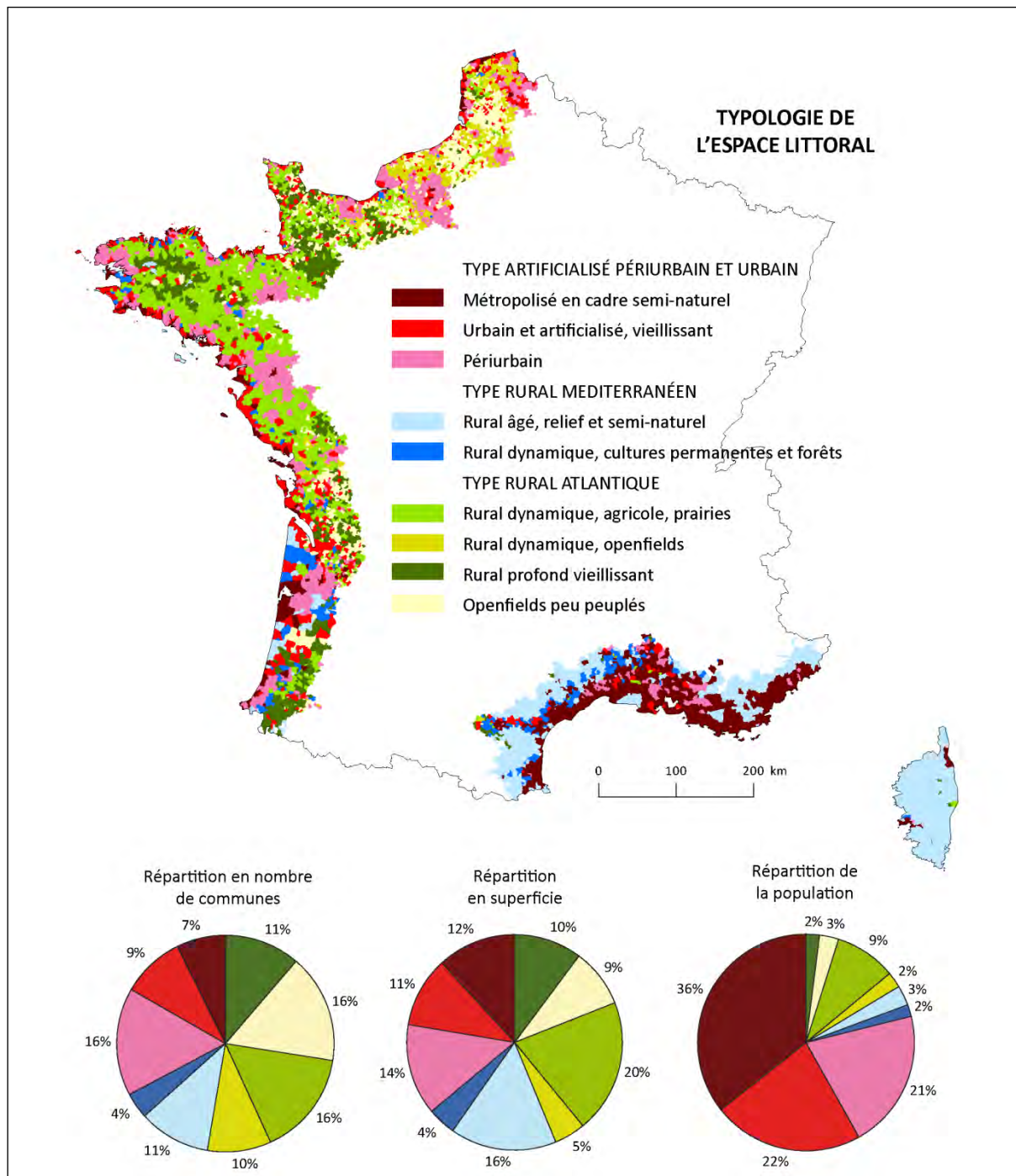


Figure 67. Carte des coordonnées des communes sur l'axe 2



Typologie du littoral en 9 classes

Figure 68. Typologie de l'espace littoral et arrière littoral en 9 classes.



Répartition de la surface et de la population sur les 9 classes : l'opposition des vides et des pleins

- Les 3 classes du type artificialisé couvrent ensemble 35 % de la superficie observée, et regroupent 79 % de la population totale. Les classes « urbain » et « périurbain » englobent des effectifs de population similaires, sur une superficie un peu plus étendue pour la classe « périurbain ». A elle seule, la classe « métropolisé en cadre semi-naturel » rassemble plus du tiers de la population totale, sur 12 % de la superficie.
- Les 3 classes de communes « dynamiques », du côté atlantique et méditerranéen, couvrent ensemble 29 % de la superficie analysée, avec 13 % de la population. Le type « rural dynamique, cultures permanentes et forêts » est peu représenté : il concerne principalement des communes situées sur les marges de l'ensemble métropolisé de la façade méditerranéenne. Le rapport entre superficie et population est similaire pour les 3 classes.
- Les 3 autres classes couvrent 35 % de la superficie étudiée, et rassemblent à peine 8 % de la population. Le type « méditerranéen, rural âgé, relief et semi-naturel » occupe une superficie importante (16 % du total) et seulement 3 % de la population. Les 2 autres types couvrent chacun près de 10 % de la superficie d'ensemble, avec un ratio population / superficie légèrement meilleur pour la classe « atlantique, openfields peu peuplés » (3/9) que pour la classe « atlantique, rural profond vieillissant » (2/10).

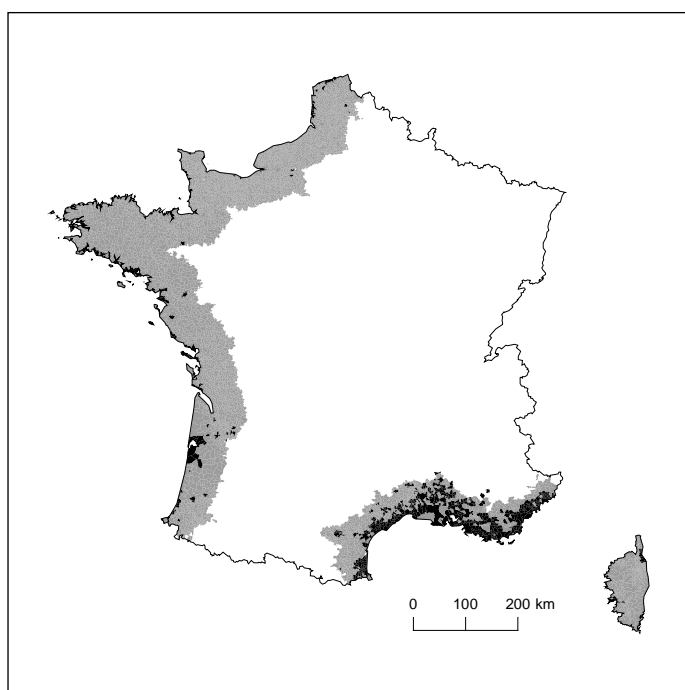
Les 2 classes caractérisées par les milieux semi-naturels (« métropolisé en cadre semi-naturel » et « rural âgé, relief et semi-naturel ») couvrent 28 % de la superficie totale, dont les deux cinquièmes pour les espaces métropolisés qui associent étroitement artificiel et semi-naturel.

Analyse des types identifiés

1. Type artificialisé, périurbain et urbain

1.1. Classe « métropolisé en cadre semi-naturel »

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
642	7,3 %	16 485	11,8 %	6 752 867	35,6 %



Espace, population et conditions de vie

Cette classe présente la densité de population moyenne la plus élevée sur l'espace étudié, 457 hab./km², avec une forte variabilité interne : des communes de densité moindre sont rattachées à cette classe par d'autres caractéristiques, et les villes-centres qui appartiennent à cette classe présentent des densités beaucoup plus élevées. Le taux de variation annuel de la densité de population est également le plus élevé, +4,7 % en moyenne. Les profils démographiques montrent un accroissement naturel et migratoire pour 57 % des communes, un accroissement migratoire pour 34 %. Les déficits ne touchent que 4 % de l'ensemble. Ces communes sont attractives sur une très longue portée, avec une moyenne des migrations résidentielles de 307 km. L'indice de vieillissement est dans la moyenne de l'espace observé. La population

située dans l'environnement de ces communes vit pour un tiers dans des agglomérations de 200 000 habitants et plus, et seulement pour 17 % dans des communes rurales. Les temps d'accès aux services d'usage courant sont rapides (5 minutes, contre 15 minutes en moyenne sur l'ensemble étudié), ainsi que les temps de trajet domicile – étude. Les trajets domicile – travail sont par contre plus longs (15 minutes en moyenne). Les revenus, avec une moyenne de 18 300 € sont élevés (mais inférieurs à ceux de la classe « périurbain »), mais ces revenus sont très variables, d'une commune à l'autre, et à l'intérieur d'une même commune (le rapport inter-déciles des revenus est de 5,12).

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois montre un avantage pour la sphère présentielle (70 %) et un retrait de la sphère agricole et agro-alimentaire (11 %). L'emploi touristique est un peu plus développé qu'ailleurs (1,5 % contre une moyenne 0,9 %). Le chômage est particulièrement marqué (11,9 % contre 8,9 %), mais le taux de croissance annuel moyen des emplois est deux fois plus élevé que dans le reste de l'espace observé (2,9 % contre 1,4 %). Le niveau de formation est plutôt élevé (part des diplômés du supérieur de 29 % contre 24 % en moyenne).

Paysage et cadre de vie

Le paysage est marqué par le relief (pente et amplitude), par l'artificialisation, par la présence d'espaces semi-naturels et celle de zones humides ou de zones en eau. La part moyenne du bâti est de 16,9 % (contre 5,8 % sur le champ littoral), et celle des espaces semi-naturels de 10 % (contre 4 %). La longueur de bordure des espaces semi-naturels démarque encore plus cette classe (1 140 mètres pour 10 km² contre 410). Les forêts sont bien

représentées, avec 22 % en moyenne. Les espaces agricoles sont plus rares, à l'exception des cultures permanentes (vignes et vergers) qui présentent une part moyenne de 19 % (contre 6 % sur l'ensemble du champ).

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point *U_METR* sur les figures 61, 62 et 63) est très démarquée de celles des autres classes :

- à l'extrémité négative de l'axe 1, ce qui caractérise des espaces très artificialisés, densément occupés et attractifs, avec des revenus élevés ;
- et en position un peu supérieure au 0 de l'axe 2, ce qui caractérise le rôle des espaces semi-naturels et du relief dans le paysage, en même temps que l'importance du chômage et les disparités des revenus.

Répartition géographique

La majorité des communes appartenant à cette classe se situe sur la façade méditerranéenne continentale, au contact du rivage et sur l'arrière-littoral.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente la plus forte concentration de ce type, avec un ensemble spatial continu depuis Menton jusqu'au grand-Rhône, ensemble qui pénètre souvent profondément l'arrière littoral. Quelques communes appartenant au type « urbain et artificialisé vieillissant » ou au type « périurbain » ponctuent cet ensemble, surtout dans les Bouches-du-Rhône. En arrière de ce ruban, le type « rural âgé, relief et semi-naturel » occupe le reste de l'espace étudié (notamment dans le Var et les Alpes-Maritimes).

La région Languedoc-Roussillon montre une organisation spatiale un peu différente : le type « métropolisé en cadre semi-naturel » suit le rivage mais pénètre l'arrière-pays de façon irrégulière, en cédant souvent la place au type « rural dynamique, cultures permanentes et forêts » avant que n'apparaisse le type « rural âgé, relief et semi-naturel ». A l'est d'une ligne Avignon – Montpellier, le type métropolisé est associé au type « urbain » ou « périurbain » dans une large mosaïque.

En Corse, ce type ne concerne que les agglomérations de Bastia et Ajaccio.

Quelques communes du type « métropolisé en cadre semi-naturel » apparaissent sur la façade de l'Atlantique et de la Manche. Elles sont généralement situées au contact du rivage, sans former d'ensembles continus uniformes. On les trouve plutôt en association linéaire au long du littoral avec le type « urbain et artificialisé vieillissant », cette ligne étant souvent bordée par une frange de communes du type « périurbain » sur le littoral ou l'arrière littoral (notamment de la Gironde à St-Malo).

Tableau 86. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : Classe « métropolisé en cadre semi-naturel » (U_METR)

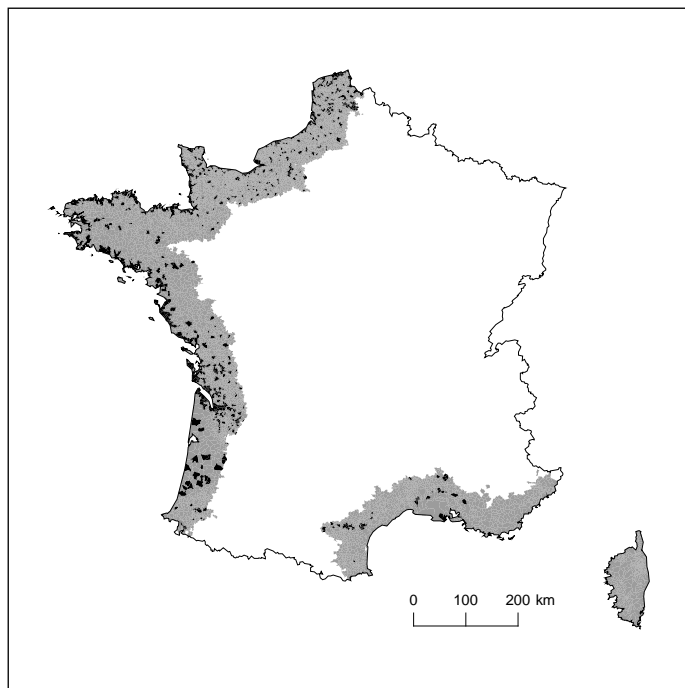
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	U_METR	Champ	U_METR	Champ	U_METR	Champ	U_METR	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	5	9	0	0	21	56	3	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	15	14	0	0	59	419	11	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	6	9	0	0	52	457	7	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	96	92	48	34	125	459	11	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	35	18	0	0	97	98	31	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	17	36	0	0	100	100	13	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	457	141	15	0	5 474	5 474	741	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	4,7	1,1	-34	-40	62	96	7	3
Indice de vieillissement de la population	89	88	20	3	348	3 900	46	111
Coefficient de Gini spatial	0,67	0,58	0	0,00	0,95	0,99	0,18	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 177	1 100	83	0	11 418	14 942	754	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	307	144	0	0	615	615	104	91
Revenu médian des ménages [€]	18 318	16 979	13 420	11 357	25 912	28 183	2 191	1 977
Rapport inter-déciles des revenus	5,12	4,2	3,25	0	31,6	31,6	1,7	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	70	60	35	20	85	91	9	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	11	19	1	1	47	66	6	9
Poids relatif de l'emploi touristique	1,5	0,9	0,1	0,1	6	10	1,0	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	29	24	13	11	50	52	6	6
Taux de chômage en 2007 [%]	11,9	9,8	6,4	3,4	21	21	2,7	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	18	18	11	9	25	30	1,8	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	2,9	1,4	-0,1	-4,5	8,5	12,8	1,3	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	16,9	5,8	0	0	98	98	15,6	9,6
Part de l'artificiel non bâti dans l'occupation du sol [%]	1,6	0,5	0	0	21	32	2,5	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	5	34	0	0	76	99	11,0	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	19	6	0	0	93	94	24,4	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	17	30	0	0	85	97	15,4	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	22	16	0	0	90	99	21,7	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	10	4,2	0	0	84	90	13,3	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	1	0,6	0	0	30	82	2,7	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	5	1,2	0	0	76	81	12,5	5,4
Nombre de zones bâties	4	2,5	0	0	8	9	1,3	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	171	87	0	0	430	430	68,0	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	182	227	0	0	400	432	78,5	85
Longueur de bordure des forêts (*)	178	150	0	0	452	452	106,0	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	114	41	0	0	361	419	85,5	81
Pente moyenne [degrés]	5	3,6	0	0	24	32	4,7	4
Amplitude du relief [m]	168	123	9	0	909	1 449	172,3	161
Répartition des communes de la classe U_METR par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
57	4	34	1		1		2	
Répartition des communes de la classe U_METR par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge			Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)		
33	16		37			14		
Répartition des communes de la classe U_METR par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Léger impact négatif de toutes les CSP			Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP	
28		33			19		20	

(*) décimètres

1. Type artificialisé, périurbain et urbain

1.2 Classe « urbain et artificialisé, vieillissant »

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
824	9,4 %	14 793	10,6 %	4 259 508	22,5 %



Espace, population et conditions de vie

La densité de population moyenne est élevée, avec 378 hab./km² (mais très variable suivant les communes), en un léger recul moyen, avec une moyenne du taux de variation annuel de -0,15 %. Les profils de dynamique démographique montrent cependant qu'une partie des communes connaît un accroissement démographique entre 1999 et 2007, surtout par accroissement migratoire (34 %). La portée des migrations résidentielles (160 km) est dans la moyenne de l'espace observé (144 km). 38 % des communes sont en situation de déclin démographique, notamment en déclin migratoire. Ces communes ne sont que peu inscrites dans l'environnement des grandes agglomérations (18 %). L'indice de vieillissement (101) est élevé. La moyenne apparente des temps d'accès aux services d'usage

courant (6 minutes) témoignant d'une bonne accessibilité, dont on trouve le reflet dans les temps médians de trajet domicile – étude (4 minutes). Les temps de trajet domicile - travail (en moyenne 10 minutes) sont assez faibles. La moyenne des revenus (16 358 €) est un peu inférieure à celle de l'ensemble étudié (600 € de moins), bien inférieure à celle des communes des types « métropolisé en cadre semi-naturel » (18 318 €) et « périurbain » (19 332 €). Les disparités infracommunales de revenus sont à peine supérieures à la moyenne du champ observé.

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois est très proche de la moyenne du champ observé, avec un petit avantage pour la sphère présentielle et l'emploi touristique, et un taux de chômage (10,5 %) plus élevé que sur le champ (9,8 %). La part des personnes à formation supérieure chez les 25-49 ans (22 %) est un peu inférieure à la moyenne (24 %).

Paysage et cadre de vie

L'occupation du sol est diversifiée : les espaces agricoles restent dominants, les forêts plus rares qu'ailleurs, et la part du bâti (13,4 %) démarque ces communes de l'ensemble observé (moyenne à 5,8 %). Les espaces semi-naturels sont beaucoup plus rares qu'ailleurs, mais la part des zones humides maritimes et des eaux maritimes est beaucoup plus élevée (4 % contre 1 %), dénotant la fréquence de ce type de communes sur les rivages.

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point *U_URB* sur les figures 61, 62 et 63) associe les caractères urbains, artificialisés et les caractères sociaux :

- en position négative sur l'axe 1, ce qui caractérise des espaces artificialisés, densément peuplés et attractifs ;
- et en position 0 sur l'axe 2, dénotant d'une part un vieillissement relatif, la disparité des revenus, un chômage accentué, et d'autre part un cadre comprenant des espaces semi-naturels et surtout des zones humides maritimes et des eaux maritimes.

Répartition géographique

La majorité des communes appartenant à cette classe est située sur la façade de l'Atlantique et de la Manche, avec une triple organisation spatiale.

- Un ruban discontinu au long du littoral proprement dit, principalement de la Gironde à l'estuaire de la Seine. Localement, le ruban est formé de façon homogène par ce type (par exemple en Vendée), ou par une association dominante (avec les classes « métropolisé en cadre semi-naturel » et « périurbain » en Charente et Bretagne, en association avec des types ruraux sur les rivages du Cotentin). Ce type apparaît de façon plus sporadique au fil du littoral en Aquitaine, Haute-Normandie et Picardie.
- En semis d'éléments isolés sur l'arrière littoral, suivant les positions des petites et moyennes villes de l'intérieur : par exemple Saintes, Niort, Carhaix, St-Lô, Bayeux.
- Au centre des grandes agglomérations (couronnes appartenant au type périurbain), par exemple à Vannes, Brest, Caen.

Sur la façade méditerranéenne, cette classe est beaucoup plus rare, hormis le long de la vallée de l'Aude, ou plus ponctuellement au sein de l'espace métropolisé du grand delta du Rhône (triangle Avignon – Montpellier – Marseille).

Tableau 87. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : Classe « urbain et artificialisé, vieillissant » (U_URB)

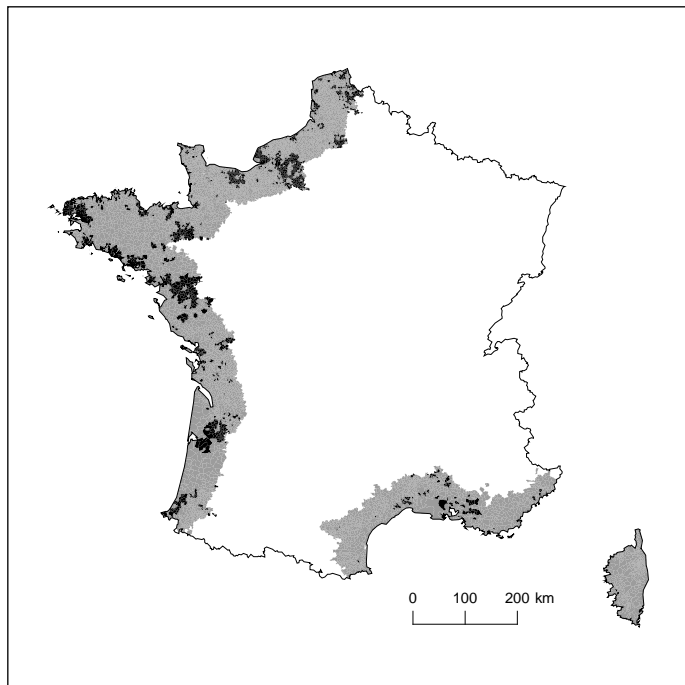
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	U_URB	Champ	U_URB	Champ	U_URB	Champ	U_URB	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	6	9	0	0	20	56	4	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	10	14	0	0	41	419	7	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	4	9	0	0	55	457	6	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	93	92	64	34	149	459	9	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	18	18	0	0	80	98	22	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	37	36	2	0	100	100	14	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	378	141	4	0	5 207	5 474	641	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	-0,15	1,1	-37	-40	28	96	5	3
Indice de vieillissement de la population	101	88	23	3	354	3 900	48	111
Coefficient de Gini spatial	0,59	0,58	0,00	0,00	0,99	0,99	0,18	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 096	1 100	172	0	4 673	14 942	487	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	160	144	40	0	467	615	77	91
Revenu médian des ménages [€]	16 358	16 979	11 357	11 357	21 182	28 183	1 385	1 977
Rapport inter-déciles des revenus	4,62	4,2	0	0	20,71	31,6	1,4	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	62	60	31	20	91	91	10	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	18	19	2	1	62	66	8	9
Poids relatif de l'emploi touristique	1	0,9	0,1	0,1	6	10	0,9	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	22	24	11	11	40	52	5	6
Taux de chômage en 2007 [%]	10,5	9,8	3,4	3,4	17	21	2,2	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	18	18	12	9	23	30	1,9	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	1,3	1,4	-1,6	-4,5	4,3	12,8	0,9	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	13,4	5,8	0	0	84	98	15,1	9,6
Part de l'artificiel non bâti dans l'occupation du sol [%]	1,2	0,5	0	0	32	32	2,9	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	29	34	0	0	97	99	23,7	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	6	6	0	0	88	94	16,6	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	31	30	0	0	97	97	20,8	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	11	16	0	0	92	99	16,7	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	2	4,2	0	0	51	90	4,4	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	1	0,6	0	0	82	82	4,4	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	4	1,2	0	0	64	81	8,6	5,4
Nombre de zones bâties	3,1	2,5	0	0	7	9	1,4	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	141	87	0	0	307	430	66,4	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	238	227	0	0	406	432	82,7	85
Longueur de bordure des forêts (*)	125	150	0	0	380	452	95,6	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	31	41	0	0	340	419	50,6	81
Pente moyenne [degrés]	2,1	3,6	0	0	18	32	1,6	4
Amplitude du relief [m]	67	123	0	0	576	1 449	49,1	161
Répartition des communes de la classe U_URB par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	23	5	34	9	10	19		
Répartition des communes de la classe U_URB par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	37	11	28	24				
Répartition des communes de la classe U_URB par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise	26	29	17	28				

(*) décimètres

1. Type artificialisé, périurbain et urbain

1.3 Classe « périurbain »

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
1410	16,1 %	19 155	13,7 %	3 933 392	20,6 %



Espace, population et conditions de vie

La densité de population moyenne est élevée, avec 232 hab./km² (mais très variable suivant les communes), et montre une nette progression, avec une moyenne du taux de variation annuel de +2,3 %. Les profils de dynamique démographique sont à l'accroissement dans 87 % des communes, surtout par accroissement naturel et migratoire (69 %) puis par accroissement naturel (12 %). La distance moyenne des migrations résidentielles est de 151 km, soit une portée élevée mais dans la moyenne de l'ensemble observé (144 km). La population est particulièrement jeune, avec une moyenne de l'indice de vieillissement à 52. Ces communes s'inscrivent autant dans un environnement métropolisé (28 %) que dans un environnement rural (32 %). Le temps moyen d'accès aux services d'usage courant est faible (7 minutes), et

le temps médian de trajet domicile – étude (8 minutes) est un peu inférieur à la moyenne du champ. Par contre, le temps médian de trajet domicile - travail (19 minutes) est élevé, caractéristique des espaces périurbains. La moyenne des revenus médians est à son maximum sur cette classe (19 332 €), avec des écarts de revenus un peu plus faibles que sur le champ d'étude (rapport inter-déciles de 3,8 contre 4,2).

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois diffère sensiblement de celle observée sur l'ensemble du champ : la part de la sphère agricole et agro-alimentaire n'est que de 11 % (contre 19 %), le taux de chômage descend à 7,9 % (contre 9,8 %), et la croissance annuelle de l'emploi moyenne est soutenue (2,2 % contre 1,4 %). Le niveau de formation atteint un maximum pour cette classe, avec une moyenne de 31 % des personnes à formation supérieure chez les 25-49 ans.

Paysage et cadre de vie

La trame du paysage est formée par l'agriculture (part des terres arables de 40 %, part des prairies et espaces agricoles hétérogènes de 26 %), avec une part de bâti de 10,9 % (contre 5,8 % en moyenne pour le champ). Les espaces semi-naturels sont rares, et les reliefs très calmes.

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point *U_PERI* sur les figures 61, 62 et 63) est bien détachée, associant les caractères artificialisés et dynamiques aux caractères de jeunesse, de richesse dans un environnement peu marqué par les espaces semi-naturels :

- en position négative sur l'axe 1, ce qui caractérise des communes à la population dense, artificialisées, attractives ;
- et en position fortement négative sur l'axe 2, dénotant une jeunesse relative, un niveau élevé des revenus, un chômage faible, dans un environnement peu marqué par les forêts et les espaces semi-naturels.

Répartition géographique

La majorité des communes appartenant à cette classe est située sur la façade de l'Atlantique et de la Manche, avec une double organisation spatiale :

- en auréoles plus ou moins développées autour des principales villes du littoral et de l'arrière littoral, parfois très étalées (agglomérations de Bordeaux, Nantes, Rennes, Brest, Caen, Rouen, Le Havre, Amiens, conurbation lilloise)
- en ruban étiré derrière les communes les plus artificialisées de la façade maritime (notamment en Bretagne).

Sur la façade méditerranéenne, cette classe est beaucoup plus rare : on la trouve principalement en emprises interstitielles dans la mosaïque métropolisée des communes du triangle Avignon – Montpellier – Marseille.

Tableau 88. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : Classe « périurbain »

(U_PERI)

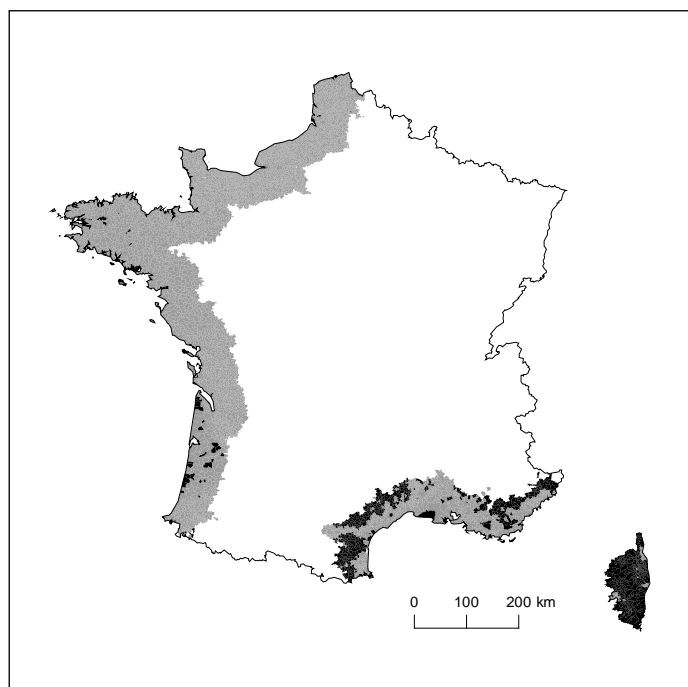
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	U_PERI	Champ	U_PERI	Champ	U_PERI	Champ	U_PERI	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	7	9	0	0	17	56	3	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	19	14	0	0	42	419	7	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	8	9	0	0	33	457	6	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	96	92	68	34	127	459	8	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	28	18	0	0	93	98	23	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	32	36	2	0	65	100	12	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	232	141	17	0	4 419	5 474	338	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	2,3	1,1	-29	-40	39	96	4	3
Indice de vieillissement de la population	52	88	3	3	334	3 900	23	111
Coefficient de Gini spatial	0,56	0,58	0	0,00	0,96	0,99	0,17	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 033	1 100	58	0	3 842	14 942	499	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	151	144	5	0	539	615	84	91
Revenu médian des ménages [€]	19 332	16 979	13 269	11 357	28 183	28 183	1 871	1 977
Rapport inter-déciles des revenus	3,8	4,2	0	0	8,1	31,6	0,71	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	60	60	28	20	91	91	12	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	11	19	1	1	47	66	6	9
Poids relatif de l'emploi touristique	0,8	0,9	0,1	0,1	4	10	0,7	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	31	24	14	11	52	52	6	6
Taux de chômage en 2007 [%]	7,9	9,8	4,1	3,4	16	21	2,1	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	17	18	11	9	23	30	2,1	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	2,2	1,4	-3,2	-4,5	12,9	12,8	1,7	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	10,9	5,8	0	0	90	98	11,1	9,6
Part de l'artificial non bâti dans l'occupation du sol [%]	0,9	0,5	0	0	20	32	2,2	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	40	34	0	0	99	99	27,6	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	4	6	0	0	87	94	11,7	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	26	30	0	0	91	97	20,2	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	13	16	0	0	88	99	15,6	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	1	4,2	0	0	69	90	4,1	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	1	0,6	0	0	30	82	3,0	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	1	1,2	0	0	38	81	3,6	5,4
Nombre de zones bâties	3,9	2,5	0	0	9	9	1,4	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	140	87	0	0	398	430	61,9	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	217	227	0	0	394	432	90,5	85
Longueur de bordure des forêts (*)	138	150	0	0	411	452	94,6	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	15	41	0	0	271	419	39,7	81
Pente moyenne [degrés]	2	3,6	0,3	0	13	32	1,5	4
Amplitude du relief [m]	71	123	6	0	635	1 449	46,4	161
Répartition des communes de la classe U_PERI par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	69	12	6	1	0	12		
Répartition des communes de la classe U_PERI par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)			
56	29		6		9			
Répartition des communes de la classe U_PERI par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Léger impact négatif de toutes les CSP			Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP		
32	30			17		21		

(*) décimètres

2. Type rural méditerranéen

2.1. Classe « rural âgé, relief et semi-naturel »

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
938	10,7 %	22 334	16,0 %	564 553	3,0 %



Espace, population et conditions de vie

La densité de population moyenne est particulièrement faible, avec une moyenne de 32 hab./km² (contre 141 pour le champ d'étude), mais montre une légère progression avec un taux de variation annuel de +0,4 % sur la période 1999 – 2007. Les profils de dynamique démographique sont à l'accroissement dans 82 % des communes, surtout par accroissement migratoire (56 %) puis par accroissement naturel et migratoire (25 %). L'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge montre des arrivées de toutes les classes d'âge. La distance moyenne des migrations résidentielles est de 165 km, soit une portée assez élevée, un peu supérieure à celle de l'ensemble observé (144 km). La population est particulièrement âgée, avec une moyenne de l'indice de vieillissement à 196. Ces

communes s'inscrivent dans un environnement très peu métropolisé (12 %). Le temps moyen d'accès aux services d'usage courant est très élevé (18 minutes), ainsi que le temps médian de trajet domicile – étude (19 minutes). Par contre, le temps médian de trajet domicile - travail (16 minutes) est à peine plus élevé que celui de la moyenne du champ. La moyenne des revenus médians (15 556 €) est sensiblement plus faible que sur l'ensemble du champ (16 979 €), avec des écarts plus élevés des revenus (rapport inter-déciles de 5,2 contre 4,2).

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois diffère sensiblement de celle des communes de l'ensemble du champ : la part de la sphère présentielle est 71 % (contre 60 %), le poids de l'emploi touristique est double, et le taux de chômage s'élève à 13,6 % (contre 9,8 %), mais la croissance annuelle de l'emploi moyenne est soutenue (2,1 % contre 1,4 %).

Paysage et cadre de vie

La trame du paysage est formée par les espaces semi-naturels (en moyenne 25,6 %) et par les forêts (en moyenne 49,4 %), les espaces agricoles étant en moyenne beaucoup plus réduits qu'ailleurs, hormis les cultures permanentes (vignobles). Avec une part moyenne du bâti dans l'occupation du sol de 1,3 % (contre 5,8 % en moyenne pour le champ), cette classe est une des moins artificialisées de l'ensemble observé. Les reliefs sont particulièrement vigoureux.

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point *M_NAT* sur les figures 61, 62 et 63) est bien isolée, dominée par le poids du relief et des espaces semi-naturels :

- en position négative sur l'axe 1, ce qui caractérise des communes attractives, dans un cadre semi-naturel. Cette position sur l'axe 1 peut étonner : c'est également celle de la classe « urbain », proche de celle de la classe « périurbain ». Mais l'axe 1 oppose les espaces artificialisés et/ou semi-naturels et/ou forestiers aux communes rurales agricoles : le caractère semi-naturel de cette classe l'attache donc à une position plus proche de celle des communes « métropolisées en cadre semi-naturel » que celles des communes rurales à faible densité de population.
- La position est vigoureusement positive sur l'axe 2, dénotant un vieillissement élevé, d'importants écarts des revenus, un chômage fort, dans un environnement semi-naturel et forestier très marqué par la vigueur du relief.

Répartition géographique

La majorité des communes appartenant à cette classe est située sur la façade méditerranéenne :

- en Corse, où ce type concerne presque l'ensemble de l'île, hormis les agglomérations de Bastia et d'Ajaccio ;
- en Provence-Alpes-Côte d'Azur, bien à l'arrière de l'ensemble métropolisé qui borde le littoral et pénètre loin dans les terres ;
- en Languedoc-Roussillon, où il suit le rebord montagneux à l'arrière des plaines littorales, s'avançant plus près de la mer au passage des Corbières.

Sur la façade atlantique, ce type est rare : il apparaît ponctuellement en Aquitaine (communes forestières avec emprises importantes d'espaces semi-naturels et faible densité de population, indépendamment du relief), ou parfois au centre de la Bretagne (monts d'Arrée).

Tableau 89. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : Classe « rural âgé, relief et semi-naturel » (M_NAT)

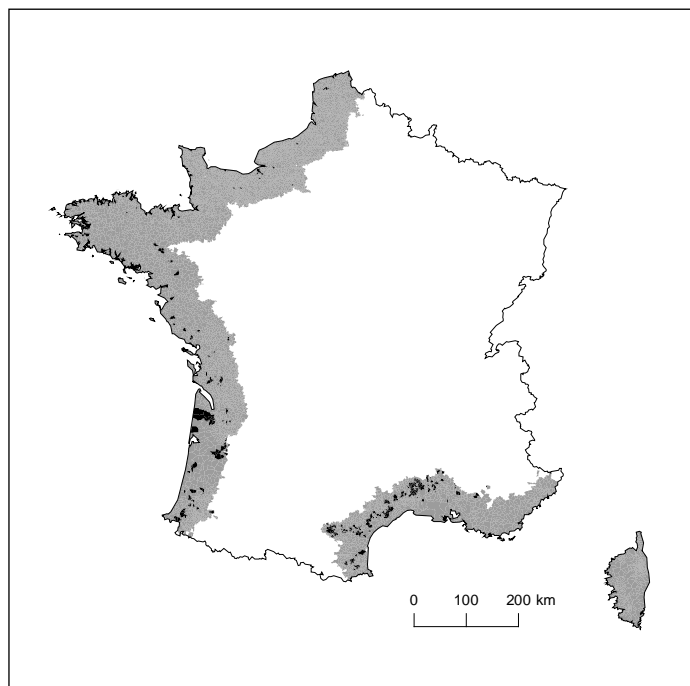
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	M_NAT	Champ	M_NAT	Champ	M_NAT	Champ	M_NAT	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	18	9	1	0	56	56	10	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	16	14	0	0	419	419	23	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	19	9	0	0	457	457	28	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	90	92	34	34	459	459	19	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	12	18	0	0	98	98	23	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	34	36	2	0	100	100	22	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	32	141	0,5	0	1 106	5 474	57	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,4	1,1	-12	-40	9,8	96	1	3
Indice de vieillissement de la population	196	88	20	3	3 900	3 900	294	111
Coefficient de Gini spatial	0,7	0,58	0	0,00	0,98	0,99	0,17	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 264	1 100	0	0	14 942	14 942	1 142	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	165	144	0	0	519	615	113	91
Revenu médian des ménages [€]	15 556	16 979	11 971	11 357	24 766	28 183	2 101	1 977
Rapport inter-déciles des revenus	5,2	4,2	0	0	11	31,6	2,6	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	71	60	35	20	90	91	9	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	18	19	3	1	50	66	10	9
Poids relatif de l'emploi touristique	1,7	0,9	0,3	0,1	10	10	1,1	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	25	24	13	11	50	52	5	6
Taux de chômage en 2007 [%]	13,6	9,8	3,7	3,4	19	21	2,7	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	18	18	9	9	30	30	4,3	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	2,1	1,4	-4,5	-4,5	6,5	12,8	1,6	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	1,3	5,8	0	0	43	98	2,9	9,6
Part de l'artificiel non bâti dans l'occupation du sol [%]	0,3	0,5	0	0	14	32	1,2	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	1,3	34	0	0	78	99	5,8	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	8,8	6	0	0	80	94	14,8	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	10,6	30	0	0	72	97	10,4	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	49,4	16	0	0	98	99	26,0	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	25,6	4,2	0	0	90	90	21,7	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	0,2	0,6	0	0	24	82	1,6	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	0,8	1,2	0	0	81	81	6,1	5,4
Nombre de zones bâties	1,3	2,5	0	0	7	9	1,2	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	40	87	0	0	226	430	45,1	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	162	227	0	0	390	432	85,3	85
Longueur de bordure des forêts (*)	252	150	0	0	434	452	68,4	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	201	41	0	0	419	419	88,2	81
Pente moyenne [degrés]	12	3,6	0	0	32	32	6,5	4
Amplitude du relief [m]	453	123	9	0	1 449	1 449	272,1	161
Répartition des communes de la classe M_NAT par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	25	1	56	7	7	4		
Répartition des communes de la classe M_NAT par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	10	15	65	10				
Répartition des communes de la classe M_NAT par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise	26	14	50	10				

(*) décimètres

2. Type rural méditerranéen

2.2. Classe « rural dynamique, cultures permanentes et forêts »

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
340	3,9 %	5 947	4,2 %	336 372	1,8 %



Espace, population et conditions de vie

La densité de population moyenne, 87 hab./km², est élevée pour une catégorie de communes rurales (il s'agit de la moyenne maximum relevée pour les 6 classes rurales de la typologie). Elle montre une nette progression avec un taux de variation annuel de +1,8 % sur la période 1999 – 2007. Les profils de dynamique démographique sont à l'accroissement dans 98 % des communes, surtout par accroissement naturel et migratoire (67 %) puis par accroissement migratoire (28 %). L'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge montre des arrivées et des départs de toutes les classes d'âge, mais l'absence d'arrivée d'actifs avec leurs enfants. La distance moyenne des migrations résidentielles est de 210 km, soit une portée élevée, bien supérieure à celle du champ observé (144 km). La population est plus jeune qu'en moyenne, avec une moyenne de l'indice de vieillissement à 74 (contre 88 sur le champ). Ces communes s'inscrivent pour partie dans un environnement métropolisé (20 %). Le temps moyen d'accès aux services d'usage courant est court (9 minutes). Par contre, le temps médian de trajet domicile - travail (17 minutes) est un plus élevé que celui de la moyenne du champ, ce qui peut être interprété comme un signe de périurbanisation, de même que les caractéristiques d'évolution démographique. La moyenne des revenus médians (16 931 €) est sensiblement égale à celle de l'ensemble du champ (16 979 €), avec des écarts des revenus à peine plus élevés (rapport inter-déciles de 4,6 contre 4,2).

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois diffère un peu de celle des communes de l'ensemble du champ : la part de la sphère présentielle est de 64 % (contre 60 %), et le taux de chômage s'élève à 11,3 % (contre 9,8 %), mais la croissance annuelle de l'emploi est soutenue (2,2 % contre 1,4 %). La part des personnes à formation supérieure chez les 25 – 49 ans est un peu supérieure à celle observée sur le champ (27 % contre 24 %)

Paysage et cadre de vie

L'originalité du paysage de cette classe vient de la part importante des cultures permanentes (vignobles et vergers) de 31 % contre 6 % sur l'ensemble du champ. Avec une part moyenne du bâti dans l'occupation du sol de 2,6 %, ces communes font partie des plus artificialisées des communes rurales. On note enfin une part des forêts de 20 %, importante pour le champ observé.

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point *M_DYN* sur les figures 61, 62 et 63) est ambiguë, et correspond à une catégorie rurale à la fois méditerranéenne et dynamique.

- Cette classe est en position négative sur l'axe 1, ce qui caractérise des communes attractives, dans un cadre semi-naturel ou forestier (le caractère semi-forestier l'emportant ici), avec une forte marque des cultures permanentes. Comme pour la classe précédente (« rural âgé, relief et semi-naturel »), cette position sur l'axe 1 peut étonner : c'est également celle de la classe « urbain », proche de celle de la classe « périurbain ». Mais l'axe 1 oppose les espaces artificialisés et/ou semi-naturels et/ou forestiers aux communes rurales agricoles en prairies et labours : le caractère forestier et les cultures permanentes de cette classe l'attachent donc à une position plus proche de celle des communes « métropolisées en cadre semi-naturel » que celles des communes rurales à l'opposé sur l'axe 1.
- La position est légèrement positive sur l'axe 2, dénotant un chômage fort, dans un environnement de vignobles et/ou de forêts.

Répartition géographique

La majorité des communes appartenant à cette classe sont situées sur la façade méditerranéenne.

- Surtout en Languedoc, en interface entre la bande artificialisée et métropolisée du littoral et l'arrière littoral « rural âgé, relief et semi-naturel ». Cette disposition, ainsi que plusieurs caractéristiques de cette classe, témoignent peut-être d'une tendance à la périurbanisation.
- En Roussillon suivant le même schéma, mais avec un moindre développement.
- Le long de la vallée de l'Aude.

Sur la façade atlantique, ce type est rare : il apparaît ponctuellement sur de grandes communes en Aquitaine (communes forestières avec emprises importantes de cultures permanentes en Médoc et Graves), ou parfois en Bretagne.

Tableau 90. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : classe « rural dynamique, cultures permanentes et forêts » (M_DYN)

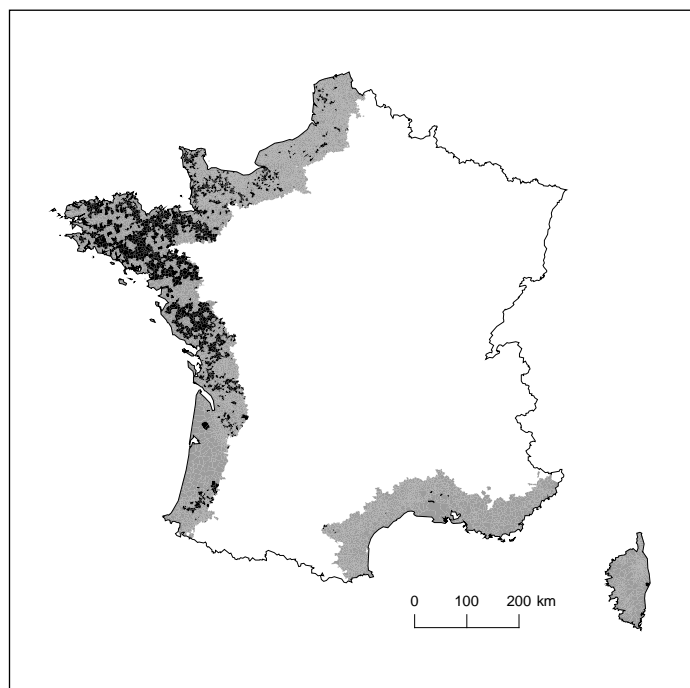
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	M_DYN	Champ	M_DYN	Champ	M_DYN	Champ	M_DYN	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	9	9	2	0	17	56	2	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	17	14	0	0	53	419	9	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	8	9	0	0	41	457	6	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	92	92	69	34	112	459	10	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	20	18	0	0	81	98	12	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	27	36	8	0	65	100	12	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	87	141	6	0	2 190	5 474	179	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	1,8	1,1	-0,6	-40	95,7	96	5,5	3
Indice de vieillissement de la population	74	88	16	3	313	3 900	32	111
Coefficient de Gini spatial	0,7	0,58	0,0	0,00	0,9	0,99	0,2	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	945	1 100	60	0	3 270	14 942	528	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	210	144	40	0	424	615	58	91
Revenu médian des ménages [€]	16 931	16 979	13 038	11 357	21 141	28 183	1 340	1977
Rapport inter-déciles des revenus	4,6	4,2	0	0	8,2	31,6	0,9	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	64	60	35	20	84	91	7	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	18	19	4	1	36	66	6	9
Poids relatif de l'emploi touristique	0,8	0,9	0,2	0,1	3,6	10	0,5	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	27	24	15	11	46	52	5	6
Taux de chômage en 2007 [%]	11,3	9,8	4,5	3,4	18	21	2,5	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	19	18	11	9	24	30	2,2	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	2,2	1,4	-0,8	-4,5	6,1	12,8	1,1	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	2,6	5,8	0	0	13	98	1,9	9,6
Part de l'artificial non bâti dans l'occupation du sol [%]	0,4	0,5	0	0	9	32	1,0	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	13	34	0	0	93	99	21,0	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	31	6	0	0	94	94	29,7	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	20	30	0	0	88	97	16,8	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	24	16	0	0	99	99	23,8	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	5,8	4,2	0	0	75	90	12,3	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	0,5	0,6	0	0	17	82	1,8	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	0,6	1,2	0	0	41	81	3,4	5,4
Nombre de zones bâties	2,5	2,5	0	0	6	9	1,2	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	70	87	0	0	215	430	37	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	198	227	22	0	421	432	89	85
Longueur de bordure des forêts (*)	186	150	0	0	371	452	95	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	68	41	0	0	369	419	88	81
Pente moyenne [degrés]	3	3,6	0	0	14	32	2	4
Amplitude du relief [m]	109	123	10	0	518	1 449	82	161
Répartition des communes de la classe M_DYN par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
67	2	28	2		0		1	
Répartition des communes de la classe M_DYN par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	Départ de toutes les classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge			Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)		
15	51		34			0		
Répartition des communes de la classe M_DYN par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Léger impact négatif de toutes les PCS			Arrivée de toutes les PCS		Départ de toutes les PCS	
35		8			51		6	

(*) décimètres

3. Type rural atlantique

3.1. Classe « rural dynamique agricole, prairies »

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
1376	15,7 %	28 100	20,1 %	1 732 572	9,1 %



Espace, population et conditions de vie

La densité de population moyenne de 67 hab./km² est très proche de celle des espaces ruraux métropolitains (66 hab./km²), et montre une progression un peu plus soutenue avec un taux de variation annuel de +1 % sur la période 1999 – 2007 (0,6 % pour les espaces ruraux métropolitains). Les profils de dynamique démographique sont à l'accroissement dans 93 % des communes, surtout par accroissement naturel et migratoire (70 %). La distance moyenne des migrations résidentielles est de 139 km, voisine de celle du champ observé (144 km) mais un peu supérieure à celle observée en moyenne pour les espaces ruraux métropolitains (121 km). La population est plus jeune qu'en moyenne, avec une moyenne de l'indice de vieillissement à 70 (contre 88 sur le champ). Ces communes s'inscrivent surtout dans un

environnement rural. Le temps moyen d'accès aux services d'usage courant est court (8 minutes), ainsi que le temps de trajet domicile - étude. Le temps médian de trajet domicile - travail (13 minutes) est situé dans la moyenne du champ. La moyenne des revenus médians (16 834 €) est sensiblement égale à celle de l'ensemble du champ (16 979 €), avec des écarts des revenus à peine plus faibles (rapport inter-déciles de 3,7 contre 4,2).

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois diffère un peu de celle des communes de l'ensemble du champ : la part de la sphère présentielle est plus faible (55 % contre 60 %), mais la part de la sphère agricole et agro-alimentaire nettement plus élevée (24 % contre 19 %). Le taux de chômage est moindre (8,1 % contre 9,8 %).

Paysage et cadre de vie

Les paysages de cette classe sont marqués par l'agriculture : l'occupation du sol est composée en moyenne à 39 % par les labours et à 43 % par les prairies et espaces agricoles hétérogènes. Les forêts sont relativement rares (9 %), ainsi que les espaces semi-naturels (0,2 %). Enfin, l'artificialisation demeure modeste (2,7 % de part du bâti dans l'occupation du sol).

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point A_DYNA sur les figures 61, 62 et 63) correspond au groupe de classes des communes rurales agricoles de la façade atlantique, et à la caractéristique de dynamisme.

- Cette classe est en position positive sur l'axe 1, ce qui caractérise des communes à faible densité de population et faible artificialisation, dans un paysage dominé par l'agriculture, et une part élevée d'emploi dans le secteur agricole et agro-alimentaire.
- La position est négative sur l'axe 2, dénotant le dynamisme démographique, et le faible caractère semi-naturel ou forestier du paysage.

Répartition géographique

Les communes appartenant à cette classe sont situées, de façon presque exclusive, sur la façade de l'Atlantique et de la Manche.

- Principalement entre la Gironde et l'estuaire de la Seine, généralement en arrière du littoral, à l'exception de la Basse-Normandie où cette classe s'adosse au rivage. En Charente et Basse-Normandie, ces communes forment une mosaïque hétérogène avec les autres types ruraux atlantiques, mais elle tend à occuper de façon homogène les arrières littoraux vendéen et breton (en dehors des zones d'urbanisation ou de périurbanisation).
- Dans le sud aquitain, bien en arrière du littoral.

Tableau 91. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : Classe « rural dynamique agricole, prairies » (A_DYNA)

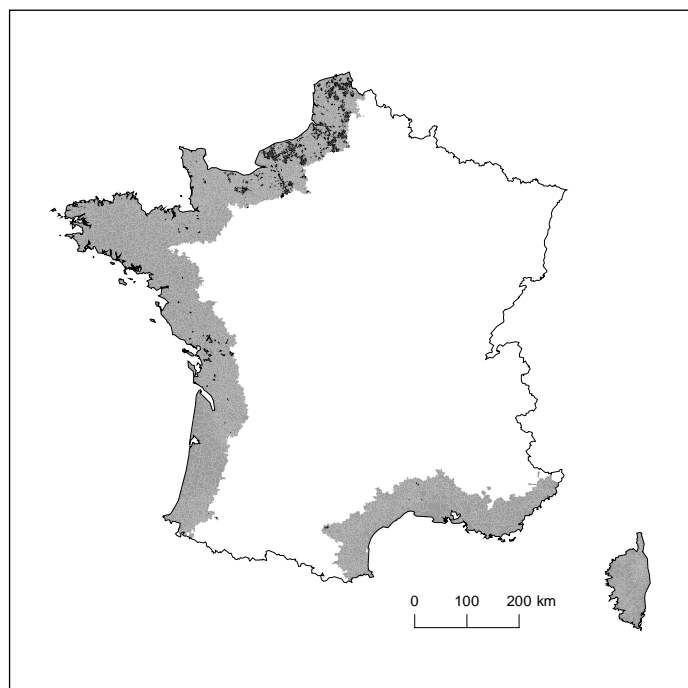
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	A_DYNA	Champ	A_DYNA	Champ	A_DYNA	Champ	A_DYNA	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	8	9	0	0	16	56	2	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	13	14	0	0	43	419	6	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	6	9	0	0	37	457	5	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	94	92	69	34	123	459	8	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	13	18	0	0	83	98	18	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	43	36	10	0	67	100	11	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	67	141	13	0	1 283	5 474	70	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	1	1,1	-3,1	-40	15,6	96	1,2	3
Indice de vieillissement de la population	70	88	14	3	527	3 900	33	111
Coefficient de Gini spatial	0,56	0,58	0	0,00	0,93	0,99	0,14	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 337	1 100	72	0	3 599	14 942	509	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	139	144	36	0	324	615	52	91
Revenu médian des ménages [€]	16 834	16 979	12 602	11 357	21 508	28 183	1 090	1 977
Rapport inter-déciles des revenus	3,7	4,2	0	0	10,6	31,6	0,5	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	55	60	55	20	81	91	10	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	24	19	3	1	66	66	9	9
Poids relatif de l'emploi touristique	0,7	0,9	0,1	0,1	5	10	0,5	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	23	24	14	11	42	52	4	6
Taux de chômage en 2007 [%]	8,1	9,8	4,5	3,4	15	21	1,8	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	17	18	11	9	22	30	1,9	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	1,4	1,4	-3,7	-4,5	5,9	12,8	1,3	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	2,7	5,8	0	0	30	98	2,6	9,6
Part de l'artificial non bâti dans l'occupation du sol [%]	0,3	0,5	0	0	14	32	0,9	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	39	34	0	0	93	99	19,6	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	3	6	0	0	86	94	10,4	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	43	30	1	0	97	97	19,2	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	9	16	0	0	93	99	11,4	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	0,2	4,2	0	0	18	90	0,9	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	0,4	0,6	0	0	47	82	1,9	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	0,4	1,2	0	0	52	81	2,7	5,4
Nombre de zones bâties	2,4	2,5	0	0	7	9	1,1	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	78	87	0	0	248	430	44,3	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	286	227	31	0	409	432	53,4	85
Longueur de bordure des forêts (*)	140	150	0	0	397	452	89,7	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	6	41	0	0	213	419	22,3	81
Pente moyenne [degrés]	2	3,6	0	0	6	32	0,9	4
Amplitude du relief [m]	67	123	7	0	184	1 449	27,4	161
Répartition des communes de la classe A_DYNA par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
70	7	16	2		2		3	
Répartition des communes de la classe A_DYNA par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge			Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)		
43	35		19			3		
Répartition des communes de la classe A_DYNA par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Léger impact négatif de toutes les CSP			Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP	
35		16			41		9	

(*) décimètres

3. Type rural atlantique

3.2. Classe « rural dynamique, openfields»

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
835	9,5 %	6 550	4,7 %	445 384	2,4 %



Espace, population et conditions de vie

La densité de population moyenne de 69 hab./km² est très proche de celle des espaces ruraux métropolitains (66 hab./km²), et montre une progression à peine plus soutenue avec un taux de variation annuel de +0,8 % sur la période 1999 – 2007 (0,6 % pour les espaces ruraux métropolitains). Les profils de dynamique démographique sont à l'accroissement dans 89 % des communes, surtout par accroissement naturel et migratoire (68 %). La distance moyenne des migrations résidentielles est faible (75 km), de moitié inférieure à celle du champ observé (144 km), également plus faible que celle observée en moyenne pour les espaces ruraux métropolitains (121 km). La population est nettement plus jeune qu'en moyenne, avec une moyenne de l'indice de vieillissement à 49 (contre 88 sur le

champ). Ces communes s'inscrivent autant dans un environnement rural que dans un environnement métropolisé. Le temps moyen d'accès aux services d'usage courant est court (9 minutes), ainsi que le temps de trajet domicile - études. Le temps médian de trajet domicile - travail (19 minutes) est par contre supérieur à celui de la moyenne du champ (14 minutes), et égal à celui de la catégorie « périurbain ». La moyenne des revenus médians (17 400 €) est un peu plus élevée que celle de l'ensemble du champ (16 979 €), avec des écarts des revenus à peine plus faibles (rapport inter-déciles de 3,9 contre 4,2). Ces revenus sont toutefois nettement inférieurs à ceux de la catégorie « périurbain » (19 332 €).

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois diffère peu de celle des communes de l'ensemble du champ, hormis la part de la sphère agricole et agro-alimentaire, plus faible (15 % contre 19 %).

Paysage et cadre de vie

Les paysages de cette classe sont nettement dominés par les labours : l'occupation du sol est composée en moyenne à 67 % par les terres arables, et à 19 % par les prairies et espaces agricoles hétérogènes. Les forêts sont rares (7 %), et les espaces semi-naturels pratiquement absents. La part des espaces bâtis (3,5 %) est importante pour une catégorie rurale.

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point *A_DYNO* sur les figures 61, 62 et 63) correspond au groupe de classes des communes rurales agricoles de la façade atlantique, et à la caractéristique de dynamisme.

- Cette classe est en position positive sur l'axe 1, ce qui caractérise des communes à faible densité de population et faible artificialisation, dans un paysage dominé par l'agriculture.
- La position est négative sur l'axe 2, dénotant le dynamisme démographique relatif, et le faible caractère semi-naturel ou forestier du paysage.

Répartition géographique

Les communes appartenant à cette classe sont situées, de façon presque exclusive, sur la façade est de la Manche, principalement en Haute-Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais, où elles forment de larges auréoles autour des agglomérations du Havre, de Rouen, d'Amiens, d'Abbeville, et au sein du quadrilatère Lille – Béthune – Boulogne – Dunkerque. Cette disposition particulière peut indiquer une relation entre les communes de cette classe et les villes. Le temps médian de trajet domicile – travail (19 minutes) corrobore cet indice de périurbanisation.

Tableau 92. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : Classe « rural dynamique, openfields » (A_DYNO)

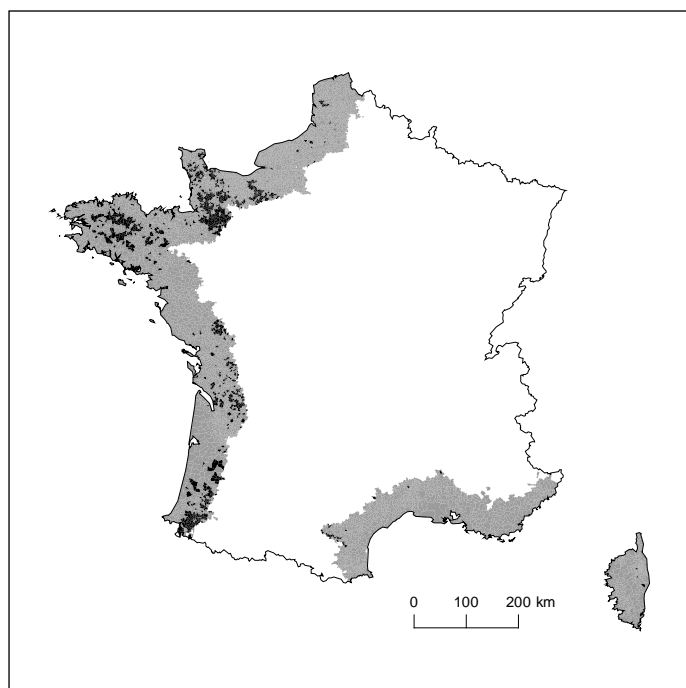
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	A_DYNO	Champ	A_DYNO	Champ	A_DYNO	Champ	A_DYNO	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	9	9	2	0	15	56	2	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	19	14	0	0	42	419	7	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	9	9	0	0	43	457	6	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	91	92	66	34	110	459	8	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	25	18	0	0	73	98	19	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	33	36	9	0	64	100	10	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	69	141	12	0	474	5 474	44	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,83	1,1	-6	-40	6,9	96	1,0	3
Indice de vieillissement de la population	49	88	12	3	256	3 900	21	111
Coefficient de Gini spatial	0,57	0,58	0	0,00	0,91	0,99	0,18	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	797	1 100	44	0	2 452	14 942	351	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	75	144	35	0	270	615	33	91
Revenu médian des ménages [€]	17 400	16 979	13 269	11 357	24 097	28 183	1 379	1 977
Rapport inter-déciles des revenus	3,9	4,2	3,0	0	8,1	31,6	0,4	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	60	60	31	20	78	91	9	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	15	19	3	1	47	66	5	9
Poids relatif de l'emploi touristique	0,7	0,9	0,1	0,1	3,6	10	0,6	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	24	24	13	11	44	52	5	6
Taux de chômage en 2007 [%]	9,3	9,8	4,5	3,4	17,5	21	1,9	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	17	18	13	9	22	30	1,7	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	1,1	1,4	-3,0	-4,5	5,6	12,8	1,1	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	3,5	5,8	0	0	22	98	2,5	9,6
Part de l'artificiel non bâti dans l'occupation du sol [%]	0,2	0,5	0	0	19	32	1,0	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	67	34	0	0	99	99	19,7	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	0,8	6	0	0	83	94	6,8	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	19	30	0	0	94	97	15,4	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	7	16	0	0	81	99	9,1	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	0	4,2	0	0	3,4	90	0,2	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	0,4	0,6	0	0	19	82	1,9	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	0,1	1,2	0	0	20	81	1,2	5,4
Nombre de zones bâties	3,0	2,5	0	0	7	9	1,2	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	74	87	0	0	234	430	33,8	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	194	227	0	0	384	432	75,9	85
Longueur de bordure des forêts (*)	101	150	0	0	316	452	71,6	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	0,5	41	0	0	65	419	4,4	81
Pente moyenne [degrés]	1,9	3,6	0,3	0	7,9	32	1,1	4
Amplitude du relief [m]	64	123	6	0	157	1 449	28,3	161
Répartition des communes de la classe A_DYNO par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	68	14	7	1	0	10		
Répartition des communes de la classe A_DYNO par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)			
76	10		3		10			
Répartition des communes de la classe A_DYNO par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Léger impact négatif de toutes les CSP			Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP		
29	32			22		17		

(*) décimètres

3. Type rural atlantique

3.3. Classe « rural profond vieillissant »

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
990	11,3 %	14 259	10,2 %	380 262	2,0 %



Espace, population et conditions de vie

La densité de population moyenne de 28 hab./km² est la plus faible de l'ensemble des classes, un peu inférieure à celle de la classe « rural âgé, relief et semi-naturel ». Le taux de variation annuel est pratiquement nul (+0,1 %) sur la période 1999 – 2007. Les profils de dynamique démographique montrent toutefois que plus de la moitié des communes présentent au moins un signe d'accroissement, et 23 % des communes enregistrent l'arrivée d'actifs avec leurs enfants. La distance moyenne des migrations résidentielles (123 km) est identique à celle observée en moyenne pour les espaces ruraux métropolitains (121 km), mais inférieure à celle du champ (144 km). La population est nettement plus vieille que sur le champ, avec une moyenne de l'indice de vieillissement à 105 (contre

88 sur le champ), mais cette moyenne demeure très en deçà de celle relevée pour la catégorie « rural âgé, relief et semi-naturel » (196). Ces communes s'inscrivent dans un environnement rural. Le temps moyen d'accès aux services d'usage courant est court (10 minutes), ainsi que le temps de trajet domicile - études. Le temps médian de trajet domicile - travail (10 minutes également) est par contre inférieur à celui de la moyenne du champ (14 minutes). La moyenne des revenus médians (15 739€) est très inférieure à celle de l'ensemble du champ (16 979 €).

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois diffère de celle des communes de l'ensemble du champ. La sphère présente est moins représentée (53 % contre 60 %), et la sphère agricole et agro-alimentaire l'est bien davantage (28 % contre 19 %). Le taux de chômage est un peu moins élevé (8,7 % contre 9,8 %), mais le taux de croissance des emplois reste modeste (0,6 %). La part des personnes à formation supérieure chez les 15-49 ans est inférieure de 4 points à la moyenne du champ (20 % contre 24 %).

Paysage et cadre de vie

Les paysages de cette classe sont nettement dominés par les prairies et espaces agricoles hétérogènes, qui occupent en moyenne 52 % du territoire (contre 30 % sur le champ). Les terres arables viennent en second, avec 26 %. Les espaces semi-naturels sont très rares (1,5 %). La part des espaces bâtis (0,7 %) est exceptionnellement basse, et fait de cette catégorie la moins artificialisée de la typologie (cette remarque doit être nuancée en raison de la source de données utilisée : les zones bâties de faible superficie ne sont pas prises en compte par CORINE Land-Cover, d'où un risque de sous-estimation de l'occupation du sol par le bâti en région d'habitat dispersé).

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point *A_PROF* sur les figures 61, 62 et 63) correspond au groupe de classes des communes rurales agricoles de la façade atlantique, mais se démarque nettement de l'ensemble.

- Cette classe est en position positive extrême sur l'axe 1, ce qui caractérise des communes à faible densité de population et faible artificialisation, en contexte rural, dans un paysage dominé par l'agriculture, avec une part importante d'emploi dans la sphère agricole et agro-alimentaire.
- La position est positive sur l'axe 2, dénotant la faiblesse de la dynamique démographique, et le vieillissement de la population.

Répartition géographique

Les communes appartenant à cette classe sont situées, de façon presque exclusive, dans l'arrière littoral de la façade de l'Atlantique et de la Manche ouest.

- Centre de la Bretagne.
- Basse-Normandie, en association hétérogène avec les autres classes « rurales atlantique », ou de façon plus homogène dans le bocage normand, où ces communes peuvent être proches du littoral.
- En semis irrégulier dans l'arrière littoral, de la Vendée au nord de la Gironde.
- Collines basques.

Tableau 93. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : Classe « rural profond vieillissant» (A_PROF)

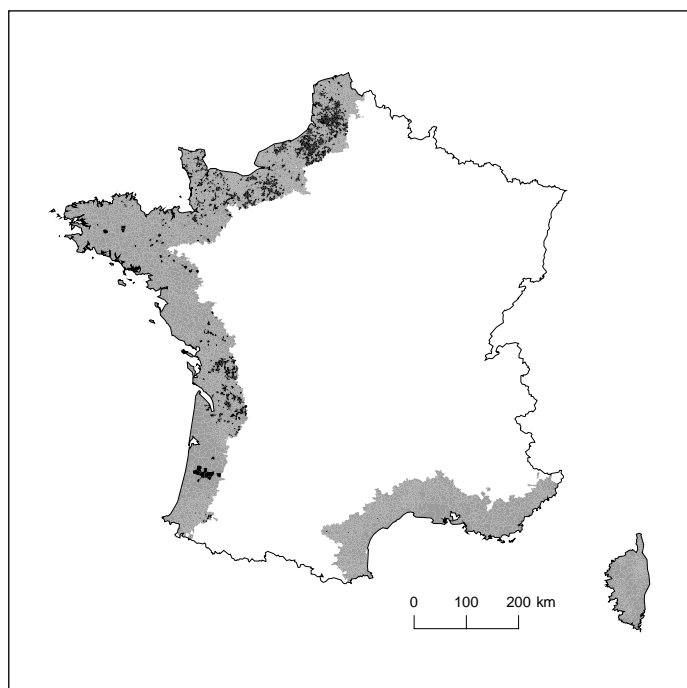
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	A_PROF	Champ	A_PROF	Champ	A_PROF	Champ	A_PROF	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	10	9	2	0	32	56	3	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	10	14	0	0	61	419	7	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	10	9	0	0	114	457	9	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	92	92	68	34	124	459	8	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	4	18	0	0	66	98	11	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	48	36	15	0	78	100	11	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	28	141	2	0	182	5 474	17	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,1	1,1	-2	-40	4,8	96	0,4	3
Indice de vieillissement de la population	105	88	16	3	1 700	3900	71	111
Coefficient de Gini spatial	0,47	0,58	0	0,00	0,95	0,99	0,18	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 238	1 100	26	0	3 940	14 942	451	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	123	144	36	0	335	615	53	91
Revenu médian des ménages [€]	15 739	16 979	11 971	11 357	19 252	28 183	1 068	1 977
Rapport inter-déciles des revenus	4,1	4,2	0	0	6,7	31,6	0,7	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	53	60	20	20	81	91	8	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	28	19	3	1	66	66	9	9
Poids relatif de l'emploi touristique	0,7	0,9	0,2	0,1	2,8	10	0,4	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	20	24	11	11	32	52	4	6
Taux de chômage en 2007 [%]	8,7	9,8	3,4	3,4	18	21	2,2	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	17	18	11	9	29	30	2,5	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	0,6	1,4	-3,7	-4,5	6,1	12,8	1,1	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	0,7	5,8	0	0	20	98	1,3	9,6
Part de l'artificial non bâti dans l'occupation du sol [%]	0,1	0,5	0	0	7	32	0,4	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	26	34	0	0	87	99	20,0	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	3	6	0	0	70	94	10,1	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	52	30	0	0	97	97	25,2	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	15	16	0	0	95	99	18,3	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	1,5	4,2	0	0	53	90	6,2	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	0,3	0,6	0	0	32	82	1,7	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	0,1	1,2	0	0	19	81	1,2	5,4
Nombre de zones bâties	1,1	2,5	0	0	7	9	1,0	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	31	87	0	0	209	430	32,8	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	264	227	10	0	432	432	71,9	85
Longueur de bordure des forêts (*)	160	150	0	0	415	452	104,7	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	20	41	0	0	397	419	61,2	81
Pente moyenne [degrés]	3	3,6	1	0	22	32	2,6	4
Amplitude du relief [m]	103	123	13	0	780	1 449	86,0	161
Répartition des communes de la classe A_PROF par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	28	9	23	15	7	18		
Accroissement par excédent naturel			23			18		
Accroissement par excédent migratoire			15			7		
Déclin par déficit naturel et migratoire					7			18
Déclin par déficit naturel							18	
Déclin par déficit migratoire							18	
Répartition des communes de la classe A_PROF par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)			
43	18		16		23			
Répartition des communes de la classe A_PROF par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Léger impact négatif de toutes les CSP			Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP		
27	32			21		20		

(*) décimètres

3. Type rural atlantique

3.4 Classe « openfields peu peuplés »

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	% champ d'étude	km ²	% champ d'étude	Effectif	% champ d'étude
1423	16,2 %	12 327	8,8 %	541 065	2,9 %



Espace, population et conditions de vie

La densité de population moyenne, 49 hab./km², est modeste, (mais nettement supérieure à celle du type précédent, 28 hab./km², le plus proche dans la typologie). Le taux de variation annuel est très faible (+0,2 %) sur la période 1999 – 2007. Les profils de dynamique démographique montrent toutefois que les deux tiers des communes présentent au moins un signe d'accroissement. La distance moyenne des migrations résidentielles (85 km) est faible, relativement à celle observée en moyenne pour les espaces ruraux métropolitains (121 km), et relativement à celle du champ (144 km). La population est un peu plus jeune que sur le champ, avec une moyenne de l'indice de vieillissement à 77 (contre 88 sur le champ). Ces communes s'inscrivent dans un environnement rural. Le temps moyen

d'accès aux services d'usage courant est court (9 minutes), ainsi que le temps de trajet domicile - études. Le temps médian de trajet domicile - travail (13 minutes) est dans la moyenne du champ (14 minutes). La moyenne des revenus médians (16 110€) est un peu inférieure à celle de l'ensemble du champ (16 979 €).

Emploi et activités économiques

La répartition des emplois diffère peu de celle des communes de l'ensemble du champ. La sphère présentielle est un peu moins représentée (57 % contre 60 %). Le taux de chômage est un peu plus élevé (10,3 % contre 9,8 %), et le taux de croissance des emplois est faible (0,6 %). La part des personnes à formation supérieure chez les 15-49 ans est inférieure de 5 points à la moyenne du champ (19 % contre 24 %).

Paysage et cadre de vie

Les paysages de cette classe sont nettement dominés par les terres arables, qui occupent 49 % du sol. Les prairies et espaces agricoles hétérogènes viennent en second, avec 34 %. Les forêts sont plutôt rares (10 %), et les espaces semi-naturels extrêmement rares (1,5 %). La part des espaces bâtis (2,5 %) correspond à celle des catégories rurales de moyenne densité.

Position sur l'espace factoriel

La position du centre de cette classe sur les graphes factoriels (point A_OPPP sur les figures 61, 62 et 63) correspond au groupe de classes des communes rurales agricoles de la façade atlantique, entre les classes rurales « dynamiques » (A_DYNA et A_DYNO) et les communes rurales profondes (A_PROF).

- Cette classe est en position positive haute sur l'axe 1, ce qui caractérise des communes à faible densité de population et faible artificialisation, en contexte rural, dans un paysage dominé par l'agriculture.
- La position est nulle sur l'axe 2, dénotant la faiblesse de la dynamique démographique.

Répartition géographique

Les communes appartenant à cette classe sont situées en majeure partie sur la façade de la Manche, et en moindre partie au nord de la Gironde.

- Sur la façade Manche est, cette classe occupe d'assez vastes espaces de façon homogène sur les plateaux picards et haut-normands, dans les secteurs les plus éloignés des agglomérations urbaines. Localement, cette classe peut venir au contact des rivages.
- En Basse-Normandie, cette classe apparaît en association hétérogène avec les autres classes de type « rural atlantique ».
- De la Charente au nord de la Gironde, cette classe apparaît de nouveau en association hétérogène avec les autres classes de type « rural atlantique », plutôt loin en arrière du littoral.

Tableau 94. Description de la classe par les statistiques descriptives des indicateurs : Classe « openfields peu peuplés» (A_OPPP)

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	A_OPPP	Champ	A_OPPP	Champ	A_OPPP	Champ	A_OPPP	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	9	9	0	0	21	56	2	5
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	13	14	0	0	53	419	8	10
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	10	9	0	0	112	457	9	12
Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 min.	89	92	64	34	110	459	9	10
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	15	18	0	0	82	98	17	22
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	41	36	12	0	68	100	11	15
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	49	141	3	0	1 310	5 474	79	346
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,2	1,1	-19	-40	9,7	96	0,9	3
Indice de vieillissement de la population	79	88	6	3	467	3 900	42	111
Coefficient de Gini spatial	0,51	0,58	0	0,00	0,93	0,99	0,20	0,19
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	913	1 100	0	0	3 168	14 942	425	623
Distance moyenne des migrations résidentielles [km]	85	144	35	0	324	615	38	91
Revenu médian des ménages [€]	16 110	16 979	13 454	11 357	21 129	28 183	1 090	1 977
Rapport inter-déciles des revenus	4,2	4,2	0	0	6,7	31,6	0,6	1,3
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	57	60	31	20	91	91	9	11
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	19	19	3	1	62	66	7	9
Poids relatif de l'emploi touristique	0,7	0,9	0,1	0,1	5,1	10	0,6	0,8
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans en 2007 [%]	19	24	11	11	35	52	4	6
Taux de chômage en 2007 [%]	10,3	9,8	4,7	3,4	16	21	2,0	2,8
Part des actifs travaillant à temps partiel en 2007 [%]	18	18	12	9	23	30	2,1	2,5
Taux de croissance annuel moyen des emplois 1999-2007 [%]	0,6	1,4	-3,7	-4,5	5,3	12,8	1,0	1,5
Part du bâti dans l'occupation du sol [%]	2,5	5,8	0	0	78	98	4,0	9,6
Part de l'artificiel non bâti dans l'occupation du sol [%]	0,1	0,5	0	0	16	32	0,8	1,7
Part des terres arables dans l'occupation du sol [%]	49	34	0	0	99	99	24,5	28,2
Part des cultures permanentes dans l'occupation du sol [%]	3	6	0	0	93	94	11,2	15,7
Part des prairies et des espaces agricoles hétérogènes dans l'occupation du sol [%]	34	30	0	0	96	97	23,5	23,2
Part des forêts dans l'occupation du sol [%]	10	16	0	0	88	99	12,4	20,8
Part des espaces semi-naturels dans l'occupation du sol [%]	0,1	4,2	0	0	36	90	1,2	11,8
Part des zones humides et eaux continentales dans l'occupation du sol [%]	0,4	0,6	0	0	40	82	2,1	2,5
Part des zones humides et eaux maritimes dans l'occupation du sol [%]	0,4	1,2	0	0	37	81	2,6	5,4
Nombre de zones bâties	2	2,5	0	0	9	9	1,4	1,6
Longueur de bordure des zones bâties (*)	56	87	0	0	290	430	41,7	67
Longueur de bordure des prairies et des espaces agricoles hétérogènes (*)	236	227	0	0	419	432	66,4	85
Longueur de bordure des forêts (*)	118	150	0	0	413	452	79,3	98
Longueur de bordure des espaces semi-naturels (*)	2	41	0	0	167	419	12,5	81
Pente moyenne [degrés]	2	3,6	0	0	10	32	1,3	4
Amplitude du relief [m]	75	123	6	0	231	1 449	31,7	161
Répartition des communes de la classe A_OPPP par profil de dynamique démographique (% de communes)								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel		Déclin par déficit migratoire	
39	11	17	8		5		20	
Répartition des communes de la classe A_OPPP par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge (% de communes)								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge			Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)		
59	16		9			16		
Répartition des communes de la classe A_OPPP par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles (% de communes)								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Léger impact négatif de toutes les CSP			Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP	
22		35			16		27	

(*) décimètres

Chapitre 6 – Typologie de la montagne

Si les espaces de montagne ont en commun la richesse de leurs milieux naturels, la présence d'activités agrosylvo-pastorales adaptées à ces milieux et l'importance des contraintes physiques conditionnant l'implantation des activités et des hommes, ils sont avant tout des espaces aux caractéristiques très diverses, du point de vue des populations qu'ils accueillent, de leurs orientations productives ou encore de leur structuration urbaine.

Les espaces de montagne sont concernés par une grande variété d'enjeux, reflétant la diversité de leurs caractéristiques, qui se structurent notamment autour de trois grandes problématiques :

- *la raréfaction des espaces urbanisables* : dans un cadre fortement contraint par le milieu physique et l'exposition aux risques, les espaces urbains les plus attractifs continuent à se densifier et à s'artificialiser, exacerbant ainsi la concurrence entre les divers usages anthropiques du foncier (résidentiel, récréatif, agricole, industriel, logistique, etc.) et la pression sur leurs milieux naturels.
- *le vieillissement de la population et les exigences croissantes en matière de cadre de vie* : ces deux phénomènes conjugués accentuent les risques de désertification et de marginalisation économique des zones de montagne les moins accessibles et interpellent, du point de vue de la qualité de leur environnement naturel et paysager, celles où l'artificialisation progresse rapidement.
- *la vulnérabilité au réchauffement climatique* : ses effets attendus sur les milieux naturels, les risques gravitaires, la viabilité des systèmes agricoles ou encore les modes de développement basés sur le tourisme hivernal en font un enjeu crucial pour l'avenir ; la lutte contre les émissions de gaz à effets de serre accentue en outre les enjeux liés à la congestion des corridors de circulation routière et ferroviaire de montagne.

Cette étude s'attache à relever les grands traits de la différenciation des espaces de montagne par la combinaison des situations démographiques, sociales et économiques, ainsi que des paysages. Des indicateurs statistiques relatifs à ces champs thématiques – la population et les conditions de vie, les dynamiques économiques et les paysages – ont été identifiés et calculés. Ils ont ensuite fait l'objet d'une analyse factorielle des correspondances multiples par groupes (AFCM avec un groupe par champ thématique), puis d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). Une partition en 7 types a été opérée sur le résultat de la classification.

Le champ spatial de l'étude correspond aux six massifs de France métropolitaine délimités par la loi montagne : les Alpes, le Jura, le Massif central, la Corse, les Pyrénées et les Vosges. L'ensemble couvre 167.000 km² (30 % du territoire métropolitain) et compte environ 8,5 millions d'habitants (13 % de la population métropolitaine).

Trois grands ensembles territoriaux ont été distingués : la montagne urbanisée, qui concentre 63 % de la population sur seulement 13 % du territoire des massifs, la moyenne montagne industrielle ou agricole, la plus étendue, qui couvre plus de la moitié du territoire (58 %) et rassemble un quart des habitants, et enfin la haute et moyenne montagne résidentielle et touristique, la moins peuplée, avec 11 % des habitants sur 28 % du territoire. La diversité des espaces de montagne s'exprime également à l'intérieur de ces ensembles, où se rencontrent des situations contrastées en termes de population, de contexte socio-économique et de paysage.

Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

La première étape de la construction de la typologie des territoires de montagne a consisté en la réalisation d'une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM). Celle-ci a été réalisée à partir de 40 indicateurs statistiques utilisés comme variables actives lors de la construction des typologies par champ.

Les différentes catégories d'indicateurs pris comme variables actives de l'AFCM

Indicateurs du champ "espace, population, conditions de vie"

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes ; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : accessibilité des services d'usage courant ; longueur des déplacements domicile-travail ; longueur des déplacements domicile-études ; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie) ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; distance moyenne des migrations résidentielles ; revenu fiscal médian par unité de consommation ; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Indicateurs du champ "emploi et activités économiques"

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ "paysages "

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties ; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne ; dénivellation

L'AFCM aboutit à la construction de 171 axes factoriels. Les deux premiers axes factoriels expliquent conjointement 37 % de l'inertie totale. Le premier axe explique 23,4 % et le deuxième 13,6 % de l'inertie³⁵.

Le premier axe factoriel oppose des territoires urbanisés, marqués par une densité de population forte et une dynamique démographique positive et au sein desquels la population est plutôt aisée et qualifiée, à des territoires moins accessibles et peu denses caractérisés par une population plus modeste et plus âgée.

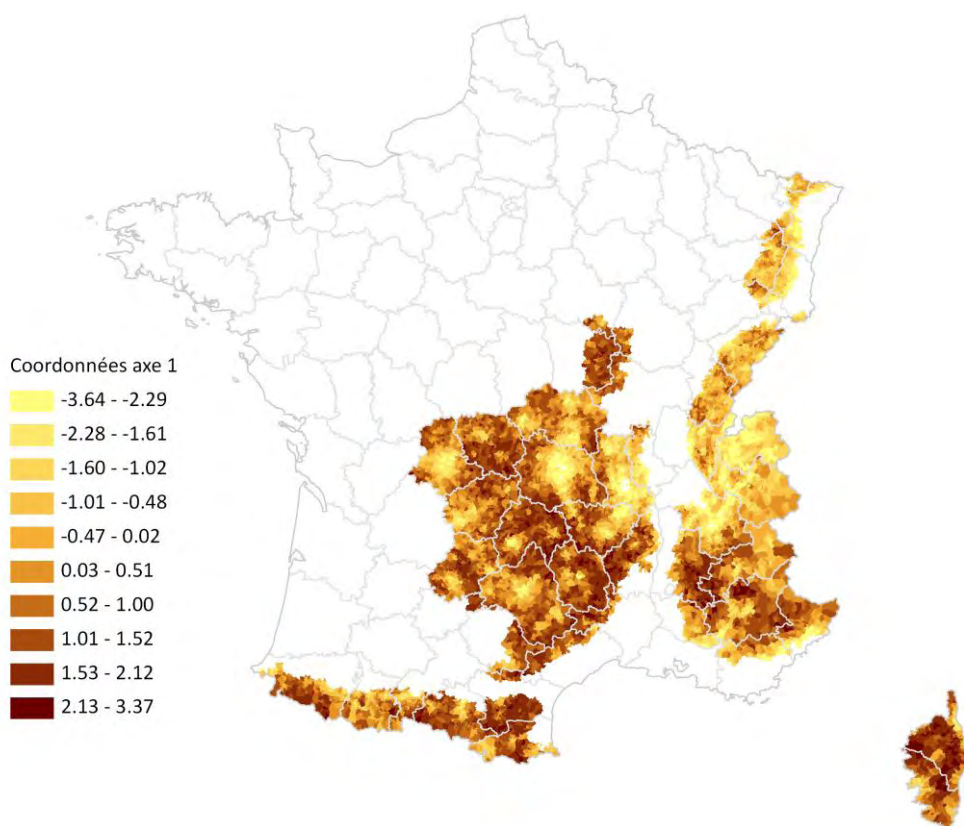
Tableau 95. Caractérisation du premier axe factoriel par les modalités des variables actives

Variable active	Modalité	Valeur-Test
Revenus fiscaux des ménages par UC	Supérieurs ou égaux à 18 044 € (4° quartile)	-58,17
Longueur de bordure des zones bâties pour 10km ²	Supérieure ou égale à 123 (4° quartile)	-54,61
Densité moyenne du bâti	Supérieure ou égale à 6,186 (4° quartile)	-54,47
Densité de la population (2007)	Supérieur ou égal à 114,01 (4° quartile)	-53,38
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	Supérieur ou égal à 1,37 (4° quartile)	-52,27
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	Supérieure ou égale à 4 (4° quartile)	-51,03
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire	Inférieure à 8,04 (1° quartile)	-45,20
Profil de dynamique démographique	Accroissement par excédent naturel et migratoire	-45,09
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans	Supérieure ou égale à 27,67 (4° quartile)	-44,44
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	Inférieure à 1 (1° quartile)	42,44
Indice de vieillissement de la population	Supérieur ou égal à 98,57 (4° quartile)	53,70
Temps d'accès aux services d'usage courant	Supérieur ou égal à 10,26 (4° quartile)	57,02
Revenus fiscaux des ménages par UC	Inférieur à 15 619 € (1° quartile)	59,21
Longueur de bordure des zones bâties pour 10km ²	Inférieure à 36 (1° quartile)	59,81
Densité de la population en 2007	Inférieure à 29,80 (1° quartile)	69,79
Densité moyenne du bâti	Inférieure à 0,65 (1° quartile)	60,94

La carte des coordonnées factorielles (fig. 69) permet d'observer la répartition spatiale de l'opposition exprimée par le premier axe. On observe ainsi que les territoires marqués par une dynamique démographique positive et par un niveau élevé d'urbanisation sont principalement situés dans la partie septentrionale des Alpes et le nord-est du Massif central, alors que les territoires les plus fragiles d'un point de vue démographique et économique et les moins accessibles sont principalement situés en Corse, dans les Pyrénées, dans le sud des Alpes et dans la partie ouest et sud du Massif central.

³⁵ Ces deux axes sont de loin les plus structurants. En comparaison, le troisième n'explique que 4,4 % de l'inertie totale.

Figure 69. Coordonnées du premier axe factoriel.



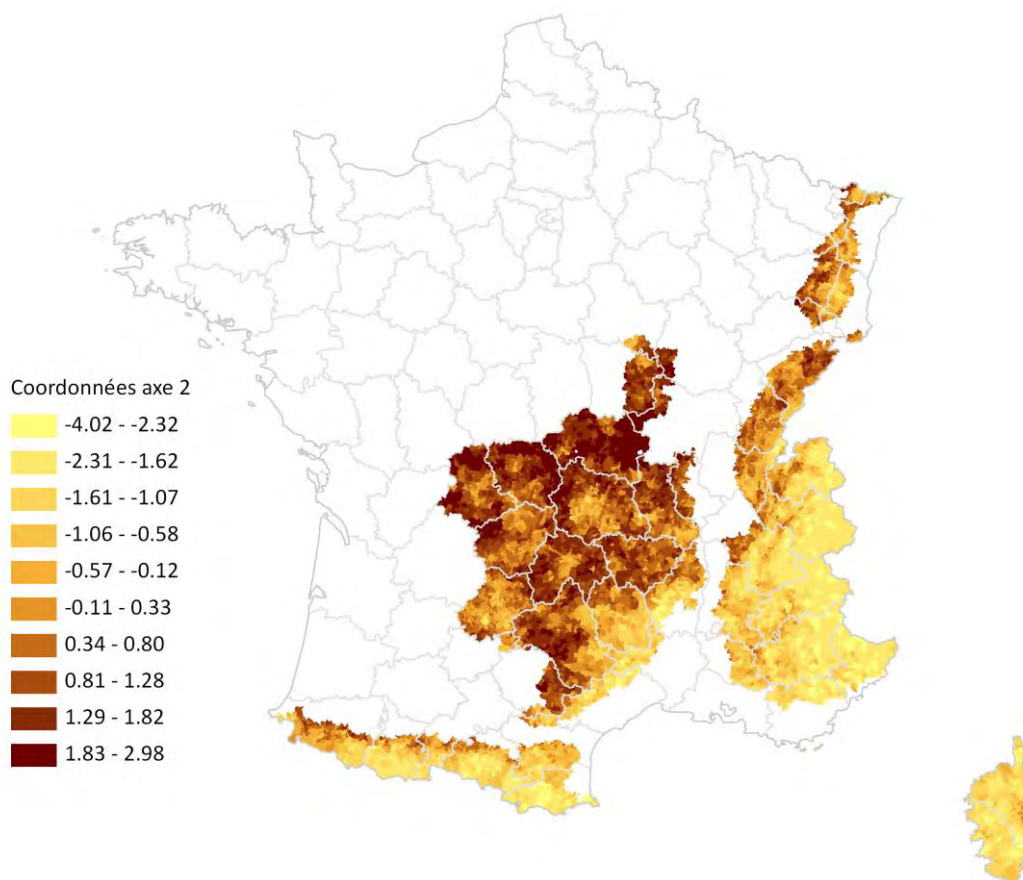
Le deuxième axe factoriel de l'AFCM oppose des territoires d'altitude, caractérisés par l'importance des milieux semi-naturels et où les emplois sont avant tout des emplois résidentiels et touristiques, à des territoires de moyenne montagne au sein desquels la structure de l'emploi et l'occupation des sols sont davantage marqués par l'agriculture.

Tableau 96. Caractérisation du second axe factoriel par les modalités des variables actives

Variable active	Modalité	Valeur-Test
Densité moyenne des milieux semi-naturels	Comprise entre 0,01 et 101 (2° quartile)	-60,45
Pente moyenne	Comprise entre 10 et 50	-60,06
Part des emplois de la sphère présentielle	Supérieure ou égale à 69 (4° quartile)	-57,33
Amplitude du relief	Comprise entre 600 et 2 500	-55,63
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	Inférieure à 11,45 (1° quartile)	-50,37
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	Supérieure ou égale à 186 (4° quartile)	-47,03
Distance moyenne de migrations résidentielles	Supérieure ou égale à 201,68 (4° quartile)	-43,53
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	Inférieure à 171 (1° quartile)	-39,07
Part des emplois de la sphère présentielle	Inférieure à 52,96 (1° quartile)	33,75
Amplitude du relief	Comprise entre 100 et 200	35,42
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire	Supérieure ou égale à 22,75 (4° quartile)	35,72
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans	Inférieure à 19,93 (1° quartile)	38,54
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes	Supérieure ou égale à 44,46 (4° quartile)	55,07
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	Inférieure à 1 (1° quartile)	59,20
Densité moyenne des milieux semi-naturels	Inférieure à 0,01 (1° quartile)	60,45

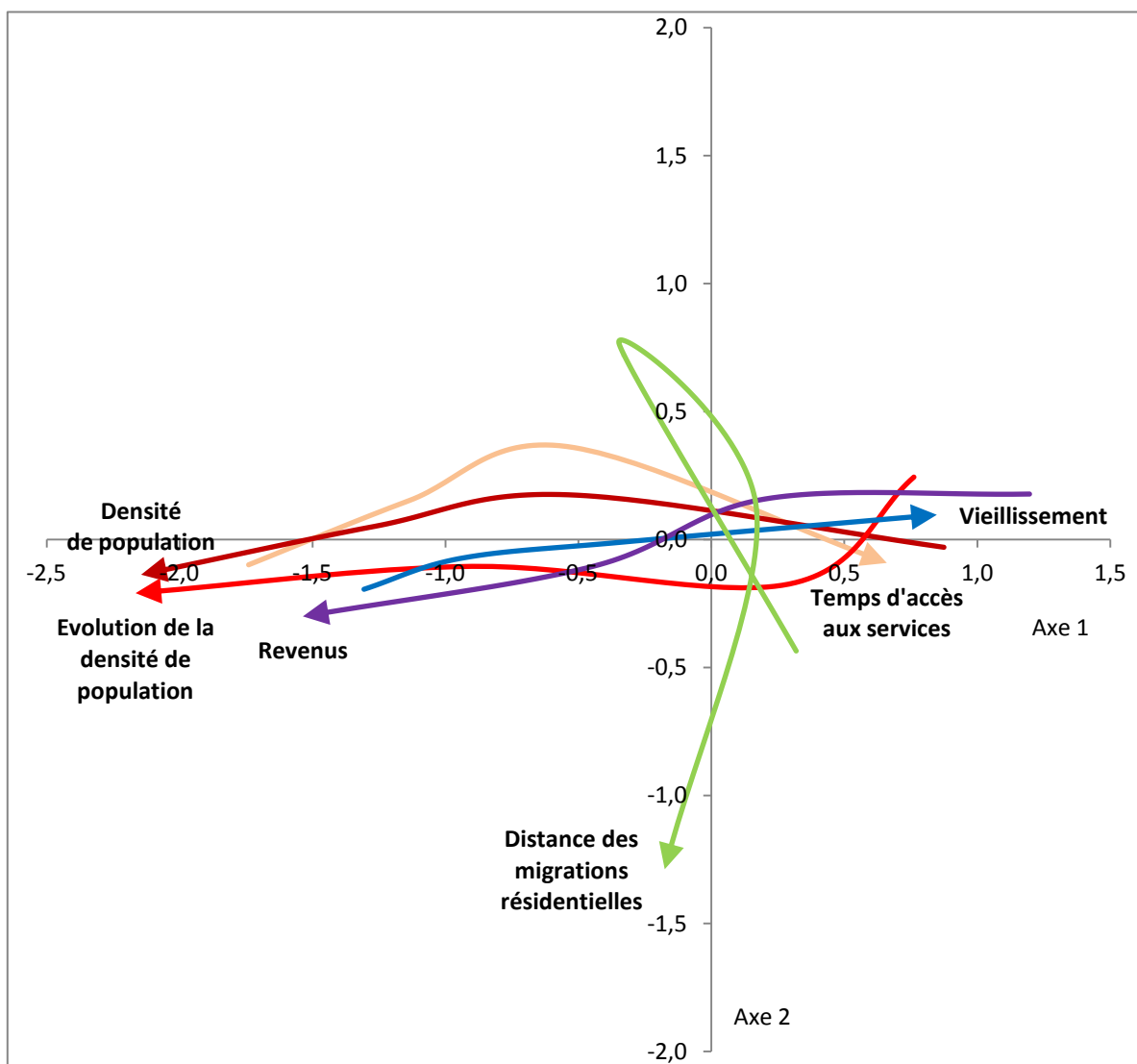
La carte des coordonnées factorielles (fig. 70) permet d'observer la répartition spatiale de l'opposition exprimée par le deuxième axe avec d'une part les territoires d'altitude présents dans la majeure partie des Alpes, des Pyrénées et de la Corse et d'autre part les territoires davantage marqués par les prairies et les espaces agricoles, qui occupe une grande partie du Massif central.

Figure 70. Coordonnées du deuxième axe factoriel.



Ces deux oppositions factorielles, « montagne urbanisée *versus* peu urbanisée » (axe 1) et « moyenne montagne agricole *versus* haute montagne résidentielle et touristique aux milieux semi-naturels » (axe 2), organisent fortement la typologie des espaces de montagne. Les modalités des variables actives les plus structurantes peuvent être représentées sur le plan factoriel formé par ces axes. Pour faciliter la lecture, les indicateurs des champs "espace, population, conditions de vie", "emploi et activités économiques" et "paysages " sont présentés successivement.

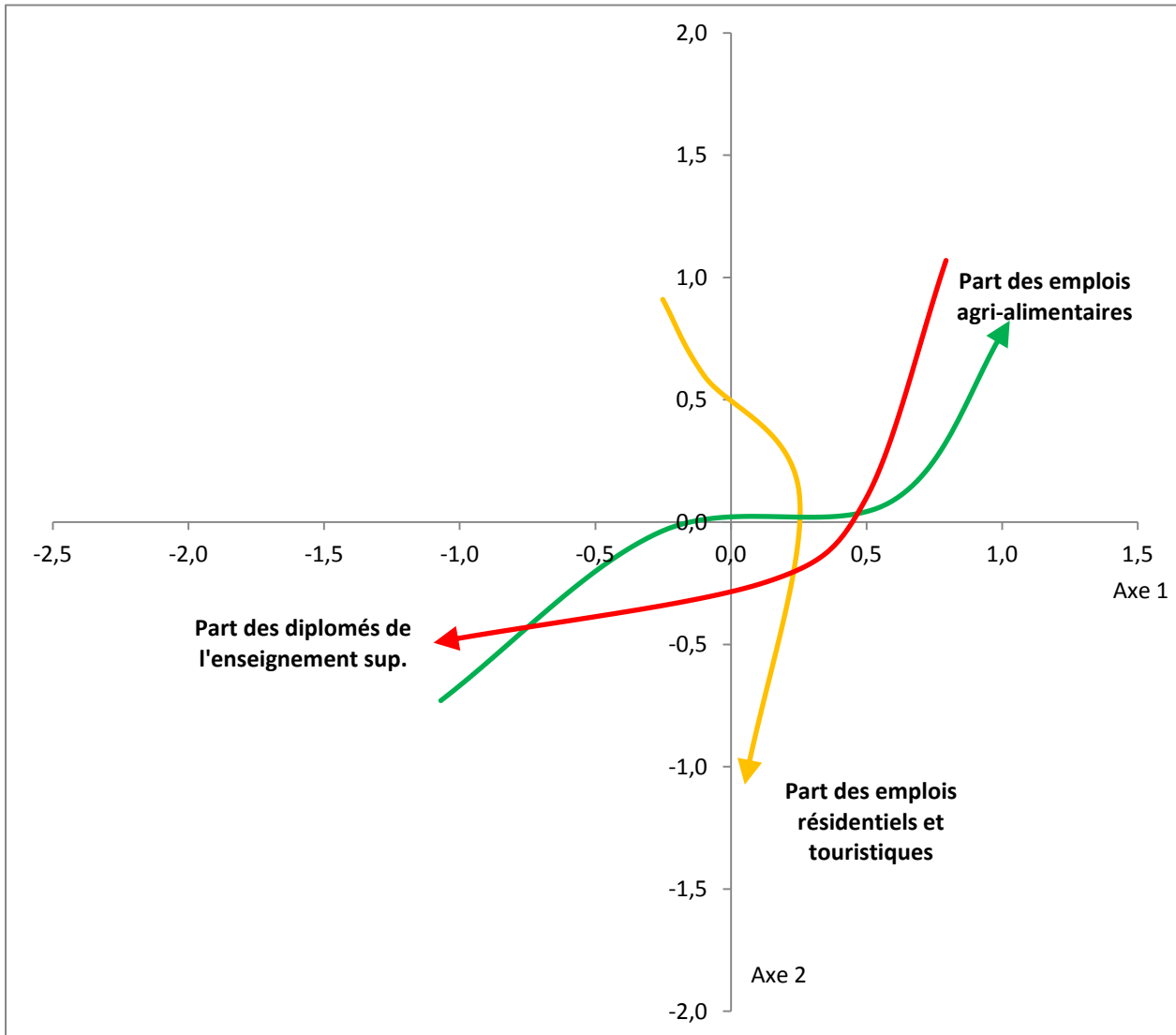
Figure 71. Trajectoires des modalités des variables actives les plus structurantes du champ "espace, population, conditions de vie" sur le plan factoriel (axes 1 et 2)



Note : Le sens de la flèche indique une valeur croissante de l'indicateur

Le graphe factoriel du champ "espace, population, conditions de vie" (fig. 71) montre l'allongement des modalités des indicateurs de densité de population et d'évolution de la densité de population le long du premier axe factoriel, opposant ainsi des zones denses à la densité croissante (coordonnées négatives) à des zones peu denses où l'évolution de la densité est plus faible (coordonnées positives). Les modalités de l'indicateur de temps d'accès aux services courants, de l'indice de vieillissement et du revenu fiscal médian présentent des trajectoires voisines, mais de direction opposée pour les deux premiers : les zones les moins denses sont celles où les services courants sont les plus éloignés, la population est la plus âgée et les revenus sont les plus faibles. Les modalités de l'indicateur des distances moyennes des migrations résidentielles s'allongent au contraire le long du second axe factoriel. Elles forment une boucle indiquant que les territoires où l'attractivité résidentielle est de longue portée (coordonnées négatives) s'opposent à ceux où l'attractivité résidentielle est de portée moyenne (coordonnées positives).

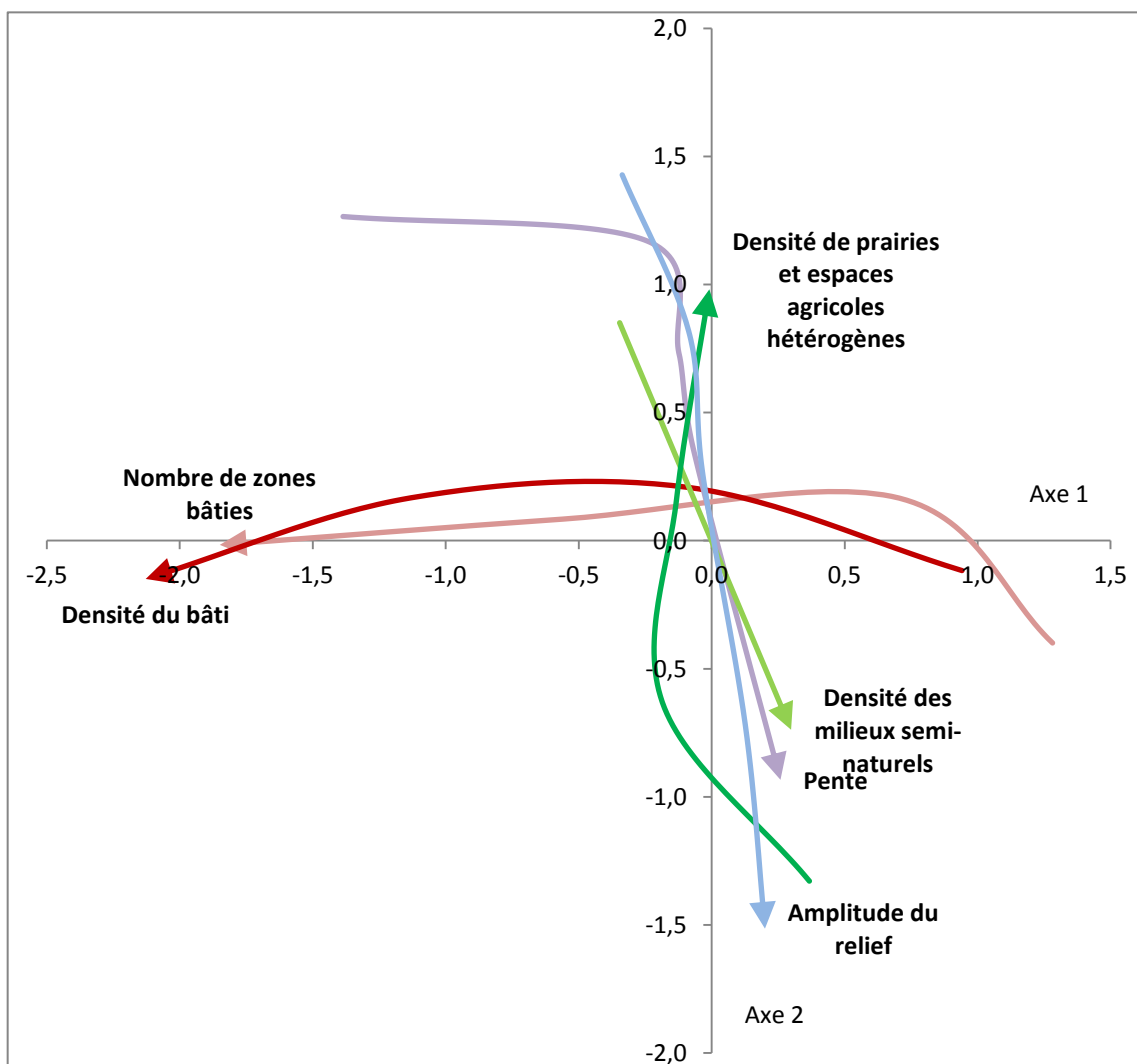
Figure 72. Trajectoires des modalités des variables actives les plus structurantes du champ "emploi et activités économiques" sur le plan factoriel (axes 1 et 2)



Note : Le sens de la flèche indique une valeur croissante de l'indicateur

Le graphe factoriel du champ "emploi et activités économiques" (fig. 72) montre l'allongement des modalités de l'indicateur de la part des emplois de la sphère présentielle le long du second axe factoriel, opposant ainsi des zones à l'économie résidentielle et touristiques (coordonnées négatives) à d'autres à l'économie agricole ou industrielle (coordonnées positives). Les modalités des indicateurs de part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire et de part des diplômés de l'enseignement supérieur contribuent à la formation des deux axes. Les zones denses (coordonnées négatives de l'axe 1) à forte part d'emploi résidentiels et touristiques (coordonnées négatives de l'axe 2) sont aussi celles où la part d'emploi agricole et agro-alimentaire est la plus faible et où les diplômés du supérieurs sont les plus nombreux.

Figure 73. Trajectoires des modalités des variables actives les plus structurantes du champ "paysages " sur le plan factoriel (axes 1 et 2)



Note : Le sens de la flèche indique une valeur croissante de l'indicateur

Le graphe factoriel du champ "paysages " (fig. 73) montre l'allongement des modalités des indicateurs de nombre et de densité du bâti le long du premier axe factoriel, confirmant l'interprétation de cet axe reposant sur le degré d'urbanisation. Les modalités des indicateurs de densité moyenne de milieux semi-naturels et de densité de prairies et espaces agricoles hétérogènes s'allongent en revanche le long du second axe factoriel et présentent des directions opposées. Les territoires résidentiels et touristiques à l'attractivité résidentielle de longue portée (coordonnées négatives de l'axe 2) sont aussi ceux où la densité des prairies et espaces agricoles hétérogènes est faible et la densité des milieux semi-naturels est élevée³⁶. En outre, ils sont ceux où l'amplitude du relief est la plus élevée et s'oppose fortement aux espaces où l'amplitude est faible le long de cet axe. Cette variable est celle dont les modalités présentent le plus fort allongement le long de l'axe 2. L'indicateur de pente moyenne suit également cet axe avec une même direction, mais ses modalités les plus faibles s'allongent également le long de l'axe 1, indiquant que les territoires les plus urbanisés (coordonnées négatives de l'axe 1) sont aussi ceux où la pente moyenne est la plus faible et s'opposent aux espaces dotés de pentes moyennes ou fortes.

³⁶ Les indicateurs de longueur de bordure de bâti, de milieux semi-naturels et de prairies et espaces agricoles hétérogènes jouent également fortement sur la structuration de ces axes, mais leurs trajectoires sont similaires à celles des indicateurs de densité moyenne, c'est pourquoi nous ne les avons pas représentés ici.

Typologie de la montagne en sept types

La classification ascendante hiérarchique, réalisée à partir des coordonnées issues de l'AFCM, a permis d'identifier 7 types de territoires de montagne, répartis au sein de trois grands groupes.

Figure 74. Typologie de la montagne

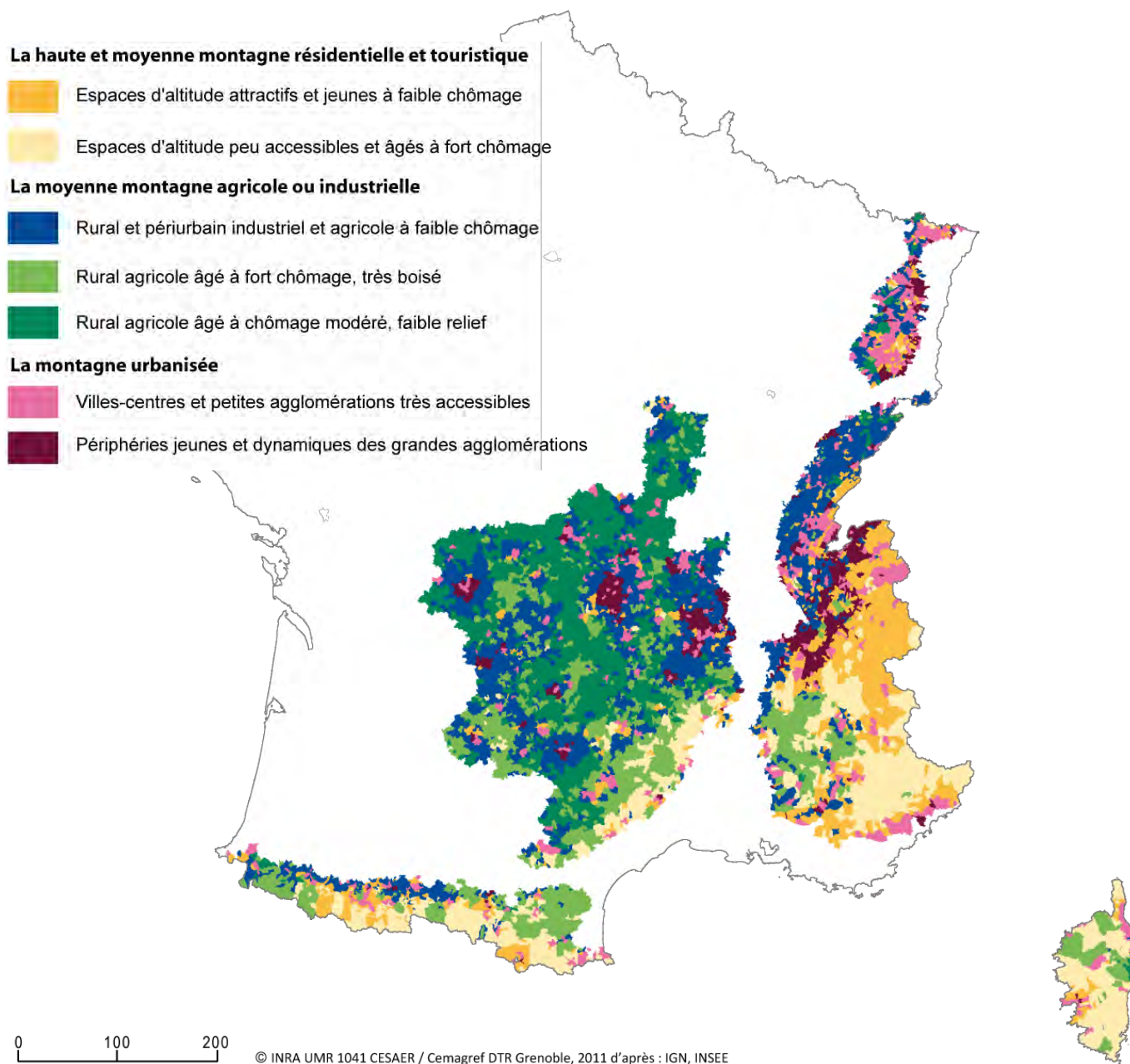
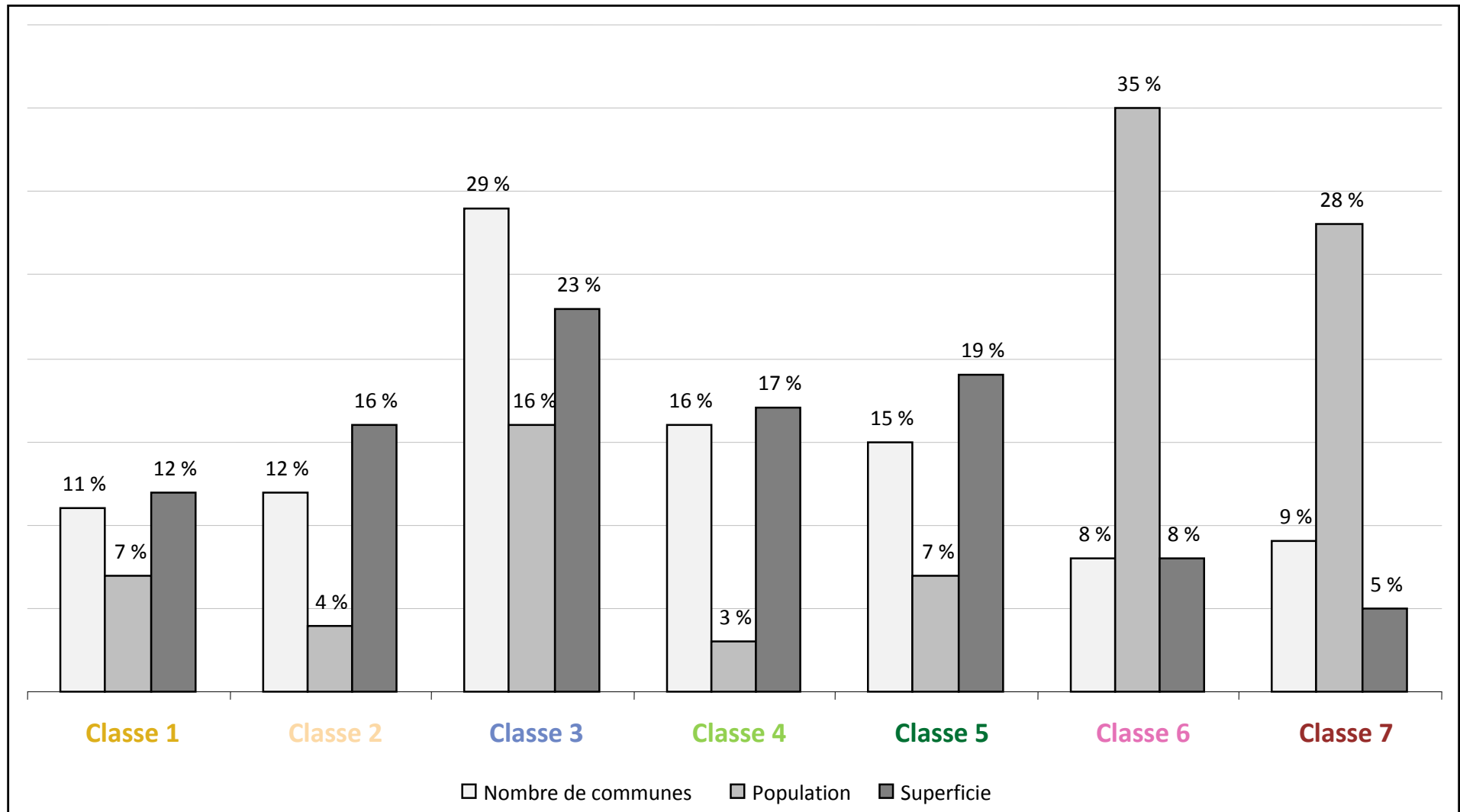
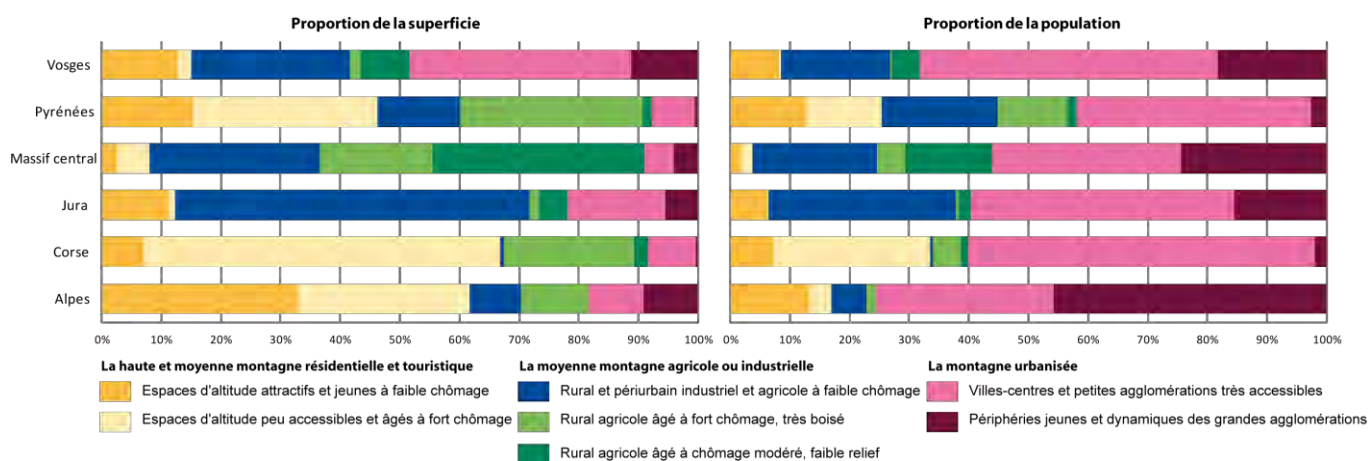


Figure 75. Répartition des communes, de la superficie et de la population selon les classes de la typologie des espaces de montagne



La répartition de la superficie et de la population entre types (fig. 75) fait apparaître une forte concentration de la population des espaces de montagne. Les deux types de « la montagne urbanisée » (classe 6 et 7) couvrent respectivement 5 % et 8 % de la superficie totale du champ d'étude et accueillent 28 % et 35 % de la population totale. Le type « rural et périurbain industriel et agricole à faible chômage » (classe 3) est le troisième le plus important en termes de population (16 %). Il apparaît nettement moins dense que les précédents, puisqu'il est aussi le type couvrant la superficie la plus importante (23 %).

Figure 76. Répartition de la superficie et de la population entre types au sein de chaque massif



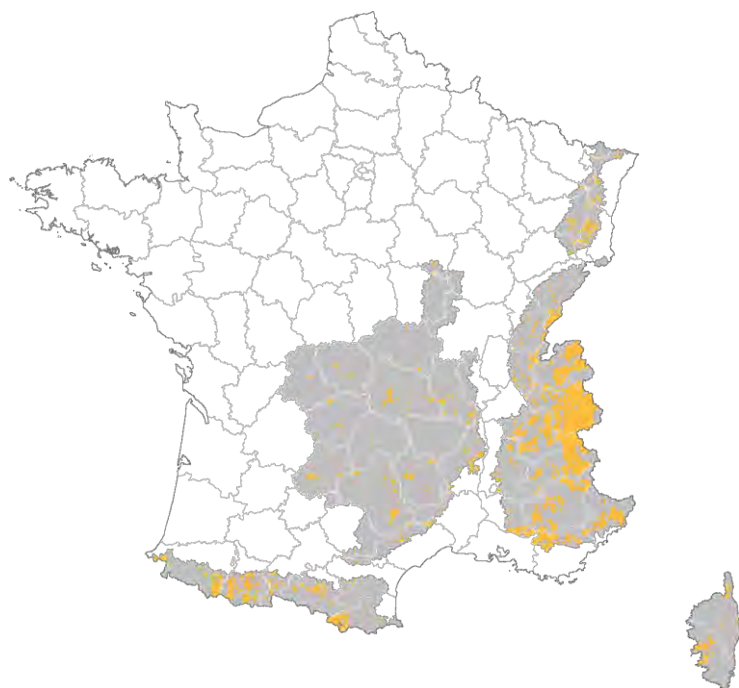
La répartition de la superficie et de la population entre types diffère selon les massifs considérés (fig. 76). La forte densité de « la montagne urbanisée » est manifeste dans tous les massifs, mais dans une moindre mesure dans les Vosges. Ces deux types rassemblent au minimum 45 % des habitants (dans les Pyrénées) et jusqu'à trois quart de la population (dans les Alpes) sur 10 à 20 % du territoire, hormis dans les Vosges où il couvre près de 50 % de la superficie du massif. La « haute et moyenne montagne résidentielle et touristique » domine en superficie en Corse et dans les Alpes (> 60 %), ainsi que dans les Pyrénées (> 40 %). Les deux types appartenant à ce groupe sont présents dans des proportions équilibrées dans les massifs des Alpes et des Pyrénées, tandis que le type au contexte socio-économique le moins favorable domine nettement en Corse. En superficie comme en population, la moyenne montagne agricole ou industrielle a une importance particulière dans le Massif central et le Jura. Les deux types du rural agricole et le type industriel et agricole sont présents dans des proportions voisines dans le Massif central, tandis que le type le plus industriel est nettement prédominant dans le Jura.

Analyse des types d'espaces de montagne

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

Classe 1 : Espaces d'altitude attractifs et jeunes à faible chômage

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
967	10,9	2,6	20 602,6	12,3	3,8	588 073	7,0	1,0



Cette classe rassemble un peu plus d'un demi-million d'habitants, soit 7 % de la population de montagne. Elle concerne 11 % des communes et couvre 12 % du territoire de montagne. Ces communes sont principalement situées dans la partie septentrionale du massif alpin, à l'est des agglomérations du sillon alpin. En moindre proportion, elles sont localisées à l'extrême sud de ce massif, dans l'arrière-pays des grandes agglomérations de la Côte d'Azur. Elles se rencontrent de manière plus sporadique dans les autres massifs.

Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire à laquelle s'ajoute, pour un peu plus de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

La situation socio-économique de ces communes est favorable. En dépit de reliefs très marqués, leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. L'économie locale est dominée par les activités résidentielles et touristiques, et ces dernières sont en fort développement, soutenant la croissance de l'emploi face à la stagnation ou au déclin des emplois industriels et agricoles. Parmi ces communes se trouvent les grandes stations de sports d'hiver dotées de capacités d'hébergement touristique très élevées.

Les paysages, de haute et moyenne montagne, sont faiblement artificialisés et principalement boisés. Prairies et milieux semi-naturels occupent toutefois une portion significative du territoire.

Tableau 97. Répartition des communes de la classe 1 par massifs

Alpes	47,5 %
Corse	3,1 %
Jura	8,5 %
Massif central	13,1 %
Pyrénées	19,1 %
Vosges	8,7 %

Tableau 98. Caractérisation de la classe 1 par les 5 modalités actives les plus structurantes

Modalité	Valeur-test
Part des emplois de la sphère présentielle élevée	25,81
Amplitude du relief très forte	22,18
Distance moyenne des migrations résidentielles élevée	22,05
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire très faible	21,90
Densité moyenne des milieux semi-naturels plutôt élevée	21,74

Tableau 99. Caractérisation de la classe 1 par l'ensemble des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	12,0	12,9	0,5	0,0	47,7	56,2	5,3	6,8
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	14,4	12,6	0,0	0,0	89,0	419,0	12,2	14,5
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	11,2	12,7	0,0	0,0	337,5	648,0	17,1	23,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	93,6	92,4	45,4	33,9	144,4	144,4	13,0	11,7
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	15,8	10,6	0,0	0,0	98,0	98,0	23,9	18,8
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	35,0	42,8	2,0	2,0	94,0	100,0	17,2	17,1
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	41,6	70,2	1,3	0,1	728,2	8 648,3	45,7	232,3
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,5	0,5	-4,8	-24,3	10,9	57,8	0,8	2,0
Indice de vieillissement de la population	80,4	124,2	10,4	0,0	700,0	3 900,0	57,5	146,4
Coefficient de Gini spatial	0,7	0,7	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 029,1	1 169,3	0,0	0,0	10 215,3	14 942,1	675,3	682,7
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	185,5	148,4	34,6	27,9	501,3	535,1	71,3	61,1
Revenu médian des ménages [€]	18 112,5	16 662,5	13 803,0	10 649,5	27 926,0	30 609,0	1 956,89	2 426,1
Rapport inter-déciles des revenus	4,1	4,6	0,0	0,0	10,9	497,7	1,2	14,9
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	71,8	63,1	24,2	19,9	92,2	92,7	11,8	12,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	8,0	16,1	0,5	0,4	39,3	55,8	4,8	11,0
Poids relatif de l'emploi touristique	2,7	1,5	0,0	0,0	16,5	20,3	3,3	2,3
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]	28,0	25,1	14,6	12,4	66,4	67,7	5,4	6,0
Taux de chômage [%]	7,0	8,7	0,0	0,0	28,2	100,0	4,2	5,6
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	20,0	19,1	2,2	0,0	57,1	100,0	5,1	6,4
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	1,4	0,2	-100,00	-100,0	35,5	42,5	6,6	6,3
Densité moyenne du bâti ³⁷	1,9	3,0	0,0	0,0	18,8	84,5	2,4	6,4
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,2	0,2	0,0	0,0	10,3	24,4	0,7	1,0
Densité moyenne des terres arables	3,3	5,6	0,0	0,0	76,6	93,9	8,5	12,4
Densité moyenne des cultures permanentes	1,5	1,3	0,0	0,0	72,3	88,4	6,5	5,9
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	21,2	35,6	0,0	0,0	87,5	97,8	16,4	24,3
Densité moyenne des forêts	51,3	43,0	1,2	0,0	94,1	99,8	20,0	22,8
Densité moyenne des milieux semi-naturels	18,1	9,1	0,0	0,0	97,1	98,0	22,2	16,8
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,8	0,6	0,0	0,0	42,9	57,0	3,3	2,5
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	18,9	0,0	0,3
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	2,1	1,8	0,0	0,0	8,0	9,0	1,3	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	227,7	61,4	0,0	0,0	453,0	417,0	81,9	62,6
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	66,6	255,2	0,0	0,0	267,0	464,0	46,6	83,4
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	261,8	263,5	70,0	0,0	451,0	469,0	58,6	72,9
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	141,1	84,8	0,0	0,0	366,0	419,0	91,5	101,8
Pente moyenne	15,5	10,3	0,9	0,4	33,3	34,1	7,1	6,4

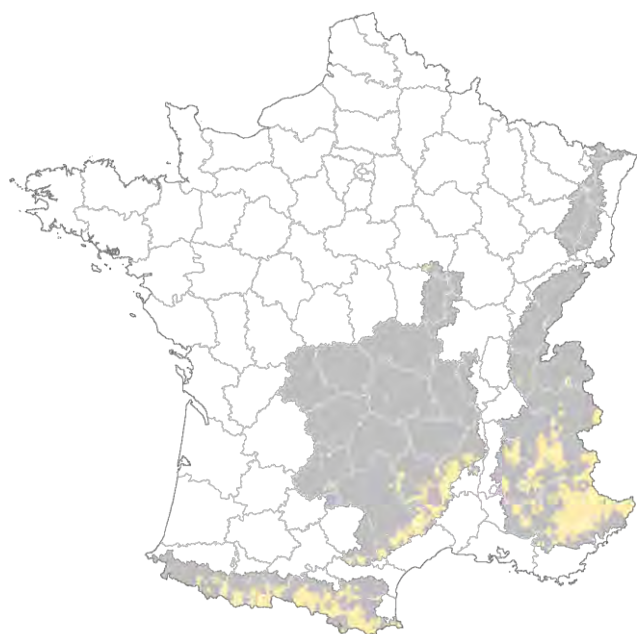
³⁷ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Amplitude du relief		637,2	378,5	40,7	14,0	1 580,4	1 586,8	357,8	281,6
Répartition des communes de la classe 1 par profil de dynamique démographique									
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire		Stable	Déclin par déficit naturel et migratoire		Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire	
56,7 %	5,3 %	25,3 %		0,5 %	3,1 %		2,2 %	6,9 %	
Répartition des communes de la classe 1 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge									
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)				
39,3 %	18,9 %		18,4 %		23,4 %				
Répartition des communes de la classe 1 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles									
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et indépendants			Léger impact négatif de toutes les CSP			Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP	
21,2 %			29,4 %			31,2 %		18,2 %	

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

Classe 2 : Espaces d'altitude peu accessibles et âgés à fort chômage

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
1 075	12,1	2,9	26 978,1	16,1	5,0	312 033	3,7	0,5



Cette classe compte environ 312 000 habitants, soit seulement 4 % de la population de montagne, mais couvre une proportion du territoire de 16 %. Elle concerne 12 % des communes de montagne, situées pour la plupart dans un environnement très rural, dans des zones de haute et moyenne montagne à distance des grandes agglomérations. On les trouve avant tout dans les Alpes du sud, en Corse, le long de la frange méridionale du Massif central et dans les Pyrénées.

Ces communes affichent de très faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire, qui s'exerce le plus souvent pour l'ensemble des classes d'âge et l'ensemble des groupes socioprofessionnels. La croissance naturelle est plus incertaine,

conséquence d'une population très âgée.

La situation socio-économique est globalement défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et en commerces et les établissements d'enseignement sont peu accessibles. Les revenus des ménages sont peu élevés et le chômage très fréquent. L'économie résidentielle et touristique, qui constitue le cœur de l'activité économique, est en forte croissance. Certaines communes disposent d'une capacité d'hébergement touristique très élevée, en particulier au regard de la population résidente. Toutefois, la croissance des activités résidentielles et touristiques est le plus souvent insuffisante pour compenser les pertes d'emploi liées au déclin des activités agricoles et industrielles. Le taux de jeunes sans diplôme est élevé.

Les paysages sont marqués par des altitudes et des dénivellations élevées. L'artificialisation est très faible et la forêt prédomine. Les milieux semi-naturels sont également très présents.

Tableau 100. Répartition des communes de la classe 2 par massifs

Alpes	30,0 %
Corse	20,9 %
Jura	1,1 %
Massif central	21,0 %
Pyrénées	26,1 %
Vosges	0,7 %

Tableau 101. Caractérisation de la classe 2 par les 5 modalités actives les plus structurantes

Modalité	Valeur-test
Part des emplois de la sphère présentielle élevée	43,01
Pente moyenne élevée	35,35
Densité moyenne des milieux semi-naturels élevée	34,64
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes faible	32,98
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ² importante	31,28

Tableau 102. Caractérisation de la classe 2 par l'ensemble des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	19,6	12,9	1,1	0,0	56,1	56,2	9,2	6,8
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	14,7	12,6	0,0	0,0	419,0	419,0	27,8	14,5
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	23,0	12,7	0,0	0,0	485,0	648,0	39,0	23,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	91,9	92,4	33,9	33,9	133,4	144,4	14,0	11,7
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	4,7	10,6	0,0	0,0	95,0	98,0	14,5	18,8
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	48,9	42,8	4,0	2,0	100,0	100,0	20,6	17,1
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	16,0	70,2	0,1	0,1	1 106,0	8 648,3	38,2	232,3
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,2	0,5	-1,1	-24,3	4,9	57,8	0,4	2,0
Indice de vieillissement de la population	192,0	124,2	0,0	0,0	3 900,0	3 900,0	255,8	146,4
Coefficient de Gini spatial	0,8	0,7	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 234,2	1 169,3	0,0	0,0	14 942,1	14 942,1	1 003,0	682,7
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	164,4	148,4	27,9	27,9	479,8	535,1	81,7	61,1
Revenu médian des ménages [€]	15 538,4	16 662,5	10 649,5	10 649,5	22 464,0	30 609,0	1 439,1	2 426,1
Rapport inter-déciles des revenus	4,2	4,6	0,0	0,0	13,2	497,7	2,7	14,9
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	76,2	63,1	33,6	19,9	92,7	92,7	8,1	12,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	11,8	16,1	2,1	0,4	40,6	55,8	6,0	11,0
Poids relatif de l'emploi touristique	2,6	1,5	0,0	0,0	20,3	20,3	3,2	2,3
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]	24,2	25,1	14,4	12,4	39,7	67,7	3,3	6,0
Taux de chômage [%]	12,1	8,7	0,0	0,0	66,7	100,0	7,7	5,6
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	21,1	19,1	0,0	0,0	100,0	100,0	9,5	6,4
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	-0,3	0,2	-100,0	-100,0	28,3	42,5	10,1	6,3
Densité moyenne du bâti ³⁸	0,5	3,0	0,0	0,0	23,1	84,5	1,2	6,4
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,2	0,2	0,0	0,0	14,5	24,4	1,2	1,0
Densité moyenne des terres arables	1,2	5,6	0,0	0,0	41,6	93,9	4,5	12,4
Densité moyenne des cultures permanentes	0,5	1,3	0,0	0,0	46,5	88,4	3,0	5,9
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	11,2	35,6	0,0	0,0	63,1	97,8	10,6	24,3
Densité moyenne des forêts	57,4	43,0	0,0	0,0	98,4	99,8	22,0	22,8
Densité moyenne des milieux semi-naturels	27,2	9,1	0,0	0,0	97,9	98,0	22,9	16,8
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,2	0,6	0,0	0,0	41,0	57,0	1,8	2,5
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,0	0,0	0,0	0,0	8,9	18,9	0,3	0,3
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	0,9	1,8	0,0	0,0	6,0	9,0	1,0	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	26,8	61,4	0,0	0,0	213,0	417,0	34,1	62,6
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	173,4	255,2	0,0	0,0	435,0	464,0	85,3	83,4
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	264,4	263,5	24,0	0,0	428,0	469,0	56,1	72,9
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	198,7	84,8	0,0	0,0	419,0	419,0	82,3	101,8

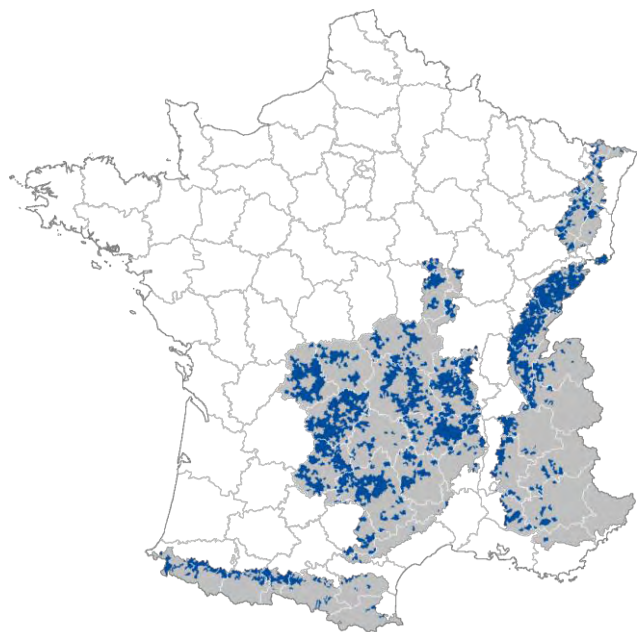
³⁸ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Pente moyenne	17,8	10,3	1,5	0,4	34,1	34,1	5,9	6,4
Amplitude du relief	684,3	378,5	62,3	14,0	1 586,8	1 586,8	284,5	281,6
Répartition des communes de la classe 2 par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Stable	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire		
19,8 %	2,3 %	52,7 %	0,8 %	8,6 %	8,3 %	7,5 %		
Répartition des communes de la classe 2 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)			
19,6 %	12,3 %		59,2 %		8,9 %			
Répartition des communes de la classe 2 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et indépendants		Léger impact négatif de toutes les CSP		Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP		
20,9 %		17,2 %		36,3 %		25,6 %		

La moyenne montagne agricole et industrielle

Classe 3 : Rural et périurbain industriel et agricole à faible chômage

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
2 612	29,5	7,1	37 630,2	22,5	6,9	1 347 598	15,9	2,2



Cette classe rassemble 1,3 million d'habitants (16 % de la population de montagne). Elle concerne le plus grand nombre de communes de montagne (29 %) et la plus importante superficie (22,5 %). Ces communes couvrent presque intégralement le massif du Jura. Elles sont très présentes dans le Massif central, où elles forment de larges couronnes autour des pôles urbains. Enfin, on les trouve sur les contreforts des Pyrénées occidentales, à l'ouest du massif alpin et dans les Vosges.

Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une attractivité migratoire élevée, dont la portée spatiale est toutefois limitée et qui s'exerce plus spécifiquement sur les familles d'actifs avec enfants.

S'ajoute à cette attractivité, pour un peu moins de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

La situation socio-économique de ces communes est assez favorable. Leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. Les revenus des ménages sont élevés et le chômage peu fréquent. En tendance toutefois, l'emploi est globalement décroissant sous l'effet du déclin des activités agricoles et industrielles.

Les plateaux et les collines, qui dominent dans le paysage, sont faiblement artificialisés : les étendues de prairie, d'espaces agricoles hétérogènes et de forêts sont fragmentées par le bâti et les infrastructures qui se développent.

Tableau 103. Répartition des communes de la classe 3 par massifs

Alpes	9,2 %
Corse	0,2 %
Jura	22,9 %
Massif central	50,3 %
Pyrénées	10,4 %
Vosges	7,0 %

Tableau 104. Caractérisation de la classe 3 par les 5 modalités actives les plus structurantes

Modalité	Valeur-test
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire faible	26,34
Densité moyenne des milieux semi-naturels très faible	24,80
Longueur de bordure des milieux semi-naturels pour 10 km ² très faible	23,24
Revenus fiscaux des ménages par Unité de Consommation : médiane faible	20,65
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes très élevée	20,03
Distance moyenne des migrations résidentielles faible	19,94
Densité de la population en 2007 faible	19,91
Revenus fiscaux des ménages par Unité de Consommation : médiane élevée	18,11

Tableau 105. Caractérisation de la classe 3 par l'ensemble des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	11,1	12,9	0,0	0,0	32,1	56,2	3,6	6,8
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	13,7	12,6	0,0	0,0	93,0	419,0	9,1	14,5
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	10,4	12,7	0,0	0,0	321,0	648,0	14,9	23,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	91,5	92,4	54,0	33,9	123,6	144,4	10,6	11,7
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	10,6	10,6	0,0	0,0	81,0	98,0	17,4	18,8
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	43,0	42,8	9,0	2,0	82,0	100,0	14,6	17,1
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	40,2	70,2	0,3	0,1	868,9	8 648,3	40,4	232,3
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,4	0,5	-2,0	-24,3	7,2	57,8	0,7	2,0
Indice de vieillissement de la population	96,5	124,2	0,0	0,0	1 700,0	3 900,0	74,7	146,4
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,7	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 074,3	1 169,3	0,0	0,0	6 427,5	14 942,1	545,7	682,7
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	126,8	148,4	36,2	27,9	298,3	535,1	42,7	61,1
Revenu médian des ménages [€]	17 140,6	16 662,5	10 726,0	10 649,5	25 182,0	30 609,0	1 730,8	2 426,1
Rapport inter-déciles des revenus	3,9	4,6	0,0	0,0	9,9	497,7	0,9	14,9
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	60,2	63,1	19,8	19,9	91,0	92,7	10,7	12,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	15,3	16,1	0,9	0,4	55,8	55,8	8,3	11,0
Poids relatif de l'emploi touristique	1,0	1,5	0,0	0,0	18,3	20,3	1,8	2,3
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]	25,3	25,1	12,9	12,4	42,1	67,7	4,3	6,0
Taux de chômage [%]	7,1	8,7	0,0	0,0	100,0	100,0	4,1	5,6
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	18,3	19,1	0,0	0,0	41,9	100,0	5,1	6,4
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	-0,1	0,2	-100,0	-100,0	18,9	42,5	5,4	6,3
Densité moyenne du bâti ³⁹	1,8	3,0	0,0	0,0	33,4	84,5	2,3	6,4
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,2	0,2	0,0	0,0	12,8	24,4	0,7	1,0
Densité moyenne des terres arables	7,5	5,6	0,0	0,0	91,1	93,9	13,6	12,4
Densité moyenne des cultures permanentes	1,3	1,3	0,0	0,0	88,4	88,4	6,6	5,9
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	45,7	35,6	0,3	0,0	97,5	97,8	20,5	24,3
Densité moyenne des forêts	39,4	43,0	0,0	0,0	96,6	99,8	19,7	22,8
Densité moyenne des milieux semi-naturels	2,0	9,1	0,0	0,0	71,5	98,0	6,2	16,8
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,6	0,6	0,0	0,0	42,5	57,0	2,2	2,5
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,9	0,0	0,3
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	1,9	1,8	0,0	0,0	8,0	9,0	1,3	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	55,6	61,4	0,0	0,0	254,0	417,0	43,0	62,6
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles	287,7	255,2	23,0	0,0	461,0	464,0	62,5	83,4

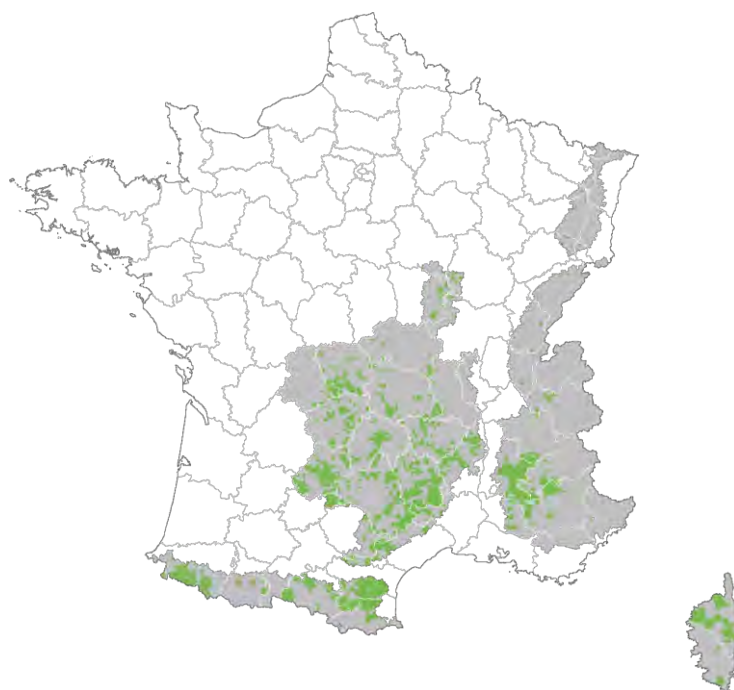
³⁹ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

hétérogènes pour 10 km ²									
		Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
		Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²		35,1	84,8	0,0	0,0	397,0	419,0	67,2	101,8
Pente moyenne		7,4	10,3	0,7	0,4	28,5	34,1	3,8	6,4
Amplitude du relief		251,0	378,5	26,1	14,0	1 093,4	1 586,8	142,3	281,6
Répartition des communes de la classe 3 par profil de dynamique démographique									
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Stable	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire			
44,5 %	5,3 %	30,7 %	0,6 %	7,0 %	5,0 %	7,0 %			
Répartition des communes de la classe 3 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge									
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)				
35,6 %	10,9 %		18,2 %		35,4 %				
Répartition des communes de la classe 3 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles									
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et indépendants		Léger impact négatif de toutes les CSP		Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP			
24,6 %		22,6 %		35,0 %		17,8 %			

La moyenne montagne agricole et industrielle

Classe 4 : Rural agricole âgé, à fort chômage et très boisé

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
1 383	15,6	3,8	28 011,9	16,7	5,1	302 407	3,6	0,5



Cette classe compte environ 300 000 habitants, soit un peu moins de 4 % de la population de montagne. Elle couvre une proportion du territoire de 17 % et concerne 16 % des communes. Celles-ci sont situées principalement dans des zones de moyenne montagne et dans un environnement très rural : au sud-ouest du massif alpin, dans le Massif central surtout dans sa moitié sud, dans les Pyrénées et en Corse.

Ces communes présentent de très faibles densités de population et une population particulièrement âgée. Le solde naturel est le plus souvent négatif. L'attractivité migratoire est en revanche assez forte et s'exerce pour l'ensemble des classes d'âge et des groupes socioprofessionnels.

La situation socio-économique est assez défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et commerces et les établissements d'enseignement sont difficilement accessibles. Les revenus des ménages sont faibles et le chômage très élevé. L'agriculture, dont la part d'emploi représente le double de celle de l'industrie manufacturière, occupe une place importante dans l'économie locale. Néanmoins, comme ailleurs, la tendance de ce secteur est au déclin et la croissance relative des activités résidentielles et touristiques est le plus souvent insuffisante pour assurer la croissance de l'emploi total.

Les paysages de moyenne montagne sont très faiblement artificialisés et très boisés. Par ailleurs, prairies, espaces agricoles hétérogènes et milieux semi-naturels occupent une proportion significative du territoire.

Tableau 106. Répartition des communes de la classe 4 par massifs

Alpes	16,1 %
Corse	4,8 %
Jura	1,3 %
Massif central	52,7 %
Pyrénées	24,2 %
Vosges	0,9 %

Tableau 107. Caractérisation de la classe 4 par les 5 modalités actives les plus structurantes

Modalité	Valeur-test
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ² très faible	35,10
Revenus fiscaux des ménages par Unité de consommation : médiane très faible	34,83
Densité moyenne du bâti très faible	33,65
Densité de population en 2007 très faible	31,81
Part des emplois de la sphère présentielle assez élevée	31,09

Tableau 108. Caractérisation de la classe 4 par l'ensemble des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	17,6	12,9	4,2	0,0	51,5	56,2	6,5	6,8
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	11,1	12,6	0,0	0,0	329,0	419,0	17,4	14,5
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	18,9	12,7	0,0	0,0	648,0	648,0	34,8	23,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	93,3	92,4	59,5	33,9	128,0	144,4	11,7	11,7
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	3,9	10,6	0,0	0,0	80,0	98,0	11,7	18,8
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	48,7	42,8	9,0	2,0	100,0	100,0	15,0	17,1
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	12,8	70,2	0,1	0,1	220,2	8 648,3	13,0	232,3
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,1	0,5	-1,4	-24,3	5,5	57,8	0,3	2,0
Indice de vieillissement de la population	177,7	124,2	0,0	0,0	3 400,0	3 900,0	204,3	146,4
Coefficient de Gini spatial	0,7	0,7	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 287,5	1 169,3	0,0	0,0	7 522,5	14 942,1	658,1	682,7
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	156,8	148,4	32,4	27,9	280,6	535,1	45,4	61,1
Revenu médian des ménages [€]	14 770,3	16 662,5	10 726,0	10 649,5	20 194,0	30 609,0	1 419,9	2 426,1
Rapport inter-déciles des revenus	4,1	4,6	0,0	0,0	10,6	497,7	2,7	14,9
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	62,5	63,1	37,0	19,9	81,4	92,7	6,9	12,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	24,9	16,1	3,4	0,4	55,8	55,8	8,5	11,0
Poids relatif de l'emploi touristique	1,3	1,5	0,0	0,0	16,9	20,3	2,0	2,3
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]	24,2	25,1	14,5	12,4	41,2	67,7	4,2	6,0
Taux de chômage [%]	11,5	8,7	0,0	0,0	60,0	100,0	7,4	5,6
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	21,9	19,1	0,0	0,0	66,7	100,0	8,7	6,4
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	-0,5	0,2	-100,0	-100,0	42,5	42,5	7,4	6,3
Densité moyenne du bâti ⁴⁰	0,2	3,0	0,0	0,0	7,9	84,5	0,5	6,4
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,1	0,2	0,0	0,0	13,7	24,4	0,5	1,0
Densité moyenne des terres arables	2,4	5,6	0,0	0,0	65,5	93,9	6,4	12,4
Densité moyenne des cultures permanentes	1,9	1,3	0,0	0,0	59,3	88,4	6,9	5,9
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	29,0	35,6	0,0	0,0	91,8	97,8	21,2	24,3
Densité moyenne des forêts	51,6	43,0	1,7	0,0	99,8	99,8	20,3	22,8
Densité moyenne des milieux semi-naturels	13,2	9,1	0,0	0,0	86,7	98,0	17,2	16,8
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,2	0,6	0,0	0,0	11,8	57,0	0,9	2,5
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,9	0,0	0,3
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	0,6	1,8	0,0	0,0	6,0	9,0	0,7	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	14,9	61,4	0,0	0,0	155,0	417,0	20,2	62,6
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	243,9	255,2	0,0	0,0	464,0	464,0	89,1	83,4
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	284,6	263,5	56,0	0,0	432,0	469,0	60,1	72,9
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	132,4	84,8	0,0	0,0	388,0	419,0	108,8	101,8

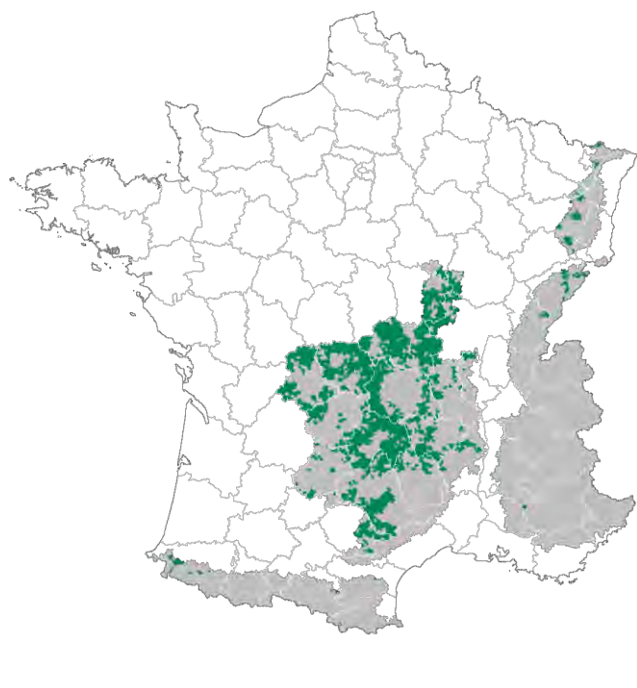
⁴⁰ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Pente moyenne	11,6	10,3	1,3	0,4	29,3	34,1	5,5	6,4
Amplitude du relief	396,9	378,5	43,6	14,0	1 242,4	1 586,8	226,1	281,6
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Stable	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire		
16,5 %	2,1 %	46,1 %	1,0 %	15,1 %	14,0 %	5,3 %		
Répartition des communes de la classe 4 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)			
17,5 %	9,8 %		52,4 %		20,3 %			
Répartition des communes de la classe 4 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et indépendants		Léger impact négatif de toutes les CSP		Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP		
21,0 %		12,1 %		43,0 %		23,9 %		

La moyenne montagne agricole et industrielle

Classe 5 : Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
1 334	15,1	3,6	31 424,2	18,8	5,8	608 423	7,2	1,0



Cette classe rassemble un peu plus de 600 000 habitants, soit 7 % de la population de montagne. Elle concerne 15 % des communes et couvre 19 % du territoire. Ces communes se trouvent presque exclusivement dans le Massif central, plus particulièrement au nord et au centre de ce massif, et le plus souvent à distance des grandes villes.

Ces communes affichent de faibles densités de population. La tendance dominante est en outre à la stagnation ou la décroissance, sous l'effet d'un solde naturel négatif et d'une attractivité migratoire très limitée, particulièrement faible pour les familles avec enfants. La population est âgée.

La situation socio-économique est contrastée. Ces communes affichent les temps de trajet domicile-travail les plus courts parmi toutes les classes de la typologie et présentent de meilleures conditions d'accès aux établissements d'enseignement. Toutefois, elles s'avèrent peu pourvues en commerces et services. En outre, revenus et qualifications des ménages sont peu élevés. Le travail à temps partiel est peu répandu et le taux de chômage plutôt faible, mais le chômage est souvent de longue durée. L'économie locale, très agricole, se caractérise en tendance par une forte régression des emplois agricoles et industriels et une faible augmentation des emplois résidentiels et touristiques. Cette classe présente ainsi la plus forte décroissance de l'emploi total.

Les plateaux et les collines prédominent. Ils sont faiblement artificialisés et couverts par des prairies, des espaces agricoles hétérogènes et des bois.

Tableau 109. Répartition des communes de la classe 5 par massifs

Alpes	0,1 %
Corse	0,4 %
Jura	2,9 %
Massif central	91,6 %
Pyrénées	1,5 %
Vosges	3,5 %

Tableau 110. Caractérisation de la classe 5 par les 5 modalités actives les plus structurantes

Modalité	Valeur-test
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 – 49 ans très faible	45,62
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire très élevée	36,68
Revenus fiscaux des ménages par Unité de Consommation : médiane très faible	31,67
Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes très élevée	30,33
Taux de variation annuel de la densité de population entre 1999 et 2007 très faible	25,94

Tableau 111. Caractérisation de la classe 5 par l'ensemble des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	13,4	12,9	0,0	0,0	34,7	56,2	4,5	6,8
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	7,4	12,6	0,0	0,0	55,0	419,0	7,4	14,5
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	10,6	12,7	0,0	0,0	184,0	648,0	13,0	23,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	92,9	92,4	59,7	33,9	123,1	144,4	9,4	11,7
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	5,3	10,6	0,0	0,0	64,0	98,0	12,5	18,8
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	50,9	42,8	13,0	2,0	83,0	100,0	13,4	17,1
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	23,8	70,2	1,4	0,1	954,1	8 648,3	41,3	232,3
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,0	0,5	-16,2	-24,3	3,9	57,8	0,6	2,0
Indice de vieillissement de la population	158,6	124,2	22,7	0,0	2 800,0	3 900,0	135,7	146,4
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,7	0,0	0,0	0,9	1,0	0,1	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 484,8	1 169,3	69,1	0,0	7 746,7	14 942,1	633,5	682,7
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	130,7	148,4	36,4	27,9	257,0	535,1	33,9	61,1
Revenu médian des ménages [€]	14 788,3	16 662,5	10 726,0	10 649,5	19 265,0	30 609,0	1 267,1	2 426,1
Rapport inter-déciles des revenus	4,3	4,6	0,0	0,0	10,6	497,7	1,2	14,9
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	54,3	63,1	28,6	19,9	77,6	92,7	8,8	12,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	28,1	16,1	2,3	0,4	55,8	55,8	11,4	11,0
Poids relatif de l'emploi touristique	1,0	1,5	0,0	0,0	12,5	20,3	1,3	2,3
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]	19,2	25,1	12,4	12,4	31,8	67,7	3,3	6,0
Taux de chômage [%]	8,2	8,7	0,0	0,0	38,5	100,0	4,1	5,6
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	16,6	19,1	0,0	0,0	50,0	100,0	4,8	6,4
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	-0,6	0,2	-17,2	-100,0	16,5	42,5	2,9	6,3
Densité moyenne du bâti ⁴¹	1,0	3,0	0,0	0,0	25,4	84,5	1,8	6,4
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,1	0,2	0,0	0,0	6,5	24,4	0,3	1,0
Densité moyenne des terres arables	5,8	5,6	0,0	0,0	86,8	93,9	12,4	12,4
Densité moyenne des cultures permanentes	0,2	1,3	0,0	0,0	41,1	88,4	1,7	5,9
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	58,6	35,6	0,0	0,0	97,7	97,8	20,9	24,3
Densité moyenne des forêts	29,6	43,0	0,0	0,0	90,0	99,8	20,4	22,8
Densité moyenne des milieux semi-naturels	2,8	9,1	0,0	0,0	77,2	98,0	9,6	16,8
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	0,4	0,6	0,0	0,0	14,3	57,0	1,3	2,5
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5	18,9	0,2	0,3
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	1,3	1,8	0,0	0,0	6,0	9,0	1,0	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	40,3	61,4	0,0	0,0	277,0	417,0	37,0	62,6
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	288,7	255,2	19,0	0,0	452,0	464,0	60,3	83,4
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	258,2	263,5	0,0	0,0	450,0	469,0	85,3	72,9

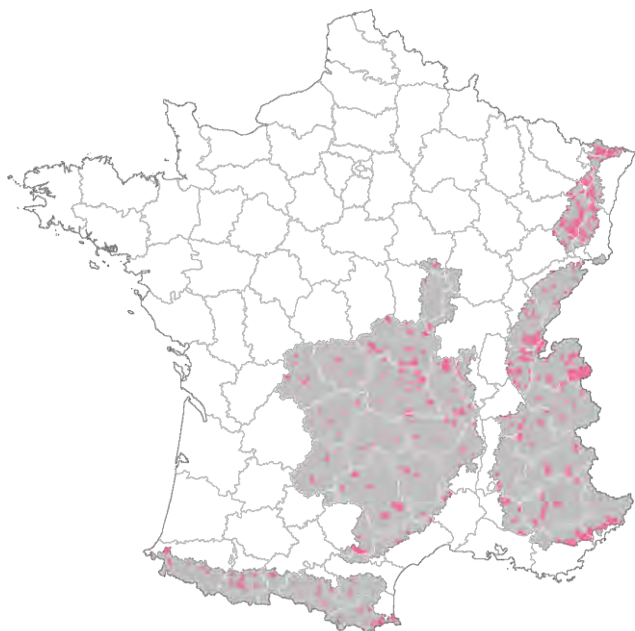
⁴¹ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	32,9	84,8	0,0	0,0	364,0	419,0	71,9	101,8
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ
Pente moyenne	5,9	10,3	0,6	0,4	18,5	34,1	3,3	6,4
Amplitude du relief	187,5	378,5	26,7	14,0	620,4	1 586,8	103,8	281,6
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Stable	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire		
10,4 %	1,9 %	32,0 %	0,5 %	24,5 %	22,9 %	7,7 %		
Répartition des communes de la classe 5 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)			
35,8 %	23,3 %		26,9 %		13,9 %			
Répartition des communes de la classe 5 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et indépendants	Léger impact négatif de toutes les CSP			Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP		
21,3 %	30,4 %			17,7 %		30,7 %		

La montagne urbanisée

Classe 6 : Villes-centres et petites agglomérations très accessibles

Communes			Superficie			Population 2007		
Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
713	8,1	2	14 075,3	8,4	2,6	2 934 840	34,7	4,7



Cette classe rassemble 2,9 millions d'habitants, soit la plus grande proportion de population de montagne (35 %). Elle concerne 8 % des communes et 8 % du territoire. Ces communes sont le plus souvent situées à proximité des grands pôles urbains. Elles sont localisées de manière dispersée au sein de l'ensemble des massifs et forment quelques tâches plus concentrées dans les Vosges, les Alpes-Maritimes et le Var. Les communes de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Limoges appartiennent également à cette classe.

Ces communes affichent de fortes densités de population et une forte augmentation de cette densité. La croissance s'explique par un accroissement naturel, dû en partie à une

population jeune, et à une attractivité résidentielle. Cependant dans une partie des communes, les flux migratoires sortants d'actifs avec enfants et de retraités dominant.

La situation socio-économique de ces communes est favorable. Elles sont très bien pourvues en commerces et en services, l'accès aux lieux d'enseignement est très aisé et les déplacements domicile-travail de courte durée. Les revenus des ménages sont élevés, tandis que le taux de chômage est moyen. L'emploi total augmente, sous l'effet de la croissance des activités résidentielles et touristiques et d'un déclin mesuré des activités industrielles, qui occupent ici une part significative de l'emploi. Certaines communes, notamment situées dans les Alpes, disposent d'une capacité d'hébergement touristique très élevée.

Les paysages sont marqués par une présence affirmée du bâti et un degré d'artificialisation élevé, dans des zones de moyenne montagne ou plus rarement de haute montagne. Sur ces espaces prédominent par ailleurs la forêt et, dans une moindre mesure, les prairies et les espaces agricoles hétérogènes.

Tableau 112. Répartition des communes de la classe 6 par massifs

Alpes	21,3 %
Corse	3,6 %
Jura	13,0 %
Massif central	28,2 %
Pyrénées	11,1 %
Vosges	22,7 %

Tableau 113. Caractérisation de la classe 6 par les 5 modalités actives les plus structurantes

Modalité	Valeur-test
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ² très élevée	32,75
Densité moyenne du bâti très élevée	31,14
Densité de la population en 2007 [hab./km ²] très élevée	29,00
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire très faible	28,79
Temps d'accès aux services d'usage courant très faible	28,03

Tableau 114. Caractérisation de la classe 6 par l'ensemble des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	6,7	12,9	0,0	0,0	31,0	56,2	4,7	6,8
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	10,4	12,6	0,0	0,0	59,0	419,0	9,9	14,5
Temps médian de trajet domicile – étude [min.]	5,5	12,7	0,0	0,0	51,0	648,0	7,6	23,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	90,4	92,4	47,7	33,9	120,5	144,4	12,1	11,7
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	18,6	10,6	0,0	0,0	97,0	98,0	24,3	18,8
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	33,3	42,8	2,0	2,0	95,0	100,0	15,8	17,1
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	250,4	70,2	0,7	0,1	5 931,8	8 648,3	479,3	232,3
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,8	0,5	-24,3	-24,3	57,8	57,8	4,2	2,0
Indice de vieillissement de la population	91,2	124,2	22,0	0,0	412,5	3 900,0	41,9	146,4
Coefficient de Gini spatial	0,7	0,7	0,0	0,0	1,0	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	1 035,5	1 169,3	91,0	0,0	11 418,0	14 942,1	666,3	682,7
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	169,0	148,4	35,5	27,9	535,1	535,1	91,8	61,1
Revenu médian [€]	17 711,0	16 662,5	13 085,0	10 649,5	27 041,0	30 609,0	2 211,5	2 426,1
Rapport interdécile des revenus	5,9	4,6	3,1	0,0	497,7	497,7	26,1	14,9
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	63,7	63,1	24,2	19,9	92,2	92,7	14,5	12,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	6,8	16,1	0,4	0,4	38,3	55,8	5,3	11,0
Poids relatif de l'emploi touristique	1,7	1,5	0,0	0,0	15,2	20,3	2,2	2,3
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]	25,2	25,1	14,2	12,4	57,4	67,7	6,8	6,0
Taux de chômage [%]	10,1	8,7	0,0	0,0	30,4	100,0	4,1	5,6
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	17,5	19,1	2,0	0,0	33,3	100,0	3,4	6,4
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	0,9	0,2	-100,0	-100,0	12,1	42,5	4,7	6,3
Densité moyenne du bâti ⁴²	10,3	3,0	0,0	0,0	77,0	84,5	10,4	6,4
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,7	0,2	0,0	0,0	24,4	24,4	1,7	1,0
Densité moyenne des terres arables	6,3	5,6	0,0	0,0	91,5	93,9	14,4	12,4
Densité moyenne des cultures permanentes	1,9	1,3	0,0	0,0	80,7	88,4	6,6	5,9
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	25,3	35,6	0,0	0,0	92,5	97,8	19,2	24,3
Densité moyenne des forêts	45,4	43,0	0,0	0,0	98,3	99,8	25,1	22,8
Densité moyenne des milieux semi-naturels	7,7	9,1	0,0	0,0	83,7	98,0	13,9	16,8
Densité moyenne des zones humides et aux continentales	0,6	0,6	0,0	0,0	38,8	57,0	2,3	2,5
Densité moyenne des zones humides et aux maritimes	0,1	0,0	0,0	0,0	18,9	18,9	0,9	0,3
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	3,4	1,8	0,0	0,0	8,0	9,0	1,4	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	151,5	61,4	0,0	0,0	417,0	417,0	64,7	62,6
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	243,2	255,2	0,0	0,0	452,0	464,0	81,1	83,4
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	244,5	263,5	0,0	0,0	433,0	469,0	80,1	72,9
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	86,1	84,8	0,0	0,0	381,0	419,0	96,0	101,8
Pente moyenne	10,5	10,3	0,6	0,4	27,6	34,1	5,9	6,4

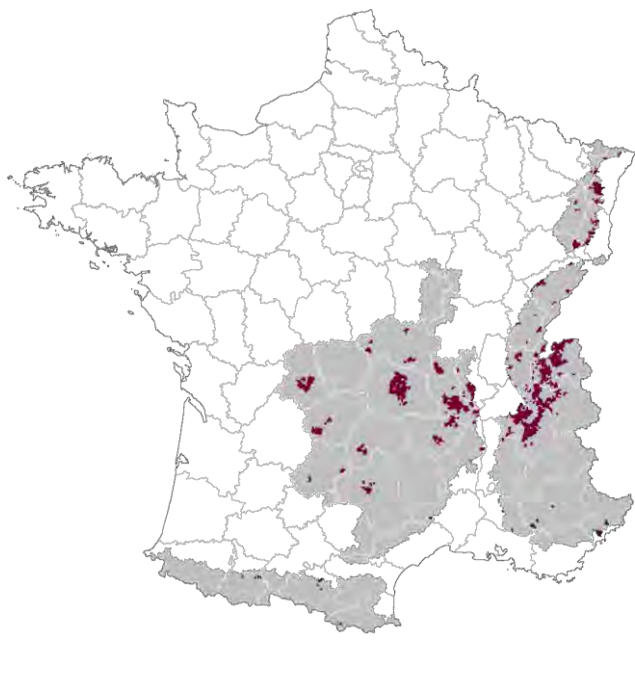
⁴² Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Amplitude du relief	393,6	378,5	17,7	14,0	1 456,3	1 586,8	262,8	281,6
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Stable	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire		
34,8 %	6,9 %	27,2 %	0,1 %	10,0 %	8,0 %	13,0 %		
Répartition des communes de la classe 6 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)			
46,8 %	28,8 %		11,4 %		13,0 %			
Répartition des communes de la classe 6 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et indépendants		Léger impact négatif de toutes les CSP		Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP		
18,4 %		39,4 %		16,5 %		25,7 %		

La montagne urbanisée

Classe 7 : Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations

Communes					Superficie			Population 2007			
Effectif				% champ d'étude	% France métropolitaine	km ²	% champ d'étude	% France métropolitaine	Effectif	% champ d'étude	% France métropolitaine
773	8,7	2,1	8 062,0	5,1	1,6	2 361 802		27,9		3,8	



Cette classe rassemble 2,4 millions d'habitants (28 % de la population de montagne). Elle concerne 9 % des communes et seulement 5 % du territoire de montagne. Ces communes sont essentiellement celles des agglomérations et de leur environnement immédiat. Dans le massif alpin, elles matérialisent le sillon alpin reliant les villes d'Annecy, Chambéry et Grenoble. Au sein du Massif central, les communes situées en périphérie de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Limoges se distinguent tout particulièrement.

Ces communes affichent de fortes densités de population et une très forte augmentation de cette densité, qui s'explique par des accroissements naturel et migratoire combinés. La population est très jeune et l'attractivité

migratoire est particulièrement marquée pour les cadres, professions intermédiaires et entrepreneurs.

La situation socio-économique de ces communes est très favorable. L'étalement urbain génère des temps de trajet domicile-travail très longs. Les niveaux d'accès aux services et commerces et aux lieux d'enseignement sont très bons. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. Le taux d'emploi des seniors est élevé et les cadres des fonctions métropolitaines représentent une proportion significative des actifs. L'emploi est en forte croissance, tiré par le fort développement des activités résidentielles et touristiques, mais également par la croissance des activités industrielles, bien implantées et très diversifiées.

Les paysages sont marqués par une forte présence du bâti et un degré d'artificialisation très élevé, dans des zones où altitude et dénivellation sont moyennes. Prairies, espaces agricoles hétérogènes et forêts prédominantes, mais les terres arables sont présentes dans des proportions remarquables.

Tableau 115. Répartition des communes de la classe 7 par massifs

Alpes	45,7 %
Corse	0,3 %
Jura	7,9 %
Massif central	32,6 %
Pyrénées	1,6 %
Vosges	12,0 %

Tableau 116. Caractérisation de la classe 7 par les 5 modalités actives les plus structurantes

Modalité	Valeur-test
Revenus fiscaux des ménages par Unité de Consommation : médiane très élevée	39,86
Densité de la population en 2007 très élevée	39,70
Densité moyenne du bâti très élevée	39,02
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ² très élevée	38,49
Part des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans très élevée	35,09

Tableau 117. Caractérisation de la classe 7 par l'ensemble des indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 7	Champ	Classe 7	Champ	Classe 7	Champ	Classe 7	Champ
Temps d'accès aux services d'usage courant [min.]	6,9	12,9	0,0	0,0	18,5	56,2	3,0	6,8
Temps médian de trajet domicile – travail [min.]	17,3	12,6	0,0	0,0	44,5	419,0	7,6	14,5
Temps médian de trajet domicile – études [min.]	7,5	12,7	0,0	0,0	37,0	648,0	6,2	23,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	94,0	92,4	46,9	33,9	118,2	144,4	12,6	11,7
Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 min. [%]	25,5	10,6	0,0	0,0	95,0	98,0	21,5	18,8
Poids de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 min. [%]	27,6	42,8	2,0	2,0	70,0	100,0	11,1	17,1
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	299,4	70,2	9,3	0,1	8 648,3	8 648,3	541,3	232,3
Taux de variation annuel de la densité de la population entre 1999 et 2007	2,8	0,5	-17,2	-24,3	45,0	57,8	4,3	2,0
Indice de vieillissement de la population	55,9	124,2	17,7	0,0	182,3	3 900,0	21,2	146,4
Coefficient de Gini spatial	0,6	0,7	0,0	0,0	0,9	1,0	0,2	0,2
Distance moyenne au chef-lieu de la commune [m]	942,4	1 169,3	0,0	0,0	3 113,4	14 942,1	404,4	682,7
Distance moyenne de migrations résidentielles [km]	149,1	148,4	36,0	27,9	387,4	535,1	53,3	61,1
Revenu médian des ménages [€]	20 447,5	16 662,5	15 469,0	10 649,5	30 609,0	30 609,0	2 406,4	2 426,1
Rapport inter-déciles des revenus	7,8	4,6	0,0	0,0	497,7	497,7	43,3	14,9
Part des emplois de la sphère présentielle (NAF 2008) [%]	59,4	63,1	19,8	19,9	89,2	92,7	11,0	12,2
Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire (NES 36) [%]	7,0	16,1	0,4	0,4	33,9	55,8	6,0	11,0
Poids relatif de l'emploi touristique	1,0	1,5	0,0	0,0	15,7	20,3	1,4	2,3
Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans [%]	33,9	25,1	15,9	12,4	67,7	67,7	7,7	6,0
Taux de chômage [%]	6,5	8,7	0,0	0,0	16,4	100,0	2,2	5,6
Part des actifs travaillant à temps partiel [%]	18,9	19,1	9,3	0,0	28,9	100,0	3,0	6,4
Taux de croissance annuel moyen des emplois [%]	2,1	0,2	-17,4	-100,0	26,0	42,5	3,5	6,3
Densité moyenne du bâti ⁴³	13,2	3,0	0,0	0,0	84,5	84,5	12,3	6,4
Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis	0,8	0,2	0,0	0,0	18,2	24,4	1,8	1,0
Densité moyenne des terres arables	13,2	5,6	0,0	0,0	93,9	93,9	19,0	12,4
Densité moyenne des cultures permanentes	2,2	1,3	0,0	0,0	72,6	88,4	6,8	5,9
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	34,8	35,6	0,0	0,0	85,8	97,8	20,2	24,3
Densité moyenne des forêts	30,7	43,0	0,0	0,0	91,7	99,8	20,1	22,8
Densité moyenne des milieux semi-naturels	1,3	9,1	0,0	0,0	57,2	98,0	4,4	16,8
Densité moyenne des zones humides et eaux continentales	1,8	0,6	0,0	0,0	57,0	57,0	5,1	2,5
Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,9	0,0	0,3
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	4,0	1,8	0,0	0,0	9,0	9,0	1,4	1,5
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	159,6	61,4	0,0	0,0	320,0	417,0	61,7	62,6
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	266,4	255,2	0,0	0,0	454,0	464,0	71,6	83,4
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	220,3	263,5	0,0	0,0	445,0	469,0	80,2	72,9

⁴³ Densité calculée sur un voisinage de 10 km²

Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	26,6	84,8	0,0	0,0	333,0	419,0	51,8	101,8
Pente moyenne	7,9	10,3	0,4	0,4	26,7	34,1	5,0	6,4
Amplitude du relief	343,2	378,5	14,0	14,0	1 381,1	1 586,8	244,7	281,6
Nombre de communes par profil de dynamique démographique								
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Stable	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire		
75,4 %	10,2 %	6,0 %	0,1 %	0,8 %	0,8 %	6,7 %		
Répartition des communes de la classe 7 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge								
Faible impact des migrations	Départ de toutes classes d'âge		Arrivée de toutes les classes d'âge		Arrivée des actifs (25-54 ans) avec leurs enfants (5-19 ans)			
60,4 %	11,4 %		2,1 %		26,1 %			
Répartition des communes de la classe 7 par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles								
Arrivée des cadres, professions intermédiaires et indépendants		Léger impact négatif de toutes les CSP		Arrivée de toutes les CSP		Départ de toutes les CSP		
31,7 %		36,1 %		18,4 %		13,8 %		

Partie 3 - Typologies des départements d'Outre-mer

Chapitre 7 – Typologies thématiques des départements d’Outre-mer

Typologie du thème « Espace, population, conditions de vie »

Pour l’analyse du thème « Espace, population et conditions de vie » treize indicateurs ont été sélectionnés parmi l’ensemble des indicateurs construits et testés au sein de ce champ pour participer en tant que variables actives dans l’analyse factorielle des correspondances multiples. Quatre autres, portant principalement sur les modalités de gouvernance locale, y ont participé en tant que variables illustratives (tab. 118). Dans la mesure du possible et compte tenu des difficultés rencontrées lors de la constitution des données, les indicateurs mobilisés au sein de ce champ pour la typologie des espaces ruraux de la France métropolitaine ont été retenus également pour les DOM. En cas d’absence de données, des indicateurs alternatifs ont été proposés. Au final, l’ensemble des champs thématiques abordés en métropole a également été illustré par des indicateurs calculés pour les DOM. En outre, la problématique sociale a été décrite par des indicateurs supplémentaires qui n’ont pas été introduit pour la France métropolitaine.

Tableau 118 : Les indicateurs mobilisés pour le champ 1

Thème	Indicateur	Maille spatiale	Source
Organisation de l’espace	Position dans le ZAUER (au RP 1999)	commune	INSEE-1999
	Nature de l’EPCI principal	commune	DGCL-2010
	Appartenance à un EPCI comportant une ville importante	commune	DGCL-2010, INSEE RP-2007
	Appartenance à une structure territoriale (pays, PNR ou PN)	commune	DATAR, FPNRF, INPN, 2010
Accessibilité des services et des emplois	Niveau d’équipement des communes en services d’usage courant	IRIS	INSEE-BPE-2009
	Niveau d’équipement des communes en services de santé de proximité	IRIS	INSEE-BPE-2009
	Densité d’emplois	commune	INSEE RP-2007
Répartition spatiale et dynamique de la population	Densité de population	IRIS	INSEE RP-2007
	Taux de variation annuel de la densité de la population (1999-2007)	IRIS	INSEE RP-2007
	Profils de dynamique démographique selon sa composante naturelle et migratoire	commune	INSEE RP-2007
	Indice de vieillissement de la population	IRIS	INSEE RP-2007
	Impact des migrations selon la structure par âge	Agrégat de communes	INSEE RP-2007
	Impact des migrations selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles	Agrégat de communes	INSEE RP-2007
	Indice de diversité sociale	commune	INSEE RP-2007
	Revenu moyen des foyers fiscaux	commune	DGFIP-2007
	Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	commune	DGFIP-2007
	Nombre d’allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	commune	Caf 2009, INSEE RP-2007
	- variable active		- variable illustrative

Sur 13 indicateurs qui ont participé dans l'analyse en tant que variables actives 4 ont été calculés au niveau des IRIS⁴⁴, 7 au niveau communal et 2 au niveau d'agréments de communes afin de garantir la viabilité statistique des données. L'analyse a été menée à l'échelle des IRIS en leur attribuant les valeurs communales pour les variables non disponibles à cette échelle. Cette analyse a également été menée au niveau communal (voir annexe du chapitre 7).

L'essentiel de l'information est résumé par les trois premiers axes qui expliquent 85,56 % de l'inertie. Le premier axe explique 42,65 % de l'inertie, le deuxième – 25,06 % et la troisième – 17,85 %.

Le premier axe factoriel oppose les territoires selon leur dynamique démographique (fig. 78) en mettant en évidence le contraste entre les espaces urbains et périurbains qui gagnent de la population et les espaces à caractère profondément rural, ainsi que certains pôles urbains en déclin démographique. Le premier axe est aussi fortement structuré par les variables concernant les revenus et la composition socioprofessionnelle de la population (fig. 77). D'une part il permet d'identifier les espaces :

- où les revenus des ménages sont faibles, mais se caractérisent par de fortes disparités entre les foyers fiscaux imposables et non imposables,
- faisant partie des « autres communes rurales » c'est-à-dire situé en dehors des aires urbaines et des aires d'emploi de l'espace rural selon le ZAUER-1999,
- où les densités de population sont faibles et stagnantes où connaissant une tendance à la baisse,
- qui connaît un déclin démographique d'origine principalement migratoire lié aux départs des classes d'âge des actifs avec leurs enfants et de certaines classes d'âge avancé (25-74 et 5-14 ans), ainsi qu'aux départs de plusieurs catégories socioprofessionnelles (ouvriers, employés, professions intermédiaires, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, retraités, sans activité),
- où les ouvriers et employés prédominent dans la structure socioprofessionnelle de la population,
- où l'accessibilité potentielle des emplois sur le territoire communal est plutôt satisfaisante,
- où la population est relativement âgée.

D'autre part cet axe met en évidence les espaces :

- où les revenus sont élevés et caractérisés par des disparités moyennes entre les foyers fiscaux imposables et non imposables,
- où le nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages est assez élevé,
- qui font partie des pôles urbains selon le ZAUER-1999,
- où la présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » est affirmée,
- où les densités de population sont moyennes ou fortes et connaissent une forte augmentation,
- où la population est plutôt jeune,
- qui connaissent un essor démographique grâce à l'accroissement naturel auquel se joint souvent un solde migratoire positif.

La carte des coordonnées factorielles du premier axe permet de retrouver d'une part un premier ensemble comprenant les espaces ruraux à situation périphérique en Guadeloupe, à la Martinique et en Guyane, et à la Réunion ceux situés au centre et au sud-est de l'île (espaces centrés sur les trois cirques au centre et le Piton de la Fournaise au sud-est). Dans ce même ensemble on retrouve les centres urbains en déclin démographique et notamment les chefs-lieux de la Martinique (Fort-de-France), de la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre) et de la Guyane (Cayenne). D'autre part, un second ensemble apparaît avec les espaces urbains et périurbains en croissance démographique. En Guadeloupe il s'agit des espaces sous influence des principaux pôles urbains, eux-mêmes à démographie déclinante (Pointe-à-Pitre et Basse-Terre). Ces espaces sont particulièrement étendus sur Basse Terre, centrés sur Petit-Bourg. A la Martinique les périphéries de Fort-de-

⁴⁴ Ilots Regroupés pour l'Information Statistique, Insee

France et la large zone urbanisée au centre de l'île sont concernées. En Guyane on identifie un espace très restreint en périphérie de Cayenne. Enfin à la Réunion de vastes territoires sont concernés : pôles urbains en croissance, comme par exemple Saint-Denis ou Saint-Pierre, et les espaces sous leur influence qui gagnent également de la population (fig. 81).

Figure 77. Trajectoires des modalités des variables actives sur le plan factoriel A1/A2 (variables quantitatives)

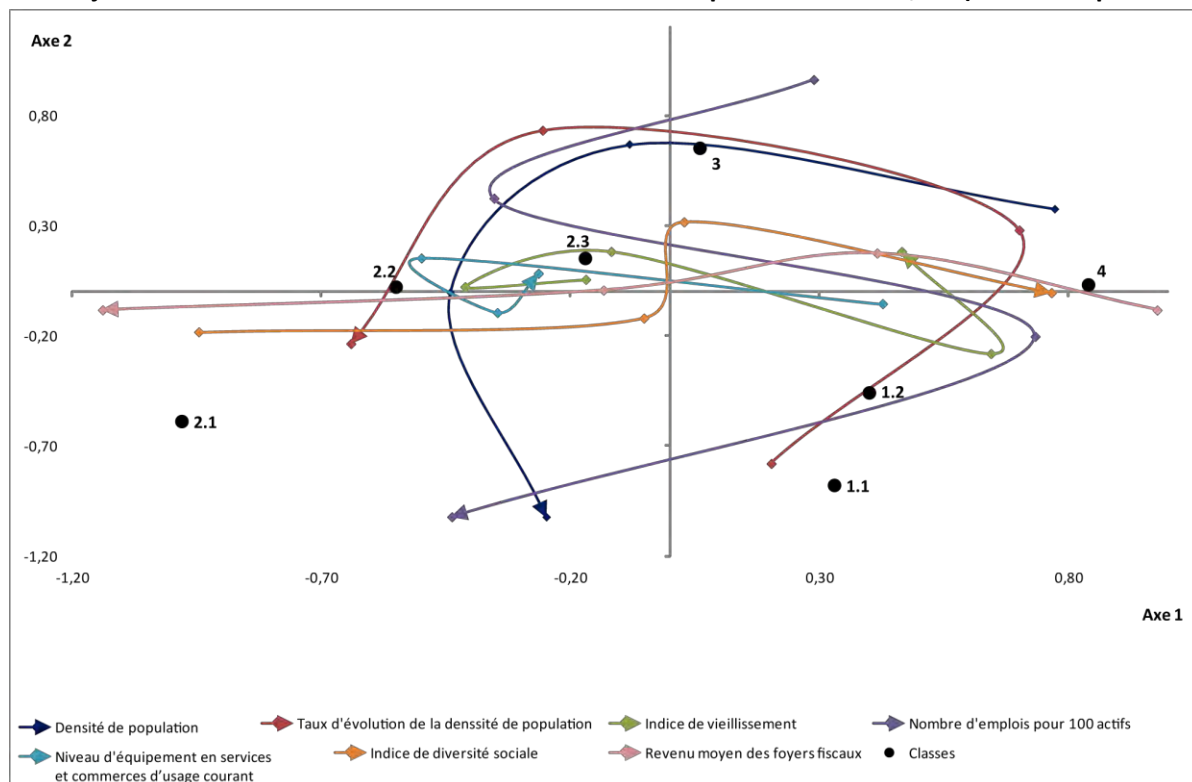
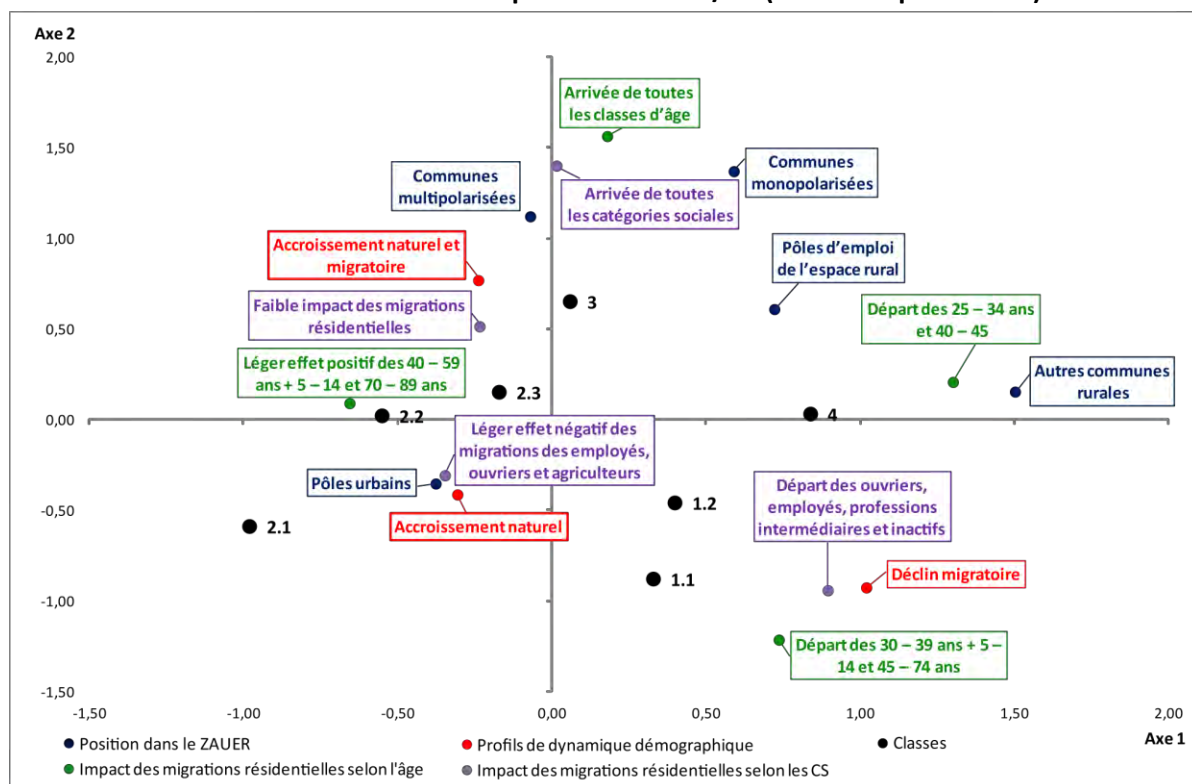


Figure 78. Modalités des variables actives sur le plan factoriel A1/A2 (variables qualitatives)



Classes de la typologie

1. Espaces urbains en déprise démographique

- 1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi
- 1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et catégories socioprofessionnelles "modestes"

2. Espaces urbains en croissance démographique

- 2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu et des population jeunes
- 2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu, des populations jeunes et accessibilité moyenne à l'emploi
- 2.3. Espaces défavorisés sous influence urbaine

3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique

4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations "modestes", très jeunes ou vieillissantes

Le deuxième axe factoriel (fig. 77 et 78), structuré très fortement par l'accessibilité potentielle de l'emploi, fait ressortir les espaces à caractère périurbain et les oppose aux principaux pôles urbains et aux espaces profondément ruraux. Plus précisément, cet axe fait apparaître d'une part les espaces :

- qui connaissent une croissance démographique grâce au solde naturel positif et aux arrivées de toutes les classes d'âge et de toutes les catégories socioprofessionnelles,
- où le nombre d'emplois est insuffisant par rapport au nombre d'actifs qui y résident,
- où les densités de population sont faibles ou modérées, mais connaissent une augmentation,
- qui font partie des communes monopolarisées ou multipolarisées selon le ZAUER-1999,
- où les disparités de revenus entre les foyers fiscaux imposables et non imposables sont faibles,
- où la présence des allocataires des minima sociaux est modérée,
- où le nombre d'employés et ouvriers pour 100 personnes issues des catégories socioprofessionnelles « supérieures » est supérieure à la médiane,

et d'autre part les espaces :

- où le nombre d'emploi est largement supérieur au nombre d'actifs résidents,
- qui peuvent connaître un déclin migratoire dû aux départs des classes d'âge des actifs avec leurs enfants (30-39 et 45-74 avec 5-14 ans) et de plusieurs catégories socioprofessionnelles (ouvriers, employés, professions intermédiaires, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, retraités, sans activité), mais qui peuvent également bénéficier d'un accroissement démographique d'origine naturelle,
- où les densités sont très fortes ou très faibles et où elles connaissent une augmentation, ou au contraire une stagnation voir même une tendance à la baisse,
- où les disparités de revenus sont assez fortes,
- où la population est relativement âgée,
- et où la présence des allocataires des minima sociaux est affirmée.

Les cartes des coordonnées factorielles du deuxième axe illustrent cette opposition (fig. 81). Nous retrouvons d'une part les principaux pôles urbains des quatre départements qu'ils soient en déclin ou en croissance démographique auxquels s'associent une partie des espaces ruraux. Nous retrouvons en Guadeloupe les deux chefs-lieux de l'île et les espaces ruraux périphériques (Pointe-Noire, Marie Galante, La Désirade). A la Martinique Fort-de-France et le nord rural de l'île apparaissent dans cet ensemble. En Guyane il s'agit de Cayenne, mais aussi de quelques IRIS faisant partie de Kourou et de Saint-Laurent-du-Maroni, de Mana, ainsi que de quelques communes à l'intérieur du département (Grand-Santi, Saül, Saint-Georges). A la Réunion les principaux pôles urbains (Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Benoît, Le Port) s'associent avec les espaces ruraux surtout au centre de l'île et dans une moindre mesure au sud-est. A l'opposé, nous retrouvons les espaces à caractère périurbain insérés entre les espaces ruraux et urbanisés, comme c'est le cas en Guadeloupe et à la Réunion, dominant au sud de la Martinique ou formant une ceinture rapprochée autour de Cayenne en Guadeloupe.

Le troisième axe factoriel fait ressortir les espaces profondément ruraux en les opposant aux pôles urbains et aux espaces périurbains (fig. 79 et 80). Cet axe permet d'identifier d'une part les espaces :

- où les revenus des ménages sont faibles, mais connaissent de fortes disparités,
- où les ouvriers et employés prédominent dans la structure socioprofessionnelle de la population,

- qui font partie des « autres communes rurales » c'est-à-dire, sont situés en dehors des aires urbaines et des aires d'emploi de l'espace rural selon le ZAUER-1999,
- qui connaissent des départs des populations actives (classes d'âge de 25-34 et 40-44 ans),
- où les densités de population sont faible, en baisse ou stagnantes,
- où les allocataires des minima sociaux sont nombreux,
- où l'accessibilité potentielle des emplois est moyenne,

Figure 79. Trajectoires des modalités des variables actives sur le plan factoriel A1/A3 (variables quantitatives)

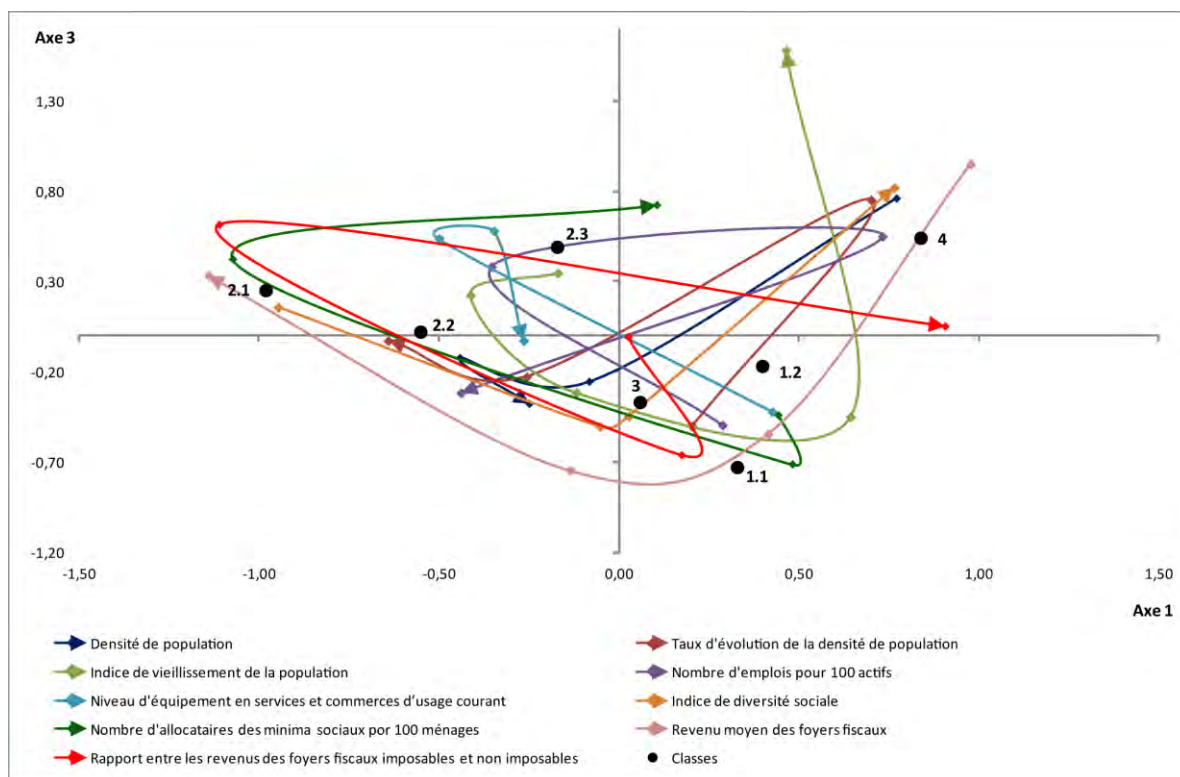
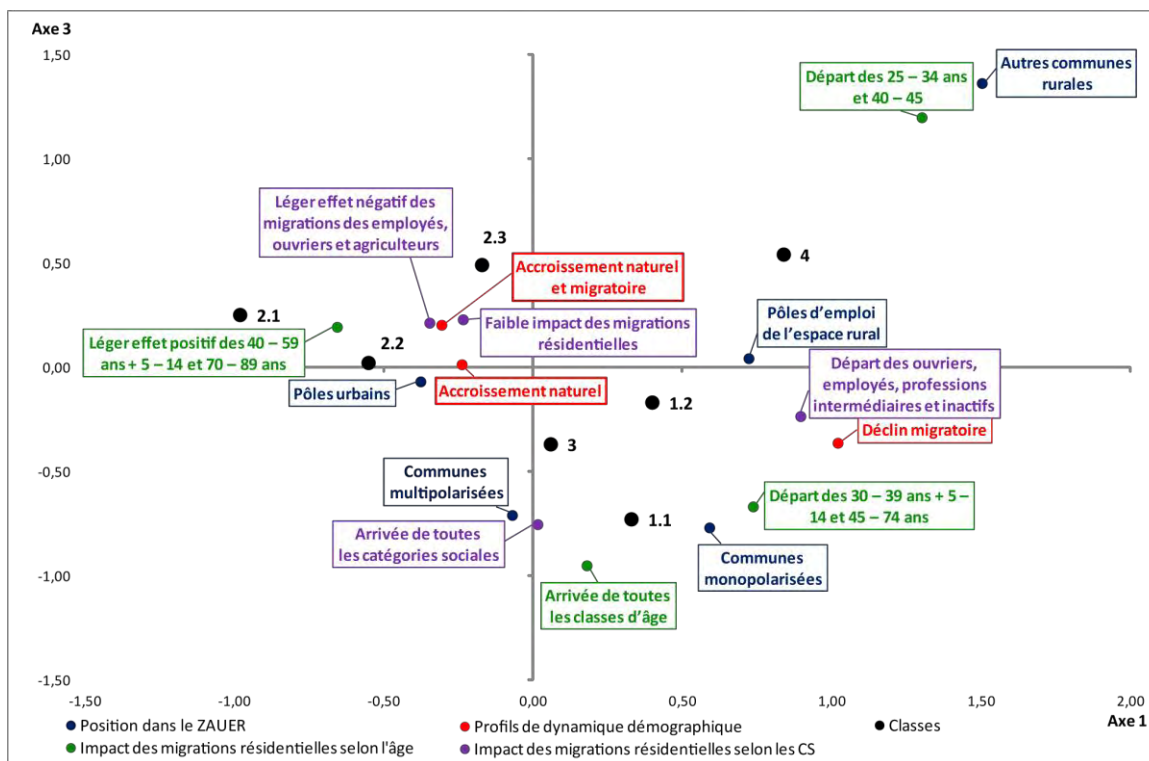


Figure 80. Modalités des variables actives sur le plan factoriel A1/A3 (variables qualitatives)



Classes de la typologie

1. Espaces urbains en déprise démographique

- 1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi
- 1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et catégories socioprofessionnelles "modestes"

2. Espaces urbains en croissance démographique

- 2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu et des population jeunes
- 2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu, des populations jeunes et accessibilité moyenne à l'emploi
- 2.3. Espaces défavorisés sous influence urbaine

3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique

4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations "modestes", très jeunes ou vieillissantes

et d'autre part il met en évidence les espaces :

- où les revenus des ménages sont moyens ou élevés et présentent d'assez faibles disparités,
- où les allocataires des minima sociaux sont peu présents,
- qui peuvent être attractifs pour les nouveaux arrivants de toutes les classes d'âge et de toutes les catégories socioprofessionnelles, mais qui peuvent également connaître des départs des classes d'âge des actifs avec leurs enfants (30-39, 45-74 et 5-14 ans) et qui peuvent connaître une baisse des densités de population,
- où le nombre d'emplois est insuffisant par rapport au nombre d'actifs qui y résident,
- où la population est relativement âgée,
- où le nombre d'employés et ouvriers pour 100 personnes issues des catégories socioprofessionnelles « supérieures » est supérieur à la médiane.

Les cartes des coordonnées factorielles du troisième axe mettent en évidence le contraste entre les espaces ruraux et les espaces présentant différentes formes d'urbanisation (fig. 83). Nous retrouvons les espaces périphériques en Guadeloupe et à la Martinique (ouest de Basse Terre et nord de Grande Terre en Guadeloupe, extrémités nord et sud à la Martinique), l'intérieur guyanais, ainsi que le centre et le sud-est de la Réunion. A l'opposé apparaissent de larges zones urbanisées en Guadeloupe et à la Martinique (pôles urbains de tailles différentes et espaces urbanisés diffus) et la périphérie rapprochée de Cayenne en Guyane. A la Réunion cette opposition est moins nette et fait apparaître plutôt les zones sous influence urbaine.

Figure 81. Coordonnées du premier axe factoriel

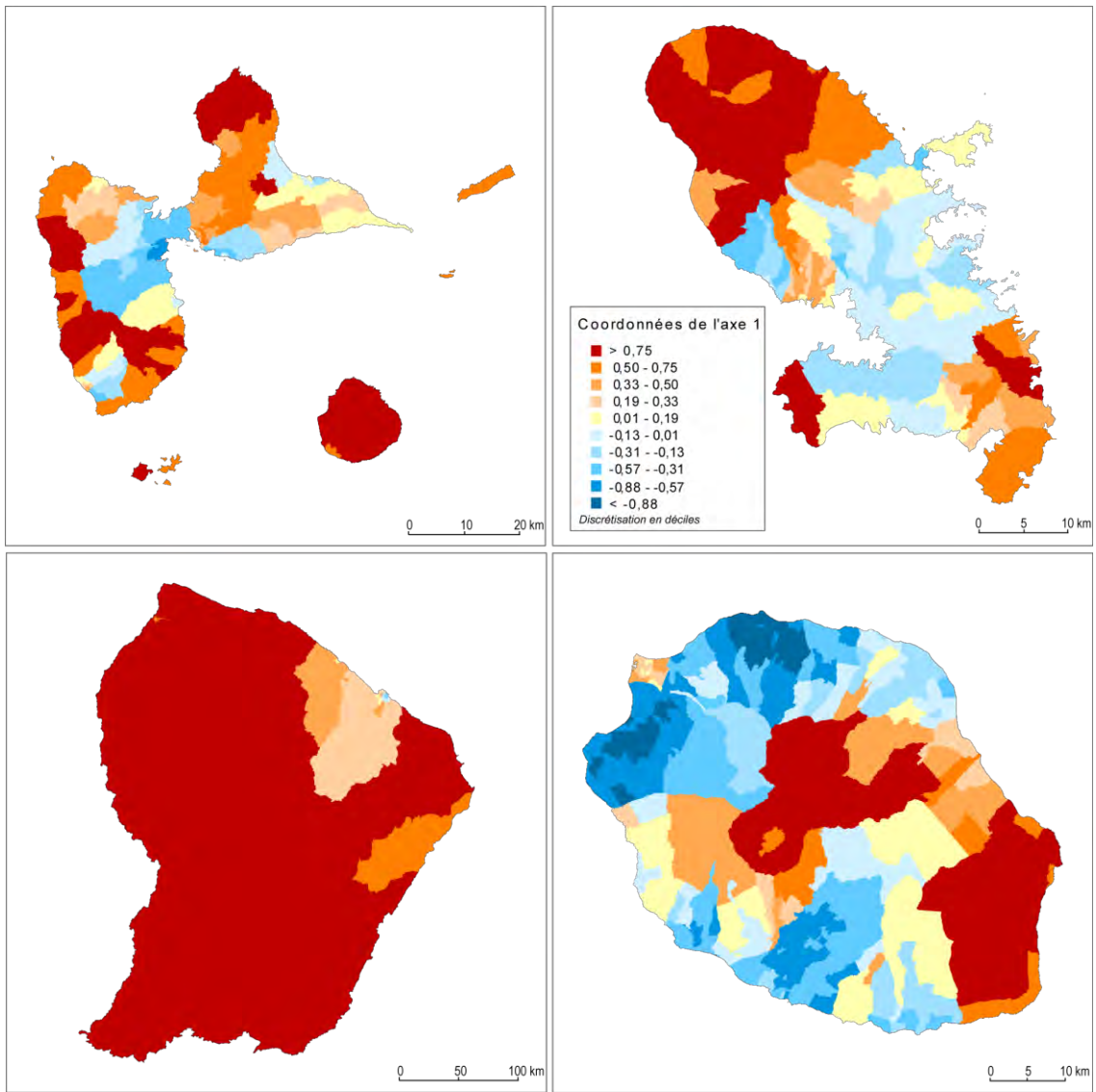
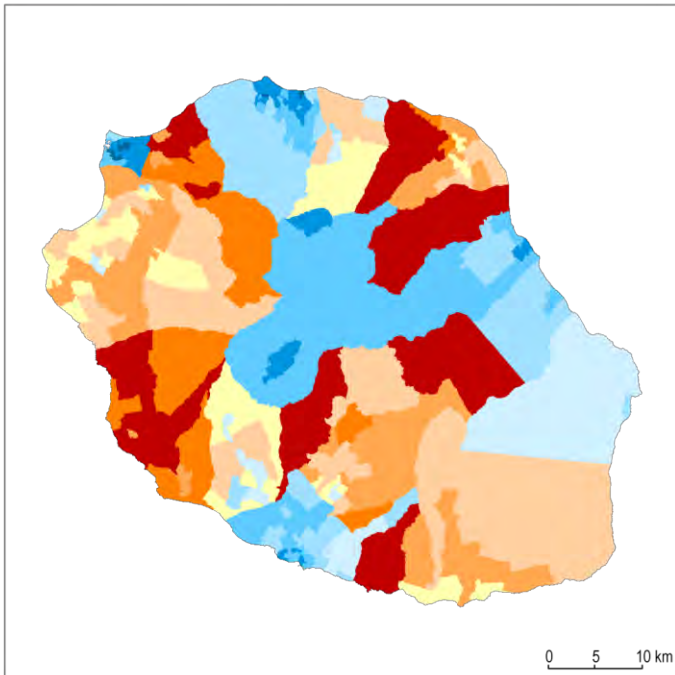
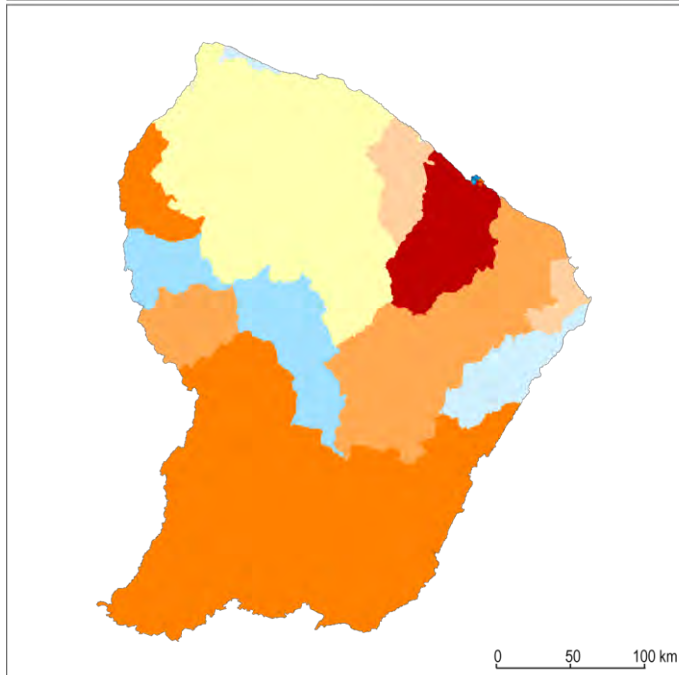
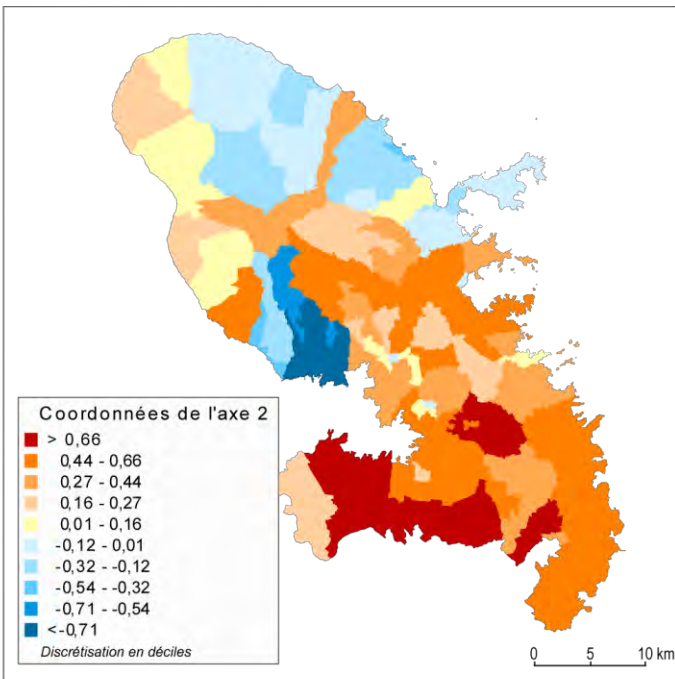
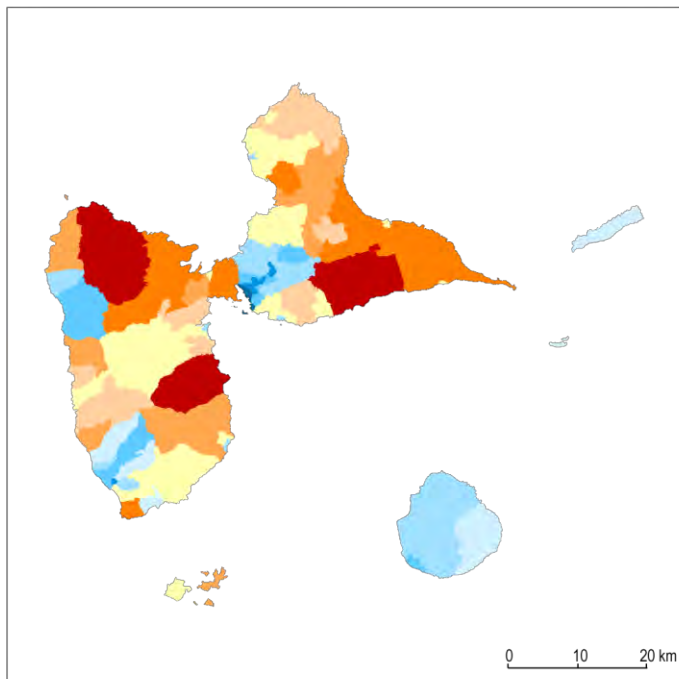
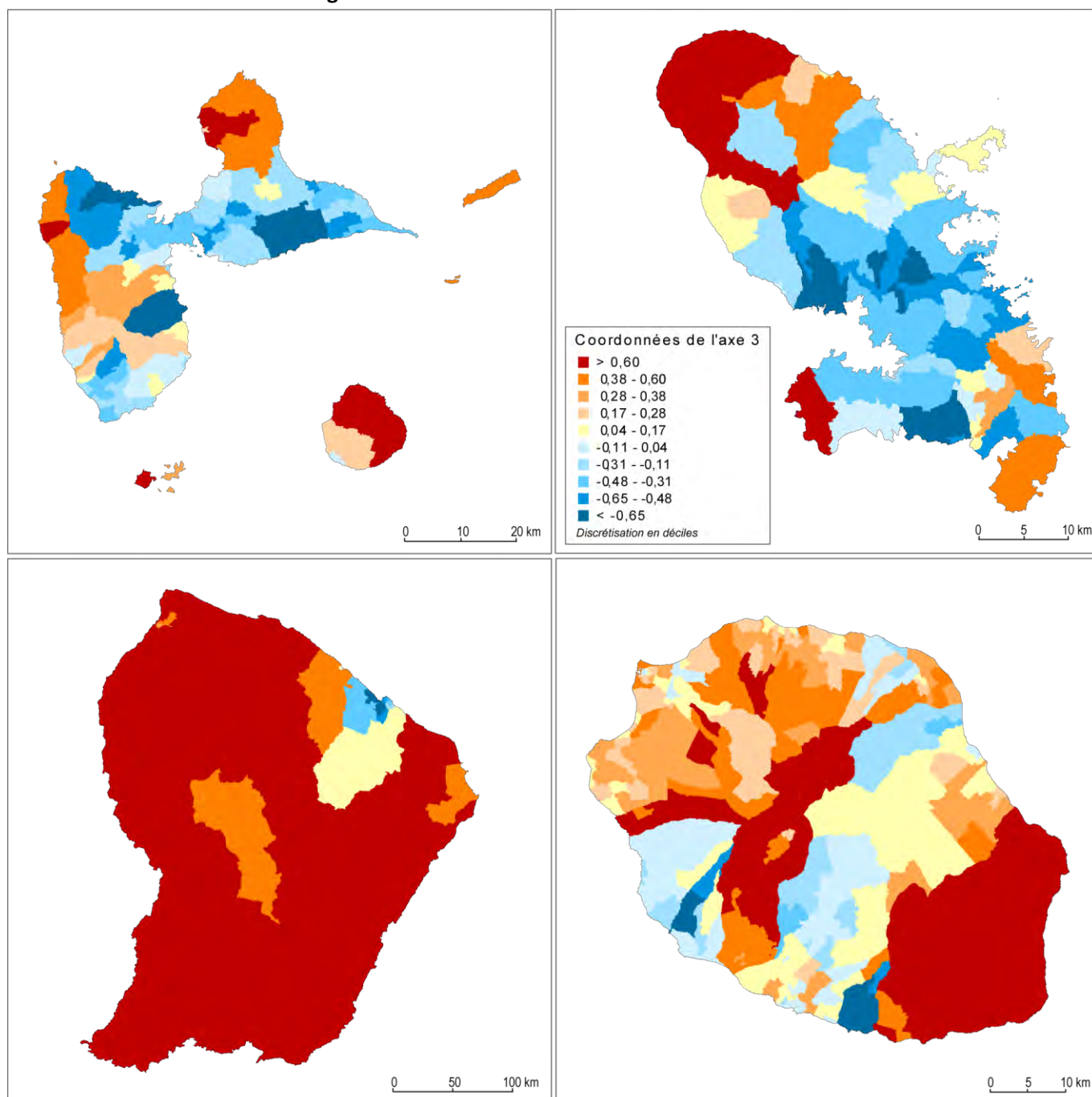


Figure 82. Coordonnées du deuxième axe factoriel



©INRA UMR 1041 CESAER, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

Figure 83. Coordonnées du troisième axe factoriel



© INRA UMR 1041 CESAER, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

La classification ascendante hiérarchique réalisée sur les coordonnées des trois axes factoriels issues de l'AFCM, a permis d'identifier 7 types de territoires. Il est possible de regrouper les classes de la typologie en quatre ensembles. Deux classes caractérisent des espaces urbains en déprise démographique. Trois autres concernent les espaces urbains en croissance démographique. Une classe décrit des espaces à caractère périurbain. Enfin, une dernière classe regroupe les territoires à caractère rural prononcé. Cette typologie a été réalisée à l'échelle des IRIS – unités spatiales infracommunales élaborées par découpage des communes d'au moins 10 000 hab. et de certaines communes de 5 000 à 10 000 hab. Sur le territoire des DOM 72 communes sur 112 ont fait l'objet de ce découpage et 40 communes restantes ont participé dans l'analyse telles quelles. Du fait que le découpage en IRIS ne concerne que les unités urbaines le résultat de la typologie met en valeur les caractéristiques et la diversité des espaces urbains. Compte tenu de l'importance de l'urbanisation de la plupart des territoires ultramarins, à l'exception de la Guyane, et de la grande taille des communes, cette approche infracommunale paraît pertinente. Toutefois, parallèlement à cette démarche une typologie à l'échelle communale a été réalisée (annexe du chapitre 7). Cette dernière ne permet pas de saisir les logiques d'organisation spatiale propre aux territoires ultramarins et notamment la concentration des populations et des activités sur les littoraux des trois DOM insulaires et la différenciation infracommunale qui en résulte. Cependant la typologie communale a l'avantage de mettre en évidence la différenciation des espaces ruraux dans les DOM. Les résultats de ces deux typologies du champ 1 peuvent être considérés comme complémentaires.

Les populations et les surfaces sont réparties de façon très inégale entre les classes de la typologie. Alors que les classes à caractère urbain et périurbain se partagent environ 10 % du territoire des DOM, la classe à caractère rural, couvrant une grande partie de la Guyane, occupe un peu plus de 90 % des superficies. Inversement, les classes à caractère urbain regroupent la majeure partie de la population (61,1 %) avec plus de 350 000 d'habitants concernés par les deux classes urbaines en déprise démographique et un peu plus de 750 000 habitants dans les trois classes urbaines en croissance démographique. La classe périurbaine réunit presque 450 000 habitants soit 24,9 % de la population des DOM. Enfin, la classe rurale totalise un peu plus de 250 000 habitants soit 14 % de la population.

Figure 84. Répartition de la population, des superficies et des IRIS entre les classes de la typologie

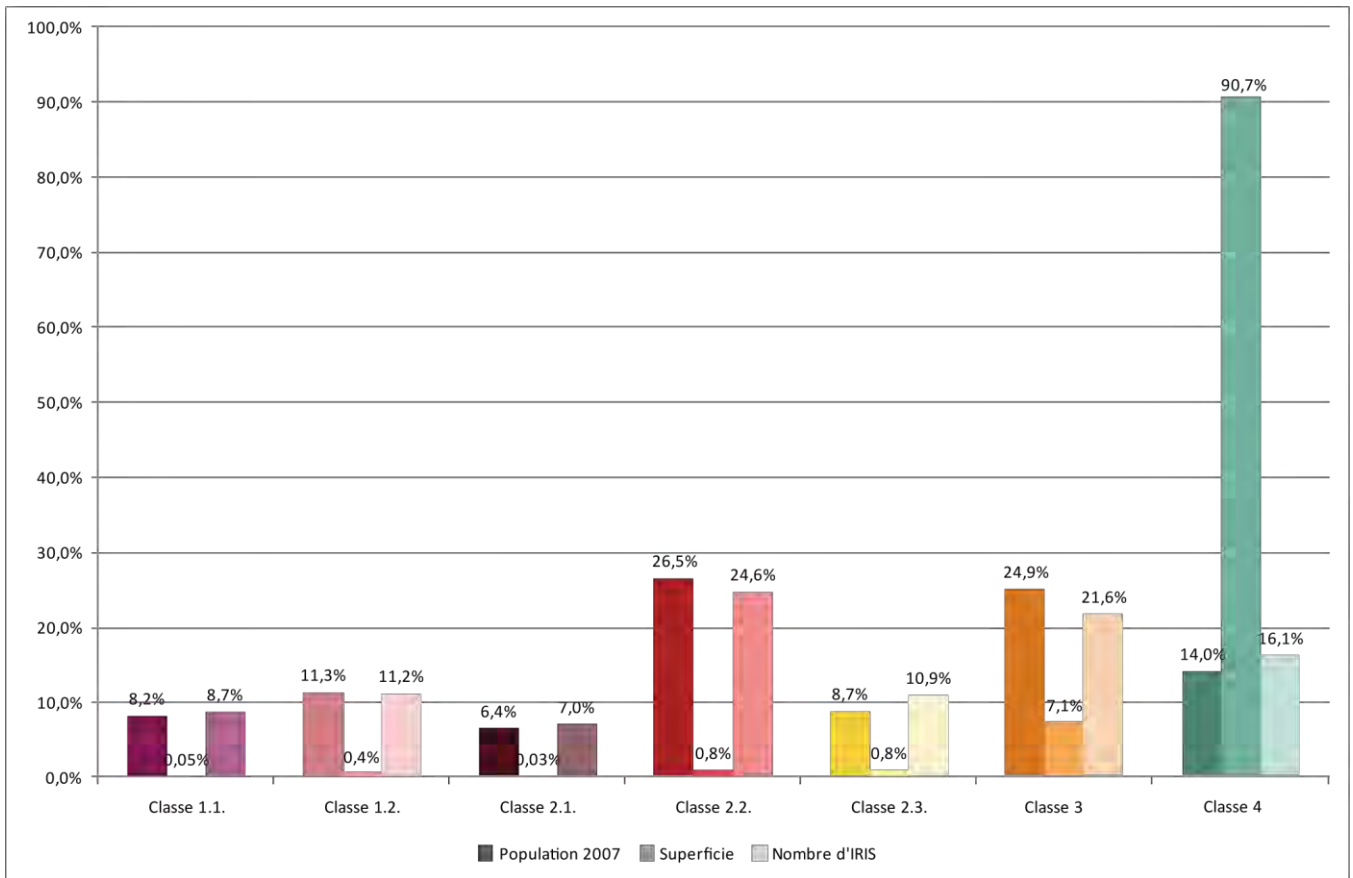
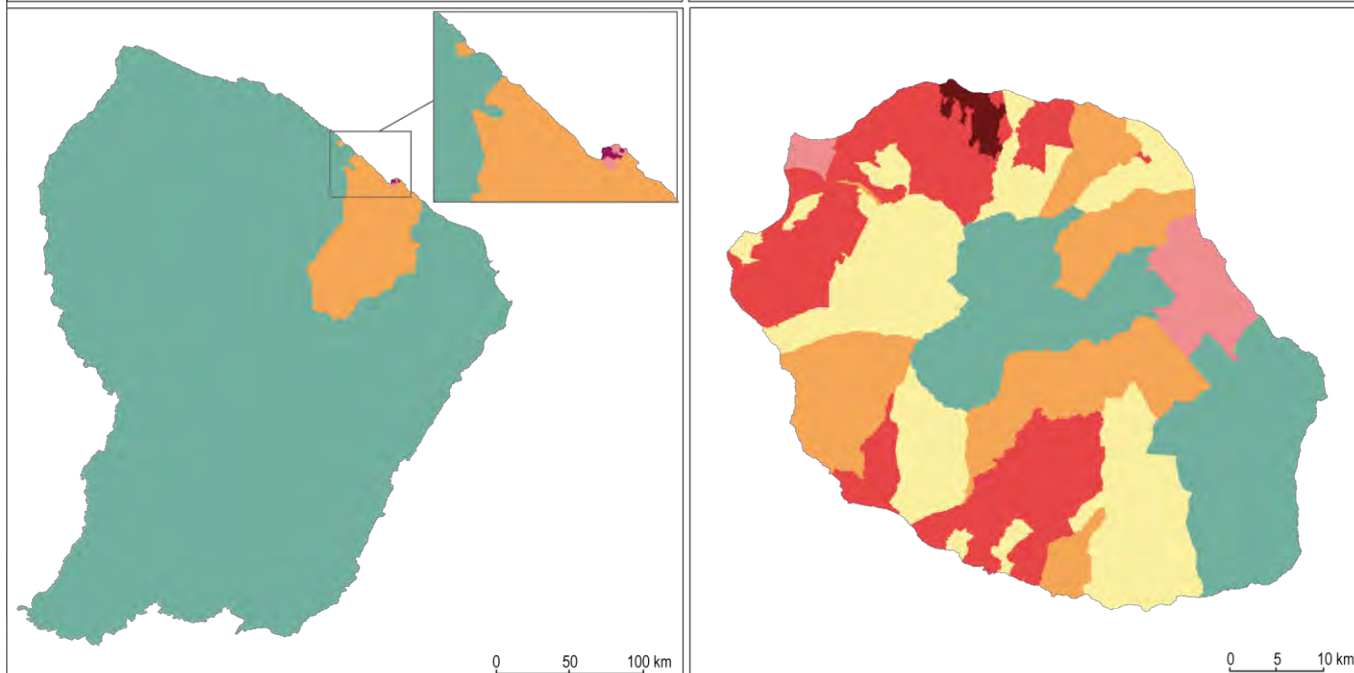
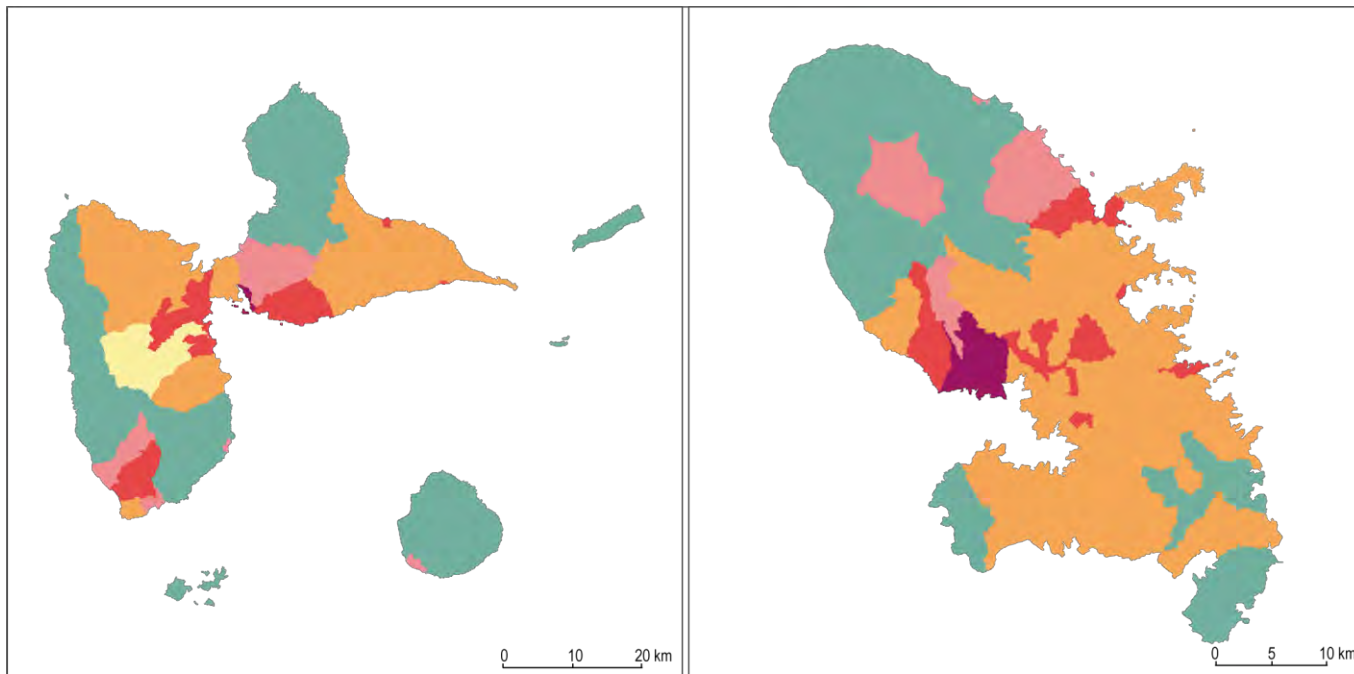







Figure 85. Typologie du champ « Espace, population et conditions de vie »





1. Espaces urbains en déprise démographique

-  1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi
-  1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et catégories socioprofessionnelles "modestes"

2. Espaces urbains en croissance démographique

-  2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu et des population jeunes
-  2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des catégories socioprofessionnelles "supérieures" à fort revenu, des populations jeunes et accessibilité moyenne à l'emploi
-  2.3. Espaces défavorisés sous influence urbaine

3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique

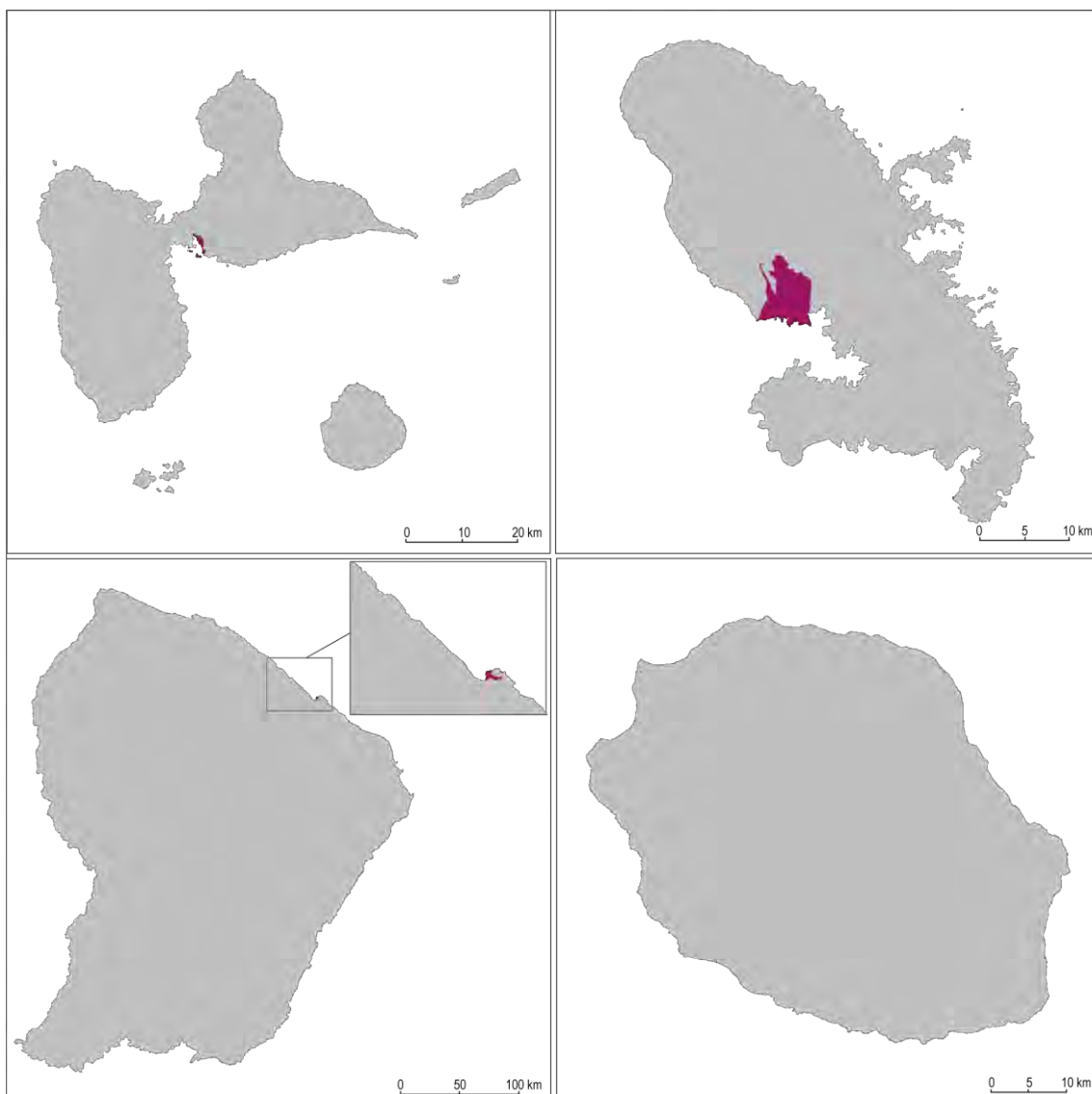
-  3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique
-  4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations "modestes", très jeunes ou vieillissantes

© INRA UMR 1041 CESAER, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

1. Espaces urbains en déprise démographique

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes, et bon accès à l'emploi

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
60	8,7	43	0,05	147 245	8,2



Cette classe regroupe 66 IRIS et n'occupe que 43 km², mais elle totalise presque 150 000 habitants soit 8 % de la population des DOM.

Elle est présente dans les Antilles et en Guyane, où elle concerne les pôles urbains les plus importants : Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, Fort-de-France à la Martinique et Cayenne en Guyane.

Cette classe est composée des IRIS faisant partie des pôles urbains où les densités de la population sont très fortes, mais connaissent une baisse très marquée depuis 1999. L'ensemble de ces espaces est touché par des départs des classes d'âges et catégories socioprofessionnelles divers. Trois quart de ces IRIS enregistrent un déclin démographique dû au déficit migratoire, alors que le quart restant gagne de la population grâce au solde naturel positif.

Ces espaces, préservés du phénomène de vieillissement de la population, bénéficient d'une excellente accessibilité potentielle des emplois. Le niveau d'équipement des IRIS faisant partie de cette classe est moyen.

La composition socioprofessionnelle de ces territoires est caractérisée par la présence affirmée des catégories « supérieures ». Le nombre d’allocataires sociaux pour 100 ménages y est plus faible qu’en moyenne sur l’ensemble du territoire domien. Les revenus des ménages sont proches de la moyenne générale. Cependant les disparités de revenus entre les ménages imposables et non imposable y sont légèrement plus importantes que sur l’ensemble des quatre DOM.

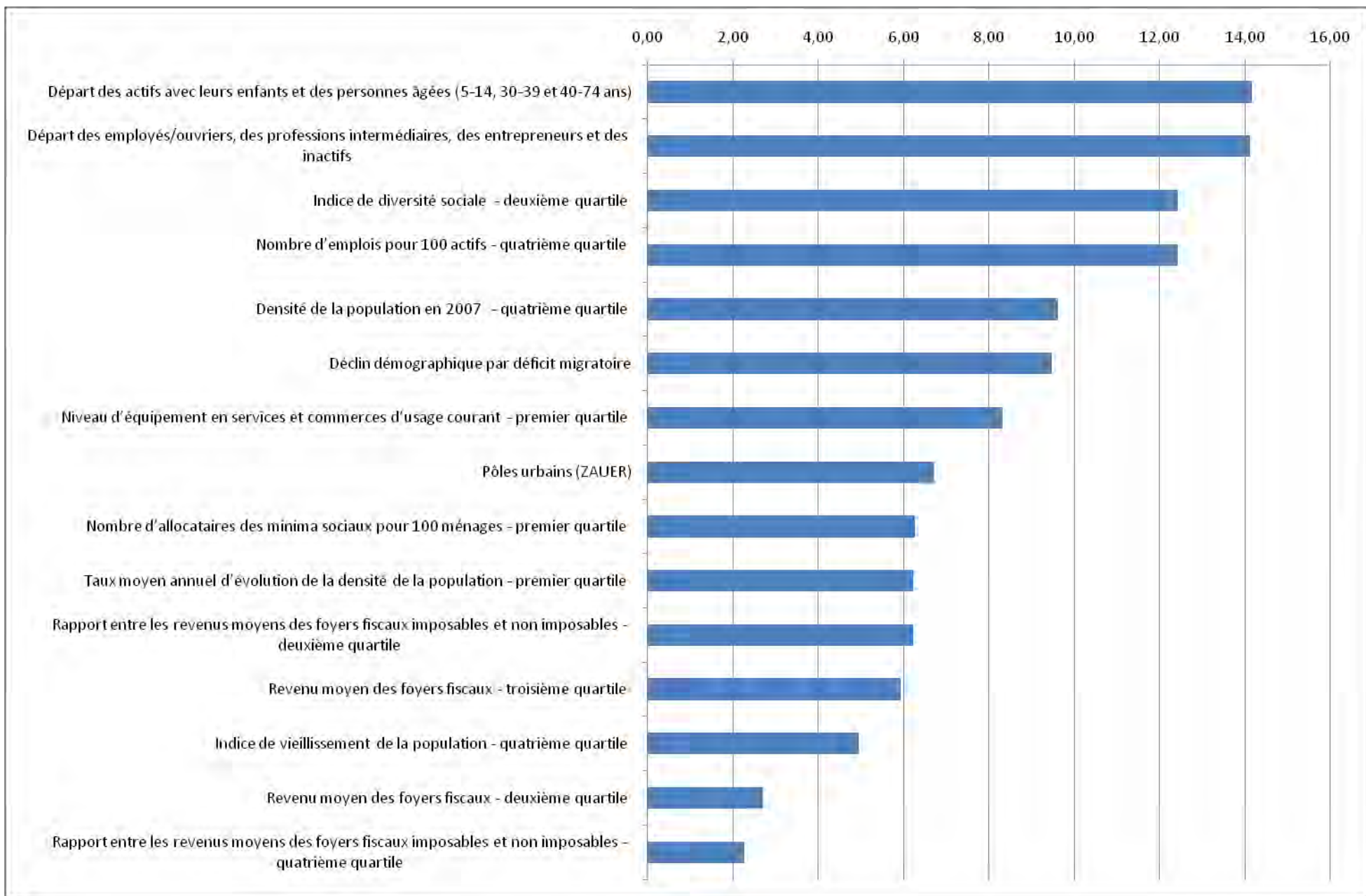
Tableau 119. Description de la classe 1.1 par les indicateurs qualitatifs

Nombre d’IRIS par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
0	15	0	0	0	45
Nombre d’IRIS par type d’impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45		Arrivée de toutes les classes d’âge	
60	0	0		0	
Nombre d’IRIS par type d’impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs		Arrivée de toutes les catégories sociales	
0	60	0		0	
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d’emploi de l’espace rural	Couronnes des pôles d’emploi de l’espace rural	Autres communes rurales
60	0	0	0	0	0

Tableau 120. Description de la classe 1.1 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	Champ	Classe 1.1	Champ
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	5484	1 985	758	0	26 403	26 403	4 186	3 040
Taux moyen annuel d’évolution de la densité de la population (1999-2007)	-43,43	1,11	-1040,54	-1 040,54	384,29	527,53	194,48	82,75
Indice de vieillissement de la population	52	63	5	0	177	9 999	30	544
Nombre d’emplois pour 100 actifs	170	101	144	29	308	308	54	48
Niveau d’équipement en services et commerces d’usage courant	0,1	0,1	0	0	2,3	2,3	0,4	0,3
Indice de diversité sociale	154	201	150	74	161	771	4	94
Nombre d’allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	67	73	63	0	79	101	6	13
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	15 283	15 526	12 597	3 113	16 338	27 212	1 411	4 216
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	5,1	4,8	4,6	0	6	23,6	0,6	1,1

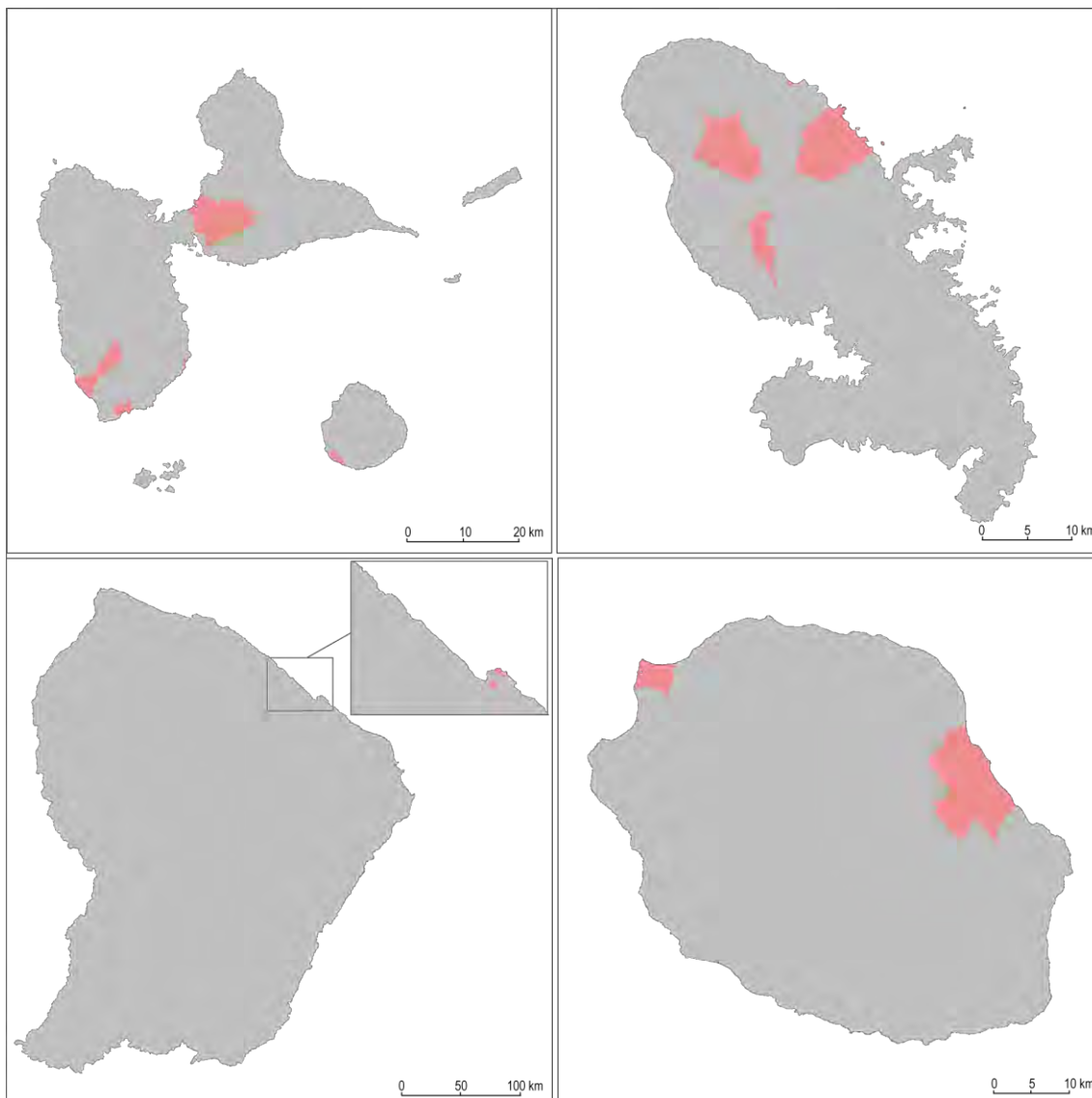
Figure 86. Description de la classe 1.1 par les modalités des variables actives – Valeurs-test



1. Espaces urbains en déprise démographique

1.2. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations défavorisées et catégories socioprofessionnelles « modestes »

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
77	11,2	340	0,4	204 443	11,3



Cette classe regroupe 77 IRIS et occupe seulement 0,4 % du territoire domien, mais totalise plus de 200 000 habitants soit plus de 11 % de la population des DOM.

En Guadeloupe elle concerne la commune des Abymes, l'agglomération de Basse-Terre et ses banlieues (Saint-Claude, Baillif), la commune des Trois-Rivières et la ville principale de Marie-Galante – Grand-Bourg. A la Martinique cette classe concerne de façon limitée la banlieue de Fort-de-France. Elle occupe aussi l'IRIS central de la commune Le Lorrain, ainsi que la commune de Sainte-Marie et Le Morne-Rouge. A la Réunion cette classe comprend la partie littorale de la commune de Saint-Benoît et la commune Le Port. En Guyane elle occupe deux zones dans la périphérie de Cayenne.

Cette classe concerne les IRIS faisant partie des pôles urbains où les densités de la population sont fortes mais se trouvent en baisse depuis 1999. La majorité de ces espaces est confrontée à un déclin démographique d'origine migratoire. Les départs concernent un large éventail de classes d'âge et différentes catégories socioprofessionnelles. Cependant une partie de ce territoire gagne de la population grâce à un excédent naturel.

Ces espaces, où la population est jeune, bénéficient d'un très bon niveau d'équipement en services et commerces, mais également d'une bonne accessibilité des emplois. Toutefois, on y observe une forte présence des populations défavorisées. Les catégories « modestes » dominent dans la composition sociale et les allocataires des minima sociaux y sont très présents. Les revenus des ménages sont faibles en moyenne, mais on constate de fortes disparités de revenus entre les ménages imposables et non imposables.

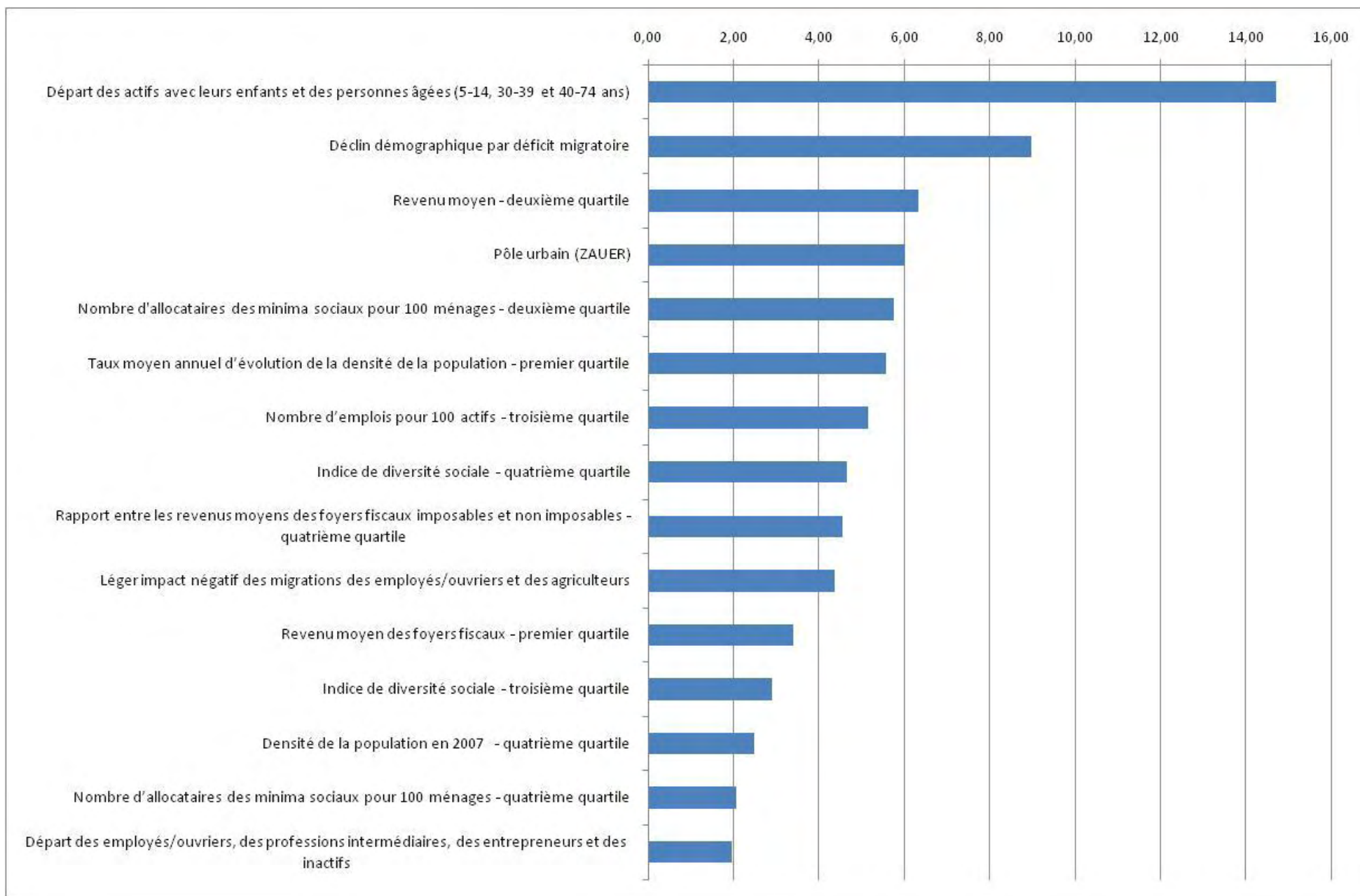
Tableau 121. Description de la classe 1.2 par les indicateurs qualitatifs

Nombre d'IRIS par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
0	27	0	0	0	50
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans		Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45	Arrivée de toutes les classes d'âge	
72	3		2	0	
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs		Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs	Arrivée de toutes les catégories sociales	
47	24		6	0	
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales
73	0	0	4	0	0

Tableau 122. Description de la classe 1.2 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2	Champ	Classe 1.2	Champ
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	3020	1 985	32	0	15 267	26 403	3 560	3 040
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	-15,11	1,11	-315,16	-1 040,54	201,39	527,53	64,87	82,75
Indice de vieillissement de la population	34	63	7	0	93	9 999	21	544
Nombre d'emplois pour 100 actifs	140	101	54	29	280	308	60	48
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,2	0,1	0	0	1,7	2,3	0,4	0,3
Indice de diversité sociale	264	201	102	74	425	771	96	94
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	79	73	50	0	98	101	15	13
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	12 291	15 526	9 680	3 113	22 361	27 212	2 071	4 216
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,9	4,8	4,2	0	6	23,6	0,5	1,1

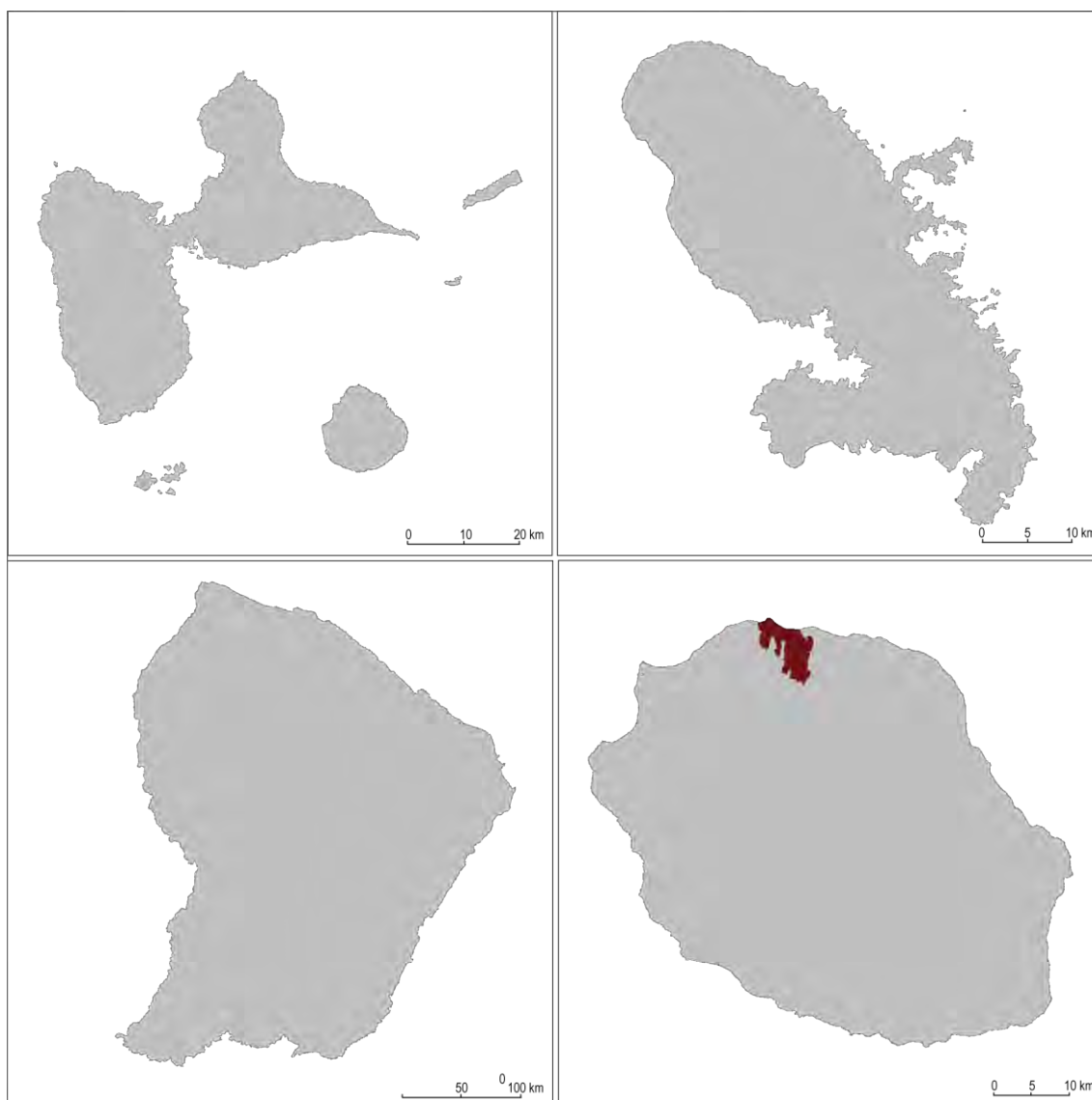
Figure 87. Description de la classe 1.2 par les modalités des variables actives – Valeurs-test



2. Espaces urbains en croissance démographique

2.1. Espace urbain avec très fortes densités en croissance, présence des catégories socioprofessionnelles «supérieures» à fort revenu et des populations jeunes

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
48	7	29	0,03	115 830	6,4



Composée de 48 IRIS (7 %) cette classe occupe seulement 29 km², mais totalise plus de 100 000 habitants soit 6,4 % de la population des DOM. Elle n'apparaît qu'à la Réunion, et plus spécifiquement elle concerne la partie densément peuplée de l'agglomération de Saint-Denis.

Ces IRIS faisant partie d'un pôle urbain se caractérisent par des densités de population très importantes et qui connaissent une forte croissance depuis 1999. Ce territoire, où la population est très jeune, enregistre un accroissement démographique par excédent naturel. Les migrations résidentielles y exercent un faible impact sur la structure de la population par âge et par catégories socioprofessionnelles. On constate un léger impact négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs, alors que certaines classes d'âge exercent un léger impact positif (40-59 ans et 5-14 ans, ainsi que 70-89 ans).

Ces espaces bénéficient d'un excellent niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant et de la présence des emplois sur place. Les revenus fiscaux des ménages y sont les plus élevés parmi toutes les classes et

assez homogènes. Les catégories socioprofessionnelles « supérieures » y sont très présentes. Mais le nombre d’allocataires des minima sociaux pour 100 ménages y est plus important qu’en moyenne sur l’ensemble du territoire domien.

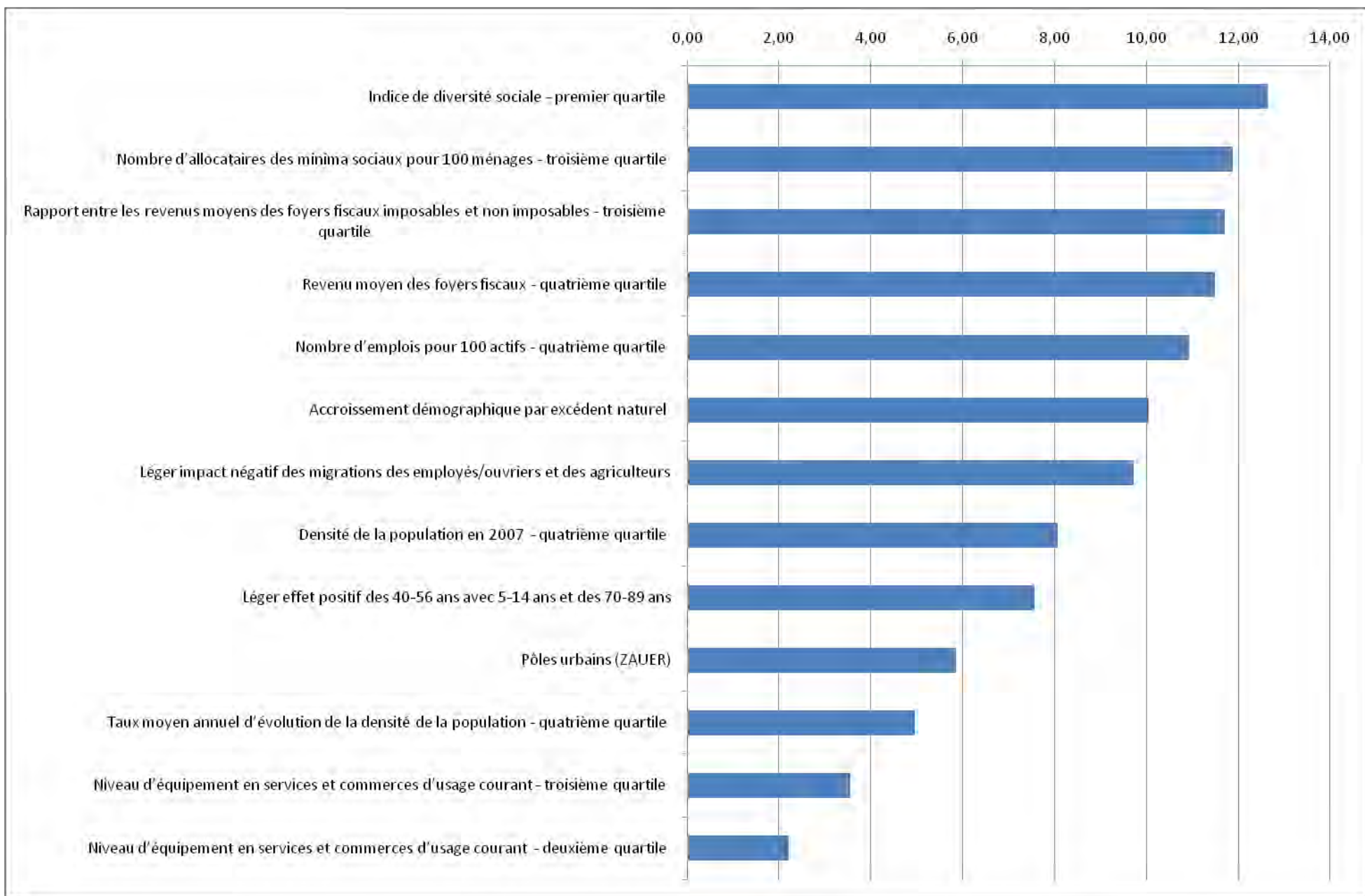
Tableau 123. Description de la classe 2.1 par les indicateurs qualitatifs

Nombre d’IRIS par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
0	48	0	0	0	0
Nombre d’IRIS par type d’impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45		Arrivée de toutes les classes d’âge	
0	48	0		0	
Nombre d’IRIS par type d’impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs		Arrivée de toutes les catégories sociales	
48	0	0		0	
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d’emploi de l’espace rural	Couronnes des pôles d’emploi de l’espace rural	Autres communes rurales
48	0	0	0	0	0

Tableau 124. Description de la classe 2.1 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1	Champ	Classe 2.1	Champ
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	6 893	1 985	993	0	17 348	26 403	4 161	3 040
Taux moyen annuel d’évolution de la densité de la population (1999-2007)	16,28	1,11	-393,34	-1 040,54	527,53	527,53	173,11	82,75
Indice de vieillissement de la population	29	63	0	0	100	9 999	19	544
Nombre d’emplois pour 100 actifs	130	101	130	29	130	308	0	48
Niveau d’équipement en services et commerces d’usage courant	0,2	0,1	0	0	1	2,3	0,2	0,3
Indice de diversité sociale	124	201	124	74	124	771	0	94
Nombre d’allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	76	73	76	0	76	101	0	13
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	20 398	15 526	20 398	3 113	20 398	27 212	0	4 216
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,8	4,8	4,8	0	4,8	23,6	0	1,1

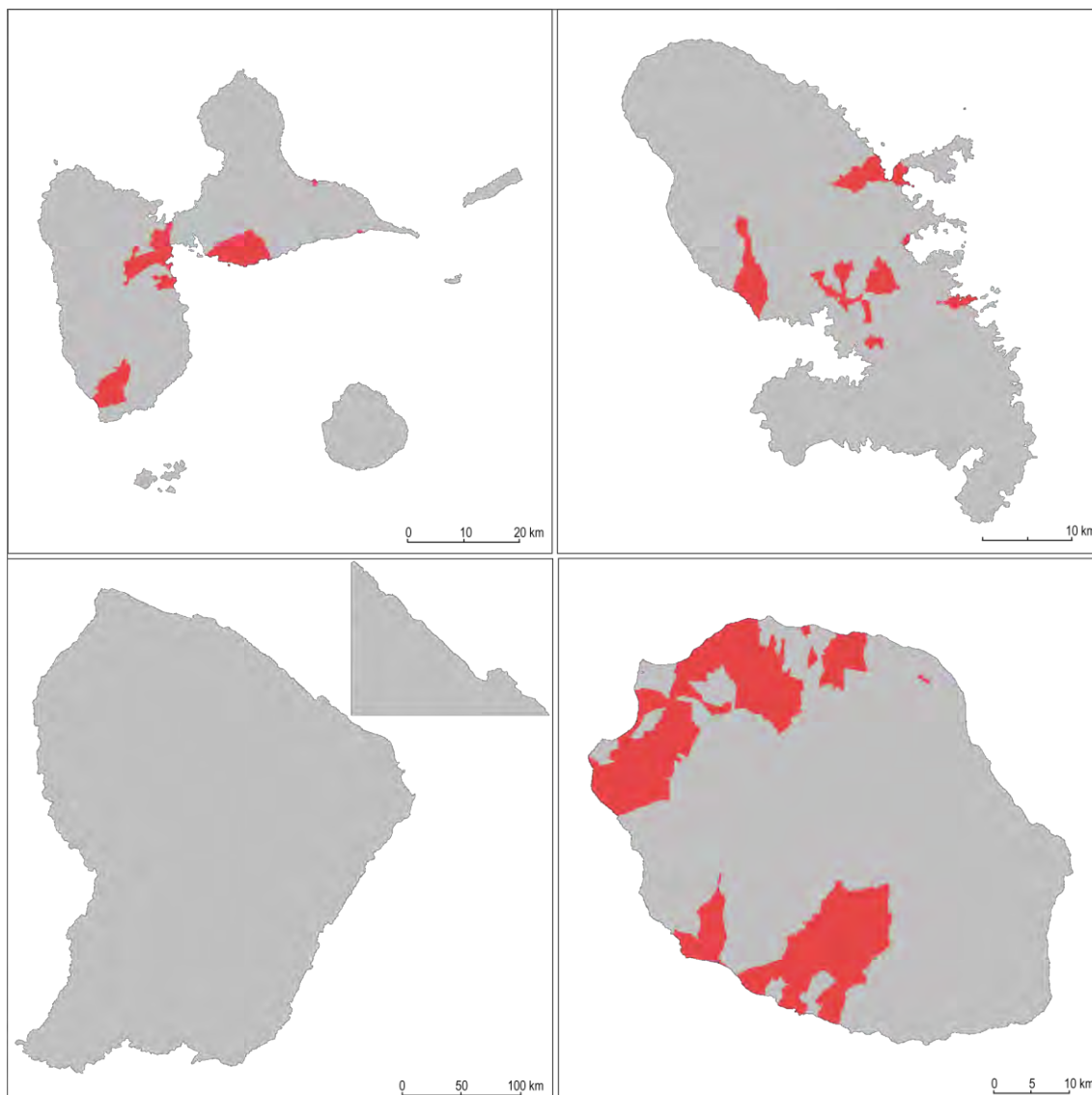
Figure 88. Description de la classe 2.1 par les modalités des variables actives – Valeurs-test



2. Espaces urbains en croissance démographique

2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des catégories socioprofessionnelles «supérieures» à forts revenus, des populations jeunes, et accessibilité moyenne de l'emploi

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
170	24,6	754	0,8	477 623	26,5



Cette classe qui occupe seulement 0,8 % du territoire domien, regroupe presque un quart des IRIS et totalise pas loin de 500 000 habitants, soit 26,5 % de la population des DOM.

Absente en Guyane, cette classe regroupe en Guadeloupe l'ensemble des IRIS faisant partie de la commune Le Gosier et les IRIS centraux des communes Le Moule et Le François situés sur la Grande-Terre. Sur Basse Terre elle occupe en partie les communes de Petit-Bourg et Baie-Mahault. Au sud de l'île cette classe concerne une partie de la périphérie de Basse-Terre en occupant les IRIS situés à cheval sur les communes de Gourbeyre et Saint-Claude. A la Martinique elle concerne plusieurs IRIS faisant partie des agglomérations moyennes : Schœlcher, Le Lamentin et Ducos à l'ouest de l'île, La-Trinité, Le Robert et Le François à l'est. Très présente à la Réunion cette classe y concerne un grand nombre d'IRIS faisant partie des pôles urbains du nord et nord-ouest de l'île : Saint-Paul, La-Possession, Saint-Denis, Sainte-Marie. Elle est aussi présente au sud de l'île dans les communes : L'Etang-Salé, Le Tampon et Saint-Pierre. Enfin, elle concerne un IRIS faisant partie de la commune Saint-André.

Cette classe composée en majorité des IRIS faisant partie des pôles urbains, se caractérise par des fortes densités de population qui connaissent une croissance rapide. Ces espaces, où la population est très jeune enregistrent un accroissement démographique grâce à leurs soldes migratoire et naturel ou naturel positifs. Les migrations résidentielles influencent peu la structure démographique par âge et par catégories socioprofessionnelles de ces espaces.

Ces territoires possèdent un excellent niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant, mais l'accessibilité potentielle de l'emploi y est en moyenne légèrement plus faible que pour l'ensemble des DOM. La structure sociale de ces espaces se caractérise par une présence importante des catégories socioprofessionnelles « supérieures ». Le nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages y atteint un niveau proche de celui observé pour l'ensemble du territoire domien. Les revenus fiscaux des ménages sont élevés et homogènes.

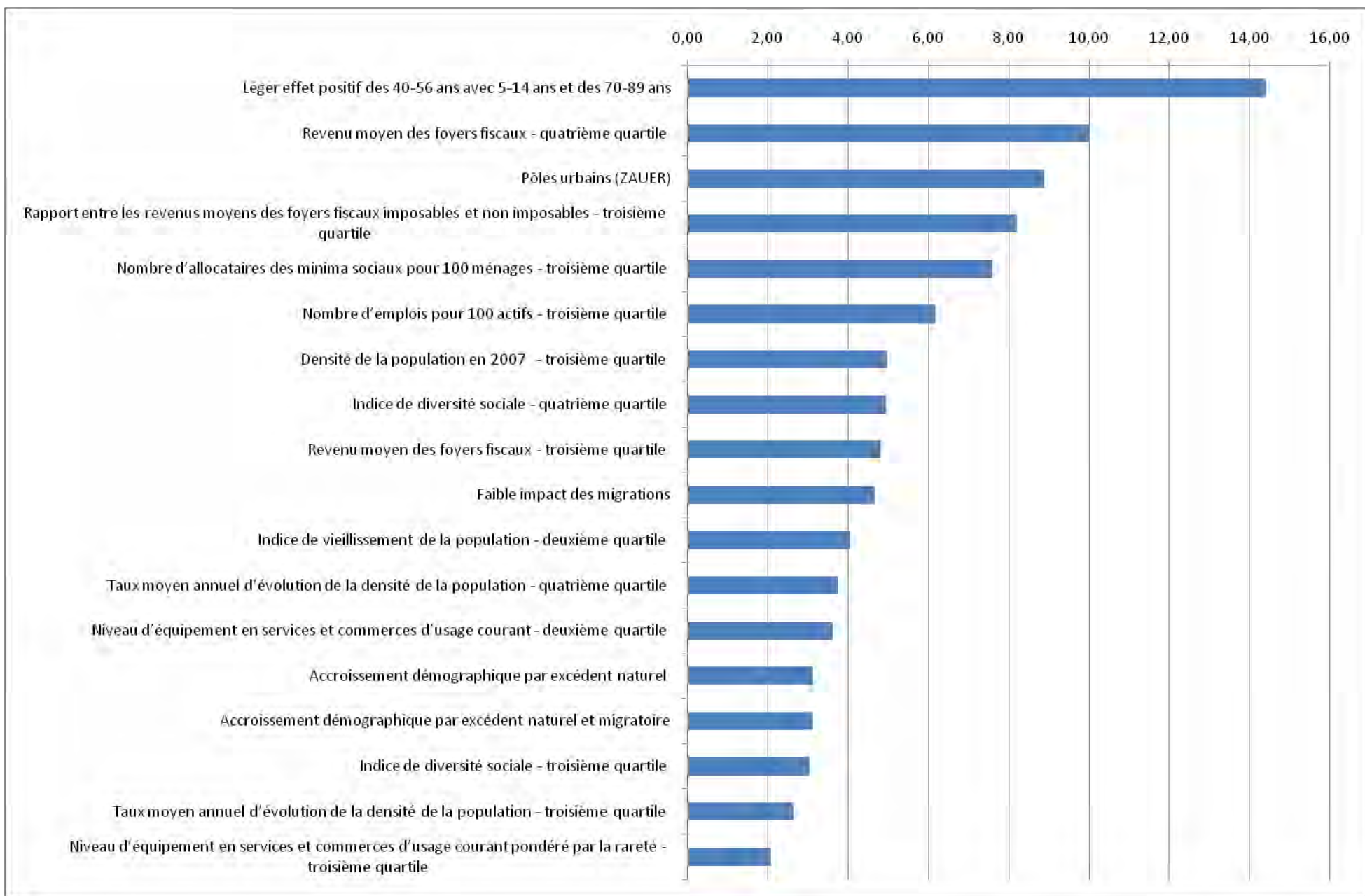
Tableau 125. Description de la classe 2.2 par les indicateurs qualitatifs

Nombre d'IRIS par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
93	77	0	0	0	0
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45		Arrivée de toutes les classes d'âge	
1	165	0		4	
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs		Arrivée de toutes les catégories sociales	
67	10	74		19	
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales
158	0	11	1	0	0

Tableau 126. Description de la classe 2.2 par les indicateurs qualitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2	Champ	Classe 2.2	Champ
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	1 608	1 985	0	0	15 417	26 403	1 770	3 040
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	8,24	1,11	-158,95	-1 040,54	159,07	527,53	39,03	82,75
Indice de vieillissement de la population	29	63	0	0	85	9 999	17	544
Nombre d'emplois pour 100 actifs	98	101	50	29	219	308	38	48
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,2	0,1	0	0	2	2,3	0,3	0,3
Indice de diversité sociale	147	201	82	74	231	771	31	94
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	74	73	50	0	92	101	10	13
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	18 745	15 526	12 965	3 113	27 212	27 212	3 198	4 216
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,7	4,8	3,8	0	5,3	23,6	0,4	1,1

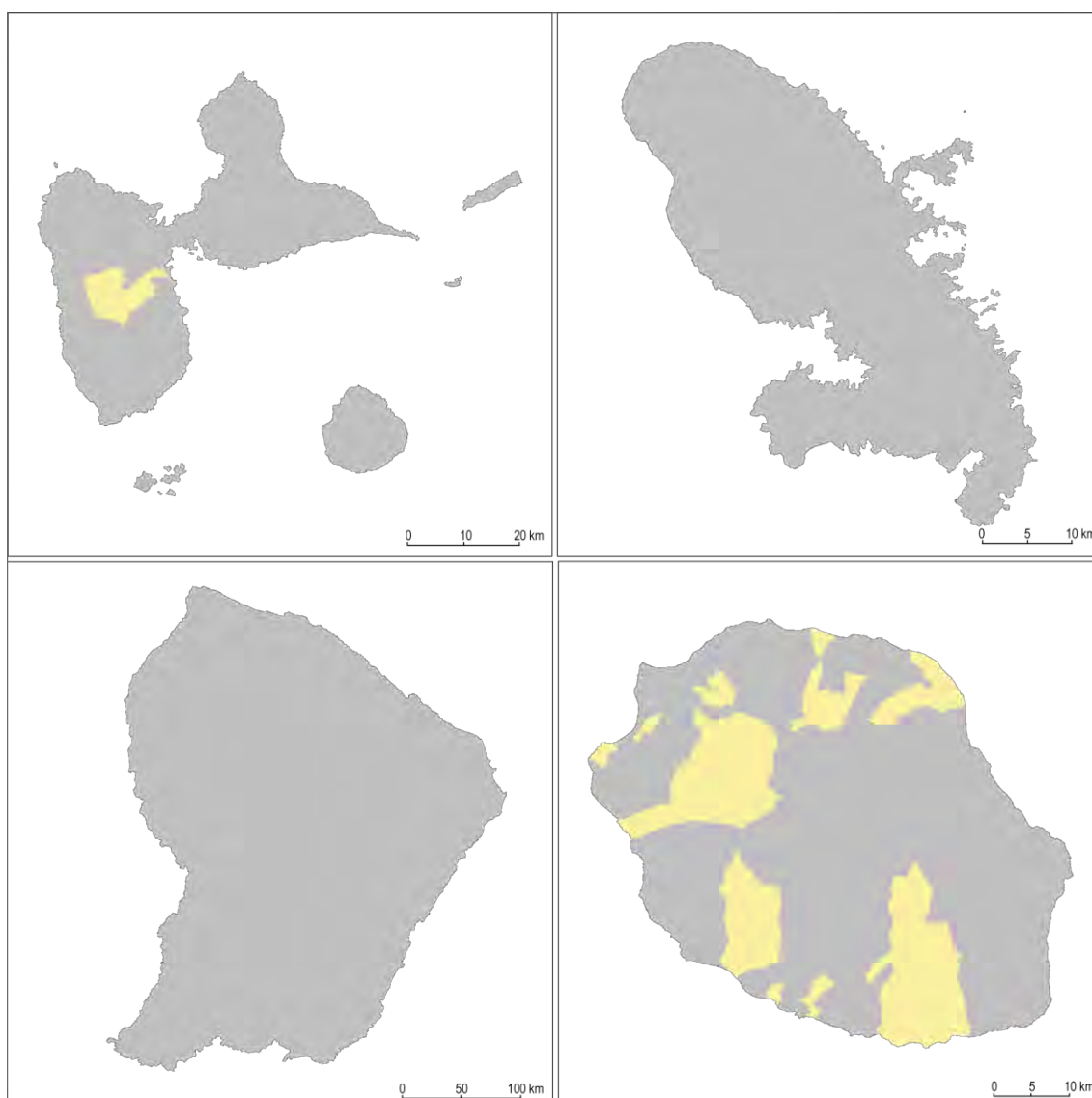
Figure 89. Description de la classe 2.2 par les modalités des variables actives – Valeurs-test



2. Espaces urbains en croissance démographique

2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
75	10,9	745	0,8	157 925	8,7



Cette classe regroupe 75 IRIS (10,9 %), n'occupe que 745 km² (0,8 % de la superficie des DOM) mais totalise plus de 150 000 habitants soit 8,7 % de la population des DOM.

Seulement deux départements sont concernés par cette classe. En Guadeloupe elle comprend un IRIS dont la superficie est importante et qui appartient à la commune Petit-Bourg. Beaucoup plus présente à la Réunion, cette classe y apparaît en périphérie des agglomérations du nord de l'île dans les communes : Les Trois-Bassins, Saint-Paul, La Possession, et Sainte-Marie. Elle occupe également l'ensemble du territoire communal de Saint-Louis et Saint-Joseph et majoritairement la commune de Saint-André. Elle apparaît aussi ponctuellement dans les communes Saint-Pierre et Le Tampon.

Les espaces concernés par cette classe, en majorité faisant partie des pôles urbains, se caractérisent par des densités de la population intermédiaires qui connaissent une croissance importante. La population y est très jeune et ils enregistrent une croissance démographique par excédent naturel et migratoire. Les migrations

résidentielles y exercent un faible impact sur la structure démographique par âge et par catégories socioprofessionnelles.

Ces espaces se caractérisent par un niveau d'équipement en services et commerces assez faible et souffrent d'un éloignement des emplois. Les revenus fiscaux des ménages y sont homogènes et se maintiennent à un niveau moyen mais légèrement inférieur à celui de l'ensemble des DOM. Les catégories « modestes » dominent dans leur structure sociale. Ils se caractérisent aussi par une forte présence des allocataires des minima sociaux.

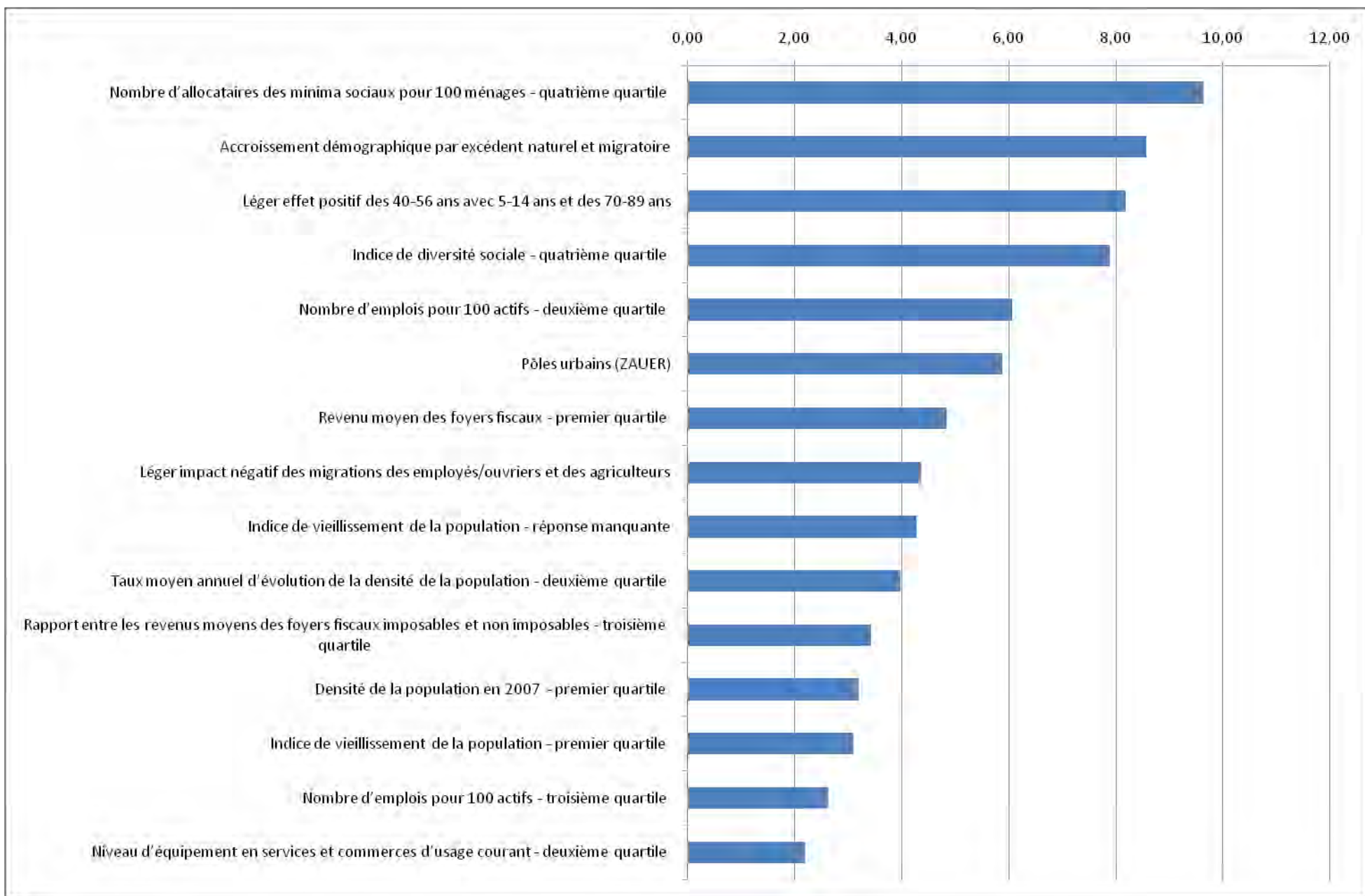
Tableau 127. Description de la classe 2.3 par les indicateurs qualitatifs

Nombre d'IRIS par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
67	8	0	0	0	0
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45		Arrivée de toutes les classes d'âge	
0	71	4		0	
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs		Arrivée de toutes les catégories sociales	
46	0	26		3	
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales
71	0	4	0	0	0

Tableau 128. Description de la classe 2.3 par les indicateurs quantitatifs

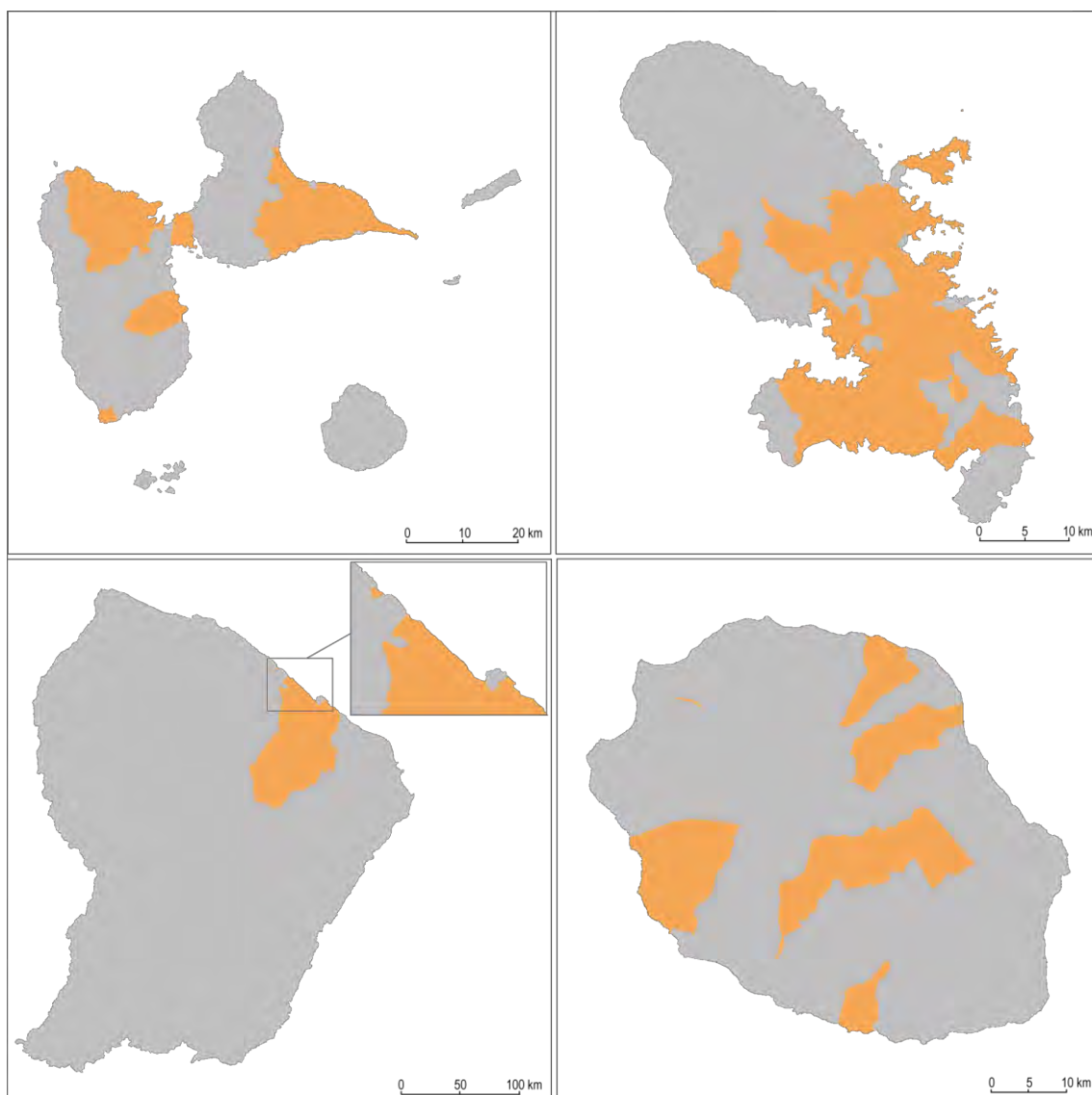
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 2.3	Champ	Classe 2.3	Champ	Classe 2.3	Champ	Classe 2.3	Champ
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	1 073	1 985	0	0	7 154	26 403	1 562	3 040
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	13,42	1,11	-86,30	-1 040,54	355,11	527,53	46,28	82,75
Indice de vieillissement de la population	22	63	0	0	50	9 999	12	544
Nombre d'emplois pour 100 actifs	86	101	50	29	147	308	15	48
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,1	0,1	0	0	1,1	2,3	0,2	0,3
Indice de diversité sociale	236	201	102	74	358	771	73	94
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	85	73	62	0	92	101	6	13
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	14 405	15 526	11 267	3 113	22 943	27 212	3 603	4 216
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,6	4,8	3,8	0	5	23,6	0,4	1,1

Figure 90. Description de la classe 2.3 par les modalités des variables actives – Valeurs-test



3. Espaces à caractère périurbain, attractifs et en croissance démographique

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
149	21,6	6392	7,1	449 922	24,9



Composée de 149 IRIS (21,6 %), cette classe occupe 7,1 % du territoire domien mais concerne presque 500 000 habitants soit 24,9 % de la population des DOM.

Très présente à la Martinique cette classe y concerne fortement la partie centrale et méridionale de l'île en regroupant les IRIS faisant partie de 16 communes. En Guyane c'est l'ensemble de la large périphérie de Cayenne et l'agglomération de Kourou qui en font partie. En Guadeloupe cette classe occupe la partie orientale de Grande Terre avec trois communes : Saint-François, Sainte-Anne et non intégralement – Le Moule. Elle est aussi présente en Basse Terre, surtout au nord de l'île avec les communes de Lamentin, Sainte-Rose et en partie – Baie-Panon, mais aussi plus au sud avec la commune de Goyave et à l'extrême sud de l'île avec la commune Viaux-Fort. A la Réunion cette classe apparaît discontinue. Elle y regroupe d'une part les IRIS faisant partie des communes littorales : Saint-Leu (mais aussi Les-Aviron) et Petite-île au sud-ouest, ainsi que Bras-Panon et Sainte-Suzanne au nord-est. D'autre part, elle comprend les IRIS situés en altitude faisant partie des communes Entre-deux, Le Tampon et Plaine-des-Palmistes.

La majorité des IRIS de cette classe fait partie des communes périurbaines (mono ou multipolarisées), bien que certains appartiennent aux pôles urbains ou ruraux, ou encore dans une très faible proportion aux communes

rurales. Les densités de population dans les espaces concernés par cette classe sont modérées mais connaissent une forte croissance depuis 1999.

La croissance démographique y est sensible et résulte d'un excédent naturel et migratoire. Ces espaces sont attractifs pour les personnes de tous âges et de toutes catégories socioprofessionnelles. La structure démographique par âge de ces espaces est équilibrée avec en moyenne 100 personnes âgées de 65 ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. Cependant la population y est plus âgée que sur l'ensemble du territoire domien (100 contre une moyenne générale de 63) et l'indice de vieillissement présente plus de contrastes (écart type égal à 817 contre 544 pour l'ensemble des DOM).

Ces espaces affichent un niveau d'équipement en services d'usage courant moyen, mais souffrent d'un fort éloignement des emplois. Les revenus fiscaux des ménages y sont homogènes et légèrement supérieurs à la valeur observée pour l'ensemble du territoire domien. La structure sociale de ces territoires se caractérise par une présence affirmée des catégories « supérieures » et par une faible présence d'allocataires des minima sociaux.

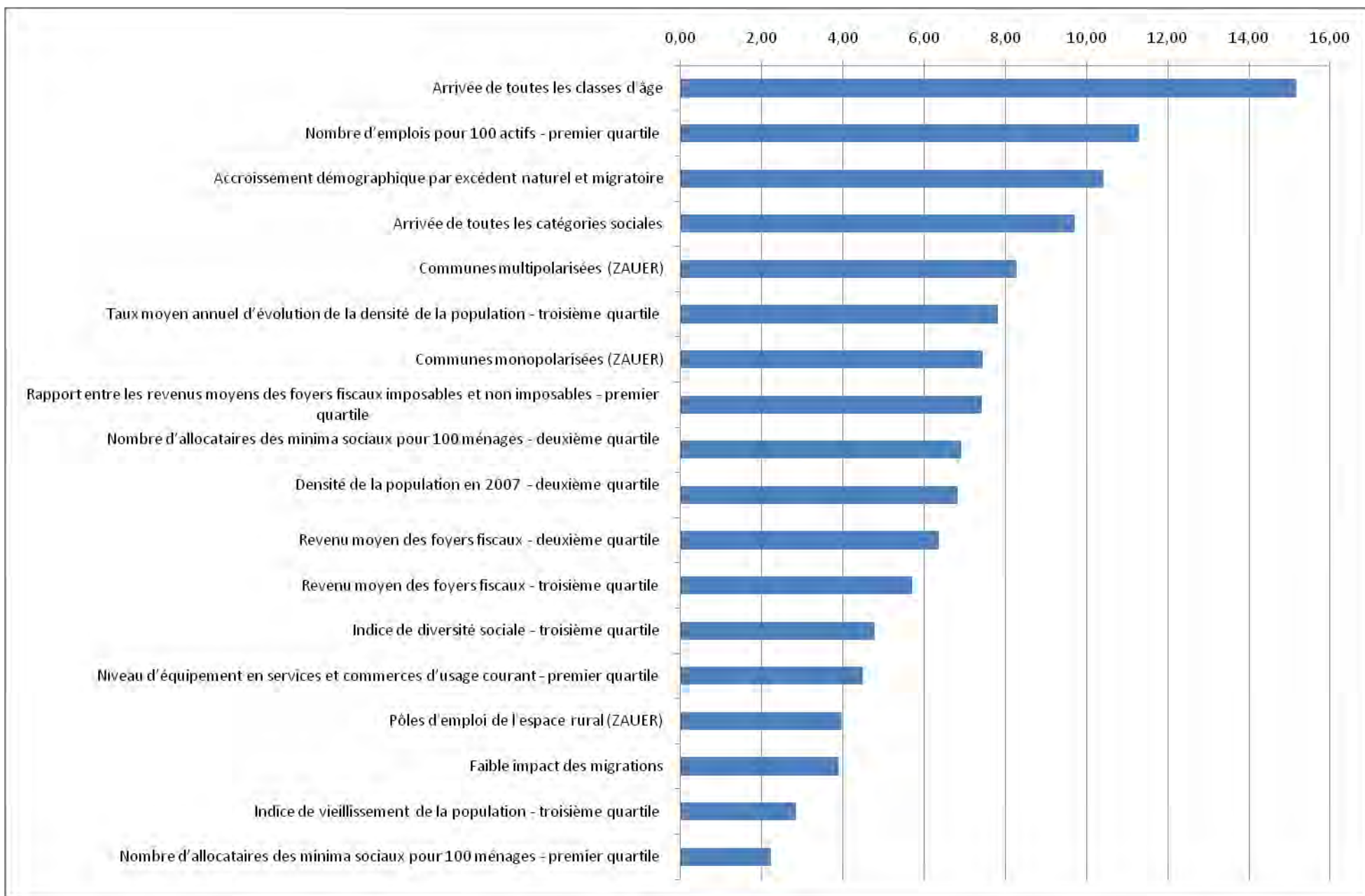
Tableau 129. Description de la classe 3 par les indicateurs qualitatifs

Nombre d'IRIS par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
121	28	0	0	0	0
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans		Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45	Arrivée de toutes les classes d'âge	
0	62		10	77	
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs		Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs		Arrivée de toutes les catégories sociales
28	1		63		57
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales
46	33	40	22	0	8

Tableau 130. Description de la classe 3 par les indicateurs quantitatifs

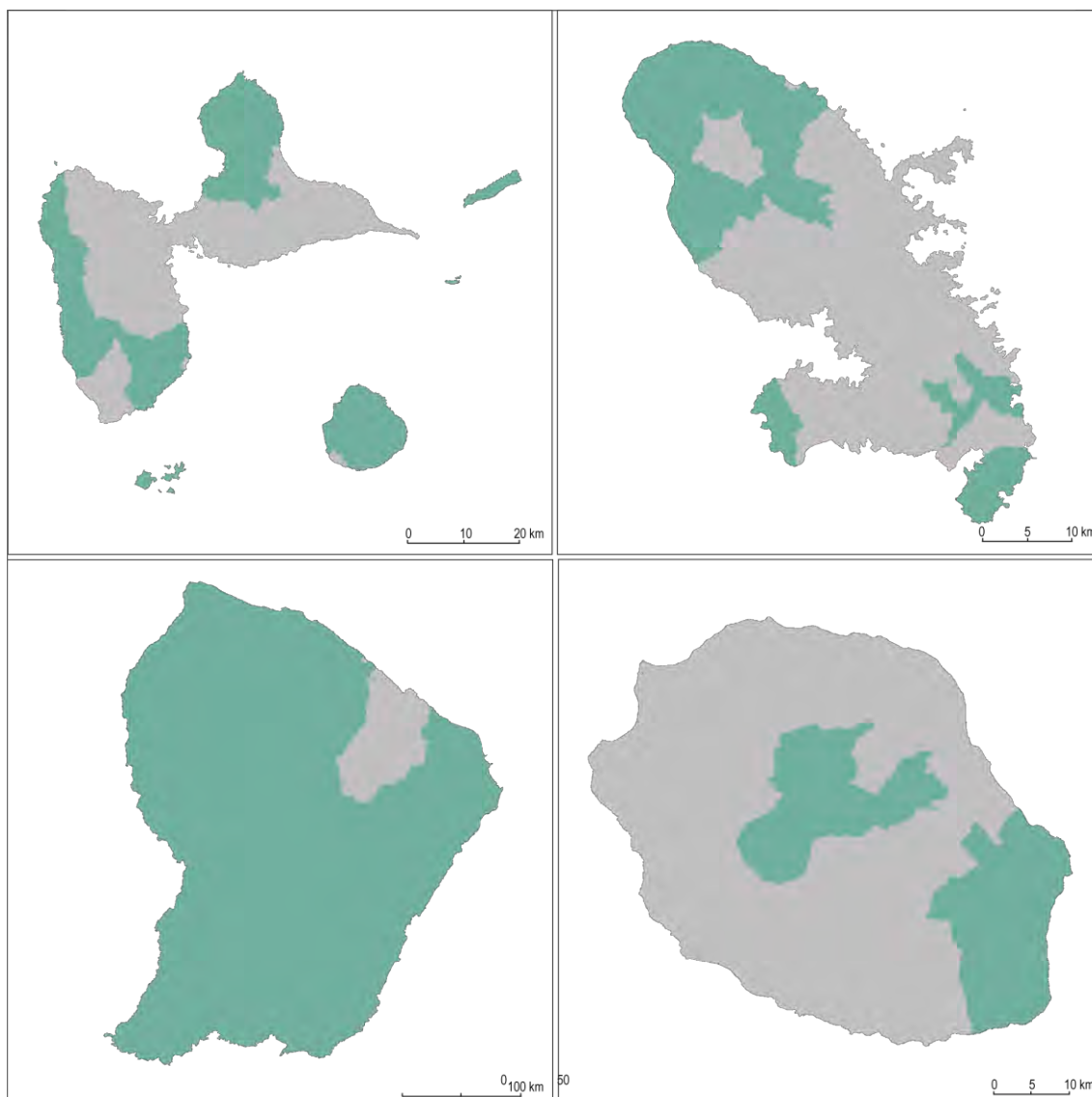
	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	632	1 985	0	0	5707	26 403	792	3 040
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	8,46	1,11	-60,52	-1 040,54	203,88	527,53	22,03	82,75
Indice de vieillissement de la population	100	63	0	0	9 999	9 999	817	544
Nombre d'emplois pour 100 actifs	69	101	29	29	219	308	32	48
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,1	0,1	0	0	1,4	2,3	0,3	0,3
Indice de diversité sociale	177	201	74	74	317	771	46	94
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	67	73	36	0	83	101	9	13
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	16 432	15 526	11 608	3 113	26 837	27 212	3 153	4 216
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,5	4,8	3,7	0	5,7	23,6	0,5	1,1

Figure 91. Description de la classe 3 par les modalités des variables actives – Valeurs-test



4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations modestes, très jeunes ou vieillissantes

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
111	16,1	81 130	90,7	252 461	14



De loin la plus importante en termes de superficie occupée couvrant plus de 80 000 km² soit 90,7 % du territoire domien, cette classe compte 16,1 % d'IRIS et ne totalise qu'un peu plus de 250 000 habitants soit 14 % de la population des DOM.

En Guadeloupe, sur Grande Terre cette classe occupe la péninsule septentrionale avec les communes Anse-Bertrand, Port-Louis, Petit-Canal et Morne-à-l'eau. Sur Basse Terre elle concerne presque l'intégralité du littoral occidental et méridional de l'île à l'exception des espaces à caractère urbain comprenant principalement l'agglomération de Basse-Terre et sa banlieue. Elle concerne aussi l'archipel des Saintes, Marie Galante à l'exception du centre de la ville principale Grand-Bourg, La Désirade et les îles de Petite Terre. En Martinique cette classe occupe le nord montagneux de l'île, mais aussi quelques IRIS au sud (communes Les Anses-d'Arlet, Sainte-Anne, et en partie Le Vauclin et Rivière-Pilote). A la Réunion cette classe occupe les cirques situés au centre de l'île sur le territoire des communes Cilaos, Saint-Benoît et Salazie. Elle occupe aussi une zone centrée sur le Piton de la Fournaise avec les communes de Sainte-Rose et Saint-Philippe. Enfin, cette classe occupe de

larges territoires en Guyane couvrant presque la totalité de ce département, à l'exception de l'agglomération de Kourou ainsi que de l'agglomération de Cayenne et des espaces sous son influence.

Cette classe concerne les territoires à très faible densité de population comparée aux autres classes de la typologie. L'évolution des densités y est lente. Il s'agit des espaces à caractère rural prononcé bien qu'une partie de ces IRIS (36 % environ) fasse partie des pôles urbains ou ruraux ou encore des communes périurbaines.

La moitié de ces IRIS connaît un déclin démographique à cause de leurs soldes migratoires négatifs, alors que l'autre moitié enregistre une croissance démographique surtout grâce à un excédent naturel. La majorité de ces espaces est concernée par les mouvements migratoires à impact négatif avec les départs massifs de différentes catégories socioprofessionnelles, de plusieurs classes d'âge et des actifs en particulier. Une des raisons de cette déprise démographique d'origine migratoire est sans doute un éloignement important des emplois et une plutôt faible accessibilité des services et commerces d'usage courant.

La structure sociale de ces espaces est largement dominée par les catégories « modestes ». Cependant le nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages y est plus faible qu'en moyenne sur l'ensemble du territoire domien. Les revenus fiscaux des ménages y sont les plus faibles parmi toutes les classes de la typologie, alors que les disparités de ressources monétaires entre les ménages imposables et non imposables y sont très importantes. La fragilité sociale de ces espaces est accentuée par une structure démographique par âge non équilibrée. En effet, une partie de ces territoires, situés surtout en Martinique, est concernée par un fort et rapide vieillissement de la population. D'autres espaces faisant partie de cette classe, situés surtout en Guyane et dans une moindre mesure à la Réunion, possèdent une population très jeune.

Tableau 131. Description de la classe 4 par les indicateurs qualitatifs

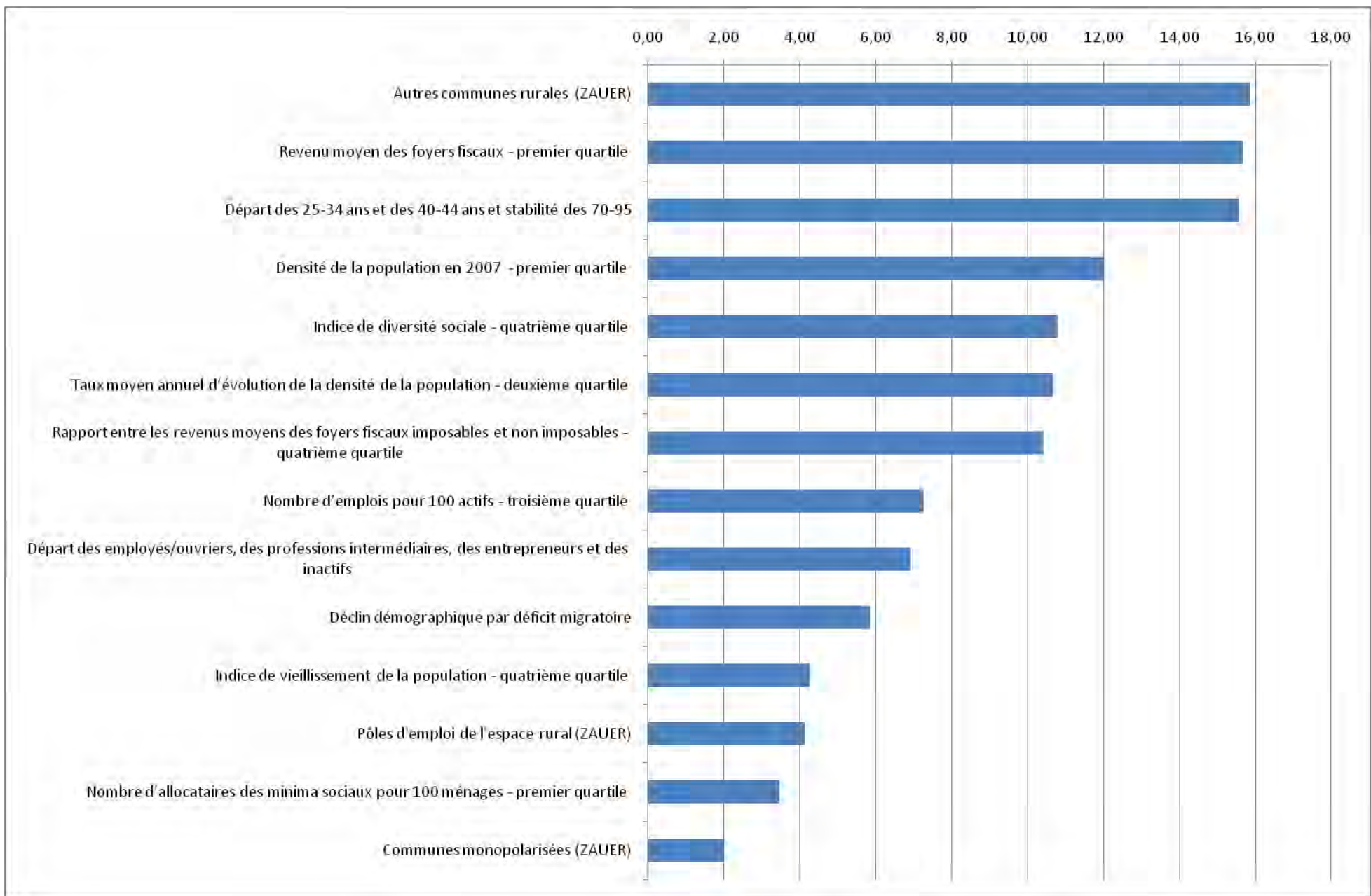
Nombre d'IRIS par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
23	38	0	2	0	48
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans		Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45	Arrivée de toutes les classes d'âge	
15	20		74	2	
Nombre d'IRIS par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs		Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs		Arrivée de toutes les catégories sociales
21	54		30		6
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales
8	13	1	19	0	70

Tableau 132. Description de la classe 4 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	251	1 985	0	0	4 111	26 403	567	3 040
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	0,81	1,11	-75,34	-1 040,54	58,74	527,53	11,94	82,75
Indice de vieillissement de la population	135	63	0	0	9 999	9 999	972	544
Nombre d'emplois pour 100 actifs	84	101	43	29	263	308	26	48
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,1	0,1	0	0	1,2	2,3	0,2	0,3
Indice de diversité sociale	306	201	112	74	771	771	129	94

Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	67	73	0	0	101	101	18	13
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	10 409	15 526	3 113	3 113	25 417	27 212	2 667	4 216
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	5,6	4,8	0	0	23,6	23,6	2,4	1,1

Figure 92. Description de la classe 4 par les modalités des variables actives – Valeurs-test



Typologie du thème « Emploi et activités économiques »

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Pour l'analyse du thème « Emploi et activités économiques » sept indicateurs ont été sélectionnés parmi l'ensemble des indicateurs construits et testés au sein de ce champ pour participer en tant que variables actives dans l'analyse factorielle des correspondances multiples (Tab. 133). L'ensemble des indicateurs mobilisés au sein du champ « Emploi et activités économiques » pour la typologie des espaces ruraux de la France métropolitaine ont été retenus également pour les DOM. Tous les indicateurs et variables illustratives de ce champ ont été calculés au niveau communal ou au niveau d'agrégats de communes afin de garantir la fiabilité statistique des données en utilisant systématiquement des unités de 2 000 hab. ou plus.

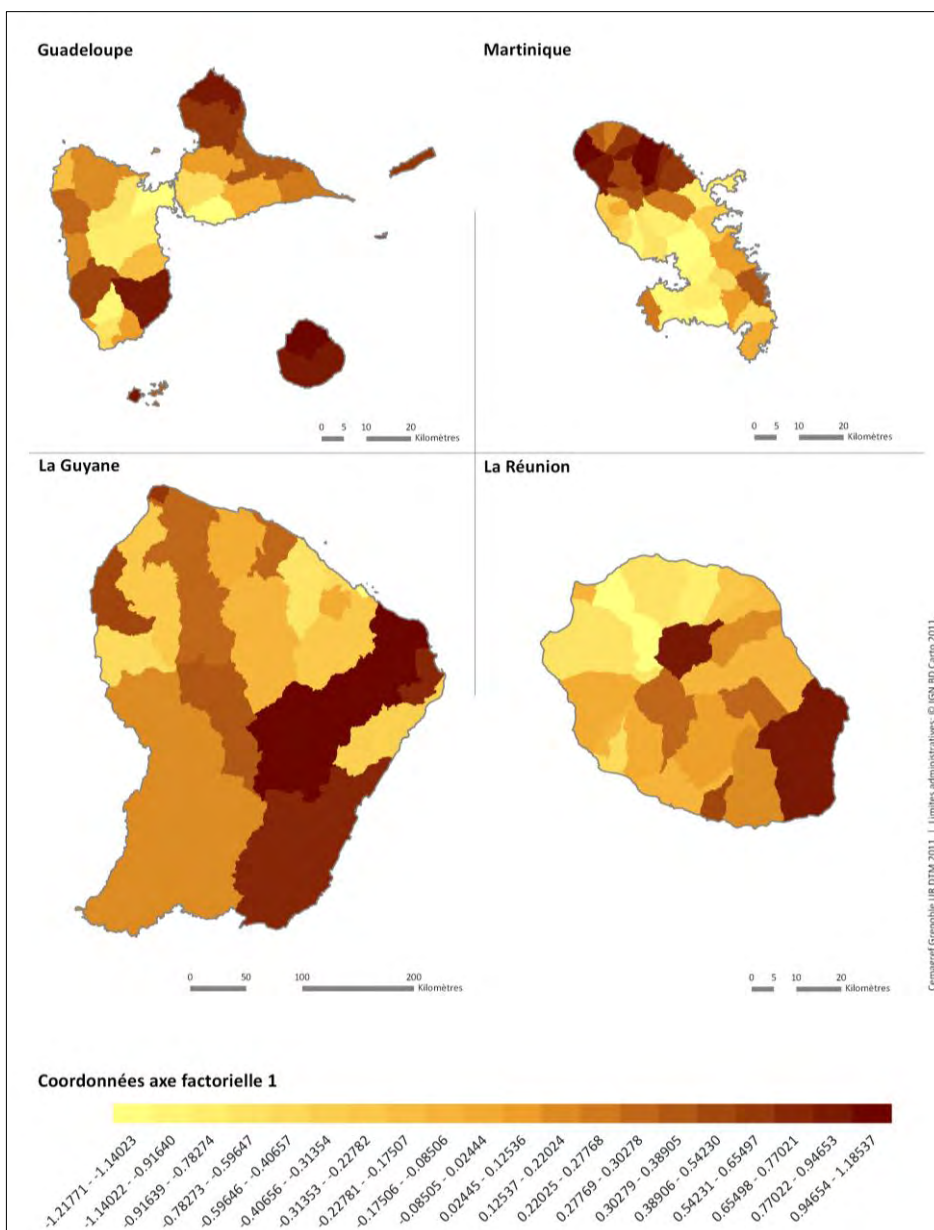
Tableau 133. Les indicateurs mobilisés pour le champ 2

	Enjeux	Indicateurs	Maille spatiale	Source
Marché du travail	Adéquation du capital humain	Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	Commune ou agrégat de communes	INSEE, RP 2007
	Qualité de l'insertion	Taux de chômage	Commune ou agrégat de communes	INSEE, RP 2007
		Part des actifs occupés à temps partiel	Commune ou agrégat de communes	INSEE, RP 2007
	Dynamisme	Taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (99-07)	Commune ou agrégat de communes	INSEE, RP 2007
Appareil productif	Satisfaction demande locale et attractivité industrielle	Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	Commune ou agrégat de communes	INSEE, RP 2007
	Valorisation ressources quasi-fixes	Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	Commune ou agrégat de communes	INSEE, RP 2007
		Quotient de localisation de l'emploi touristique	Commune ou agrégat de communes	INSEE, SIRENE, 2008 Pôle emploi, Base annuelle de l'emploi salarié, 2007

L'essentiel de l'information est résumé par les trois premiers axes qui expliquent 88 % de l'inertie. Le premier axe explique 52 % de l'inertie, le deuxième 24 % et la troisième 12 %.

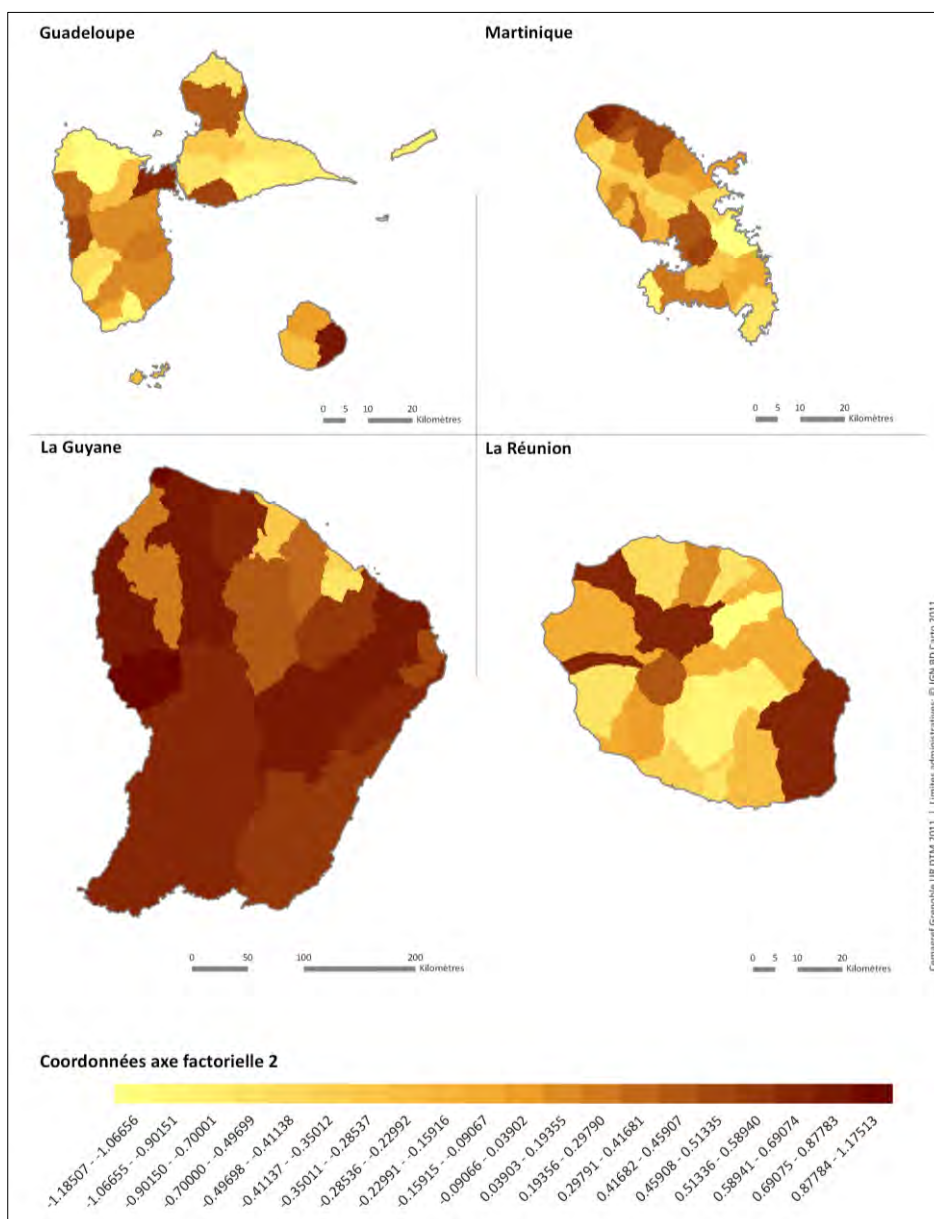
L'axe 1 est principalement structuré par les variables « part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans », « part des emplois à temps partiel », et, dans une moindre mesure par les variables « taux de chômage » et « part de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ». Cet axe permet ainsi d'opposer des communes à très fort taux de temps partiel (4ème quartile), avec un poids très important de l'activité agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total (4ème quartile), une très faible part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans (1er quartile) et des communes à très fort taux de diplômés du supérieur (4ème quartile), très faible part de temps partiel et de taux de chômage, et un très faible poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total (fig. 93).

Figure 93. Carte de l'axe 1



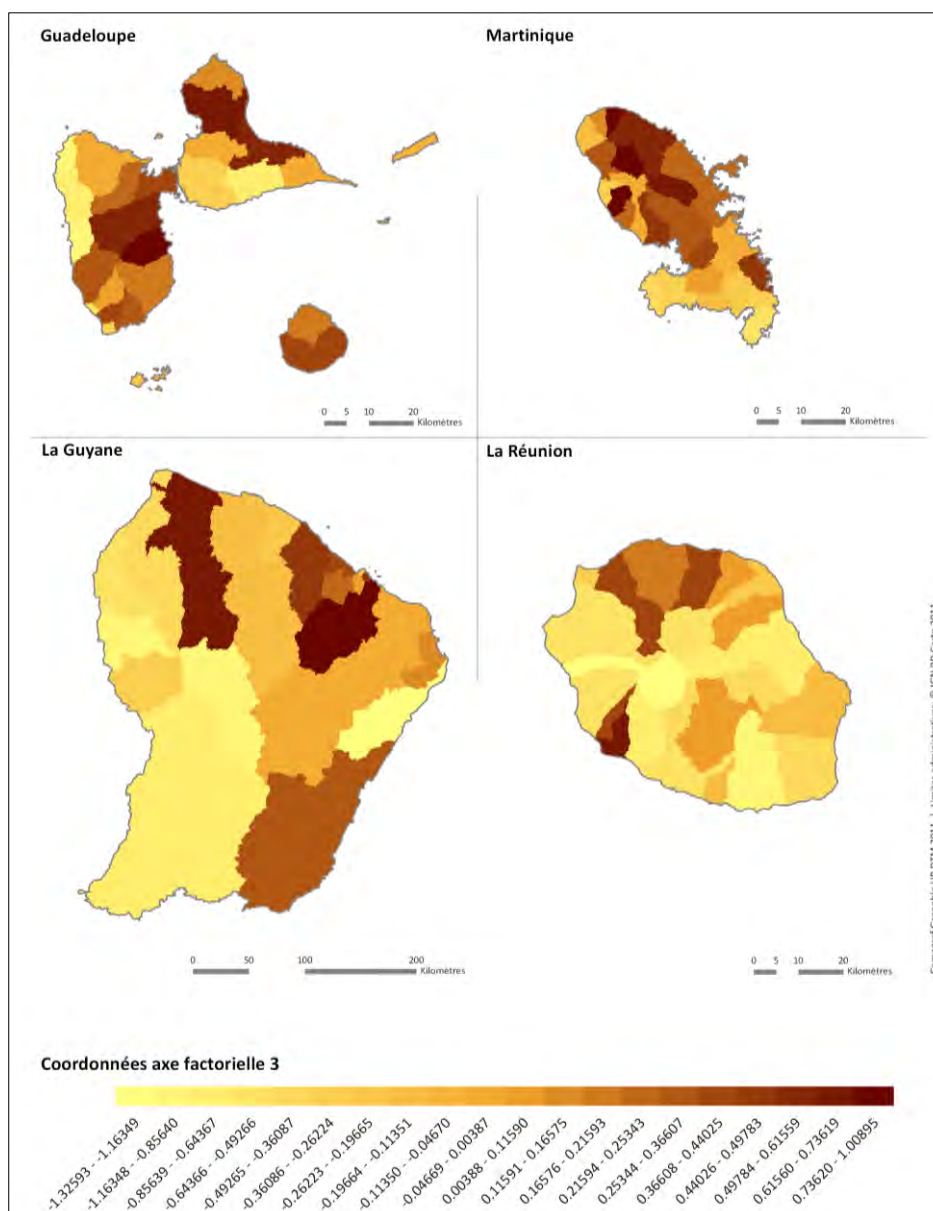
L'axe 2 est principalement structuré par les variables « part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans » et « poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ». Il permet ainsi d'opposer des communes à forte part des diplômés de l'enseignement supérieur (3ème quartile) au sein desquelles le poids de la sphère présentielle dans l'emploi total est important (3ème quartile) et des communes à très faible part des diplômés de l'enseignement supérieur (1er quartile) au sein desquelles le poids de la sphère présentielle dans l'emploi total est très faible (1er quartile) (fig. 94).

Figure 94. Carte de l'axe 2



L'axe 3 est principalement structuré par les variables « poids de la sphère présentielle dans l'emploi total » et « quotient de localisation de l'emploi touristique ». Il permet ainsi de distinguer des communes à très faible poids de la sphère présentielle dans l'emploi total (1er quartile) et aux faibles quotients de localisation de l'emploi touristique (quartiles 1 et 2). Ces communes se caractérisent qui plus est par un poids très important de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total (4ème quartile). A l'opposé de l'axe, on trouve des communes à très fort poids de la sphère présentielle dans l'emploi total (4er quartile) et à très fort quotient de localisation de l'emploi touristique (4ème quartile). Ces communes se caractérisent par ailleurs par un taux de chômage très élevé (4ème quartile), par le faible poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total (quartiles 1 et 2) et par un taux d'évolution de l'emploi assez élevé (3ème quartile) (fig. 95).

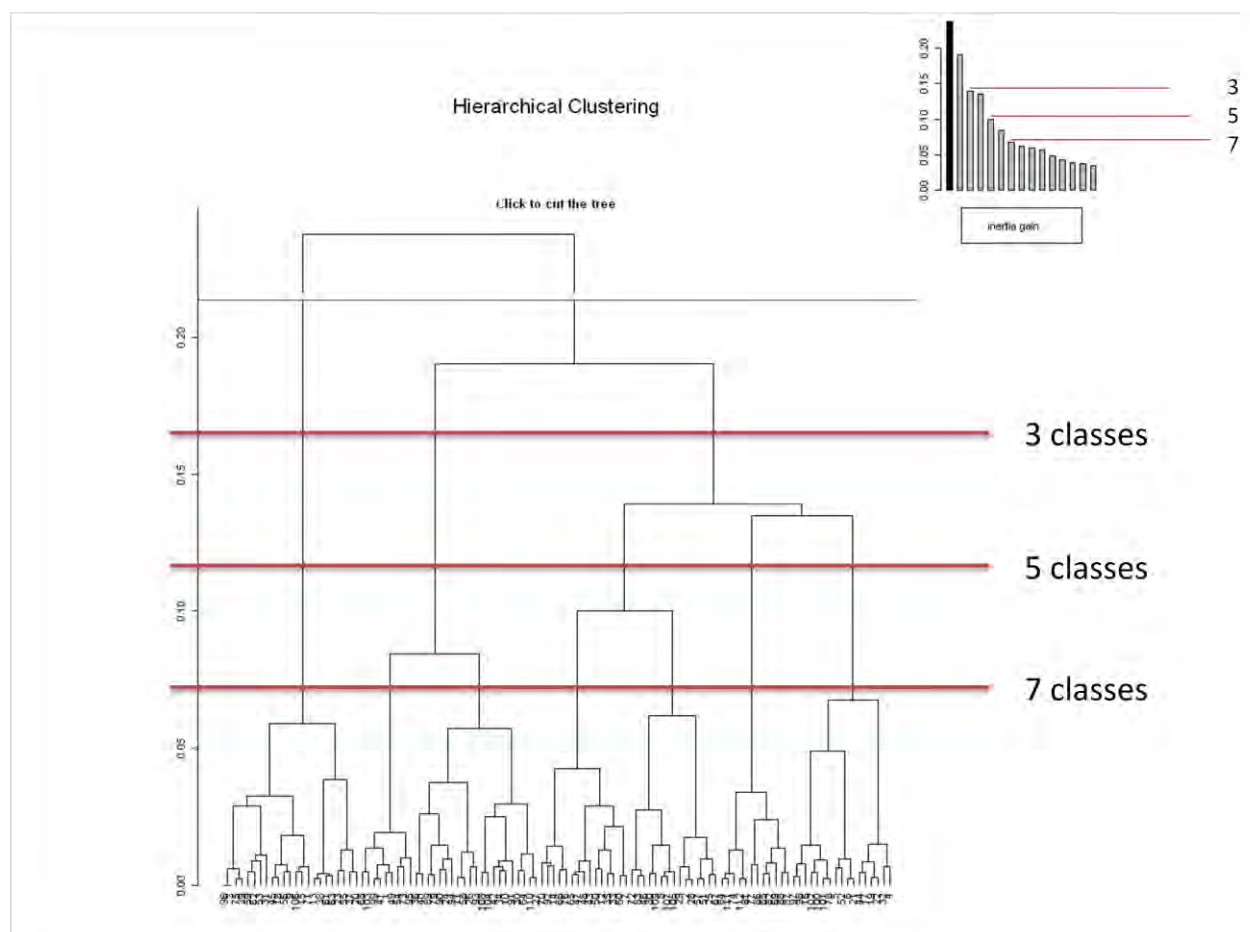
Figure 95. Carte de l'axe 3



La classification ascendante hiérarchique (CAH)

La classification ascendante hiérarchique réalisée sur les coordonnées des trois axes factoriels issues de l'AFCM a permis de faire émerger 5 classes (Fig. 96).

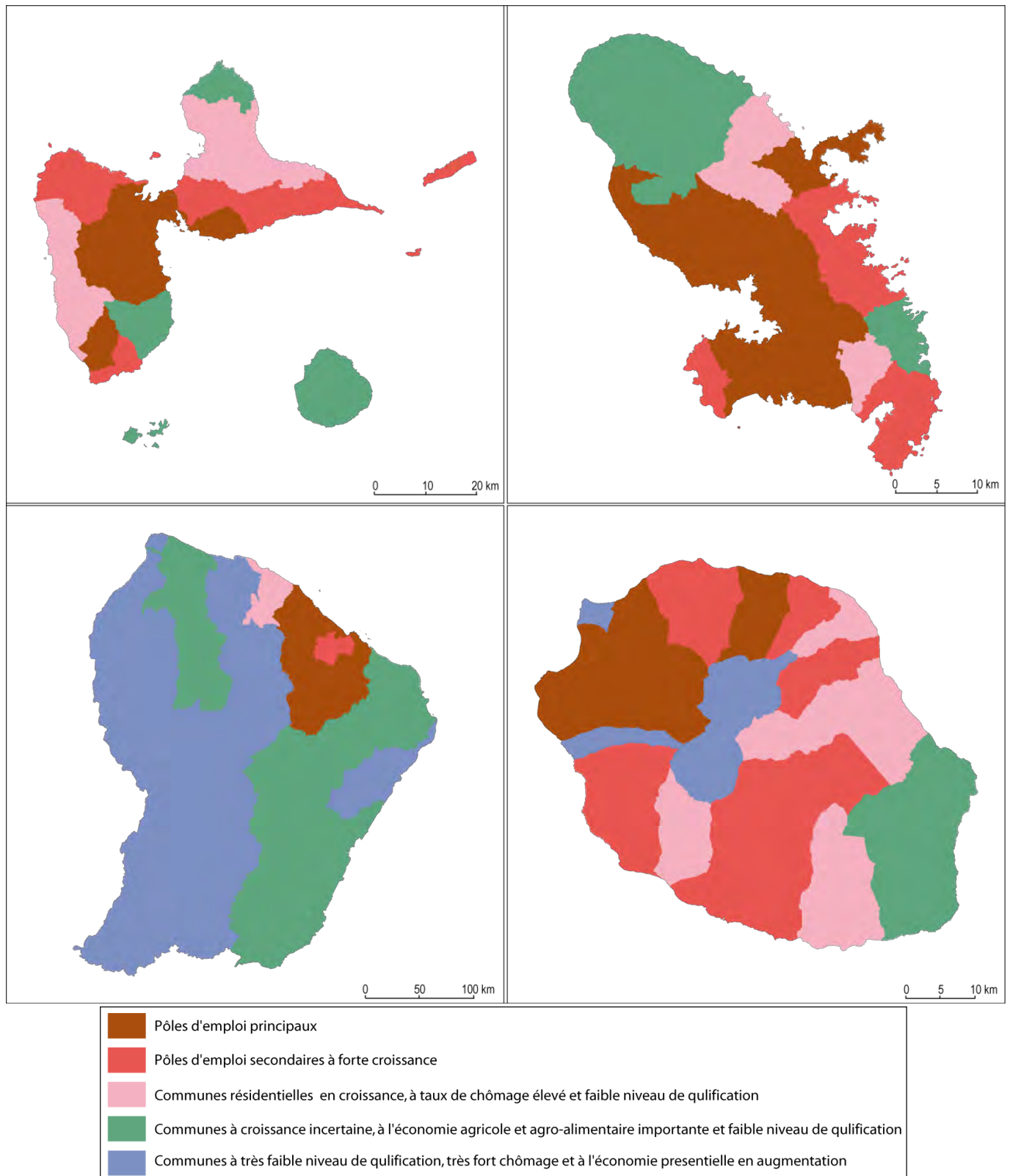
Figure 96. Dendrogramme de la classification ascendante hiérarchique



Les 2 premières classes incluent des communes dans une situation comparativement favorable, à la fois du point de vue de la croissance de l'emploi que du niveau de qualification : il s'agit des pôles d'emploi principaux (classe 1) et des pôles d'emplois secondaires à forte croissance (classe 2). A l'inverse, les classes 3 et 4 repèrent les communes en difficulté, et se différencient l'une de l'autre en raison de la prédominance de l'économie résidentielle et de l'émergence du tourisme pour la première, de l'importance de l'activité agricole pour la seconde. On retrouve dans ces classes les communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification (classe 3) et les communes à la croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification (classe 4). Enfin, la cinquième classe se trouve seulement à la Réunion et à la Guyane et, tout en étant la moins développée, présente le plus grand dynamisme économique. Elle regroupe des communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présente en augmentation (classe 5).

Importance relative des différents types

Figure 97. Typologie du champ « Emploi et activités économiques » en 5 classes



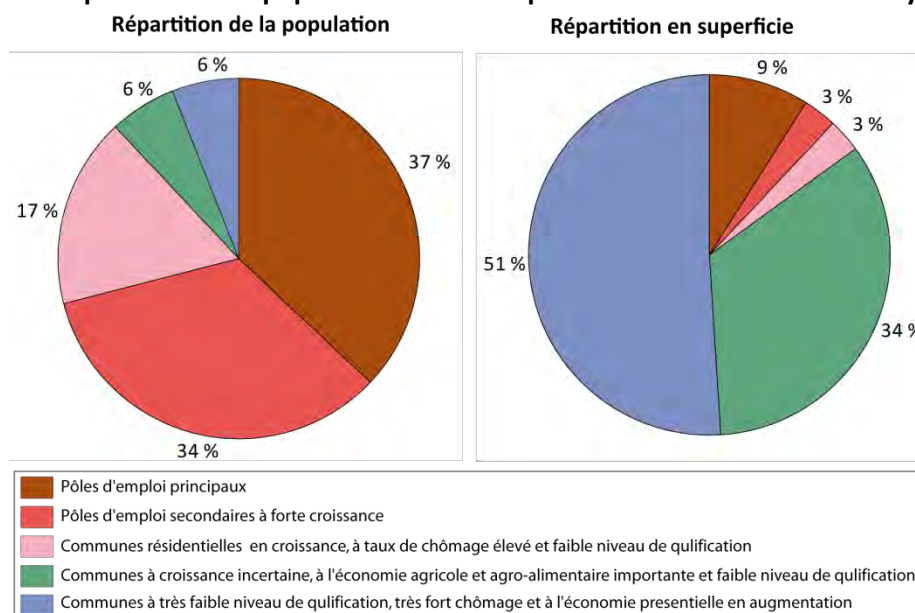
© INRA UMR 1041 CESAER / Cemagref DTR Grenoble / Cemagref METAFORT Clermont-Ferrand, 2011 d'après : IGN, INSEE

A l'échelle des DOM (fig. 97), la figure 98 qui illustre le tableau 134 ci-dessous met en valeur la très faible emprise spatiale des pôles d'emploi qui concentrent la grande majorité de la population et, à l'inverse, la très grande emprise spatiale des communes des classes 4 et 5 qui concernent une part très faible de la population. En effet, les pôles d'emploi concernent une très grande majorité de la population : 37 % pour les pôles d'emploi principaux (classe 1), 34 % pour les pôles d'emploi secondaires à forte croissance (classe 2). En termes d'emprise spatiale cependant, ces classes 1 et 2 n'occupent que 12 % du territoire domien (respectivement 9 et 3 %). La situation est opposée pour les communes à la croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification (classe 4) et les communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie pré-sentielle en augmentation (classe 5) : elles occupent à elles deux 85 % du territoire (34 et 51 %) mais ne concernent que 12 % de la population (6 et 6 %). Entre ces deux situations contrastées (classes 1 et 2 d'une part, 4 et 5 d'autre part) se trouvent les communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification (classe 3) : avec 3 % de l'espace total des DOM, cette classe concerne 17 % de leur population.

Tableau 134. Représentativité des différentes classes sur l'ensemble des DOM

	Communes		Superficie		Population 2007	
	Effectif	% DOM	km2	% DOM	Effectif	% DOM
Classe 1 Pôles d'emploi principaux	30	27	7 701	8,6	660 072	36,6
Classe 2 Pôles d'emplois secondaires à forte croissance	26	23	2 337	2,6	615 016	34,1
Classe 3 Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	17	15	2 427	2,7	309 451	17,1
Classe 4 Communes à la croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	25	22	30 674	34,3	103 479	5,7
Classe 5 Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie pré-sentielle en très forte croissance	14	13	46 294	51,8	117 430	6,5

Figure 98. Répartition de la population et de la superficie entre les classes de la typologie



Selon les DOM, la représentativité des 5 classes présente une grande variabilité (tab. 135 et fig. 99). Par exemple, les pôles d'emploi principaux (classe 1) n'occupent que 8 % de l'espace guyanais alors qu'ils occupent 40 % de

l'espace martiniquais. En termes de part de population, cette classe offre un fort contraste entre la Martinique (63 % de la population de l'île appartient à cette classe) et la Réunion (20 % de la population de l'île appartient à cette classe).

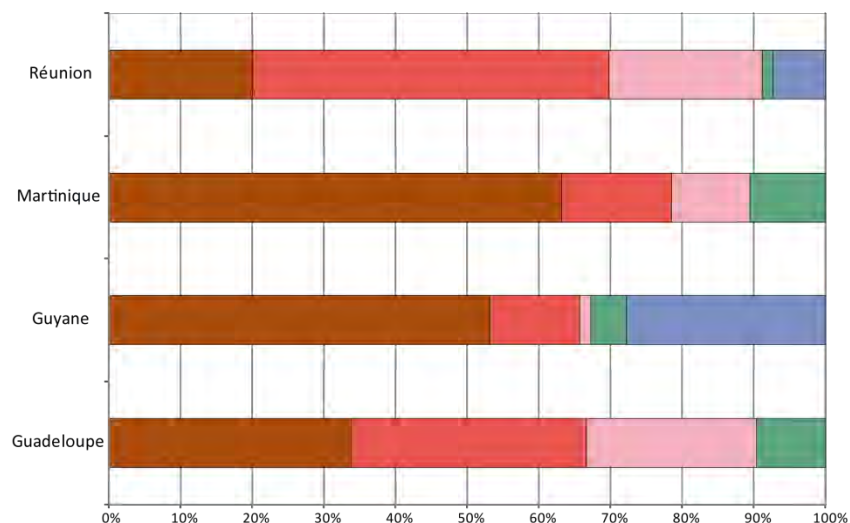
Quant aux pôles d'emplois secondaires à forte croissance (classe 2), ils occupent une part presque négligeable de l'espace guyanais (1 % de la superficie), mais une part importante des espaces réunionnais (37 %) et guadeloupéen (26 %). L'importance de cette classe pour ces deux derniers départements se fait également sentir du point de vue de la population concernée puisqu'elle concerne 33 % de la population à la Guadeloupe et 50 % de la population de la Réunion.

Les communes résidentielles en croissance (classe 3) sont très peu représentées à la Guyane (2 % de l'espace et 1 % de la population) mais plus fortement à la Guadeloupe (28 % de la superficie et 24 % de la population).

En Guyane et à la Martinique, environ un tiers de la superficie de ces départements correspond à des communes à la croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification (classe 4), alors qu'elles ne concernent que 13 % de l'espace réunionnais et 21 % de l'espace guadeloupéen. Enfin, les communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie prédominante en augmentation (classe 5) sont absentes des Antilles alors qu'elles sont très présentes en Guyane (55 % de la superficie et 28 % de la population) et, dans une moindre mesure, à la Réunion (10 % de la superficie et 7 % de la population).

Figure 99. Répartition de la superficie et de la population entre types au sein de chaque DOM

Répartition de la population



Répartition de la superficie

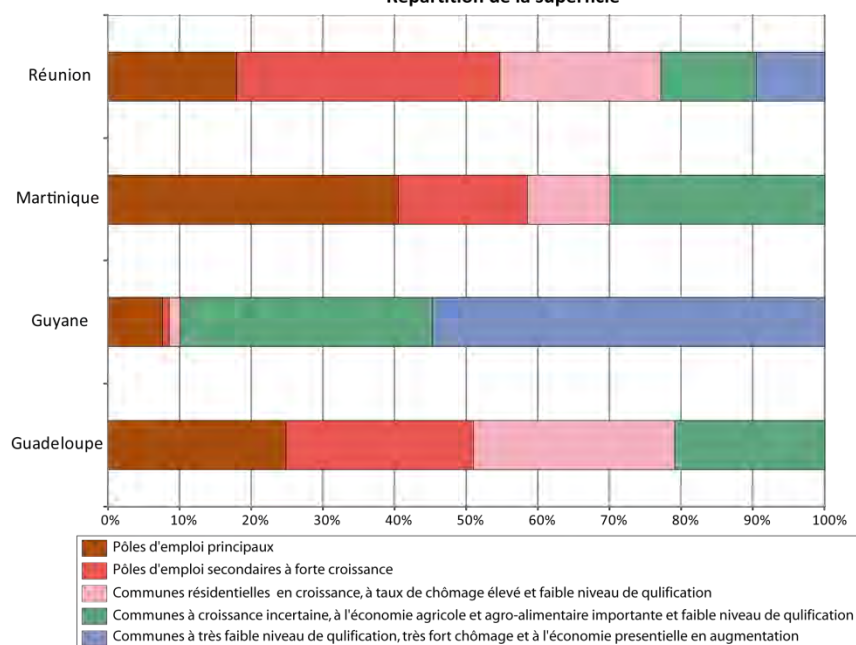







Tableau 135. Superficie et population des classes selon les DOM

		<i>Guadeloupe</i>	<i>Guyane</i>	<i>Martinique</i>	<i>Réunion</i>	<i>DOM</i>
Classe 1 	Superficie	407	6 399	446	449	7 701
	% superficie	25	8	40	18	9
	Population	136 344	113 221	251 165	159 341	660 072
	% population	34	53	63	20	36
Classe 2 	Superficie	427	792	199	919	2 337
	% superficie	26	1	18	37	3
	Population	132 691	26 851	60 919	394 555	615 016
	% population	33	13	15	50	34
Classe 3 	Superficie	461	1 277	127	562	2 427
	% superficie	28	2	11	22	3
	Population	95 524	3 110	43 635	170 182	312 451
	% population	24	1	11	21	17
Classe 4 	Superficie	342	29 670	330	332	30 674
	% superficie	21	35	30	13	34
	Population	39 026	10 636	42 009	11 809	103 479
	% population	10	5	11	1	6
Classe 5	Superficie	0	46 055	0	239	46 294

	% superficie	0	55	0	10	52
	Population	0	59 211	0	58 219	117 430
	% population	0	28	0	7	6
Total	Superficie	1 637	84 193	1 102	2 501	89 433
	% superficie	100	100	100	100	100
	Population	403 585	213 029	397 728	794 106	1 808 448
	% population	100	100	100	100	100

Analyse des types identifiés

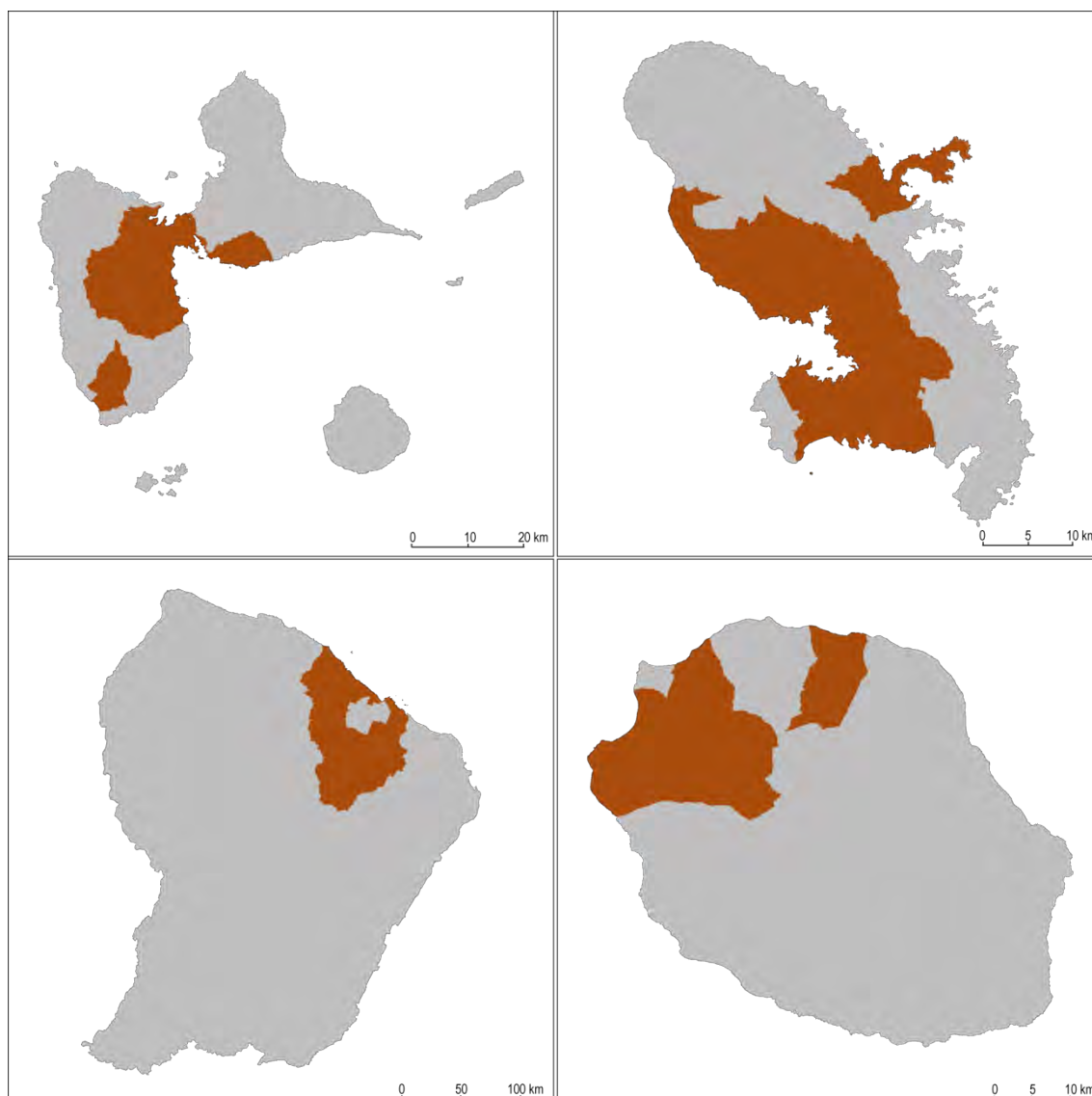
Tableau 136. Moyennes et écart-types des variables actives pour l'ensemble des DOM et pour chaque classe

	DOM		Classe 1 Pôles d'emploi principaux		Classe 2 Pôles d'emplois secondaires à forte croissance		Classe 3 Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification		Classe 4 Communes à la croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification		Classe 5 Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie préésentielle en très forte croissance	
	Moy.	EcT	Moy.	EcT	Moy.	EcT	Moy.	EcT	Moy.	EcT	Moy.	EcT
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	15,36	7,85	24,63	5,98	18,13	2,95	11,43	1,60	9,31	3,48	5,95	2,07
Taux de chômage	30,87	10,16	22,68	4,42	29,32	3,12	34,83	4,21	30,78	8,09	46,68	15,06
Part des actifs occupés à temps partiel	19,58	8,48	13,28	2,61	19,27	7,50	20,69	4,76	24,61	10,03	23,30	10,93
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	2,35	3,55	2,38	2,13	3,23	1,47	1,66	1,32	-0,58	2,02	6,75	6,67
Poids de la sphère préésentielle dans l'emploi total	74,84	11,70	76,01	9,67	78,62	4,50	79,81	7,67	70,28	10,35	67,40	22,09
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	12,07	9,18	7,54	6,50	10,14	4,36	10,54	5,62	22,83	9,93	7,97	8,35
Quotient de localisation de l'emploi touristique	1,61	2,04	1,42	1,64	1,83	2,26	0,75	0,39	1,69	2,04	2,53	3,14

Tableau 137. Moyennes et écart-types des variables illustratives pour l'ensemble des DOM et pour chaque classe

	DOM		Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5	
	Moy.	EcT	Moy.	EcT	Moy.	EcT	Moy.	EcT	Moy.	EcT	Moy.	EcT
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle	3,06	3,16	2,78	2,51	3,63	1,90	2,05	1,47	1,46	2,34	6,72	5,51
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présentielle	0,87	7,61	1,33	3,09	2,08	2,16	0,52	3,24	-4,23	3,63	7,19	18,20
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire	-2,91	12,38	-1,60	3,93	-1,20	2,83	-3,55	2,88	-2,38	6,87	-9,03	33,33
Taille moyenne des établissements industriels	7,43	4,80	9,87	5,87	6,87	3,51	7,54	3,39	5,51	4,38	6,26	4,86
Taux de création brut d'établissements marchands hors agriculture	16,34	5,90	17,69	4,51	19,03	5,58	14,70	4,11	11,81	5,51	18,50	6,95
Indice de diversification industrielle	0,49	0,21	0,64	0,11	0,61	0,12	0,53	0,12	0,32	0,16	0,23	0,20
Salaire net moyen des ouvriers non qualifiés	8,56	0,41	8,77	0,37	8,53	0,42	8,62	0,33	8,30	0,34	8,48	0,43
Part des cadres des fonctions métropolitaines	2,34	1,57	3,71	1,58	2,54	1,21	1,86	0,76	1,39	1,17	1,29	1,35
Part des retraités dans la population de plus de 15 ans	17,20	7,60	16,75	5,68	17,34	4,54	19,76	5,48	21,67	9,20	6,78	4,86
Capacité d'hébergement touristique	1365,50	1731,81	1712,10	1973,57	2339,10	2348,53	1032,11	956,23	619,00	662,89	552,54	523,71
Taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme	0,72	18,17	0,91	8,58	2,59	10,19	7,92	13,87	-2,82	26,20	-10,20	34,23
Part des personnes à formation professionnelle dans les 25-49 ans diplômés de l'enseignement secondaire	78,45	5,73	74,19	4,41	77,64	4,08	79,73	4,03	83,14	3,01	79,17	8,93
Part des personnes sans diplôme dans la population non scolarisée de 15-29 ans	25,85	16,28	16,87	7,14	20,86	4,40	21,23	5,59	29,16	18,84	54,04	16,64
Taux de chômage de longue durée	45,35	7,49	45,32	6,64	44,52	6,54	48,55	7,69	47,52	5,18	38,51	10,70
Taux d'emploi des 55-64 ans	33,80	10,36	42,20	6,24	30,91	6,69	30,80	6,38	32,08	8,27	27,90	18,22
Part des emplois publics	41,74	10,90	38,94	10,31	40,42	7,20	45,42	8,05	42,51	8,36	44,33	20,51

Classe 1 : Pôles d'emploi principaux



Les communes de la classe 1 présentent un très fort capital humain (le plus fort des DOM avec environ 25 % des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans), le plus faible chômage (22,7 %) et le plus faible taux de travail à temps partiel (13,3 %).

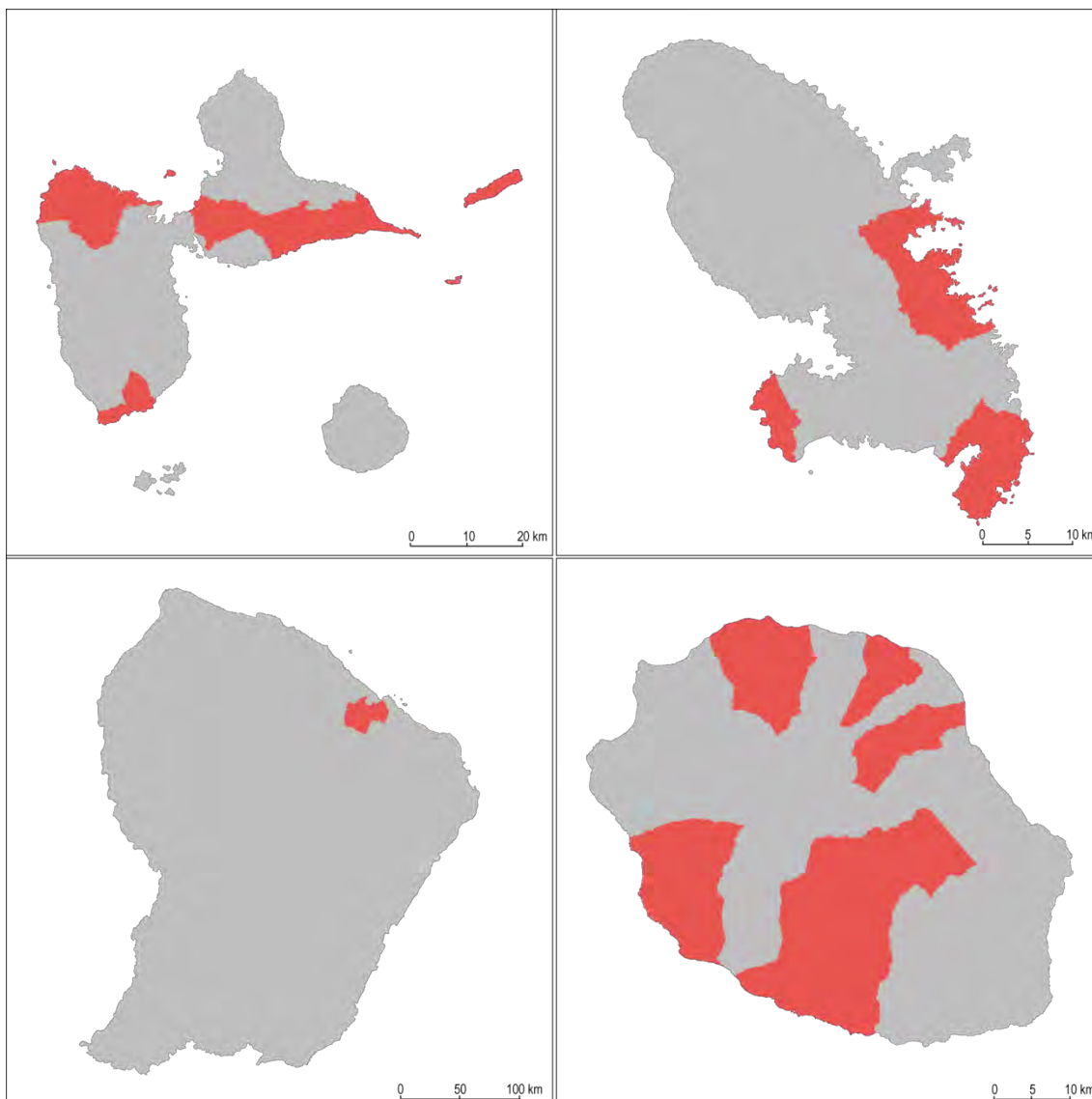
L'économie est fortement présentielle : le poids de la sphère présentielle, de 76 %, est légèrement plus important que la moyenne des DOM de 75 %, il reste cependant plus faible que pour le type 2. Plus qu'ailleurs dans les autres classes, la classe 1 se caractérise par la présence d'activités industrielles, la taille moyenne des établissements industriels la plus élevée (environ 10) et un indice de diversification industrielle le plus élevé. Par ailleurs, la part des cadres des fonctions métropolitaines est ici également la plus élevée (3,71), donnant à cette classe le caractère de pôle d'emplois de services et industriels. Comparativement, la part des emplois publics est la plus faible (presque 39 % alors que le taux moyen pour les DOM est de presque 42 %). Il s'agit également de communes qui présentent le plus faible taux d'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire (7,54 %) et où le quotient de localisation de l'emploi touristique est plus faible que pour la moyenne des DOM (1,42 au lieu de 1,61). Dans l'ensemble, les communes de la classe 1 bénéficient d'un taux de croissance de l'emploi positif, équivalent à la moyenne des DOM (2,38 au lieu de 2,35).

Regroupant le plus grand nombre de communes (30) et concernant la plus grande part de la population domienne (36,6 %), la classe 1 ne concerne que 8,6 % de la superficie des DOM. Il convient cependant de nuancer cette représentativité au regard de l'importance spatiale de la Guyane et de la Réunion dans cet ensemble

domien, ces deux îles étant peu marquées par la présence de cette classe. A l'inverse, à la Martinique comme à la Guadeloupe, cette classe 1 est la plus représentée des 5 classes. Pour la Martinique, elle concerne 40 % de la superficie et 63 % de la population. La classe s'étend sur une grande partie de la côte ouest, depuis le Carbet jusqu'à Sainte-Luce au sud, en incluant Bellefontaine, Case-Pilote, Schoelcher, Saint-Joseph, Fort-de-France, Le Lamentin, Ducos, Saint-Esprit, Rivière-Salée, Les Trois-Ilets, Le Diamant. Sur la côte est, la commune de la Trinité appartient également à cette classe. Pour la Guadeloupe, la classe 1 concerne 25 % de la superficie et 34 % de la population. Elle concerne les communes situées à proximité du chef-lieu Basse-Terre (Gourbeyre et Saint-Claude) et de Pointe-à-Pitre (Le Gosier, Pointe-à-Pitre elle-même, Baie-Mahault, Le Lamentin, Petit-Bourg et Goyave).

A la Guyane, cette classe 1 n'occupe que 8 % du territoire mais concerne tout de même 53 % de la population. Il s'agit alors des communes de Kourou, Macouria-Tonate, Cayenne, Rémire-Mont-Joly et Roura. A la Réunion, cette classe occupe une part plus importante du territoire insulaire (18 %) mais ne concerne cette fois que 20 % de la population. Il s'agit pour cette île de seulement trois communes situées au nord : Saint-Paul, La Possession et Sainte-Marie.

Classe 2 : Pôles d'emplois secondaires à forte croissance

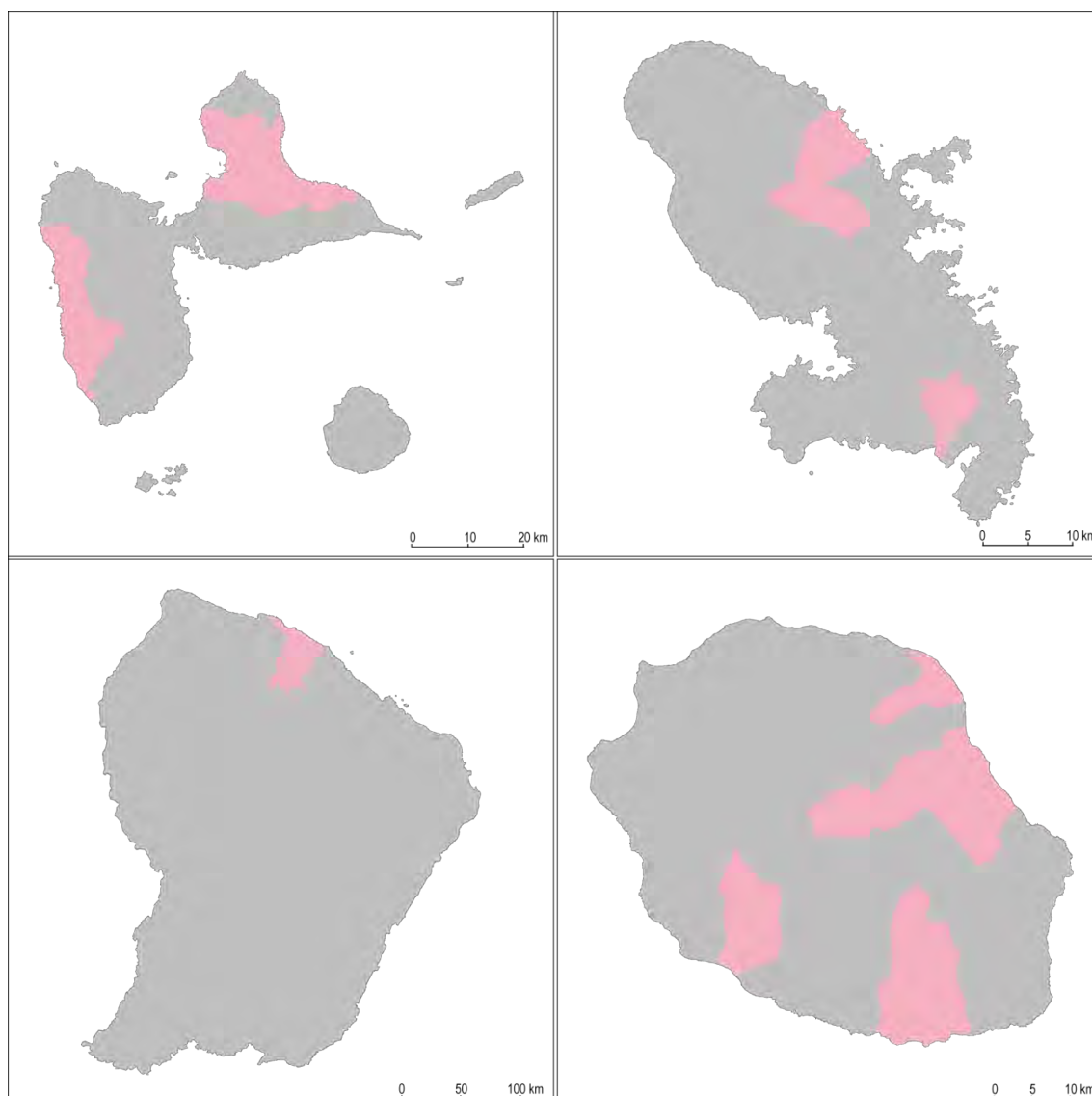


Tout en étant dans une situation économique plutôt favorable, les communes de la classe 2 présentent des indicateurs du marché de l'emploi et de capital humain moins positifs que ceux de la classe 1 : le taux de chômage y est plus élevé (29 % au lieu des 23 % de la classe 1, plus proche donc de la moyenne des DOM qui est de 31 %) ; le taux d'emploi à temps partiel y est plus élevé (équivalent à la moyenne domienne, il est de 19,3 % alors que celui de la classe 1 est de seulement 13,3 %) ; la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans, tout en étant supérieure à la moyenne domienne, est inférieure à celle des communes de la classe 1 (18 % au lieu de 25 %). Cependant, les communes de la classe 2 se distinguent également par la forte croissance de l'emploi sur la période 1999-2007 : le taux de croissance moyen de l'emploi y est de 3,23 %, bien au-dessus de la moyenne des DOM (2,35 %) et de celle de la classe 1 (2,38 %).

Concernant les activités prédominantes, il apparaît que la part des emplois dans la sphère agricole et agro-alimentaire est plus élevée que dans la classe 1 mais reste inférieure à la moyenne des DOM (10,14 % au lieu de 12,07 %) et se trouve dans une dynamique décroissante (taux de -1,20 % entre 1999 et 2007). A l'inverse, l'importance de l'activité touristique en comparaison des autres secteurs d'activités constitue le point marquant de cette classe : le quotient de localisation de l'emploi touristique est le plus élevé après celui de la classe 5 (1,83); la capacité d'hébergement touristique est de loin la plus élevée (2 339 lits) et le taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme est le plus élevé (2,59 %) après celui de la classe 3.

La classe 2 occupe une faible partie de l'espace domien (3 %) mais concerne un peu plus du tiers de la population (34 %) à l'instar de la classe 1. Comme pour la classe 1, la classe 2 est plus ou moins fortement représentée selon les DOM. C'est à la Guadeloupe et à la Réunion que cette classe a la plus grande emprise spatiale (respectivement 26 et 37 % de la superficie) et qu'elle concerne les parts les plus importantes de la population (respectivement 33 et 50 %). A la Guadeloupe, cette classe concerne quatre groupes de communes : un premier au sud de Grande Terre (Les Aymes, Sainte-Anne et Saint-François) ; un second au nord de Basse Terre (Sainte-Rose et Deshaies); un troisième à la pointe sud de Basse Terre (Vieux-Fort et Trois-Rivières) ; le dernier correspond à l'île de la Désirade. A la Réunion, cette classe concerne : Saint-Denis, Sainte-Suzanne, Bras-Panon, au nord ; au sud : Saint-Leu, Les Avirons, Etang-Salé, Saint-Pierre, Entre-Deux, Le Tampon, La Plaine-des-Palmistes, et Petite-Ile. A la Martinique, cette classe concerne 5 communes, soit 18 % de la superficie et 15 % de la population, toutes situées dans la moitié sud de l'île : Les Anses-d'Arlet, Le Marin et Le Vauclin au sud, Le François et Le Robert sur la côte est. Enfin, en Guyane, la classe 2 ne concerne que 1 % du territoire et 13 % de la population, sur seulement 2 communes limitrophes à Cayenne : Montsinery-Tonnegrande et Matoury.

Classe 3 : Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification

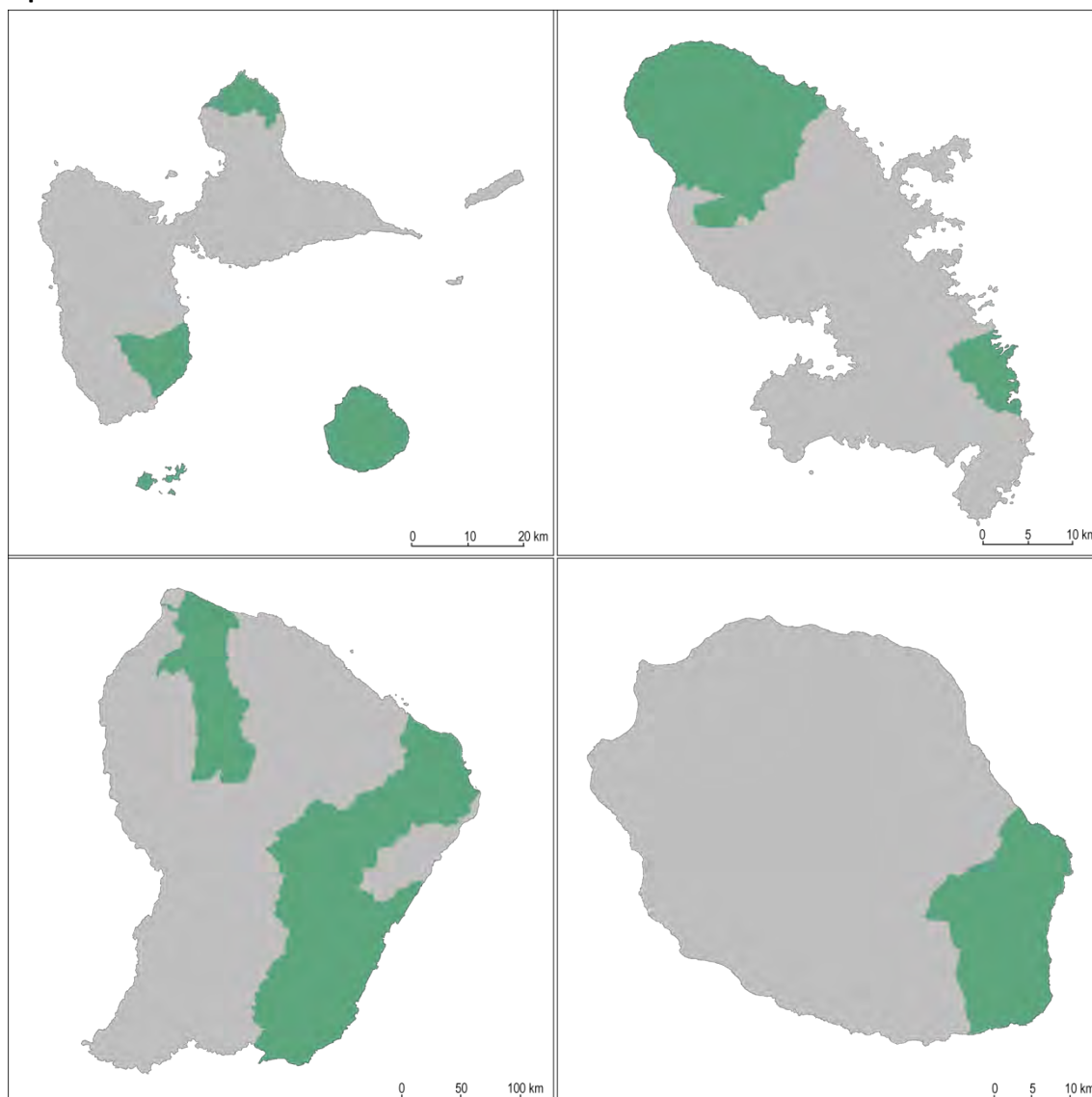


Les communes de la classe 3 se caractérisent par le plus important poids de la sphère présentielle dans l'emploi total des DOM (79,81 % au lieu des 74,84 % de moyenne domienne). Tout en étant en forte décroissance (taux de croissance annuel moyen de -3,55 % entre 1999 et 2007), le poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total reste très légèrement inférieur au poids moyen pour les DOM (10,54 au lieu de 12,07 %). En parallèle, la part des cadres des fonctions métropolitaines est assez faible (1,86 %) et la part des emplois publics est la plus élevée (45,42 %). Ainsi les communes de cette classe sont-elles peu marquées par la création d'emploi et par le développement des activités présentielles et non-présentielles, adoptant en ce sens un caractère résidentiel. Il convient de noter cependant que, malgré un quotient de localisation de l'emploi touristique très faible en 2007 (le plus faible avec 0,75), et malgré une capacité d'hébergement touristique faible (1 032,11 lits), cette classe est marquée par une très forte croissance de l'emploi liée au tourisme (taux de croissance annuel moyen des emplois liés au tourisme de 7,92).

Malgré cette croissance des emplois liés au tourisme, la croissance de l'emploi est faible (1,66 % de taux de croissance moyen entre 1999 et 2007) donnant à ces communes un caractère peu dynamique. Ce caractère est renforcé par un taux de chômage élevé (34,83 %), la part des actifs à temps partiel plus forte que la moyenne domienne (20,69 %), et un capital humain faible (seulement 11,43 % des 25-49 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur en 2007). Dans cette continuité, le taux de chômage de longue durée y est le plus élevé (48,55 %).

La classe 3 concerne 17 communes, présentes sur les 4 DOM. Ces communes occupent seulement 2,7 % du territoire domien mais regroupent 17,1 % de sa population. Comme pour la classe 2, c'est à la Guadeloupe et à la Réunion que cette classe est la plus représentée. A la Guadeloupe, la classe 3 occupe 28 % de la superficie et concerne 24 % de la population. On la retrouve sur toute la côte ouest de Basse Terre (Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Bouillante, Pointe-Noire) et sur la partie nord de Grande Terre (Port-Louis, Petit-Canal, Morne-à-l'Eau, Le Moule). A la Réunion, cette classe occupe 22 % du territoire et concerne 21 % de la population. Les communes concernées occupent la partie est de l'île, enserrées entre les communes de la classe 2 : Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Joseph et Saint-Louis. A la Martinique, cette classe 3 concerne 11 % du territoire et 11 % de sa population. Seules trois communes sont en classe 3 : Sainte-Marie et Gros-Morne au nord, Rivière-Pilote au sud. En Guyane, cette classe est très faiblement représentée. Seule la commune de Sinnamary est en classe 3, ce qui correspond à 2 % du territoire guyanais et 1 % de sa population.

Classe 4 : Communes à la croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification



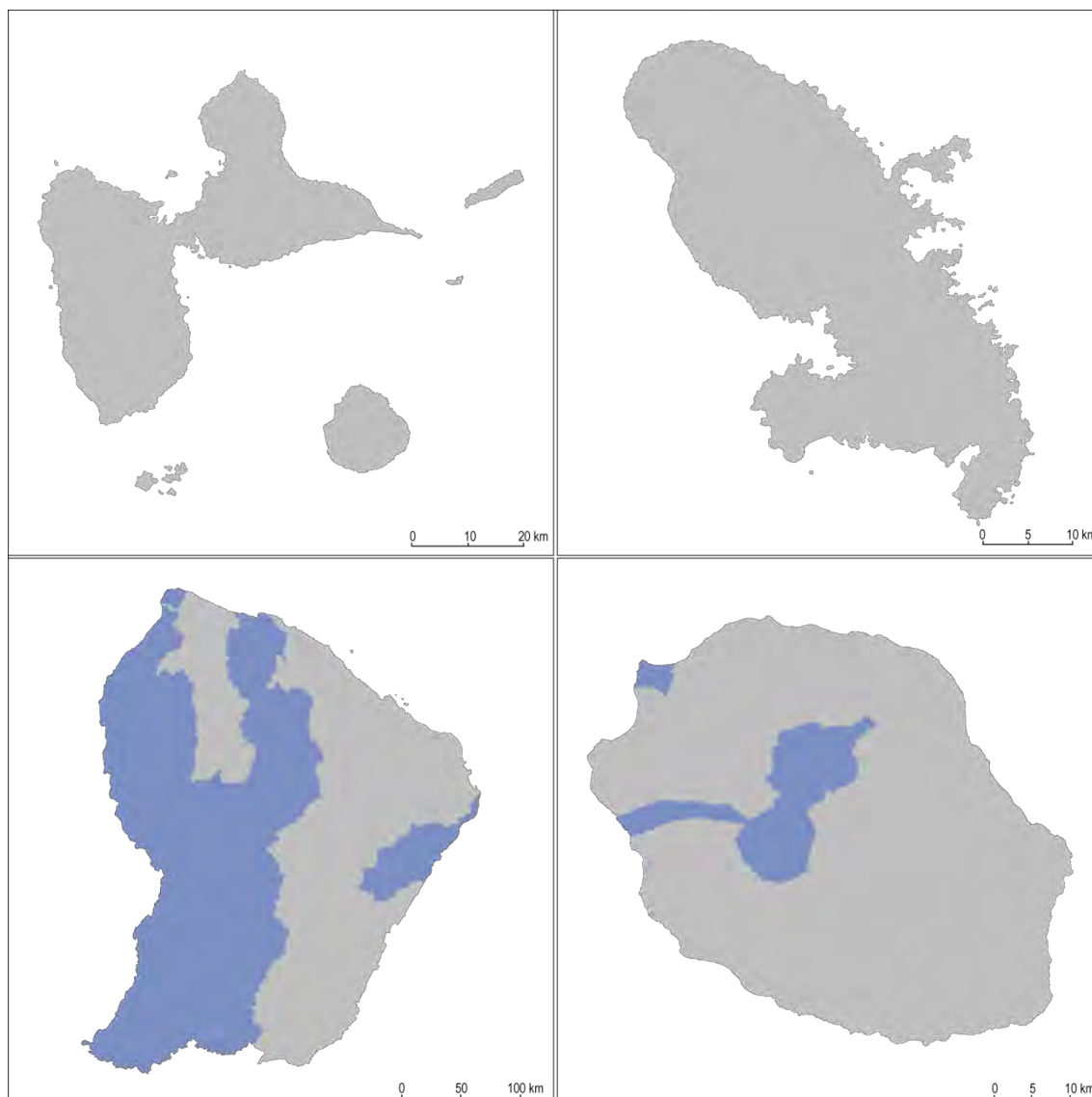
La classe 4 se distingue de toutes les autres en premier lieu par le taux négatif de croissance de l'emploi entre 1999 et 2007 : en moyenne $-0,58$. Cette décroissance de l'emploi est principalement due à une décroissance de l'emploi de la sphère non présenteielle ($-4,23$), celui de la sphère présenteielle présentant un taux de croissance moyen positif ($1,46$). Les emplois liés au tourisme présentent également un taux de croissance négatif sur la même période ($-2,82$ %), malgré cela le quotient de localisation de l'emploi touristique reste légèrement supérieur à la moyenne des DOM ($1,69$). De façon encore plus marquée, le poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total reste le plus fort des DOM avec $22,83$ % et ce malgré une diminution de son poids dans l'emploi total entre 1999 et 2007 ($-2,38$ %). Le taux de création brut d'établissements marchands hors agriculture est le plus faible des DOM ($11,81$ %), confirmant l'importance relative du secteur agricole et agro-alimentaire sur ces communes.

Dans tous les cas, cette décroissance générale s'accompagne d'un marché de l'emploi qui semble défavorable : un taux de chômage élevé (équivalent à la moyenne domienne avec $30,78$ %) ; un fort taux de travail à temps partiel ($24,61$ % des actifs occupés à temps partiel) ; un capital humain faible (seulement $9,31$ des $25-49$ ans sont diplômés de l'enseignement supérieur).

Les communes de la classe 4 sont au nombre de 25 sur l'ensemble des DOM, occupent une surface importante ($34,3$ % de la superficie des DOM) mais ne concernent que $5,7$ % de la population.

A la Martinique, cette classe 4 est fortement représentée spatialement (30 % de la superficie), moins en termes de population (11 %). Elle marque essentiellement la partie nord de l'île (Morne-Vert, Fond-Saint-Denis, Saint-Pierre, Le Prêcheur, Grand-Rivière, Macouba, Basse-Pointe, Ajoupa-Bouillon, Le Lorrain, Marigot) ainsi que la commune du Vauclin, au sud-est. Cette classe connaît une emprise spatiale plus forte en Guyane (35 % de la superficie) mais ne concerne que 5 % de la population guyanaise. Elle marque 3 très grandes communes, Mana, Régina et Camopi, ainsi que la commune d'Ouanari.

Classe 5 : Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présente en augmentation



La classe 5 se distingue des 4 autres classes tout d'abord en raison d'un très faible capital humain : seulement 5,95 % des actifs âgés de 25 à 49 ans sont diplômés du supérieur et, plus généralement, la part des personnes sans diplôme dans la population non scolarisée des 15-29 ans est la plus forte des DOM et dépasse les 50 % (54,04 %). En parallèle, le taux de chômage est de loin le plus élevé des DOM : 46,68 % des actifs sont à la recherche d'un emploi.

En contrepartie, les communes de la classe 5 ont comme point commun le taux de croissance moyen de l'emploi le plus élevé des DOM sur la période 1999-2007 (6,75 %). Il convient de noter que si, pour les communes concernées à la Réunion, le taux de croissance varie entre 2 et 4 %, il atteint en Guyane des valeurs de 16 % (commune de Maripasoula) voire 26 % (Papaïchton). Cette très forte croissance concerne à la fois la sphère non présente (7,19 %) et la sphère présente (6,72 %) et se fait malgré une très forte décroissance des secteurs agricole et agro-alimentaire (très fort taux négatif de croissance de -9,03 %) et touristique (-10,20 %).

Avec 14 communes, la classe 5 occupe la plus grande partie du territoire domien (51,8 % de sa superficie) mais concerne une part très faible de sa population (6,5 %). Plus précisément, il s'agit de la classe qui présente la plus forte disparité régionale : absente de la Guadeloupe et de la Martinique, elle est très présente en Guyane (55 % de la superficie et 28 % de la population), un peu moins à la Réunion (10 % de la superficie, 7 % de la population). En Guyane, cette classe concerne la grande partie ouest du territoire (Maripasoula, Papaïchton, Grand-Santi,

Apatou, Saint-Laurent-du-Maroni, Saul, Saint-Elie et Iracoubo), ainsi que la commune de Saint-Georges située à la frontière est. A la Réunion, cette classe concerne 4 communes : Le Port, Trois-Bassins, Cilaos et Salazie.

Typologie du thème « Paysages »

Comme pour la métropole, le champ de l'environnement est abordé par l'occupation du sol, le relief, et les zonages de protection de la biodiversité.

Un maillage cellulaire

Les typologies réalisées sur les DOM pour les deux autres champs étudiés procèdent par communes ou par IRIS. La typologie de l'environnement est construite sur une maille spatiale différente, en raison des structures particulières de l'occupation du sol et des reliefs, qui ne sont pas suivies par les découpages des communes ou des IRIS, notamment dans les îles. En effet, l'emprise des communes va souvent du rivage au sommet des montagnes. Ces communes englobent donc des types d'occupation du sol très hétérogènes, ainsi qu'une large gamme de reliefs. Aborder ces thèmes au travers des mailles des IRIS et des communes amènerait à constater que la caractéristique principale de chaque commune, ou de chaque IRIS, est une forte hétérogénéité.

Par exemple, le découpage communal de la Réunion obéit à un modèle radial, alors que le relief est distribué suivant un modèle concentrique (cirques et sommets au centre, versants descendant vers l'océan, et piémonts littoraux) ; l'occupation du sol reprend partiellement ce modèle concentrique (milieux semi-naturels et forêt au centre et sur les hauts des versants, agriculture sur les bas de versants et les plaines littorales, artificialisation périphérique).

Les IRIS permettent de palier partiellement à ce problème, leur découpage étant organisé d'après la distribution spatiale du bâti. Mais la maille de l'IRIS pose une autre difficulté, en raison de l'extrême hétérogénéité surfacique de ces unités.

Ces écueils ont été évités en suivant, pour la typologie de l'environnement, un maillage cellulaire, c'est-à-dire un quadrillage systématique en unités spatiales de superficie égale, correspondant à des carrés de 500 m de côté (les « cellules »). Les indicateurs de base ont été calculés pour chaque cellule qui a ensuite été considérée comme l'individu élémentaire des analyses statistiques (analyse factorielle en composantes multiples et classification). Chaque cellule a donc été affectée à un type. *Cette typologie cellulaire a ensuite été agrégée au niveau des IRIS ou des communes, en affectant à chacun le type cellulaire le plus fréquent sur son emprise spatiale.*

Les indicateurs

Les indicateurs calculés sur chaque cellule sont les suivants.

Composition de l'occupation du sol, d'après CORINE Land-Cover 2006
Densités sur un voisinage circulaire de 10 km²

- Densité moyenne du bâti
- Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis (I)
- Densité moyenne des terres arables (I)
- Densité moyenne des cultures permanentes
- Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes
- Densité moyenne des forêts
- Densité moyenne des milieux semi-naturels (I)
- Densité moyenne des zones humides et eaux continentales (I)
- Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes (I)

Configuration de l'occupation du sol (d'après CORINE Land-Cover 2006)

Effectifs et longueurs dans un voisinage circulaire de 10 km²

- Nombre de zones bâties pour 10 km²
- Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km²
- Nombre de zones forestières pour 10 km²
- Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km²
- Nombre de zones semi-naturelles pour 10 km² (I)
- Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km²
- Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km²
- Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km²

Relief

- Altitude minimale (valeur moyenne par cellule)
- Pente moyenne (valeur moyenne par cellule)
- Contraste de pente (dans un voisinage circulaire de 10 km²)
- Amplitude du relief (dans un voisinage circulaire de 10 km²)

Protection de la biodiversité (présence ou absence sur chaque cellule)

- Contractualisation pour l'environnement et le développement (Natura 2000, Ramsar) (I)
- Contractualisation pour le développement et l'environnement (PNR, aire de coopération des réserves de biosphère, aire d'adhésion des parcs nationaux) (I)
- Protection de l'environnement par la maîtrise foncière (conservatoire du littoral) (I)
- Protection de l'environnement de type réserve et zone cœur de parc (I)

La mention (I) désigne des indicateurs utilisés en variables illustratives dans la construction de la typologie. Ces variables n'ont pas d'influence sur la détermination des types, mais leur représentation au sein de chaque type est calculée. Le statut de variable illustrative a été choisi dans deux cas :

- pour isoler des indicateurs aux occurrences faibles (cas de l'occupation du sol) ;
- pour isoler des indicateurs relatifs à des projets ou à des actions plutôt qu'à des états (cas des indicateurs relatifs à la protection de la biodiversité).

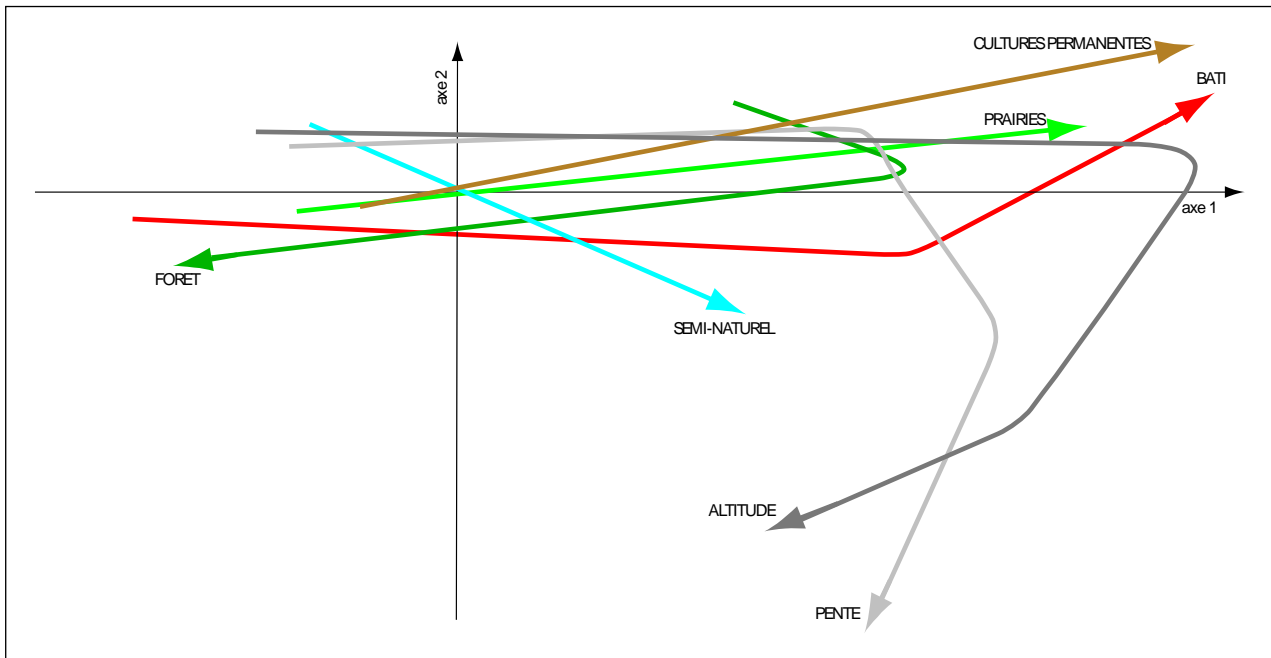
Préparation de l'analyse factorielle en composantes multiples (AFCM)

Les variables actives dans l'analyse, de type quantitatif, ont été discrétisées en modalités de la façon suivante.

Tableau 138. Discrétisation des variables quantitatives

Densité moyenne du bâti	Présence ou absence
Densité moyenne des cultures permanentes	Quartiles
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	Quartiles
Densité moyenne des forêts	Quartiles
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	Quartiles
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	Quartiles
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	Quartiles
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	Quartiles
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	Quartiles
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	Quartiles
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	Quartiles
Altitude minimale	Manuel, seuils en mètres : moins de 10, 100, 300, 500, 1000, 1000 et plus
Pente moyenne	Manuel, seuils en degrés Moins de 2, 5, 10, 20, 20 et plus
Contraste de pente	Manuel, seuils en degrés Moins de 2, 5, 10, 10 et plus
Amplitude du relief	Manuel, seuils en mètres Moins de 100, 200, 300, 500, 1000, 1000 et plus

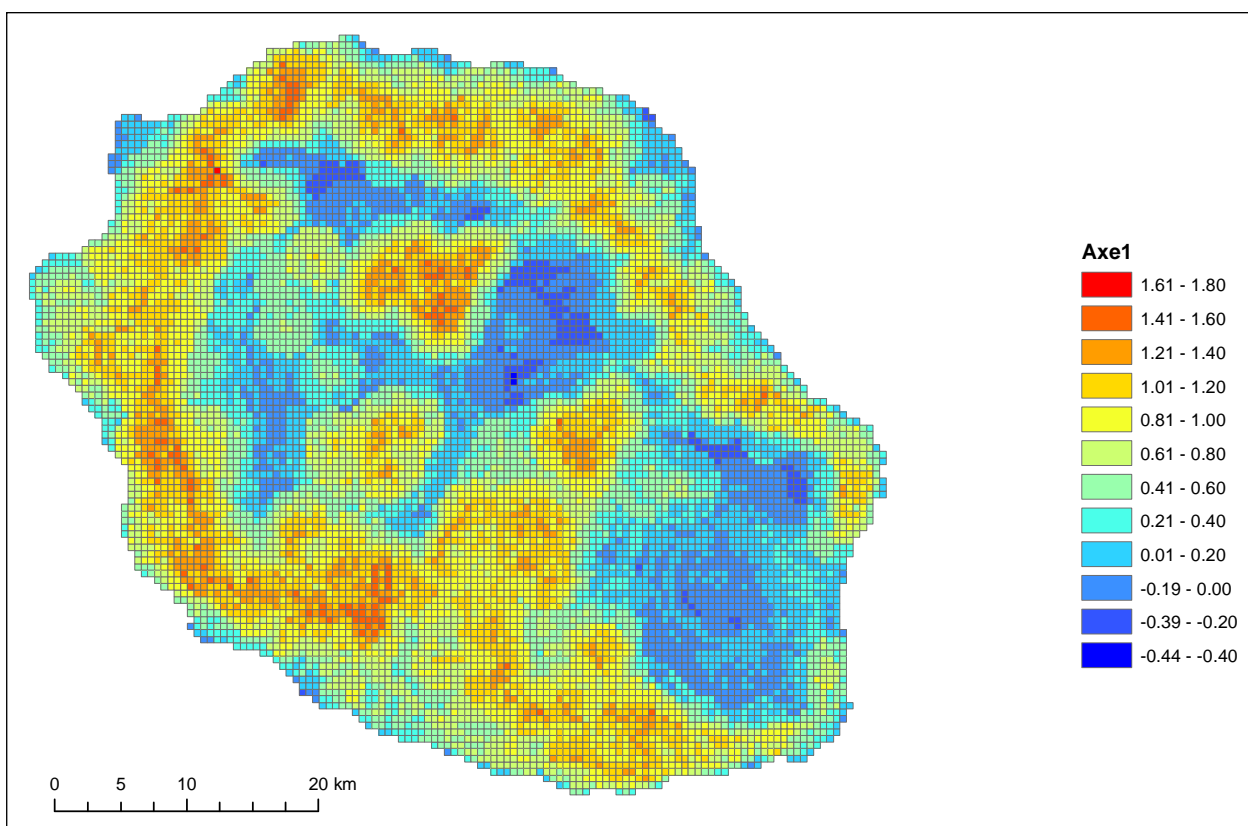
Figure 100. Graphe du plan factoriel des axes 1 et 2



L'axe 1 de l'AFCM est principalement déterminé par l'occupation du sol. Du côté des valeurs négatives se trouvent les fortes densités de forêt, à l'opposé des autres catégories. Du côté des valeurs positives apparaissent les occupations artificielles ou agricoles : fortes densités de bâti, de cultures permanentes (plantations), de prairies et d'espaces agricoles hétérogènes. Ces formes d'occupation du sol sont associées entre elles, composant un paysage hétérogène et fragmenté. Les indicateurs de configuration participent d'ailleurs plus que ceux de densité à ce groupement sur la partie positive de l'axe 1. Entre ces deux extrêmes, les densités s'échelonnent du faible au fort. Les espaces semi-naturels forment un cas particulier : leur densité s'accroît au long de l'axe 1 (donc à l'inverse de celle des forêts), mais les plus fortes densités d'espaces semi-naturels restent distantes des fortes densités artificielles ou agricoles. Les descripteurs des espaces semi-naturels contribuent en fait peu à l'axe 1 (mais contribuent beaucoup à l'axe 2).

Les descripteurs topographiques ne suivent pas l'axe 1 : les pentes les plus faibles (et les altitudes les plus basses) sont placées du côté négatif, avec les forêts : il s'agit des forêts littorales, des forêts alluviales et de plaine, en Guyane notamment. Mais, à l'opposé de l'axe 1, les pentes sont modestes (2 à 4 degrés) de même que les altitudes : il s'agit des bas de versants, relativement doux, occupés par l'artificialisation et l'agriculture. Les reliefs plus vigoureux partent en retrait sur l'axe 1.

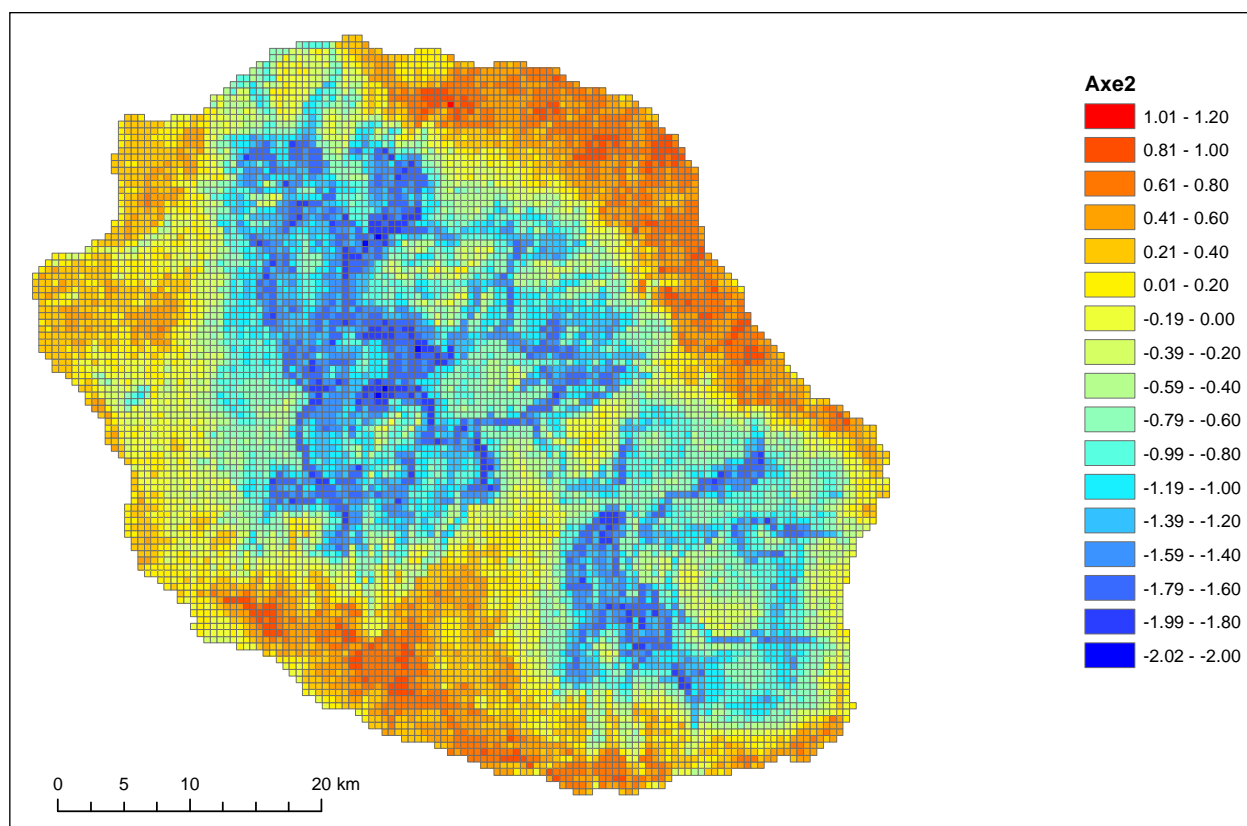
Figure 101. Carte des coordonnées sur l'axe 1, par cellule



La carte des coordonnées des cellules sur l'axe 1 pour la Réunion illustre ces oppositions. Les valeurs élevées dessinent un anneau en périphérie de l'île, souvent un peu en retrait du littoral : il s'agit des zones artificialisées et agricoles, ni planes ni trop pentues. On retrouve ces valeurs à l'intérieur de l'île, dans les parties habitées et cultivées des cirques de Salazie et de Cilaos, ou dans le passage en berceau du Tampon à la Plaine des Cafres, au nord-ouest du volcan actif.

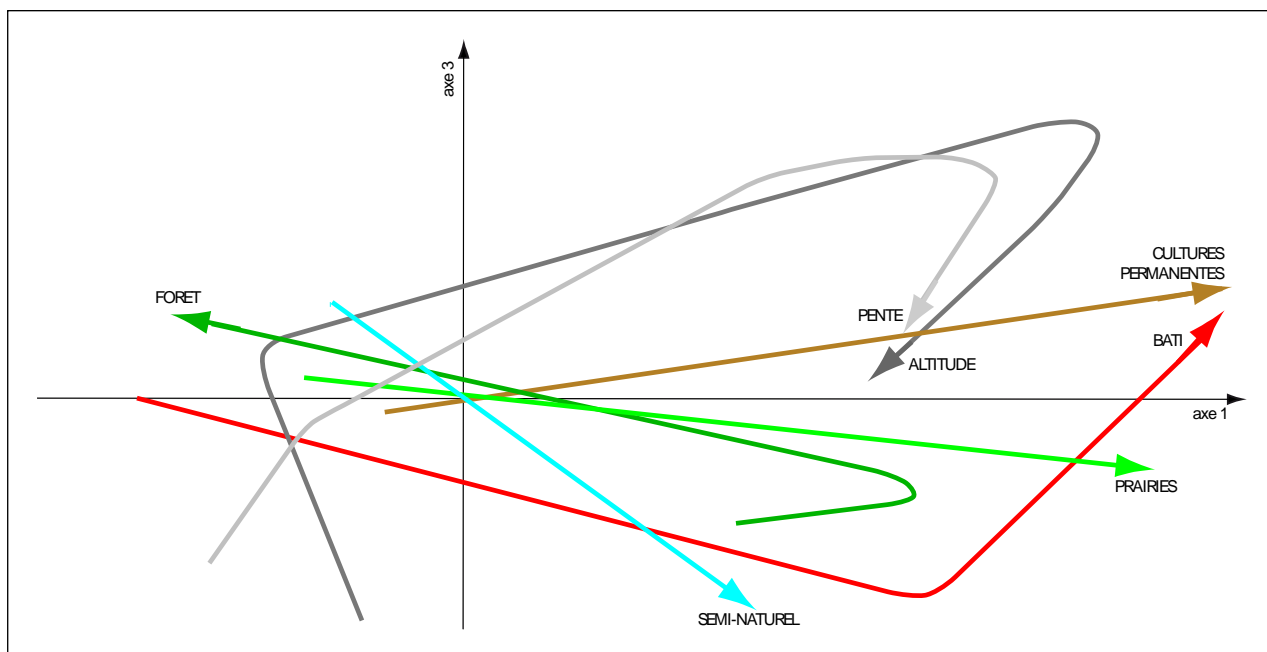
L'axe 2 de l'AFCM est fortement déterminé par le relief et les espaces semi-naturels. Du côté des valeurs positives se situent les régions planes et basses, ou faiblement pentues et peu élevées. Le gradient des pentes et de l'altitude s'établit ensuite à l'inverse de l'axe 2, avec les reliefs les plus vigoureux du côté des valeurs négatives. Les milieux semi-naturels suivent partiellement le même gradient : peu représentés du côté des valeurs positives de l'axe, ils prennent de l'importance lorsque le relief devient escarpé. Les forêts suivent une trajectoire semblable, un peu moins marquée. Les zones les plus artificialisées et les plus agricoles se situent du côté positif de l'axe : elles n'occupent pas les terrains les plus pentus. L'axe 2 combine ainsi le relief et l'artificialisation.

Figure 102. Carte des coordonnées sur l'axe 2, par cellule



La carte des coordonnées des cellules sur l'axe 2, pour la Réunion encore, marque bien cette opposition, avec d'un côté les espaces littoraux habités et cultivés, plats ou en pente faibles, et d'un autre côté les espaces centraux, avec leur relief très accidenté et leurs milieux semi-naturels. L'anneau littoral n'est pas uniforme, mais présente des coupures au nord-ouest (entre Saint-Denis et La Possession) et au sud-est (Grandes Pentes de la Fournaise).

Figure 103. Graphe du plan factoriel des axes 1 et 3



L'axe 3 de l'AFCM est plus complexe. Il dépend pour beaucoup de l'opposition entre forêts et espaces semi-naturels, qui s'excluent mutuellement lorsqu'ils sont en forte densité, mais s'associent lorsqu'ils sont en densité plus faible. Cet axe montre par ailleurs l'existence d'une relation entre les pentes fortes et certains secteurs bâtis ou plantés : en effet, l'environnement de ces derniers comprend parfois des formes topographiques puissantes (ravines et remparts à la Réunion, par exemple).

Résultats de la typologie

Une typologie en 9 classes a été établie par partition de l'arbre d'une classification ascendante hiérarchique.

Les quatre premiers types correspondent à des environnements qui associent l'artificialisation, l'agriculture et la forêt, dans des proportions différentes, en suivant de la classe 1 à la classe 4 un gradient de pente. *Les termes « urbain » et « urbanisation », dérivés de la terminologie CORINE Land-Cover, peuvent être compris comme « artificialisation ».*

- 1. Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté
- 2. Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole
- 3. Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt
- 4. Pentes fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles

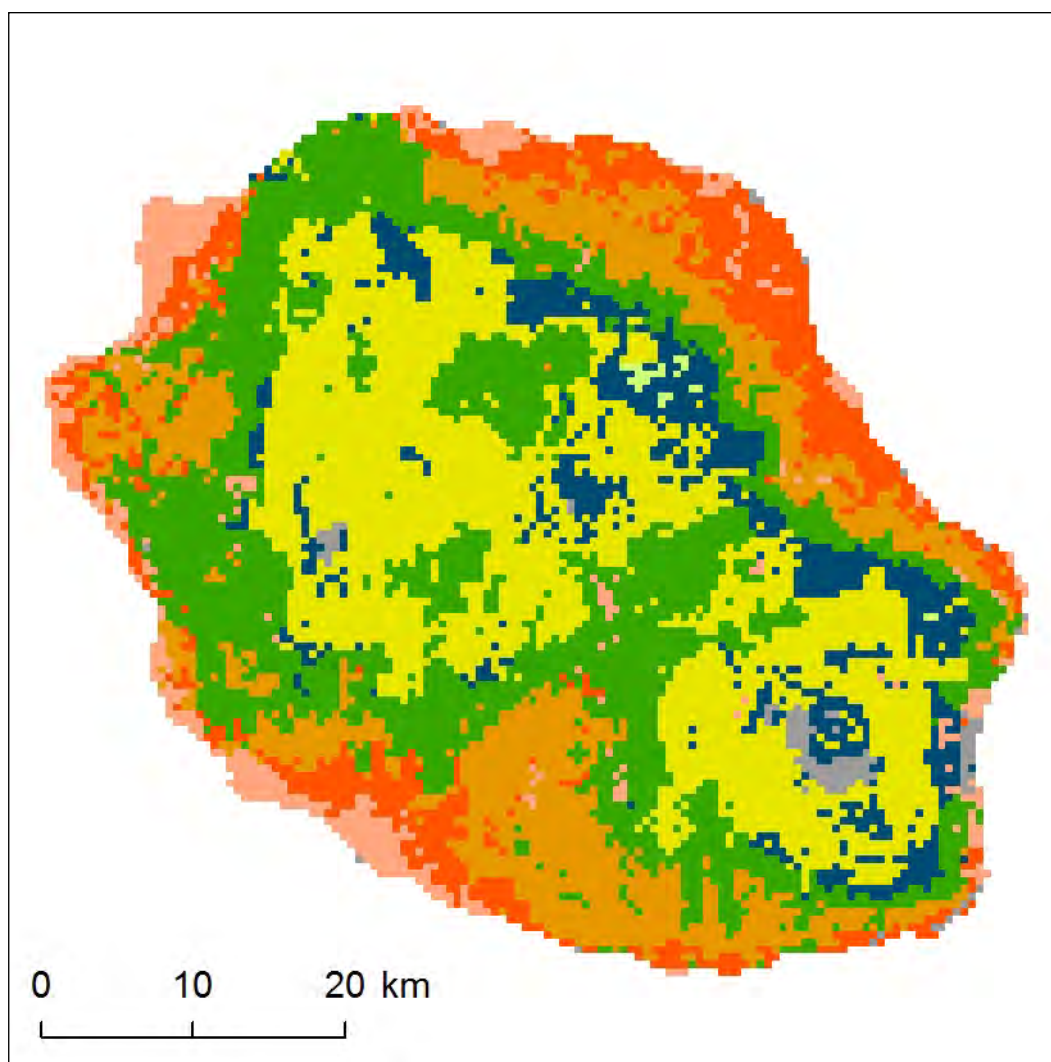
Les types 5 et 6 correspondent à des pentes très fortes, diversement occupées :

- 5. Pentes très fortes et forêts
- 6. Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée (caractéristique de la Réunion)

Les types 7, 8 et 9 concernent des environnements forestiers, associés ou non avec des milieux semi-naturels, au relief plat ou faible. Ces 3 types concernent essentiellement la Guyane.

- 7. Roche, sable et forêt morcelée
- 8. Forêts en topographie calme
- 9. Forêt des pentes faibles.

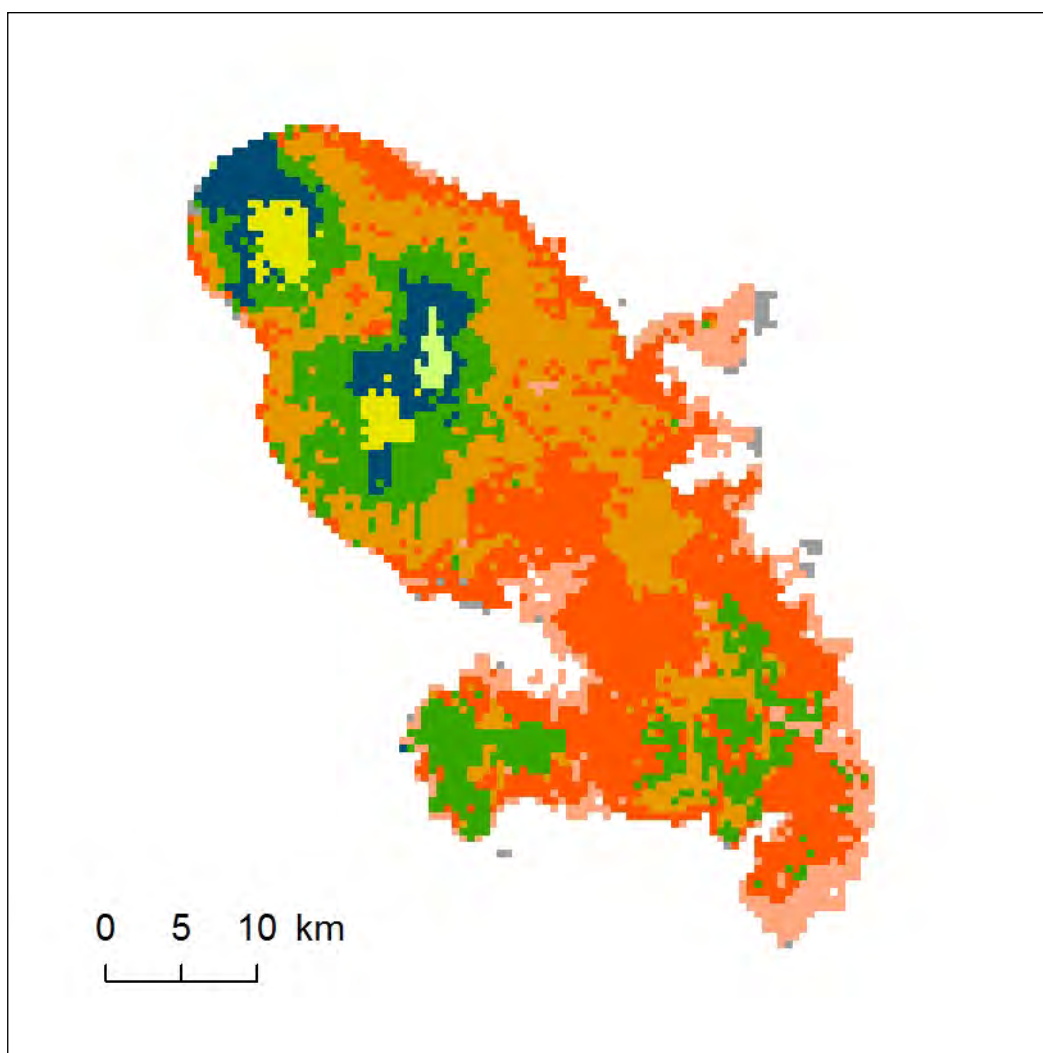
Figure 104. Carte de la typologie du champ 3 à la Réunion



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1- Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté 2- Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole 3- Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt 4- Pentes fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles | <ul style="list-style-type: none"> 5- Pentes très fortes et forêts 6- Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée 7- Roche, sable et forêt morcelée 8- Forêts en topographie calme 9- Forêt des pentes faibles |
|--|---|

Classe	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Superficie	6 %	11 %	17 %	28 %	9 %	28 %	1 %	0 %	0 %

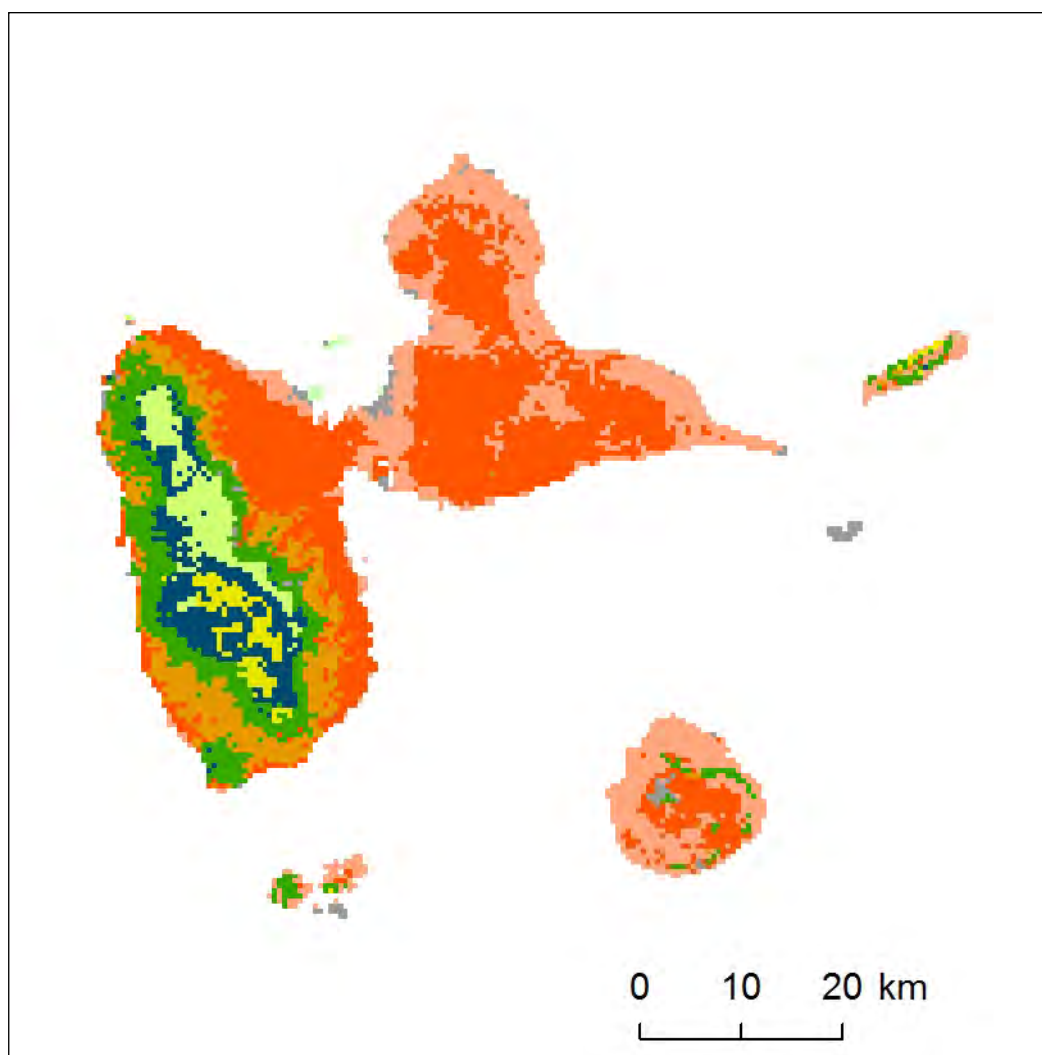
Figure 105. Carte de la typologie du champ 3 à la Martinique



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1- Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté 2- Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole 3- Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt 4- Pentes fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles | <ul style="list-style-type: none"> 5- Pentes très fortes et forêts 6- Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée 7- Roche, sable et forêt morcelée 8- Forêts en topographie calme 9- Forêt des pentes faibles |
|--|---|

Classe	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Superficie	11 %	33 %	27 %	19 %	6 %	2 %	1 %	0 %	1 %

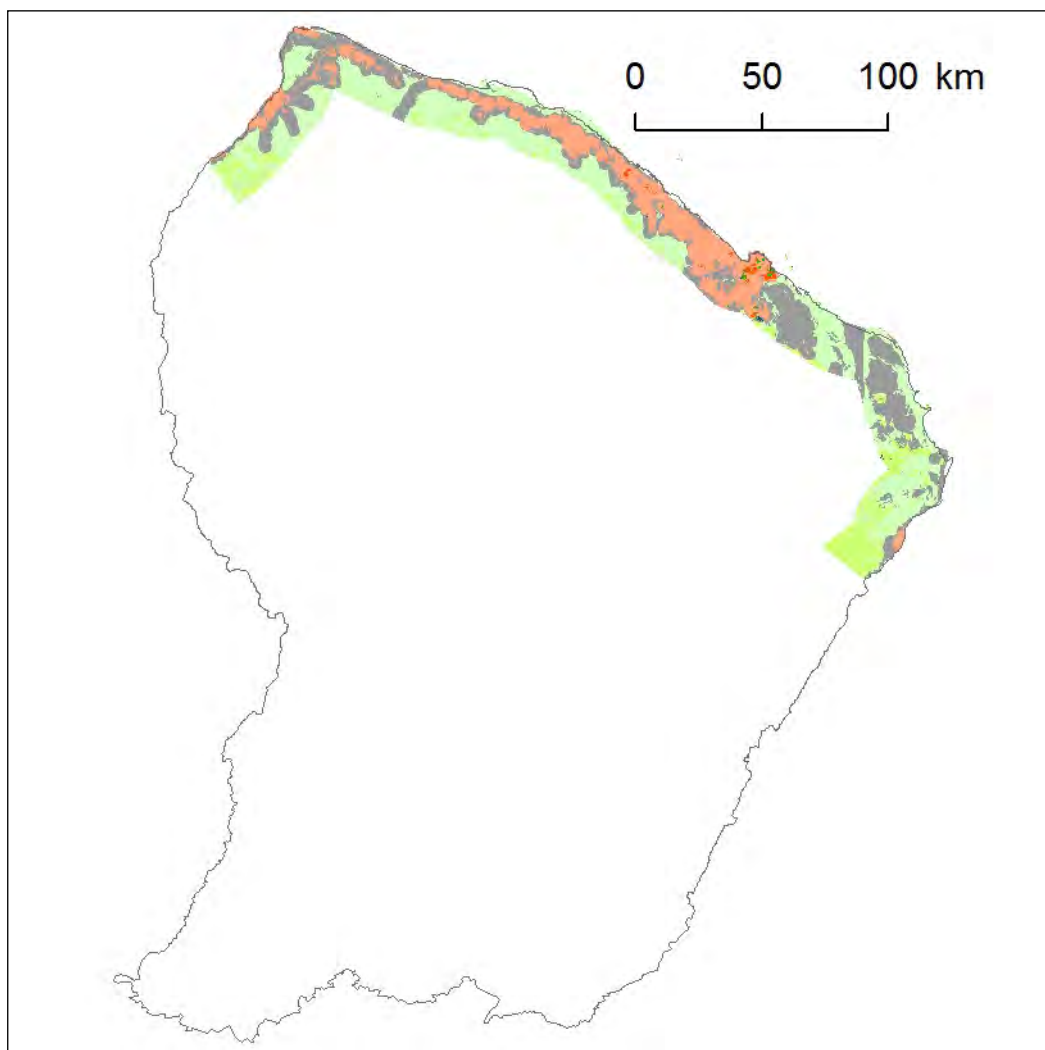
Figure 106. Carte de la typologie du champ 3 à la Guadeloupe












- | | |
|---|--|
| 1- Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté | 5- Pentes très fortes et forêts |
| 2- Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole | 6- Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée |
| 3- Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt | 7- Roche, sable et forêt morcelée |
| 4- Pentes fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles | 8- Forêts en topographie calme |
| | 9- Forêt des pentes faibles |

Classe	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Superficie	25 %	38 %	10 %	12 %	7 %	2 %	2 %	0 %	4 %

Figure 107. Carte de la typologie du champ 3 en Guyane
(bande côtière, et secteurs aval du Maroni et de l'Oyapock)



- | | |
|--|---|
|  1- Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté |  5- Pentes très fortes et forêts |
|  2- Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole |  6- Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée |
|  3- Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt |  7- Roche, sable et forêt morcelée |
|  4- Pentes fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles |  8- Forêts en topographie calme |
| |  9- Forêt des pentes faibles |

Classe	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Superficie	19 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	31 %	39 %	10 %

Classe 1 : Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté

Tableau. 139. Description de la classe 1 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	6,3 %
Densité moyenne des cultures permanentes	2,7 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	16,3 %
Densité moyenne des forêts	42,4 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	300
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	2
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	1 690
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	720
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	2
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	930
Altitude minimale	20
Pente moyenne	2
Contraste de pente	1
Amplitude du relief	73

Ce type appartient à l'ensemble des classes au paysage hétérogène. Il est caractérisé par une topographie plane, avec une pente moyenne de 2 degrés et des dénivellations locales moyennes de plus de 73 mètres. Il couvre des zones d'altitude très basse (la moyenne des altitudes minimales est de 20 mètres). L'occupation du sol est diversifiée :

- les forêts forment la catégorie la plus représentée (forêts littorales) avec une densité moyenne de 42 % ;
- les espaces semi-naturels et les zones humides ou en eau couvrent respectivement 16 % et 11 % du territoire (en moyenne) ;
- l'agriculture occupe presque un quart de l'espace, surtout en prairies et espaces agricoles hétérogènes (16,3 % en moyenne) ;
- l'artificialisation est présente, avec une densité moyenne du bâti de 6,3 %.

Une partie des villes appartient à cette classe (artificialisation en zone plane), notamment les villes littorales.

Terres basses ou planes, occupation du sol forestière et semi-naturelle où s'imbriquent les emprises de l'agriculture et de l'artificialisation pour former un contexte fragmenté, cette classe hétérogène est présente dans les 4 DOM. Elle occupe 25 % de la Guadeloupe, principalement sur les littoraux de Basse Terre et de Marie Galante. Elle est plus rare à la Martinique, avec 11 % du territoire. Elle est étendue en Guyane (19 % de la zone observée), où elle correspond au ruban de développement situé sur le littoral ou sur l'arrière littoral. Elle est moins représentée à la Réunion (6 % du territoire).

Classe 2 : Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole

Tableau. 140. Description de la classe 2 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	22,3 %
Densité moyenne des cultures permanentes	23,4 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	34,0 %
Densité moyenne des forêts	12,6 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	4
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	1230
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	1180
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	230
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	3
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	1910
Altitude minimale	47
Pente moyenne	4
Contraste de pente	2
Amplitude du relief	163

Ce type appartient à l'ensemble des classes au paysage hétérogène. Il est caractérisé par une topographie modeste, avec une pente moyenne de 4 degrés et des dénivellations locales moyennes de plus de 160 mètres. Il couvre des zones d'altitude basse (la moyenne des altitudes minimales est de 47 mètres). L'occupation du sol est particulièrement composite :

- l'artificialisation couvre presque un quart de l'espace, avec une densité moyenne de bâti de 22 % : c'est la classe la plus artificialisée de la typologie ;
- l'agriculture est majoritaire, sur presque 60 % du territoire, partagée entre cultures permanentes (23 %) et prairies et espaces agricoles hétérogènes (34 %) ;
- la forêt occupe une part plus modeste (en moyenne 12 %).

Une partie des villes appartient à cette classe (artificialisation en pente faible).

Faibles pentes, artificialisation dans un cadre d'occupation du sol très hétérogène dominé par l'agriculture sont donc les traits marquants de cette classe.

Ce type est particulièrement bien représenté à la Guadeloupe, où il occupe 38 % du territoire (côté ouest de Basse Terre, centre de Grande Terre et de Marie Galante). Il occupe 33 % de la Martinique, surtout sur la moitié sud de l'île. Il est également présent à la Réunion, sur 11 % du territoire (les pentes faibles sont rares à la Réunion), en littoral ou arrière littoral.

Classe 3 : Pentés fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt

Tableau. 141. Description de la classe 3 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	16,4 %
Densité moyenne des cultures permanentes	29,8 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	24,9 %
Densité moyenne des forêts	26,7 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	4
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	1190
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	4
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	1750
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	80
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	3
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	1640
Altitude minimale	253
Pente moyenne	9
Contraste de pente	3
Amplitude du relief	417

Ce type appartient à l'ensemble des classes au paysage hétérogène. Il est caractérisé par une topographie mouvementée, avec une pente moyenne de 9 degrés et des dénivellations locales moyennes de plus de 200 mètres, mais couvre des zones d'altitude relativement modestes (la moyenne des altitudes minimales est de 253 mètres). L'occupation du sol est particulièrement hétérogène :

- forte artificialisation, les zones bâties couvrant 16 % de l'espace ;
- une emprise agricole majoritaire (presque 55 % en moyenne), avec une domination des cultures permanentes (en moyenne 30 % de la surface) sur les prairies et espaces agricoles hétérogènes (25 % de la surface) ;
- une emprise forestière bien marquée, couvrant en moyenne 27 % de la surface.

Ces différentes formes d'occupation du sol sont étroitement associées entre elles, découpées en nombreuses zones aux limites imbriquées.

Ce type est caractéristique de la Martinique, où il couvre 27 % du territoire, principalement dans le nord de l'île où il forme le type modal (en dehors des fortes pentes et des littoraux). On le retrouve à la Guadeloupe, dans une proportion plus modeste (10 %) sur les bas des versants de Basse Terre. Il est bien représenté à la Réunion, avec 17 % du territoire, où il forme une large auréole sur les bas de versants.

Classe 4 : Pentés fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles

Tableau. 142. Description de la classe 4 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	6,4 %
Densité moyenne des cultures permanentes	6,7 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	19,9 %
Densité moyenne des forêts	56,6 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	3
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	680
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	2
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	1 760
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	410
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	3
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	1 330
Altitude minimale	557
Pente moyenne	14
Contraste de pente	5
Amplitude du relief	666

Ce type appartient à l'ensemble des classes au paysage hétérogène. Dans cet ensemble, il correspond aux espaces les plus pentus et les plus forestiers. La pente moyenne est de 14 degrés (ce qui correspond à 25 %), les dénivellations locales sont puissantes (en moyenne 660 mètres) et l'altitude moyenne de 550 mètres. L'occupation du sol est majoritairement forestière (en moyenne 56 %), et associe :

- une large part d'espaces agricoles (plus d'un quart de la superficie en moyenne), où les prairies et espaces agricoles hétérogènes (20 %) dominent nettement l'emprise des cultures permanentes (7 %) ;
- une petite part d'espaces artificialisés (moins de 7 % en moyenne) ;
- et des espaces semi-naturels (9 % en moyenne).

Les dispositifs de protection de la biodiversité sont représentés par les aires d'adhésion (parcs nationaux et réserves de biosphère).

Ce type est représenté dans les DOM insulaires. Il couvre un 28 % de la superficie de la Réunion, avec une disposition en auréole sur les versants externes du massif montagneux, en taches à l'intérieur des cirques (Cilaos et Salazie), et en couloir sur le passage médian de l'île. A la Guadeloupe, il couvre les versants de Basse Terre. A la Martinique, on le retrouve sur les versants des pitons et des mornes du nord de l'île, ainsi que sur les pentes des reliefs méridionaux.

Classe 5 : Pentés très fortes et forêts

Tableau 143. Description de la classe 5 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	0,1 %
Densité moyenne des cultures permanentes	0,1 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	0,3 %
Densité moyenne des forêts	88,3 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	0
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	200
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	690
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	260
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	200
Altitude minimale	793
Pente moyenne	16
Contraste de pente	5
Amplitude du relief	785

Cette classe correspond à l'association :

- d'un relief très accusé (pente moyenne de 16 degrés, dénivellation moyenne de presque 800 mètres) ;
- d'une couverture forestière à plus de 88 %, qui cède peu de place aux espaces semi-naturels (en moyenne 11 %) et à quelques emprises artificielles ou agricoles (moins de 1 %).

Elle se distingue de la classe 6 par deux éléments :

- une moindre puissance des reliefs (les pentes sont moins fortes ici, 16 degrés en moyenne contre 22 degrés pour la classe 6), et surtout des altitudes plus basses (800 mètres en moyenne contre presque 1300) ;
- une occupation du sol beaucoup plus forestière.

Les dispositifs de protection de la biodiversité sont représentés par les zones cœur de parc, et les aires d'adhésion (parcs nationaux et réserves de biosphère).

Cette classe est représentée sur les DOM insulaires, notamment à la Réunion où elle forme une bande diagonale sur les hauts des versants du côté nord-est de l'île (exposés au flux humide). On la retrouve à la Guadeloupe et à la Martinique, sur les versants des volcans.

Classe 6 : Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée

Tableau. 144. Description de la classe 6 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	0 %
Densité moyenne des cultures permanentes	0 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	1,1 %
Densité moyenne des forêts	66,8 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	0
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	60
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	1 130
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	820
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	290
Altitude minimale	1 291
Pente moyenne	22
Contraste de pente	7
Amplitude du relief	1 122

Cette classe est la plus marquée par la topographie : les pentes sont particulièrement fortes (22 degrés en moyenne), les altitudes élevées (en moyenne 1300 mètres) et les dénivellations locales dépassent 1000 mètres. L'occupation du sol est composée :

- de forêt pour les deux tiers ;
- d'espaces semi-naturels pour un tiers.

Ces deux types d'occupation du sol sont étroitement associés, et présentent de longs contacts entre eux.

Quelques emprises agricoles apparaissent marginalement (en moyenne 1 % de la superficie).

Le dispositif de parc national (zone cœur) est fortement associé à cette classe.

Ce type est caractéristique de la Réunion, où il couvre 28 % du territoire, au centre de l'île, d'une part dans les cirques (en dehors des espaces habités) et d'autre part sur l'ensemble du volcan actif.

Marginalement, ce type apparaît à la Guadeloupe et à la Martinique, sur l'emprise des volcans.

Classe 7 : Roche, sable et forêt morcelée

Tableau. 145. Description de la classe 7 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	0 %
Densité moyenne des cultures permanentes	0,1 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	1,6 %
Densité moyenne des forêts	52 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	0
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	1
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	1060
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	220
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	0
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	100
Altitude minimale	27
Pente moyenne	2
Contraste de pente	1
Amplitude du relief	50

La topographie est très calme, avec une altitude moyenne de 27 mètres et une pente moyenne de 2 degrés. L'occupation du sol est composée par l'association :

- d'une couverture forestière majoritaire (en moyenne 52 %) ;
- de zones humides et de zones en eau, temporaires ou permanentes, qui découpent l'emprise spatiale de la forêt et apparaissent sous forme de sol nu (roche, sable) en dehors des épisodes de submersion.

Quelques emprises agricoles apparaissent également, sur moins de 2 % de l'espace en moyenne.

Des dispositifs de protection de la biodiversité de type réserve ou zone cœur de parc sont présents.

Ce type est surtout représenté en Guyane, où il couvre 31 % du territoire observé. Il est généralement associé avec la classe 6 (forêts en topographie calme) ou avec la classe 1.

Ce type apparaît marginalement dans les DOM insulaires.

Classe 8 : Forêts en topographie calme

Tableau. 146. Description de la classe 8 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	0 %
Densité moyenne des cultures permanentes	0 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	0 %
Densité moyenne des forêts	97 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	0
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	0
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	410
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	0
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	0
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	0
Altitude minimale	28
Pente moyenne	2
Contraste de pente	1
Amplitude du relief	52

La forêt couvre 97 % de l'espace, entrecoupée par les cours d'eau. La topographie est particulièrement calme, avec des altitudes très basses (en moyenne 28 mètres) et des pentes très faibles (en moyenne 2 degrés). On relève la présence de dispositifs de protection de la biodiversité par la maîtrise foncière.

Ce type concerne la Guyane, où il recouvre 39 % du territoire observé :

- sur le littoral, en bande étroite ;
- à l'arrière du littoral, au sud du ruban de développement identifié en classe 1 ;
- en association avec la classe 7, notamment dans les extrémités ouest (Maroni) et est (Oyapock) du département.

Classe 9 : Forêt des pentes faibles

Tableau. 147. Description de la classe 9 par les variables actives

	Moyenne
Densité moyenne du bâti	0 %
Densité moyenne des cultures permanentes	0,2 %
Densités moyennes des prairies et espaces agricoles hétérogènes	0 %
Densité moyenne des forêts	99 %
Nombre de zones bâties pour 10 km ²	0
Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km ²	0
Nombre de zones forestières pour 10 km ²	1
Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km ²	180
Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km ²	0
Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	0
Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km ²	0
Altitude minimale	82
Pente moyenne	6
Contraste de pente	3
Amplitude du relief	146

La forêt couvre en moyenne 99 % de l'espace. Outre cette couverture presque homogène apparaissent quelques éléments de cultures permanentes, d'artificiel non bâti (transports, extractions etc.), ainsi que des cours d'eau. Les altitudes sont faibles (en moyenne 82 m), mais la topographie n'est pas plane : la pente moyenne est de 6 degrés et l'amplitude locale des dénivellations de presque 150 mètres.

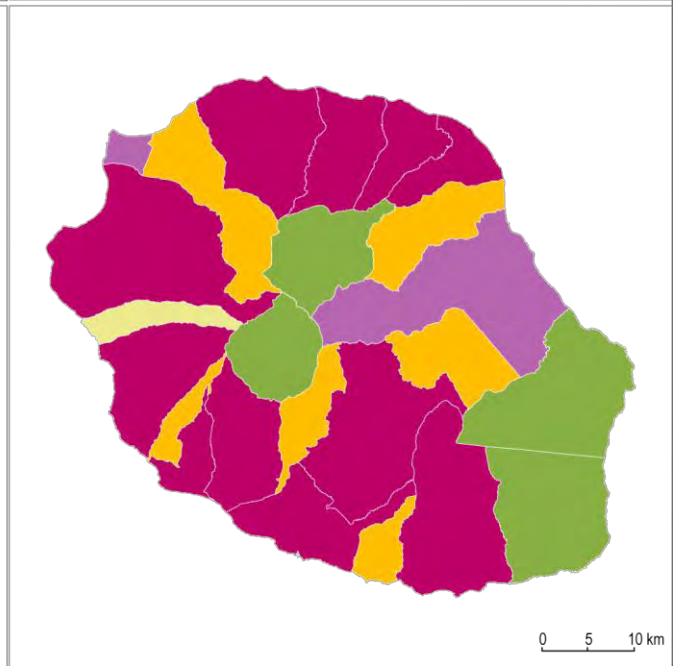
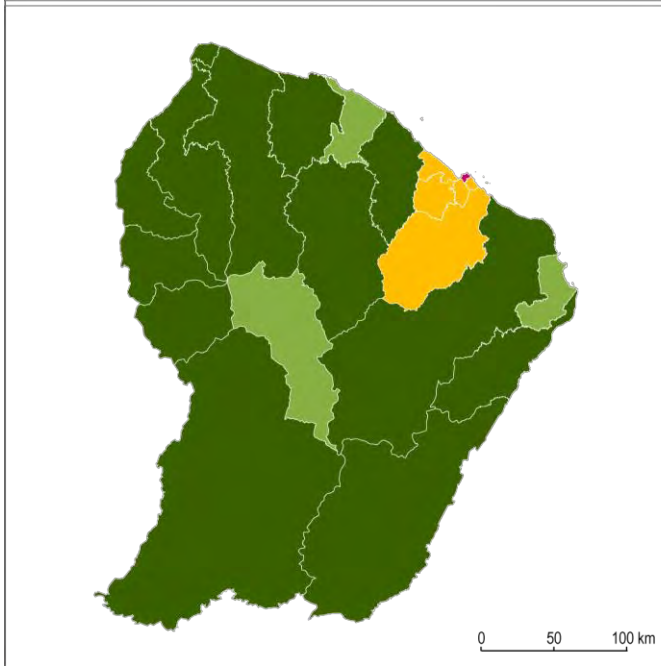
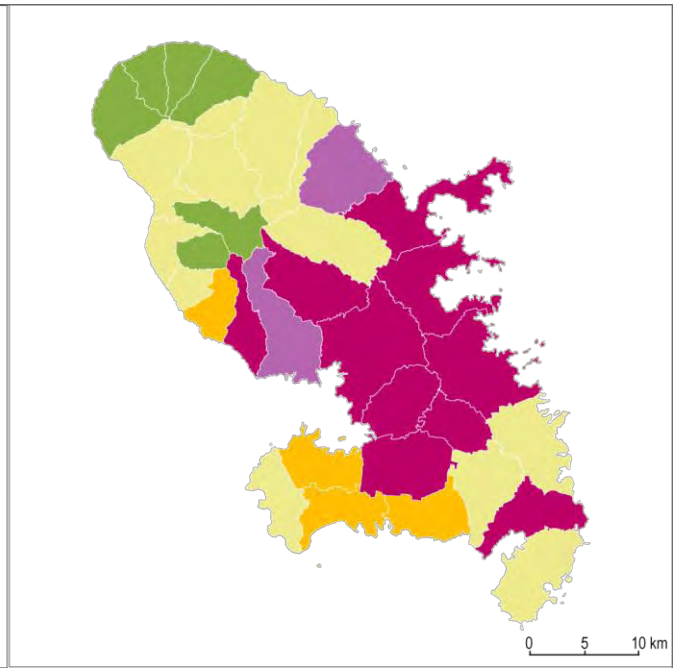
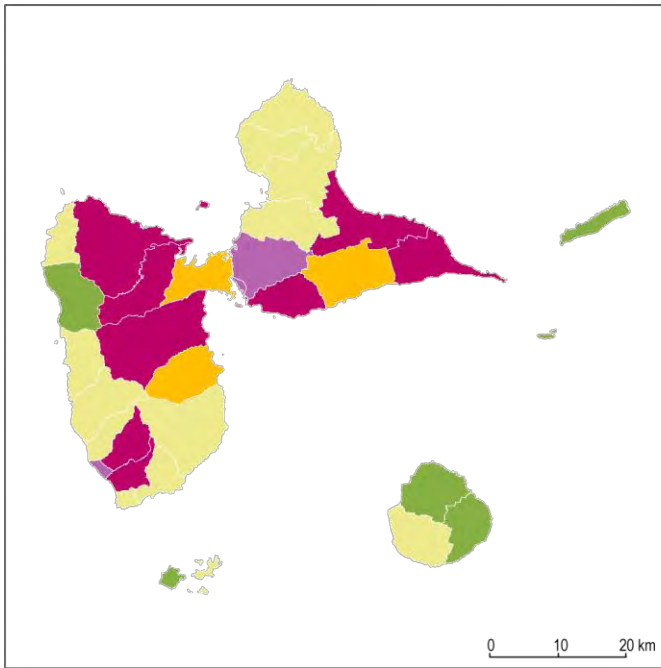
Ce type apparaît de façon presque exclusive en Guyane, où il couvre 10 % du territoire étudié. Il apparaît en retrait de la bande côtière, dans les secteurs situés sur l'aval du Maroni et sur l'aval de l'Oyapock, en association avec la classe 8.

Marginalement, ce type apparaît aussi à la Guadeloupe.

Annexe : Typologie communale du thème « Espace, population, conditions de vie »

Parallèlement à la typologie du champ 1 réalisée à l'échelle des IRIS une analyse à l'échelle communale a été menée. Les mêmes indicateurs y ont participé en tant que variables actives et illustratives. La classification ascendante hiérarchique réalisée sur les coordonnées des trois axes factoriels issues de l'ACM, a permis d'identifier 6 types de territoires. Bien qu'elle ne propose pas la même finesse, notamment dans les zones urbanisées cette typologie permet de différencier davantage les espaces à dominante rurale et de ce fait est complémentaire à l'analyse réalisée à l'échelle des IRIS. Cette annexe synthétise la caractérisation des classes identifiées aux travers les statistiques descriptives des indicateurs actifs mobilisés dans l'analyse.

Figure 108. Typologie du champ « Espace population et condition de vie » à l'échelle communale



Typologie du champ 1 : "Espace, population et conditions de vie"

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Classe 2/6 - Pôles urbains riches et en croissance démographique Classe 1/6 - Pôles d'emplois et de services en déprise démographique Classe 4/6 - Espaces périurbains riches, attractifs et en croissance démographique | <ul style="list-style-type: none"> Classe 3/6 - Campagnes sous influence urbaine Classe 5/6 - Campagnes sous-équipées, en déprise démographique, pauvres et vieillissantes Classe 6/6 - Campagnes très peu denses, en perte de population, très jeunes, sous-équipées, mais disposant d'emplois sur place |
|--|--|

© INRA UMR 1041 CESAER, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

1. Pôles urbains riches et en croissance démographique

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
30	26,8	2267	2,6	997 750	55,3

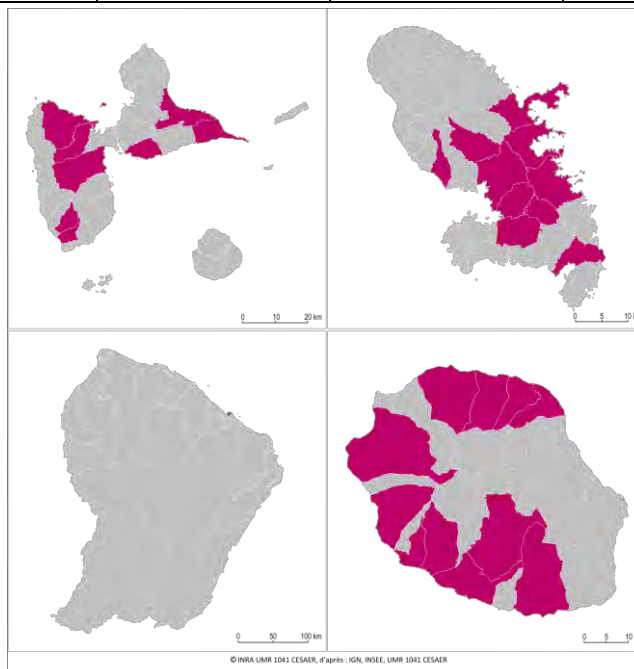


Tableau 148. Description de la classe 1 par les indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
17	13	0	0	0	0
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45		Arrivée de toutes les classes d'âge	
3	24	0		4	
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs		Arrivée de toutes les catégories sociales	
13	3	13		1	
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	0	Autres communes rurales
19	2	6	3	0	0

Tableau 149. Description de la classe 1 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ	Classe 2	Champ
Densité de population en 2007 [hab./km ²]	501	349	164	0	2458	6 544	430	729
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population entre 1999 et 2007	6,45	0,99	0,74	-165,54	40,32	40,32	7,32	16,69
Indice de vieillissement de la population	34	38	15	2	54	125	11	23
Nombre d'emplois pour 100 actifs	82	87	36	29	177	308	31	46
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	1,5	0,8	0,4	0	2,5	2,8	0,6	0,7
Indice de diversité sociale	168	231	82	74	325	771	50	121
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	69	63	50	0	92	101	11	17
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	16 926	13 754	11 584	3 113	27 212	27 212	3433	4 867

Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,7	5,1	3,9	0	6	23,6	0,5	2,3
--	------------	-----	------------	---	----------	------	------------	-----

2. Pôles d'emplois et de services en déprise démographique

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
7	6,3	425	0,5	270 104	15

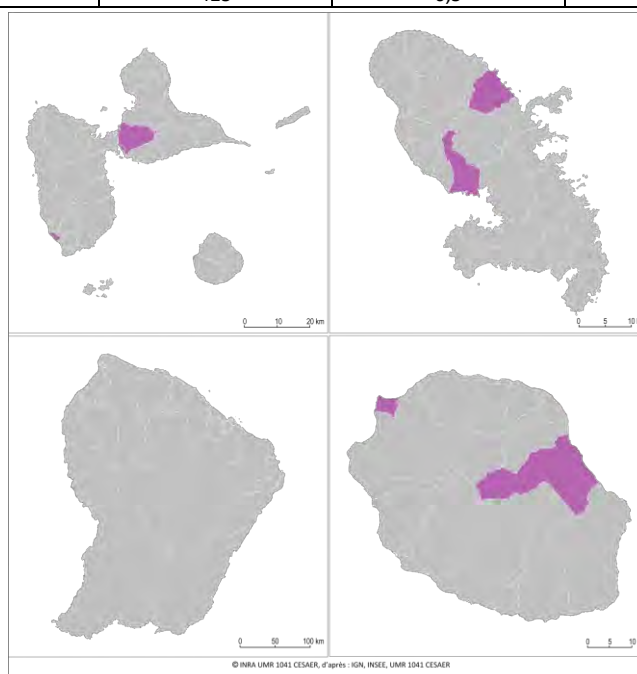


Tableau 150. Description de la classe 2 par les indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
0	2	0	0	0	5
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45	Arrivée de toutes les classes d'âge		
7	0	0	0		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs	Arrivée de toutes les catégories sociales		
3	3	1	0		
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales	
7	0	0	0	0	

Tableau 151. Description de la classe 2 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ	Classe 1	Champ
Densité de population en 2007 [hab./km ²]	2 049	349	146	0	6 544	6 544	2 009	729
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population entre 1999 et 2007	-26,21	0,99	-165,54	-165,54	1,61	40,32	57,06	16,69
Indice de vieillissement de la population	41	38	16	2	57	125	16	23
Nombre d'emplois pour 100 actifs	178	87	68	29	308	308	85	46
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	2	0,8	1,3	0	2,8	2,8	0,4	0,7
Indice de diversité sociale	245	231	150	74	425	771	94	121
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	78	63	63	0	98	101	13	17
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	12 435	13 754	10 356	3 113	16 338	27 212	1 818	4 867

Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,9	5,1	4,3	0	5,7	23,6	0,4	2,3
--	------------	-----	------------	---	------------	------	------------	-----

3. Espaces périurbains riches, attractifs et en croissance démographique

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
18	16,1	5 769	6,5	212 560	11,8

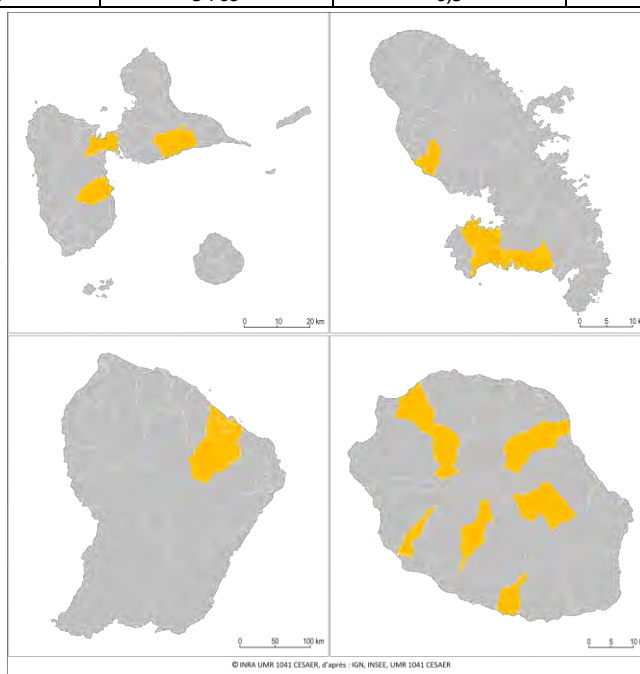


Tableau 152. Description de la classe 3 par les indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
18	0	0	0	0	0
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans		Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45	Arrivée de toutes les classes d'âge	
0	1		0	17	
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs		Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs	Arrivée de toutes les catégories sociales	
1	0		0	17	
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	0	Autres communes rurales
5	4	4	1	0	4

Tableau 153. Description de la classe 3 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ	Classe 4	Champ
Densité de population en 2007 [hab./km ²]	216	349	1	0	617	6 544	158	729
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population entre 1999 et 2007	5,26	0,99	0,03	-165,54	13,94	40,32	3,98	16,69
Indice de vieillissement de la population	25	38	7	2	40	125	11	23
Nombre d'emplois pour 100 actifs	64	87	32	29	219	308	39	46
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,7	0,8	0	0	1,9	2,8	0,5	0,7
Indice de diversité sociale	154	231	74	74	248	771	47	121
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	63	63	36	0	81	101	11	17
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	18 588	13 754	14 188	3 113	26 837	27 212	3940	4 867

Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,2	5,1	3,7	0	4,7	23,6	0,3	2,3
--	------------	-----	------------	---	------------	------	------------	-----

4. Campagnes sous influence urbaine

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
26	23,2	1 047	1,2	175 227	9,7

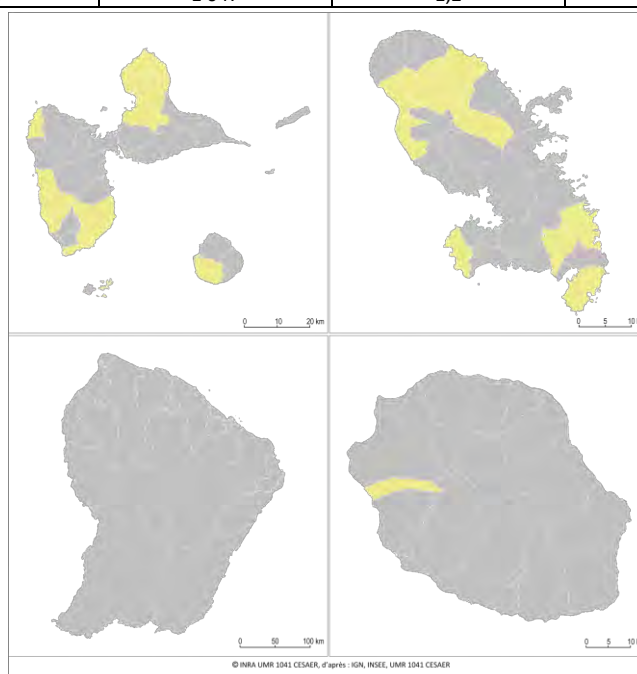


Tableau 154. Description de la classe 4 par les indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
6	11	0	0	0	9
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45		Arrivée de toutes les classes d'âge	
1	7	17		1	
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs		Arrivée de toutes les catégories sociales	
9	7	10		0	
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales	
3	4	2	6	0	

Tableau 155. Description de la classe 4 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ	Classe 3	Champ
Densité de population en 2007 [hab./km ²]	176	349	75	0	381	6 544	72	729
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,62	0,99	-1,29	-165,54	3,27	40,32	1,25	16,69
Indice de vieillissement de la population	53	38	23	2	73	125	11	23
Nombre d'emplois pour 100 actifs	73	87	29	29	132	308	23	46
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,5	0,8	0	0	1,4	2,8	0,3	0,7
Indice de diversité sociale	260	231	11,2	74	368	771	69	121
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	61	63	49	0	86	101	7	17
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	12 395	13 754	9 680	3 113	16 966	27 212	1 803	4 867

Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,7	5,1	3,8	0	5,4	23,6	0,4	2,3
--	------------	-----	------------	---	------------	------	------------	-----

5. Campagnes sous-équipées, en déprise démographique, pauvres et vieillissantes

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
18	16,1	7 734	8,7	54 517	3

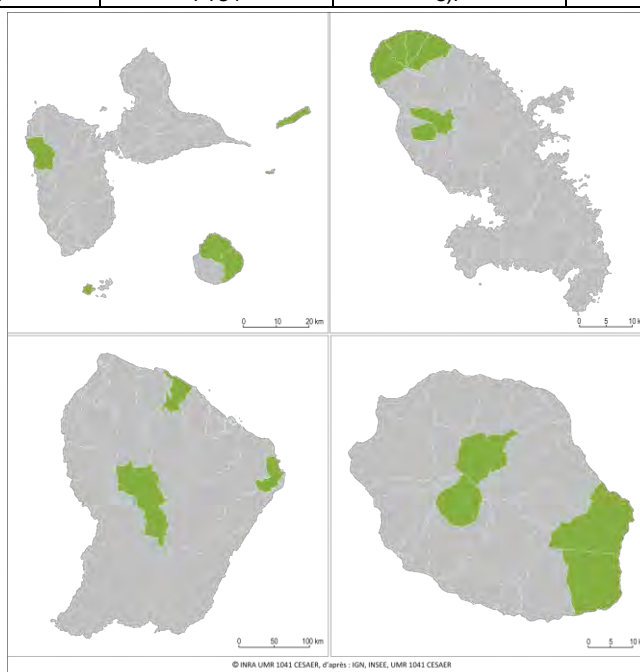


Tableau 156. Description de la classe 5 par les indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
0	3	0	2	0	13
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45	Arrivée de toutes les classes d'âge		
2	0	15	1		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs	Arrivée de toutes les catégories sociales		
4	8	5	1		
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales	
0	0	0	0	0	18

Tableau 157. Description de la classe 5 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ	Classe 5	Champ
Densité de population en 2007 [hab./km ²]	65	349	0	0	147	6 544	45	729
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population entre 1999 et 2007	-0,65	0,99	-4,92	-165,54	0,22	40,32	1,12	16,69
Indice de vieillissement de la population	56	38	8	2	125	125	32	23
Nombre d'emplois pour 100 actifs	94	87	43	29	263	308	45	46
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,2	0,8	0	0	0,9	2,8	0,2	0,7
Indice de diversité sociale	390	231	147	74	771	771	172	121
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	53	63	0	0	93	101	24	17
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	9 784	13 754	7 817	3 113	15 099	27 212	1 580	4 867

Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,8	5,1	3,8	0	6	23,6	0,6	2,3
--	------------	-----	------------	---	----------	------	------------	-----

6. Campagnes très peu denses, en perte de population, très jeunes, sous-équipées mais disposant d'emplois sur place

Communes		Superficie		Population 2007	
Effectif	%	km ²	%	Effectif	%
13	11,6	71 552	80,6	95 294	5,3

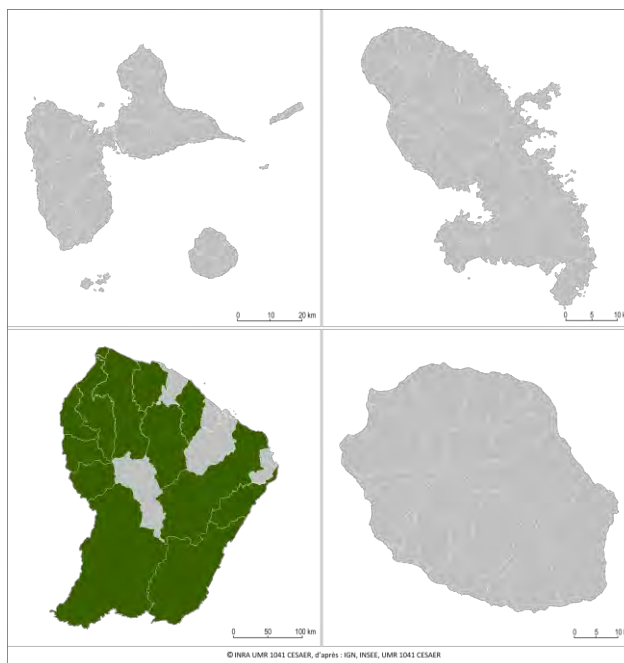


Tableau 158. Description de la classe 6 par les indicateurs qualitatifs

Nombre de communes par profil de dynamique démographique					
Accroissement par excédent naturel et migratoire	Accroissement par excédent naturel	Accroissement par excédent migratoire	Déclin par déficit naturel et migratoire	Déclin par déficit naturel	Déclin par déficit migratoire
11	2	0	0	0	0
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge					
Départ des 30 – 39 ans + 5 – 14 et 45 – 74 ans	Léger effet positif des 40 – 59 ans + 5 – 14 et 70 – 89 ans	Départ des 25 – 34 ans et 40 – 45	Arrivée de toutes les classes d'âge		
0	0	13	0		
Nombre de communes par type d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles					
Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs	Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs	Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs	Arrivée de toutes les catégories sociales		
0	7	1	5		
ZAUER, 1999					
Pôles urbains	Communes monopolarisées	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi de l'espace rural	Autres communes rurales	
1	0	0	1	11	

Tableau 159. Description de la classe 6 par les indicateurs quantitatifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart type	
	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ	Classe 6	Champ
Densité de population en 2007 [hab./km ²]	3	349	0	0	12	6 544	3	729
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population entre 1999 et 2007	0,11	0,99	0	-165,54	0,39	40,32	0,14	16,69
Indice de vieillissement de la population	6	38	2	2	12	125	3	23
Nombre d'emplois pour 100 actifs	101	87	65	29	117	308	12	46
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,3	0,8	0	0	1,5	2,8	0,5	0,7
Indice de diversité sociale	200	231	121	74	362	771	84	121
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	62	63	0	0	101	101	26	17
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	8 669	13 754	3113	3 113	25 417	27 212	5 979	4 867

Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	8,9	5,1	0	0	23,6	23,6	5,1	2,3
--	------------	-----	----------	---	-------------	------	------------	-----

Chapitre 8 - Typologie de synthèse des départements d'Outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Les résultats de l'analyse des trois thèmes : « Espace, population et conditions de vie », « Emploi et activités économiques » et « Paysages », ont été synthétisés au sein d'une typologie globale des quatre DOM. Les trois typologies thématiques avec leurs 21 modalités associées correspondant aux types identifiés au sein de chaque champ ont participé en tant que variables actives dans l'analyse factorielle des correspondances multiples (tab. 160). L'ensemble des indicateurs actifs des champs « Espace, population et conditions de vie » et « Emploi et activités économiques » ont également participé à l'analyse en tant que variables illustratives. Les indicateurs issus du champ « Paysages » calculés au niveau des mailles de 500 mètres de côté et non pas au niveau des unités administratives (IRIS⁴⁵ ou commune) comme c'était le cas pour les deux autres champs, n'ont pas été introduits dans l'analyse finale. Cependant, le résultat de la typologie de ce champ obtenu au niveau du carroyage a été ramené au niveau spatial retenu (à savoir, l'IRIS) en identifiant les superficies relatives de chaque type pour chaque IRIS⁴⁶ et en y attribuant le type majoritaire.

L'essentiel de l'information est résumé par le premier axe factoriel qui explique 57,47 % de l'inertie totale. Les trois premiers axes expliquent 88,54 % de l'inertie, le deuxième et le troisième en résumant respectivement 17,29 % et 13,81 %.

⁴⁵ Le sigle signifie " Ilots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques ". Il correspond au découpage du territoire développé par l'Insee qui constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques (environ 2 000 habitants par maille élémentaire). Les communes d'au moins 10000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage constitue une partition de leur territoire. La France compte environ 16 100 IRIS dont 650 dans les DOM. Sur 112 communes domiennes, 72 ont fait l'objet de ce découpage.

⁴⁶ Par exemple, superficie relative du type 1 pour un IRIS donné = superficie occupée par le type 1 (m²) / superficie totale des carrés présents sur cet IRIS

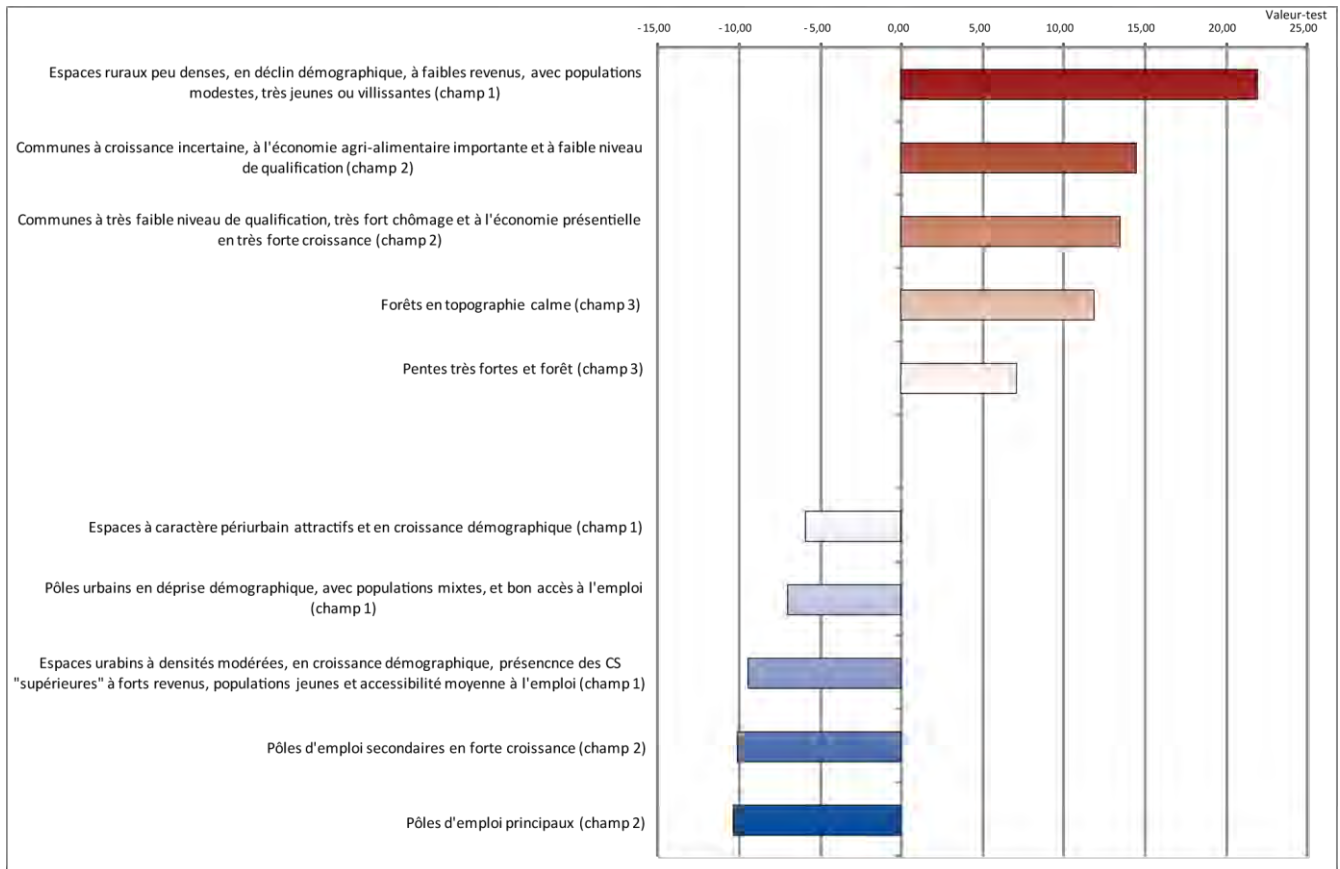
Tableau 160. Variables actives et illustratives utilisées pour la construction de la typologie

Variables actives :	
Résultats de la typologie du champ « Espace, population et conditions de vie » (7 classes) ; résultats de la typologie du champ « Emploi et activités économiques » (5 classes) ; résultats de la typologie du champ « Paysages » (9 classes).	
Champ « Espace, population et conditions de vie »	1- Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations modestes, très jeunes ou vieillissantes
	2- Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et catégories socioprofessionnelles « modestes »
	3- Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi
	4- Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes
	5- Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » à fort revenu, des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi
	6- Espaces défavorisés sous influence urbaine
	7- Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique
Champ « Emploi et activités économiques »	1- Pôles d'emploi principaux
	2- Pôles d'emploi secondaires à forte croissance
	3- Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification
	4- Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification
	5- Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présentielle en augmentation
Champ « Paysages »	1- Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté
	2- Pentés faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole
	3- Pentés fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt
	4- Pentés fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles
	5- Pentés très fortes et forêt
	6- Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée
	7- Roches, sable et forêt morcelée
	8- Forêts en topographie calme
	9- Forêt des pentes faibles
Variables illustratives :	
<p><i>Champ « Espace, population et conditions de vie »</i> : position dans le ZAUER-1999 ; Niveau d'équipement en services d'usage courant ; accessibilité potentielle des emplois ; densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population (1999-2007) ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; indice de diversité sociale ; revenu moyen des foyers fiscaux ; rapport entre le revenu moyen des foyers fiscaux imposables et non imposables ; nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages</p> <p><i>Champ « Emploi et activités économiques »</i> : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007) ; poids de la sphère présentielle dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique</p>	

Premier axe

Le premier axe oppose les territoires selon un gradient d'influence urbaine qui s'exerce sur eux. Deux types d'espaces s'opposent : (i) les territoires à très faible densité de population, où les employés et ouvriers dominent dans la structure socioprofessionnelle de la population, où les revenus et le niveau de qualification des actifs sont faibles et dont les paysages sont dominés par la forêt, et (ii) les espaces à fortes densités de population et d'emploi, souvent en croissance démographique et économique et où la présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » est affirmée (fig.109, fig. 115).

Figure 109. Caractérisation du premier axe factoriel par les modalités des variables actives



La description des axes par les variables illustratives permet de préciser qu'il s'agit d'une part des espaces :

- faisant partie des autres communes de l'espace à dominante rurale, c'est-à-dire situés en dehors des aires urbaines et des aires d'emploi de l'espace rural selon le ZAUER-1999,
- qui connaissent des départs des populations actives (classes d'âge de 25 à 34 et 40 à 44 ans) et de plusieurs catégories socioprofessionnelles (ouvriers, employés, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, professions intermédiaires, sans activité, retraités),
- qui peuvent être touchés par le déclin démographique d'origine migratoire,
- où les employés et ouvriers dominent dans la structure de la population par professions et catégories socioprofessionnelles,
- où le taux de chômage et la part des actifs travaillant à temps partiel sont élevés,
- où la part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire est importante,

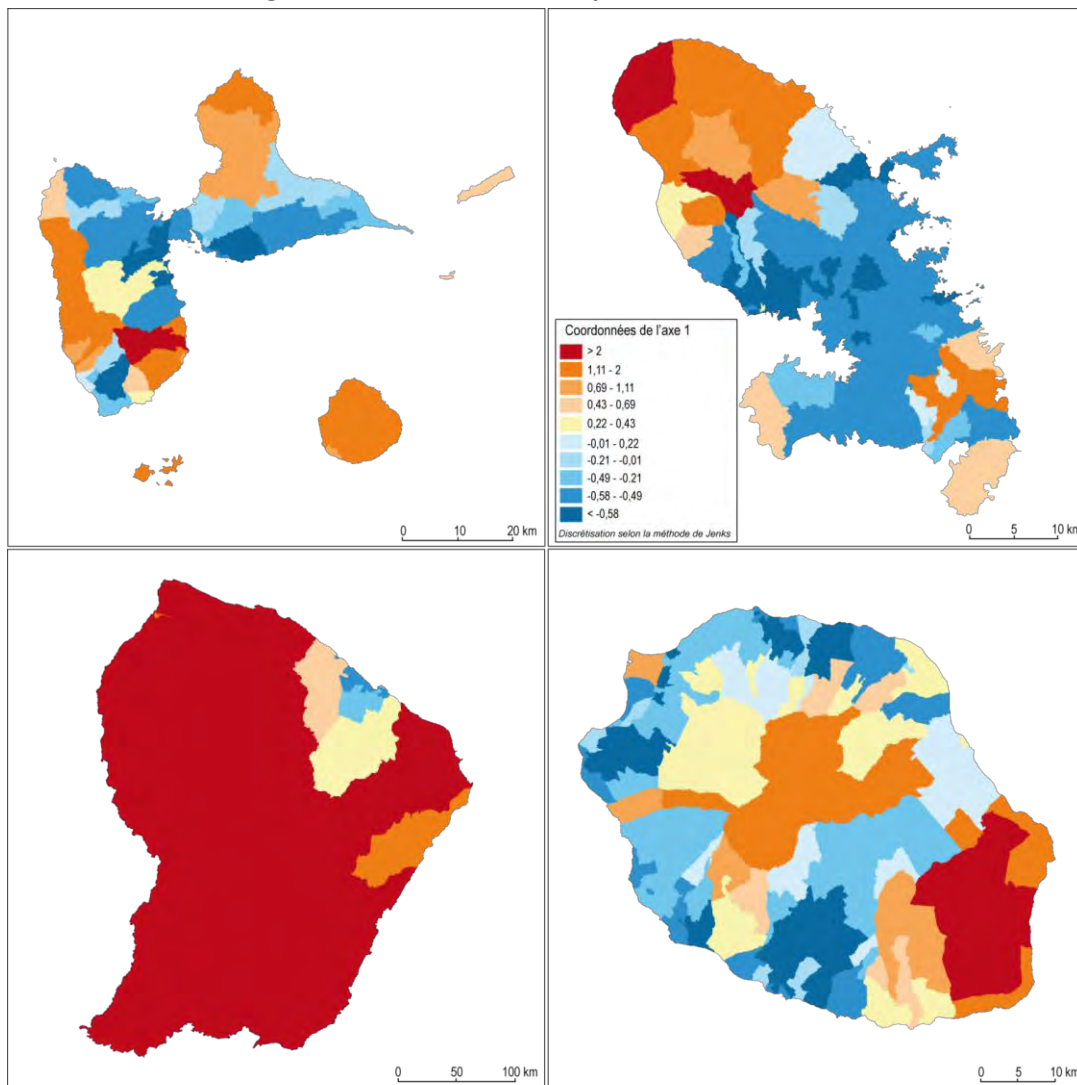
et de l'autre, des espaces :

- faisant partie des pôles urbains selon le ZAUER-1999,

- qui connaissent un léger impact positif des migrations des classes d'âges des actifs avec leurs enfants (40 à 59 ans et 5 à 14 ans) et de certaines classes d'âge avancé (70 à 89 ans) ou qui connaissent des arrivées de toutes les classes d'âge,
- où la part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 25 à 49 ans est importante,
- où les revenus moyens des foyers fiscaux sont élevés,
- où les densités de population en 2007 sont fortes,
- où la part des emplois de la sphère présentielle est importante.

La carte des coordonnées factorielles (fig. 110) permet d'observer la répartition spatiale de l'opposition exprimée par le premier axe, avec d'un côté, les pôles urbains et les espaces situés dans l'aire de leur influence, et de l'autre, les espaces éloignés des villes.

Figure 110. Coordonnées du premier axe factoriel



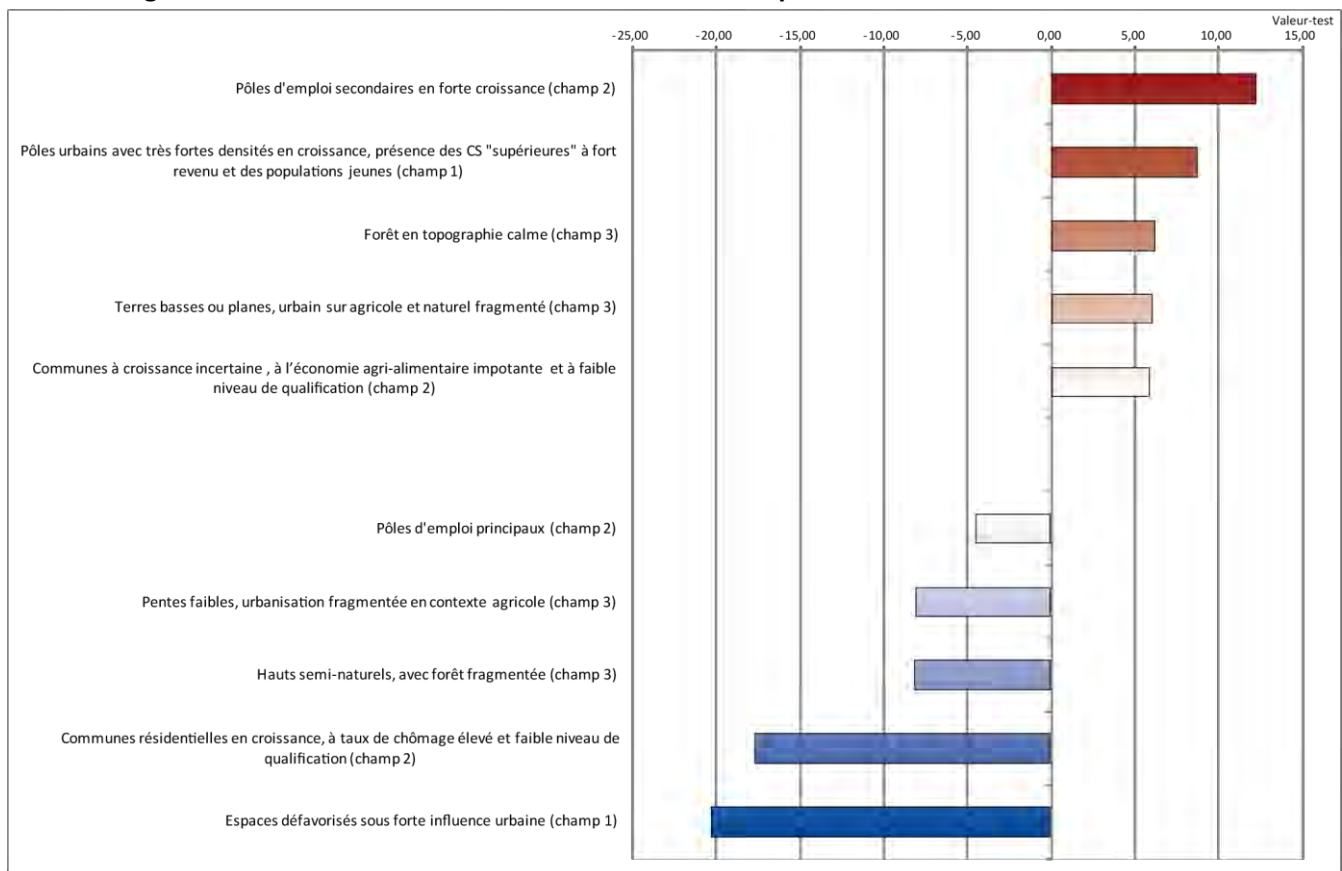
© INRA UMR 1041 CESAER / Cemagref METAFORT Clermont-Ferrand, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

Dans l'analyse factorielle l'ensemble des indicateurs à l'entrée du traitement est résumé par un nombre réduit de variables synthétiques, appelées axes factoriels. Les axes sont indépendants entre eux et chacun a une signification concrète que l'on identifie en analysant ses liens avec les indicateurs de départ. L'information résumée est maximale sur le premier axe, puis le second etc. Chaque individu (dans ce cas chaque unité spatiale, à savoir IRIS) peut être caractérisé par sa position sur chaque axe, on parle alors de coordonnées de l'individu sur l'axe 1, 2, 3 etc. Les valeurs proches de coordonnées d'un axe donné entre deux individus expriment leur proximité statistique sur cet axe. Traditionnellement, la représentation se fait en deux dimensions, en traçant successivement les plans factoriels F1/F2, F1/F3 etc. et en projetant le nuage d'individus sur ces plans. Dans le cas de cette analyse, où les individus sont des objets spatiaux, il est possible de donner une représentation cartographique des coordonnées factorielles. Les coordonnées des axes sont discrétisées en plusieurs classes et représentées par une trame de couleurs.

Deuxième axe

Le deuxième axe fait ressortir les espaces urbains et sous influence urbaine où la situation sociale et les conditions de vie sont difficiles (prédominance des ouvriers et employés dans la structure socioprofessionnelle, forte présence des allocataires des minima sociaux, faibles revenus, fort taux de chômage, faible niveau de qualification etc.). Il les oppose aux espaces urbains qui jouissent d'une croissance des emplois et où la présence des populations favorisées est affirmée (catégories socioprofessionnelles « supérieures », forts revenus, bon niveau de qualification etc.), ainsi qu'aux espaces ruraux à croissance incertaine et à la forte part de la sphère agricole et agro-alimentaire dans la structure des emplois (fig. 111., fig. 115.).

Figure 111. Caractérisation du deuxième axe factoriel par les modalités des variables actives



La description des axes par les variables illustratives permet de préciser qu'il s'agit d'une part des espaces :

- faisant partie des autres communes de l'espace à dominante rurale, c'est-à-dire situés en dehors des aires urbaines et des aires d'emploi de l'espace rural ou faisant partie des pôles d'emploi de l'espace rural selon le ZAUER-1999,
- qui peuvent connaître des départs des populations actives (classes d'âge de 25 à 34 ans et des 40 à 44 ans), mais aussi des arrivées de toutes les classes d'âge,
- où les disparités de revenus entre les foyers fiscaux imposables et non imposables sont importantes,
- où les densités de population en 2007 sont fortes,
- où la part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 25 à 49 ans est importante,
- où le poids relatif des emplois touristiques est élevé,

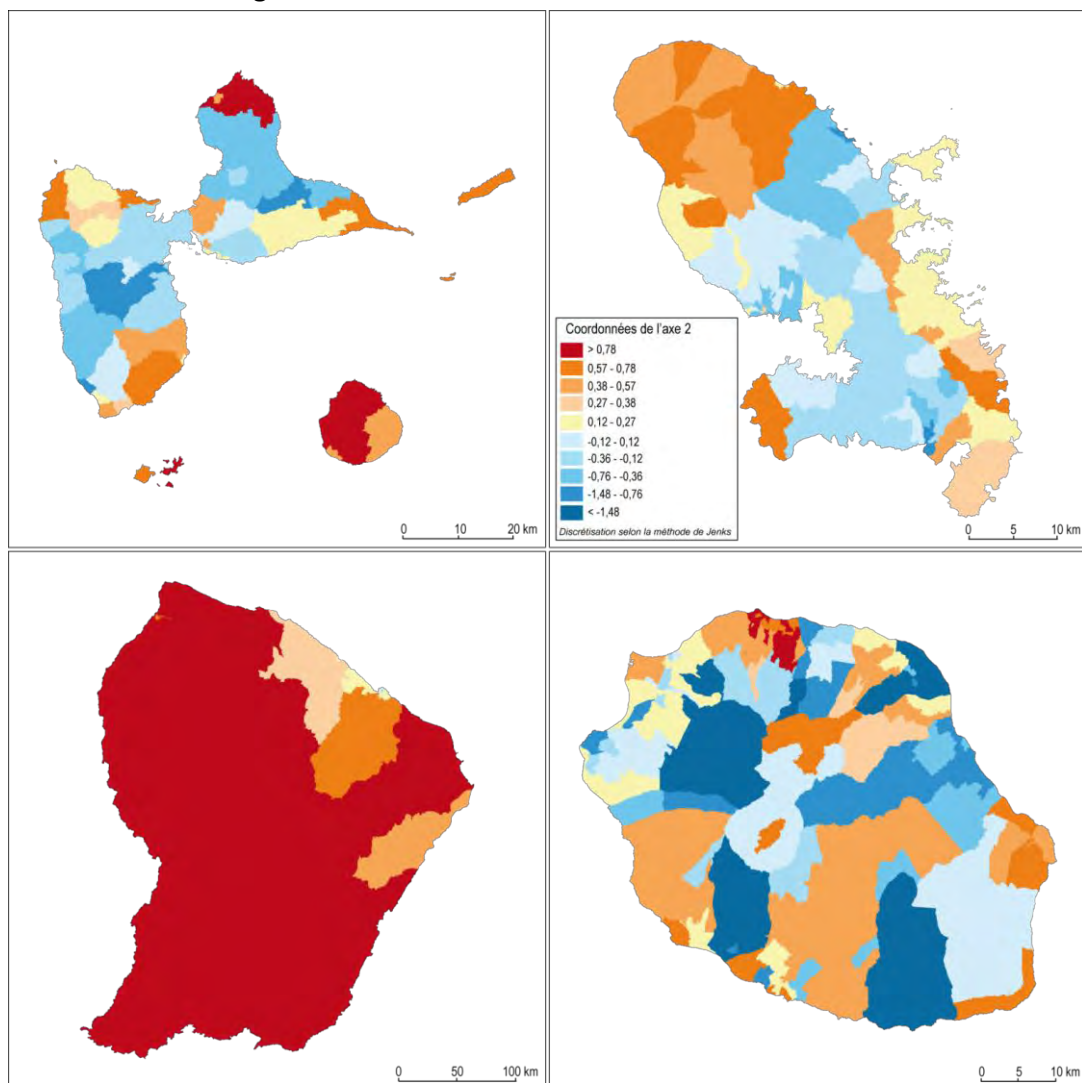
et de l'autre, des espaces :

- faisant partie des pôles urbains selon le ZAUER-1999,
- qui gagnent de la population grâce à leurs soldes migratoire et naturel positifs,

- qui connaissent un léger impact positif des migrations des classes d'âges des actifs avec leurs enfants (40 à 59 ans et 5 à 14 ans) et de certaines classes d'âge avancé (70 à 89 ans) et où l'impact des migrations résidentielles sur la structure de la population par professions et catégories socioprofessionnelles est faible,
- où la part des emplois de la sphère présentielle est importante,
- où le nombre des allocataires des minima sociaux pour 100 ménages est élevé,
- où le taux de chômage est élevé,
- où les ouvriers et employés dominent dans la structure de la population par professions et catégories socioprofessionnelles.

La répartition spatiale des coordonnées factorielles du deuxième facteur (fig. 112) met en évidence les territoires où les conditions de vie et la situation face au marché du travail sont difficiles. Ces espaces sont souvent situés à l'écart des villes mais sous leur influence. A l'opposé, apparaissent les espaces profondément ruraux et certains pôles urbains.

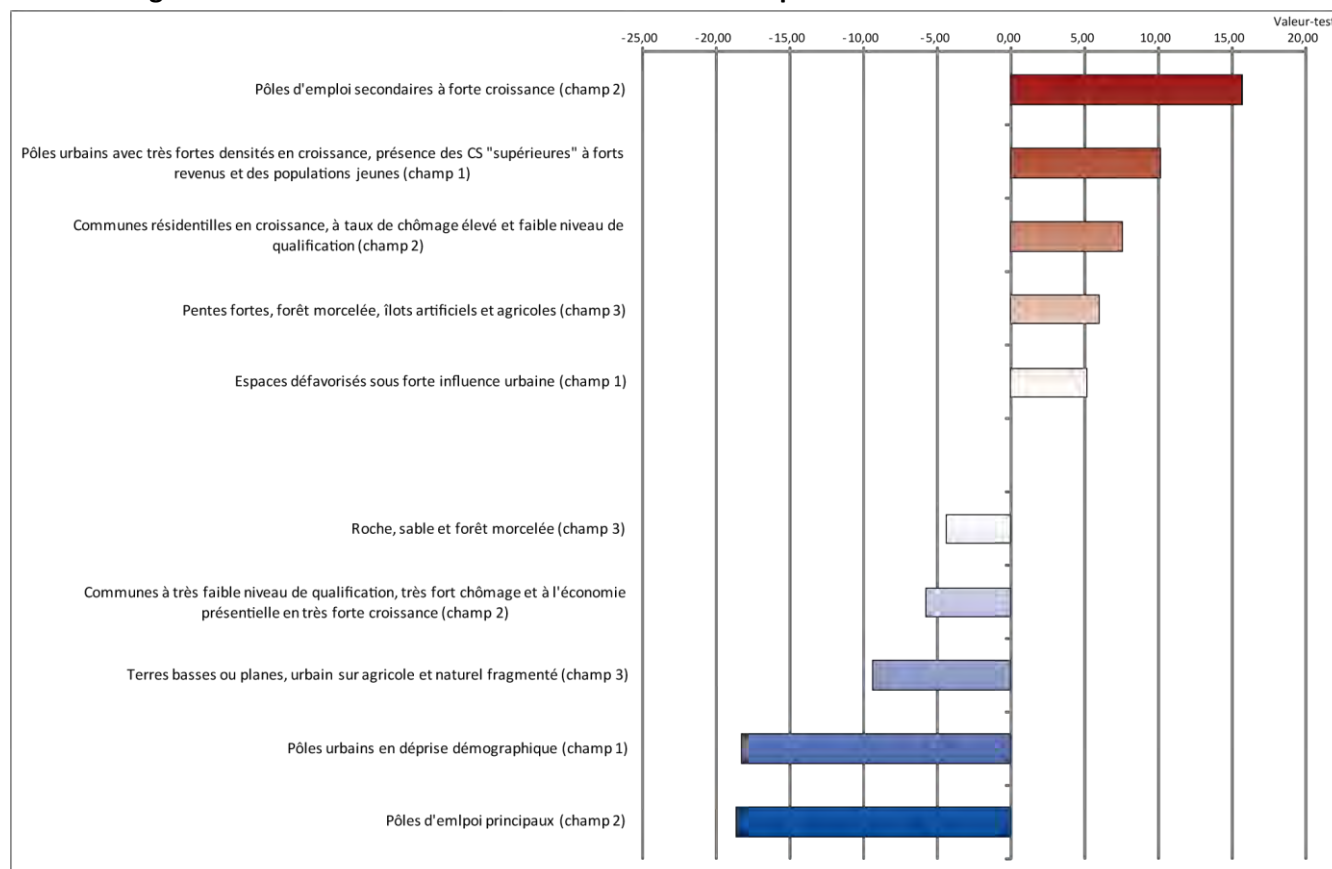
Figure 112. Coordonnées du deuxième axe factoriel



Troisième axe

Le troisième axe fait ressortir les territoires en déprise démographique. D'une part, il s'agit des espaces urbains à forte densité de population qui jouent le rôle des pôles d'emploi, où la présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » est affirmée et où les populations résidentes se caractérisent par un bon niveau de qualification. D'autre part, il s'agit des espaces à caractère profondément rural également touchés en grande partie par le déclin démographique. A ces deux types d'espace le troisième facteur oppose les territoires à dynamique démographique positive, où les densités de population sont fortes ou modérées et la situation socio-économique contrastée. (fig. 113., fig. 116.).

Figure 113. Caractérisation du troisième axe factoriel par les modalités des variables actives



La description des axes par les variables illustratives permet de préciser qu'il s'agit d'une part des espaces :

- qui connaissent un léger impact négatif des migrations résidentielles des employés, ouvriers et des agriculteurs et un léger impact positif des migrations résidentielles des classes d'âges des actifs avec leurs enfants (40 à 59 ans et 5 à 14 ans) et de certaines classes d'âge avancé (70 à 89 ans),
- qui gagnent de la population grâce à leurs soldes migratoire et naturel positifs,
- faisant partie des communes monopolarisées selon le ZAUER-1999,
- où la part des actifs travaillant à temps partiel est importante,
- où le nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages est élevé,
- où la part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire est importante,
- où le taux de chômage est fort,

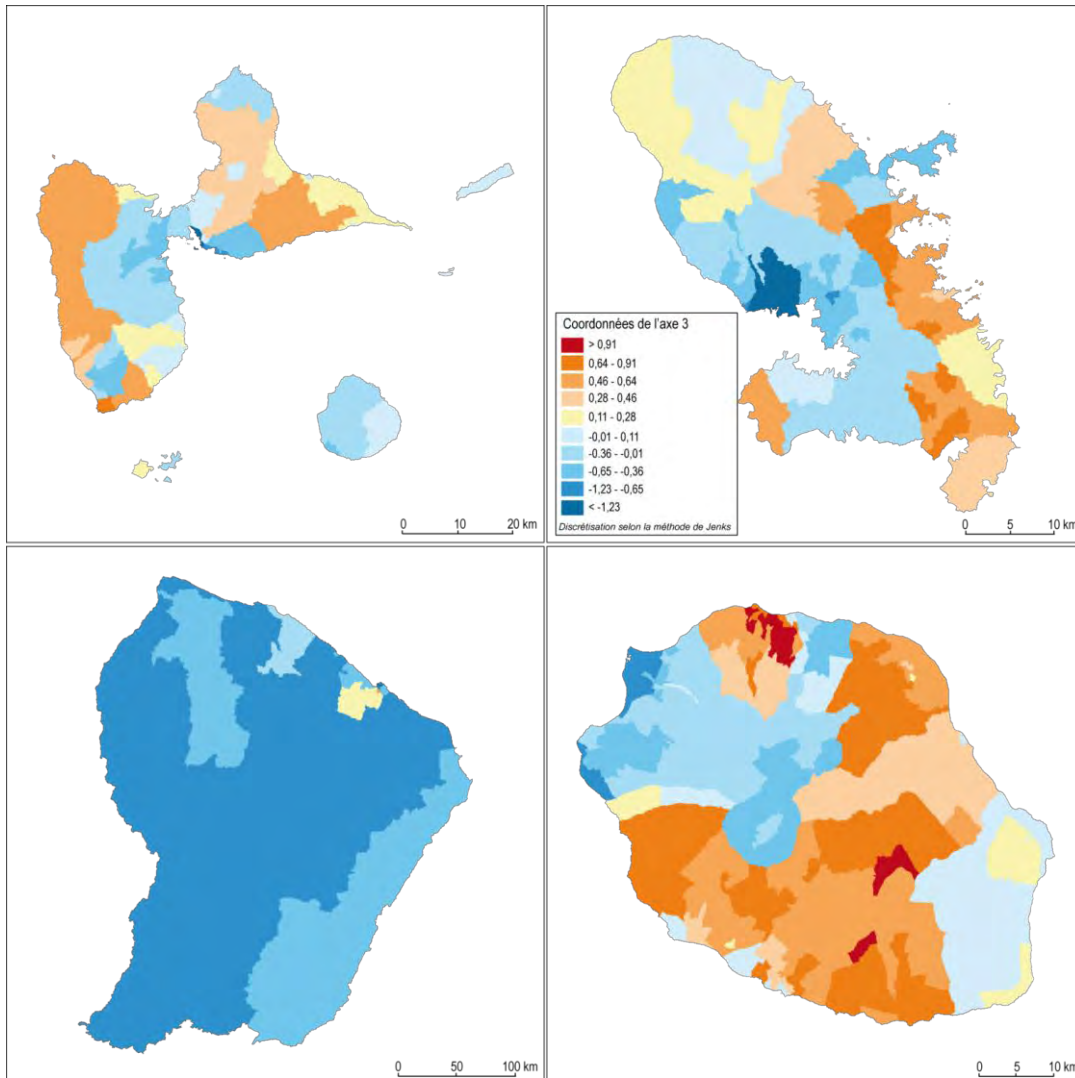
et de l'autre, des espaces :

- qui connaissent des départs des actifs avec leurs enfants et des personnes âgées (classes d'âge de 30 à 39 ans, de 5 à 14 ans et de 45 à 74 ans) et de plusieurs catégories socioprofessionnelles (ouvriers, employés, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, professions intermédiaires, sans activité, retraités),

- touchés par un déclin démographique à cause de leur solde migratoire déficitaire,
- faisant partie des pôles urbains selon le ZAUER-1999,
- qui bénéficient d'une bonne accessibilité potentielle de l'emploi,
- où les disparités de revenus entre les foyers fiscaux imposables et non imposables sont importantes,
- où les densités de population en 2007 sont fortes,
- où la part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 25 à 49 ans est importante.

La carte des coordonnées factorielles du troisième axe (fig. 114) met en évidence les pôles urbains à démographie déclinante et les territoires ruraux concernés par la même tendance. A l'opposé, apparaissent les espaces urbains et périphériques qui connaissent un essor démographique.

Fig. 114. Coordonnées du troisième axe factoriel



© INRA UMR 1041 CESAER / Cemagref METAFORT Clermont-Ferrand, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

Figure 115. Position des modalités des variables actives sur le plan factoriel (axe 1 et 2)

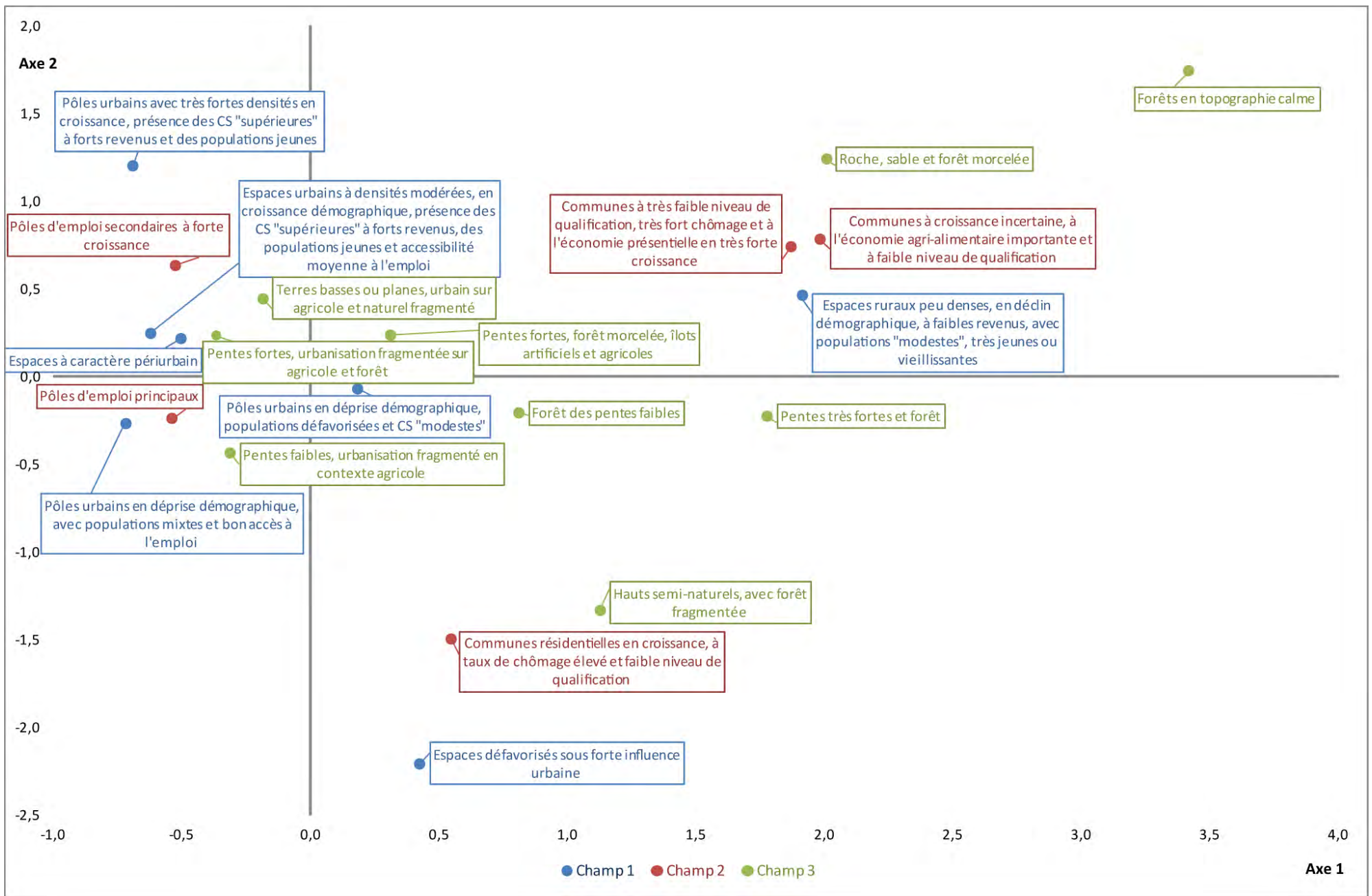
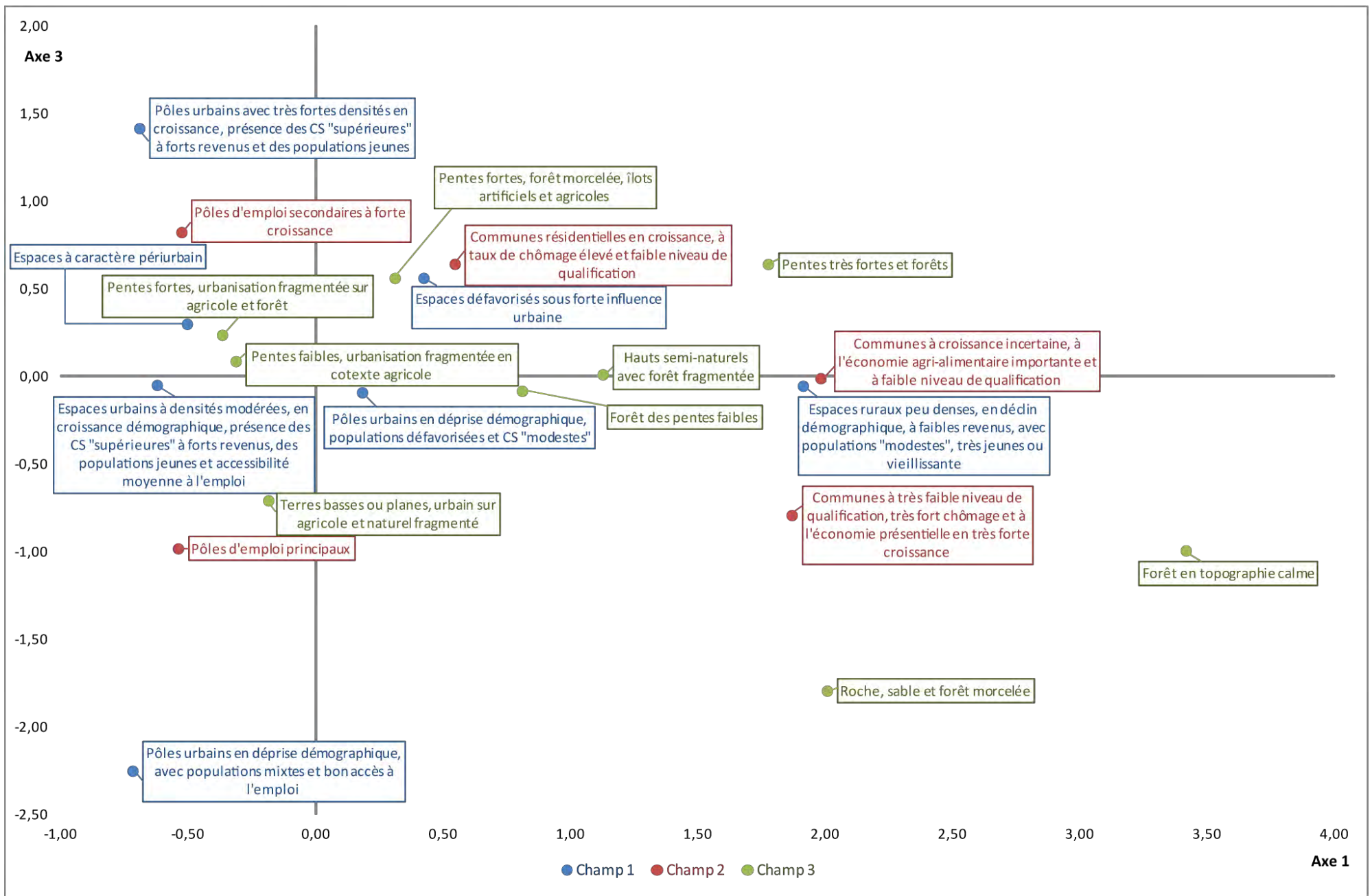


Figure 116. Position des modalités des variables actives sur le plan factoriel (axe 1 et 3)



Typologie de synthèse en huit types

Pour les 4 DOM, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion, la typologie réalisée permet de dégager 8 types d'espace qui caractérisent les 89 433 km² sur lesquels résident 1 805 448 personnes : 4 types urbains, dont les différences reposent principalement sur les dynamiques migratoires et les conditions socio-économiques ; 4 types ruraux, où les composantes résidentielles, touristiques et agricoles jouent des rôles plus ou moins marqués.

Importance relative des différents types

Une très forte variabilité de représentativité de chacun des types existe selon les DOM, à la fois du point de vue de la part de la population concernée que de l'emprise spatiale (tab. 161, fig. 117). D'une manière générale, les espaces urbanisés en déprise démographique (classes 1.1 et 1.3) concernent une partie importante de la population (au total 22 %) mais n'occupent que 1 % du territoire. Les espaces urbanisés ou ruraux sous influence urbaine, en croissance de population et d'emploi (classes 1.2, 1.4 et 2.1) occupent quant à eux une surface un peu plus importante (3 %) et concernent une très grande partie de la population des DOM (plus de 60 %). Enfin, les espaces ruraux (classes 2.2, 2.3 et 2.4) concernent seulement 17 % de la population mais occupent plus de 95 % du territoire.

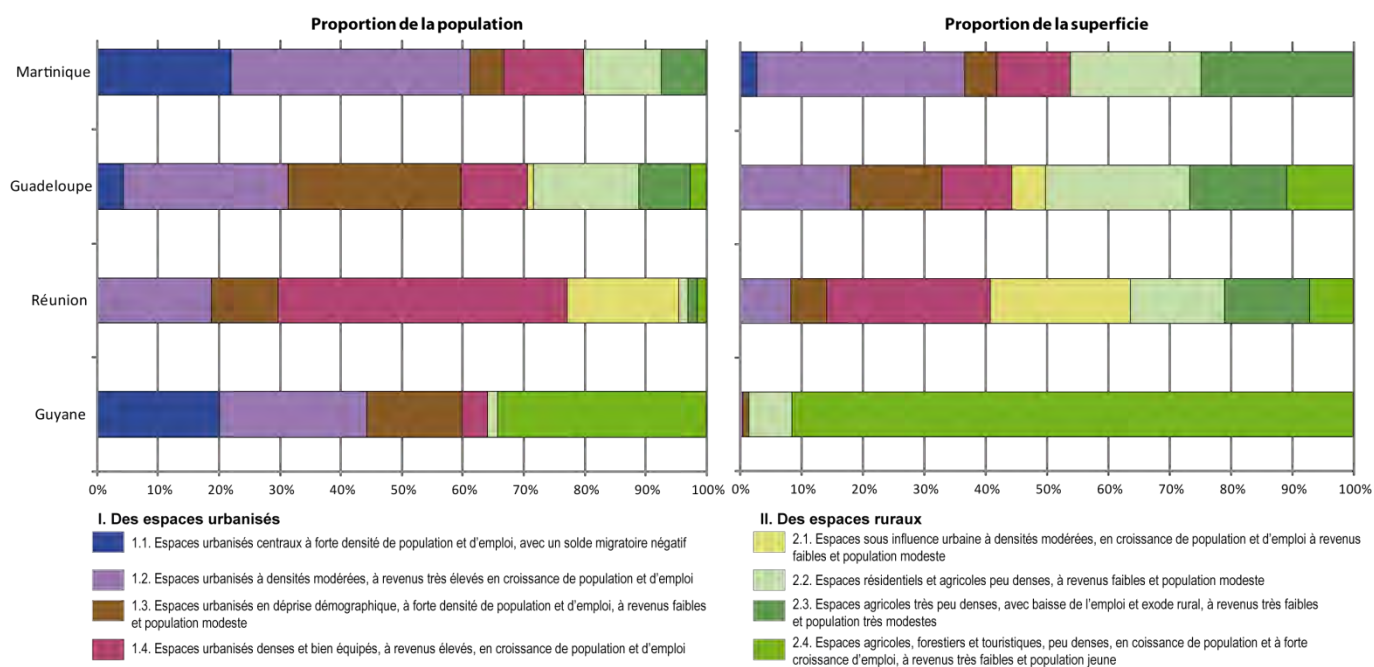
Tableau 161. Superficie et population par type et par DOM

		Guadeloupe	Martinique	Réunion	Guyane	DOM
1.1. Espaces urbanisés centraux à très forte densité de population et d'emploi, avec un solde migratoire négatif	Population 2007	17 408	86 992	0	42845	147 245
	Superficie [km ²]	3	30	0	10	43
1.2. Espaces urbanisés à densité modérée, à revenus très élevés, en croissance de population et d'emploi	Population 2007	107 992	156 188	148 366	51 555	464 101
	Superficie [km ²]	292	373	208	399	1 272
1.3. Espaces urbanisés en déprise démographique, à forte densité de population et d'emploi, à revenus faibles et population modeste ⁴⁷	Population 2007	113 483	22 051	86 551	32 923	255 007
	Superficie [km ²]	244	58	145	796	1243
1.4. Espaces urbanisés denses et bien équipés, à revenus élevés, en croissance de population et d'emploi	Population 2007	43 616	52 169	377 555	9 090	482 431
	Superficie [km ²]	185	132	668	10	993
2.1. Espaces sous influence urbaine à densité modérée, en croissance de population et d'emploi, à revenus faibles et population modeste	Population 2007	3 946	0	144 929	0	148 875
	Superficie [km ²]	91	0	571	0	662
2.2. Espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et population modeste	Population 2007	69 671	50 998	11 918	3 658	136 246
	Superficie [km ²]	383	235	381	5 976	6 974
2.3. Espaces agricoles très peu denses, avec baisse de l'emploi et exode rural, à revenus très faibles et population très modeste	Population 2007	33 621	29 330	11 809	0	74 759
	Superficie [km ²]	260	275	349	0	884
2.4. Espaces agricoles, forestiers et touristiques peu denses, en croissance de population et à forte croissance d'emploi, à revenus très faibles et population jeune	Population 2007	10 849	0	12 977	72 957	96 783
	Superficie [km ²]	178	0	180	77 002	77 360
Total	Population 2007	400 586	397 728	794 106	213 029	1 805 449
	Superficie [km ²]	1 637	1 102	2 501	84 193	89 433

Source : Insee, RP-2007

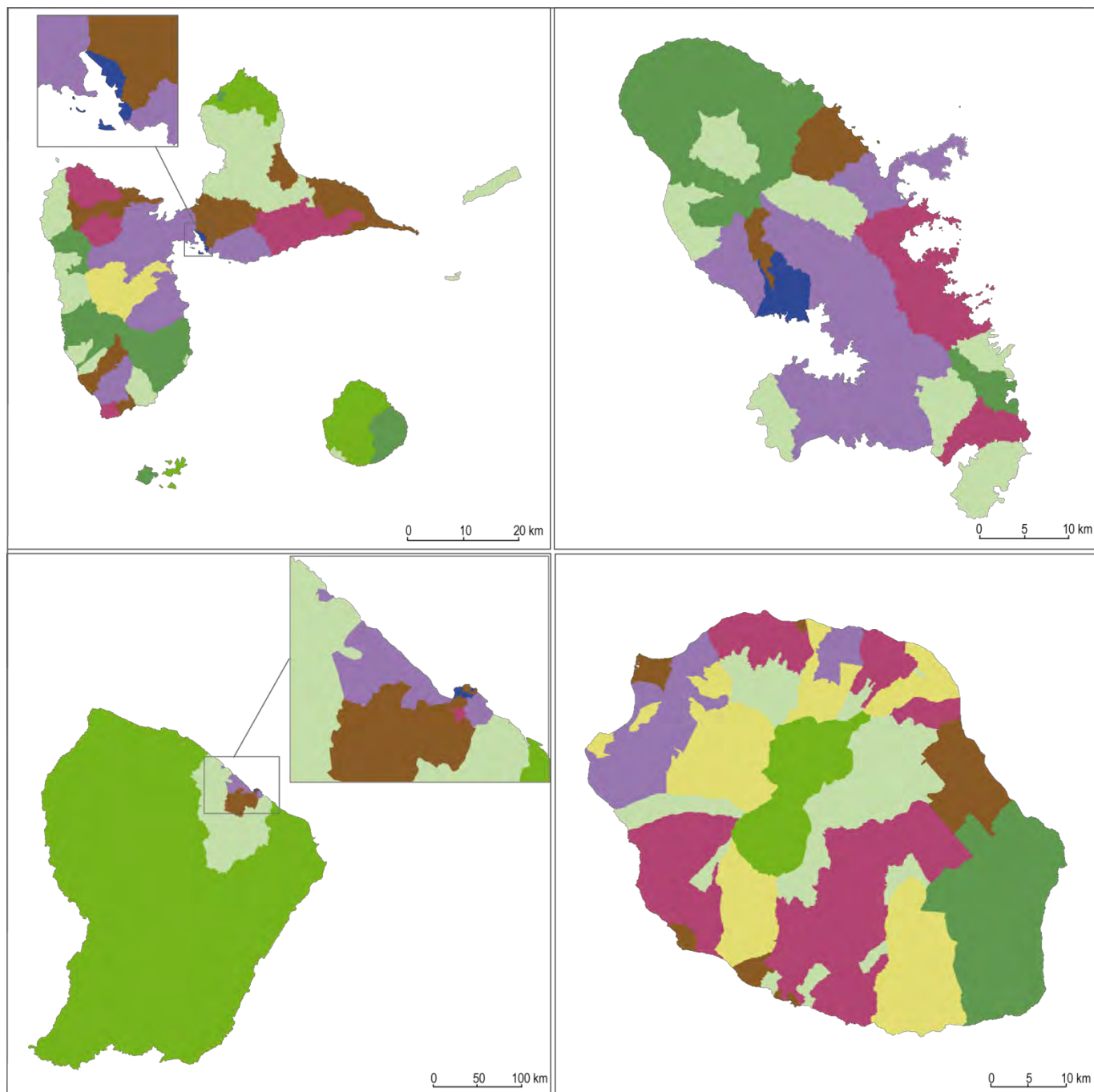
⁴⁷ La qualification « population modeste » se réfère à la prédominance des ouvriers et employés dans la structure socioprofessionnelle de la population, et au nombre élevé des allocataires des minima sociaux pour 100 ménages.

Figure 117. Répartition des types (population et superficie) par DOM



Selon les DOM, l'importance relative des types diffère, donnant lieu à des modèles d'organisation parfois assez éloignés (fig. 118). En **Guyane**, les espaces urbains centraux (1.1 et 1.3) sont situés sur la bande côtière. Ces territoires perdent de la population au profit des espaces urbanisés qui s'étendent vers l'ouest (Kourou) (1.2). Autour de ce noyau d'espaces urbains gravitent les espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et populations « modestes » (2.2). Au sud, la très grande majorité de l'espace guyanais évolue en dehors de toute dynamique urbaine : ce sont les espaces agricoles, touristiques et forestiers peu denses (2.4). La situation dans les DOM insulaires est plus complexe. La **Martinique** et la **Guadeloupe** ont comme principal point commun la position la plus souvent périphérique des espaces ruraux (2.2, 2.3, 2.4), tandis que les espaces urbanisés ou sous influence urbaine en croissance démographique et d'emploi (1.2, 1.4, 2.1) sont centraux et polarisés autour des espaces urbanisés centraux en déprise démographique (1.1, 1.3). Le modèle **martiniquais** se caractérise par un noyau d'espaces urbanisés étendu sur tout le centre de l'île au sein duquel prédominent largement les espaces de type 1.2, à forte croissance démographique et d'emploi. Les territoires qui fonctionnent en dehors de cette dynamique (toute la partie nord de l'île et, de manière plus fragmentée au sud) ne trouvent pas les moyens de leur développement et souffrent du départ de leur population et de conditions de l'emploi difficiles. Le modèle **guadeloupéen** est complexifié par la présence de deux pôles urbains principaux : le premier sur Grande Terre, le second sur Basse Terre. Les espaces urbains, dont l'emprise spatiale est équivalente à la Martinique, sont moins dominés par les espaces en croissance de population. Le modèle **réunionnais** se démarque des trois précédents : l'île est plus fortement marquée par une logique de littoralisation et par l'importance de la topographie dans l'organisation spatiale. Sur ces territoires où les espaces urbanisés de type 1.1 n'existent pas, les plus fortes densités de population et les activités se concentrent sur les côtes, de manière fragmentée : espaces urbains en déprise démographique (1.3) alternent avec des espaces en croissance démographique (1.2, 1.4, 2.1), à l'emprise spatiale beaucoup plus forte. Parmi ces derniers les espaces dont les populations sont majoritairement « modestes » (1.4, 2.1) prédominent. Sur les pentes fortes du volcan, au centre de l'île, se trouvent les espaces ruraux peu denses en déclin démographique, à population « modeste » et aux conditions du marché du travail difficiles (2.2). Enfin, les deux derniers types d'espaces ruraux (2.3, 2.4) occupent l'intérieur de l'île (cirques et Piton des Neiges), et le sud-est (Piton de la Fournaise).

Figure 118. Typologie des Départements d'outre-mer en 8 classes



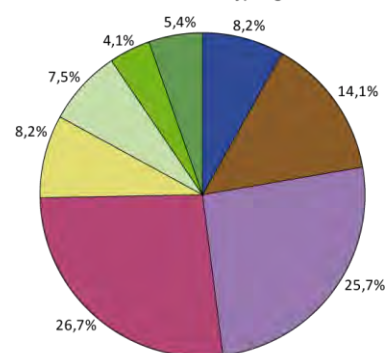
1. Des espaces urbanisés

- 1.1. Espaces urbanisés centraux à forte densité de population et d'emploi, avec un solde migratoire négatif
- 1.2. Espaces urbanisés à densités modérées, à revenus très élevés en croissance de population et d'emploi
- 1.3. Espaces urbanisés en déprise démographique, à forte densité de population et d'emploi, à revenus faibles et population modeste
- 1.4. Espaces urbanisés denses et bien équipés, à revenus élevés, en croissance de population et d'emploi

2. Des espaces ruraux

- 2.1. Espaces sous influence urbaine à densité modérée, à revenus faibles et population modeste
- 2.2. Espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et population modeste
- 2.3. Espaces agricoles très peu denses, avec baisse de l'emploi et exode rural, à revenus très faibles et population très modestes
- 2.4. Espaces agricoles, forestiers et touristiques, peu denses, en croissance de population et à forte croissance d'emploi, à revenus très faibles et population jeune

Répartition de la population des DOM selon les classes de la typologie



© INRA UMR 1041 CESAER / Cemagref METAFORT Clermont-Ferrand, d'après : IGN, INSEE, UMR 1041 CESAER

Analyse des types identifiés

Le tableau 162 ci-dessous synthétise les principales caractéristiques des 8 types identifiés et permet leur comparaison.

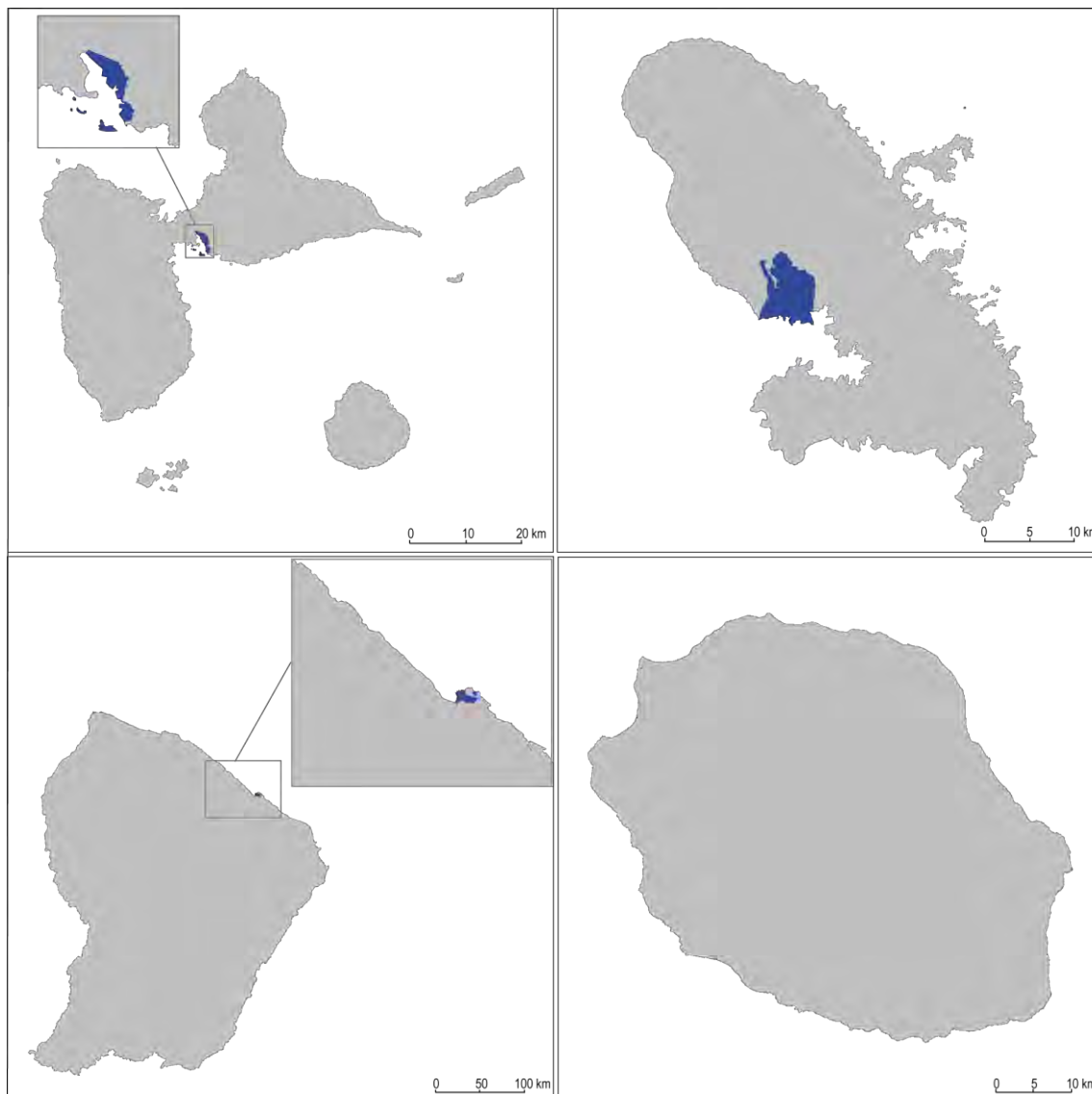
Tableau 162. Valeurs moyennes des variables illustratives (champ 1 et 2) et superficie concernées par les classes de la typologie du champ « paysages »

	Classe 1.1.	Classe 1.2.	Classe 1.3.	Classe 1.4.	Classe 2.1.	Classe 2.2.	Classe 2.3.	Classe 2.4.
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de population (1999-2007)	-43,43	11,75	-16,42	13	14,87	-1,24	-1,03	4,81
Densité de population en 2007 [hab./km ²]	5483,92	1267,20	2690,06	2663	1176,55	365,04	159,31	324,67
Indice de vieillissement de la population	52,13	31,13	31,76	30	19,65	23,7	45,82	17,67
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,10	0,16	0,16	0,2	0,14	0,15	0,10	0,07
Nombre d'emplois pour 100 actifs	170,49	85,00	128,13	98	83,69	76,54	77,84	101,35
Indice de diversité sociale	154,30	133,19	239,97	165	232,17	232,51	367,99	297,92
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	66,83	66,54	77,43	76	85,08	67,66	68,28	68,65
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	15282,52	19860,42	13199,99	17219	14533,06	13285,64	10323,42	9020,00
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	5,07	4,51	4,83	4,7	4,55	4,71	4,73	7,09
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	22,69	25,15	14,74	20	14,17	14,55	8,73	7,05
Taux de chômage	25,91	24,16	32,70	30,1	35,68	31,51	36,43	42,50
Part des actifs occupés à temps partiel	13,59	13,43	16,66	17,3	18,12	19,67	23,21	23,02
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	1,34	3,28	2,48	3,4	4,04	1,57	-0,27	3,89
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	81,09	76,90	77,27	79,5	81,64	78,77	74,24	74,39
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	1,86	5,46	6,78	7,2	6,95	11,31	20,44	11,94
Quotient de localisation de l'emploi touristique	0,82	1,30	0,71	0,9	0,85	1,08	1,29	2,33
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages » (%)								
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	27,14	36,37	78,71	0,47	0,28	33,25	0,00	0,26
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	43,49	36,97	6,69	34,04	13,91	3,98	11,20	0
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	28,56	17,06	9,62	25,48	8,68	2,06	13,49	0
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	0	9,59	2,48	40,01	12,45	3,21	19,52	0,07
Pentes très fortes et forêt	0	0	0	0	3,93	1,10	29,92	0
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	0	0	0	0	60,75	3,45	25,87	0,16
Roches, sable et forêt morcelée	0	0	0	0	0	52,94	0	15,61
Forêts en topographie calme	0	0	0	0	0	0	0	80,15
Forêts sur pentes faibles	0	0	2,50	0	0	0	0	3,75
Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »			Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »					

1. Des espaces urbanisés

1.1 Espaces urbanisés centraux à très forte densité de population et d'emploi, avec un solde migratoire négatif

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	% DOM	km2	% DOM	Effectif	% DOM
60	8,7	43	0,05	147245	8,2



La classe 1.1 occupe seulement 0,05 % du territoire domien mais concentre une partie importante de sa population (8 %).

Tous les IRIS de cette classe correspondent à la première modalité de la typologie du champ 1 "pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi", et tous les IRIS de cette modalité se retrouvent dans cette classe. Il s'agit donc d'espace de pôles urbains, de très forte densité (5 484 hab./km² en moyenne), avec une très bonne accessibilité de l'emploi (170 emplois pour 100 actifs). Cette densité est cependant en très forte baisse (-43,43 % en taux moyen annuel d'évolution de la densité de population), liée à une perte de population due essentiellement au solde migratoire : 77 % de la superficie de cette classe sont concernés par un déficit migratoire, qui se fait intégralement par le départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans). Il en résulte une population vieillissante : l'indice de vieillissement de la population est le plus fort (52,13 pour 32,6 en moyenne sur l'ensemble des DOM). Par ailleurs, dans cette classe, les catégories socioprofessionnelles sont majoritairement « supérieures », le nombre d'allocataires des minimas sociaux pour

100 ménages est faible, et le revenu moyen des foyers fiscaux y est équivalent à la moyenne sur l'ensemble des DOM (15 282 contre 15 526 euros).

Concernant le marché de l'emploi, cette classe se caractérise principalement par un relativement faible taux de chômage (26 %) associé à la faiblesse du taux de temps partiel (14 %) et un important capital humain (environ 23 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans).

Enfin, l'espace est majoritairement (43 % de la superficie) concerné par une urbanisation sur des pentes faibles, fragmentée en espaces agricoles et, dans une moindre mesure (28 et 27 % de la superficie), par une urbanisation sur des pentes fortes, fragmentée sur agricole et forêt, ainsi que par des terres basses et planes, de l'urbain sur agricole et naturel fragmenté.

On retrouve dans cette classe les chefs-lieux de la Guyane (Cayenne) et de la Martinique (Fort-de-France), ainsi que Pointe-à-Pitre en Guadeloupe. Cette classe n'est pas présente à la Réunion.

Tableau. 163. Caractérisation de la classe 1.1 par les indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart-type	
	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	-43,43	1,11	-1040,54	-1040,54	384,29	527,53	196,12	82,75
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	5483,92	1982,42	757,98	0	26403,29	26403,29	4221,09	3040,79
Indice de vieillissement de la population	52,13	32,6	4,71	0	177,05	177,05	30,48	536,65
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,10	0,14	0	0	2,29	2,29	0,44	0,30
Nombre d'emplois pour 100 actifs	170,49	101,47	143,99	29,31	307,67	307,67	54,36	48,19
Indice de diversité sociale	154,30	200,66	149,86	74,33	160,61	770,58	3,79	93,80
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	66,83	72,60	62,50	0	79,30	101,43	6,08	12,85
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	15282,52	15526,45	12596,54	3112,64	16337,91	27212,16	1423,10	4219,48
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	5,07	4,85	4,58	0	5,98	23,64	0,64	1,10
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	22,69	18,18	19,26	3,57	24,62	41,59	2,49	7,11
Taux de chômage	25,91	30,63	23,49	8,55	31,16	72,07	2,29	7,61
Part des actifs occupés à temps partiel	13,59	17,04	9,49	7,48	16,62	61,53	2,48	4,93
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	1,34	2,77	-1,00	-4,52	2,78	26,28	1,13	2,09
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	81,09	78,31	80,08	20,92	82,80	93,72	1,30	7,34
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	1,86	7,73	1,76	0	2,13	51,11	0,15	6,42
Quotient de localisation de l'emploi touristique	0,82	1,08	0,75	0	1,01	12,88	0,09	1,11
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages » (%)								
Typologies du champ « Paysages »	Classe 1.1	DOM						
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	27,14	4,45						
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	43,49	1,54						
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	28,56	1,03						
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	0	1,21						
Pentes très fortes et forêt	0	0,41						
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	0	1,01						
Roches, sable et forêt morcelée	0	17,63						
Forêts en topographie calme	0	69,33		<i>Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »</i>				
Forêts sur pentes faibles	0	3,38		<i>Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »</i>				

Tableau 164. Appartenance de la classe 1.1 aux catégories du ZAUER

Représentativité des types du ZAUER (au RP-1999)*			
Pôles urbains	% de superficie	Classe 1.1	100
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 1.1	100
		DOM	68
Couronnes monopolarisées	% de superficie	Classe 1.1	0
		DOM	2
	% de population en 2007	Classe 1.1	0
		DOM	7
Communes multipolarisées	% de superficie	Classe 1.1	0
		DOM	1
	% de population en 2007	Classe 1.1	0
		DOM	8
Pôles d'emploi de l'espace rural	% de superficie	Classe 1.1	0
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 1.1	0
		DOM	8
Autres communes de l'espace rural	% de superficie	Classe 1.1	0
		DOM	87
	% de population en 2007	Classe 1.1	0
		DOM	9

*Le type du ZAUER "couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural" est absent des DOM

Tableau 165. Description de la classe 1.1 selon les profils démographiques et les impacts des migrations résidentielles

Représentativité des profils de dynamique démographique															
Déclin de la population par déficit migratoire				Déclin par déficit naturel et migratoire				Accroissement par excédent naturel				Accroissement par excédent naturel et migratoire			
% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population	
Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM
77	7	71	18,3	0	0	0	0,1	23	19	29	32,9	0	74	0	48,7
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge															
Départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans)				Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans et stabilité des 70-95 ans				Léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans dans les migrations				Arrivée de toutes les classes d'âge			
Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM
100	1	100	20	0	90	0	12	0	3	0	53	0	6	0	15
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles															
Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs				Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs				Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs				Arrivée de toutes les CS			
Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM	Classe 1.1	DOM
100	34	100	19	0	2	0	36	0	6	0	30	0	58	0	15

Tableau 166. Répartition des surfaces de la classe 1.1 selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 1 (%)

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi	100
1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes »	0
2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes	0
2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi	0
2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine	0
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique	0
4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes	0

Tableau 167. Répartition des surfaces de la classe 1.1 selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 2 (%)

1. Pôles d'emploi principaux	100
2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance	0
3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	0
4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	0
5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie préindustrielle en augmentation	0

Tableau 168. Caractérisation par les classes des typologies par champ_(modalités actives) :

Modalité	Valeur-test
Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès de l'emploi (Champ 1)	19,82
Pôles d'emploi principaux (Champ 2)	11,52
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté (Champ 3)	3,23

1. Des espaces urbanisés

1.2. Espaces urbanisés à densité modérée, à revenus très élevés en croissance de population et d'emploi

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	% DOM	km ²	% DOM	Effectif	% DOM
144	20,9	1272	1,4	464101	25,7



Avec seulement 1 % de la superficie des DOM, les espaces de la classe 1.2. concentrent un peu plus du quart de leur population (26 %).

La modalité qui décrit le mieux cette classe (61 % des IRIS de cette classe sont dans cette modalité) correspond à la classe 1 de la typologie du champ 2 : le capital humain y est fort (en moyenne 25 % de diplômés du supérieur parmi la population des 25-49 ans), le taux de chômage y est faible (par rapport à une moyenne sur l'ensemble des DOM de 31 %, celle de cette modalité est de 24 %, c'est la plus faible de l'ensemble des 4 DOM), de même que le taux de temps partiel (13 %, le plus faible). Le taux de croissance moyen de l'emploi total entre 1999 et 2007 est l'un des plus élevés (3,28 %).

Dans une moindre mesure (53 % des IRIS de cette classe appartiennent à cette modalité), la modalité 2.2. du champ 1 intervient pour décrire cette classe : il s'agit d'espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, avec présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et une accessibilité moyenne de l'emploi. En effet, la densité de la population en 2007 est inférieure à la moyenne pour les DOM (1 267 hab./km²) ; le taux d'évolution moyen annuel de la densité de la

population est le plus élevé (12 %) après celui des classes 4 (15 %) et 2 (13 %) ; le pourcentage d'allocataires des minima sociaux est le plus faible (66,5 %) et le revenu moyen des foyers fiscaux y est le plus élevé (19 860 euros) ; l'indice de vieillissement est assez proche de la moyenne des DOM (31) ; et le nombre d'emploi disponibles est légèrement inférieur au nombre d'actifs (84 pour 100).

Du point de vue paysager, ces espaces sont très diversifiés : pentes faibles à fortes et terres basses ou planes, urbanisation fragmentée par des espaces naturels, agricoles ou de la forêt.

Cette classe se retrouve autour des chefs-lieux de département et des zones industrielles et commerciales, de même que dans certains secteurs touristiques, sans que cette activité soit dominante par rapport aux autres.

En Guadeloupe, en périphérie de la préfecture de Basse-Terre, cette classe occupe les IRIS constitutifs de la commune de Gourbeyre et quelques-uns de Saint-Claude. Autour de Point-à-Pitre elle comprend notamment les ZI et ZAC : la commune de Goyave, une partie de Petit-Bourg, le Lamentin et Baie-Mahault et Le Gosier à l'ouest. En Guyane, cette classe concerne le centre-ville de Kourou, ainsi que les périphéries est et ouest de Cayenne. A la Martinique, cette classe occupe une place très importante, depuis le centre de l'île, en longeant la bande côtière caraïbe jusqu'à la presqu'île des Trois-Ilets : Schœlcher et Case-Pilote à l'ouest de Fort-de-France, une partie de Saint-Joseph, puis dans leur intégralité, les communes du Lamentin, de Ducos, Saint-Esprit, Rivière-Salée, Sainte-Luce, le Diamant et les Trois-Ilets. Plus à l'est, la classe 1.2. intègre la commune de la Trinité. A la Réunion, deux blocs d'IRIS sont concernés : un premier autour de la commune du Port, dans les parties basses de Saint-Paul et de la Possession ; un second dans la partie basse de Sainte-Marie.

Tableau 169. Caractérisation de la classe 1.2 par les indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart-type	
	Classe 1.2.	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	11,75	1,11	-158,95	-1040,54	203,88	527,53	34,07	82,75
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	1267,20	1982,42	9,23	0	15416,53	26403,29	1627,87	3040,79
Indice de vieillissement de la population	31,13	32,6	1,20	0	93,97	177,05	17,79	22,4
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,16	0,14	0	0	1,99	2,29	0,34	0,30
Nombre d'emplois pour 100 actifs	85,00	101,47	31,92	29,31	218,72	307,67	43,56	48,19
Indice de diversité sociale	133,19	200,66	74,33	74,33	203,27	770,58	27,37	93,80
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	66,54	72,60	49,50	0,00	80,63	101,43	9,72	12,85
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	19860,42	15526,45	14032,63	3112,64	27212,16	27212,16	3318,83	4219,48
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,51	4,85	3,70	0	5,65	23,64	0,54	1,10
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	25,15	18,18	15,10	3,57	41,59	41,59	5,86	7,11
Taux de chômage	24,16	30,63	13,08	8,55	30,64	72,07	5,08	7,61
Part des actifs occupés à temps partiel	13,43	17,04	7,65	7,48	16,26	61,53	2,22	4,93
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	3,28	2,77	-0,61	-4,52	6,99	26,28	1,86	2,09
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	76,90	78,31	62,92	20,92	88,61	93,72	7,28	7,34
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	5,46	7,73	1,84	0	17,47	51,11	2,91	6,42
Quotient de localisation de l'emploi touristique	1,30	1,08	0,29	0	5,90	12,88	1,17	1,11
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages » (%)								
Typologies du champ « Paysages »	Classe 1.2	DOM						
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	36,37	4,45						
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	36,97	1,54						
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	17,06	1,03						
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	9,59	1,21						
Pentes très fortes et forêt	0	0,41						
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	0	1,01						
Roches, sable et forêt morcelée	0	17,63						
Forêts en topographie calme	0	69,33		<i>Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »</i>				
Forêts sur pentes faibles	0	3,38		<i>Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »</i>				

Tableau 170. Appartenance de la classe 1.2 aux catégories du ZAUER

Représentativité des types du ZAUER (au RP-1999)*			
Pôles urbains	% de superficie	Classe 1.2	59
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 1.2	85
		DOM	68
Couronnes monopolarisées	% de superficie	Classe 1.2	27
		DOM	2
	% de population en 2007	Classe 1.2	2
		DOM	7
Communes multipolarisées	% de superficie	Classe 1.2	10
		DOM	1
	% de population en 2007	Classe 1.2	10
		DOM	8
Pôles d'emploi de l'espace rural	% de superficie	Classe 1.2	2
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 1.2	2
		DOM	8
Autres communes de l'espace rural	% de superficie	Classe 1.2	2
		DOM	87
	% de population en 2007	Classe 1.2	1
		DOM	9

*Le type du ZAUER "couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural" est absent des DOM

Tableau 171. Description de la classe 1.2 selon les profils démographiques et les impacts des migrations résidentielles

Représentativité des profils de dynamique démographique															
Déclin de la population par déficit migratoire				Déclin par déficit naturel et migratoire				Accroissement par excédent naturel				Accroissement par excédent naturel et migratoire			
% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population	
Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM
0	7	0	18,3	0	0	0	0,1	20	19	26	32,9	80	74	74	48,7
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge															
Départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans)				Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans et stabilité des 70-95 ans				Léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans dans les migrations				Arrivée de toutes les classes d'âge			
Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM
1	1	1	20	1	90	5	12	51	3	75	53	47	6	19	15
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles															
Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs				Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs				Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs				Arrivée de toutes les CS			
Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM	Classe 1.2	DOM
3	34	5	19	11	2	13	36	32	6	49	30	54	58	33	15

Tableau 172. Répartition des surfaces de la classe 1.2. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 1 (%)

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi	0
1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes »	0
2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes	0
2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi	32
2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine	0
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique	68
4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes	0

Tableau 173. Répartition des surfaces de la classe 1.2. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 2 (%)

1. Pôles d'emploi principaux	100
2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance	0
3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	0
4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	0
5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présente en augmentation	0

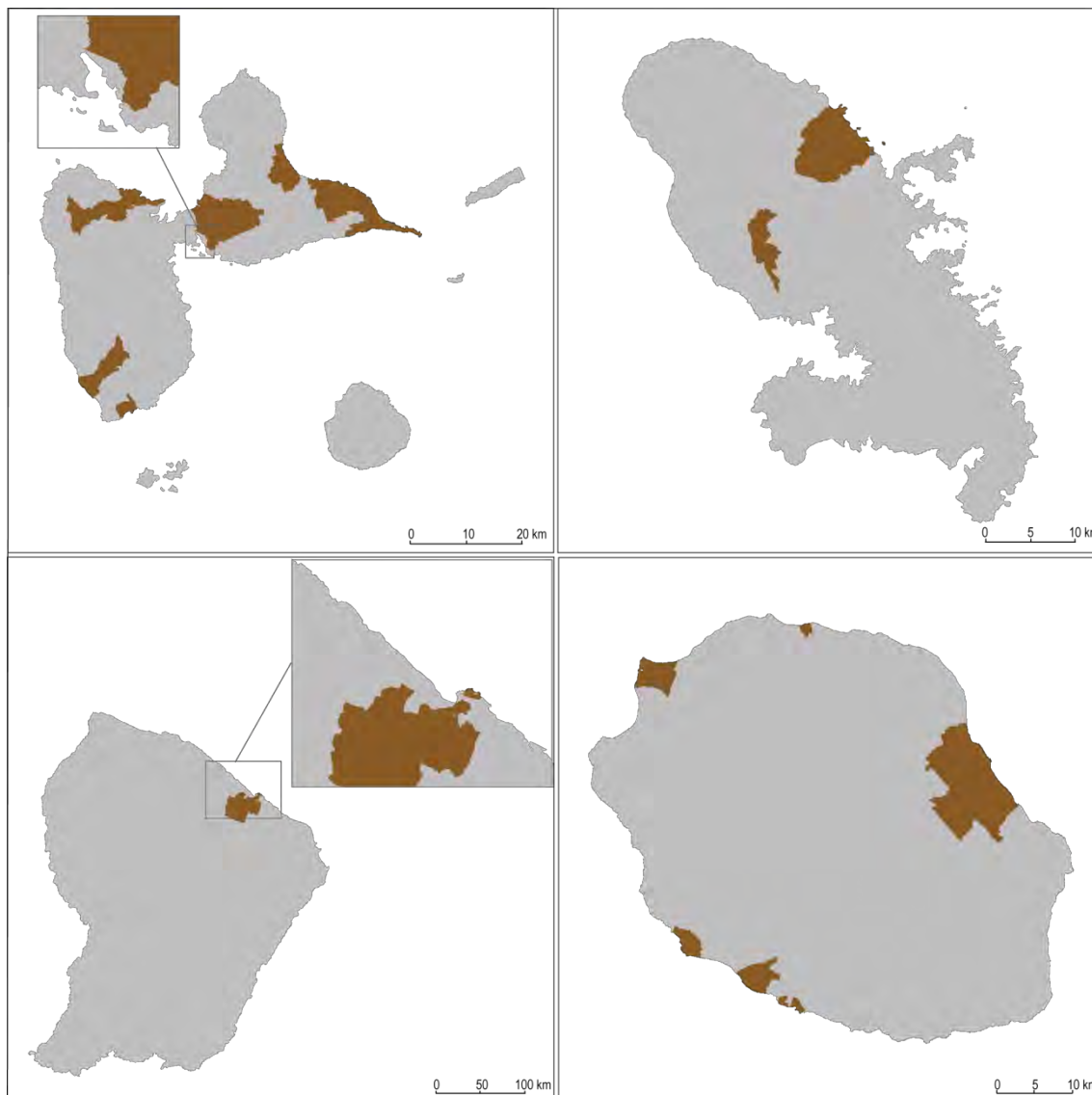
Tableau 174. Caractérisation par les classes des typologies par champ (modalités actives) :

Modalité	Valeur-test
Pôles d'emploi principaux (Champ 2)	19,52
Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS "supérieures" à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne à l'emploi (Champ 1)	11,28
Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique (Champ 1)	4,67
Urbanisation en versant faible, fragmentée en contexte agricole (Champ 3)	2,69

1. Des espaces urbanisés

1.3. Espaces urbanisés en déprise démographique, à forte densité de population et d'emploi, à revenus faibles et population « modeste »

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	% DOM	km2	% DOM	Effectif	% DOM
99	14,3	1243	1,39	255007	14,1



La classe 1.3. occupe environ 1 % du territoire des DOM et concerne 14 % de leur population.

Cette classe est très fortement définie par la seconde modalité du champ 1 (94,81 % des IRIS de cette classe correspondent à cette modalité et 73,74 % des IRIS de cette modalité sont dans cette classe), à savoir des pôles urbains en déprise démographique, avec une population défavorisée et des catégories socioprofessionnelles « modestes ». Plus précisément, la densité y est forte (en moyenne 2 690 hab./km², soit la seconde plus forte moyenne) avec une très bonne accessibilité de l'emploi (128 emplois pour 100 actifs) mais en déclin démographique (-16,42 en taux moyen annuel d'évolution de la densité de population). Pour 23 % de la superficie de cette classe, ce déclin trouve son origine dans le départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans). La population, fortement marquée par la présence des employés et ouvriers (239,97 d'indice de diversité sociale, le plus fort parmi les classes à caractère urbain), est dans l'ensemble défavorisée (nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages supérieur à la moyenne domienne) et les revenus moyens des foyers fiscaux sont faibles (en-dessous de la moyenne : 13 200 contre 15 526 €).

En termes d'emploi et d'activités économiques, le capital humain est assez faible (14,74 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans), le chômage est légèrement plus élevé que la moyenne pour les DOM (32,7 %) et le taux de temps partiel équivaut à la moyenne domienne (17 %).

Environ 79 % de l'espace de cette classe sont concernés par des terres basses ou planes, de l'urbain sur de l'agricole et naturel fragmenté.

Cette classe 1.3. correspond aux hauteurs de Fort-de-France et à la commune de Sainte-Marie, pour la Martinique. En Guadeloupe, cette classe se retrouve dans les communes des Abymes, du Lamentin, dans la partie nord du Moule, et à la pointe est de Grande Terre (une partie sur Le Moule et une autre sur Saint-François), la partie est de Vieux-Fort, au sud de Basse Terre, la commune de Basse-Terre et la partie nord de Saint-Claude. A la Guyane, la classe 1.3. occupe la partie Montsinery-Tonnegrande de la commune de Cayenne. A la Réunion, cette classe occupe la partie plane de Saint-Benoît (est de l'île), la commune Le Port, une petite partie de Sainte-Marie, ainsi que d'Etang-salé et de Saint-Pierre.

Tableau 175. Caractérisation de la classe 1.3 par les indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart-type	
	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	-16,42	1,11	-315,16	-1040,54	201,39	527,53	61,81	82,75
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	2690,06	1982,42	3,03	0	15267,04	26403,29	3370,05	3040,79
Indice de vieillissement de la population	31,76	32,6	0	0	92,81	177,05	20,18	22,4
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,16	0,14	0	0	1,73	2,29	0,37	0,30
Nombre d'emplois pour 100 actifs	128,13	101,47	43,21	29,31	280,10	307,67	60,60	48,19
Indice de diversité sociale	239,97	200,66	102,42	74,33	424,57	770,58	94,16	93,80
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	77,43	72,60	35,80	0	98,42	101,43	14,06	12,85
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	13199,99	15526,45	10356,01	3112,64	22360,73	27212,16	2534,62	4219,48
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,83	4,85	3,81	0	5,98	23,64	0,42	1,10
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	14,74	18,18	7,00	3,57	28,50	41,59	5,04	7,11
Taux de chômage	32,70	30,63	21,31	8,55	41,61	72,07	6,20	7,61
Part des actifs occupés à temps partiel	16,66	17,04	9,49	7,48	21,25	61,53	2,57	4,93
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	2,48	2,77	-0,61	-4,52	6,76	26,28	1,15	2,09
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	77,27	78,31	61,04	20,92	88,67	93,72	8,35	7,34
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	6,78	7,73	1,66	0	18,34	51,11	5,43	6,42
Quotient de localisation de l'emploi touristique	0,71	1,08	0,24	0	3,64	12,88	0,57	1,11
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages » (%)								
Typologies du champ « Paysages »	Classe 1.3	DOM						
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	78,71	4,45						
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	6,69	1,54						
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	9,62	1,03						
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	2,48	1,21						
Pentes très fortes et forêt	0	0,41						
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	0	1,01						
Roches, sable et forêt morcelée	0	17,63						
Forêts en topographie calme	0	69,33		Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »				
Forêts sur pentes faibles	2,50	3,38		Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »				

Tableau 176. Appartenance de la classe 1.3 aux catégories du ZAUER

Représentativité des types du ZAUER (au RP-1999)*			
Pôles urbains	% de superficie	Classe 1.3	25
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 1.3	80
		DOM	68
Couronnes monopolarisées	% de superficie	Classe 1.3	67
		DOM	2
	% de population en 2007	Classe 1.3	9
		DOM	7
Communes multipolarisées	% de superficie	Classe 1.3	5
		DOM	1
	% de population en 2007	Classe 1.3	7
		DOM	8
Pôles d'emploi de l'espace rural	% de superficie	Classe 1.3	3
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 1.3	4
		DOM	8
Autres communes de l'espace rural	% de superficie	Classe 1.3	0
		DOM	87
	% de population en 2007	Classe 1.3	0
		DOM	9

*Le type du ZAUER "couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural" est absent des DOM

Tableau 177. Description de la classe 1.3 selon les profils démographiques et les impacts des migrations résidentielles

Représentativité des profils de dynamique démographique															
Déclin de la population par déficit migratoire				Déclin par déficit naturel et migratoire				Accroissement par excédent naturel				Accroissement par excédent naturel et migratoire			
% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population	
Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM
12	7	47	18,3	0	0	0	0,1	18	19	39	32,9	70	74	14	48,7
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge															
Départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans)				Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans et stabilité des 70-95 ans				Léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans dans les migrations				Arrivée de toutes les classes d'âge			
Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM
23	1	74	20	1	90	1	12	6	3	12	53	70	6	13	15
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles															
Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs				Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs				Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs				Arrivée de toutes les CS			
Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM	Classe 1.3	DOM
13	34	24	19	20	2	58	36	4	6	11	30	63	58	7	15

Tableau 178. Répartition des surfaces de la classe 1.3 selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 1 (%)

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi	0
1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes »	24
2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes	0
2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi	2
2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine	0
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique	74
4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes	0

Tableau 179. Répartition des surfaces de la classe 1.3. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 2 (%)

1. Pôles d'emploi principaux	4
2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance	78
3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	17
4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	0
5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présentielle en augmentation	1

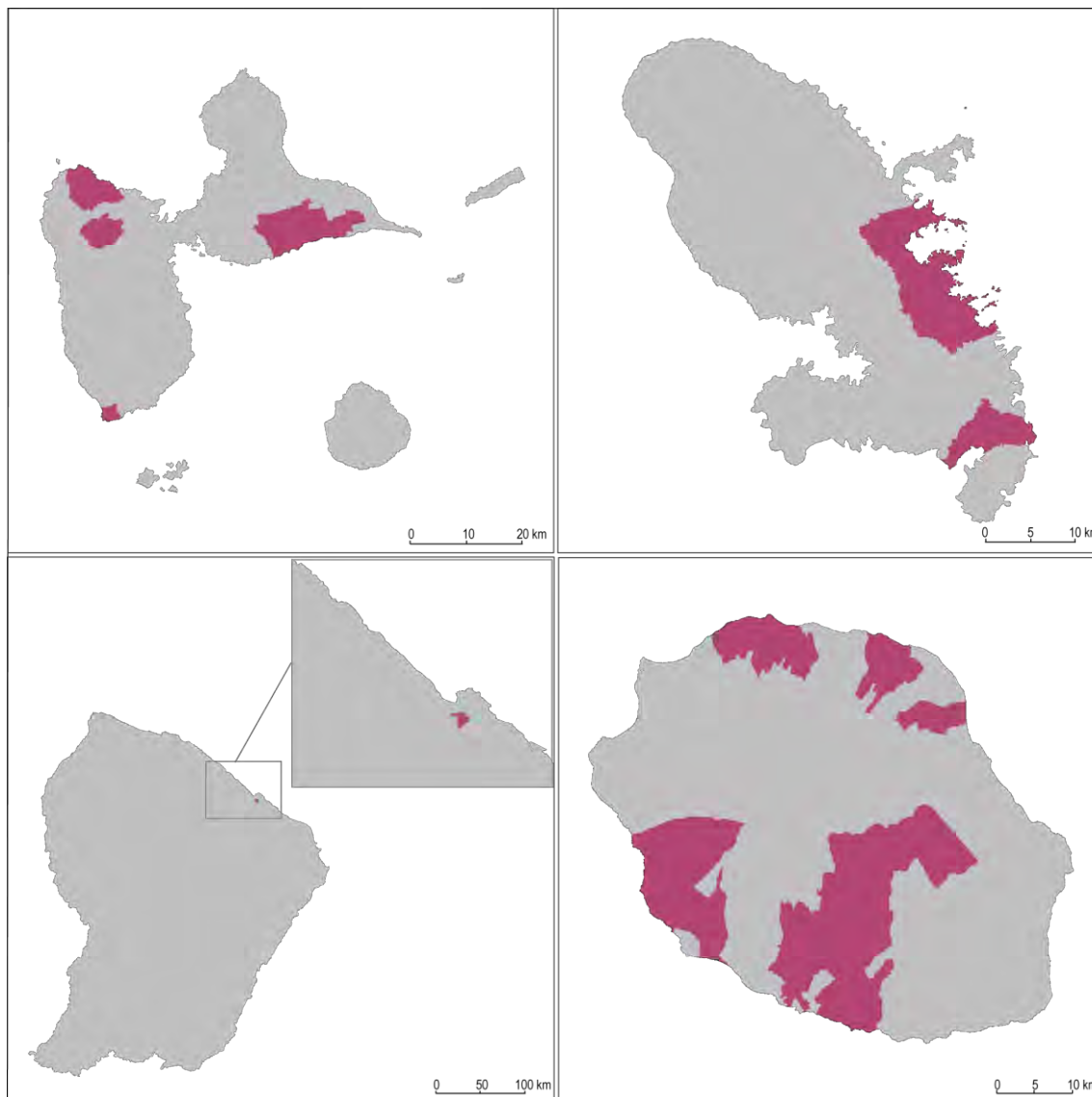
Tableau 180. Caractérisation par les classes des typologies par champ_(modalités actives) :

Modalité	Valeur-test
Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes » (Champ 1)	17,74
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté (Champ 3)	9,10
Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification (Champ 2)	3,78
Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présentielle en augmentation (Champ 2)	3,25

1. Des espaces urbanisés

1.4. Espaces urbanisés denses et bien équipés, à revenus élevés, en croissance de population et d'emploi

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	% DOM	km2	% DOM	Effectif	% DOM
176	25,5	993,4	1,11	482431	26,7



Avec 176 IRIS mais seulement 1 % du territoire domien, la classe 1.4. est l'une de celles qui concentrent une part importante de la population (environ 27 % des DOM).

Trois phénomènes majeurs marquent cette classe : une forte densité de la population en très forte croissance ; une forte présence des catégories socioprofessionnelles « supérieures » dans des espaces à fort niveau d'équipement et de services ; une très forte croissance de l'emploi.

Les IRIS constitutifs de cette classe connaissent une très forte croissance de la densité de la population : 13 %, soit 13 fois plus que la moyenne des DOM et il s'agit du second taux de croissance le plus élevé des 8 classes (après la classe 2.3 pour laquelle ce taux est de 14,87 % sur la même période). En 2007, la densité moyenne atteint ainsi 2663 hab. / km², alors que la moyenne des DOM est de 1 982 hab. / km² et que la valeur moyenne la plus élevée est celle de la classe 1.2 (2 690 hab./km²). Cette population très dense est dans l'ensemble assez jeune puisque l'indice de vieillissement y est de seulement 30 (contre 32,6 en moyenne sur l'ensemble des DOM). A l'origine de la croissance démographique se trouve principalement l'accroissement par excédent naturel (19 % de la superficie de la classe) auquel s'ajoute le plus souvent l'excédent migratoire (81 % de la superficie de la classe).

Les migrations sont par ailleurs principalement le fait des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans (47 % de la superficie de la classe).

D'une manière générale, cette classe est marquée par un léger impact négatif des migrations des employés, ouvriers et des agriculteurs (35 % de la superficie de la classe et 54 % de la population). Les catégories socioprofessionnelles "supérieures" sont très présentes dans la structure de la population de ces espaces (indice de diversité sociale de 165 alors que la moyenne des DOM est de 201), le revenu moyen des foyers fiscaux, de 17 219 euros en 2007, est bien supérieur au revenu moyen calculé à l'échelle de l'ensemble des DOM (15 526) et le rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables est plus faible que la moyenne des DOM (4,7 au lieu de 4,9) ce qui indique des disparités de revenus relativement faibles. Il faut noter malgré tout une part importante des ménages allocataires des minima sociaux (76 %, soit un peu plus que la moyenne des DOM de 73 %). En moyenne, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans est élevée (20 % au lieu des 18 % de moyenne sur l'ensemble des DOM). Enfin, les conditions de vie favorables de ces populations sont renforcées par un niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant le plus élevé des DOM (0,2).

Tous ces éléments relatifs à la population et aux conditions de vie sont bien synthétisés par le fait que 72 % de la superficie de la classe 1.4. correspondent à la classe 3 de la typologie du champ 1 ("espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique").

Concernant l'emploi, si le nombre d'emplois pour 100 actifs, le taux de chômage et la part des actifs à temps partiel présentent des moyennes proches de la moyenne domienne (respectivement 98, 30 % et 17 %), l'élément remarquable de cette classe est le fort taux de croissance moyen de l'emploi total entre 1999 et 2007 : 3,4 % (pour une moyenne de 2,8 % sur l'ensemble des DOM).

Pour ce qui est des éléments de paysage, la classe 1.4. est principalement concernée (environ 40 % de la superficie) par de l'urbanisation sur pentes fortes (bien que nombre d'IRIS soit en bord de mer et zone plane), fragmentée sur agricole et forêt : il s'agit dans ce cas uniquement des IRIS de la Réunion.

A la Martinique, cette classe correspond aux communes du Robert et du François, ainsi qu'à la commune du Marin. En Guadeloupe, elle concerne la partie ouest de la commune de Vieux-Fort, les hauteurs de Sainte-Rose et la partie nord de la commune, ainsi que la commune de Sainte-Anne et une partie de Saint-François. Aucune commune de ce type n'existe en Guyane. A l'inverse, cette classe est très présente à la Réunion : la côte de Saint-Denis, celle de Sainte-Suzanne, Bras-Panon, la Plaine-des-Palmistes, le Tampon, et une partie de Saint-Pierre et Petite-Ile, Saint-Leu dans sa totalité, une partie des Avirons et d'Etang-salé.

Tableau 181. Caractérisation de la classe 1.4 par les indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart-type	
	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	13	1	-393	-1040	527	527	93	83
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	2663	1982	1	0	17348	26403	3547	3041
Indice de vieillissement de la population	30	32,6	0	0	100	177,05	18	22,4
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,2	0,1	0	0	1,1	2,3	0,2	0,3
Nombre d'emplois pour 100 actifs	98	101	29	29	147	308	35	48
Indice de diversité sociale	165	201	117	74	248	771	36	94
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	76	73	56	0	85	101	7	13
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	17219	15526	13699	3113	20675	27212	2527	4219
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,7	4,9	3,7	0	5,3	23,6	0,3	1,1
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	20	18	13	4	26	42	3,8	7,1
Taux de chômage	30,1	30,6	24,1	8,6	37,1	72,1	4,4	7,6
Part des actifs occupés à temps partiel	17,3	17,0	11,5	7,5	24,9	61,5	2,1	4,9
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	3,4	2,8	1,7	-4,5	6,8	26,3	1,1	2,1
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	79,5	78,3	68	21	85,7	93,7	3,3	7,3
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	7,2	7,7	2	0	19	51	4,6	6,4
Quotient de localisation de l'emploi touristique	0,9	1,1	0,2	0	4,3	12,9	0,7	1,1
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages » (%)								
Typologies du champ « Paysages »	Classe 1.4	DOM						
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	0,47	4,45						
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	34,04	1,54						
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	25,48	1,03						
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	40,01	1,21						
Pentes très fortes et forêt	0	0,41						
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	0	1,01						
Roches, sable et forêt morcelée	0	17,63						
Forêts en topographie calme	0	69,33		<i>Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »</i>				
Forêts sur pentes faibles	0	3,38		<i>Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »</i>				

Tableau 182. Appartenance de la classe 1.4 aux catégories du ZAUER

Représentativité des types du ZAUER (au RP-1999)*			
Pôles urbains	% de superficie	Classe 1.4	35
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 1.4	61
DOM		68	
Couronnes périurbaines	% de superficie	Classe 1.4	22
		DOM	2
	% de population en 2007	Classe 1.4	15
DOM		7	
Communes multipolarisées	% de superficie	Classe 1.4	16
		DOM	1
	% de population en 2007	Classe 1.4	13
DOM		8	
Pôles d'emploi de l'espace rural	% de superficie	Classe 1.4	17
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 1.4	9
DOM		8	
Autres communes de l'espace rural	% de superficie	Classe 1.4	10
		DOM	87
	% de population en 2007	Classe 1.4	2
DOM		9	

* Le type du ZAUER "couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural" est absent des DOM

Tableau 183. Description de la classe 1.4 selon les profils démographiques et les impacts des migrations résidentielles

Représentativité des profils de dynamique démographique															
Déclin de la population par déficit migratoire				Déclin par déficit naturel et migratoire				Accroissement par excédent naturel				Accroissement par excédent naturel et migratoire			
% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population	
Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM
0	7	0	18,3	0	0	0	0,1	19	19	46	32,9	81	74	54	48,7
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge															
Départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans)				Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans et stabilité des 70-95 ans				Léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans dans les migrations				Arrivée de toutes les classes d'âge			
Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM
0	1	0	20	1	90	1	12	47	3	72	53	51	6	27	15
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles															
Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs				Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs				Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs				Arrivée de toutes les CS			
Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM	Classe 1.4	DOM
1	34	0	19	35	2	54	36	38	6	30	30	26	58	16	15

Tableau 184. Répartition des surfaces de la classe 1.4. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 1 (%)

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi	0
1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes »	0
2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes	3
2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi	25
2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine	0
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique	72
4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes	0

Tableau 185. Répartition des surfaces de la classe 1.4. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 2 (%)

1. Pôles d'emploi principaux	0
2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance	100
3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	0
4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	0
5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie préexistante en augmentation	0

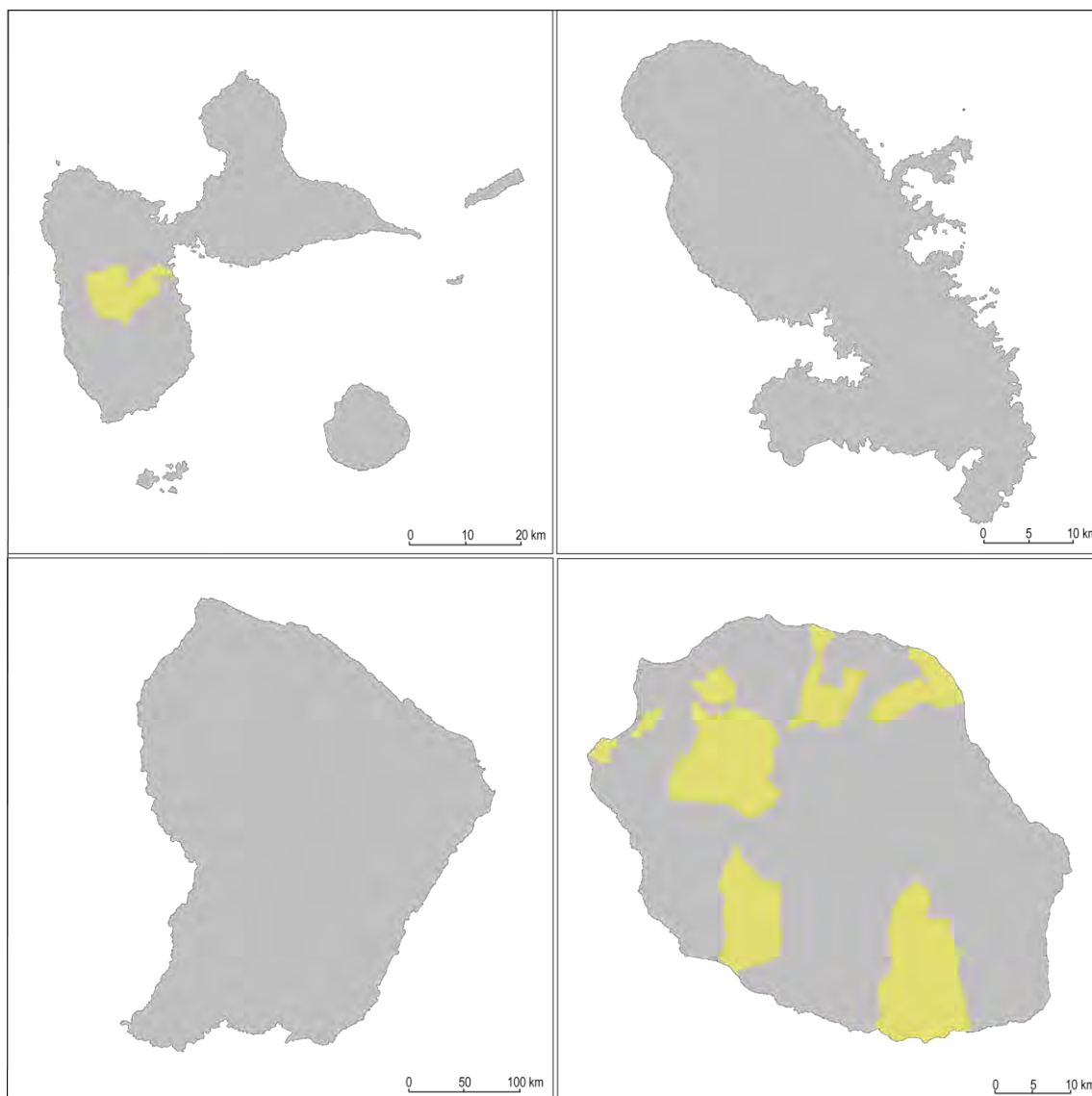
Tableau 186. Caractérisation par les classes des typologies par champ_(modalités actives) :

Modalité	Valeur-test
Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification (Champ 2)	22,39
Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS "supérieures" à fort revenu et des populations jeunes (Champ 1)	11,63
Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique (Champ 1)	5,62
Urbanisation en versant fort, fragmentée sur agricole et forêt (Champ 3)	4,96
Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS "supérieures" à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi (Champ 1)	3,60
Versants forts, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles (Champ 3)	2,32

2. Des espaces ruraux

2.1. Espaces sous influence urbaine à densité modérée, en croissance de population et d'emploi, à revenus faibles et population modeste

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	% DOM	km ²	% DOM	Effectif	% DOM
67	9,7	662	0,74	148875	8,2



Les espaces de la classe 2.1. occupent moins d'un pourcent du territoire domien et concentrent 8 % de la population.

Tous les IRIS de la classe 2.3. de la typologie du champ 1, "espaces défavorisés sous forte influence urbaine", se trouvent dans cette classe et la marquent principalement (90 % des IRIS).

Il s'agit ainsi principalement d'espaces où existent le plus fort taux de présence d'allocataires des minima sociaux (85 pour 100 ménages) ; des revenus moyens des foyers fiscaux modérés, légèrement inférieurs à la moyenne des DOM (14 533 euros) ; une accessibilité de l'emploi assez faible (environ 84 emplois pour 100 actifs). La population y est très jeune (indice de vieillissement de la population de 19,6), et ces espaces, à densité modérée par rapport à la moyenne des DOM (1 176,5 hab./km²) bénéficient de la plus forte croissance démographique des DOM (14,87 % de taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population). Cette croissance démographique est le fait d'un accroissement naturel et migratoire qui touche 86 % de la superficie du territoire de cette classe. A

noter, un léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans (sur tout le territoire de cette classe) sur les migrations résidentielles.

Cette très forte croissance démographique s'accompagne d'un très fort taux de croissance moyen de l'emploi total (le plus élevé des DOM : 4,04 %) dans un contexte où le chômage et le taux d'emploi à temps partiel restent importants (35,7 % et 18 %), et le capital humain faible (14 %).

Une importante partie du territoire de cette classe (60 % de la superficie) est caractérisée par des hauts semi-naturels avec forêt fragmentée.

Absente à la Martinique et en Guyane, cette classe 2.1. n'occupe qu'une petite partie de la commune de Petit-Bourg en Guadeloupe et, en contrepartie, est très présente à la Réunion. Elle correspond dans ce cas à l'extension des quartiers résidentiels vers des hauteurs aux pentes fortes.

Tableau 187. Caractérisation de la classe 2.1 par les indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart-type	
	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	14,87	1,11	-86,30	-1040,54	355,11	527,53	49,13	82,75
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	1176,55	1982,42	0	0	7154,45	26403,29	1630,36	3040,79
Indice de vieillissement de la population	19,65	32,6	0	0	49,83	177,05	13,24	22,4
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,14	0,14	0	0	1,06	2,29	0,22	0,30
Nombre d'emplois pour 100 actifs	83,69	101,47	49,71	29,31	90,72	307,67	8,63	48,19
Indice de diversité sociale	232,17	200,66	102,20	74,33	325,47	770,58	70,18	93,80
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	85,08	72,60	62,31	0,00	91,56	101,43	6,12	12,85
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	14533,06	15526,45	11584,35	3112,64	22943,08	27212,16	3751,24	4219,48
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,55	4,85	3,76	0	5,00	23,64	0,38	1,10
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	14,17	18,18	9,81	3,57	29,87	41,59	5,34	7,11
Taux de chômage	35,68	30,63	21,68	8,55	41,80	72,07	6,24	7,61
Part des actifs occupés à temps partiel	18,12	17,04	13,20	7,48	21,39	61,53	3,21	4,93
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	4,04	2,77	0,74	-4,52	6,99	26,28	1,06	2,09
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	81,64	78,31	69,62	20,92	83,47	93,72	3,77	7,34
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	6,95	7,73	4,96	0	9,93	51,11	1,78	6,42
Quotient de localisation de l'emploi touristique	0,85	1,08	0,46	0	1,92	12,88	0,53	1,11
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages »								
Typologies du champ « Paysages »	Classe 2.1	DOM						
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	0,28	4,45						
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	13,91	1,54						
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	8,68	1,03						
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	12,45	1,21						
Pentes très fortes et forêt	3,93	0,41						
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	60,75	1,01						
Roches, sable et forêt morcelée	0	17,63						
Forêts en topographie calme	0	69,33		Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »				
Forêts sur pentes faibles	0	3,38		Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »				

Tableau 188. Appartenance de la classe 2.1 aux catégories du ZAUER

Représentativité des types du ZAUER*			
Pôles urbains	% de superficie	Classe 2.1	100
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 2.1	100
		DOM	68
Couronnes monopolarisées	% de superficie	Classe 2.1	0
		DOM	2
	% de population en 2007	Classe 2.1	0
		DOM	7
Communes multipolarisées	% de superficie	Classe 2.1	0
		DOM	1
	% de population en 2007	Classe 2.1	0
		DOM	8
Pôles d'emploi de l'espace rural	% de superficie	Classe 2.1	0
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 2.1	0
		DOM	8
Autres communes de l'espace rural	% de superficie	Classe 2.1	0
		DOM	87
	% de population en 2007	Classe 2.1	0
		DOM	9

*Le type du ZAUER "couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural" est absent des DOM

Tableau 189. Description de la classe 2.1 selon les profils démographiques et les impacts des migrations résidentielles

Représentativité des profils de dynamique démographique															
Déclin de la population par déficit migratoire				Déclin par déficit naturel et migratoire				Accroissement par excédent naturel				Accroissement par excédent naturel et migratoire			
% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population	
Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM
0	7	0	18,3	0	0	0	0,1	14	19	3	32,9	86	74	97	48,7
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge															
Départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans)				Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans et stabilité des 70-95 ans				Léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans dans les migrations				Arrivée de toutes les classes d'âge			
Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM
0	1	0	20	0	90	0	12	100	3	100	53	0	6	0	15
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles															
Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs				Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs				Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs				Arrivée de toutes les CS			
Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM	Classe 2.1	DOM
0	34	0	19	31	2	70	36	57	6	30	30	12	58	03	15

Tableau 190. Répartition des surfaces de la classe 2.1. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 1 (%)

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi	0
1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes »	0
2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes	0
2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi	0
2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine	100
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique	0
4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes	0

Tableau 191. Répartition des surfaces de la classe 2.1. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 2 (%)

1. Pôles d'emploi principaux	50
2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance	0
3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	50
4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	0
5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie pré-sentielle en augmentation	0

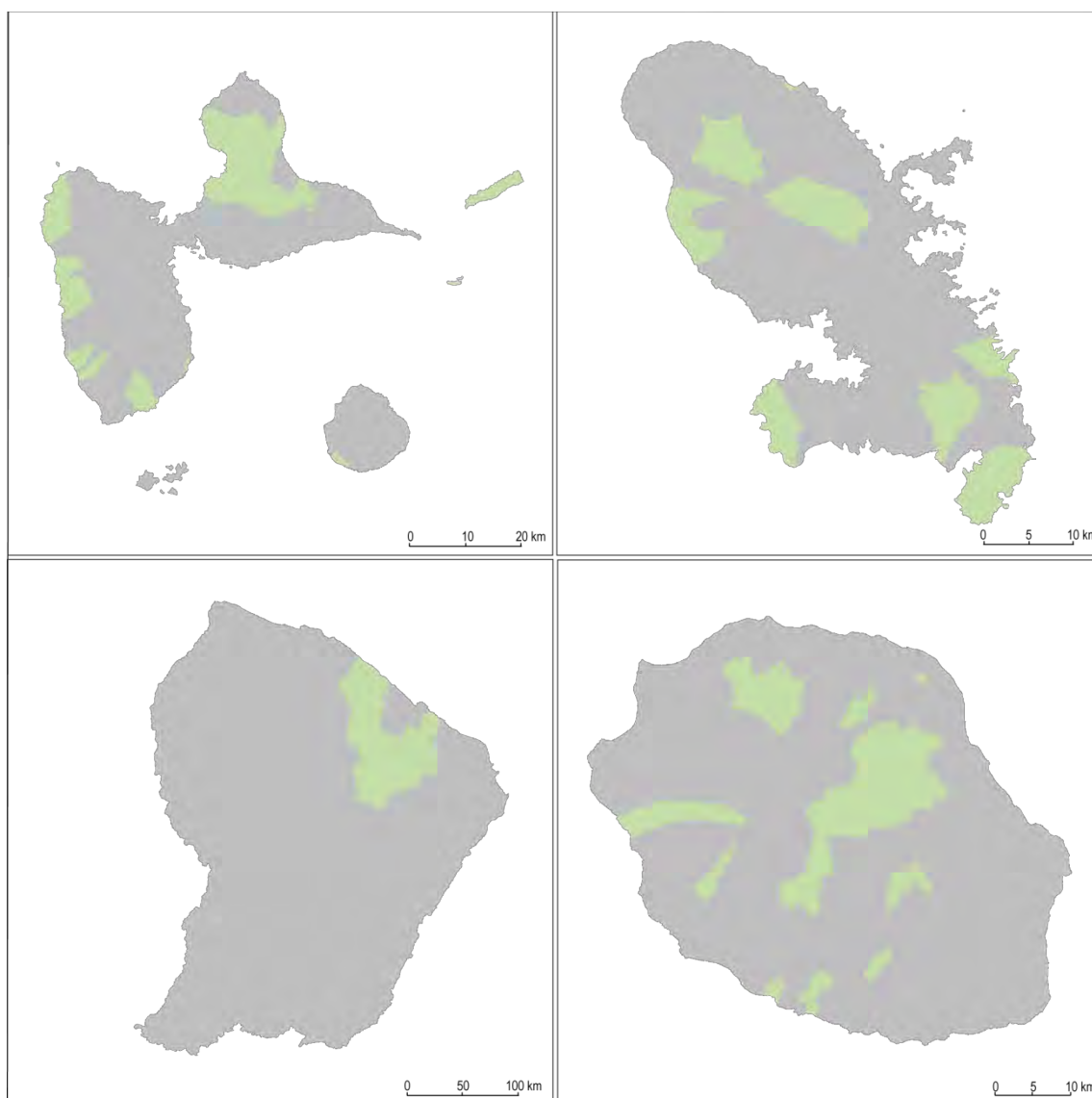
Tableau 192. Caractérisation par les classes des typologies par champ (modalités actives) :

Modalité	Valeur-test
Espaces défavorisés sous forte influence urbaine (Champ 1)	19,44
Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification (Champ 2)	10,33
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée (Champ 3)	5,61

2. Des espaces ruraux

2.2. Espaces résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles et population modeste

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	% DOM	km2	% DOM	Effectif	% DOM
64	9,3	6974	7,8	136245	7,5



La classe 2.2. occupe une place non négligeable dans l'espace domien, autant en terme de superficie (8 %) que de population (8 %).

Cette classe concerne des espaces ruraux peu denses (365 hab./km²) suite à un taux moyen annuel d'évolution de cette densité négatif (-1,24). En 2007, la population apparaît relativement jeune (indice de vieillissement de 23,7 pour 32,6 en moyenne domienne), aux conditions de vie modestes : le revenu moyen des foyers fiscaux y est inférieur à la moyenne des DOM (13 286 euros contre 15 526).

En termes de marché du travail et d'activités économiques, si le taux de chômage et le taux de temps partiel sont assez proches de la moyenne domienne (31,5 % au lieu de 30,6 % et 17,3 % au lieu de 17 %), le taux de croissance moyen de l'emploi entre 1999 et 2007 est bien inférieur à cette moyenne (1,57 pour 2,8 à l'échelle des DOM). Concernant le capital humain, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans est également inférieure à la moyenne domienne (14,55 %).

Un élément cependant apparaît marquant pour cette classe : le poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total puisque celui-ci est supérieur à la moyenne des DOM (11,3 au lieu de 7,7).

En termes de paysage, une grande partie de l'espace de cette classe (53 %) est caractérisée par des roches nues et des replats et, dans une moindre mesure (33 %), par des terres basses ou planes, de l'urbain sur l'agricole ou naturel.

En Guadeloupe, cette classe 2.2. correspond principalement aux communes de la côte ouest de Basse Terre : Deshaie, Pointe-Noire, certains IRIS de Vieux-Habitants, Trois-Rivières, un IRIS sur Marie Galante, Les Saintes et La Désirade. On la trouve également sur Grande Terre dans la partie centre-ouest : Anse-Bertrand, Port-Louis, Petit-Canal, Le Moule. En Guyane, la classe 2.2. occupe la périphérie lointaine de Cayenne : la commune de Roura comprenant le bourg du même nom et le village de Cacao, ainsi que la majeure partie de la commune de Kourou, en dehors de la ville-centre. A la Réunion, cette classe 2.2. concerne les hauteurs de Saint-Denis et de Sainte-Suzanne, de Bras-Panon, de Saint-Benoît et d'Entre-Deux, du Tampon, de même que quelques IRIS du Sud de l'île (toute la commune de Trois-Bassins). Ces espaces sont reculés et difficiles d'accès. En Martinique, cette classe correspond également à des espaces éloignés des centres urbains : Morne-Rouge, Le Carbet, Gros-Morne, les Anses-d'Arlet, Sainte-Anne, Rivière-Pilote, et certains IRIS à la frontière entre Saint-François et le Vauclin.

Tableau 193. Caractérisation de la classe 2.2 par les indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart-type	
	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	-1,24	1,11	-75,34	-1040,54	12,92	527,53	12,30	82,75
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	365,04	1982,42	0	0	3546,21	26403,29	660,92	3040,79
Indice de vieillissement de la population	23,7	32,6	0	0	100	177,05	23,6	22,4
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,15	0,14	0	0	1,22	2,29	0,26	0,30
Nombre d'emplois pour 100 actifs	76,54	101,47	45,44	29,31	147,02	307,67	28,59	48,19
Indice de diversité sociale	232,51	200,66	111,81	74,33	368,20	770,58	67,13	93,80
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	67,66	72,60	48,56	0	96,03	101,43	10,53	12,85
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	13285,64	15526,45	9567,94	3112,64	20398,11	27212,16	2822,05	4219,48
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,71	4,85	3,79	0	5,65	23,64	0,39	1,10
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	14,55	18,18	8,89	3,57	25,06	41,59	4,59	7,11
Taux de chômage	31,51	30,63	17,75	8,55	40,78	72,07	5,43	7,61
Part des actifs occupés à temps partiel	19,67	17,04	7,48	7,48	52,03	61,53	6,00	4,93
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	1,57	2,77	-3,54	-4,52	6,18	26,28	1,66	2,09
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	78,77	78,31	47,61	20,92	90,92	93,72	8,32	7,34
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	11,31	7,73	1,84	0	29,60	51,11	6,66	6,42
Quotient de localisation de l'emploi touristique	1,08	1,08	0,30	0	11,01	12,88	1,50	1,11
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages » (%)								
Typologies du champ « Paysages »	Classe 2.2	DOM						
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	33,25	4,45						
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	3,98	1,54						
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	2,06	1,03						
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	3,21	1,21						
Pentes très fortes et forêt	1,10	0,41						
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	3,45	1,01						
Roches, sable et forêt morcelée	52,94	17,63						
Forêts en topographie calme	0	69,33		<i>Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »</i>				
Forêts sur pentes faibles	0	3,38		<i>Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »</i>				

Tableau 194. Appartenance de la classe 2.2 aux catégories du ZAUER

Représentativité des types du ZAUER (au RP-1999)*			
Pôles urbains	% de superficie	Classe 2.2.	37
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 2.2.	19
Couronnes monopolarisées	% de superficie	Classe 2.2.	3
		DOM	2
	% de population en 2007	Classe 2.2.	21
Communes multipolarisées	% de superficie	Classe 2.2.	2
		DOM	1
	% de population en 2007	Classe 2.2.	10
Pôles d'emploi de l'espace rural	% de superficie	Classe 2.2.	1
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 2.2.	19
Autres communes de l'espace rural	% de superficie	Classe 2.2.	57
		DOM	87
	% de population en 2007	Classe 2.2.	31
		DOM	9

*Le type du ZAUER "couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural" est absent des DOM

Tableau 195. Description de la classe 2.2 selon les profils démographiques et les impacts des migrations résidentielles

Représentativité des profils de dynamique démographique															
Déclin de la population par déficit migratoire				Déclin par déficit naturel et migratoire				Accroissement par excédent naturel				Accroissement par excédent naturel et migratoire			
% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population	
Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM
3	7	31	18,3	0	0	0	0,1	8	19	51	32,9	89	74	18	48,7
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge															
Départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans)				Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans et stabilité des 70-95 ans				Léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans dans les migrations				Arrivée de toutes les classes d'âge			
Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM
2	1	4	20	39	90	50	12	4	3	13	53	55	6	3	15
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles															
Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs				Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs				Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs				Arrivée de toutes les CS			
Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM	Classe 2.2.	DOM
4	34	20	19	5	2	42	36	37	6	36	30	54	58	2	15

Tableau 196. Répartition des surfaces de la classe 2.2. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 1 (%)

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi	0
1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes »	1
2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes	0
2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi	1
2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine	0
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique	57
4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes	42

Tableau 197. Répartition des surfaces de la classe 2.2. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 2 (%)

1. Pôles d'emploi principaux	86
2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance	7
3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	7
4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	1
5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie préindustrielle en augmentation	1

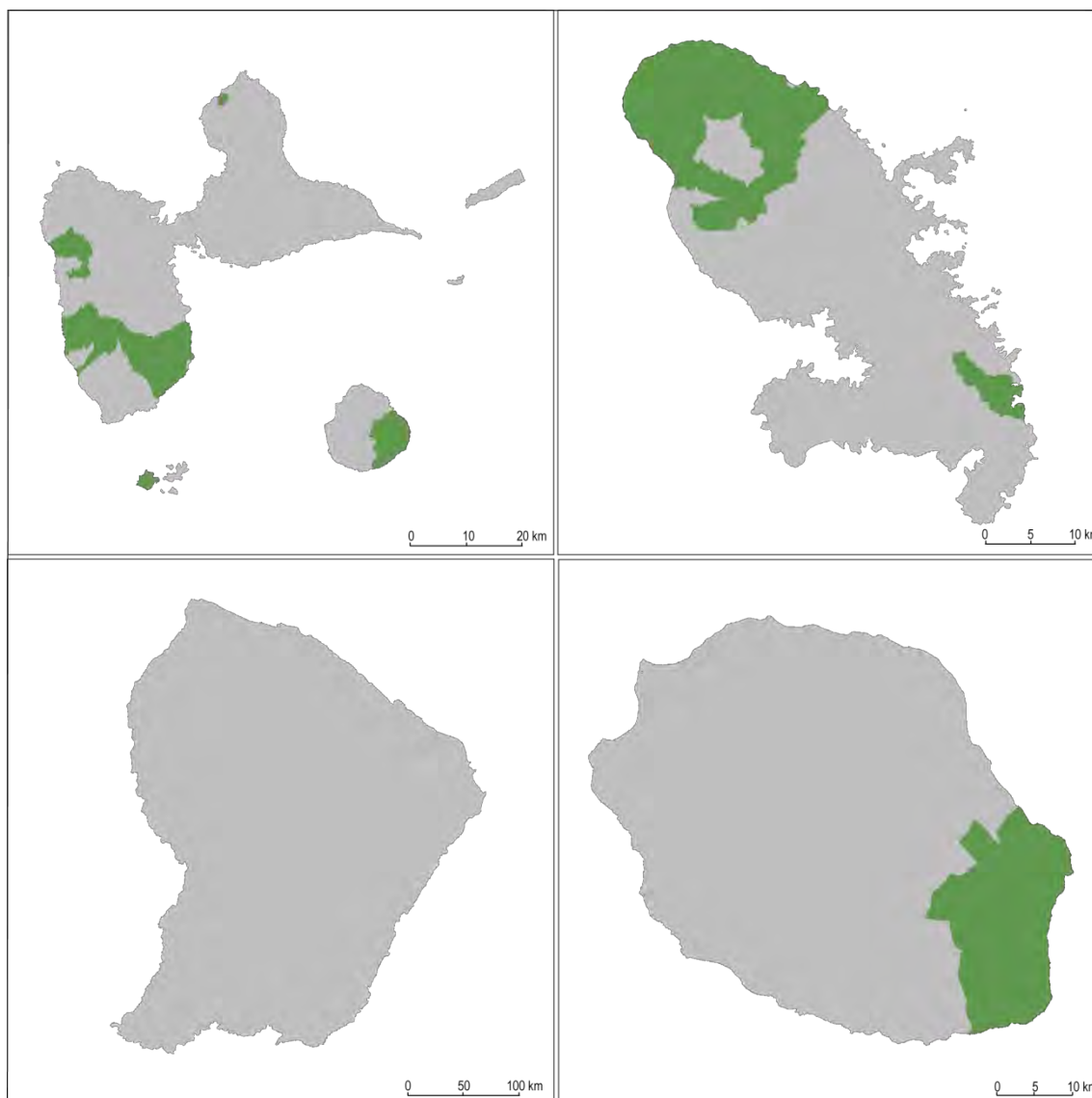
Tableau 198. Caractérisation par les classes des typologies par champ (modalités actives) :

Modalité	Valeur-test
Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes (Champ 1)	6,33
Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification (Champ 2)	6,12
Versants forts, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles (Champ 3)	2,61
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée (Champ 3)	2,29

2. Des espaces ruraux

2.3. Espaces agricoles très peu denses, avec baisse de l'emploi et exode rural, à revenus très faibles et population très « modeste »

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	% DOM	km2	% DOM	Effectif	% DOM
41	5,9	884	0,99	74759	4,1



La classe 2.3. est l'une des moins présentes, à la fois en termes d'occupation de l'espace (0,99 % de la superficie totale des DOM) et de population (4 % de la population totale des DOM).

L'un des indicateurs différenciant le mieux cette classe des autres est le poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total en 2007 : avec environ 20 % des activités incluses dans ce domaine, la classe 2.3. est de loin la plus agricole. En parallèle sur ses aspects économiques et d'emploi, le taux d'évolution de l'emploi entre 1999 et 2007 est décroissant (-0,27 en taux annuel moyen), le plus faible des DOM. Le capital humain y est également l'un des plus faibles après celui de la classe 2.4. (second taux le plus bas de la part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans : 8,73 %). Le taux de chômage y est l'un des plus élevés (36,43 %) et la part des actifs occupés à temps partiel y est la plus élevée (23,21 %).

Accompagnant cette décroissance du taux d'évolution de l'emploi, la classe 2.3. se caractérise également par un léger déclin migratoire d'espaces à densité très faible (avec 159 hab. / km², c'est la plus faible densité des DOM). Ce déclin est essentiellement migratoire (40 % de la superficie de la classe 2.3. touchés). Les départs concernent

pour la plus grande partie du territoire (77 %), les personnes âgées de 25 à 34 ans et de 40 à 44 ans, s'accompagnant d'une stabilité des 70-95 ans.

La population, assez âgée (indice de vieillissement de 46), souffre de la plus faible accessibilité de l'emploi des DOM (77,84 emplois pour 100 actifs), et les revenus moyens des foyers fiscaux sont parmi les plus faibles (10 323 euros).

A l'instar des classes 1.4., 1.1. et 1.2., aucune modalité paysagère ne prévaut aux dépend des autres pour les espaces de cette classe : on y retrouve des pentes très fortes et de la forêt, des hauts semi-naturels avec forêt fragmentée, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles, une urbanisation sur pentes fortes ou faibles, fragmentée sur agricole ou forêt.

En Guadeloupe, on trouve dans cette classe principalement les communes très axées sur l'activité agricole : au niveau de Port-Louis, Capesterre-de-Marie-Galante, Terre-de-Bas aux Saintes, Capesterre-Belle-Eau, autour de Bouillante et dans les hauteurs de Vieux-Habitants, ainsi que sur certaines parties de Pointe-Noire. A la Martinique, cette classe 2.3. concerne tout le nord autour de Morne-Rouge, certains secteurs comme Grand-Rivière et Macouba, de même qu'une partie de la commune du Vauclin. A la Réunion, on trouve cette classe au niveau de Saint-Philippe et Sainte-Rose. Cette classe est absente de la Guyane.

Tableau 199. Caractérisation de la classe 2.3 par les indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart-type	
	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	-1,03	1,11	-19,09	-1040,54	4,17	527,53	3,92	82,75
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	159,31	1982,42	0	0	1011,21	26403,29	199,61	3040,79
Indice de vieillissement de la population	45,82	32,6	0	0	124,74	177,05	30,66	22,4
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,10	0,14	0	0	1,01	2,29	0,21	0,30
Nombre d'emplois pour 100 actifs	77,84	101,47	42,73	29,31	119,31	307,67	16,55	48,19
Indice de diversité sociale	367,99	200,66	168,97	74,33	770,59	770,58	130,69	93,80
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	68,28	72,60	44,25	0,00	96,03	101,43	14,44	12,85
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	10323,42	15526,45	7980,48	3112,64	15099,28	27212,16	1340,83	4219,48
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	4,73	4,85	3,81	0	5,39	23,64	0,48	1,10
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	8,73	18,18	4,49	3,57	18,55	41,59	3,28	7,11
Taux de chômage	36,43	30,63	16,91	8,55	49,31	72,07	8,45	7,61
Part des actifs occupés à temps partiel	23,21	17,04	8,13	7,48	33,26	61,53	4,39	4,93
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	-0,27	2,77	-4,00	-4,52	2,82	26,28	1,26	2,09
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	74,24	78,31	41,45	20,92	90,92	93,72	9,76	7,34
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	20,44	7,73	3,06	0	51,11	51,11	9,10	6,42
Quotient de localisation de l'emploi touristique	1,29	1,08	0,42	0	5,72	12,88	1,06	1,11
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages » (%)								
Typologies du champ « Paysages »	Classe 2.3	DOM						
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	0,00	4,45						
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	11,20	1,54						
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	13,49	1,03						
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	19,52	1,21						
Pentes très fortes et forêt	29,92	0,41						
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	25,87	1,01						
Roches, sable et forêt morcelée	0	17,63						
Forêts en topographie calme	0	69,33		Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »				
Forêts sur pentes faibles	0	3,38		Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »				

Tableau 200. Appartenance de la classe 2.3 aux catégories du ZAUER

Représentativité des types du ZAUER*			
Pôles urbains	% de superficie	Classe 2.3.	3
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 2.3.	3
		DOM	68
Couronnes monopolarisées	% de superficie	Classe 2.3.	5
		DOM	2
	% de population en 2007	Classe 2.3.	6
		DOM	7
Communes multipolarisées	% de superficie	Classe 2.3.	0
		DOM	1
	% de population en 2007	Classe 2.3.	0
		DOM	8
Pôles d'emploi de l'espace rural	% de superficie	Classe 2.3.	22
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 2.3.	35
		DOM	8
Autres communes de l'espace rural	% de superficie	Classe 2.3.	70
		DOM	87
	% de population en 2007	Classe 2.3.	56
		DOM	9

*Le type du ZAUER "couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural" est absent des DOM

Tableau 201. Description de la classe 2.3 selon les profils démographiques et les impacts des migrations résidentielles

Représentativité des profils de dynamique démographique															
Déclin de la population par déficit migratoire				Déclin par déficit naturel et migratoire				Accroissement par excédent naturel				Accroissement par excédent naturel et migratoire			
% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population	
Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM
40	7	55	18,3	3	0	2	0,1	54	19	39	32,9	3	74	4	48,7
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge															
Départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans)				Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans et stabilité des 70-95 ans				Léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans dans les migrations				Arrivée de toutes les classes d'âge			
Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM
2	1	0	20	77	90	63	12	19	3	32	53	2	6	5	15
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles															
Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs				Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs				Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs				Arrivée de toutes les CS			
Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM	Classe 2.3.	DOM
39	34	28	19	12	2	15	36	49	6	57	30	0	58	0	15

Tableau 202. Répartition des surfaces de la classe 2.3. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 1 (%)

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi	0
1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes »	0
2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes	0
2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi	0
2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine	0
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique	0
4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes	100

Tableau 203. Répartition des surfaces de la classe 2.3. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 2 (%)

1. Pôles d'emploi principaux	0
2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance	0
3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	13
4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	87
5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présente en augmentation	0

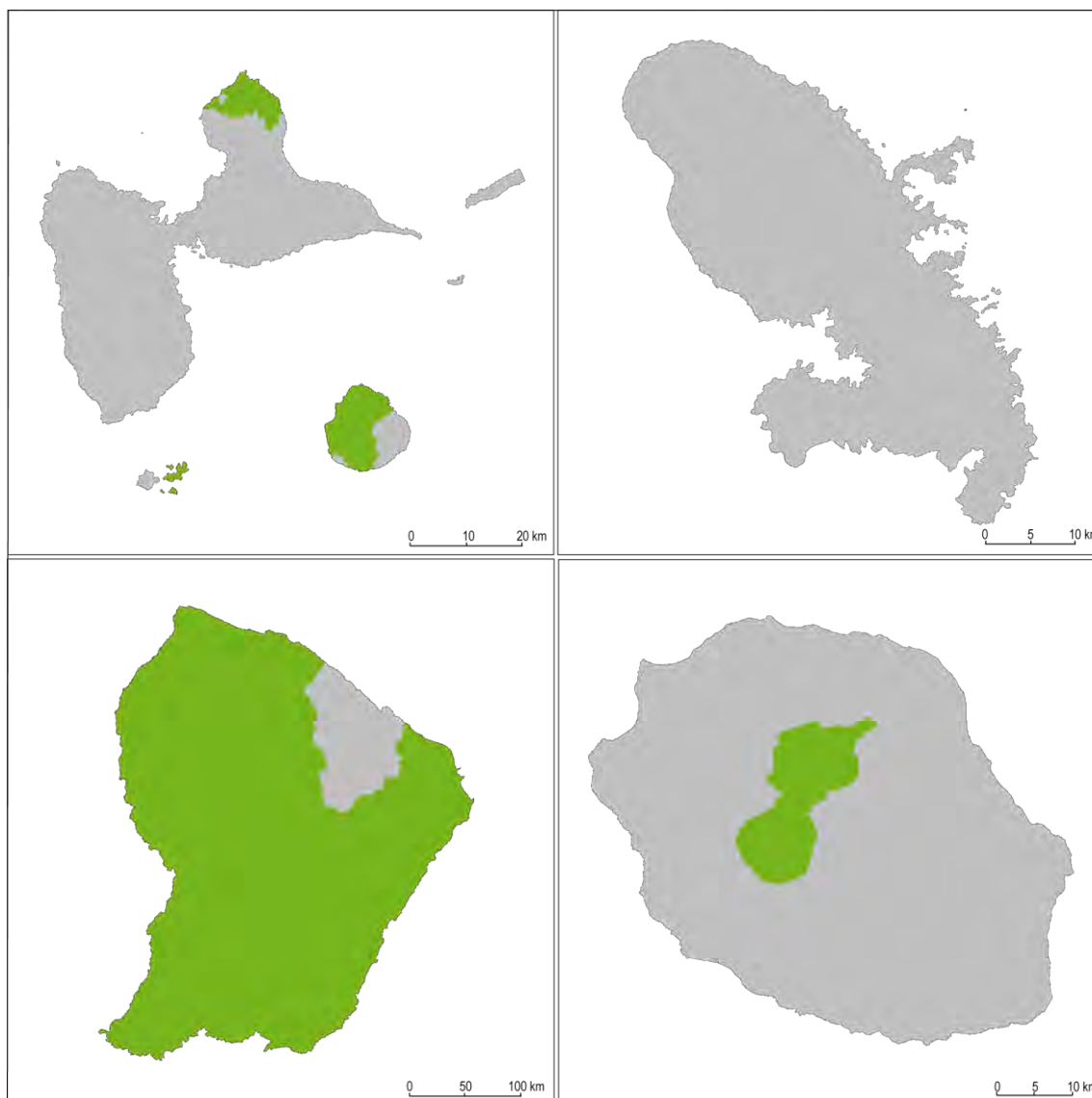
Tableau 204. Caractérisation par les classes des typologies par champ (modalités actives) :

Modalité	Valeur-test
Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification (Champ 2)	13,28
Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes » (Champ 1)	12,55
Versants très forts et forêt (Champ 3)	6,55

2. Des espaces ruraux

2.4. Espaces agricoles, forestiers et touristiques peu denses, en croissance de population et à forte croissance d'emploi, à revenus très faibles et population jeune

IRIS		Superficie		Population 2007	
Effectif	% DOM	km2	% DOM	Effectif	% DOM
39	5,7	77360	86,5	96783	5,4



La classe 2.4. occupe la part la plus importante du territoire domien (87 % de la superficie totale) mais concentre seulement 5 % de la population. L'importance de la représentativité guyanaise dans cette classe explique l'importance des espaces en forêt en topographie plane (80 % de la superficie de cette classe).

Cette classe est principalement décrite par la cinquième modalité de la typologie du champ 2 " Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présentielle en augmentation ", c'est-à-dire des espaces à faible capital humain, un taux de chômage très élevé mais une économie industrielle et présentielle en croissance. Plus précisément, le taux de chômage y est le plus important des DOM avec 42,5 %, la part des actifs occupés à temps partiel y est également l'une des plus importantes (23 %), le capital humain y est le plus faible des DOM (7 % des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans) mais le taux de croissance moyen de l'emploi total y est le second plus fort des DOM (3,89 % entre 1999 et 2007). L'économie repose pour grande partie sur l'activité agricole et agro-alimentaire (moins que dans le cas de la classe 3.2. cependant, avec 12 % des emplois dans la sphère agricole et agro-alimentaire) et sur l'activité touristique : le quotient de localisation de l'emploi touristique y est le plus fort de tous les DOM (2,33).

Sur ces espaces peu denses (seulement 325 hab. / km²), la population est la plus jeune des DOM (indice de vieillissement de 17,67). C'est également la population la plus « modeste » des DOM avec le revenu moyen des foyers fiscaux de 9 020 euros, la présence des employés et ouvriers parmi les plus fortes (indice de 298), et les écarts de revenus les plus forts (rapport de 7 entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables). Bien que très peu pourvue en services et commerces d'usage courant (niveau le plus faible des DOM : 0,07), cette classe 2.4. se caractérise par un accroissement démographique (taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population de 4,81 %), à la fois par excédent naturel et migratoire.

On retrouve ici un grand ensemble guyanais, assez proche, en termes de fonctionnement, de l'ensemble réunionnais : la forêt prédomine dans le paysage et les activités touristiques se développent. Le potentiel de développement touristique existe également en Guadeloupe, notamment aux Saintes, à Marie Galante et dans le nord de Grande Terre, sur des espaces à très faible densité de population. On trouve également dans cette classe, à la Réunion, les communes de Cilao et Salazie. Cette classe 2.4. est absente de la Martinique.

Tableau 205. Caractérisation de la classe 2.4 par les indicateurs actifs

	Moyenne		Minimum		Maximum		Ecart-type	
	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM
Taux moyen annuel d'évolution de la densité de la population (1999-2007)	4,81	1,11	-12,22	-1040,54	58,74	527,53	14,75	82,75
Densité de la population en 2007 [hab./km ²]	324,67	1982,42	0	0	4110,61	26403,29	835,99	3040,79
Indice de vieillissement de la population	17,67	32,6	0	0	78,61	177,05	18,26	22,4
Niveau d'équipement en services et commerces d'usage courant	0,07	0,14	0	0	1,04	2,29	0,18	0,30
Nombre d'emplois pour 100 actifs	101,35	101,47	64,81	29,31	262,86	307,67	29,09	48,19
Indice de diversité sociale	297,92	200,66	120,93	74,33	478,95	770,58	141,25	93,80
Nombre d'allocataires des minima sociaux pour 100 ménages	68,65	72,60	0	0	101,43	101,43	26,68	12,85
Revenu moyen des foyers fiscaux [€]	9020,00	15526,45	3112,64	3112,64	25416,50	27212,16	3347,51	4219,48
Rapport entre les revenus moyens des foyers fiscaux imposables et non imposables	7,09	4,85	0	0	23,64	23,64	3,54	1,10
Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-49 ans	7,05	18,18	3,57	3,57	15,00	41,59	2,48	7,11
Taux de chômage	42,50	30,63	8,55	8,55	72,07	72,07	11,48	7,61
Part des actifs occupés à temps partiel	23,02	17,04	11,33	7,48	61,53	61,53	10,88	4,93
Taux de croissance moyen de l'emploi total (99-07)	3,89	2,77	-4,52	-4,52	26,28	26,28	4,91	2,09
Poids de la sphère présentielle dans l'emploi total	74,39	78,31	20,92	20,92	93,72	93,72	14,94	7,34
Poids de la sphère agricole et agro-alimentaire dans l'emploi total	11,94	7,73	0	0	29,00	51,11	9,08	6,42
Quotient de localisation de l'emploi touristique	2,33	1,08	0	0	12,88	12,88	2,42	1,11
Superficie concernée par les classes de la typologie du champ « Paysages » (%)								
Typologies du champ « Paysages »	Classe 2.4	DOM						
Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté	0,26	4,45						
Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole	0	1,54						
Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt	0	1,03						
Pentes fortes, une forêt morcelée, des îlots artificiels et agricoles	0,07	1,21						
Pentes très fortes et forêt	0	0,41						
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée	0,16	1,01						
Roches, sable et forêt morcelée	15,61	17,63						
Forêts en topographie calme	80,15	69,33		Indicateurs du champ « Espace, population et conditions de vie »				
Forêts sur pentes faibles	3,75	3,38		Indicateurs du champ « Emploi et activités économiques »				

Tableau 206. Appartenance de la classe 2.4 aux catégories du ZAUER

Représentativité des types du ZAUER (au RP-1999)*			
Pôles urbains	% de superficie	Classe 2.4.	0
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 2.4.	0
		DOM	68
Couronnes périurbaines	% de superficie	Classe 2.4.	0
		DOM	2
	% de population en 2007	Classe 2.4.	0
		DOM	7
Communes multipolarisées	% de superficie	Classe 2.4.	0
		DOM	1
	% de population en 2007	Classe 2.4.	0
		DOM	8
Pôles d'emploi de l'espace rural	% de superficie	Classe 2.4.	6
		DOM	5
	% de population en 2007	Classe 2.4.	39
		DOM	8
Autres communes de l'espace rural	% de superficie	Classe 2.4.	94
		DOM	87
	% de population en 2007	Classe 2.4.	61
		DOM	9

*Le type du ZAUER "couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural" est absent des DOM

Tableau 207. Description de la classe 2.4 selon les profils démographiques et les impacts des migrations résidentielles

Représentativité des profils de dynamique démographique															
Déclin de la population par déficit migratoire				Déclin par déficit naturel et migratoire				Accroissement par excédent naturel				Accroissement par excédent naturel et migratoire			
% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population		% de superficie		% de population	
Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM
8	7	23	18,3	0	0	0	0,1	19	19	8	32,9	73	74	69	48,7
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par âge															
Départ des 30-39 ans et des 45-74 ans, avec leurs enfants (5-14 ans)				Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans et stabilité des 70-95 ans				Léger effet positif des 40-56 ans avec 5-14 ans et des 70-89 ans dans les migrations				Arrivée de toutes les classes d'âge			
Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM
0	1	83	20	100	90	3	12	0	3	14	53	0	6	0	15
Représentativité des types d'impact des migrations résidentielles selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles															
Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires et inactifs				Léger effet négatif des migrations des employés, ouvriers et agriculteurs				Faible impact des migrations des employés, ouvriers, professions intermédiaires et inactifs				Arrivée de toutes les CS			
Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM	Classe 2.4.	DOM
38	34	72	19	0	2	5	36	2	6	6	30	60	58	17	15

Tableau 208. Répartition des surfaces de la classe 2.4. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 1 (%)

1.1. Pôles urbains en déprise démographique, avec populations mixtes et bon accès à l'emploi	0
1.2. Pôles urbains en déprise démographique, populations défavorisées et CS « modestes »	0
2.1. Pôles urbains avec très fortes densités en croissance, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes	0
2.2. Espaces urbains à densités modérées, en croissance démographique, présence des CS « supérieures » à fort revenu et des populations jeunes et accessibilité moyenne de l'emploi	0
2.3. Espaces défavorisés sous forte influence urbaine	0
3. Espaces à caractère périurbain attractifs et en croissance démographique	0
4. Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations modestes, très jeunes ou vieillissantes	100

Tableau 209. Répartition des surfaces de la classe 2.4. selon leur appartenance aux classes de la typologie du champ 2 (%)

1. Pôles d'emploi principaux	0
2. Pôles d'emploi secondaires à forte croissance	0
3. Communes résidentielles en croissance, à taux de chômage élevé et faible niveau de qualification	2
4. Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification	38
5. Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présentielle en augmentation	60

Tableau 210. Caractérisation par les classes des typologies par champ (modalités actives) :

Modalité	Valeur-test
Espaces ruraux peu denses, en déclin démographique, à faibles revenus, avec populations « modestes », très jeunes ou vieillissantes (Champ 1)	12,20
Communes à très faible niveau de qualification, très fort chômage et à l'économie présentielle en augmentation (Champ 2)	11,23
Communes à croissance incertaine, à l'économie agricole et agro-alimentaire importante et à faible niveau de qualification (Champ 2)	3,08
Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée (Champ 3)	2,31

Etude DATAR

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral et montagne)

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Acte d'engagement : n° 1002894 du 30/11/2010

Volume n° 3 : Référentiels des indicateurs

L'UMR CESAER, l'UMR ThéMA, l'UR DTR et l'UMR METAFORT ont réalisé pour le compte de la DATAR plusieurs typologies qui concernent les espaces ruraux métropolitains, le littoral, la montagne et les départements d'Outre-mer. Ces typologies abordent simultanément trois champs thématiques : la population et les conditions de vie, les dynamiques économiques et le paysage. Ce volume décrit les indicateurs statistiques mobilisés dans ce travail.

UMR 1041 CESAER (Inra / AgroSup Dijon)

26 bd Docteur-Petitjean, BP 87999, 21079 Dijon cedex

UMR 6049 ThéMA (Université de Franche-Comté / CNRS)

32 rue Mégevand, 25030 Besançon cedex

UR DTM (Cemagref)

2 rue de la papeterie, BP 76, 38402 Saint-Martin-d'Hères cedex

UMR 1273 METAFORT (AgroParisTech / Cemagref / Inra / VetAgroSup)

24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière cedex

Novembre 2011

Contributions

L'ensemble de l'étude a été coordonné par Mohamed Hilal (Inra), Aleksandra Barczak (Inra) et Caroline Larmagnac (Datar).

La rédaction de ce volume a été assurée par Aleksandra Barczak (Inra), Dominik Cremer-Schulte (Cemagref), Mohamed Hilal (Inra), Marie Houdart (Cemagref), François-Pierre Tourneux (université de Franche-Comté) et Yves Schaeffer (Cemagref), avec la collaboration de Francis Aubert (AgroSup Dijon), Hélène Avocat (université de Franche-Comté), Lucie Bettinger (université de Franche-Comté), Vincent Briquel (Cemagref), Céline Clauzel (université de Franche-Comté), Cécile Détang-Dessendre (Inra), Abdoul Diallo (AgroSup Dijon), Jean-Christophe Dissart (Cemagref), Daniel Joly (CNRS), Denis Lépicié (AgroSup Dijon), Guillaume Royer (Inra), Alain Sauter (université de Franche-Comté), Stéphanie Truchet (Cemagref).

Le travail a bénéficié des conseils avisés de Pascal Bérion (université de Franche-Comté), Nathalie Bertrand (Cemagref), Marie-Laure Breuillé (INRA), Jean-Jacques Collicard (Cemagref), Laurent Dobremez (Cemagref), Eric Perret (Cemagref), Hélène Rapey (Cemagref) et Bertrand Schmitt (Inra) qu'ils en soient ici remerciés.

Le comité de pilotage de l'étude était composé de Christophe Bernard (ADCF), Lorraine Bertrand (Datar), Odile Bovar (Datar), Pierre Bretel (ANEM), Xavier Chauvin (Datar), Florence Clermont-Brouillet (Datar), Margo Cointreau (OCDE), Bernard Duvoux (Ministère de l'Agriculture), Benjamin Eloire (ADF), Nathanaël Fournier (Datar), Marc Gastambide (FPNR), Emmanuel Grolleau (région Auvergne représentant l'ARF), Marie-Hélène Kerouanton (Datar), Caroline Larmagnac (Datar), Edouard Mathieu (Datar), Guillaume Millot (Ministère de l'Agriculture), Jack Plaisir (Ministère de l'Outre-mer), Gilles Rey-Giraud (ETD), Fabienne Rosenwald (Ministère de l'Agriculture), Jean-Claude Teurlay (Ministère de l'Agriculture), Raffaele Trapasso (OCDE).

Sommaire

Espace, population, conditions de vie	5
Organisation de l'espace	7
Accessibilité des services et des emplois	29
Répartition spatiale et dynamique de population.....	47
Emploi et activité économique	95
Marché du travail.....	97
Appareil productif.....	129
Tourisme.....	177
Agriculture.....	193
Paysages.....	199
Occupation du sol.....	201
Relief	287
Climat	303
Périmètres environnementaux	317

Espace, population, conditions de vie

Espace, population, conditions de vie
Organisation de l'espace

Fiche de documentation n° 1

INDICATEUR :	Position dans le ZAUER (au RP 1999)
THEME :	Espace, population et conditions de vie
SOUS-THEME :	Organisation de l'espace

Description de l'indicateur

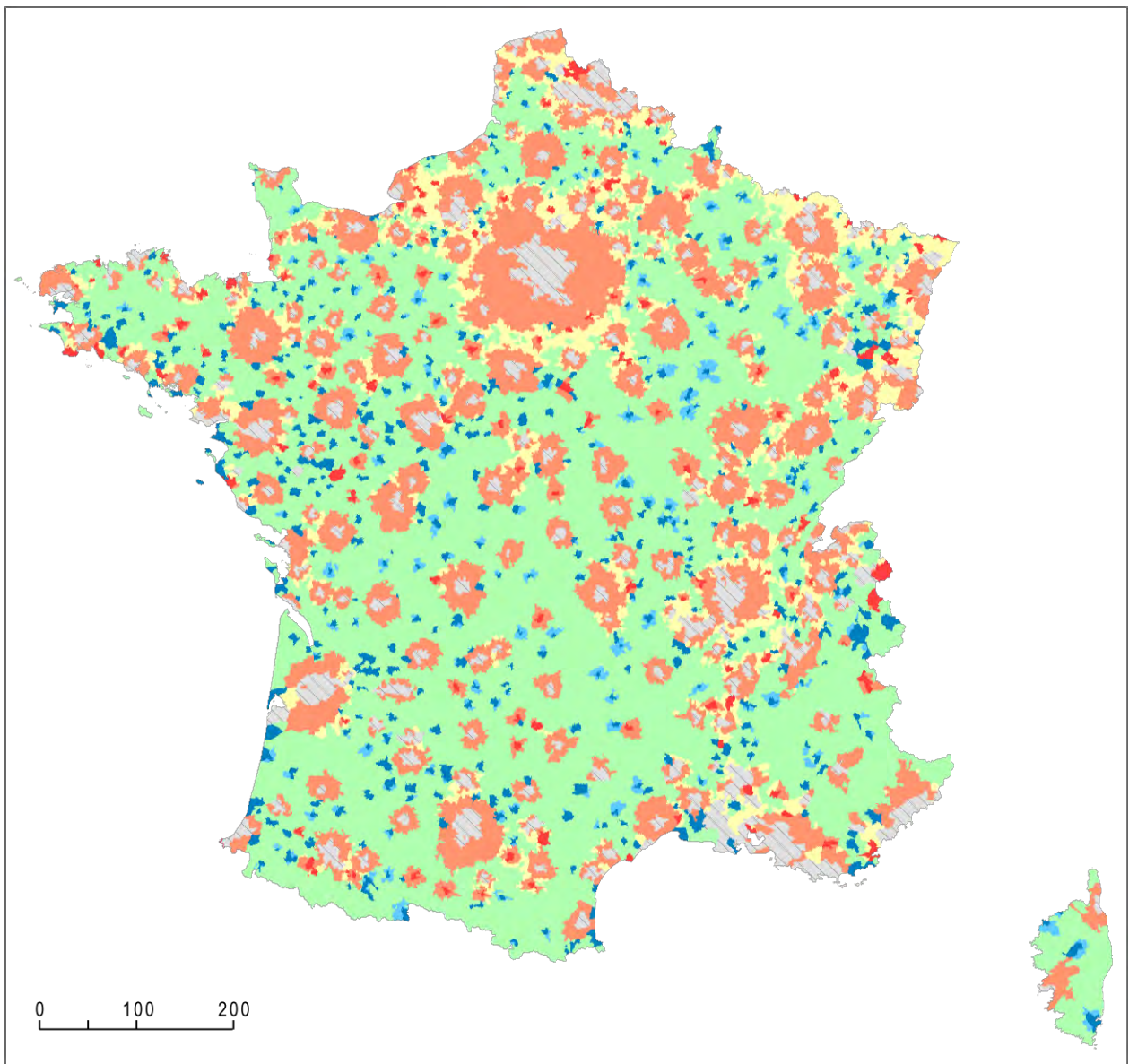
DEFINITION	<p>Le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER au RP 1999) décline le territoire en six catégories. Les trois premières représentent l'espace à dominante urbaine qui comprend les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées. Les trois autres constituent l'espace à dominante rurale : ce sont les pôles d'emploi de l'espace rural, leurs périphéries et les autres communes de l'espace rural.</p> <p style="text-align: right;">[source : INSEE]</p>
OBJECTIF / PERTINENCE	Décrire la position des communes en fonction de la nature et de l'intensité des liens avec les pôles urbains. Les communes sont classées selon deux critères : la localisation des emplois et les migrations alternantes.
LIMITES ET PRECAUTIONS	Le zonage est réalisé à partir des données du RP 1999, il ne rend donc pas compte des mutations structurelles du territoire qui se sont accomplies depuis cette date (élargissement de l'influence des villes, imbrication de l'urbain et du rural, polycentrisme urbain). Une mise à jour de ce zonage est prévue pour octobre 2011.
MODALITES D'INTERPRETATION	La position dans une des classes du ZAUER informe sur le degré de ruralité de la commune et/ou sur sa position dans la hiérarchie urbaine.

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	Table d'appartenance géographique des communes
COUVERTURE :	France métropolitaine et DOM
MAILLE SPATIALE :	Commune
REFERENCE TEMPORELLE :	1999
PERIODICITE :	Tous les cinq ans ou dix ans selon la périodicité de mise à jour du zonage en aires urbaines.
UNITE DE MESURE :	Variable qualitative (catégories)
PRODUCTEUR :	INSEE
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=base-cc-table-appartenance-geo-communes

Elaboration de l'indicateur

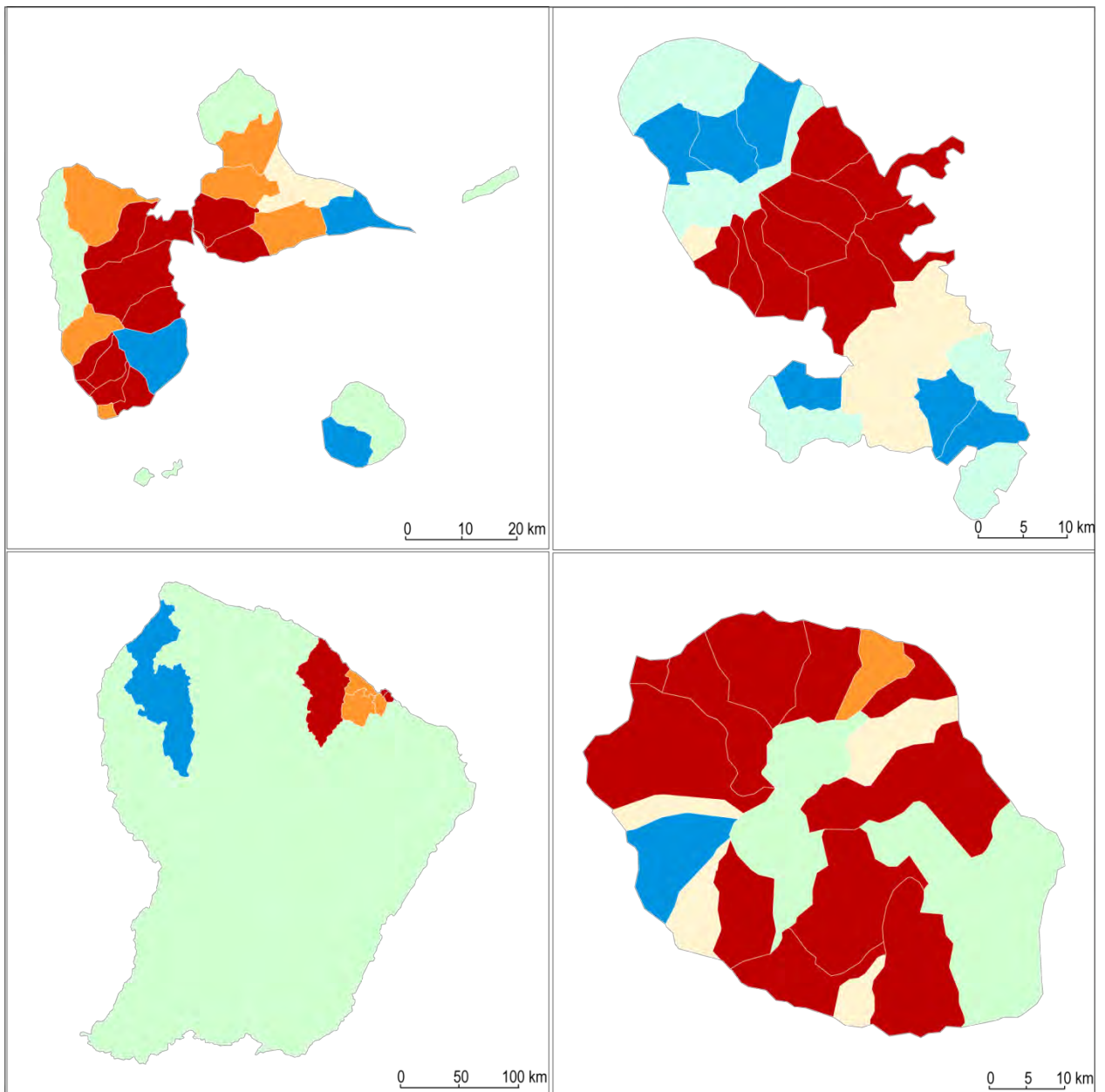
METHODOLOGIE :	Pas de traitements complémentaires
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<p>Schmitt B., Piquet V., Perrier-Cornet P., Hilal, M., 2002, Actualisation du zonage en aires urbaines et de son complément rural : définitions, résultats, analyse critique, Rapport au Commissariat Général au Plan, Instance d'évaluation des politiques de développement rural, (Convention 3/2002), [en ligne] URL : http://www2.dijon.inra.fr/esr/partenariats/docs/BSetal-rappCGP-text.pdf</p> <p>Schmitt B., Perrier-Cornet P., Blanc, M., Hilal, M., 1998, Les campagnes et leurs villes, Coll. Contours et Caractères, Paris, INSEE</p>



Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER 1999)

- Communes appartenent à un pôle urbain
- Communes monopolarisées
- Communes multipolarisées
- Communes appartenent à un pôle d'emploi de l'espace rural
- Communes appartenent à la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural
- Autres communes de l'espace à dominante rurale
- hors champ

Source : Insee, 1999 ©INRA UMR 1041 CESAER



Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER-1999)

- Communes appartenant à un pôle urbain
- Communes monopolarisées
- Communes multipolarisées
- Communes appartenant à un pôle d'emploi de l'espace rural
- Autres communes rurales

Source : Insee, 1999 © INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 2

INDICATEUR :	Nature de l'EPCI principal
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Organisation de l'espace</i>

Description de l'indicateur

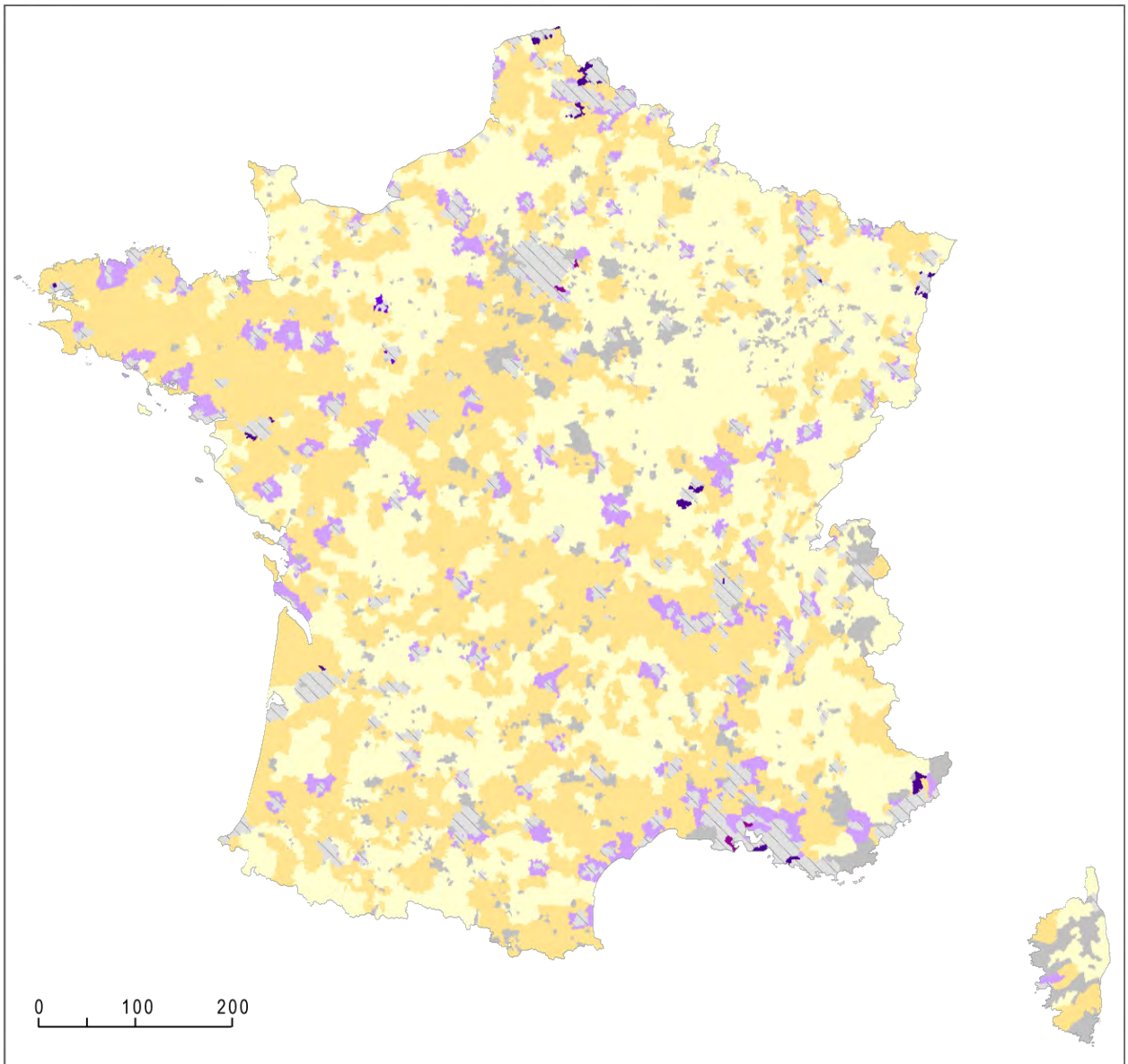
DEFINITION	<p><i>Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de "projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité". Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les EPCI à fiscalité propre sont ceux qui ont le droit de lever des impôts. Il s'agit des communautés urbaines, des communautés d'agglomération, des communautés de communes et des syndicats d'agglomération nouvelle.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>[source : INSEE]</i></p>
OBJECTIF / PERTINENCE	<p><i>Décrire les modalités de gouvernance locale.</i></p>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<p><i>La couverture du territoire étant quasi intégrale cet indicateur n'a pas de valeur discriminante pour identifier les territoires selon leur dynamique de gouvernance locale ou leur capacité d'organisation.</i></p>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>Cet indicateur renseigne sur l'organisation de la gestion locale des territoires qui diffère selon le type d'EPCI en place. Les différents types d'EPCI se caractérisent par des niveaux d'intégration différents qui relèvent de leurs régimes fiscaux et de leurs régimes juridiques différents, notamment en matière de compétences obligatoires et optionnelles.</i></p>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Liste nationale des EPCI à fiscalité propre et leur composition</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2010</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Variable qualitative (catégories)</i>
PRODUCTEUR :	<i>DGCL</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/sections/les_collectivites_te/intercommunalite/intercommunalite_en/liste_et_composition/</i>

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<p><i>Les communes sont classées selon le type d'EPCI auquel elles appartiennent.</i></p>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<p><i>Charlot S., Paty S., Piguët V., 2008, Intercommunalité et fiscalité directe locale, Economie et statistique, n° 415-2008, pp. 121-140, [en ligne] URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_2008_num_415_1_7023</i></p> <p><i>Philippe Dallier, 2006, L'intercommunalité à fiscalité propre, Rapport d'information n° 193 (2005-2006), fait au nom de l'observatoire de la décentralisation, Sénat session ordinaire 2005-2006</i></p> <p><i>Gitton F., Krouri M., 2010, La progression de l'intercommunalité à fiscalité propre depuis 1999, La France et ses régions, édition 2010, INSEE, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req_id=0&ref_id=fsr10f</i></p>

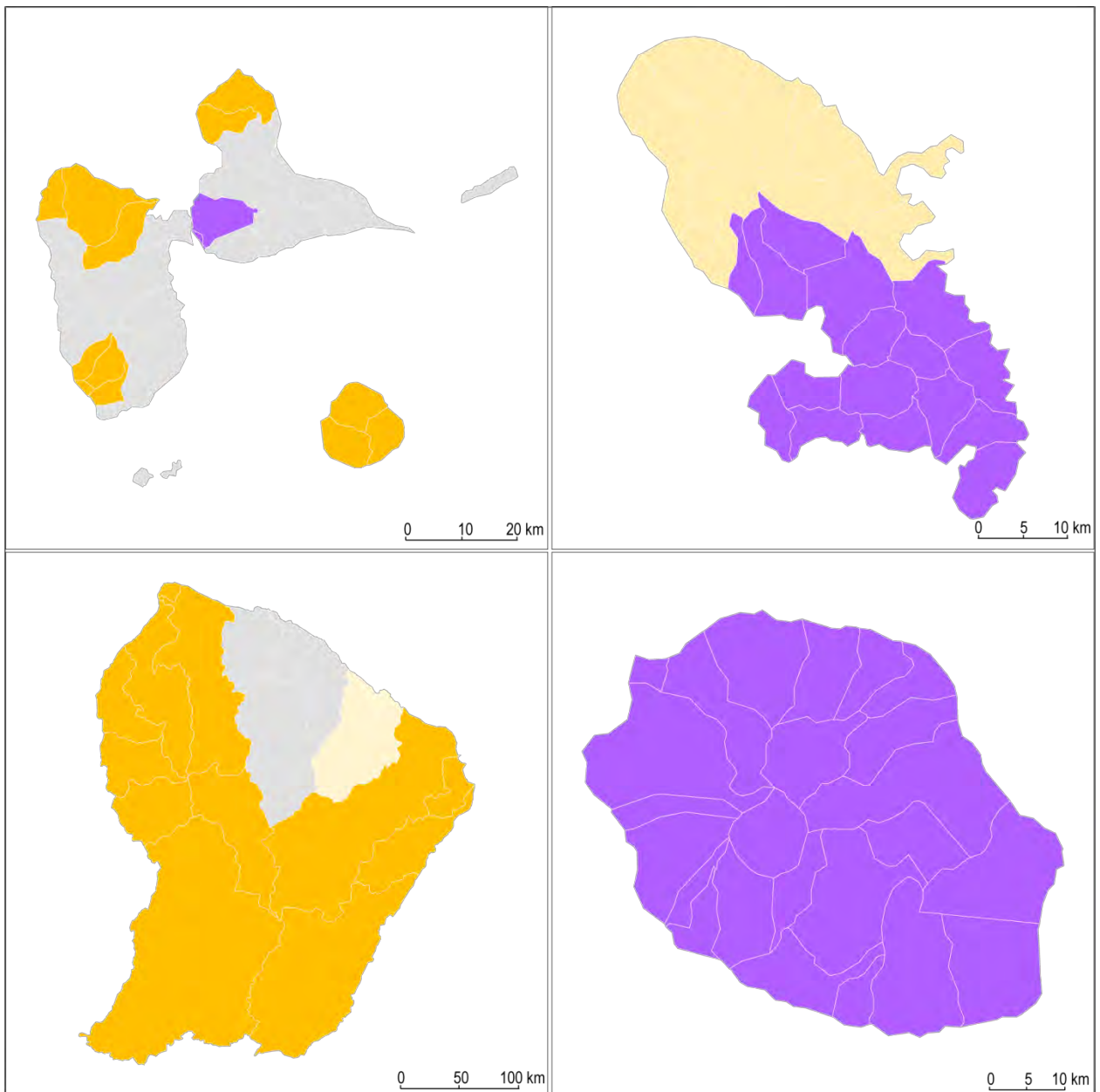


Intercommunalité à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2010

Nature de l'EPCI principal

- Communauté de communes sans TPU
- Communauté de communes à TPU
- Communauté d'agglomération à TPU
- Communauté urbaine sans TPU
- Communauté urbaine à TPU
- Syndicat d'agglomération nouvelle (à TPU)
- Communes hors intercommunalité à fiscalité propre
- hors champ

Source : DGCL, 2010 ©INRA UMR 1041 CESAER



Intercommunalité à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2010

Nature de l'EPCI principal

- Communauté de communes sans TPU
- Communauté de communes à TPU
- Communauté d'agglomération
- Communes hors l'intercommunalité à fiscalité propre

Source : DGCL-2010 © INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 3

INDICATEUR :	Appartenance à un EPCI comportant une ville importante
THEME :	Espace, population et conditions de vie
SOUS-THEME :	Organisation de l'espace

Description de l'indicateur

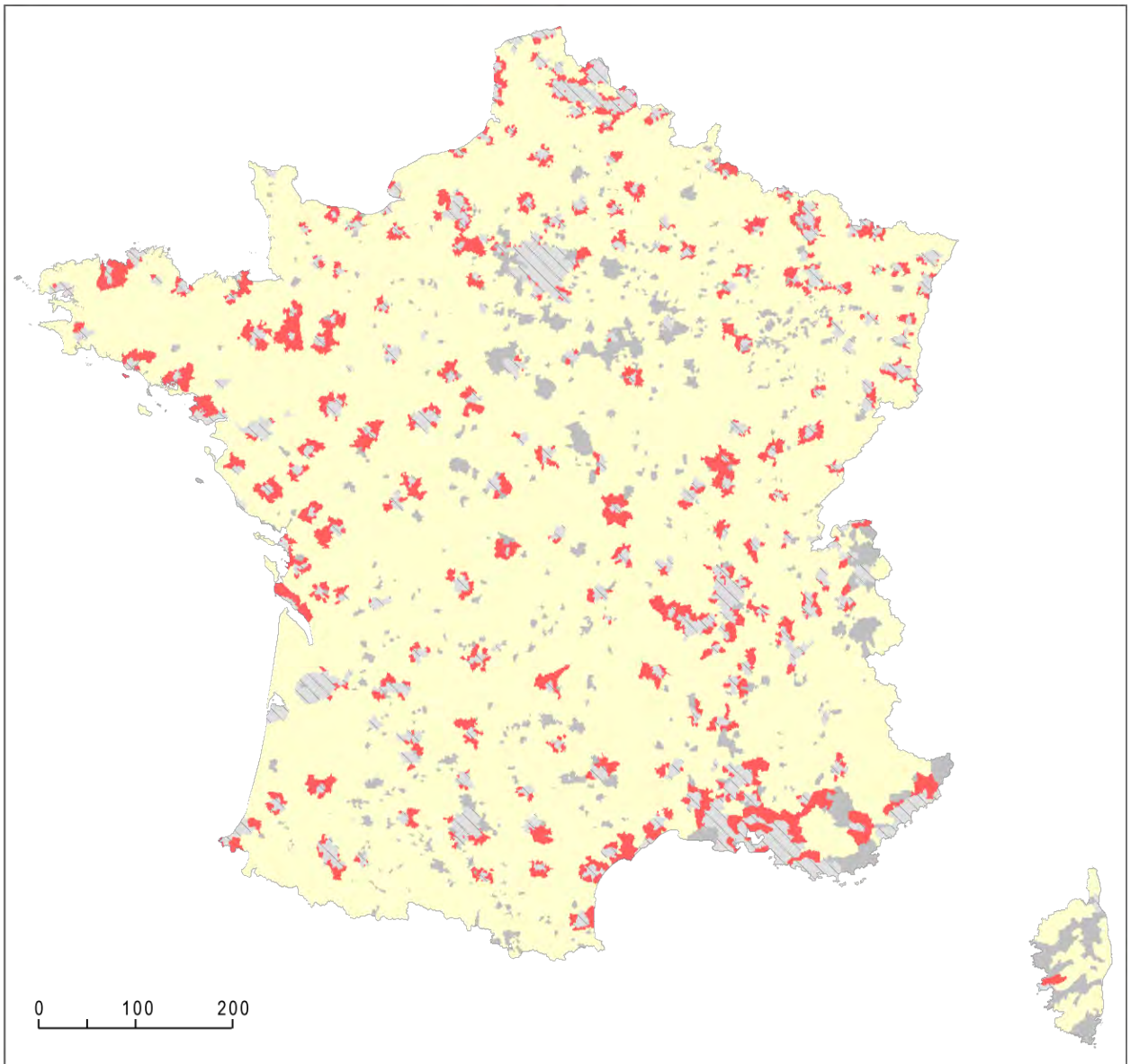
DEFINITION	Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de "projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité". Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. [source : INSEE] Une ville importante correspond à un pôle de 10 000 emplois ou plus.
OBJECTIF / PERTINENCE	Décrire les modalités de gouvernance locale en tenant compte du poids et de l'influence de la ville-centre.
LIMITES ET PRECAUTIONS	
MODALITES D'INTERPRETATION	Cet indicateur renseigne à la fois sur la présence d'une structure de gouvernance locale et sur l'influence de la ville-centre.

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	Liste nationale des EPCI à fiscalité propre et leur composition ; Recensement de la population
COUVERTURE :	France métropolitaine et DOM
MAILLE SPATIALE :	Commune
REFERENCE TEMPORELLE :	2010 (EPCI) ; 2007 (emplois)
PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	Variable qualitative (catégories)
PRODUCTEUR :	DGCL, INSEE
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-emploi-pop-active http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/sections/les_collectivites_te/intercommunalite/intercommunalite_en/liste_et_composition/

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	Les communes appartiennent à un EPCI comportant une ville importante si plus de la moitié de la population de cet EPCI vit dans un pôle urbain de 10 000 emplois ou plus, ou si l'EPCI est une communauté d'agglomération ou un syndicat d'agglomération nouvelle.
	Charlot S., Paty S., Pigué V., 2008, Intercommunalité et fiscalité directe locale, Economie et statistique, n° 415-2008, pp. 121-140, [en ligne] URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_2008_num_415_1_7023
	Philippe Dallier, 2006, L'intercommunalité à fiscalité propre, Rapport d'information n° 193 (2005-2006), fait au nom de l'observatoire de la décentralisation, Sénat session ordinaire 2005-2006, [en ligne] URL : http://www.senat.fr/rap/r05-193/r05-193.html
	Gitton F., Krouri M., 2010, La progression de l'intercommunalité à fiscalité propre depuis 1999, La France et ses régions, édition 2010, INSEE, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=fsr10f

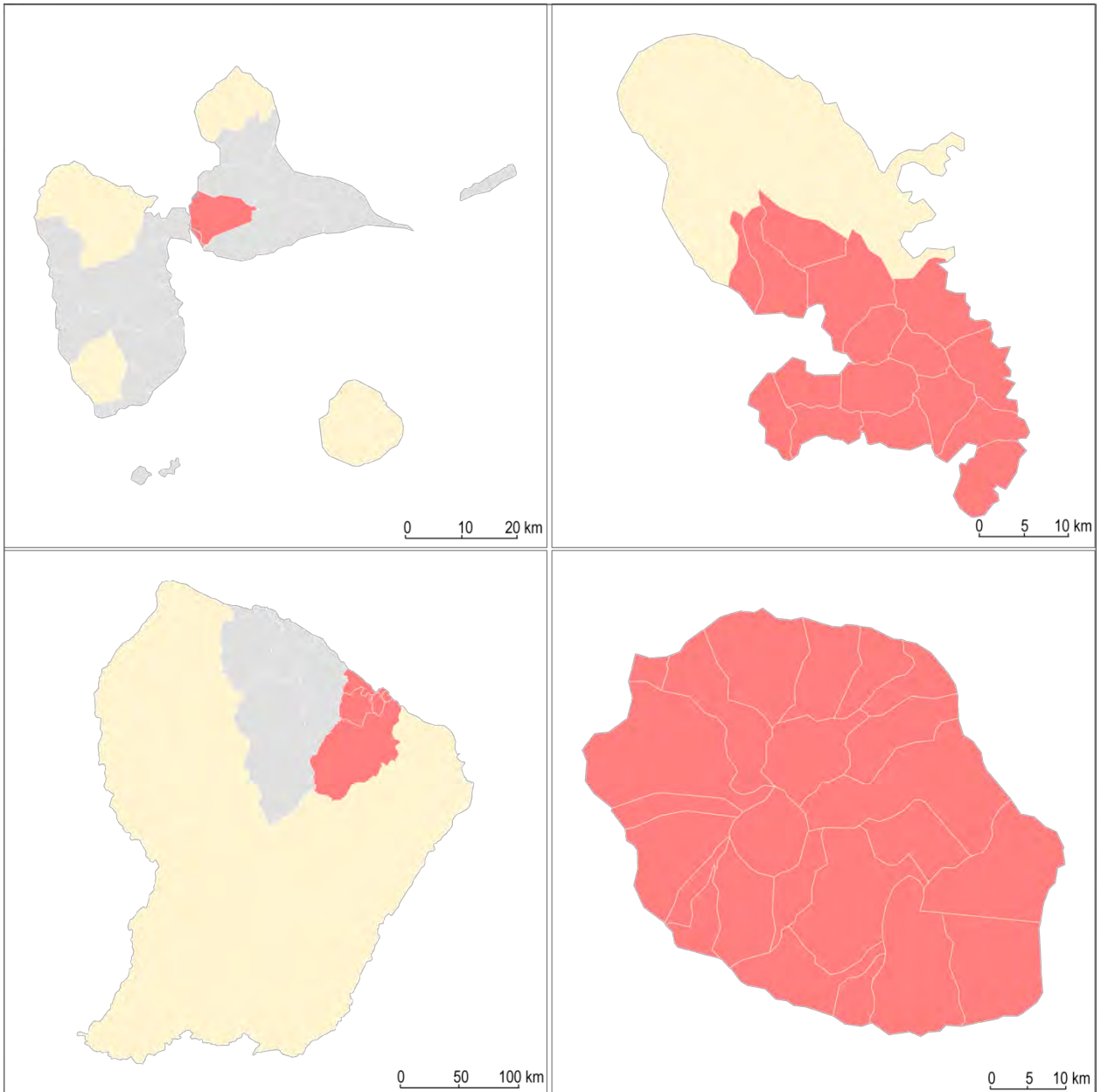


Appartenance à un EPCI comportant une ville importante

Plus de la moitié de la population vit dans un pôle urbain de 10 000 emplois ou plus ou une communauté d'agglomération

- Communes appartenant à un EPCI avec ville importante
- Autres communes
- Communes hors intercommunalité à fiscalité propre
- hors champ

Source : Insee, RP-2007, DGCL, 2010 ©INRA UMR 1041 CESAER



Appartenance à un EPCI comportant une ville importante

Plus de la moitié de la population vit dans un pôles de 10 000 emplois ou une communauté d'agglomération

- Communes appartenant à un EPCI avec ville importante
- Autres communes
- Communes hors intercommunalité à fiscalité propre

Source : DGCL, 2010 © INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 4

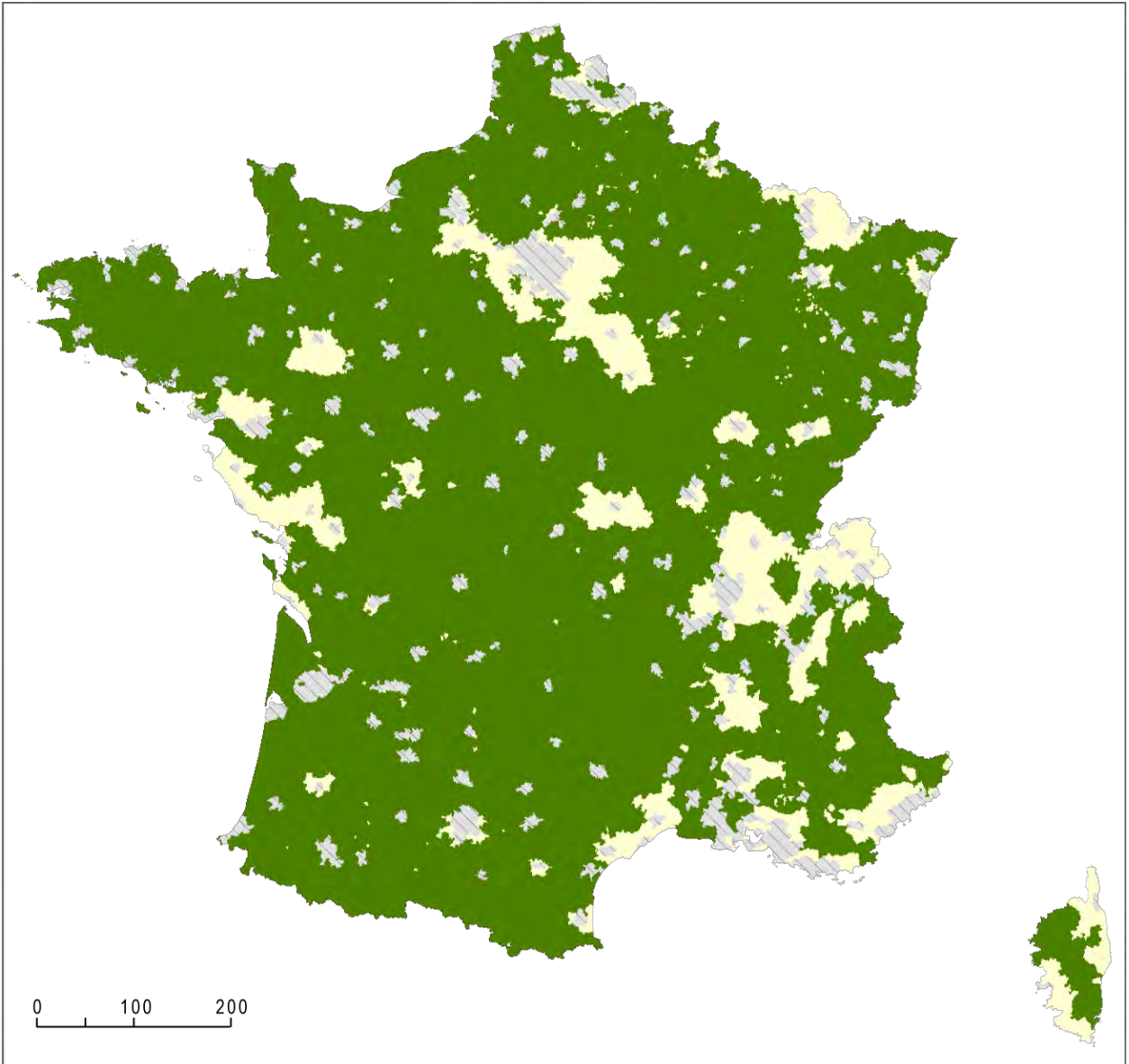
INDICATEUR :	Appartenance à une structure territoriale (pays, PNR ou PN)
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Organisation de l'espace</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<p><i>Un <u>pays</u> est un territoire de projet caractérisé par une "cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale ; un lieu d'action collective qui fédère des communes, des groupements de communes, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations... autour d'un projet commun de développement ; un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation qui facilite la coordination des initiatives des collectivités, de l'État et de l'Europe en faveur du développement local.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>[source : DATAR]</i></p> <p><i>Les <u>Parcs naturels régionaux</u> sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Un Parc naturel régional ne dispose pas d'un pouvoir réglementaire spécifique. En approuvant la charte, les collectivités s'engagent à mettre en œuvre les dispositions spécifiques qui y figurent (en matière par exemple, de construction, de gestion de l'eau et des déchets, de circulation motorisée, de boisement...).</i></p> <p style="text-align: right;"><i>[source : FPNR]</i></p> <p><i>Les <u>parcs nationaux</u> sont des espaces protégés soumis à une réglementation spécifique (articles L331 et R331 du code de l'environnement) qui assure la sauvegarde de leur patrimoine naturel et culturel reconnu comme exceptionnel. A chaque espace protégé au titre de parc national, correspond un établissement public qui a pour vocation de mener une politique de protection, de développement de la connaissance et d'éducation. Un parc national se compose de deux territoires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Le cœur du parc. Afin de préserver le caractère du parc, ce territoire est soumis à une réglementation particulière qui encadre plus ou moins fortement certaines activités afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du milieu. A l'intérieur de cet espace, des "réserves intégrales" peuvent être constituées qui pour des raisons scientifiques ne sont pas accessibles au public.</i> <i>- L'aire d'adhésion. Cette zone qui entoure le cœur du parc résulte de la libre adhésion à la charte du parc national des communes situées à l'intérieur d'un périmètre optimal fixé par le décret de création du parc. La charte du parc national est un document issu de la concertation qui a pour objectif de traduire la continuité écologique et l'existence d'un espace de vie entre le cœur et l'aire d'adhésion. Elle vise à fédérer les engagements de chaque collectivité signataire autour d'un projet de développement durable.</i> <p style="text-align: right;"><i>[source : MEDDTL]</i></p>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Evaluer la capacité de mobilisation des territoires en décrivant leur appartenance aux territoires de projet.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>L'appartenance à un territoire de projet témoigne d'une capacité d'organisation et de mobilisation des acteurs locaux à s'engager dans une démarche de développement local.</i>

Données mobilisées	
BASE(S) DE DONNEES :	Liste et composition des pays, liste et composition des PNR, bases de données nationale Espaces Protégés- parcs nationaux
COUVERTURE :	France métropolitaine et DOM
MAILLE SPATIALE :	Commune
REFERENCE TEMPORELLE :	2010
PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	Variable qualitative (catégories)
PRODUCTEUR :	DATAR, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, Inventaire National du Patrimoine Naturel
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://zonages.territoires.gouv.fr/zonages/carto/cete.php http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/maps.jsp Les données sur les PNR – fournies à la demande

Elaboration de l'indicateur	
METHODOLOGIE :	Les communes sont classées selon leur appartenance à une structure territoriale.
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	Aubert F., Lépicié D., Perrier-Cornet P., Sencébé, Y., 2006, La construction de territoires micro-régionaux et leur signification économique : le cas des "pays" en France, Symposium international INRA : Territoires et enjeux du développement régional / PSDR ; 2005/03/09-11 ; Lyon (FRA). Canadian Journal of Regional Science. 2006, 29 (1 numéro spécial : Public policy and rural space / Politique publique et espace rural) : 319-325

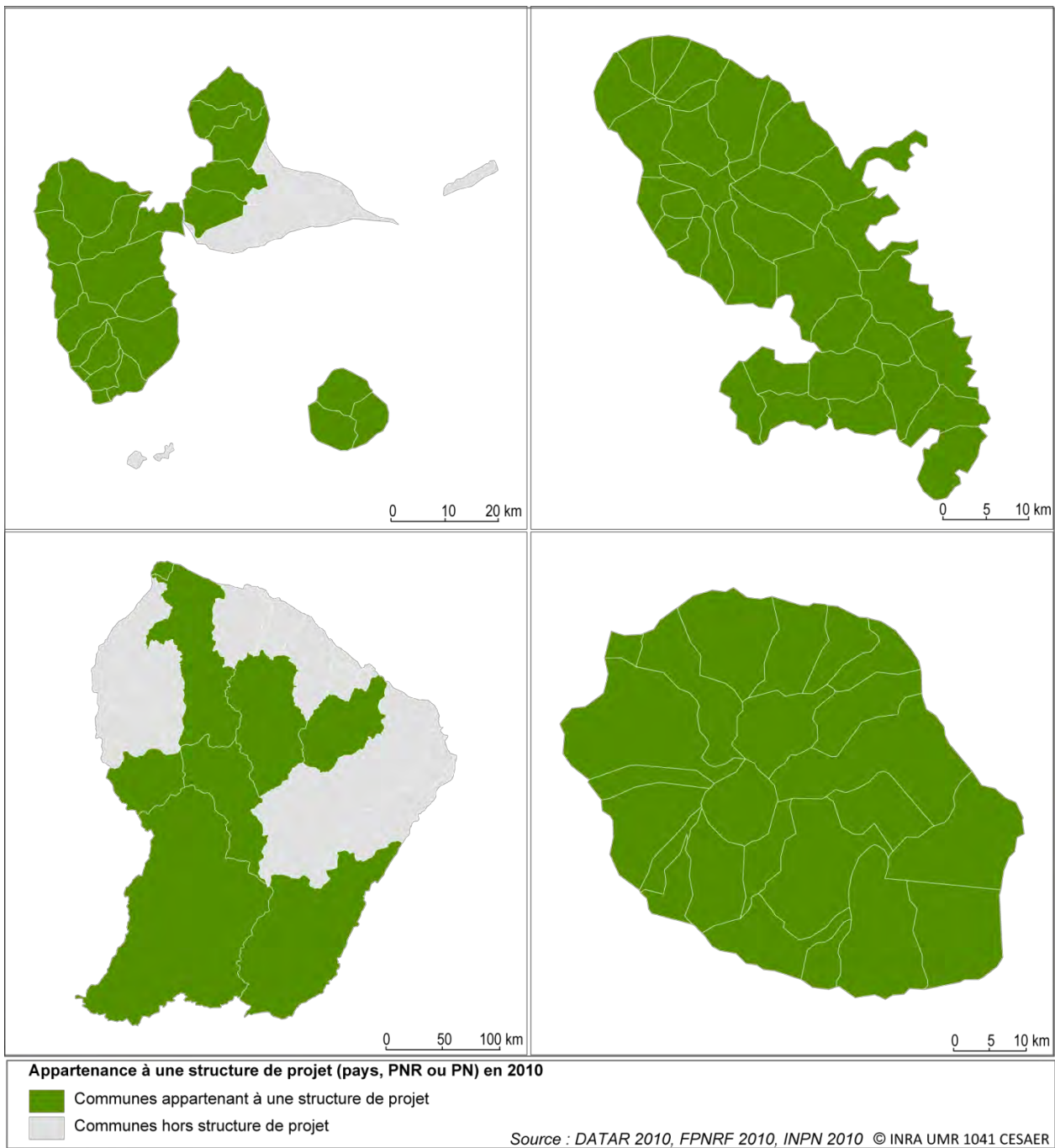


Appartenance à une structure territoriale en 2010

Pays, Parcs Naturels Régionaux ou Parcs Nationaux

- Communes appartenant à une structure de projet
- Communes hors structure de projet
- hors champ

Source : DATAR 2010, FPNRF 2010, INPN 2010 ©INRA UMR 1041 CESAER



Fiche de documentation n° 5

INDICATEUR :	<i>Poids de la population vivant dans une agglomération de 200 000 habitants ou plus dans un rayon de 60 minutes</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Organisation de l'espace</i>

Description de l'indicateur

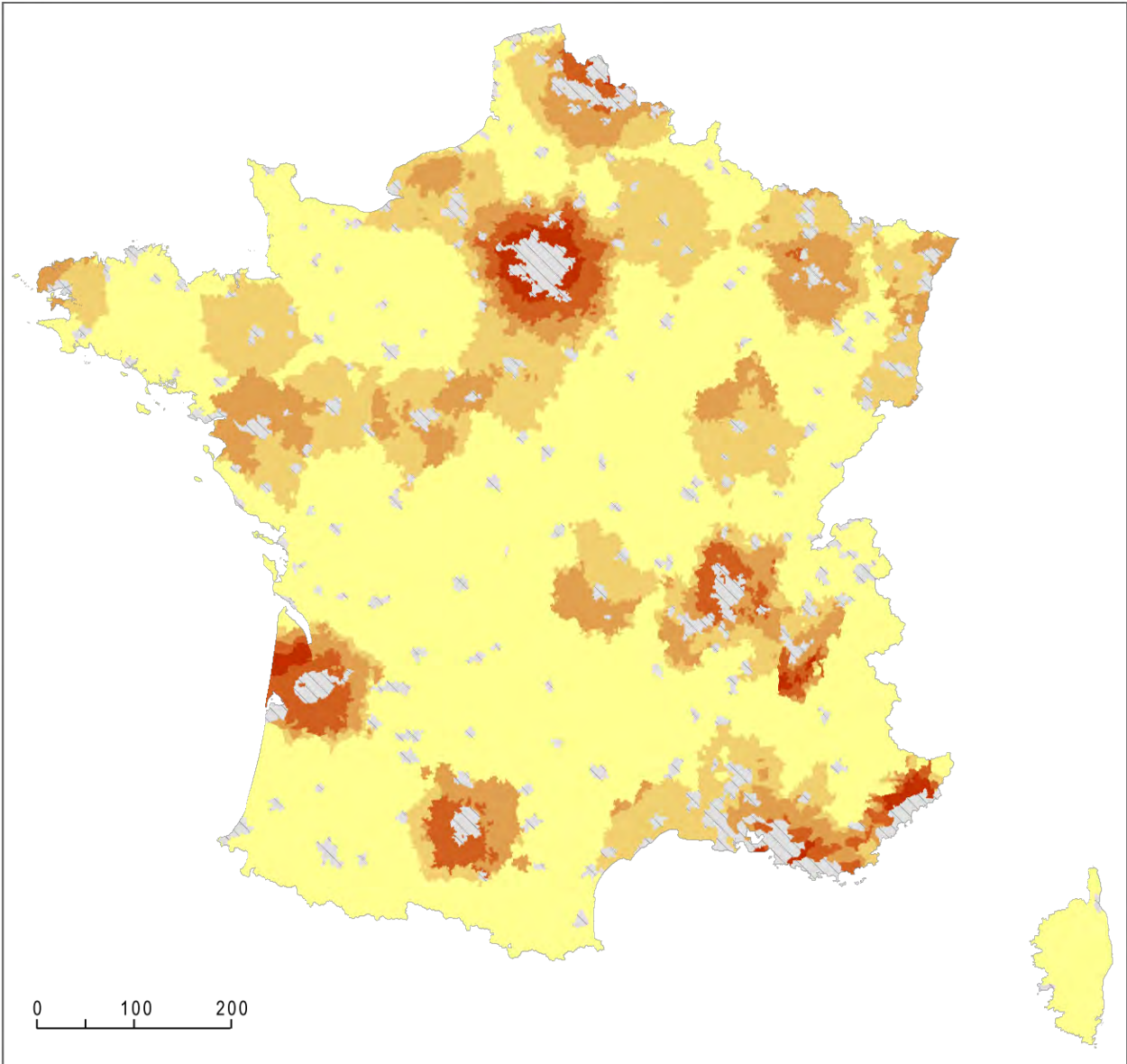
DEFINITION	<i>Pourcentage de la population vivant dans une agglomération de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 minutes de trajet par route en heures creuses, en partant du chef-lieu de la commune.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>L'indicateur renseigne sur le degré de métropolisation des communes en s'intéressant à l'influence de grandes métropoles situées dans leur environnement.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Il est important de garder à l'esprit que cet indicateur décrit l'environnement des communes et ne se réfère pas aux caractéristiques propres d'une commune.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Plus la valeur est élevée, plus le poids de la population vivant dans une grande métropole dans l'environnement des communes est important.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale.</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon.</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=base-cc-evol-struct-pop</i>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>ODOMATRIX calcule pour chaque commune la population des unités urbaines de 200 000 habitants ou plus dans un rayon de 60 minutes de trajet par route en heures creuses, et la population de toutes les communes dans ce même périmètre. L'indicateur est obtenu en faisant le rapport entre les deux cumuls de population.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Hilal M., 2010, ODOMATRIX Calcul de distances routières intercommunales, Cahier des Techniques de l'INRA Bulletin de Liaison Interne (Numéro spécial 2010) Méthodes et outils de traitement des données en sciences sociales. Retours d'expériences, pp. 41-63,</i>



Part de la population vivant dans une unité urbaine de 200 000 hab. ou plus dans un rayon de 60 minutes



Source : Insee, RP-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 6

INDICATEUR :	<i>Poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Organisation de l'espace</i>

Description de l'indicateur

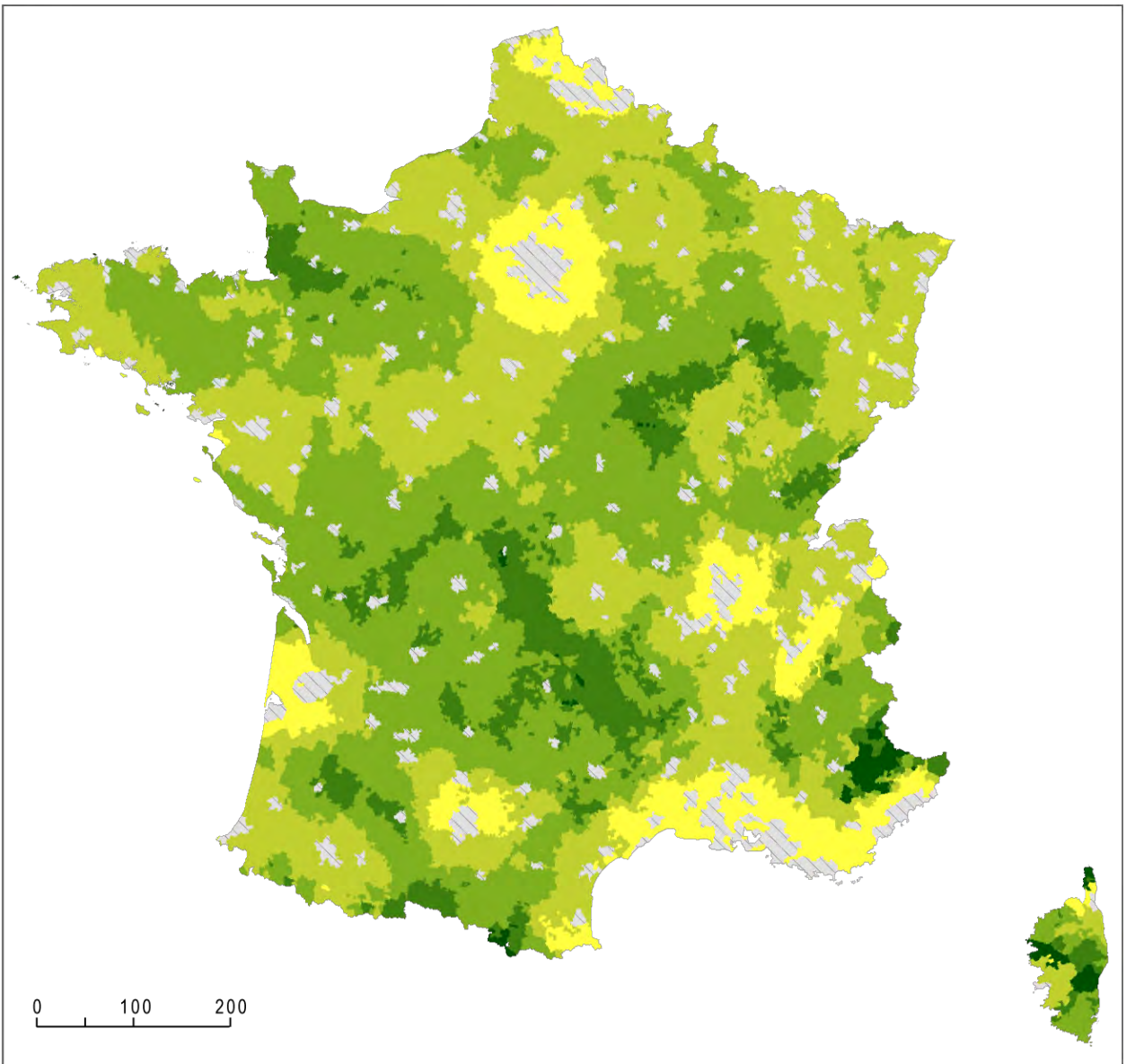
DEFINITION	<i>Pourcentage de la population vivant dans une commune rurale (au sens de l'Insee) dans un rayon de 60 minutes de trajet par route en heures creuses, en partant du chef-lieu de la commune.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>L'indicateur renseigne sur le degré de ruralité des communes en tenant compte de leur environnement.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Il est important de garder à l'esprit que cet indicateur décrit l'environnement des communes et ne se réfère pas aux caractéristiques propres des communes.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Plus la valeur est élevée, plus le poids de la population rurale dans les communes environnantes est important.</i>

Données mobilisées

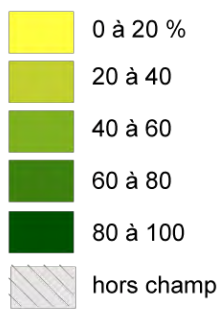
BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population, Table d'appartenance géographique des communes</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale pour le RP. Annuelle pour la table d'appartenance géographique des communes.</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon.</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-evol-struct-pop http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-table-appartenance-geo-communes</i>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>ODOMATRIX calcule pour chaque commune la population des communes rurales dans un rayon de 60 minutes de trajet par route en heures creuses, et la population de toutes les communes dans ce même périmètre. L'indicateur est obtenu en faisant le rapport entre les deux cumuls de population.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Hilal M., 2010, ODOMATRIX Calcul de distances routières intercommunales, Cahier des Techniques de l'INRA Bulletin de Liaison Interne (Numéro spécial 2010) Méthodes et outils de traitement des données en sciences sociales. Retours d'expériences, pp. 41-63,</i>



Part de la population vivant dans une commune rurale dans un rayon de 60 minutes



Source : Insee, RP-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Espace, population, conditions de vie
Accessibilité des services et des emplois

Fiche de documentation n° 7

INDICATEUR :	Accessibilité des services courants
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Accessibilité des services et des emplois</i>

Description de l'indicateur

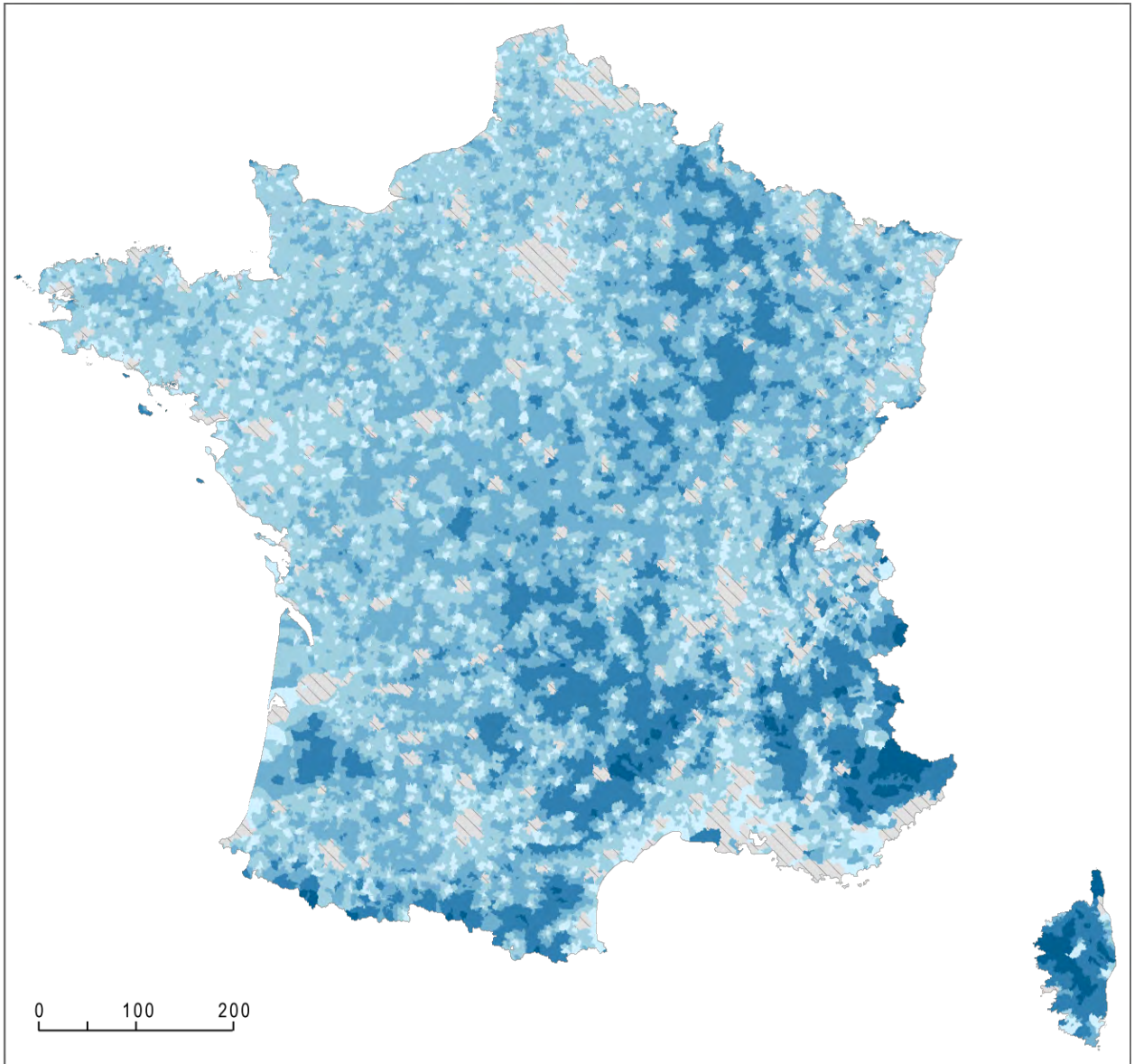
DEFINITION	<i>Mesure du temps d'accès aux heures creuses à un panier de commerces et services courants correspondant à la gamme intermédiaire de la base permanente des équipements : trésorerie, police-gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté, supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, magasin d'équipements du foyer, magasin de chaussures, magasin d'électroménager, magasin de meubles, magasin d'articles de sports et de loisirs, droguerie-quincaillerie-bricolage, horlogerie-bijouterie, collège, opticien-lunetier, orthophoniste, pédicure-podologue, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, hébergement et services d'aides pour personnes âgées, garde d'enfant d'âge préscolaire.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Evaluer l'accessibilité du panier des commerces et services courants.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les trajets sont calculés entre les chefs-lieux des communes d'origine et de destination. Seuls les déplacements par la route sont considérés, il n'est pas tenu compte des autres modes de déplacement pour lesquels les temps de trajets peuvent différer.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>L'accessibilité est la plus forte quand le temps d'accès est égal à zéro et elle diminue quand le temps augmente.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Base permanente des équipements, INSEE ; ODOMATRIX 2010a d'après IGN 2004</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007 pour la BPE ; 2004 pour IGN</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Minutes</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon.</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>La BPE 2007 n'est plus en ligne. URL pour 2010 : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=fd-bpe10&page=fichiers_detail/bpe10/telechargement.htm</i>

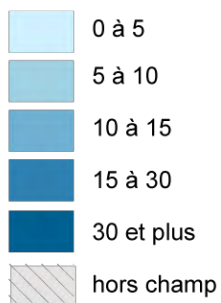
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>ODOMATRIX calcule les temps de trajet entre les chefs-lieux des communes et ceux des communes équipées en commerces et services courants.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Hilal M., 2010, ODOMATRIX Calcul de distances routières intercommunales, Cahier des Techniques de l'INRA Bulletin de Liaison Interne (Numéro spécial 2010) Méthodes et outils de traitement des données en sciences sociales. Retours d'expériences, pp. 41-63 Hilal M., 2007, Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et petites villes, Economie et statistique n° 402-2007, pp. 41-56, [en</i>



Accessibilité des services d'usage courant

Accessibilité moyenne pondérée par la population [minutes]



Source : Insee, BPE-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 8

INDICATEUR :	Niveau d'équipement en services d'usage courant
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie – DOM uniquement</i>
SOUS-THEME :	<i>Accessibilité des services et des emplois</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<p>Mesure du niveau d'équipement en services d'usage courant pondéré par la rareté.</p> <p>Les services courants correspondent aux services de la gamme intermédiaire de la Base permanente des équipements : trésorerie, police-gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté, supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, magasin d'équipements du foyer, magasin de chaussures, magasin d'électroménager, magasin de meubles, magasin d'articles de sports et de loisirs, droguerie-quincaillerie-bricolage, horlogerie-bijouterie, collègue, opticien-lunetier, orthophoniste, pédicure-podologue, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, hébergement et services d'aides pour personnes âgées, garde d'enfant d'âge préscolaire.</p>
OBJECTIF / PERTINENCE	Évaluer l'accessibilité du panier de services courants au niveau infracommunal.
LIMITES ET PRECAUTIONS	Les niveaux d'équipement représentent un score attribué à chaque unité spatiale (ici, à l'IRIS) en fonction du nombre d'équipement présents et de leur rareté, mais ne permettent pas de tenir compte des équipements situés à proximité, mais en dehors des limites administratives de ces unités spatiales.
MODALITES D'INTERPRETATION	Le niveau d'équipement est un score qui varie entre 0 et 3. Plus la valeur est élevée mieux l'unité spatiale est équipée en services et commerces d'usage courant.

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	Base permanente d'équipements
COUVERTURE :	Départements d'Outre-mer
MAILLE SPATIALE :	IRIS
REFERENCE TEMPORELLE :	2009
PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	Sans unité
PRODUCTEUR :	INSEE
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<p>La BPE 2009 n'est plus en ligne.</p> <p>URL pour 2010 : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=fd-bpe10&page=fichiers_detail/bpe10/telechargement.htm</p>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<p>Le nombre d'équipements de la gamme intermédiaire est connu pour chaque IRIS. Le niveau d'équipement pour chaque IRIS I est égal à :</p> $\text{Niveau } I = \sum F_{\text{éq}} \times \sum_{i=0}^{N_{\text{éq}}^I} P_{\text{éq},i}$ <p>Avec :</p>
-----------------------	---

$N_{\text{éq}}^I$ - effectif de l'équipement sur l'IRIS I

$$\begin{cases} P_{\text{éq},0} = 0 \\ P_{\text{éq},i} = 1 (i - 1) \times 0,2 \text{ pour } 1 \leq i \leq 5 \\ P_{\text{éq},i} = 0 \forall i \geq 6 \end{cases}$$

$$F_{\text{éq}} = \frac{N_{28}^{\max}}{N_{\text{éq}}}$$

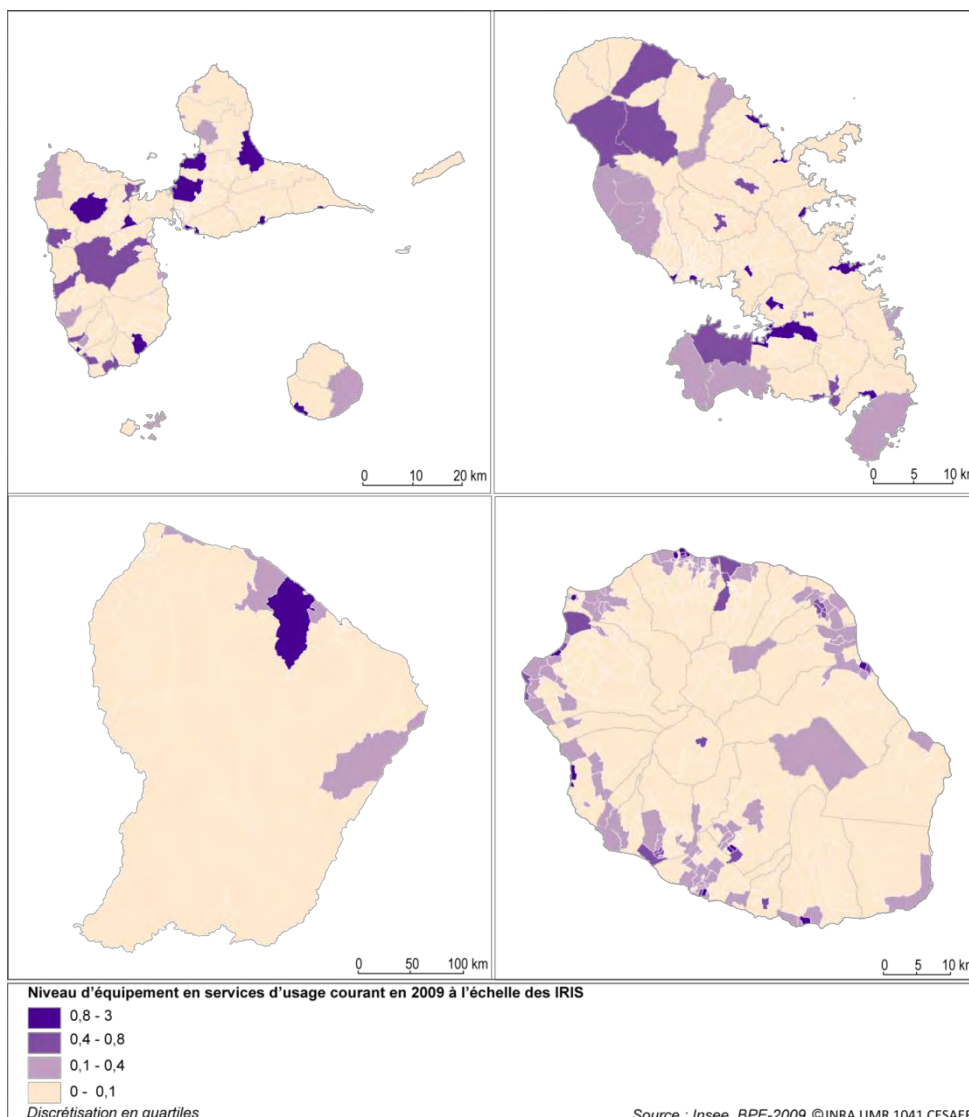
$N_{\text{éq}} = \sum_{I \in 4 \text{ DOM}} N_{\text{éq}}^I$ - niveau de l'équipement sur le territoire des 4 départements d'Outre-mer et N_{28}^{\max} - niveau maximum d'un équipement parmi les 28 retenus pour les scores ($N_{28}^{\max} = N_{\text{Entreprise générale du bâtiment}}$)

Le calcul du niveau d'une catégorie d'équipement se fait en pondérant les équipements de façon inversement proportionnelle à l'intensité de leur présence sur le territoire des DOM ($F_{\text{éq}}$) : un équipement rare est ainsi davantage pondéré qu'un équipement fréquent.

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES :

INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie, Rapport d'étude, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf, Consulté le 27 juillet 2011.



Fiche de documentation n° 9

INDICATEUR :	Déplacements domicile - travail
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Accessibilité des services et des emplois</i>

Description de l'indicateur

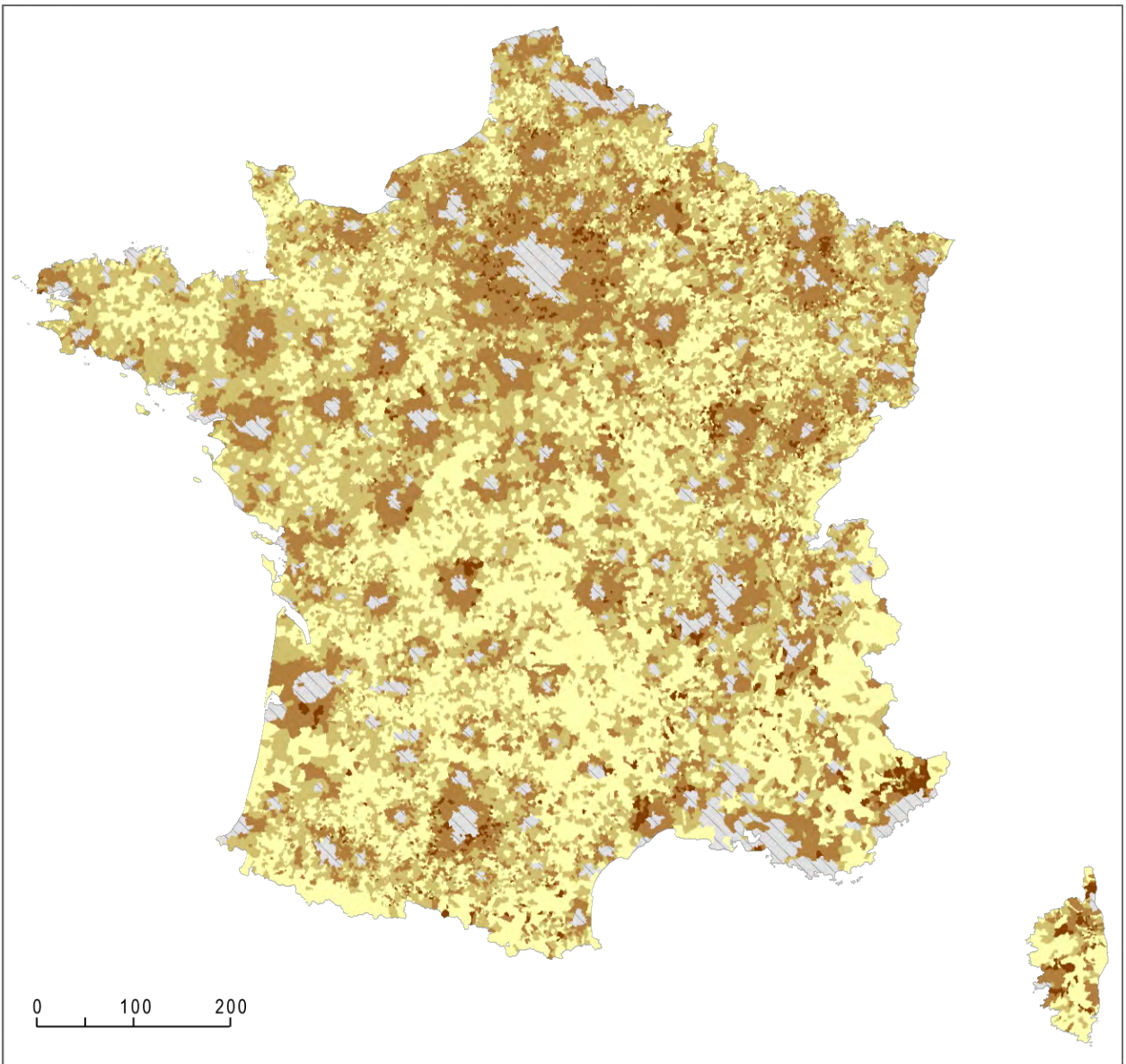
DEFINITION	<i>Mesure du temps d'accès médian aux heures de pointe à la commune de travail.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Evaluer l'accessibilité des lieux de travail d'après les déplacements constatés. L'éloignement des actifs de leur lieu de travail renseigne à la fois sur les conditions d'accès à l'emploi et sur la logique résidentielle des ménages.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les trajets sont calculés entre les chefs-lieux des communes de résidence et de travail. Seuls les déplacements par la route sont considérés, il n'est pas tenu compte des autres modes de déplacement pour lesquels les temps de trajets peuvent différer.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>L'accessibilité est la plus forte quand le temps d'accès est le plus faible et elle diminue quand le temps augmente.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population 2007, INSEE ; ODOMATRIX 2010a d'après IGN 2004</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Minutes</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.recensement.insee.fr/fichiersDetailTheme.action?codeTheme=MOB-MIG

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>ODOMATRIX calcule les temps de trajet entre les chefs-lieux des communes de résidence et ceux des communes de travail d'après les navettes domicile-travail du recensement de population.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Baccaïni B., Sémécurbe F., Thomas G., 2007, Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation, INSEE Première n° 1129, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req_id=0&ref_id=ip1129 Hilal M., 2010, ODOMATRIX Calcul de distances routières intercommunales, Cahier des Techniques de l'INRA Bulletin de Liaison Interne (Numéro spécial 2010) Méthodes et outils de traitement des données en sciences sociales. Retours d'expériences, pp. 41-63.</i>



Déplacements domicile - travail

Temps de trajet médian des navettes [minutes]



Source : Insee, RP-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 10

INDICATEUR :	<i>Déplacements domicile - étude</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Accessibilité des services et des emplois</i>

Description de l'indicateur

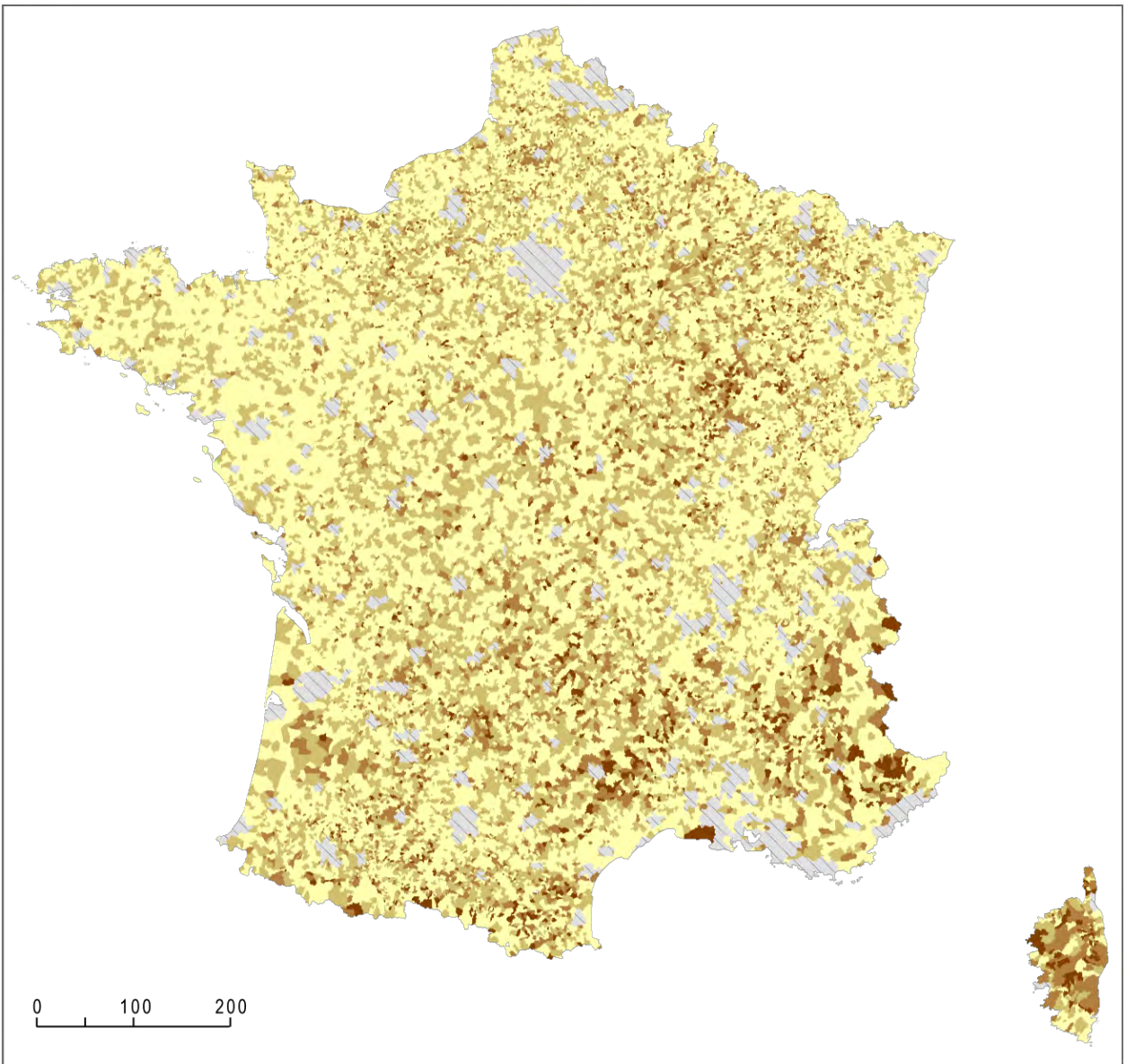
DEFINITION	<i>Mesure du temps d'accès médian aux heures de pointe aux lieux d'étude</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Evaluer l'accessibilité des lieux d'étude d'après les fréquentations constatées. L'éloignement des scolaires de leur lieu d'étude – généralement plus important que celui des actifs de leur lieu de travail – témoigne à la fois du niveau d'équipement des territoires en établissements scolaires et de la logique résidentielle des ménages.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les trajets sont calculés entre les chefs-lieux des communes de résidence et d'étude. Seuls les déplacements par la route sont considérés, il n'est pas tenu compte des autres modes de déplacement pour lesquels les temps de trajet peuvent différer.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>L'accessibilité est la plus forte quand le temps d'accès est égal à zéro et elle diminue quand le temps augmente.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population 2007, INSEE ; ODOMATRIX 2010a d'après IGN 2004</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Minutes</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.recensement.insee.fr/fichiersDetailTheme.action?codeTheme=MOB-MIG

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>ODOMATRIX calcule les temps de trajet entre les chefs-lieux des communes de résidence et ceux des communes d'étude travail d'après les navettes domicile-étude du recensement de population.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Hilal M., 2010, ODOMATRIX Calcul de distances routières intercommunales, Cahier des Techniques de l'INRA Bulletin de Liaison Interne (Numéro spécial 2010) Méthodes et outils de traitement des données en sciences sociales. Retours d'expériences, pp. 41-63.</i>



Déplacements domicile - étude

Temps de trajet médian des scolaires [minutes]



Source : Insee, RP-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 11

INDICATEUR :	Accessibilité potentielle du marché du travail
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Accessibilité des services et des emplois</i>

Description de l'indicateur

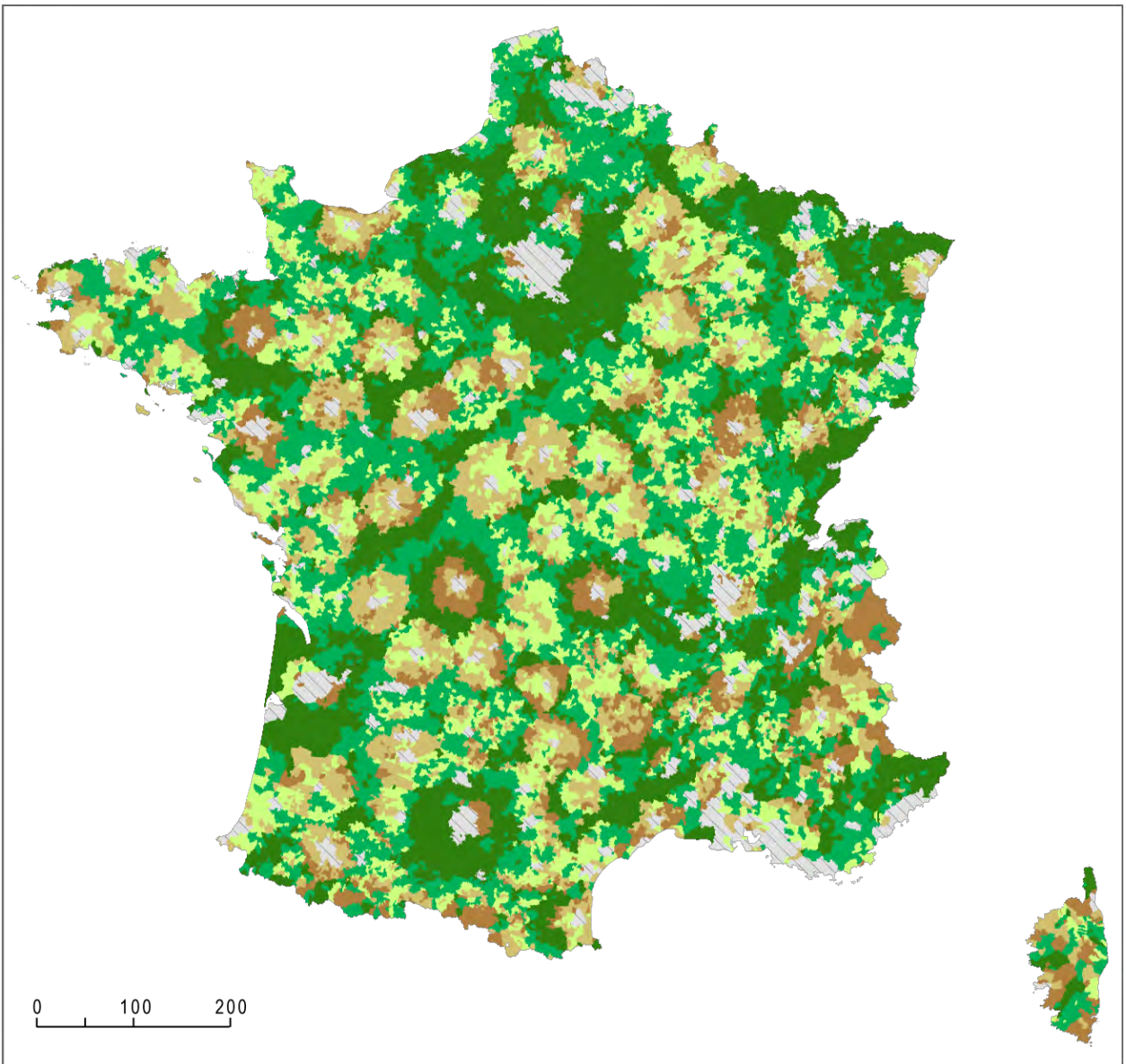
DEFINITION	<i>Densité d'emplois dans un périmètre de 45 minutes de trajet par la route.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Identifier les zones de concentration des emplois et des zones déficitaires en tenant compte de l'offre d'emplois sur la commune de résidence et à proximité (dans un périmètre de 45 minutes).</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les caractéristiques de la demande et de l'offre d'emplois ne sont pas prises en compte. Cet indicateur comporte des limites inhérentes aux indicateurs construits sur la base d'un seuil fixe (45 minutes).</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Un ratio inférieur à 100 signifie un déficit d'emplois, un ratio supérieur à 100 signifie un excédent d'emplois par rapport à la population résidente.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population 2007, INSEE ; ODOMATRIX 2010a d'après IGN 2004</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Indice</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-emploi-pop-active</i>

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Pour chaque commune est calculé un rapport entre le nombre d'emplois (au lieu de travail) sur nombre d'actifs ayant un emploi (au lieu de résidence)*100 dans un périmètre de 45 minutes de trajet par la route. Ce périmètre est obtenu en utilisant le distancier intercommunal ODOMATRIX.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Baccaïni B., Sémécurbe F., Thomas G., 2007, Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation, INSEE Première n° 1129, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1129</i> <i>Hilal M., 2010, ODOMATRIX Calcul de distances routières intercommunales, Cahier des Techniques de l'INRA Bulletin de Liaison Interne (Numéro spécial 2010) Méthodes et outils de traitement des données en sciences sociales. Retours d'expériences, pp. 41-63.</i>



Accessibilité potentielle du marché du travail

Nombre d'emplois pour 100 actifs dans un rayon de 45 minutes



Source : Insee, RP-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 12

INDICATEUR :	<i>Densité d'emplois</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie – DOM uniquement</i>
SOUS-THEME :	<i>Accessibilité des services et des emplois</i>

Description de l'indicateur

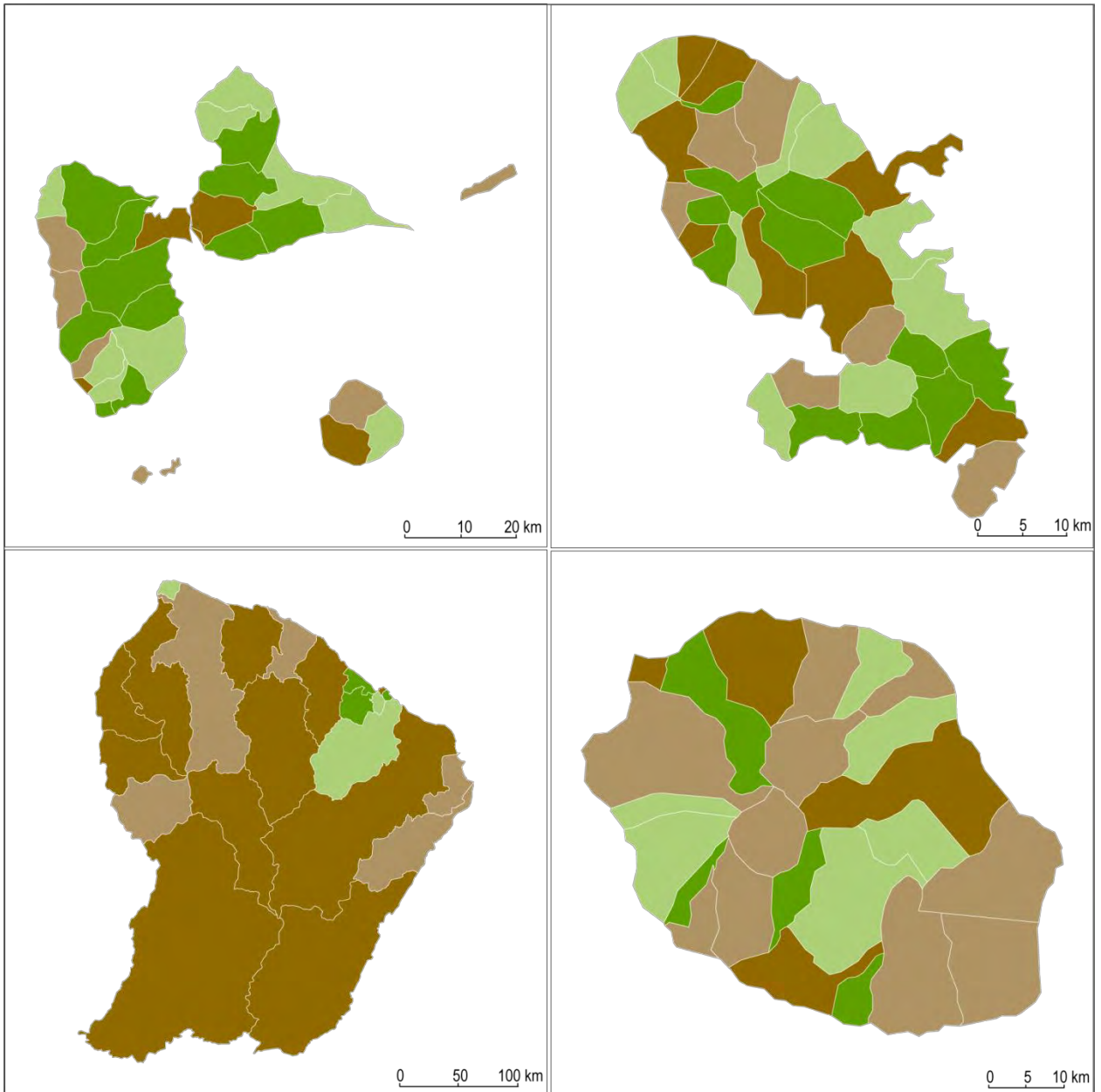
DEFINITION	<i>Nombre d'emplois pour 100 actifs</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Identifier les communes qui concentrent les emplois et d'autres – déficitaires –, en tenant compte de l'offre d'emploi sur la commune de résidence des actifs. Cet indicateur renseigne sur l'accessibilité potentielle de l'emploi.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les caractéristiques de la demande et de l'offre d'emploi ne sont pas prises en compte.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Un ratio inférieur à 100 signifie un déficit d'emplois, alors qu'un ratio supérieur à 100 signifie un excédent d'emplois par rapport à la population active résidente.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>Départements d'Outre-mer</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-emploi-pop-active</i>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Rapport : 100 * (Nombre d'emplois/nombre d'actifs ayant un emploi)</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Densité d'emploi en 2007

Nombre d'emplois pour 100 actifs par commune

- 101 et plus
- 78 - 101
- 58 - 78
- moins de 58

Discretisation en quartiles

Source : Insee, RP-2007 © INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 13

INDICATEUR :	Accessibilité des services de santé de proximité
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Accessibilité des services et des emplois</i>

Description de l'indicateur

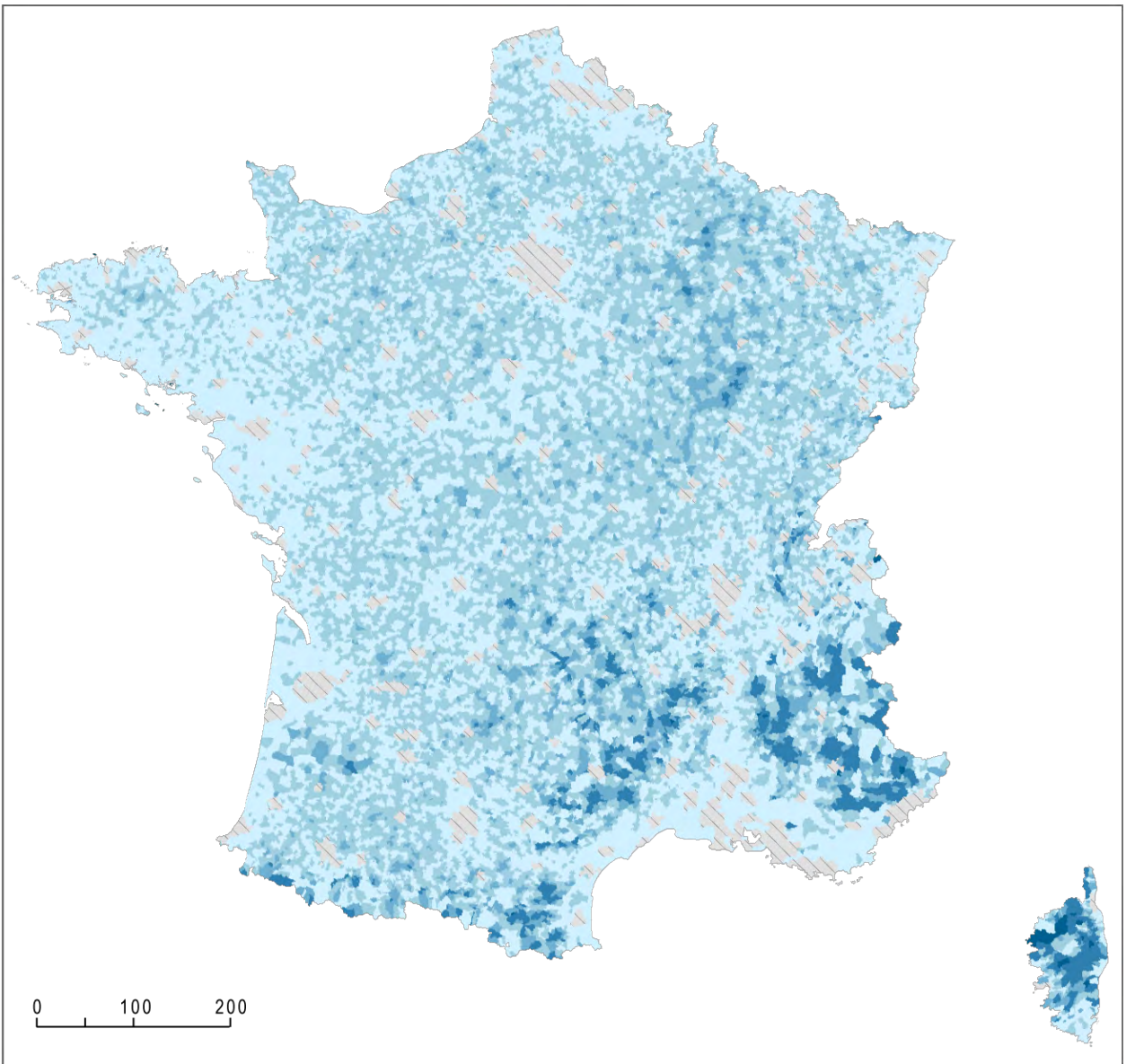
DEFINITION	<i>Mesure du temps d'accès aux heures creuses à un panier des services de santé de proximité. Les services de santé de proximité rassemblent : médecins généralistes, infirmiers libéraux, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et pharmacies.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Evaluer l'accessibilité des soins de base.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les trajets sont calculés entre les chefs-lieux des communes d'origine et de destination. Seuls les déplacements par la route sont considérés, il n'est pas tenu compte des autres modes de déplacement pour lesquels les temps de trajet peuvent différer.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>L'accessibilité est la plus forte quand le temps d'accès est égal à zéro et elle diminue quand le temps augmente.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Base permanente des équipements, INSEE ; ODOMATRIX 2010a d'après IGN 2004</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007 pour la BPE ; 2004 pour IGN</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>La BPE 2007 n'est plus en ligne. URL pour 2010 : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=fd-bpe10&page=fichiers_detail/bpe10/telechargement.htm</i>

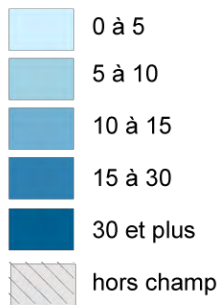
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>ODOMATRIX calcule les temps de trajet entre les chefs-lieux des communes et ceux des communes équipées en service de santé de base le plus éloigné.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Hilal M., 2010, ODOMATRIX Calcul de distances routières intercommunales, Cahier des Techniques de l'INRA Bulletin de Liaison Interne (Numéro spécial 2010) Méthodes et outils de traitement des données en sciences sociales. Retours d'expériences, pp. 41-63 Hilal M., 2007, Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et petites villes, Economie et statistiques n° 402-2007, pp. 41-56, [en ligne] URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_2007_num_402_1_7099</i>



Accessibilité des services de santé de proximité

Accessibilité moyenne pondérée par la population [minutes]



Source : Insee, BPE-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 14

INDICATEUR :	Niveau d'équipement en services de santé de proximité
THEME :	Espace, population et conditions de vie – DOM uniquement
SOUS-THEME :	Accessibilité des services et des emplois

Description de l'indicateur

DEFINITION	Mesure du niveau d'équipement en services de santé de proximité pondéré par la rareté. Les services de santé de proximité rassemblent : médecins généralistes, infirmiers libéraux, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et pharmacies.
OBJECTIF / PERTINENCE	Evaluer l'accessibilité du panier de services de santé de proximité au niveau infracommunal.
LIMITES ET PRECAUTIONS	Les niveaux d'équipement représentent un score attribué à chaque unité spatiale (ici, à l'IRIS) en fonction du nombre de services présents et de leur rareté, mais ne permettent pas de tenir compte des services situés à proximité, mais en dehors des limites administratives de ces unités spatiales.
MODALITES D'INTERPRETATION	Le niveau d'équipement est un score qui varie entre 0 et 3. Plus la valeur est élevée mieux l'unité spatiale est équipée en services de santé de proximité.

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	Base permanente d'équipements
COUVERTURE :	Départements d'Outre-mer
MAILLE SPATIALE :	IRIS
REFERENCE TEMPORELLE :	2009
PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	Sans unité
PRODUCTEUR :	INSEE
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	La BPE 2009 n'est plus en ligne. URL pour 2010 : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=fd-bpe10&page=fichiers_detail/bpe10/telechargement.htm

Élaboration de l'indicateur

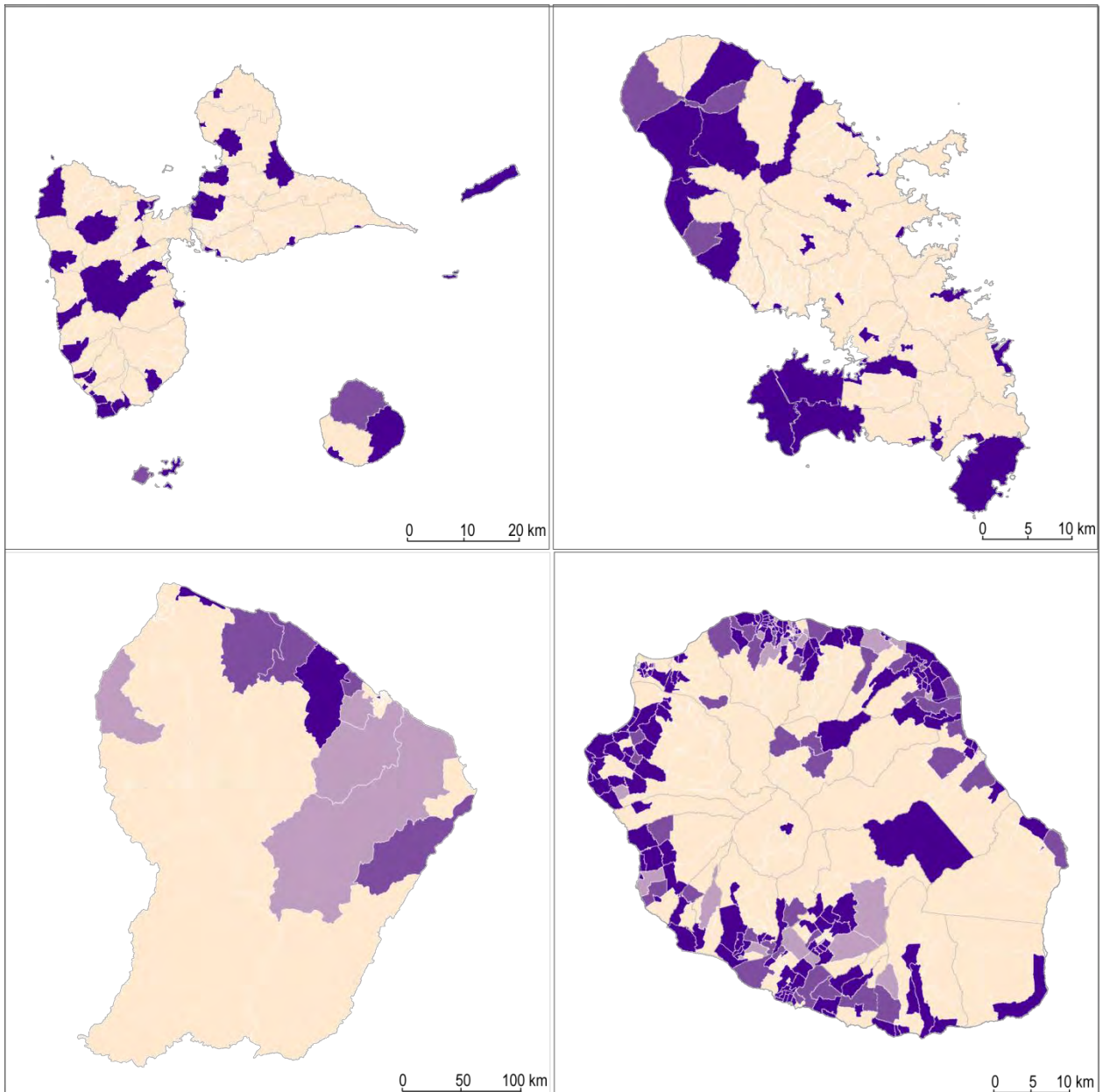
METHODOLOGIE :	<p>Le nombre des services de santé de proximité est connu pour chaque IRIS. Le niveau d'équipement pour chaque IRIS I est égal à :</p> $\text{Niveau } I = \sum F_s \times \sum_{i=0}^{N_s^I} P_{s,i}$ <p>Avec :</p> <p>N_s^I - effectif de l'équipement sur l'IRIS I</p> $\begin{cases} P_{s,0} = 0 \\ P_{s,i} = 1 (i - 1) \times 0,2 \text{ pour } 1 \leq i \leq 5 \\ P_{s,0} = 0 \forall i \geq 6 \end{cases}$ $F_s = \frac{N_5^{\max}}{N_s}$ <p>$N_s = \sum_{I \in 4 \text{ DOM}} N_s^I$ - niveau de l'équipement sur le territoire des 4 départements</p>
-----------------------	--

d'Outre-mer et N_5^{max} - niveau maximum d'un équipement parmi les 5 retenus pour les scores ($N_5^{max} = N_{\text{infirmier}}$)

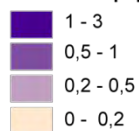
Le calcul du niveau d'une catégorie de services se fait en pondérant les services de façon inversement proportionnelle à l'intensité de leur présence sur le territoire des DOM (F_s) : un service rare est ainsi davantage pondéré qu'un service fréquent.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES :

INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie, Rapport d'étude, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf, Consulté le 27 juillet 2011.



Niveau d'équipement en services de santé de proximité en 2009 à l'échelle des IRIS



Discrétisation en quartiles

Source : Insee, BPE-2009 ©INRA UMR 1041 CESAER

Espace, population, conditions de vie
Répartition spatiale et dynamique de
population

Fiche de documentation n° 15

INDICATEUR :	Densité de population
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

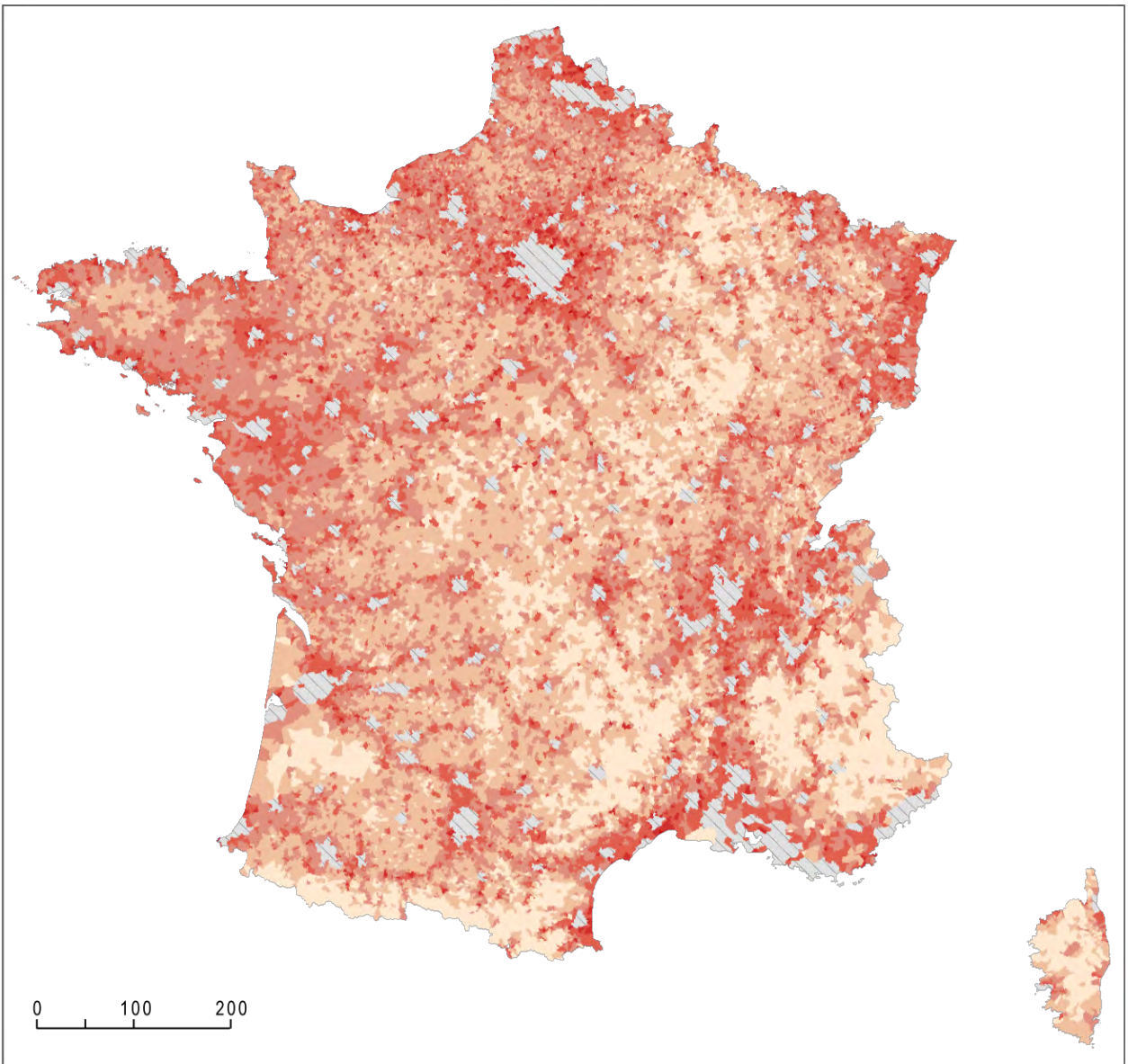
DEFINITION	<i>Mesure du nombre d'individus d'une population occupant un territoire.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Décrire la répartition de la population sur le territoire.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>La densité est calculée en rapportant la population à la superficie totale de la commune et non à la superficie de la zone habitée.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Valeurs faibles correspondent aux territoires où l'habitat est dispersé, valeurs fortes – aux territoires où la population est concentrée.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Le recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune (et IRIS pour les DOM)</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Habitants par km²</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/evol_struc_pop.htm http://www.recensement-2007.insee.fr/basesInfracommunales.action

Elaboration de l'indicateur

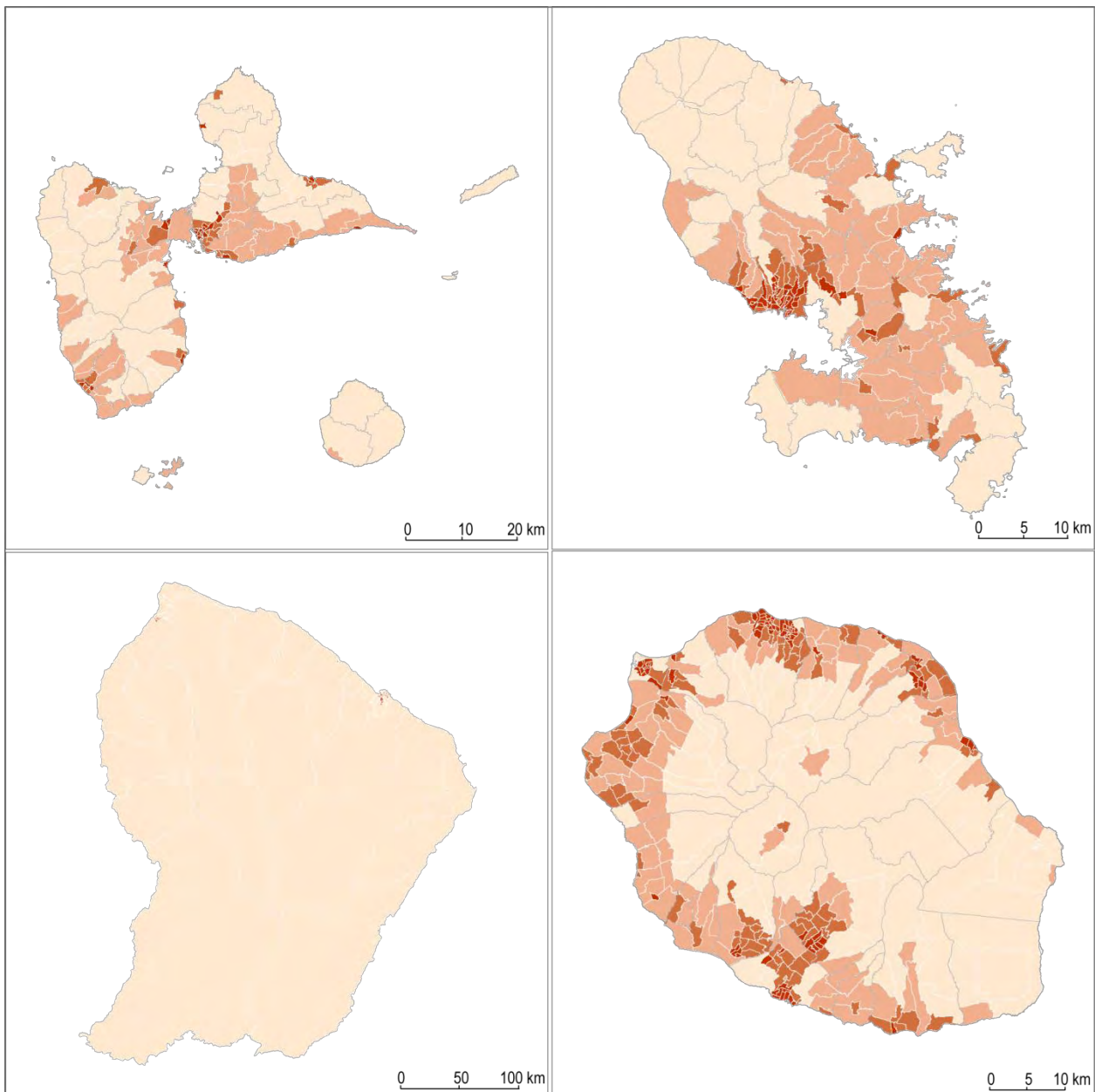
METHODOLOGIE :	<i>La population communale rapportée à la superficie communale</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Laganier J., Vienne D., 2009, Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes, INSEE Première n°1218, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req_id=0&ref_id=ip1218</i>



Densité de population en 2007 [hab./ km²]



Source : Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER



Densité de population en 2007 à l'échelle des IRIS [hab./ km²]

- 2 495 et plus
- 698 - 2 495
- 208 - 698
- moins de 208

Discretisation en quartiles

Source : Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 16

INDICATEUR :	<i>Taux de variation annuel de la densité de population</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

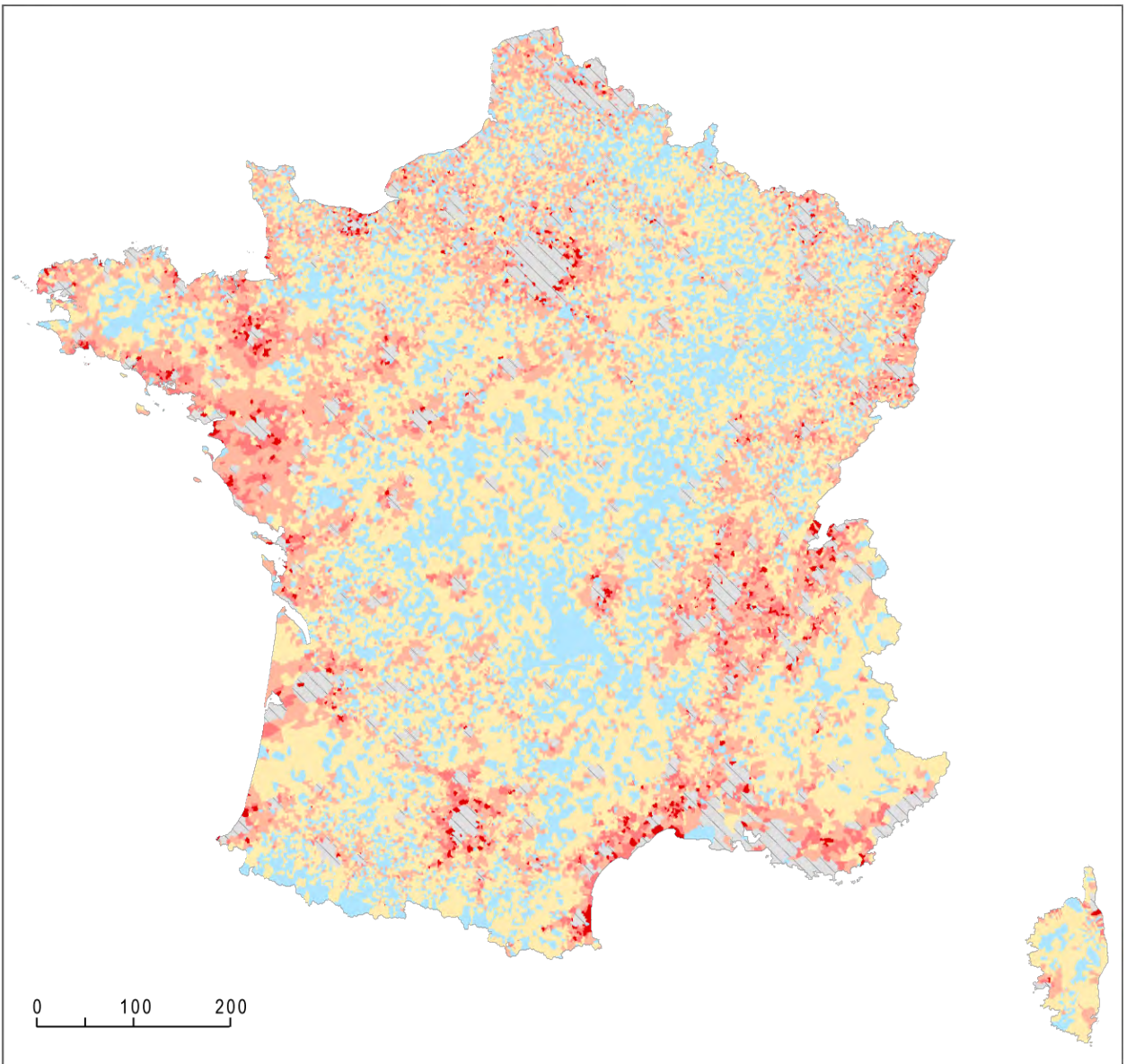
DEFINITION	<i>Mesure du changement de la densité de population d'un territoire.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Décrire les changements récents de la répartition de la population sur le territoire en termes de densification et « désertification ».</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>La variation de la densité de la population est rapportée à la superficie totale de la commune et non à la superficie de la zone habitée.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs positives expriment la densification de l'habitat, les valeurs négatives montrent la décroissance de la densité.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune (et IRIS pour les DOM)</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1999 - 2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Habitants par km²</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/evol_struc_pop.htm http://www.recensement-2007.insee.fr/basesInfracommunales.action

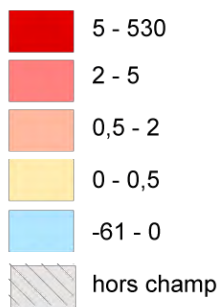
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>L'évolution de la population entre 1999 et 2007 divisée par 8 est rapportée à la superficie communale</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Laganier J., Vienne D., 2009, Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes, INSEE Première n°1218, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1218</i>

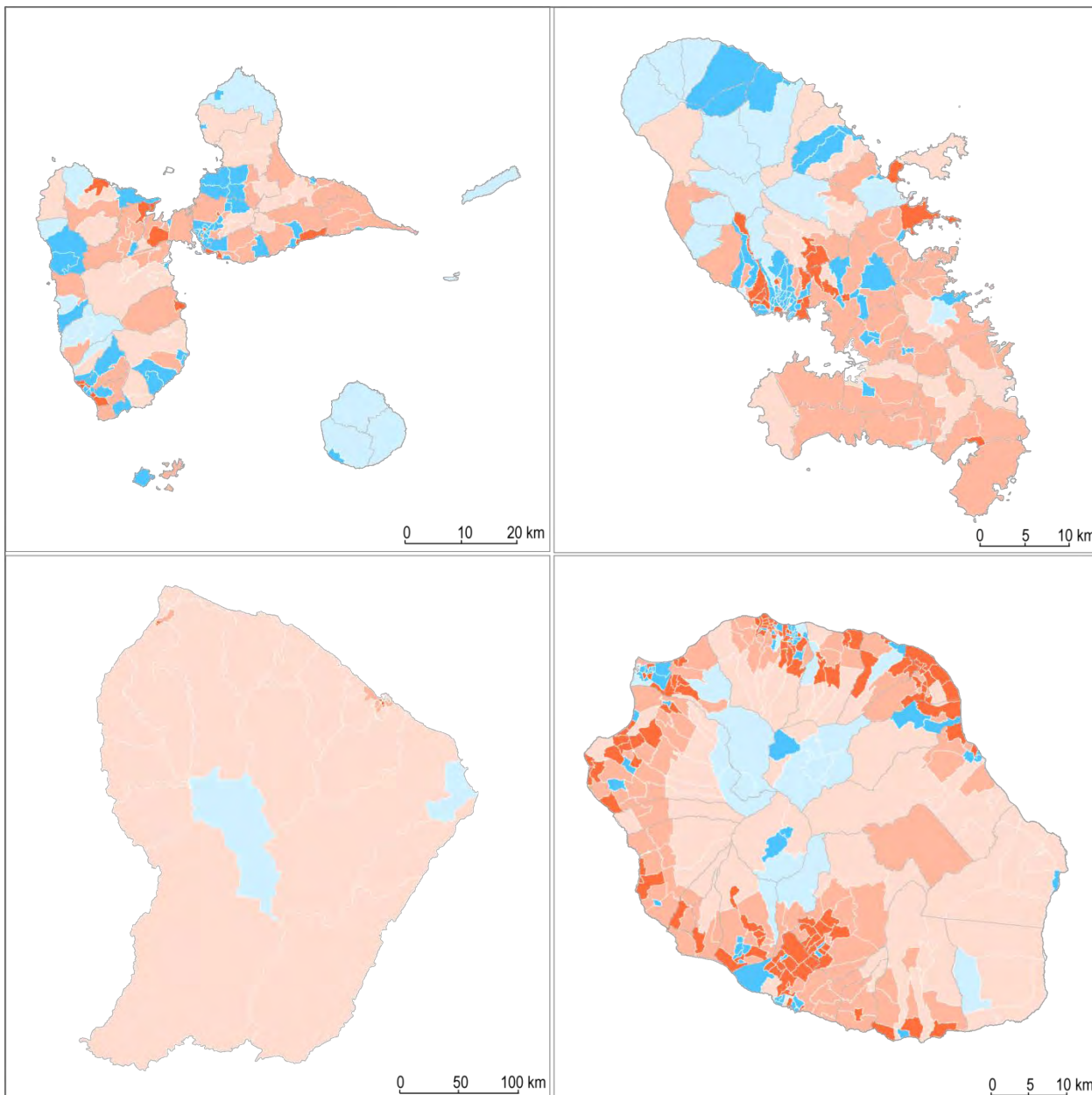


Taux de variation annuel de la densité de population entre 1999 et 2007

Variation du nombre d'hab./km²



Source : Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER



Taux de variation annuel de la densité de population entre 1999 et 2007 à l'échelle des IRIS

Variation du nombre d'hab./km²



Source : Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 17

INDICATEUR :	Indicateur d'uniformité de l'occupation de l'espace communal : coefficient de Gini spatial
THEME :	Espace, population et conditions de vie
SOUS-THEME :	Répartition spatiale et dynamique de la population

Description de l'indicateur

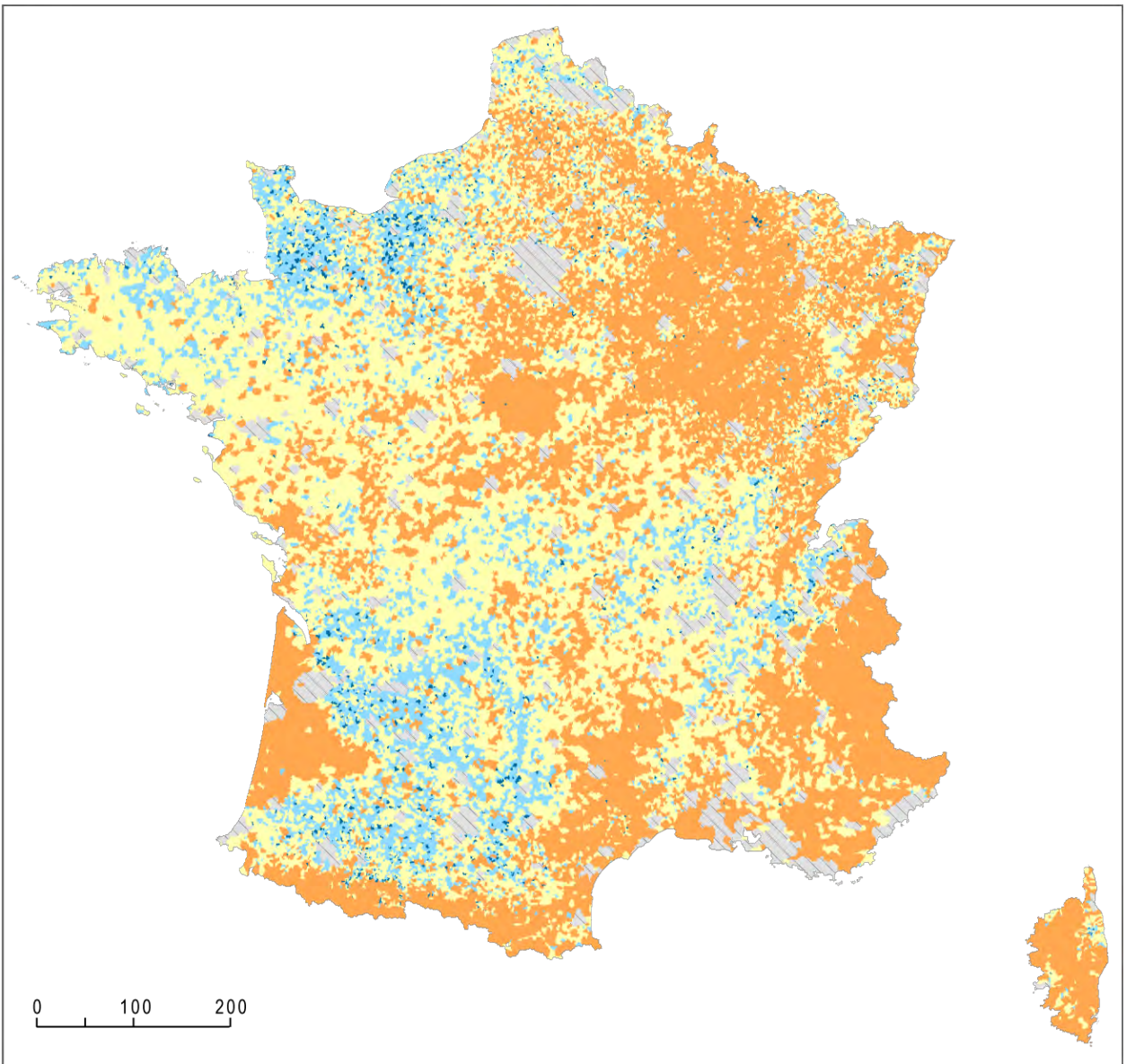
DEFINITION	L'indice de Gini spatial est construit par comparaison entre la distribution observée (dans ce cas la répartition de la population sur le territoire communal) et deux modèles théoriques opposés : celui de l'équirépartition et celui de la concentration absolue. Cette méthode s'appuie sur la construction de la courbe de Lorenz qui met en relation deux distributions de fréquences cumulées.
OBJECTIF / PERTINENCE	Cet indicateur permet de mesurer la dispersion de la population à l'intérieur des communes et contribue ainsi à décrire la forme de peuplement.
LIMITES ET PRECAUTIONS	Cet indicateur oppose les espaces où la population est fortement concentrée sur une partie de la commune à ceux où elle est répartie uniformément. Ainsi les grandes villes, où la population occupe souvent l'espace communal de manière uniforme, peuvent connaître de faibles valeurs, qu'il ne faut pas confondre avec la faiblesse des densités. Un examen simultané de l'éloignement de la population du chef-lieu de la commune permet d'obtenir une image plus complète de la forme de peuplement.
MODALITES D'INTERPRETATION	L'indice de Gini spatial est un coefficient statistique qui prend une valeur comprise entre 0 et 1. Quand le coefficient est égal à 0 la population est répartie de manière uniforme, tous les carreaux couvrant le territoire communal sont occupés par le même nombre d'habitants. Quand il prend la valeur 1, la population est concentrée – tous les habitants occupent le même carreau tandis les autres mailles sont vides.

Données mobilisées





BASE(S) DE DONNEES :	Estimations carroyées de population (données produites à partir des Revenus Fiscaux Localisés)
COUVERTURE :	France métropolitaine
MAILLE SPATIALE :	Commune (donnée source : mailles de 1 km ²)
REFERENCE TEMPORELLE :	2007
PERIODICITE :	Inconnue
UNITE DE MESURE :	Sans unité
PRODUCTEUR :	INSEE-DGFIP ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/accueil.asp?page=donnees_carroyees.htm

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	Indice de Gini calculé selon la formule de Brown pour chaque commune prends la forme suivante : $G = 1 - \sum_{i=1}^n (X_i - X_{i-1})(Y_i + Y_i + Y_{i+1})$ <p>où X_i – fréquences cumulées des surfaces (mailles kilométriques) Y_i – fréquences cumulées des populations</p>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	Pumain D., Saint-Julien T., 1997, L'analyse spatiale. 1. Localisations dans l'espace, Armand Colin/Masson, Paris, p. 71-74



Coefficient de Gini spatial (distribution)

-  0 à 0,25 (très uniforme)
-  0,25 à 0,5 (uniforme)
-  0,5 à 0,75 (concentré)
-  0,75 à 1 (très concentré)
-  hors champ

Source : Insee, RP-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 18

INDICATEUR :	<i>Indicateur de dispersion de la population : distance moyenne au chef-lieu de la commune</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

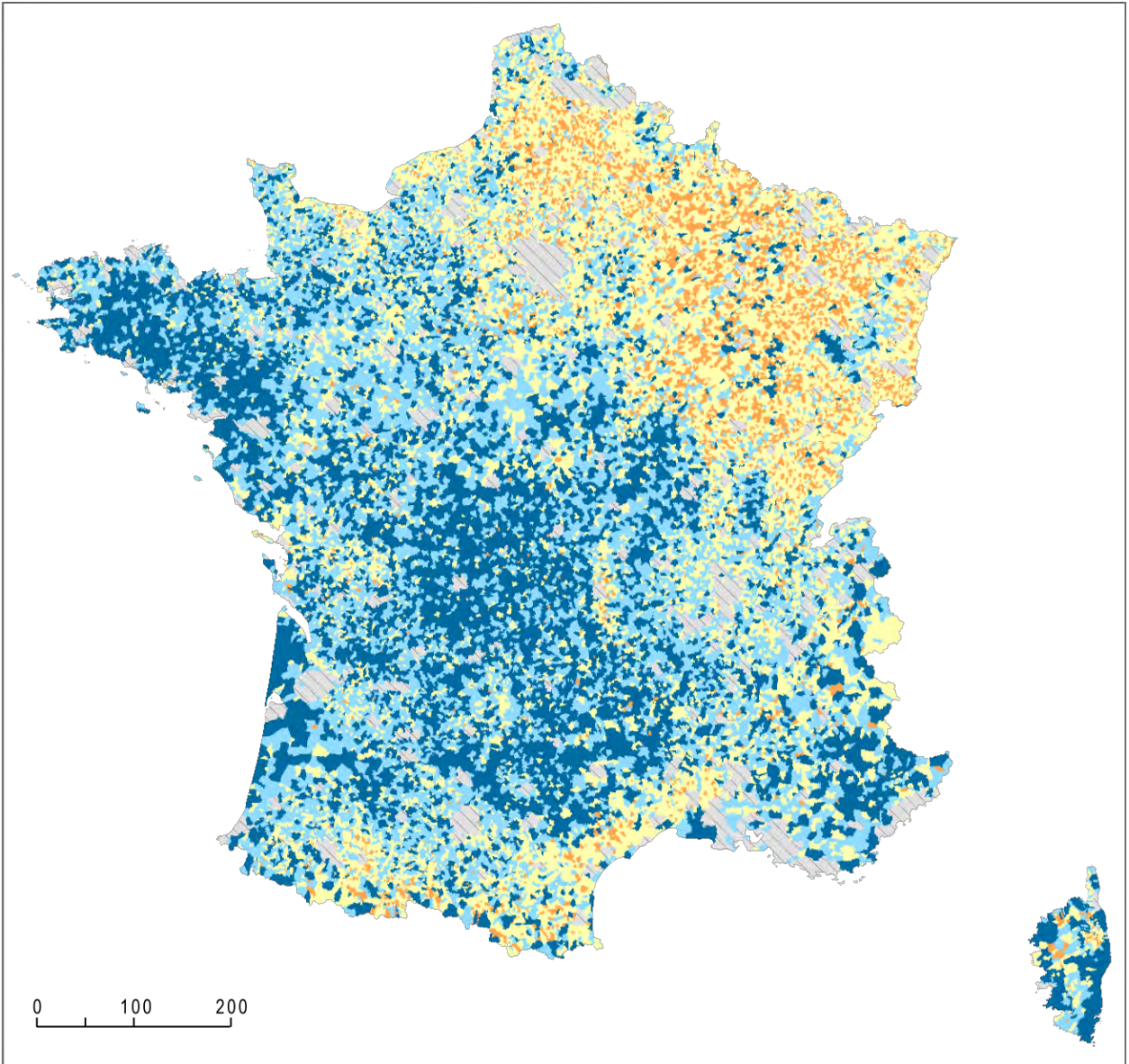
DEFINITION	<i>Distance moyenne entre les centres des carreaux kilométriques et le chef-lieu de la commune. La moyenne des distances entre le centre des mailles et la mairie est pondérée par les effectifs de population, ce qui permet de ne considérer que des carreaux habités et d'accorder plus d'importance aux mailles les plus peuplées de l'espace communal.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Cet indicateur exprime le degré d'éloignement de la population communale par rapport au chef-lieu de commune, c'est-à-dire la mairie.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur ne permet pas de savoir si la population est répartie uniformément, ou concentrée sur quelques sites précis. Pour une image plus complète de la répartition de la population sur le territoire communal il est préférable d'examiner la distance moyenne à la mairie conjointement avec l'indice de Gini spatial.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Quand la valeur est forte alors l'habitat est éloigné de la mairie, quand elle est faible, la population réside à proximité du chef-lieu de la commune. On peut déduire de cette information le degré de dispersion de la population sur le territoire de la commune.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Estimations carroyées de population (données produites à partir des Revenus Fiscaux Localisés)</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune (donnée source : mailles de 1 km²)</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Inconnue</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Mètres</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE-DGFIP ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/accueil.asp?page=donnees_carroyees.htm</i>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Les coordonnées géographiques des centroïdes des mailles sont extraites. Ensuite, pour chaque commune, la distance à vol d'oiseau en mètres entre les centres des mailles et la mairie est calculée. La distance obtenue est pondérée par la population de chaque maille. La valeur moyenne de ces distances est attribuée à chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Distance moyenne au chef-lieu de la commune [mètres]

-  0 à 500 m
-  500 à 1 000
-  1 000 à 1 500
-  1 500 à 15 000
-  hors champ

Source : Insee, RP-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CASAER ©INRA UMR 1041 CASAER

Fiche de documentation n° 19

INDICATEUR :	<i>Profils de dynamique démographique selon sa composante naturelle et migratoire</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<p><i>Les profils sont établis à partir du solde naturel et du solde apparent des entrées sorties.</i></p> <p><i>Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le solde apparent des entrées sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>[INSEE]</i></p> <p><i>Afin de mettre en évidence les tendances récentes, les mouvements de la population sont considérés pour la dernière période intercensitaire (1999-2007).</i></p>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Révéler les tendances récentes de dynamique démographique selon leur origine migratoire ou naturelle.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les classes identifiées représentent les différents régimes démographiques. Elles rendent compte de la nature de la dynamique de population (positive ou négative) et de son origine (naturelle ou migratoire).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Le recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1999 - 2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Variable qualitative (catégories)</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/evol_struc_pop.htm

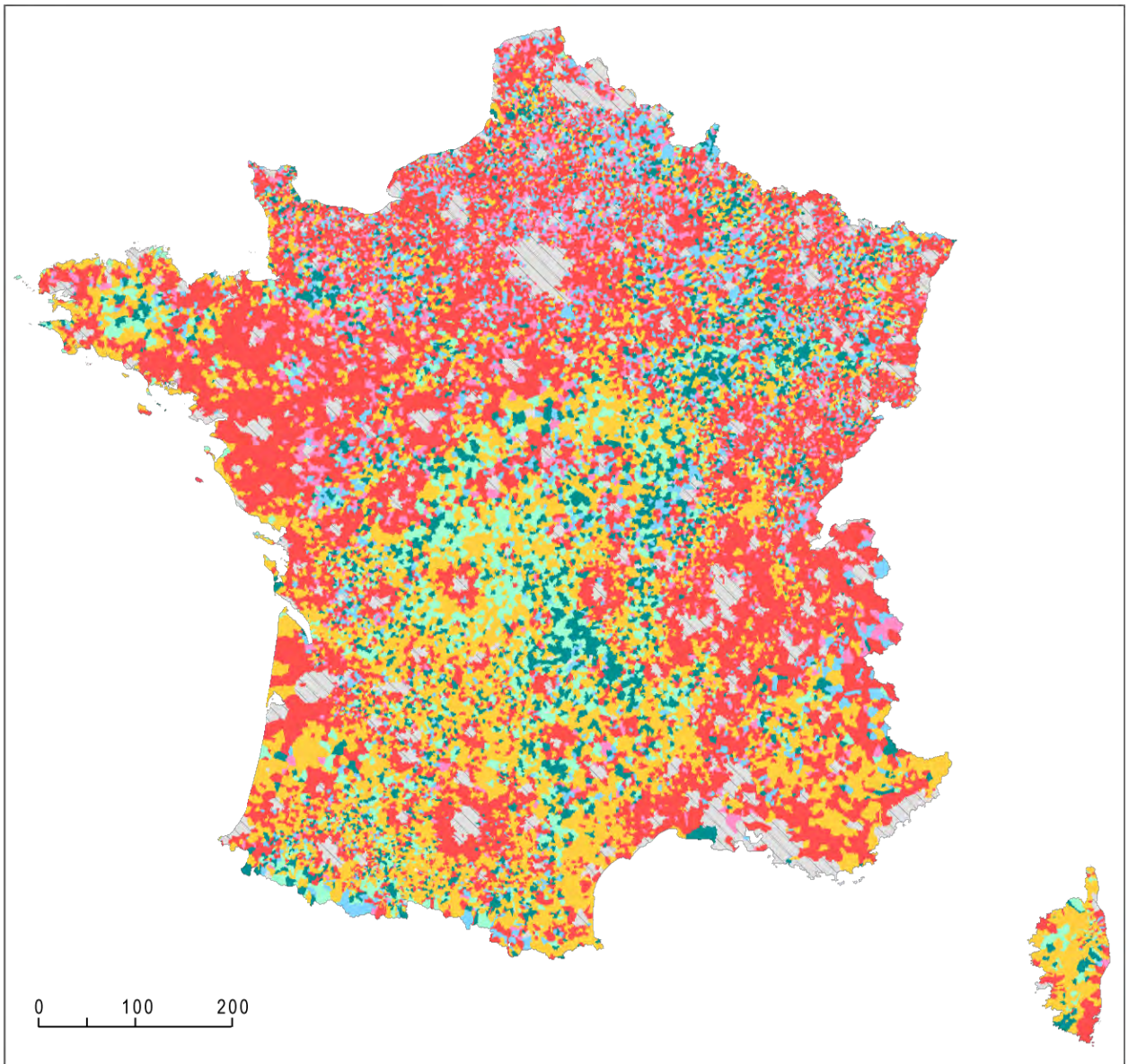
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Les taux de variation annuel de la population dûs au solde naturel et au solde migratoire sont calculés selon la méthodologie INSEE (cf. documentation associée aux données). L'analyse conjointe des deux taux permet d'identifier 6 classes d'évolution démographique : accroissement par excédent migratoire et naturel, accroissement par excédent naturel, accroissement par excédent migratoire, déclin par déficit naturel et migratoire, déclin par déficit naturel, déclin par déficit migratoire.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<p><i>INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie, Rapport d'étude, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf</i></p> <p><i>Pla A., Beaumel C., 2011, Bilan démographique 2010. La population française</i></p>

atteint 65 millions d'habitants, INSEE première n° 1332, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req_id=0&ref_id=ip1332

Beaumel C., Pla A., Vatan M., 2010, La situation démographique en 2008. Mouvement de la population, INSEE Résultats n°109 Société – juillet 2010, [en ligne] URL : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd2008>

Chauviré Y., Noin D., 1995, Population [in :] Brunet R., Auriac F. (dir.), 1995, Atlas de France, volume 2, Ed. GIP RECLUS, La Documentation Française

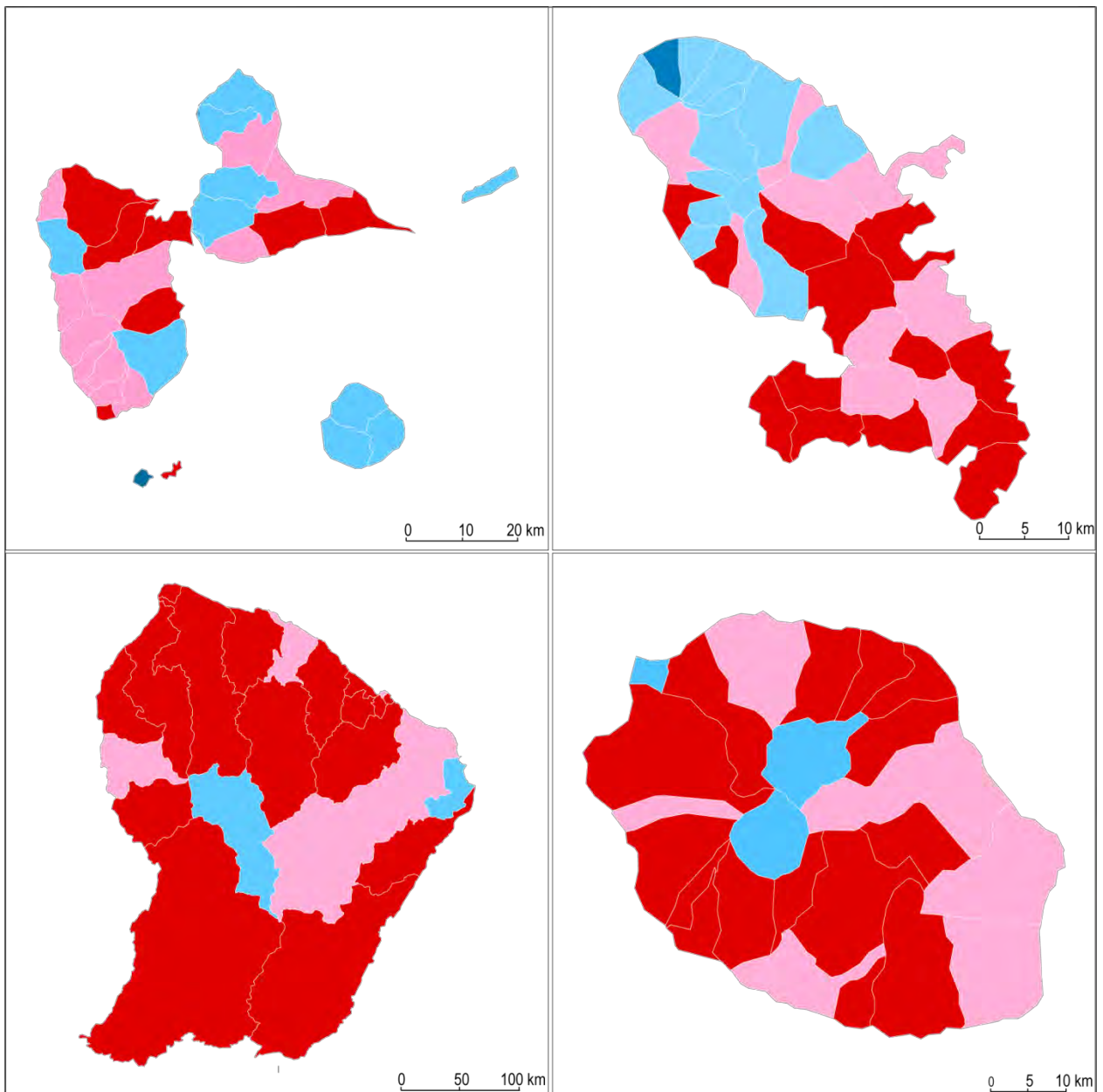


Profils de dynamique démographique

Contribution du solde naturel et migratoire à l'évolution démographique récente (1999 - 2007) des communes

- Accroissement par excédent naturel et migratoire
- Accroissement par excédent naturel
- Accroissement par excédent migratoire
- Déclin par déficit naturel et migratoire
- Déclin par déficit naturel
- Déclin par déficit migratoire
- Communes stables
- Donnée manquante
- hors champ

Source : Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER



Profils de dynamique démographique

Contribution du solde naturel et migratoire à l'évolution démographique récente (1999 - 2007) des communes

- Accroissement par excédent naturel et migratoire
- Accroissement par excédent naturel
- Déclin par déficit naturel et migratoire
- Déclin par déficit migratoire

Source : Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 20

INDICATEUR :	<i>Indice de vieillissement de la population</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

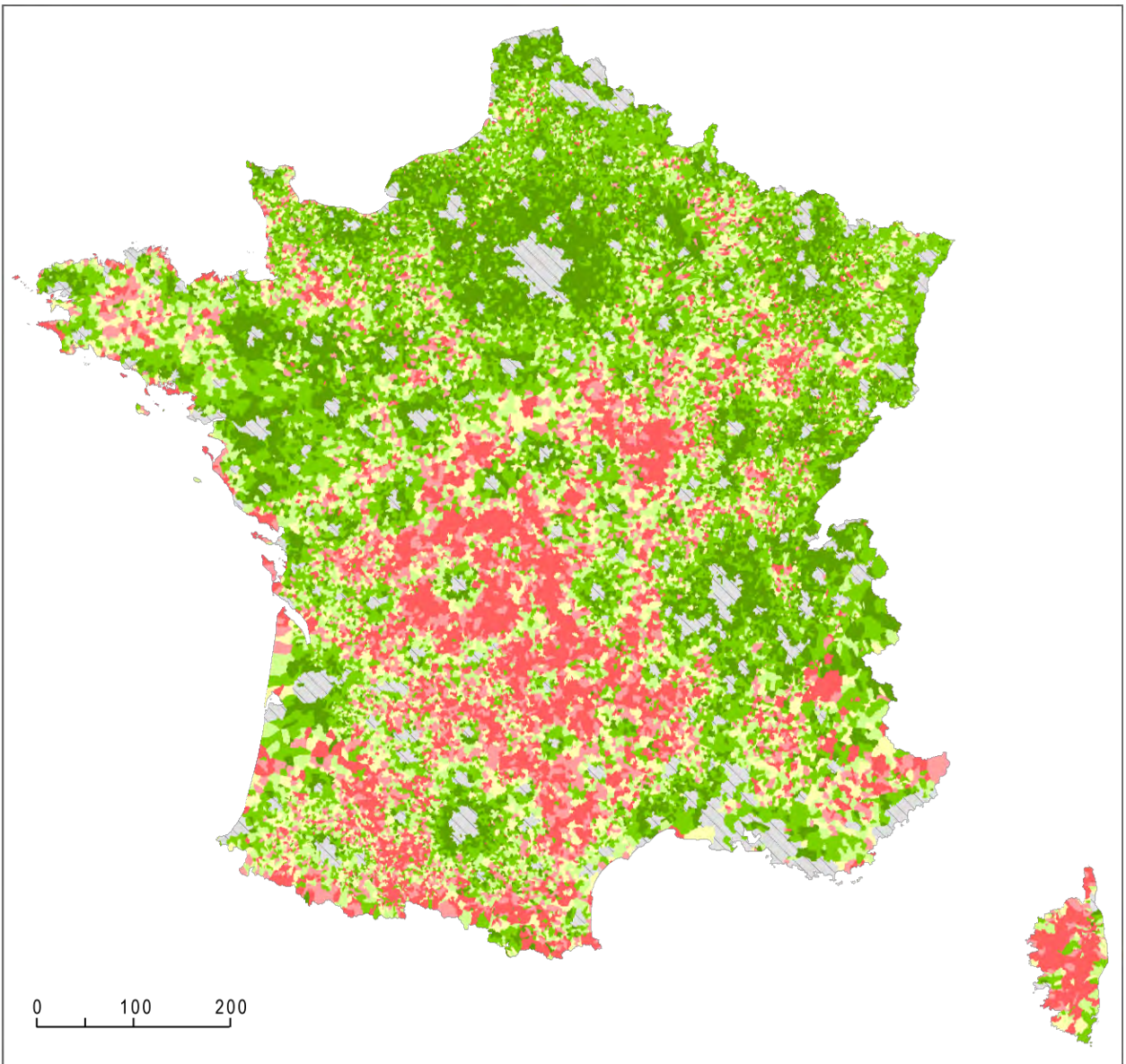
DEFINITION	<i>L'indice de vieillissement est le rapport entre la population de 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Evaluer le poids des classes d'âge élevé par rapport à la population jeune.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Un indice autour de 100 indique que les personnes âgées de 65 ans ou plus et celles de moins de 20 ans sont présentes dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune (et IRIS pour les DOM)</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale.</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/evol_struc_pop.htm</i>

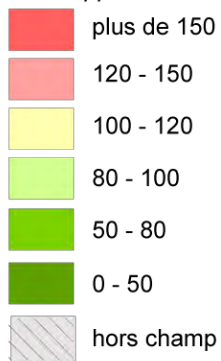
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Rapport : population des >65 ans sur population des <20*100</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Léon O., Godefroy P., 2006, Projections régionales de population à l'horizon 2030. Fortes croissances au Sud et à l'Ouest, INSEE Première n° 1111, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?req_id=0&ref_id=ip1111</i>

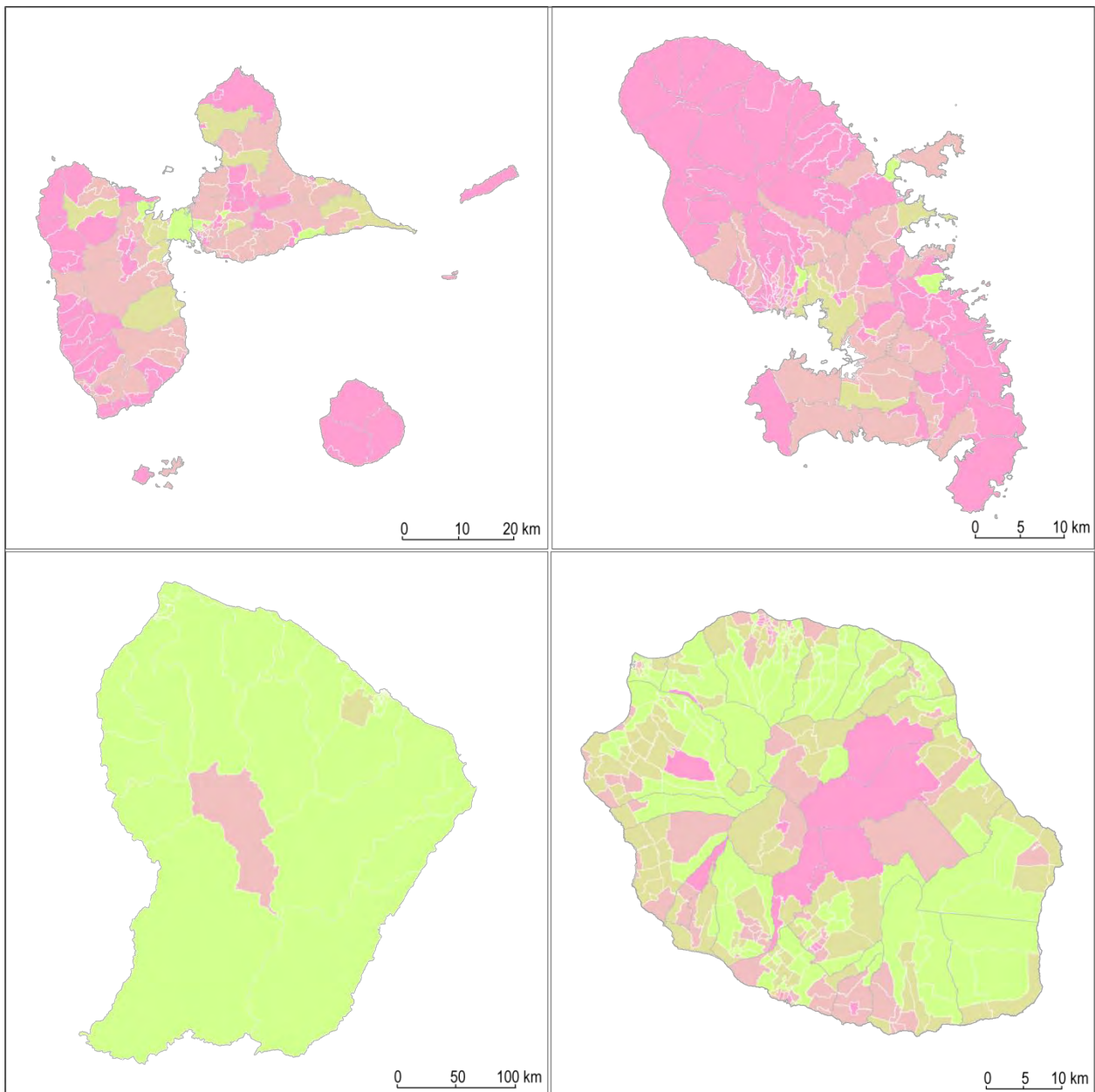


Indice de vieillissement de la population

Rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et celle de moins de 20 ans



Source : Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER



Indice de vieillissement de la population en 2007 à l'échelle des IRIS

Rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et celle de moins de 20 ans

- 47 et plus
- 28 - 47
- 18 - 28
- 0 - 18

Discretisation en quartiles

Source : Insee, RP-2007 © INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 21

INDICATEUR :	<i>Impact des migrations selon la structure par âge</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

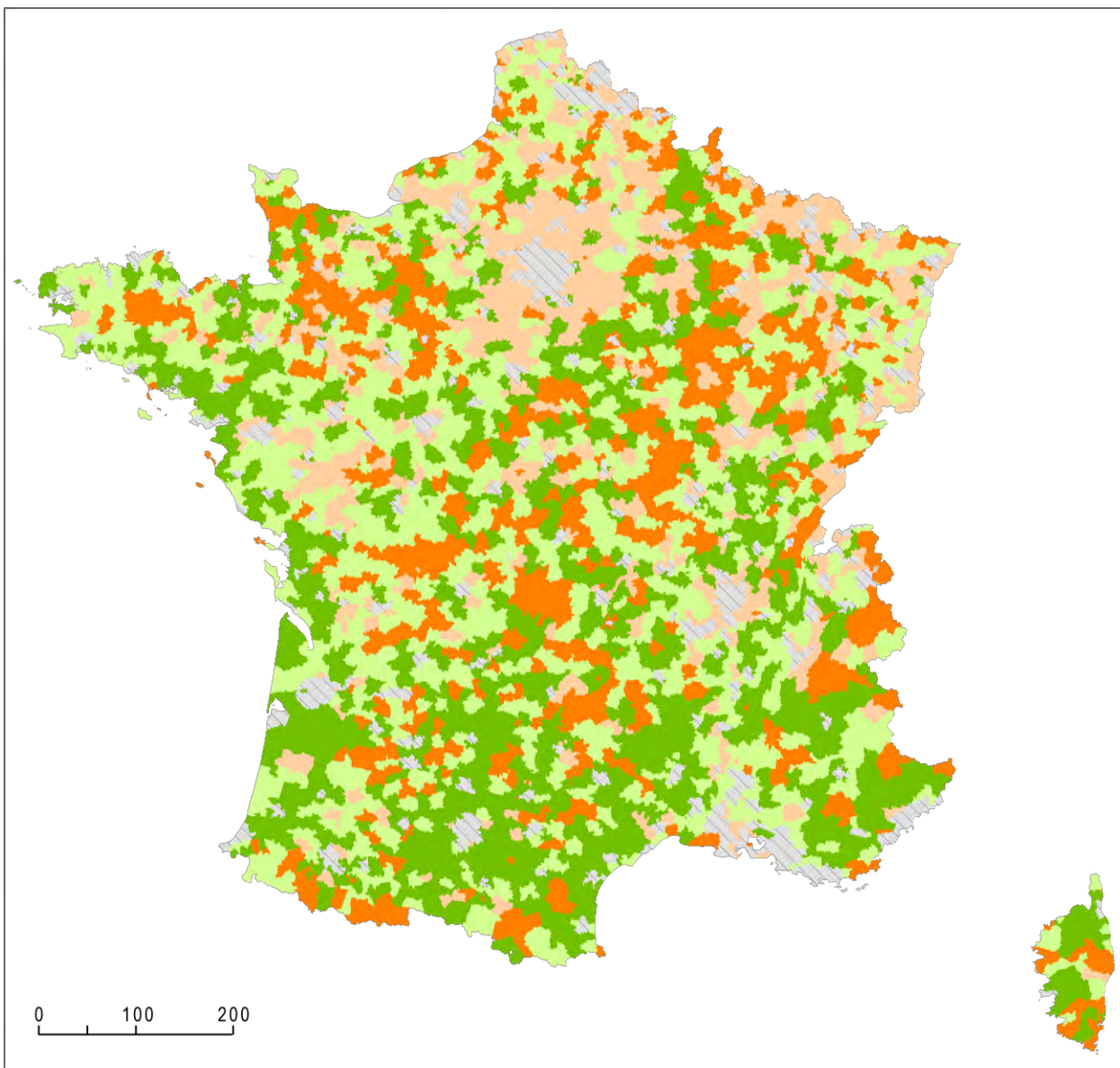
DEFINITION	<i>L'impact des migrations mesure l'augmentation ou la diminution, pour 100 personnes d'une classe d'âge donnée en 2007, provoquée par le solde migratoire entre le canton et le reste de la France métropolitaine entre 2002 et 2007.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Selon leurs profils d'impact des migrations il est possible d'identifier les cantons attractifs ou répulsifs pour les différentes classes d'âge et d'évaluer les conséquences des migrations sur la composition par âge des cantons.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les types identifiés décrivent les territoires selon les effets des migrations sur leur structure par âge et des types de migrations qui les concernent.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Canton ou agrégats de cantons (communes ou agrégats de communes pour les DOM)</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Variable qualitative (catégories)</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.recensement.insee.fr/fichiersDetailTheme.action?codeTheme=MOB-MIG http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetailléesTheme.action?idTheme=12

Elaboration de l'indicateur

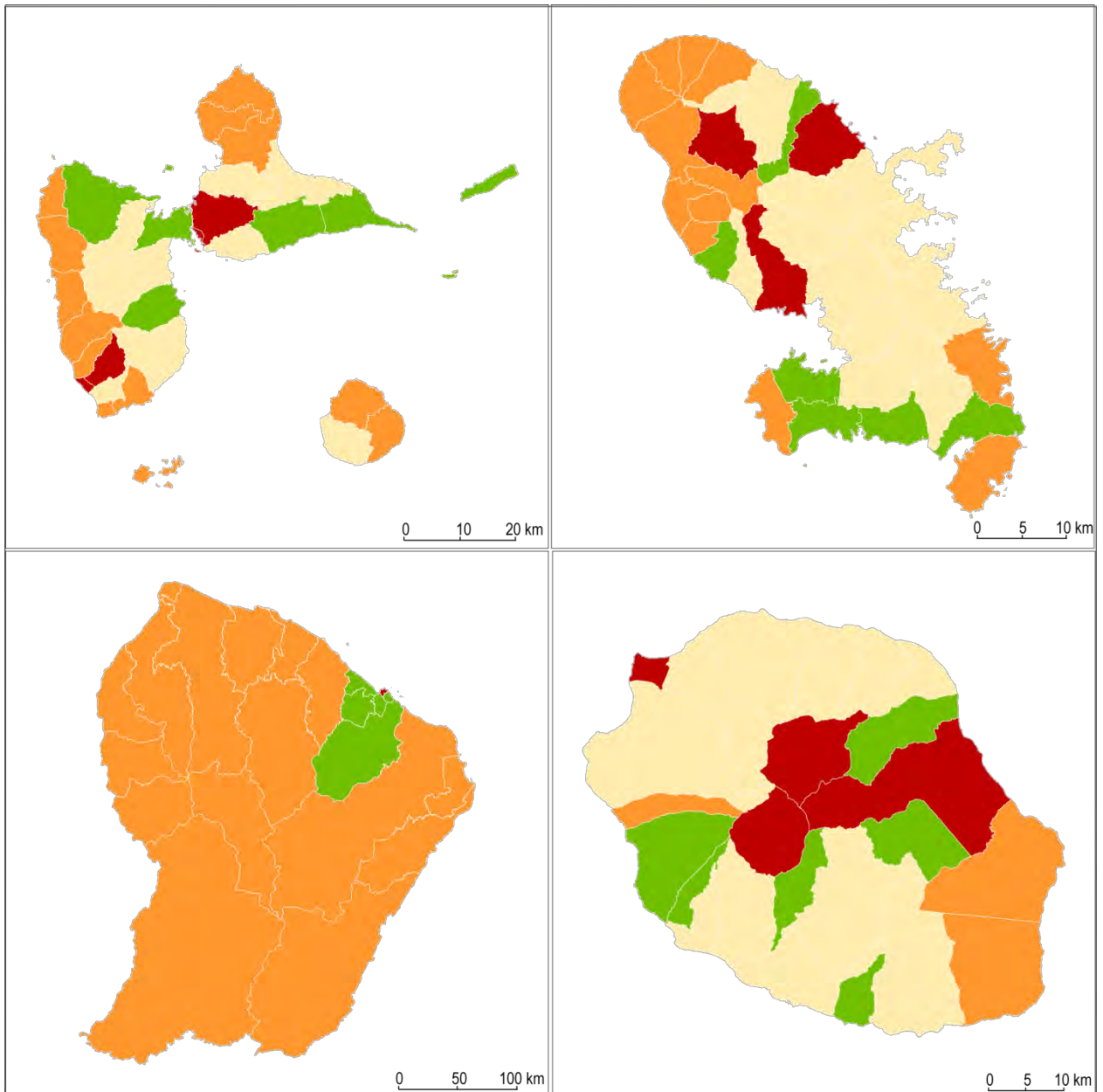
METHODOLOGIE :	<i>Pour calculer l'impact des migrations, les profils sont d'abord établis pour chaque canton selon la formule : (nombre des arrivants appartenant à une des classes d'âge quinquennales / l'ensemble des arrivants) / (nombre des personnes appartenant à une des classes d'âge quinquennales / population totale du canton). Les profils représentant des apports ou des déficits pour les différentes classes d'âge sont ainsi construits. Les types de profils sont ensuite identifiés grâce à une analyse factorielle des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Insee Auvergne, 2010, Le Thiernois-Ambertois. La population : tendances démographiques, Les Dossiers n° 23</i> <i>Insee Bourgogne, 2006, Le Sénonais : le défi de l'attractivité, Dimensions n°129</i> <i>Bergouignan Ch., 2009, L'impact des migrations sur les compositions par âge des populations locales : typologie cantonale pour une analyse rétrospective et prospective », Espace populations sociétés, 2009/1, [En ligne] URL : http://eps.revues.org/index3580.html</i>



Impact des migrations résidentielles sur la structure par âge de la population

- Arrivée des classes d'âge de 5 à 74 ans
- Arrivées des classes d'âge de 65 ans et plus
- Départ des classes d'âge de 55 ans et plus
- Départ des classes d'âge de 5 à 54 ans
- hors champ

Source : Insee, RP-2007, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER



Impact des migrations résidentielles sur la structure par âge de la population

- Arrivée de toutes les classes d'âge
- Léger impact positif des classes d'âge des 40-56 ans avec les 5-14 ans et des 70-89 ans
- Départ des 25-34 ans et des 40-44 ans
- Départ des 30-39 ans avec les 5-14 et des 45-74 ans

Source : Insee, RP-2007 © INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 22

INDICATEUR :	<i>Impact des migrations selon la structure par professions et catégories socioprofessionnelles</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

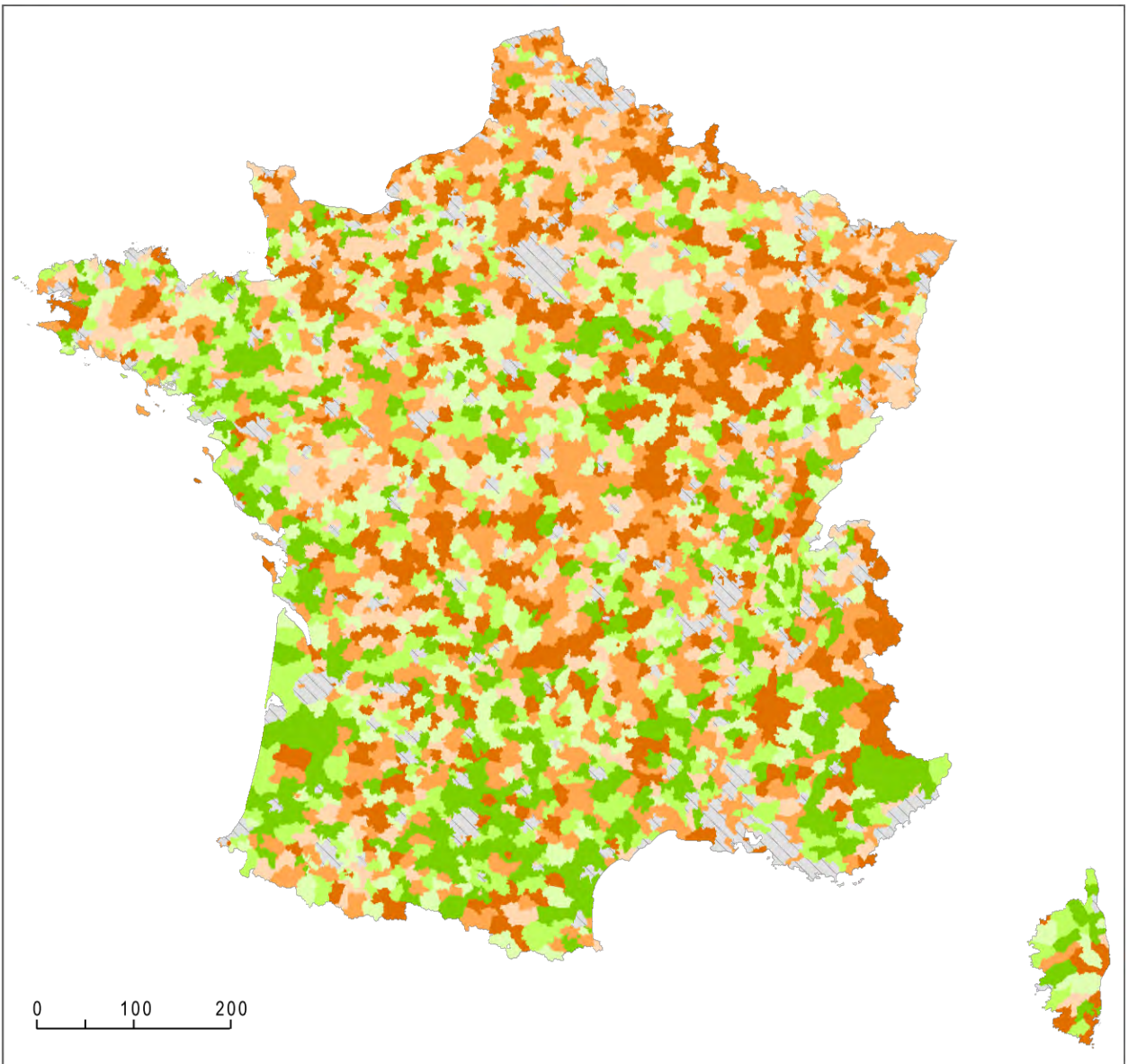
DEFINITION	<i>L'impact des migrations mesure l'augmentation ou la diminution, pour 100 personnes d'une PCS donnée en 2007, provoquée par le solde migratoire entre le canton et le reste de la France métropolitaine entre 2002 et 2007.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Selon leurs profils d'impact des migrations il est possible d'identifier les cantons attractifs ou répulsifs pour les différentes professions et catégories socioprofessionnelles et d'évaluer les conséquences des migrations sur la composition par PCS des cantons.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les types identifiés décrivent les territoires en fonction de leur composition sociale, des effets des migrations sur leur structure par PCS et des types de migrations qui les concernent.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Canton ou agrégats de cantons (communes ou agrégats de communes pour les DOM)</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Variable qualitative (catégories)</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/fichiersDetailTheme.action?codeTheme=MOB-MIG http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetaillesTheme.action?idTheme=12</i>

Elaboration de l'indicateur

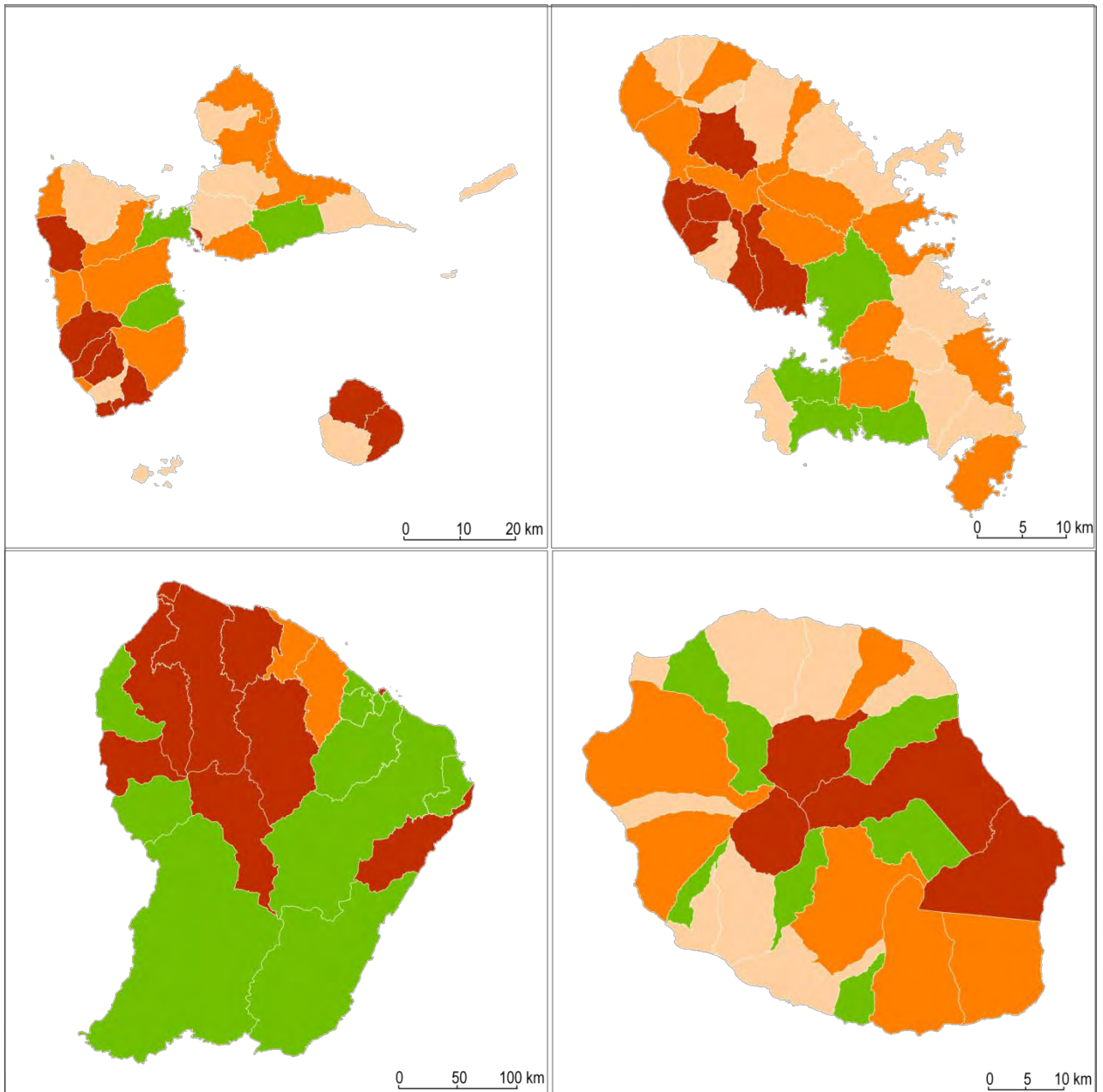
METHODOLOGIE :	<i>Pour calculer l'impact des migrations, les profils sont d'abord établis pour chaque canton selon la formule : (nombre des arrivants appartenant à une PCS/l'ensemble des arrivants) / (nombre des personnes appartenant à une PCS/population totale du canton). Les profils représentant des apports ou des déficits pour les différentes PCS sont ainsi construits. Les types de profils sont ensuite identifiés grâce à une analyse factorielle des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Impact des migrations résidentielles sur la structure par professions et catégories socioprofessionnelles

- Arrivée de toutes les professions et catégories socioprofessionnelles
- Arrivée des catégories "supérieures"
- Arrivée des ouvriers et employés
- Départ des cadres et chefs d'entreprise
- Départ des catégories "supérieures"
- Départ de toutes les catégories socioprofessionnelles
- hors champ

Source : Insee, RP-2007, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER



Impact des migrations résidentielles sur la structure par professions et catégories socioprofessionnelles de la population

- Arrivée de toutes les catégories socioprofessionnelles
- Léger impact négatif des migrations des ouvriers, employés et agriculteurs
- Faible impact des migrations sur la structure socioprofessionnelle de la population
- Départ des ouvriers, employés, professions intermédiaires, artisans, commerçants et chefs d'entreprise et des inactifs

Source : Insee, RP-2007 © INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 23

INDICATEUR :	<i>Portée de l'attractivité résidentielle : distance moyenne des migrations résidentielles</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

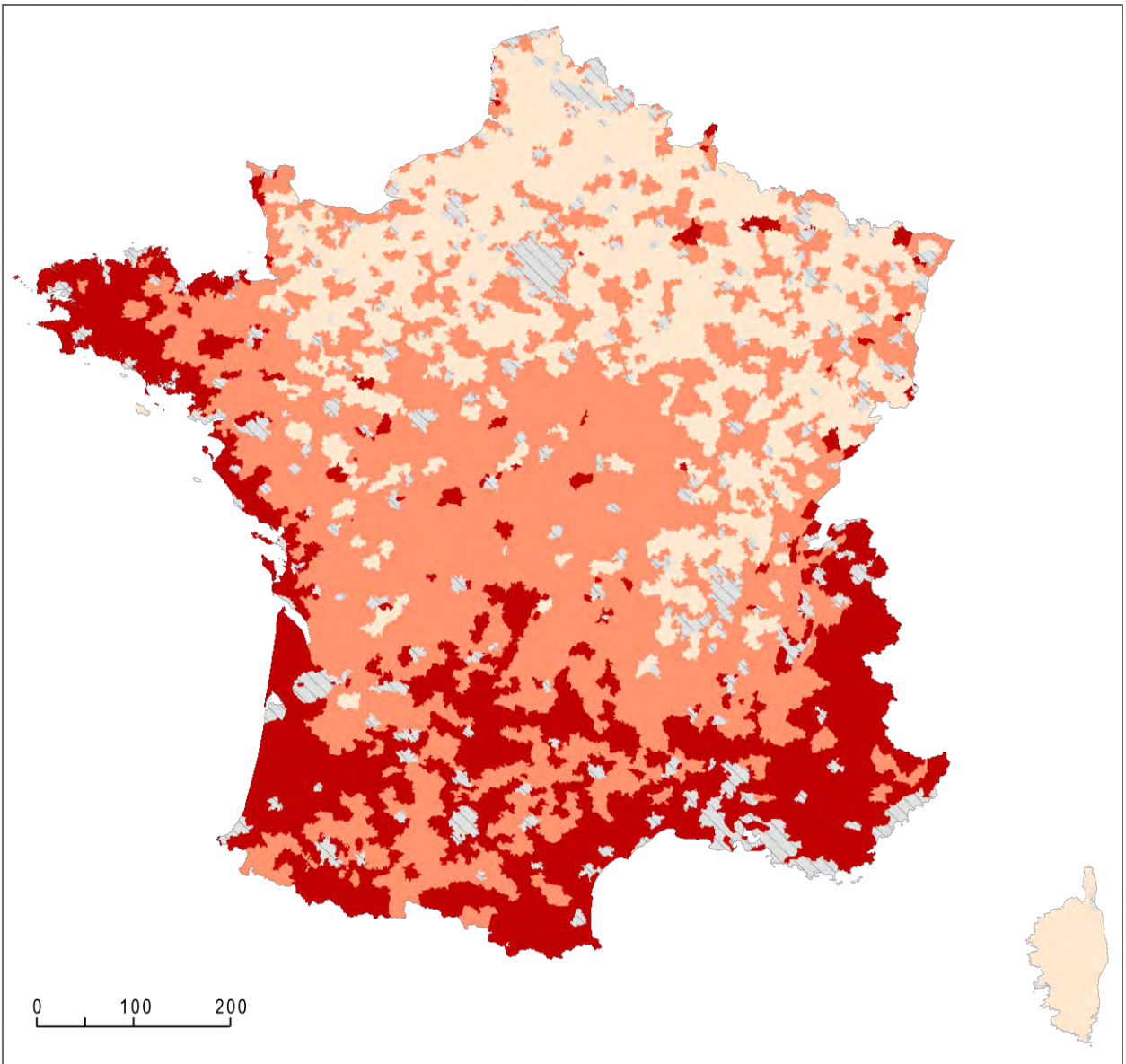
DEFINITION	<i>Distance moyenne, pondérée par les flux de nouveaux arrivants, entre la commune de résidence et la commune de résidence antérieure (5 ans auparavant).</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>L'indicateur exprime la portée géographique des migrations résidentielles et renseigne sur les ressorts de l'attractivité.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur n'intègre pas les volumes de migrations exprimés par d'autres indicateurs intervenant dans l'analyse. Les précautions lors de l'interprétation consistent à ne pas confondre les territoires qui accueillent les populations venant de loin avec ceux qui accueillent beaucoup d'arrivants.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Plus la valeur est élevée, plus les communes de résidence antérieure de nouveaux arrivants sont lointaines, en moyenne.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Kilomètres</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE ; INRA UMR1041 CESAER, Dijon</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.recensement.insee.fr/fichiersDetailTheme.action?codeTheme=MOB-MIG

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>A partir de la base des flux de « migrations résidentielles », qui fournit pour l'ensemble des communes les effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence en 2007 avec le lieu de résidence au 01/01/2002 (soit 5 ans auparavant), ODOMATRIX calcule les distances kilométriques par route pour chaque couple où la communes de résidence actuelle est différente de la commune résidence antérieure. Ensuite, pour chaque commune, est calculée la distance moyenne pondérée par le flux de nouveaux arrivants.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Hilal M., 2010, ODOMATRIX : calcul de distances routières intercommunales, Cahier des Techniques de l'INRA Bulletin de Liaison Interne (Numéro spécial 2010) Méthodes et outils de traitement des données en sciences sociales. Retours d'expériences, pp. 41-63.</i>



Distance moyenne des migrations résidentielles pour les arrivants [km routiers]

-  170 à 620 km
-  90 à 170
-  0 à 90
-  hors champ

Source : Insee, RP-2007; ODOMATRIX 2010a, INRA UMR 1041 CESAER ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 24

INDICATEUR :	<i>Diversité sociale : la part d'ouvriers et d'employés à la part des cadres et professions intermédiaires</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie – DOM uniquement</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

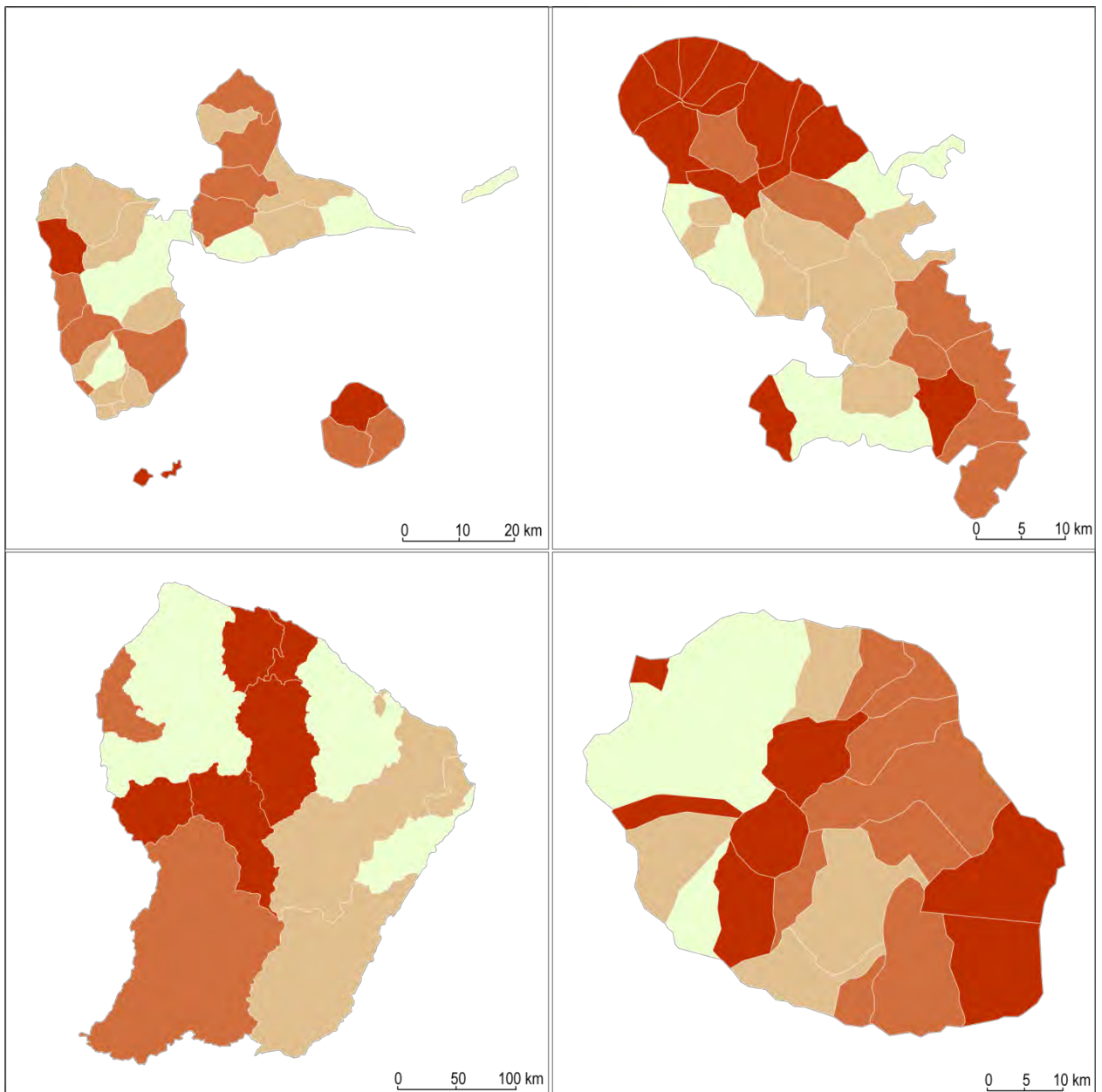
DEFINITION	<i>Cet indicateur synthétise la structure de la population par professions et catégories socioprofessionnelles (PSC en 8 catégories) en rapportant la part des ouvriers et employés dans la population active sur la part des cadres et profession intermédiaires. Pour savoir plus sur les PCS consulter la nomenclature sur le site de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs.htm</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Identifier les territoires caractérisés par la sur- ou la sous-représentation des catégories sociales « modestes » ou des catégories sociales « supérieures ». Cet indicateur informe indirectement sur les conditions de vie des populations.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur donne une image très sommaire de la structure sociale.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Un indice autour de 100 indique que les ouvriers + employés et des cadres + profession intermédiaires sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux cadres + professions intermédiaires, plus il est élevé, plus il est favorable aux ouvriers + employés.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>Départements d'Outre-mer</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune ou agrégat de communes (pour les communes de moins de 2000 hab.)</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Sans unité</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetaillesTheme.action?idThe me=12</i>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Rapport : $(100 * (\text{ouvriers} + \text{employés}) / \text{actifs occupés}) / (100 * (\text{cadres} + \text{professions intermédiaires}) / \text{actifs occupés})$</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Jauneau Y., 2009, Les employés et ouvriers non qualifiés. Un niveau de vie inférieur à la moyenne des salariés, INSEE Première n°1250, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1250, Consulté le 04 avril 2011.</i>



Indice de diversité sociale en 2007

Rapport entre la part des ouvriers, employés et celle de catégories socioprofessionnelles "supérieures" au sein de la population active

- 292 et plus
- 192 - 292
- 149 - 192
- moins de 149

Discretisation en quartiles

Source : Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n°25

INDICATEUR :	Minima sociaux
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie – DOM uniquement</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

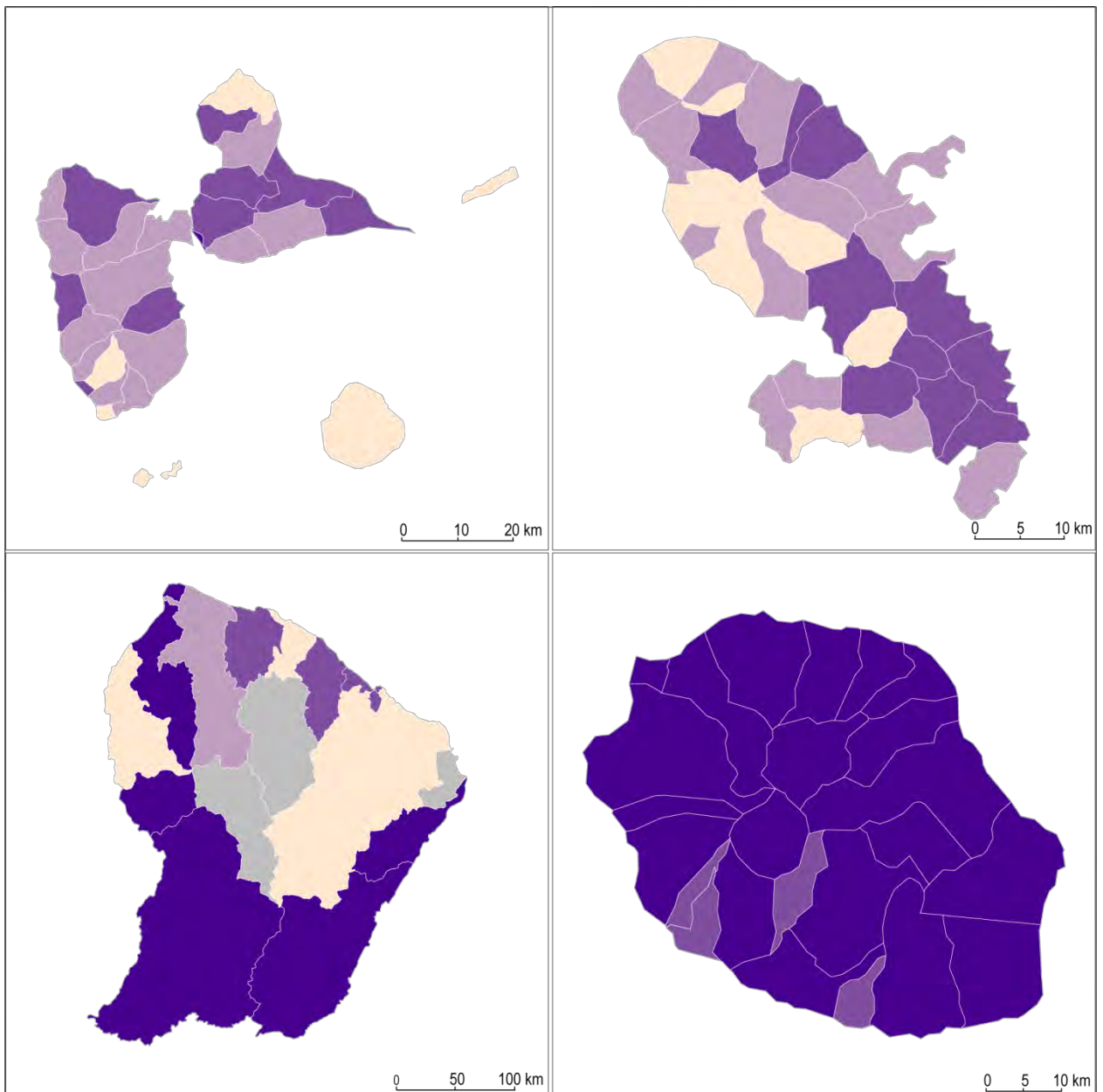
DEFINITION	<i>Nombre d'allocataires des prestations sociales du régime général (Caf) pour 100 ménages</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Mesurer le poids de la population que l'on peut qualifier de « vivant en situation précaire ». La précarité étant entendue comme faiblesse de ressources monétaires.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur ne tient compte que des allocations versées par la Caf. Les prestations relevant du régime agricole (CCMSA) ne sont pas comptabilisées.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Plus la valeur est élevée, plus la proportion des ménages allocataires est importante.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Statistiques annuelles de la Caf, Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>Départements d'Outre-mer</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Commune comptant au moins 100 allocataires</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2009</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle pour les données diffusées par la Caf Annuelle sans possibilité de comparaison infra quinquennale pour le RP</i>
UNITE DE MESURE :	
PRODUCTEUR :	<i>Caf, INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement-2007.insee.fr/basesChiffresCles.action (tableau Famille - Situation matrimoniale) http://www.caf.fr/wps/portal/lut/p/c5/fy_RColwFlafpSc4x21uejmNOQVrAy3zRryIMFK7iJ6_CREotP9cfnw_4EW3E39e7j1r2Ge-gc00PluPqYIIUIZxXsqkITa6MhadHH8wJv8E4k-O_vaP661jRwPFLXORDFnK9uYRCGpVMmKKq0wln6b8JW97RZwXn71b_c2sA2PIZVITF4YpkKCmfD7yz4frxkc9Dxe4TnWdYNDfmdy9wFVinNa/dl3/d3/L2dJQSEvUUt3QS9ZQnZ3LzZfOU9DTTNBQk1UOUQzNzAyNUhQSDhRUTAwMDA!/</i>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Rapport : nombre d'allocataires/nombre de ménages *100</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Trugeon A., Thomas N., Michelot F., Lémery B., 2010, Inégalités socio-sanitaires en France. De la région au canton, 2^e édition, FNORS, Ed. Elsevier Masson, Issy-les-Moulineaux, p. 49-58 Clément J., Mahieu R., 2005-2006, Les allocataires de minima sociaux dans les Dom: caractéristiques et évolution, Les travaux 2005-2006 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Partie III, pp. 451-463,[en ligne], URL : http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/travaux2005-2006-3-1-4-allocatairesminimasociaux_DOM-Clement.pdf, Consulté le 27 juillet 2011.</i>



Minima sociaux

Nombre d'allocataires des minima sociaux du régime général (Caf) pour 100 ménages

- 71 et plus
- 63 - 71
- 57 - 63
- moins de 57
- Donnée manquante

Discretisation en quartiles

Source : Caf, 2009 ; Insee, RP-2007 ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 26

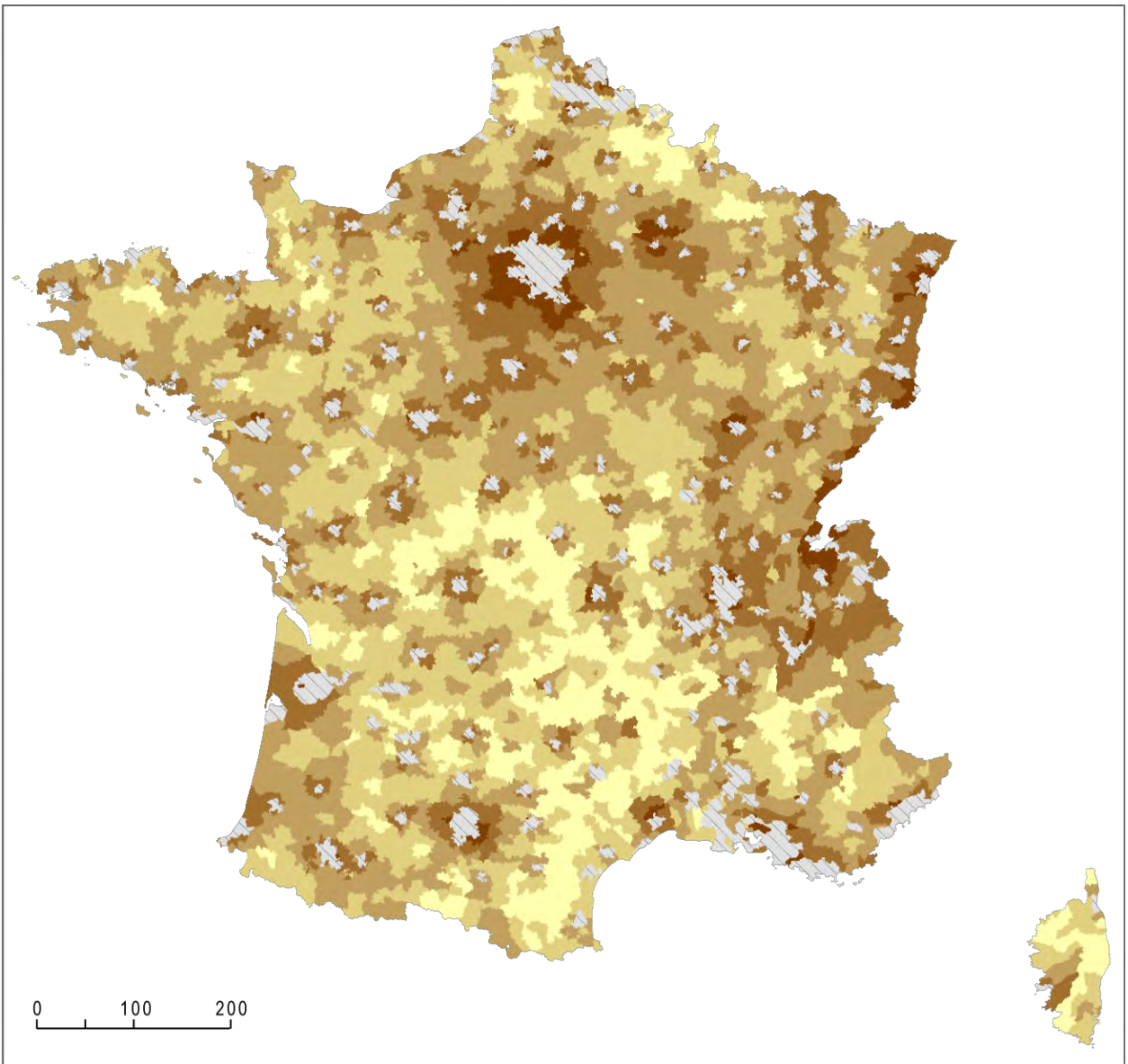
INDICATEUR :	Revenus fiscaux des ménages : revenu médian par unité de consommation
THEME :	Espace, population et conditions de vie
SOUS-THEME :	Répartition spatiale et dynamique de la population

Description de l'indicateur

DEFINITION	<p>Le <u>revenu fiscal</u> correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.</p> <p>Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).</p> <p>Afin de pouvoir comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes les revenus fiscaux sont présentés en utilisant un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'<u>unités de consommation</u> (UC).</p> <p>Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.</p> <p>Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 UC pour le premier adulte du ménage ; - 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; - 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. <p>La <u>médiane</u> est la valeur qui partage la population en deux parties de même effectif lorsque l'on trie celle-ci par valeurs ordonnées de la variable considérée. Il y a donc autant d'unités dont la valeur de la variable est inférieure à la médiane que d'unités pour lesquelles elle est supérieure.</p> <p>Le revenu médian est donc tel que pour la moitié des ménages il est supérieur et que pour l'autre moitié il est inférieur à la valeur de ce revenu médian.</p> <p style="text-align: right;">[source : INSEE]</p>
OBJECTIF / PERTINENCE	Evaluer le niveau de richesse des populations occupant un territoire. Le revenu médian s'y prête mieux que le revenu moyen car il est moins influencé par les valeurs extrêmes.
LIMITES ET PRECAUTIONS	Cet indicateur ne peut pas être assimilé à la mesure du niveau de vie, car il ne tient pas compte de l'effet de la redistribution opérée par l'impôt et les prestations sociales qui visent la réduction des inégalités. Cet indicateur n'est pas calculé à partir des revenus disponibles des ménages qui en tiennent compte car ils ne sont pas disponibles à des échelons spatiaux fins.
MODALITES D'INTERPRETATION	Plus la valeur est importante, meilleures sont les conditions de vie des populations.

Données mobilisées	
BASE(S) DE DONNEES :	<i>Revenus fiscaux localisés des ménages</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Cantons-villes</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>€</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE-DGFip</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=base-cc-rev-fisc-loc-menage

Elaboration de l'indicateur	
METHODOLOGIE :	<i>Pas de traitements complémentaires</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<p><i>Aerts A.-T., Chirazi S., 2010, Les revenus des ménages entre 2002 et 2007. Un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains, INSEE Première n° 1309, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1309</i></p> <p><i>Auzet L., Février M., 2007, Niveaux de vie et pauvreté en France : les départements du Nord et du Sud sont les plus touchés par la pauvreté et les inégalités, INSEE Première n°1162, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1162&req_id=0</i></p> <p><i>Pujol J., Tomasini M., 2009, Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007, INSEE Première n° 1266, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1266</i></p> <p><i>Lombardo Ph., Pujol J., 2010, Les niveaux de vie en 2008, INSEE Première n° 1311, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1203</i></p>



Revenus fiscaux des ménages

Revenus médian par unité de consommation par canton [€]



Source : Insee, Revenus fiscaux 2008 ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 27

INDICATEUR :	Revenu moyen annuel des foyers fiscaux
THEME :	Espace, population et conditions de vie – DOM uniquement
SOUS-THEME :	Répartition spatiale et dynamique de la population

Description de l'indicateur

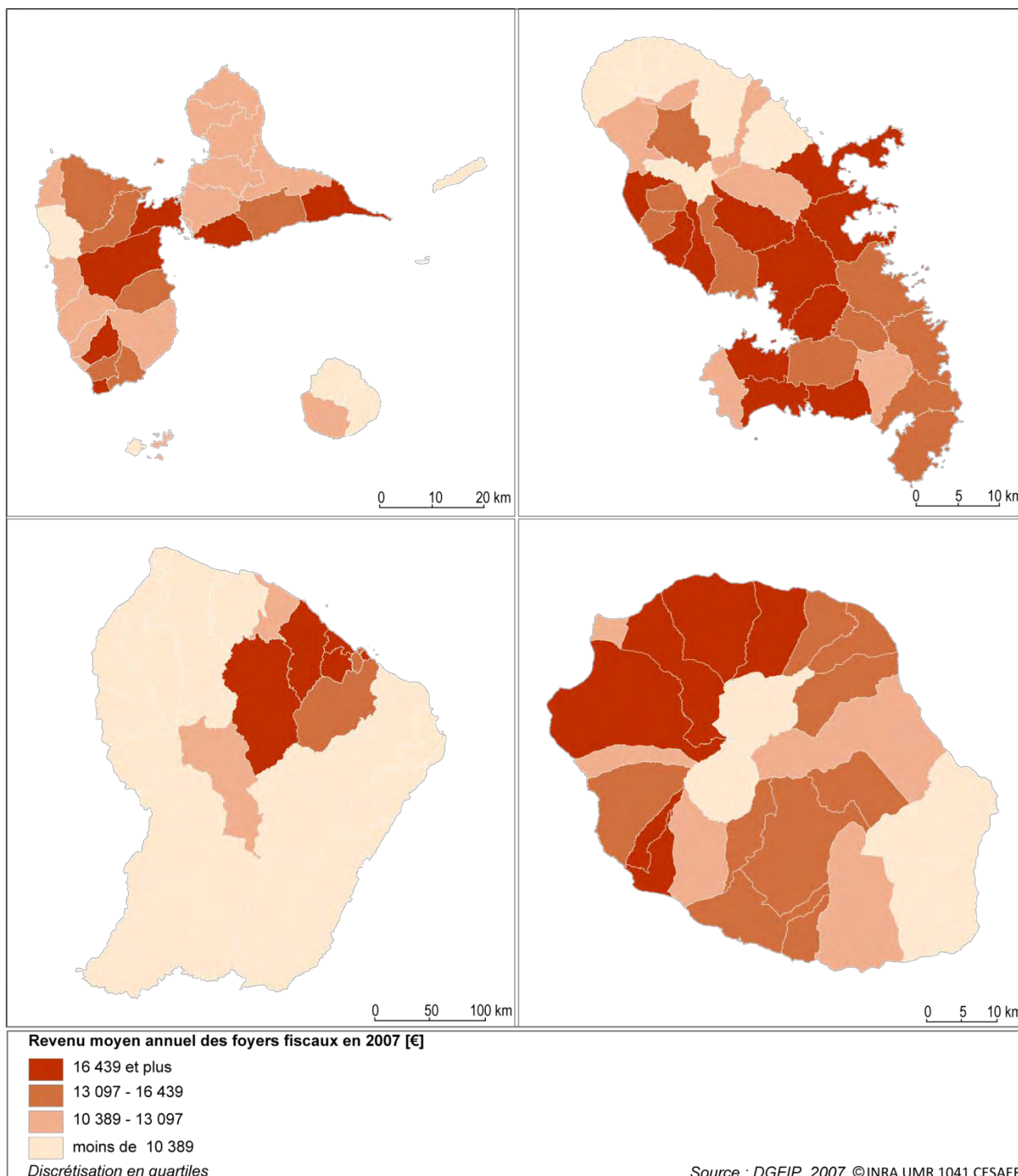
DEFINITION	<p><u>Le revenu fiscal de référence</u> correspond au montant net des revenus et plus-values retenues pour le calcul de l'impôt sur le revenu (après application du quotient aux seuls revenus exceptionnels ou différés soumis au quotient prévu par l'article 163-OA du CGI),</p> <ul style="list-style-type: none"> • sous déduction des déficits des années antérieures, de la CSG déductible, des charges déductibles du revenu global (à l'exception des parts de SOFICA, et de SOFIPECHE, des pertes en capital et des investissements dans les DOM-TOM) et des abattements spéciaux (personnes âgées ou invalides et enfants mariés rattachés) ; • et majoré du montant : <ul style="list-style-type: none"> - des revenus exonérés (bénéfices et plus-values) provenant de certaines activités BA, BIC, BNC, (entreprises nouvelles, activité exercée en zones franches urbaines et en zones franches de Corse, jeunes entreprises innovantes) ainsi que des salaires exonérés perçus par les agents d'assurance exerçant leur activité dans une zone franche urbaine. Toutefois, les revenus non commerciaux non professionnels exonérés ne sont pas inclus dans le revenu fiscal de référence ; - des revenus de capitaux mobiliers soumis à un taux de prélèvement libératoire ; - des indemnités de fonction perçues par des élus locaux, soumises à la retenue à la source ; - de certains revenus exonérés en France (salariés détachés à l'étranger, fonctionnaires d'organisations internationales, revenus exonérés en vertu d'une convention internationale). <p><u>Le nombre de foyers fiscaux</u> indique le nombre de déclarations d'impôt sur le revenu déposées par l'ensemble des foyers fiscaux imposables et non imposables.</p>
OBJECTIF / PERTINENCE	Evaluer le niveau de richesse des populations occupant un territoire.
LIMITES ET PRECAUTIONS	La considération du revenu moyen plutôt que le revenu médian a été imposée par la meilleure couverture spatiale par cet indicateur. Cependant le revenu moyen est plus affecté par les valeurs extrêmes.
MODALITES D'INTERPRETATION	Plus la valeur est importante, meilleures sont les conditions de vie des populations.

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	Statistiques annuelles de la DGFip, Impôts des particuliers (L'impôt sur le revenu par région, département, commune)
COUVERTURE :	Départements d'Outre-mer
MAILLE SPATIALE :	Commune
REFERENCE TEMPORELLE :	2007
PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	€
PRODUCTEUR :	DGFip
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www2.impots.gouv.fr/documentation/statistiques/jrcom2007/ir2008.htm

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Rapport : revenu fiscal de référence total / nombre de foyers fiscaux totaux</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Trugeon A., Thomas N., Michelot F., Lémery B., 2010, Inégalités socio-sanitaires en France. De la région au canton, 2^e édition, FNORS, Ed. Elsevier Masson, Issy-les-Moulineaux, p. 36-41</i>



Fiche de documentation n° 28

INDICATEUR :	<i>Indice de dispersion des revenus fiscaux des ménages : rapport inter-déciles des revenus fiscaux par unité de consommation</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<p>Le <u>revenu fiscal</u> correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.</p> <p>Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).</p> <p>Afin de pouvoir comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes les revenus fiscaux sont présentés en utilisant un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'<u>unités de consommation</u> (UC).</p> <p>Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.</p> <p>Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 UC pour le premier adulte du ménage ; - 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; - 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. <p>Le <u>rapport inter-déciles</u> des revenus D9/D1 rapporte le revenu au-dessus duquel se situent les 10 % d'individus les plus riches (neuvième décile ou D9) au revenu en dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres (premier décile ou D1).</p> <p style="text-align: right;"><i>[source : INSEE]</i></p>
OBJECTIF / PERTINENCE	Mettre en évidence les écarts de revenu entre les populations les plus pauvres et les plus riches.
LIMITES ET PRECAUTIONS	Cet indicateur ne peut pas être assimilé à la mesure du niveau de vie, car il ne tient pas compte de l'effet de la redistribution opérée par l'impôt et les prestations sociales qui visent la réduction des inégalités. Cet indicateur n'est pas calculé à partir des revenus disponibles des ménages qui en tiennent compte car ils ne sont pas disponibles à des échelons spatiaux fins.
MODALITES D'INTERPRETATION	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus les écarts de revenus sont forts.

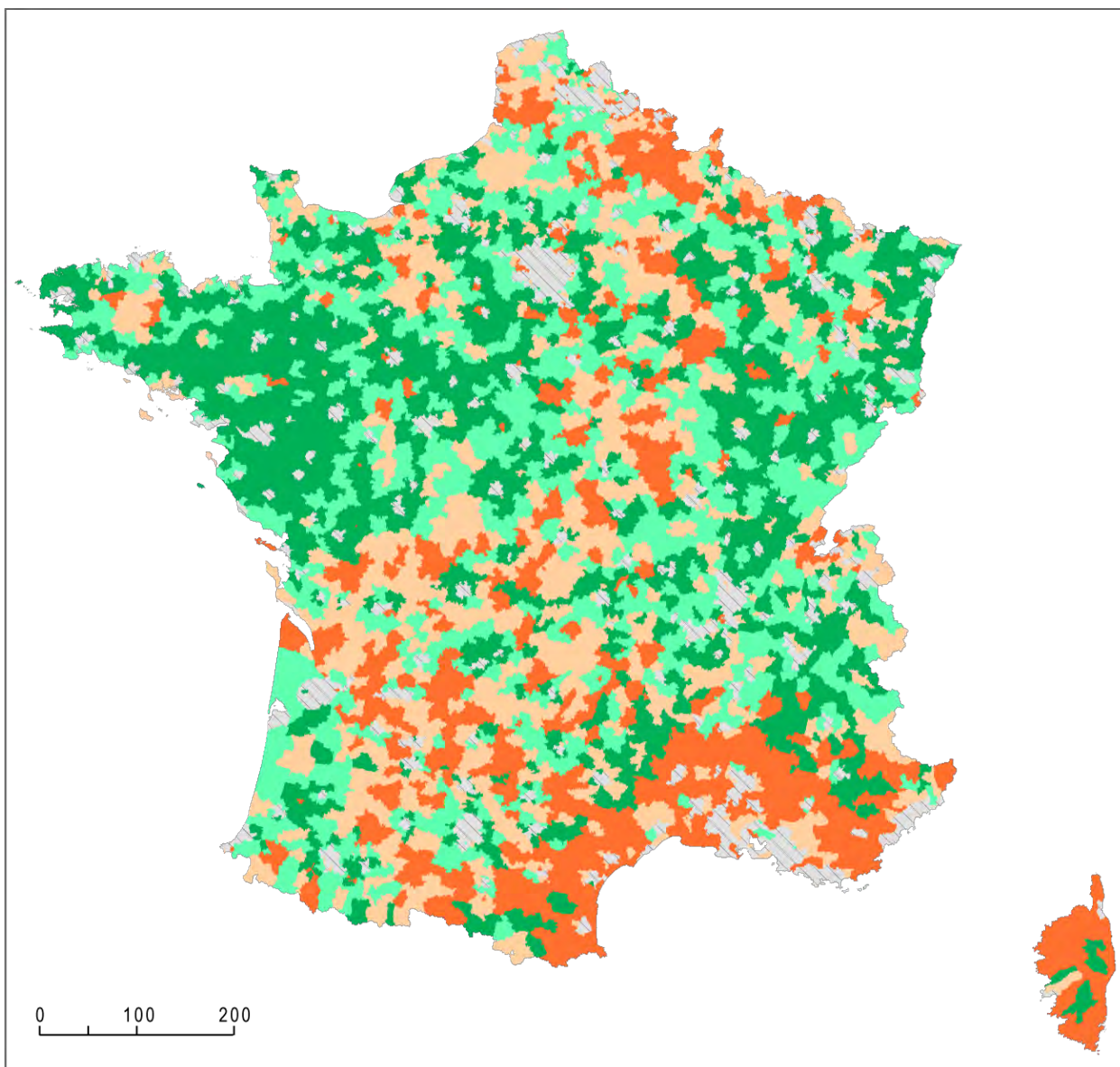
Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	Revenus fiscaux localisés des ménages
COUVERTURE :	France métropolitaine
MAILLE SPATIALE :	Cantons-villes

REFERENCE	2007
TEMPORELLE :	
PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	Indice
PRODUCTEUR :	INSEE-DGFip
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-rev-fisc-loc-menage

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Pas de traitements complémentaires</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<p>Aerts A.-T., Chirazi S., 2010, <i>Les revenus des ménages entre 2002 et 2007. Un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains</i>, INSEE Première n° 1309, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1309</p> <p>Auzet L., Février M., 2007, <i>Niveaux de vie et pauvreté en France : les départements du Nord et du Sud sont les plus touchés par la pauvreté et les inégalités</i>, INSEE Première n°1162, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1162&reg_id=0</p> <p>Pujol J., Tomasini M., 2009, <i>Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007</i>, INSEE Première n° 1266, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1266</p> <p>Lombardo Ph., Pujol J., 2010, <i>Les niveaux de vie en 2008</i>, INSEE Première n° 1311, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1203</p>



Disparités de revenus fiscaux des ménages

Rapport inter-déciles des revenus par unité de consommation par canton



Source : Insee, Revenus fiscaux 2008 ©INRA UMR 1041 CESAER

Fiche de documentation n° 29

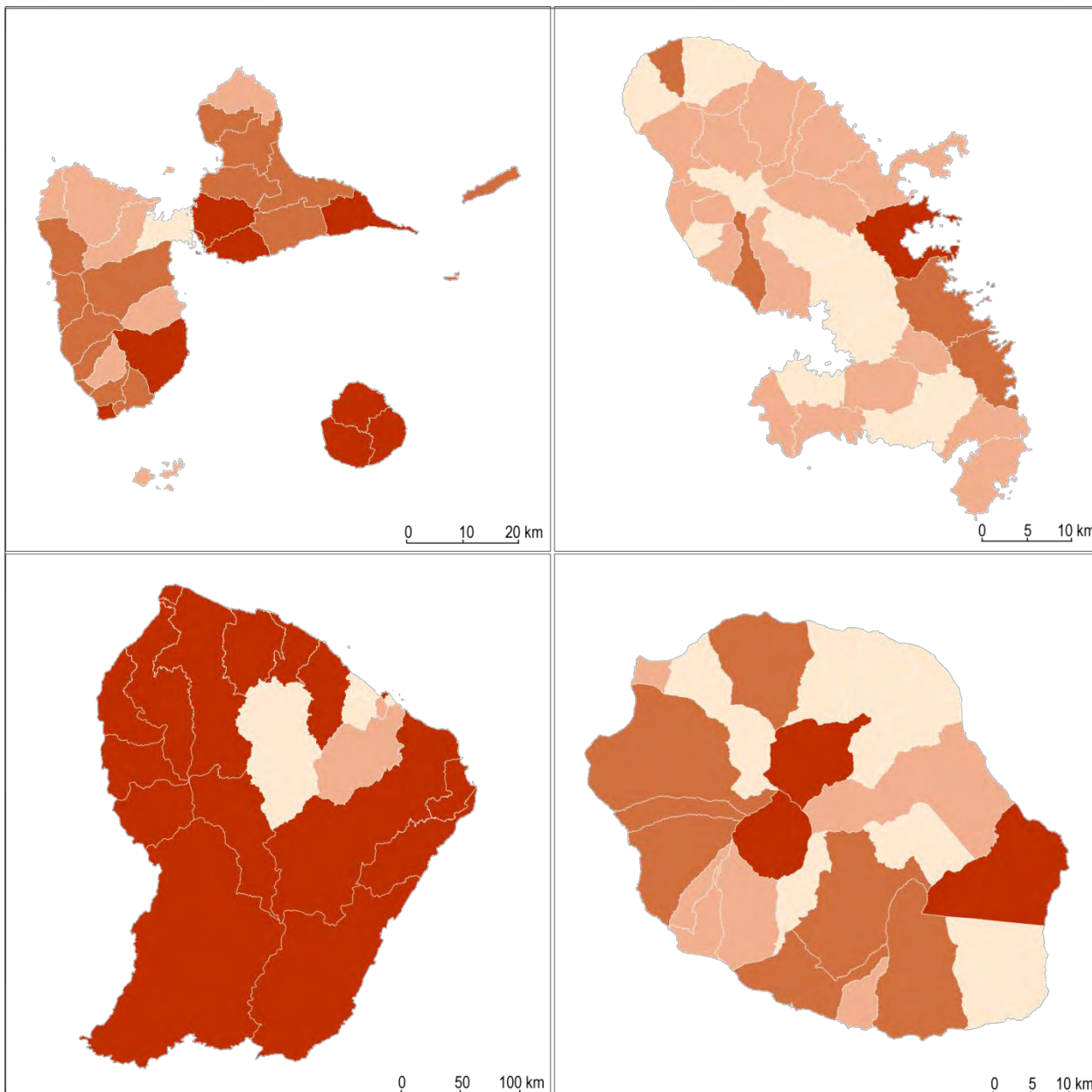
INDICATEUR :	<i>Indice de dispersion des revenus fiscaux des ménages : rapport entre le revenu moyen annuel des foyers fiscaux imposables et non imposables</i>
THEME :	<i>Espace, population et conditions de vie – DOM uniquement</i>
SOUS-THEME :	<i>Répartition spatiale et dynamique de la population</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<p><i>Mesure de la disparité relative entre les revenus fiscaux des foyers imposables et non imposables.</i></p> <p><i>Le <u>revenu fiscal de référence</u> correspond au montant net des revenus et plus-values retenues pour le calcul de l'impôt sur le revenu (après application du quotient aux seuls revenus exceptionnels ou différés soumis au quotient prévu par l'article 163-OA du CGI),</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• sous déduction des déficits des années antérieures, de la CSG déductible, des charges déductibles du revenu global (à l'exception des parts de SOFICA, et de SOFIPECHE, des pertes en capital et des investissements dans les DOM-TOM) et des abattements spéciaux (personnes âgées ou invalides et enfants mariés rattachés) ;</i> <i>• et majoré du montant :</i> <ul style="list-style-type: none"> <i>- des revenus exonérés (bénéfices et plus-values) provenant de certaines activités BA, BIC, BNC, (entreprises nouvelles, activité exercée en zones franches urbaines et en zones franches de Corse, jeunes entreprises innovantes) ainsi que des salaires exonérés perçus par les agents d'assurance exerçant leur activité dans une zone franche urbaine. Toutefois, les revenus non commerciaux non professionnels exonérés ne sont pas inclus dans le revenu fiscal de référence ;</i> <i>- des revenus de capitaux mobiliers soumis à un taux de prélèvement libératoire ;</i> <i>- des indemnités de fonction perçues par des élus locaux, soumises à la retenue à la source ;</i> <i>- de certains revenus exonérés en France (salariés détachés à l'étranger, fonctionnaires d'organisations internationales, revenus exonérés en vertu d'une convention internationale).</i> <p><i><u>Foyers fiscaux imposables</u> sont des foyers fiscaux ayant un impôt à acquitter ou qui ne bénéficient pas d'un remboursement total des crédits d'impôts dont ils disposent (dans la plupart des cas, ceci correspond aux foyers fiscaux dont l'impôt après application du barème puis des déductions et réductions d'impôt est supérieur à 61 €).</i></p> <p><i><u>Foyers fiscaux non imposables</u> sont des foyers fiscaux n'ayant aucun impôt à payer (suite à une exonération ou parce que leurs revenus sont inférieurs au seuil d'imposition ou parce qu'ils bénéficient d'une réduction d'impôt) ou qui se voient restitués totalement un avoir fiscal ou un crédit d'impôt.</i></p>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Mettre en évidence les écarts de revenu entre les populations non imposables et les populations imposables.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les foyers non imposables sont considérés comme les moins aisés. Cependant les foyers n'ayant aucun impôt à payer ne comprennent pas uniquement les foyers dont le revenu est inférieur au seuil d'imposition, mais aussi les foyers exonérés pour différentes raisons (cf. supra). Les foyers fiscaux imposables sont considérés comme étant moins confrontés à la précarité de la vie quotidienne, alors que les conditions de vie de ces populations peuvent être très contrastées.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Plus la valeur est élevée, plus les disparités de revenus entre les foyers fiscaux imposables et non imposables sont importantes.</i>

Données mobilisées	
BASE(S) DE DONNEES :	Statistiques annuelles de la DGFiP, Impôts des particuliers (L'impôt sur le revenu par région, département, commune)
COUVERTURE :	Départements d'Outre-mer
MAILLE SPATIALE :	Commune
REFERENCE TEMPORELLE :	2007
PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	Sans unité
PRODUCTEUR :	DGFiP
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www2.impots.gouv.fr/documentation/statistiques/ircom2007/ir2008.htm

Élaboration de l'indicateur	
METHODOLOGIE :	<p>Rapport : RM_I/RM_{NI}</p> <p>où :</p> <p>revenu moyen des foyers fiscaux imposables RM_I= revenu fiscal total des foyers imposables / nombre de foyers fiscaux imposables</p> <p>revenu moyen des foyers fiscaux non imposables RM_{NI}= revenu fiscal total des foyers non imposables / nombre de foyers fiscaux non imposables</p>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<p>Michel Ch., Theulière M., Missègue N., 2010, Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole, INSEE Première n°1279, [en ligne] URL : http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/sites/default/files/ip1279%20Les%20in%C3%A9galit%C3%A9s%20de%20revenus%20entre%20DOM%20et%20m%C3%A9tropole.pdf , Consulté le 04 avril 2011.</p>



Disparités de revenus en 2007

Rapport entre les revenus moyens annuels des foyers fiscaux imposables et non imposables

- 5,1 et plus
- 4,7 - 5,1
- 4,2 - 5,1
- moins de 4,2

Discretisation en quartiles

Source : DGFIP, 2007 ©INRA UMR 1041 CESAER

Emploi et activité économique

Emploi et activité économique

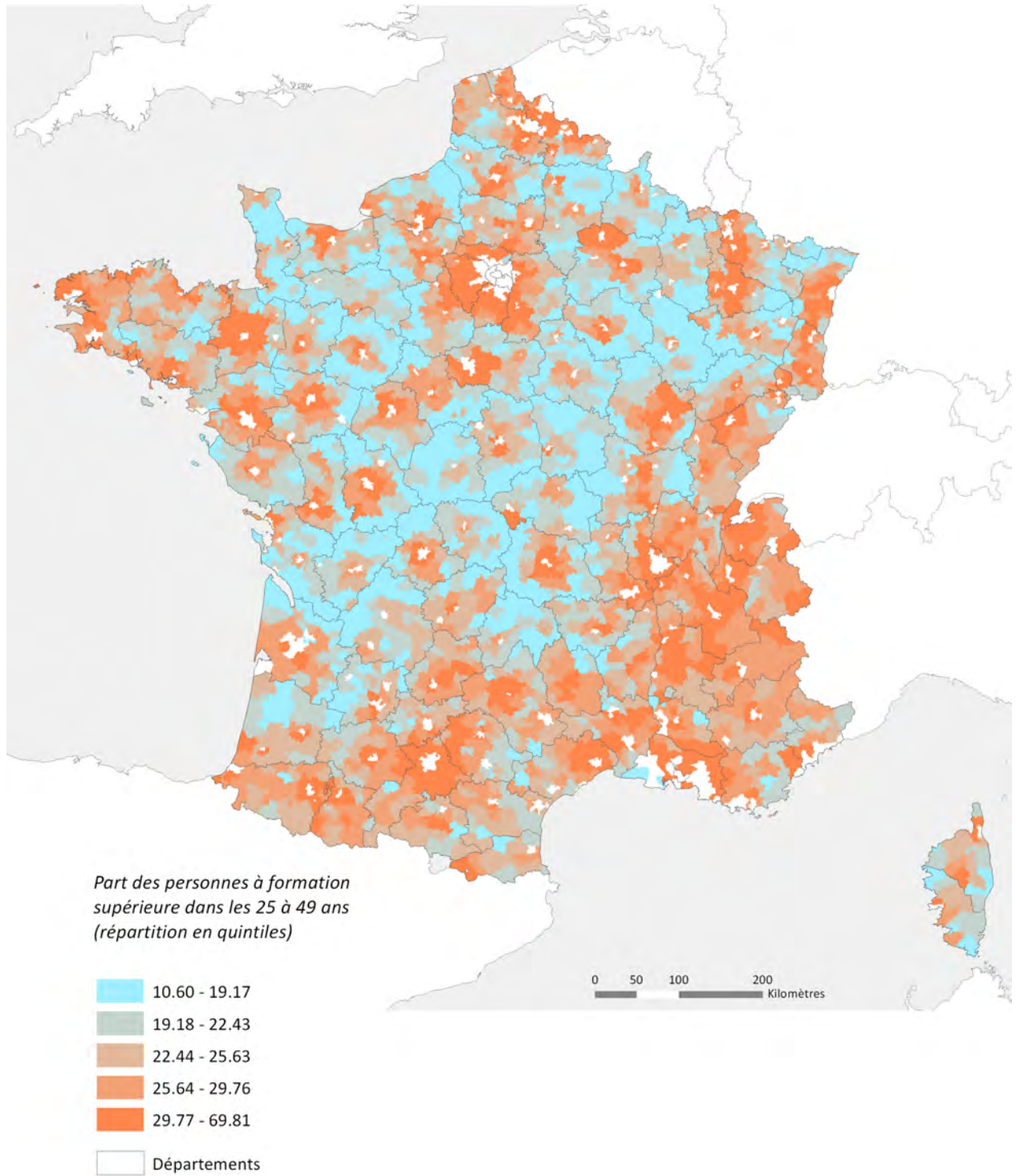
Marché du travail

Fiche de documentation n°30	
INDICATEUR :	<i>Part des personnes à formation supérieure dans les 25 à 49 ans</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Marché du travail - Capital humain</i>

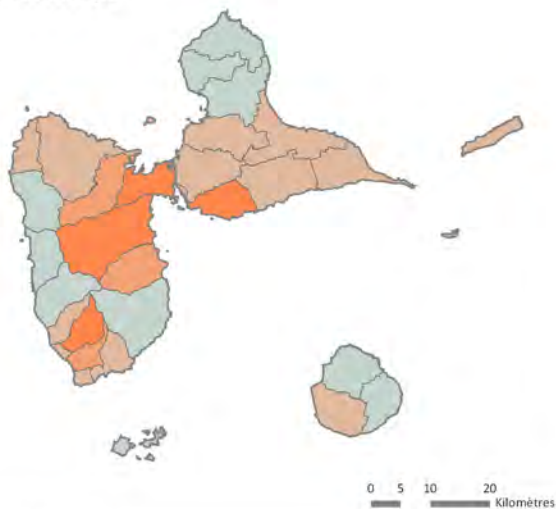
Description de l'indicateur	
DEFINITION	<i>Part des personnes ayant un diplôme universitaire, d'ingénieur ou de grande école, ou des professions sociales ou de santé dans la population âgées de 25 à 49 ans.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>En repérant quels territoires sont les mieux dotés en termes de diplômés du supérieur, l'indicateur aide à situer la capacité des territoires à répondre aux défis de la société de la connaissance et de l'innovation et aux anticipations des évolutions de l'économie. A ce titre, une formation poussée des personnes résidant dans les territoires ruraux est un atout potentiel pour l'économie locale. La prise en compte des 25 à 49 ans focalise l'analyse sur les générations susceptibles de rester encore en activité un nombre d'années conséquent, sachant que le taux d'emploi décroche assez fortement après 55 ans.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur prend en compte les diplômes de l'enseignement supérieur, et non les acquis par l'expérience ou la formation continue non validés par un diplôme. Par ailleurs, l'indicateur identifie le capital humain au lieu de résidence, mais l'effet sur le développement du territoire dépendra de la capacité du territoire à valoriser localement ce capital.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position favorable vis à vis des questions illustrées par l'indicateur.</i>

Données mobilisées	
BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – Recensement de la population - fichier BXT_TD_FOR2</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetaillesTheme.action?idTheme=7</i>

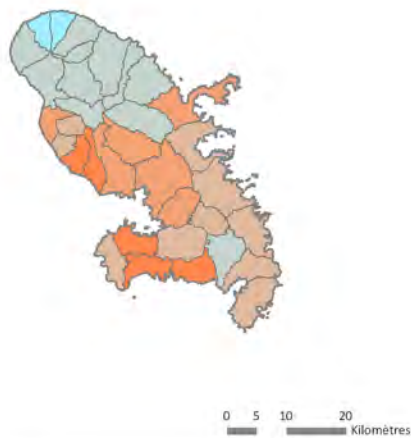
Elaboration de l'indicateur	
METHODOLOGIE :	<i>Cumul des modalités 17 et 18 de la variable DIPL (diplôme le plus élevé) pour les hommes et femmes âgés de 25 à 49 ans, rapporté à l'ensemble des hommes et femmes âgés de 25 à 49 ans (population non scolarisée)</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>L'indicateur est très proche de l'indicateur « Niveau de qualification des jeunes » figurant parmi les indicateurs territoriaux de développement durable DATAR-CGDD (http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/indicateurs-territoriaux-de-d%C3%A9veloppement-durable) ou de l'indicateur « Niveau de scolarité supérieure » par sexe pour la tranche d'âge 30-34 ans qui fait partie des indicateurs Europe 2000 de la Commission</i>



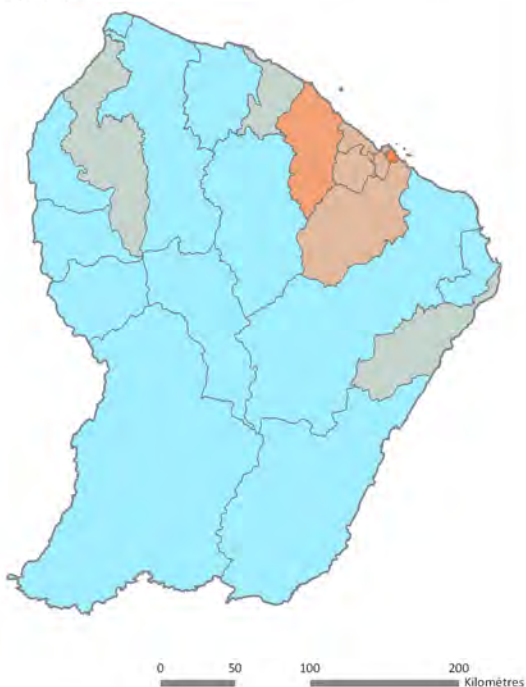
Guadeloupe



Martinique



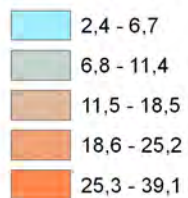
La Guyane



La Réunion



Parts des personnes à formation supérieure dans les 25-49 ans
(%, maille communale*, seuils naturels de jenks)



Fiche de documentation n° 31

INDICATEUR :	<i>Part de personnes à formation professionnelle dans les 25 à 49 ans diplômés de l'enseignement secondaire</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Marché du travail - Capital humain</i>

Description de l'indicateur

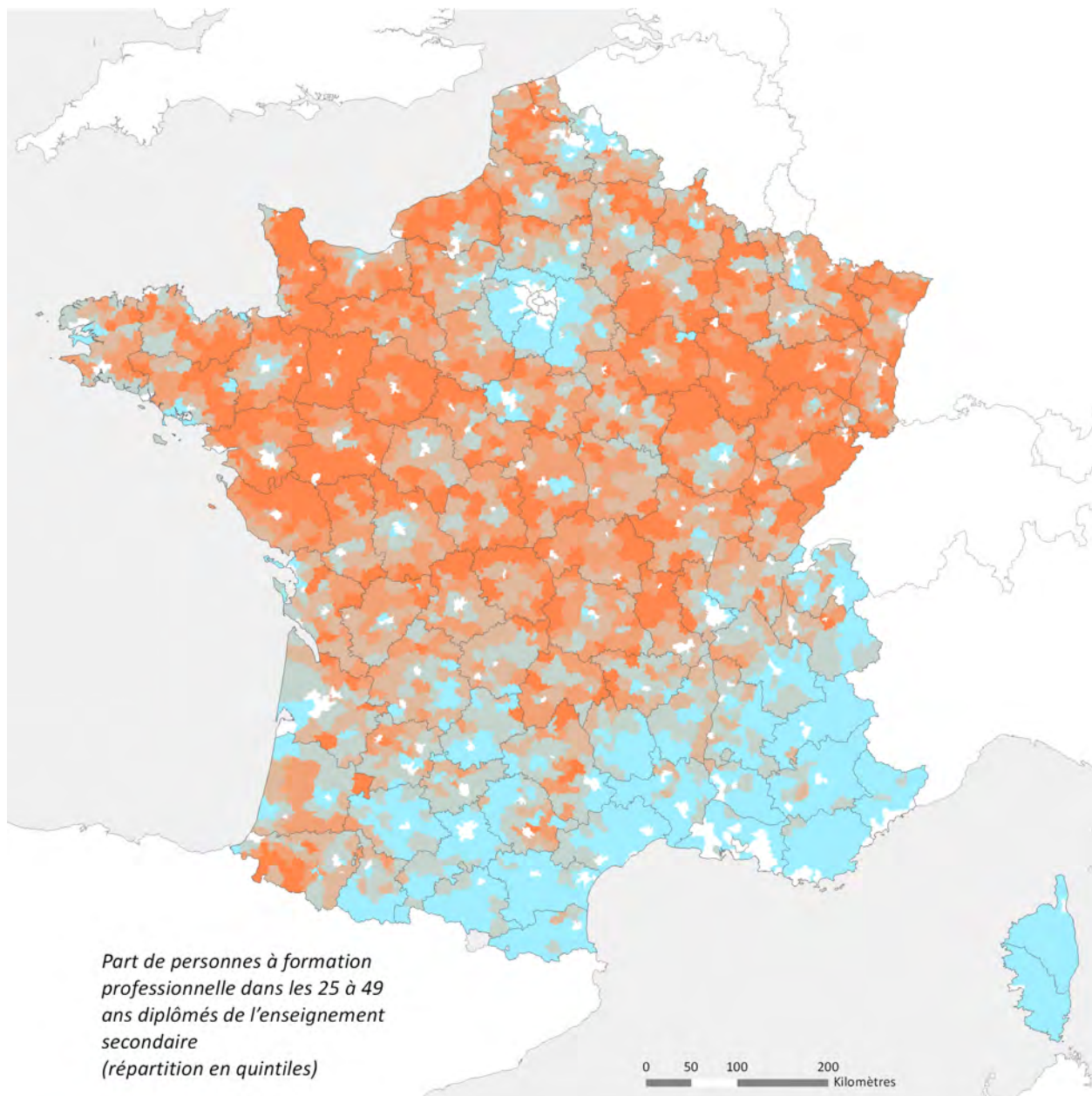
DEFINITION	<i>Part des personnes ayant un diplôme professionnel (CAP, BEP, Bac technologique ou professionnel etc.) parmi les personnes âgées de 25 à 49 ans ayant un diplôme de l'enseignement secondaire. Le complémentaire à 100% de cet indicateur est la part de personnes ayant un baccalauréat général ou un brevet supérieur parmi la même population de référence.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Disposer d'un diplôme professionnel est un atout pour trouver un emploi, l'offre de formation professionnelle s'adaptant aux besoins de l'économie, et pour s'inscrire dans un parcours professionnel valorisant les compétences. L'indicateur concerne la part des diplômés professionnels parmi les titulaires de diplômes des niveaux IV et V, selon les grades de l'Education Nationale, n'ayant pas poursuivi leurs études ou leur formation au-delà.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur centre l'analyse sur la formation initiale, en considérant que même s'il existe des dispositifs de formation continue et de validation des acquis par l'expérience, l'orientation de la formation initiale vers les filières professionnelles détermine fortement l'acquisition des savoirs et des savoir-faire (habiletés et compétences) nécessaires à l'exercice d'un métier. La prise en compte des 25 à 49 ans focalise l'analyse sur les générations susceptibles de rester encore en activité un nombre d'années conséquent, sachant que le taux d'emploi décroche assez fortement après 55 ans.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position favorable vis-à-vis des questions illustrées par l'indicateur.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>RP INSEE – fichier BXT_TD_FOR2</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE etc.</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetaillesTheme.action?idTheme=7</i>

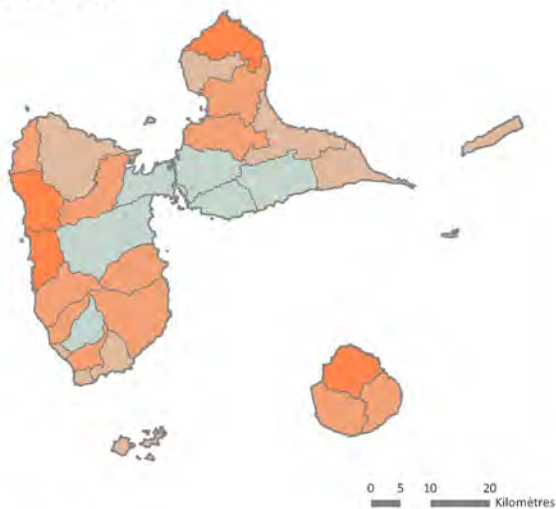
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Cumul des modalités 13, 14 et 16 de la variable DIPL (diplôme le plus élevé), rapporté au cumul des modalités 13 à 16 de la même variable, pour les hommes et femmes âgés de 25 à 49 ans.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Degorre A., Martinelli D., Prost C., 2009, Accès à l'emploi et carrière : le rôle de la formation initiale reste déterminant, in INSEE Références, Formations et emploi, édition 2009, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/formemp09b.PDF, Consulté le 16 mars 2011.</i>

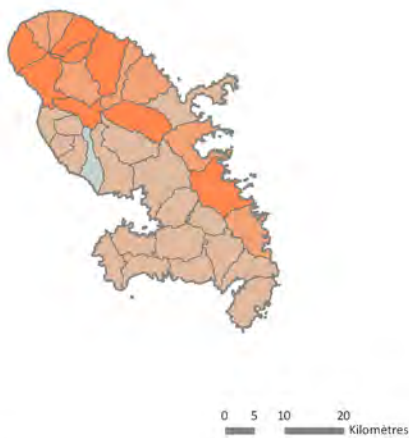


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: Insee RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

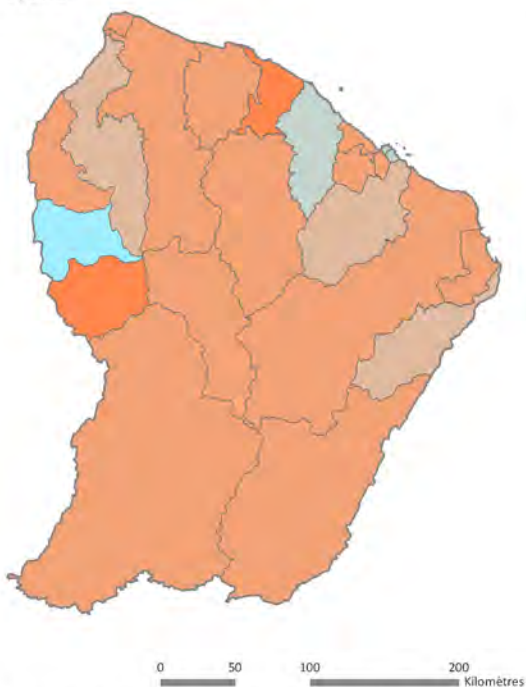
Guadeloupe



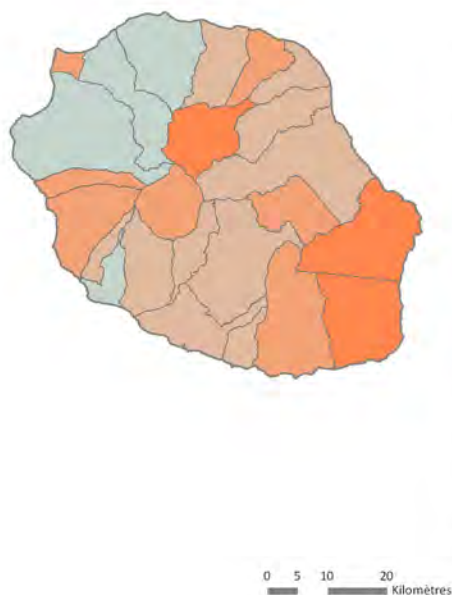
Martinique



La Guyane



La Réunion



*Parts des personnes à formation professionnelle
 parmi les 25-49 ans diplômés de l'enseignement secondaire
 (% , maille communale* , seuils naturels de jenks)*



Cemagref Grenoble UR DTM 2011 | Source de données: INSEE, RP 2007 exploitation complémentaire | Limites administratives: © IGN BD Cartho 2011.
 * Les 19 communes dotées de moins de 2000 habitants en 2007 (sur les 112 communes des DOM) ont été agrégées de manière raisonnée afin de pouvoir calculer l'indicateur en respectant le seuil de fiabilité statistique de l'exploitation complémentaire du RP.

Fiche de documentation n° 32

INDICATEUR :	<i>Part des sans diplômes dans la population non scolarisée de 15 à 29 ans</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Marché du travail - Précarité et exclusion du marché du travail</i>

Description de l'indicateur

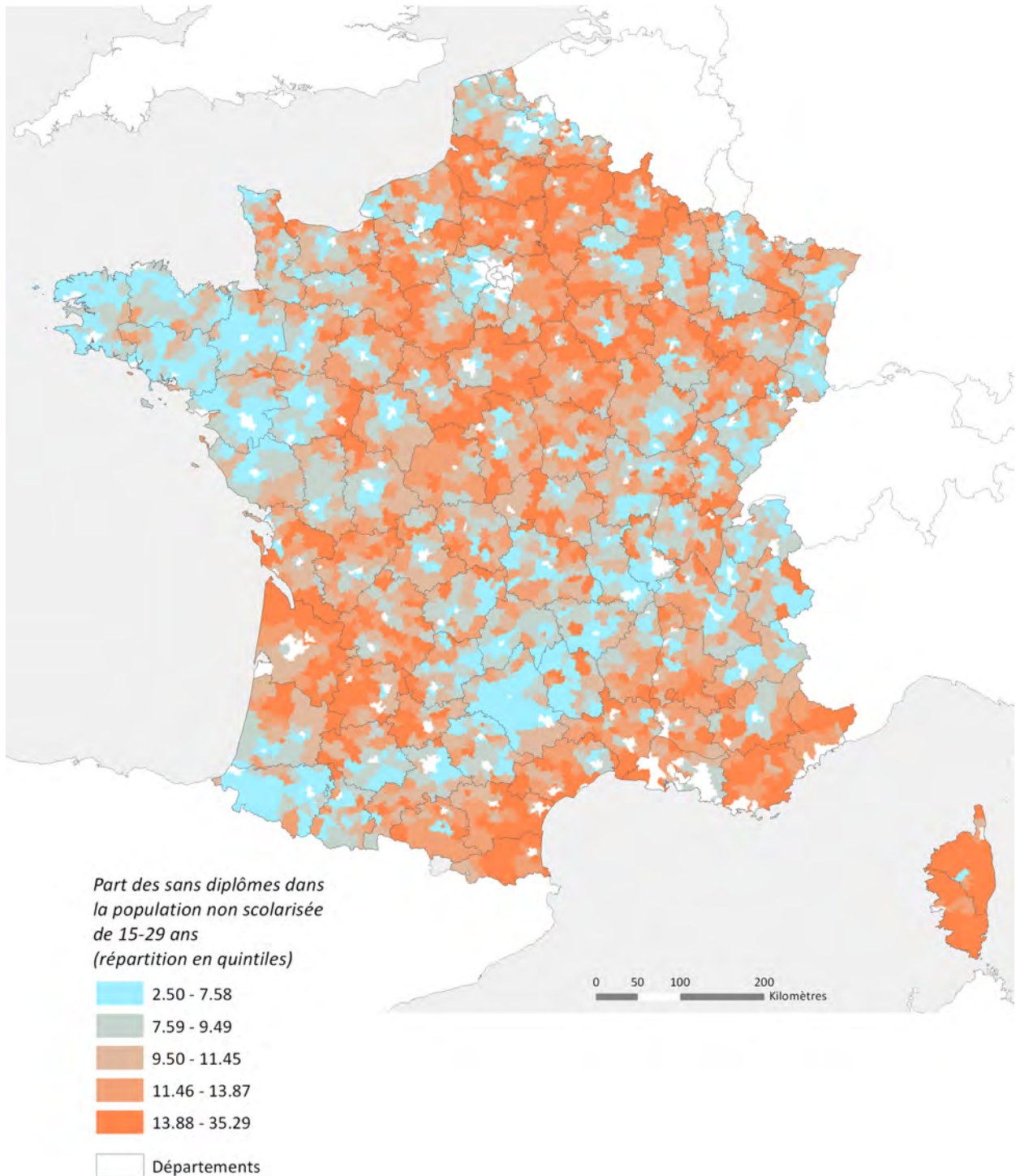
DEFINITION	<i>Part des personnes n'ayant obtenu ni CAP, ni BEP, ni diplômes de rangs plus élevés dans la population non scolarisée âgées de 15 à 29 ans.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>L'indicateur vise à illustrer les difficultés potentielles des territoires ruraux au regard des enjeux de développement humain et d'insertion professionnelle et sociale des personnes des jeunes générations d'actifs.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Sont considérés ici comme « sans diplômes » les personnes ayant abandonné leurs études ou leur formation avant l'obtention des diplômes mentionnés dans la définition. Les titulaires du diplôme national du brevet ou du certificat de formation générale sont donc considérés ici comme n'ayant pas de diplôme. En se centrant sur la population non scolarisée de 15 à 29 ans et donc en n'intégrant pas la population en formation continue, l'indicateur illustre les questions évoquées au travers de la réussite scolaire des premières générations d'actifs, pour qui l'absence de diplôme constitue un handicap difficile à surmonter ultérieurement.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Le choix des 15 à 29 ans est justifié par le fait qu'il illustre les difficultés auquel le territoire devra faire face dans les décennies à venir, sachant qu'en l'absence de qualification ces jeunes ont une plus forte probabilité de rester sur le territoire.</i>

Données mobilisées

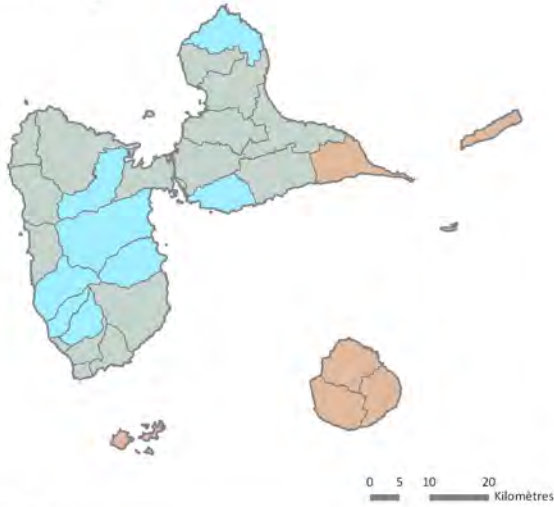
BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – Recensement de la population – fichier BXT_TD_FOR2</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE etc.</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetaillésTheme.action?idTheme=7</i>

Elaboration de l'indicateur

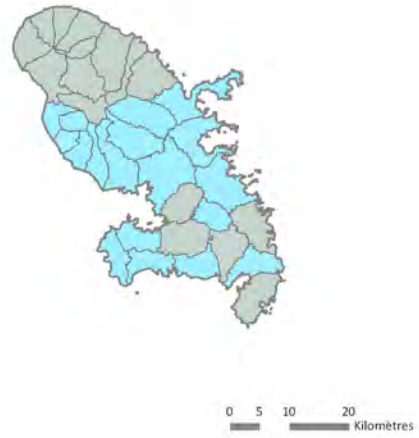
METHODOLOGIE :	<i>Cumul des modalités 01, 02, 03, 11 et 12 de la variable DIPL (diplôme le plus élevé) pour les hommes et femmes âgés de 15 à 29 ans rapporté à la population ayant de 15 à 29 ans.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>L'indicateur est très proche de l'indicateur « Niveau de qualification des jeunes » figurant parmi les indicateurs territoriaux de développement durable DATAR-CGDD : http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/indicateurs-territoriaux-de-d%C3%A9veloppement-durable Lopez A. (éd.), 2007, Une formation qualifiante différée pour les jeunes non diplômés ? Un éclairage à partir du cheminement de jeunes sortis du système éducatif en 1998. Cereq, Relief n° 23, 2007, [en ligne] URL :</i>



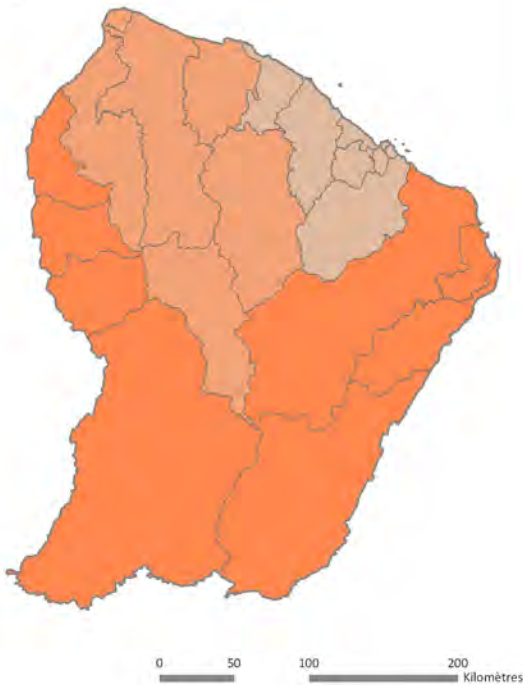
Guadeloupe



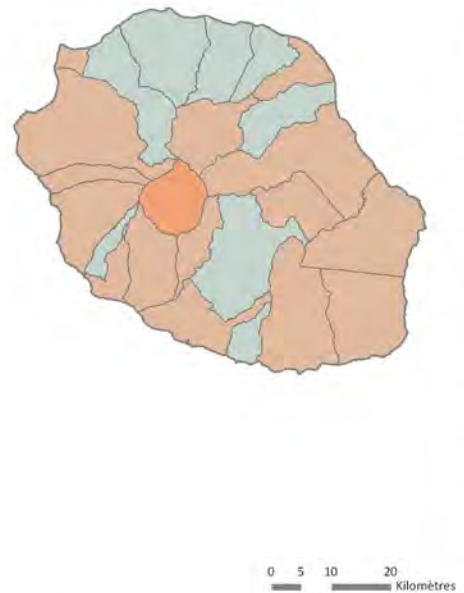
Martinique



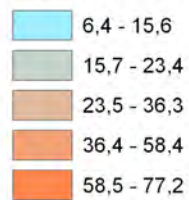
La Guyane



La Réunion



Parts des personnes sans diplôme dans la population non scolarisée de 15-29 ans
(%, maille communale*, seuils naturels de jenks)



Fiche de documentation n° 33

INDICATEUR :	Taux de chômage
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Marché du travail - Précarité et exclusion du marché du travail</i>

Description de l'indicateur

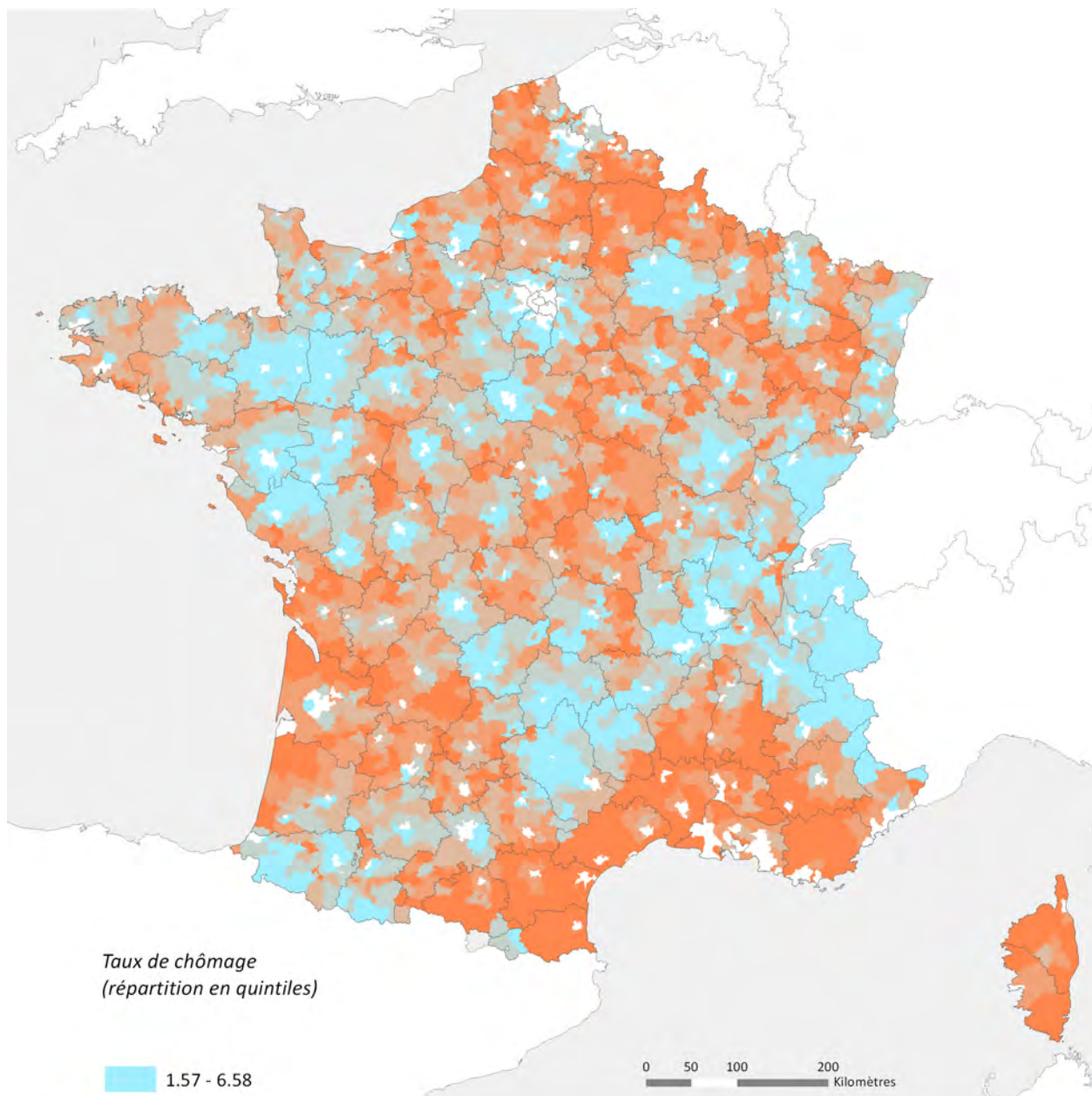
DEFINITION	<i>Part des chômeurs parmi les actifs</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Les variations de l'emploi et de la population active se traduisent, par solde, par des variations du chômage. Le taux de chômage, comme le taux de sous-emploi, est un indicateur de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Du point de vue de la durabilité, cette inadéquation peut être vue à la fois comme un manque d'efficacité dans la mobilisation des ressources humaines existantes et comme une source de tension pesant sur le bien-être et le niveau de vie d'une partie de la population.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Le taux de chômage est mesuré ici à partir des résultats des recensements de la population, où les chômeurs sont les personnes de 15 ans ou plus qui se sont déclarées rechercher du travail, déclaration qui peut ne pas correspondre à leur statut effectif vis-à-vis de Pôle Emploi. Compte tenu des dispositifs publics visant à améliorer l'insertion professionnelle et sociale des personnes éloignées de l'emploi et de la variété des conditions d'emploi, les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont quelque peu perméables, ce qui rend difficile de situer les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position défavorable vis-à-vis des questions illustrées par l'indicateur.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE - Recensement de la population – fichier BXT_CC_EMP</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/basesChiffresCles.action</i>

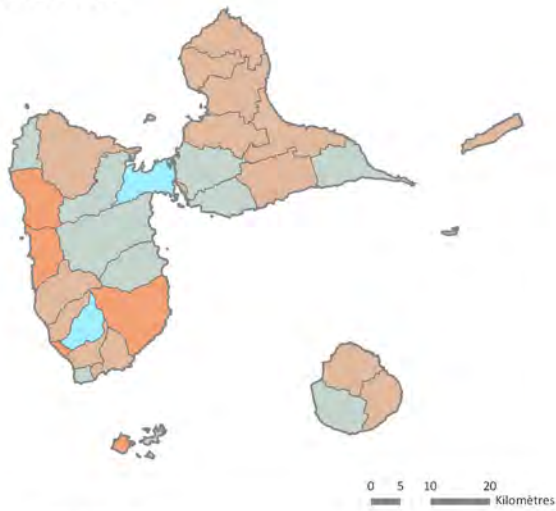
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est calculé à partir des variables P07_ACT1564 (actifs totaux âgés de 15 à 64 ans) et P07_CHOM1564 (chômeurs âgés de 15 à 64 ans).</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>L'indicateur est proche de l'indicateur « Taux de chômage localisé » retenu dans la liste des indicateurs territoriaux de développement durable DATAR-CGDD (http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/indicateurs-territoriaux-de-d%C3%A9veloppement-durable), qui est établi à partir d'autres sources. Centre d'Analyse Stratégique, 2008, <i>Analyse : les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail, une estimation</i>, Note de Veille n° 87, janvier 2008, [en ligne] URL : http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Note_de_veille_87FINFIN.pdf, Consulté le 16 mars 2011.</i>

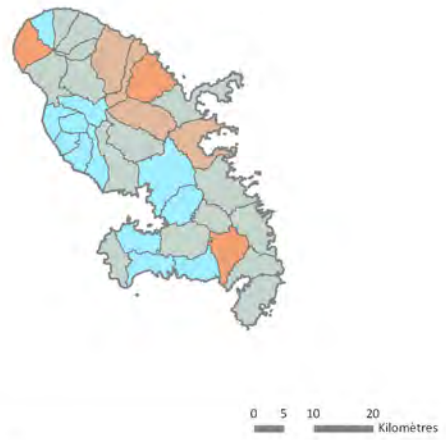


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: Insee RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

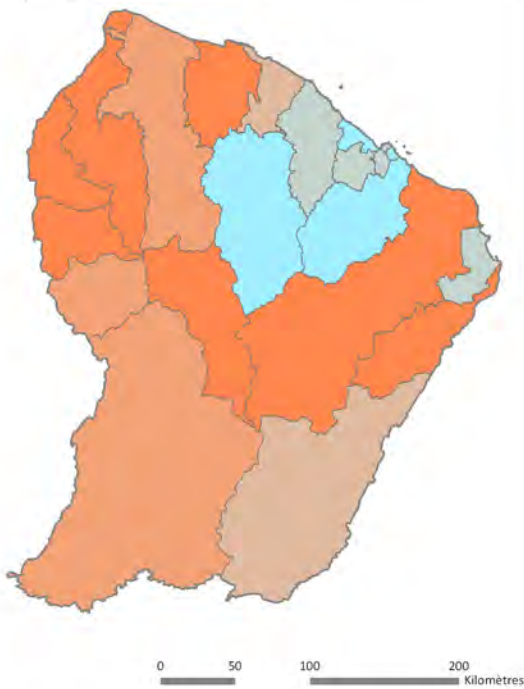
Guadeloupe



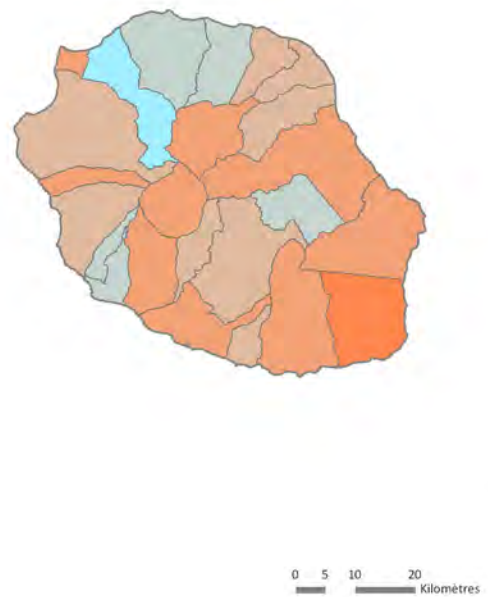
Martinique



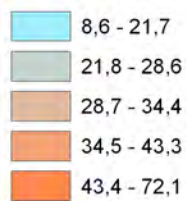
La Guyane



La Réunion



*Taux de chômage
(%, maille communale, répartition en quintiles)*



Fiche de documentation n° 34

INDICATEUR :	Taux de chômage de longue durée
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Marché du travail - Précarité et exclusion du marché du travail</i>

Description de l'indicateur

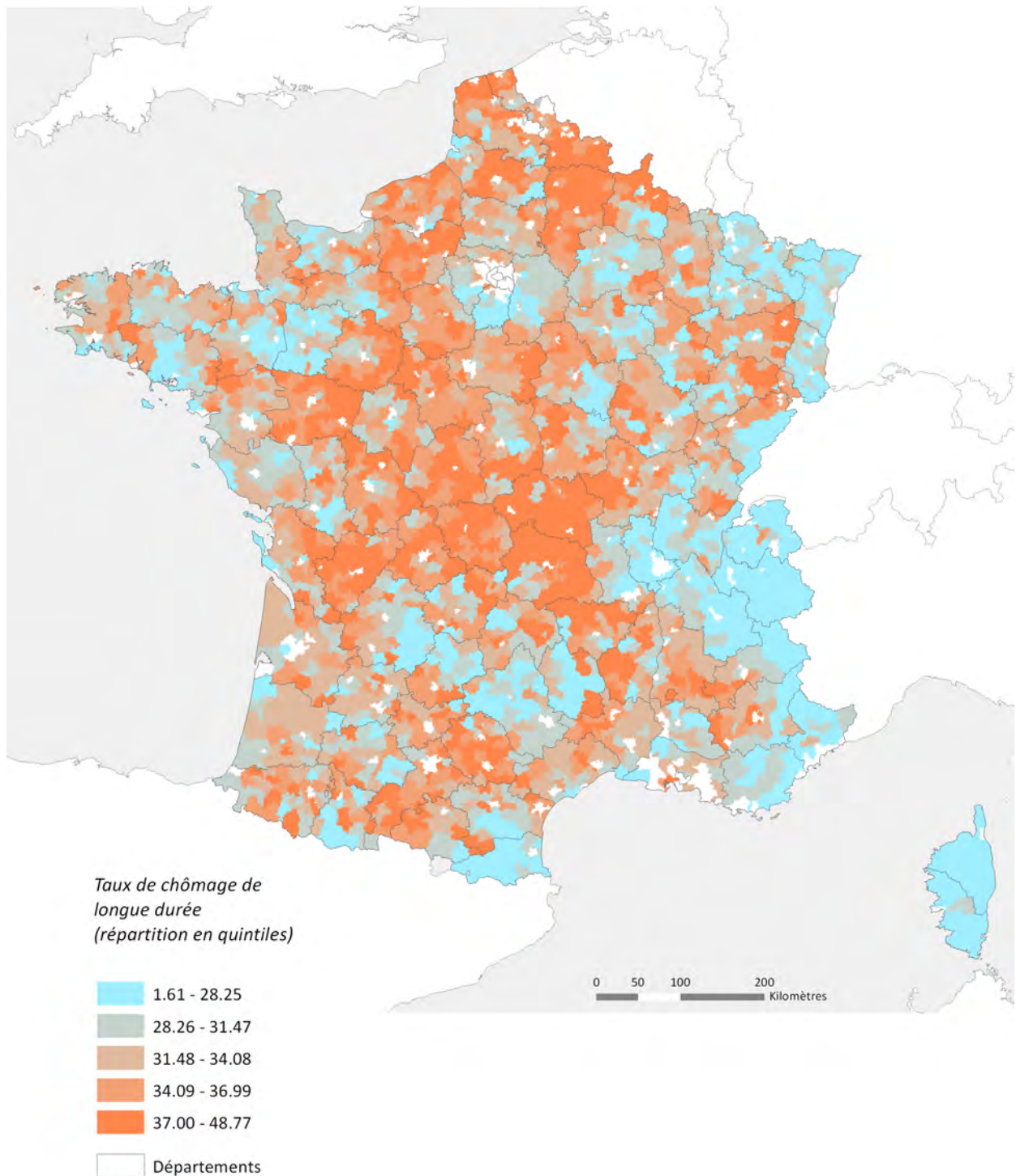
DEFINITION	<i>Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Le chômage de longue durée illustre des phénomènes d'exclusion sociale et professionnelle particulièrement critiques. Le chômage de longue durée favorise ainsi l'émergence d'inégalités socialement déterminées face à la consommation et à la culture, la dégradation des liens sociaux et développe des comportements inhibants sur le marché du travail, synonymes de pertes de compétences et de capital humain.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur est établi à partir de données de Pôle Emploi diffusées par l'INSEE : il s'agit des demandeurs d'emplois des catégories A, B et C inscrits au Pôle Emploi depuis plus d'un an. De plus, sur le plan statistique, l'indicateur n'est établi qu'à partir de données ou d'estimations concernant certaines communes (voir « Elaboration de l'indicateur »).</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position défavorable vis-à-vis des questions illustrées par l'indicateur.</i>

Données mobilisées

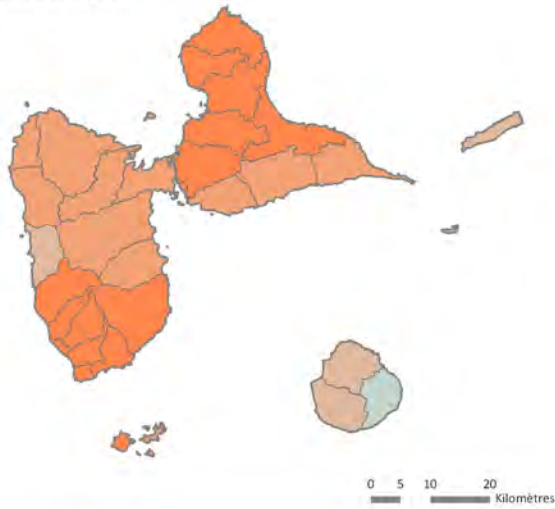
BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – fichier CC_CHOMA_GEO09</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>31 décembre 2009</i>
PERIODICITE :	<i>L'indicateur est actualisable annuellement</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE d'après données Pôle emploi</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=base-cc-chomage

Elaboration de l'indicateur

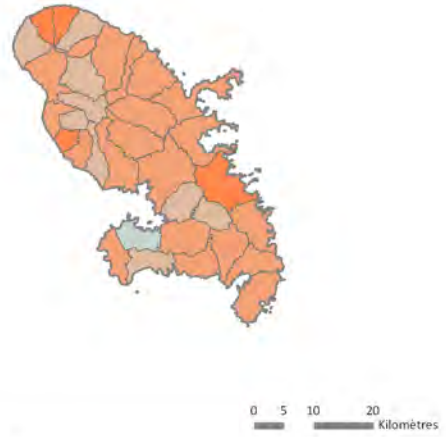
METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est calculé à partir des variables DEFMRET09 (demandes d'emploi en fin de mois des catégories A, B et C) et DEFMRELD09 (demandes d'emploi en fin de mois de longue durée des catégories A, B et C). La formule de calcul est la suivante : $Indicateur = 100 * DEFMRELD09 / DEFMRET09$ Il est calculé en prenant en compte les communes où le nombre de demandeurs d'emplois n'est pas couvert par le secret statistique. Si parmi celles-ci, le nombre de demandeurs d'emplois de longue durée est couvert par le secret statistique (nombre positif mais inférieur à 5), on affecte la valeur 2,5 à la variable DEFMRELD09. En revanche, les communes pour lesquelles le nombre de demandeurs d'emplois est couvert par le secret statistique ont été ignorées dans les calculs réalisés au niveau des cantons ou agrégats de cantons. Pour 200 cantons, les communes manquantes représentent plus de 10 % de la population.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>La part des chômeurs de longue durée est un indicateur du BIP 40 (Baromètre des inégalités et de la pauvreté). Decreuse B., Di Paola V., 2002, L'employabilité des chômeurs de longue durée -</i>



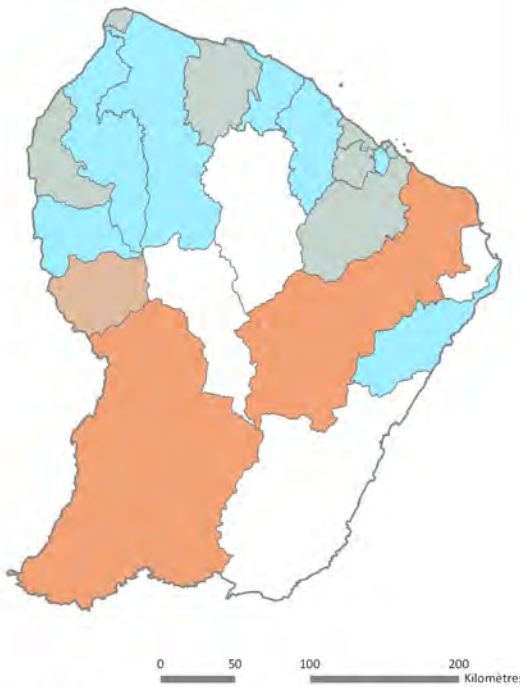
Guadeloupe



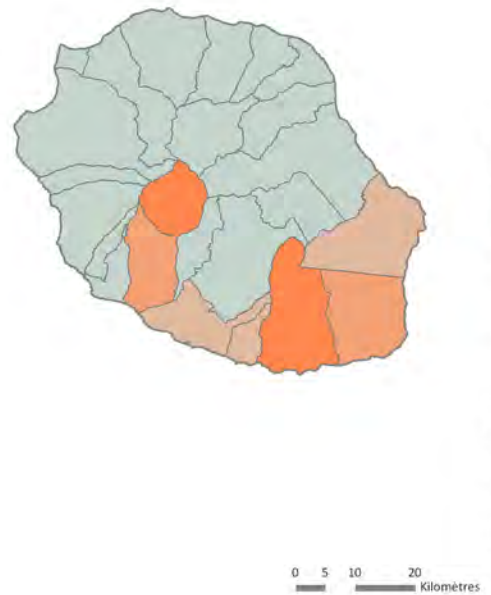
Martinique



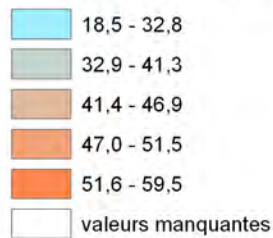
La Guyane



La Réunion



Taux de chômage de longue durée parmi les chômeurs
(%, maille communale, seuils naturels de jenks)



Fiche de documentation n° 35

INDICATEUR :	<i>Part des actifs travaillant à temps partiel</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Marché du travail - Précarité et exclusion du marché du travail</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<i>Part des personnes occupées à temps partiel dans la population active occupée totale. La répartition des actifs occupés selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées lors de l'enquête du recensement de la population.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Le travail à temps partiel revêt deux réalités différentes : certaines personnes le choisissent (pour poursuivre leurs études, pour s'occuper de leurs enfants...), et d'autres souhaiteraient travailler plus d'heures mais ne trouvent pas d'emploi à temps plein. Lorsqu'il est subi, il constitue une forme de précarité sur le marché du travail. Ceci d'autant plus qu'il s'accompagne très souvent d'une faible rémunération horaire et qu'il touche en premier lieu les femmes et les personnes peu ou pas diplômées. L'indicateur identifie les territoires où le temps partiel est le plus répandu au sein de la population active occupée. Il signale ainsi une fragilité potentielle de ces territoires au regard des enjeux d'équité sociale.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>La validité de l'interprétation en termes de précarité dépend de la proportion de personnes à temps partiel subi dans l'ensemble des personnes à temps partiel, qui reste une inconnue. Par ailleurs, l'indicateur peut éventuellement admettre un second registre d'interprétation. Si on suppose que cette forme d'emploi s'accompagne d'une plus grande flexibilité, le temps partiel constitue alors un facteur de compétitivité favorable au développement de l'activité économique.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position défavorable vis-à-vis des questions d'équité sociale qu'il illustre, sans toutefois aller jusqu'à l'exclusion du marché du travail.</i>

Données mobilisées

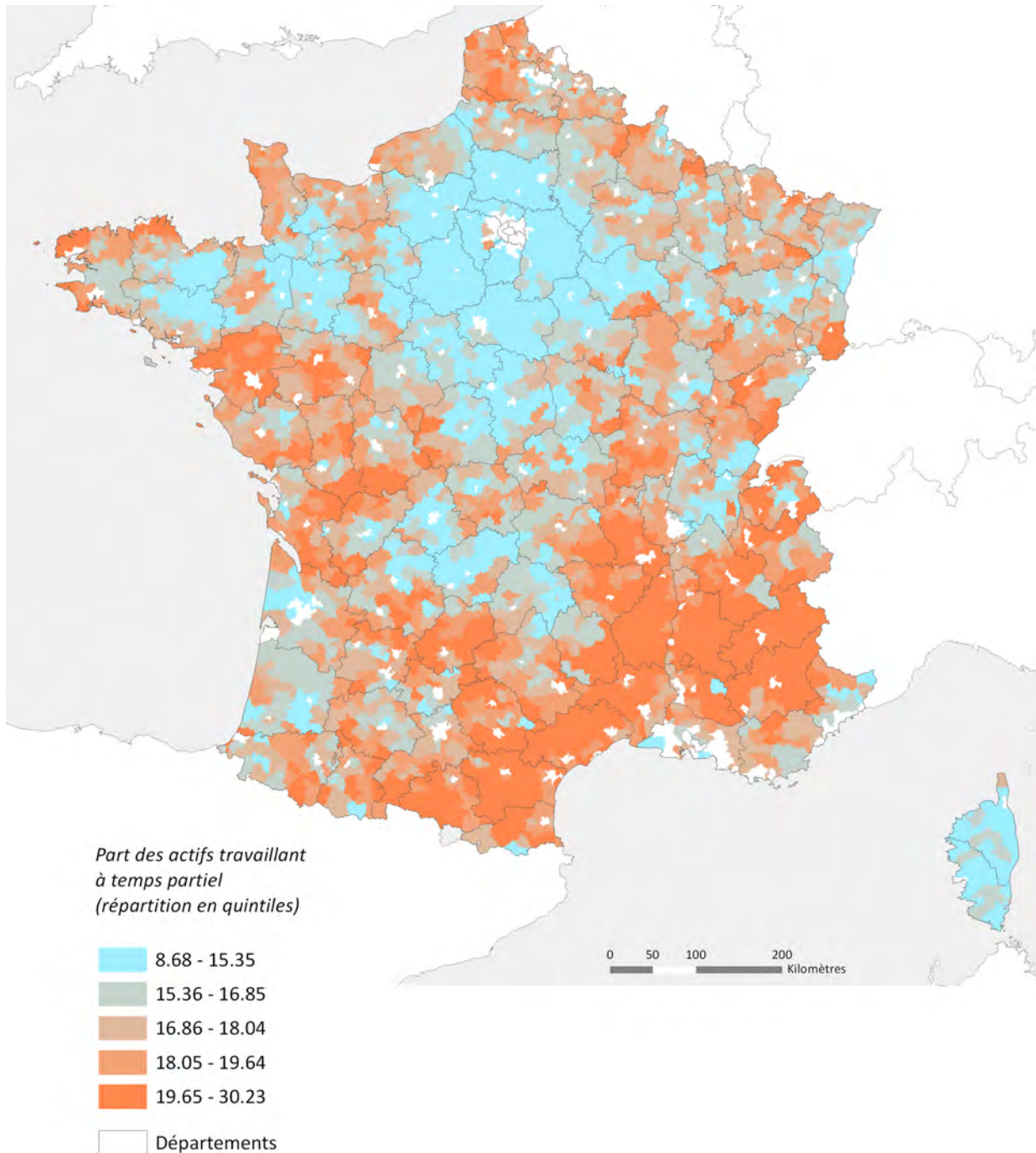
BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – Recensement de la population – fichier BTX_CC_ACT</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/basesChiffresCles.action</i>

Elaboration de l'indicateur

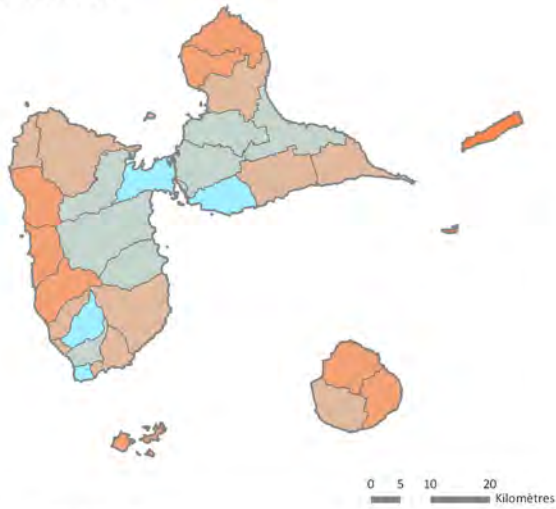
METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est calculé à partir des variables P07_ACTOCC15P (actifs occupés 15 ans ou plus) et P07_ACTOCC15P_TP (actifs occupés à temps partiel de 15 ans et plus).</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Debauche E., 2008, La baisse du chômage se poursuit en 2007, INSEE, France, portrait social - Edition 2008, [en ligne] URL :</i>

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=FPORSOC08e,
Consulté le 16 mars 2011.

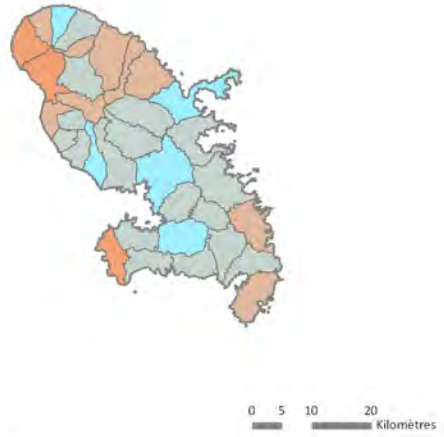
Dossier « Aux frontières du chômage et de l'emploi », INSEE, La revue Économie de La Réunion, n° 135 - décembre 2009, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/default.asp?page=publications/revue/som_rv135.htm, Consulté le 16 mars 2011.



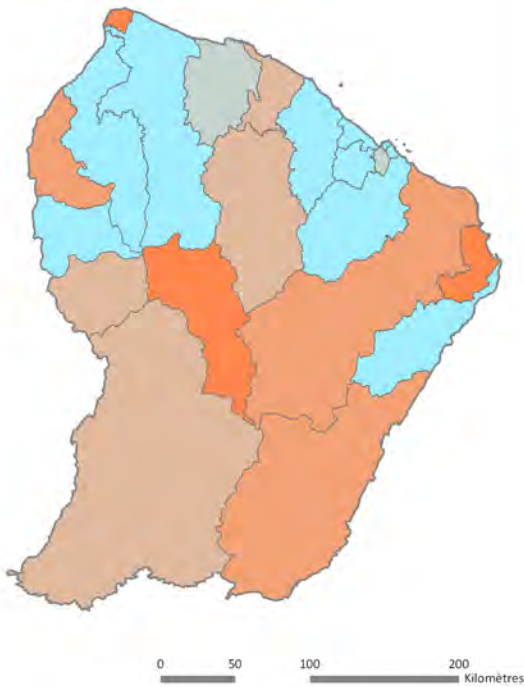
Guadeloupe



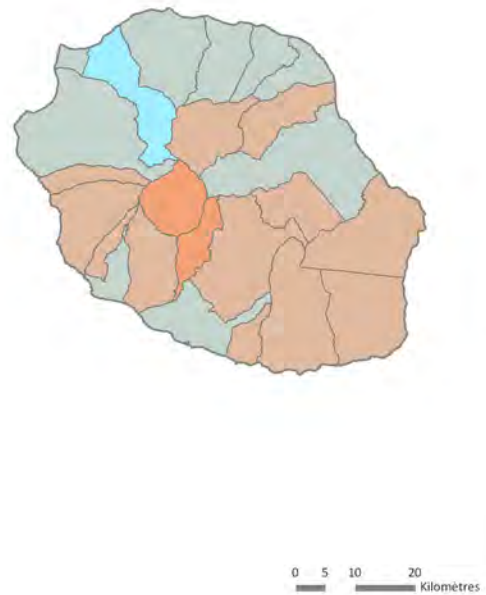
Martinique



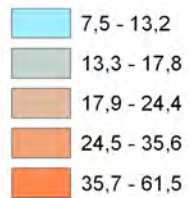
La Guyane



La Réunion



*Part des actifs travaillant à temps partiel
(%, maille communale, seuils naturels de jenks)*



Fiche de documentation n° 36

INDICATEUR :	Taux d'emploi des 55-64 ans
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Marché du travail - Dynamisme du marché du travail</i>

Description de l'indicateur

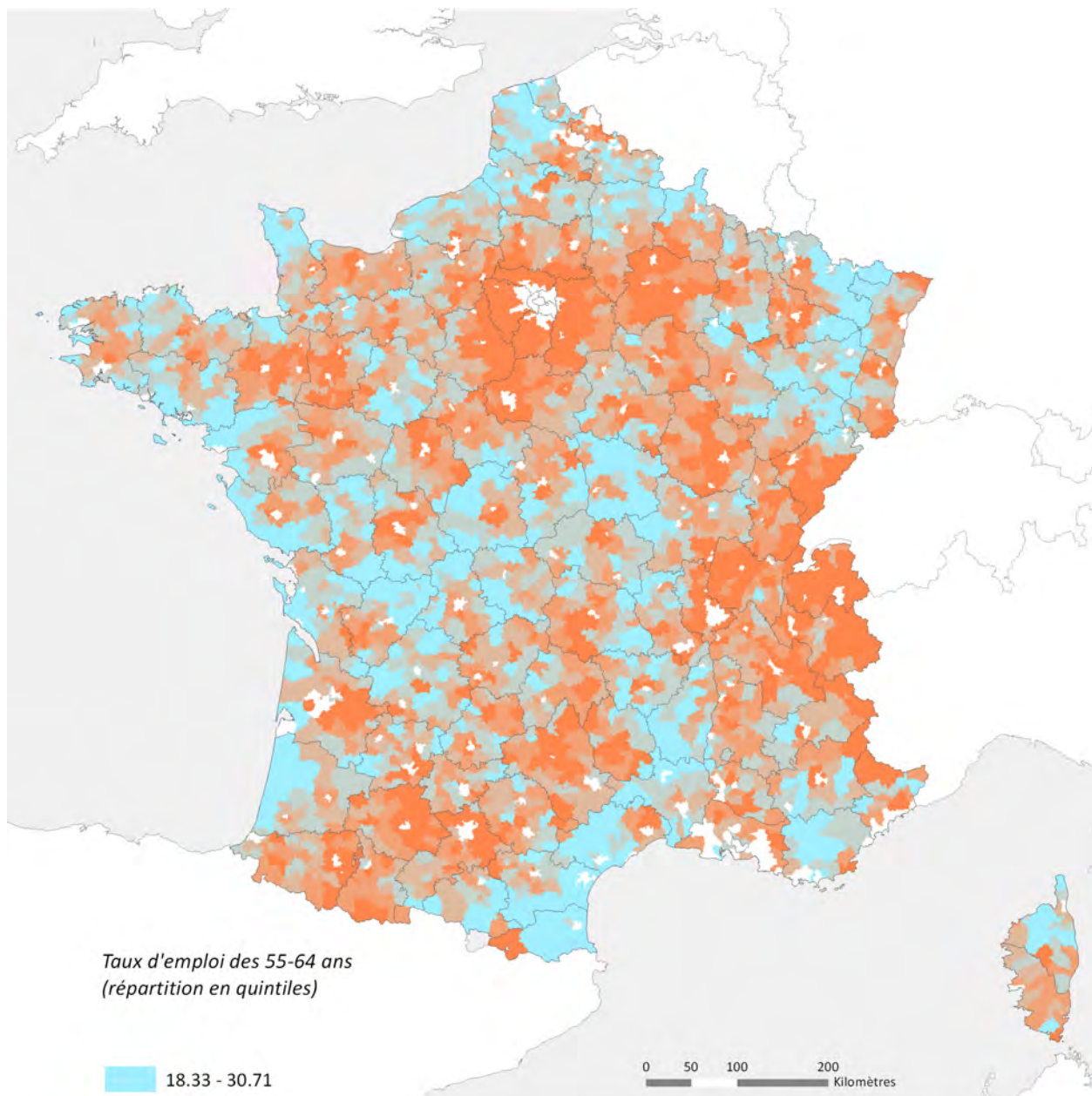
DEFINITION	<i>Pourcentage d'actifs ayant un emploi parmi les personnes âgées de 55 à 64 ans</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Le taux d'emploi exprime la capacité des structures productives à mobiliser les ressources en main-d'œuvre. Pour soutenir la croissance économique et contrer les effets du vieillissement de la population sur les systèmes de sécurité sociale, il deviendra indispensable d'inciter les gens à travailler plus longtemps. Les taux d'emploi chutent à partir de 55 ans, les retraits de l'activité, à partir de cet âge, pouvant résulter d'un choix individuel ou être contraints par les difficultés à conserver un emploi. L'indicateur se concentre sur les personnes âgées de 55 à 64 ans et évalue le sous-emploi de cette classe d'âge.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur découle d'une mesure du nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position favorable vis-à-vis des questions illustrées par l'indicateur.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – Recensement de la population – fichier BTX_TD_POP5</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetaillesTheme.action?idTheme=12</i>

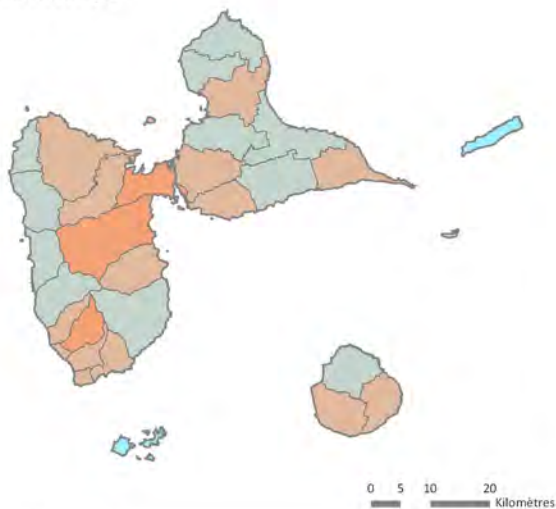
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est calculé en prenant en compte les modalités de la variable AGEQ65 (tranche d'âge quinquennale) et de la variable TACTR (type d'activité) correspondant à la population concernée. La formule de calcul est la suivante : Indicateur = 100 (AGEQ65=055 ou 060 & TACTR=11) / (AGEQ65=055 ou 060)</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>L'indicateur détaille, pour la tranche d'âge retenue, l'indicateur « Taux d'emploi des 15 à 64 ans » retenu parmi les indicateurs territoriaux de développement durable DATAR-CGDD (http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/indicateurs-territoriaux-de-d%C3%A9veloppement-durable). L'indicateur taux d'emploi des seniors est aussi un des indicateurs structurels ou des indicateurs de développement durable de la Commission Européenne.</i>

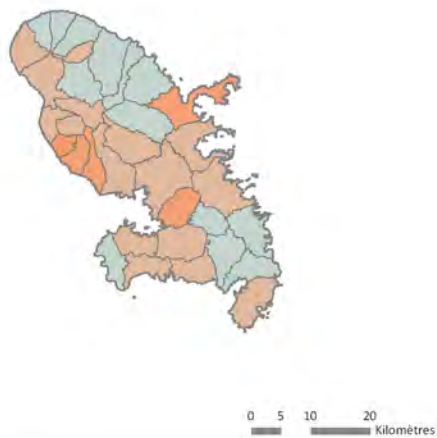


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: Insee RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

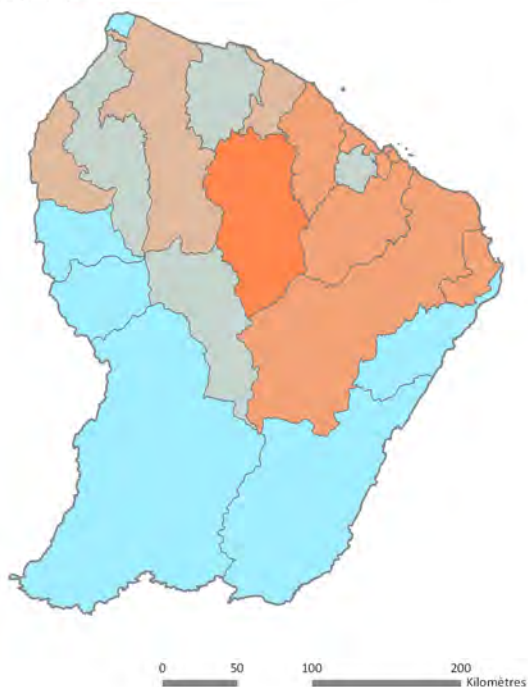
Guadeloupe



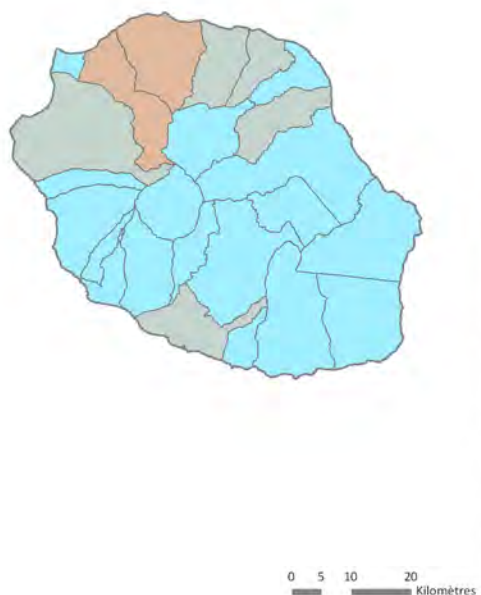
Martinique



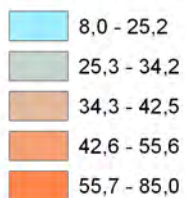
La Guyane



La Réunion



*Taux d'emploi des 55-64 ans
(%, maille communale, seuils naturels de jenks)*



Fiche de documentation n° 37

INDICATEUR :	Taux de croissance annuel moyen des emplois
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Marché du travail - Dynamisme du marché du travail</i>

Description de l'indicateur

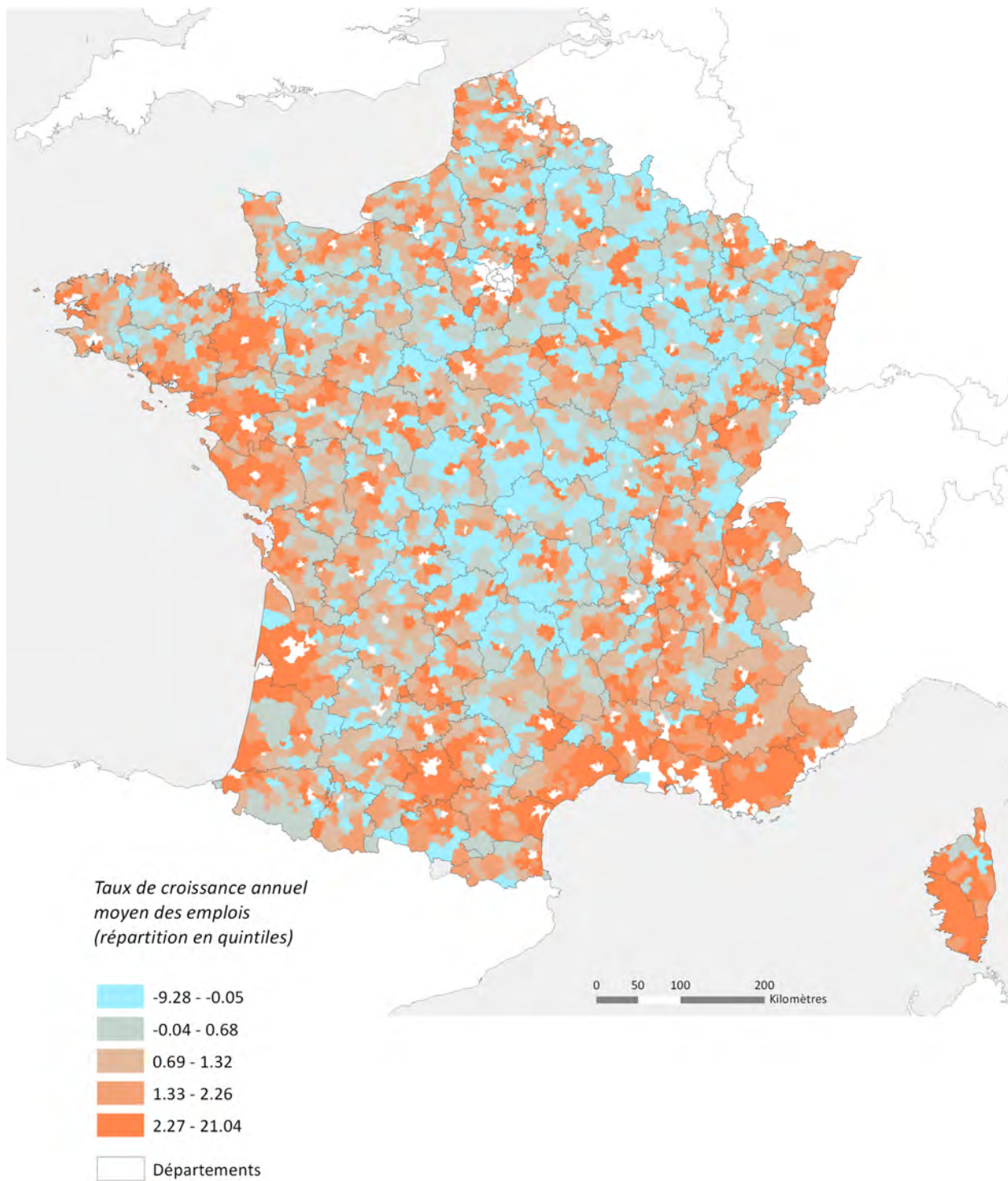
DEFINITION	<i>Taux d'évolution annuel moyen des emplois localisés dans les territoires ruraux au cours de la période prise en compte</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>L'évolution des emplois illustre le dynamisme et l'attractivité économique des territoires ruraux, et montre comment ceux-ci réagissent aux évolutions du contexte économique général. Le développement des emplois, qui est un objectif des politiques publiques, peut résulter d'un développement d'activités de type présentiel ou d'activités répondant à une demande extérieure.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur prend en compte l'ensemble des emplois, fussent-ils à temps partiel ou précaires. De par sa globalité, il n'indique pas si l'évolution des emplois qu'il mesure s'accompagne d'évolutions des conditions d'emplois ou des qualifications des personnes employées. Par ailleurs, l'indicateur vise à situer des tendances à moyen terme, mais celles-ci peuvent être rendues peu visibles en cas de variations importantes des emplois sur des périodes plus courtes.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position favorable vis-à-vis des questions illustrées par l'indicateur.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – Recensement de la population– fichier BTX_CC_EMP</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>période 1999-2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.recensement.insee.fr/basesChiffresCles.action</i>

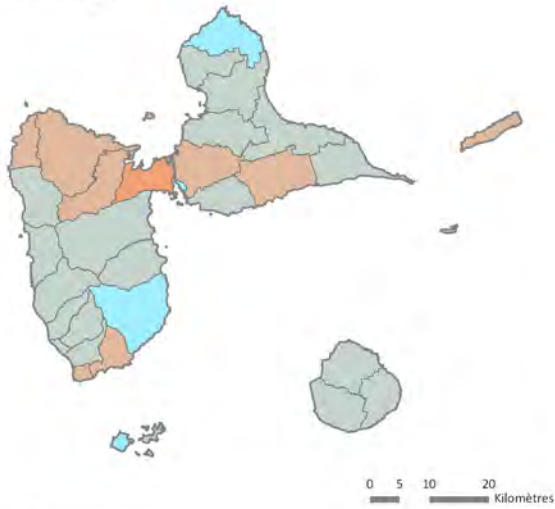
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est calculé à partir des variables P07_EMPLT (emplois au lieu de travail en 2007) et P99_EMPLT (emplois au lieu de travail en 1999). Sa valeur α est calculée à l'aide de la formule suivante : $\alpha = 100 * \{(P07_EMPLT / P99_EMPLT)^{1/8} - 1\}$</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>L'indicateur est proche de l'indicateur « Croissance de l'emploi par sexe » retenu comme un indicateur de contexte économique général au sein des indicateurs structurels Commission Européenne.</i>

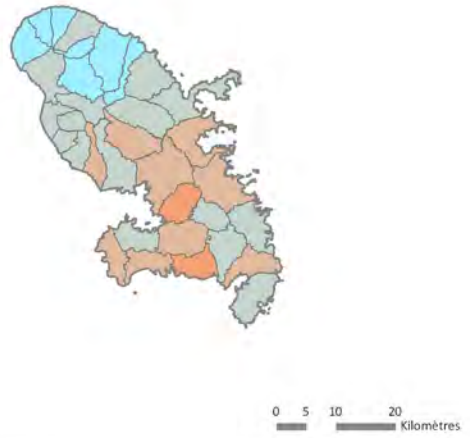


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
Source de données: INSEE RP 1999-2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

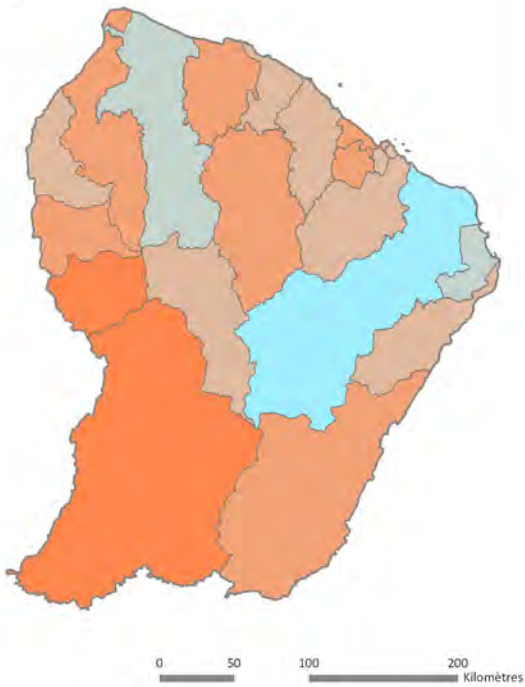
Guadeloupe



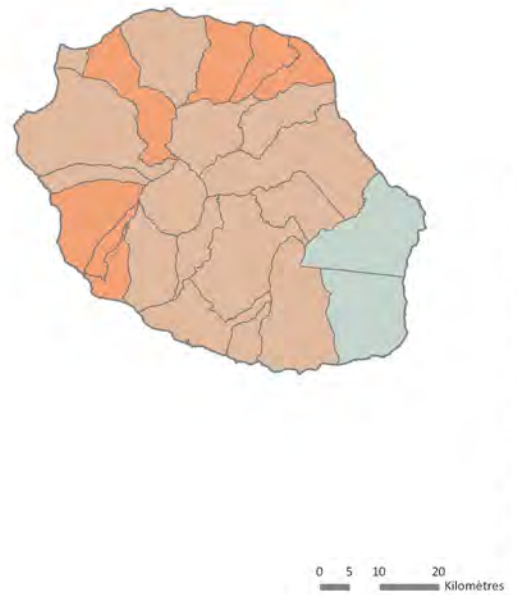
Martinique



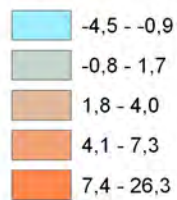
La Guyane



La Réunion



Taux de croissance annuel moyen des emplois
(%, maille communale, seuils naturels de jenks)



Emploi et activité économique

Appareil productif

Fiche de documentation n° 38

INDICATEUR :	<i>Part des emplois de la sphère présentielle</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Structure économique</i>

Description de l'indicateur

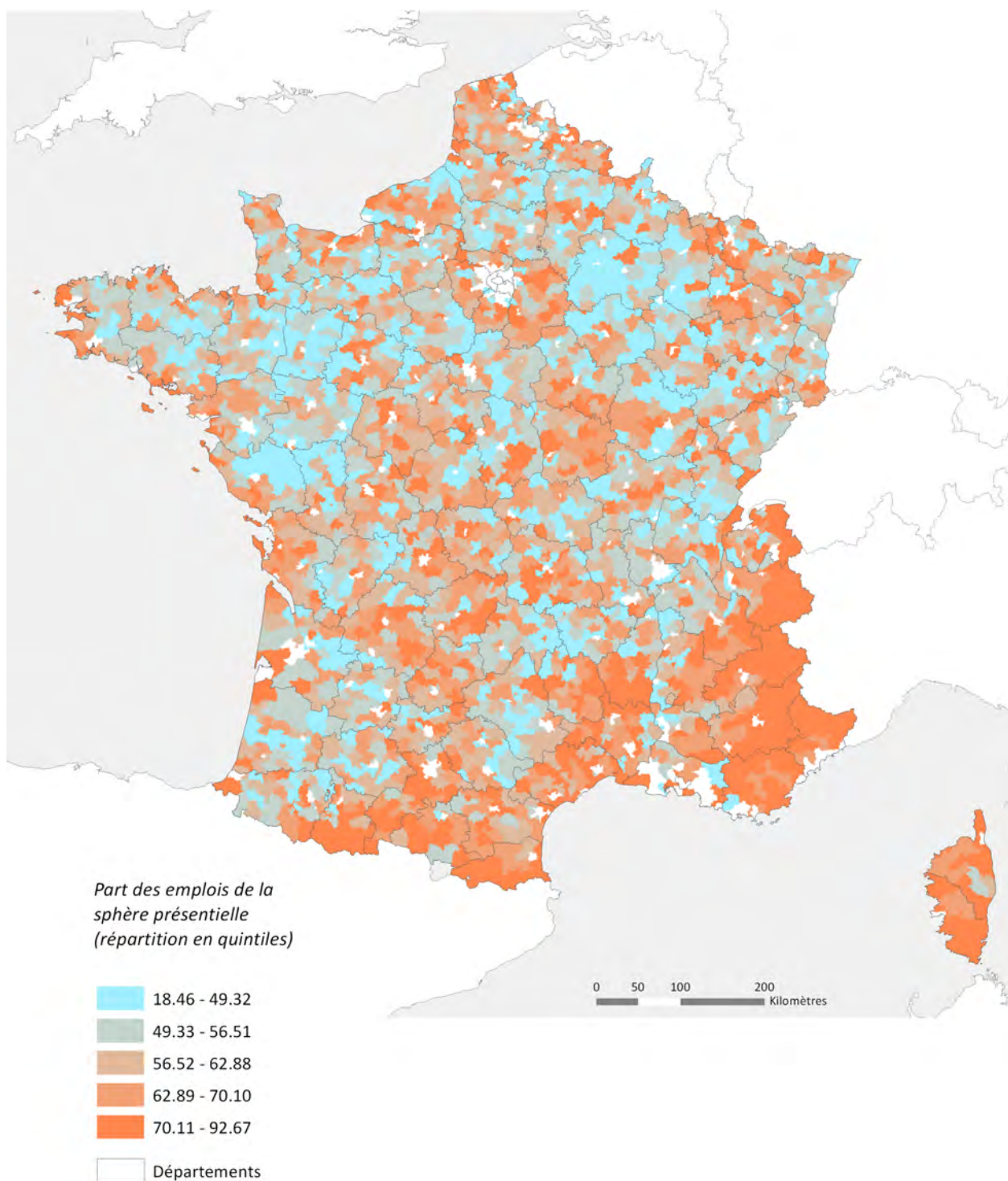
DEFINITION	<i>L'indicateur correspond à la part de l'emploi de la sphère présentielle dans l'emploi total au lieu de travail d'après les données du recensement de la population. Au sens de l'INSEE, les activités préSENTIELLES sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Par opposition, les activités non préSENTIELLES sont celles qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. Les sphères préSENTIELLES et non préSENTIELLES sont identifiées au niveau 5 (732 sous classes) de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008).</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>La partition de l'économie en deux sphères, préSENTIELLE et non préSENTIELLE, permet de mettre en évidence les déterminants du développement économique local, à savoir l'importance des revenus des ménages dépensés localement dans le cas de l'économie préSENTIELLE et les atouts de localisation d'activités de type industriel dans le cas de l'économie non préSENTIELLE. Elle s'apparente à la partition entre sphères « résidentielle » et « industrielle », qui a servi à mettre en évidence les orientations économiques des espaces ruraux à l'échelle des bassins de vie.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Pour certaines activités, le classement dans l'une ou l'autre de ces deux sphères n'est pas chose aisée. Quand bien même une activité appartient sans ambiguïté à l'une ou l'autre de ces deux sphères au niveau national, il peut en être autrement à une échelle locale.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que les activités du territoire sont majoritairement tournées vers la demande locale.</i>

Données mobilisées

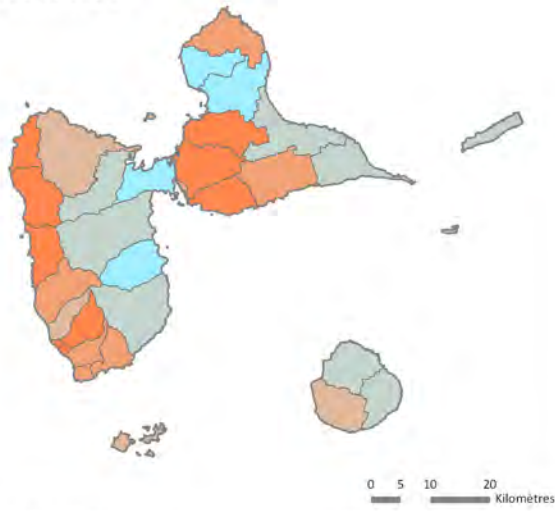
BASE(S) DE DONNEES :	<i>RP INSEE – Spheres_Donnees_communales_1982_2007.xls</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=sphere</i>

Elaboration de l'indicateur

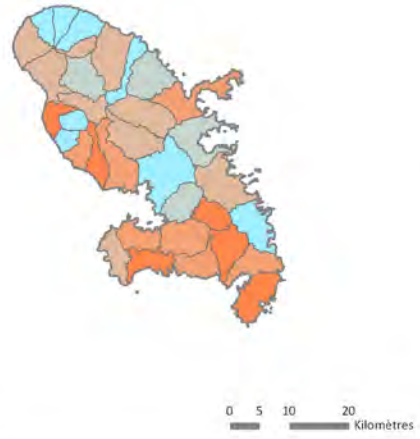
METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est calculé à partir des variables PRES_07 (Nombre d'emplois dans la sphère préSENTIELLE en 2007) et ELT07 (Nombre d'emplois total en 2007).</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>INSEE (avec la participation d'IFEN, INRA, SCEES) pour la Datar, Juillet 2003, Structuration de l'espace rural: une approche par les bassins de vie, [en ligne] URL :</i>



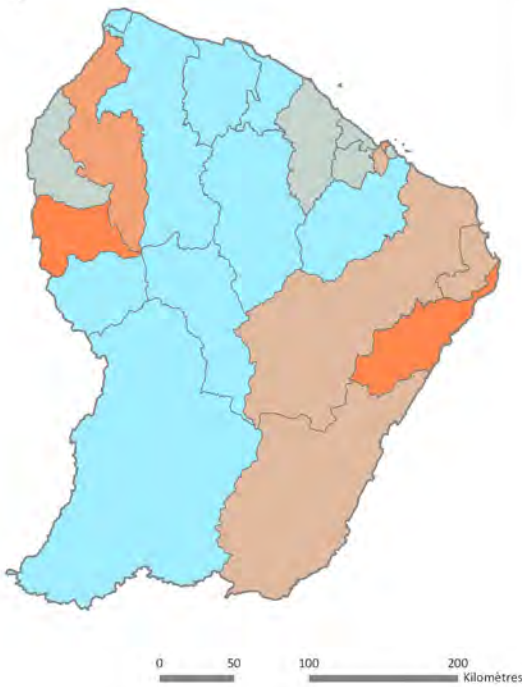
Guadeloupe



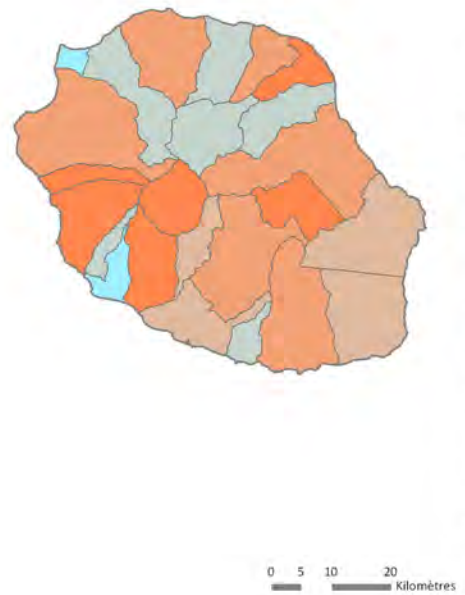
Martinique



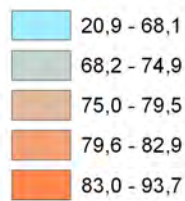
La Guyane



La Réunion



Parts des emplois de la sphère présente
(%, maille communale*, seuils naturels de Jenks)



Fiche de documentation n° 39

INDICATEUR :	Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif : Structure économique</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<i>L'indicateur correspond au taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère présentielle au lieu de travail durant la période intercensitaire 1999-2007. Au sens de l'INSEE, les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non présentielles sont celles qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. Les sphères présentielles et non présentielles sont identifiées au niveau 5 (732 sous classes) de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008).</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non présentielle, permet de mettre en évidence les déterminants du développement économique local, à savoir l'importance des revenus des ménages dépensés localement dans le cas de l'économie présentielle et les atouts de localisation d'activités de type industriel dans le cas de l'économie non présentielle. Elle s'apparente à la partition entre sphères « résidentielle » et « industrielle », qui a servi à mettre en évidence les orientations économiques des espaces ruraux à l'échelle des bassins de vie.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Pour certaines activités, le classement dans l'une ou l'autre de ces deux sphères n'est pas chose aisée et revêt une part d'arbitraire. Quand bien même une activité appartient sans ambiguïté à l'une ou l'autre de ces deux sphères au niveau national, il peut en être autrement à une échelle locale.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs positives de l'indicateur signifient que les activités du territoire majoritairement tournées vers la demande locale sont en croissance.</i>

Données mobilisées

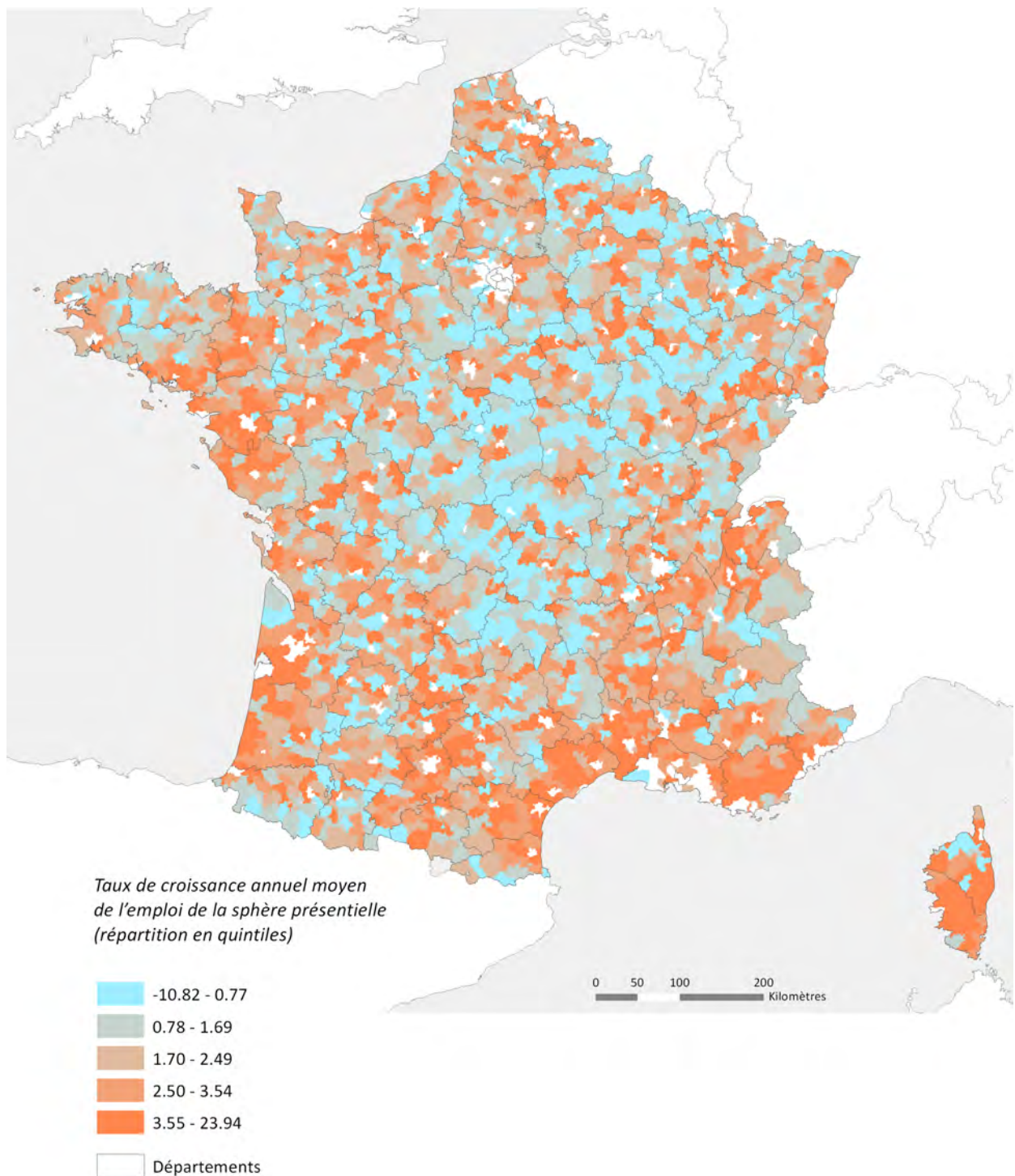
BASE(S) DE DONNEES :	<i>RP INSEE – Spheres_Donnees_communales_1982_2007.xls</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1999-2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=sphere</i>

Elaboration de l'indicateur

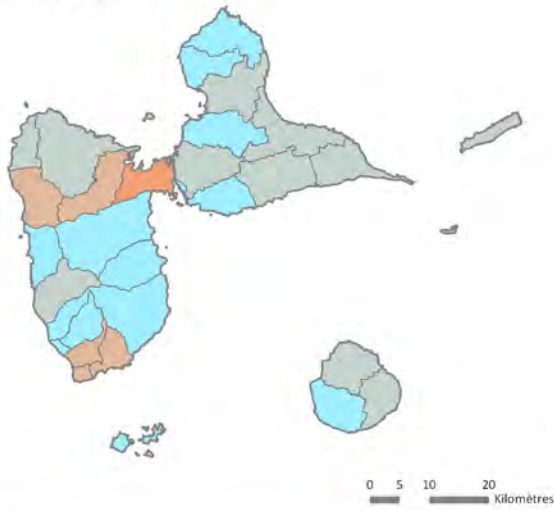
METHODOLOGIE :	<i>Indicateur = (PRES_07 / PRES_99)^(1/n) – 1 Avec PRES_07 le nombre d'emplois dans la sphère présentielle en 2007, PRES_99 le nombre d'emplois dans la sphère présentielle en 1999 et n le nombre d'années écoulées.</i>
REFERENCES	<i>INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la Datar, Juillet 2003,</i>

BIBLIOGRAPHIQUES :

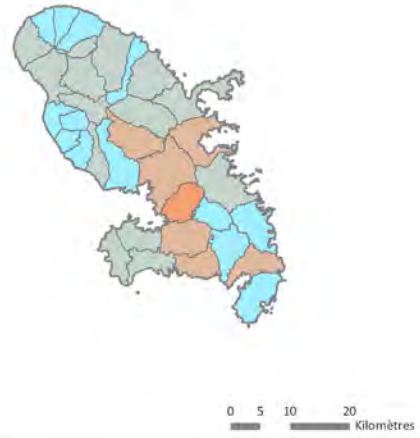
Structuration de l'espace rural: une approche par les bassins de vie, [en ligne]
URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf, Consulté le 16 mars 2011.



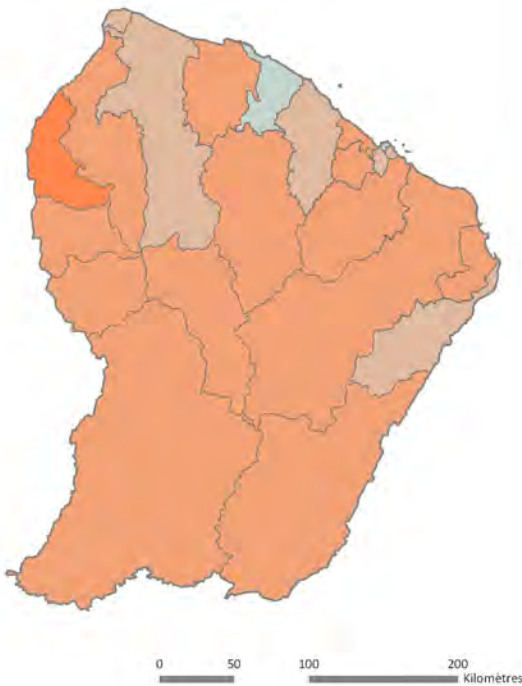
Guadeloupe



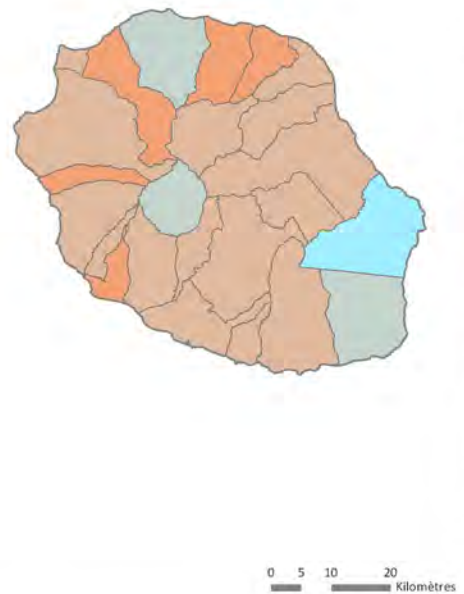
Martinique



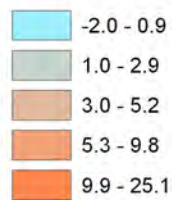
La Guyane



La Réunion



Taux de croissance annuel moyen des emplois de la sphère présenteielle
(%, maille communale*, seuils naturels de jenks)



Cemagref Grenoble UR DTM 2011 | Source de données: INSEE, RP 2007 exploitation complémentaire | Limites administratives: © IGN BD Cartho 2011.
 * Les 19 communes dotées de moins de 2000 habitants en 2007 (sur les 112 communes des DOM) ont été agrégées de manière raisonnée afin de pouvoir calculer l'indicateur en respectant le seuil de fiabilité statistique de l'exploitation complémentaire du RP.

Fiche de documentation n° 40

INDICATEUR :	Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présenteielle
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Structure économique</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<i>L'indicateur correspond au taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère non présenteielle au lieu de travail durant la période intercensitaire 1999-2007. Au sens de l'INSEE, les activités présentesielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non présentesielles sont celles qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non présenteielle, permet de mettre en évidence les déterminants du développement économique local, à savoir l'importance des revenus des ménages dépensés localement dans le cas de l'économie présenteielle et les atouts de localisation d'activités de type industriel dans le cas de l'économie non présenteielle. Elle s'apparente à la partition entre sphères « résidentielle » et « industrielle », qui a servi à mettre en évidence les orientations économiques des espaces ruraux à l'échelle des bassins de vie.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Pour certaines activités, le classement dans l'une ou l'autre de ces deux sphères n'est pas chose aisée et revêt une part d'arbitraire. Quand bien même une activité appartient sans ambiguïté à l'une ou l'autre de ces deux sphères au niveau national, il peut en être autrement à une échelle locale.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs positives de l'indicateur signifient que les activités du territoire produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone ou les activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes sont en croissance.</i>

Données mobilisées

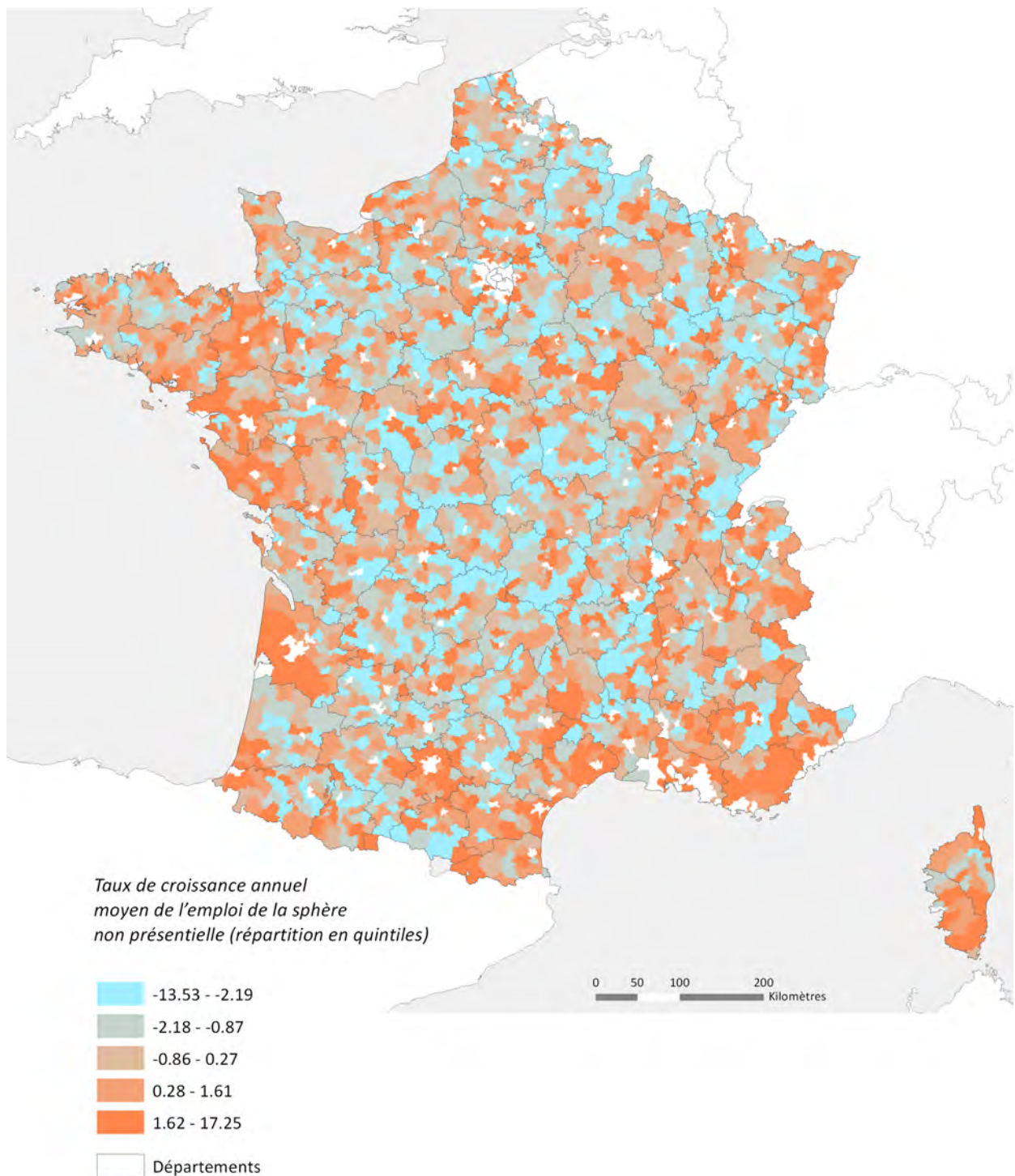
BASE(S) DE DONNEES :	<i>RP INSEE – Spheres_Donnees_communales_1982_2007</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=sphere</i>

Elaboration de l'indicateur

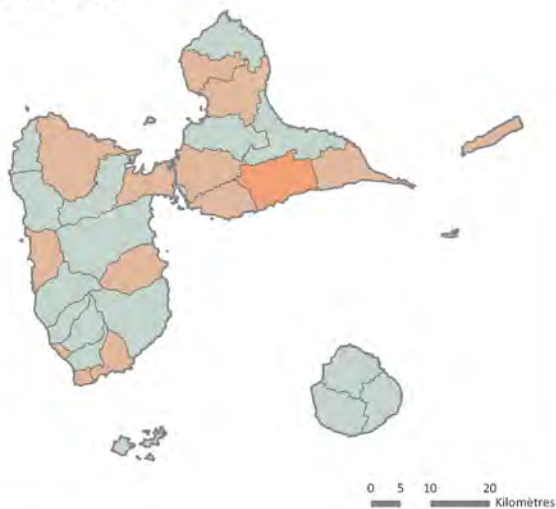
METHODOLOGIE :	<i>Indicateur = (NON_PRES_07 / NON_PRES_99)^(1/n) – 1 Avec NON_PRES_07 le nombre d'emplois dans la sphère présenteielle en 2007, NON_PRES_99 le nombre d'emplois dans la sphère présenteielle en 1999 et n le nombre d'années écoulées (n=8).</i>
REFERENCES	<i>INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la Datar, Juillet 2003,</i>

BIBLIOGRAPHIQUES :

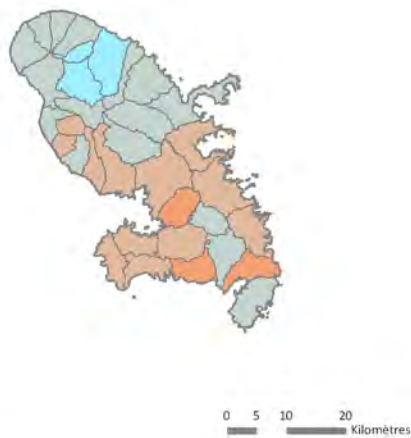
Structuration de l'espace rural: une approche par les bassins de vie, [en ligne]
URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf, Consulté le 16 mars 2011.



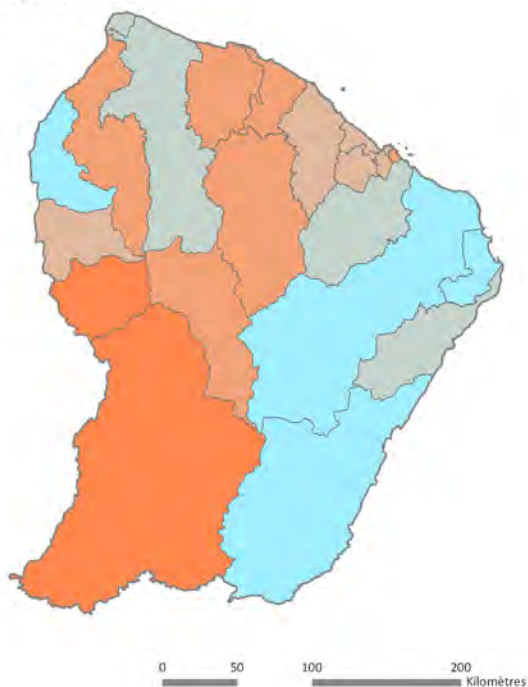
Guadeloupe



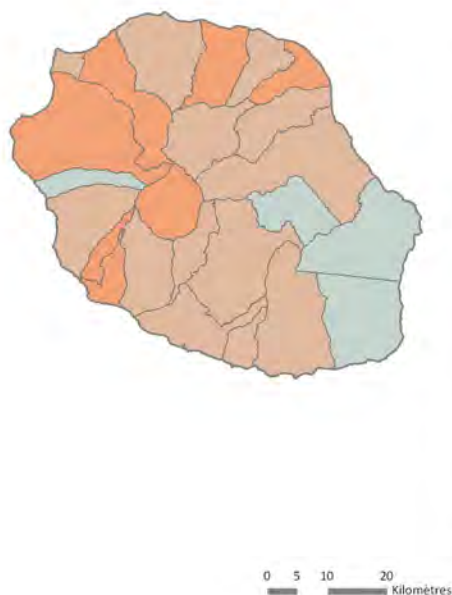
Martinique



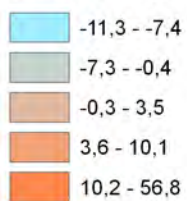
La Guyane



La Réunion



Taux de croissance annuel moyen des emplois de la sphère non présenteielle
(%, maille communale*, seuils naturels de jenks)



Fiche de documentation n° 41

INDICATEUR :	Part des emplois de la sphère agricole et agro-alimentaire
THEME :	Emploi et activités économiques
SOUS-THEME :	Appareil productif - Structure économique

Description de l'indicateur

DEFINITION	Part des secteurs AZ (Agriculture, sylviculture et pêche) et CA (Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac) dans l'ensemble des emplois
OBJECTIF / PERTINENCE	En s'intéressant à l'agriculture et aux activités de transformation de produits agricoles, l'indicateur évalue la part dans l'emploi total des activités traditionnellement associées aux espaces ruraux, se caractérisant par un usage intensif du sol, par rapport à des activités moins attachés aux ressources fixes du territoire. On fait ici l'hypothèse que les industries agro-alimentaires sont avant tout des activités de transformation de produits agricoles de ces territoires, et non pas de produits importés ou provenant de territoires éloignés. Enfin, ces secteurs jouent un rôle important par leurs nombreuses interactions avec l'environnement.
LIMITES ET PRECAUTIONS	Les données sur l'emploi utilisées ici sont exprimés en nombre d'emplois sans distinguer les emplois en temps partiel, ni les emplois saisonniers, ce qui temps à les surévaluer. De plus, la pluriactivité est largement développée chez les agriculteurs et n'est que partiellement prise en compte dans l'indicateur.
MODALITES D'INTERPRETATION	L'indicateur sert surtout à repérer les territoires où ces secteurs représentent une part importante des emplois, auquel cas il s'agit de territoires où ont pu se développer des activités de transformation de produits agricoles locaux, ou à repérer ceux où, au contraire, la contribution de ces secteurs à l'emploi total est marginale.

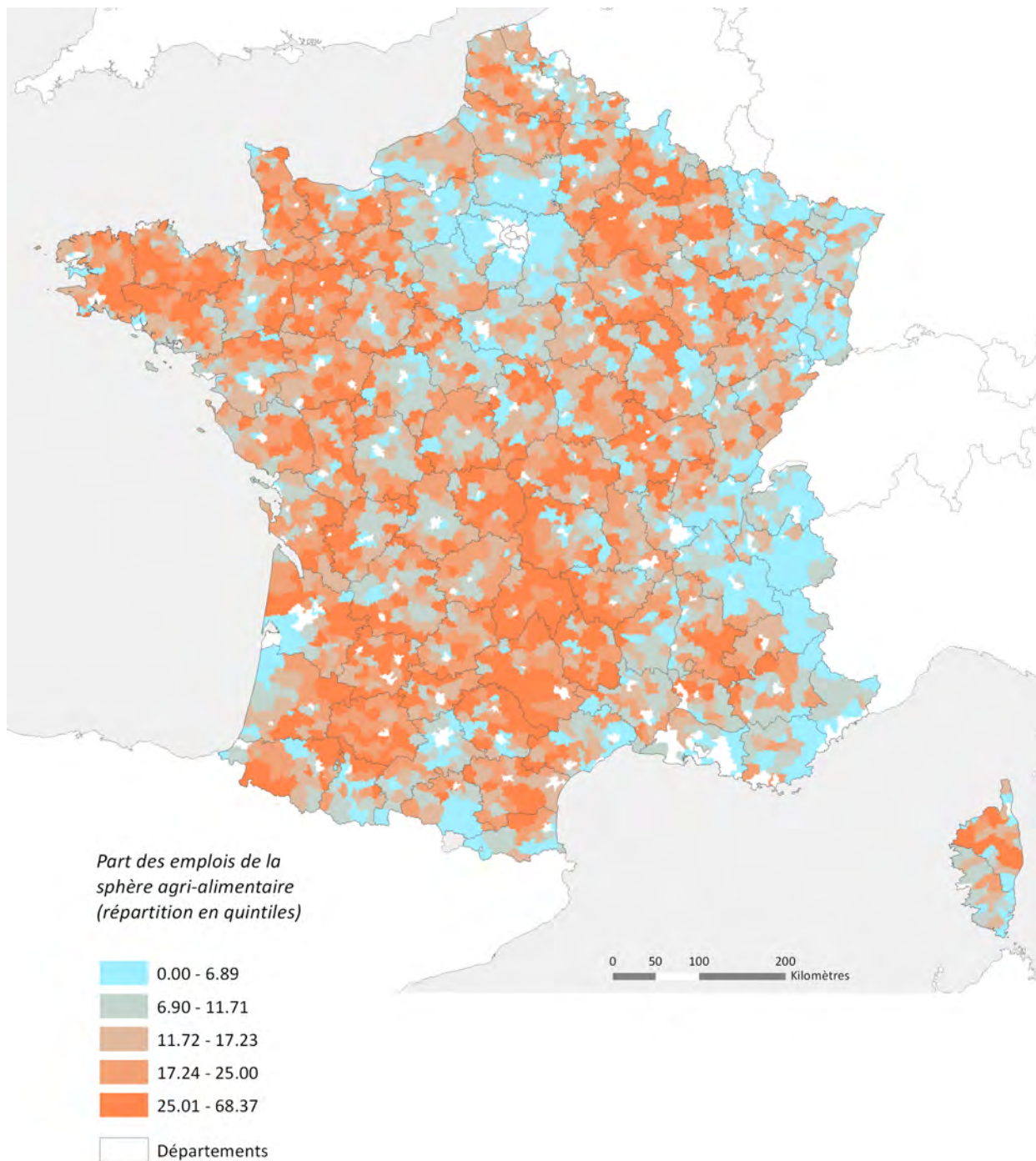
Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	INSEE – Recensement de la population – fichier BTX_TD_EMP2
COUVERTURE :	France métropolitaine et DOM
MAILLE SPATIALE :	Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM
REFERENCE TEMPORELLE :	2007
PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	%
PRODUCTEUR :	INSEE
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetailsTheme.action?idTheme=8

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	L'indicateur est calculé en prenant en compte les modalités de la variable NA38 (secteur d'activité selon le niveau 38 de la nomenclature agrégée de l'INSEE) et correspondant aux secteurs concernés. La formule de calcul est la suivante : Indicateur = 100 (NA38=AZ ou CA) / (NA38= AA à UZ)
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	Guihard V., Lesdos C., 2007, L'agriculture sur trente ans : une analyse comparative avec l'industrie et les services, INSEE-Références L'agriculture, nouveaux défis - édition 2007, [en ligne] URL : http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=AGRIFRA07e , Consulté le 16 mars 2011.

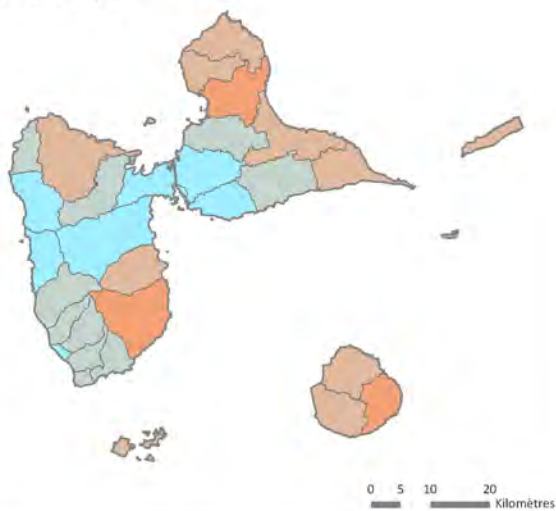
INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la Datar, Juillet 2003, Structuration de l'espace rural: une approche par les bassins de vie. [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf, Consulté le 16 mars 2011.



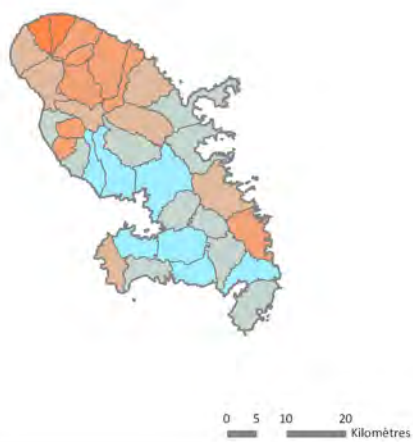
©Cemagref Grenoble UR DTM 2011

Source de données: Insee RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

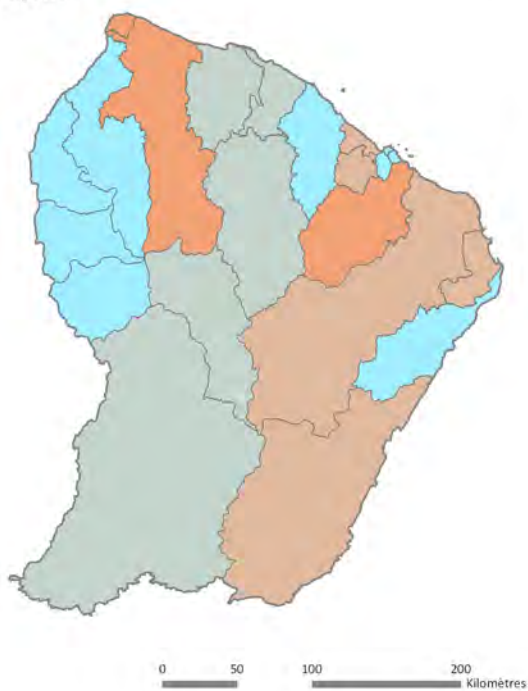
Guadeloupe



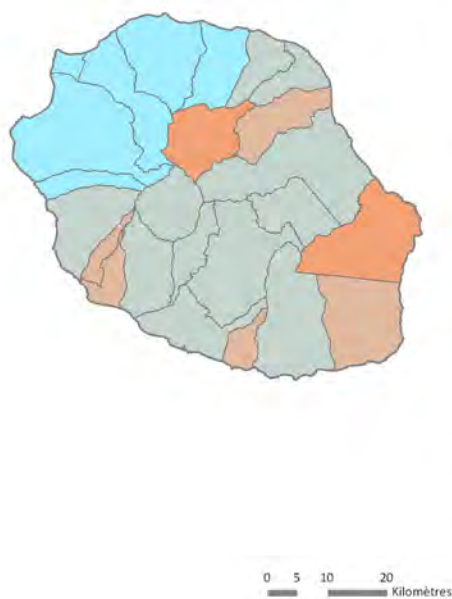
Martinique



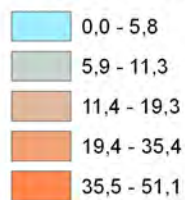
La Guyane



La Réunion



Taux d'emplois de la sphère agri-alimentaire en 2006
(%, maille communale*, seuils naturels de jenks)



Fiche de documentation n° 42

INDICATEUR :	Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de la sphère agricole et agro-alimentaire
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Structure économique</i>

Description de l'indicateur

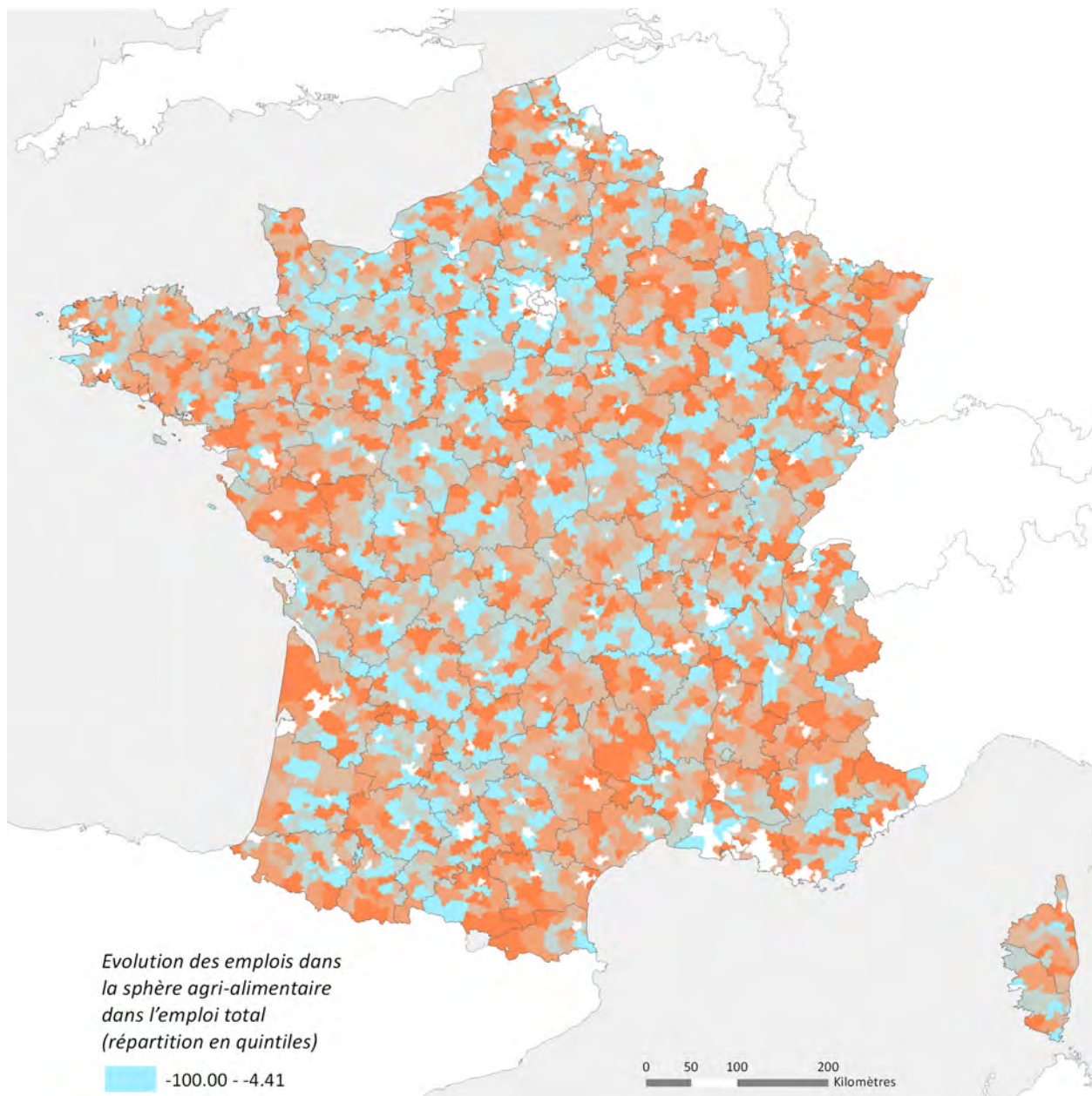
DEFINITION	<i>Taux d'évolution annuel moyen des emplois dans les secteurs A0 (Agriculture, sylviculture, pêche) et B0 (Industries agricoles et alimentaires)</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>A de rares exceptions près, le nombre d'emplois dans l'agriculture diminue dans les territoires ruraux, tandis que les activités de transformation de produits agricoles affichent une dynamique positive, en termes d'emplois, dans bon nombre de territoires. L'indicateur situe dans quelle mesure la sphère agricole et agro-alimentaire participe du développement économique du territoire en créant des emplois, notamment dans la transformation de produits agricoles locaux : il illustre ainsi la compétitivité de cette filière.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les données sur l'emploi utilisées ici ne tiennent pas compte du fait qu'un certain nombre d'entre eux sont à temps partiel, et que certains sont purement saisonniers. De plus, la pluriactivité est largement développée chez les agriculteurs et n'est que partiellement prise en compte dans l'indicateur.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Une valeur élevée de l'indicateur signifie une bonne participation de la filière au développement économique et à la création d'emplois dans le territoire</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – recensements de la population – fichier BTX_TD_EMP2 (année 2006) et tableaux EMP2 (année 1999)</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>Période 1999-2006</i>
PERIODICITE :	<i>L'indicateur est actualisable annuellement</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>2006: http://www.recensement-2006.insee.fr/basesTableauxDetaillesTheme.action?idTheme=8 1999 : les données sont disponibles sur les CD Rom COMMUNES...Références® de l'INSEE</i>

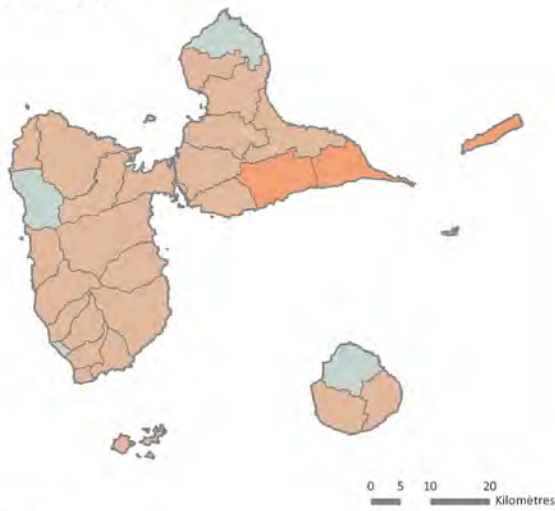
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>La formule de calcul est la suivante : Taux d'évolution = $100 * \{ (\text{emplois 2006 secteurs A0 et B0} / \text{emplois 1999 secteurs A0 et B0})^{1/8} - 1 \}$</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Guihard V., Lesdos C., 2007, L'agriculture sur trente ans : une analyse comparative avec l'industrie et les services, INSEE-Références L'agriculture, nouveaux défis - édition 2007, [en ligne] URL : http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=AGRIFRA07e, Consulté le 16 mars 2011.</i>

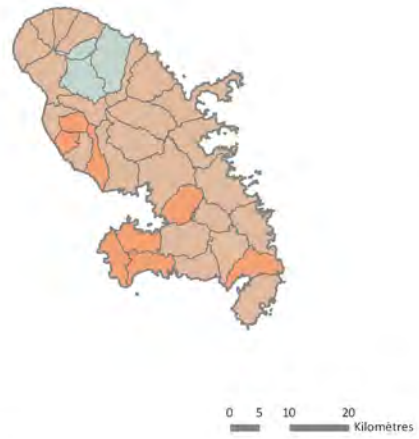


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: INSEE RP 1999-2006 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

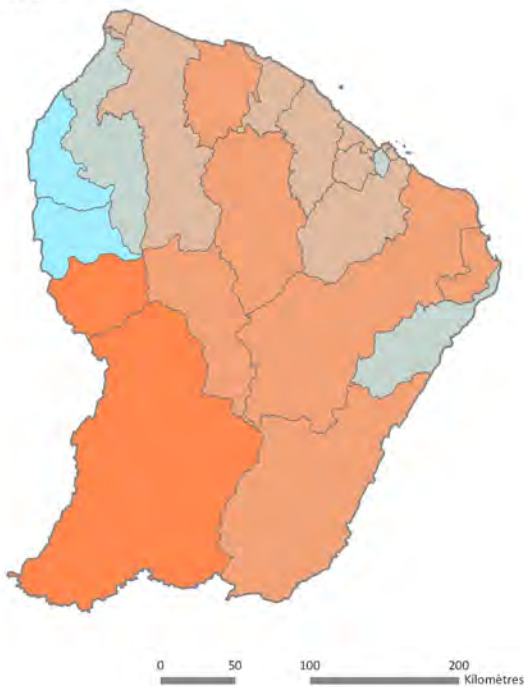
Guadeloupe



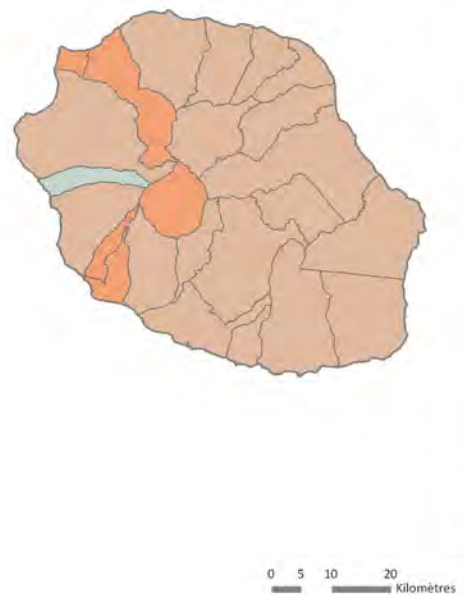
Martinique



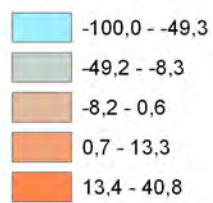
La Guyane



La Réunion



Taux de croissance des emplois de la sphère agri-alimentaire 1999 - 2006
(%, maille communale*, seuils naturels de jenks)



Cemagref Grenoble UR DTM 2011 | Source de données: INSEE, RP 1999 2006 exploitation complémentaire | Limites administratives: © IGN BD Cartho 2011.
* Les 19 communes dotées de moins de 2000 habitants en 2007 (sur les 112 communes des DOM) ont été agrégées de manière raisonnée afin de pouvoir calculer l'indicateur en respectant le seuil de fiabilité statistique de l'exploitation complémentaire du RP.

Fiche de documentation n°43

INDICATEUR :	Taille moyenne des établissements industriels
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Structure économique / Dynamisme entrepreneurial</i>

Description de l'indicateur

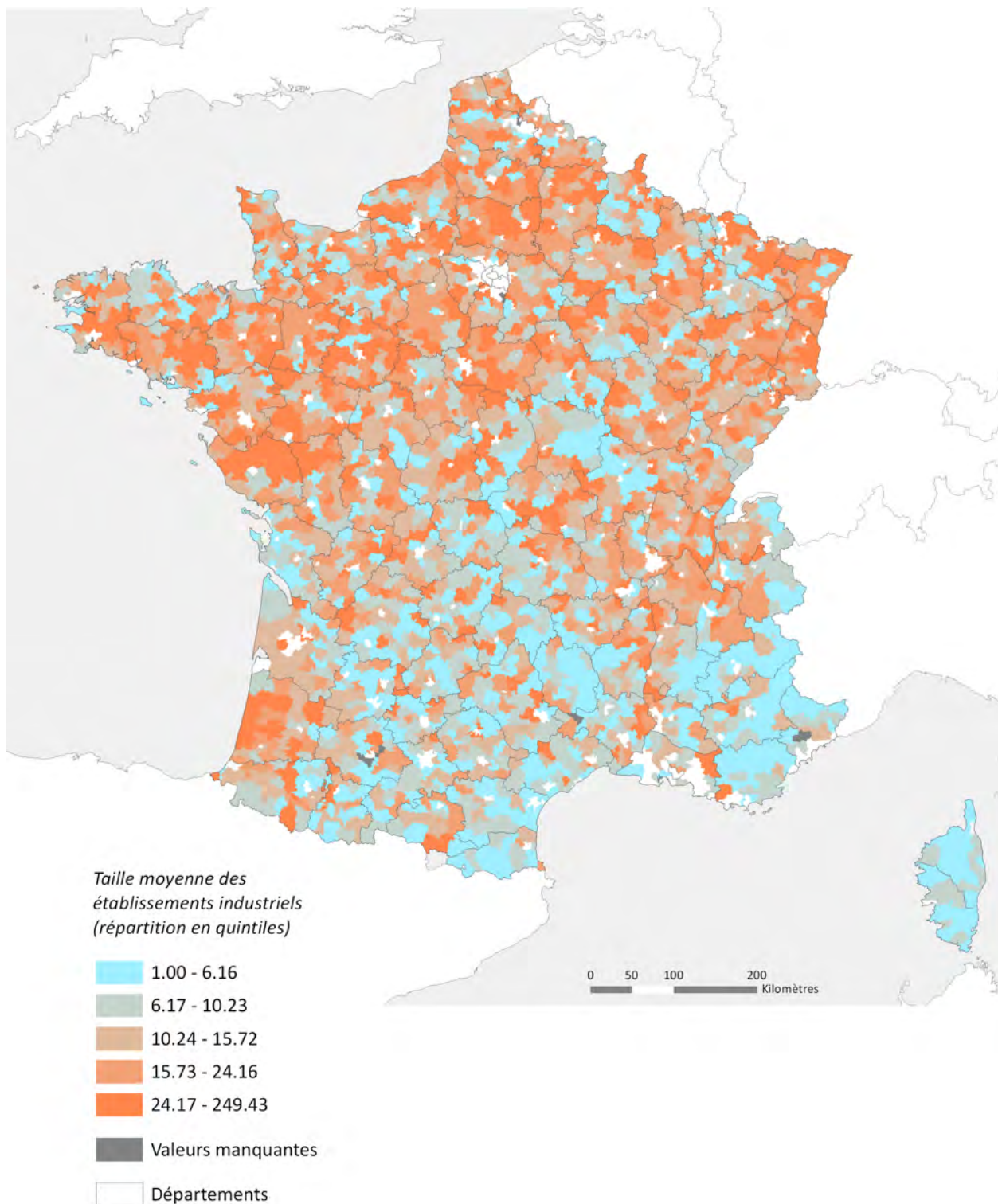
DEFINITION	<i>Taille moyenne des établissements industriels en 2008</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Il s'agit de distinguer les tissus industriels selon qu'ils sont composés majoritairement de TPE ou de PME ou composés de grands établissements.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Comme toutes les moyennes, elle ne nous renseigne pas sur la distribution sous-jacente des tailles d'établissements. A une même valeur de l'indicateur peut correspondre aussi bien un tissu industriel homogène, composé d'établissements dont les tailles sont proches de cette valeur moyenne, ou au contraire un tissu industriel hétérogène, composé d'établissements de tailles bien plus élevées et d'autres de tailles bien plus faibles.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Une valeur élevée de l'indicateur signifie que le tissu industriel du territoire est composé en moyenne d'établissements de taille importante. Cela constitue à la fois une force (ces établissements offrent des salaires plus élevés, ont un moindre risque de défaillance, ...) et une fragilité pour le territoire (effet important sur l'emploi local en cas de fermeture d'un établissement...).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE CLAP – fichier CC_CENET_GEO09.xls</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>31/12/2008</i>
PERIODICITE :	<i>L'indicateur est actualisable annuellement</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=base-cc-demo-entreprises</i>

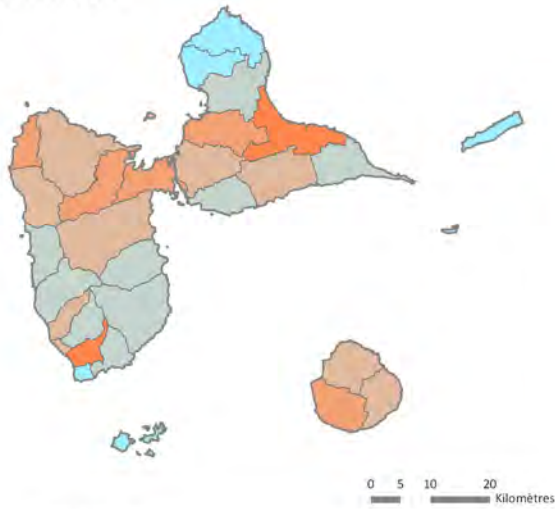
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Indicateur = $ETPBE08 / (ETBE08 - ETBE008)$ Avec ETPBE08 (Postes des Ets actifs de l'industrie au 31/12/2008), ETBE08 (Ets actifs de l'industrie au 31/12/2008) et ETBE008 (Ets actifs de l'industrie sans salarié au 31/12/2008).</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Margirier G., 2007, Taille des entreprises et salaires, Economie et Prévision n°180-181, pp. 39-58, [en ligne] URL : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/27/72/98/PDF/pub07060.pdf, Consulté le 16 mars 2011.</i>

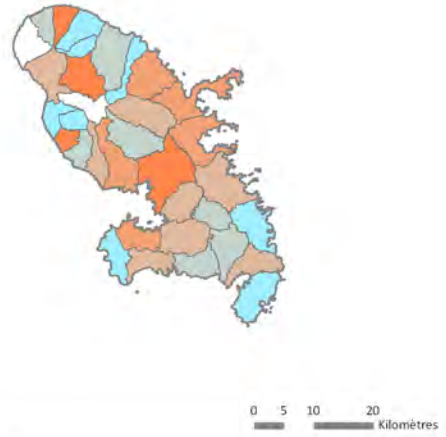


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: INSEE CLAP 2008 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

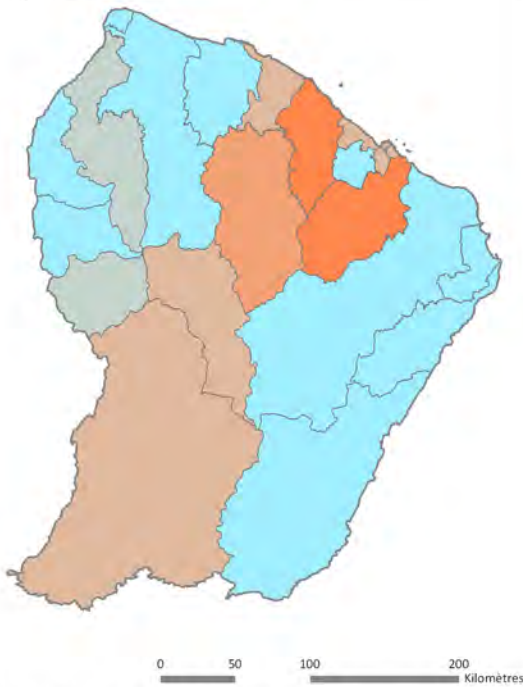
Guadeloupe



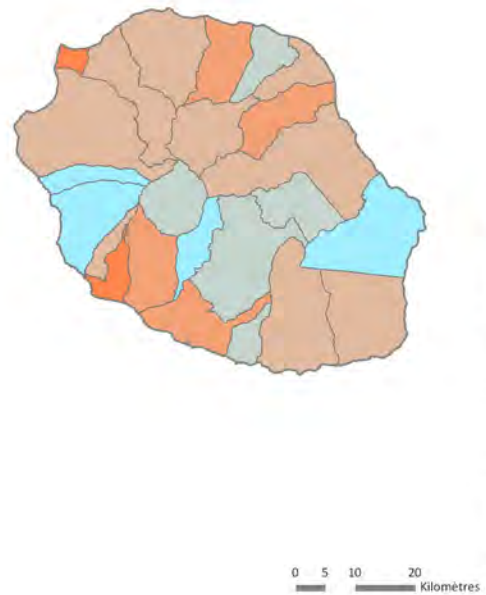
Martinique



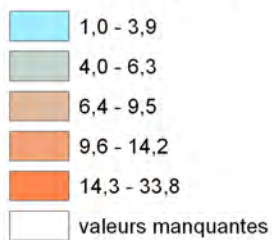
La Guyane



La Réunion



*Taille moyenne des établissements industriels
(maille communale, seuils naturels de jenks)*



Fiche de documentation n° 44

INDICATEUR :	Taux de création d'établissements marchands hors agriculture
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Dynamisme entrepreneurial</i>

Description de l'indicateur

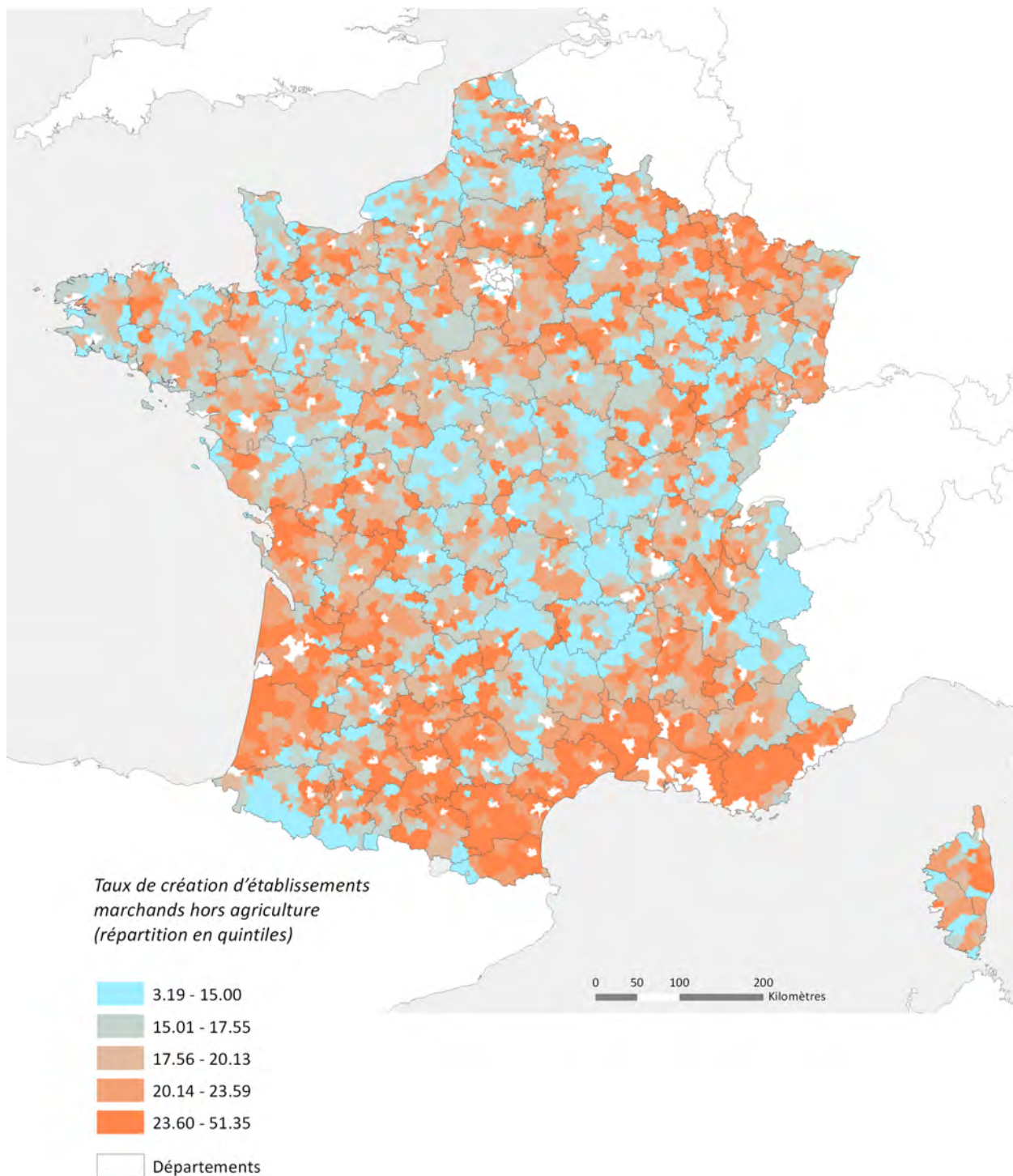
DEFINITION	<i>Le taux de croissance des établissements du champ des activités marchandes hors agriculture (Champ Industrie, Construction, Commerce et Services) mesure la proportion d'établissements créés en 2009 parmi les établissements existants au 1^{er} janvier 2009.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Il permet d'apprécier le dynamisme entrepreneurial sur un territoire, qui fait partie des moteurs de la création d'emploi et de l'innovation. La capacité d'adaptation du tissu économique d'un territoire aux mutations des contextes local, national et international (de la demande, des technologies, de la concurrence, des prix relatifs) est également à mettre en relation avec cet indicateur. Il révèle indirectement la présence d'une combinaison d'éléments favorables à la création d'activité (culture entrepreneuriale locale, dotations factorielles avantageuses, économies de localisation, ...).</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur se focalise sur la création brute d'établissements. Des territoires affichant des valeurs proches de cet indicateur pourront avoir des taux de création net différents, en fonction du taux de défaillance des établissements existants. Le taux de création brute est toutefois fortement corrélé au taux de création nette.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position favorable sur le plan du dynamisme entrepreneurial.</i>

Données mobilisées

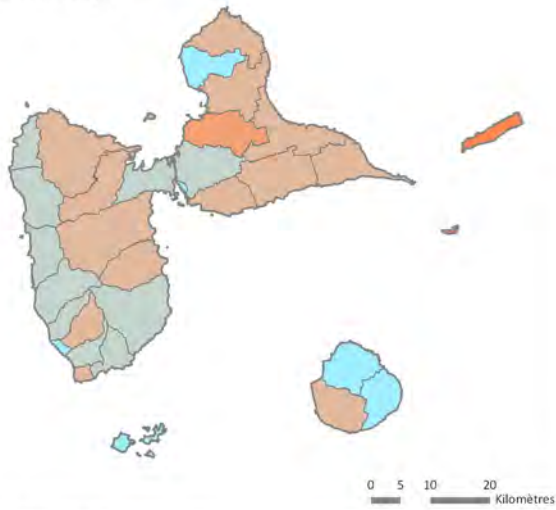
BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE SIRENE – fichier CC_DENTR_GEO.xls</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2009</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-demo-entreprises</i>

Elaboration de l'indicateur

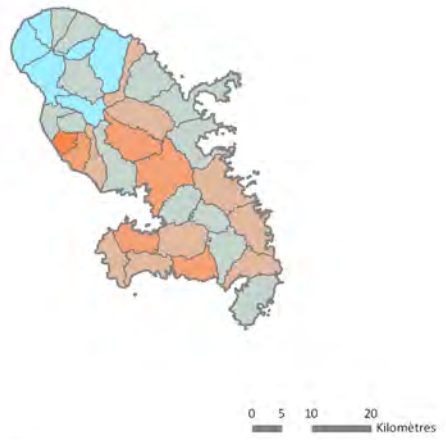
METHODOLOGIE :	<i>Indicateur = 100 * nombre de créations d'établissements en 2009 (définition européenne) / nombre d'établissements en 2009 = 100 * (ETCBE09+ETCCFZ09+ETCGU09) / (ETNBE09+ETNCFZ09+ETNGU09). avec ETNBE09 et ETCBE09 nombre et créations d'établissements de l'industrie, ETNCFZ09 et ETCCFZ09 de la construction, ETNGU09 et ETCGU09 du commerce, des transports et des services divers.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Glaeser E., Kerr, W.R. 2009, Local industrial conditions and entrepreneurship: How much of the spatial distribution can we explain?, Journal of Economics & Management Strategy, Vol. 18, n°3, pp. 623-663 Huiban J-P, Aubert F., Dussol A-M, 2006, La démographie des établissements industriels : une différenciation entre espaces urbains périurbains et ruraux,</i>



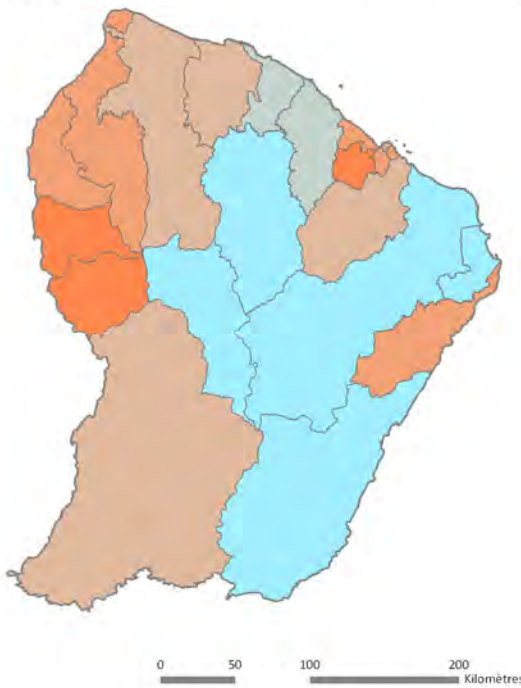
Guadeloupe



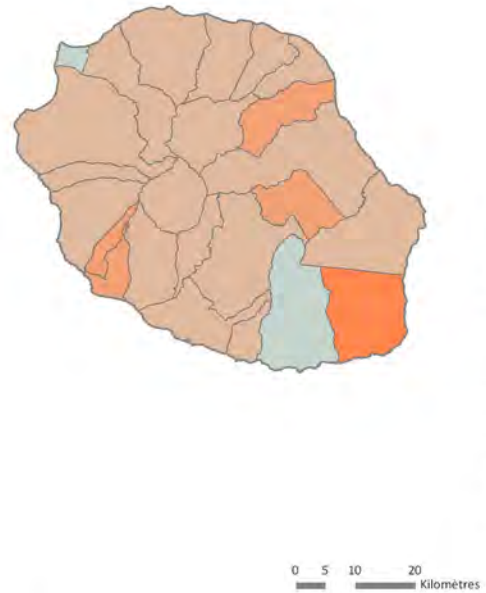
Martinique



La Guyane



La Réunion



Taux de création d'établissements marchands hors agriculture
(%, maille communale, seuils naturels de jenks)



Cemagref Grenoble UR DTM 2011 | Sources de données: INSEE SIRENE 2009 | Limites administratives: © IGN BD Cartho 2011.

Fiche de documentation n° 45

INDICATEUR :	<i>Salaire net horaire moyen des ouvriers non qualifiés</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Compétitivité et potentiel d'innovation</i>

Description de l'indicateur

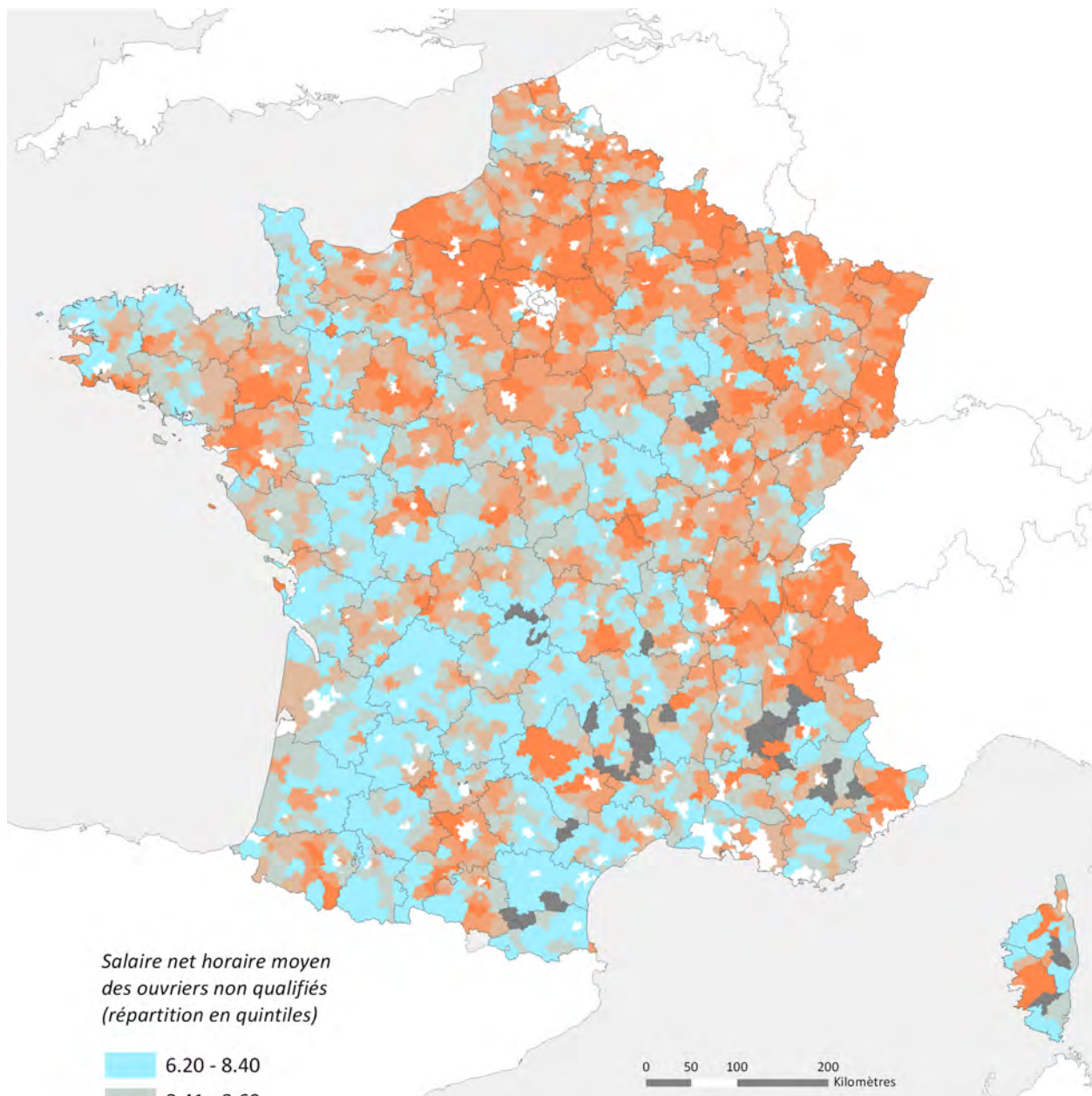
DEFINITION	<i>Salaire net horaire moyen au lieu de résidence des ouvriers non qualifiés travaillant dans des entreprises dont le siège social est en France. Le champ est restreint aux salariés du secteur privé et semi public, à l'exception des agents de l'État, titulaires ou non, des services domestiques et des activités extra-territoriales.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>L'indicateur permet de repérer les territoires où la main-d'œuvre apparaît bon marché, et qui peuvent de ce fait bénéficier d'un avantage en termes de compétitivité par les coûts relativement à ceux où la main-d'œuvre est plus chère.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur ne préjuge pas de la compétitivité globale des activités présentes sur un territoire. Des activités à haute valeur ajoutée peuvent être très compétitives et offrir des salaires très élevés. Il ne préjuge pas non plus de la compétitivité par les coûts dans son ensemble. Des faibles niveaux de salaire peuvent concerner des territoires reculés, où la main-d'œuvre est peu abondante et pour lesquels cet avantage est contrebalancé par l'éloignement des services ou des axes de transport, qui engendrent d'autres coûts.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Une valeur faible de l'indicateur signifie que le territoire bénéficie d'un avantage en termes de compétitivité par les coûts salariaux.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) - Fichier Salariés au lieu de résidence (CC_SALRE_GEO09)</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2008</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>€</i>
PRODUCTEUR :	<i>Insee (DADS)</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-salaire-net-horaire-moyen</i>

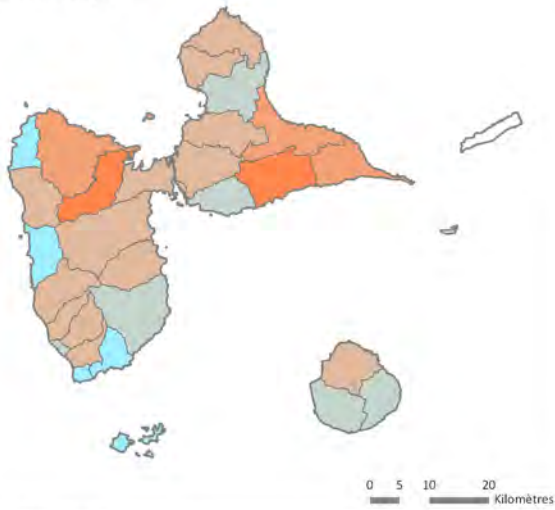
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est égal à la variable SNHMTO08 du fichier. Pour des raisons de représentativité statistique, l'indicateur concerne des cantons pris en entier, dont certains ne sont pas entièrement ruraux.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Gagné C., Goffette-Nagot F., 2008, Localisation rurale des activités industrielles. Que nous enseigne l'économie géographique ? Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement, 87(2), 101-130, [en ligne] URL : http://www.raestud.eu/pdf/101_130_Gaigne.fm.pdf, Consulté le 16 mars 2011.</i>

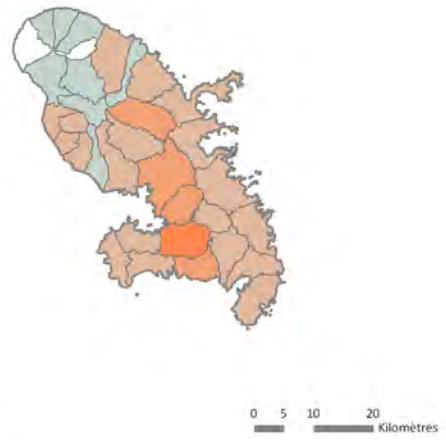


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: INSEE DADS 2008 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

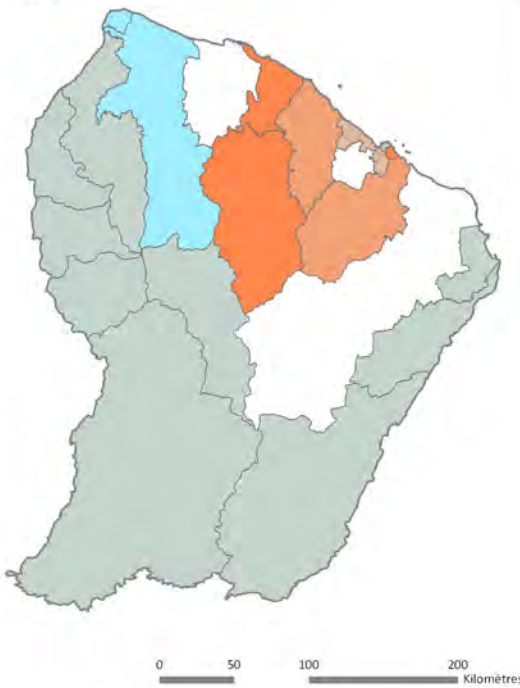
Guadeloupe



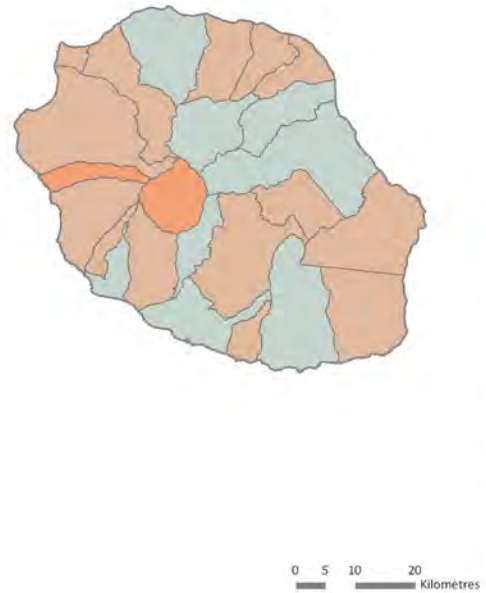
Martinique



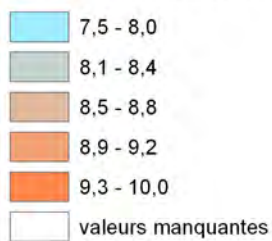
La Guyane



La Réunion



*Salaire net moyen des ouvriers non qualifiés
(euros, maille communale, seuils naturels de jenks)*



Fiche de documentation n° 46

INDICATEUR :	<i>Part des cadres des fonctions métropolitaines</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Compétitivité et potentiel d'innovation</i>

Description de l'indicateur

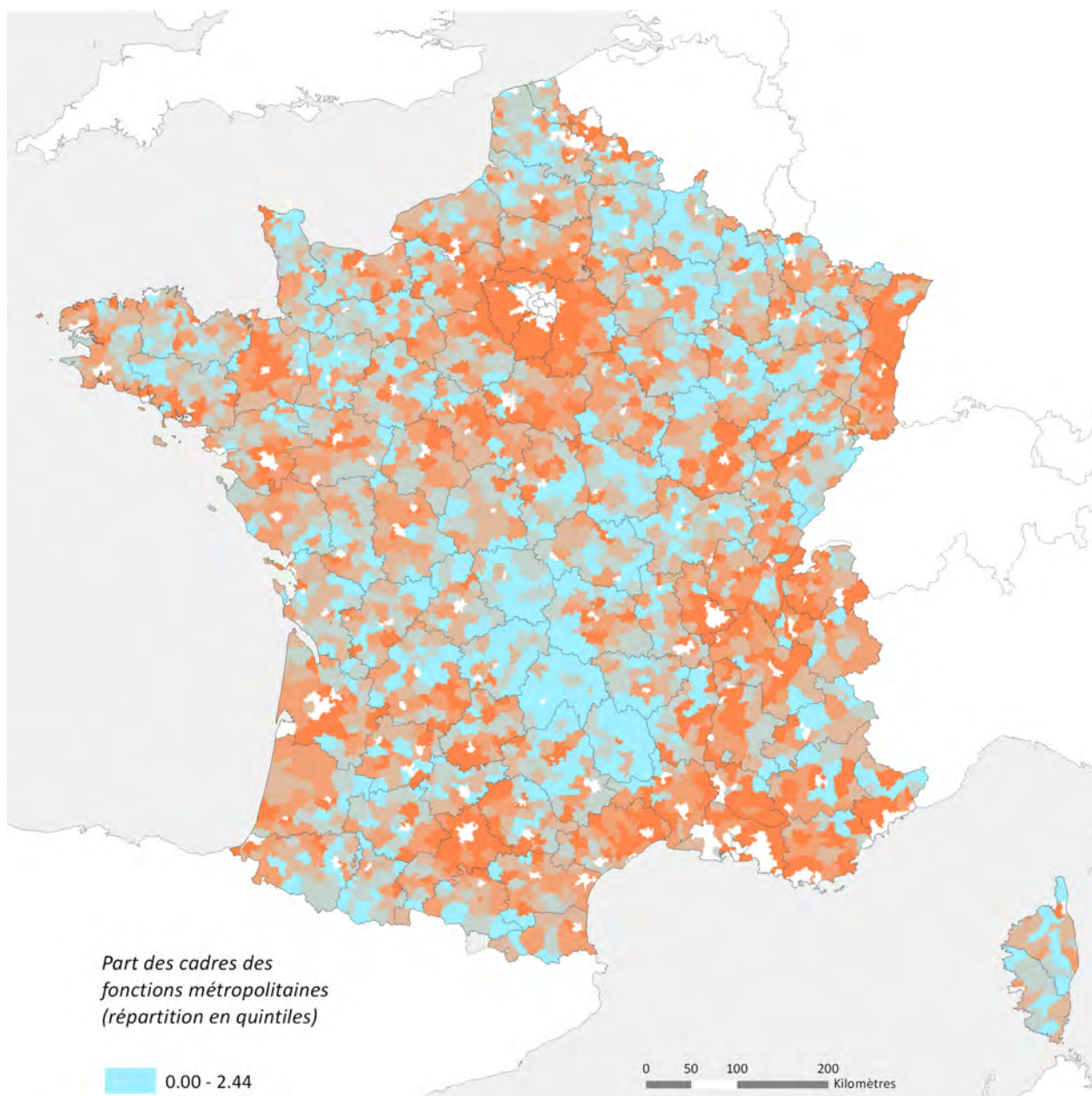
DEFINITION	<i>Part des cadres exerçant leur emploi dans des fonctions conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs dans l'ensemble des emplois parmi les actifs occupés au lieu de travail.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>En s'attachant aux emplois de cadres des fonctions dites métropolitaines, l'indicateur vise à refléter le potentiel de développement d'un territoire, du fait de la place que prend l'innovation dans ces fonctions et de leur rôle d'entraînement sur d'autres fonctions productives. Ces emplois se concentrent dans les agglomérations, mais il est intéressant de situer si ces emplois se diffusent dans des territoires ruraux, car ils sont de nature à favoriser le développement économique et la création d'emploi.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur a été conçu par l'Insee pour caractériser les fonctions des grandes aires urbaines et identifier parmi elles les aires métropolitaines, qui concentrent les activités sujettes aux économies d'agglomération les plus fortes.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient que le territoire est en position favorable vis-à-vis des questions illustrées par l'indicateur.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=analyse</i>

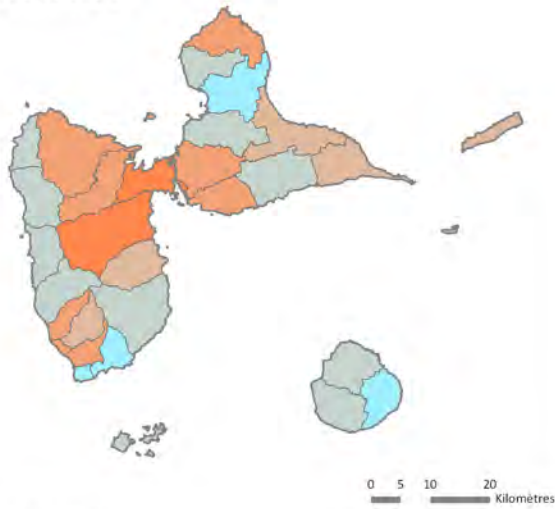
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est identique à l'indicateur 'Potentiel de développement' retenu dans la liste des indicateurs territoriaux de développement durable DATAR-CGDD. Il est calculé par l'INSEE à partir de données des recensements détaillés selon les postes de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS-2003 et selon les secteurs de la NAF.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Van Puymbroeck C., Reynard R., 2010, Répartition géographique des emplois : les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision, INSEE Première n° 1278, février 2010, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1278, Consulté le 16 mars 2011. Brutel C., 2011, Un maillage du territoire français. 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines, INSEE Premières n°1333, janvier 2011, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1333, Consulté le 16 mars 2011.</i>

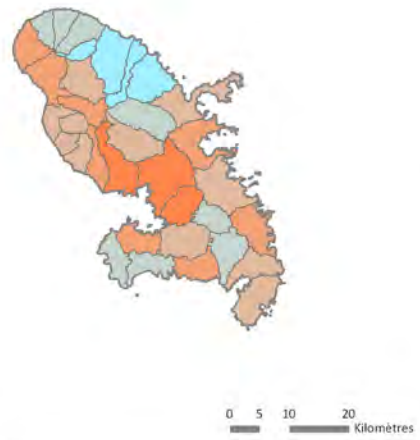


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: Insee RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

Guadeloupe



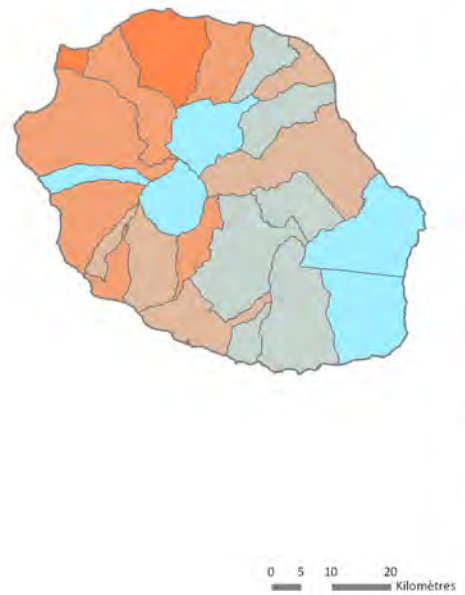
Martinique



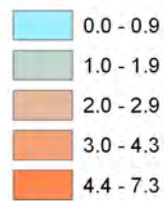
La Guyane



La Réunion



Part de cadres des fonctions métropolitaines en 2007
(%, maille communale*, seuils naturels de Jenks)



Cemagref Grenoble UR DTM 2011 | Source de données: INSEE, RP 1999 2006 exploitation complémentaire | Limites administratives: © IGN BD Cartho 2011.
* Les 19 communes dotées de moins de 2000 habitants en 2007 (sur les 112 communes des DOM) ont été agrégées de manière raisonnée afin de pouvoir calculer l'indicateur en respectant le seuil de fiabilité statistique de l'exploitation complémentaire du RP.

Fiche de documentation n° 47

INDICATEUR :	<i>Indice de diversification industrielle</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Compétitivité et potentiel d'innovation / Stabilité économique</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<i>Indice d'entropie des emplois au lieu de travail des 14 secteurs d'activité industrielle (BZ, CA, CB, CC, CD, CE, CF, CG, CH, CI, CJ, CK, CL, CM) de la Nomenclature Agrégée en 38 postes de l'INSEE en 2007. Il s'agit d'un indicateur standard de diversification des activités économiques, qui est ici normalisé pour être compris entre 0 et 1. La valeur 0 correspond à une spécialisation totale dans un secteur industriel unique, qui concentre alors 100% de l'emploi. La valeur 1 indique un degré maximal de diversification, qui correspond à une équirépartition des emplois entre les 14 secteurs.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>La diversification constitue un facteur de stabilité pour l'emploi industriel du territoire face aux risques de chocs économiques sectoriels. Inversement, une forte spécialisation industrielle peut être le reflet d'avantages économiques (dénommés « économies de localisation ») associés à l'agglomération des établissements appartenant à un même secteur industriel (échanges d'informations et de main-d'œuvre qualifiée, réduction et partage de certains coûts, ...). Le resserrement sur les secteurs industriels est justifié, d'une part du point de vue de la stabilité économique de par leur plus grande sensibilité à la concurrence internationale et aux risques de délocalisation, et d'autre part du point de vue de la compétitivité économique par le fait que les économies de localisation s'expriment principalement dans les secteurs industriels.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur a une interprétation ambivalente selon que l'on se réfère aux questions de compétitivité ou de stabilité économique.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Sur le registre de la stabilité économique, une valeur élevée indique un tissu industriel local relativement protégé des chocs sectoriels, ce qui constitue un atout, tandis qu'une valeur faible signale un risque important en cas de forte concurrence sur le secteur concerné. Sur le registre de la compétitivité, une valeur élevée signale potentiellement la présence d'économies de localisation dans une industrie particulière, ce qui constitue un atout.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE – Recensement de la population – BTX_TD_EMP2_2007.xls</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Sans unité</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.recensement.insee.fr/basesTableauxDetailliesTheme.action?idTheme=8

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :

Calcul de l'indice d'entropie au sein du canton i :

$$H_i = - \sum_{j=1}^k [(E_{ij}/E_i) \log(E_{ij}/E_i)] / \log(k)$$

où j correspond à chacun des k secteurs d'activités industrielles (BZ, CA, CB, etc.)

E_i : emploi total dans des activités industrielles au sein du canton i

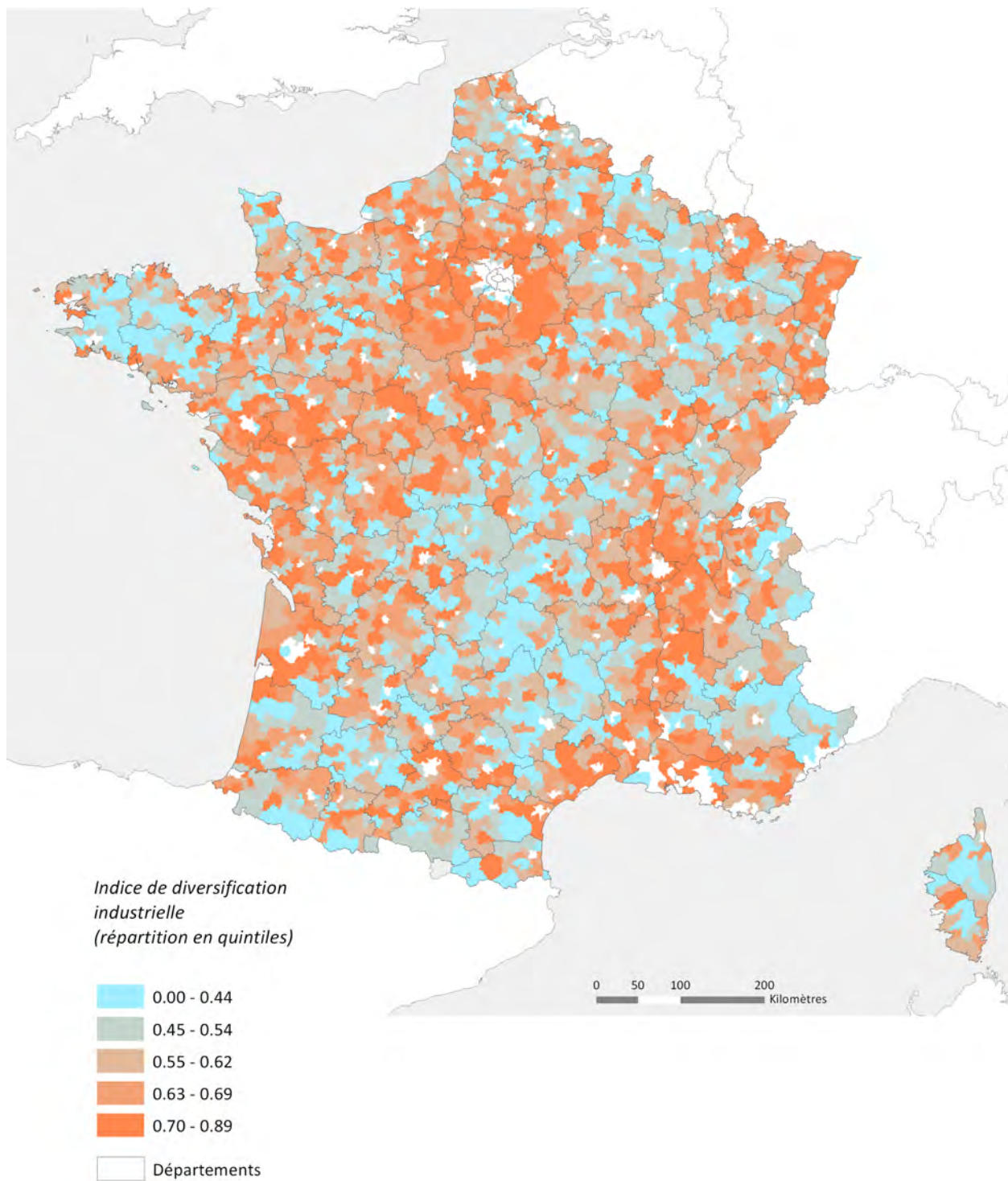
E_{ij} : emploi dans les activités industrielles du secteur j au sein du canton i .

Le $\log(0)$ est indéfini. Ainsi, lorsque la part d'emploi d'un secteur est nulle, la valeur 0 a été remplacée par 0.0001. Cette approximation est communément admise et ne met pas en question la fiabilité de l'indicateur.

REFERENCES

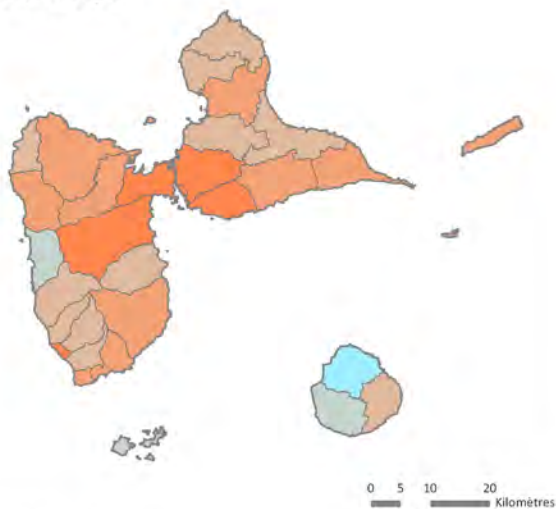
BIBLIOGRAPHIQUES :

Dissart, J.-C., 2003, *Regional Economic Diversity and Regional Economic Stability : Research Results and Agenda*, *International Regional Science Review* 2003 / 26, pp. 423-446.

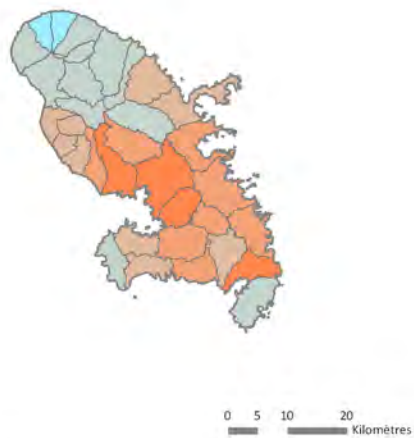


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: Insee RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

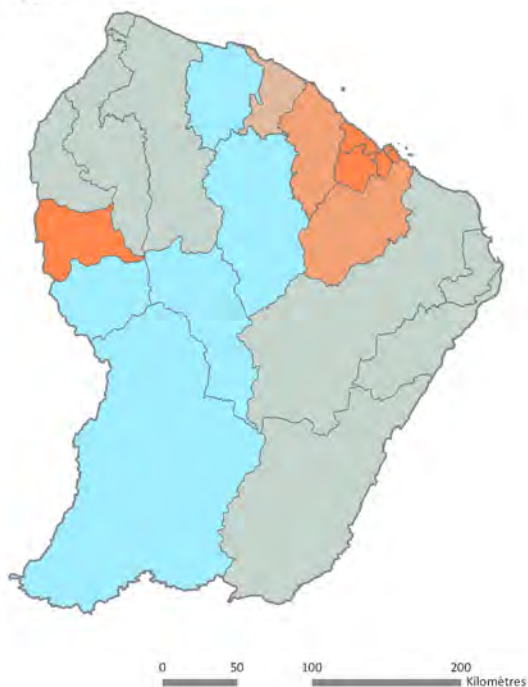
Guadeloupe



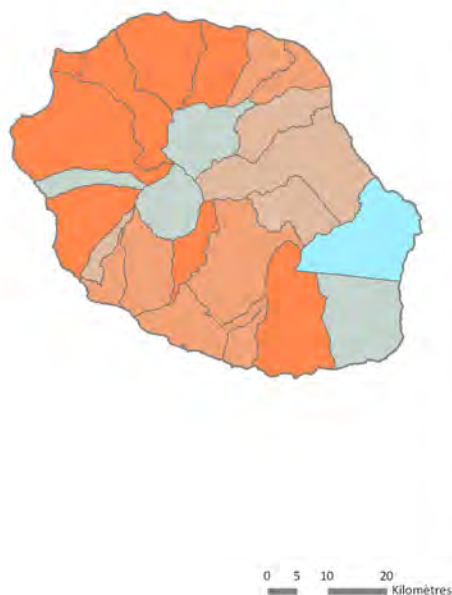
Martinique



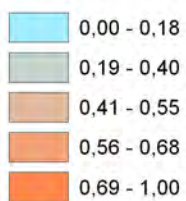
La Guyane



La Réunion



*Indice de diversification industrielle
(maille communale*, seuils naturels de Jenks)*



Fiche de documentation n° 48

INDICATEUR :	Part des emplois publics
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Stabilité économique</i>

Description de l'indicateur

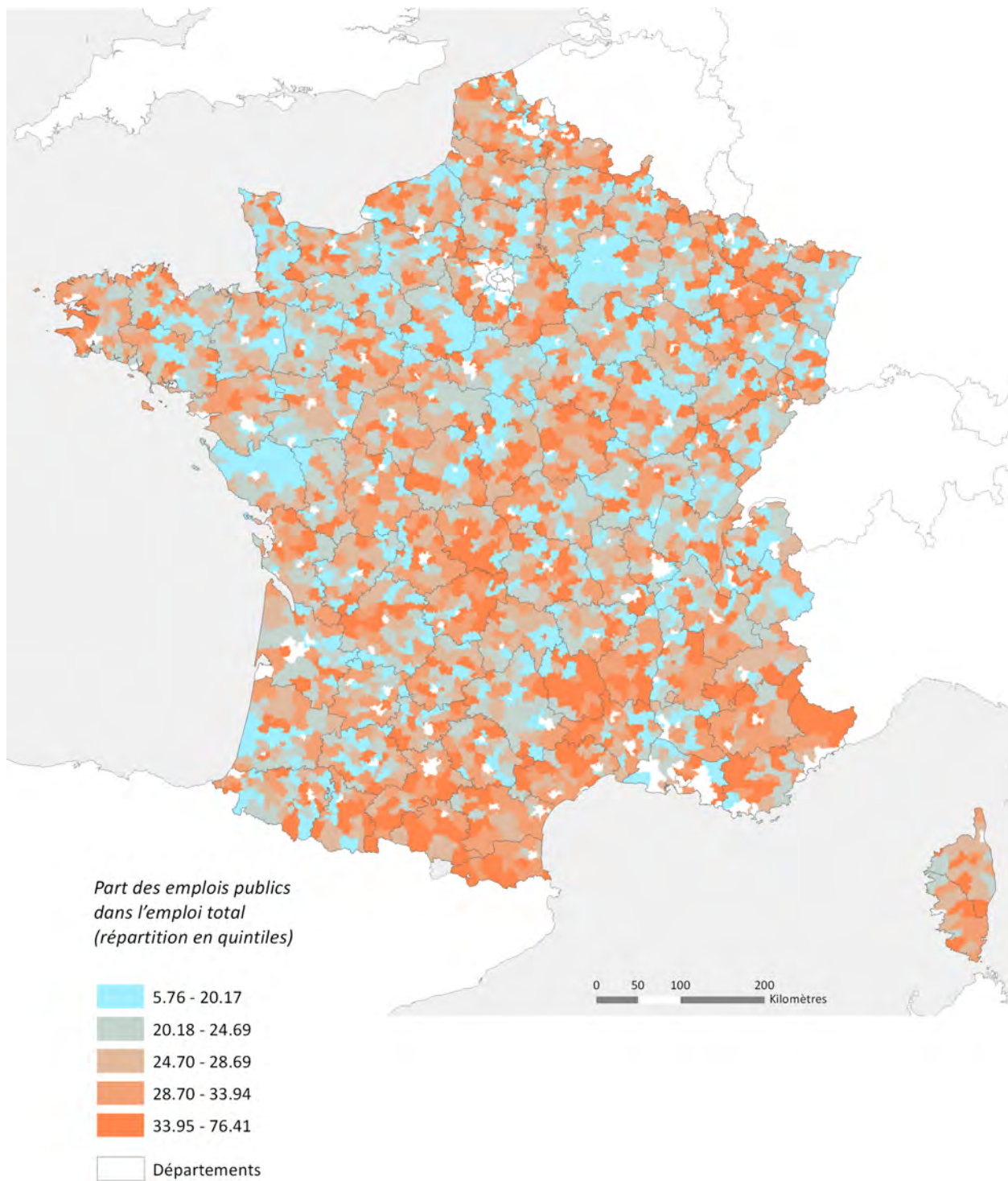
DEFINITION	<i>Part des emplois publics (Administration publique, Enseignement, Santé humaine et action sociale) dans l'emploi total au lieu de travail en 2007.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>L'emploi des secteurs marchands est directement soumis à la conjoncture économique, tandis que l'emploi administré obéit en premier lieu à une logique politique plus orientée sur des préoccupations d'équité. Les territoires dans lesquels une part importante de l'emploi est administrée bénéficient à ce titre d'une protection relative de leur emploi en cas de crise et de récession économique.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Il s'agit ici d'une protection potentielle, qui n'est opérante que dans le cas où les décisions politiques sont contra-cycliques. Par ailleurs, certaines activités des sections O, P, Q dépendent de la demande locale et du niveau de revenu des ménages et seront affectés par une baisse d'emploi dans les autres sections de l'économie locale.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Une valeur élevée de l'indicateur indique une relative protection de l'emploi local en cas de crise ou récession économique.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE RP – fichier BTX_CC_EMP_2007.xls</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=base-cc-emploi-pop-active</i>

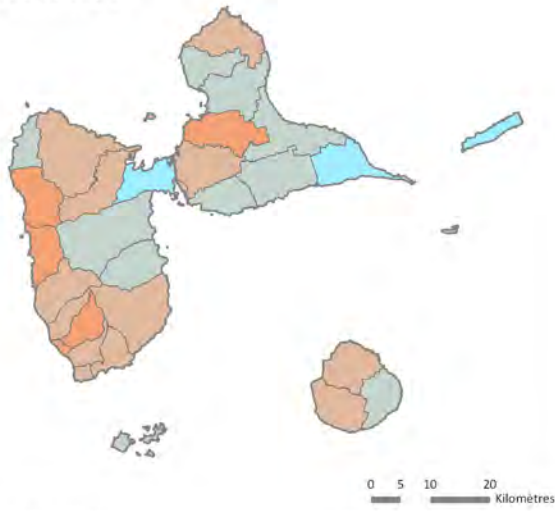
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est calculé à partir des variables C07_EMPLT_APESAS (Emplois au lieu de travail Administration publique – section O, Enseignement – section P, Santé, Action sociale – section Q) et C07_EMPLT (emplois au lieu de travail).</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Davezies L., 2008, La République et ses territoires: La circulation invisible des richesses, La république des idées, Ed. Seuil, Paris.</i>

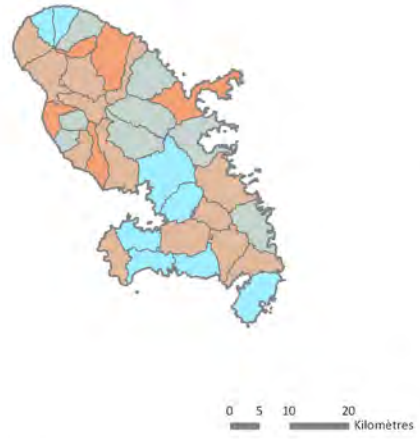


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: Insee RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

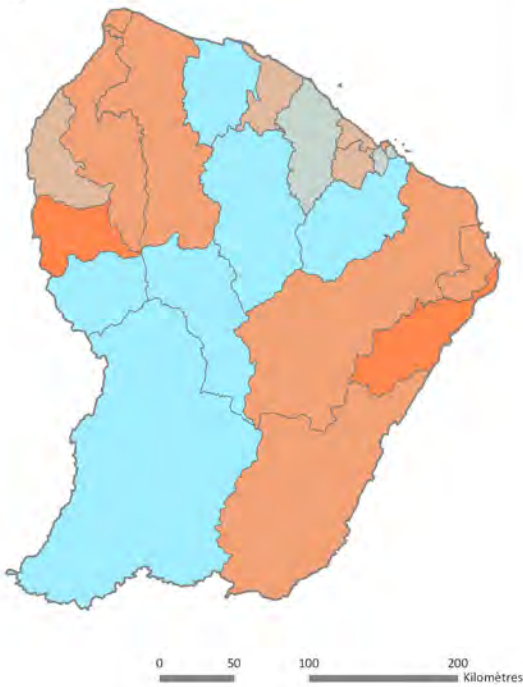
Guadeloupe



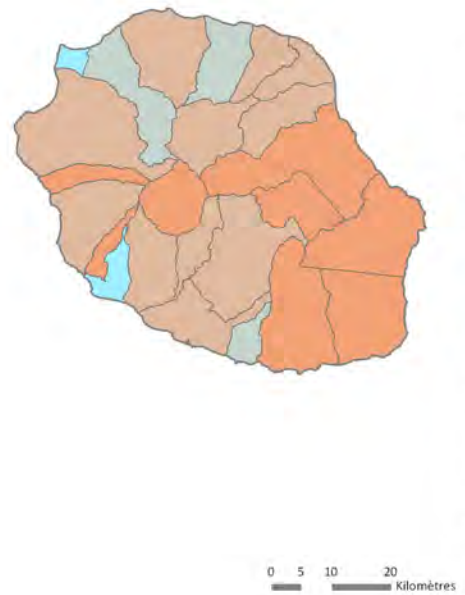
Martinique



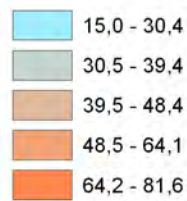
La Guyane



La Réunion



Part des emplois publics
(%, maille communale*, seuils naturels de jenks)



Fiche de documentation n° 49

INDICATEUR :	<i>Part des retraités dans la population de plus de 15 ans</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Appareil productif - Stabilité économique</i>

Description de l'indicateur

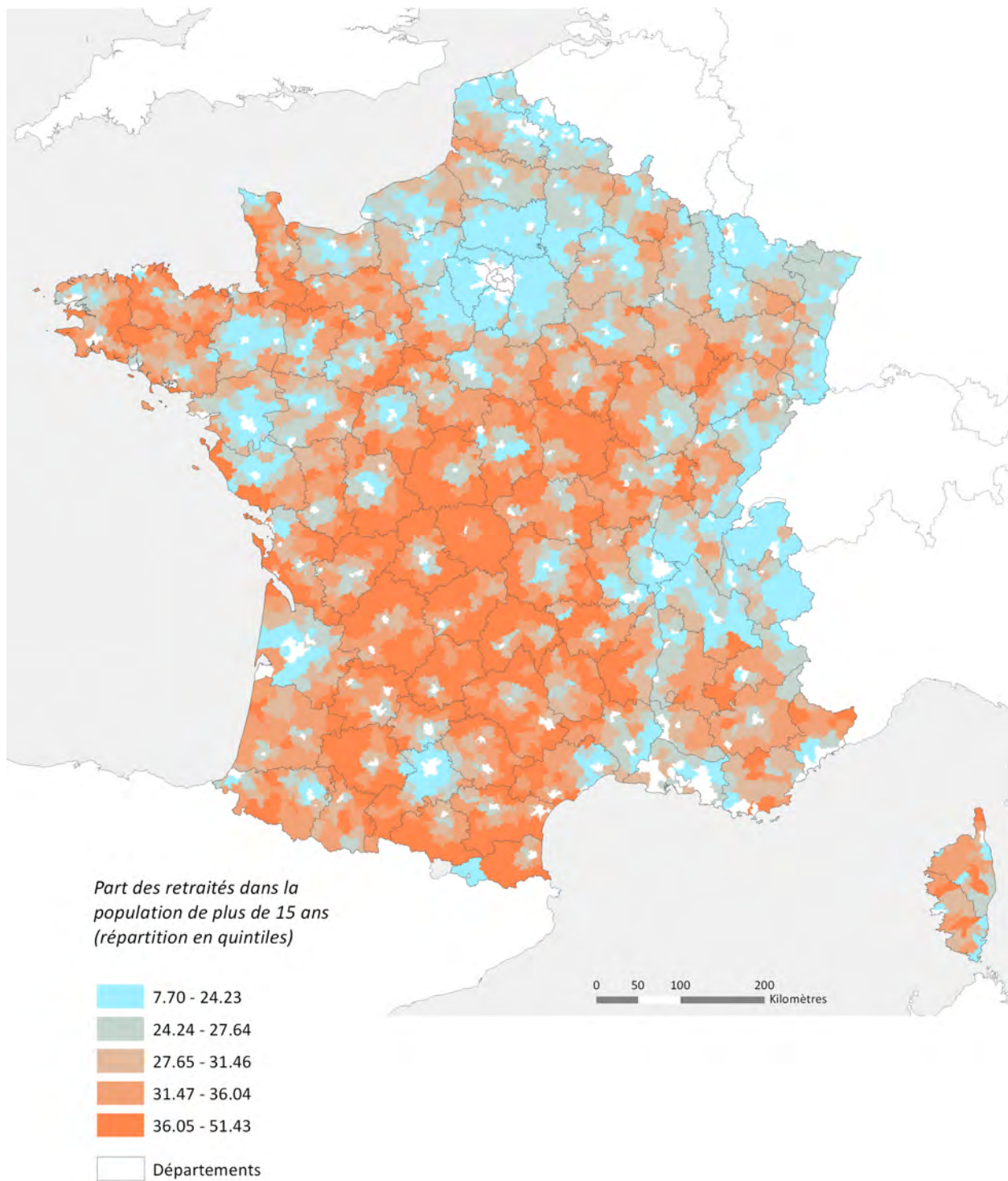
DEFINITION	<i>Part des retraités dans la population de plus de 15 ans au lieu de résidence en 2007</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Sur les territoires, les dépenses des ménages retraités contribuent au développement des activités présentes. Les revenus des retraités dépendent essentiellement de mécanismes de transferts organisés au niveau national. Les territoires dans lesquels une part importante de la population est à la retraite bénéficient ainsi de revenus externes favorables au développement des activités présentes. Les retraités contribuent ainsi à atténuer les chocs économiques affectant les revenus des actifs.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur ne tient pas compte de la propension des retraités à consommer localement. Par ailleurs, les activités non présentes constituent une part souvent significative et quelquefois dominante de l'emploi des territoires et ils ne sont pas concernés par cette relative protection.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Une valeur élevée de l'indicateur indique une relative protection de l'emploi local en cas de crise ou de récession économique.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INSEE RP – fichier BTX_CC_POP_2007.xls</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?req_id=99&ref_id=base-cc-evol-struct-pop</i>

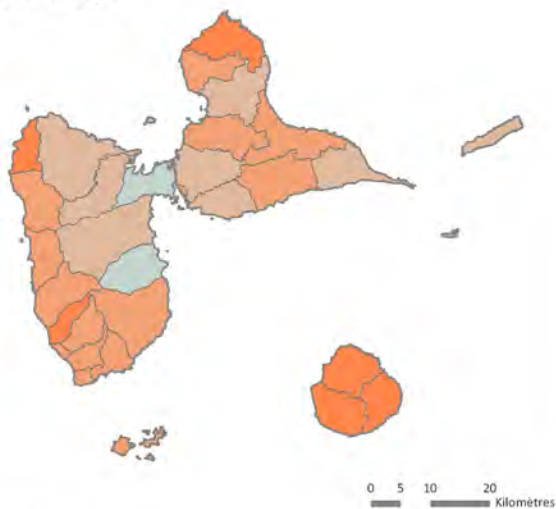
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>L'indicateur est calculé à partir des variables C07_POP15P_CS7 (population de 15 ou plus retraités) et C07_POP15P (population de 15 ans ou plus).</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Davezies L., 2008, La République et ses territoires: La circulation invisible des richesses, La république des idées, Ed. Seuil, Paris.</i>

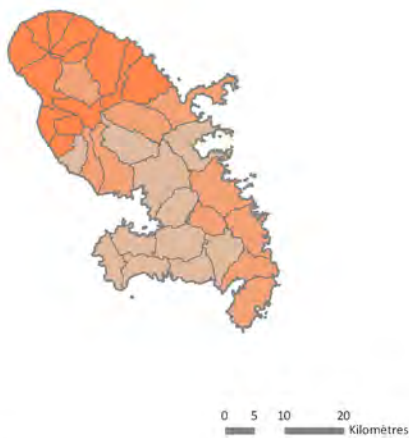


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: INSEE RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

Guadeloupe



Martinique



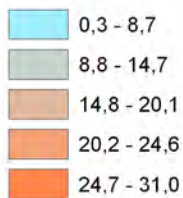
La Guyane



La Réunion



Part des retraités dans la population
(%, maille communale*, seuils naturels de jenks)



Emploi et activité économique

Tourisme

Fiche de documentation n° 50

INDICATEUR :	Capacité d'hébergement touristique
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Tourisme</i>

Description de l'indicateur

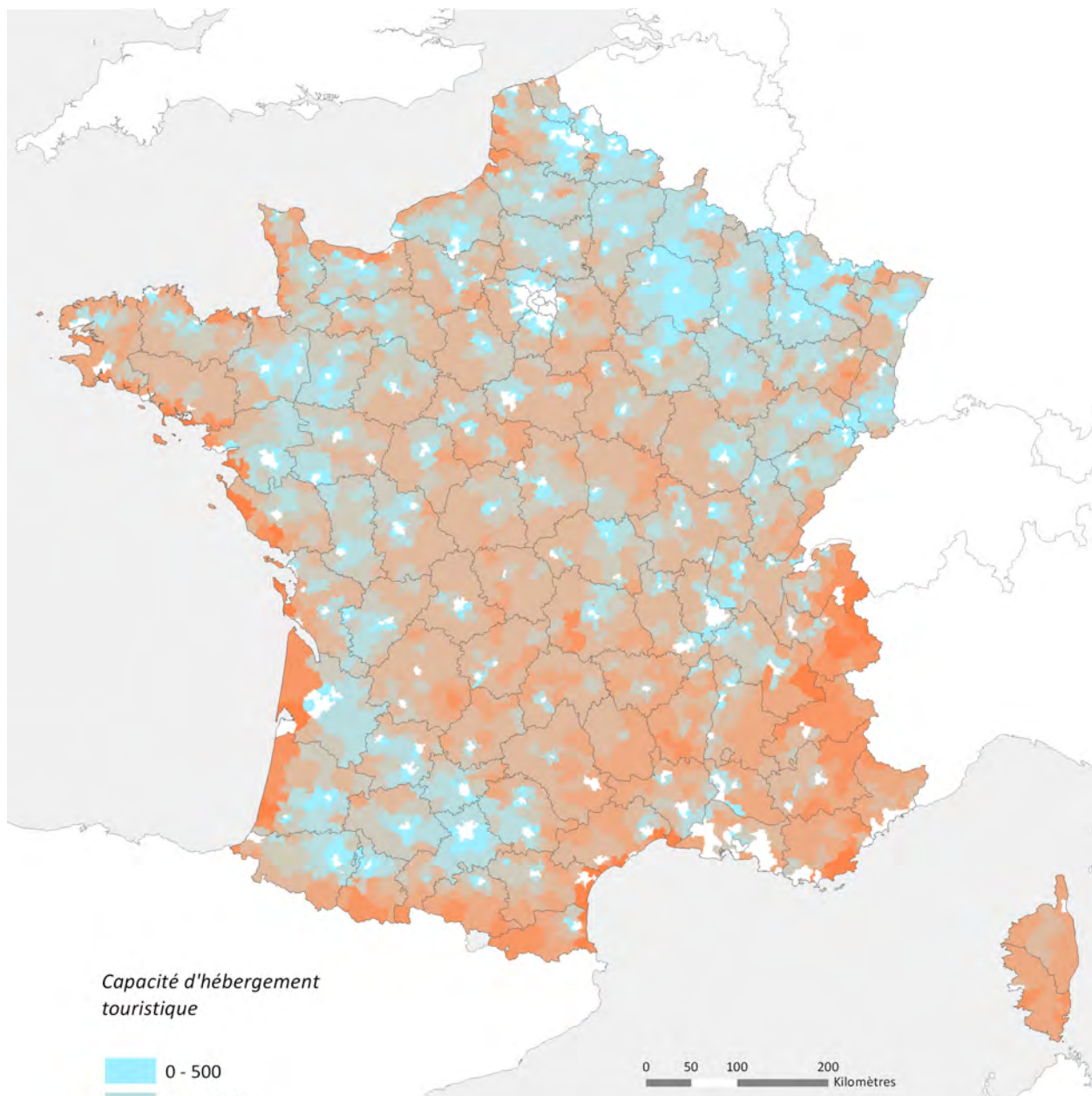
DEFINITION	<i>Cet indicateur correspond à la capacité d'hébergement touristique totale (en nombre de lits).</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Il permet de juger du niveau d'équipement en hébergements touristiques marchands et non marchands des cantons métropolitains. Il est fait l'hypothèse que cette capacité d'hébergement reflète assez bien la fréquentation touristique.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur sous-évalue l'offre d'hébergement touristique réelle. En effet, il est calculé à partir des données connues et fiables, mais extraites de deux bases de données complémentaires (nombres de lits en hôtels classés, campings classés (DGCIS) et résidences secondaires (INSEE)). Le nombre de résidences secondaires reflète non seulement les logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances mais il comprend également les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques avec une incertitude pour les chambres d'hôtes. Cette incertitude risque de légèrement sous-estimer l'hébergement marchand (moins que 5%). De plus, l'indicateur n'intègre pas la capacité en hôtels et campings non classés.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs les plus élevées de l'indicateur signifient les territoires avec la plus grande capacité d'hébergement touristique.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Enquête tourisme Recensement de la population</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Nombre de lits</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE, DGCIS, Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=tourisme&reg_id=99

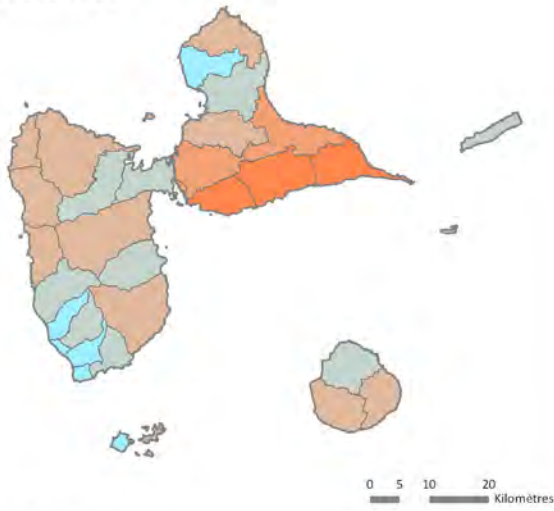
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Nombre de lits total = (Nombre de chambres d'hôtels classés x 2) + (Nombre d'emplacements de campings classés x 3) + (Nombre de résidences secondaires x 5)</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2009, Mémento du tourisme, [en ligne] URL : http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/memento/memento_2009.php, Consulté le 16 mars 2011.</i>

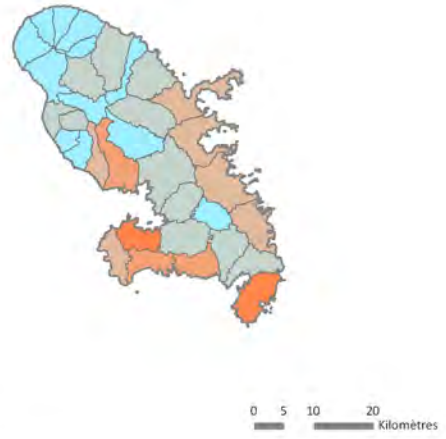


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: DGCIS 2007, Insee RP 2007 | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

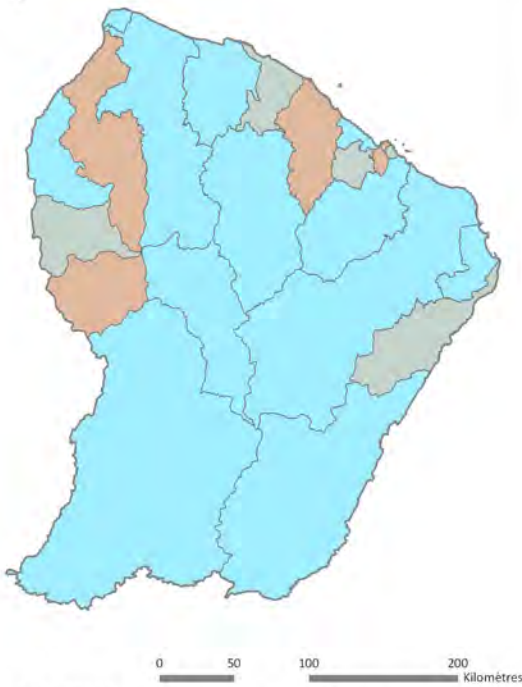
Guadeloupe



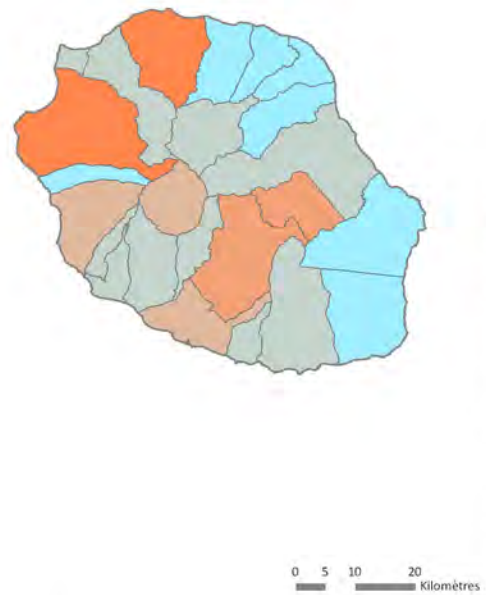
Martinique



La Guyane

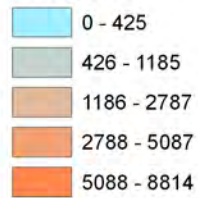


La Réunion



Capacité d'hébergement touristique
(nombre de lits, maille communale, seuils naturels de jenk)

CAP_HEB



Fiche de documentation n° 51

INDICATEUR :	<i>Poids relatif de l'emploi touristique</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Tourisme</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<i>Cet indicateur est un quotient de localisation. Il compare la concentration de l'emploi touristique au sein du canton à la moyenne nationale.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Il permet de caractériser les cantons en fonction de l'importance de l'emploi touristique, comparativement aux autres cantons de France.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<p><i>Cet indicateur présente plusieurs limites, tenant à la difficulté de délimitation des activités touristiques et d'estimation de l'emploi touristique (Baccaini et al., 2006) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Concernant la délimitation des activités touristiques, le choix a été fait de prendre en compte les activités NAF rév. 2 considérées comme relatives aux "hébergements touristiques", à la "restauration & cafés", aux "autres activités touristiques" par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS, 2011), à l'exception du secteur 96.02B (NAF rév.2), jugé avant tout résidentiel. Ce choix considère les activités comme touristiques sans prendre en compte leur part effective touristique ou résidentielle. Il s'agit donc d'une simplification et d'une approximation d'emploi touristique.</i> <i>• Concernant l'estimation de l'emploi touristique, le choix a été de considérer la totalité de l'emploi salarié des activités retenues comme touristiques (statistique annuelle de Pôle emploi), sachant que la base ne considère pas l'emploi du secteur public dont une part est également liée au tourisme. A cette base a été ajouté le nombre d'entreprises unipersonnelles (stock sur la base SIRENE sur la démographie des entreprises). Concernant les entreprises unipersonnelles, une incertitude demeure quant à la bonne prise en compte des "disparitions" d'entreprises. Il est donc possible que le nombre d'entreprises unipersonnelles soit légèrement surestimé. Egalement, la base de données du Pôle Emploi est constituée par un travail d'enquête soulevé le 31 décembre, menant à un biais de données en conséquence de la saisonnalité du tourisme.</i> <i>• La facilité d'interprétation de l'indicateur est en même temps sa faiblesse : dans la littérature, l'interprétation des quotients de localisations est effectuée de différentes façons en utilisant des seuils variés. Ainsi, la sur- ou la sous-représentation ne sont pas établies définitivement et restent floues.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>Indicateur > 1 : sur-représentation locale du secteur touristique par rapport à la moyenne nationale</i></p> <p><i>Indicateur = 1 : poids du secteur touristique identique à la moyenne nationale</i></p> <p><i>Indicateur < 1 : sous-représentation locale du secteur touristique par rapport à la moyenne nationale</i></p>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Base Démographie des entreprises et des établissements (INSEE, SIRENE) Statistique annuelle de l'emploi salarié (Pôle emploi).</i>
COUVERTURE :	<i>France (Métropole, DOM) ;</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2007 (base Pôle emploi) et 2008 (SIRENE)</i>

PERIODICITE :	Annuelle
UNITE DE MESURE :	Sans unité
PRODUCTEUR :	INSEE Pôle emploi
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=fd-sidemo08&page=fichiers_detail/sidemo08/telechargement.htm http://info.assedic.fr/unistatis/index.php?idmenu=12417&idarticle=12346&chemin=10491 12226 12417

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :

1. Délimitation des activités touristiques

Les activités NAF rév. 2 considérées comme touristiques sont les suivantes :

NAF rév. 2	
Hébergements	
55.10 Z	Hôtels et hébergements similaires
55.20 Z	Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée
55.30 Z	Terrains de camping et parcs pour caravane ou véhicules de loisirs
Restauration & cafés	
56.10 A	Restauration traditionnelle
56.10 B	Cafétérias et autres libres-services
56.10 Cp	Restauration de type rapide
56.30 Z	Débits de boissons
Autres activités touristiques	
49.39 C	Téléphériques et remontées mécaniques
79.11 Z	Activités des agences de voyages
79.12 Z	Activités des voyagistes
79.90 Z	Autres services de réservation et activités connexes
96.04 Z	Entretien corporel

La liste des activités touristiques établie par la DGCIS a été modifiée. Certaines activités très orientées vers la demande résidentielle (activités culturelles, récréatives et sportives (NAF rev. 2 codes 92.3 Ap – 92.7 Cp) et de soins de beauté (96.02 B)) ont été exclues, ainsi que les activités liées au transport, qui ne sont pas nécessairement implantées sur les territoires d'accueil ou de destination du tourisme. Ainsi, les activités prises en compte reflètent les activités implantées sur un territoire qui ciblent de manière particulière la demande touristique.

1. Calcul de l'emploi touristique au sein du canton i pour les années 2000 et 2008 :

$$E_{Ti} = \sum_{j=1}^{12} (E_{ij} + N_{ij})$$

où j correspond à chacun des 12 secteurs d'activités touristiques cités ci-dessus

E_{ji} : emploi salarié au sein des activités du secteur j et du canton i au 31 décembre 2007

N_{ji} : nombre d'entreprise unipersonnelle, c'est-à-dire de taille = 00 (salarié) au sein des activités du secteur j et du canton i au 1^{er} janvier 2008

2. Calcul de l'indicateur au sein du canton i :

$$P_{Ti} = \left(\frac{E_{Ti}/E_i}{\sum_i^n E_{Ti}/\sum_i^n E_i} \right)$$

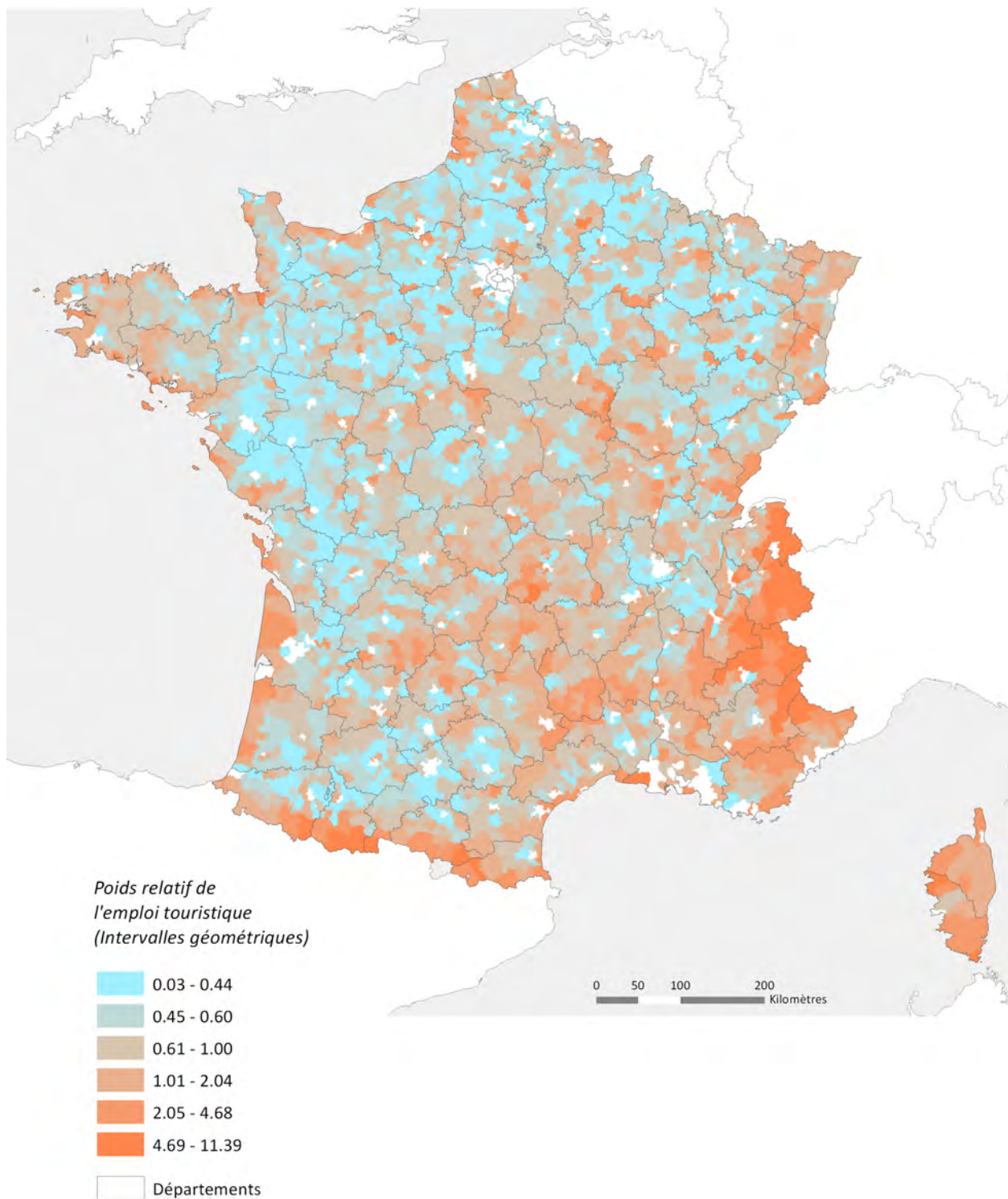
où E_i correspond à l'emploi total au sein du canton i et n indique le nombre total de cantons

**REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES :**

Dissart J.C., Aubert F., Truchet S., 2009, *An Estimation of Tourism Dependence in French Rural Areas*, [in :] Matias A. (Ed.), Nijkamp P. (Ed.), Sarmento M. (Ed.), 2009, *Advances in tourism economics*, Springer-Verlag, Heidelberg (DEU), pp. 273-294.

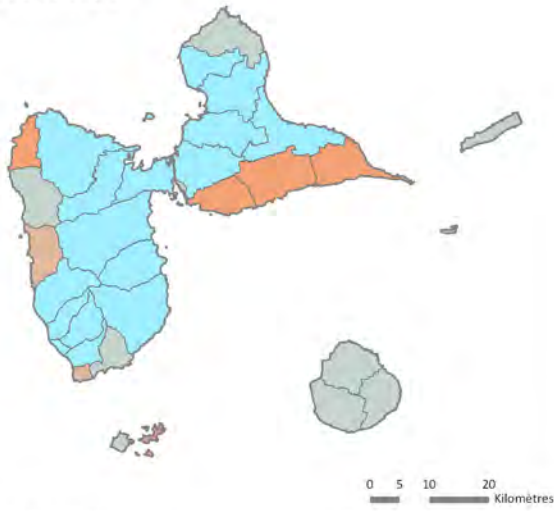
Baccaïni B., Thomas G., Khiati A., 2006, *L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation*, INSEE première, Août 2006, Paris, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1099&req_id=0, Consulté le 16 mars 2011.

Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, "Définitions", [en ligne] URL : http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/definitions_tourisme.pdf , Consulté le 16 mars 2011.

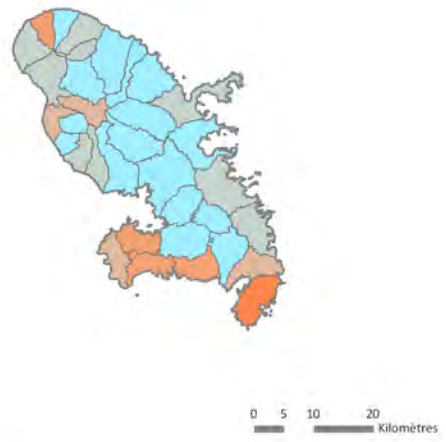


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: Pôle Emploi UNEDIC 2007 (31.12.), Insee SIRENE 2008 (01.01.) | Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

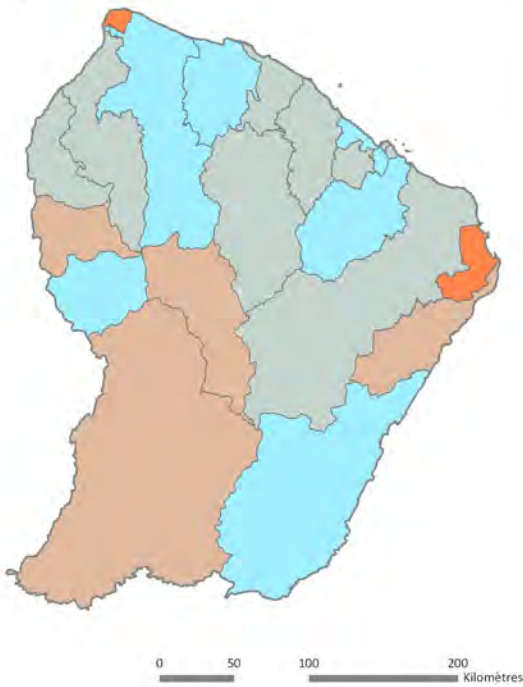
Guadeloupe



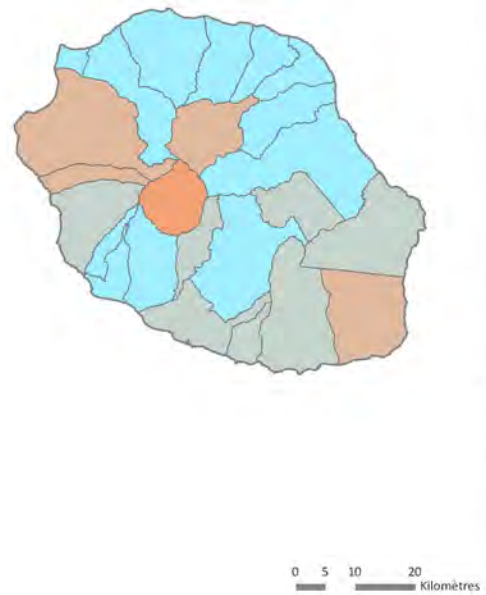
Martinique



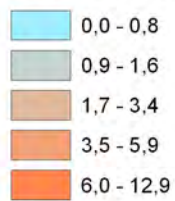
La Guyane



La Réunion



*Quotien de localisation de l'emploi touristique
(maille communale, seuils naturels de jenks)*



Fiche de documentation n° 52

INDICATEUR :	<i>Dynamisme de l'emploi touristique</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Tourisme</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<i>Cet indicateur mesure le développement des emplois touristiques du canton entre 2000 et 2008. Il correspond au taux de croissance moyen de l'emploi dans les activités touristiques par année.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>L'indicateur permet d'évaluer le développement de l'offre touristique au sein des cantons.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<p><i>Cet indicateur présente des limites (voir indicateur « Poids relatif de l'emploi touristique »), tenant à la difficulté de délimitation des activités touristiques et d'estimation de l'emploi touristique (Baccaïni et al., 2006) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Concernant la délimitation des activités touristiques, le choix a été fait de prendre en compte les activités NAF rév. 2 considérées comme relatives aux "hébergements touristiques", à la "restauration & cafés", aux "autres activités touristiques" par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS, 2011), à l'exception du secteur 96.02B (NAF rév.2), jugé avant tout résidentiel. Ce choix considère les activités comme touristiques sans prendre en compte leur part effective touristique ou résidentielle. Il s'agit donc d'une simplification et d'une approximation d'emploi touristique.</i> <i>• Concernant l'estimation de l'emploi touristique, en l'absence d'accès à des données suffisamment désagrégées de l'emploi au lieu de travail issues du recensement, le choix a été de considérer la totalité de l'emploi salarié des activités retenues comme touristiques (statistique annuelle de Pôle emploi), sachant que la base ne considère pas l'emploi du secteur public dont une part est également liée au tourisme. A cette base a été ajouté le nombre d'entreprises unipersonnelles (stock sur la base SIRENE sur la démographie des entreprises). Concernant les entreprises unipersonnelles, une incertitude demeure quant à la bonne prise en compte des "disparitions" d'entreprises. Il est donc possible que le nombre d'entreprises unipersonnelles soit légèrement surestimé. Egalement, la base de données du Pôle emploi risque d'impliquer des incertitudes à cause des effets de la saisonnalité du tourisme.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Indication du taux de croissance : < 0 décroissance, =0 maintien, >0 croissance d'emploi touristique</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Base Démographie des entreprises et des établissements (INSEE, SIRENE) Statistique annuelle de l'emploi salarié (Pôle emploi).</i>
COUVERTURE :	<i>INSEE, SIRENE : France (Métropole, DOM en 2008 ; Métropole en 2000) ; Pôle emploi (Métropole, DOM en 1999 et 2007)</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Ensemble des communes non urbaines des cantons (agrégats de plus 2000 hab. après traitement) pour la France métropolitaine ; communes ou agrégats de communes de plus de 2000 hab. pour les DOM</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1999, 2007 (base Pôle emploi) et 2000, 2008 (SIRENE)</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Sans unité</i>
PRODUCTEUR :	<i>INSEE Pôle emploi</i>

LIEN(S) VERS LES
DONNEES :

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=fd-sidemo08&page=fichiers_detail/sidemo08/telechargement.htm
http://info.assedic.fr/unistatis/index.php?idmenu=12417&idarticle=12346&che_min=10491|12226|12417|

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :

1. Délimitation des activités touristiques

Les activités NAF rév. 2 considérées comme touristiques sont les suivantes :

NAF rév. 2	
Hébergements	
55.10 Z	Hôtels et hébergements similaires
55.20 Z	Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée
55.30 Z	Terrains de camping et parcs pour caravane ou véhicules de loisirs
Restauration & cafés	
56.10 A	Restauration traditionnelle
56.10 B	Cafétérias et autres libres-services
56.10 Cp	Restauration de type rapide
56.30 Z	Débites de boissons
Autres activités touristiques	
49.39 C	Téléphériques et remontées mécaniques
79.11 Z	Activités des agences de voyages
79.12 Z	Activités des voyagistes
79.90 Z	Autres services de réservation et activités connexes
96.04 Z	Entretien corporel

La liste des activités touristiques établie par la DGCIS a été modifiée. Certaines activités très orientées vers la demande résidentielle (activités culturelles, récréatives et sportives (NAF rev. 2 codes 92.3 Ap – 92.7 Cp) et de soins de beauté (96.02 B)) ont été exclues, ainsi que les activités liées au transport, qui ne sont pas nécessairement implantées sur les territoires d'accueil ou de destination du tourisme. Ainsi, les activités prises en compte reflètent les activités implantées sur un territoire qui ciblent de manière particulière la demande touristique.

2. Calcul de l'emploi touristique au sein du canton i pour les années 2000 et 2008 :

$$E_{Ti} = \sum_{j=1}^{12} (E_{ij} + N_{ij})$$

où j correspond à chacun des 12 secteurs d'activités touristiques cités ci-dessus
 E_{ij} : emploi salarié au sein des activités du secteur j et du canton i au 31 décembre 1999/ au 31 décembre 2007

N_{ij} : nombre d'entreprises unipersonnelles, c'est-à-dire de taille = 00 (salarié) au sein des activités du secteur j et du canton i au 1^{er} janvier 2000/ au 1^{er} janvier 2008

3. Calcul de l'indicateur au sein du canton i :

$$P_{Di} = \left(\frac{E_{T08i}}{E_{T00i}} \right)^{\frac{1}{8}} - 1$$

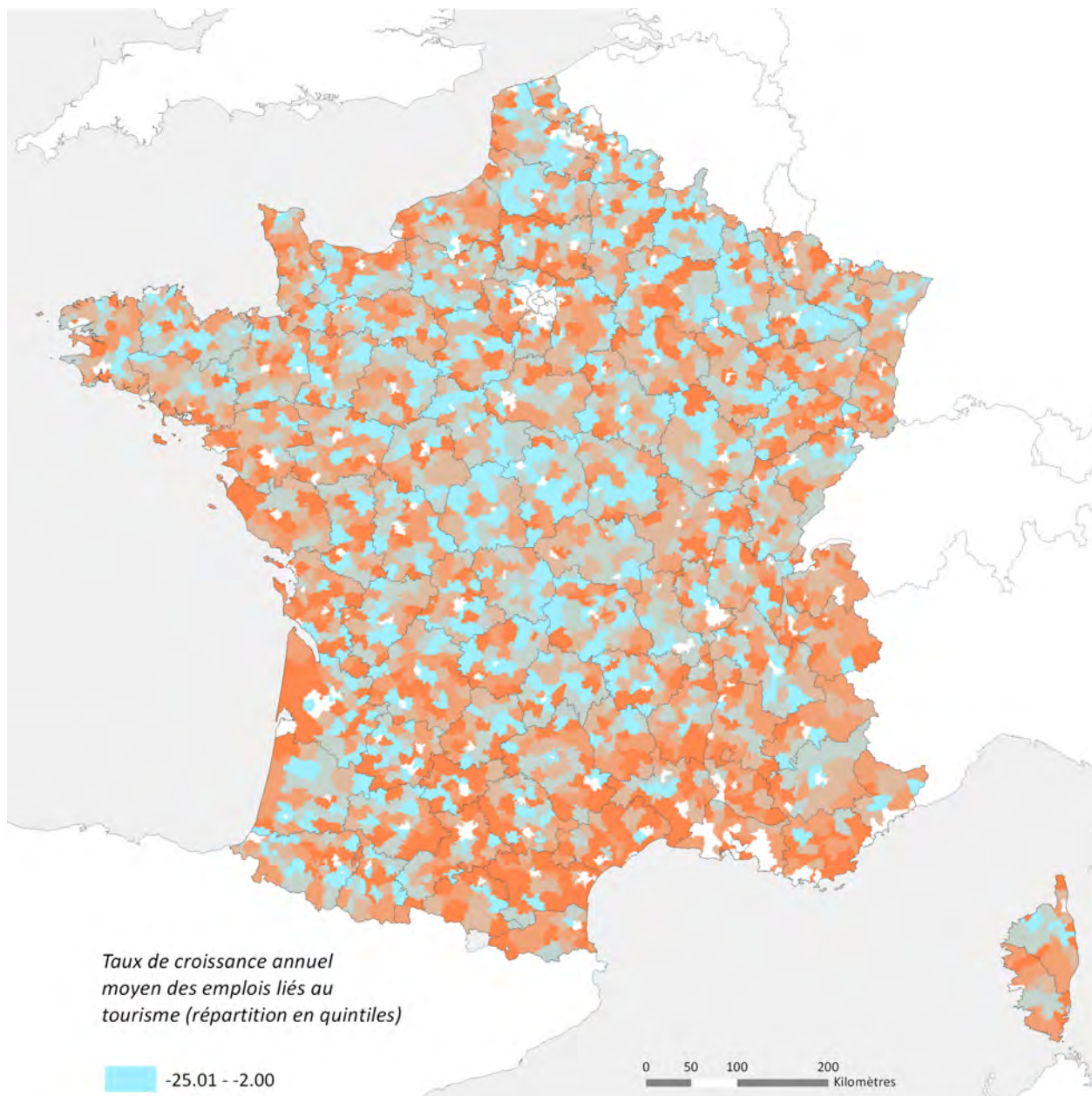
où E_{T00i} et E_{T08i} correspondent à l'emploi touristique au sein du canton i en 2000 et 2008

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES :

Dissart J.C., Aubert F., Truchet S., 2009, An Estimation of Tourism Dependence in French Rural Areas, [in :] Matias A. (Ed.), Nijkamp P. (Ed.), Sarmiento M. (Ed.), 2009, *Advances in tourism economics*, Springer-Verlag, Heidelberg (DEU), pp. 273-294.

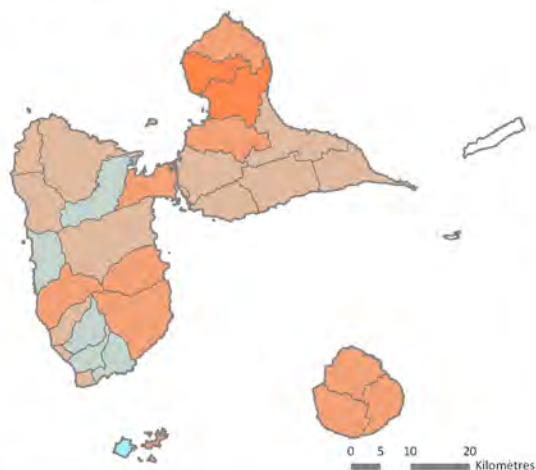
Baccaïni B., Thomas G., Khiati A., 2006, L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation, INSEE première, Août 2006, Paris, [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1099®_id=0, Consulté le 16 mars 2011.

Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, "Définitions", [en ligne] URL : http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/definitions_tourisme.pdf , Consulté le 16 mars 2011.

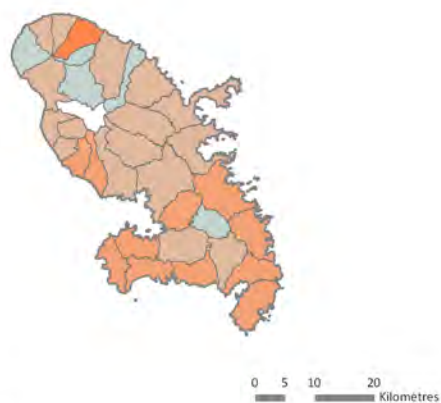


©Cemagref Grenoble UR DTM 2011
 Source de données: Pôle Emploi UNEDIC 1999, 2007 (31.12.), Insee SIRENE 2000, 2008 (01.01.)
 Limites administratives: ©IGN Géofla 2007, ©EuroGeographics 2006

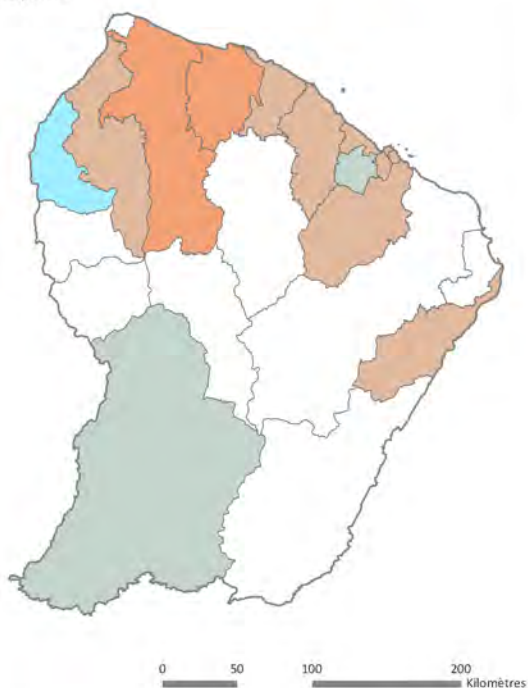
Guadeloupe



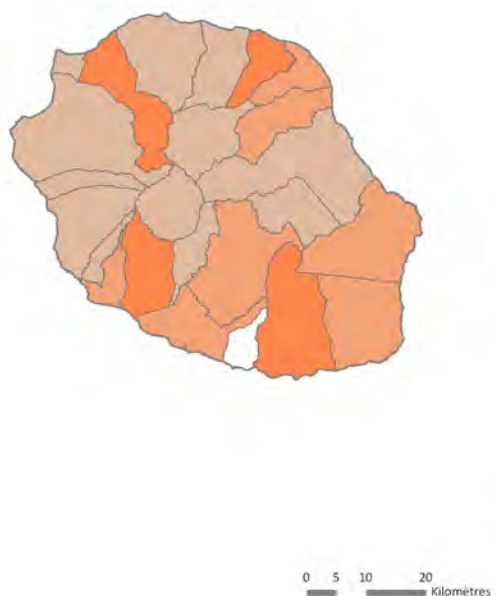
Martinique



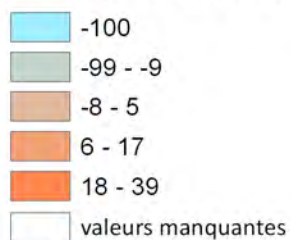
La Guyane



La Réunion



Taux de croissance annuel moyen de l'emploi touristique
(%, maille communale, seuils naturels de jenks)



Emploi et activité économique

Agriculture

Fiche de documentation n° 53

INDICATEUR :	<i>Part de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 sans succession ou avec succession non connue</i>
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Agriculture</i>

Description de l'indicateur

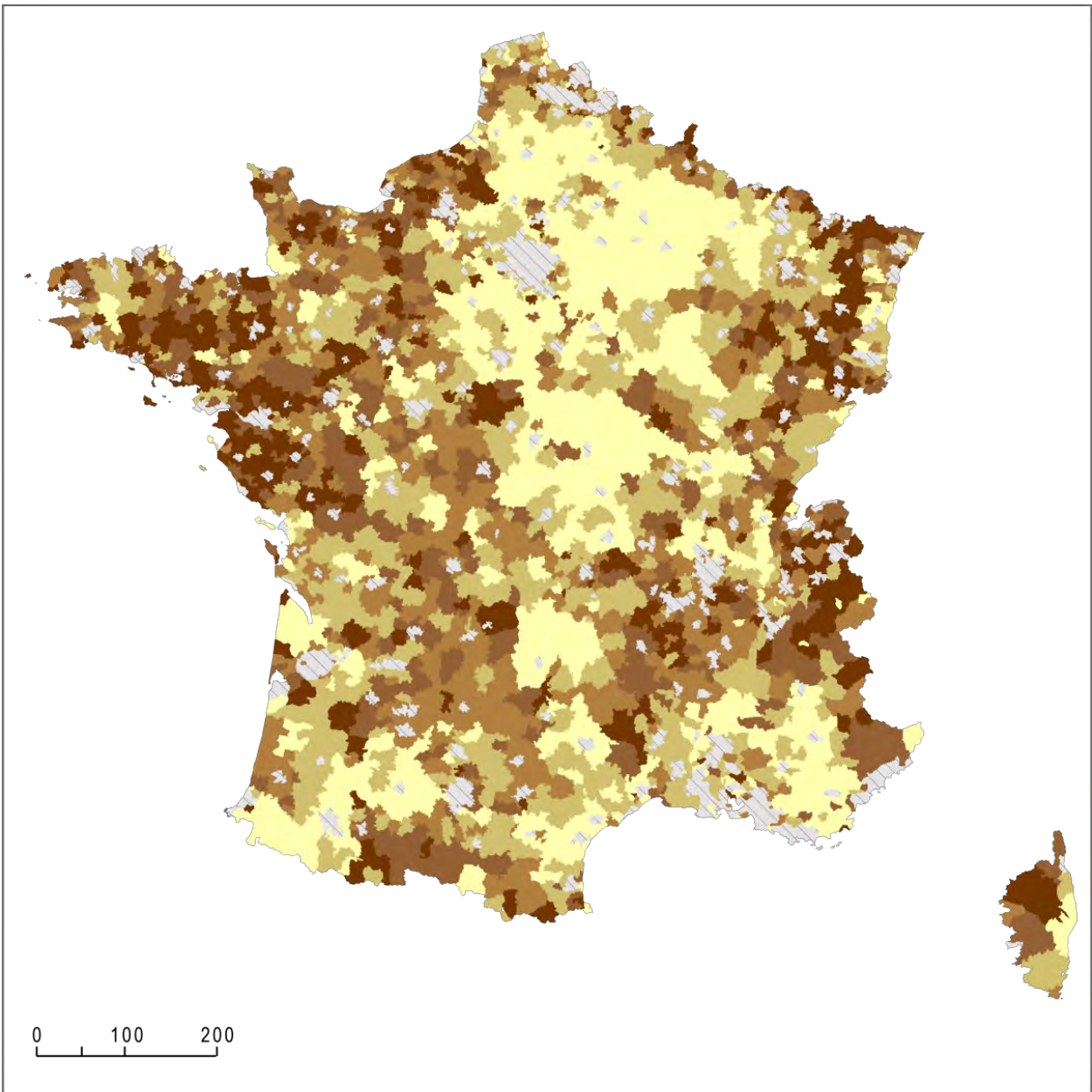
DEFINITION	<i>Cet indicateur porte sur les perspectives de succession du chef d'exploitation (ou du premier co-exploitant dans le cadre d'une société) et regroupe deux modalités : "pas de successeur" (l'exploitation va disparaître) et "ne sait pas" (succession non connue). Le fait d'enregistrer l'exploitation au nom du conjoint lorsque le chef part à la retraite n'est pas considéré comme une succession, mais comme une succession non connue, car il s'agit le plus souvent d'une solution transitoire qui n'assure pas la transmission de l'exploitation à plus long terme.</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Cet indicateur fournit une indication sur la pérennité démographique des exploitations agricoles dans les différents bassins de vie.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur est basé sur du déclaratif au moment de l'enquête. Il ne préjuge pas forcément de la non viabilité économique de l'exploitation (l'exploitation peut ne pas être reprise pour d'autres raisons). Réciproquement, des exploitations conduites par des chefs d'exploitation âgés de moins de 50 ans ou à succession assurée peuvent être amenées à disparaître pour différentes raisons.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Un fort taux de succession non connue signifie une forte incertitude sur le devenir des exploitations agricoles de la zone considérée.</i>

Données mobilisées

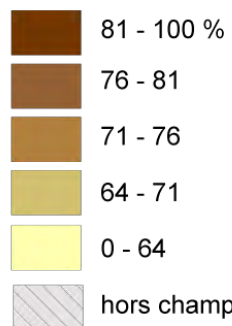
BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement Agricole 2000</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Bassins de vie</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2000</i>
PERIODICITE :	<i>10 ans</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>SSP Ministère de l'Agriculture</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la Datar, Juillet 2003, Structuration de l'espace rural: une approche par les bassins de vie. [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf, Consulté le 16 mars 2011.</i>



Part des chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans et sans succession connue par bassin de vie



Discrétisation en quintiles

Source : SSP-Ministère de l'Agriculture, RA-2000 ©INRA UMR 1041 CESAER ; Cemagref Grenoble UR DTM

Fiche de documentation n° 54

INDICATEUR :	Orientation agricole des bassins de vie
THEME :	<i>Emploi et activités économiques</i>
SOUS-THEME :	<i>Agriculture</i>

Description de l'indicateur

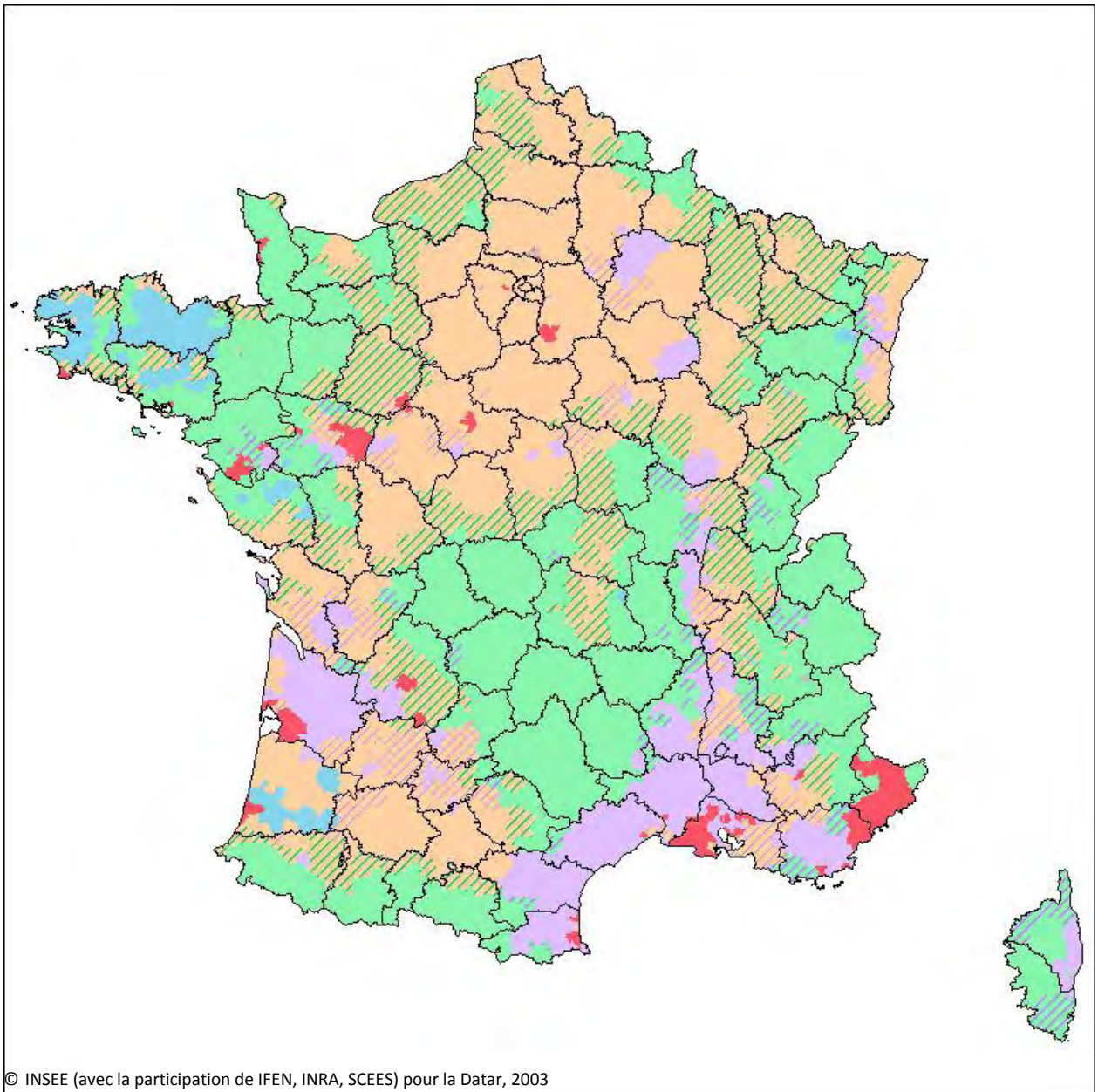
DEFINITION	<p><i>La typologie de l'orientation agricole des bassins de vie s'inspire de l'orientation technico-économique des exploitations agricoles (otex). La grande diversité des activités agricoles rend nécessaire d'établir une classification pour les étudier. La statistique agricole européenne utilise depuis 1978 une typologie fondée sur l'orientation technico-économique des exploitations et selon la classe de dimension économique (Cdex). Les Otex constituent un classement des exploitations selon leur production principale définie à partir de données physiques, de surfaces des différentes productions végétales et des effectifs des différentes catégories d'animaux. Ces données physiques sont fondées sur les marges brutes standards (MBS).</i></p> <p><i>La typologie de l'orientation agricole opère sur cinq grands postes, qui constituent 99,5 % de la MBS totale : grandes cultures ; horticulture et maraîchage (fleurs, fruits et légumes en maraîchage et sous serre) ; cultures permanentes (vignes, vergers) ; herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés) ; granivores (porcins, lapins, volailles). Les exploitations dont un des postes assure plus de deux tiers de la MBS sont classées dans la catégorie correspondante, les autres en trois catégories mixtes (polyculture, polyélevage, cultures-élevage).</i></p>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Cet indicateur décrit les surfaces agricoles métropolitaines.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>L'indicateur est basé sur les données du recensement de l'agriculture de 2000.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>L'intérêt de cet indicateur est d'appréhender de façon simplifiée les systèmes de production agricole.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Recensement Agricole 2000</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Bassin de vie</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2000</i>
PERIODICITE :	<i>10 ans</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Variable qualitative (catégories)</i>
PRODUCTEUR :	<i>SSP Ministère de l'Agriculture</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=bassins_vie&req_id=99&page=donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie.htm

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Un bassin est mono-orienté si son orientation principale dépasse 2/3 de la MBS totale. Il est bi-orienté si la somme des deux orientations les plus importantes dépasse 2/3 de la MBS totale.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la Datar, Juillet 2003, Structuration de l'espace rural: une approche par les bassins de vie. [en ligne] URL : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf, Consulté le 16 mars 2011.</i>



Bassins mono-orientés

- Grandes cultures
- Cultures permanentes (vignes, vergers)
- Herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés)

Bassins bi-orientés

- Grandes cultures et cultures permanentes
- Grandes cultures et herbivores
- Cultures permanentes et herbivores

Bassins spécifiques

- Horticulture, maraîchage
- Granivores (porcins, volailles)
- Autres
- Sans objet

Paysages

Paysages

Occupation du sol

Fiche de documentation n° 55

INDICATEUR :	Densité moyenne des espaces artificiels bâtis
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

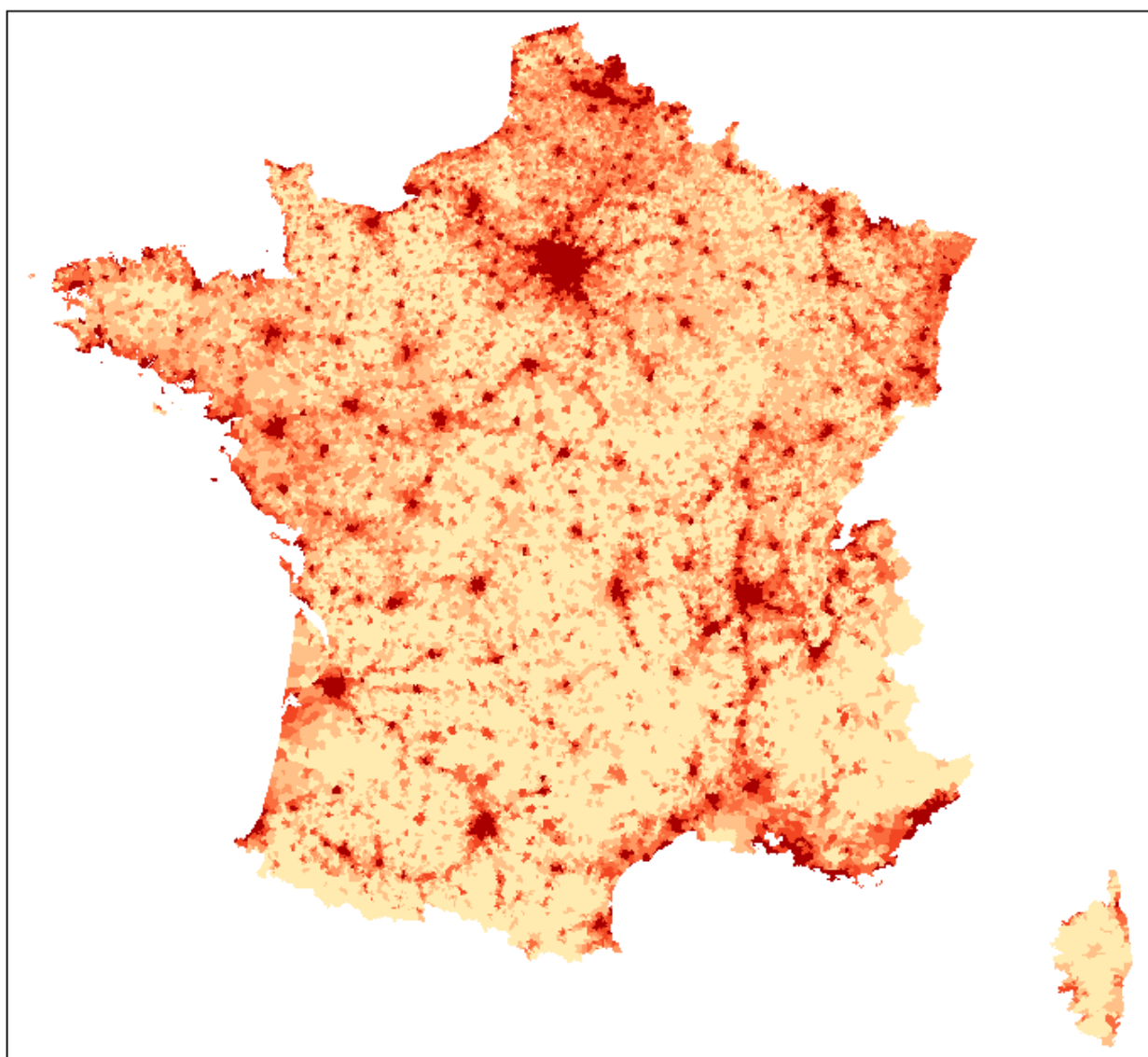
DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des espaces artificiels bâtis sur un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du bâti dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte par l'importance de la marque du bâti et de ses différences de densité dans les espaces périurbains et autour des bourgs ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones bâties situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones bâties de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les valeurs nulles sont peu significatives (limite de la résolution CORINE Land-Cover). 0% ou 1% ont une signification semblable. Au-delà, l'indicateur exprime la part du bâti dans le paysage local.</i>

Données mobilisées

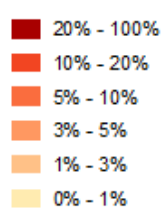
BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des zones bâties (CLC111, 112 et 121) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



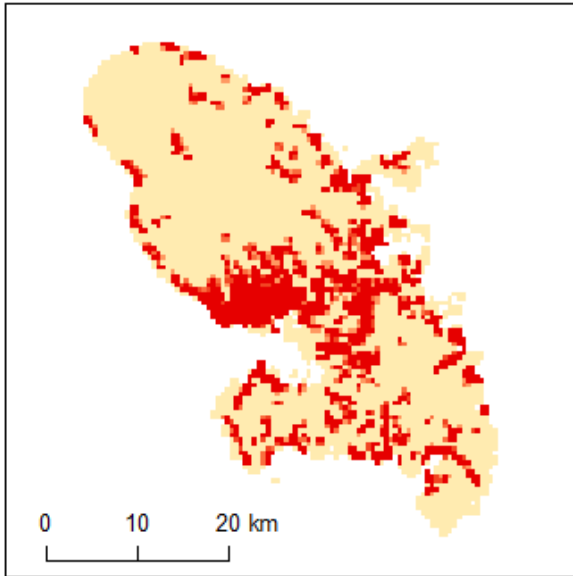
Moyenne communale de la densité
des espaces artificiels bâtis
sur un voisinage de 10 km²



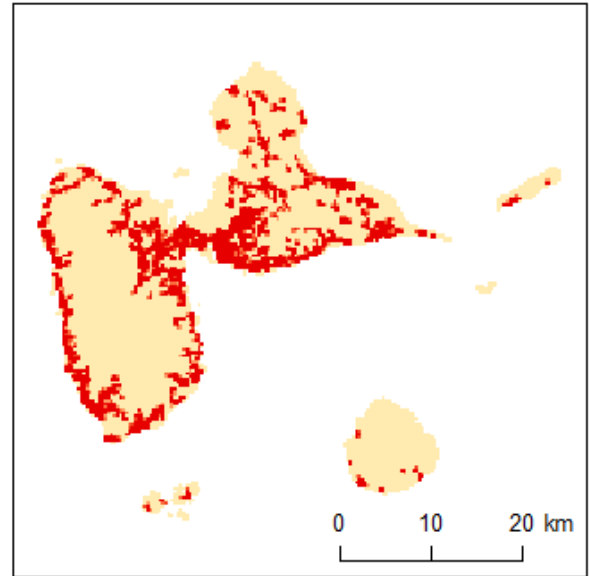
0 50 100 200 km

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

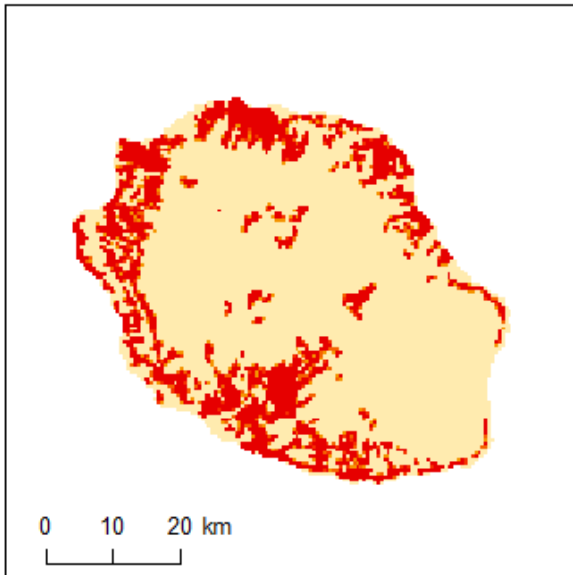
Martinique



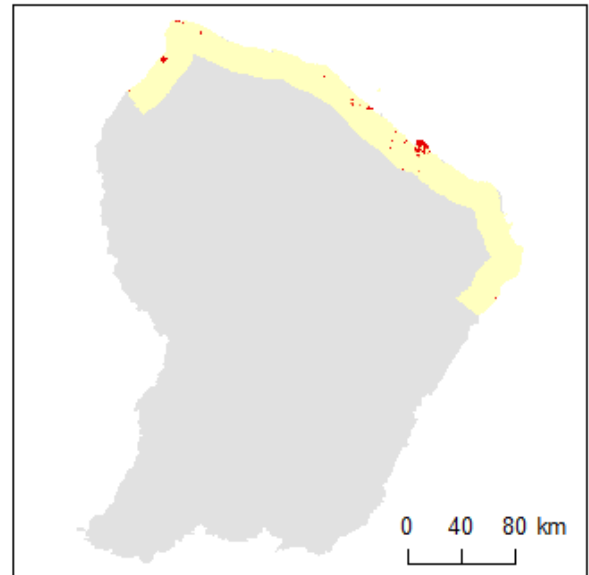
Guadeloupe



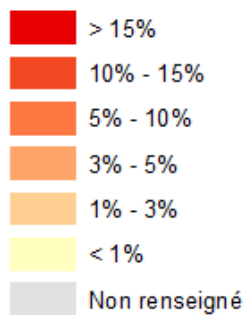
Réunion



Guyane



Moyenne de la densité
des espaces artificiels bâtis
sur un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 56

INDICATEUR :	<i>Densité moyenne des espaces artificialisés non bâtis</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

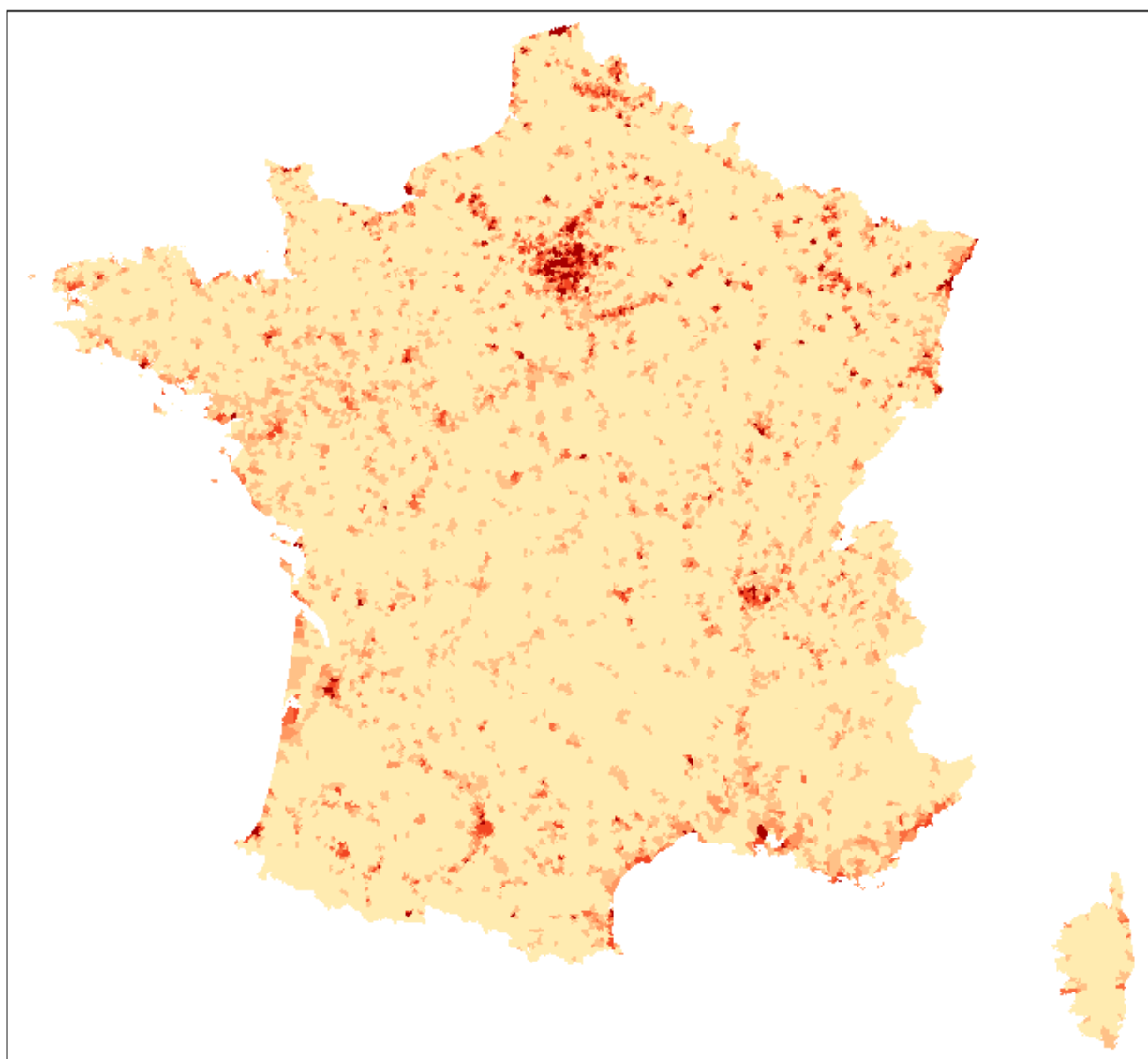
DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des espaces artificiels non bâtis sur un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance des zones artificialisées non bâties (décharges, carrières, espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs etc.) dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à la superficie et au découpage communal ;</i> • <i>Les secteurs artificialisés non bâtis sont souvent localisés différemment des secteurs bâtis (ex : grandes zones de gravières, aéroports) ;</i> • <i>Pertinence faible en raison de la faible représentation de ces thèmes sur CORINE Land Cover.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Les catégories 122 et 133 (réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés, chantiers) ne sont pas prises en compte en raison de l'extrême hétérogénéité de leur représentation sur CLC. En effet, seule une petite partie des grands axes routiers (réalisés ou en cours de réalisation) sont pris en compte par CLC.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des zones artificialisées non bâties (CLC123, 124, 131, 132, 141, 142) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



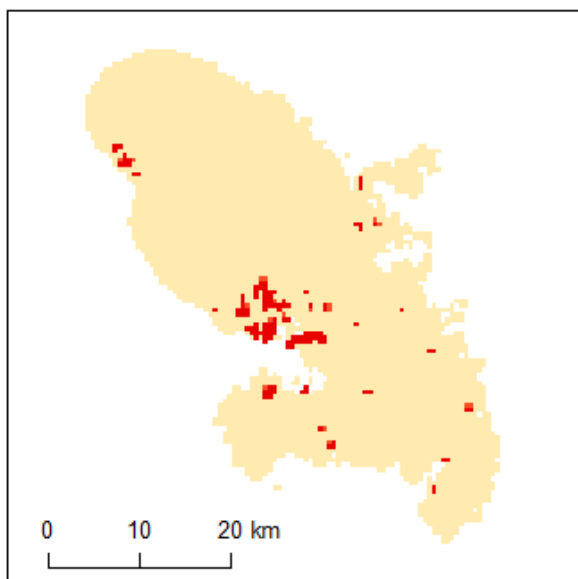
Moyenne communale de la densité
des espaces artificiels non bâtis
sur un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km
|-----|-----|-----|-----|-----|

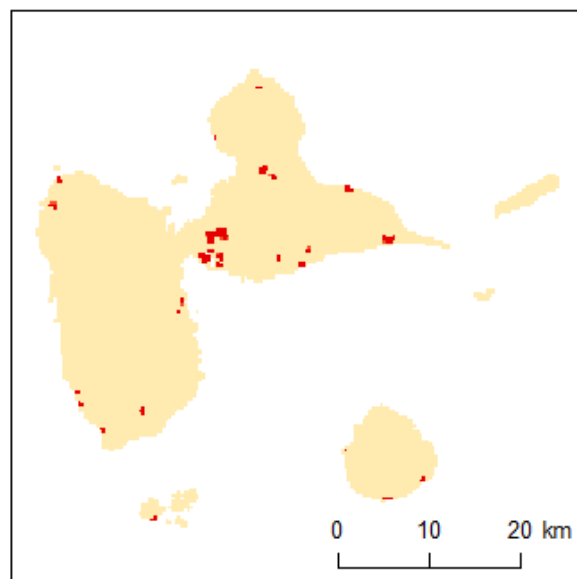
- > 10%
- 6% - 10%
- 4% - 6%
- 2% - 4%
- 0.5% - 2%
- 0% - 0.5%

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

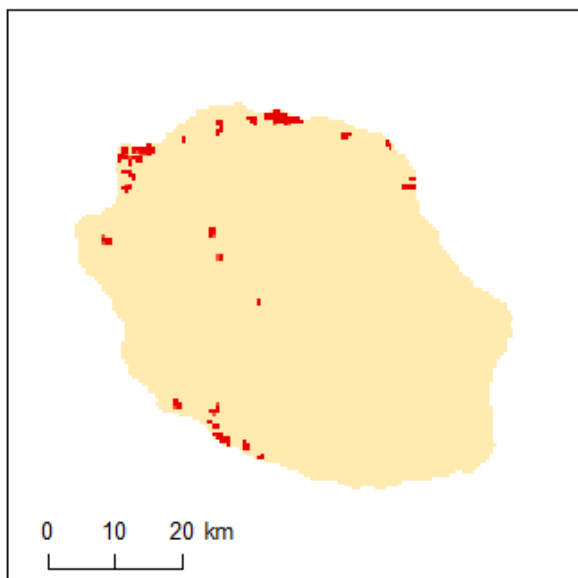
Martinique



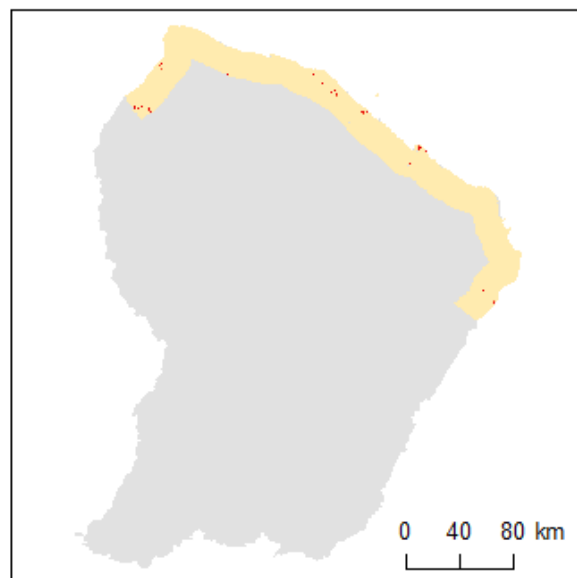
Guadeloupe



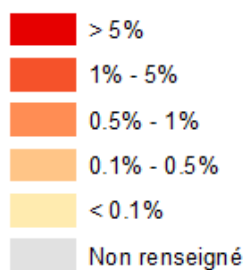
Réunion



Guyane



Moyenne de la densité
des espaces artificiels non bâtis
sur un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 57

INDICATEUR :	Densité moyenne des terres arables
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

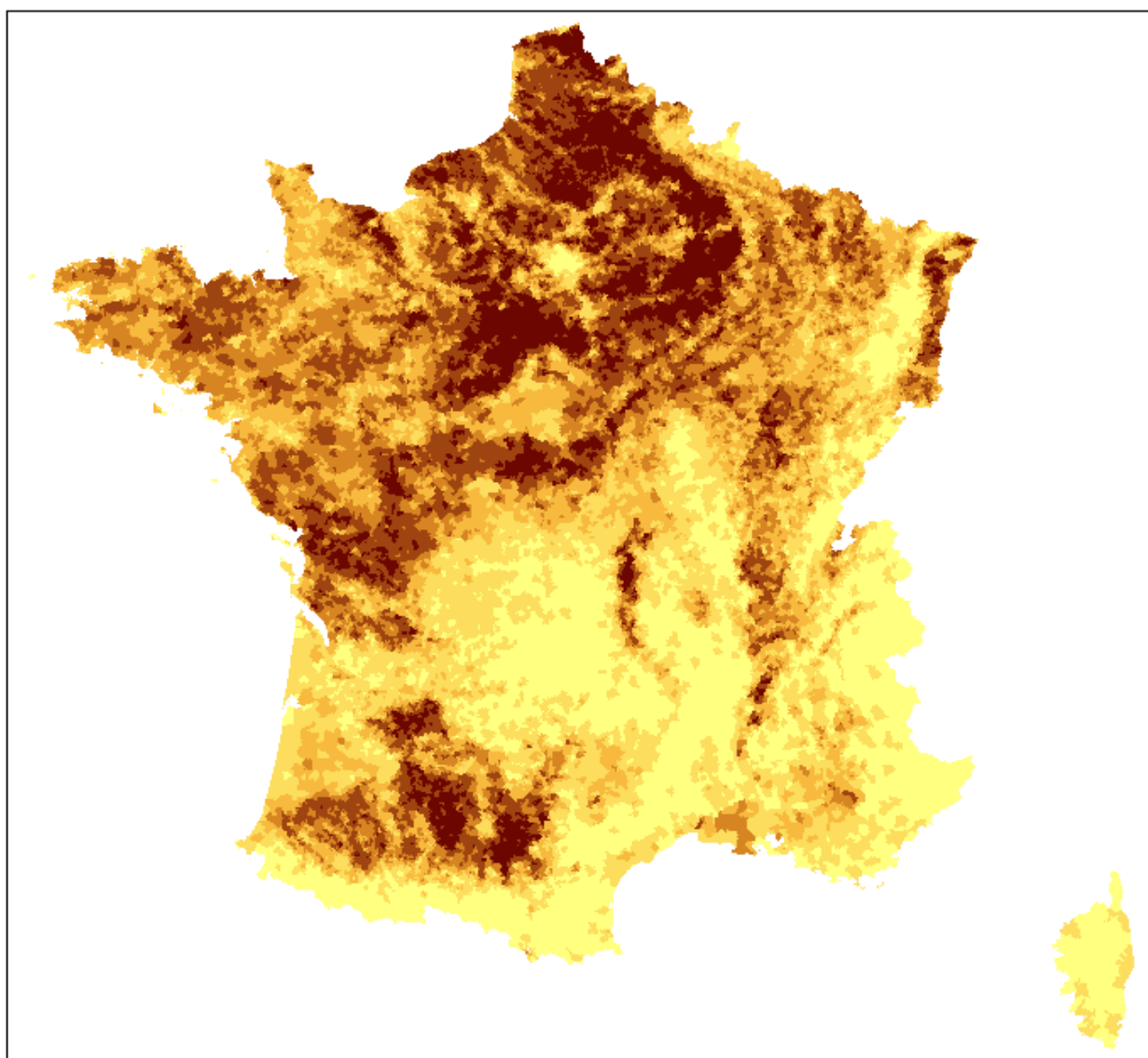
DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des terres arables (CLC 211, 212, 213) dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance des terres arables dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à la superficie et au découpage communal ;</i> • <i>Pertinence forte pour distinguer les régions de grande culture.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des terres arables situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Dans les régions agricoles hétérogènes, une partie des terres arables est classée sous les codes 242 et 243. Le présent indicateur indique donc la part des grands ensembles agricoles en terres arables.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des terres arables (CLC 211, 212, 213) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



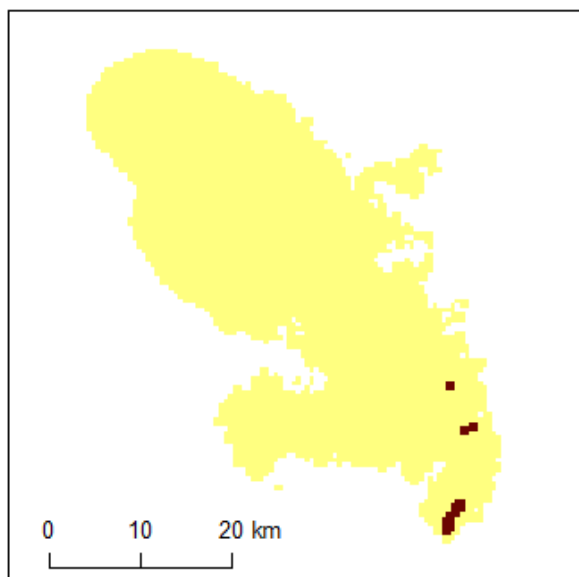
0 50 100 200 km

Moyenne communale de la densité des terres arables
(CLC 211, 212, 213) dans un voisinage de 10 km²

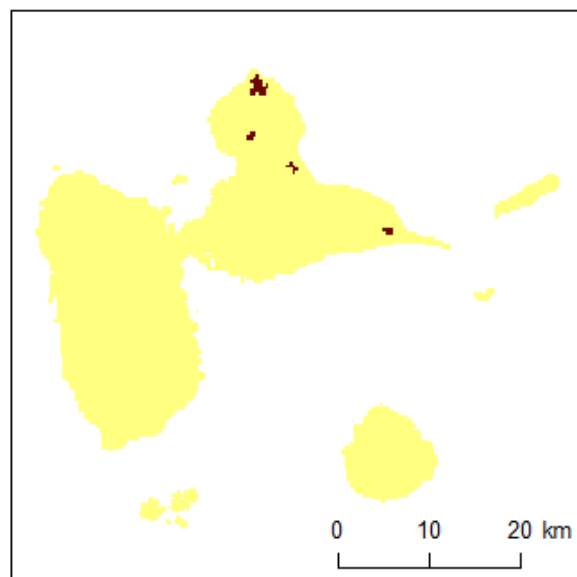
- 75% - 100 %
- 50% - 75%
- 30% - 50%
- 10% - 30%
- 0.1% - 10%
- < 0.1%

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

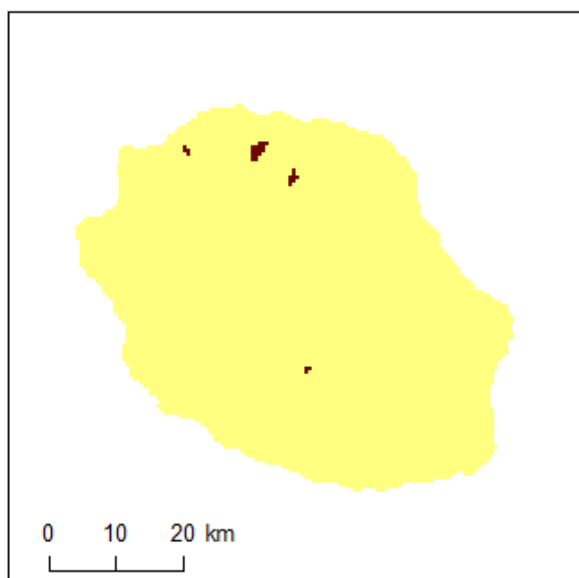
Martinique



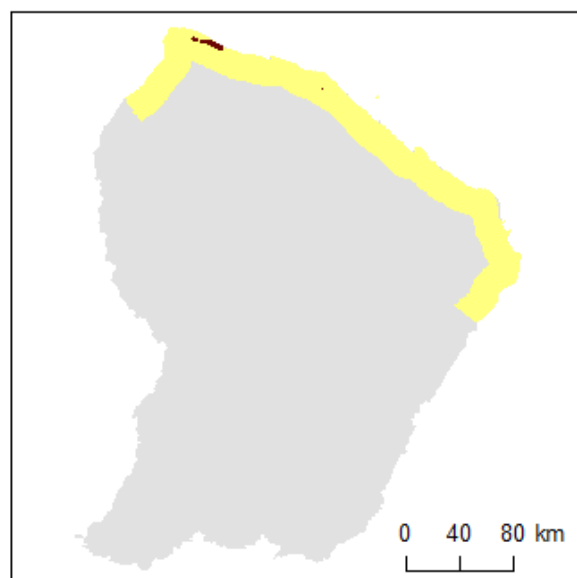
Guadeloupe



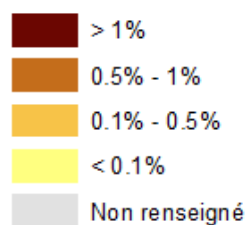
Réunion



Guyane



Moyenne de la densité des terres arables (CLC 211, 212, 213) sur un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 58

INDICATEUR :	<i>Densité moyenne des cultures permanentes (CLC 221, 222, 223)</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

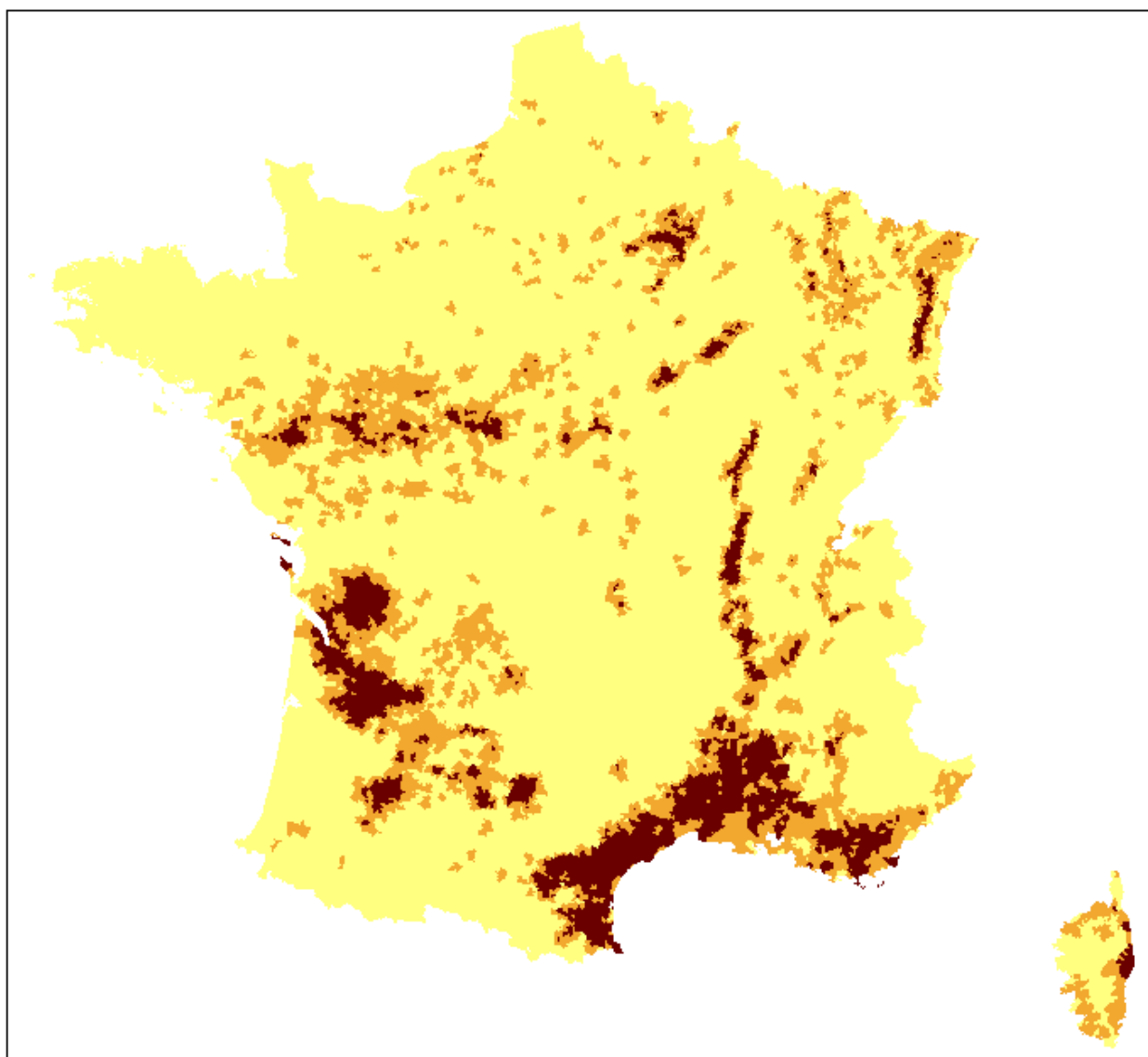
DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des cultures permanentes sur un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance des cultures permanentes (vignobles et vergers) dans la composition de l'occupation du sol de certaines régions ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Fort indice de spécialisation du paysage.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88</i>

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des cultures permanentes (CLC 221, 222, 223) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



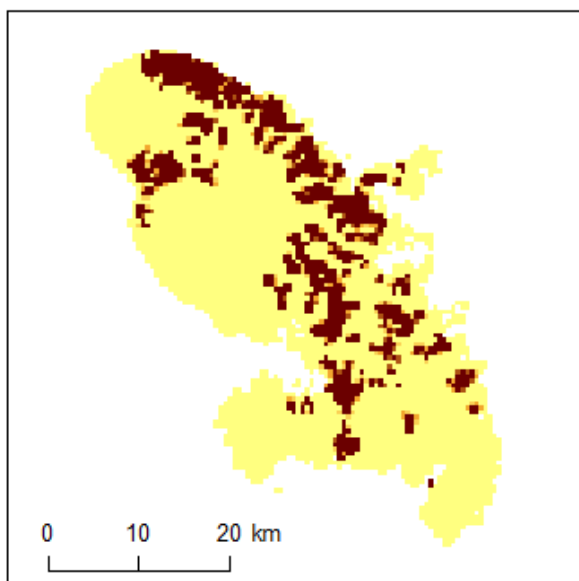
Moyenne communale de la densité des cultures permanentes (CLC 221, 222, 223) sur un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km

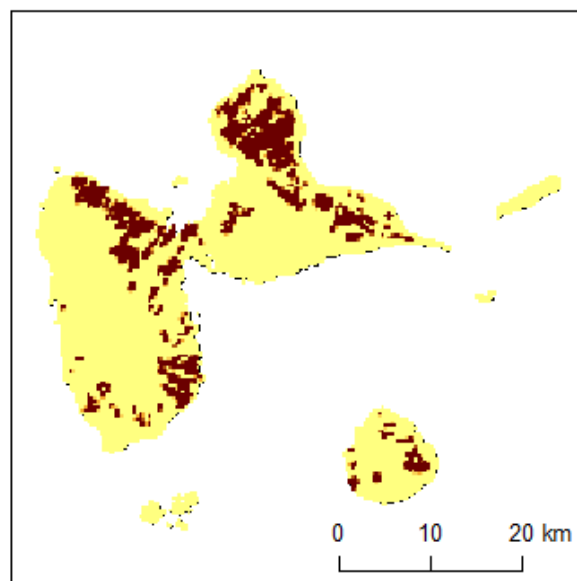
- > 10%
- 0 - 10%
- 0%

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

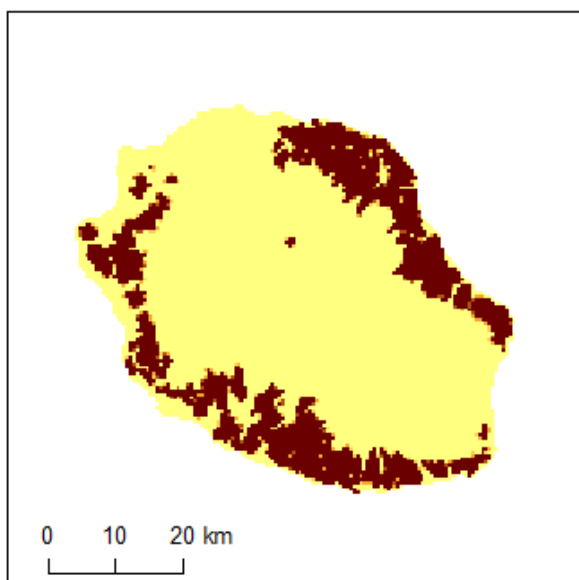
Martinique



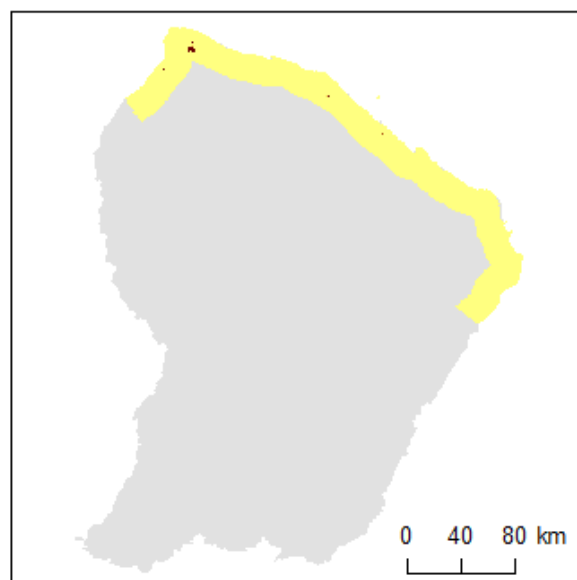
Guadeloupe



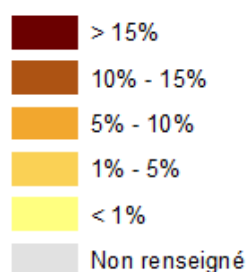
Réunion



Guyane



Moyenne de la densité des cultures permanentes
(CLC 221, 222, 223) sur un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 59

INDICATEUR :	<i>Densité moyenne des prairies et espaces agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244)</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

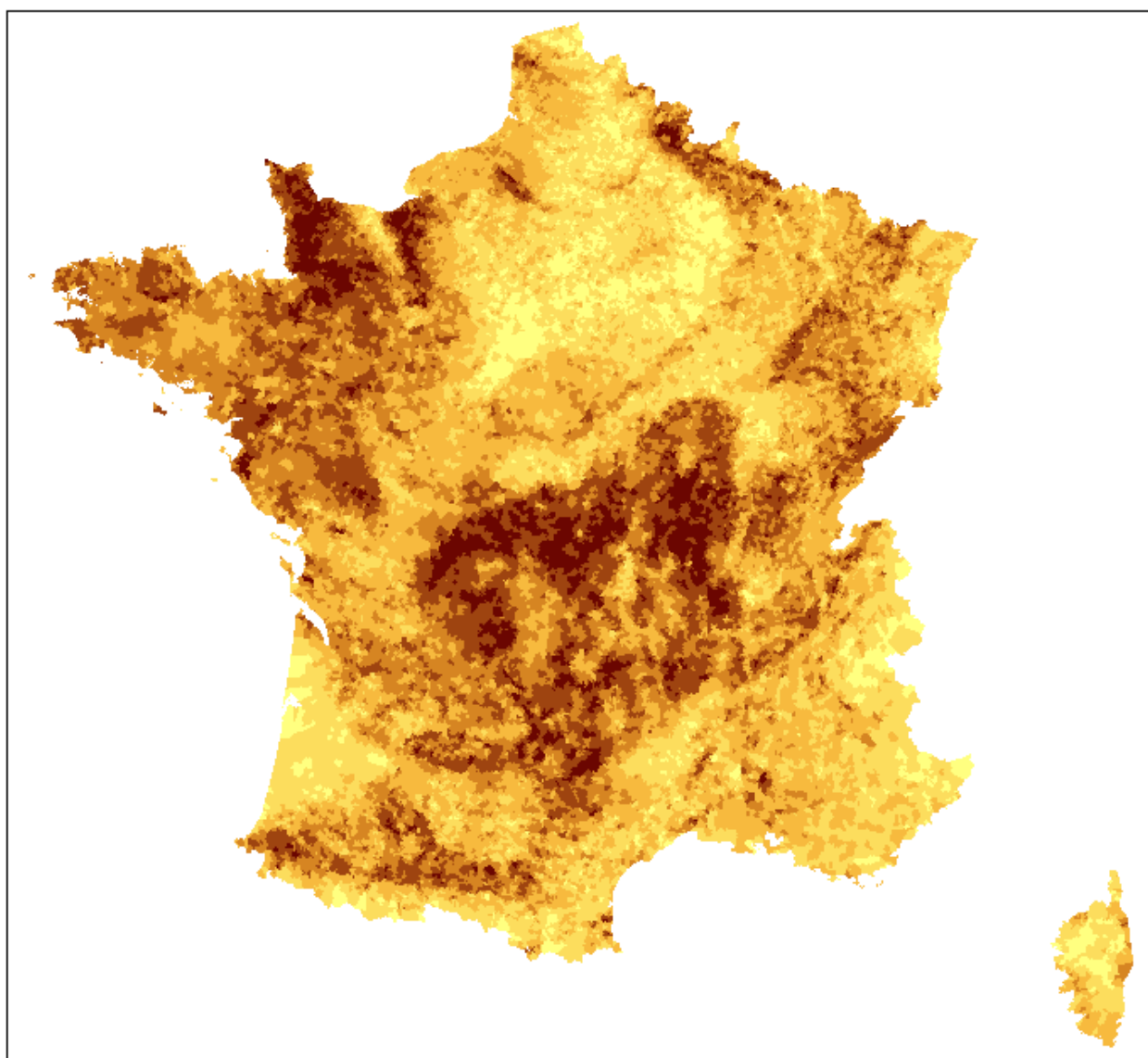
DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des prairies et espaces agricoles hétérogènes sur un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance de l'agricole "vert" dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones situées sur une commune voisine.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>Les prairies et zones agricoles hétérogènes ont été regroupées pour les raisons suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La plupart des zones agricoles hétérogènes contiennent une part significative de prairies ;</i> • <i>Cet indicateur fournit le complément, pour les espaces agricoles, de l'indicateur développé d'après les terres arables.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des prairies et zones agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



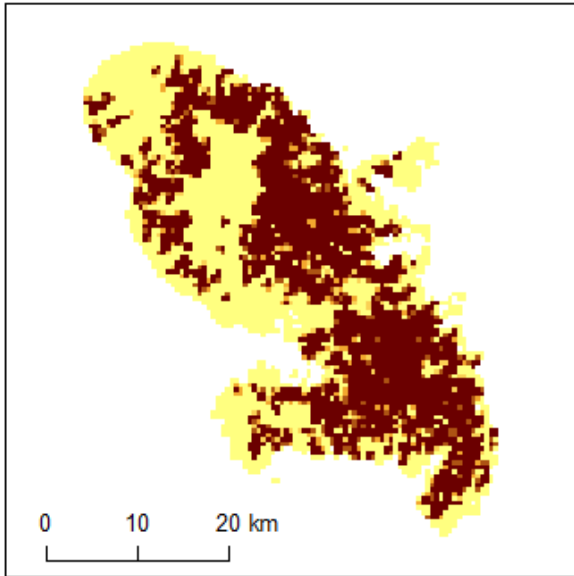
0 50 100 200 km
|-----|-----|-----|-----|-----|

Moyenne communale de la densité des prairies et espaces agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244) sur un voisinage de 10 km²

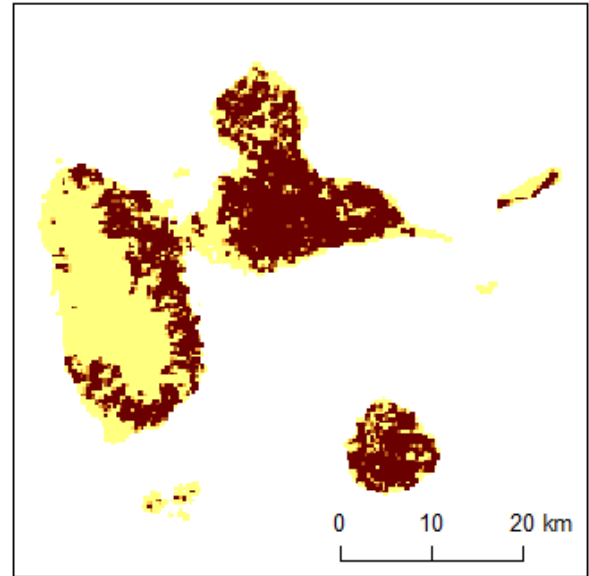
- > 75%
- 50% - 75 %
- 30% - 50%
- 10% - 30%
- 1% - 10%
- < 1%

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

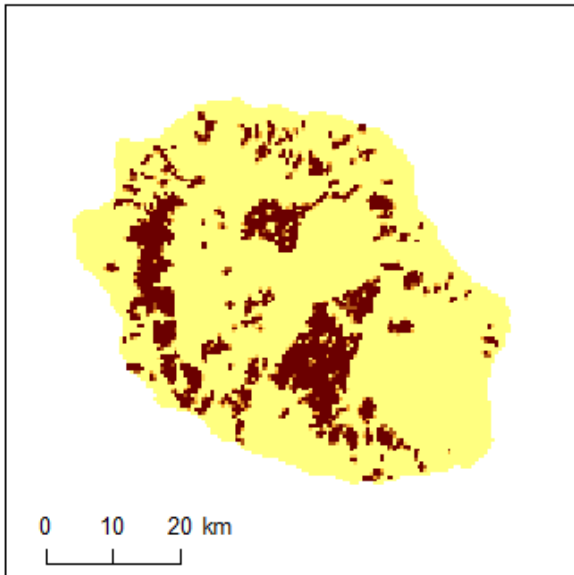
Martinique



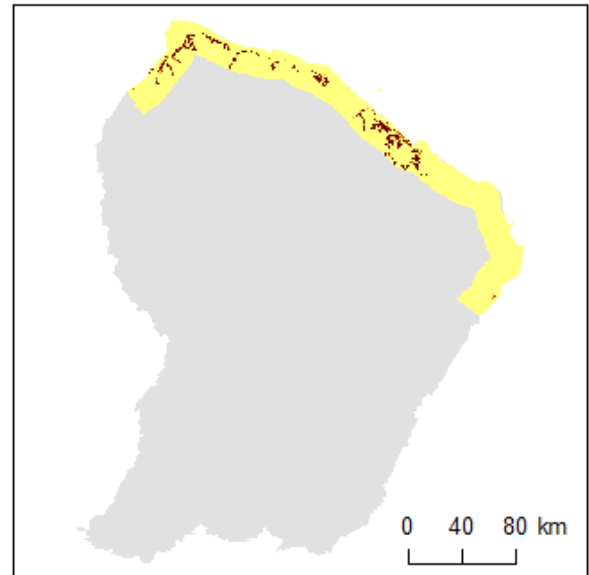
Guadeloupe



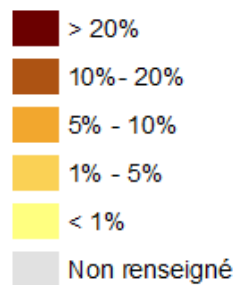
Réunion



Guyane



Moyenne de la densité des prairies et zones agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244) sur un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 60

INDICATEUR :	<i>Densité moyenne des forêts (CLC 311, 312, 313, 324)</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des espaces forestiers sur un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance des forêts dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte par l'importance de la marque des forêts et de leur différence de densité dans les paysages ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des forêts situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les forêts de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>La catégorie 324 (végétation arbustive et forêt en mutation) est distinguée de l'ensemble des forêts par CORINE Land-Cover, mais a été regroupée avec les forêts pour cet indicateur : il s'agit dans tous les cas de ligneux hauts.</i>

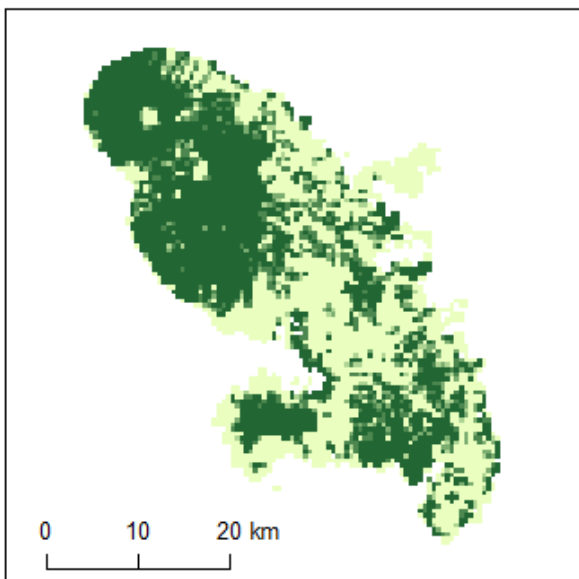
Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88</i>

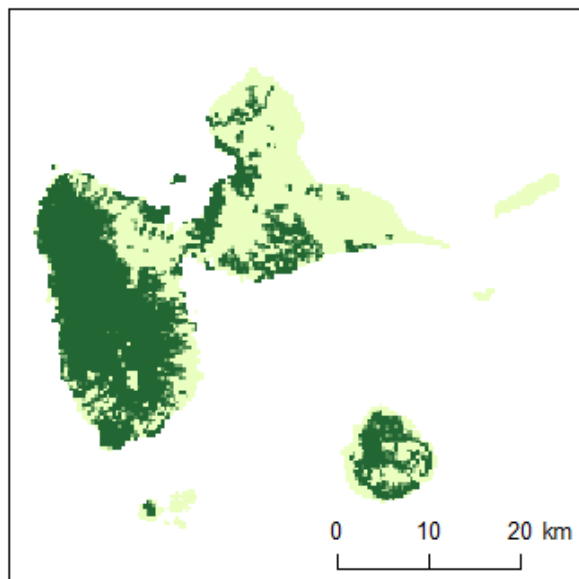
Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des forêts (CLC 311, 312, 313, 324) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	

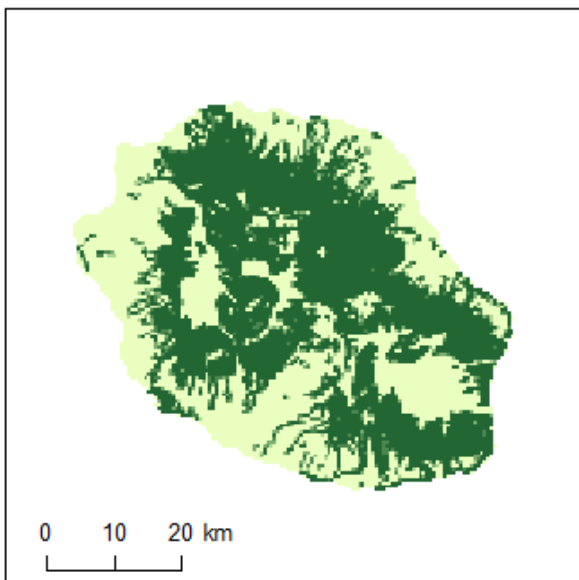
Martinique



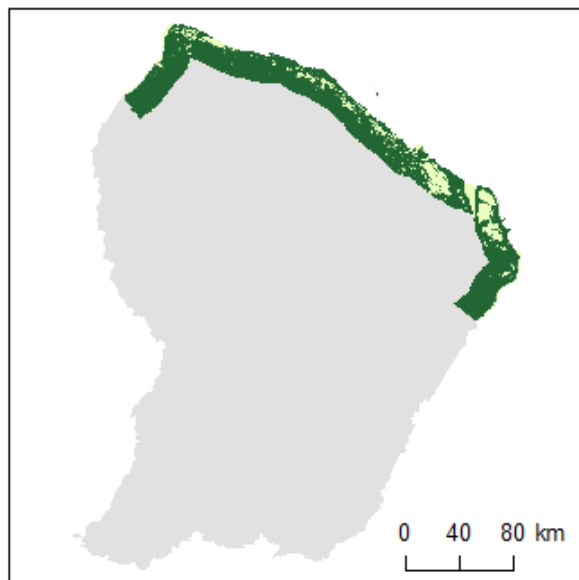
Guadeloupe



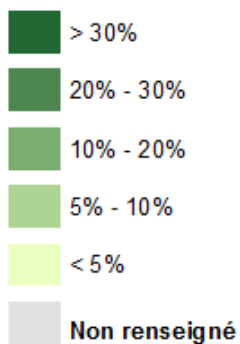
Réunion



Guyane



**Moyenne de la densité des forêts
(CLC 311, 312, 313, 324) sur un voisinage de 10 km²**



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n°61

INDICATEUR :	<i>Densité moyenne des milieux semi-naturels (CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335)</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

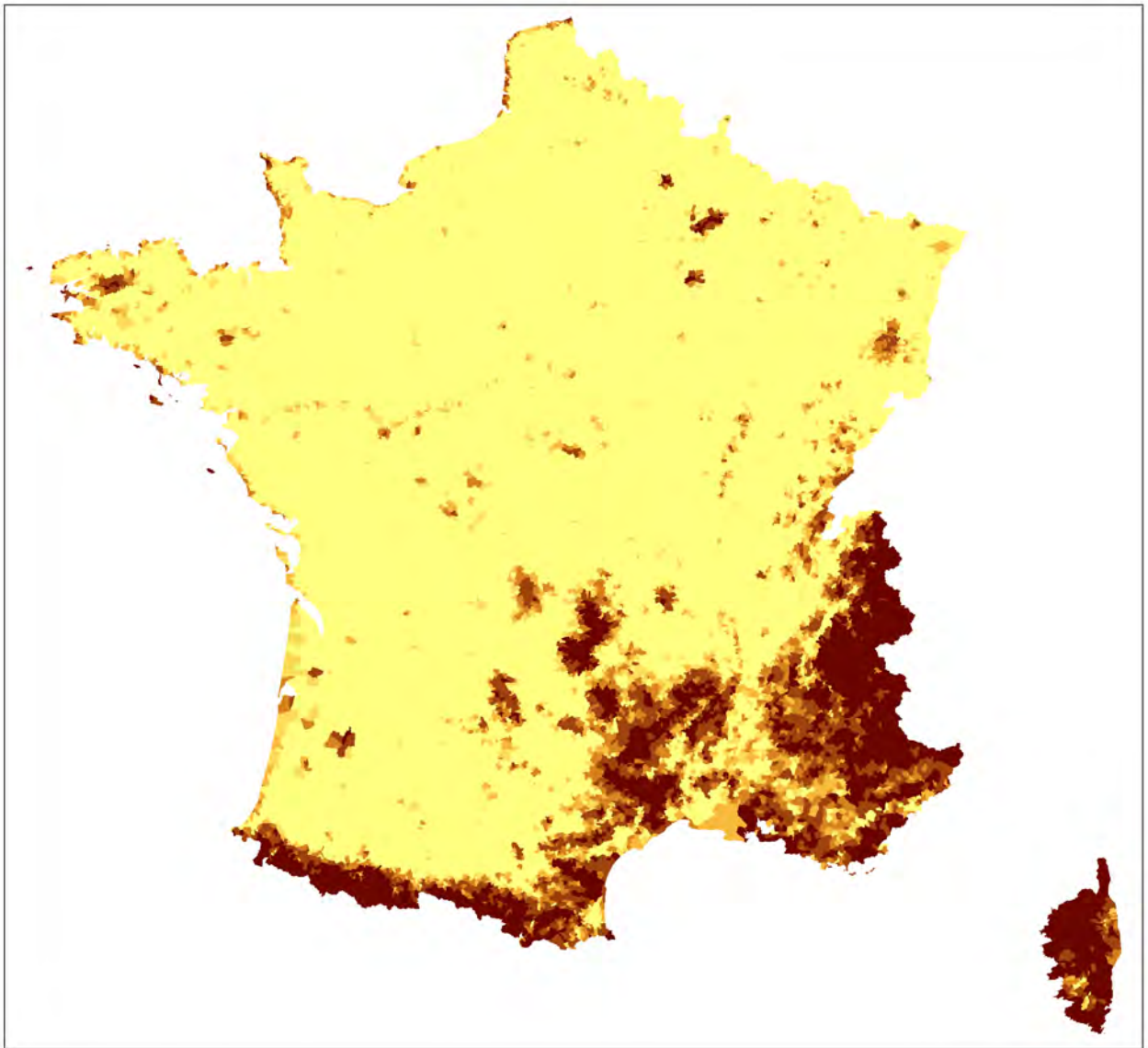
DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des espaces semi-naturels sur un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance des espaces semi-naturels dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte pour les montagnes et les littoraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones semi-naturelles de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>La catégorie 324 (végétation arbustive et forêt en mutation) n'est pas reprise dans cet indicateur, mais est associée à l'indicateur forêt.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88</i>

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des zones semi-naturelles (CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334,335) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



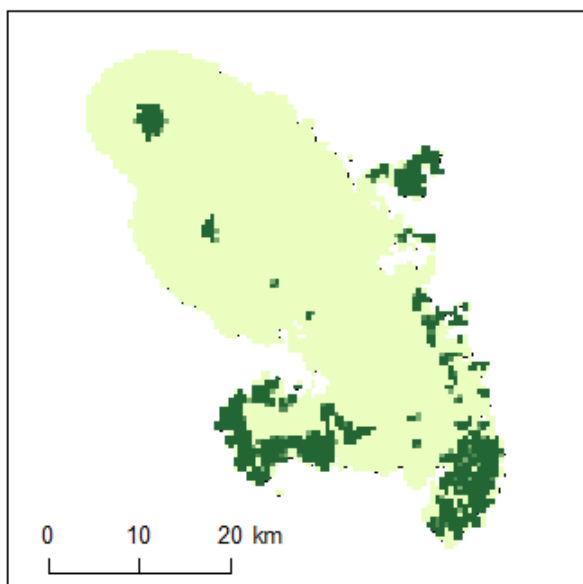
Moyenne communale de la densité des espaces semi-naturels
(CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335)
sur un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km

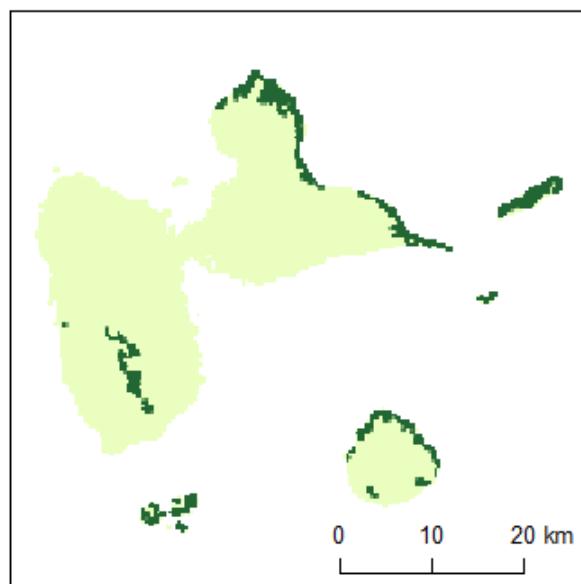
- > 25%
- 10% - 25%
- 4% - 10%
- 2% - 4%
- 1% - 2%
- 0% - 1%

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

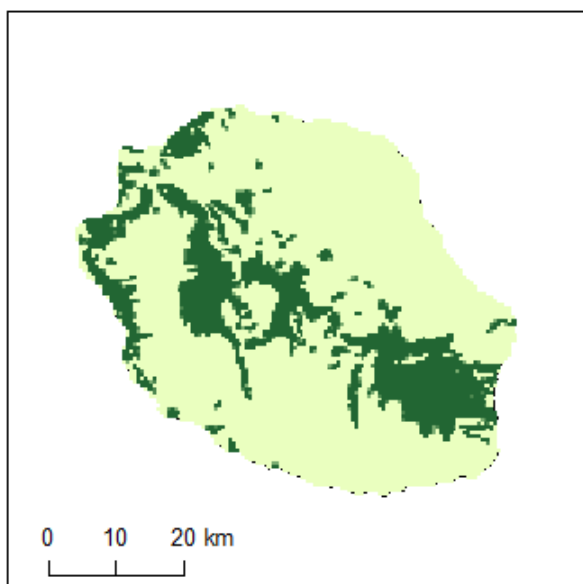
Martinique



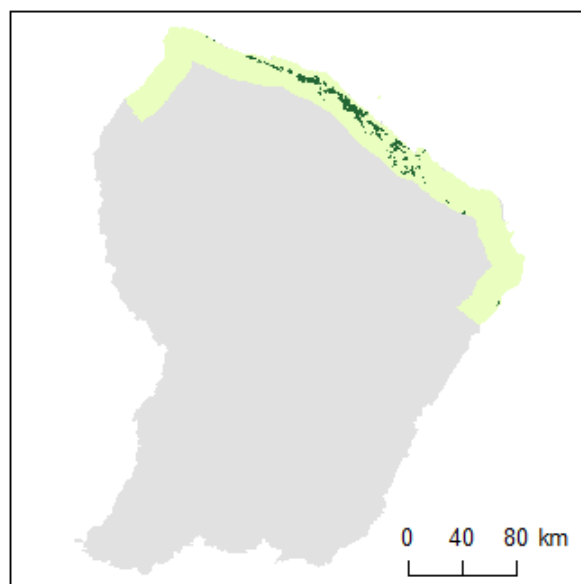
Guadeloupe



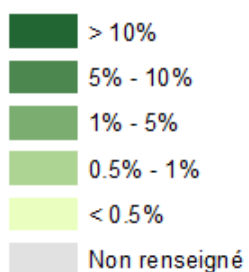
Réunion



Guyane



Moyenne de la densité des milieux semi-naturels
(CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335) sur un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 62

INDICATEUR :	<i>Densité moyenne des zones humides et eaux continentales (CLC 411, 412, 511, 512)</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

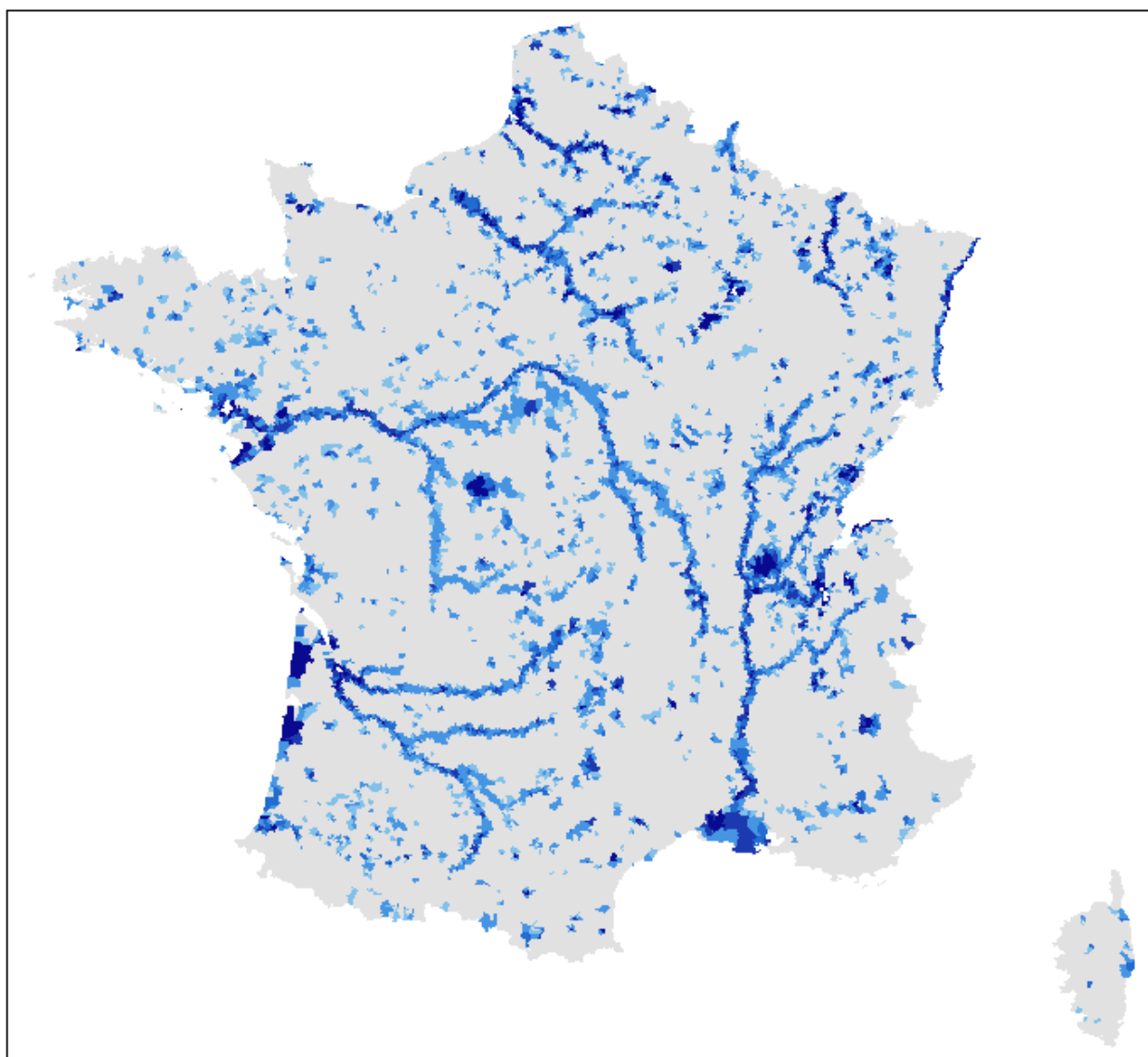
DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des zones humides et eaux continentales sur un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance des zones humides et eaux continentales dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte par l'importance de la marque de l'eau dans certaines régions humides et pour les grands systèmes alluviaux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones humides de moins de 25 ha et les cours d'eau de moins de 100 mètres de large ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover. Ce qui implique une forte hétérogénéité de cet indicateur, pertinent pour les grandes zones humides, et les grands plans d'eau mais très restrictif pour les cours d'eau.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88</i>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des zones humides et eaux continentales (CLC 411, 412, 511, 512) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



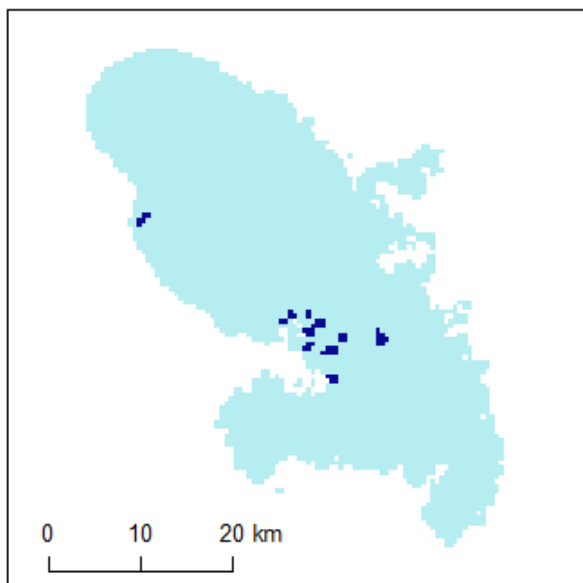
0 50 100 200 km

Moyenne communale de la densité des zones humides
et eaux continentales (CLC 411, 412, 511, 512)
sur un voisinage de 10 km²

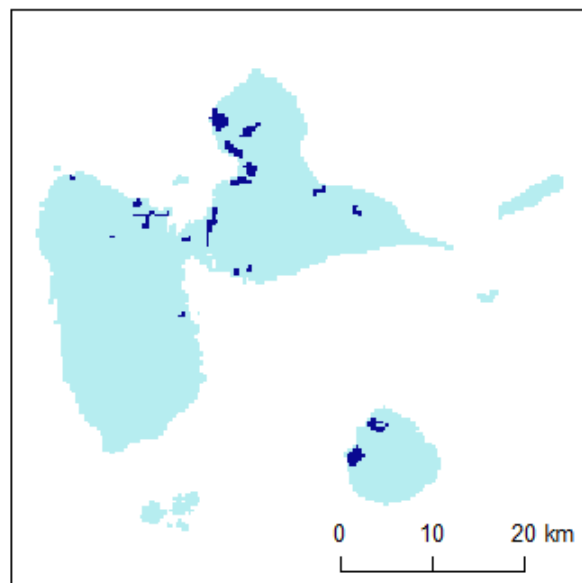
- > 10 %
- 5% - 10%
- 3% - 5%
- 1% - 3%
- 0.5% - 1%
- 0% - 0.5%

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

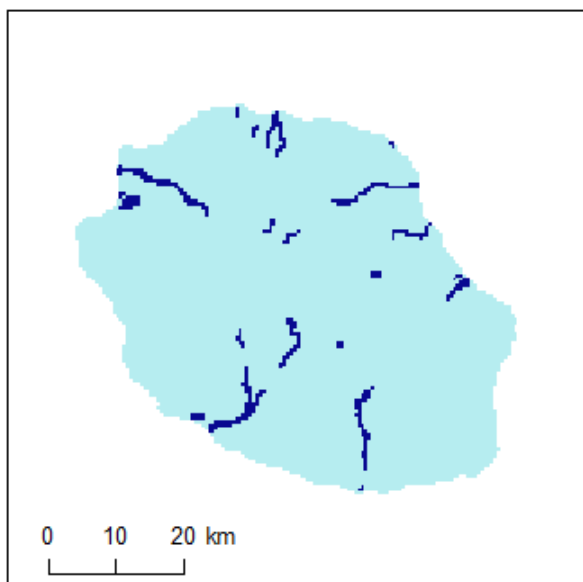
Martinique



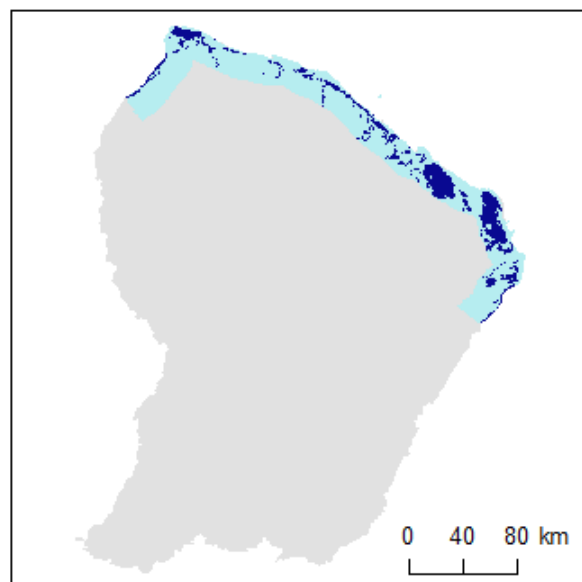
Guadeloupe



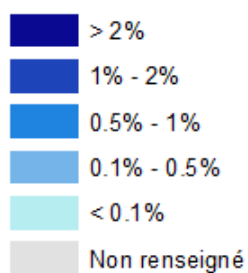
Réunion



Guyane



Moyenne de la densité des zones humides et eaux continentales (CLC 411, 412, 511, 512) sur un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 63

INDICATEUR :	<i>Densité moyenne des zones humides et eaux maritimes (CLC 421, 422, 423, 521, 522)</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Composition</i>

Description de l'indicateur

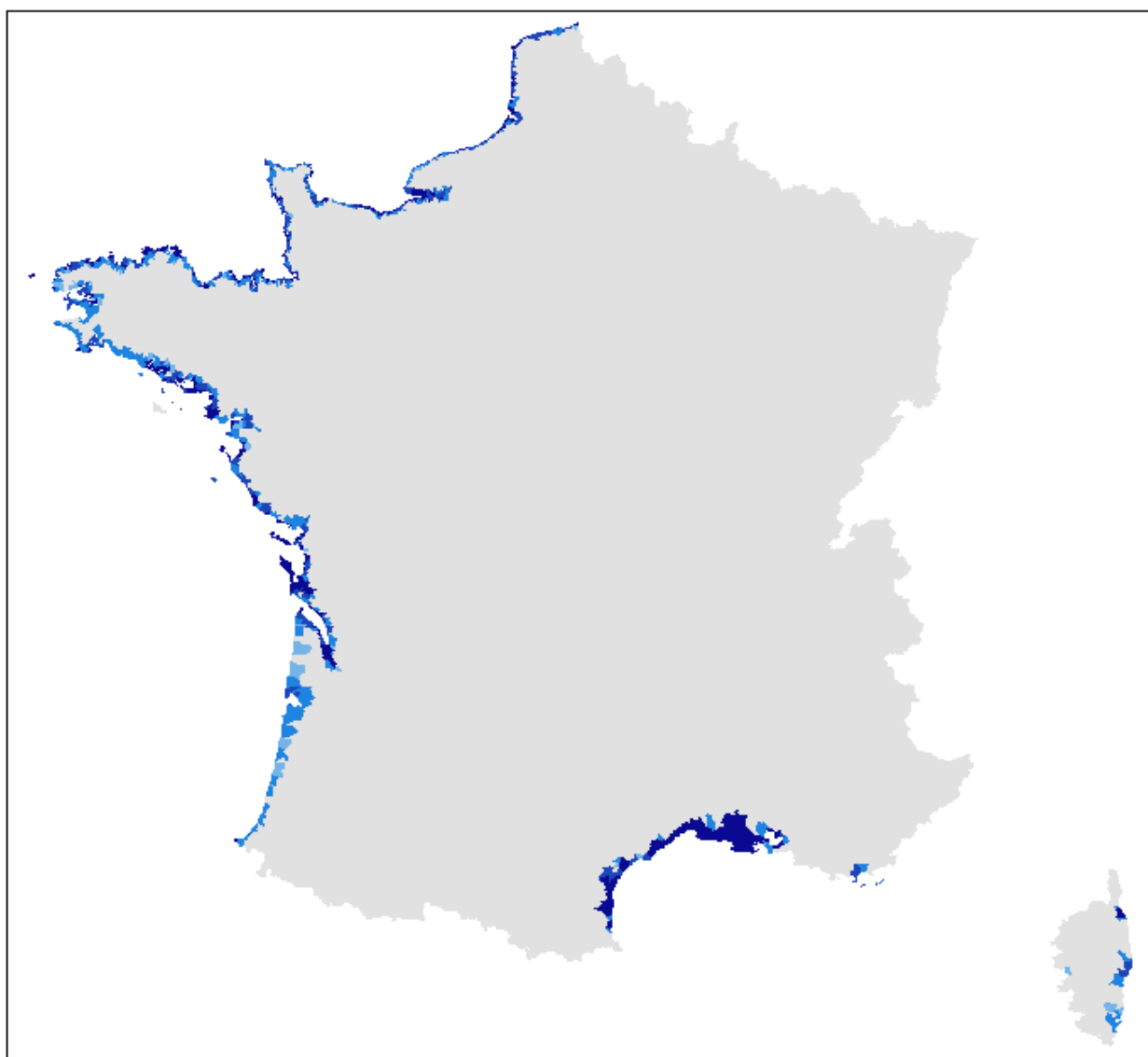
DEFINITION	<i>Moyenne communale de la densité des zones humides et eaux maritimes sur un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance des zones humides et eaux maritimes dans la composition de l'occupation du sol des zones littorales et estuariennes ;</i> • <i>La moyenne de la densité sur voisinage réduit les biais dus à superficies et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>La classe CLC 523 (mers et océans), n'est pas retenue pour le calcul de cet indicateur, l'espace marin n'étant pas recouvert par les collectivités territoriales.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88</i>

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Somme focale des zones humides et eaux maritimes (CLC 421, 422, 423, 521, 522) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Normalisation par la surface prise en compte (toutes catégories CLC sauf 122, 133 et 523) et multiplication par 100 ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



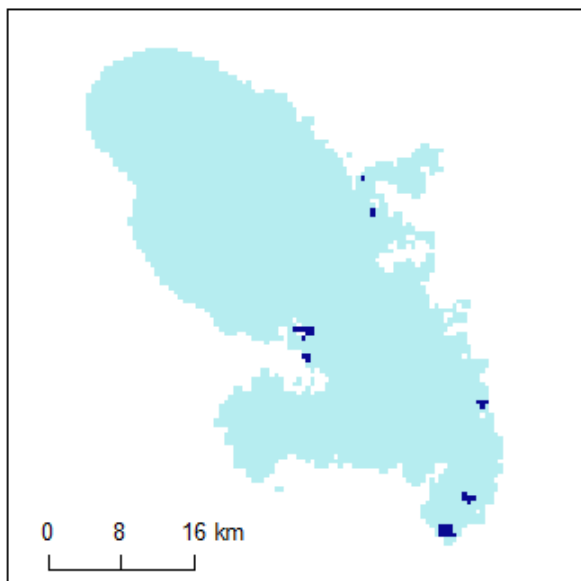
0 50 100 200 km
 |-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

Moyenne communale de la densité des zones humides et eaux maritimes
 (CLC 421, 422, 423, 521, 522) sur un voisinage de 10 km²

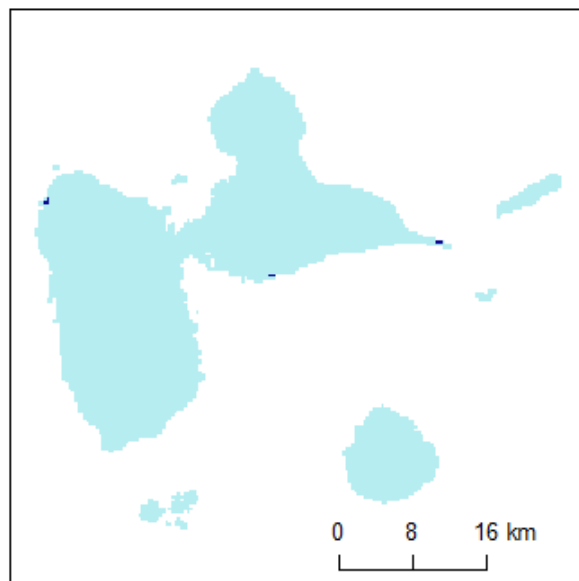
- > 10%
- 5% - 10 %
- 1% - 5%
- 0.5% - 1%
- 0% - 0.5%

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
 Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

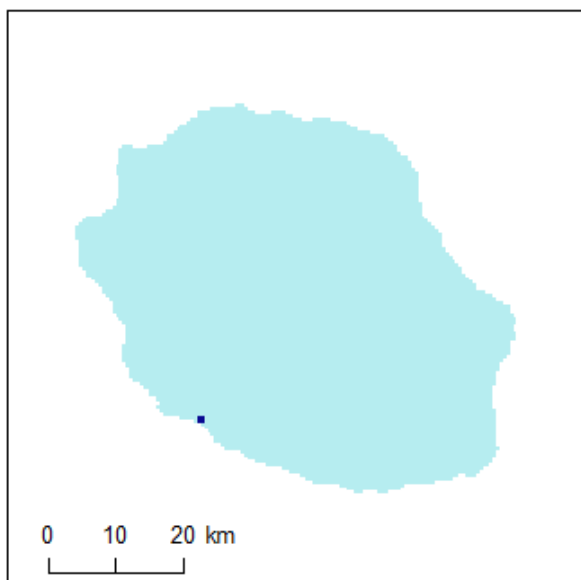
Martinique



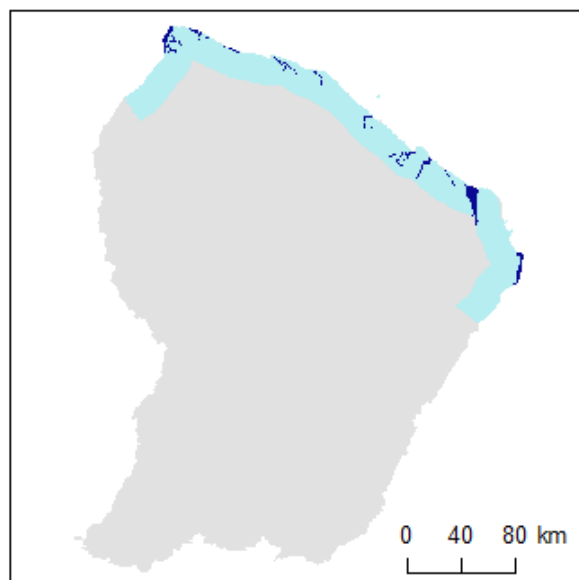
Guadeloupe



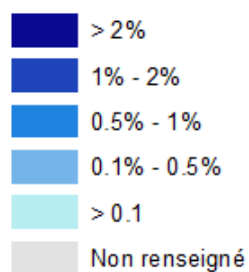
Réunion



Guyane



Moyenne de la densité des zones humides
et eaux maritimes (CLC 421, 422, 423, 521, 522)
sur un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 64

INDICATEUR :	Nombre de zones bâties pour 10 km²
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Configuration</i>

Description de l'indicateur

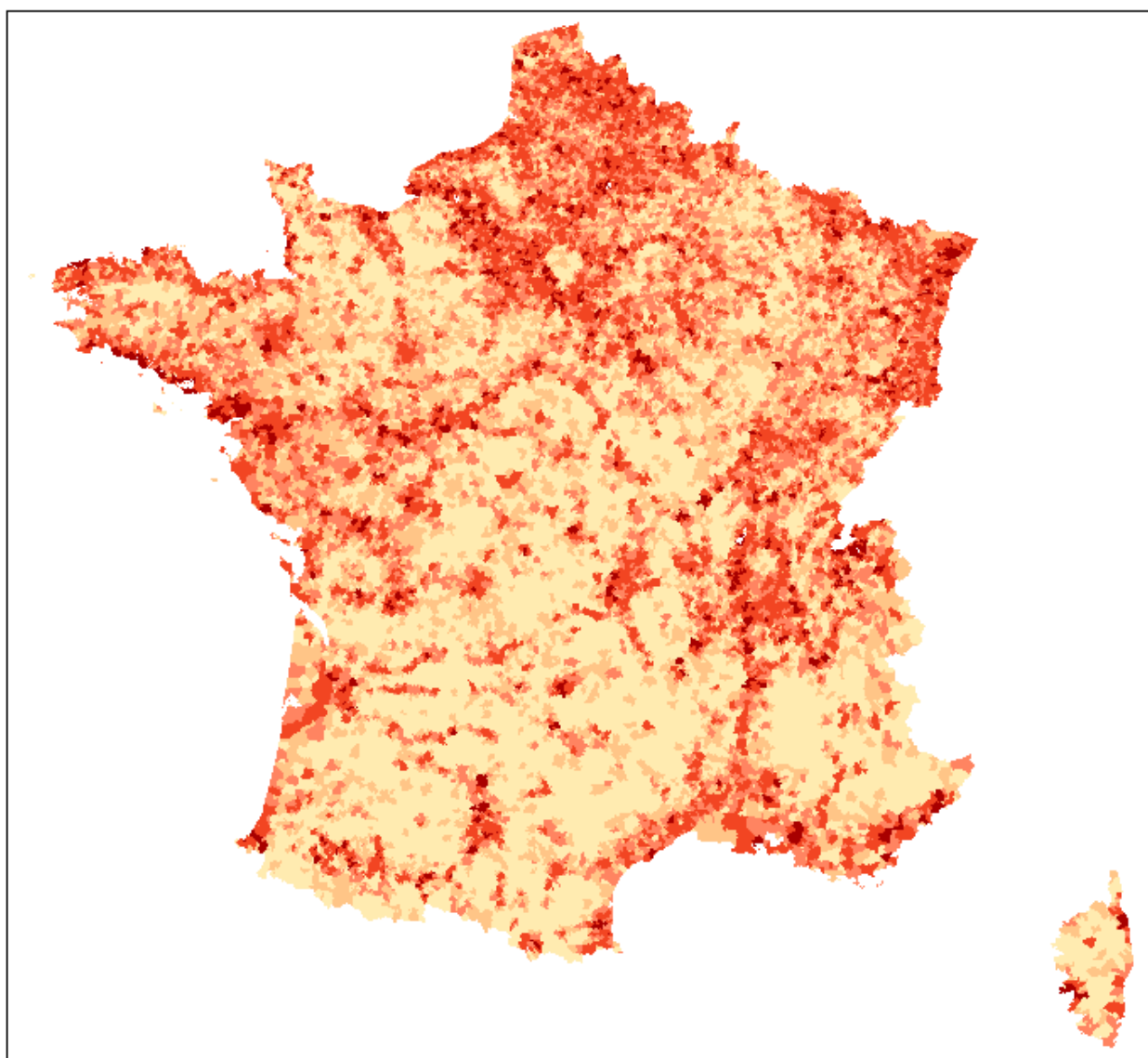
DEFINITION	<i>Maximum communal du nombre de zones bâties partiellement ou totalement incluses dans un voisinage circulaire de 10 km².</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dispersion du bâti dans l'occupation du sol ;</i> • <i>Le maximum et le voisinage réduisent les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Forte pertinence sur la fragmentation des espaces bâtis dans les espaces périurbains.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'un maximum par commune) ;</i> • <i>Le calcul de voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones bâties situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones bâties de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>Les valeurs nulles sont peu significatives (limite de la résolution CORINE Land-Cover). Le nombre de zones n'est pas ramené à la taille de ces zones, ainsi la valeur 1 peut autant correspondre à un petit village isolé au sein d'une commune rurale qu'à une commune totalement incluse dans un ensemble urbain continu. L'intérêt de cet indicateur est donc surtout important pour les espaces périurbains et leur bâti discontinu.</i></p> <p><i>0 signifie absence de zone bâtie relevée par CLC.</i></p> <p><i>De 1 à n, l'indicateur suit une progression de la fragmentation des zones bâties.</i></p>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Nombre de zones</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN_SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

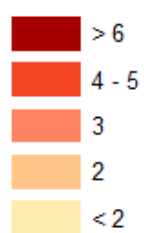
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Agrégation des zones bâties jointives (CLC111, 112 et 121) ;</i> • <i>Assignation d'un identifiant unique à chaque zone ;</i> • <i>Calcul de la variété (nombre de zones différentes) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur maximum pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



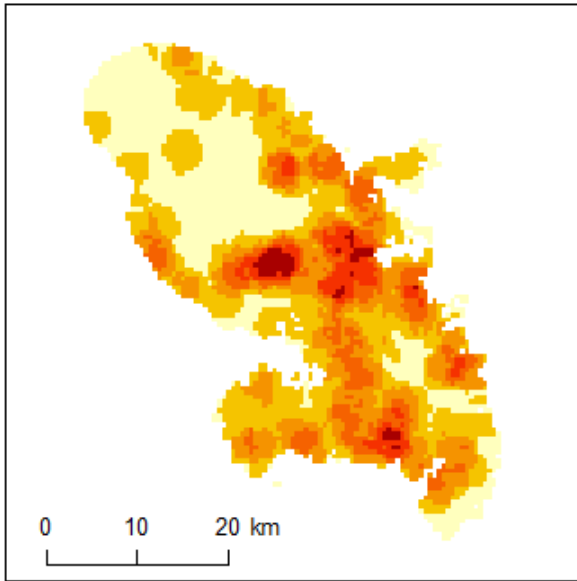
Maximum communal du nombre de zones bâties
(CLC111, 112 et 121) partiellement ou totalement
incluses dans un voisinage circulaire de 10 km²

0 50 100 200 km

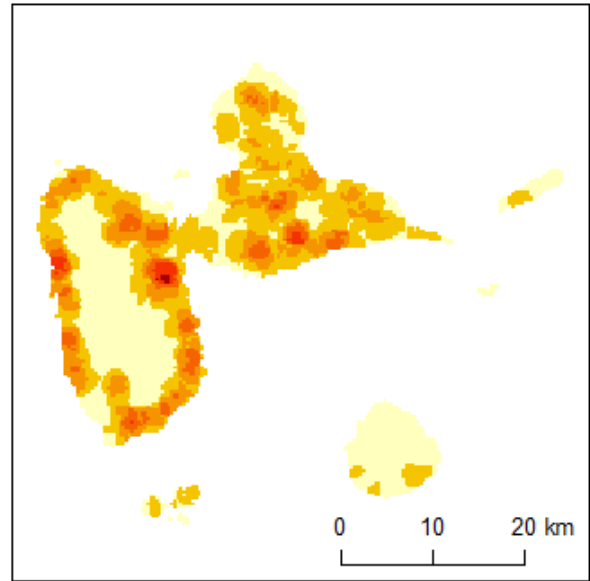


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

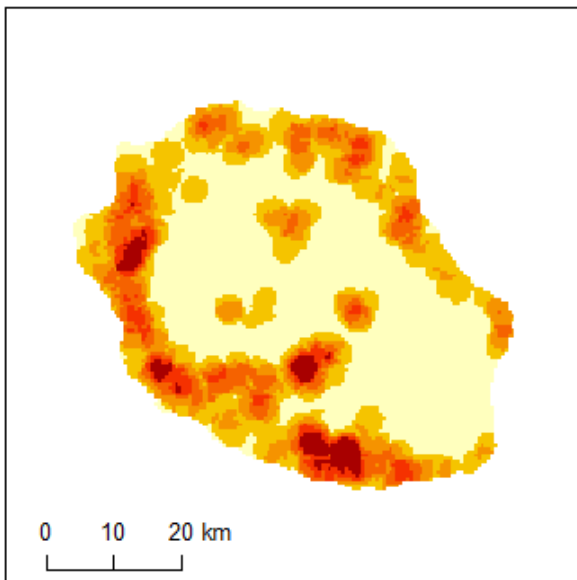
Martinique



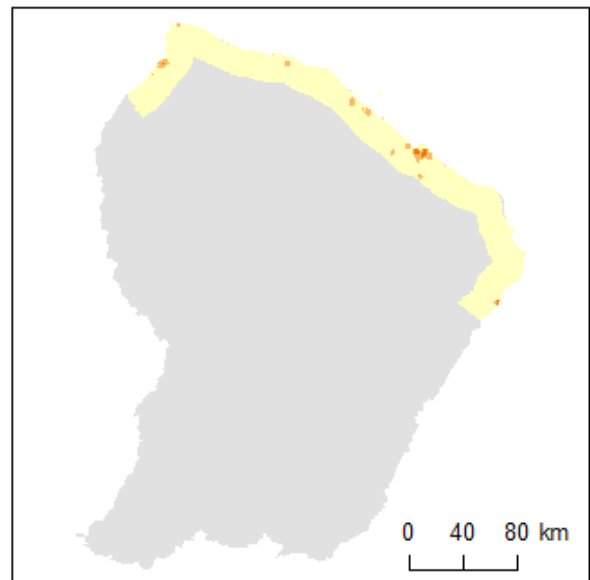
Guadeloupe



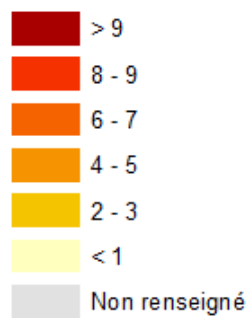
Réunion



Guyane



Maximum du nombre de zones bâties
(CLC111, 112 et 121) partiellement ou totalement
incluses dans un voisinage circulaire de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 65

INDICATEUR :	Longueur de bordure des zones bâties pour 10 km²
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Configuration</i>

Description de l'indicateur

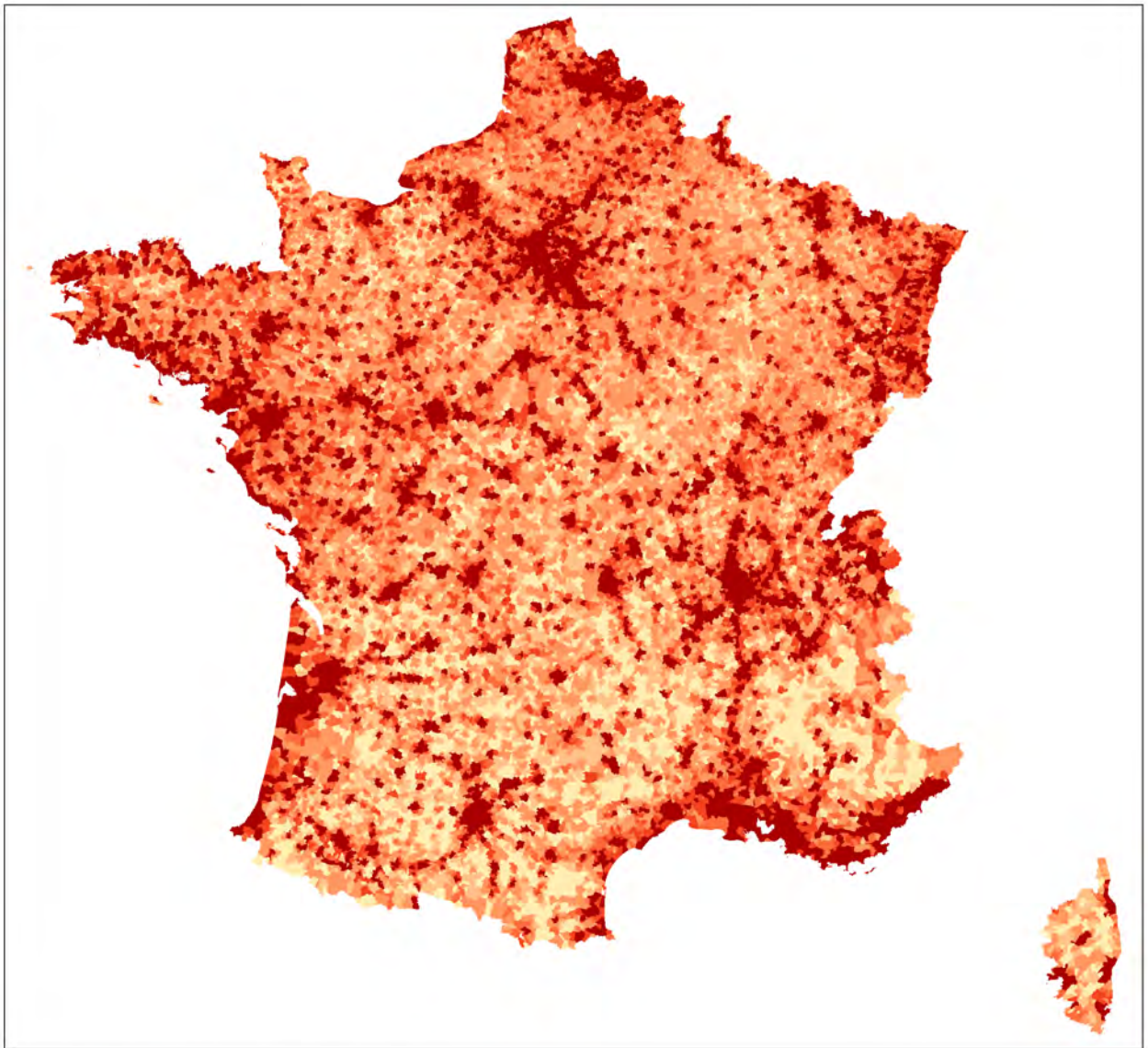
DEFINITION	<i>Maximum communal de la longueur de bordures des zones bâties dans un voisinage circulaire de 10 km².</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Imbrication des limites du bâti dans l'occupation du sol ;</i> • <i>Le maximum et le voisinage réduisent les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Forte pertinence sur l'importance des contacts bâti/non bâti dans les espaces périurbains.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'un maximum par commune) ;</i> • <i>Le calcul de voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des bordures de zones bâties situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones bâties de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>Les valeurs nulles sont peu significatives (limite de la résolution CORINE Land-Cover). La valeur 0 peut autant correspondre à un environnement vide de bâti qu'à une commune totalement incluse dans une tache urbaine. Cet indicateur doit donc être utilisé en parallèle de celui du nombre de taches.</i></p> <p><i>Cet indicateur est surtout intéressant pour les espaces périurbains et les bordures très irrégulières de leurs zones bâties.</i></p> <p><i>0 signifie absence de bordure (que la catégorie soit présente ou non dans l'environnement).</i></p> <p><i>De 1 à n, l'indicateur suit l'imbrication des bordures de la catégorie dans l'occupation du sol.</i></p>

Données mobilisées

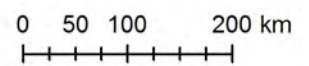
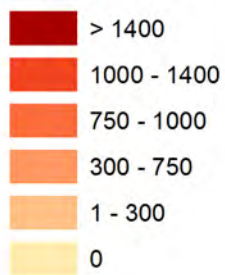
BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>mètres</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Agrégation des zones bâties jointives (CLC111, 112 et 121) ;</i> • <i>Reconnaissance des limites des zones bâties : codage des cellules à 1 pour les cellules limites, 0 pour les autres ;</i> • <i>Somme focale dans un voisinage de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur maximum pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	

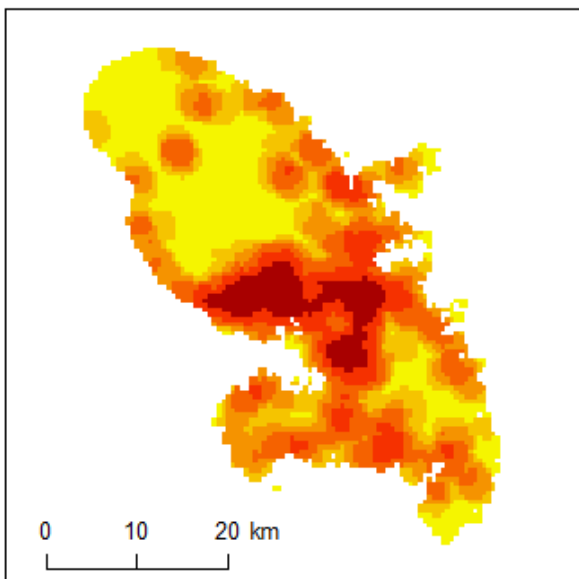


Maximum communal de la longueur de bordures
des zones bâties (CLC111, 112 et 121) dans un
voisinage circulaire de 10 km²

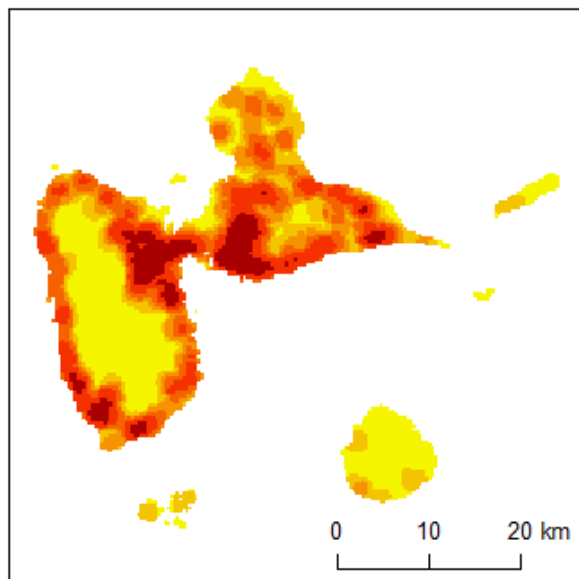


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

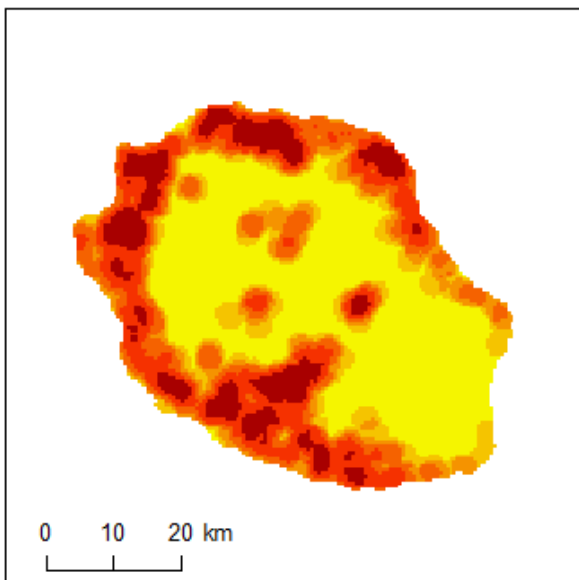
Martinique



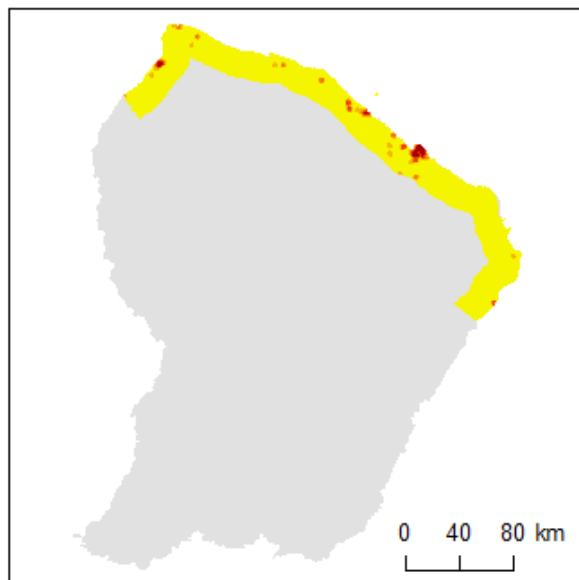
Guadeloupe



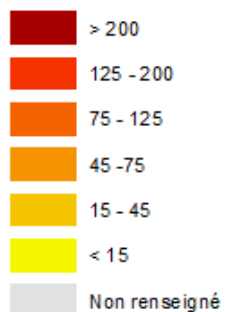
Réunion



Guyane



Maximum de la longueur de bordures des zones bâties
(CLC111, 112 et 121) dans un voisinage circulaire de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 66

INDICATEUR :	Nombre de zones forestières pour 10 km²
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Configuration</i>

Description de l'indicateur

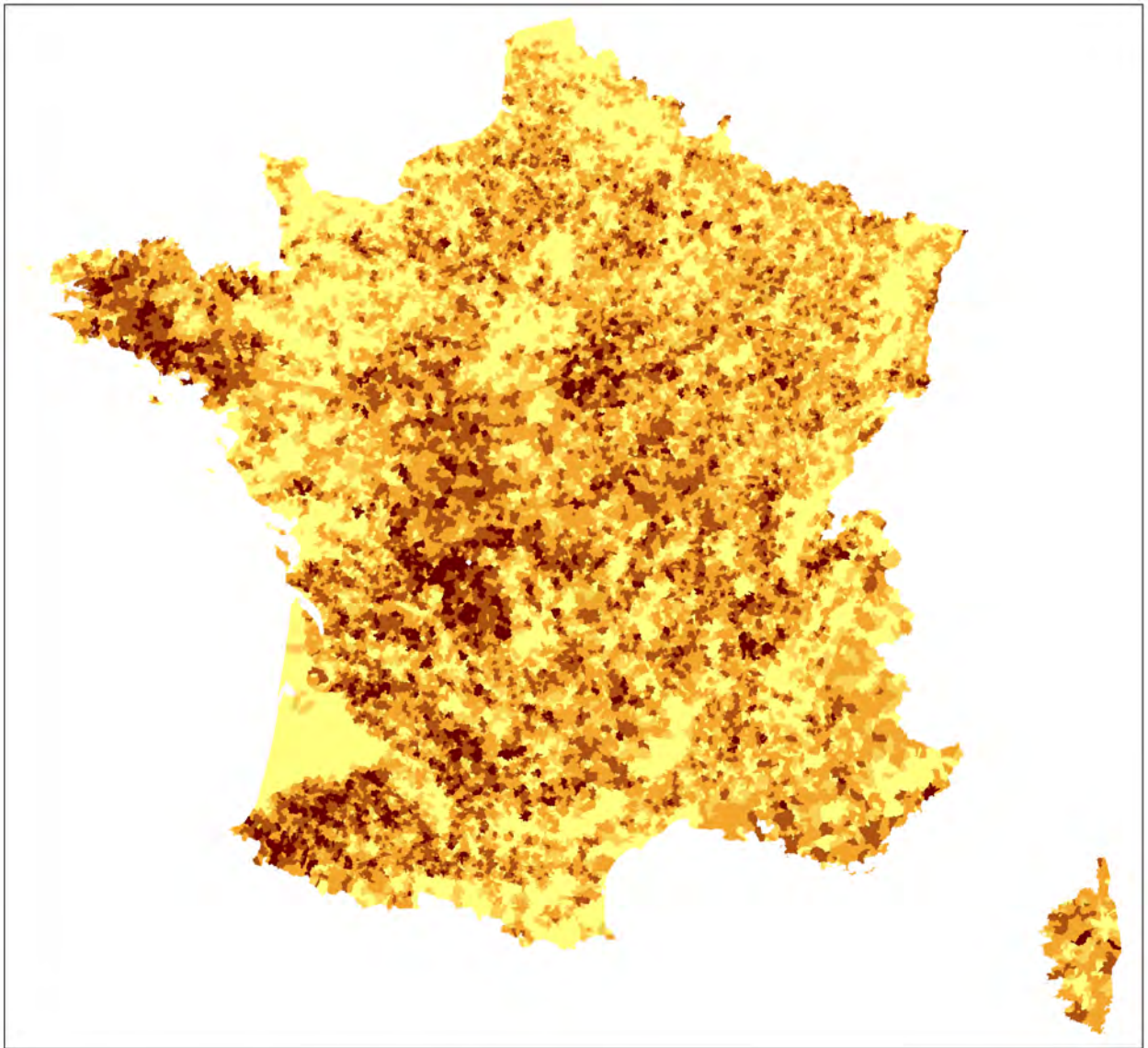
DEFINITION	<i>Maximum communal du nombre de zones forestières partiellement ou totalement incluses dans un voisinage circulaire de 10 km².</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dispersion des espaces boisés dans l'occupation du sol ;</i> • <i>Le maximum et le voisinage réduisent les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Forte pertinence sur la fragmentation des espaces boisés dans les espaces ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'un maximum par commune) ;</i> • <i>Le calcul de voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones forestières situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones forestières de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>0 signifie absence de zone forestière relevée par CLC.</i></p> <p><i>De 1 à n, l'indicateur suit une progression de la fragmentation des zones forestières.</i></p>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Nombre de zones</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

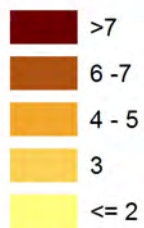
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Agrégation des zones forestières jointives (CLC311, 312, 313, 324) ;</i> • <i>Assignment d'un identifiant unique à chaque zone ;</i> • <i>Calcul de la variété (nombre de zones différentes) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur maximum pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



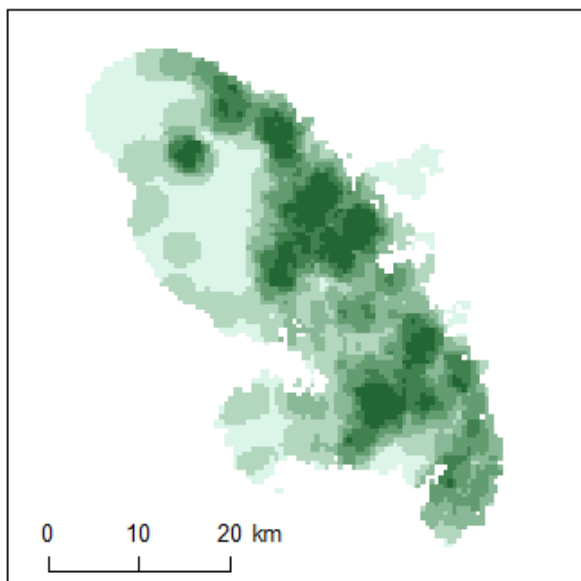
Maximum communal du nombre de zones forestières
(CLC 311, 312, 313, 324) partiellement ou totalement
incluses dans un voisinage circulaire de 10 km²

0 50 100 200 km
|-----|-----|-----|-----|-----|

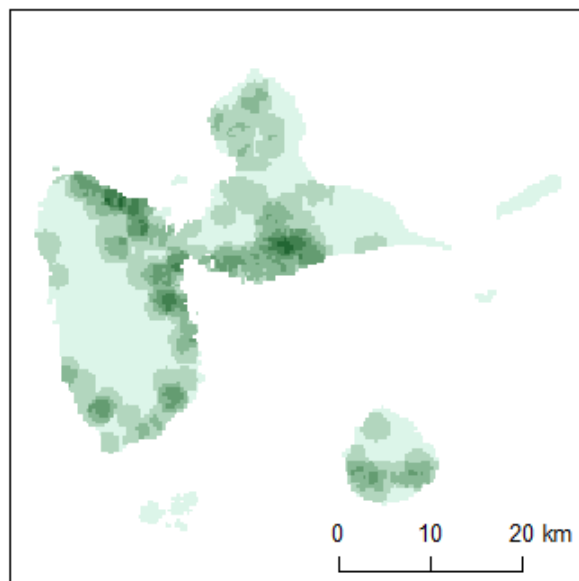


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

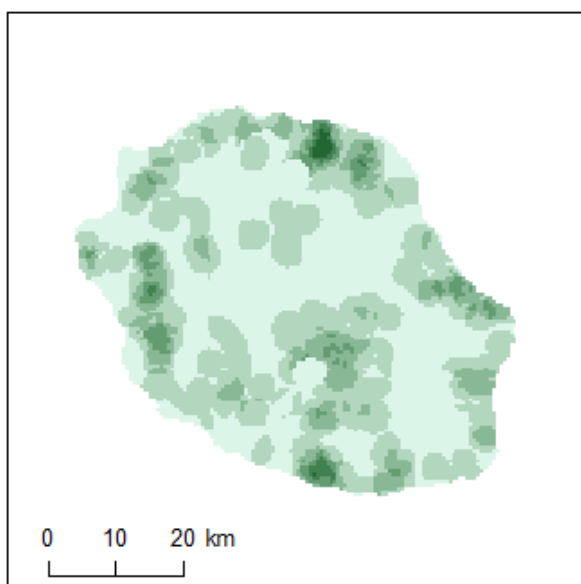
Martinique



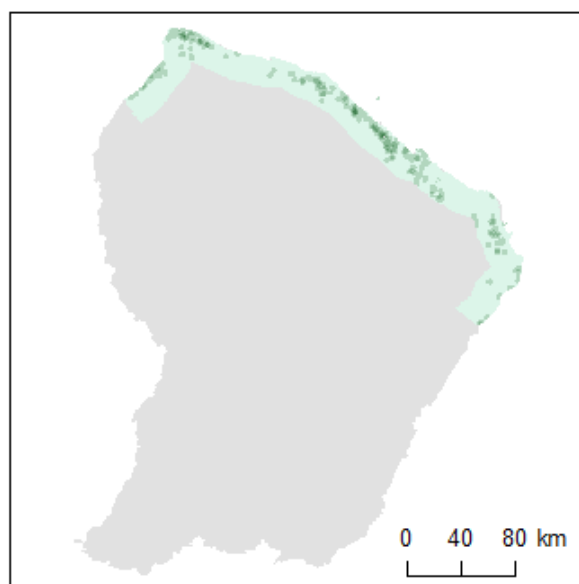
Guadeloupe



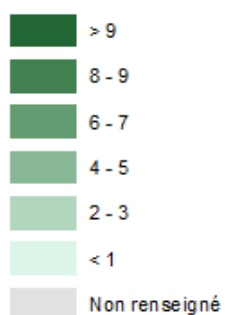
Réunion



Guyane



Maximum du nombre de zones forestières
(CLC 311, 312, 313, 324) partiellement ou totalement
incluses dans un voisinage circulaire de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 67

INDICATEUR :	Longueur de bordure des zones forestières pour 10 km²
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Configuration</i>

Description de l'indicateur

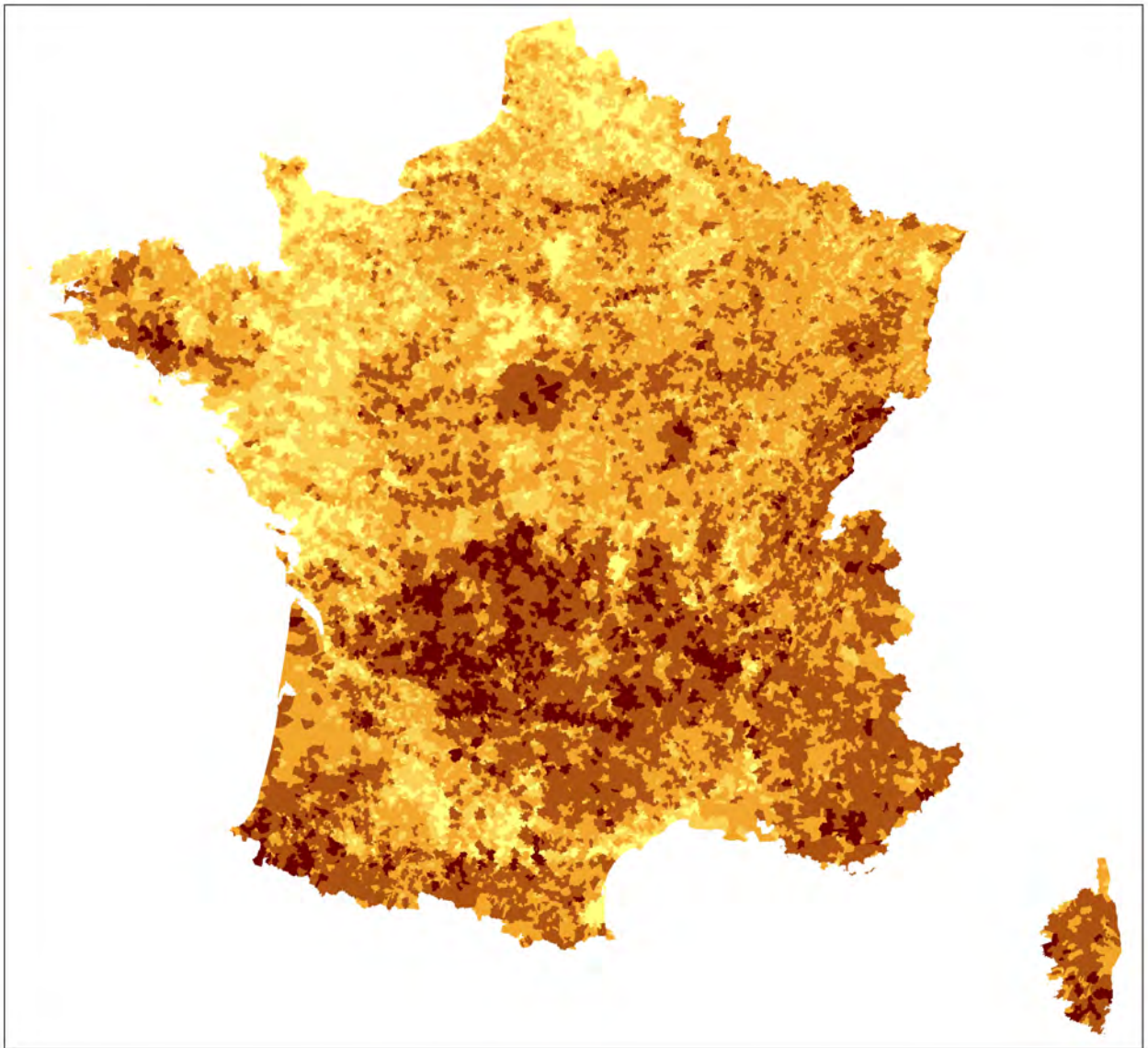
DEFINITION	<i>Maximum communal de la longueur de bordures des zones forestières dans un voisinage circulaire de 10 km².</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Imbrication des lisères de forêt dans l'occupation du sol ;</i> • <i>Le maximum et le voisinage réduisent les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Forte pertinence sur l'importance des contacts forêt/non forêt dans les espaces ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'un maximum par commune) ;</i> • <i>Le calcul de voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des bordures de zones forestières situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones forestières de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>0 signifie absence de bordure (que la catégorie soit présente ou non dans l'environnement).</i></p> <p><i>De 1 à n, l'indicateur suit l'imbrication des bordures de la catégorie dans l'occupation du sol.</i></p>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>mètres</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

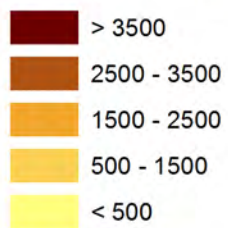
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Agrégation des zones forestières jointives (CLC 311, 312, 313, 324) ;</i> • <i>Reconnaissance des limites des zones bâties : codage des cellules à 1 pour les cellules limites, 0 pour les autres ;</i> • <i>Somme focale dans un voisinage de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur maximum pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



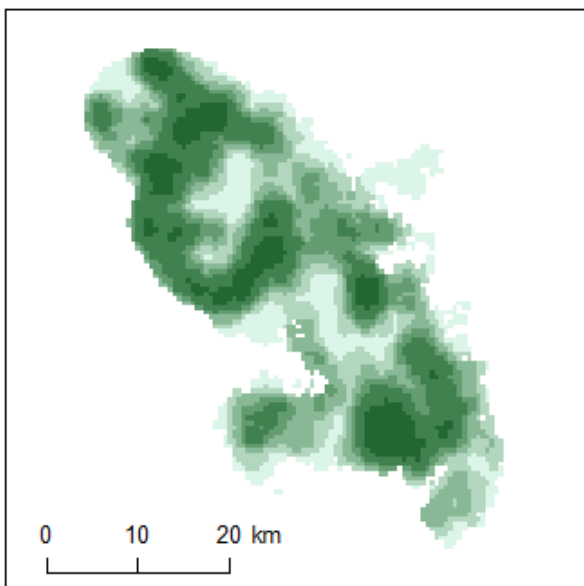
Maximum communal de la longueur de bordures des zones forestières (CLC 311, 312, 313, 324) dans un voisinage circulaire de 10 km²

0 50 100 200 km

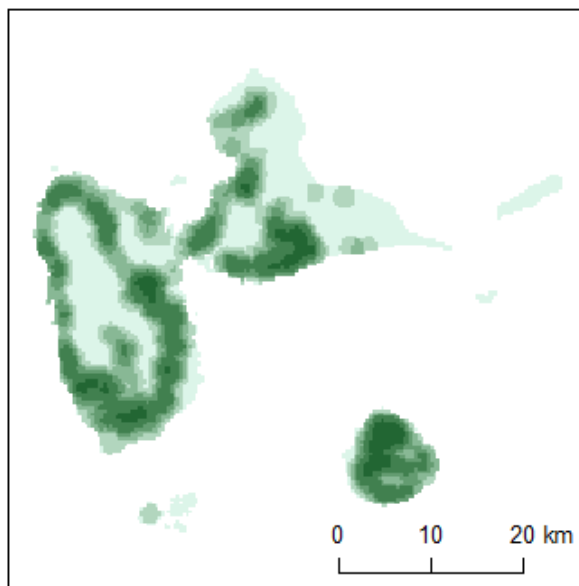


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

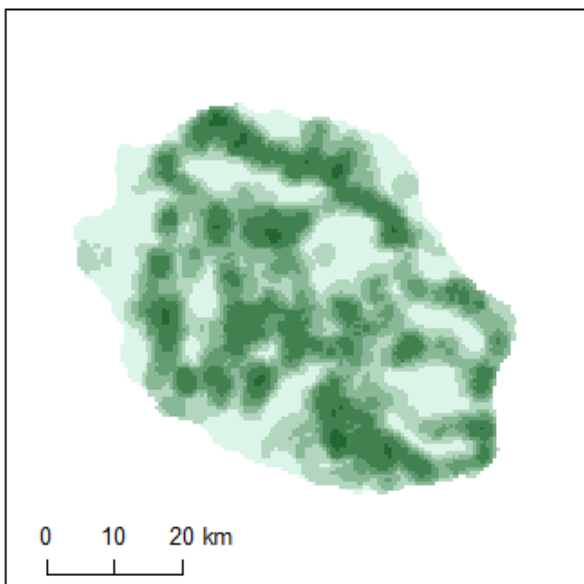
Martinique



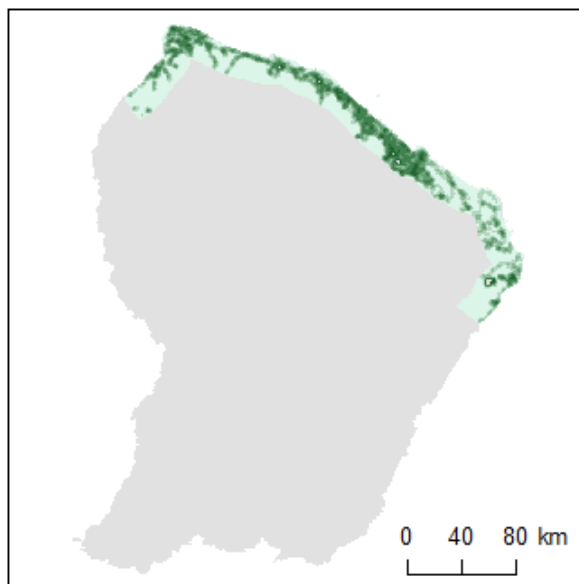
Guadeloupe



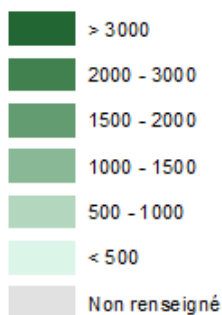
Réunion



Guyane



Maximum de la longueur de bordures des zones forestières
(CLC 311, 312, 313, 324) dans un voisinage circulaire de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 68

INDICATEUR :	Nombre de zones semi-naturelles pour 10 km²
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Configuration</i>

Description de l'indicateur

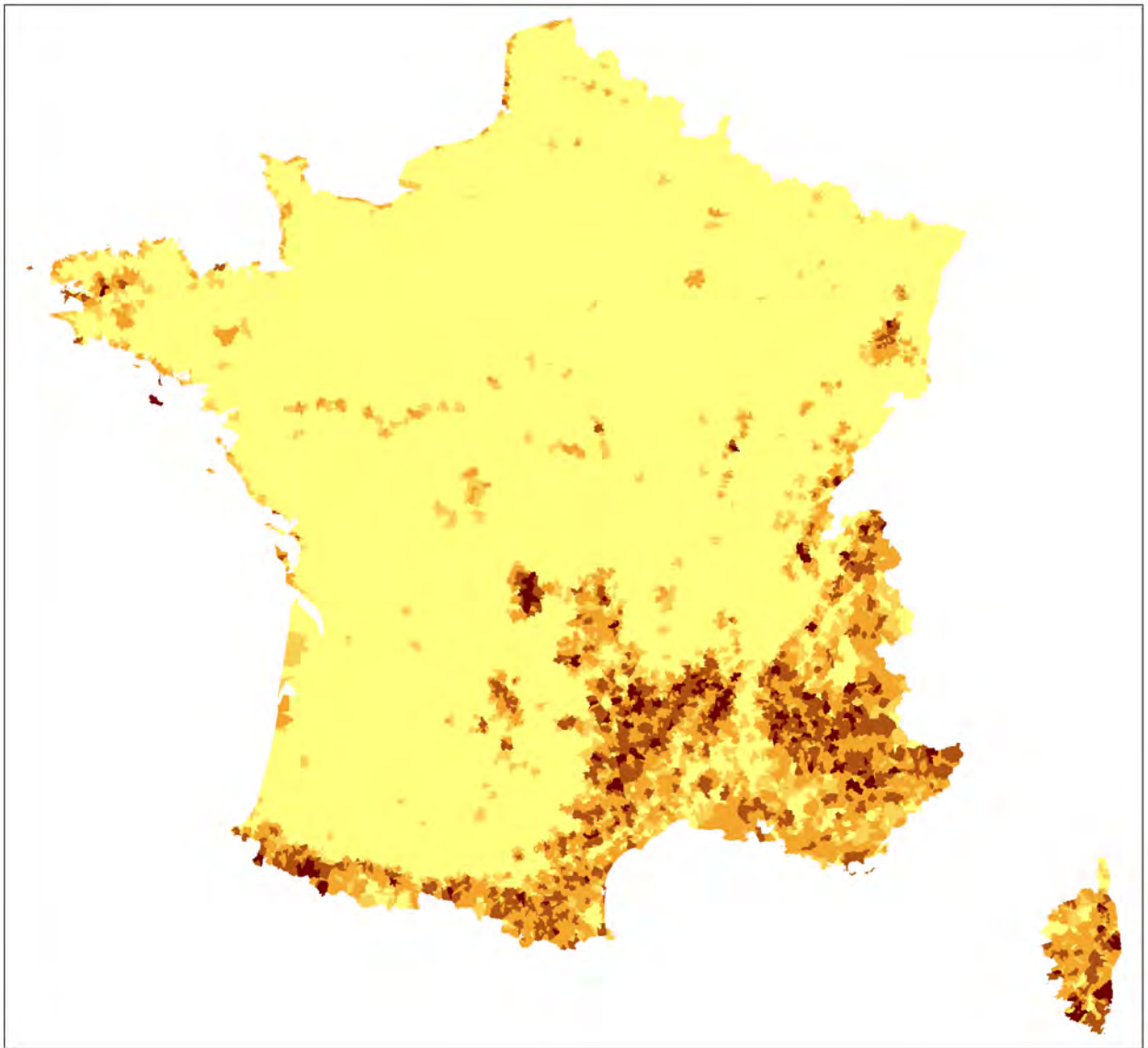
DEFINITION	<i>Maximum communal du nombre de zones semi-naturelles partiellement ou totalement incluses dans un voisinage circulaire de 10 km².</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dispersion des milieux semi-naturels dans l'occupation du sol ;</i> • <i>Le maximum et le voisinage réduisent les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence sur la fragmentation des ensembles de milieux semi-naturels dans les espaces montagneux et littoraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'un maximum par commune) ;</i> • <i>Le calcul de voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones semi-naturelles situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones semi-naturelles de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>0 signifie absence de zone semi-naturelle relevée par CLC.</i></p> <p><i>De 1 à n, l'indicateur suit une progression de la fragmentation des zones semi-naturelles.</i></p>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Nombre de zones</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

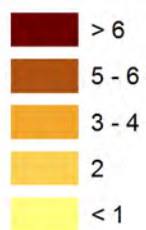
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Agrégation des zones semi-naturelles jointives (CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335) ;</i> • <i>Assignment d'un identifiant unique à chaque zone ;</i> • <i>Calcul de la variété (nombre de zones différentes) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur maximum pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



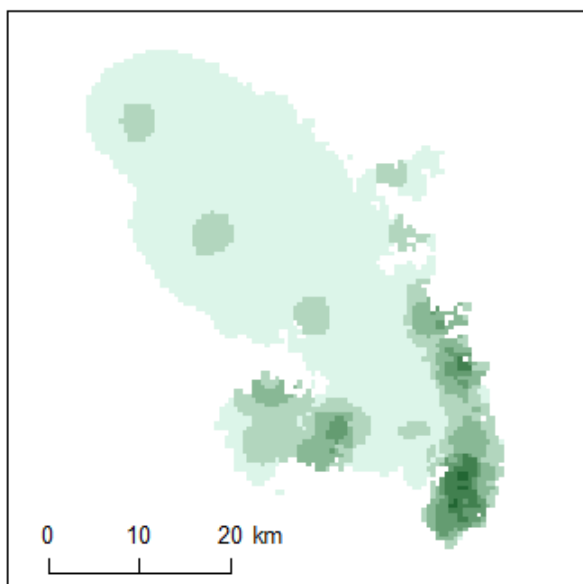
0 50 100 200 km

Maximum communal du nombre de zones semi-naturelles (CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335) partiellement ou totalement incluses dans un voisinage circulaire de 10 km²

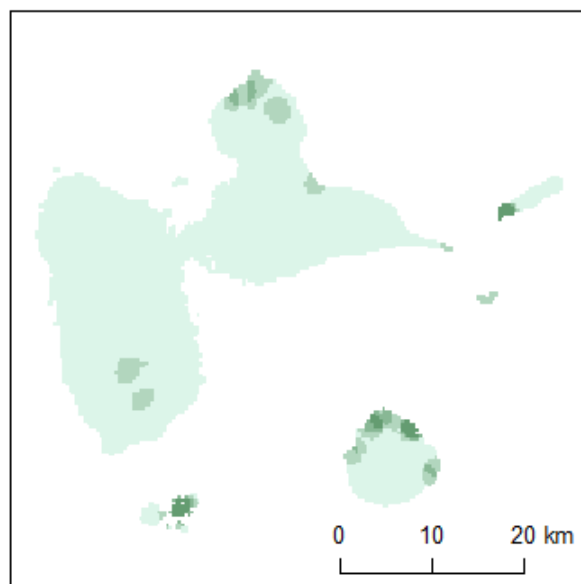


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

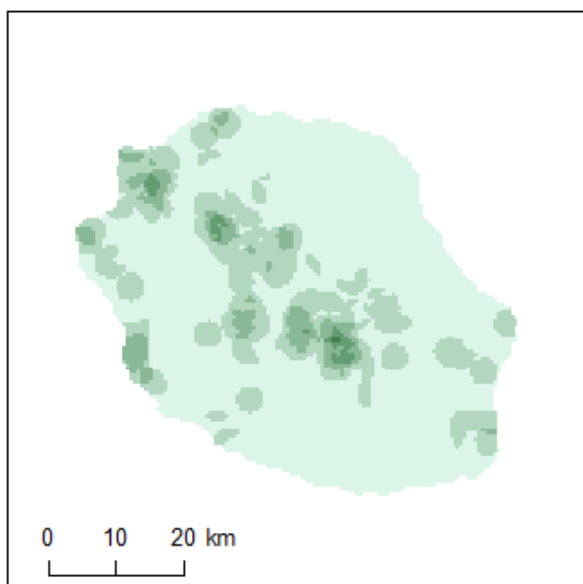
Martinique



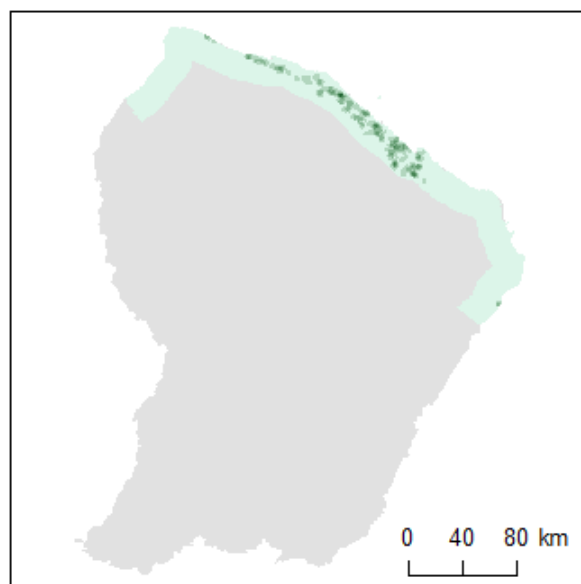
Guadeloupe



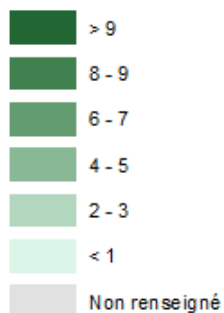
Réunion



Guyane



Maximum du nombre de zones semi-naturelles
(CLC 312, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335) partiellement
ou totalement incluses dans un voisinage circulaire de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 69

INDICATEUR :	<i>Longueur de bordure des zones semi-naturelles pour 10 km²</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Configuration</i>

Description de l'indicateur

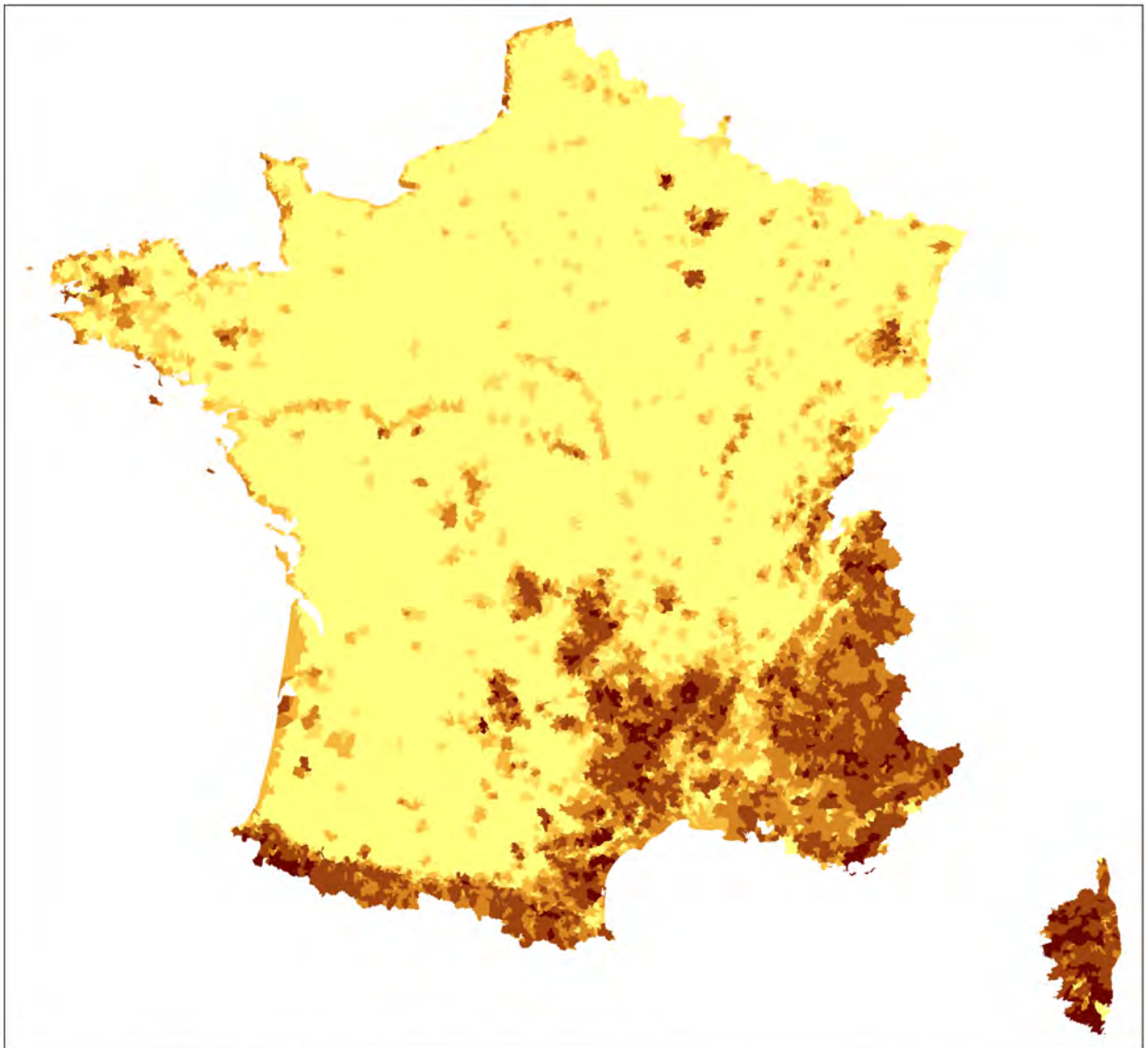
DEFINITION	<i>Maximum communal de la longueur de bordures des zones semi-naturelles dans un voisinage circulaire de 10 km².</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Imbrication des limites des secteurs semi-naturels dans l'occupation du sol ;</i> • <i>Le maximum et le voisinage réduisent les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence locale sur l'importance des contacts semi-naturel/naturel ou semi-naturel/artificiel dans les espaces montagneux et littoraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'un maximum par commune) ;</i> • <i>Le calcul de voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des bordures de zones semi-naturelles situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Les zones semi-naturelles de moins de 25 ha ne sont pas répertoriées par CORINE Land-Cover.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<p><i>0 signifie absence de bordure (que la catégorie soit présente ou non dans l'environnement).</i></p> <p><i>De 1 à n, l'indicateur suit l'imbrication des bordures de la catégorie dans l'occupation du sol.</i></p>

Données mobilisées

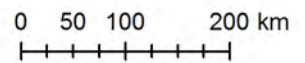
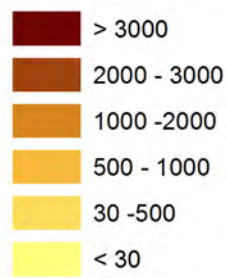
BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>mètres</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Agrégation des zones semi-naturelles jointives (CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335) ;</i> • <i>Reconnaissance des limites des zones semi-naturelles : codage des cellules à 1 pour les cellules limites, 0 pour les autres ;</i> • <i>Somme focale dans un voisinage de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur maximum pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	

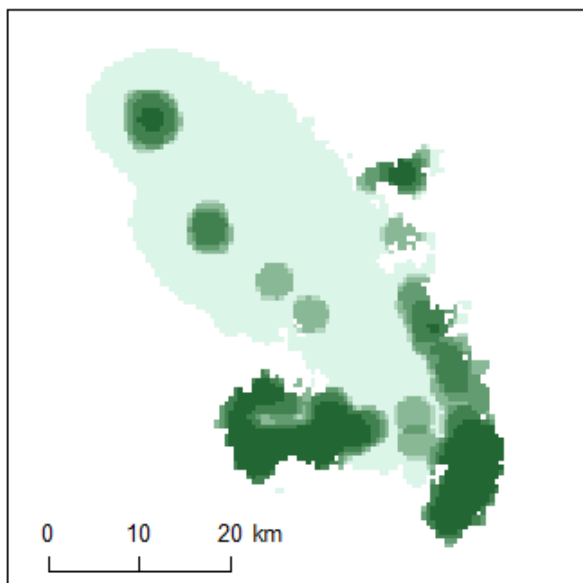


Maximum communal de la longueur de bordures des zones semi-naturelles
 (CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335)
 dans un voisinage circulaire de 10 km²

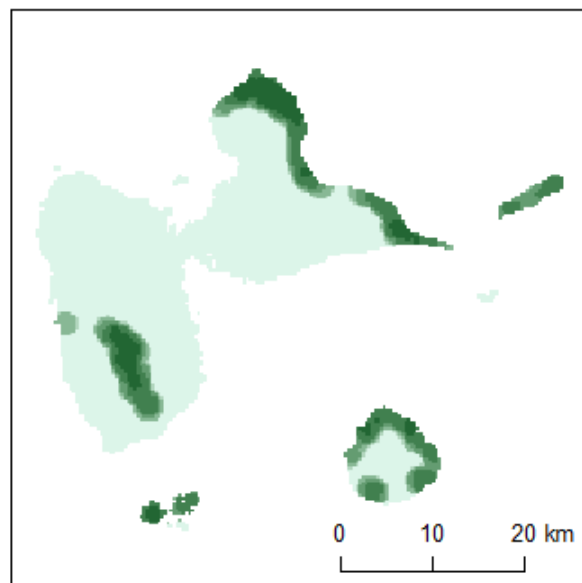


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
 Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

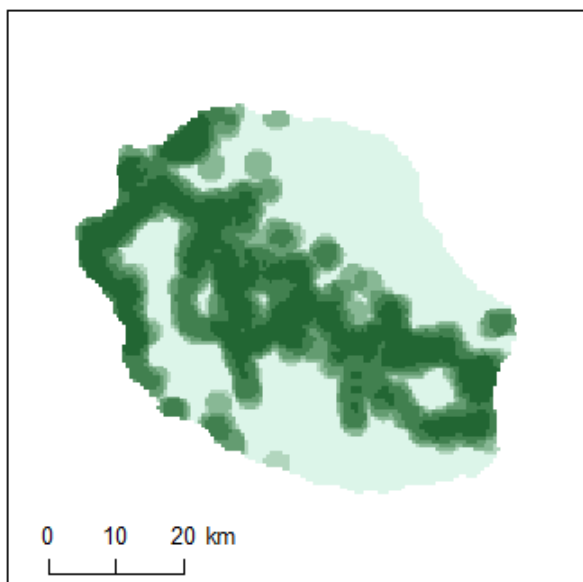
Martinique



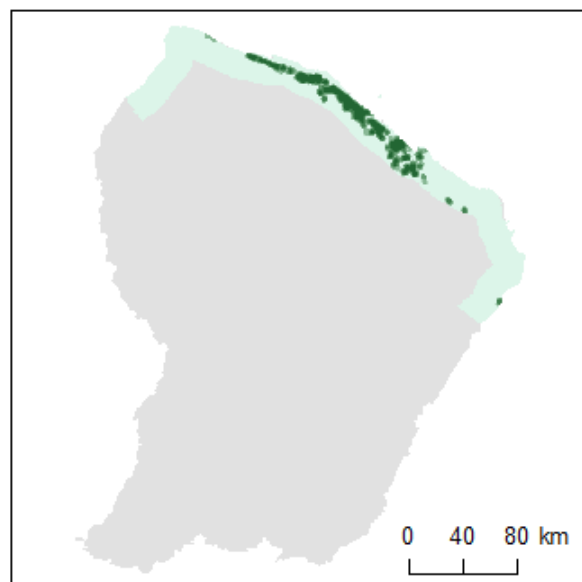
Guadeloupe



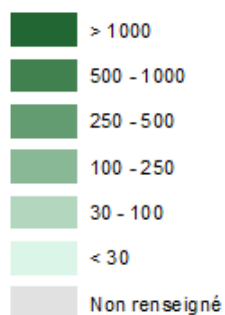
Réunion



Guyane



Maximum de la longueur de bordures des zones semi-naturelles (CLC 321, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335) dans un voisinage circulaire de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 70

INDICATEUR :	Nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km²
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Configuration</i>

Description de l'indicateur

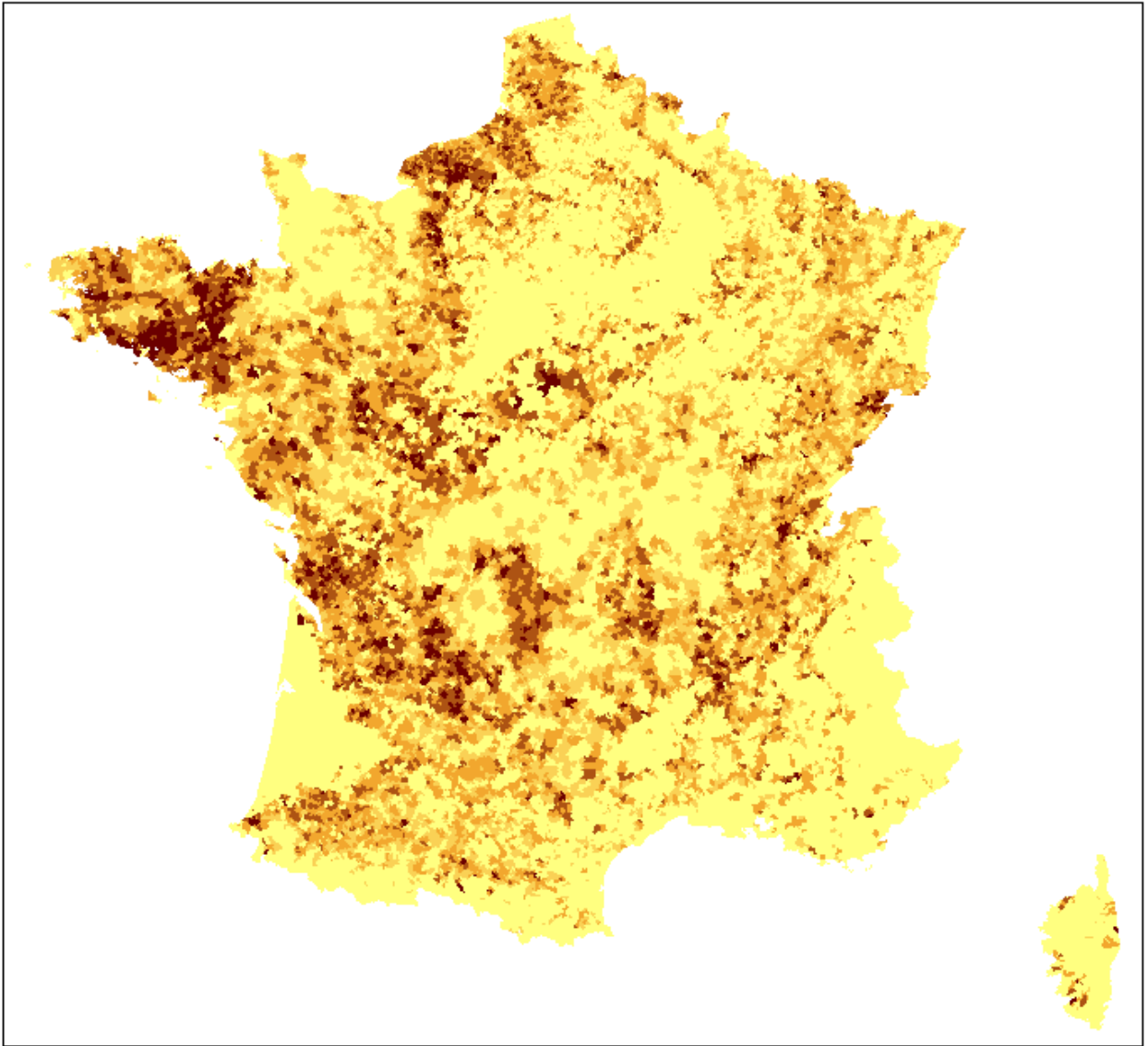
DEFINITION	<i>Maximum communal du nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes partiellement ou totalement incluses dans un voisinage circulaire de 10 km².</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dispersion de l'agricole "vert" dans l'occupation du sol ;</i> • <i>Le maximum et le voisinage réduisent les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence relative sur la fragmentation des zones agricoles vertes dans les espaces ruraux, surtout intéressante pour les régions caractérisées par une forte hétérogénéité agricole.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'un maximum par commune) ;</i> • <i>Le calcul de voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des prairies et zones agricoles hétérogènes situées sur une commune voisine.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>0 signifie absence de zone en prairies et agricoles hétérogènes relevée par CLC. De 1 à n, l'indicateur suit une progression de la fragmentation des zones en prairies et agricoles hétérogènes.</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Nombre de zones</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

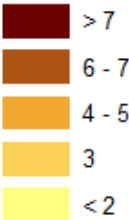
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Agrégation des zones en prairies et agricoles hétérogènes jointives (CLC 231, 241, 242, 243, 244) ;</i> • <i>Assignment d'un identifiant unique à chaque zone ;</i> • <i>Calcul de la variété (nombre de zones différentes) dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur maximum pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



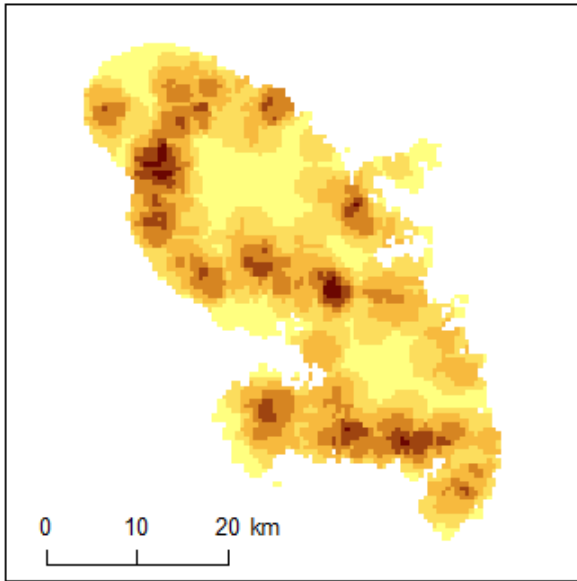
Maximum communal du nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes partiellement (CLC 231, 241, 242, 243, 244) ou totalement incluses dans un voisinage circulaire de 10 km²

0 50 100 200 km

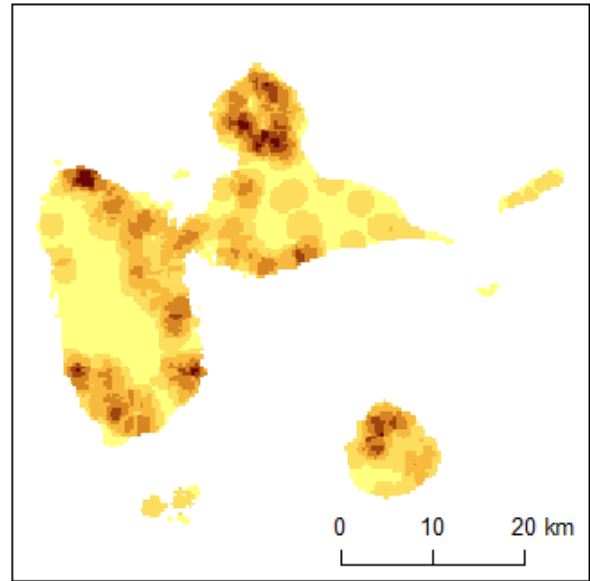


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
 Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

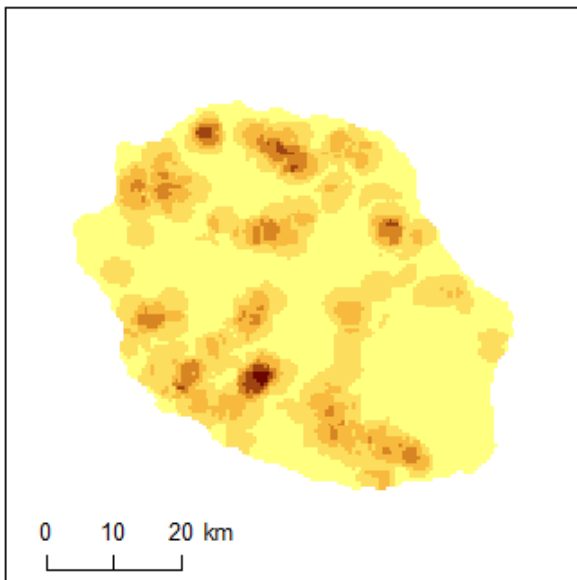
Martinique



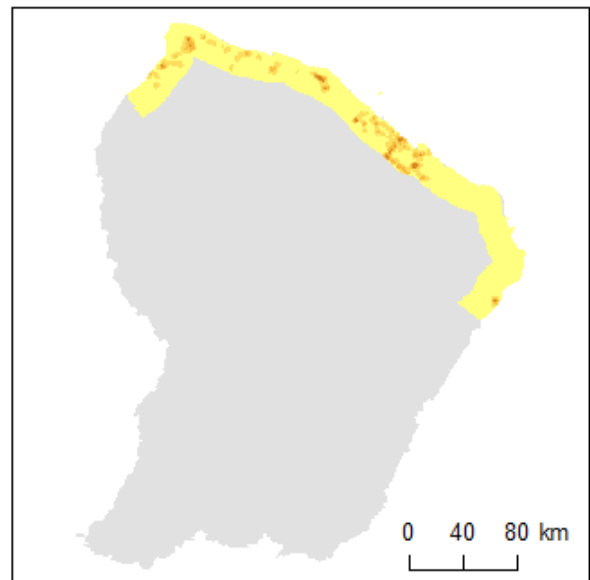
Guadeloupe



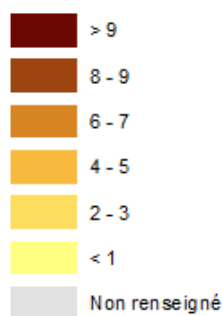
Réunion



Guyane



Maximum du nombre de zones en prairies et agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244) partiellement ou totalement incluses dans un voisinage circulaire de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 71

INDICATEUR :	Longueur de bordure des zones en prairies et agricoles hétérogènes pour 10 km²
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - Configuration</i>

Description de l'indicateur

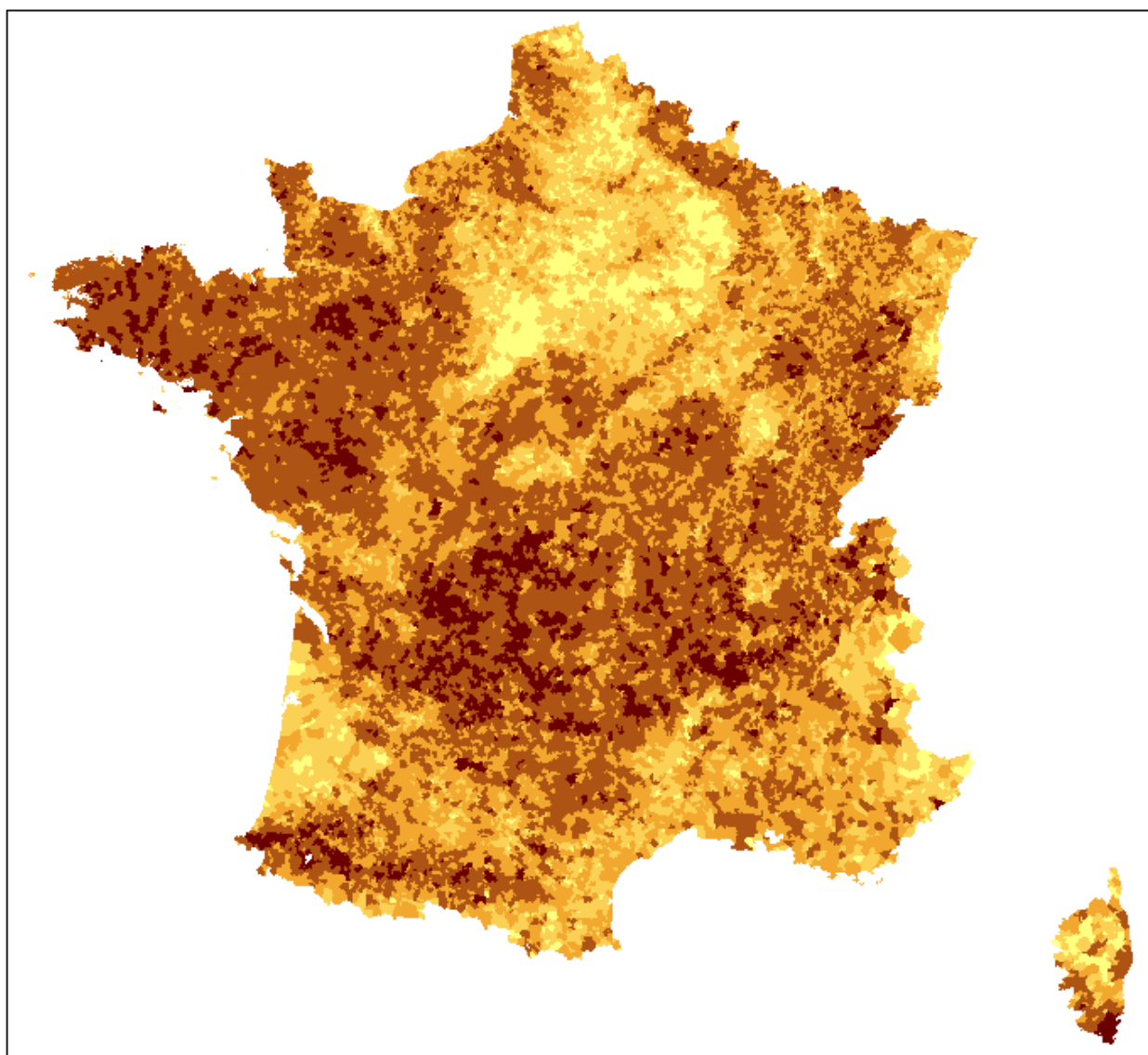
DEFINITION	<i>Maximum communal de la longueur de bordures des zones en prairies et agricoles hétérogènes dans un voisinage circulaire de 10 km².</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Imbrication des limites de l'agricole "vert" dans l'occupation du sol ;</i> • <i>Le maximum et le voisinage réduisent les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence relative sur l'importance des contacts prairies/autres catégories d'occupation du sol dans les espaces ruraux surtout intéressante pour les régions caractérisées par une forte hétérogénéité agricole.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'un maximum par commune) ;</i> • <i>Le calcul de voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des bordures de prairies et zones agricoles hétérogènes situées sur une commune voisine.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2006 (2010 pour DOM)</i>
PERIODICITE :	<i>6 à 10 ans (selon mises à jour CORINE)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>mètres</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

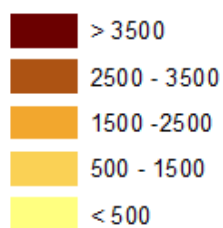
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Agrégation des prairies et zones agricoles hétérogènes jointives (CLC 231, 241, 242, 243, 244) ;</i> • <i>Reconnaissance des limites des zones en prairies et agricoles hétérogènes : codage des cellules à 1 pour les cellules limites, 0 pour les autres ;</i> • <i>Somme focale dans un voisinage de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur maximum pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



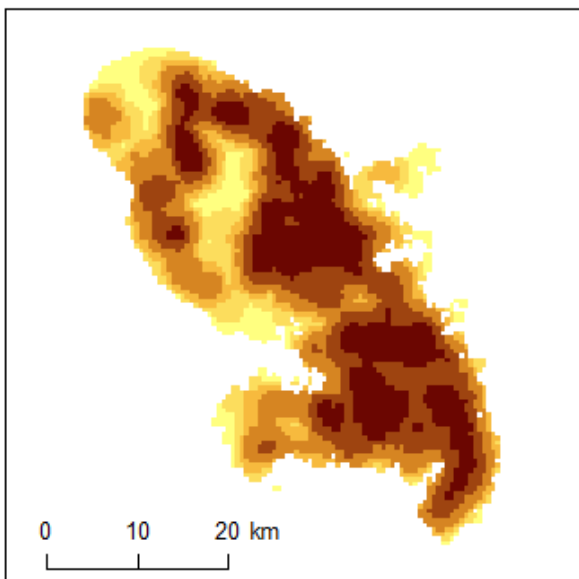
Maximum communal de la longueur de bordures des zones en prairies
et agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244)
dans un voisinage circulaire de 10 km²

0 50 100 200 km
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

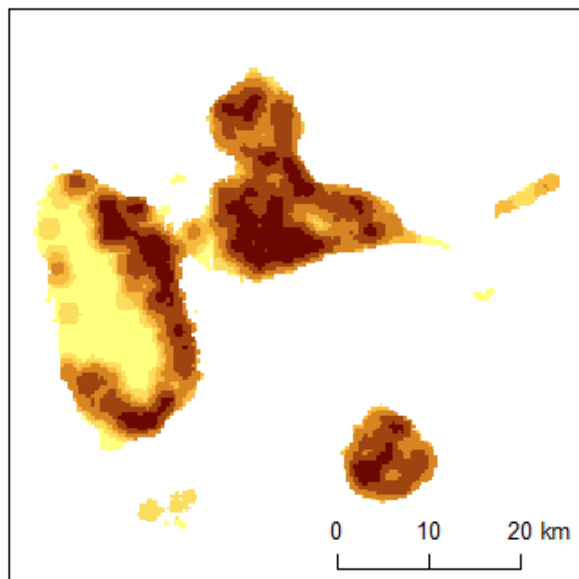


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

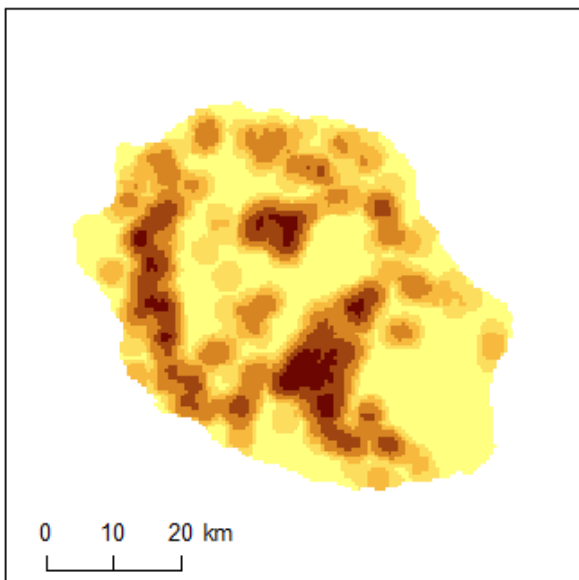
Martinique



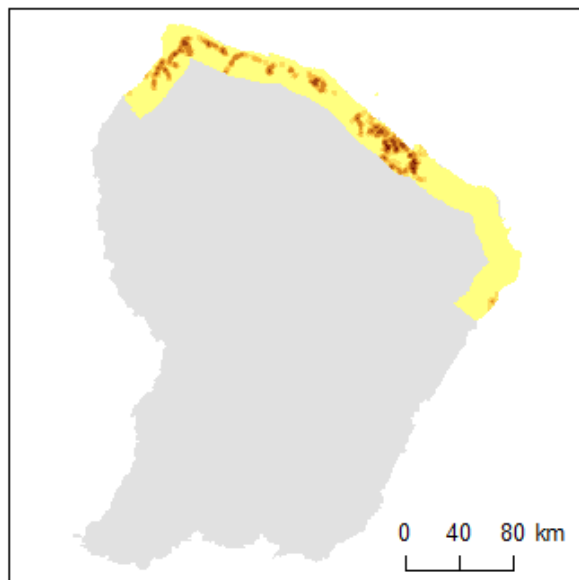
Guadeloupe



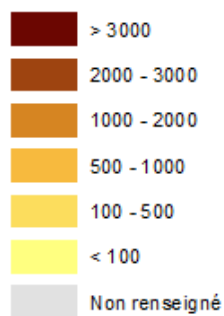
Réunion



Guyane



Maximum de la longueur de bordures des zones en prairies et agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244) dans un voisinage circulaire de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 72

INDICATEUR :	<i>Extension des espaces bâtis entre 1990 et 2006</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - évolution de la composition</i>

Description de l'indicateur

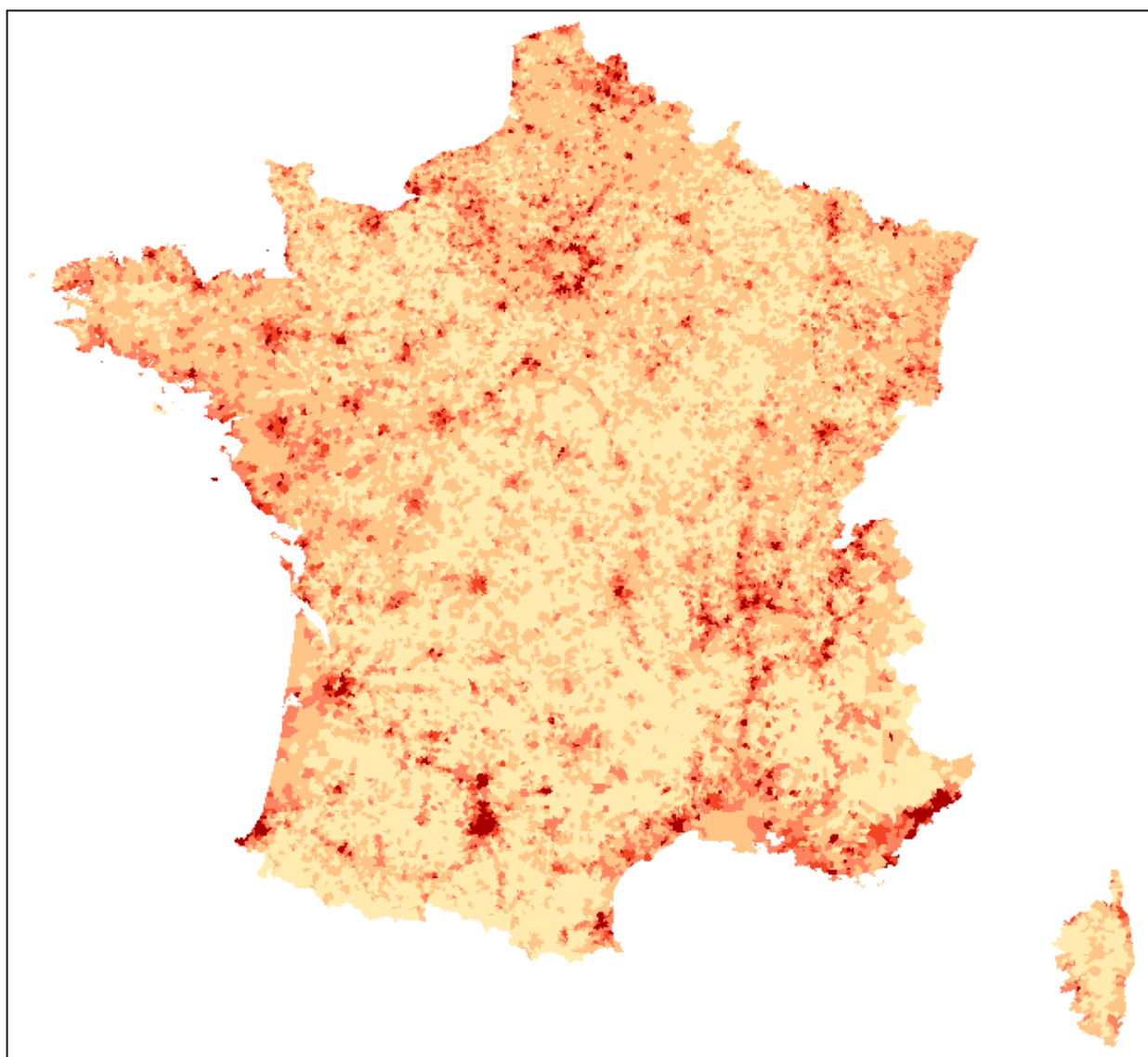
DEFINITION	<i>Moyenne communale de l'extension des espaces bâtis dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du processus d'artificialisation dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>La moyenne communale sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte sur les ensembles périurbains et littoraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones bâties situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Seules les évolutions de plus de 5 ha sont répertoriées par CLC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux d'extension calculé pour un voisinage de 10 km² ; 0,1 signifie qu'1 km² de bâti a été construit, entre 1990 et 2006, dans un environnement total de 10 km² ;</i> • <i>Ce taux n'est pas rapporté à la densité de bâti antérieure (connue par ailleurs dans l'indicateur de composition).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1990 et 2006</i>
PERIODICITE :	<i>selon mises à jour CORINE</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

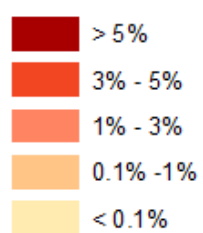
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sélection des cellules artificialisées par le bâti : valeurs 111, 112, 121 en 2006 et toute autre valeur en 1990 ;</i> • <i>Somme focale : nombre de nouvelles cellules bâties dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Moyenne communale de l'extension des espaces bâtis
(CLC 111, 112, 121) dans un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 73

INDICATEUR :	<i>Extension des espaces artificialisés non bâtis entre 1990 et 2006</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - évolution de la composition</i>

Description de l'indicateur

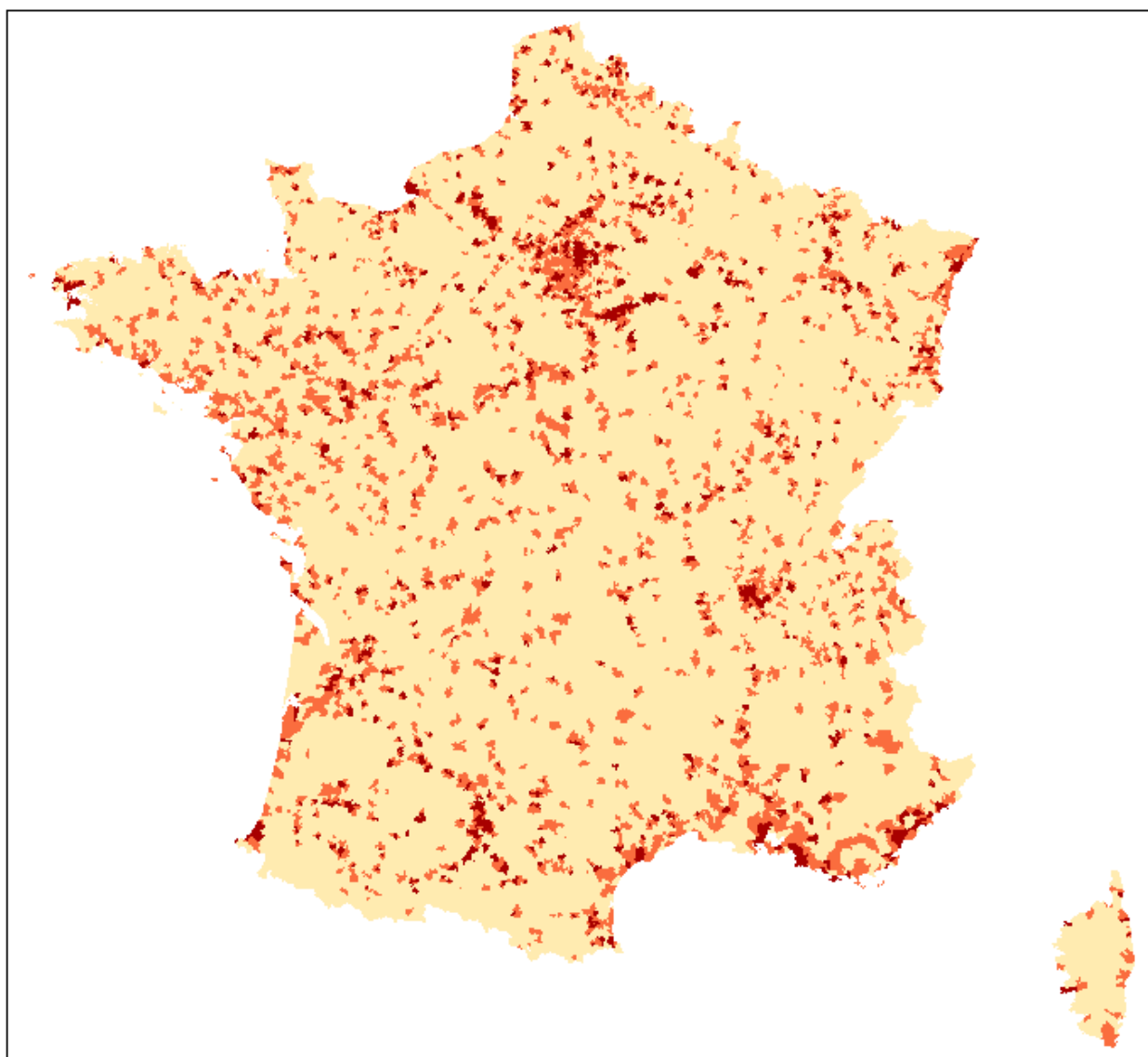
DEFINITION	<i>Moyenne communale de l'extension des espaces artificialisés non bâtis dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du processus d'artificialisation dans la composition de l'occupation du sol notamment par l'extension des zones d'extraction ;</i> • <i>La moyenne communale sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence faible en raison des limites de résolution de CLC. Réseau routier non pris en compte etc.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Seules les évolutions de plus de 5 ha sont répertoriées par CLC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les catégories 122 et 133 (réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés, chantiers) ne sont pas prises en compte en raison de l'extrême hétérogénéité de leur représentation sur CLC ;</i> • <i>Taux calculé pour un voisinage de 10 km² ; 0,1 signifie qu' 1 km² d'espace artificialisé non bâti est apparu, entre 1990 et 2006, dans un environnement total de 10 km² ;</i> • <i>Ce taux n'est pas rapporté à la densité des espaces artificialisés non bâtis antérieure (connue par l'indicateur de composition).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1990 et 2006</i>
PERIODICITE :	<i>selon mises à jour CORINE</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN_SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

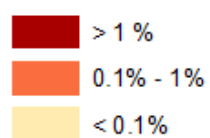
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sélection des cellules artificialisées par les secteurs non bâtis : valeurs 123, 124, 131, 132, 141, 142 en 2006 et toute autre valeur en 1990 ;</i> • <i>Somme focale : nombre de nouvelles cellules artificialisées non bâties dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



0 50 100 200 km

Moyenne communale de l'extension des espaces artificialisés
non bâtis (CLC 123, 124, 131, 132, 141, 142)
dans un voisinage de 10 km²



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 74

INDICATEUR :	<i>Extension brute des terres arables entre 1990 et 2006</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - évolution de la composition</i>

Description de l'indicateur

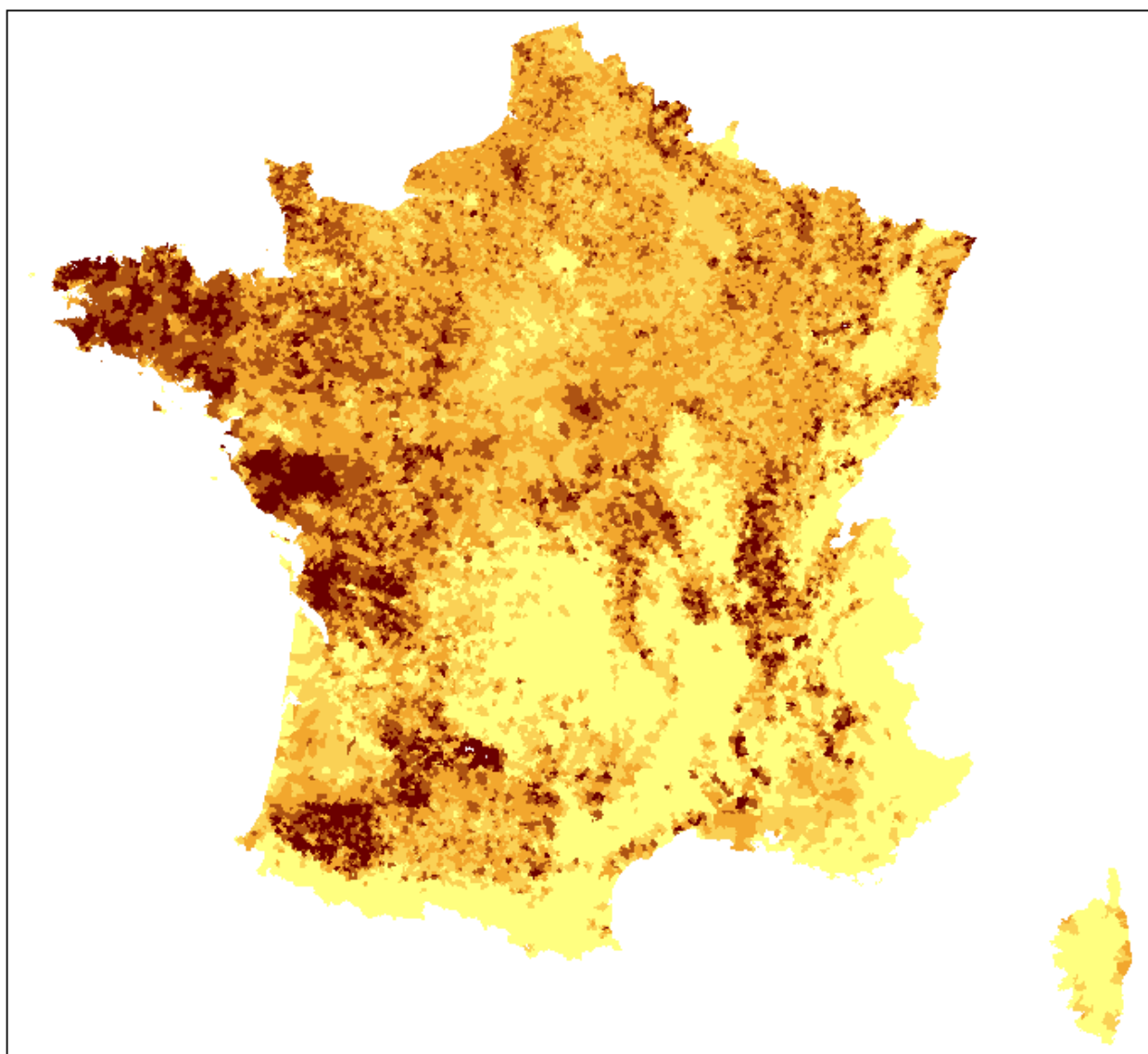
DEFINITION	<i>Moyenne communale de l'extension brute des terres arables dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du processus d'extension / rétraction des cultures dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>Cet indice brut ne comptabilise que les gains, le taux de perte calculé par ailleurs ne comptabilise que les retraits. Les gains et les pertes peuvent se compenser, mais touchent des espaces différents, et participent donc de pair à la réorganisation du paysage ;</i> • <i>La moyenne communale sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte sur les ensembles ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Seules les évolutions de plus de 5 ha sont répertoriées par CLC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux calculé pour un voisinage de 10 km² ; 0,1 signifie qu'il y a 1 km² de terres arables supplémentaire entre 1990 et 2006, dans un environnement total de 10 km² ;</i> • <i>Ce taux n'est pas rapporté à la densité de terres arables antérieure (connue par l'indicateur de composition).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1990 et 2006</i>
PERIODICITE :	<i>selon mises à jour CORINE</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN_SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88</i>

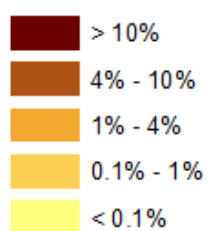
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sélection des cellules cultivées : valeurs 211, 212, 213 en 2006 et toute autre valeur en 1990 ;</i> • <i>Somme focale : nombre de nouvelles cellules en terre arable dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune ;</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Moyenne communale de l'extension des terres arables
(CLC 211, 212, 213) dans un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 75

INDICATEUR :	<i>Recul brut des terres arables entre 1990 et 2006</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - évolution de la composition</i>

Description de l'indicateur

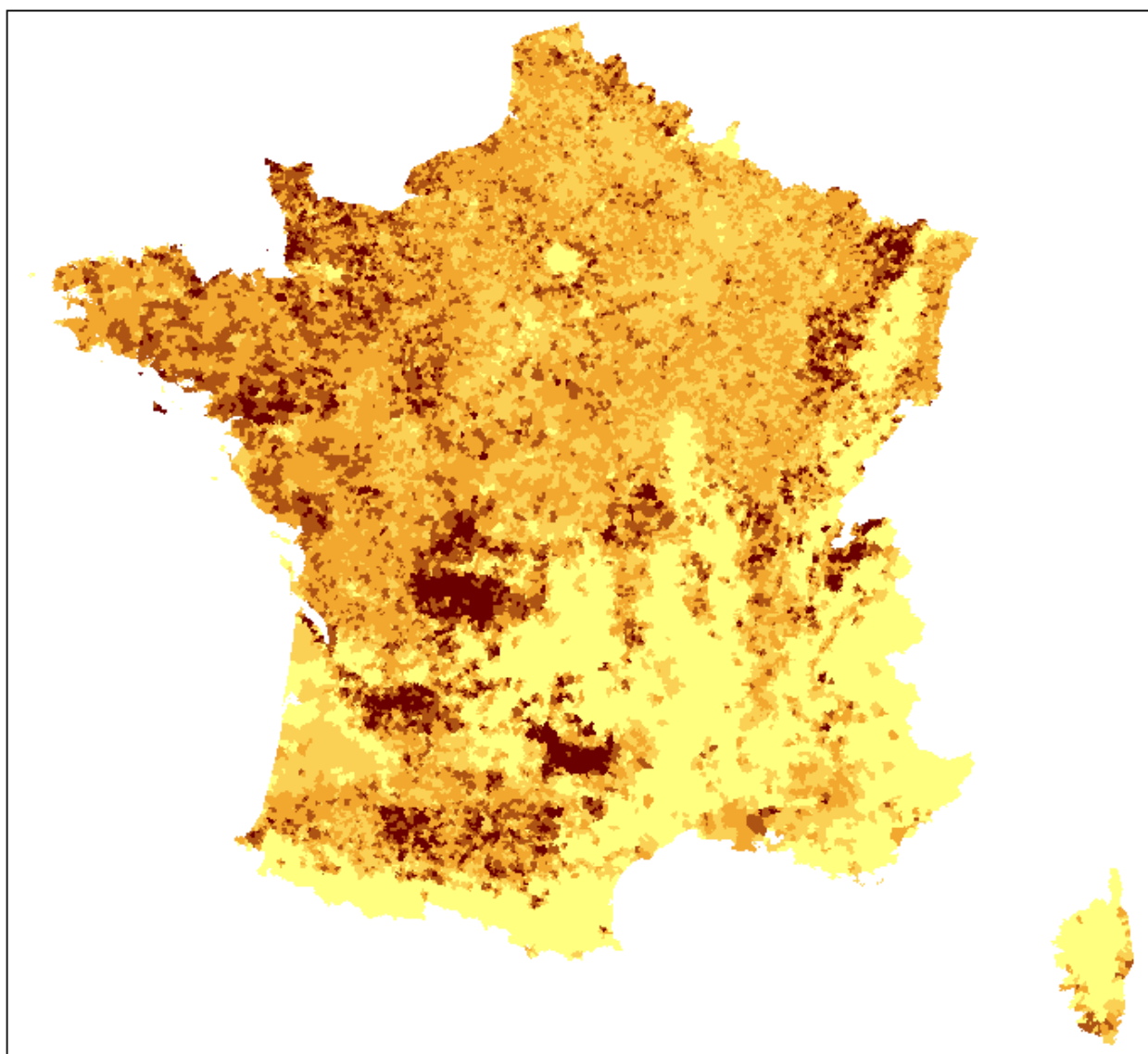
DEFINITION	<i>Moyenne communale du recul brut des terres arables dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du processus de recul des cultures dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>Cet indice brut ne comptabilise que les pertes de superficie. L'indice d'extension calculé par ailleurs ne comptabilise que les extensions. Les gains et les pertes peuvent se compenser, mais touchent des espaces différents, et participent donc à la réorganisation du paysage ;</i> • <i>La moyenne communale sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte sur les ensembles ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones cultivées situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Seules les extensions de plus de 5 ha sont répertoriées par CLC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux calculé pour un voisinage de 10 km² ; - 0,1 signifie qu'il y a 1 km² de terres arables en moins entre 1990 et 2006, dans un environnement total de 10 km² ;</i> • <i>Ce taux n'est pas rapporté à la densité de terres arables antérieure (connue par l'indicateur de composition).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1990 et 2006</i>
PERIODICITE :	<i>selon mises à jour CORINE</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN_SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

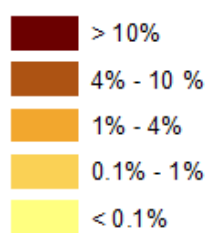
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sélection des cellules cultivées : valeurs 211, 212, 213 en 1990 et toute autre valeur en 2006 ;</i> • <i>Somme focale : nombre d'anciennes cellules en terre arable dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Moyenne communale du recul brut des terres arables
(CLC 211, 212, 213) dans un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 76

INDICATEUR :	<i>Extension brute des prairies et espaces agricoles hétérogènes entre 1990 et 2006</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - évolution de la composition</i>

Description de l'indicateur

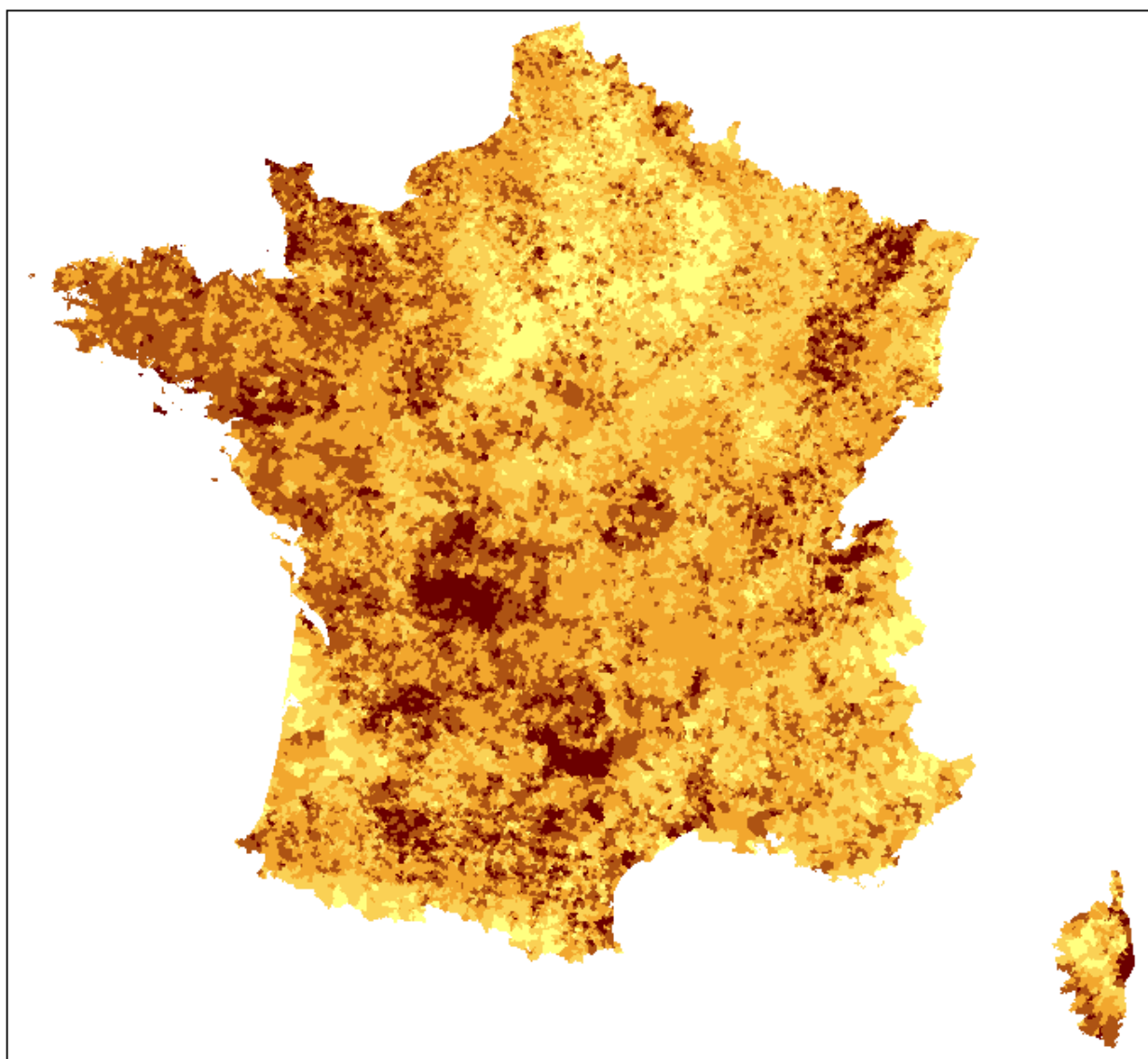
DEFINITION	<i>Moyenne communale de l'extension brute des prairies et zones agricoles hétérogènes (PAH) dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du processus d'extension des PAH dans la composition de l'occupation du sol de certaines régions ;</i> • <i>Cet indice brut ne comptabilise que les gains. L'indice de perte calculé par ailleurs ne comptabilise que les retraits. Les gains et les pertes peuvent se compenser statistiquement, mais touchent des espaces différents, et participent donc à la réorganisation du paysage ;</i> • <i>La moyenne communale sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte sur les ensembles ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones en PAH situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Seules les évolutions de plus de 5 ha sont répertoriées par CLC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux calculé pour un voisinage de 10 km² ; 0,1 signifie qu'1 km² de PAH a apparue, entre 1990 et 2006, dans un environnement total de 10 km² ;</i> • <i>Ce taux n'est pas rapporté à la densité de PAH antérieure (connue par l'indicateur de composition).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1990 et 2006</i>
PERIODICITE :	<i>selon mises à jour CORINE</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN_SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

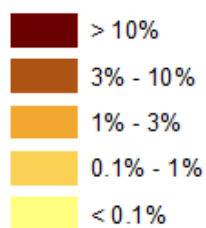
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sélection des cellules en PAH : valeurs 231, 241, 242, 243, 244 en 2006 et toute autre valeur en 1990 ;</i> • <i>Somme focale : nombre de nouvelles cellules en PAH dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Moyenne communale de l'extension brute des prairies et zones agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244) dans un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 77

INDICATEUR :	<i>Recul brut des prairies et espaces agricoles hétérogènes entre 1990 et 2006</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - évolution de la composition</i>

Description de l'indicateur

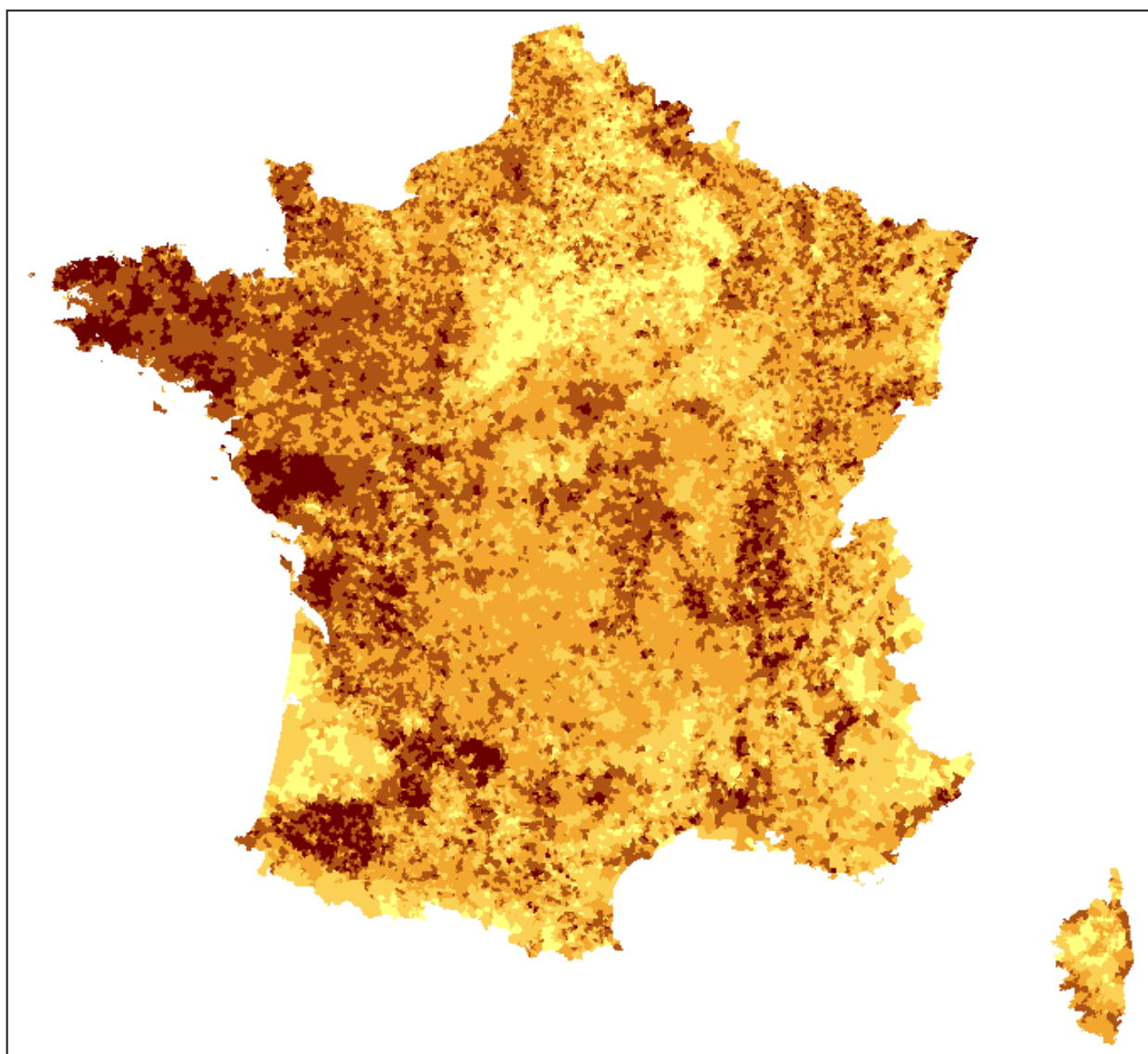
DEFINITION	<i>Moyenne communale du recul brut des prairies et espaces agricoles hétérogènes (PAH) dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du processus de recul des PAH dans la composition de l'occupation du sol de certaines régions ;</i> • <i>Cet indice brut ne comptabilise que les pertes. L'indice d'extension calculé par ailleurs ne comptabilise que les extensions. Les gains et les pertes peuvent se compenser, mais touchent des espaces différents, et participent donc à la réorganisation du paysage ;</i> • <i>La moyenne communale sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones de PAH situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Seules les évolutions de plus de 5 ha sont répertoriées par CLC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux calculé pour un voisinage de 10 km² ; - 0,1 signifie qu'il y a 1 km² de PAH en moins entre 1990 et 2006, dans un environnement total de 10 km² ;</i> • <i>Ce taux n'est pas rapporté à la densité de PAH antérieure (connue par l'indicateur de composition).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1990 et 2006</i>
PERIODICITE :	<i>selon mises à jour CORINE</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

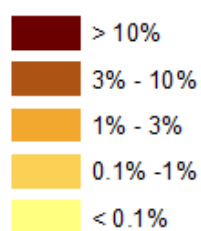
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sélection des cellules de PAH : valeurs 231, 241, 242, 243, 244 en 1990 et toute autre valeur en 2006 ;</i> • <i>Somme focale : nombre d'anciennes cellules en PAH dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Moyenne communale du recul brut des prairies et zones agricoles hétérogènes (CLC 231, 241, 242, 243, 244) dans un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 78

INDICATEUR :	<i>Extension brute des espaces forestiers et semi-naturels entre 1990 et 2006</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - évolution de la composition</i>

Description de l'indicateur

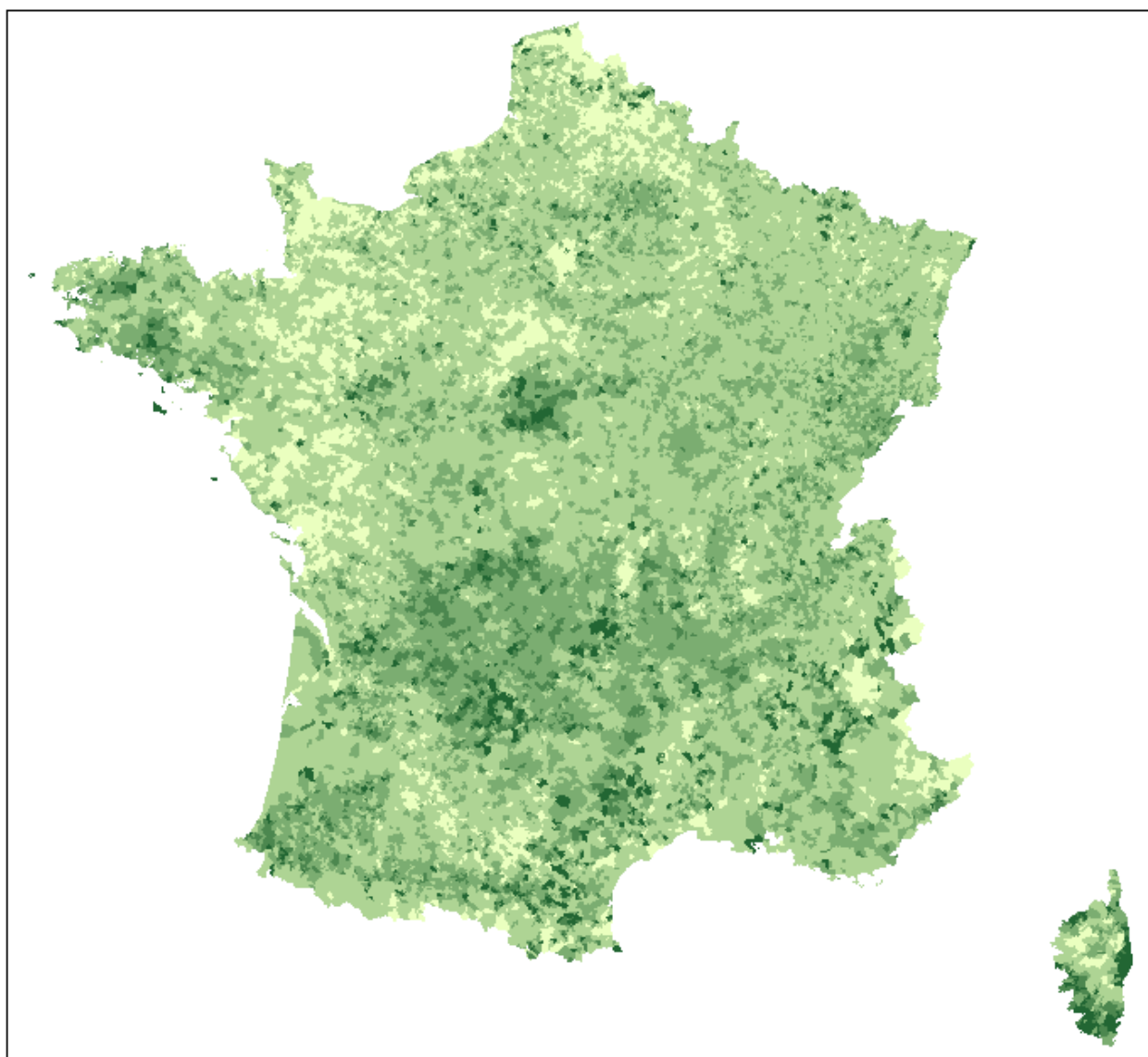
DEFINITION	<i>Moyenne communale de l'extension brute de la surface forestière et semi-naturelle dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du processus d'extension forestière dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>Cet indice brut ne comptabilise que les gains. L'indice de perte calculé par ailleurs ne comptabilise que les retraits. Les gains et les pertes peuvent se compenser statistiquement, mais touchent des espaces différents, et participent donc à la réorganisation du paysage ;</i> • <i>La moyenne communale sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte sur les ensembles ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones forestières situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Seules les évolutions de plus de 5 ha sont répertoriées par CLC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux calculé pour un voisinage de 10 km² ; 0,1 signifie que les forêts et espaces semi-naturels ont gagné 1 km², entre 1990 et 2006, dans un environnement total de 10 km² ;</i> • <i>Ce taux n'est pas rapporté à la densité de forêt antérieure (connue par l'indicateur de composition).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1990 et 2006</i>
PERIODICITE :	<i>selon mises à jour CORINE</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88</i>

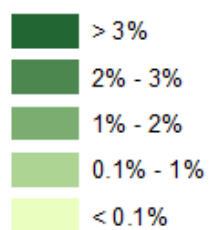
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sélection des cellules forestières : valeurs comprises entre 311 et 335 en 2006 et toute autre valeur en 1990 ;</i> • <i>Somme focale : nombre de nouvelles cellules forestières dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Moyenne communale de l'extension brute de la surface
forestière et semi-naturelle (CLC 311 à 335)
dans un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 79

INDICATEUR :	<i>Recul brut des espaces forestiers et semi-naturels entre 1990 et 2006</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Occupation du sol - évolution de la composition</i>

Description de l'indicateur

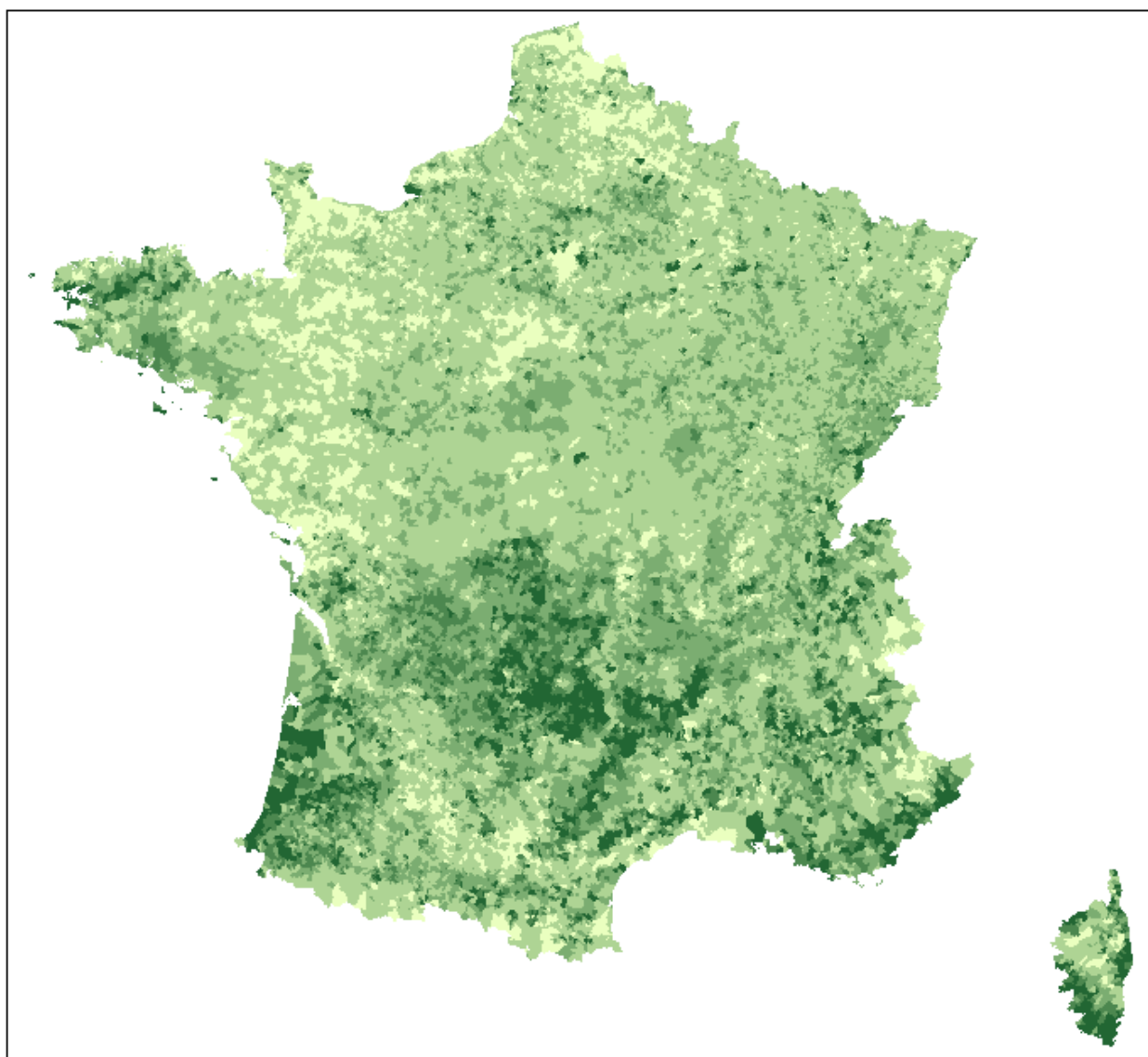
DEFINITION	<i>Moyenne communale recul brut des forêts et semi-naturelle dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance du recul de la forêt et des espaces semi-naturels dans la composition de l'occupation du sol ;</i> • <i>Cet indice brut ne comptabilise que les pertes. L'indice de gain calculé par ailleurs ne comptabilise que les extensions. Les gains et les pertes peuvent se compenser statistiquement, mais touchent des espaces différents, et participent donc à la réorganisation du paysage ;</i> • <i>La moyenne communale sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes ;</i> • <i>Pertinence forte sur les ensembles ruraux.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Léger lissage (effet de l'association d'un filtre de voisinage et d'une moyenne par commune) ;</i> • <i>Le calcul de densité sur voisinage peut prendre en compte, pour une petite commune, des zones forestières situées sur une commune voisine ;</i> • <i>Seules les évolutions de plus de 5 ha sont répertoriées par CLC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux calculé pour un voisinage de 10 km² ;</i> • <i>Ce taux n'est pas rapporté à la densité de forêt antérieure (connue par l'indicateur de composition).</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>CORINE Land-Cover</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel 100 m de résolution</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1990 et 2006</i>
PERIODICITE :	<i>selon mises à jour CORINE</i>
UNITE DE MESURE :	<i>%</i>
PRODUCTEUR :	<i>IFEN SOeS</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/index.php?id=88

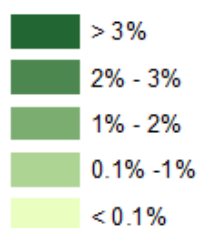
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sélection des cellules forestières: valeurs comprises entre 311 et 335 en 1990 et toute autre valeur en 2006 ;</i> • <i>Somme focale : nombre d'anciennes cellules forestières dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	



Moyenne communale du recul brut de la surface forestière et semi-naturelle (CLC 311 à 335) dans un voisinage de 10 km²

0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Paysages

Relief

Fiche de documentation n° 80

INDICATEUR :	Altitude
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Relief</i>

Description de l'indicateur

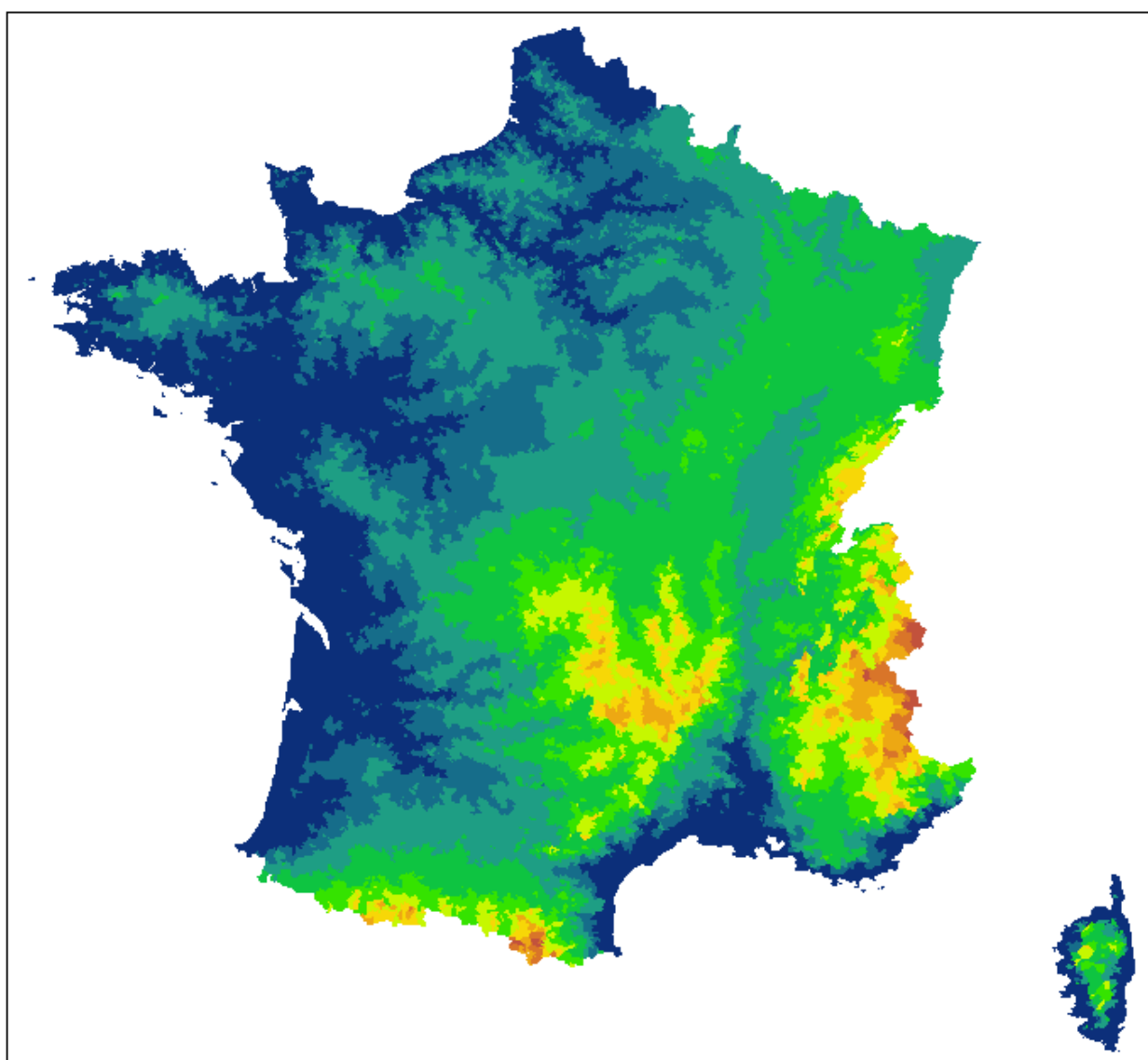
DEFINITION	<i>Altitude communale minimale</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Première entrée sur le relief ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'altitude communale minimale est plus significative que la moyenne ou le maximum, car elle suit davantage l'organisation des grandes structures des reliefs et particulièrement les vallées dans lesquelles sont souvent localisés les espaces bâtis ;</i> • <i>Sensible à la superficie des communes, d'autant plus que certains massifs montagneux (type Alpes) sont divisés en très grandes communes ;</i> • <i>Indice à utiliser simultanément avec celui d'amplitude des reliefs ;</i> • <i>Les définitions de zone montagne font varier l'altitude minimale des zones montagneuses en fonction des latitudes : 700 m en latitude moyenne, 800 m en domaine méditerranéen et 600 m dans les Vosges.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Indice à relier avec la dénivellation (ou amplitude)</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>SRTM 4</i>
COUVERTURE :	<i>Mondiale, entre les 60° N et 60°S</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 3 arc-seconde</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2000 pour l'acquisition initiale</i>
PERIODICITE :	<i>Inconnue</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Mètre au dessus du niveau de la mer</i>
PRODUCTEUR :	<i>NASA</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://srtm.csi.cgiar.org/

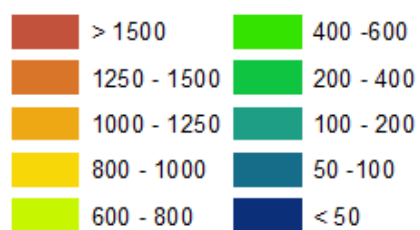
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Projection en RGF-1993 pour la France métropolitaine et rééchantillonnage au pas de 90 m ;</i> • <i>Calcul du minimum par commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://srtm.csi.cgiar.org/



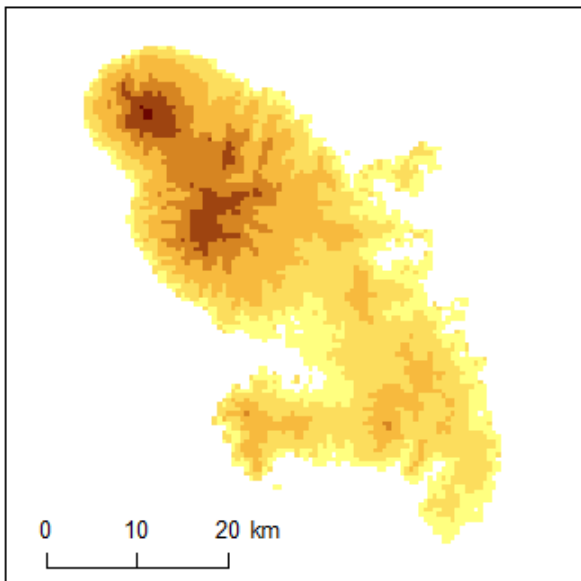
0 50 100 200 km

Altitude communale minimale en mètres

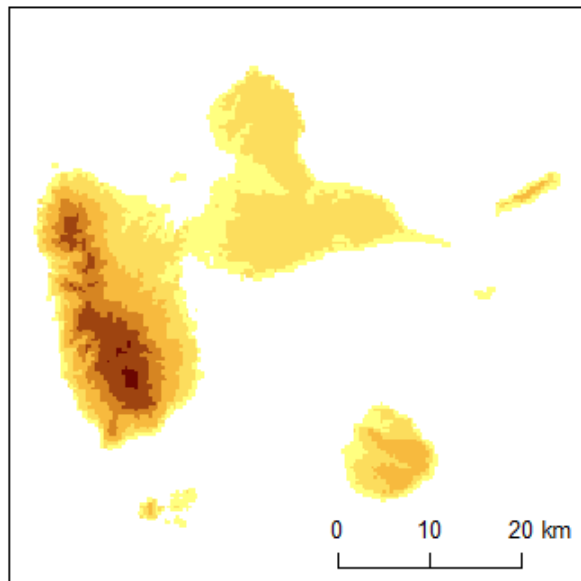


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

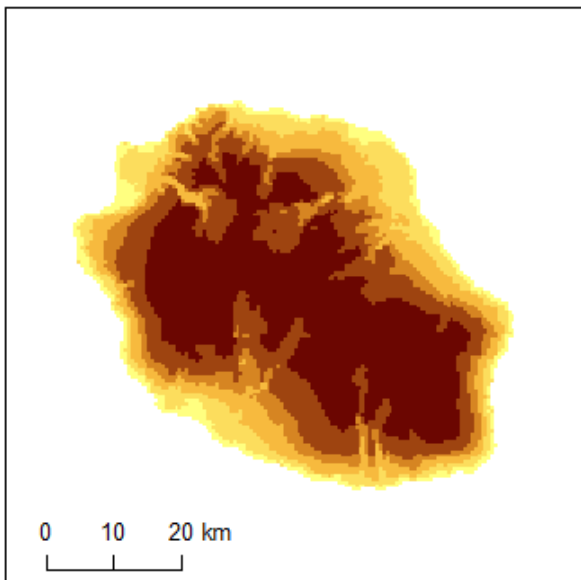
Martinique



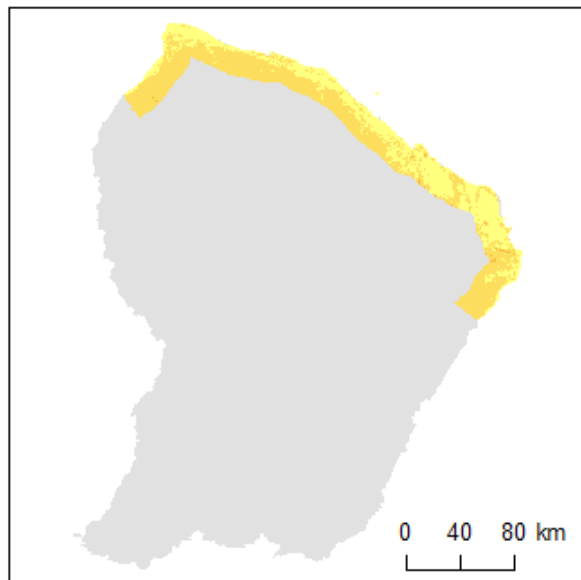
Guadeloupe



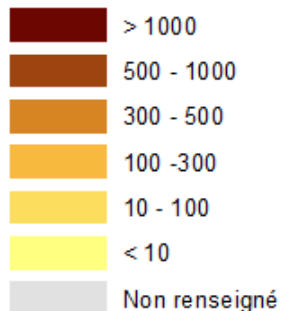
Réunion



Guyane



Altitude minimale en mètres



Source des données : SRTM
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 81

INDICATEUR :	<i>Pente moyenne</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Relief</i>

Description de l'indicateur

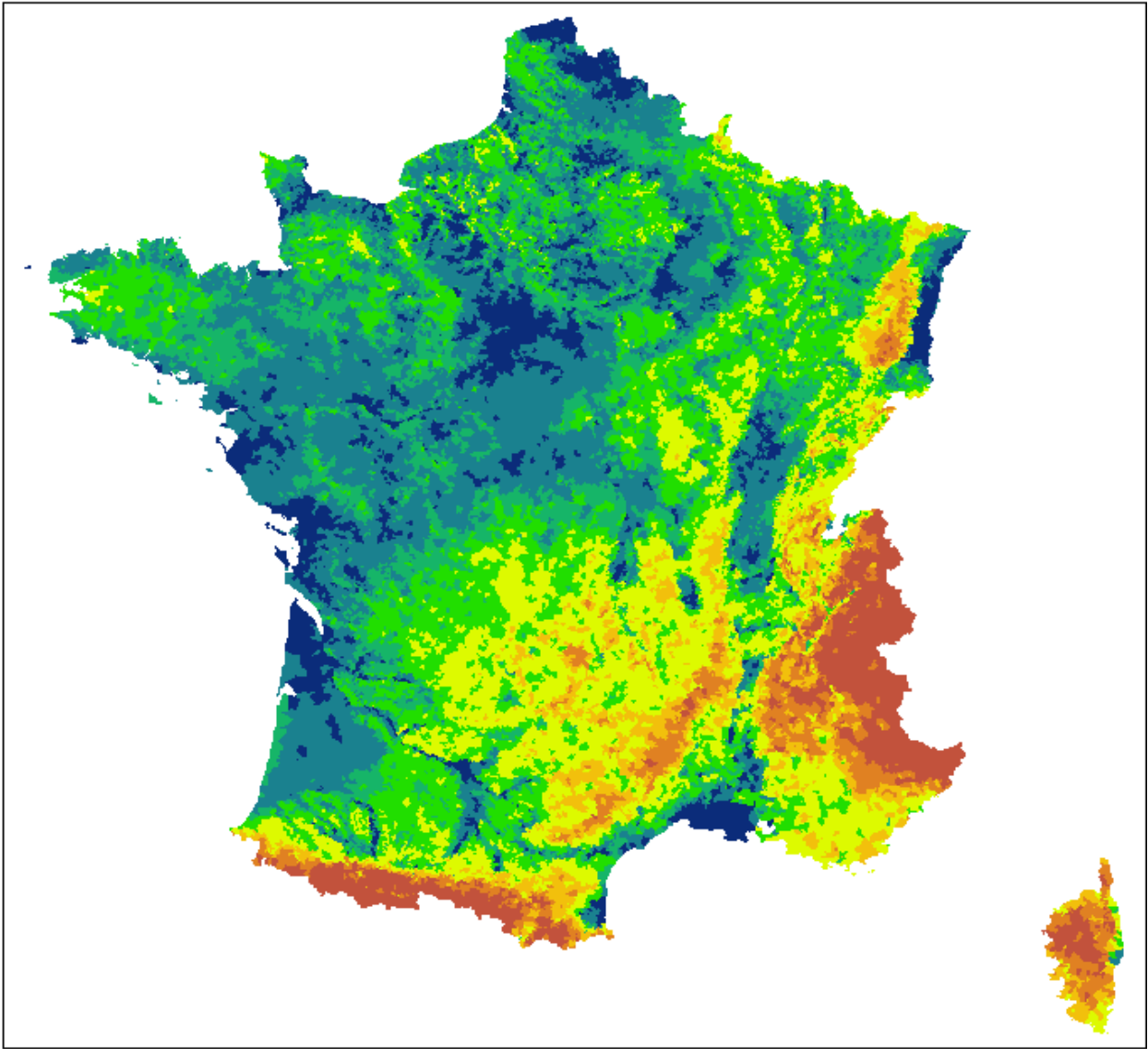
DEFINITION	<i>Pente moyenne par commune</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte des contraintes topographiques ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La pente communale moyenne est plus significative que la pente minimale (presque toutes les communes possèdent des étendues planes), ou la pente maximale (qui gomme les structures de plateau) ;</i> • <i>Sensible à la superficie des communes ;</i> • <i>Indice à utiliser simultanément avec celui d'écart-type des pentes, surtout en zone de montagne.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Pente en degré</i>

Données mobilisées

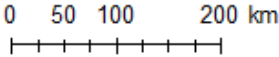
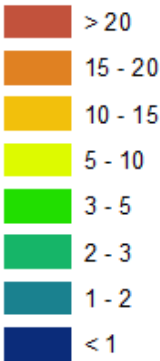
BASE(S) DE DONNEES :	<i>SRTM 4</i>
COUVERTURE :	<i>Mondiale, entre les 60° N et 60°S</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 3 arc-seconde</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2000 pour l'acquisition initiale</i>
PERIODICITE :	<i>Inconnue</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Degrés</i>
PRODUCTEUR :	<i>NASA</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://srtm.csi.cgiar.org/

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Projection en RGF-1993 pour la France métropolitaine et rééchantillonnage au pas de 90 m ;</i> • <i>Calcul des pentes locales en degré ;</i> • <i>Calcul de la moyenne par commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://srtm.csi.cgiar.org/

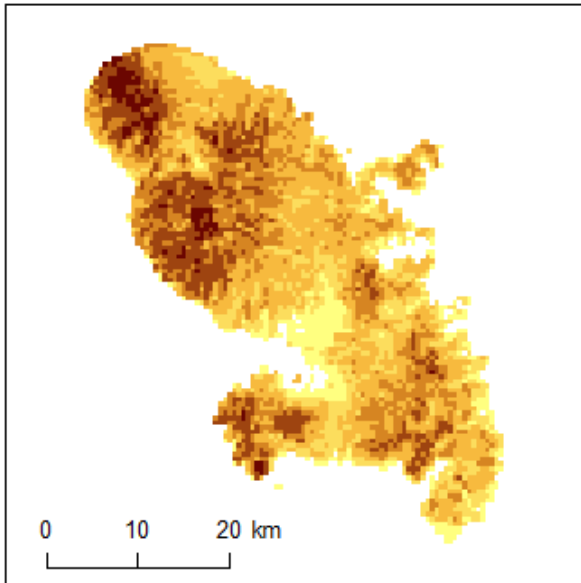


Pente moyenne par commune en degrés

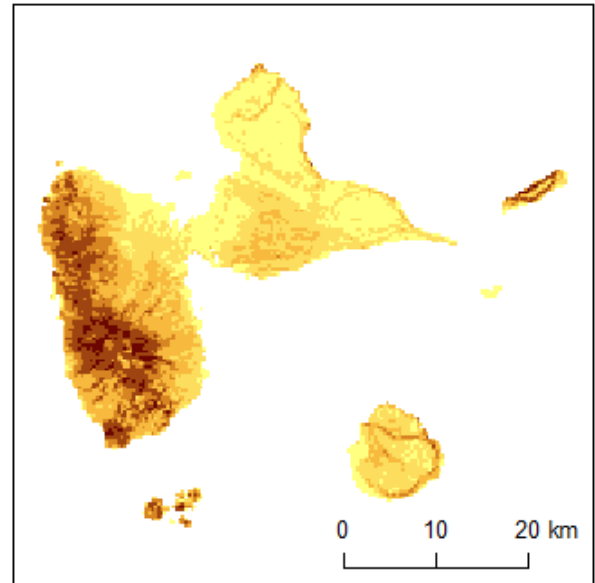


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

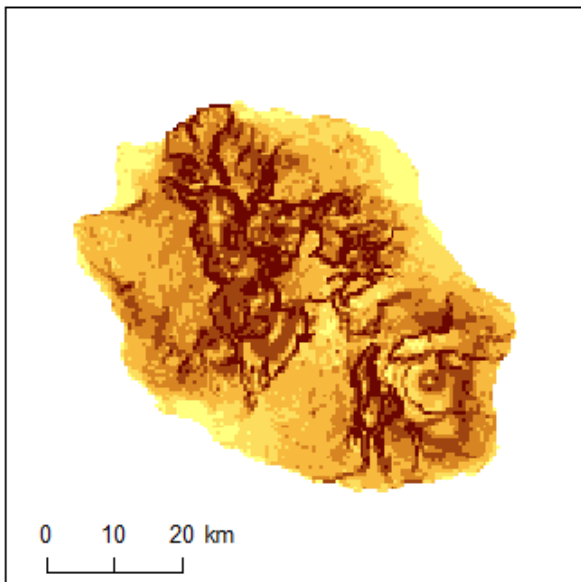
Martinique



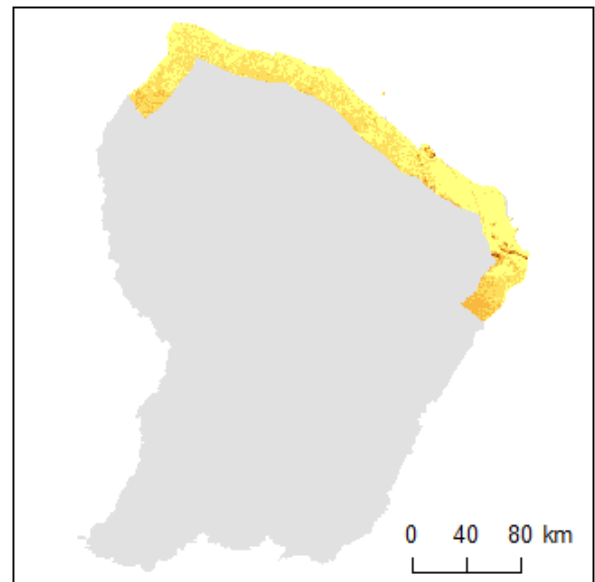
Guadeloupe



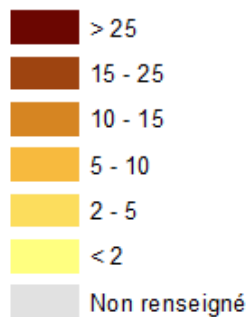
Réunion



Guyane



Pente communale moyenne en degrés



Source des données : SRTM
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 82

INDICATEUR :	<i>Contraste de pente</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Relief</i>

Description de l'indicateur

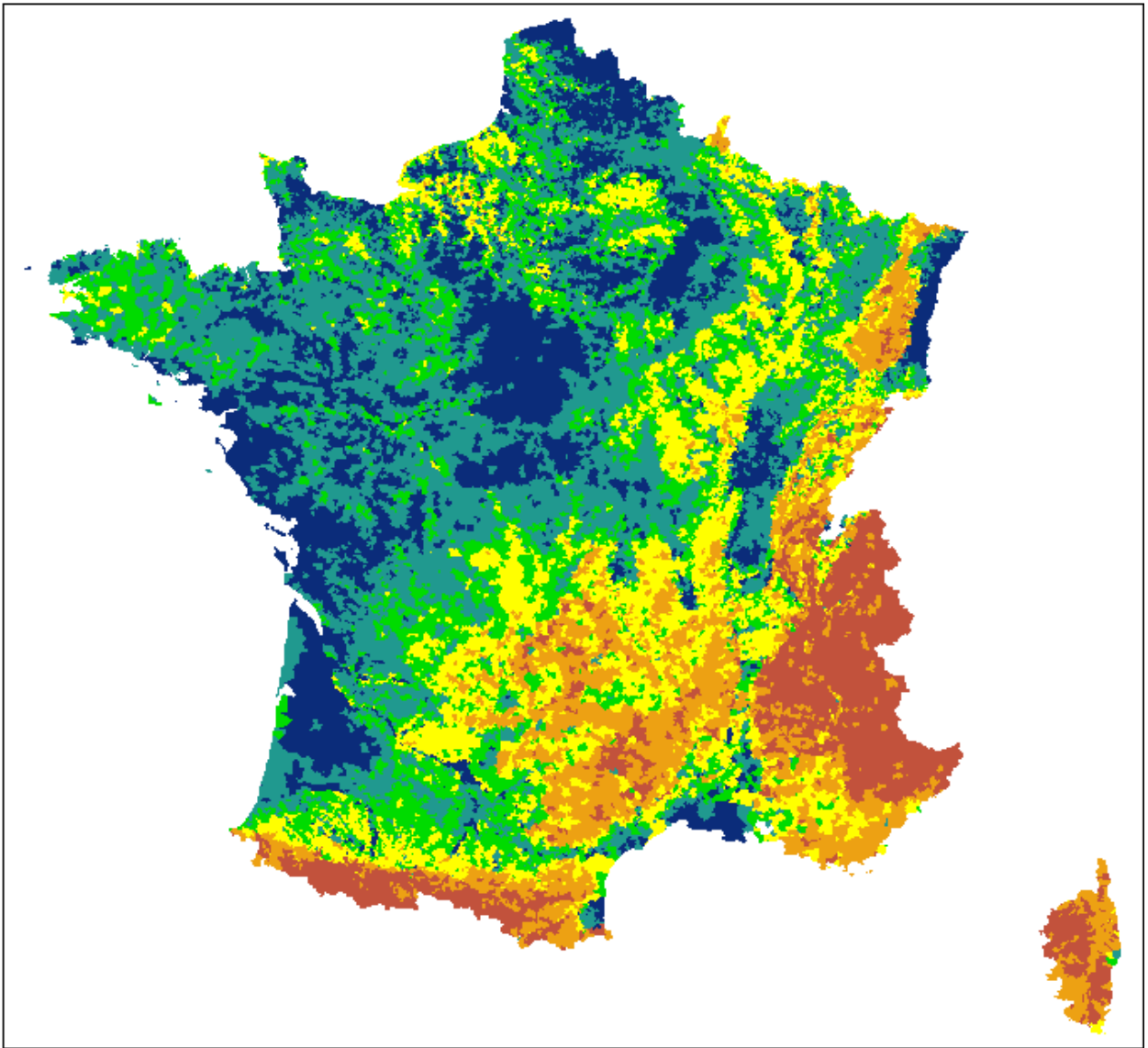
DEFINITION	<i>Écart-type des pentes par commune</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte de la variabilité topographique locale ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sensible à la superficie des communes ;</i> • <i>Indice à utiliser simultanément avec celui de moyenne des pentes, surtout en zone de montagne (en zone de plaine, les deux indices sont corrélés).</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Diversité locale des pentes</i>

Données mobilisées

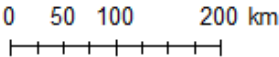
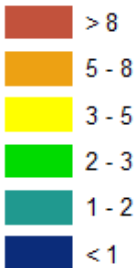
BASE(S) DE DONNEES :	<i>SRTM 4</i>
COUVERTURE :	<i>Mondiale, entre les 60° N et 60°S</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 3 arc-seconde</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2000 pour l'acquisition initiale</i>
PERIODICITE :	<i>Inconnue</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Degrés</i>
PRODUCTEUR :	<i>NASA</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://srtm.csi.cgiar.org/

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Projection en RGF-1993 pour la France métropolitaine et rééchantillonnage au pas de 90 m ;</i> • <i>Calcul des pentes locales en degré ;</i> • <i>Calcul de l'écart-type par commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://srtm.csi.cgiar.org/

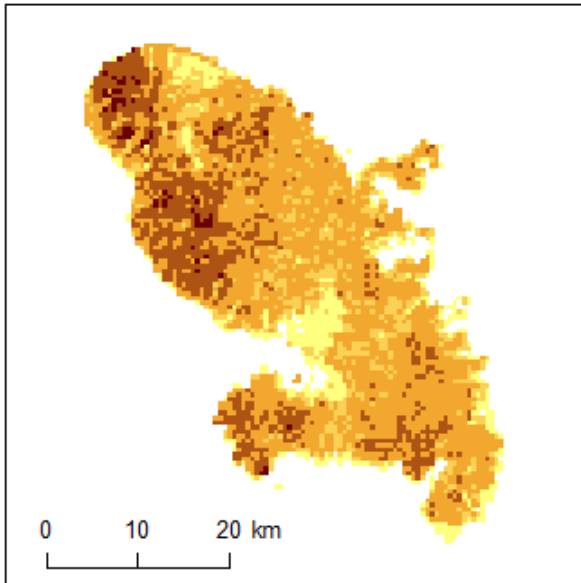


Ecart-type des pentes par commune

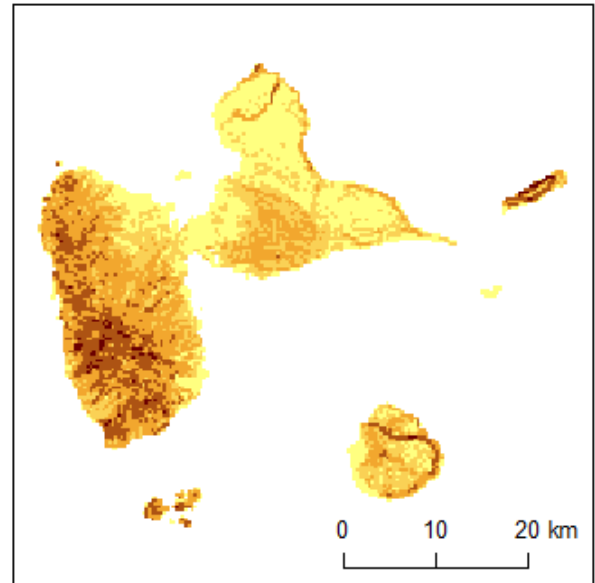


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

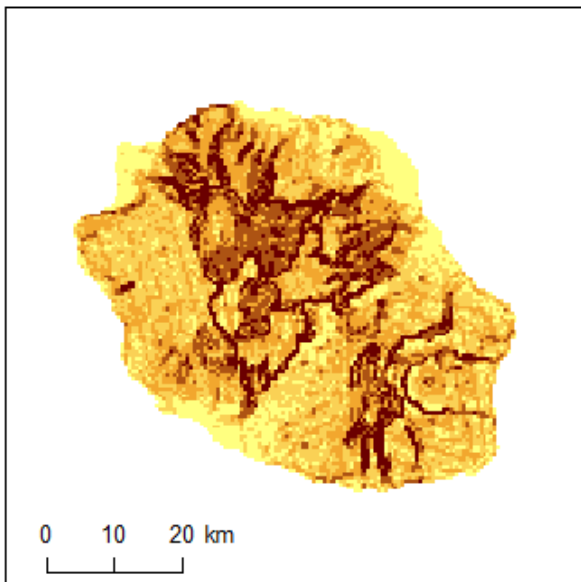
Martinique



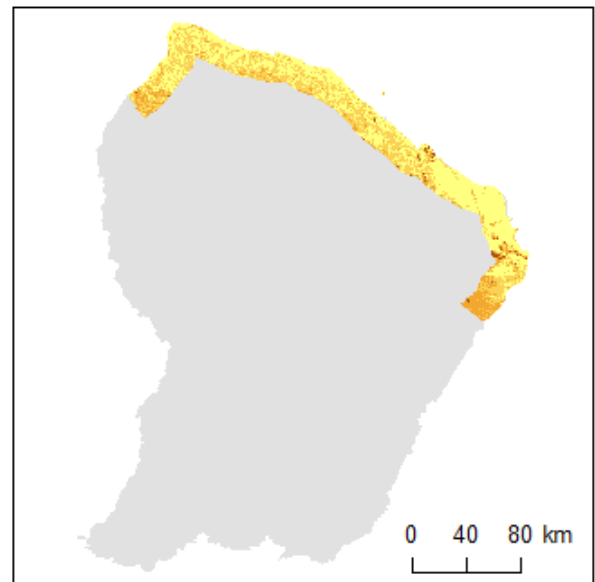
Guadeloupe



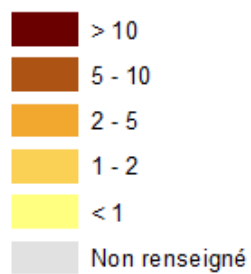
Réunion



Guyane



Ecart-type des pentes



Source des données : SRTM
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 83

INDICATEUR :	<i>Amplitude du relief</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Relief</i>

Description de l'indicateur

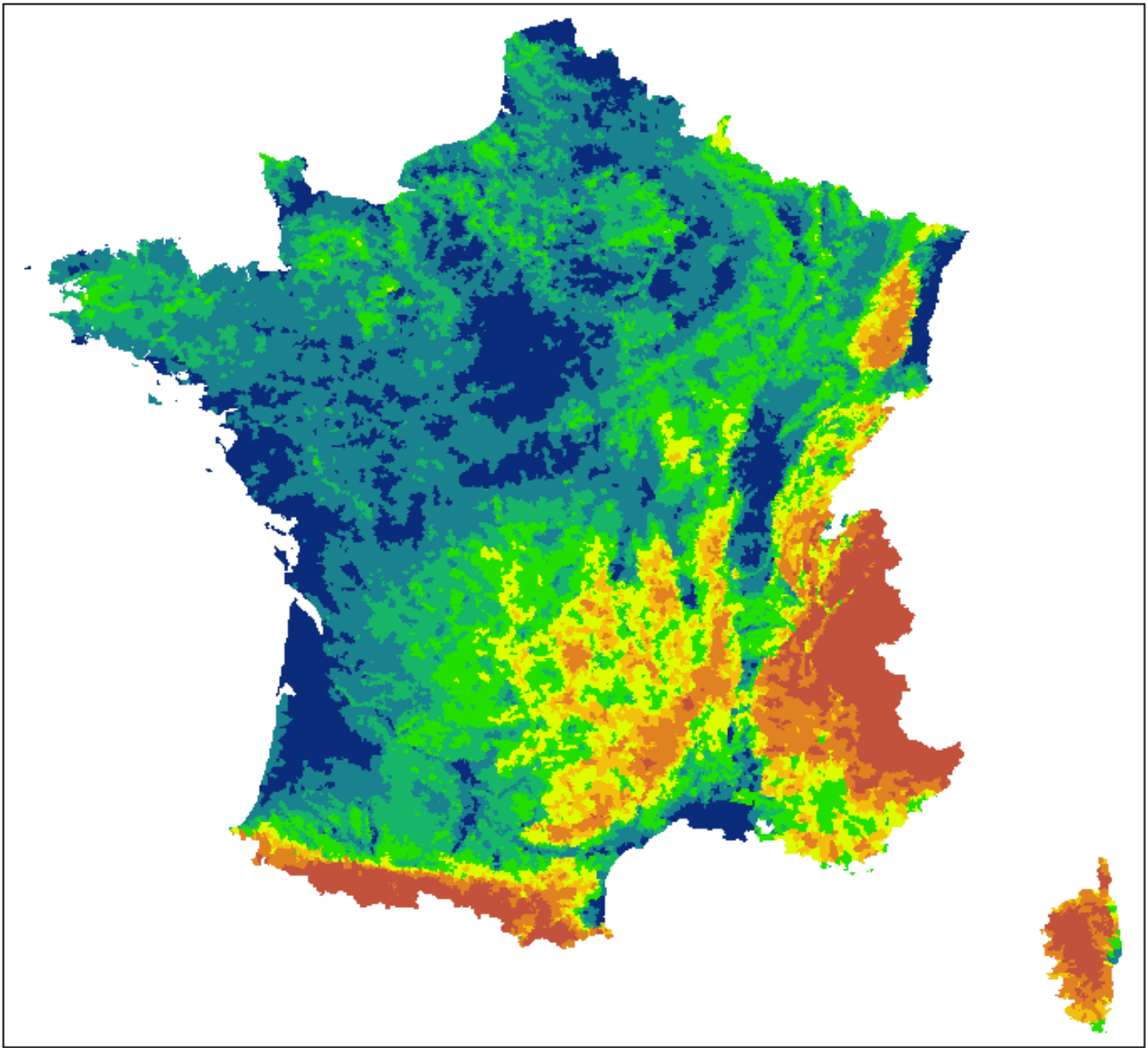
DEFINITION	<i>Moyenne communale de l'amplitude du relief dans un voisinage de 10 km²</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte de la dénivellation locale ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La moyenne de la dénivellation sur un voisinage de 10 km² réduit les biais dus à la superficie et au découpage des communes, biais important dans les territoires de montagne en raison de l'étendue des communes ;</i> • <i>Biais pour certaines communes de montagne, au territoire discontinu ;</i> • <i>Indice à utiliser simultanément avec celui de l'altitude minimale communale, surtout en zone de montagne.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Dénivellation en mètre</i>

Données mobilisées

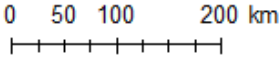
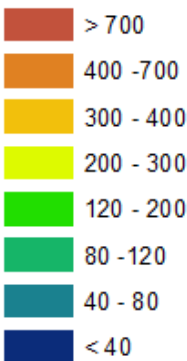
BASE(S) DE DONNEES :	<i>SRTM 4</i>
COUVERTURE :	<i>Mondiale, entre les 60° N et 60°S</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 3 arc-seconde</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2000 pour l'acquisition initiale</i>
PERIODICITE :	<i>Inconnue</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Mètres</i>
PRODUCTEUR :	<i>NASA</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://srtm.csi.cgiar.org/

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Projection en RGF-1993 pour la France métropolitaine et rééchantillonnage au pas de 90 m ;</i> • <i>Amplitude focale dans un voisinage circulaire de 10 km² ;</i> • <i>Calcul de la valeur moyenne pour chaque commune.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://srtm.csi.cgiar.org/

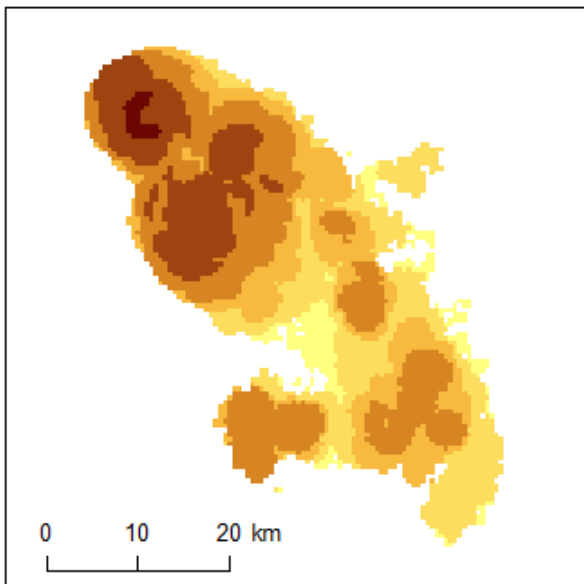


Moyenne communale de l'amplitude des altitudes dans un voisinage de 10 km²

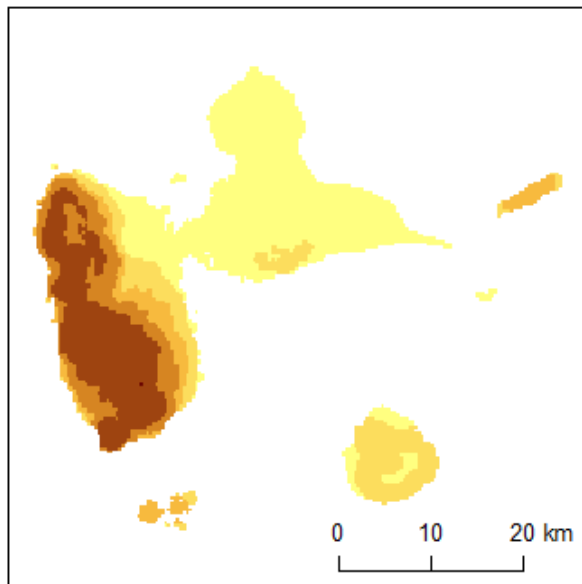


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
 Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

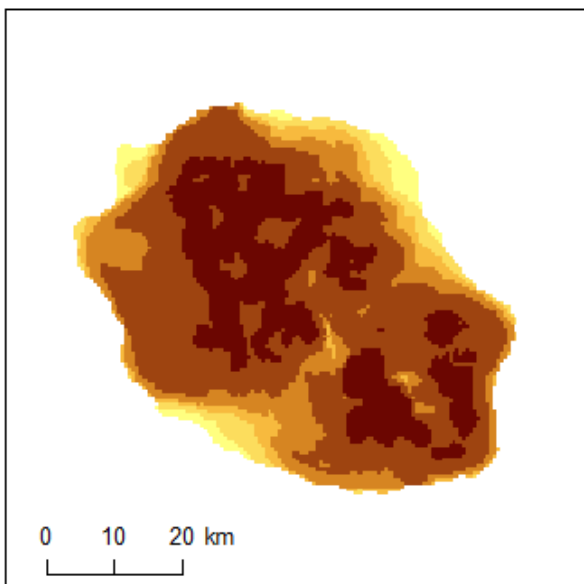
Martinique



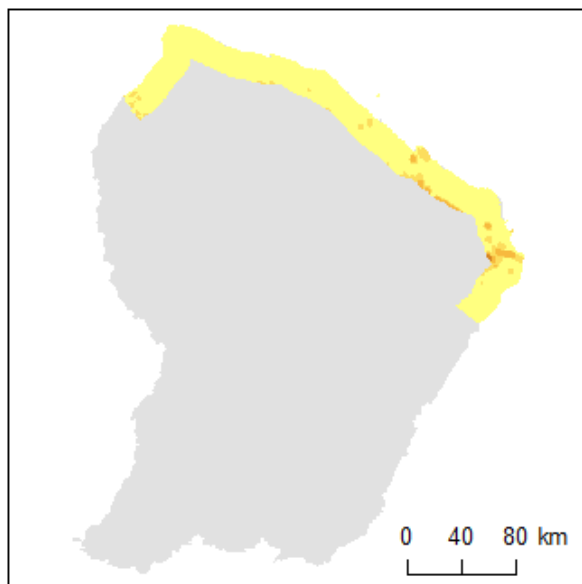
Guadeloupe



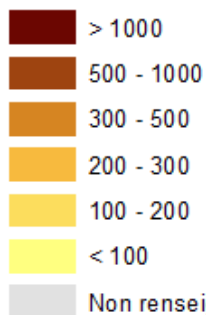
Réunion



Guyane



Moyenne de l'amplitude des altitudes
dans un voisinage de 10 km²



Source des données : SRTM
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Paysages

Climat

Fiche de documentation n° 84

INDICATEUR :	<i>Type climatique</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Climat</i>

Description de l'indicateur

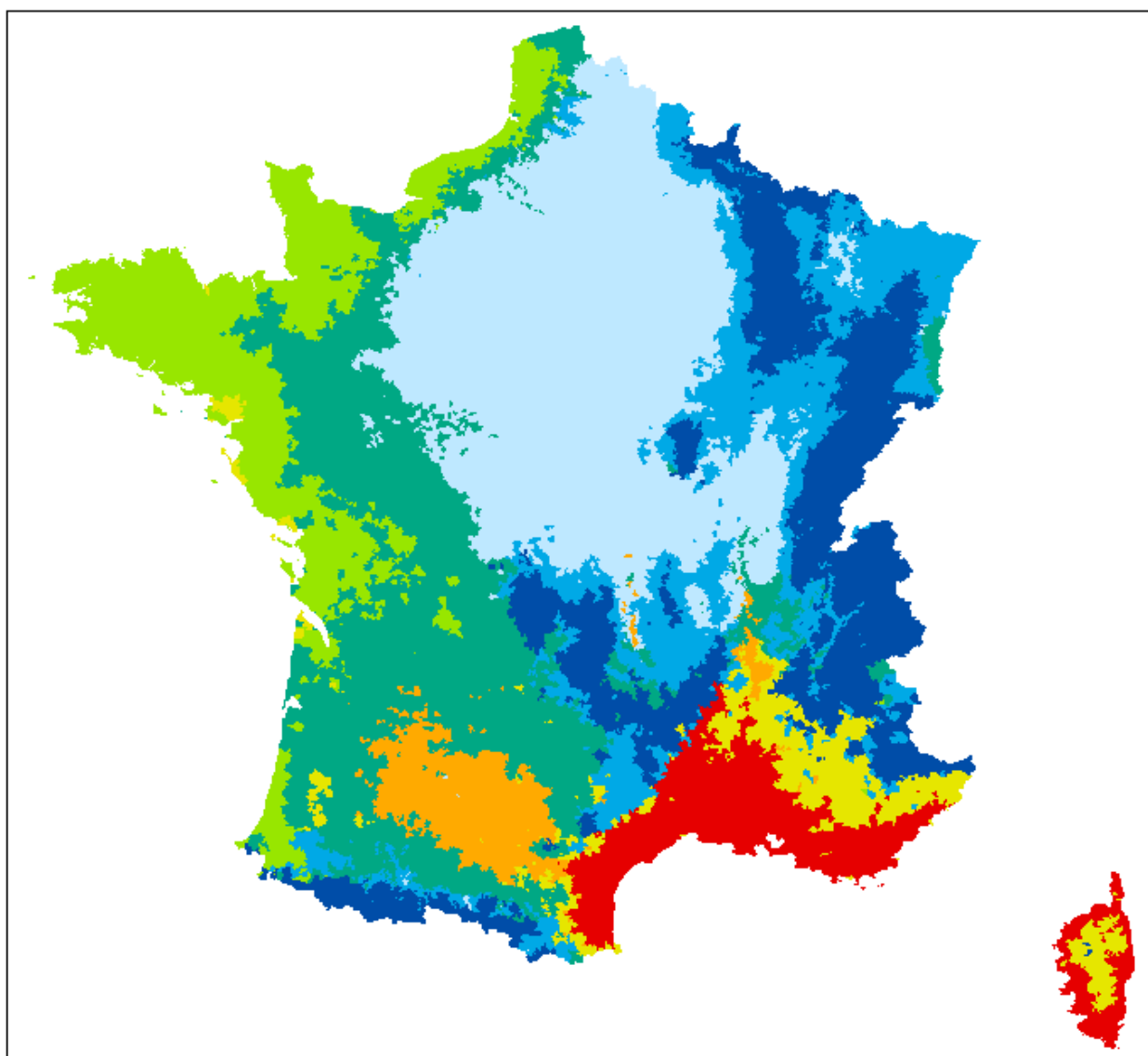
DEFINITION	<i>Type climatique suivant la typologie proposée par Joly et al., 2010</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Zonage de l'espace français suivant les grands contrastes climatiques ;</i> • <i>Pertinence forte.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les discontinuités spatiales reflètent le type de partition choisie pour représenter pour la classification ;</i> • <i>Cette typologie est construite d'après un ensemble d'indicateurs observés dans les stations Météo France et généralisés à l'espace français par des modèles d'interpolation faisant appel à la topographie;</i> • <i>Plusieurs types climatiques couvrent des zones très larges et présentent donc de faibles variabilités spatiales.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Se référer à Joly et al., 2010 (cf ci-dessous)</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Météo France Interpolation et typologie Joly et al., 2010</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 250 m</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1971-2000 (série temporelle de 30 ans)</i>
PERIODICITE :	<i>10 ans (périodicité théorique)</i>
UNITE DE MESURE :	<p><i>Catégorie synthétisant les variables suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Température : moyenne annuelle, nombre de jours < 5° C, nombre de jours > 30 ° C, variabilité interannuelle pour janvier et juillet, amplitude annuelle entre janvier et juillet ;</i> • <i>Précipitations : cumul annuel, nombre de jours de précipitations en janvier et en juillet, variabilité interannuelle pour janvier et juillet, ratio cumul d'automne / cumul d'été.</i>
PRODUCTEUR :	<i>Météo France Joly et al., 2010</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://cybergeo.revues.org/23155

Elaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Type climatique dominant par commune</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<p><i>Joly D., Brossard Th., Cardot H., Cavailles J., Hilal M., et Wavresky P., 2010, Les types de climats en France, une construction spatiale, Cybergeo : European Journal of Geography [en ligne], URL : http://cybergeo.revues.org/index23155.html, Consulté le 16 mars 2011.</i></p>



Type climatique suivant la typologie proposée par D. Joly (Cybergéo)

0 50 100 200 km

- Climat de montagne
- Climat semi-continentale et climat des marges montagnardes
- Climat océanique dégradé des plaines du centre et du nord
- Climat océanique altéré
- Climat océanique franc
- Climat méditerranéen altéré
- Climat du Bassin du sud-ouest
- Climat méditerranéen franc

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
 Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 85

INDICATEUR :	<i>Indice xérothermique de juillet</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Climat</i>

Description de l'indicateur

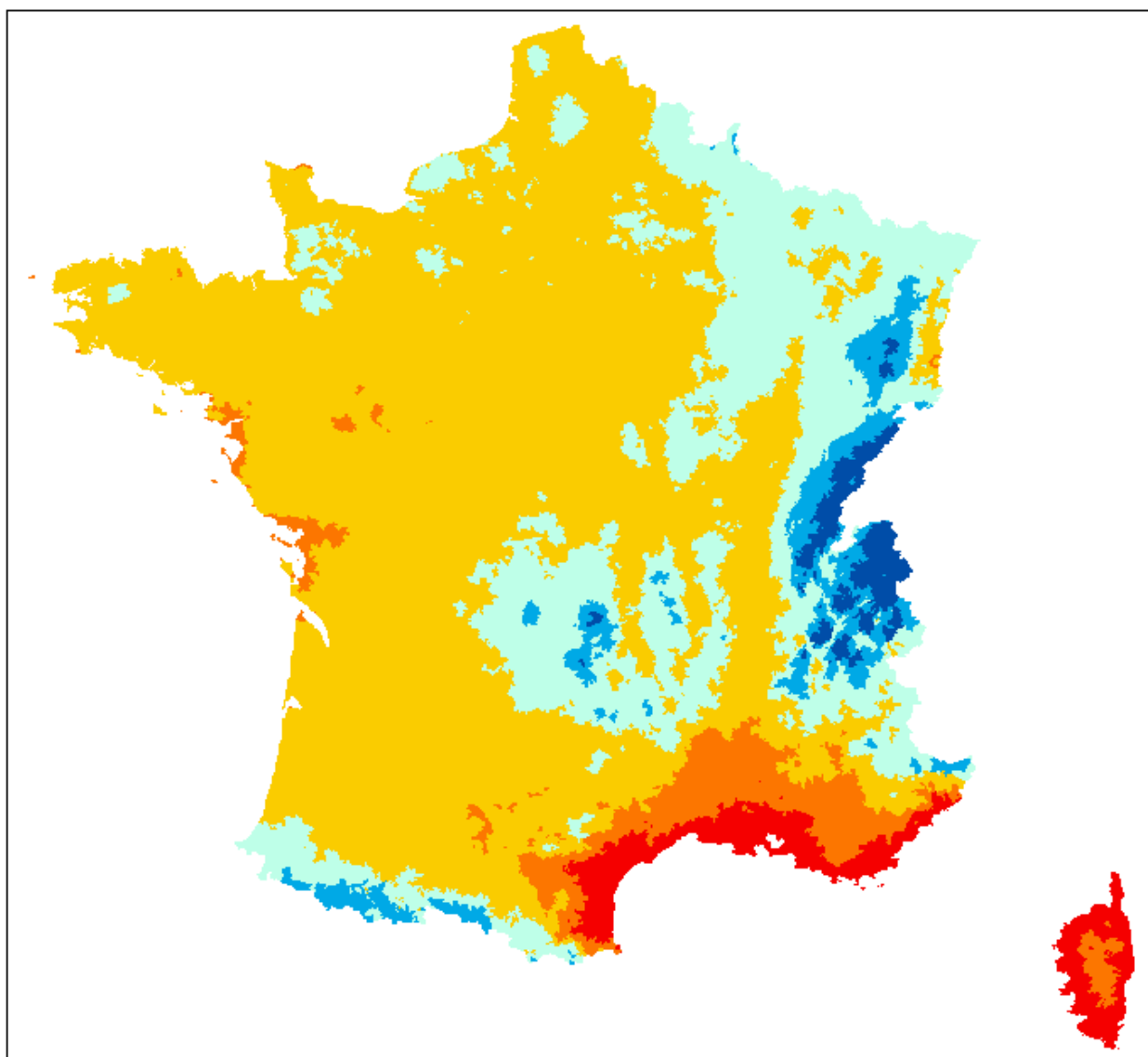
DEFINITION	<i>Rapport entre température et précipitation pour le mois de juillet (indice de Gaussen)</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte du caractère aride à humide des espaces montagnards et littoraux ;</i> • <i>Pertinence forte sur les littoraux et leur arrière-pays ;</i> • <i>Pertinence faible sur les régions intérieures ;</i> • <i>Pertinence forte sur les régions montagnardes, mais forte corrélation avec l'altitude.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur est construit d'après les relevés de température et de précipitations observées dans les stations Météo France, généralisés à l'espace français, il présente donc une faible variabilité locale.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Valeurs < 1 : sécheresse (valeurs < 0,5 : aridité)</i> <i>Valeurs > 2 : humide (valeurs > 3 : très humide)</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Météo France</i> <i>Interpolation température et précipitation Joly et al., 2010 (cf ci-dessous)</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 250 m</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1971-2000 (série temporelle de 30 ans)</i>
PERIODICITE :	<i>10 ans (périodicité théorique)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Rapport (cumul de précipitations mensuel en mm) / (2*température moyenne mensuelle en °C)</i>
PRODUCTEUR :	<i>Météo France</i> <i>Joly et al., 2010</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://cybergegeo.revues.org/23155

Élaboration de l'indicateur


METHODOLOGIE :	<i>Valeur moyenne par commune</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Joly D., Brossard Th., Cardot H., Cavailhes J., Hilal M., et Wavresky P., 2010, Les types de climats en France, une construction spatiale, Cybergegeo : European Journal of Geography [en ligne], URL : http://cybergegeo.revues.org/index23155.html, Consulté le 16 mars 2011.</i>



Indice xérothermique moyen par commune



0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 86

INDICATEUR :	<i>Ensoleillement annuel</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Climat</i>

Description de l'indicateur

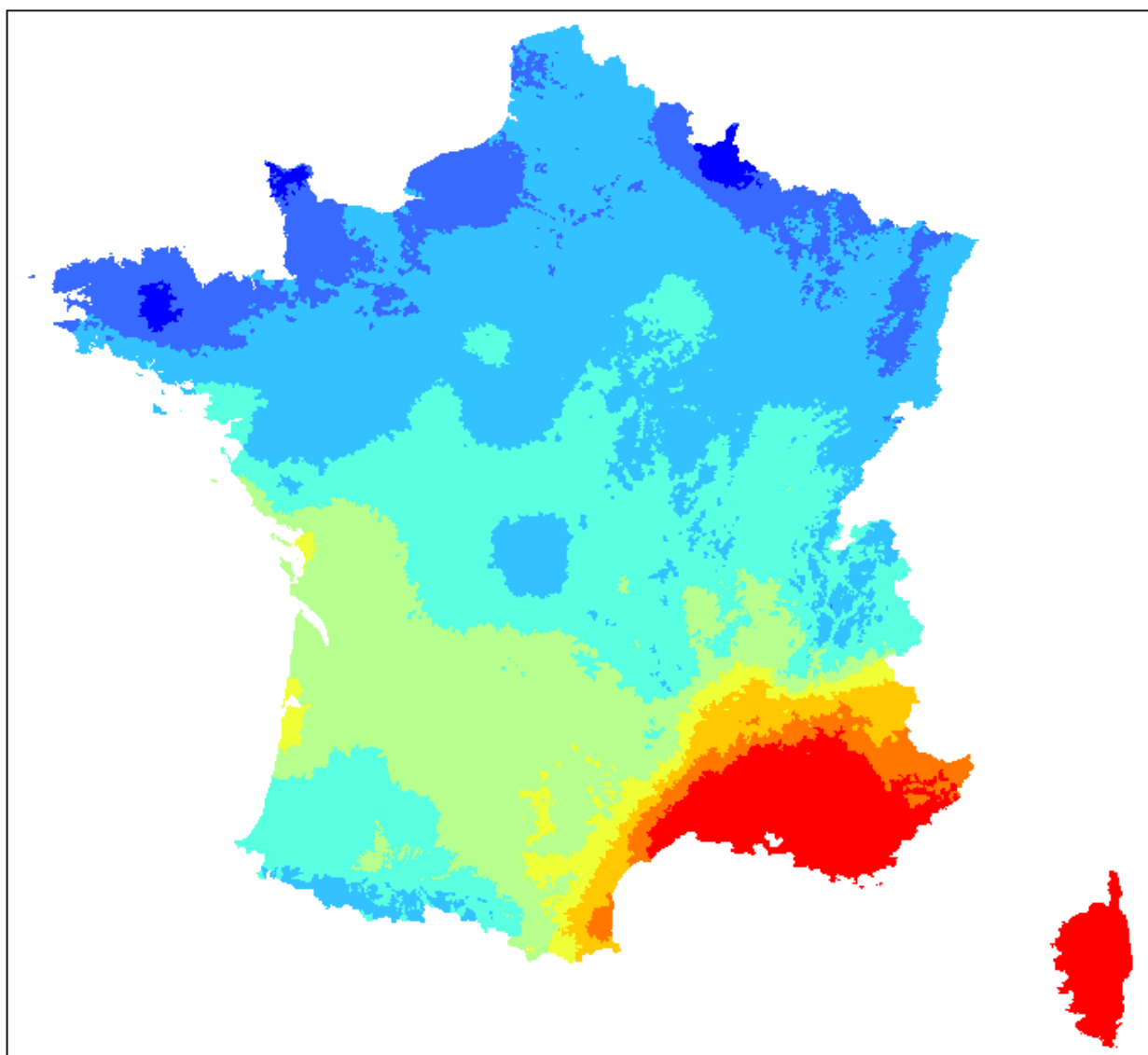
DEFINITION	<i>Nombre d'heures d'ensoleillement annuel moyen</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none">• <i>Vérification des hypothèses d'héliotropisme ;</i>• <i>Pertinence forte sur les littoraux et leur arrière-pays.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur est construit d'après les relevés d'ensoleillement observés dans 115 stations Météo France, généralisés à l'espace français, il présente donc une très faible variabilité locale.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Valeurs < 1500 : ensoleillement faible (Type Ardenne) Valeurs ≈ 1800 : ensoleillement français moyen (type sud-ligérien) Valeurs > 2200 : ensoleillement fort (type méditerranéen)</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Météo France Interpolation Joly et al, 2010. (cf ci-dessous)</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 250 m</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1971-2000 (série temporelle de 30 ans)</i>
PERIODICITE :	<i>10 ans (périodicité théorique)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Heure</i>
PRODUCTEUR :	<i>Météo France Joly et al., 2010</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://cybergeo.revues.org/23155</i>

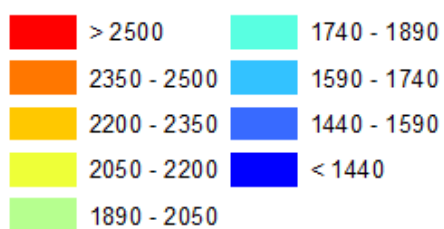
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Valeur moyenne par commune</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Joly D., Brossard Th., Cardot H., Cavailles J., Hilal M., et Wavresky P., 2010, Les types de climats en France, une construction spatiale, Cybergeo : European Journal of Geography [en ligne], URL : http://cybergeo.revues.org/index23155.html, Consulté le 16 mars 2011.</i>



0 50 100 200 km
 |-----|-----|-----|-----|-----|

Heures d'ensoleillement annuel moyen par commune



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
 Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 87

INDICATEUR :	Anémométrie moyenne annuelle
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Climat</i>

Description de l'indicateur

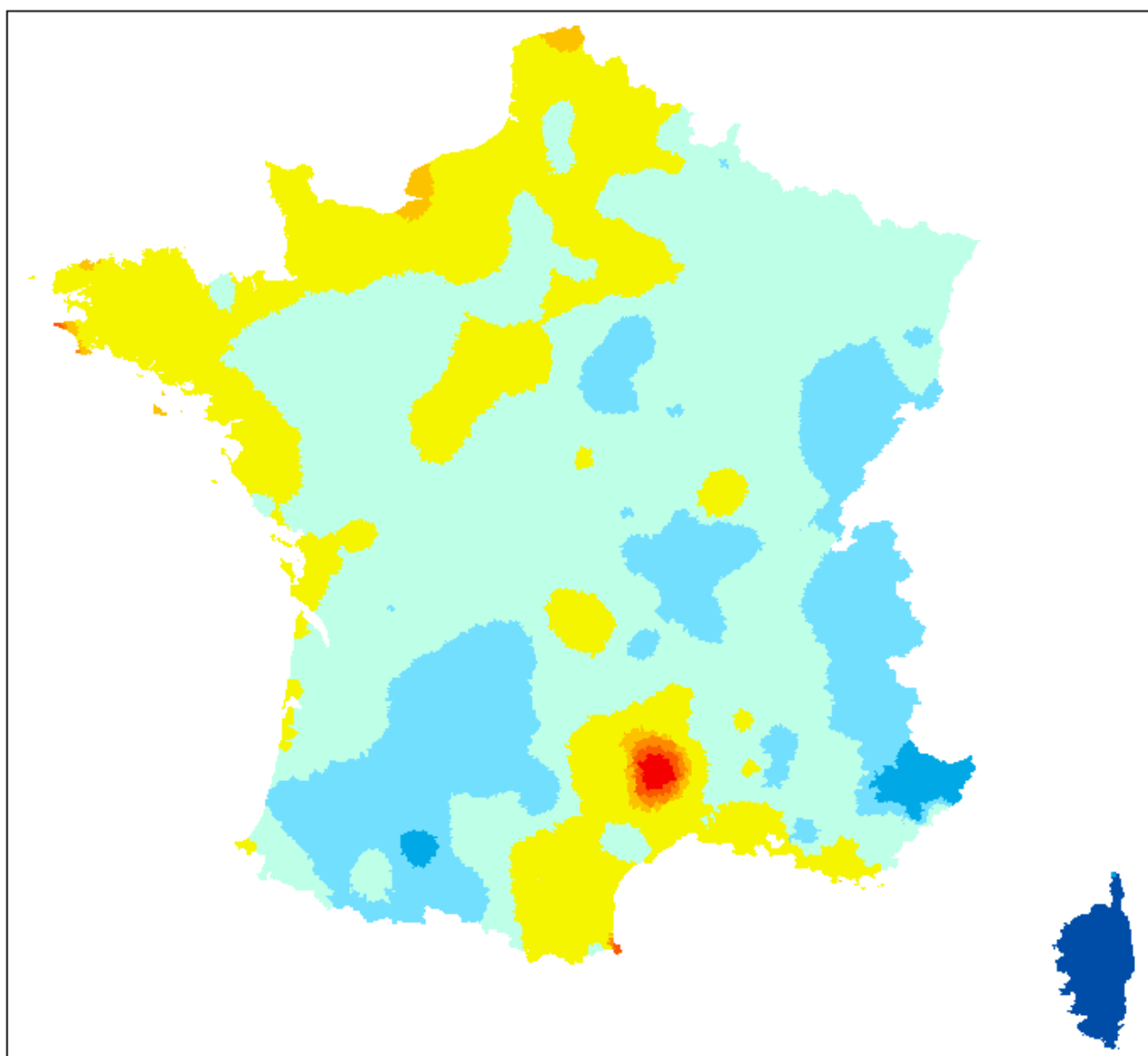
DEFINITION	<i>Vitesse du vent au sol en moyenne annuelle et en m/s</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte des contrastes anémométriques sur les façades littorales ;</i> • <i>Pertinence faible.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Cet indicateur est construit d'après les relevés anémométriques observés dans 195 stations Météo France, généralisés à l'espace français, il présente donc une très faible variabilité locale et n'a que très peu de signification en dehors des littoraux.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Valeurs < 10 : vent moyen très faible</i> <i>Valeurs ≈ 20 : vent moyen français continental</i> <i>Valeurs > 40 : vent moyen fort</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>Météo France</i> <i>Interpolation Joly et al., 2010 (cf ci-dessous)</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 250 m</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1971-2000 (série temporelle de 30 ans)</i>
PERIODICITE :	<i>10 ans (périodicité théorique)</i>
UNITE DE MESURE :	<i>m/s</i>
PRODUCTEUR :	<i>Météo France</i> <i>Joly et al., 2010</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://cybergeo.revues.org/23155

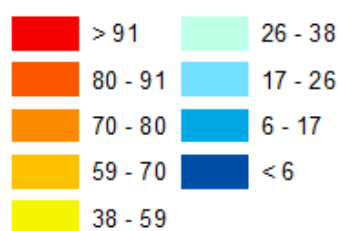
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Valeur moyenne par commune</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Joly D., Brossard Th., Cardot H., Cavailles J., Hilal M., et Wavresky P., 2010, Les types de climats en France, une construction spatiale, Cybergeo : European Journal of Geography [en ligne], URL :</i> http://cybergeo.revues.org/index23155.html , Consulté le 16 mars 2011.



Anémométrie moyenne annuelle
par commune en m/s

0 50 100 200 km



Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 88

INDICATEUR :	<i>Température moyenne annuelle 2021-2050 scénario IPCC A1B</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Climat - changement climatique</i>

Description de l'indicateur

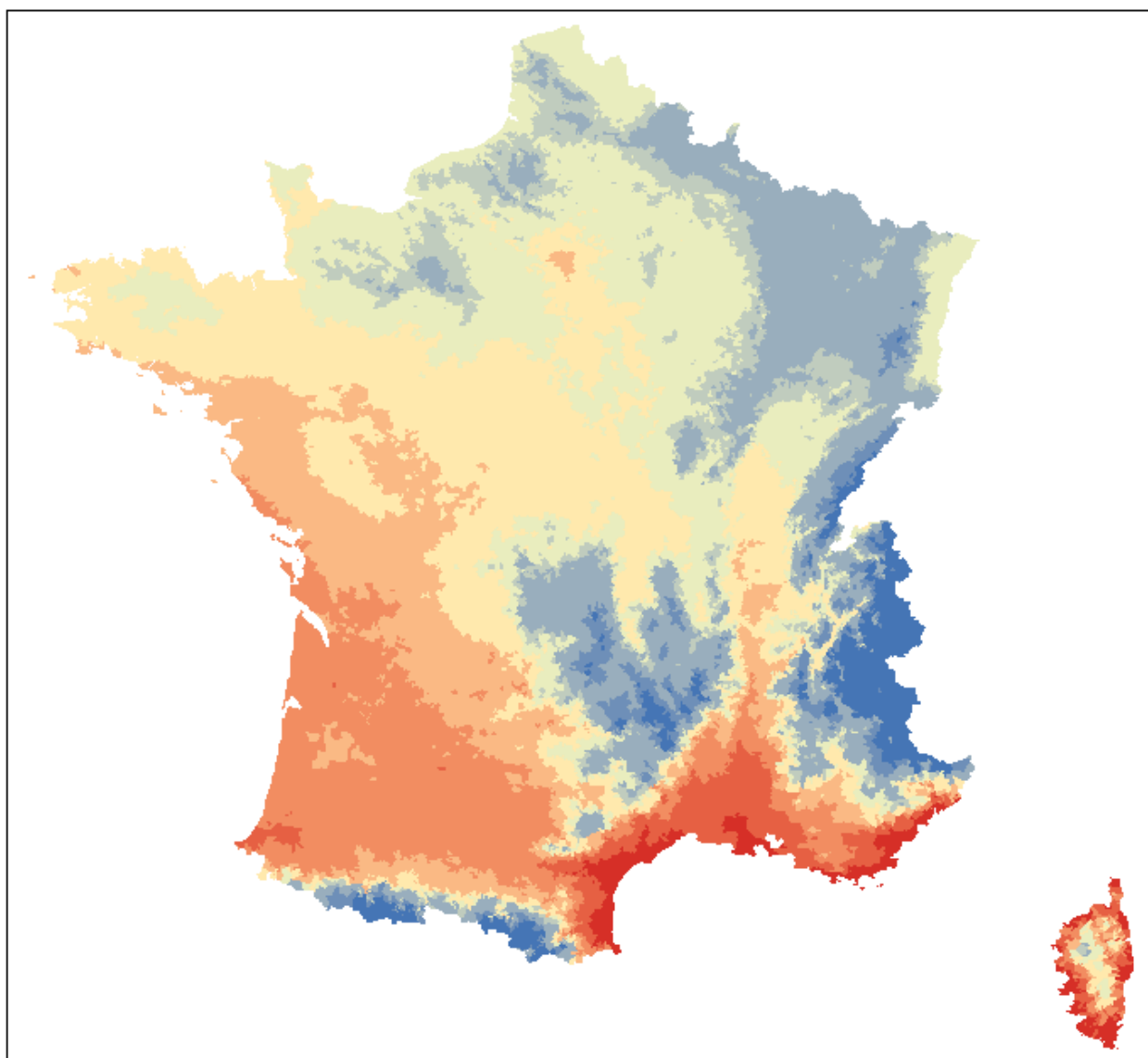
DEFINITION	<i>Température moyenne annuelle simulée pour la période 2021-2050</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none">• <i>Interprétation a posteriori des effets possibles des changements climatiques sur les catégories d'espaces ruraux ;</i>• <i>Pertinence à vérifier.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Modèle prédictif :</i> <ul style="list-style-type: none">• <i>Interpolation spatiale de données stationnelles prédites ;</i>• <i>Données stationnelles prédites selon le modèle de circulation ARPEGE et pour le scénario A1B du GIEC-IPCC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Prendre en compte les différences de températures par rapport à la moyenne annuelle calculée sur la série 1971-2000 (disponibilité cf lien)</i>

Données mobilisées

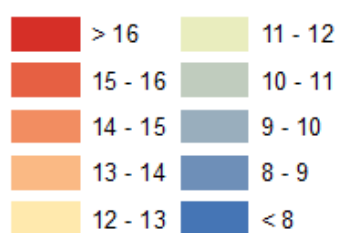
BASE(S) DE DONNEES :	<i>Météo France, ARPEGE-climat, GIEC-IPCC Interpolation Joly et al., 2010 (cf ci-dessous)</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 250 m</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2021-2050</i>
PERIODICITE :	
UNITE DE MESURE :	<i>°C</i>
PRODUCTEUR :	<i>Météo France Joly et al., 2010</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	<i>http://cybergeo.revues.org/23155</i>


Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Valeur moyenne par commune</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Joly D., Brossard Th., Cardot H., Cavailhes J., Hilal M., et Wavresky P., 2010, Les types de climats en France, une construction spatiale, Cybergeo : European Journal of Geography [en ligne], URL : http://cybergeo.revues.org/index23155.html, Consulté le 16 mars 2011.</i>



Température moyenne annuelle en °C
simulée pour la période 2021-2050



0 50 100 200 km


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
 Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 89

INDICATEUR :	<i>Température moyenne annuelle 2071-2100 scénario IPCC A1B</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Climat - changement climatique</i>

Description de l'indicateur

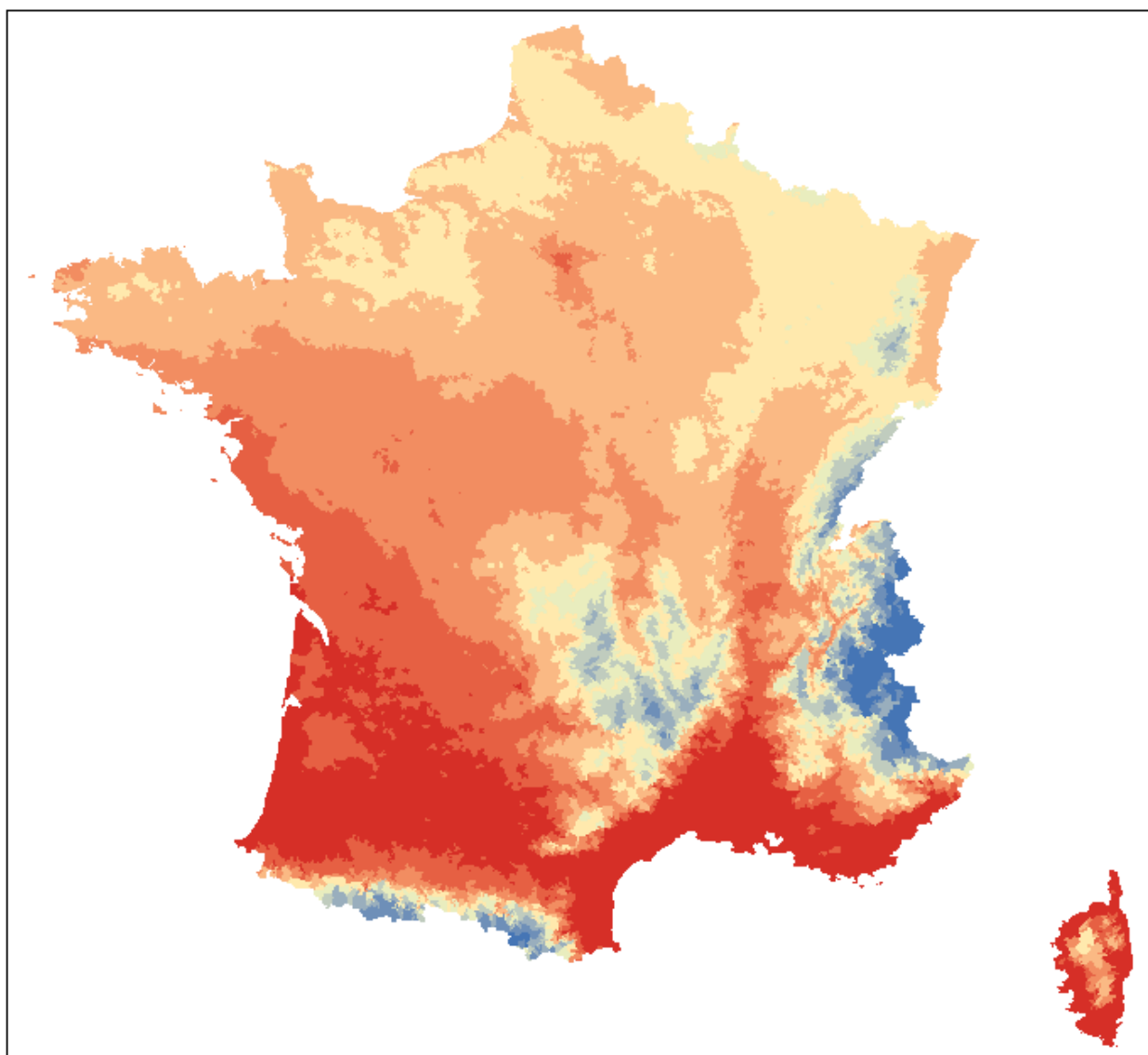
DEFINITION	<i>Température moyenne annuelle simulée pour la période 2071-2100</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Interprétation a posteriori des effets possibles des changements climatiques sur les catégories d'espaces ruraux ;</i> • <i>Pertinence à vérifier.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<p><i>Modèle prédictif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Interpolation spatiale de données stationnelles prédites ;</i> • <i>Données stationnelles prédites selon le modèle de circulation ARPEGE et pour le scénario A1B du GIEC-IPCC.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Prendre en compte les différences de températures par rapport à la moyenne annuelle calculée sur la série 1971-2000 (disponibilité cf lien)</i>

Données mobilisées

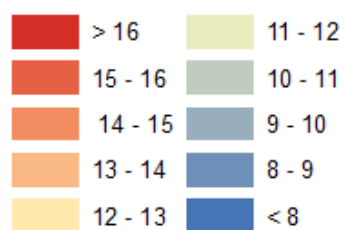
BASE(S) DE DONNEES :	<i>Météo France, ARPEGE-climat, GIEC-IPCC Interpolation Joly et al., 2010 (cf ci-dessous)</i>
COUVERTURE :	<i>France métropolitaine</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Modèle matriciel résolution 250 m</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2021-2050</i>
PERIODICITE :	
UNITE DE MESURE :	<i>°C</i>
PRODUCTEUR :	<i>Météo France, ARPEGE-climat, GIEC-IPCC Joly et al., 2010</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://cybergegeo.revues.org/23155

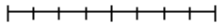
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Valeur moyenne par commune</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	<i>Joly D., Brossard Th., Cardot H., Cavailhes J., Hilal M., et Wavresky P., 2010, Les types de climats en France, une construction spatiale, Cybergegeo : European Journal of Geography [en ligne], URL : http://cybergegeo.revues.org/index23155.html</i>



Température moyenne annuelle en °C
simulée pour la période 2071-2100



0 50 100 200 km


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
 Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Paysages

Périmètres environnementaux

Fiche de documentation n° 90

INDICATEUR :	<i>Inventaire à grande échelle au titre de la biodiversité</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Périmètres environnementaux</i>

Description de l'indicateur

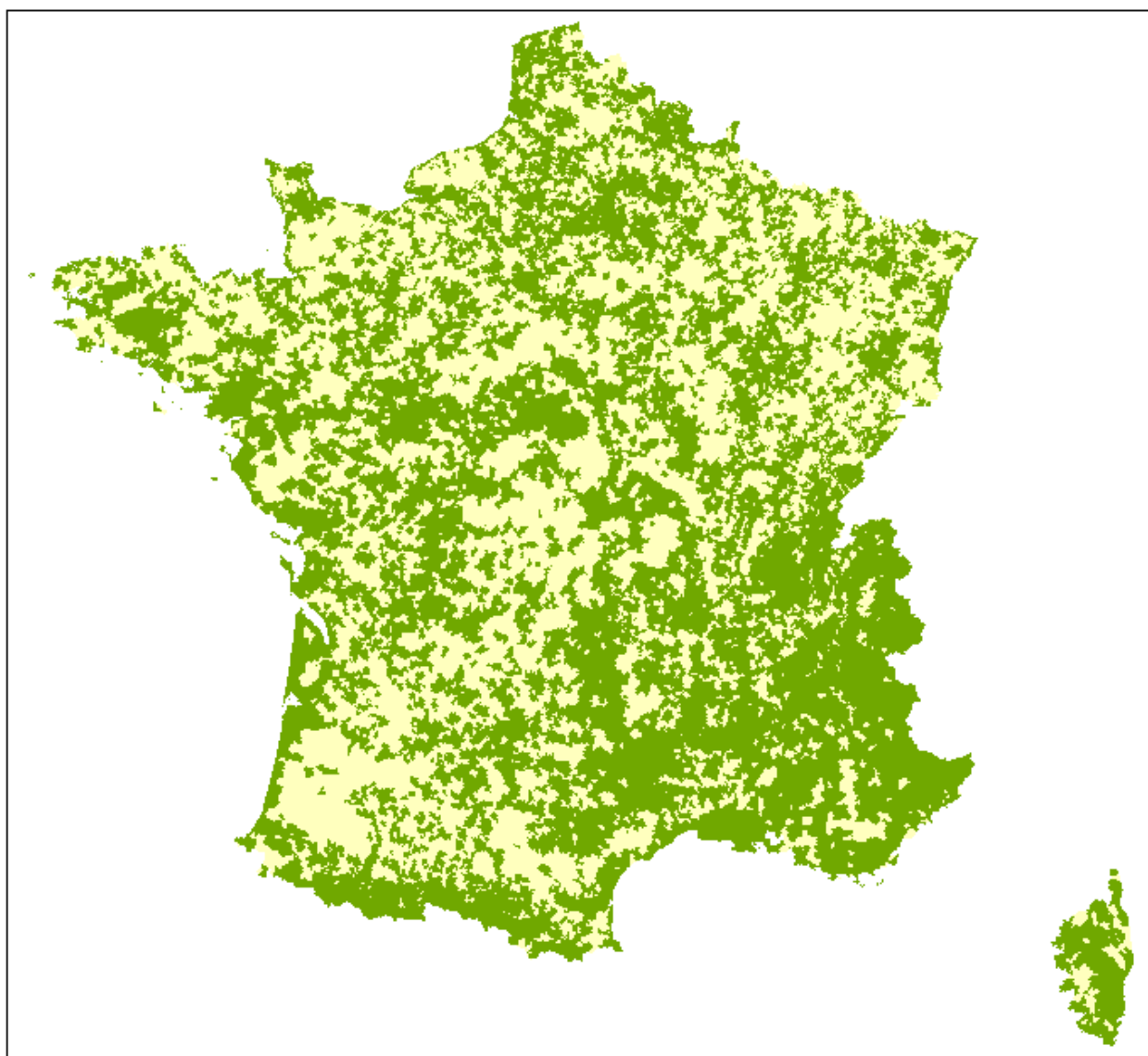
DEFINITION	<i>Présence d'une zone d'inventaire ZNIEFF 1 dans une commune</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none">• <i>Connaissance de la biodiversité au niveau très local ;</i>• <i>Variable d'interprétation après typologie.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none">• <i>Prise en compte des seules ZNIEFF 1 reconnues par l'INPN ;</i>• <i>L'inventaire ZNIEFF connaît des mises à jour et des compléments régionaux non répertoriés ici ;</i>• <i>Les inventaires des DOM ne sont pas repris par l'INPN.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Présence /absence</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INPN</i>
COUVERTURE :	<i>Métropole</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Polygone</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>1999</i>
PERIODICITE :	<i>Inconnue</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Présence /absence</i>
PRODUCTEUR :	<i>INPN et DREAL</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Jointure spatiale entre le découpage communal et les polygones ZNIEFF1</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp



0 50 100 200 km
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

Présence d'une zone d'inventaire
ZNIEFF 1 dans une commune

- Absence
- Présence

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 91

INDICATEUR :	<i>Inventaire à moyenne échelle au titre de la biodiversité</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Périmètres environnementaux</i>

Description de l'indicateur

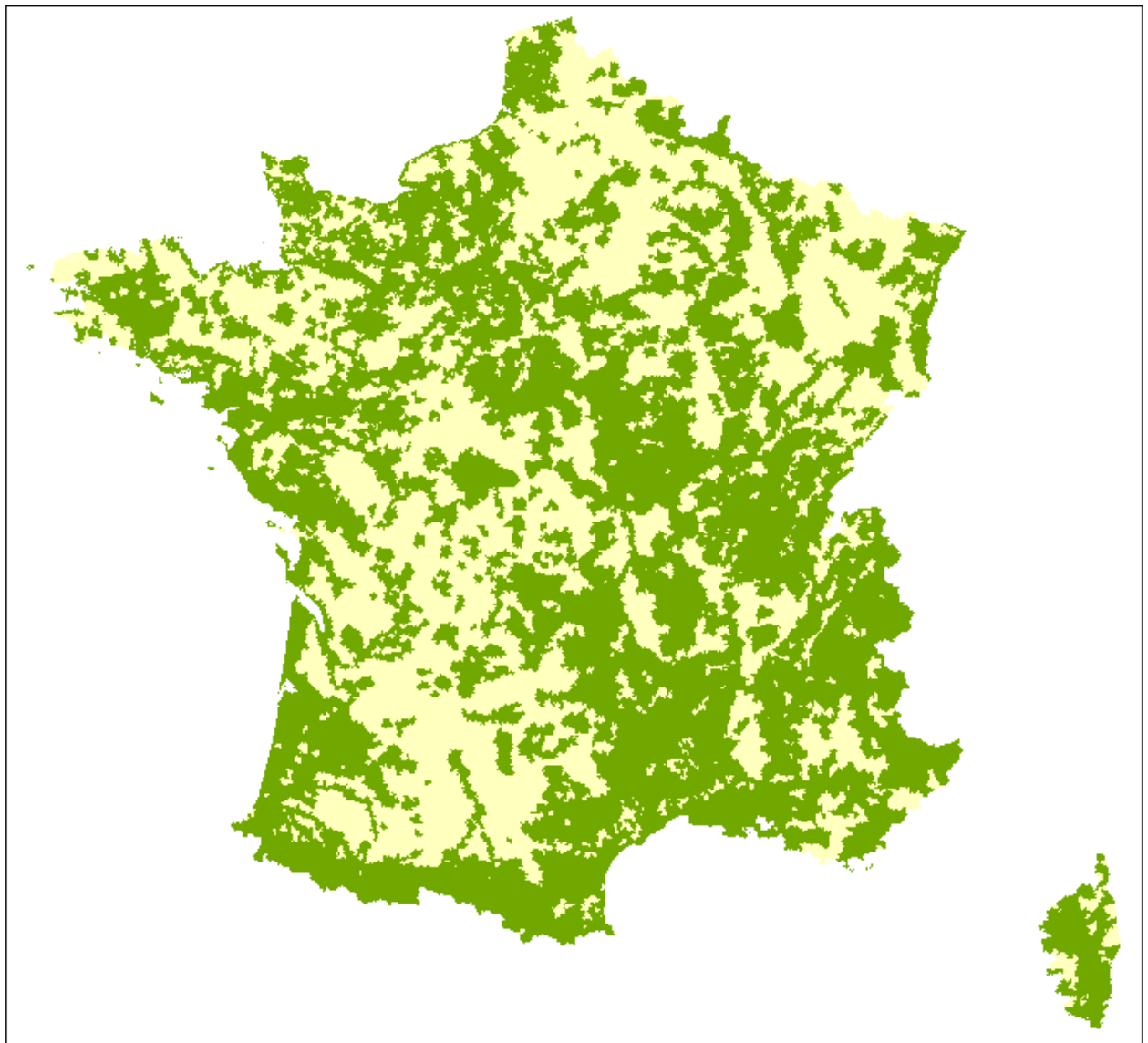
DEFINITION	<i>Présence d'une zone d'inventaire ZNIEFF 2 ou ZICO dans une commune</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaissance de la biodiversité au niveau des entités paysagères ;</i> • <i>Variable d'interprétation après typologie.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte des seules ZNIEFF 2 et ZICO reconnues par l'INPN ;</i> • <i>Les inventaires des DROM ne sont pas repris par l'INPN.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Présence /absence</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INPN</i>
COUVERTURE :	<i>Métropole</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Polygone</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>ZNIEFF 2 : 1999 ZICO : 1994</i>
PERIODICITE :	<i>Inconnue</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Présence /absence</i>
PRODUCTEUR :	<i>INPN et DREAL</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Union des polygones ZNIEFF 2 et ZICO ;</i> • <i>Jointure spatiale entre le découpage communal et l'union des polygones.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp



Présence d'une zone d'inventaire
ZNIEFF 2 ou ZICO dans une commune



0 50 100 200 km
|-----|-----|-----|-----|-----|

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 92

INDICATEUR :	<i>Contractualisation pour l'environnement et le développement</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Périmètres environnementaux</i>

Description de l'indicateur

DEFINITION	<i>Présence d'une zone de contractualisation Natura 2000 : SIC ou ZPS, RAMSAR</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte des dispositifs de contractualisation pour la protection de la biodiversité et le développement des territoires ;</i> • <i>Dispositif de contractualisation partant de l'entrée environnementale, contrairement aux dispositifs repris par l'indicateur suivant, qui part davantage de l'entrée par le développement.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les objectifs de contractualisation sont très différents suivant les SIC ;</i> • <i>Les SIC représentent une des étapes de la mise en place Natura 2000, les inventaires régionaux peuvent donc présenter un nombre de site plus conséquent.</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Présence /absence</i>

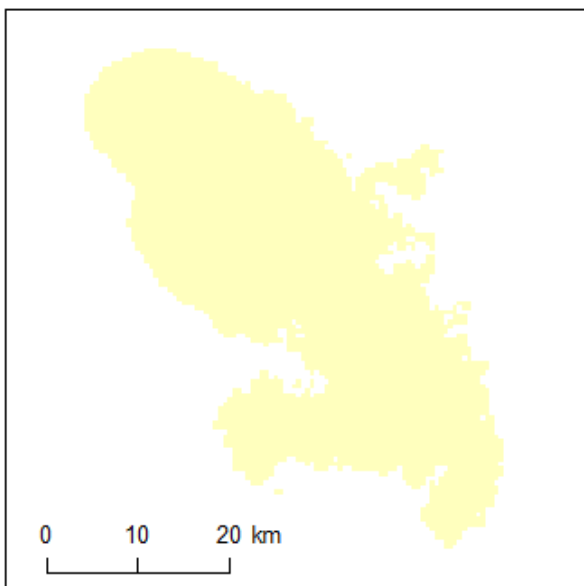
Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INPN</i>
COUVERTURE :	<i>Métropole et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Polygone</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2010</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle en théorie</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Présence /absence</i>
PRODUCTEUR :	<i>INPN et DREAL</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp

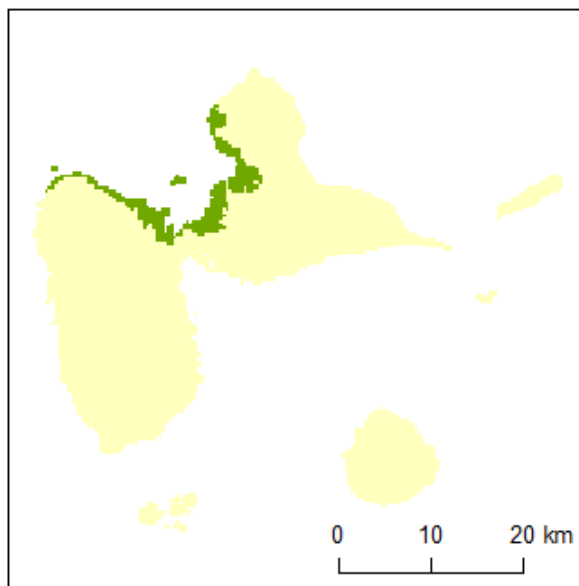
Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Union des polygones SIC, ZPS, RAMSAR ;</i> • <i>Jointure spatiale entre le découpage communal et l'union des polygones.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp

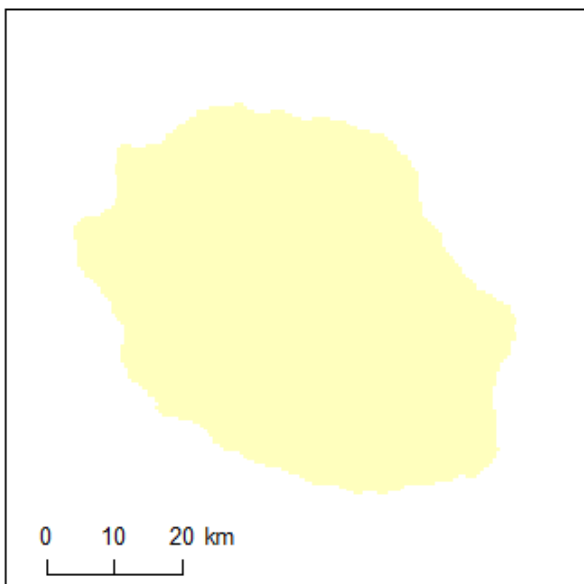
Martinique



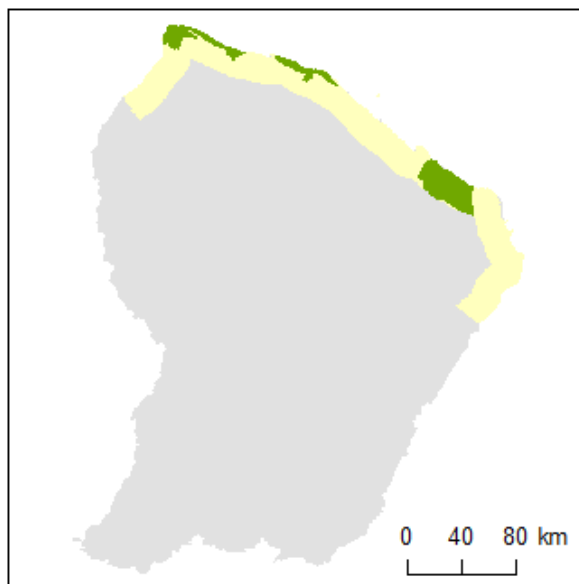
Guadeloupe



Réunion



Guyane



Présence d'une zone de contractualisation
Nature 2000 (SIC, ZPS, ZSC) ou de site RAMSAR

- Absence
- Présence
- Non renseigné

Source des données : Inventaire national du patrimoine naturel
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 93

INDICATEUR :	<i>Contractualisation pour le développement et l'environnement</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Périmètres environnementaux</i>

Description de l'indicateur

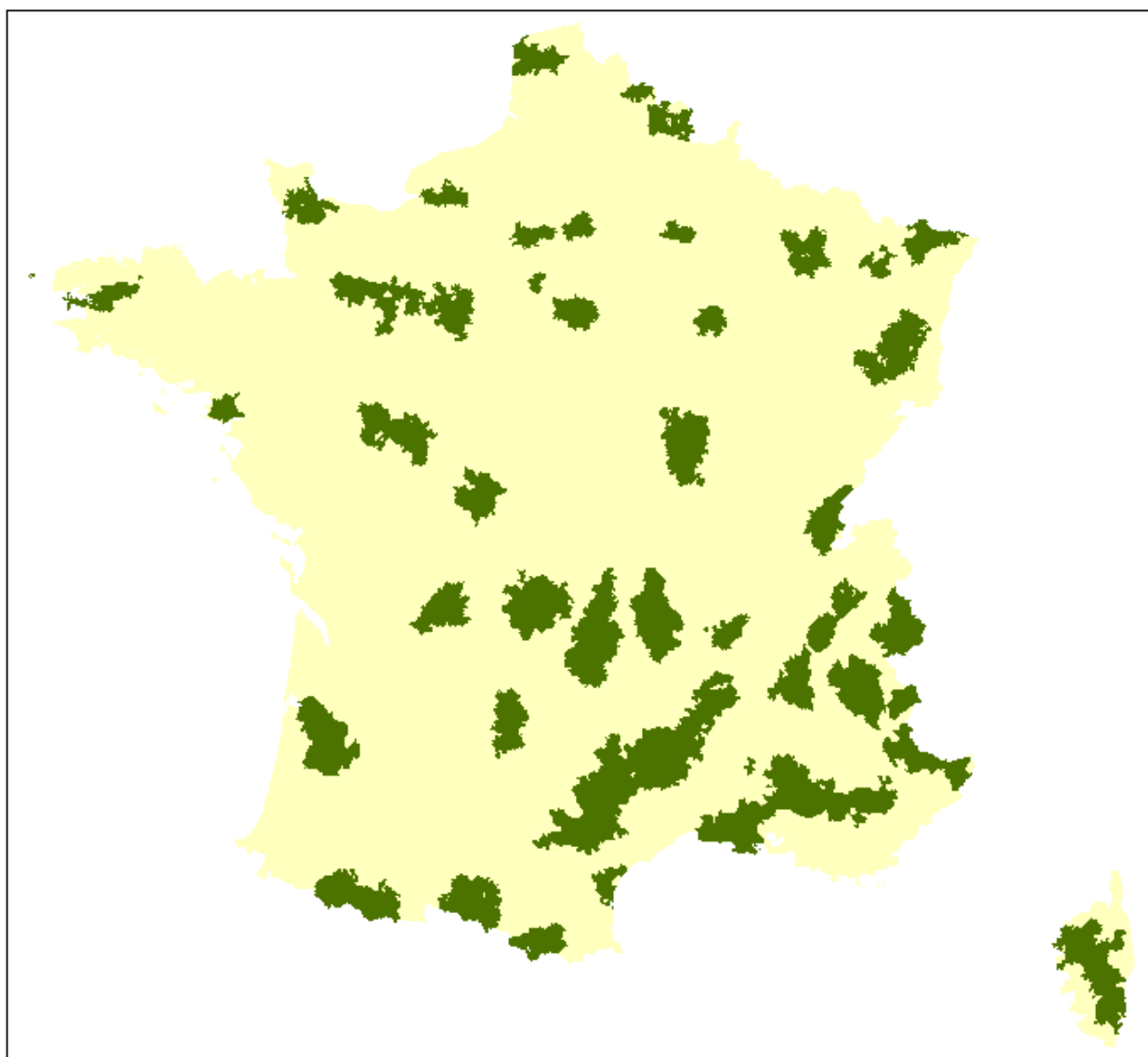
DEFINITION	<i>Présence d'une zone de contractualisation PNR, PN (zones périphériques), réserves de biosphère (aire de coopération)</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en compte des dispositifs de contractualisation pour le développement des territoires et la protection de la biodiversité ;</i> • <i>Dispositif de contractualisation partant de l'entrée par le développement, contrairement aux dispositifs repris par l'indicateur précédent, qui part davantage de l'entrée environnementale.</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les objectifs de contractualisation sont très différents suivant les PN</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Présence /absence</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INPN</i>
COUVERTURE :	<i>Métropole et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Polygone</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2010</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle en théorie</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Présence /absence</i>
PRODUCTEUR :	<i>INPN et DREAL</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Union des polygones PN (zones périphériques), PNR et réserves de biosphère (aire de coopération) ;</i> • <i>Jointure spatiale entre le découpage communal et l'union des polygones.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp



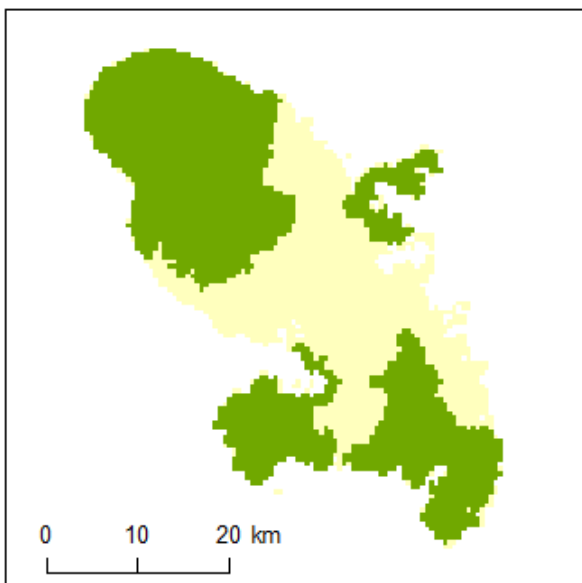
0 50 100 200 km

Présence par commune d'une contractualisation PNR,
d'une aire d'adhésion à un parc national,
ou d'une aire de coopération à une réserve de biosphère

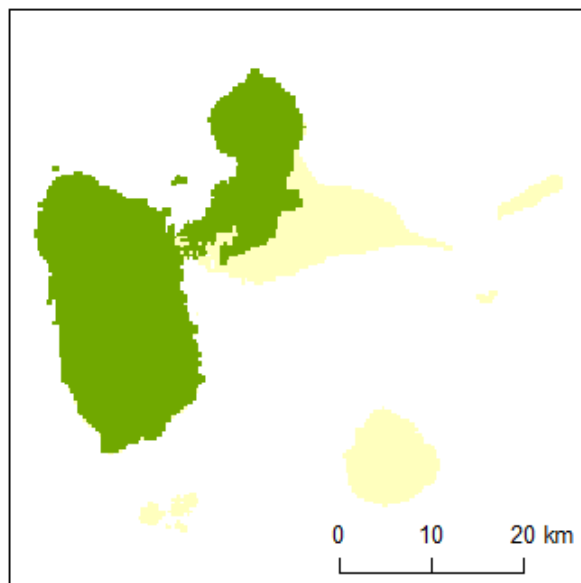


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

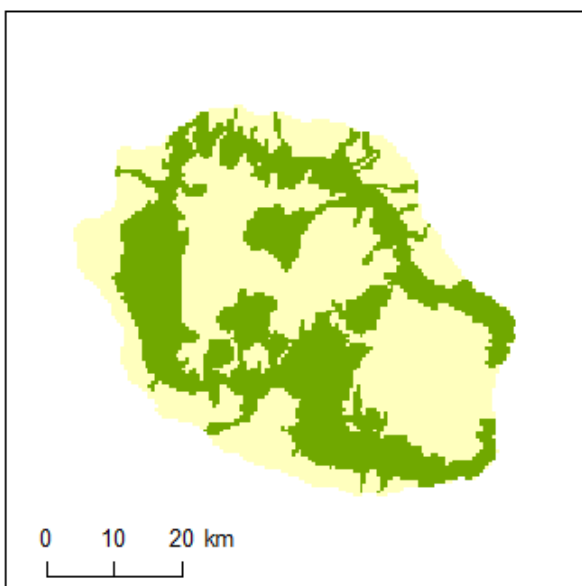
Martinique



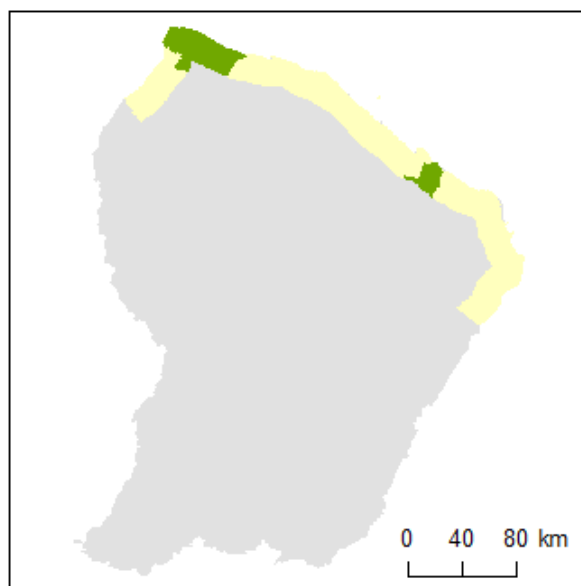
Guadeloupe



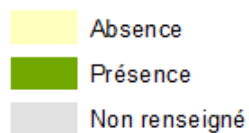
Réunion



Guyane



Présence par commune d'une contractualisation PNR,
d'une aire d'adhésion à un parc national,
ou d'une aire de collaboration de réserve de biosphère



Source des données : Inventaire national du patrimoine naturel
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 94

INDICATEUR :	<i>Protection de l'environnement par la maîtrise foncière</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Périmètres environnementaux</i>

Description de l'indicateur

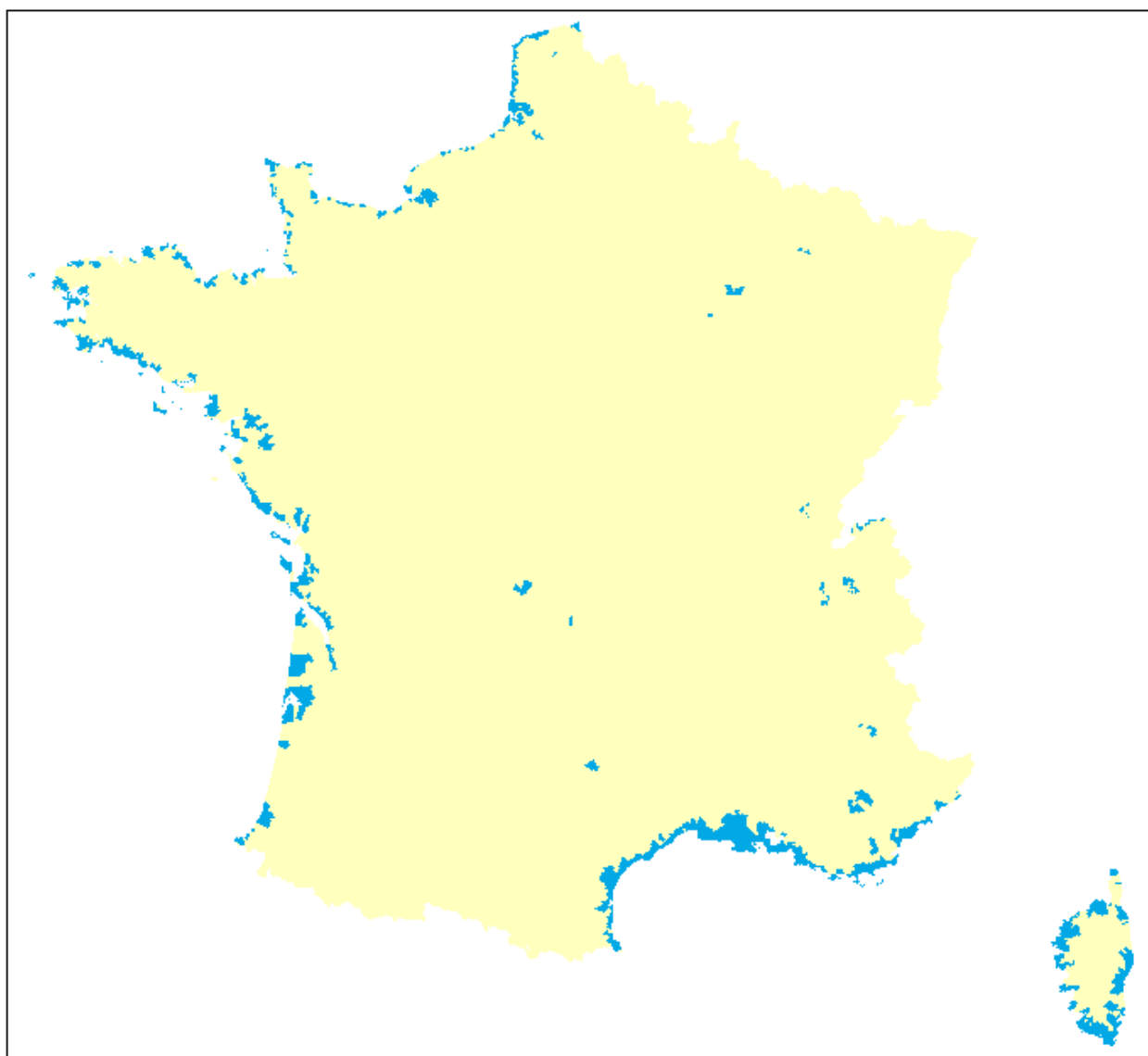
DEFINITION	<i>Présence d'un site du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Prise en compte des dispositifs de maîtrise foncière pour la protection des littoraux</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>Les sites classés récemment n'ont pas encore fait l'objet de réhabilitation</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Présence /absence</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INPN</i>
COUVERTURE :	<i>Métropole et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Polygone</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2010</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle en théorie</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Présence /absence</i>
PRODUCTEUR :	<i>INPN et DREAL</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<i>Jointure spatiale entre le découpage communal et les polygones CDL</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp



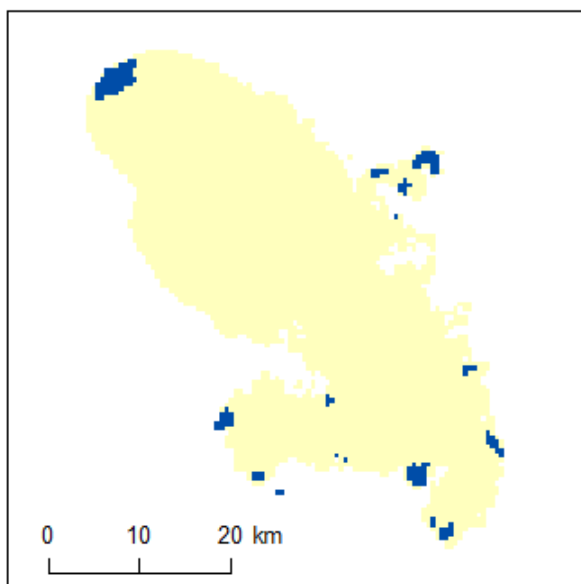
0 50 100 200 km
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

Présence d'un site du conservatoire de l'espace littoral
et des rivages lacustres

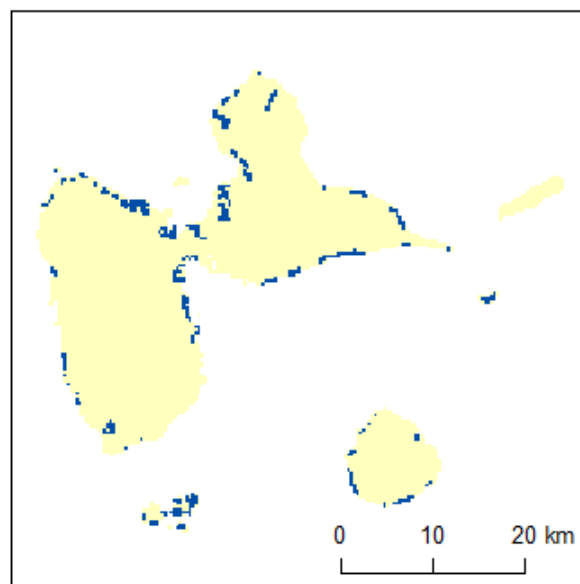
- Absence
- Présence

Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

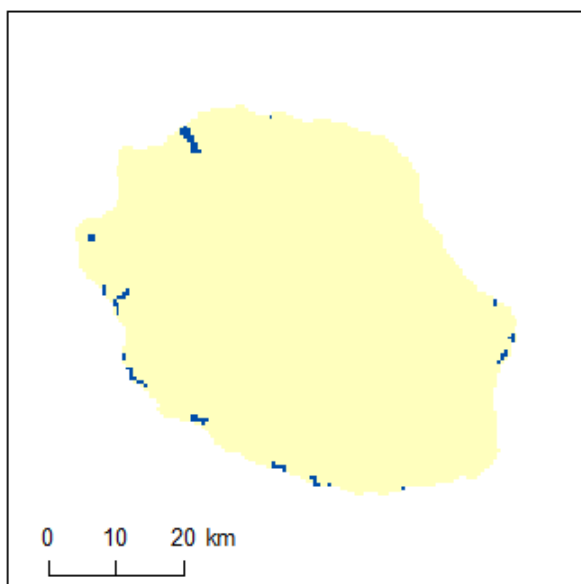
Martinique



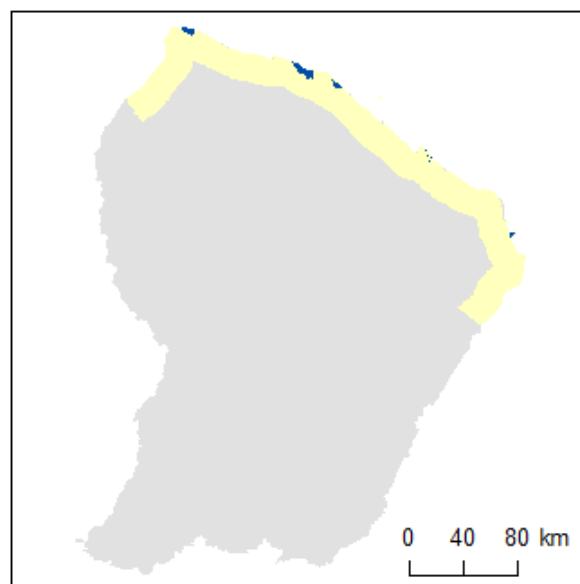
Guadeloupe



Réunion



Guyane



Présence d'un site du conservatoire du littoral
et des rivages lacustres

- Absence
- Présence
- Non renseigné

Source des données : Inventaire national du patrimoine naturel
Réalisation : CESAER, ThéMA, DTM, Métafort, 2011

Fiche de documentation n° 95

INDICATEUR :	<i>Protection de l'environnement de type réserve</i>
THEME :	<i>Paysages</i>
SOUS-THEME :	<i>Périmètres environnementaux</i>

Description de l'indicateur

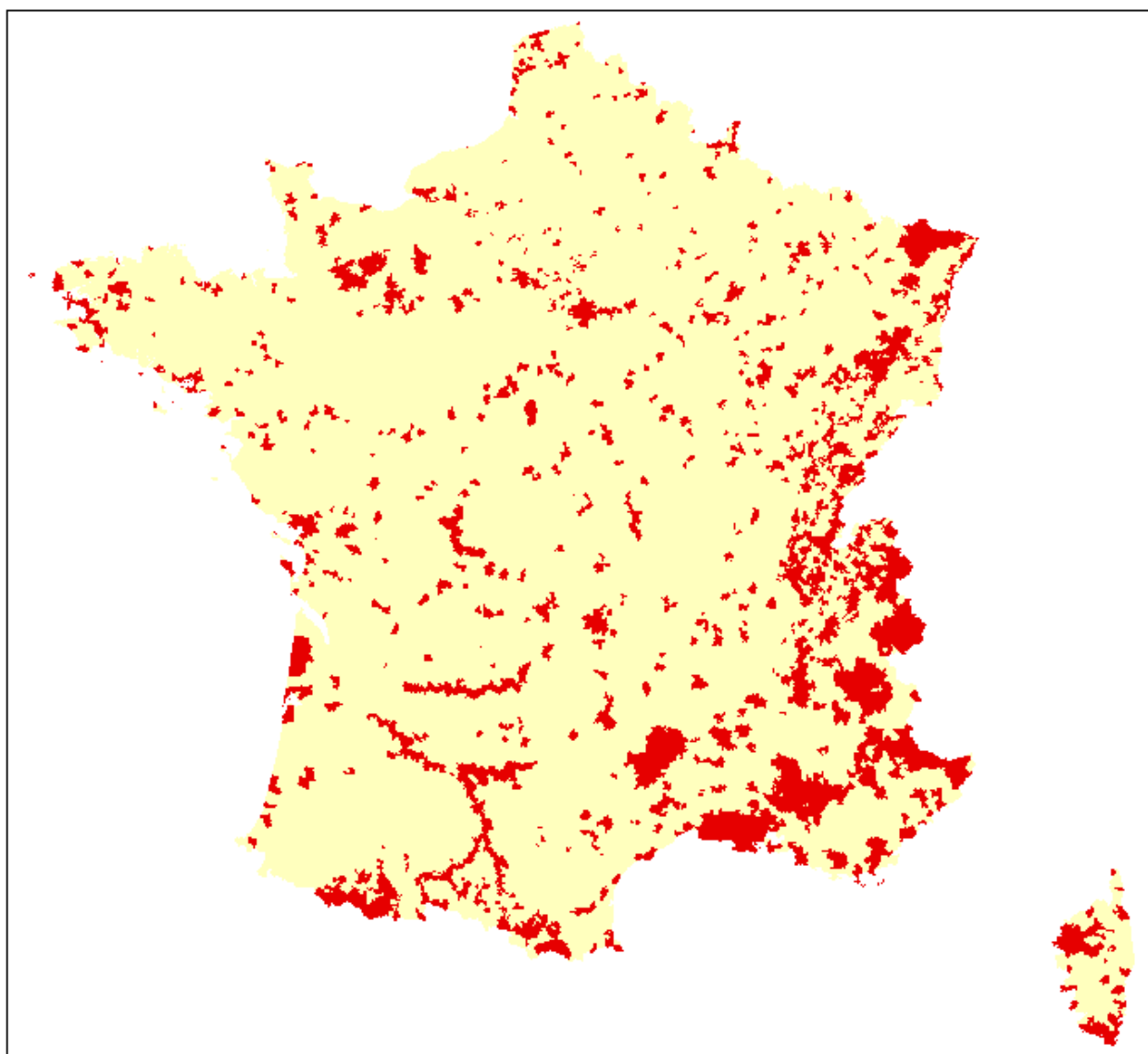
DEFINITION	<i>Présence de réserves naturelles (RN), réserves naturelles volontaires (RNV), réserves naturelles de Corse (RNC), réserve naturelle de chasse et de faune sauvage (RNCFS) zones centrales des parcs nationaux (PN), parcs naturels marins (PNM), réserves biologiques (RB), arrêtés de protection des biotopes (APB), zones centrales et zones tampon des réserves de biosphère (RBIOS)</i>
OBJECTIF / PERTINENCE	<i>Prise en compte des dispositifs de forte contrainte pour la protection de la biodiversité</i>
LIMITES ET PRECAUTIONS	<i>La multiplicité des statuts et de leur mise en œuvre induit une certaine hétérogénéité dans cet ensemble</i>
MODALITES D'INTERPRETATION	<i>Présence /absence</i>

Données mobilisées

BASE(S) DE DONNEES :	<i>INPN</i>
COUVERTURE :	<i>Métropole et DOM</i>
MAILLE SPATIALE :	<i>Polygone</i>
REFERENCE TEMPORELLE :	<i>2010 sauf RNV : 2001</i>
PERIODICITE :	<i>Annuelle en théorie</i>
UNITE DE MESURE :	<i>Présence /absence</i>
PRODUCTEUR :	<i>INPN et DREAL</i>
LIEN(S) VERS LES DONNEES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp

Élaboration de l'indicateur

METHODOLOGIE :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Union des polygones RN, RNV, RNC, RNCFS, PN (zones centrales), PNM, RB, APB, RBIOS (zones centrales et zones tampon) ;</i> • <i>Jointure spatiale entre le découpage communal et l'union des polygones.</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp



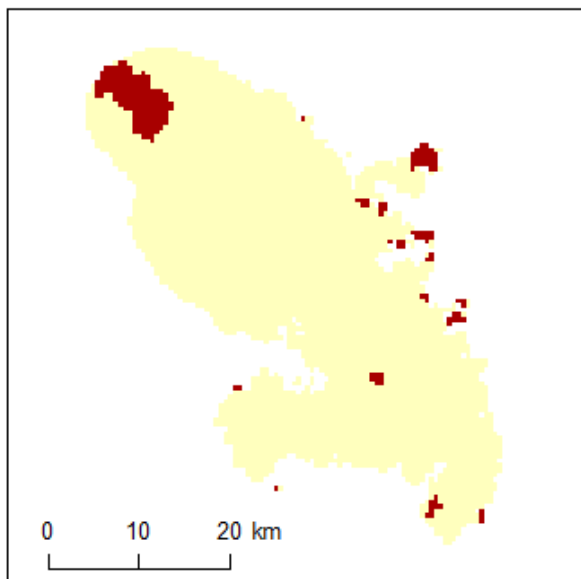
0 50 100 200 km

Présence par commune de zones de type réserve (RN, RNV, RNC, RNCFS, réserve biologique, réserve de biosphère - zones centrales et tampon-), coeur de parc national, parc naturel marin, arrêté de protection de biotope

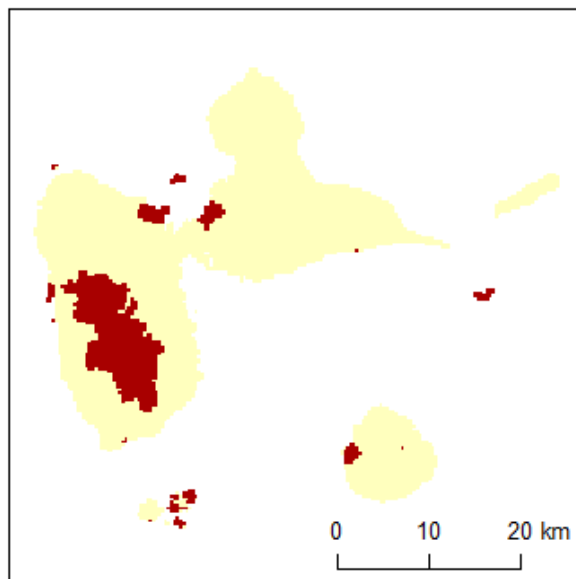


Source des données : Corine Land Cover 2006, AEE
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

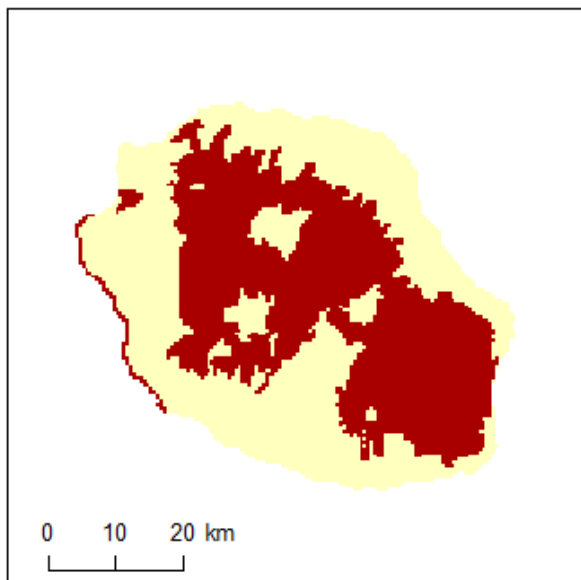
Martinique



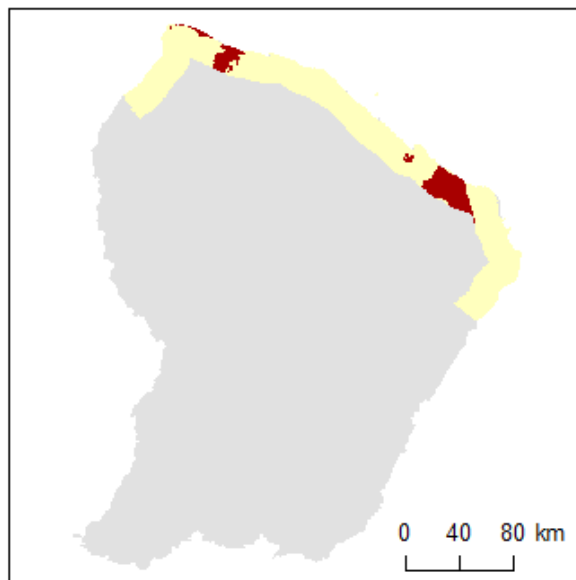
Guadeloupe



Réunion



Guyane



Présence de zones de type réserve (RN, RNV, RNC, RNCFS, réserve biologique, réserve de biosphère-zones centrales et tampon-), coeur de parc national, parc naturel marin, arrêté de protection de biotope



Source des données : Inventaire national du patrimoine naturel
Réalisation : CESAER, Théma, DTM, Métafort, 2011

Etude DATAR

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral et montagne)

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Acte d'engagement : n° 1002894 du 30/11/2010

Volume n° 4 : Analyse bibliographique

L'UMR CESAER, l'UMR ThéMA, l'UR DTR et l'UMR METAFORT ont réalisé pour le compte de la DATAR plusieurs typologies qui concernent les espaces ruraux métropolitains, le littoral, la montagne et les départements d'Outre-mer. Ces typologies abordent simultanément trois champs thématiques : la population et les conditions de vie, les dynamiques économiques et le paysage. Ce volume fait état de l'analyse bibliographique relative aux typologies des espaces ruraux et littoraux en France et en Europe.

UMR 1041 CESAER (Inra / AgroSup Dijon)
26 bd Docteur-Petitjean, BP 87999, 21079 Dijon cedex

UMR 6049 ThéMA (Université de Franche-Comté / CNRS)
32 rue Mégevand, 25030 Besançon cedex

UR DTM (Cemagref)
2 rue de la papeterie, BP 76, 38402 Saint-Martin-d'Hères cedex

UMR 1273 METAFORT (AgroParisTech / Cemagref / Inra / VetAgroSup)
24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière cedex

Novembre 2011

Contributions

L'ensemble de l'étude a été coordonné par Mohamed Hilal (Inra), Aleksandra Barczak (Inra) et Caroline Larmagnac (Datar).

Le dépouillement bibliographique et la rédaction de ce volume ont été assurés par Aleksandra Barczak (Inra), avec la collaboration de Francis Aubert (AgroSup Dijon), Hélène Avocat (université de Franche-Comté), Lucie Bettinger (université de Franche-Comté), Vincent Briquel (Cemagref), Céline Clauzel (université de Franche-Comté), Dominik Cremer-Schulte (Cemagref), Cécile Détang-Dessendre (Inra), Abdoul Diallo (AgroSup Dijon), Jean-Christophe Dissart (Cemagref), Mohamed Hilal (Inra), Marie Houdart (Cemagref), Daniel Joly (CNRS), Denis Lépicier (AgroSup Dijon), Guillaume Royer (Inra), Alain Sauter (université de Franche-Comté), François-Pierre Tourneux (université de Franche-Comté), Stéphanie Truchet (Cemagref) et Yves Schaeffer (Cemagref).

Le travail a bénéficié des conseils avisés de Pascal Bérion (université de Franche-Comté), Nathalie Bertrand (Cemagref), Marie-Laure Breuillé (Inra), Jean-Jacques Collicard (Cemagref), Laurent Dobremez (Cemagref), Eric Perret (Cemagref), Hélène Rapey (Cemagref) et Bertrand Schmitt (Inra) qu'ils en soient ici remerciés.

Le comité de pilotage de l'étude était composé de Christophe Bernard (ADCF), Lorraine Bertrand (Datar), Odile Bovar (Datar), Pierre Bretel (ANEM), Xavier Chauvin (Datar), Florence Clermont-Brouillet (Datar), Margo Cointreau (OCDE), Bernard Duvoux (Ministère de l'Agriculture), Benjamin Eloire (ADF), Nathanaël Fournier (Datar), Marc Gastambide (FPNR), Emmanuel Grolleau (région Auvergne représentant l'ARF), Marie-Hélène Kerouanton (Datar), Caroline Larmagnac (Datar), Edouard Mathieu (Datar), Guillaume Millot (Ministère de l'Agriculture), Jack Plaisir (Ministère de l'Outre-mer), Gilles Rey-Giraud (ETD), Fabienne Rosenwald (Ministère de l'Agriculture), Jean-Claude Teurlay (Ministère de l'Agriculture), Raffaele Trapasso (OCDE).

Sommaire

Introduction	3
1. Nature diversifiée des typologies des espaces ruraux	4
2. Les thèmes abordés au travers des indicateurs mobilisés	6
3. Les méthodes utilisées : un compromis entre une recherche de simplicité de mise en œuvre et d'interprétation, et un souci de description fine des espaces ruraux	8
4. Les typologies des territoires ruraux : pour quoi faire ?	12
Conclusion	13
Glossaire	15
Bibliographie	17
Annexe - Revue des typologies	23
A. France	23
B. Typologies étrangères à l'échelle nationale ou régionale	51
C. Typologies à l'échelle internationale	64
D. Typologies à l'échelle européenne	69
E. Montagne	86

Introduction

La diversité et les transformations rapides qu'ont connues les territoires depuis plusieurs décennies rendent la distinction urbain-rural insuffisante et nécessitent une approche typologique permettant de révéler les différenciations internes aux espaces ruraux. En amont des démarches typologiques se trouve le besoin d'exprimer la diversité des réalités rurales, mais aussi la demande (administrative, politique, sociale...) d'une délimitation et d'une classification plus précises de ces espaces [JEAN et DIONNE, 2007 ; DATAR, 2003 ; SCHMITT *et al.*, 1998].

Dans la durée, l'espace rural a le plus souvent été saisi de manière résiduelle par rapport à l'urbain : le rural est défini en négatif de l'urbain, il est ce qui n'est pas urbain [JEAN et DIONNE, 2007 ; SCHMITT *et al.*, 1998]. Cette approche reflète les représentations négatives associées aux espaces ruraux résistant à la modernité et qui, de ce fait, ne parviennent pas à se développer. Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi leurs caractéristiques propres (cadre de vie, utilisation de l'espace, activités) n'ont pas fait l'objet d'un examen attentif.

Aujourd'hui, les démarches de construction des typologies des territoires doivent permettre de retranscrire les recompositions socio-spatiales des espaces urbains et ruraux. Dans les espaces ruraux, ces mutations s'expriment par :

- la spécificité des dynamiques démographiques (vieillesse de population particulièrement marquée dans certains territoires ruraux, fin de l'exode rural et repeuplement des campagnes ainsi que diversification sociale des campagnes qui s'en suit) ;
- des transformations économiques (recul de l'agriculture dans les emplois et la production des richesses, mais son importance dans l'occupation des sols et la structuration des paysages, tertiarisation de l'économie, nouvelles activités motrices comme le tourisme) ;
- la reconfiguration des relations ou des rapports fonctionnels ville – campagne.

La présente recension comporte 54 typologies françaises et européennes. Les typologies rassemblées ont été analysées selon une grille qui permet d'identifier leurs principales caractéristiques : objectifs, indicateurs mobilisés, méthodes utilisées, résultats.

Le choix des typologies à intégrer dans cette synthèse s'est fait en fonction de notre objet d'étude. Les typologies françaises produites entre les années 1950 et nos jours ont été privilégiées tout en insistant sur les travaux récents. Un certain nombre de typologies étrangères a aussi été identifié à l'échelle nationale, régionale ou internationale (études comparatives entre plusieurs pays et typologies européennes). Ce recueil a aussi été réalisé dans un souci de représenter la diversité des approches et des définitions du rural qui diffèrent fortement d'un pays européen à l'autre en fonction des contextes

politiques, administratifs et sociaux en place. En effet, très souvent la réalisation des typologies se heurte à la difficulté de donner une définition universelle du rural et de la ruralité ; ces territoires sont donc plus décrits que définis [CHEVALIER *et al.*, 2009].

A l'échelle d'un pays, plusieurs approches simultanées sont possibles en fonction des thèmes abordés et des objectifs attribués aux typologies [COPUS *et al.*, 2008]. Nous observons aussi une évolution dans les démarches typologiques qui reflète d'une part, les mutations qui touchent le rural depuis les années 50 et, d'autre part, les transformations dans l'appréhension et les représentations des territoires ruraux.

1. Nature diversifiée des typologies des espaces ruraux

Les différentes approches thématiques et méthodologiques en amont de la construction des typologies donnent des résultats dont la nature diffère fortement.

La plupart des typologies recensées sont des typologies générales¹ c'est-à-dire qu'elles s'intéressent à identifier et définir le rural dans sa globalité sans se focaliser sur une thématique particulière (Tab. 1). Il s'agit dans la plupart des cas de définir les espaces ruraux en les distinguant de l'urbain et de les qualifier en identifiant des catégories générales à partir d'indicateurs simples (en particulier liés à la répartition de la population) ou de plusieurs indicateurs synthétisant les thèmes essentiels pour l'analyse des structures et des dynamiques en place.

Nous avons aussi identifié des typologies qui s'intéressent à des thèmes spécifiques comme l'agriculture, la forme du peuplement, la fragilité ou les performances des espaces ruraux. Dans la plupart des cas ces typologies ont pour ambition d'illustrer la différenciation des espaces ruraux sous un angle particulier sans prétendre pouvoir définir le rural en fonction d'un thème unique. Deux entrées spécifiques, en plus de la démographie ou plus précisément de la répartition de la population, sont souvent privilégiées pour définir et délimiter les espaces ruraux : la morphologie du bâti (par exemple, les typologies britanniques développées par Defra [fiches n° B.4.-B.6.]) et l'accessibilité (par exemple, les zonages ZAU, ZAUER [fiches n° A.3.-A.5.]).

¹ La part des typologies spécifiques recensées pour la France est augmentée du fait de l'intégration dans l'analyse des travaux qui ont donné lieu d'une part à une typologie principale reflétant l'objectif de l'étude et de l'autre à une série de typologies thématiques supplémentaires. Il s'agit des travaux sur les bassins de vie [INSEE, Ifen, INRA pour la DATAR, 2003] et sur les performances des communes rurales [CESAER, 2005].

Tableau 1. Les typologies recensées selon leur nature.

Champ spatial	Typologies générales	Typologies spécifiques	Typologies fonctionnelles	Typologies structurelles	Typologies dynamiques	Typologies statiques
France	34,8 %	65,2 %	34,8 %	65,2 %	43,5 %	56,5 %
Autres pays	81,8 %	18,2 %	63,6 %	36,4 %	27,3 %	63,6 %
Europe	60 %	40 %	25%	75 %	25 %	75 %

Il est également possible de distinguer des typologies structurelles et d'autres fonctionnelles (Tab. 1.). Les premières s'intéressent aux caractéristiques des territoires et mettent en évidence des structures socio-spatiales, c'est par exemple le cas des deux typologies des cantons ruraux réalisées par la SEGESA [fiches n° A.12. et A.13.]. Les secondes cherchent à tenir compte des relations fonctionnelles entre les territoires en décrivant les flux par l'intermédiaire d'informations relatives au nombre d'emplois agglomérés et aux migrations pendulaires (par exemple : ZAU, ZAUER [fiches n° A.3.-A.5.]) ou encore à l'accessibilité des pôles urbains (typologie wallonne de 2007 [fiche n° B.2.], typologie allemande de 2006 [fiche n° B.7.], typologie réalisée dans le cadre du programme ESPON 1.1.1 [fiche n° D.5.]). Une volonté d'intégrer les critères d'accessibilité dans la description des espaces ruraux apparaît nettement dans les typologies réalisées à l'échelle européenne. Il s'agit notamment des travaux qui reprennent la démarche de l'OCDE [fiche n° D.1.] basée sur la répartition de la population en y intégrant l'accessibilité routière des pôles urbains (typologie de l'OCDE affinée [fiche n° D.2.], typologie DG Regio [fiche n° D.9.]). Cette nouvelle démarche permet de mieux rendre compte des relations entre les territoires mais aussi de mieux caractériser les espaces ruraux en fonction de leur niveau d'isolement. Plusieurs typologies se réfèrent indirectement aux relations ville-campagne, sans intégrer les indicateurs d'accessibilité mais en introduisant cette dimension lors de l'interprétation des classes. C'est par exemple le cas de la typologie produite dans le cadre du projet ESPON 1.1.2 basée sur des indicateurs décrivant la densité de population, le statut de la ville principale au niveau NUTS 3 et l'occupation des sols, et au sein de laquelle des classes d'influence urbaine plus ou moins forte sont distinguées [fiche n° D.3.]. Il existe aussi des typologies qui s'efforcent de tenir compte à la fois des caractéristiques des territoires et des relations qui les lient (par exemple le zonage en ZPIU [fiche n° A.2.]) en intégrant dans l'analyse les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des territoires ainsi que des critères d'accessibilité.

Les typologies dynamiques, qui s'efforcent de prendre en compte les transformations, les évolutions ou les trajectoires des territoires, sont assez rares par rapport à celles donnant une image statique du rural (Tab.1). Lorsque les dynamiques sont envisagées, les auteurs ont recours à deux types de méthodes. La

première, de loin la plus fréquente, consiste à introduire dans une typologie structurelle des indicateurs décrivant l'évolution d'un phénomène comme par exemple un taux d'évolution de la population (par exemple la série de typologies des espaces ruraux réalisées dans le cadre des travaux sur les performances des communes [CESAER 2005 fiches n° A.16.a.- A.16.d.] ; typologie des cantons ruraux SEGESA 2002 [fiche n° A.13.]). La seconde consiste à mener une étude diachronique, c'est-à-dire à analyser un phénomène de manière statique à deux dates différentes, pour en tirer des conclusions sur les dynamiques à l'œuvre. C'est la démarche utilisée pour la typologie fonctionnelle des espaces ruraux polonais [BANSKI *et* STOLA fiche n° B.10.].

2. Les thèmes abordés au travers des indicateurs mobilisés

Parmi les thèmes abordés au travers des typologies, la démographie est le plus souvent utilisée pour décrire les territoires. Ce recours fréquent s'explique par la robustesse et la simplicité des indicateurs démographiques, notamment de ceux liés à la répartition de la population. La mise en avant de ces indicateurs a le mérite de retranscrire un rapport particulier à l'espace qui caractérise les territoires ruraux, un rapport « redevable à la faible densité de population (la mobilité, critère géographique), et un type particulier de sociabilité, redevable à la faiblesse des effectifs démographiques (l'interconnaissance, critère sociologique). » [JEAN *et* DIONNE, 2007]. A l'échelle européenne, plusieurs typologies se focalisent sur la densité de population en tant qu'indicateur de ruralité (par exemple : typologie DG Regio [fiche n° D.9.], typologie d'Eurostat [fiche n° D.7.]). Ces typologies, inspirées par la démarche de l'OCDE [fiche n° D.1], ont une valeur surtout pour la délimitation ou définition des espaces ruraux, elles reflètent aussi le caractère graduel du passage de l'urbain au rural. Elles ont un moindre intérêt pour la qualification des espaces ruraux, car elles ne rendent pas compte de la complexité des relations ville – campagne ni des structures socio-économiques en place [ORATE-ESPON, 2009]. Il existe également des typologies qui font de la démographie une entrée spécifique (par exemple les typologies des dynamiques démographiques des bassins de vie [fiche n° A.11.c.], et des communes rurales [fiche n° A.16.b.]).

Nous avons pu identifier plusieurs autres grands thèmes. Celui de l'influence urbaine ou des relations villes - campagnes est envisagé à travers les indicateurs décrivant l'accessibilité (par exemple : ZAU, ZAUER [fiches n° A.3.-A.5.], typologie des aires urbaines et du rural de l'INSEE [fiche n° A.14.], typologie wallonne de 2007 [fiche n° B.2.], typologie écossaise [fiche n° B.8.]). Certaines typologies tentent aussi de décrire ces liens indirectement à partir des structures spatiales et en situant cette analyse plutôt au niveau de l'interprétation des classes. En particulier, les espaces périurbains sont identifiés de cette manière (par exemple : typologies de SEGESA de 1999 et 2000 [fiches n° A.12. et A.13.]).

La socio-économie retranscrite par des indicateurs liés à la structure et à la dynamique de la population, au marché du travail, aux conditions de vie, est un thème très présent dans les typologies à vocation

spécifique (par exemple : les typologies des bassins de vie [fiches n° A.11.a. et A.11.b.], et des communes rurales [fiches n° A.16.b. et A.16.c.], les types de zones d'emploi [fiche n° A.15.]) mais aussi à vocation générale (par exemple : la typologie suisse [fiche n° B.3.], les typologies de SEGESA de 1999 et 2002 [fiches n° A.12. et A.13.]).

La morphologie ou la forme de peuplement, associée à un seuil de population agglomérée, apparaît dans la définition « officielle » du rural (unités urbaines / communes rurales) [fiche n° A.1.]. Cette distinction morphologique se trouve souvent croisée avec d'autres indicateurs, mais la morphologie peut aussi être analysée en tant que telle pour qualifier les espaces ruraux (par exemple : la typologie des formes du peuplement SEGESA 1987 [fiche n° A.7.]). Une démarche originale de définition de la ruralité, réalisée à une échelle spatiale très fine et basée sur l'analyse de la forme et de la densité de l'habitat, est proposée en Grande Bretagne (travaux de Defra 2006-2009, [fiches n° B.4.-B.6.]).

Les orientations économiques font l'objet de nombreuses analyses qui se font principalement dans trois directions. Soit les auteurs cherchent à mettre en évidence les structures économiques en place en termes d'appareil productif et de marché de l'emploi (par exemple : les orientations économiques des bassins de vie [fiche n° A.11.b.]), soit ils tentent d'évaluer les écarts de développement entre les territoires (par exemple : la typologie des espaces ruraux en Europe centrale et orientale [fiche n° C.2.], la typologie des espaces ruraux serbes [fiche n° B.9.]). Enfin, dans un contexte d'évaluation et de mise en place de dispositifs de développement rural, de nombreuses typologies se donnent pour objectif d'évaluer les performances et les fragilités des territoires ruraux, ou encore le niveau d'autonomie ou dépendance des campagnes (par exemple au niveau de bassins de vie [fiche n° A.11.a.] ou au niveau communal [fiche n° A.16.a.]). Il n'est pas possible de parler des espaces ruraux sans évoquer l'agriculture, mais construire une typologie de ces espaces en s'appuyant uniquement sur la fonction agricole serait faire l'amalgame, dénoncé dans de nombreux travaux dès les années 80, entre l'agricole et le rural. En règle générale, cet écueil n'est plus à craindre. Les typologies recensées (à l'exception de celle réalisée dans le cadre du programme SPEPS en 1999 [fiche n° D.11.]) ont largement intégré la pluralité des fonctions des espaces ruraux et abordent la thématique agricole comme un indicateur parmi d'autres ou analysent les espaces ruraux sous l'angle de l'agriculture sans pour autant l'employer pour définir ou délimiter le rural. [DEPRAZ, 2009].

L'occupation des sols figure parmi les thèmes qui apparaissent fréquemment mais combinés avec d'autres thèmes ; elle est souvent traduite en taux d'espaces artificialisés et exprime indirectement la configuration paysagère des territoires (par exemple : la typologie wallonne de 1991 [fiche n° B.1.], la typologie des bassins de vie selon leur taux d'artificialisation [fiche n° A.11.d.]).

Les paysages décrits directement et plus généralement l'environnement sont absents dans les typologies recensées. Cette absence, dans les travaux récents, est d'autant plus surprenante dans le contexte

actuel de fort développement de nouvelles pratiques du rural en lien avec cette thématique (ex. tourisme de campagne) et de mise en avant des enjeux environnementaux dans les politiques territoriales.

Tableau 2. Thèmes abordés au travers des indicateurs mobilisés.

Thèmes abordés	France	Autres pays	Europe
Démographie	47,8 %	81,8 %	75 %
Relations ville-campagne	34,8 %	63,6 %	40 %
Socio-économie	39,1 %	45,5 %	35 %
Forme de peuplement	8,7 %	36,4 %	10 %
Performances ou fragilité des territoires	17,4 %	-	5 %
Occupation des sols	4,3 %	36,4 %	20 %
Agriculture	4,3 %	27,3 %	15 %

3. Les méthodes utilisées : un compromis entre une recherche de simplicité de mise en œuvre et d'interprétation, et un souci de description fine des espaces ruraux

a. A quel échelon définir le rural ?

L'unité spatiale de référence retenue n'est pas neutre, elle a nécessairement une influence sur la perception des évolutions démographiques et socio-économiques [CHEVALIER *et al.*, 2009]. Le recours à un découpage spatial fin, comme la commune, peut masquer des structures ou dynamiques spatiales s'inscrivant dans des territoires plus vastes. Au contraire, l'utilisation d'une maille spatiale plus large, le département par exemple, peut contribuer à occulter des disparités internes importantes. A un niveau intermédiaire, le canton donne une vision normalisée, les contrastes démographiques ou socio-économiques sont lissés mais les disparités internes subsistent [CHEVALIER *et al.*, 2009 ; BERGER *et* ROUZIER, 1995].

Tableau 3. Les mailles spatiales dans les typologies recensées.

Champ spatial	Maille spatiale		Recours à l'emboîtement scalaire
France	Commune	47,8 %	21,7 %
	Canton	17,4 %	
	Non administrative	34,8 %	
Autres pays	Niveau infracommunal	18,2 %	36,4 %
	Equivalent commune	81,8 %	
	Non administrative	9,1 %	
Europe	LAU 2	10 %	25 %
	NUTS 3	90 %	
	Non administrative	10 %	

Le niveau communal ou le niveau censitaire de base (CAO britannique, commune française ou gmina polonaise, par exemple) domine dans les analyses nationales et régionales qui cherchent à cerner des phénomènes fins (les limites de l'urbain, la périurbanisation, ...) ou à cibler des territoires en difficulté (par exemple les Zones de Revitalisation Rurale [fiche n° A.9.]). Le canton est également assez utilisé dans les typologies françaises, notamment dans les typologies réalisées par la SEGESA [1982, 1987, 1999 fiches n° A.7., n° A.12., n° A.13.]. Dans les analyses internationales comparatives ou européennes, le niveau 3 de la NUTS, équivalent des départements français, est privilégié malgré les artefacts statistiques qu'il introduit [EPSON, 2009]. Quels qu'ils soient, les choix effectués reflètent la recherche d'un compromis entre un niveau spatial fin et précis, la disponibilité des données et la nature des phénomènes à mettre en évidence.

Le recours à l'utilisation de plusieurs mailles, désignée ici comme emboîtement scalaire, permet de replacer le fait rural à l'échelle locale dans son contexte régional. Il s'agit de classer les unités locales en catégories de ruralité en utilisant des critères simples (densités, nombre d'habitant, etc.) et ensuite de passer à l'échelon administratif supérieur, en agrégeant et redistribuant les unités dans de nouvelles catégories de ruralité, à l'échelle régionale [DEPRAZ, 2009]. Ce type de démarche, qui s'impose dans un grand nombre de typologies élaborées dans les 20 dernières années, est représenté par quatorze

typologies ici recensées et notamment par celle de l'OCDE [1994, fiche n° D.1.] qui a inspiré plusieurs typologies nationales et européennes.

Certaines typologies utilisent des découpages spatiaux non administratifs : des mailles régulières ou des zonages spécifiques. Ces approches sont intéressantes par leur capacité à s'affranchir des difficultés liées aux zonages officiels, comme par exemple la taille variable des communes qui introduit des biais statistiques, et à révéler des structures cachées qui se déploient à différentes échelles. L'utilisation de maillage spécifique peut en revanche s'avérer assez lourde et délicate en raison des problèmes de disponibilité ou d'agrégation / désagrégation de données. Elle nécessite aussi souvent des compétences importantes en matière de géomatique. Peu utilisées en France, les grilles régulières composées de cellules carrées (souvent 1 km²) servent d'unités spatiales de référence dans plusieurs typologies [par exemple la typologie de Defra [2005, fiche n° B.4.], ou celle d'Eurostat [2010, fiche n° D.7.]]. Elles sont utilisées pour réaliser la spatialisation des indicateurs avant de procéder à leur agrégation dans un découpage administratif de niveau supérieur, conformément aux principes de l'emboîtement scalaire. Lors de la construction de la typologie RUR-Type [2008, fiche n° D.10.] les principes d'emboîtement scalaire sont aussi mobilisés : les unités NUTS 3 préalablement classées sont agrégées en régions urbaines-rurales homogènes qualifiées d'aires fonctionnelles. Une des typologies recensées s'affranchit totalement des découpages administratifs, en procédant au croisement de couches d'information géolocalisées dans un SIG (typologie allemande de 2006 [fiche n° B.7.]). Les typologies récentes de l'INSEE [2010, fiches n° A.14. et A.15.] utilisent pour restituer leurs résultats les zonages existants, celui en aires urbaines et espace à dominante rurale et celui en zones d'emploi. Enfin de nombreuses typologies françaises s'appuient sur la construction du zonage en « bassins de vie », réalisé sur la base des unités administratives communales [fiches n° A.11.a.- A.11.d.]. Ce découpage reflète la structuration des territoires ruraux par les services et l'emploi ; il sert de support à diverses typologies cherchant à caractériser les territoires ruraux selon leur orientation économique, leur dynamique démographique ou encore les caractéristiques de l'occupation des sols [INSEE ET AL., 2003].

b. La position de l'urbain

Certains travaux s'intéressent aux espaces ruraux en tant que tels en extrayant d'abord les unités spatiales considérées comme rurales en utilisant un seuil de densité ou de population (par exemple : la typologie de CHEVALIER *et al.*, 2009 [fiche n° C.1.] ou celles réalisées dans le cadre du projet EDORA [2009, 2010, fiches n° D.6.a., D.6.c., D.6.d.]), d'autres analysent le rural en fonction de l'urbain (par exemple les travaux du programme SPESP [1999, fiche n° D.11.], du programme ESPON [fiches n° D.3., D.4., D.5.] ou encore de l'OCDE [fiches n° D.1. et D.2.]). La première approche, dominante en France, a l'avantage de caractériser le rural plus finement et en fonction de ses caractéristiques propres, la seconde, largement utilisée au niveau européen, permet de mieux tenir compte du caractère graduel du passage de l'urbain au rural et des relations fonctionnelles entre ces deux catégories d'espace.

Tableau 4. La position de l'urbain dans les typologies recensées.

Espaces urbains dans l'analyse	France	Autres pays	Europe
Inclus	21,7 %	63,6 %	65 %
Exclus	78,3 %	36,4 %	35 %

c. Les méthodes utilisées

Les méthodes mises en œuvre pour réaliser les typologies se distinguent principalement par la manière dont sont agrégés les indicateurs retenus. Deux grands types de méthodes sont utilisées selon le nombre de variables à intégrer ou encore les objectifs attribués à la typologie : les méthodes par seuils combinés et les méthodes statistiques d'analyse multivariée. Bien entendu d'autres distinctions peuvent être effectuées comme celles opposant les méthodes statiques et dynamiques dont il a été question plus haut ou encore le recours ou non aux systèmes d'information géographique.

Tableau 5. Les méthodes mobilisées pour la production de typologies recensées.

Méthodes	France	Autres pays	Europe
Seuils combinés	39,1 %	54,5 %	30 %
Statistiques (analyse multivariée)	47,8 %	27,3 %	20 %
Autres	13 %	18,2 %	55 %

- Les seuils combinés

Parmi les méthodes employées dominant celles fixant des seuils aux variables analysées avant de les combiner. Ces méthodes présentent l'intérêt d'être simples à mettre en œuvre et fournissent des résultats faciles à interpréter. Elles ne permettent pas en revanche d'intégrer un grand nombre de variables pour caractériser finement des territoires en tenant compte de leurs différentes dimensions structurelles et fonctionnelles. Ces méthodes sont souvent itératives, c'est-à-dire que les critères sont introduits et combinés dans un ordre spécifique. La méthode de l'OCDE [1994, fiches n° D.1.], par exemple, commence par distinguer les communes rurales, intermédiaires et urbaines en fonction d'un seuil de densité. Dans une étape suivante, le pourcentage de population rurale est calculé au niveau des NUTS 3 et un seuil est défini pour classer les unités. Enfin, un nouveau critère relatif à la taille de la ville principale est introduit pour construire la typologie finale. Le zonage en aires urbaines et ses compléments ruraux relèvent également d'une telle démarche [fiches n° A.3.-A.5.].

- **Typologies intégrant un grand nombre d'indicateurs et mobilisant des méthodes statistiques**

La volonté de caractériser précisément les territoires s'exprime par le recours fréquent aux méthodes statistiques d'analyse multivariée (analyse factorielle des correspondances, classification ascendante hiérarchique, ...). Ces techniques sont très performantes lorsque l'analyste souhaite synthétiser en quelques dimensions importantes un grand nombre de variables. En revanche, ces démarches requièrent une phase exploratoire importante (choix des variables, des techniques à utiliser, ...) et des connaissances avancées en statistiques pour fournir des résultats cohérents et significatifs. Ces derniers peuvent parfois s'avérer difficiles à interpréter pour un non-initié à ces techniques complexes.

Ces méthodes sont très utilisées par la SEGESA dans ces typologies des cantons ruraux [fiches n° A.12. et A.13.] et par le CESAER dans sa série des typologies des communes rurales [fiches n° A.16.a.-A.16.d.]. A l'échelle européenne, les travaux engagés dans le cadre du projet ORATE-ESPON [fiche n° D.3.] emploient aussi ce type de méthodes.

- **Démarches alternatives**

Parmi les typologies consultées certaines utilisent d'autres méthodes. Il peut s'agir de la superposition de couches d'information au sein d'un système d'information géographique (typologie allemande de 2006 [fiche n° B.7.], de l'attribution de scores comme c'est le cas dans l'étude sur la structuration des bassins de vie par les services et l'emploi [fiche n° A.11.a.], de construction d'indices synthétiques (par exemple : les typologies du projet SERA [fiches n° D.8.a.-D.8.c.]), ou des méthodes qualifiées de multicritères dont les modalités de mise en œuvre ne sont pas toujours explicitement présentés dans les documents disponibles (par exemple la typologie du projet EDORA [2009, fiche n° D.6.a.]).

4. Les typologies des territoires ruraux : pour quoi faire ?

Les typologies se distinguent en fonction de leurs finalités (Tab. 6). Certaines ont une valeur prescriptive aboutissant à une qualification des territoires les uns par rapport aux autres et souvent à des recommandations à l'application de dispositifs (par exemple le zonage ZRR, [fiche n° A.9.]). D'autres, majoritaires, ont un caractère descriptif visant une meilleure compréhension des enjeux liés aux espaces ruraux.

Une autre distinction est possible, celle entre les découpages administratifs, déclarés officiellement par les pouvoirs publics dont la finalité est d'organiser la gestion des populations sur la base des collectivités (par exemple le découpage en unités urbaines et communes rurales [fiche n° A.1.]); les zonages d'intervention qui reflètent l'organisation des responsabilités et la mise en place des actions (ZRR [fiche n° A.9.], typologie wallonne de 1991 [fiche n° B.1.]); et les typologies d'étude qui servent de support à l'organisation de l'information dans les différents domaines démographiques, économiques,

sociaux. Ce dernier groupe, de loin le plus représenté, joue un rôle considérable dans la perception des espaces.

Tableau 6. Les typologies des espaces ruraux selon leur utilisation.

Champ spatial	Typologies d'étude	Typologies administratives	Typologies d'intervention	Typologies descriptives	Typologies prescriptive
France	91,3 %	4,3 %	8,7 %	78,3 %	21,7 %
Autres pays	90,9 %	-	27,3 %	90,9 %	9,1 %
Europe	100 %	-	-	80 %	20 %

Conclusion

L'analyse des typologies rassemblées ici, sans être exhaustive, donne un aperçu représentatif des démarches employées en France et en Europe afin de définir et caractériser le rural. Les évolutions qu'il est possible d'observer dans la manière d'aborder le rural sont également mises en évidence. La diversité des approches présentées reflète d'une part l'hétérogénéité des contextes ruraux européens et de l'autre la large gamme de demandes sociales formulées à l'égard de ces typologies qui définissent leurs objectifs. En effet, il n'existe ni une définition unanime du rural, ni une démarche universelle qui permettrait sa caractérisation pertinente, ni même un échelon spatiale d'analyse privilégié. L'ensemble des choix méthodologiques est déterminé par l'objectif fixé en amont de la construction des typologies.

Cette revue bibliographique, en plus de donner une vision globale des approches de la ruralité, permet aussi de positionner l'objet du présent projet dans un contexte plus large. Elle permet d'une part d'identifier des pistes méthodologiques intéressantes, qui ont fait leurs preuves, et d'autre part d'éviter certains écueils méthodologiques ou conceptuels. Les apports de la démarche par emboîtement scalaire ont été démontrés. La revue des indicateurs mobilisés à des échelles nationales et européenne pour des typologies générales et spécifiques met en évidence les grandes dimensions essentielles pour la description du rural et confirme notre choix d'interroger trois champs thématiques pour la réalisation de la nouvelle typologie des espaces ruraux français :

- l'organisation de l'espace, les populations et leurs conditions de vie ;
- la dynamique économique des territoires ;
- le contexte environnemental.

S'ajoutant aux deux premiers champs thématiques, autant classiques qu'indispensables, le volet environnemental constituera un élément original, très peu abordé dans les typologies du rural malgré

son importance. La nouvelle typologie s'appuiera sur une analyse des caractéristiques structurelles des espaces ruraux, sans négliger les aspects dynamiques, et sur les relations fonctionnelles entre les territoires.

Le rôle des outils statistiques apparaît clairement à travers cette revue : ces outils permettant de synthétiser une masse importante d'informations décrivant les dimensions essentielles des espaces ruraux. Le recours aux outils de traitement de données prévu dans le cadre de ce projet gagnera en pertinence grâce à une démarche supervisée, itérative et conjuguée avec des zonages existants.

Glossaire

Unités urbaines, agglomérations et communes rurales

Unité urbaine : un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Les unités urbaines sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement de la population. Elles peuvent s'étendre sur plusieurs départements. Si la zone bâtie se situe sur une seule commune, on parlera de **ville isolée**. Dans le cas contraire, on a une **agglomération multicommunale**.

Les villes et agglomération urbaines, désignées aussi sous le terme unique d'unité urbaine, dont la délimitation est fondée sur le seul critère de continuité de l'habitat, peuvent être constituées :

- de deux ou plusieurs communes, c'est-à-dire d'une **ville-centre** et de sa **banlieue** (exceptionnellement de plusieurs villes-centres), sur le territoire desquelles une zone agglomérée contient plus de 2 000 habitants ; une telle unité urbaine porte le nom d'**agglomération multicommunale** ;
- d'une seule commune, dont la population agglomérée compte au moins 2 000 habitants ; une telle commune est dite **ville isolée** ou plus communément ville.

Une première délimitation des villes et agglomérations urbaines a été réalisée à l'occasion du recensement de 1954. De nouvelles unités urbaines ont été constituées lors des recensements 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999.

Les **communes rurales** sont celles qui n'appartiennent pas à une unité urbaine.

ZAU, 1997

Couronne périurbaine : recouvre l'ensemble des communes urbaines ou rurales de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Pôle urbain : une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Aire urbaine : un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Communes périurbaines : communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

Communes multipolarisées : Communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

ZAU-R, 1998

Pôles ruraux : unités urbaines ou communes rurales appartenant à l'espace à dominante rurale, offrant entre 2 000 et 5 000 emplois et comptent plus d'emplois que d'actifs résidents.

Rural sous faible influence urbaine : un ensemble de communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale, qui ne sont pas pôle rural et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans des aires urbaines.

Périphérie des pôles ruraux : l'ensemble de communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale, n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux.

Rural isolé : l'ensemble de communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale, n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, ni périphérie des pôles ruraux.

ZAUER, 2002

Pôle d'emploi de l'espace rural : Le pôle d'emploi de l'espace rural comprend les communes (ou unités urbaines) appartenant à cet espace à dominante rurale et comptant 1 500 emplois ou plus.

Couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural : La couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural est composée des communes (ou unités urbaines) appartenant à cet espace à dominante rurale et dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural.

Aire d'emploi de l'espace rural : Une aire d'emploi de l'espace rural est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle d'emploi de l'espace rural et par sa couronne (dénommée couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural). Cette dernière est formée de façon similaire à celle des couronnes périurbaines.

Autres communes de l'espace rural : Font partie de cette catégorie les communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère en charge du travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales (et donc a fortiori départementales). Il était recommandé de ne pas créer de zones réunissant moins de 25000 actifs. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM.

Bibliographie

AUBERT F., LEPICIER D., SCHAEFFER Y., 2006, Diagnostic des espaces ruraux français : proposition de méthode sur données communales et résultats à l'échelle du territoire national, *Notes et études*, n° 26-déc. 2006, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, pp.7-24

BAŃSKI J., STOLA W., 2002, Transformation of the spatial and functional structure of rural areas in Poland, *Studia Obszarów Wiejskich* (Rural Studies) n° 3, 2002, PTG, IGiPZ PAN, Warszawa [en ligne] URL :

http://www.igipz.pan.pl/zpz/banski/home_pl.htm

BÄTZING W., 1993, Der sozioökonomische Strukturwandel des Alpenraums im 20. Jahrhundert : eine Analyse von Entwicklungstypen auf Gemeindeebene im Kontext der europäischen Tertiarisierung, *Geographica Bernensia* Band P26, Geographisches Institut der Universität Bern, Bern

BAUM S., TRAPP Ch., WEINGARTEN P., 2004, *Typology of rural areas in the Central and Eastern European EU new Member States*, Discussion Paper n° 72, IAMO [Institut für Agrarentwicklung in Mittel und Osteuropa]

BBR [Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung] et BMVBS [Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung], 2006, *Perspectives of spatial development in Germany*, Bonn/Berlin, [en ligne] URL :

http://www.bbr.bund.de/nn_26208/BBSR/EN/Publications/SpecialPublication/2006_2001/PerspectivesSpatialDevelopment.html

BERGER A., ROUZIER J., 1995, L'espace rural, élargissement conceptuel et orientation méthodologique, *Économie rurale*, n° 229, 1995, pp. 3-10, [en ligne] URL :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_1995_num_229_1_4751

BREMAN B., VIHINEN H., TAPIO-BISTRÖM M.-L., PINTO CORREIA M. T., 2010, Meeting the challenge of marginalization processes at the periphery of Europe, *Public Administration*, vol. 88, n° 2, 2010, pp. 364–380

BIGARD M., DURIEUX E., 2010, Occupation du territoire et mobilités : une typologie des aires urbaines et du rural [in :] INSEE, *La France et ses régions*, édition 2010

BONTRON J.-C., 2006, Les dynamiques territoriales de l'agriculture et des espaces ruraux français, *Ingénieries EAT*, 2006, n° spécial FEADER, pp. 41-51

BOGDANOV N., MEREDITH D., EFSTRATOGLOU S., 2008, A typology of rural areas in Serbia, *Ekonomski anali* (Economic annals), 2008, vol. 53, n° 177, pp. 7-29, [en ligne] URL :

<http://doiserbia.nb.rs/Article.aspx?id=0013-32640877007B>

BRUN A., STEPHAN J.-M., BRONTON J.-C. (dir.), 1989, *Le grand atlas de la France rurale*, Ed. Jean-Pierre de Monza

CAPRU, 2007, *De nouveaux critères de ruralité pour la Région wallonne*

CESAER [Centre d'Economie et de Sociologie Appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux] pour le Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2005, *Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales. Diagnostic des espaces ruraux*, Rapport final

CHAPUIS R., BROSSARD T., 1986, *Les ruraux français*, Ed. Masson

CHEVALIER P., DEDEIRE M., GHIOTTI S., HIRZAK M., RAZAFIMAHEFA L., 2009, Vers une définition opératoire des espaces ruraux et de la ruralité ? Questions et débats, *Actes du XLVI^e Colloque ASRDLF*, 7-9 juillet 2009, Clermont-Ferrand, [en ligne] URL :

http://www.asrdlf2009.com/propositions/final/upload_final/Chevalier.pdf

CIADT [Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire], du 11 mai 2010, dossier de presse, [en ligne] URL :

http://www.datar.gouv.fr/fr_1/ciadt_206/11_mai_2958.html

COMMISSION EUROPEENNE, 2007, *Des régions en pleine croissance, une Europe en pleine croissance. Quatrième rapport sur la cohésion économiques et sociale*, [en ligne] URL :

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion4/pdf/4cr_fr.pdf

COPUS A., 2010, *Typologies of Rural Areas in ESPON*, UHI Millennium Institute, ESPON EDORA Project, [presented in :] Workshop on Rural Regions in Europe: Territorial Potentials and main Challenges, 15 december 2010, Luxemburg, [en ligne] URL :

http://www.espon.eu/main/Menu_Events/Menu_Workshops/workshop101215after.html

COPUS A., HALL C., BARNES A., DALTON G., COOK P., WEINGARTEN P., BAUM S., STANGE H., LINDNER Ch., HILL A., EIDEN G., MCQUAID R., GRIEG M., JOHANSSON M., 2006, *Study on Employment in Rural Areas*, Final Deliverable, A study commissioned by: European Commission, Directorate General for Agriculture, [en ligne] URL :

http://ec.europa.eu/agriculture/publi/reports/ruralemployment/sera_report.pdf

COPUS A., PSALTOPOULOS D., SKURAS D., TERLUIN I., WEINGARTEN P., 2008, *Approaches to Rural Typology in the European Union*, JRC Scientific and Technical Reports, JRC-IPTS, [en ligne] URL :

http://www.eurosfair.prdd.fr/7pc/doc/1241423679_rural_typology_jrc_48464.pdf

DATAR, 2003, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Etude prospective de la DATAR, [en ligne] URL :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/034000553/index.shtml>

Defra [Department for environment food and rural affairs], 2005a, *Rural Urban Introductory Guide*, [en ligne] URL:

http://www.defra.gov.uk/evidence/statistics/rural/documents/rural-defn/Rural_Urban_Introductory_Guide.pdf

Defra [Department for environment food and rural affairs], 2005b, *Rural Urban Methodology Report*, [en ligne] URL :

<http://www.defra.gov.uk/evidence/statistics/rural/documents/rural-defn/rural-urban-method.pdf>

Defra [Department for environment food and rural affairs], 2005c, *Defra Classification of Local Authority Districts and Unitary Authorities in England. An Introductory Guide*, [en ligne] URL :

<http://www.defra.gov.uk/evidence/statistics/rural/documents/rural-defn/LAClassifications-introguide.pdf>

Defra [Department for environment food and rural affairs], 2005d, *Defra Classification of Local Authority Districts and Unitary Authorities in England. A Technical Guide*, [en ligne] URL :

http://www.defra.gov.uk/evidence/statistics/rural/documents/rural-defn/LAClassifications_techguide.pdf

Defra [Department for environment food and rural affairs], 2009, *Defra Classification of Local Authorities in England. Updated Technical Guide*, [en ligne] URL :

<http://www.defra.gov.uk/evidence/statistics/rural/documents/rural-defn/laclassifications-techguide0409.pdf>

DEPRAZ S., 2009, Vers une définition internationale du rural en Europe, [in :] BERGER A., CHEVALIER P., CORTES G., DEDEIRE M. (dir.), 2009, *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, Ed. L'Harmattan

DIJKSTRA L., POELMAN H, 2008, Remote Rural Regions. How proximity to a city influences the performance of rural regions, *Regional Focus, EU regional policy*, n° 01/2008, [en ligne] URL :

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/focus/2008_01_rural.pdf

DIJKSTRA L., RUIZ V., 2010, Refinement of the OECD regional typology: Economic Performance of Remote Rural Regions, [présenté à:] *European Regional Studies Association Conference*, Pécs 24 -26 of May 2010, [en ligne] URL:

<http://www.oecd.org/dataoecd/41/56/45511797.pdf>

DSPM-DEP [Dipartimento per i Servizi tecnici nazionali Politecnico de Milano – Dipartimento Economia e Produzione], 1999, *A typology of rural areas in Europe. Indicators on strength and weakness of rural territories and selection of areas (NUTS 3)*, SPESP project [Study Programme on European Spatial Planning of the European Commission]

EDORA [European Development Opportunities in Rural Areas], 2009, *Interim report*, [en ligne] URL :

http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/AppliedResearch/EDORA/edora_interim_report_version_300409.pdf

EDORA [European Development Opportunities in Rural Areas], 2010, *Draft final report. Part A (Executive Summary)*, [en ligne] URL :

<http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/AppliedResearch/EDORA/EDORA Draft Final Report Executive Summary Revised July 2010.pdf>

EPFL [École polytechnique fédérale de Lausanne], INTER-LADYT] et WSL/FNP [Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage] pour ARE [l'Office fédéral du développement territorial], 2004, *Non-urbain, campagne ou périphérie – où se trouve l'espace rural aujourd'hui? Analyse du développement de l'urbanisation et de l'économie en Suisse*, [en ligne] URL :

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/618.pdf>

EUROSTAT, 2010, *Annuaire régional d'Eurostat 2010*, [chapitre 15 : Typologie urbain-rural révisée], [en ligne] URL :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/R/RY_CH_INTRO_2010/FR/R/RY_CH_INTRO_2010-FR.PDF

GEVERU [Groupe d'Etude pour la Valorisation de l'Espace rural et Urbain] pour le Ministère de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture, 1991, *Critères de ruralité*, Ministère de la Région wallonne, Université Libre de Bruxelles

HOUEE P., 1996, *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d'incertitude*, Inra-Economica

INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*, Rapport d'étude, [en ligne] URL :

http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bassins_vie/bassins_vie1.pdf

JEAN B., DIONNE S., 2007, La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois, *Norois* n° 202 (2007/1) : Recomposition des espaces ruraux, pp. 9-19, [en ligne] URL :

<http://noris.revues.org/index1599.html>

JONARD F., LAMBOTTE M., BAMPIS C., DUSAR J.t, TERRES J.-M., 2007, *Review and Improvements of Existing Delimitations of Rural Areas in Europe*, JRC Scientific and Technical Reports, JRC- Commission Européenne, IES, [en ligne] URL :

<http://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/11111111/4720/1/eur%2022921%20en%20jrc%2040234%20.pdf>

KAHILA P., 2008, *Country profile on rural characteristics : Finland. Assessing the impact of rural development policies (incl. LEADER)*, Project Rural Development Impacts (RuDI), Deliverable D1.1, NORDREGIO, [en ligne] URL :

http://www.rudi-europe.net/uploads/media/Finland_WP1_Report_01.pdf

LABOSSE L., 2010, Attractivité des territoires : 14 types de zones d'emploi, [in :] INSEE, *La France et ses régions*, édition 2010, [en ligne] URL :

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fsr10e.PDF

LE JEANNIC, 1996, Une nouvelle approche territoriale de la ville, *Economie et statistique*, n° 294-295/mai 1996, pp. 25-45, [en ligne] URL :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_1996_num_294_1_6080

LE JAENNIC, 1997, Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes, *Economie et statistique*, n° 307/septembre 1997, pp. 21-41, [en ligne] URL :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_1997_num_307_1_2578

MALINEN P., KYTOLA L., KERANEN H., KERANEN R., 2006, Suomen maaseututyypit 2006, *Maa- ja metsätalousministerio 7/2006*, [en ligne] URL :

http://www.mmm.fi/attachments/mmm/julkaisut/julkaisusarja/5kYqNENOF/MMMjulkaisu2006_7.pdf

MAP [Ministère de l'Agriculture et de la Pêche], 2005, Loi relative au développement des territoires ruraux, Les zones de revitalisation rurale (ZRR), [en ligne] URL :

<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/zrr-2.pdf>

NADASDI I., 1971, Carte de potentiel de population de la Belgique, *Bulletin de la Société Géographique*, n° 40 (1), pp. 237-246

NORDREGIO, Janvier 2004, *Zones de montagne en Europe : analyse des régions de montagne dans les États membres actuels, les nouveaux États membres et d'autres pays européens*, Rapport final, Contrat de la Commission européenne n° 2002.CE.16.0.AT.136, [en ligne] URL :

http://www.institut-montagne.org/ori-oai-search/notice.html?id=institut-montagne-ori-wf-1-66211&format=dc_id

OCS [Office of the Chief Statistician], REAS [Rural and Environment Analytical Services], 2008, *Urban Rural Classification 2007-2008*, [en ligne] URL :

<http://www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/233802/0063988.pdf>

OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques], 1994, *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*

ORATE-ESPON [Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen], 2004, Projet 1.1.1, *Potentials for polycentric development in Europe, Final report*, Interreg III ESPON Programme, [en ligne] URL :

http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/ESPON2006Projects/ThematicProjects/Polycentricity/fr-1.1.1_revised-full.pdf

ORATE-ESPON [Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen], 2006a, Projet 1.1.2, *Les relations urbain-rural en Europe. Résumé opérationnel du rapport final*, Interreg III ESPON Programme, [en ligne] URL :

<http://www.ums-riate.fr/documents/112.pdf>

ORATE-ESPON [Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen], 2006b, Projet 1.1.2, *Urban-rural relations in Europ. Final report*, Interreg III ESPON Programme, [en ligne] URL :

http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/ESPON2006Projects/ThematicProjects/UrbanRural/fr-1.1.2_revised-full_31-03-05.pdf

ORATE-ESPON [Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen], 2006c, *ESPON ATLAS Mapping the structure of the European territory*, [en ligne] URL :

http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Publications/ESPON2006Publications/ESPONAtlas/final-atlas_web.pdf

ORATE-ESPON [Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen], 2009, *ESPON Typology Compilation*, The ESPON 2013 Programme, Scientific Platform and Tools 2013/3/022, Interim Report, [en ligne] URL :

<http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/ScientificPlatform/TypologyCompilation/fir-090615.pdf>

PERRIN D. (dir.), 2003, *Rapport de l'instance d'évaluation des politiques de développement rural*, Conseil national de l'évaluation, Commissariat général du Plan, Instance d'évaluation des politiques de développement rural, [en ligne] URL :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/034000649/index.shtml>

PFEFFERKORN W., MUSOVIĆ Ž., 2003, *Analysing the interrelation between regional development and cultural landscape change in the Alps*, Work package 2 report, Regalp project, Vienna

PLUREL Project [Peri-urban Land Use Relationships], 2008, *Newsletter n° 4 September 2008*, [en ligne] URL :

http://www.plurel.net/images/PLUREL%20Newsletter%204_net.pdf

RIEUFORT L., 1997 : *Les moyennes montagnes d'Europe occidentale : affaiblissement ou réadaptation des campagnes ?*, Norois, Crises et mutations agricoles et rurales, n°173

SEGESA pour la DATAR, 1987, *Rapport sur l'identification des zones rurales fragiles en France*

SCHMITT B., PERRIER-CORNET P., BLANC, M., HILAL, M., 1998, *Les campagnes et leurs villes*, Coll. Contours et Caractères, Paris, INSEE

SCHMITT B., PIGUET V., PERRIER-CORNET P., HILAL, M., 2002, *Actualisation du zonage en aires urbaines et de son complément rural : définitions, résultats, analyse critique*, Rapport au Commissariat Général au Plan, Instance d'évaluation des politiques de développement rural, (Convention 3/2002)

SCHOLZ J., HERRMANN S., 2010, Rural regions in Europe. A new typology showing the diversity of European rural regions, *Discussion paper*, n° 2010-4, Project RUFUS Rural future Networks 2008-2011, [en ligne]
URL :

http://www.kubis-online.info/participation/38/cms_data/7675/files/de/DiscussionPaperNo4_Scholz.pdf

TAPPEINER U., GRAMM D., PECHER C., TASSER E., LINTZMEYER F., MARZELLI S., TAPPEINER G., 2008, *Typology of the Alps based on social, economic and environmental aspects*, DIAMONT vol. 4, EURAC research Arbeitshefte/Quaderni 50, Bozen/Bolzano

Annexe - Revue des typologies

A. France

1. INSEE, 1954, **Unités urbaines et communes rurales**
2. INSEE, 1962, **Zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU)**
3. INSEE, 1996, **Zonage en aires urbaines**
4. INRA- INSEE, 1998, **Découpage complémentaire à la ZAU de l'espace à dominante rurale (ZAU-R)**
5. INSEE, 2002, **Modification du découpage de l'espace à dominante rurale**
6. CHAPUIS *et* BROSSARD, 1986, **Classes socio-spatiales des communes rurales**
7. SEGESA, 1982, **Typologie cantonale des formes du peuplement rural**
8. SEGESA, 1987, **Zones rurales fragiles**
9. **Zones de revitalisation rurale**, créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995 et modifiées par la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005
10. INSEE, INRA, DATAR, 2002, **Territoires vécus**
11. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Typologies issues des travaux sur les bassins de vie**
 - a. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Structuration des bassins de vie par les services et l'emploi**
 - b. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Typologie des bassins de vie selon leur orientation économique**
 - c. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Profils de dynamique démographique des bassins de vie**
 - d. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Typologie des bassins de vie selon leur taux d'artificialisation**
 - e. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Typologie des bassins de vie selon leur orientation agricole**
12. SEGESA, 1999, **Typologie des cantons ruraux**
13. SEGESA, 2002, **Trois France rurales**
14. INSEE, 2010, **Une typologie des aires urbaines et du rural**
15. INSEE, 2010, **14 types de zones d'emploi**
16. CESAER, 2005, **Typologies issues des travaux sur les performances des communes**
 - a. CESAER, 2005, **Typologie des performances des communes**
 - b. CESAER, 2005, **Typologie des communes selon leurs dynamiques de population et accès aux services**
 - c. CESAER, 2005, **Classification du marché local du travail des communes**
 - d. CESAER, 2005, **Profils de développement des communes**

A.1. INSEE, 1954, **Unités urbaines et communes rurales**

Objectif	Distinguer l'urbain du rural Cette typologie introduit la notion d'unité urbaine (cf. Glossaire, <i>supra</i> p. 15)
Indicateurs	- Effectifs de population (urbain >2000 hab.>rural) - Morphologie (urbain = distance maximale entre habitations<200m)
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	1. Commune urbaine 2. Commune rurale
Maille spatiale	Commune
Application	Administratif : Gestion administrative (statut des communes)
Intérêt	Simplicité ; Prise en compte à la fois des critères démographiques et morphologiques pour définir la ruralité
Limites	Modification dans le temps de l'étendue des espaces ruraux / urbains ; Caractère résiduel de l'espace rural ; Ne décrit pas les espaces ruraux.

Communes dites rurales. Cantons composés de communes de moins de 2 000 hab.



Source : CIADT, 2010

A.2. INSEE, 1962, **Zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU)**

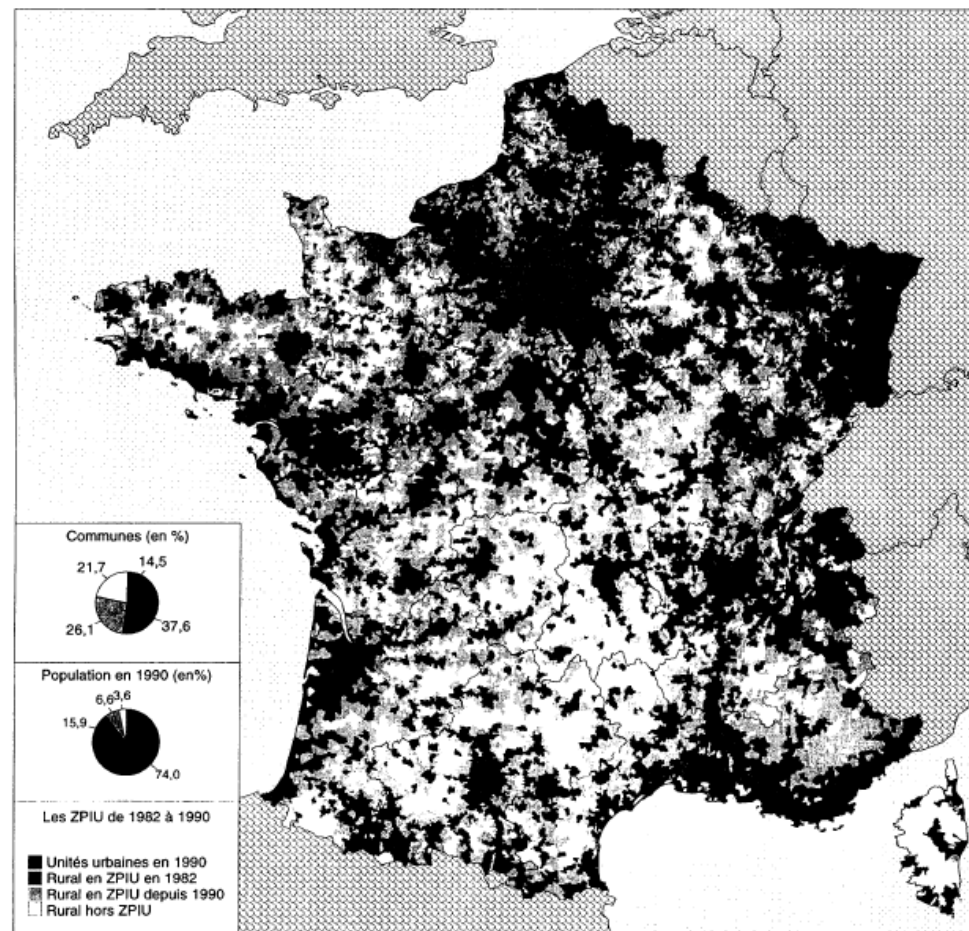
[LE JEANNIC, 1996]

Utilisée pour la dernière fois lors de la diffusion des résultats du recensement 1990

Objectif	Identifier les zones sous l'influence des pôles urbains
Indicateurs	Migrations pendulaires domicile-travail, taux d'accroissement démographique, l'importance de la population non agricole, le nombre et la taille des établissements industriels, commerciaux et administratifs
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	1. Communes en ZPIU (urbaines et rurales): - unités urbaines - communes industrielles - communes dotoirs - rural périurbain 2. Communes hors ZPIU (rurales): - rural profond
Maille spatiale	Commune
Application	Etude: support aux études démographiques ou économiques ; cadre à la publication de résultats du recensement de 1962, puis 1968, 1975, 1982 et 1990
Intérêt	Délimite précisément les zones urbaines et les espaces sous leur influence ; Prise en considération de critères supplémentaires par rapport à la délimitation des unités urbaines correspondant à une vue plus extensive de l'urbanisation; Permet de mesurer et décrire les principales caractéristiques des phénomènes de périurbanisation et métropolisation.
Limites	Caractère résiduel de l'espace rural ;

Entre 1962 et 1990 la part des communes en ZPIU est passée de 24 à 78 % et la population de 74 à 96 %, l'appartenance à une ZPIU cessant d'être un critère discriminant.

ZPIU – Evolution de 1982 à 1990



Source : LE JEANNIC, 1996

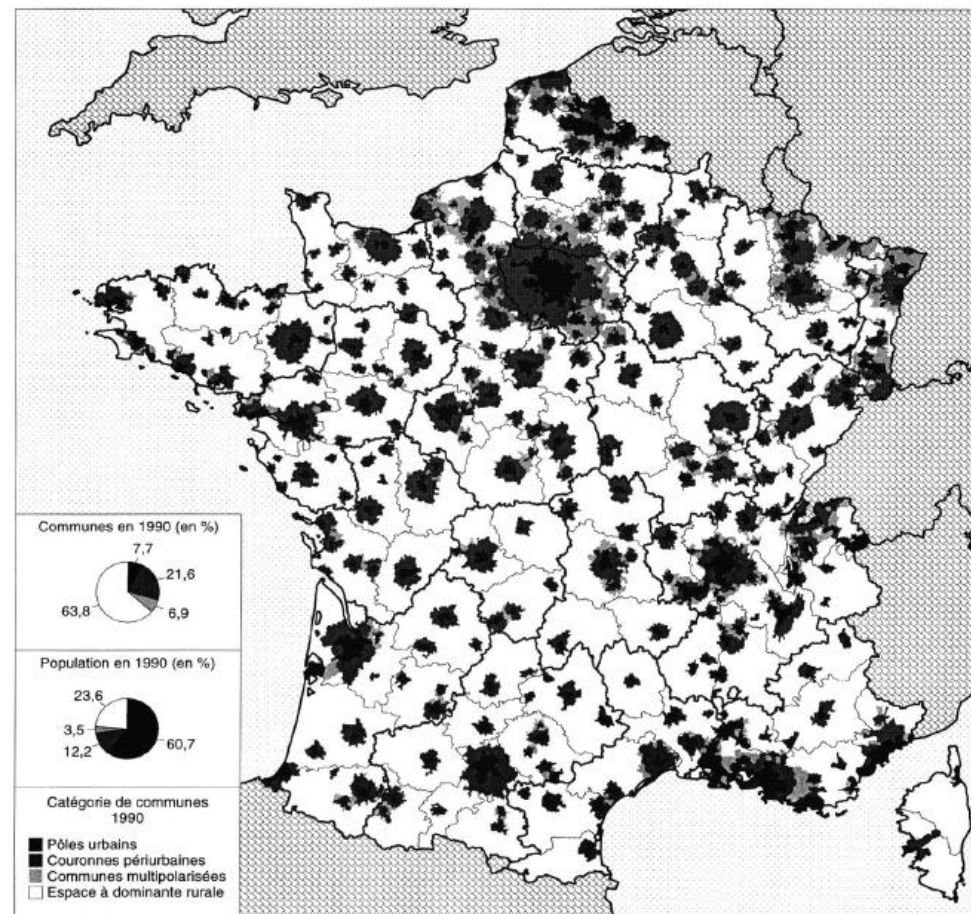
A.3. INSEE, 1996, **Zonage en aires urbaines** (ZAU *par la suite*)

[LE JEANNIC, 1996 ; LE JAENNIC, 1997]

	géographiques.
--	----------------

Objectif	Donner une définition précise des villes et de leur zone d'influence Cette typologie est fondée sur les notions d'aire urbaine, de pôle urbain et de couronne périurbaine, elle fait aussi référence aux notions de communes périurbaines et communes multipolarisées (Cf. Glossaire, <i>supra</i> p.15)
Indicateurs	Localisation des emplois Migrations alternantes
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	1. Espace à dominante urbaine - aire urbaine : - pôle urbain - couronne périurbaine 2. Espace à dominante rurale Cf. Glossaire, <i>supra</i> p.15
Maille spatiale	Commune
Application	Etude / Intervention : politique d'aménagement du territoire (ex. définition des périmètres des SCoT)
Intérêt	Identifie précisément les espaces urbains et les zones sous leur influence ; Rend compte du phénomène de périurbanisation.
Limites	Caractère résiduel de l'espace rural ; Limitation de la différenciation urbain-rural à la concentration des populations et des emplois et à l'influence des pôles urbains ; Les autres dimensions caractérisant les territoires sont évacuées ; Ne permet pas de prendre en compte des différenciations

Zonage en aires urbaines (1990)

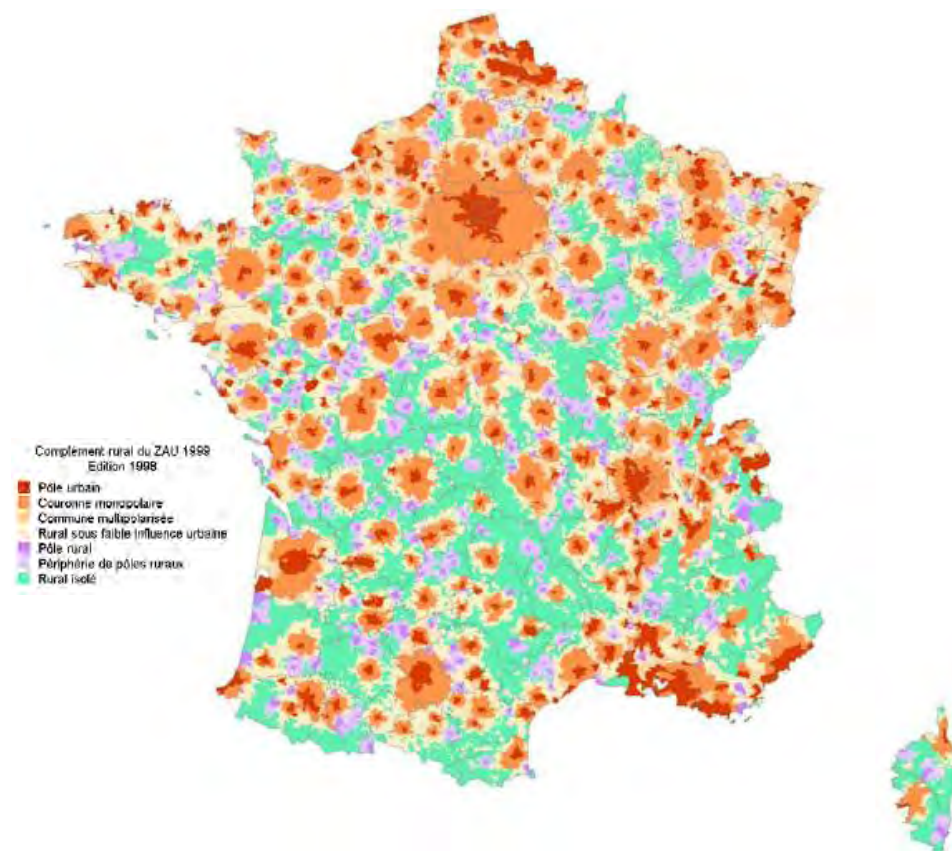


Source : LE JEANNIC, 1996

A.4. INRA- INSEE, 1998, **Découpage complémentaire à la ZAU de l'espace à dominante rurale (ZAU-R)**

[SCHMITT *et al.*, 1998]

Objectif	Caractériser l'espace à dominante rurale
Indicateurs	Migrations alternantes Localisation des emplois
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	1. Pôles ruraux 2. Rural sous faible influence urbaine 3. Périphérie des pôles ruraux 4. Rural isolé <i>Cf. Glossaire, supra p.15</i>
Maille spatiale	Commune
Application	Etude : politique d'aménagement du territoire
Intérêt	Prend en compte l'hétérogénéité de l'espace rural
Limites	Utilisation de mêmes indicateurs pour décrire le rural que ceux utilisés pour la description de l'urbain ; Limitation de la description de l'espace rural à la concentration des populations, des emplois et à l'influence des pôles urbains et ruraux ; Les autres dimensions caractérisant les territoires sont évacuées.

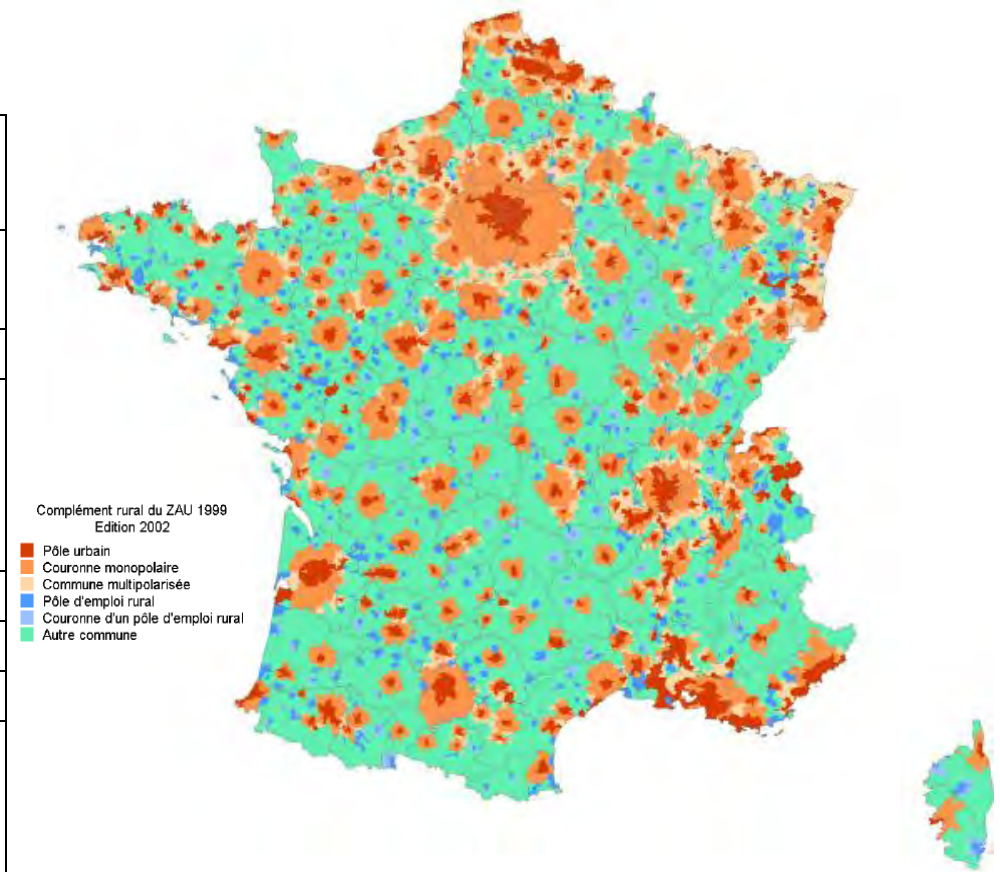


Source : SCHMITT *et al.*, 2002

A.5. INSEE, 2002, **Modification du découpage de l'espace à dominante rurale**

[SCHMITT *et al.*, 2002]

Objectif	Harmoniser les critères et principes de définition des catégories internes aux espaces à dominante rurale en les calquant sur celles utilisées au sein de l'espace à dominante urbaine
Indicateurs	Migrations alternantes Localisation des emplois
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	- pôles d'emploi de l'espace rural - couronnes de pôles d'emploi de l'espace rural - autres communes de l'espace à dominante rurale <i>Cf. Glossaire, supra p.15</i>
Maille spatiale	Commune
Application	Étude : politique d'aménagement du territoire
Intérêt	Défini plus strictement l'urbain et son aire d'influence
Limites	Suppression de la classe « rural sous faible influence urbaine » qui permettait de tenir compte de manière plus fine du gradient urbain-rural ; Le regroupement entre les classes « rural sous faible influence urbaine » et « rural isolé » efface les différences entre ces territoires en termes de densité, de dynamique démographique et de fonctionnement.

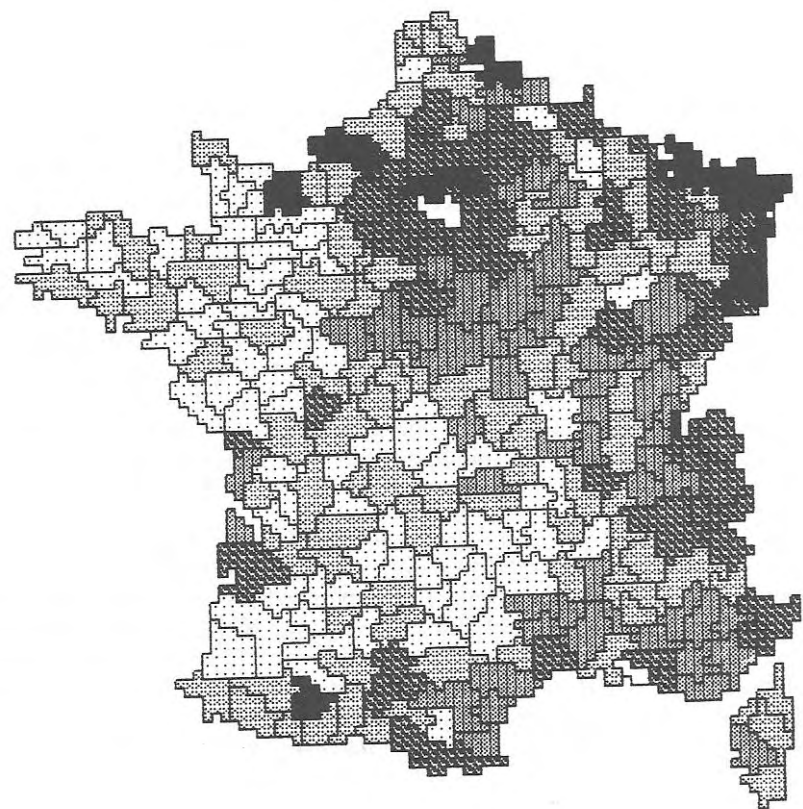


Source : SCHMITT *et al.*, 2002

A.6. CHAPUIS *et* BROSSARD, 1986, **Classes socio-spatiales des communes rurales**

[CHAPUIS *et* BROSSARD, 1986]

Objectif	Mettre en évidence la diversité socio-spatiale des espaces ruraux
Indicateurs	Démographie, structures spatiales (accessibilité des services et facteurs de localisation des services), Niveau de vie (équipement des logements et des ménages), Mentalités, structures sociales (CSP, étrangers, caractéristiques des ménages).
Méthode	Analyse statistique multivariée (analyse factorielle des correspondances)
Types identifiés	Neuf classes socio-spatiales identifiées selon 2 axes : 1) rurbanisation et intégration matérielle à la société globale 2) mentalités
Maille spatiale	Commune
Application	Etude universitaire
Intérêt	Prise compte de multiples caractéristiques des espaces ruraux ; Prise en compte de la dimension économique, sociale et culturelle (notamment des mentalités).
Limites	Compréhension de la signification des classes non aisée pour les non-initiés aux statistiques



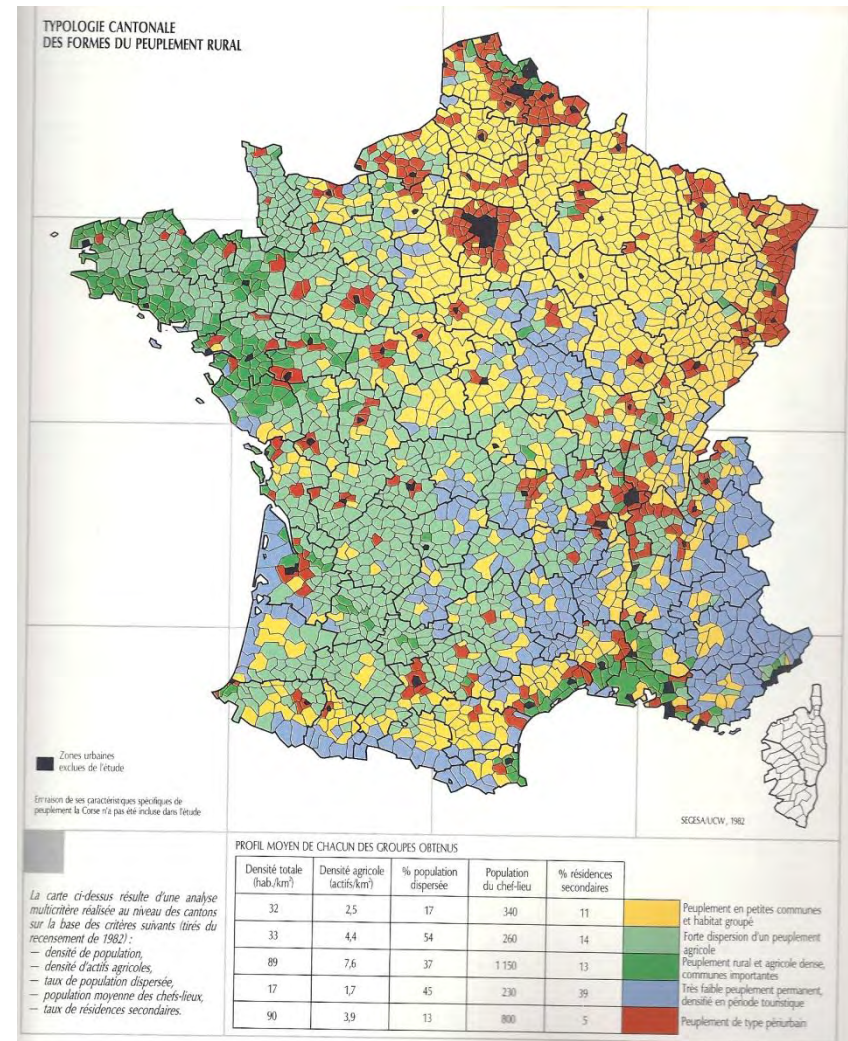
Carte 54. — Structures sociales : projection des types.

Source : CHAPUIS *et* BROSSARD, 1986

A.7. SEGESA, 1982, Typologie cantonale des formes du peuplement rural

[BRUN *et al.*, 1989]

Objectif	Dresser une image de formes d'implantation de l'habitat dans les campagnes françaises
Indicateurs	Densité de population, densité d'actifs agricoles, taux de population dispersée, population moyenne des chefs-lieux, taux de résidences secondaires
Méthode	Analyse multicritère
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peuplement en petites communes et habitat groupé, 2. Forte dispersion d'un peuplement agricole 3. Peuplement rural et agricole dense, communes importantes 4. Très faible peuplement permanent, densifié en période touristique 5. Peuplement de type périurbain
Maille spatiale	Canton
Application	Etude
Intérêt	<p>Met en évidence la diversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des conditions naturelles et des adaptations à celles-ci, - des régimes fonciers, - des pratiques agraires. <p>Rend compte de la dispersion ou concentration de la population rurale.</p>
Limites	Ne prend pas directement en compte la continuité du bâti



Source : BRUN *et al.*, 1989

A.8. SEGESA, 1987, Zones rurales fragiles

[HOUEE, 1996]

Objectif	Identifier et caractériser les zones rurales fragiles
Indicateurs	18 critères démographiques (densité de population, variation de population, part de >65 ans...), socio-économiques et décrivant la desserte locale (part de population ayant accès à des services de base...)
Méthode	Analyse statistique multivariée
Types identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - zones rurales à fort handicap de développement - zones rurales structurellement fragiles - zones rurales fragilisées par la crise des activités non agricoles
Maille spatiale	Canton
Application	Etude
Intérêt	Permet de qualifier des zones rurales les unes par rapport aux autres
Limites	Approche statique

Les zones rurales fragiles en France



Source : HOUEE, 1996

A.9. **Zones de revitalisation rurale**, créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995 et modifiées par la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005

Objectif	Identifier les espaces ruraux fragiles
Indicateurs	<p>Démographiques, évalués à l'échelle soit des cantons, soit des arrondissements, soit des EPCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être incluse dans un canton ayant une densité inférieure ou égale à 31 hab./km² ; - ou bien être incluse dans un arrondissement ayant une densité inférieure ou égale à 33 hab./km² ; - ou bien appartenir au 1^{er} janvier 2005 à un EPCI à fiscalité propre dont le territoire a une densité inférieure ou égale à 31 hab./km². <p>Socio-économiques évalués au niveau des cantons ou des arrondissements. Une fois qu'un des critères démographiques est satisfait, la commune doit répondre à, au moins, un des trois critères socio-économiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir connu une perte de population ; - ou bien avoir connu une perte de population active ; - ou bien avoir un taux de population active agricole supérieur au double de la moyenne nationale (c'est-à-dire supérieur à 8,3 % de l'ensemble de la population active). <p>Un critère institutionnel : appartenir à un EPCI à fiscalité propre</p>
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	<p>1. Commune en ZRR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre permanent - à titre conditionnel - à titre temporaire

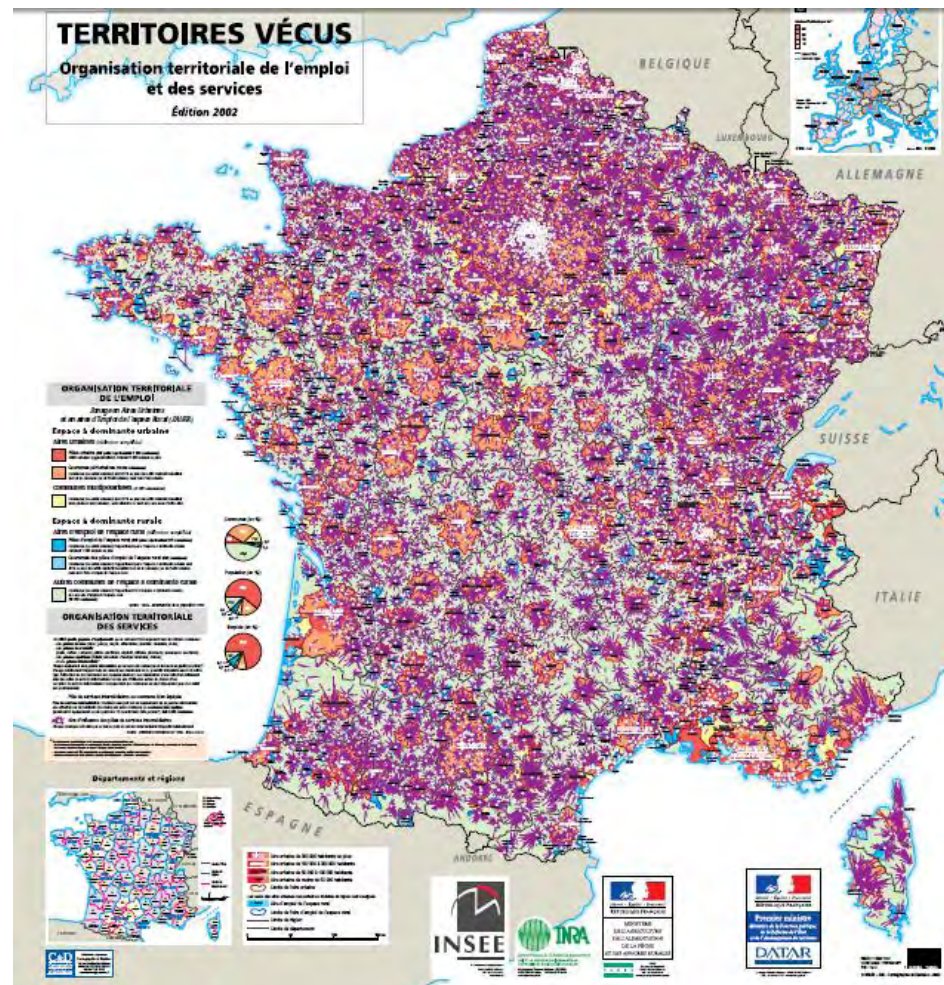
	2. Commune hors ZRR
Maille spatiale	Commune
Application	Intervention : Avantages en matière fiscale et sociale (exonération de la taxe professionnelle pendant 5 ans, exonération d'impôts sur les sociétés et de cotisations patronales pour l'embauche du premier salarié...)
Intérêt	Permet de qualifier les communes rurales les unes par rapport aux autres ; prend en compte les dynamiques territoriales
Limites	



Source : MAP, 2005

A.10. INSEE, INRA, DATAR, 2002, **Territoires vécus**

Objectif	Identifier les aires d'influence des pôles de services intermédiaires dans les espaces urbains et ruraux
Indicateurs	Accès à l'emploi (cf. ZAUER, 2002 <i>supra</i>) Accès aux services (services concurrentiels, non concurrentiels, de santé et d'éducation)
Méthode	Superposition des aires d'influence des pôles de services intermédiaires et du zonage ZAUER-2002
Types identifiés	-
Maille spatiale	Commune Identification de « bassins de services intermédiaires »
Application	Etude
Intérêt	Synthèse de l'organisation du territoire à travers les pratiques quotidiennes de ses habitants
Limites	La représentation ne donne pas lieu à une typologie



Source : INSEE, [en ligne], URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/tv2002.pdf

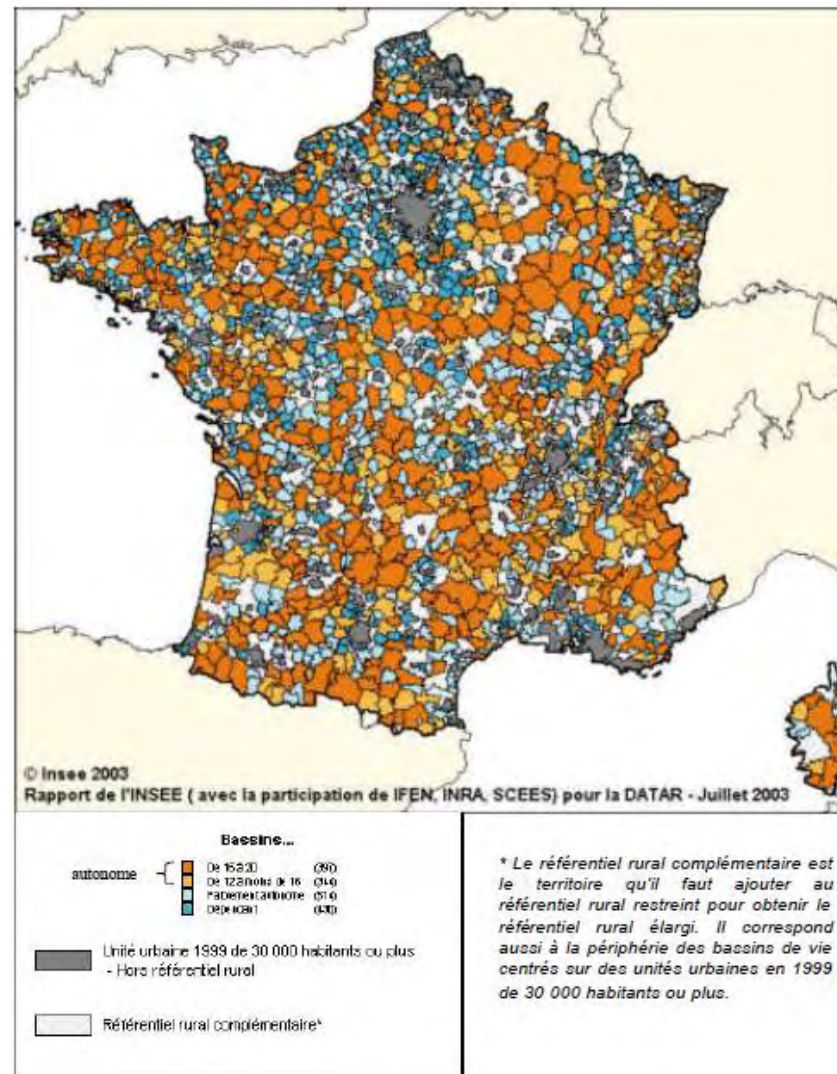
A.11.a. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Structuration des bassins de vie par les services et l'emploi**

[INSEE *et al.*, 2003]

Objectif	Mettre en évidence la structuration du territoire ; Qualifier l'espace à dominante rurale.
Indicateurs	Accès aux services intermédiaires (services concurrentiels, non concurrentiels, de santé et d'éducation. <i>cf.</i> carte des « Territoires vécus », 2002 <i>supra</i>) ; Accès aux emplois.
Méthode	Délimitation de bassins de vie par agrégation des données issues de la carte des territoires vécus concernant les « pôles de services intermédiaires » ; Attribution des scores selon le niveau d'équipements et d'emplois, et de l'écart entre le niveau observé et le niveau attendu au regard du poids démographique du bassin.
Types identifiés	1. Bassins dépendants 2. Bassins faiblement autonomes 3. Bassins autonomes
Maille spatiale	Bassin de vie
Application	Etude
Intérêt	Met en évidence la structuration de l'espace selon les pratiques quotidiennes des populations ; Description des espaces ruraux en fonction de leurs caractéristiques propres ; Qualification du potentiel des bassins de vie lié à la présence d'équipements et d'emplois.
Limites	Le <i>rural élargi</i> se recoupe avec les <i>couronnes périurbaines</i> des agglomérations ;

Danger de surestimer l'étendue des zones rurales.

Bassins de vie du référentiel rural restreint dépendants, faiblement autonomes et autonomes



Source : INSEE *et al.*, 2003

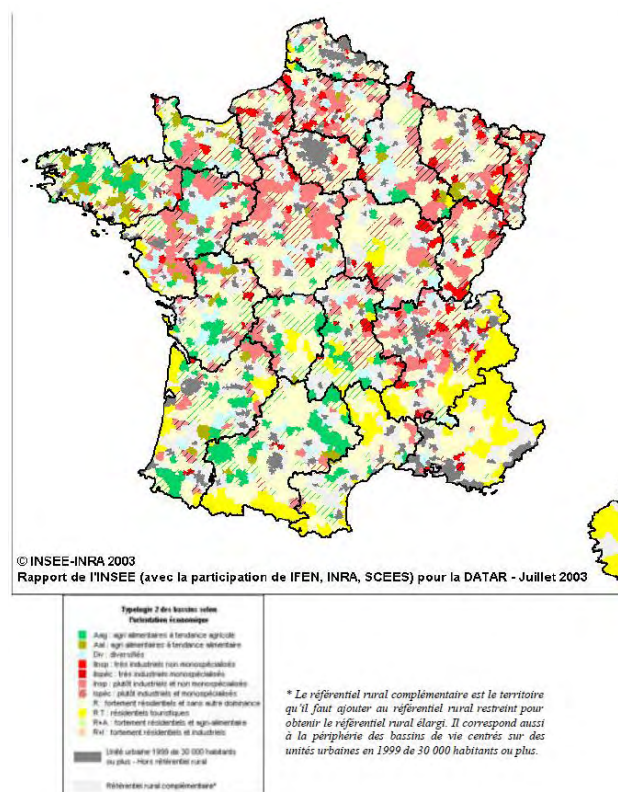
A.11.b. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Typologie des bassins de vie selon leur orientation économique**

[INSEE *et al.*, 2003]

Objectif	Analyser l'orientation économique des bassins de vie à partir du poids relatif de trois grandes catégories d'emplois été en tenant compte des de trois éléments complémentaires : de l'orientation touristique des bassins résidentiels ; du poids de l'agro-alimentaire au sein de la sphère agricole et agro-alimentaire locale ; du caractère monospécialisé ou non de l'industrie locale.
Indicateurs	Part des emplois résidentiels dans les emplois du bassin ; la part des emplois agricoles et agro-alimentaires (RP 1999) ; Part des emplois industriels, au sens large (RP 1999) ; ratio de la capacité d'accueil touristique (IC 1998) rapporté à la taille de la population résidente (RP 1999) ; Part des emplois agricoles dans les emplois agricoles et agro-alimentaires (RP 1999) ; Poids du secteur industriel le plus important parmi les secteurs industriels (au sens strict et hors IAA) de la NES 36 (RP 1999).
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bassins fortement résidentiels et touristiques 2. Bassins fortement résidentiels et industriels 3. Bassins fortement résidentiels et agricoles et agro-alimentaires 4. Bassins fortement résidentiels et sans dominance industrielle ou agricole et agro-alimentaire 5. Bassins agricole et agro-alimentaire à tendance agricole 6. Bassins agricole et agro-alimentaire à tendance alimentaire 7. Bassins très industriels monospécialisés 8. Bassins très industriels non monospécialisés

	<ol style="list-style-type: none"> 9. Bassins plutôt industriels et monospécialisés 10. Bassins plutôt industriels et non monospécialisés 11. Bassins "diversifiés"
Maille spatiale	Bassin de vie
Application	Etude
Intérêt	Donne une image complète des structures économiques en place
Limites	Ne s'intéresse pas aux dynamiques économiques des territoires

Bassins de vie du référentiel rural restreint selon leur orientation économique (typologie 2)



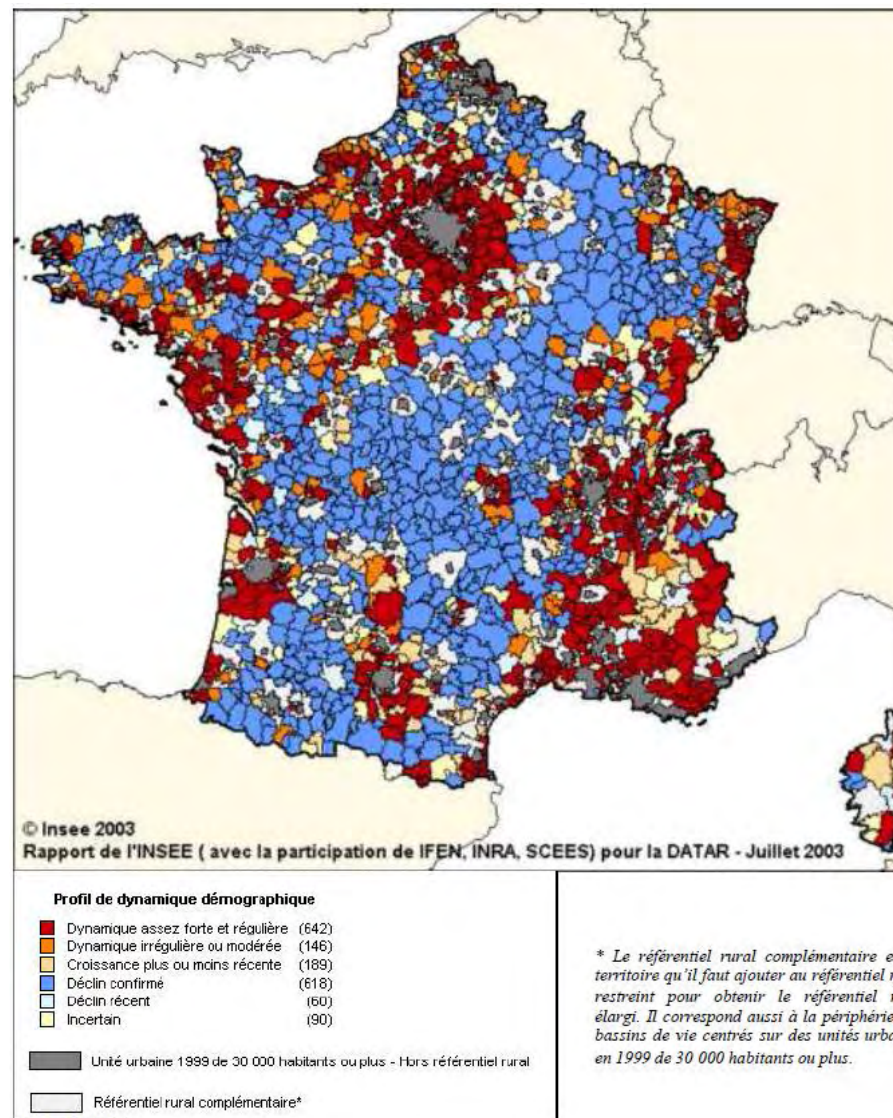
Source : INSEE *et al.*, 2003

A.11.c. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Profils de dynamique démographique des bassins de vie**

[INSEE *et al.*, 2003]

Objectif	Etablir des « profils de dynamique démographique » des bassins de vie
Indicateurs	Taux de variation démographique annuel sur les 4 périodes intercensitaires 1962-1975, 1975-1982, 1982-1990, 1990-1999
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dynamique assez forte et régulière 2. Dynamique irrégulière ou modérée 3. Croissance plus ou moins récente 4. Déclin confirmé 5. Déclin récent 6. Dynamique incertaine
Maille spatiale	Bassin de vie
Application	Etude
Intérêt	Approche dynamique tenant compte des évolutions à long terme
Limites	Ne distingue pas entre la part de la dynamique démographique qu'on peut attribuer au mouvement naturel, et celle dont est responsable le solde migratoire.

Profil démographique sur les 4 périodes intercensitaires des bassins de vie du référentiel rural restreint



Source : RP 1999

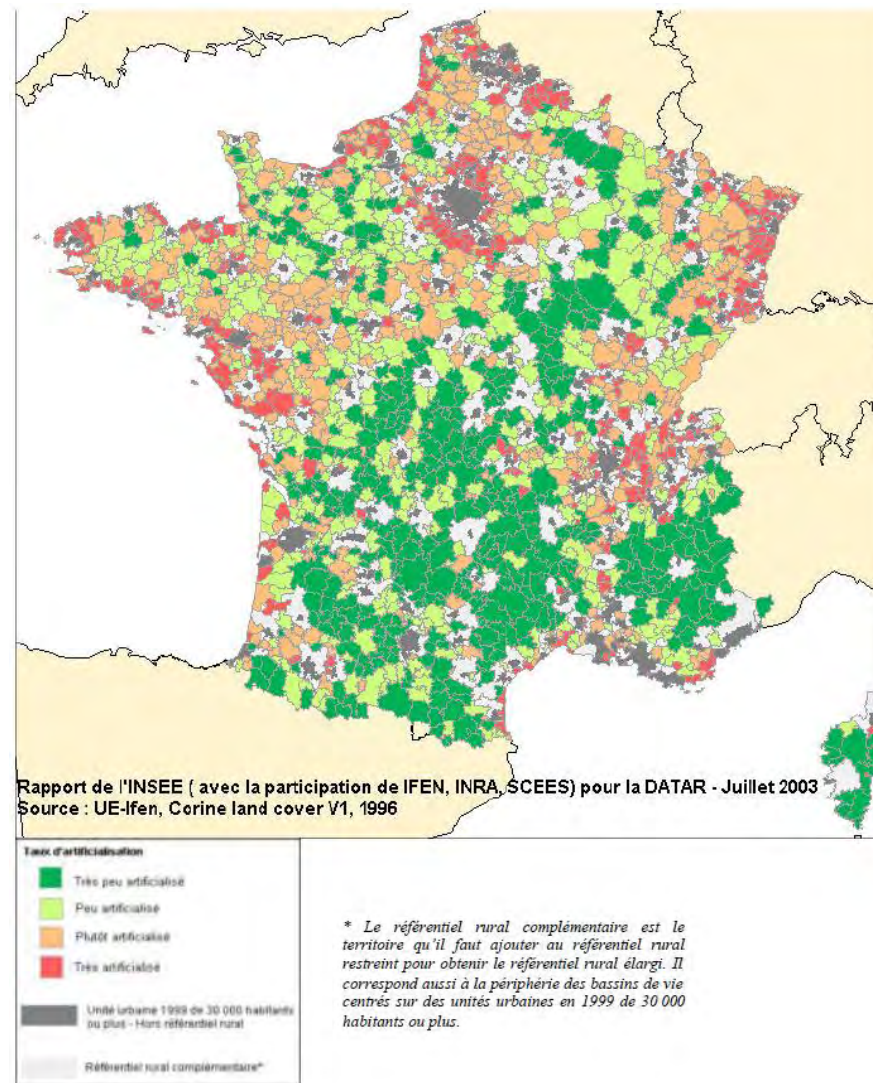
Source : INSEE *et al.*, 2003

A.11.d. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Typologie des bassins de vie selon leur taux d'artificialisation**

[INSEE *et al.*, 2003]

Objectif	Analyser la couverture des terres des bassins de vie
Indicateurs	Occupation des sols (Corine Land Cover)
Méthode	Superposition des bassins de vie et des grandes classes d'occupation des sols
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Très artificialisé 2. Plutôt artificialisé 3. Peu artificialisé 4. Très peu artificialisé
Maille spatiale	Bassin de vie
Application	Etude
Intérêt	Tient compte des paysages pour décrire les espaces ruraux
Limites	

Bassins de vie du référentiel rural restreint selon leur taux d'artificialisation



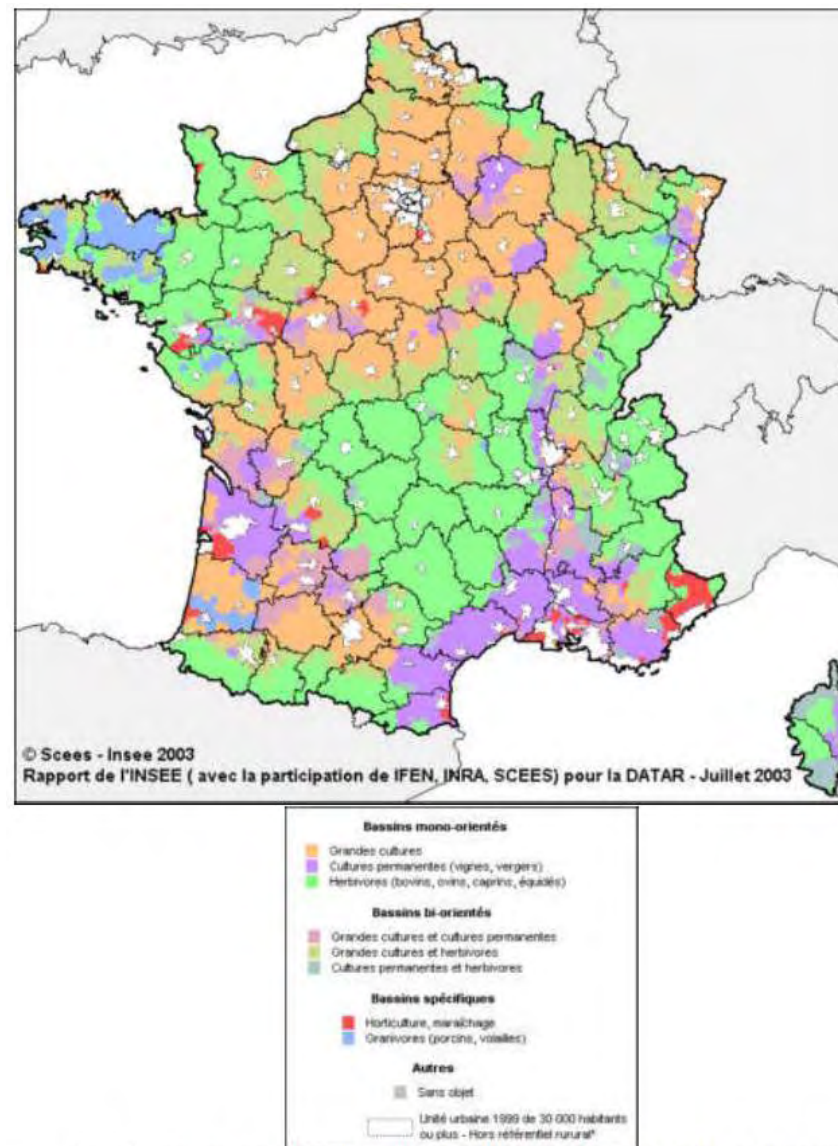
Source : INSEE *et al.*, 2003

A.11.e. INSEE, Ifen, INRA, SCEES pour la DATAR, 2003, **Typologie des bassins de vie selon leur orientation agricole**

[INSEE *et al.*, 2003]

Objectif	Analyser la couverture des terres des bassins de vie
Indicateurs	Orientations technico-économiques des exploitations agricoles
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	<p>Bassins mono-orientés</p> <ul style="list-style-type: none"> - grandes cultures - cultures permanentes (vignes, vergers) - herbivores (bovins, ovins, caprins, équidés) <p>Bassins bi-orientés</p> <ul style="list-style-type: none"> - grandes cultures et cultures permanentes - grandes cultures et herbivores - cultures permanentes et herbivores <p>Bassins spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - horticulture, maraîchage - granivores (porcins, lapins, volailles) <p>Bassins non classés (moins de 3 exploitations)</p>
Maille spatiale	Bassin de vie
Application	Etude
Intérêt	Présente de manière détaillée les spécificités agricoles des espaces ruraux
Limites	

Orientation agricole des bassins de vie en 2000



Source : Recensements agricoles 1988/2000 - Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

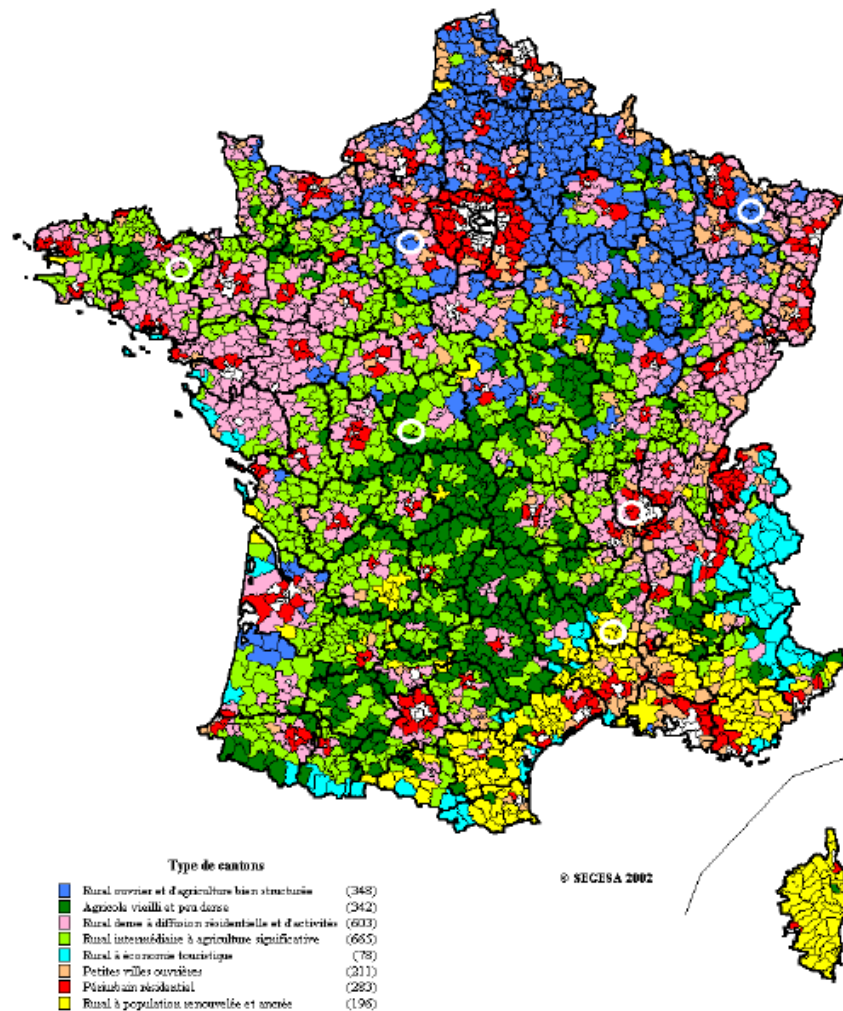
Source : INSEE *et al.*, 2003

A.12. SEGESA, 1999, Typologie des cantons ruraux

[PERRIN, 2003]

Objectif	Traduire la diversité des espaces ruraux
Indicateurs	14 critères couvrant les données de peuplement, la structure démographique, les caractéristiques de l'emploi, des logements, les groupes socioprofessionnels, la taille économique des exploitations agricoles (liste des indicateurs cf. Fig. 1 <i>infra</i>)
Méthode	Analyse statistique multivariée (analyse factorielle, analyse de groupe)
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cantons de l'espace rural intermédiaire à l'agriculture significative 2. Cantons périurbains résidentiels 3. Cantons ruraux périurbains de grandes exploitations céréalières 4. Cantons ruraux ouvriers 5. Cantons ruraux à population renouvelée et ancrée à forte composante touristique 6. Cantons agricoles vieilliss et peu denses
Maille spatiale	Canton
Application	<p>Etude : Evaluation des politiques de développement rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier des cadres géographiques adéquats pour l'analyse des politiques ; - analyser les évolutions enregistrées dans les divers territoires ; - analyser la pertinence des zonages d'intervention.
Intérêt	L'aspect dynamique est rendu grâce à la réalisation de la typologie sur la base des données de 1990 et 1999
Limites	Les aspects fonctionnels ne sont pas pris en compte

Typologie de l'espace rural. Critères de situation 1999



CGP - Instance d'Evaluation des Politiques de Développement Rural
Conception et cartographie SEGESA

Source : PERRIN, 2003

Fig. 1. Indicateurs socio-démographiques utilisés pour la typologie des cantons ruraux SEGESA, 1999

Tableau 13 : Variables explicatives - Typologie statique 1999 moyenne des valeurs

Dénomination du groupe	Périurbain résidentiel	Rural ouvrier et d'agriculture bien structurée	Rural dense à diffusion résidentielle et d'activité	Rural à population renouvelée et ancrée	Rural intermédiaire à agriculture significative	Agricole vieilli et peu dense	Ensemble
Nombre de cantons	283	348	603	196	665	342	2726
Densité de population (km ²)	186	55	65	43	40	17	75
Taux brut de natalité 1990-1999	98	106	101	84	88	74	94
Part des 75 et +	5,7	8,3	7,8	11,9	11,4	14,0	9,6
Part des étrangers	3,1	2,2	1,8	6,2	1,9	2,1	2,7
Taux de chômage 1999	9,2	12,9	9,3	17,3	11,0	10,0	11,3
Part des actifs ayant leur emploi dans leur commune de résidence	21	35	30	50	42	53	38
Part des agriculteurs exploitants parmi les actifs occupés	2,0	6,8	6,5	8,9	10,5	21,6	8,7
Taux d'activité des femmes 20-59 au RP 1999	77	71	77	68	76	74	75
Nombre de résidences secondaires pour 100 RP 1999	9	12	14	63	23	49	29
Nombre de logements vides RP 1999	4,9	8,1	6,7	13,1	10,8	15,7	9,6
Part des ménages sans voiture RP 1999	10	17	12	18	15	17	15
Part des logements récents RP 1999	16,2	6,1	11,2	10,0	7,7	6,7	9,5
% Population (au lieu de résidence) ouvrier	24	38	34	26	33	26	31
MBS par exploitation 1988	32 820	49 145	24 344	18 058	22 791	19 892	26 726

Sources : INSEE, traitement SEGESA - travaux réalisés pour l'instance d'évaluation de développement rural (CGP)

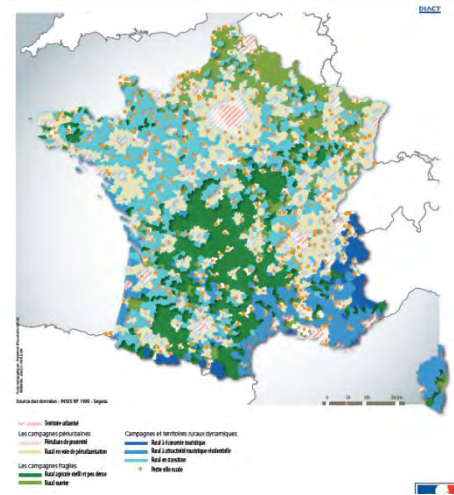
Source : PERRIN, 2003

A.13. SEGESA, 2003, **Trois France rurales** (RP 1999)

[DATAR, 2003 ; BONTRON J.-C., 2006,]

Objectif	Dresser un état des lieux des espaces ruraux à l'heure de leur transformation
Indicateurs	<p>24 critères démographiques et socio-économiques issus des grandes enquêtes RGP, Inventaire communal : données de peuplement, structure démographique, caractéristiques de l'emploi, groupes socioprofessionnels, données sur le logement :</p> <p>Densité de population 1999 Variation de la population 1990-1999 Solde migratoire 1990-1999 Part des 75 ans et plus en 1999 Taux de chômage en 1999 Part des 15 ans et plus sans diplôme Taux de féminisation de l'emploi en 1999 Variation de l'emploi au lieu de travail 1990-1999 Autonomie de l'emploi (actifs résidents/emplois) en 1999 Part des actifs occupés travaillant dans l'agriculture 1999 Variation 1990-1999 de la population agricole familiale Part des ouvriers dans la population active 1999 Recul du nombre des emplois industriels Nombre d'établissements non agricoles créés ou repris de 1990 à 1999 pour 1000 habitants Part des migrants actifs dans les migrants 1999 Nombre de logements vacants pour 100 résidences principales 1999 Nombre de résidences secondaires pour 100 résidences principales 1999 Revenu imposable moyen par foyer fiscal 1990 Part des ménages ayant 2 voitures ou plus...</p>
Méthode	Analyse statistique multivariée (analyse factorielle, analyse de corrélation, analyse de groupe)
Types identifiés	<p>1. Cantons urbanisés (sans commune rurale ou > 500 habitants/km²)</p> <p>2. Petites villes rurales</p> <p>Campagnes périurbaines :</p> <p>3. Périurbain de proximité</p>

	<p>4. Rural en voie de périurbanisation</p> <p>Campagnes fragiles :</p> <p>5. Rural agricole vieilli et peu dense</p> <p>6. Rural ouvrier</p> <p>Campagnes et territoires ruraux dynamiques :</p> <p>7. Rural à économie touristique</p> <p>8. Rural à attraction touristique résidentielle</p> <p>9. Rural en transition</p>
Maille spatiale	Canton
Application	Etude : Evaluation des dispositifs de développement rural
Intérêt	<p>Localise les composantes importantes des transformations des espaces ruraux (vieillesse de population, tourisme comme moteur de l'économie) ;</p> <p>Met en évidence la multifonctionnalité des espaces ruraux.</p>
Limites	Ne donne pas la définition du <i>rural</i> ; Les aspects fonctionnels ne sont pas pris en compte.



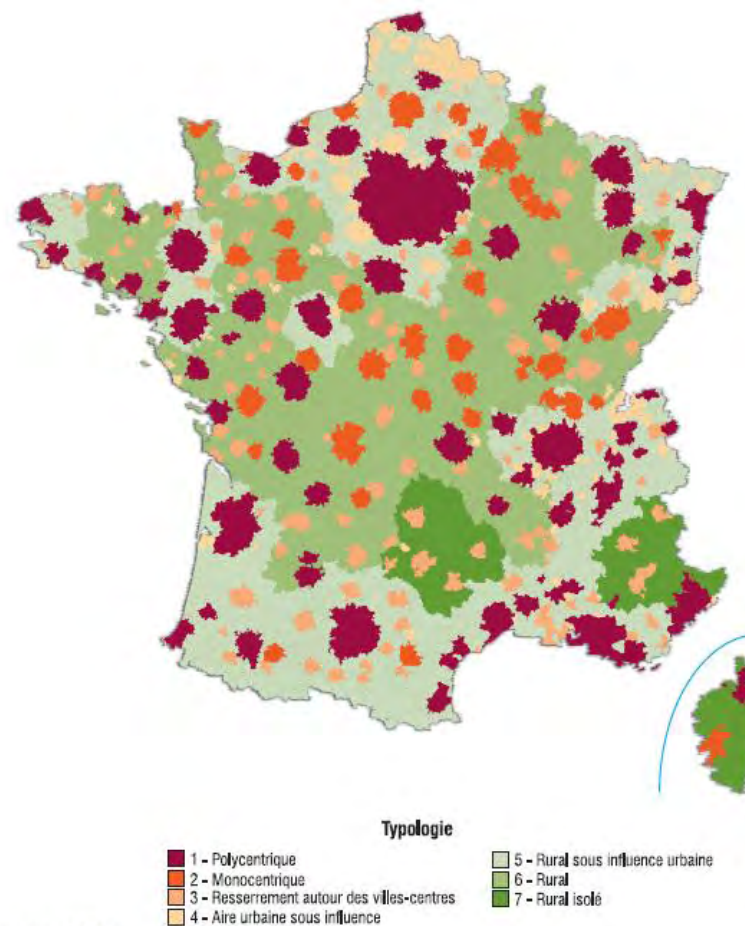
Source : DATAR, 2003

A.14. INSEE, 2010, **Une typologie des aires urbaines et du rural**

[BIGARD *et* DURIEUX, 2010]

Objectif	Dresser une typologie des territoires français à partir de trois dimensions : les déplacements domicile-travail, l'accès aux services d'équipement et les migrations résidentielles
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - migrations résidentielles : part des migrants originaires de ville-centre ; part des migrants originaires de banlieue ; part des migrants originaires de la couronne périurbaine ; part des migrants originaires du rural ; ratio cadres et intermédiaires / ouvriers et employés des immigrants - déplacements domicile-travail : part des travailleurs en ville-centre ; part des travailleurs en banlieue ; part des travailleurs en couronne périurbaine ; part des travailleurs dans le rural ; part des stables (la commune de résidence est la commune de travail) - accès aux équipements : temps d'accès aux services de la gamme supérieure
Méthode	Analyse statistique multivariée (ACP, puis CAH)
Types identifiés	<p>Quatre classes d'espaces urbains :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Polycentrique 2. Monocentriques 3. Resserrement autour des villes-centres 4. Aire urbaine sous influence <p>Trois classes d'espaces ruraux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Rural sous influence urbaine 6. Rural 7. Rural isolé
Maille spatiale	Aire urbaine, Espace à dominante rurale croisé avec le département
Application	Etude

Intérêt	Rend bien compte des relations entre les territoires ; analyse à la fois les espaces ruraux et les espaces urbains tout en les délimitant finement.
Limites	Les espaces ruraux ne sont pas qualifiés de manière détaillée



Source : Insee, RP 2006.

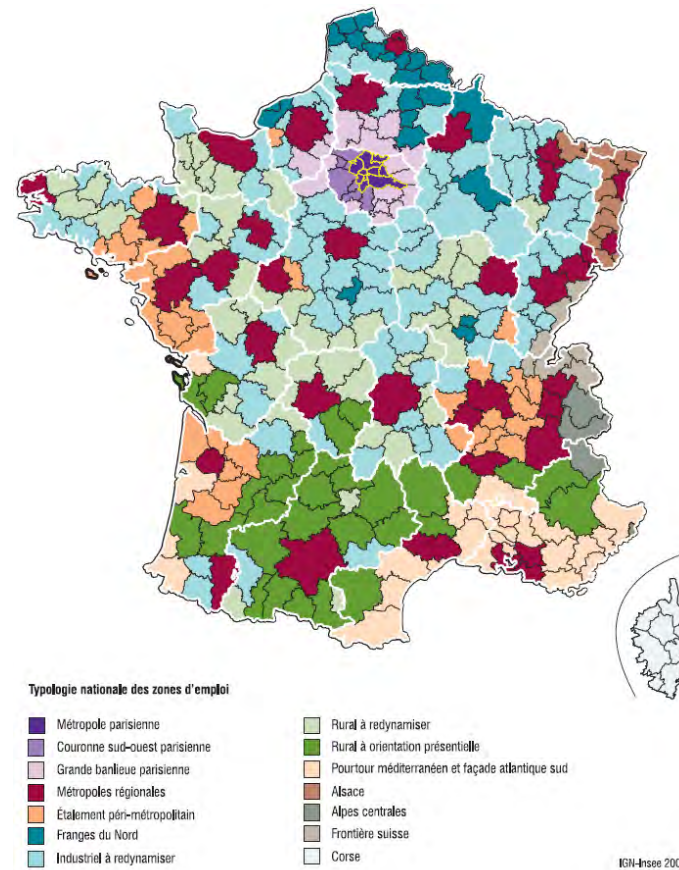
© IGN - Insee 2010

A.15. INSEE, 2010, 14 types de zones d'emploi

[LABOSSE, 2010]

Objectif	Dresser une typologie des territoires français sous l'angle de leur attractivité
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - flux démographiques et économiques (soldes migratoires, taux d'arrivée des établissements, taux de sortie et taux d'entrée des actifs, taux de solde migratoire des étudiants, des retraités, évolution des logements secondaires, etc.), - facteurs d'attractivité, <ul style="list-style-type: none"> - pour les populations (densité de population, indicateur de vieillissement, taux de chômage, salaires, etc.) - et pour les entreprises (part des industries de haute technologie, indice de spécificité, indice de concentration, etc.)
Méthode	Analyse statistique multivariée (ACP, puis CAH)
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Métropole parisienne 2. Couronne sud-ouest parisienne 3. Grande banlieue parisienne 4. Métropoles régionales 5. Etalement péri-métropolitain 6. Franges du Nord 7. Industriel à redynamiser 8. Rural à redynamiser 9. Rural à orientation présentielle 10. Pourtour méditerranéen et façade atlantique sud 11. Alsace 12. Alpes centrales 13. Frontière suisse

	14. Corse
Maille spatiale	Zone d'emploi
Application	Etude
Intérêt	Permet d'identifier les moteurs et les freins de développement régional
Limites	Les libellés de classes à caractère régional ne rendent pas compte des caractéristiques des territoires concernés



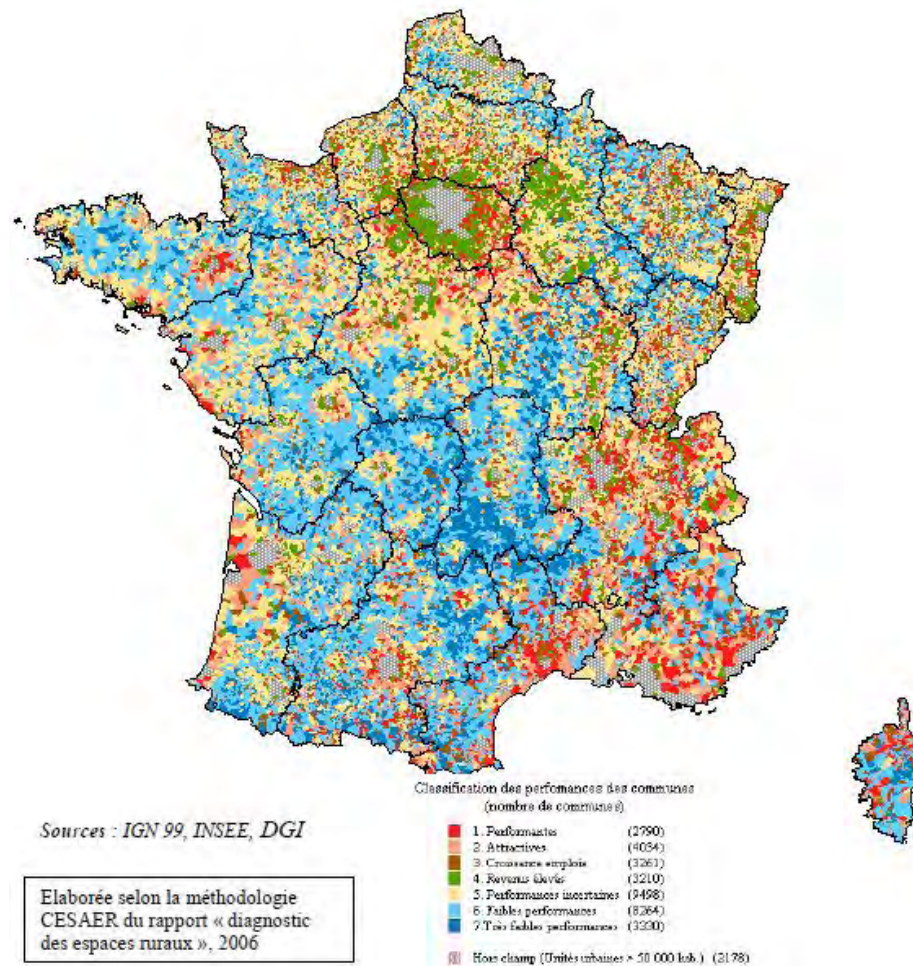
Source : LABOSSE, 2010

A.16.a. Typologie des performances des communes rurales

[CESAER, 2005 ; AUBERT, LEPICIER, SCHAEFFER, 2006]

Objectif	Mettre en évidence et qualifier géographiquement l'hétérogénéité des performances des communes rurales et de leurs potentialités ; Comparer les communes rurales entre elles et comprendre les logiques sous-tendant les différentes trajectoires socio-économiques identifiées.
Indicateurs	Variables « à expliquer » : - évolution démographique - évolution de l'emploi - richesse des ménages Variables « explicatives » issues de 4 domaines complémentaires : cadre de vie et population, activités et emplois, action publique locale, environnement (liste détaillée des indicateurs cf. Fig. 2 <i>infra</i>)
Méthode	Analyse statistique multivariée (CAH)
Types identifiés	Communes : 1. Performantes 2. Attractives 3. Croissance de l'emploi 4. Revenu élevé 5. Performances incertaines 6. Faibles performances 7. Très faibles performances
Maille spatiale	Commune (pour certains indicateurs après désagrégation des données au niveau des bassins de vie)
Application	Etude : Appui méthodologique à l'évaluation du développement des

	zones rurales
Intérêt	Tient compte de l'ensemble de caractéristiques structurelles et fonctionnelles des espaces ruraux et de leurs dynamiques ; Permet de qualifier les espaces ruraux les uns par rapport aux autres ; Décrit les conditions de développement de ces espaces.
Limites	



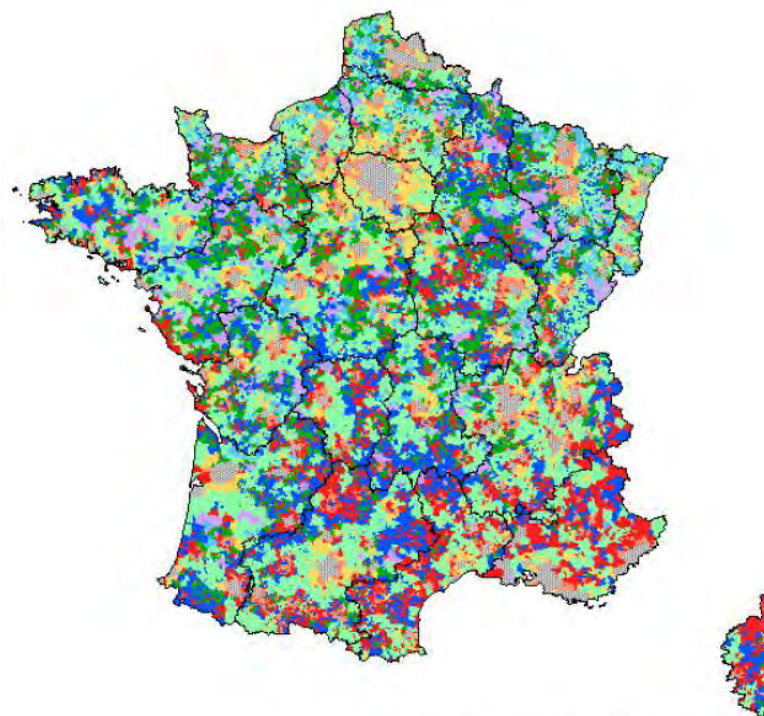
A.16.b. Typologie des communes selon leurs dynamiques de population et accès aux services

[CESAER, 2005 ; AUBERT, LEPICIER, SCHAEFFER, 2006]

Objectif	Mettre en évidence les dynamiques de population sous angle de des mobilités résidentielles ou quotidiennes, des équipements et services locaux et de la dynamique sociale. Cette typologie se veut apporter des éléments explicatifs des différences de performances des communes (cf. CESAER, 2005 ; Typologie des performances des communes rurales <i>supra</i>).
Indicateurs	Solde migratoire des actifs ayant un emploi 1990-99 Solde migratoire des + de 60 ans 1990-99 Indice de diversité sociale en 1999 Taux de navettes domicile - travail en 1999 Score d'équipement et de service du bassin de vie en 1998 (note 0 à 20)
Méthode	Analyse statistique multivariée (CAH)
Types identifiés	8 classes de communes : 1. Très attractif actifs&retraités 2. Cadres attractif équipé 3. Cadres attractif non équipé 4. Moy. attractif équipé 5. Moy. attractif peu équipé 6. Non attractif équipé 7. Non attractif non équipé 8. Non attractif populaire
Maille spatiale	Commune
Application	Etude : Appui méthodologique à l'évaluation du développement des

	zones rurales
Intérêt	Utilisation d'indicateurs synthétiques pour décrire la démographie et l'accès aux services
Limites	

Classification des dynamiques de population et d'accès aux services



Classification de la dynamique de population (nombre de communes)

- 1. Très attractif actifs&retraités (4267)
- 2. Cadres attractif équipé (3921)
- 3. Cadres attractif non équipé (3179)
- 4. Moy. attractif équipé (4778)
- 5. Moy. attractif peu équipé (9725)
- 6. Non attract. équipé (4566)
- 7. Non attractif non équipé (2620)
- 8. Non attractif populaire (1331)

Sources : IGN99, INSEE, IC 98, SCEES

Elaborée selon la méthodologie CESAER du rapport « diagnostic des espaces ruraux », nov. 2005

■ Hors champ (Unités urbaines > 50 000 hab.) (2178)

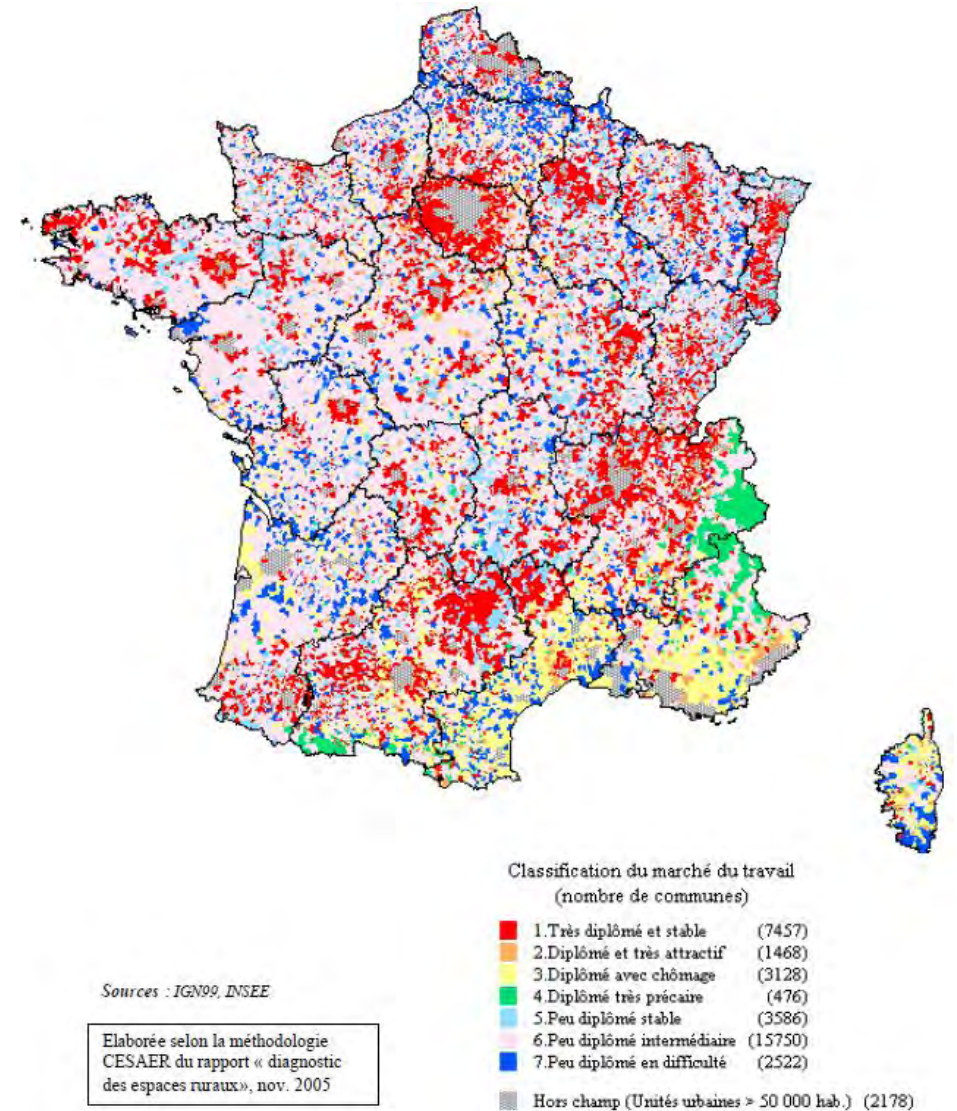
A.16.c. Classification du marché local du travail des communes

[CESAER, 2005 ; AUBERT, LEPICIER, SCHAEFFER, 2006]

Objectif	Mettre en évidence les caractéristiques du marché du travail des communes en tant qu'élément structurant. Cette typologie vise à apporter des éléments explicatifs des différences de performances des communes (cf. CESAER, 2005 ; Typologie des performances des communes rurales).
Indicateurs	Niveau de qualification en 1999 (% pop. 20-40 ans hors élèves avec Bac ou Brevet prof) Solde migratoire des actifs ayant un emploi entre 1990-99 (%/an) Taux de chômage en 1999 (%) Part d'emplois précaires dans l'emploi total (%)
Méthode	Analyse statistique multivariée (CAH)
Types identifiés	Sept classes de communes : 1. Très diplômé stable 2. Diplômé très attractif 3. Diplômé avec chômage 4. Diplômé très précaire 5. Peu diplômé stable 6. Peu diplômé intermédiaire 7. Peu diplômé en difficulté
Maille spatiale	Commune
Application	Etude : Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales
Intérêt	Permet de qualifier les espaces ruraux les uns par rapport aux autres en fonction de la situation du marché du travail

Limites	Approche statique
---------	-------------------

Classification du marché local du travail des communes



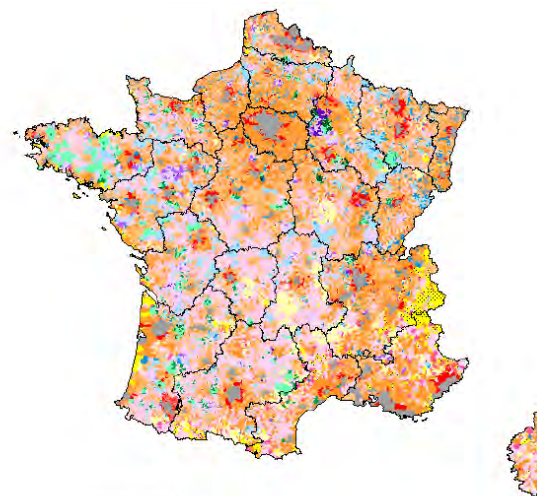
A.16.d. Profils de développement des communes

[CESAER, 2005 ; AUBERT, LEPICIER, SCHAEFFER, 2006]

Objectif	Mettre en évidence les logiques de développement des communes au regard de leurs performances économiques et démographiques et des 4 domaines explicatives de leur situation (dynamiques de population et accès aux services, dynamiques économiques, action publique locale et environnement)
Indicateurs	cf. Fig. 2 <i>infra</i>
Méthode	Analyse statistique multivariée (CAH)
Types identifiés	<p>ECONOMIES PERIURBAINES DE GRAND MARCHÉ</p> <p>1. Economies périurbaines de grand marché performantes 2. Economies périurbaines de grand marché peu performantes</p> <p>ECONOMIES DE DESSERTEMENT URBAIN</p> <p>3. Economies de desserrement urbain performantes 4. Economies de desserrement urbain aux performances incertaines</p> <p>ECONOMIES RURALES RESIDENTIELLES</p> <p>5. Economies rurales résidentielles non performantes 6. Economies résidentielles créatrices d'emplois</p> <p>ECONOMIES TOURISTIQUES</p> <p>7. Economies de tourisme rural diffus non performant 8. Economies de sites touristiques attractifs 9. Economies touristiques aux performances incertaines</p> <p>ECONOMIES DIVERSIFIEES</p> <p>10. Economies rurales diversifiées peu performantes 11. Economies diversifiées performantes 12. Economies diversifiées de rente territoriale</p> <p>ECONOMIES INDUSTRIELLES</p> <p>13. Economies rurales industrielles peu performantes 14. Economies périurbaines industrielles performantes</p> <p>ECONOMIES AGRI ALIMENTAIRES</p> <p>15. Economies rurales agri-alimentaires peu performantes 16. Economies agri-alimentaires performantes</p>

	17. Economies agri-alimentaires de rente territoriale
Maille spatiale	Commune
Application	Etude : Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales
Intérêt	Décrit les espaces ruraux en fonction de leurs caractéristiques propres à partir d'une large gamme d'indicateur ; Permet de saisir la dimension dynamique.
Limites	

Classification du marché local du travail des communes



Elaborée selon la méthodologie CESAER du rapport « diagnostic des espaces ruraux », nov. 2005.
Sources : cf. chap. « Présentation de la démarche du diagnostic »

Avertissement méthodologique :
Les communes du champ d'étude sont rattachées à des « profils de développement » sur la base de proximités statistiques entre leurs caractéristiques et d'une interprétation de la signification économique des combinaisons de ces dernières. Cette carte reflète donc une réalité statistique éclairante à l'échelle d'un diagnostic national mais on ne peut inférer la situation effective d'une commune précise à partir de l'observation de la carte.

Profils de développement des communes (nombre de communes)

01. Economies périurbaines de grands marchés performantes	(1004)
02. Economies périurbaines de grands marchés peu performantes	(448)
03. Economies de desserrement urbain performantes	(9400)
04. Economies de desserrement urbain peu performantes	(8285)
05. Economies rurales résidentielles non performantes	(7222)
06. Economies résidentielles créatrices d'emplois	(699)
07. Economies de tourisme rural diffus non performant	(1641)
08. Economies de sites touristiques attractifs	(233)
09. Economies touristiques aux performances incertaines	(242)
10. Economies rurales diversifiées peu performantes	(968)
11. Economies diversifiées performantes	(220)
12. Economies diversifiées de rente territoriale	(103)
13. Economies rurales industrielles peu performantes	(2627)
14. Economies périurbaines industrielles performantes	(1094)
15. Economies rurales agri-alimentaires peu performantes	(159)
16. Economies agri-alimentaires performantes	(407)
17. Economies agri-alimentaires de rente territoriale	(94)
Communes hors profils	(231)

Hors zone d'étude (Unités urbaines > 50 000 hab.)

Fig. 2. Indicateurs mobilisés pour la typologie des performances des communes rurales, [CESAER, 2005]

Annexe 4 : Intitulés des variables explicatives et descriptives par domaine de diagnostic

Variables explicatives		Variables descriptives	
Typologie des Performances des communes			
Variable	Intitulé	Variable	Intitulé
RNETMY99	Revenu imposable net moyen des foyers fiscaux (€/an)	txsmigr9099	Solde migratoire 90 – 99 (en%/an)
Txpop9099	Taux annuel d'évolution de la population entre 90 et 99	Txbnat9099	Solde naturel 90 – 99 (en %/an)
Txelt9099	Taux annuel d'évolution de la population entre 90 et 99	txEr_2cant	Taux d'emploi résidentiel (données à l'échelle cantonale rapportée à l'échelle de la commune)
		txEa_2cant	Taux d'emploi agri-alimentaire (données à l'échelle cantonale rapportée à l'échelle de la commune)
		txEi_2cant	Taux d'emploi industriel (données à l'échelle cantonale rapportée à l'échelle de la commune)
		PU	Proportion de communes situées dans un pôle urbain (ZAUER, 2002)
		Peri	Proportion de communes situées dans l'espace périurbain (ZAUER 2002)
		PR	Proportion de communes situées dans un pôle rural (ZAUER 2002)
		Rurb	Proportion de communes situées dans l'espace rural sous influence urbaine (ZAUER 2002)
		Rur	Proportion de communes situées dans l'espace rural isolé (ZAUER 2002)
Domaine 1 : dynamique de population			
Variable	Intitulé	Variable	Intitulé
Tx90999_SMactif	Solde migratoire annuel d'actifs ayant un emploi entre 90 et 99 (%/an)	dens99	Densité de population en 1999 en hab./km ²
Tx90999_SMage	Solde migratoire annuel de population de plus de 60 ans entre 90 et 99 (%/an)	txMigr9099	Solde migratoire 90 – 99 (en%/an)
txcsp	Rapport entre taux d'ouvriers + employés dans la population totale sur taux de cadre et profession intermédiaire dans pop totale	Evo9099	Evolution de la population entre 90 et 99 (%/an)
Txnav	Taux communal de la population active occupée faisant des navettes quotidiennes domicile-travail hors de la commune en 1999	Tx9099_SN	Solde naturel 90 – 99 (en %/an)
SCORE20	Score d'équipement et de service du bassin de vie auquel à accès la commune (note de 0 à 20) cf. <u>annexe 2</u>	Tx20_40	% de 20 – 40 ans dans la population totale
		Tx60_74	% de 60 – 74 ans dans la population totale
		Tx75	% de 75 ans et + dans la population totale
		Txcant_ouvemp	% d'ouvriers et d'employés dans la population totale du canton
		Txcant_cprin	% de cadres, professions intellectuelles et supérieures et professions intermédiaires dans la population totale du canton
		dens_rsec	Densité de résidences secondaires pour 1000 hab.
		(Var. ZAUER)	Les variables descriptives de la position des communes dans le ZAUER 2002 (cf. domaine performance)

Domaine 2 : dynamique d'activité			
<i>Structure économique</i>			
Variable	Intitulé	Variable	Intitulé
txErbv	Taux d'emploi résidentiel dans le bassin de vie auquel appartient la commune	Txindbv	Part des emplois dans l'industrie (au sens strict) dans le BV d'appartenance de la commune (RP 99)
txEibv	Taux d'emploi industriel dans le bassin de vie auquel appartient la commune	Txconstrbv	Part des emplois dans le secteur de la construction dans le BV d'appartenance de la commune (RP 99)
txEabv	Taux d'emploi agri-alimentaire dans le bassin de vie auquel appartient la commune	Txservmbv	Part des emplois dans les services marchands dans le BV d'appartenance de la commune (RP 99)
txagribv	Part (en %) des emplois agricole dans le BV d'appartenance de la commune (RP 99)	Txservadbv	Part des emplois dans les services administrés dans le BV d'appartenance de la commune (RP 99)
txIAAbv	Part des emplois en IAA dans le BV d'appartenance de la commune (RP 99)	(Var. ZAUER)	Les variables descriptives de la position des communes dans le ZAUER 2002 (cf. domaine performance)
Pid	Degré de « spécialisation » : rapport entre le nombre d'emploi dans le secteur industriel le plus important et le nombre total d'emploi industriel (au sens strict)		
txCap_tot	Capacité d'accueil touristique (nb équivalent-lit/1000 habitants)		
<i>Marché du travail</i>			
Variable	Intitulé	Variable	Intitulé
Tx2040bac	Proportion de la population des 20 à 40 ans (hors élèves) ayant un baccalauréat, un brevet professionnel ou +	txErbv	Taux d'emploi résidentiel dans le bassin de vie auquel appartient la commune
Tx90_SMactif	Solde migratoire annuel d'actifs ayant un emploi entre 90 et 99 (%/an)	txEabv	Taux d'emploi agri-alimentaire dans le bassin de vie auquel appartient la commune
Txchom99	Taux de chômage en 99	txCap_tot	Capacité d'accueil touristique (nb équivalent-lit/1000 habitants)
Txst_prec	Proportion des actifs occupés en emplois précaires (intérimaires, CDD, emplois aidés) en 1999	tx9099_Smchom	Solde migratoire annuel d'actifs au chômage entre 90 et 99 (%/an)
		(Var. ZAUER)	Les variables descriptives de la position des communes dans le ZAUER 2002 (cf. domaine performance)
<i>Fonctionnement économique</i>			
Variable	Intitulé	Variable	Intitulé
Rnet99bv	Taille du marché final (sommes des revenus nets fiscaux communaux en 1999 en millions d'euros)	txsiège	% d'établissement dans le champ ICS avec 1 salarié au moins correspondant au siège de l'entreprise dans le canton au 1 ^{er} janvier 2002 (valeur affectée à l'ensemble des communes du canton (source SIRENE – traitement CESAER)
entrees98_01	Taux annuel moyen entre 98 et 2001 de création d'entreprises d'au moins 1 salarié dans le champ ICS dans le canton d'appartenance de la commune	sorties98_01	Taux annuel moyen entre 98 et 2001 de disparition d'entreprises d'au moins 1 salarié dans le champ ICS dans le canton d'appartenance de la commune
txaoclab	% d'exploitation (professionnelles + non professionnelles) et/ou label	(Var. ZAUER)	Les variables descriptives de la position des communes dans le ZAUER 2002 (cf. domaine performance)

Domaine 3 : action publique locale			
Variable	Intitulé	Variable	Intitulé
Pays_2004	0 : hors Pays au 1 ^{er} janvier 2004 1 : dans un Pays	mtUEhab	Montant de crédits publics (collectivités locales, département, Région, Etat, Union européenne) programmées dans l'Objectif 2 et Leader (restreint à la zone éligible objectif 2) pour des opérations initiées par les collectivités locales (communes, EPCI, syndicat)
EPCI_2003	0 : hors EPCI au premier janvier 2003 1 : EPCI 4 taxes 2 : EPCI en TPU	Pot. fiscal commune 2003	Moyenne calculée à l'échelle de l'EPCI pour les communes appartenant à un groupement et montant communal pour les autres communes (€/hab.)
clfin_UE	0 : non concernée (hors zonage objectif 2) 1 : non bénéficiaire d'aides publiques perçues dans le cadre de l'obj.2 + Leader (0€/hab.) 2 : moyen = 1 à 250 €/hab. / 3 : fort => 250€/hab.	(Var. ZAUER)	Les variables descriptives de la position des communes dans le ZAUER 2002 (cf. domaine performance)
Potfis_2003	1 : potentiel fiscal 2003 des quatre taxes communal faible, inf. au 1 ^{er} quartile 2 : moyen, entre 1 ^{er} et 3 ^{ème} quartile 3 : fort, sup. au 3 ^{ème} quartile		
Domaine 4 : biens de nature et environnement (enjeux de biodiversité)			
Txzn_zptot	% de la superficie communale concernée par une Znieff (1 et 2) et/ou une zone de protection spéciale (ZPS)	Nbznief 1	nombre de znieff de type 1 sur la commune
nbdispositif	somme pondérée des dispositifs dans laquelle la commune est intégrée	Txznief1	% de la superficie de la commune concernée par la ou les Znieff de type 1
		Nbznief 2	nombre de znieff de type 2 sur la commune
		Txznief2	% de la superficie de la commune concernée par la ou les Znieff de type 2
		Txzps	% de la superficie de la commune concernée par un ZPS
		pna_zc	Proportion de commune en zone centrale de Parc National
		pna_zp	Proportion de commune en zone périphérique de Parc National
		pnr	Proportion de commune en parc naturel régional
		m	Proportion de commune disposant d'une réserve naturelle
		zps	Proportion de commune disposant d'une zps (oiseaux)
		ramsar	Proportion de commune disposant d'une zone ramsar (m. humide)
		Zc	Proportion de commune en zone vulnérable (zonage 2003)
		Phyto	Proportion de commune en Bassins versants du programme d'action pesticides
		(Var. ZAUER)	Les variables descriptives de la position des communes dans le ZAUER 2002 (cf. domaine performance)

Source : CESAER, 2005

B. Typologies étrangères à l'échelle nationale ou régionale

1. GEVERU, 1991, **Critères de ruralité (pour la Région wallonne)**
2. CAPRU, 2007, **Nouvelle typologie des espaces ruraux pour la Région wallonne**
3. INTER-LADYT et WSL/FNP, 2004, **Typologie communale suisse en fonction du contexte urbain ou rural**
4. Defra, 2005, **Typologie à grande échelle des espaces ruraux et urbains pour Angleterre et Pays de Galles**
5. Defra, 2005, **Typologie des unités administratives rurales et urbaines pour Angleterre et Pays de Galles**
6. Defra, 2009 ; **Actualisation de la typologie des unités administratives rurales et urbaines pour Angleterre et Pays de Galles**
7. BBR *et* BMVBS, 2006, **Structures spatiales de l'Allemagne en lien avec l'accessibilité des espaces centraux et les densités de population**
8. OCS, ERAD, 2003-2004, **Classification écossaise appliquée aux espaces urbains et ruraux**
9. BOGDANOV *et al.* 2008, **Typologies des espaces ruraux en Serbie**
10. BAŃSKI, STOLA, 2002, **Typologie fonctionnelle des espaces ruraux en Pologne**
11. MALINEN *et al.*, 2006, **Typologie des espaces ruraux en Finlande**

B.1. GEVERU, 1991, **Critères de ruralité (pour la Région wallonne)**

[GEVERU, 1991]

Objectif	Délimitation de l'espace rural wallon dans le but d'établir le champ d'application du décret sur le développement rural
Indicateurs	<p>1. Statistiques : occupation des sols (% d'espace non bâti potentiellement rural), pour les communes < 75 % d'espace potentiellement rural : densité de population, morphologie du bâti, emploi, activités économiques, mouvement pendulaire... (29 variables)</p> <p>2. Qualitatifs renseignent sur la volonté communale d'affirmer une identité rurale : l'existence d'une police rurale ; d'un gîte rural ou d'un gîte à la ferme ; d'un parc naturel ; d'une opération qualité-village ; d'une opération de développement rural</p>
Méthode	Non spécifiée
Types identifiés	<p>1. Communes dont la totalité du territoire peut être reprise dans le périmètre de développement rural</p> <p>2. Communes rurales dont la morphologie est fortement influencée par la fonction résidentielle</p> <p>3. L'ensemble de la périphérie, peu marquée par le phénomène résidentiel</p> <p>4. Communes dont les paysages sont frappés davantage par la périurbanisation et pourraient connaître un traitement particulier</p> <p>5. Villages ouvriers plus proches de la ruralité que de l'urbanité</p> <p>6. Villages plus urbains mais dont la périphérie ressemble à celle des villages précédents</p> <p>7. Communes très fortement marquées par le phénomène résidentiel</p>
Maille spatiale	Echelle communale et infracommunale
Application	Intervention : Mise en place d'une opération de développement rural
Intérêt	Décrit finement les caractéristiques structurelles et fonctionnelles des espaces ruraux ;

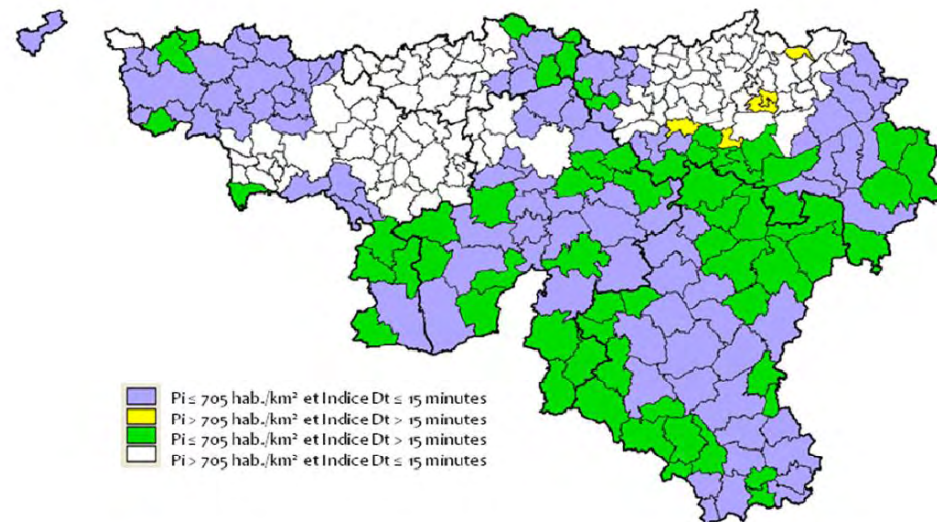
Limites	
----------------	--

Carte non disponible

B.2. CAPRU, 2007, **Nouvelle typologie des espaces ruraux pour la Région wallonne**

[CAPRU, 2007]

Objectif	Proposer des critères de ruralité actualisés
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - l'indice de « périphéralité » (Pi) selon Nadasdi [1971] qui permet de considérer l'influence de l'espace périphérique d'une commune sur celle-ci (intègre la surface communale, la distance entre les communes et la densité de population) -> variable explicative - indice de distance-temps (Dt) qui rend compte de l'accessibilité géographique du pôle local d'emploi et de service et des 4 services supérieurs retenus
Méthode	Seuils combinés de « périphéralité » et de distance-temps
Types identifiés	<p>Quatre classes de ruralité issues de la combinaison des deux indices (addition) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. $Pi \leq 705 \text{ hab./km}^2$ et $Dt \leq 15$ minutes 2. $Pi > 705 \text{ hab./km}^2$ et $Dt > 15$ minutes 3. $Pi \geq 705 \text{ hab./km}^2$ et $Dt > 15$ minutes 4. $Pi > 705 \text{ hab./km}^2$ et $Dt \geq 15$ minutes
Maille spatiale	Commune
Application	Etude : Aide à la prise de décision en matière d'actions de développement rural en Région wallonne ; Critères d'éligibilité des territoires aux actions de développement rural.
Intérêt	Prend en compte les relations entre les territoires (dimension fonctionnelle)
Limites	Ne décrit pas les espaces ruraux en fonction de leurs caractéristiques propres (socio-démographie, économie, paysages ...)

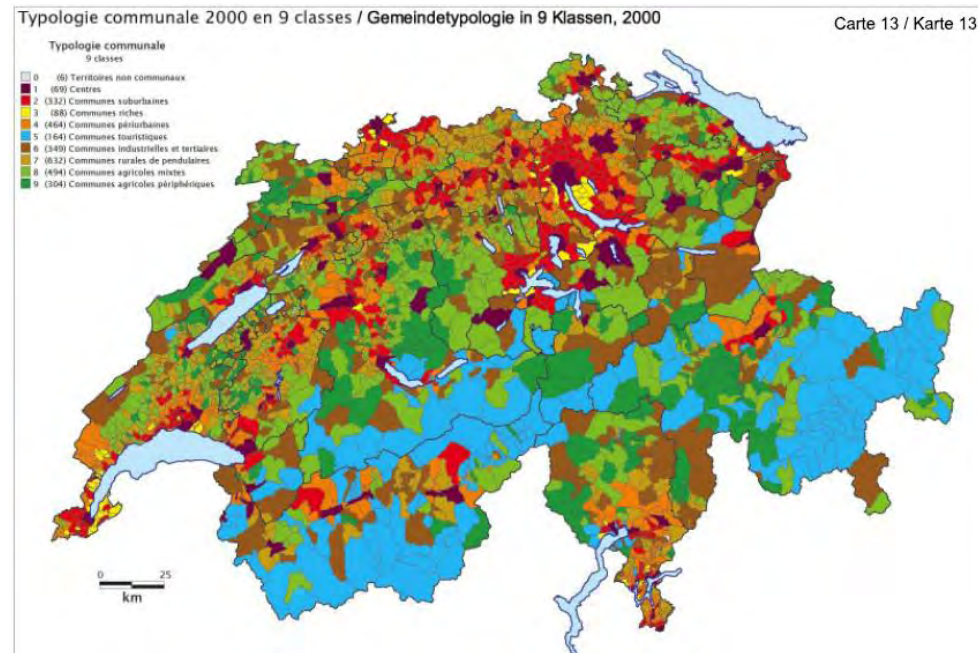


Source données : Etude CAPRU 2007

B.3. INTER-LADYT et WSL/FNP, 2004, Typologie communale suisse en fonction du contexte urbain ou rural

[EPFL, INTER-LADYT et WSL/FNP pour ARE, 2004]

Objectif	Procéder à un état des lieux du développement régional en Suisse ; Examiner la notion de l'espace rural, la fonction des territoires en question et leur évolution depuis 1985.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs et évolution de la population, - Evolution de l'emploi selon les branches, - Migrations alternantes - Occupation des sols et son évolution
Méthode	Analyse statistique
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Centres 2. Communes suburbaines 3. Communes riches 4. Communes périurbaines 5. Communes touristiques 6. Communes industrielles et tertiaires 7. Communes rurales pendulaires 8. Communes agricoles mixtes 9. Communes rurales périphériques
Maille spatiale	Commune (la typologie a aussi été agrégée au niveau régional)
Application	Etude
Intérêt	Rend compte des caractéristiques propres des espaces ruraux (démographie, économie) et des relations ville – campagne ; Prend en compte la dimension dynamique.
Limites	



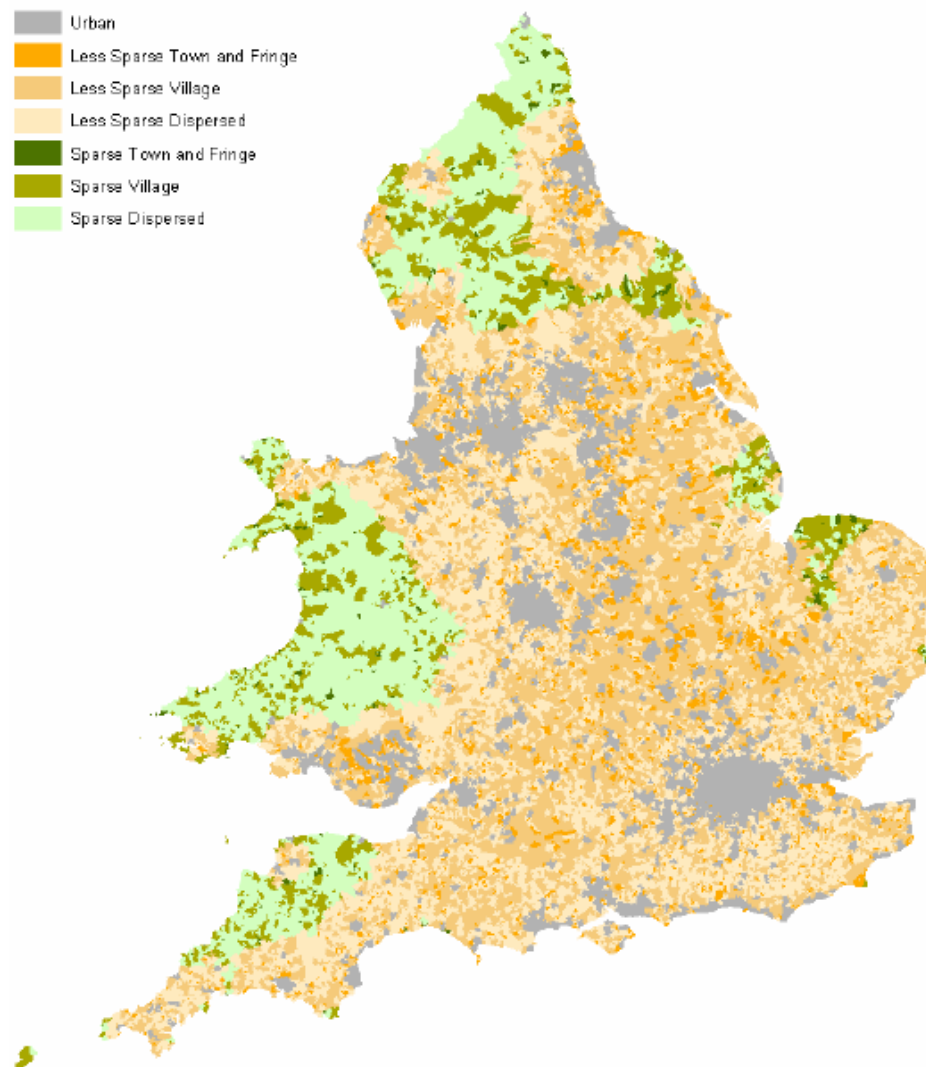
Source : EPFL, INTER-LADYT et WSL/FNP pour ARE, 2004

B.4. Defra, 2005, **Typologie à grande échelle des espaces ruraux et urbains pour Angleterre et Pays de Galles**

[Defra, 2005a ; Defra, 2005b]

Objectif	Définir le niveau de ruralité des unités statistiques de base (census output areas) en Angleterre et au Pays de Galles
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Seuil de population : > 10 000 hab. = urbain, < 10 000 hab. = rural - Forme d'habitat (pour chaque ha les types d'habitat sont identifiés : dispersé / hameau / village / frange urbaine / zone urbaine) - densité d'habitat (les scores sont attribués aux mailles en fonction de nombre d'habitations dans les mailles voisines dans un rayon de 10, 20 et 30 km)
Méthode	Méthode itérative avec seuils
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Zones urbaine 2. Petite agglomération ou frange urbaine en zone d'habitat dispersé 3. Village en zone d'habitat dispersé 4. Hameaux ou habitations isolées en zone d'habitat dispersé 5. Petite agglomération ou frange urbaine en zone d'habitat moins dispersé 6. Village en zone d'habitat moins dispersé 7. Hameaux ou habitations isolées en zone d'habitat moins dispersé
Maille spatiale	<p>Mailles de 1 ha appliquées / agrégées au niveau des plus petites unités spatiales issues du recensement de population (census output areas)</p> <p>La méthode peut être appliquée aux échelons spatiaux supérieurs (Super Output Areas et Census Wards) en réduisant le nombre de classes</p>
Application	Intervention et étude : Politique des services publics et politique régionale à grande échelle ; Restitution des données statistiques
Intérêt	Prend en compte la forme du peuplement ;

Limites	Ne tient pas compte des caractéristiques socio-économiques des territoires.
----------------	---



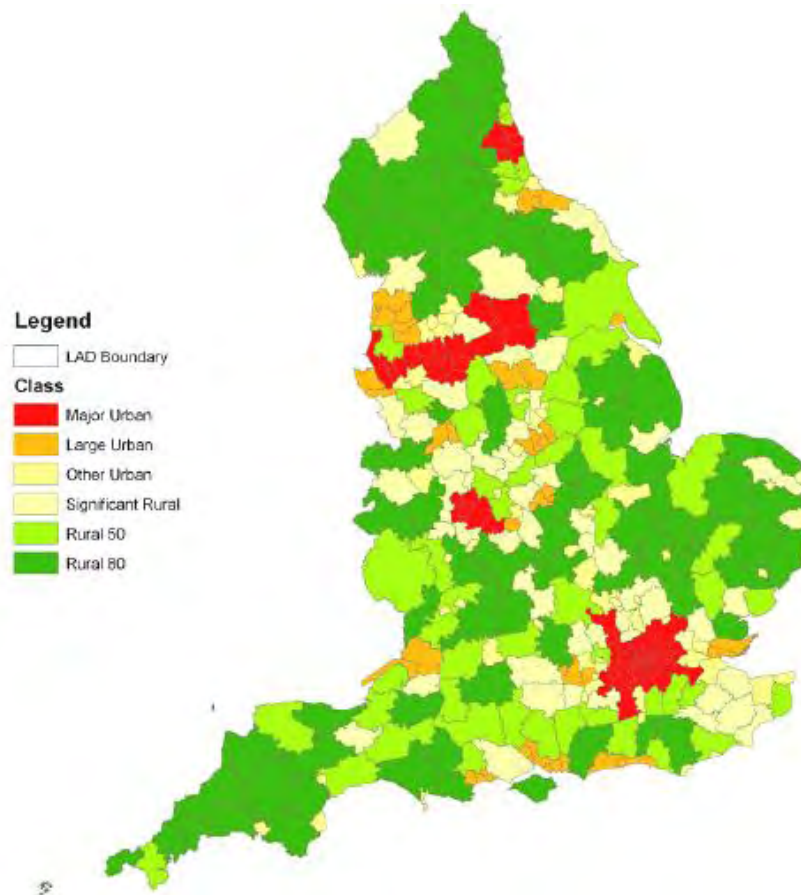
Source : Defra, 2005b

B.5. Defra, 2005, **Typologie des unités administratives rurales et urbaines pour Angleterre et Pays de Galles**

[Defra, 2005c ; Defra, 2005d]

Objectif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier le niveau de ruralité en termes de population rurale et de type d'habitat 2. Identifier les zones classées auparavant parmi les zones urbaines qui possèdent une part importante de population rurale
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs de population - Part de la population rurale dans les LADs (telle que définie par la typologie à grande échelle des espaces ruraux et urbains pour Angleterre et Pays de Galles [Defra, 2005b] <i>supra</i>) - Critère d'équipement pour identifier les bourgs-centres inclus dans l'espace rural bien qu'ayant > 10 000 hab. (certains services supérieurs, % d'adresses à usage commercial, nombre de magasins par hab. ...)
Méthode	Méthode itérative (4 étapes) par seuils et valeurs minimales
Types identifiés	<p>Six classes d'unités administratives LADs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Majoritairement urbain (> 750 000 hab. et 100 000 ou > 50 % de population urbaine) 2. Urbain important (750 000-250 000 hab. et 50 000 ou 50 % de population urbaine) 3. Autres zones urbaines (< 37 000 ou 26 % de population rurale) 4. Significativement rural (> 37 000 ou 26 % de population rurale) 5. Rural-50 (≥ 50 % mais ≤ 80 % de population rurale) 6. Rural-80 – (≥ 80 % de population rurale) <p>Ces 6 classes peuvent être agrégées en 3 classes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. A prédominance urbaine 2. Significativement rural 3. A prédominance rural <p>Les 6 classes peuvent aussi être désagrégées (divisées en 2) selon les</p>

	effectifs de la population rurale ou le type particulier de ruralité pour les classes fortement rurales (les 3 dernières)
Maille spatiale	Local Authority Districts (LADs)
Application	Etude : Support de présentation et d'analyse des données accessibles au niveau des LADs
Intérêt	Prend en compte la forme du peuplement et, indirectement, les relations fonctionnelles entre les territoires.
Limites	



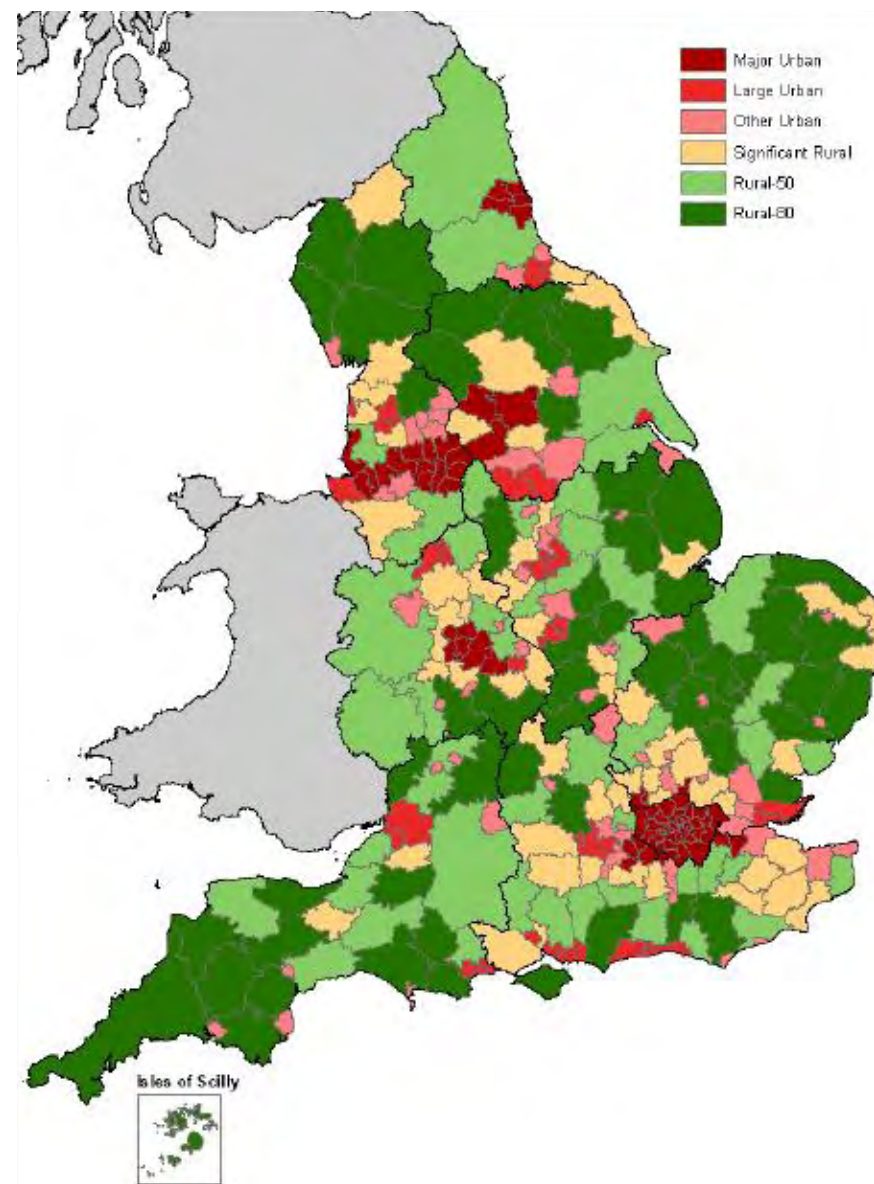
© Crown Copyright. All rights reserved Defra 1000198802005

Source : Defra, 2005c

B.6. Defra, 2009, **Actualisation de la typologie des unités administratives rurales et urbaines pour Angleterre et Pays de Galles**

[Defra, 2009]

Objectif	Mettre à jour la classification des LADs [Defra, 2005d] afin de tenir compte des changements du découpage administratif et de mieux décrire les espaces « significativement ruraux »
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectifs de population (en 2001) 2. Part de la population rurale 3. Les bourgs-centres, inclus dans l'espace rural sont définis comme ayant entre 10 000 et 30 000 hab. et répondant aux critères d'équipement (certains services supérieurs, % d'adresses à usage commercial, nombre de magasins par hab. ...)
Méthode	Méthode itérative (5 étapes) par seuils et valeurs minimales
Types identifiés	<p>Six classes d'unités administratives LADs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Majoritairement urbain (100 000 ou > 50 % de population urbaine, i.e. > 750 000 hab.) 2. Urbain important (50 000 ou 50 % de population urbaine, i.e. 750 000-250 000 hab.) 3. Autres zones urbaines (< 26 % de population rurale, les bourgs-centres inclus ; et n'ayant pas de part ou effectifs important de population vivant dans les pôles urbains majeurs ou important) 4. Significativement rural (≥ 26 % mais < 50 % de population rurale, les bourgs-centres inclus) 5. Rural-50 (≥ 50 % mais ≤ 80 % de population rurale) 6. Rural-80 – (≥ 80 % de population rurale, les bourgs-centres inclus)
Maille spatiale	Local Authority Districts (LADs)
Application	Etude et intervention : Mise en place au niveau national des politiques de développement rural et des politiques de la ville
Intérêt	Cf. fiche B.5
Limites	Cf. fiche B.5



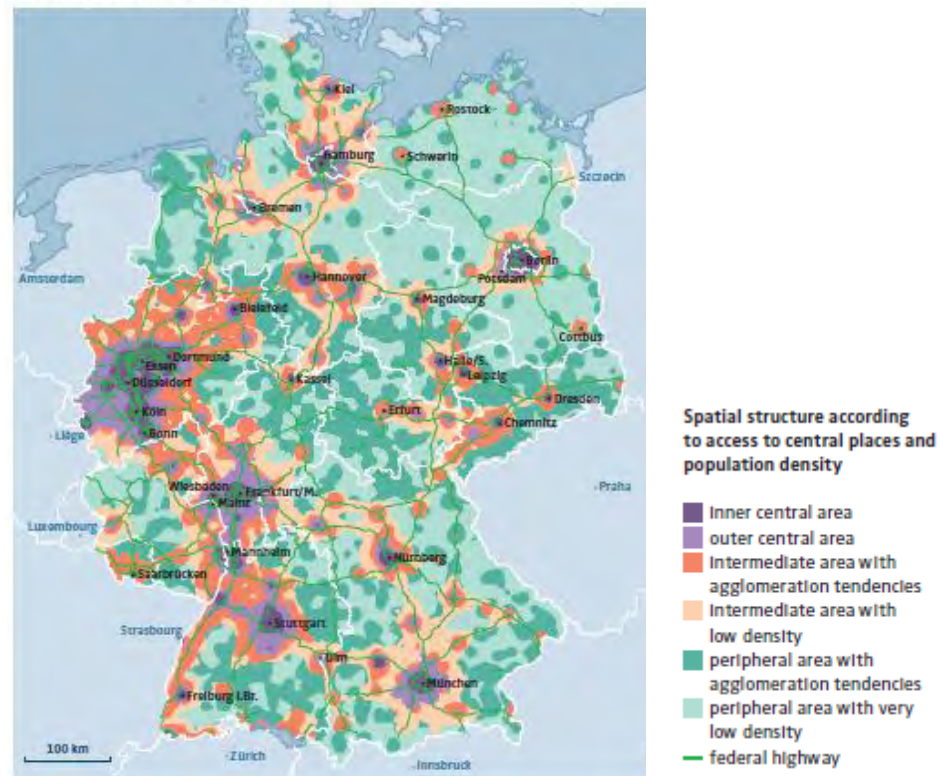
Source : Defra, 2009

B.7. BBR et BMVBS, 2006, **Structures spatiales de l'Allemagne en lien avec l'accessibilité des espaces centraux et les densités de population**

[BBR et BMVBS, 2006]

Objectif	Créer une typologie qui dépasse les limites administratives et qui permet de donner une image plus réaliste des formes de peuplement en Allemagne et dans l'Union européenne.
Indicateurs	- Densités de population pondérées par la distance dans un rayon de 12 km et de 50 km dans la version européenne - Accessibilité routière de l'urbain
Méthode	Superposition de couches thématiques
Types identifiés	Six types régionaux identifiés : 1. Espaces centraux 2. Espaces péricentraux 3. Espaces intermédiaires avec tendance à l'agglomération 4. Espaces intermédiaires avec faibles densités 5. Espaces périphériques avec tendance à l'agglomération 6. Espaces périphériques avec très faibles densités
Maille spatiale	Approche orientée SIG – construction d'objets spatiaux non administratifs
Application	Etude
Intérêt	Tente de s'affranchir des découpages administratifs ; une version réalisée pour l'Union européenne existe ; prend en compte la dimension fonctionnelle.
Limites	Ne permet pas de révéler la diversité des espaces ruraux.

SPATIAL STRUCTURE OF GERMANY



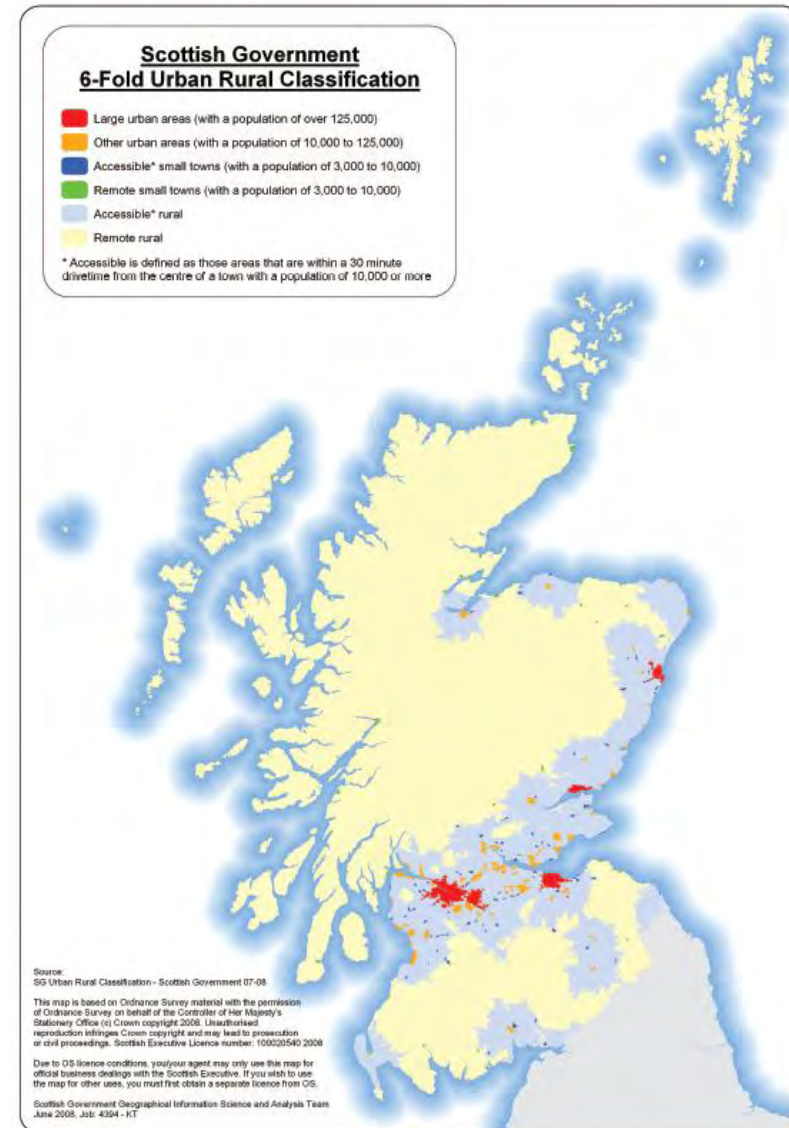
Source : BBR et BMVBS, 2006

B.8. OCS et REAS, 2007-2008, **Classification urbaine-rurale écossaise**

[OCS et REAS, 2008]

Objectif	Produire une typologie des espaces ruraux qui permettrait de prendre en compte les besoins spécifiques de ces territoires dans la conception des politiques de développement régional et des dispositifs de l'action publique
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs de population - Accessibilité des pôles urbains
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Grands centres urbains (>125 000 hab.) 2. Autres espaces urbains (10 000 – 125 000 hab.) 3. Petites villes accessibles (3 000 – 10 000 hab. et temps d'accès à un pôle de $\geq 10\ 000$ inférieur à 30 minutes en voiture) 4. Petites villes isolées (3 000 – 10 000 hab. et temps d'accès à un pôle de $\geq 10\ 000$ supérieur à 30 minutes en voiture) 5. Rural accessible (< 3 000 hab. et temps d'accès à un pôle de $\geq 10\ 000$ inférieur à 30 minutes en voiture) 6. Rural isolé (< 3 000 hab. et temps d'accès à un pôle de $\geq 10\ 000$ supérieur à 30 minutes en voiture)
Maille spatiale	Unité censitaire de base (Census Output Area)
Application	Etude : Support à la conception des politiques de développement rural
Intérêt	Prend en compte les relations entre les territoires urbains et ruraux ; Présente le degré de ruralité et de l'isolement des territoires ; Une classification en 8 classes peut être construite à partir de la présente, permettant d'identifier des espaces très isolés (petites villes et rural à plus de 60 min. en voiture d'un pôle rural de > 10 000 hab.) ; L'échelle spatiale fine.
Limites	La distinction entre les espaces ruraux et urbains se fait uniquement en termes d'effectifs de population ; Les caractéristiques socio-démographiques et économiques de ces espaces ne sont pas prises

en compte ; Les aspects dynamiques non plus.



Source : OCS, REAS, 2008

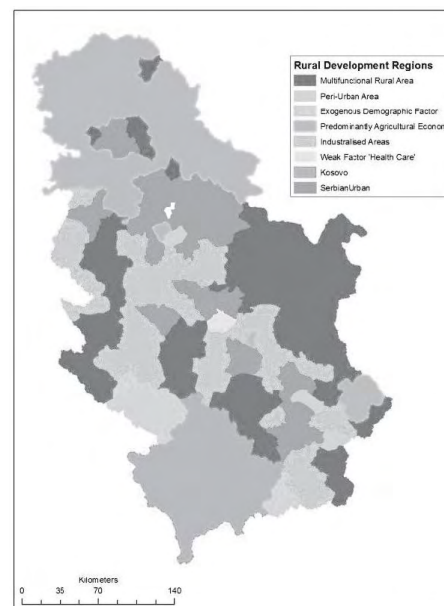
B.9. BOGDANOV *et al.*, 2008, **Typologies des espaces ruraux en Serbie**

[BOGDANOV *et al.*, 2008]

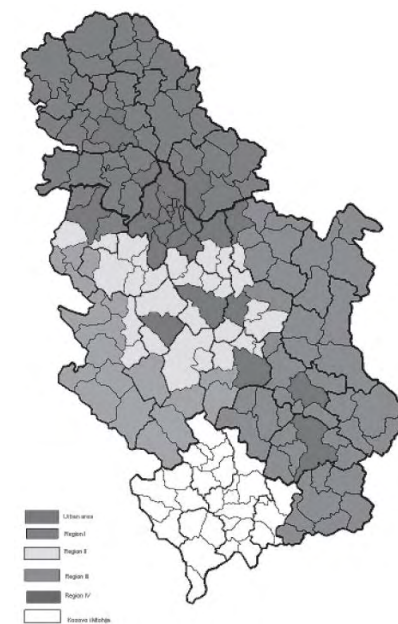
Objectif	Identifier les espaces ruraux en Serbie et les qualifier dans une optique régionaliste
Indicateurs	49 indicateurs ont été explorés (<i>cf.</i> fig. 3) parmi lesquels 41 variables indépendantes ont été retenues. Les thématiques abordées au travers de ces indicateurs sont les suivantes : structure démographique, caractéristiques géographiques, structure de l'économie, structure de l'emploi, capital humain, tourisme et infrastructures
Méthode	Analyses statistiques multivariée (analyse de corrélation, analyse factorielle (ACP méthode VARIMAX) et classification ascendante hiérarchique) Une première typologie permet d'identifier 6 types, ces catégories sont ensuite reclassifiées sous contraintes de continuité spatiale ce qui permet d'identifier 4 région homogènes
Types identifiés	<p>Typologie :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Espaces ruraux multifonctionnels 2. Espaces périurbains 3. Facteurs démographiques exogènes 4. Economie agricole prédominante 5. Espaces industrialisés 6. Espaces défavorisés au regard des services de santé (zones urbaines et Kosovo sont exclus de l'analyse) <p>Régionalisation :</p> <p>Région I : agriculture productive et économie intégrée</p> <p>Région II : petites économies urbaines avec une forte part d'emplois dans l'agriculture intensive</p> <p>Région III : économies orientées vers les ressources naturelles, espaces majoritairement montagnards</p>

	Région IV : forte capacité touristique et agriculture peu développée
Maille spatiale	Equivalent commune
Application	Etude : appui aux politiques de développement rural
Intérêt	Reflète bien les caractéristiques structurelles des espaces ruraux ; Reflète les freins et les moteurs du développement.
Limites	

Types des espaces ruraux identifiés



Régionalisation des espaces ruraux serbes



Source : BOGDANOV *et al.*, 2008

Fig. 3. Indicateurs mobilisés pour la typologie des espaces ruraux en Serbie, [Bogdanov et al., 2008]

	<i>Demographic structures indicators</i>		<i>Infrastructure</i>
1	Population density (inhabitants per km ² , 2002)	1	Number of telephones/1000 persons
2	Population change (in % 1991-2002)	2	Number of persons per doctor
3	Importance of young people (<15)	3	Road length/km ²
4	Importance of aged people (>65)	4	High roads/km ²
5	In or out migration rate		<i>Tourism capacities</i>
6	Demographic Viability (20-39/60+)	1	Number of hotel beds/1000 persons
7	EDR (employees/total)		<i>Agriculture</i>
	<i>Gender</i>	1	% of agricultural land
1	Gender ratio (25-44) F/M	2	Labour productivity (Serbia 100%)
	<i>Geographical characteristics</i>	3	Land productivity (Serbia 100%)
1	% of area under forestry	4	Average size of farm holdings
2	Topography	5	owned land
	<i>Structure of the economy indicators</i>	6	used land (own + rented)
1	% primary sector in NI*	7	% farms without income from agriculture
2	% secondary sector in NI	8	% part time farms
3	% tertiary sector in NI		<i>Farm distribution per size</i>
4	NI Serbia =100%	9	less than 1 ha
5	NI/Total number of employees	10	1 - 3 ha
6	% households with social payments	11	3-10 ha
7	% persons with social payments	12	over 10 ha
	<i>Structure of employment indicators</i>		<i>Age structure of active farmers</i>
1	% employees in primary sector	13	% of active farmers >65
2	% employees in secondary sector		<i>Average yields</i>
3	% employees in tertiary sector	14	wheat
4	% employees in public sector	15	maize
5	% self employees	16	potato
6	unemployment rate		
	<i>Human capital indicators</i>		
1	% without formal education		
2	% with primary school		
3	% secondary school		
4	% Faculty or college		

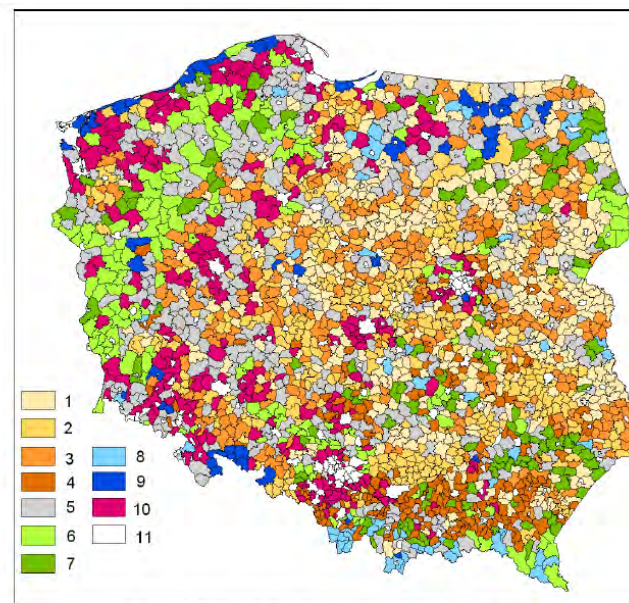
*NI – national income

B.10. BAŃSKI, STOLA, 2002, **Typologie fonctionnelle des espaces ruraux en Pologne**

[BAŃSKI, STOLA, 2002]

Objectif	Qualifier les espaces ruraux selon leurs fonctions
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Part des terres agricoles - Part des terres agricoles nationalisées - Emplois agricoles / 100 ha des terres agricoles - Viabilité commerciale de l'agriculture (% de production globale commercialisée) - Forêts (% de sols couverts) - Niveau d'utilisation touristique / de loisirs (capacité d'hébergement par km²) - Part d'emplois non-agricoles - Part des actifs travaillant dans l'industrie et construction - Nombre de migrants pendulaires par 1 000 hab.
Méthode	Normalisation de valeurs pour les différentes variables et attribution des scores
Types identifiés	<p>Dix types fonctionnels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Agriculture non commerciale 2. Agriculture intensive et commerciale 3. Agriculture mixte avec une part des types 1 et 2 4. Agriculture avec une part des fonctions non agricoles 5. Fonctions mixtes 6. Foresterie avec une part des fonctions non agricoles 7. Foresterie avec agriculture 8. Tourisme et loisirs avec une part de foresterie et agriculture 9. Tourisme et loisirs avec une part des fonctions non agricoles 10. Fonctions non agricoles –résidentielles, services et autres

Maille spatiale	Gmina (équivalent commune)
Application	Etude : étude universitaire
Intérêt	Une démarche diachronique permet de rendre compte de la dimension dynamique (une typologie donnant lieu à l'identification de 16 types à été réalisée pour 1988, les méthodes similaires ont été mobilisées permettant les comparaisons entre les deux études).
Limites	Identifie les fonctions des territoires uniquement en fonction des stocks et ignore les flux.



Rys. 31. Klasyfikacja funkcjonalna obszarów wiejskich, 2000

1 – rolnictwo mało intensywne i mało towarowe, 2 – rolnictwo intensywne i towarowe 3 – rolnictwo mieszane z udziałem 1 i 2, 4 – rolnictwo i funkcje pozarolnicze, 5 – funkcje mieszane, 6 – leśnictwo z udziałem funkcji pozarolniczych, 7 – leśnictwo z udziałem rolnictwa, 8 – turystyka i wypoczynek z udziałem leśnictwa i rolnictwa, 9 – turystyka i wypoczynek z udziałem funkcji pozarolniczych, 10 – funkcje pozarolnicze – usługowe, mieszkaniowe i inne

Functions of rural areas, 2000

1 – non-commercial agriculture, 2 – intensive and commercial agriculture 3 – mixed agriculture with share of 1 and 2 type, 4 – agriculture with share of non-agricultural functions, 5 – mixed functions, 6 – forestry with share of non-agricultural functions, 7 – forestry with agriculture, 8 – tourist and recreation with share of forestry and agriculture, 9 – tourism and recreation with a share of non-agricultural functions, 10 – non-agricultural functions housing, services and other

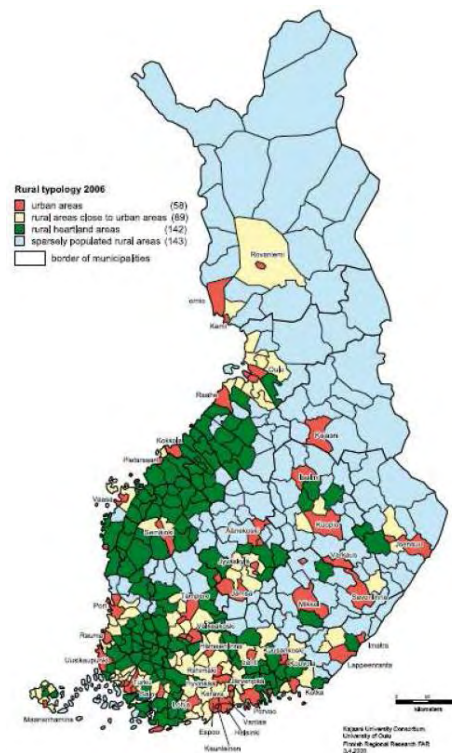
Source : BAŃSKI, STOLA, 2002

B.11. MALINEN *et al.*, 2006, **Typologie des espaces ruraux en Finlande**

[MALINEN *et al.*, 2006 ; BREMAN *et al.*, 2010]

Objectif	Produire une typologie des espaces ruraux dans une optique d'aide à la décision pour le développement des politiques de développement rural
Indicateurs	<p>Part de population rurale, migration alternantes</p> <p>Dix variables utilisées dans l'analyse factorielle :</p> <p>Structure régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Densité de population rurale / densité de population globale - Densité de population rurale pondérée par la distance moyenne à vol d'oiseau à une agglomération de plus de 500 hab. - Longueur des routes publique par rapport à la population rurale <p>Structure de l'économie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emplois forestiers et miniers - Diversité de moyens de subsistance <p>Economie de ferme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revenu imposable moyen par ferme - Orientation de production agricole <p>Problèmes liés au développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solde migratoire - Part des jeunes actifs dans la population rurale - Ratio de dépendance économique : chômeurs et inactifs / actifs occupés
Méthode	<p>Méthode en trois étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des espaces urbains 2. Identification des zones périurbaines par l'analyse des migrations pendulaires 3. Classification des communes rurales à l'aide d'une analyse factorielle
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Espaces urbains 2. Espaces ruraux à proximité des espaces urbains

	<ol style="list-style-type: none"> 3. Espaces ruraux centraux (rural heartland areas) 4. Zones avec faible densité de population
Maille spatiale	Equivalent commune
Application	Etude : appui à la conception des politiques de développement rural
Intérêt	Permet de rendre compte du niveau d'intégration des territoires ; prend en compte les dimensions structurelles et fonctionnelles, ainsi que les aspects dynamiques.
Limites	La richesse des indicateurs employés aurait pu permettre la qualification plus fine des espaces ruraux.



Source : KAHILA, 2008

C. Typologies à l'échelle internationale

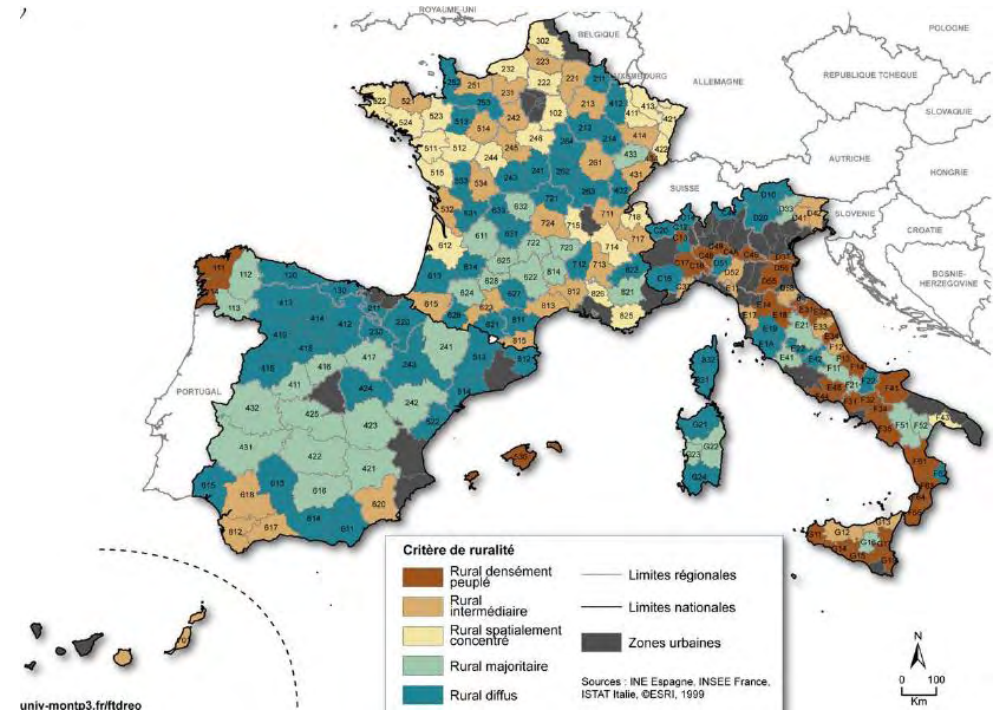
1. CHEVALIER *et al.*, 2009, **Typologie de la ruralité dans une dimension comparatiste à l'échelle de l'Europe du Sud**
2. IAMO, 2004, **Typologie des espaces ruraux en Europe centrale et orientale (nouveaux pays membres de l'UE)**
3. JONARD *et al.*, 2007, **Typologie des espaces ruraux pour La Belgique, la France et la Pologne**
4. Projet RUFUS (Rural Future Networks), 2010, **Diversité des espaces ruraux européens**

C.1. CHEVALIER *et al.*, 2009, **Typologie de la ruralité dans une dimension comparatiste à l'échelle de l'Europe du Sud**

[CHEVALIER *et al.*, 2009]

Objectif	Cerner les représentations, les pratiques et les choix en termes de gestion en vue de leur comparaison en Europe du Sud (France, Italie, Espagne); Rendre compte des transformations des espaces ruraux.
Indicateurs	<p>- La part de population rurale, calculée selon la formulation : <i>population des communes (France) ou municipalités (Espagne, Italie) rurales * 100 / population totale de l'entité NUTS 3</i></p> <p>- Indicateur qui traduit la ruralité au niveau NUTS 3 en utilisant le rapport : <i>nombre de cantons ruraux / nombre total de cantons du département pour la France ; et nombre de municipalités rurales / nombre total de municipalités de l'entité NUTS 3 pour l'Espagne et l'Italie</i></p> <p>- La densité démographique rurale pour représenter le peuplement : <i>rapport entre la population des communes (France) ou municipalités (Espagne, Italie) rurales sur la somme des superficies de ces communes ou municipalités rurales, exprimée en hab./km²</i></p> <p>- L'emprise spatiale de la ruralité : <i>total des superficies des cantons ruraux (ou municipalités rurales) * 100 / superficie NUTS 3</i></p>
Méthode	Analyse statistique multivariée (Classification mixte (hybrid clustering) combinant la classification ascendante hiérarchique et la classification autour des centres mobiles)
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rural densément peuplé 2. Rural intermédiaire 3. Rural spatialement concentré 4. Rural majoritaire 5. Rural diffus
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude universitaire
Intérêt	Approche dynamique qui permet d'articuler les dimensions spatiales et temporelles des recompositions des espaces ruraux ;

	Permet la comparaison des espaces ruraux entre les pays différents ;
Limites	Focalisée sur les caractéristiques de la répartition de la population rurale, cette typologie ignore les aspects fonctionnels des espaces ruraux et les caractéristiques socio-économiques et paysagères propres à ces espaces.

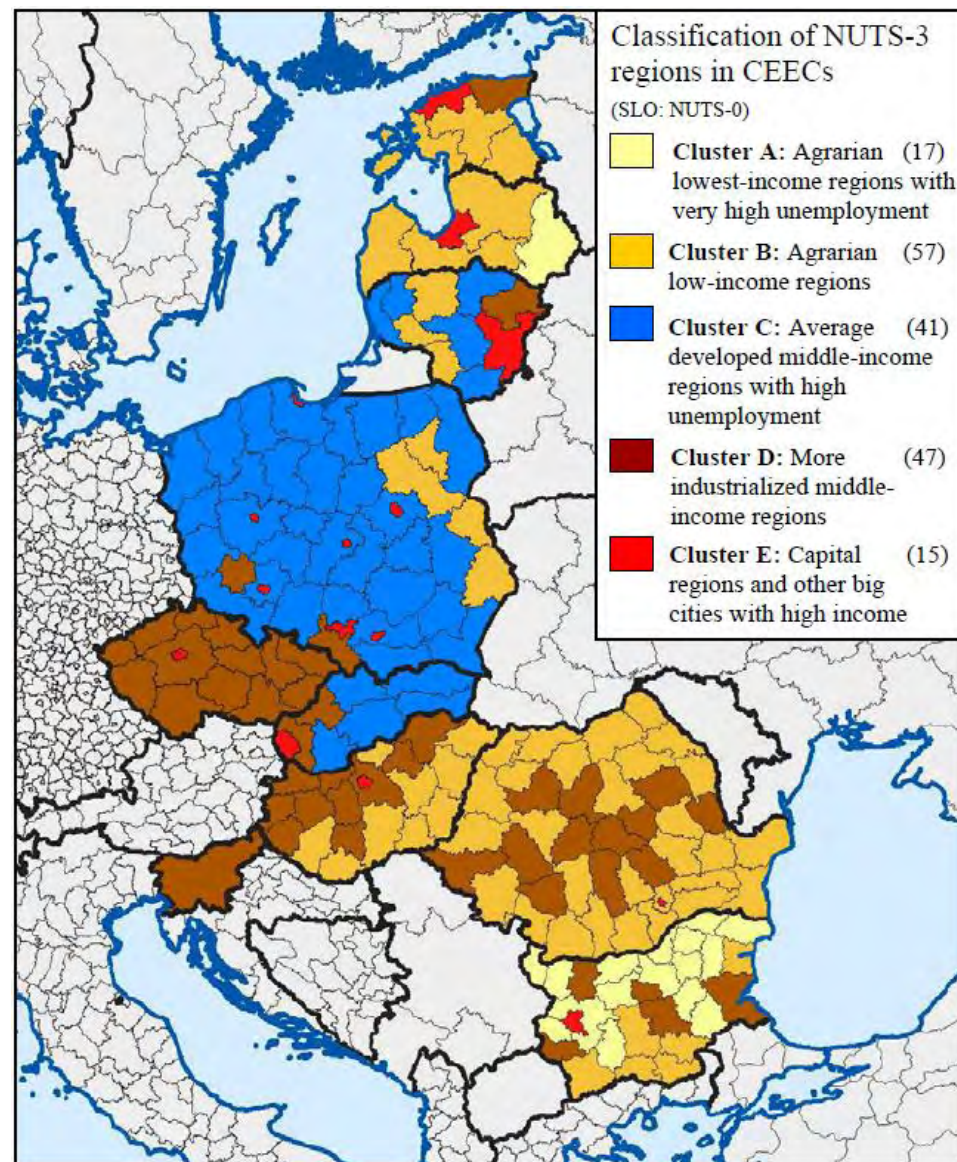


Source : CHEVALIER *et al.*, 2009

C.2. IAMO, 2004, **Typologie des espaces ruraux en Europe centrale et orientale (nouveaux pays membres de l'UE)**

[BAUM *et al.*, 2004]

Objectif	Qualifier les espaces ruraux en fonction de plusieurs caractéristiques
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Densité de population - Taux de mortalité et taux de natalité comme indicateurs de la structure par âge de la population - Part de la valeur ajoutée agricole et industrielle dans la valeur ajoutée totale - PIB par habitant - Taux de chômage
Méthode	Analyse statistique multivariées (CAH : méthode de Ward)
Types identifiés	<p>Cinq types :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Régions agricoles avec les plus bas revenus et très fort taux de chômage 2. Régions agricoles avec bas revenus 3. Régions moyennement développées avec des revenus moyens et fort taux de chômage 4. Régions industrialisés avec des revenus moyens 5. Régions capitales et autres grandes villes avec des revenus élevés
Maille spatiale	NUTS 3 (Slovénie considérée à l'échelon national, car les données indisponibles au niveau des NUTS 3)
Application	Etude : aide à la décision pour la conception de politiques de développement régional
Intérêt	Rend compte des structures démographiques et socio-économiques en place.
Limites	Certaines dimensions importantes n'ont pas été intégrées (caractéristiques de l'emploi, des exploitations agricoles, environnement) faute de données disponibles au niveau NUTS 3.



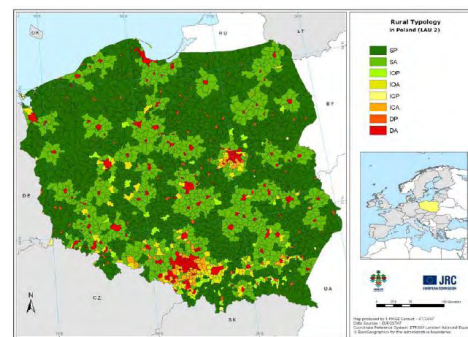
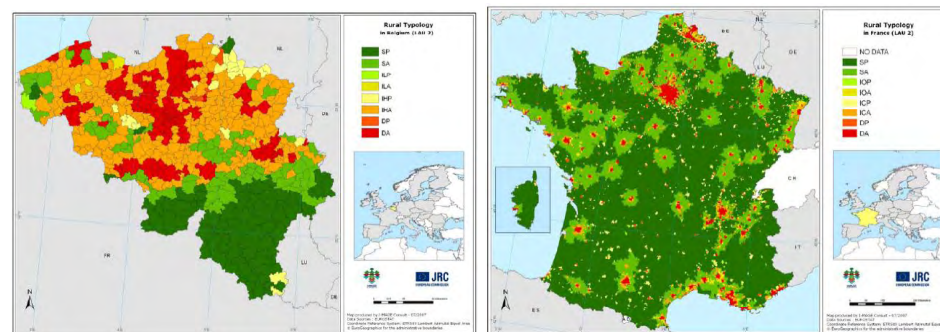
Source : BAUM *et al.*, 2004

C.3. JONARD *et al.*, 2007, **Typologie des espaces ruraux en Belgique, en France et en Pologne**

[JONARD *et al.*, 2007]

Objectif	Améliorer la qualification des espaces ruraux en Europe en introduisant les critères d'accessibilité et d'artificialisation à l'approche de l'OCDE (approche testée sur 3 pays européens)
Indicateurs	Densité de population (seuil de 150 hab. /km ² pour faire la distinction entre le rural et l'urbain) Indice de « périphéralité » Part des sols non artificialisés (forêt, terres agricoles, espaces naturels)
Méthode	Méthode par seuils combinés
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peuplement dispersé – espaces périphériques SP (densité de population < 150 hab./km² et temps d'accès à un pôle urbain > 50 000 ≥ 30 minutes) 2. Peuplement dispersé – espaces accessibles SA (densité de population < 150 hab./km² et temps d'accès à un pôle urbain > 50 000 < 30 minutes) 3. Espaces intermédiaires – ouverts – périphériques IOP (IIP) (densité de population 150 - 500 hab./km², part de sols non artificialisés ≥ 90% et temps d'accès à un pôle urbain > 50 000 ≥ 30 minutes) 4. Espaces intermédiaires – ouverts – accessibles IOA (ILA) (densité de population 150 - 500 hab./km², part de sols non artificialisés ≥ 90% et temps d'accès à un pôle urbain > 50 000 < 30 minutes) 5. Espaces intermédiaires – fermés – périphériques ICP (IHP) (densité de population 150 - 500 hab./km², part de sols non artificialisés < 90% et temps d'accès à un pôle urbain > 50 000 ≥ 30 minutes) 6. Espaces intermédiaires – fermés – accessibles ICA (IHA) (densité de population 150 - 500 hab./km², part de sols non artificialisés < 90% et temps d'accès à un pôle urbain > 50 000 < 30 minutes)

	<ol style="list-style-type: none"> 7. Espaces densément peuplés – périphériques DP (densité de population >500 hab./km² et temps d'accès à un pôle urbain > 50 000 ≥ 30 minutes) 8. Espaces densément peuplés – accessibles DA (densité de population >500 hab./km² et temps d'accès à un pôle urbain > 50 000 < 30 minutes)
Maille spatiale	LAU 2 (une version pour les NUTS 3 a également été réalisée)
Application	Etude
Intérêt	Prend en compte les paysages (espace fermés / ouverts – niveau d'artificialisation) comme indicateur de la ruralité ; Décrit les relations entre les territoires urbains et ruraux.
Limites	Les caractéristiques socio-économiques ne sont pas prises en compte



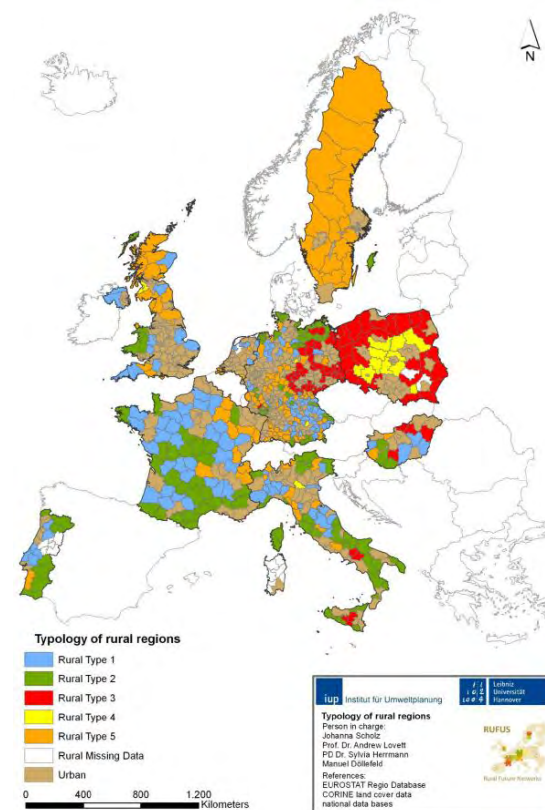
Source : JONARD *et al.*, 2007

C.4. Projet RUFUS (Rural Future Networks), 2010, **Diversité des espaces ruraux européens (étude pilote pour : Pays-Bas, Royaume Uni, Suède, France, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal et Allemagne)**

[SCHOLZ *et* HERRMANN, 2010]

Objectif	Construire une typologie des espaces ruraux montrant la diversité de ces territoires à l'échelle européenne afin de mieux cibler les politiques de développement rural
Indicateurs	Indicateurs décrivant un état des lieux : <ul style="list-style-type: none"> - Taux de chômage, PIB/hab. (en PPA), part d'emplois agricoles, valeur ajoutée brute de l'industrie, valeur ajoutée brute par employé dans le secteur des services, capacité d'hébergement hôtelière / 1 000 hab., capacité d'hébergement des campings / 1000 hab. Indicateurs décrivant le potentiel des territoires : <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la population 1995-2005, part de la surface régionale concernée par les dispositifs NATURA 2000 Indicateurs supplémentaires utilisés pour la description des classes : <ul style="list-style-type: none"> - LEADER+ (part de la surface concernée organisée en GAL), éducation (diplômés du système scolaire ayant droit d'entrée dans le supérieur)
Méthode	Analyse statistique multivariée (analyse factorielle et classification ascendante hiérarchique)
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Type 1 : réussite socio-économique, pertinence économique des secteurs est conforme à la moyenne des régions à faible densité, importance du secteur touristique, capital naturel marginal 2. Type 2 : économie à moyen succès, fort capital naturel et touristique, grande importance de l'agriculture et des services 3. Retard socio-économique, tourisme marginal, capital naturel élevé, économie mixte conforme à la moyenne générale 4. Taux de chômage élevé, faible PIB/hab., légère immigration, faible importance du tourisme, potentiel naturel marginal, orienté vers l'industrie 5. Taux de chômage bas, PIB/hab. le plus élevé, légère

	immigration, importance moyenne du tourisme, potentiel naturel légèrement en dessous de la moyenne générale, orienté vers l'industrie
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude : appui à la conception des politiques de développement rural en lien avec d'autres politiques européennes
Intérêt	Prend en compte de nombreuses caractéristiques propres aux espaces ruraux. Rend compte de la multifonctionnalité des espaces ruraux. Donne une idée des conditions de développement des espaces ruraux. Utilisation des données publiques disponibles à l'échelle européenne.
Limites	



Source : SCHOLZ *et* HERRMANN, 2010

D. Typologies à l'échelle européenne

1. OCDE, 1994, **Indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale**
2. DIJKSTRA et RUIZ, 2010, **Typologie régionale de l'OCDE affinée**
3. ORATE-ESPON 1.1.2, 2000-2006, **Typologie urbain-rural de l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen**
4. ESPON Atlas, 2006, **Espaces ruraux et leur diversification régionale**
5. ORATE-ESPON 1.1.1, 2004, **Les espaces dont la distance-temps à un pôle urbain n'excède pas 45 minutes**
6. Typologies des espaces ruraux réalisées dans le cadre du programme ESPON EDORA (European Development Opportunities in Rural Areas),
 - a. EDORA, 2009, **Typologie des espaces ruraux selon leurs conditions de développement**
 - b. EDORA, 2010, **Ruralité/accessibilité**
 - c. EDORA, 2010, **Structures économiques**
 - d. EDORA, 2010, **Croissance/décroissance (performances)**
7. Eurostat, 2010, **Typologie urbain-rural révisée**
8. Typologies des espaces ruraux réalisées dans le cadre du projet SERA (Study on Employment in Rural Areas)
 - a. SERA, 2006, **Typologie des dynamiques de population**
 - b. SERA, 2006, **Typologie de l'emploi**
 - c. SERA, 2006, **Typologie de l'emploi et de la démographie**
9. DG Regio, 2007, **Typologie urbain-rural de la Direction générale de la politique régionale**
10. PLUREL Project, 2008, **RUR-Type**
11. SPESP project, 1999, **Une typologie des espaces ruraux en Europe**

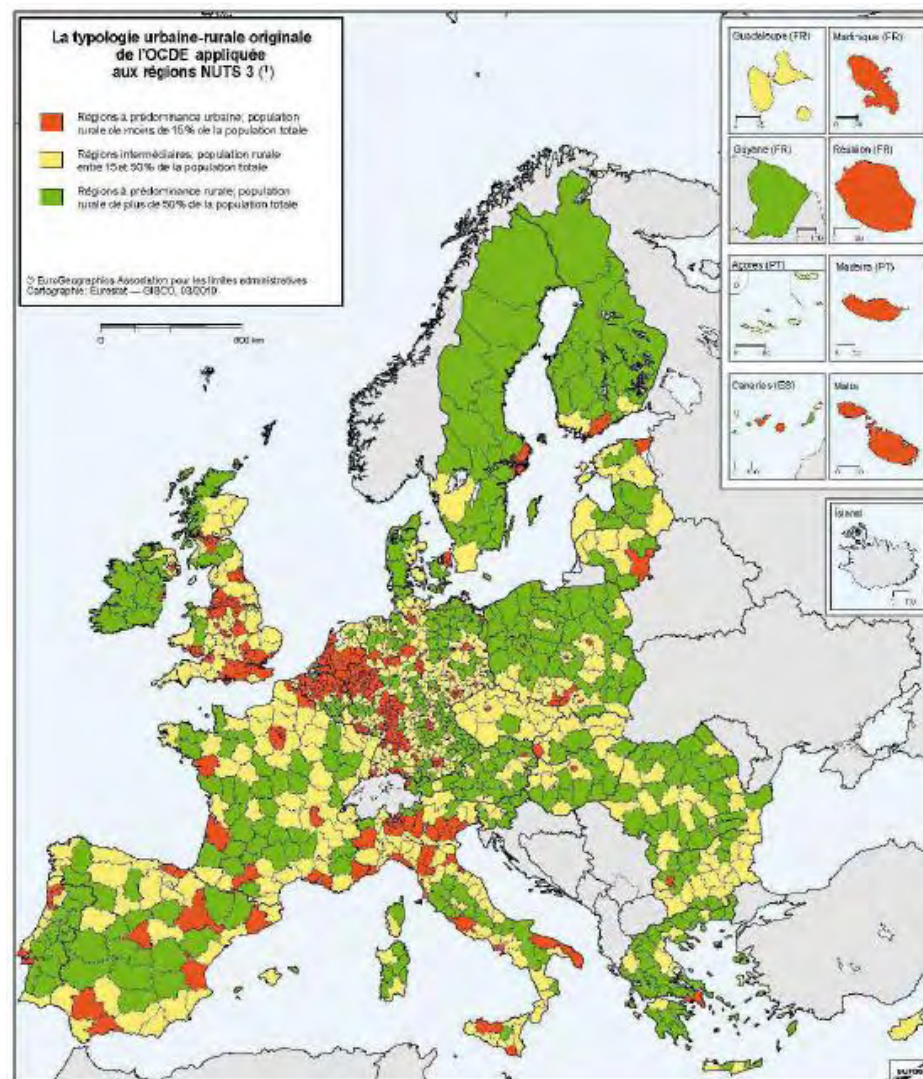
D.1. OCDE, 1994, Indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale

[OCDE, 1994 ; Eurostat, 2010]

Objectif	Distinguer l'urbain du rural
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Densité de population des unités administratives locales, - Pourcentage de la population vivant dans les unités locales rurales, - Taille des centres urbains de la région.
Méthode	<p>Méthode itérative avec seuils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des unités administratives locales rurales (densité de population < 150 hab./km²) ; - Calcul au niveau des NUTS 3 du pourcentage de population vivant dans une unité administrative locale rurale (urbain < 15% < intermédiaire < 50% < rural) ; - Prise en compte de la taille des centres urbains régionaux pour ajuster la typologie : une région essentiellement rurale devient intermédiaire si elle compte un centre urbain de plus de 200 000 hab. Une région intermédiaire devient essentiellement urbaine si elle compte un centre urbain de plus de 500 000 hab.
Types identifiés	<p>Territoires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Essentiellement ruraux : plus de 50 % de la population vit dans des communautés rurales 2. Intermédiaires : 15 à 50 % de la population vit dans des communautés rurales 3. Essentiellement urbains : moins de 15 % de la population vit dans des communautés rurales
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude : support aux études de l'OCDE
Intérêt	Reflète indirectement les interactions ville-campagne en tenant compte du contexte régional (présence éventuelle de grandes agglomérations) et du caractère graduel du passage de l'urbain au rural
Limites	Forte sensibilité à la variation de la taille des communes (impact

ruralisant de l'indicateur « densité de population »).

La méthode ne tient pas compte de la spécialisation fonctionnelle des espaces.

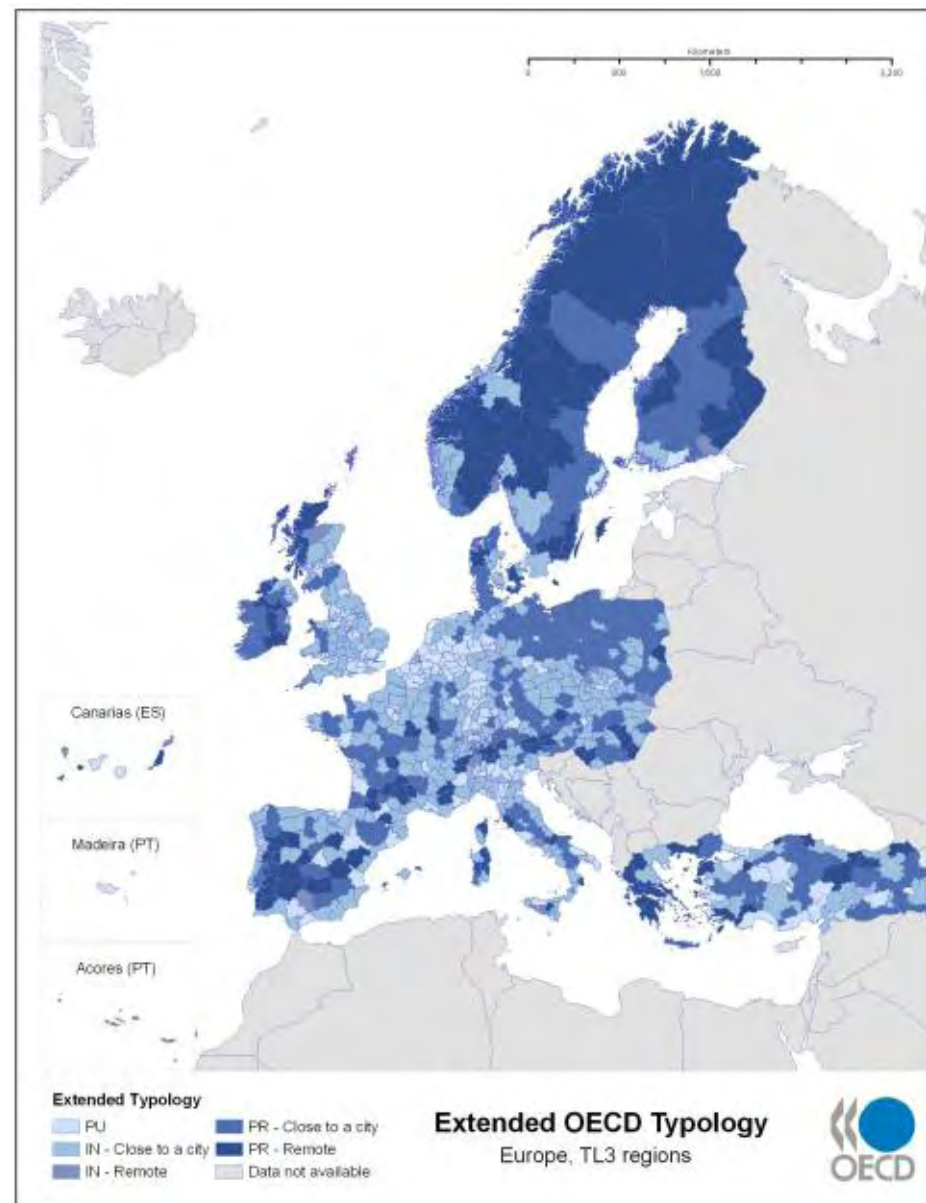


Source : Eurostat, 2010

D.2. DIJKSTRA et RUIZ, 2010, Typologie régionale de l'OCDE affinée

[DIJKSTRA et RUIZ, 2010]

Objectif	Améliorer la typologie des espaces ruraux en prenant en compte les relations entre les territoires
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Densité de population des unités administratives locales, - Pourcentage de la population vivant dans les unités locales rurales, - Taille des centres urbains de la région - Accessibilité des pôles urbains
Méthode	<p>Méthode itérative avec seuils :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Densité de population, part de population rurale et la taille des centres urbains régionaux – la démarche OCDE (cf. fiche D.1. <i>supra</i>) 2. Temps d'accès d'au moins 50 % de la population régionale à un pôle urbain de > 50 000 hab. (accessible < 60 minutes < isolé)
Types identifiés	<p>Espaces :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Essentiellement urbains (PU) 2. Intermédiaires proches des villes (INC) 3. Intermédiaires isolés (INR) 4. Essentiellement ruraux proches des villes (PRC) 5. Essentiellement ruraux isolés (PRR)
Maille spatiale	Régions TL3 (=NUTS 3)
Application	Etude : support aux études de l'OCDE notamment sur les performances économiques des zones isolées
Intérêt	Reflète les interactions ville-campagne. Permet de distinguer le rural isolé et le rural sous influence urbaine. La typologie a également été réalisé pour l'Amérique du Nord.
Limites	Cf. typologie DG Regio fiche D.9. (<i>infra</i>)



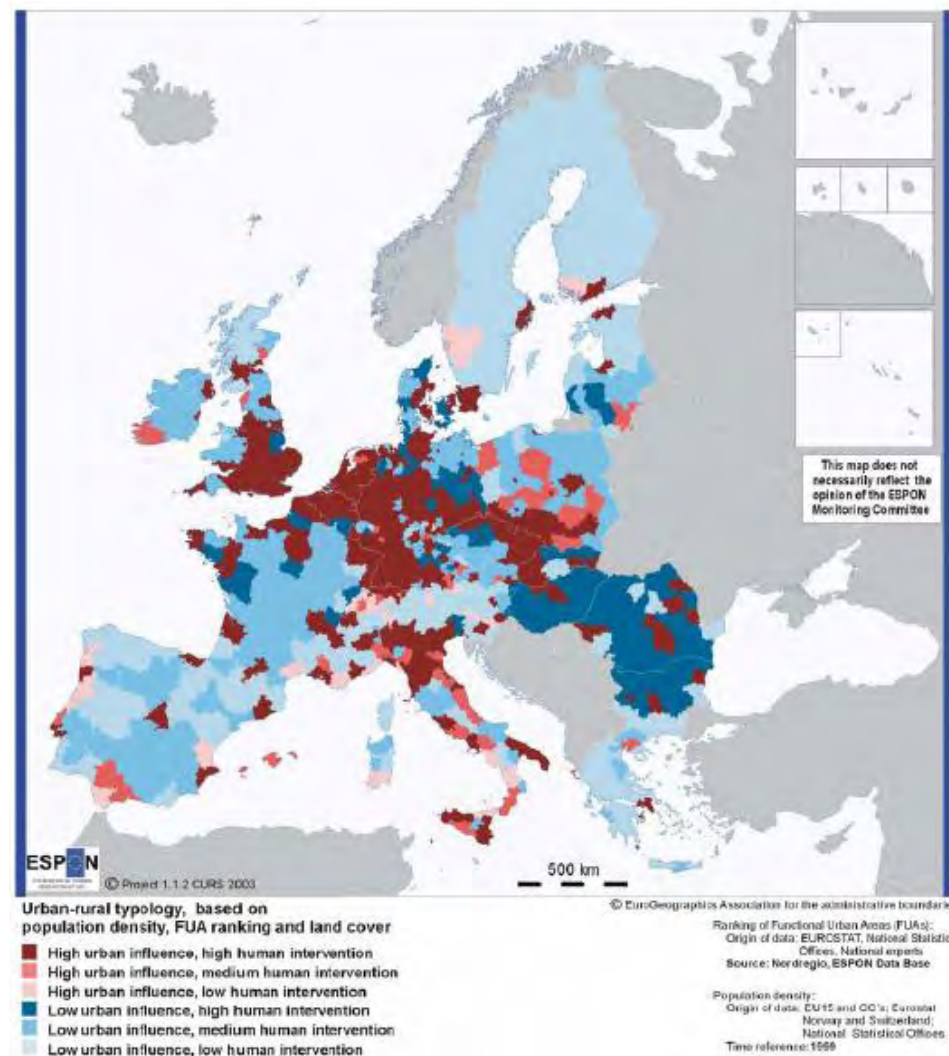
Source : DIJKSTRA et RUIZ, 2010

D.3. ORATE-ESPON 1.1.2, 2000-2006, **Typologie urbain-rural de l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen**

[ORATE-ESPON, 2006a ; ORATE-ESPON, 2006b]

Objectif	Elaborer une typologie urbain-rural qui intègre chaque région dans une perspective générale européenne
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Densité de population, - Statut de la ville principale de la zone NUTS 3 (selon la typologie ORATE projet 1.1.1 Aires urbaines – Polycentrisme) - Occupation des sols (proportions de surfaces artificielles / terres agricoles / terrains résiduels)
Méthode	<p>Analyse statistique multivariée permettant de réduire le nombre de variables ; Analyse des interrelations entre les variables clés ;</p> <p>La typologie finale est comparée avec un ensemble d'indicateurs relatifs au développement socio-économique en Europe.</p>
Types identifiés	<p>Six types régionaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Forte influence urbaine, forte intervention humaine 2. Forte influence urbaine, intervention humaine moyenne 3. Forte influence urbaine, faible intervention humaine 4. Faible influence urbaine, forte intervention humaine 5. Faible influence urbaine, intervention humaine moyenne 6. Faible influence urbaine, faible intervention humaine
Maille spatiale	NUTS 3 (agrégations et désagrégations possibles à d'autres niveaux par exemple NUTS 5 pour la Belgique et l'Autriche)
Application	<p>Etude : Support à la politique régionale européenne pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apport d'informations et d'analyses comparables, - mise en évidence du potentiel de développement régional.
Intérêt	<p>Prend en compte les relations fonctionnelles entre le rural et l'urbain. Tient compte des évolutions dans le temps grâce à l'intégration de séries chronologiques.</p> <p>La typologie peut être appliquée à des niveaux spatiaux différents</p>

	tout en restant comparable. Prend en compte la dimension paysagère à travers l'analyse de l'occupation des sols.
Limites	Les caractéristiques socio-économiques ne sont pas prises en compte



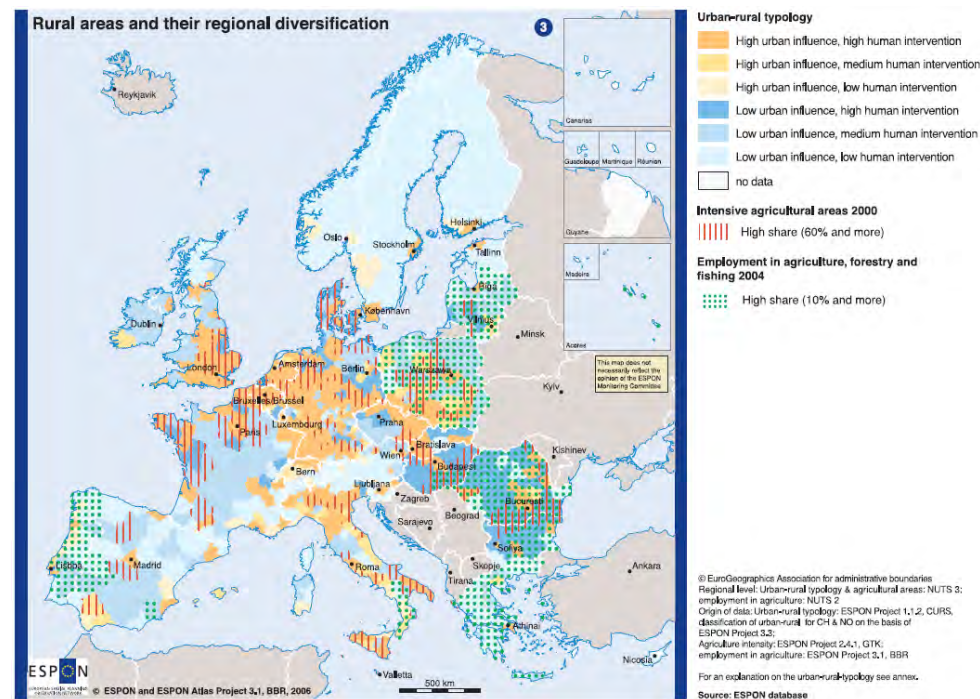
Source : ORATE-ESPON, 2006a

D.4. ORATE-ESPON Atlas, 2006, **Les espaces ruraux et leur diversification régionale**

[ORATE-ESPON, 2006c]

Objectif	Elaborer une typologie des espaces ruraux à l'échelle européenne qui transcrirait la diversification régionale de ces territoires
Indicateurs	1. Densité de population, statut de la ville principale de la zone NUTS 3, Occupation des sols - Cf. ORATE-ESPON 1.1.2, 2006 – fiche D.3. <i>supra</i> 2. Part des terres agricoles 3. Part d'emplois dans le secteur primaire
Méthode	Méthode Cf. ORATE-ESPON 1.1.2, 2006– fiche D.3. <i>supra</i> et superposition de couches spatiales
Types identifiés	Six types régionaux : 1. Forte influence urbaine, forte intervention humaine 2. Forte influence urbaine, intervention humaine moyenne 3. Forte influence urbaine, faible intervention humaine 4. Faible influence urbaine, forte intervention humaine 5. Faible influence urbaine, intervention humaine moyenne 6. Faible influence urbaine, faible intervention humaine Sur lesquels se superposent les espaces : - d'agriculture intensive - avec une grande proportion d'emploi dans le secteur primaire
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Zonage d'étude
Intérêt	Cf ORATE-ESPON 1.1.2, 2006 – fiche D.3. <i>supra</i> La définition du rural en termes de répartition de la population, de l'influence urbaine et de caractéristiques de l'occupation des sols est enrichie par les informations concernant le poids de l'agriculture
Limites	L'ajout de nouvelles informations ne donne pas lieu à une nouvelle

typologie. La description des espaces ruraux est limitée aux seuls aspects agricoles. La multifonctionnalité des espaces ruraux n'est pas intégrée.

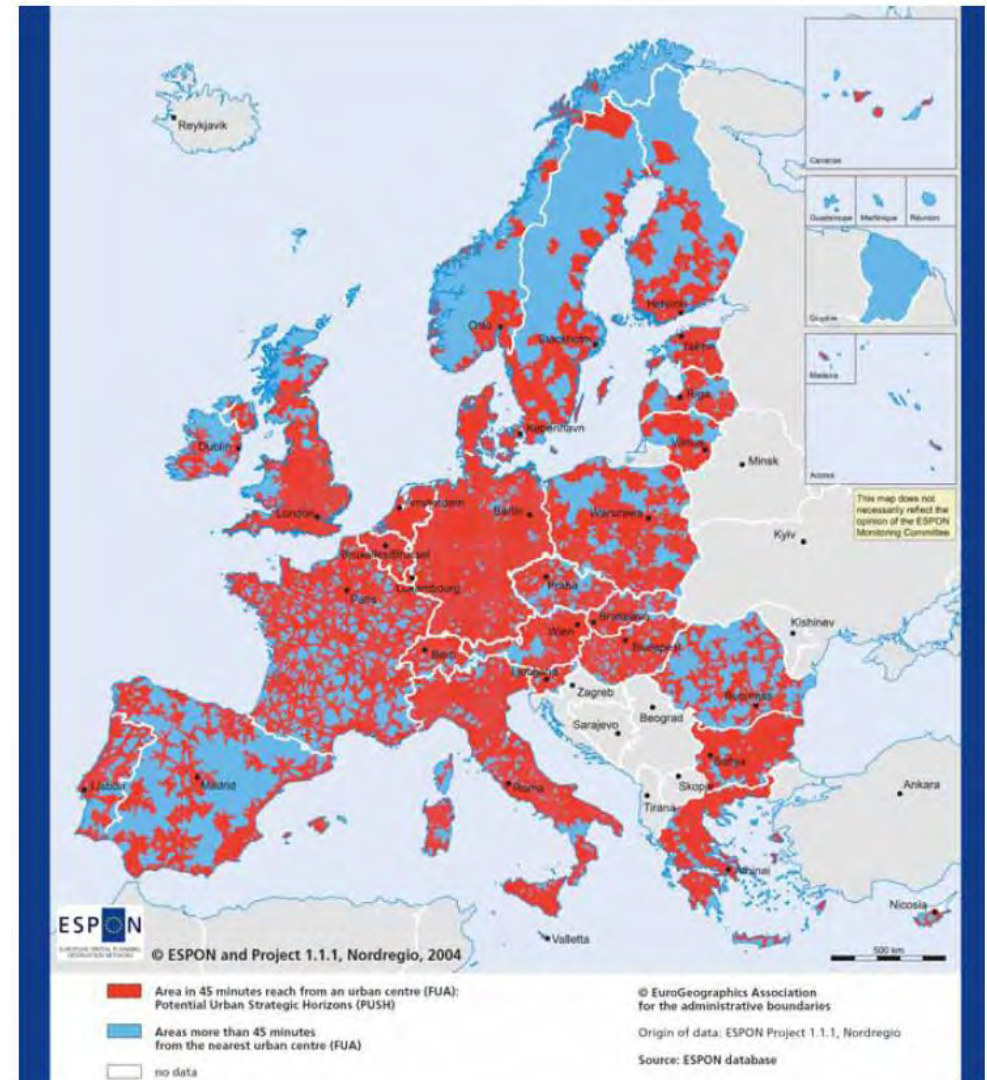


Source : ORATE-ESPON, 2006c

D.5. ORATE-ESPON 1.1.1, 2004, **Les espaces dont la distance-temps à un pôle urbain n'excède pas 45 minutes**

[ORATE-ESPON, 2004]

Objectif	Identifier les espaces sous influence urbaine et les espaces isolés
Indicateurs	Accessibilité routière de l'urbain
Méthode	Calcul d'accessibilité
Types identifiés	1. Les espaces dont la distance-temps à un pôle urbain n'excède pas 45 en voiture (Potential Urban Strategic Horizons) 2. Les espaces dont la distance-temps à un pôle urbain excède 45 en voiture
Maille spatiale	NUTS 5
Application	Etude
Intérêt	Met en évidence les relations fonctionnelles entre les territoires
Limites	Amalgame possible entre les espaces ruraux et les espaces périphériques



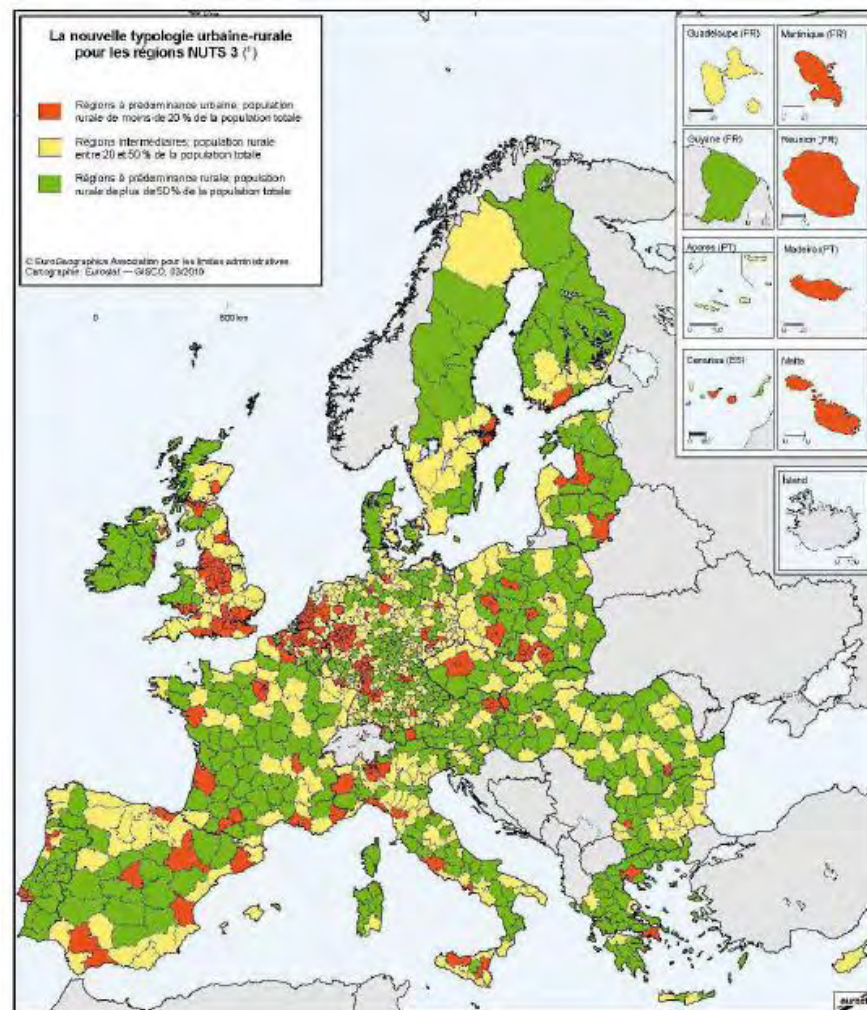
ORATE-ESPON, 2004

D.6. Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Eurostat, Centre commun de recherche (JRC) et la Direction générale de la politique régionale de la Commission européenne, **Typologie urbain-rural révisée**

[Eurostat, 2010]

Objectif	Identifier les régions essentiellement rurales, intermédiaires et essentiellement urbaines
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Densité de population (urbain ≥ 300 hab./km² > rural); - Effectifs de population (urbain $\geq 5\ 000$ hab. > rural) - Part de la population rurale - Taille des centres urbains de la région
Méthode	<p>Méthode itérative avec seuils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul de la densité de population des mailles de 1 km² - calcul de la population dans les groupes de mailles dépassant le seuil de densité ; - calcul du pourcentage de population rurale pour les NUTS 3 - ajustement de la typologie selon la présence d'un centre urbain important
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Régions à prédominance urbaine ; population rurale de moins de 20 % de la population totale 2. Régions intermédiaires ; population rurale entre 20 et 50 % de la population totale 3. Régions à prédominance rurale ; population rurale de plus de 50 % de la population totale
Maille spatiale	Mailles de 1 km ² - restitution au niveau des NUTS 3
Application	Etude : Base pour les rapports, communications et publications de la Commission européenne
Intérêt	<p>La carte quadrillée en cellules de 1 km² permet d'élargir l'étude à des pays hors UE (ex : Suisse, Norvège...). Elle permet également d'éviter la distorsion due à la disparité des superficies des unités administratives.</p> <p>Par rapport à la typologie OCDE, elle donne une distribution plus</p>

	équilibrée de la population (les pays avec une très forte proportion de population rurale voient cette proportion diminuer et inversement).
Limites	Fondée sur des caractéristiques démographiques cette typologie ignore d'autres dimensions d'analyse des territoires (notamment la dimension fonctionnelle, les caractéristiques socio-démographiques).

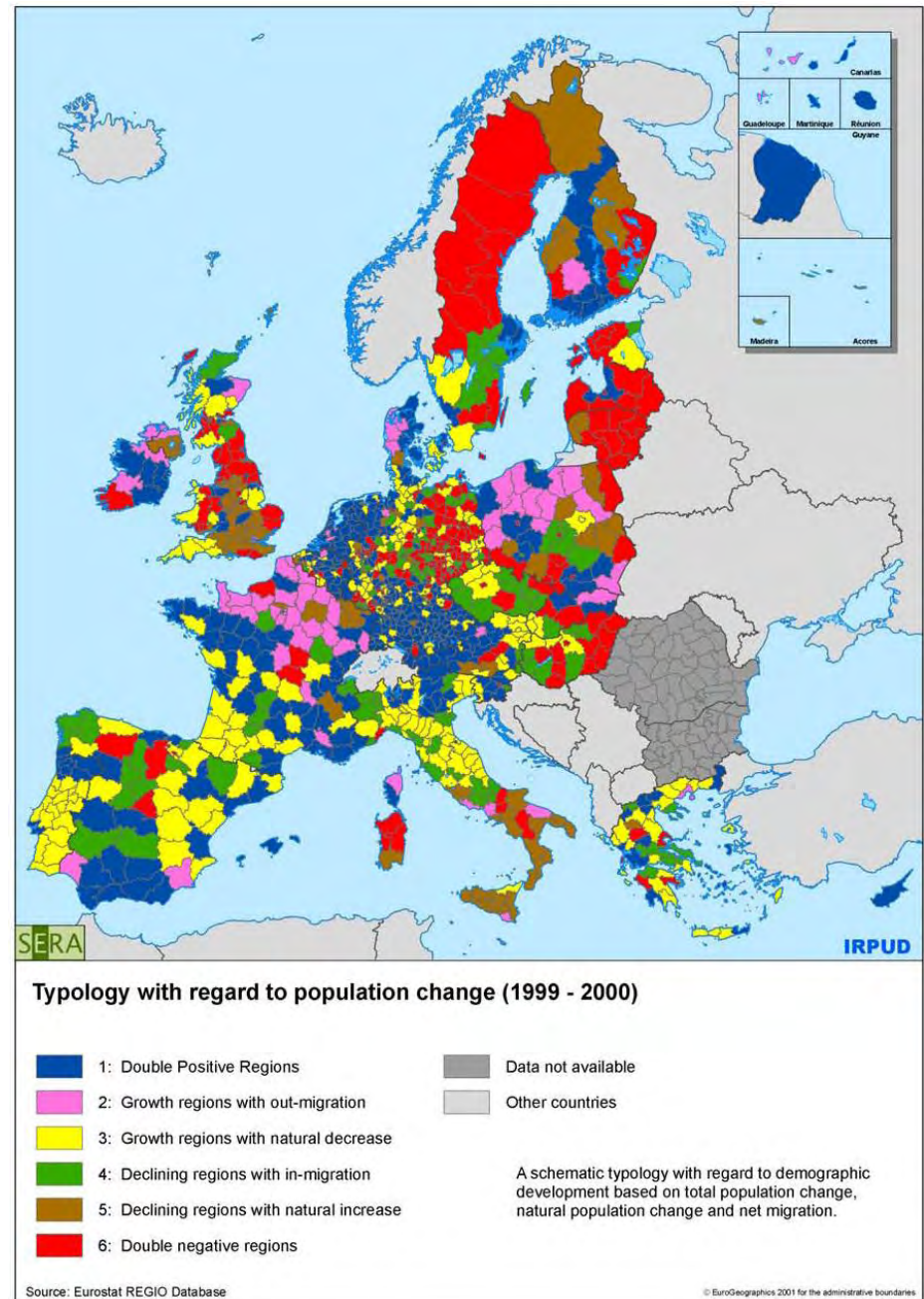


Source : Eurostat, 2010

D.7.a. SERA (Study on Employment in Rural Areas), 2006, **Typologie des dynamiques de population**

[COPUS *et al.*, 2006]

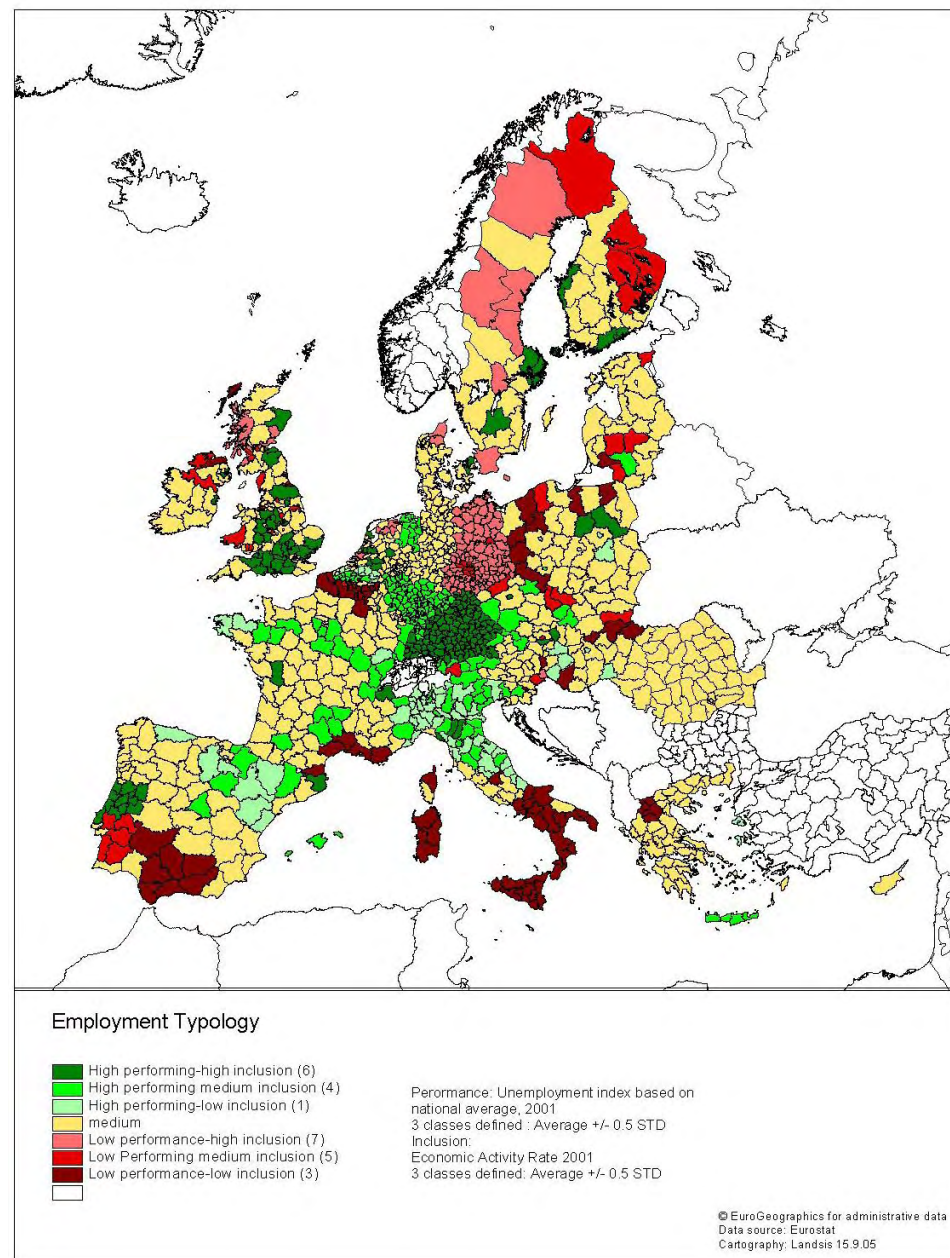
Objectif	Caractériser les régions au regard de leurs dynamiques démographiques
Indicateurs	Solde naturel et solde migratoire
Méthode	Les indicateurs sont discrétisés (autour de 0) et croisés pour obtenir la typologie.
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Régions avec les deux soldes positifs (naturel et migratoire) 2. Régions en croissance avec solde migratoire négatif 3. Régions en croissance avec un solde naturel négatif 4. Régions en déclin avec solde migratoire positif 5. Régions en déclin avec solde naturel positif 6. Régions avec les deux soldes négatifs
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude : appui aux politiques européennes
Intérêt	Approche dynamique qui restitue les différents cas possibles au regard des dynamiques démographiques
Limites	L'intensité de la croissance démographique n'apparaît pas.



Source : COPUS *et al.*, 2006

D.7.b. SERA (Study on Employment in Rural Areas), 2006, **Typologie de l'emploi**
 [COPUS *et al.*, 2006]

Objectif	Caractériser les régions européennes au regard du marché de l'emploi
Indicateurs	Deux indicateurs qui représentent deux dimensions : - la participation : taux d'activité : % des actifs dans la population en âge de travailler - les performances : taux de chômage
Méthode	Les variables sont discrétisées et croisées dans un tableau à double entrées.
Types identifiés	1. Très performantes et forte participation 2. Très performantes et participation moyenne 3. Très performantes et faible participation 4. Moyenne 5. Peu performantes et forte participation 6. Peu performantes et participation moyenne 7. Peu performante et faible participation
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude : appui aux politiques européennes
Intérêt	Méthode simple qui permet de révéler la diversité des situations. Permet de qualifier les territoires les uns par rapport aux autres.
Limites	Pas d'informations sur les dynamiques du marché de l'emploi.



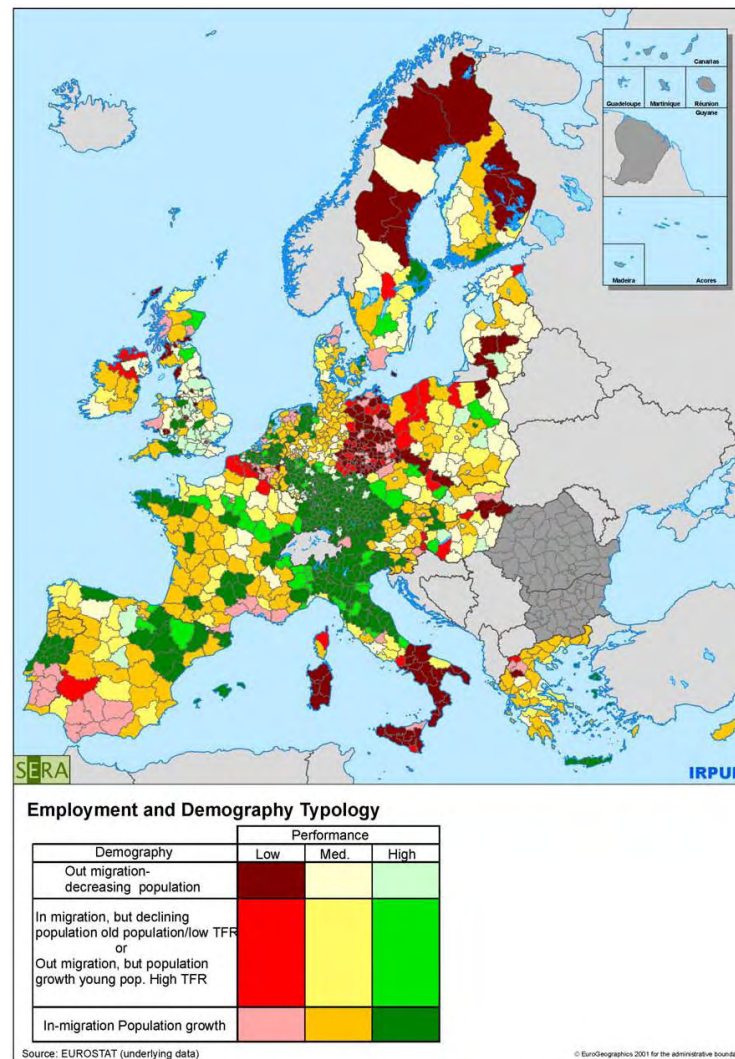
Source : COPUS *et al.*, 2006

D.7.c. SERA (Study on Employment in Rural Areas), 2006, **Typologie de l'emploi et de la démographie**

[COPUS *et al.*, 2006]

Objectif	Caractériser les performances du marché de l'emploi en croisant la typologie sur la démographie et celle sur l'emploi
Indicateurs	Les deux typologies précédentes simplifiées servent d'indicateurs : - pour la démographie : simplification de la typologie en 3 classes avec l'hypothèse que le taux d'évolution de la population et le solde migratoire sont les deux indicateurs clés - pour le marché de l'emploi : simplification de la typologie en 3 classes avec l'hypothèse que le taux de chômage est l'indicateur clé
Méthode	Les deux typologies simplifiées sont croisées dans un tableau à double entrées.
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Emigration, déclin de la population - faible performance 2. Emigration, déclin de la population - moyenne performance 3. Emigration, déclin de la population - forte performance 4. Immigration, mais déclin de la population âgée / faible taux de fécondité ou émigration, mais croissance démographique de la population jeune, fort taux de fécondité - faible performance 5. Immigration, mais déclin de la population âgée / faible taux de fécondité ou émigration, mais croissance démographique de la population jeune, fort taux de fécondité - moyenne performance 6. Immigration, mais déclin de la population âgée / faible taux de fécondité ou émigration, mais croissance démographique de la population jeune, fort taux de fécondité - forte performance 7. Immigration, croissance démographique - faible performance 8. Immigration, croissance démographique - moyenne performance 9. Immigration, croissance démographique - forte performance
Maille spatiale	NUTS 3

Application	Etude : appui aux politiques européennes
Intérêt	Méthode simple qui permet de révéler la diversité des situations locales concernant le marché de l'emploi. L'indicateur démographique introduit la dimension dynamique dans la typologie.
Limites	Pas d'analyse de sensibilité aux seuils choisis.



Source : COPUS *et al.*, 2006

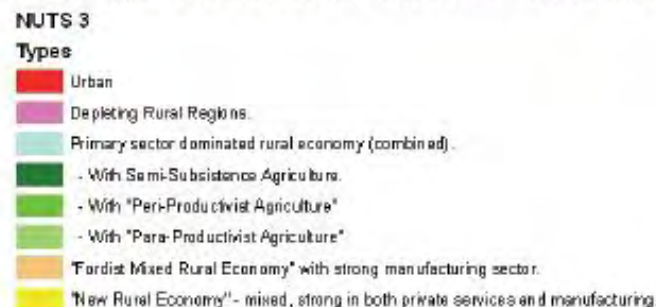
D.8.a. ESPON EDORA (European Development Opportunities in Rural Areas), 2009,
Typologie des espaces ruraux selon leurs conditions de développement

[EDORA, 2009]

Objectif	Disposer d'une meilleure compréhension des enjeux et des opportunités de développement des espaces ruraux européens
Indicateurs	Codes de caractérisation urbain-rural [Dijkstra, Poelman, 2008], typologies des tendances démographiques [Mats, Johansson, 2008], valeur ajoutée par secteur, données structurelles des exploitations agricoles (tailles et exploitants pluriactifs)
Méthode	Les critères sont introduits dans un arbre de décision
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Urbain 2. Rural en difficulté 3. Economie rurale dominée par le secteur primaire <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Avec une agriculture de semi-subsistance 3.2. Avec une agriculture pré-productiviste 3.3. Avec une agriculture productiviste 4. Economie rurale à forte composante industrielle 5. Nouvelle économie rurale
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude : appui aux politiques européennes
Intérêt	<p>Approche dynamique et prospective. Elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure compréhension des voies de différenciation du rural ; - une identification des opportunités de développement ; - une caractérisation du lien et de la synergie entre espaces ruraux et espaces urbains.
Limites	Méthode en cours de développement, sa fiabilité reste à démontrer. Les caractéristiques sociales ne sont pas prises en compte.



Draft Typology of Rural Development Environments (7 type version)

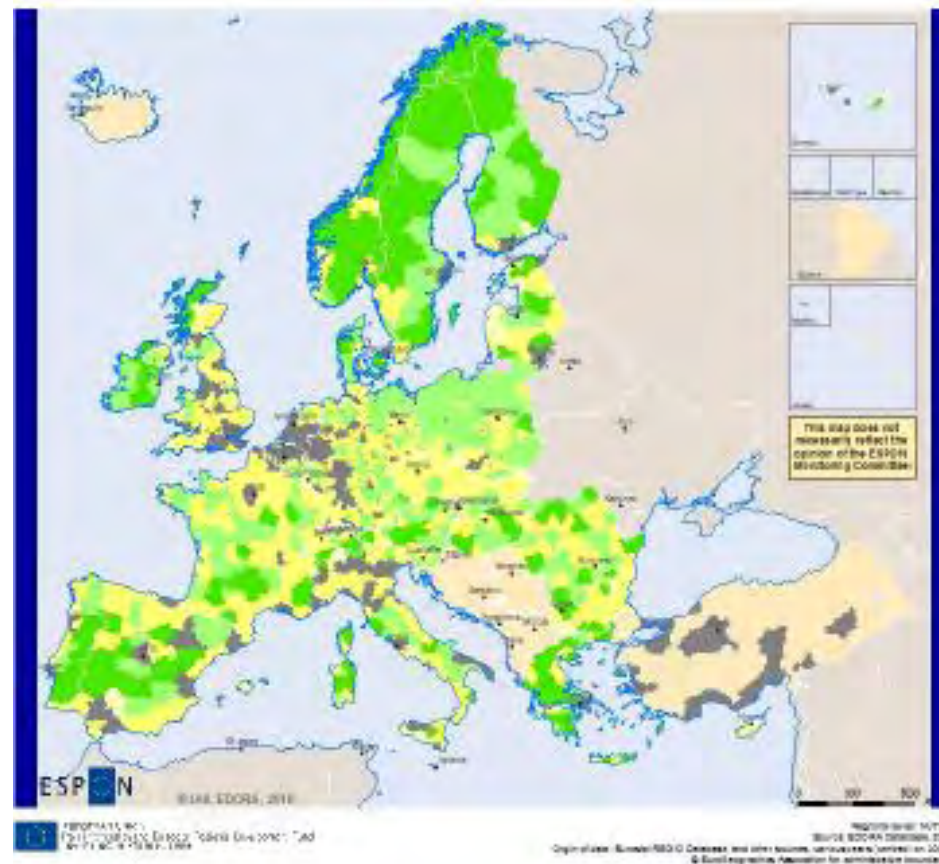


Source : EDORA, 2009

D.8.b. ESPON EDORA (European Development Opportunities in Rural Areas), 2010,
Ruralité / accessibilité

[EDORA, 2010 ; CoPUS, 2010]

Objectif	<p>Objectif général du projet : disposer d'une meilleure compréhension des enjeux et des opportunités de développement des espaces ruraux européens</p> <p>Objectif spécifique lié à cette typologie : caractériser les régions rurales en fonction de l'accessibilité de l'urbain</p>
Indicateurs	<p>Méthode OCDE : densités de population et présence d'une grande ville <i>cf.</i> fiche D.1. <i>supra</i></p> <p>Indice d'accessibilité de l'urbain : proche d'une ville = au moins de 50% de la population de la région vit à moins d'une heure d'une ville d'au moins 100 000 hab.</p>
Méthode	<p>Méthode itérative avec seuils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre de la méthode OCDE pour classer les régions en essentiellement rurales, intermédiaires et essentiellement urbaines ; - introduction d'un critère sur l'accessibilité de l'urbain.
Types identifiés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Principalement urbaines 2. Intermédiaires proches d'une ville 3. Intermédiaires isolées 4. Principalement rurales proches d'une ville 5. Principalement rurales isolées
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude : appui aux politiques européennes
Intérêt	Prise en compte de l'influence de l'urbain sur les territoires ruraux
Limites	<i>cf.</i> fiche D.1. <i>supra</i>



**Urban-Rural Types
(NUTS 3 Regions)**

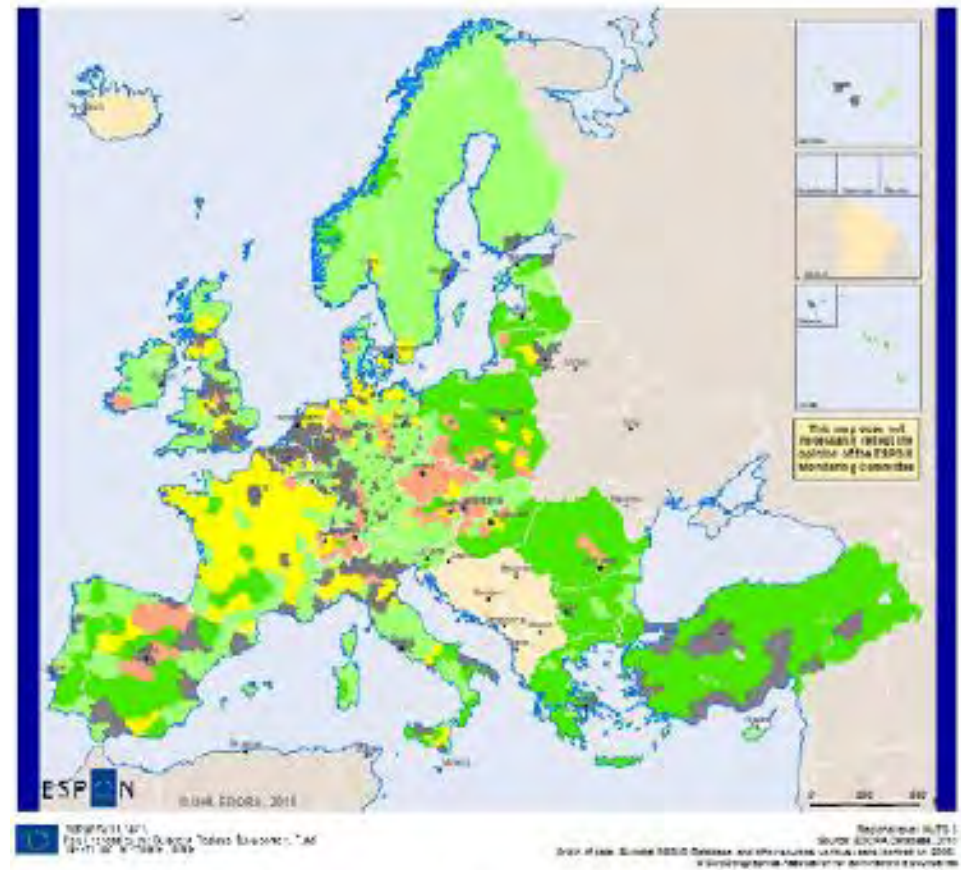
- No Data
- Predominantly Urban
- Intermediate Close to a City
- Intermediate Remote
- Predominantly Rural Close to a City
- Predominantly Remote

Source : EDORA, 2010

D.8.c. ESPON EDORA (European Development Opportunities in Rural Areas), 2010,
Structures économiques

[EDORA, 2010, Copus, 2010]

Objectif	Objectif général du projet : disposer d'une meilleure compréhension des enjeux et des opportunités de développement des espaces ruraux européens Objectif spécifique lié à cette typologie : caractériser les structures économiques des régions rurales
Indicateurs	12 indicateurs : % des emplois privés par secteur d'activité, nombre de nuitées, accès aux espaces naturels...
Méthode	Méthode multicritère / approche désagrégée
Types identifiés	1. Principalement urbaines 2. Régions agricoles 3. Consommation d'espaces ruraux (vraisemblablement domination des activités de loisirs) 4. Régions diversifiées (secteur secondaire important) 5. Régions diversifiées (secteur tertiaire privé important)
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Étude : appui aux politiques européennes
Intérêt	Mise en évidence de la diversification des structures économiques
Limites	Pas de prise en compte des dynamiques.



Structural Types (Intermediate and Predominantly Rural NUTS 3 Regions)

- No Data
- PU Regions
- Agrarian
- Consumption Countryside
- Diversified (Strong Secondary Sector)
- Diversified (Strong Private Services Sector)

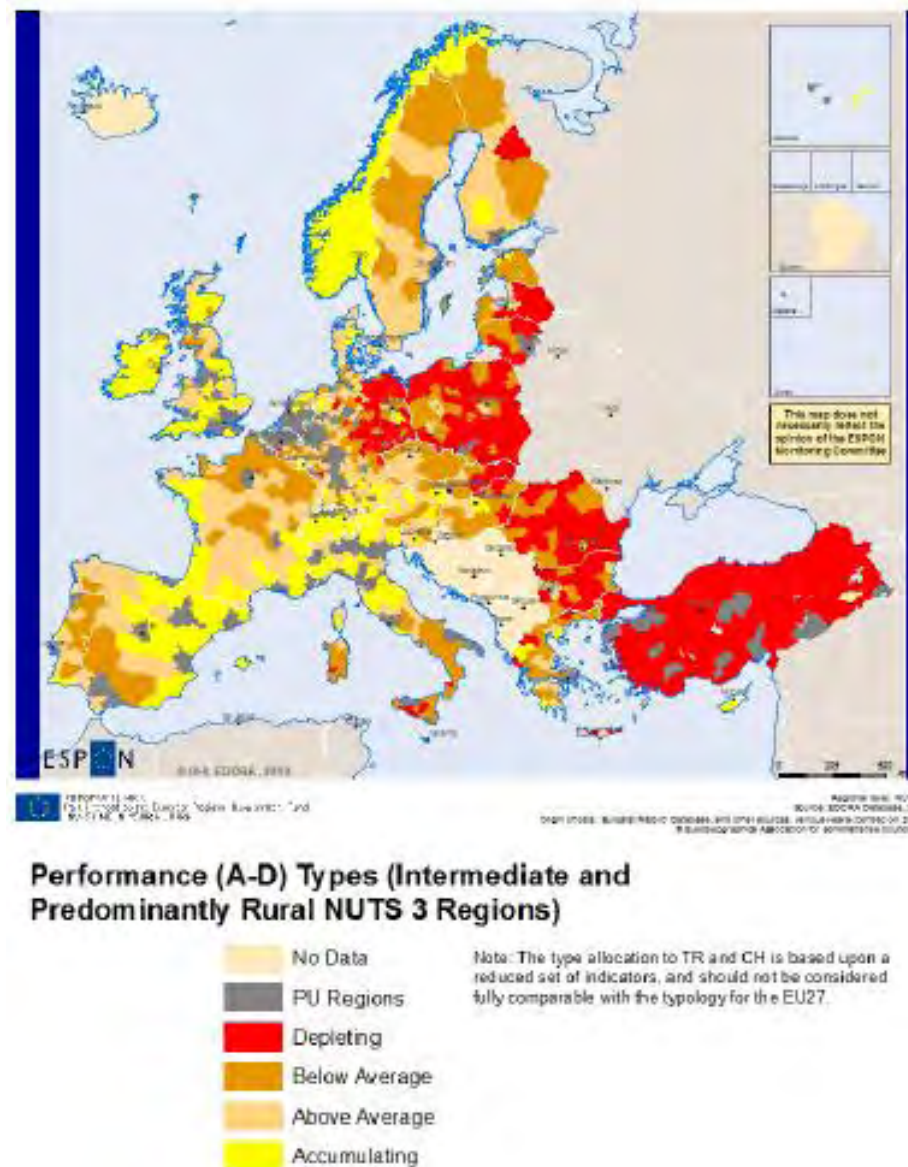
Note: A simplified classification procedure was necessary in CH and TR, due to missing data. However it is anticipated that acquisition of a wider range of indicators would not materially change the outcome.

Source : EDORA, 2010

D.8.d. ESPON EDORA (European Development Opportunities in Rural Areas), 2010,
Croissance / décroissance (performances)

[EDORA, 2010 ; CoPUS, 2010]

Objectif	Objectif général du projet : disposer d'une meilleure compréhension des enjeux et des opportunités de développement des espaces ruraux européens Objectif spécifique lié à cette typologie : caractériser les performances des régions rurales
Indicateurs	Taux de migration nette, PIB/hab., évolution annuelle moyenne du PIB, évolution annuelle moyenne de l'emploi, taux de chômage
Méthode	Construction d'un indice synthétique de performance
Types identifiés	1. Principalement urbaines 2. Régions en déclin 3. Inférieures à la moyenne 4. Supérieures à la moyenne 5. Régions dynamiques
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude : appui aux politiques européennes
Intérêt	Approche dynamique. Permet de qualifier les espaces ruraux les uns par rapport aux autres.
Limites	Ne tien pas compte des orientations économiques des espaces ruraux.

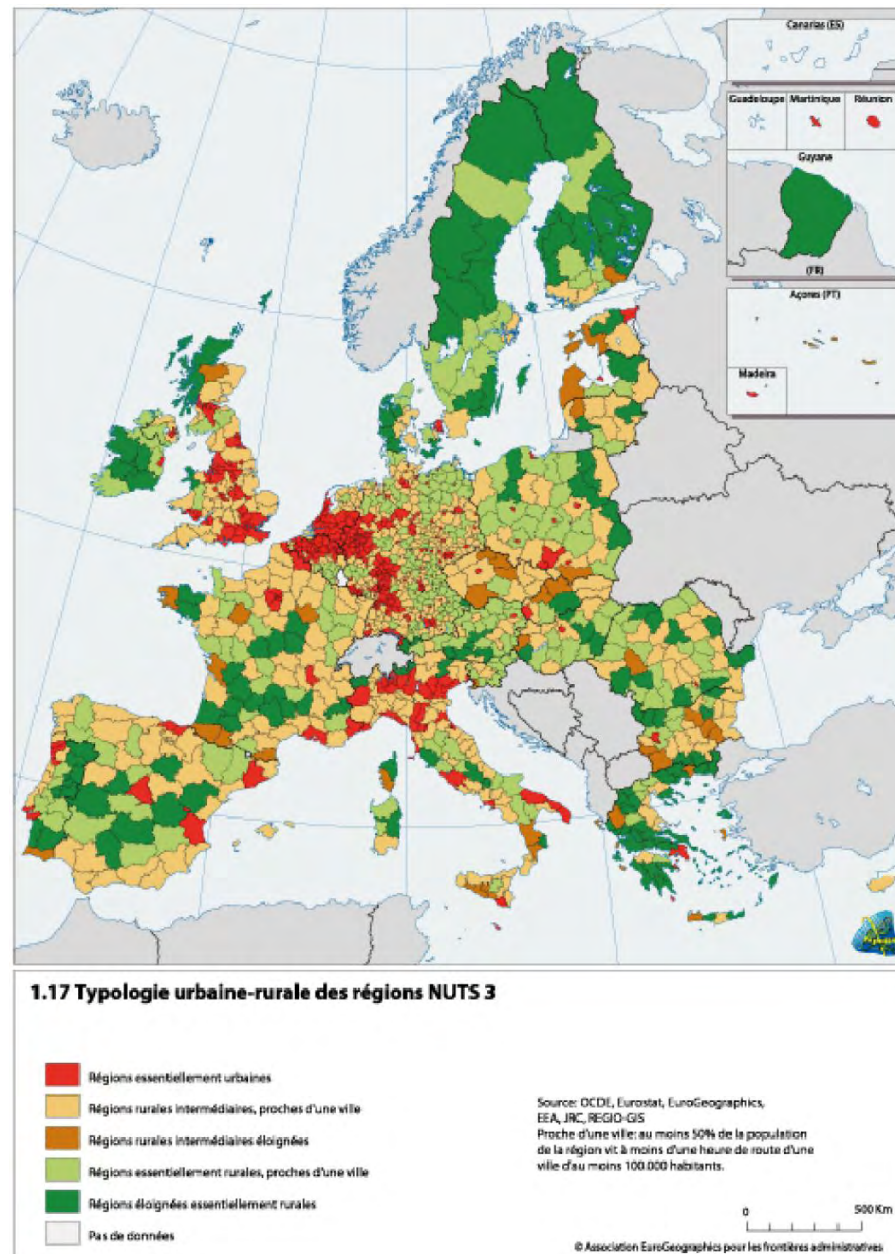


Source : EDORA, 2010

D.9. DG Regio , 2007, **Typologie urbain-rural de la Direction générale de la politique régionale**

[Commission européenne, 2007]

Objectif	Elaborer une typologie urbain-rural prenant en compte les relations entre les territoires
Indicateurs	Méthode OCDE : densités de population et présence d'une grande ville Indice d'accessibilité de l'urbain : proche d'une ville = au moins 50 % de la population de la région vit à moins d'une heure d'une ville d'au moins 100 000 hab.
Méthode	Méthode itérative avec seuils : - mise en œuvre de la méthode OCDE pour classer les régions en essentiellement rurales, intermédiaires et essentiellement urbaines <i>cf.</i> fiche n° D.1. <i>supra</i> ; - introduction d'un critère sur l'accessibilité de l'urbain.
Types identifiés	1. Régions essentiellement urbaines 2. Régions rurales intermédiaires, proches d'une ville 3. Régions rurales intermédiaires éloignées 4. Régions essentiellement rurales, proches d'une ville 5. Régions éloignées essentiellement rurales
Maille spatiale	NUTS3
Application	Etude : Politique européenne régionale
Intérêt	Prise en compte de l'influence de l'urbain sur les territoires ruraux
Limites	<i>cf.</i> fiche D.1. <i>supra</i>

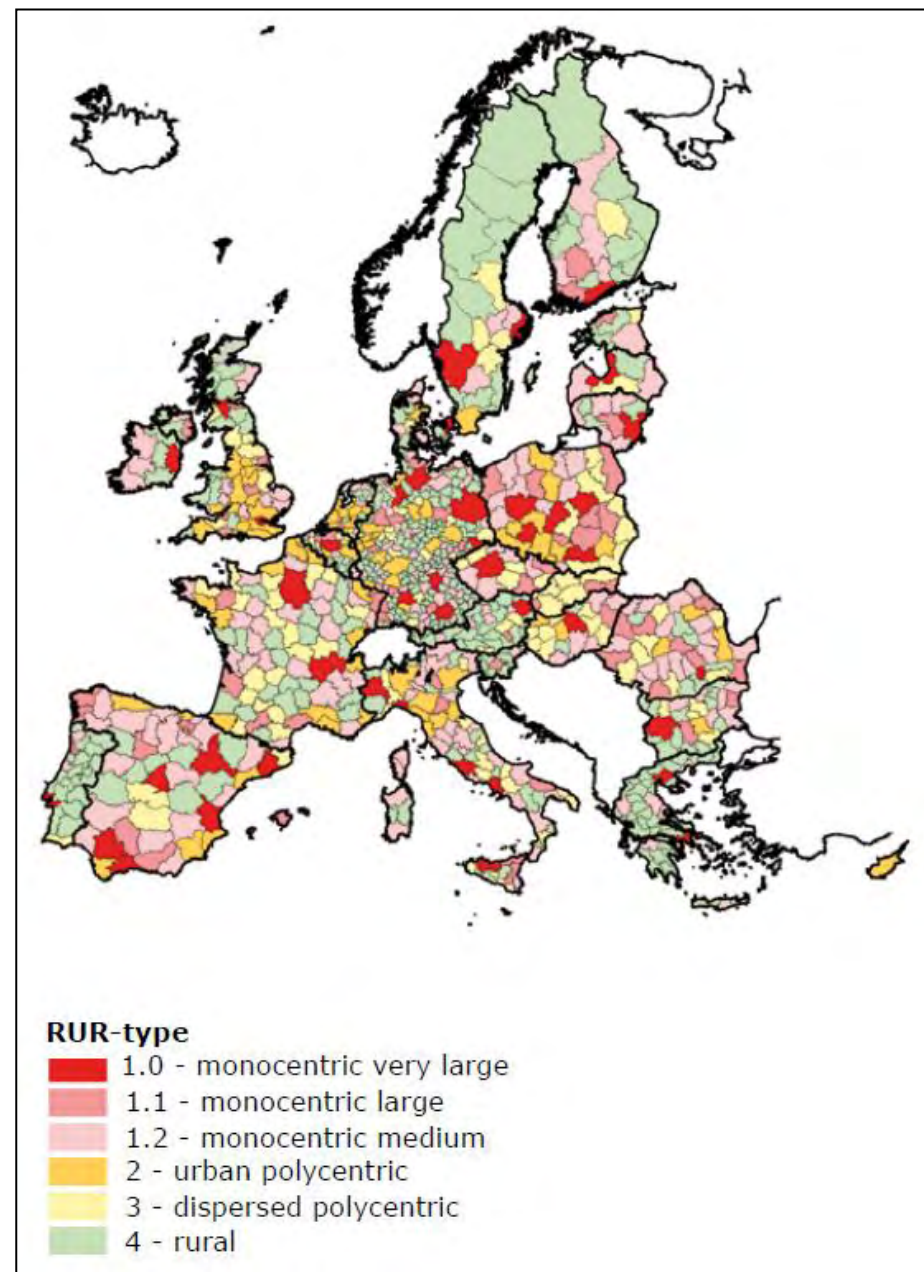


Source : Commission européenne, 2007

D.10. RUR-Type (Arc System Research/PLUREL Project)

[PLUREL, 2008]

Objectif	Délimiter des régions urbains – ruraux (RUR) sur la base des relations entre l'urbain et le rural et les caractériser
Indicateurs	- Occupation des sols (Corine Land Cover, 2000) - Population au niveau des NUTS3 - Population des centres urbains (base de données GISCO)
Méthode	Méthode en deux étapes : - délimiter les RUR sur la base des centres urbains et de leur zone d'influence ; - caractériser la morphologie des RUR en termes de monocentricité et polycentricité
Types identifiés	1. Régions monocentriques 1.1. Très grandes régions monocentriques 1.2. Grandes régions monocentriques 1.3. Régions monocentriques moyennes 2. Régions urbaines polycentriques 3. Régions dispersées polycentriques 4. Régions rurales
Maille spatiale	NUTS 3 regroupées en 900 régions urbaines-rurales ou aires fonctionnelles
Application	Etude
Intérêt	La combinaison de Corine Land Cover et des densités de populations semblent pertinente pour caractériser les formes de peuplement.
Limites	La méthode est sensible à la disparité des superficies des unités. L'espace rural est intégré à l'urbain au sein d'aires fonctionnelles. L'analyse se limite aux aspects démographiques et morphologiques. Les relations entre l'urbain et le rural sont décrites indirectement.



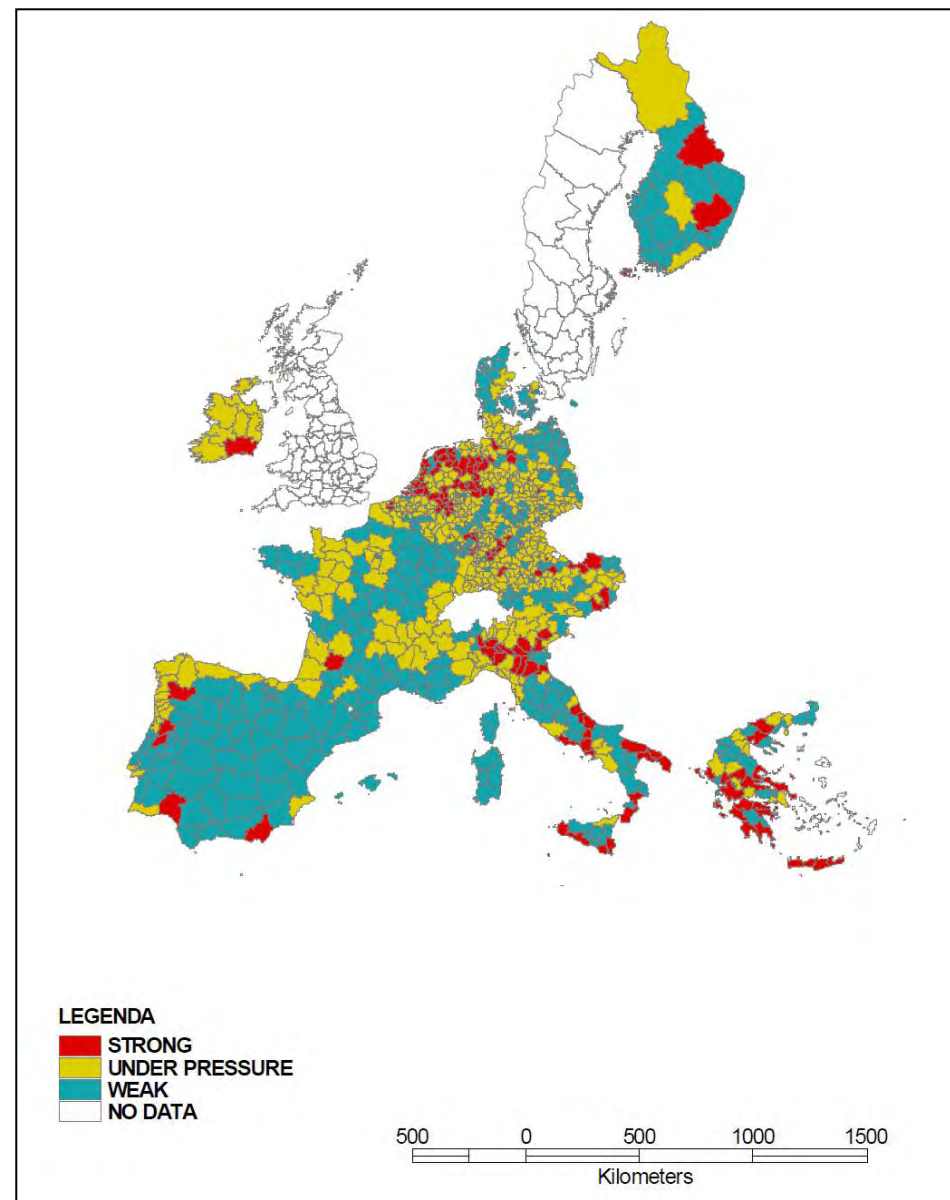
Source : PLUREL, 2008

D.11. SPESP project, 1999, **Une typologie des espaces ruraux en Europe**
(Dipartimento Economia et Produzione- Politecnico di Milano/SPESP project)

[DSPM-DEP, 1999]

Objectif	Qualifier les espaces ruraux en fonction des synergies avec l'urbain
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Productivité de l'agriculture (Produit agricole par ha) - Importance des espaces agricoles (% des terres utilisées pour la production agricole) - Diversification des activités (Nombre d'actifs travaillant dans un secteur lié à l'agriculture) - Etalement urbain (% des espaces bâtis discontinus dans la surface agricole utile)
Méthode	Chaque variable est transformée en variable dichotomique en fonction d'une valeur critique définissant la présence ou l'absence de certaines caractéristiques de la ruralité. Les variables sont ensuite combinées.
Types identifiés	<p>Trois types régionaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Forts (espace où le maintien de la ruralité est lié à une croissance endogène) 2. Sous pression (espace où la persistance de la ruralité résulte de certaines formes de complémentarité entre le rural et l'urbain) 3. Faibles (espaces ruraux en déclin du fait de l'étalement urbain ou d'un déficit de relation avec l'urbain)
Maille spatiale	NUTS 3
Application	Etude : peut servir de support aux politiques de développement régionales et rurales
Intérêt	La démarche caractérise de manière complète les espaces ruraux sous l'angle des performances de leur agriculture. Elle intègre les aspects dynamiques.
Limites	Le recours au critère agricole pour la définition du rural relève d'un amalgame entre le rural et l'agricole qui n'a plus lieu d'être. Le dynamisme d'un espace est essentiellement traduit par son

dynamisme au regard des activités agricoles et des activités liées à l'agriculture.



Source : DSPM-DEP, 1999

E. Montagne

1. BÄTZING, 1995, **Typologie des communes de montagne des Alpes**
2. RIEUTORT, 1997, **Les moyennes montagnes d'Europe occidentale : réadaptation ou affaiblissement des campagnes ?**
3. NORDREGIO, 2004, **Zones de montagne en Europe : analyse des régions de montagne dans les États membres actuels, les nouveaux États membres et d'autres pays européens**
4. DIAMONT, 2008, **Typologie des communes de montagne des Alpes**

E.1. BÄTZING, 1995, **Typologie des communes de montagne des Alpes.**

[BÄTZING, 1995 ; REGALP, 2003]

Objectif	Caractériser le développement local dans les Alpes
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Emplois dans les trois grands secteurs d'activité - Lits touristiques par habitant - Déplacements domicile-travail - Nombre d'emplois - Fonctions administratives des communes
Méthode	Analyse multicritère, classes de la typologie définies en fonction de croisements de divers indicateurs
Types identifiés	<p>Onze types de communes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Communes agricoles 2. Communes industrielles 3. Communes non touristiques de services 4. Communes à secteurs industriel et tertiaire dominants 5. Communes touristiques 6. Communes de navetteurs vers l'extérieur 7. Communes de navetteurs dans les deux sens 8. Communes pôles d'emplois 9. Pôles locaux administratifs 10. Communes de moins de 500 habitants 11. Autres communes
Maille spatiale	Communes de la zone d'application de la Convention Alpine (massif des Alpes en France)
Application	Etude : zonage défini en vue d'analyser la variété des modes de développement des communes alpines

	Typologie définie d'abord pour les communes alpines suisses et étendue à l'ensemble des communes alpines dans le cadre du projet REGALP du 5 ^{ème} PCRD en vue de situer les trajectoires de développement des communes alpines entre 1980 et 2000
Intérêt	<p>Simplicité des critères de définition rendant l'approche applicable aux divers pays alpins</p> <p>Mise en évidence du rôle joué par le tourisme et par les relations entre communes</p>
Limites	Typologie reposant uniquement sur des critères socio-économiques, sans tenir compte de critères d'accessibilité ou de localisation

Carte non disponible

E.2. RIEUTORT, 1997, **Les moyennes montagnes d'Europe occidentale : réadaptation ou affaiblissement des campagnes ?**

Carte non disponible

Objectif	Rendre compte des trajectoires prises par différents espaces de montagne en Europe
Indicateurs	Evolution démographique, degré d'occupation de l'espace agricole et type de bassins de production, importances et formes des nouvelles activités ou fonctions
Méthode	Simple classement
Types identifiés	Moyennes montagnes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Paysannes modernisées, 2. Pluriactives, 3. « Arrière-pays » 4. D'utilisation extensive 5. Abandonnées
Maille spatiale	Massifs européens, voire infra au massif
Application	Etude universitaire
Intérêt	Indications sur les trajectoires
Limites	Concerne uniquement la moyenne montagne ; pas d'intérêt méthodologique car pas d'application à des mailles précises.

E.3. NORDREGIO, 2004, Zones de montagne en Europe : analyse des régions de montagne dans les États membres actuels, les nouveaux États membres et d'autres pays européens

Objectif	Proposer des typologies des zones de montagnes européennes : 3 typologies pour obtenir plusieurs perspectives globales, selon 3 thèmes : 1. Capital économique et social ; 2. Infrastructures, accessibilité et services ; 3. Occupation du sol et couvertures végétales
Indicateurs	Typologie 1. Capital économique et social : Evolution démographique, densité de population, proximité des grands centres économiques Typologie 2. Accessibilité : distance à la capitale et aux trois villes importantes les plus proches, part de la population vivant à moins d'une heure de trajet en voiture de celles-ci, part de la population vivant à moins d'une heure de trajet en voiture de l'université la plus proche, distance à l'hôpital la plus proche, densité de routes et de voies de chemin de fer, distance à l'aéroport le plus proche Typologie 3. Occupation du territoire : Equilibre terres arables / pâturages, part de forêts, indice de contraste climatique, indice de pente
Méthode	- Capital économique et social, occupation du territoire : classes de la typologie définies par les positions combinées des indicateurs - Accessibilité : classes de la typologie établies selon des scores pondérant les valeurs des divers indicateurs
Types identifiés	Typologie 1. 1) meilleurs atouts, 2) très bonnes potentialités, tendances démographiques négatives, 3) poches à faibles densités de population proches de zones à forte densité de population, 4) zones reculées à faibles densités, 5) zones reculées à fortes densités. Typologie 2. 1) très bonne, 2) bonne, 3) moyenne, 4) faible.

	Typo 3. Correspond à une classification écologique classique : 1) moyenne montagne boisée, 2) montagnes abruptes boisées, 3) montagnes ibériques, 4) montagnes méditerranéennes, 5) montagnes froides boisées, 6) montagnes océaniques.
Maille spatiale	Massifs européens (critères spécifiques de définition)
Application	Etude en vue d'analyser les politiques nationales et européenne de la montagne
Intérêt	Délimite et caractérise les zones de montagne européennes selon des critères communs. Applique aux zones de montagne des critères socio-économiques mobilisés dans d'autres typologies européennes (ESPON) et les combine avec des critères écologiques. Une des seules typologies aussi exhaustives. Indicateurs intéressants dans le détail.
Limites	Maille d'analyse du massif trop vaste ; méthodologie imposée du fait du manque de données à l'échelle européenne (impossibilité d'un traitement multi-varié).

Cartes *infra*

Figure 10.1. Carte des indicateurs utilisés pour établir la typologie « capital social et économique »

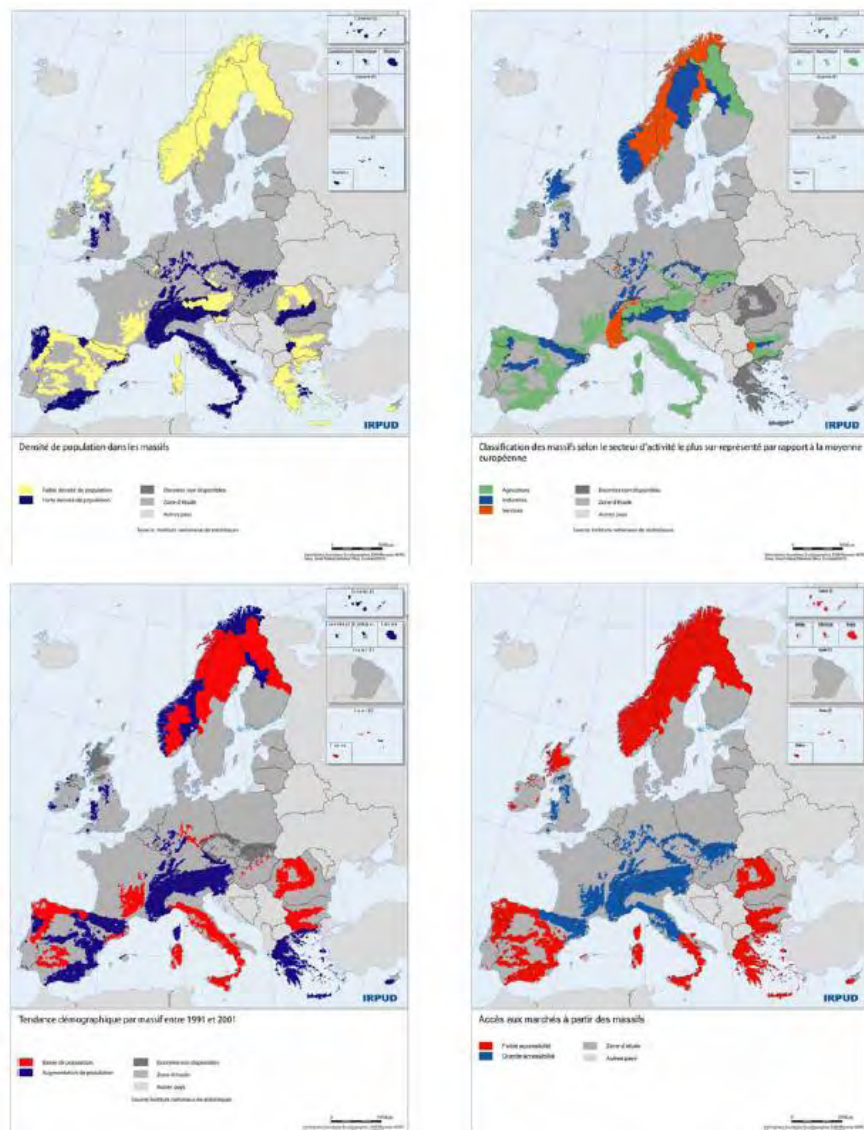
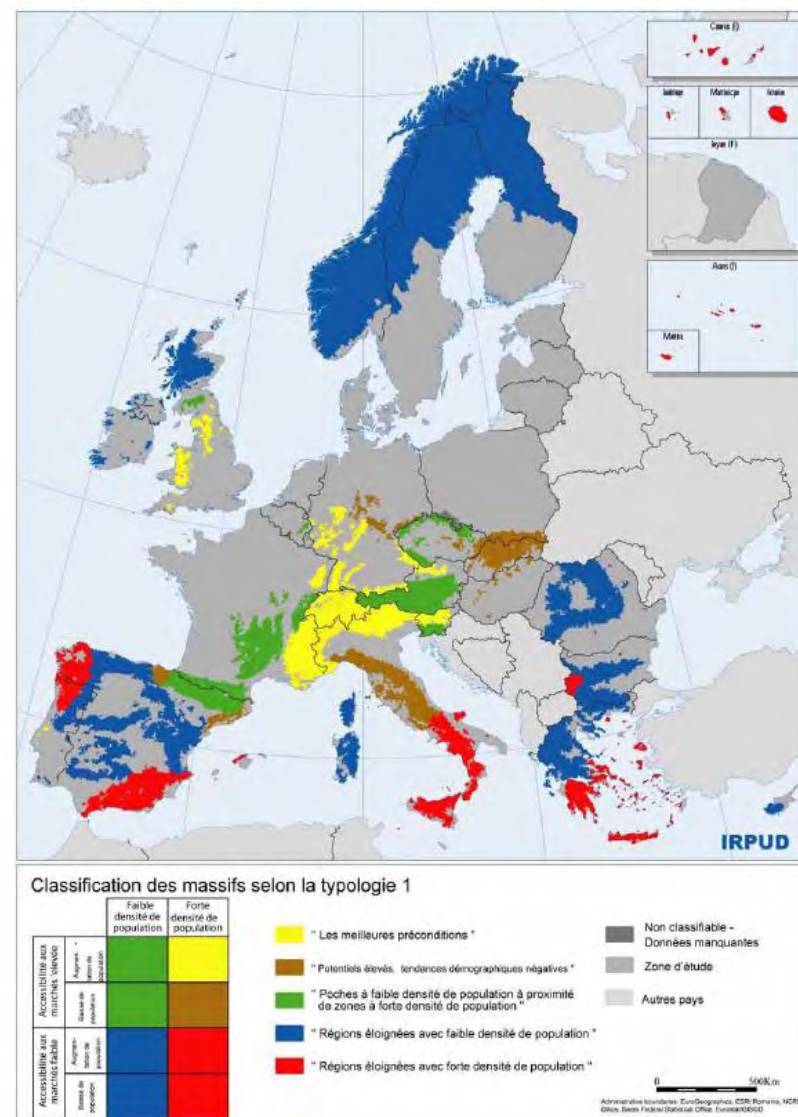


Figure 10.2. Classification des massifs selon la typologie 1



Source : NORDREGIO, 2004

Figure 10.6. Carte des indicateurs utilisés pour établir la typologie « occupation du sol et couvertures végétales »

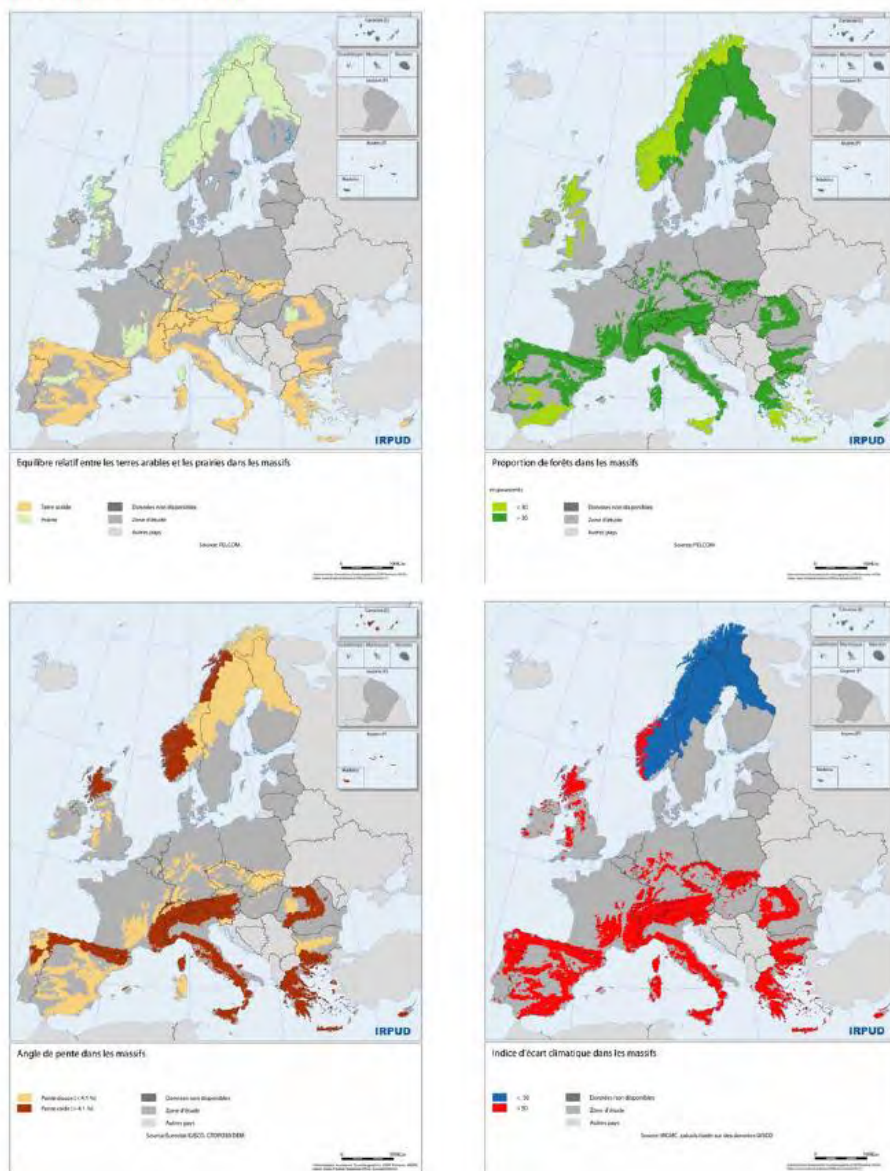
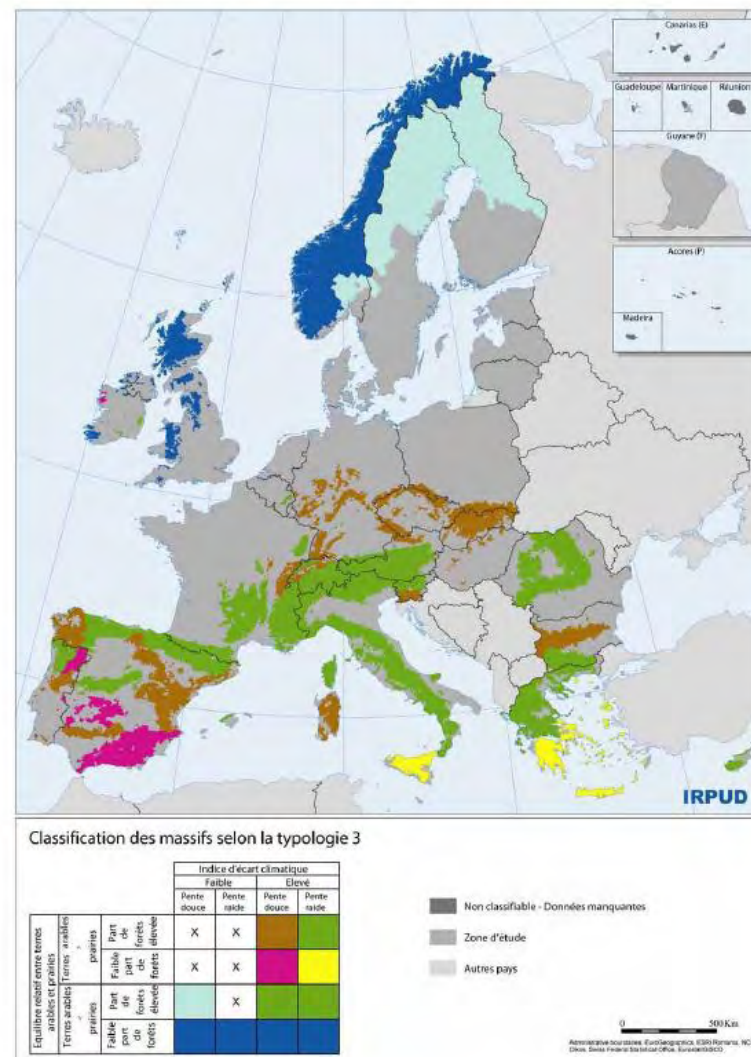


Figure 10.7. Classification des massifs selon la typologie 3



Source :

NORDREGIO,

2004

E.4. DIAMONT 2008, **Typologie des communes de montagne des Alpes**

Carte non disponible

[TAPPEINER *et al.* 2008]

Objectif	Caractériser les communes des Alpes sous l'angle de la durabilité de leur développement
Indicateurs	Mobilisation de 46 indicateurs concernant l'économie, de 17 indicateurs concernant la population et la société et de 18 indicateurs concernant l'environnement
Méthode	Application d'analyses factorielles pour sélectionner 20 indicateurs, classifications ascendantes hiérarchiques pour définir les types retenus
Types identifiés	Huit types de communes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Communes d'ortoirs 2. Pôles d'emploi 3. Stations touristiques 4. Communes rurales dynamiques 5. Communes de retraités 6. Communes agricoles traditionnelles 7. Communes en déclin 8. Autres communes
Maille spatiale	Communes de la zone d'application de la Convention Alpine (massif des Alpes en France)
Application	Etude en vue de rendre compte de la diversité des questions en rapport avec la durabilité du développement au sein des Alpes
Intérêt	Approche combinant des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, les types retenus se positionnant par rapport aux trois grandes dimensions de la durabilité
Limites	Typologie à caractère académique, limites tenant aux concepts des données utilisées (ex capacités d'accueil touristiques) et aux différences de taille des entités spatiales analysées

